Agglopole Provence Eau

Métropole Aix-Marseille-Provence - Territoire du Pays Salonais

Service de l'eau

Rapport annuel du délégataire

Exercice 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le mot du Directeur

Sur un territoire doté d'un patrimoine naturel d'exception, l'ambition de la société dédiée Agglopole Provence Eau et du groupe des Eaux de Marseille est d'être, auprès du Pays salonais et de la métropole Aix Marseille Provence, un partenaire engagé, et d'apporter des solutions aux enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux de ce territoire.

Le rapport annuel du délégataire est l'occasion de revenir sur la vie du service durant l'année écoulée et de faire le point sur la performance rendue par le délégataire. Cette année 2020 aura été principalement marquée par une crise sanitaire inédite couplée à une crise économique d'envergure.

Pendant toute cette période, Agglopole Provence Eau, appuyée par l'ensemble du groupe des Eaux de Marseille, a fait preuve d'adaptabilité permanente au contexte évolutif de crise, dans l'objectif d'assurer la continuité des services essentiels tout en assurant la protection de ses salariés et des abonnés du service :

➔ Continuité des services essentiels

Dès le premier jour du confinement, le Plan de Continuité d'Activité (PCA) Pandémie a été activé à l'échelle du groupe, en totale cohérence avec le Plan National et en lien étroit avec les autorités préfectorales et sanitaires. Ainsi, le bon fonctionnement de toutes les installations d'eau du territoire, érigé en priorité absolue, a été assuré dans un souci permanent de sécurité sanitaire et de protection de l'environnement.

➔ Maintien d'une relation clientèle de proximité

La relation clientèle a été assurée tout au long de la crise, avec une incitation des clients à utiliser l'agence en ligne. En outre, la période de confinement a permis d'accroître la digitalisation des services proposés aux clients : information et communication régulières par voie digitale, accélération de la dématérialisation des factures, SMS d'information lors des arrêts d'eau, SMS d'invitation au paiement des factures via l'agence en ligne…

D'autre part, conformément aux dispositions gouvernementales, les actions de coercition et la facturation des frais de relance ont été suspendues et un dispositif d'aides aux entreprises a été déployé.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

➔ Des impacts significatifs

Cette crise sans précédent a eu des impacts organisationnels, contractuels (impossibilité de réaliser des opérations de renouvellement, de maintenance et d'entretien, dégradation d'indicateurs de performance...), et financiers (pertes de recettes liées à la suspension des pénalités de retard, surcoûts, dégradation de la trésorerie, augmentation durable des impayés...).

Malgré ce contexte exceptionnel, les efforts pour maintenir un niveau de performance élevé ont été poursuivis : des opérations significatives de recherches de fuites ont ainsi été menées sur de nombreuses communes dès que la situation l'a permis. Citons notamment le déploiement de 80 prélocalisateurs de fuite pendant 6 mois à Eyguières, ou encore l'inspection en fin d'année de la totalité du réseau de Saint-Chamas. Au total, ce sont plus de 300 km de réseau qui ont été inspectés. Le rendement du réseau du territoire s'est ainsi élevé en 2020 à un niveau de 79,53%. Ces opérations seront intensifiées en 2021 pour retrouver un rendement conforme aux exigences contractuelles.

En ce qui concerne la qualité de l'eau distribuée,100% des analyses bactériologiques et physico-chimiques réalisées par l'ARS se sont révélées conformes. A la Fare-les-Oliviers, un plan d'actions pour la réduction des phénomènes d'eaux colorées a été déployé par le délégataire. L'ensemble des équipements réseaux ont été contrôlés pendant le premier confinement, des opérations nocturnes d'ampleur de rinçage des canalisations ont eu lieu au mois de juin. Des propositions de travaux portant sur la régulation hydraulique de l'alimentation de la commune et l'optimisation de la chloration ont également été étudiées et proposées par le délégataire.

En 2020, les services de la métropole ont réalisé la liaison hydraulique sur plus de 2 600 m entre Alleins et Vernègues pour renforcer l'alimentation d'Alleins en période de nappes basses. Le diagnostic de l'ensemble des ouvrages de génie civil du territoire a été engagé en fin d'année en coordination étroite avec les services d'exploitation...

En conclusion, en cette année 2020, la notion de service public a pris encore plus de sens et les valeurs de proximité, citoyenneté, professionnalisme et performance du groupe des Eaux de Marseille se sont avérées essentielles. De plus, il me tient particulièrement à cœur de souligner la mobilisation de l'ensemble des collaborateurs d'Agglopole Provence Eau et du groupe, pour faire face à vos côtés à cette situation exceptionnelle, dans un esprit de responsabilité et de solidarité encore renforcé, afin d'assumer pleinement les missions que vous nous avez confiées.

Au nom de l'ensemble du personnel d'Agglopole Provence Eau, je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une bonne lecture !

Guillaume
RICHARD-BURET

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

SOMMAIRE

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Organisation d'Agglopole Provence Eau 7
1. Organisation de l'entreprise 8

2. Service de l'eau 13
1. Présentation générale du service 14
2. Description du patrimoine 17
3. Evènements marquants de l'exploitation 25
4. Bilan hydraulique 27
5. Qualité de l'eau 37
6. Service aux abonnés et facturation 41
7. Améliorations du service 66
8. Economie du contrat 93

3. Annexes - Description et évolution du Service de l'eau par commune 103
1. Commune d'Alleins 104
2. Commune d'Aurons 113
3. Commune de Berre-L'Etang 123
4. Commune de Charleval 133
5. Commune d'Eyguières 143
6. Commune de La Barben 152
7. Commune de La Fare 161
8. Commune de Lamanon 170
9. Commune de Lançon-Provence 180
10. Commune de Mallemort 192
11. Commune de Pélissanne 203
12. Commune de Rognac 215
13. Commune de Saint-Chamas 227
14. Commune de Salon-de-Provence 237
15. Commune de Sénas 255
16. Commune de Vernègues 265
17. Commune de Velaux 276

4. Annexes - Indicateurs de performance par commune 289
1. Commune d'Alleins 290
2. Commune d'Aurons 304

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3. Commune de Berre-l'Etang 317
4. Commune de Charleval 331
5. Commune d'Eyguières 345
6. Commune de La Barben 359
7. Commune de La Fare les Oliviers 373
8. Commune de Lamanon 387
9. Commune de Lançon 401
10. Commune de Mallemort 415
11. Commune de Pélissanne 429
12. Commune de Rognac 443
13. Commune de Saint-Chamas 457
14. Commune de Salon-de-Provence 470
15. Commune de Sénas 484
16. Commune de Velaux 498
17. Commune de Vernègues 512
18. Indicateurs de Performance moyens : Tableau récapitulatif sur l'ensemble du territoire 526

5. Annexes générales 527

1. Tarifs 528
2. Attestations d'assurances 531
3. Obtention des certifications ISO 9001 et ISO 14001 541
4. Consommations électriques - APE 542
5. Renouvellement 545
6. Interventions de nettoyage sur sites de réservoirs 553
7. Biens de retour 555
8. Liste des non-valeurs 771

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Chapitre 1
Organisation d'Agglopole Provence Eau

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Organisation de l'entreprise

1.1. Agglopole Provence Eau

Société du Groupe des Eaux de Marseille, Agglopole Provence Eau (APE) est en charge de la délégation du service public de l'Eau sur le Pays Salonais, territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, depuis le 1er janvier 2013, à l'exception de Velaux et Berre l'Etang qui ont intégré le périmètre du contrat, respectivement, à compter du 1er janvier 2014 et du 3 février 2015.

L'échéance contractuelle est au 31 décembre 2024.

Située au 377 chemin des Aubes à Salon-de Provence, l'agence d'accueil d'APE reçoit les clients du lundi au vendredi, de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h. Une permanence est, en outre, ouverte à Berre-L'Etang, place Jean-Jaurès, tous les lundis de 14h à 17h.

Plan d'accès :

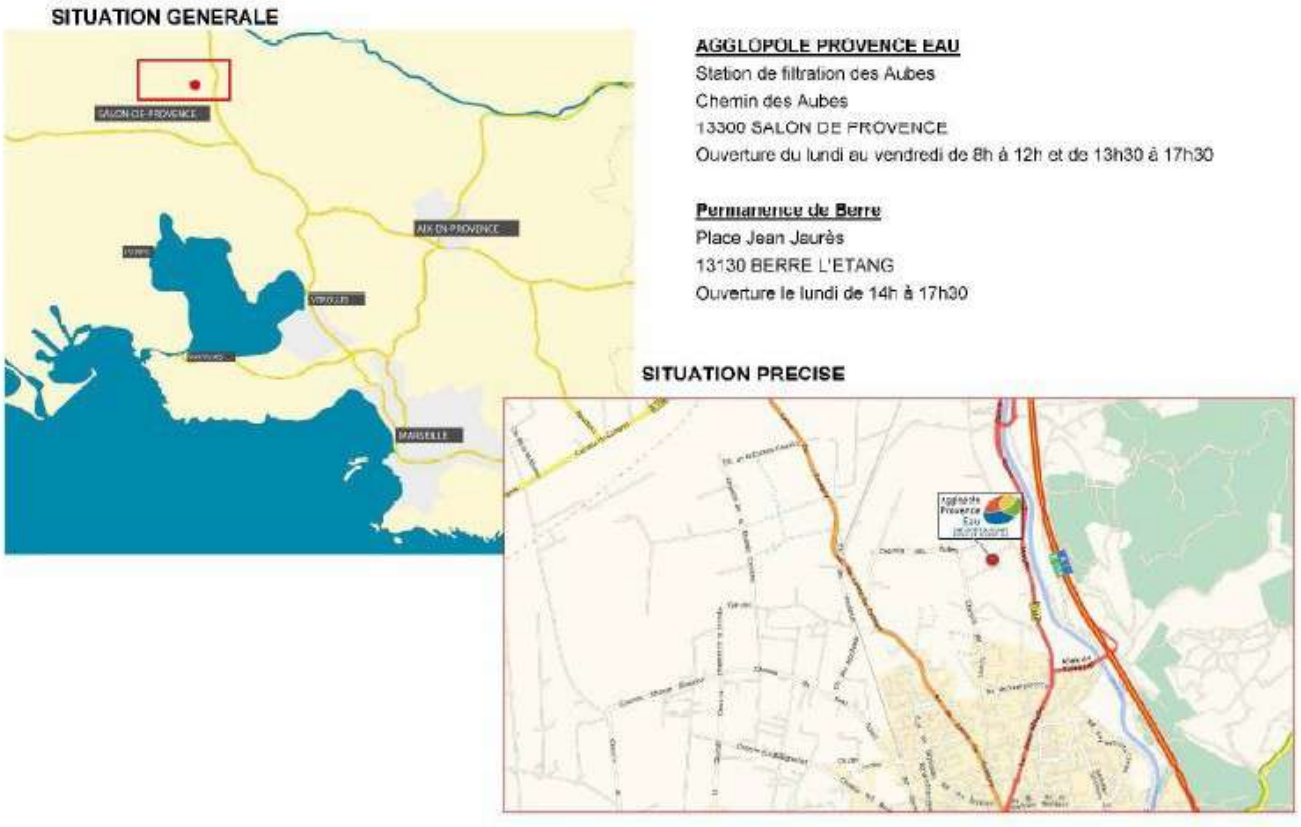

Les équipes d'APE sont composées de 35,5 ETP répartis sur 40 personnes. .

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

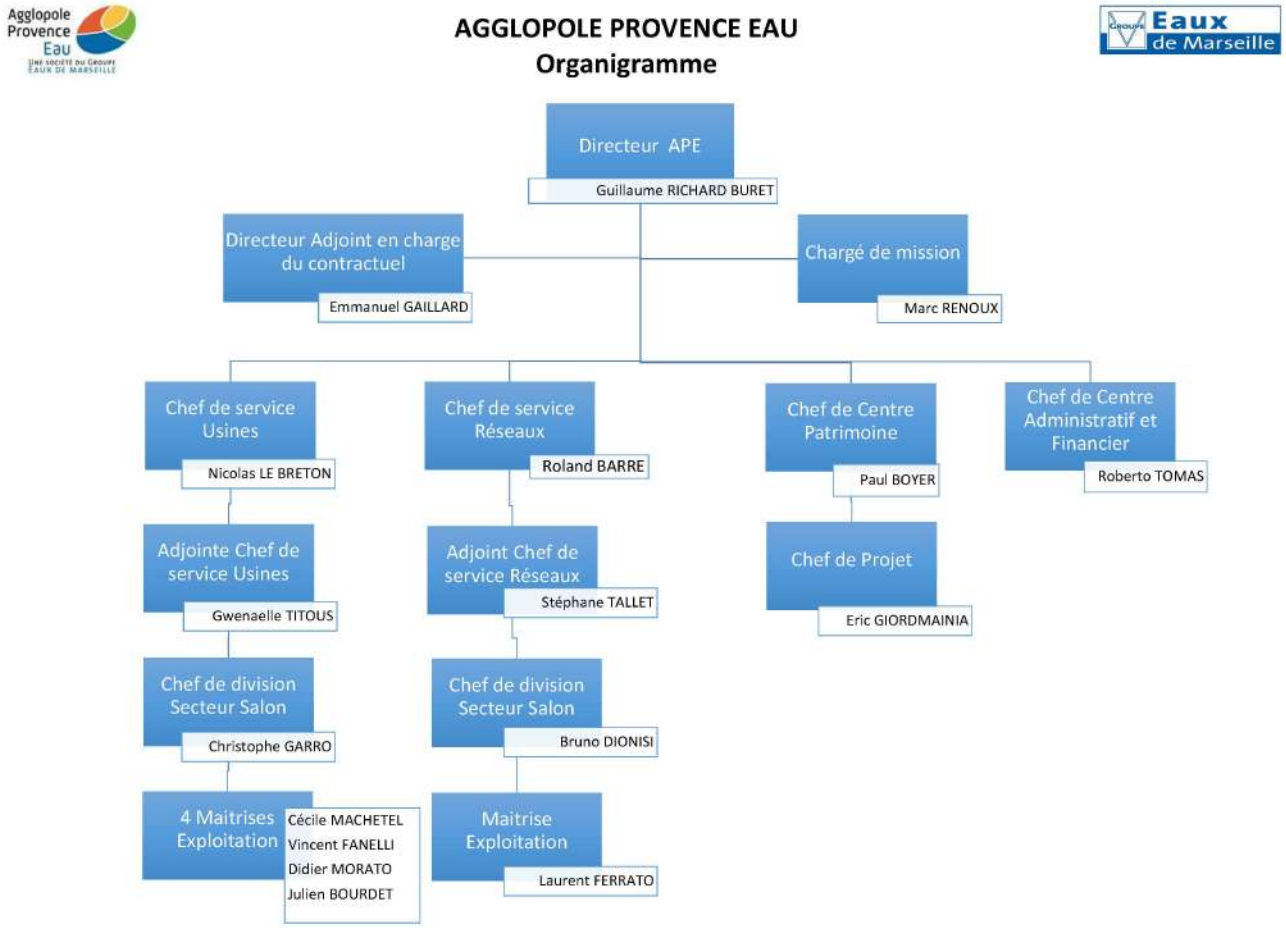

L'organisation d'APE est constituée de plusieurs entités :

· Un centre administratif et financier qui gère la partie administrative, ainsi que l'accueil client de proximité à Salon et Berre,

· Un centre Patrimoine, qui assure notamment l'instruction des dossiers d'urbanisme, l'étude et la réalisation des concessions nouvelles (raccordement au réseau d'eau, compteurs espace vert, individualisation…), le suivi des travaux réalisés par la métropole ou des tiers

· Le service Réseaux est en charge des interventions sur les canalisations et branchements des réseaux, des contacts avec la clientèle, de la relève, des opérations de recherche de fuites….

· Le service Usines est chargé de l'exploitation et la maintenance des équipements, stations de production d'eau potables, stations de pompages, réservoirs etc.

Projet d'entreprise et Rupture Conventionnelle Collective (RCC)

Depuis le démarrage des nouveaux contrats de délégation de service public de l'eau et de l'assainissement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la rentabilité économique des contrats, et donc des sociétés de l'Unité Economique et Sociale de la SEM, dont fait partie APE, s'est dégradée.

Dans le même temps, les évolutions réglementaires (RGPD, cybersécurité, etc...) et exigences contractuelles se sont accrues.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Dans ce contexte, la Direction Générale de la SEM a fait valider à son Conseil d'Administration d'avril 2019 un « Projet d'Entreprise » pour la période 2019-2022 visant à restaurer la compétitivité et profitabilité des Eaux de Marseille, en s'attelant notamment à une baisse des coûts de structure, l'obtention de gains significatifs de productivité grâce à de nouveaux outils de mobilité sur le terrain et une digitalisation accrue dans toutes les activités, ainsi que de nouvelles manières de travailler, plus collaboratives par exemple. Ce projet vise également à conforter la place des Eaux de Marseille et ses sociétés dédiées locales, comme la référence territoriale de gestion des services publics d'eau et d'assainissement.

En conséquence, suite à une réflexion menée de manière collaborative au sein de l'entreprise, une nouvelle organisation a été décidée, répondant à la fois aux exigences futures de nos clients et à une ambition forte pour le service public de demain, avec une mise en œuvre progressive qui s'est déroulée en 2020.

Cette organisation, qui prévoit également un recentrage et un renforcement sur les activités à plus forte valeur ajoutée, doit ainsi nous permettre de pouvoir continuer à apporter des solutions aux enjeux environnementaux.

C'est dans ce contexte, que l'organisation d'APE a significativement évolué, avec notamment une thématique forte de digitalisation (déploiement de solutions de gestion des interventions mobiles), le renforcement des équipes d'encadrement locales, la création d'un centre Patrimoine dédié aux activités de branchements neufs, au traitement des dossiers d'urbanisme, au suivi des études et travaux du territoire portés par la métropole.

1.2. Le Groupe des Eaux de Marseille

Implantée en Provence depuis plus de 70 ans, la Société des Eaux de Marseille dispose de savoir-faire éprouvés et reconnus dans l'exploitation des services d'eau potable et d'assainissement. Elle a ainsi gagné par son professionnalisme la confiance d'une soixantaine de communes qui lui ont délégué la gestion de leurs services dans ces domaines.

Au fil du temps, la Société des Eaux de Marseille s'est diversifiée pour constituer un groupe régional d'entreprises spécialisées autour des métiers de la propreté urbaine, des travaux et des services.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2.1. Les services techniques et supports du Groupe

1.2.1.1. L'assistance technique

Elle est réalisée par des équipes spécialisées en charge…

De l'expertise des Réseaux, process et contrôles réglementaires : recherche de fuites et alignement de conduites, mise en place de dispositifs de sectorisation provisoire ou permanente du réseau, planification et suivi des contrôles réglementaires. Ces équipes interviennent notamment dans le cadre des opérations du GER réalisées par APE ou d'interventions urgentes complexes.

D'un service Atelier mobilisable 24h/24 et 365 jours par an : une équipe de techniciens spécialisés en mécanique et chaudronnerie qui entretiennent, réparent et renouvellent les installations électromécaniques, les pièces mécaniques et remplacent les canalisations des divers sites.

Des méthodes et du renouvellement : définition des règles et procédures à suivre dans le cadre de la base de données patrimoniale et de la GMAO (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur), élaboration des programmes de renouvellement des installations électromécaniques, en collaboration avec les responsables des unités d'exploitation d'APE.

De la gestion des appareils de chloration : entretien et approvisionnement de 200 000 kg de chlore sur 120 sites de production d'eau potable, dont tous les sites d'APE.

De la surveillance de la qualité des eaux : réalisation d'analyses d'autosurveillance de l'eau potable.

De la surveillance des installations 24 heures sur 24 par le Centre de Télégestion : contrôle, diagnostic et suivi de l'ensemble des dysfonctionnements pouvant survenir sur les installations.

En complément du CDT, un service d'astreinte de proximité spécifique à chaque unité d'exploitation - composé d'un chef de sécurité, d'électromécaniciens, de techniciens chimistes et d'opérateurs - permet d'intervenir à tout moment et dans des délais très brefs sur les ouvrages. En cas d'alarme, le CDT prévient le personnel de l'agence qui peut contrôler sur un poste déporté la validité des informations. Dans le cas d'incident nécessitant un renfort de personnel ou une compétence spécifique, le chef de sécurité de l'agence contacte l'ingénieur de

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

permanence. Celui-ci met en oeuvre les moyens nécessaires afin de remédier rapidement à l'incident en s'appuyant sur l'ensemble des capacités du groupe des Eaux de Marseille et ses filiales.

De la Cartographie Numérique et le SIG (Système d'Information Géographique) : administration de l'outil de cartographie numérique déployé au sein des agences d'exploitation, relève de l'ensemble des branchements des abonnés pour les saisir sur le SIG.

De l'assistance aux maîtres d'ouvrage : conseil aux collectivités, maîtrise d'oeuvre pour la construction ou la réhabilitation des ouvrages.

1.2.1.2. La Clientèle

En complément de l'agence d'accueil de Salon-de-Provence et de la permanence de Berre-l'Etang, le Centre Service Clients est joignable par les clients du Groupe des Eaux de Marseille depuis le 0 969 39 40 50, un numéro Cristal (non surtaxé). Ses conseillers de clientèle traitent 1000 appels par jour environ en répondant aux clients en un minimum de temps. Ils transmettent notamment leurs demandes aux services techniques qui dépêchent une équipe sur place en cas d'urgence ou conviennent d'un rendez-vous sur place avec le client dans le cadre d'une opération programmée.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Chapitre 2
Service de l'eau

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Présentation générale du service

1.1. Données du service

Les principales données du service de l'eau assuré par APE sur l'ensemble des 17 communes du périmètre sont énoncées dans le tableau ci-dessous. Les volumes distribués sont calculés sur l'année civile.

Commune	Population légale 2020	Nombre d'abonnés	Stations de filtration	Nombre de Réservoirs	Réservoirs (m3)	Nombre cuves	Réseau (km hors branchements)	Nombre pompages	Nombre forages	Volumes produits (m3)
ALLEINS	2 562	1 081		1	1 000	1	24		1	166 335
AURONS	567	267		1	400	1	7			48 543
BERRE L'ETANG	18 563	3 389	1	1	3 000	1	74			1 647 946
CHARLEVAL	2 736	1 085	1	1	900	2	17			169 888
EYGUIERES	7 176	2 984		1	1 000	1	40		3	561 419
LA BARBEN	878	347		1	500	1	9	1		61 062
LA FARE	8 574	3 229	1	2	2 000	2	46	1		537 530
LAMANON	2 046	851		1	500	1	17		2	140 837
LAN-CON-PRO-VENCE	9 075	3 604	2	3	2 940	3	68	1		715 483
MALLE-MORT	6 132	2 184		2	450	2	46		3	548 928
PELISSANNE	10 603	3 813		3	3 000	5	53	3	2	747 705
ROGNAC	12 330	4 886	1	4	5 174	9	83	2		1 417 187
SAINT-CHA-MAS	8 699	2 959		1	2 500	1	36			742 405
SALON	46 110	11 057	1	4	16 500	8	179	2	1	3 925 819
SENAS	7 052	2 113		1	2 000	2	30		2	302 815
VELAUX	8 842	3 527	2	3	3 500	5	66	1		816 824
VERNEGUES	1 882	752		2	620	2	20	1	1	137 671
TOTAL 2020	153 827	48 128	9	32	45 984	47	817	12	17	12 688 396
TOTAL 2019	146 131	47 632	9	32	43 860	48	814	12	26	12 472 716
TOTAL 2018	145 154	46 961	9	32	43 860	48	809	12	26	12 006 925

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2. Contexte contractuel

1.2.1. Description

Les principales dispositions du contrat d'affermage actuellement en vigueur sont résumées dans le tableau ci-dessous. Pour les définitions générales, se reporter au glossaire figurant à la fin du présent document.

1.2.2. Dispositions générales

Description des dispositions générales du contrat :

Type de contrat	Délégation de service public
Objet	Gestion du service de Production et de Distribution d'Eau Potable
Périmètre de l'affermage	Les 17 communes du Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix-Marseille-Provence, depuis le 1er janvier 2013. Les communes de Velaux et Berre ayant intégré le contrat respectivement le 1er janvier 2014 et 3 février 2015.
Prise d'effet	1er janvier 2013
Durée	12 ans
Date d'échéance	31 décembre 2024
Cocontractant	Collectivité Agglopole Provence jusqu'au 31/12/2015, puis Métropole Aix-Marseille-Provence (CT3),à compter du 1er janvier 2016

1.2.3. Avenants

Description des avenants au contrat :

Avenant N° 1	A permis de définir les modalités précises d'affectation du personnel à la société dédiée
Date	notifié le 07 janvier 2013
Objet	
Avenant N° 2	
Date	notifié le 07 janvier 2013
Objet	A entériné le transfert de la DSP de la SEM à la société APE, créée le 1er janvier 2013 et exclusivement dédiée à la délégation. APE est devenue de ce fait, délégataire du service public de l'eau potable du Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
Avenant N° 3	
Date	notifié à sa réception le 17 septembre 2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Objet	A adapté le contrat pour tenir compte de la modification du rythme de facturation des grands consommateurs, modifier le règlement de service en précisant les dispositions contractuelles relatives à la facturation des abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif et non raccordés au réseau d'eau potable, ainsi que celles relatives à la facturation en cas de fuites sur les canalisations privatives et remplacer le dispositif de distribution de chèques solidarité par un mécanisme d'aides ponctuelles aux impayés d'eau par l'intermédiaire des CCAS des communes de la Collectivité lorsque celles-ci en disposent.
Avenant N° 4	
Date	notifié le 10 décembre 2015
Objet	A permis de pour tenir compte des évolutions suivantes : Abandon du forage de la Baronnerie à Lamanon, Exploitation du forage Saint Sauveur et maintien partiel du Captage de La Barlatière à Alleins, Prise en charge des achats d'eau en gros auprès de SCP pour St Chamas, Exploitation de la nouvelle station de potabilisation des Aubes et abandon de la station de potabilisation actuelle à Salon de Provence
Avenant N°5	
Date	notifié le 19 mai 2017
Objet	A adapté le contrat pour tenir compte de certaines évolutions réglementaires et techniques, au niveau du règlement de service et de la normalisation de certains branchements d'eau potable. L'ex Communauté d'agglomération Agglopole Provence est également remplacée par la Territoire du Pays Salonais de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
Avenant N°6	
Date	notifié le 22 novembre 2019
Objet	A pris en compte : - l'impact des eaux de lavage supplémentaires induit par la création de la station des Aubes en matière d'achat d'eau au regard de la formule de révision des tarifs, - une évolution du BPU de l'annexe 19 en raison de Redevances d'Occupation du Domaine Public (RODP) communales nouvellement appliquées sur certains chantiers de branchements neufs. - un ajustement de l'impact de l'augmentation des achats d'eau à Saint-Chamas et aux Aubes traité lors de l'avenant n°4 (impact limité à 2 ans).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2. Description du patrimoine

2.1. Ressources et Centres de production d'eau potable

Les ressources et capacités de production d'eau potable sur le territoire sont données, en fonction des communes concernées, dans le tableau suivant :

Commune	Ressources et production	Evolution des équipements au cours de l'année
ALLEINS	1 Forage d'une capacité de 45 m3/h	Aucune évolution significative
AURONS	Alimentée depuis le pompage des Goules (Ressource commune avec Pélissanne)	Aucune évolution significative
BERRE L'ETANG	1 Station de filtration de 130 m3/h alimentée gravitairement depuis le canal de Marseille (*)	Aucune évolution significative
CHARLEVAL	1 Station de filtration d'une capacité de 75m3/h alimentée gravitairement depuis le canal de Marseille	Aucune évolution significative
EYGUIERES	3 forages communaux d'une capacité totale de 100m3/h	Aucune évolution significative
LA BARBEN	1 Station de pompage alimentée gravitairement depuis la source d'Adane d'une capacité de 16m3/h 1 accélérateur alimentant la commune de Pelissanne d'une capacité de 72m3/h	Aucune évolution significative
LA FARE-LES-OLIVIERS	Alimentée par le réseau de Coudoux depuis la filtration inter communale de Coudoux La Fare sur le Canal de Marseille 1 station de filtration alimentée par le Canal de Provence d'une capacité de 20m3/h	Aucune évolution significative Aucune évolution significative
LAMANON	2 forages situés quartier de la Guérite d'une capacité de 60m3/h	Aucune évolution significative
LANCON-PROVENCE	1 Station de filtration située au Val de Sibourg d'une capacité de 230m3/h 1 Station de filtration située aux Baîsses d'une capacité de 7 m3/h	Aucune évolution significative Aucune évolution significative

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Commune	Ressources et production	Evolution des équipements au cours de l'année
MALLEMORT	2 Forages communaux et 1 puits équipés de 2 pompes de forage	Aucune évolution significative
PELISSANNE	2 Forages situés quartier des Goules d'une capacité de 110 m3/h 1 Pompage de secours étage haut d'une capacité de 45m3/h	Aucune évolution significative
ROGNAC	1 Station de filtration située chemin des Bassins d'une capacité de 70 m3/h alimentée par le canal de Marseille 1 Station de filtration située aux Barjaquets exploitée par la société du Canal de Provence d'une capacité de 400m3/h	Aucune évolution significative
SAINT-CHAMAS	Alimentée depuis la commune de Miramas	Aucune évolution significative
SALON-DE-PROVENCE	1 station de filtration située aux Aubes d'une capacité de 600m3/h 1 forage situé à Bel Air d'une capacité de 500m3/h	Aucune évolution significative
SENAS	2 forages situés quartier de la Cabre d'une capacité de 80 m3/h	Aucune évolution significative
VERNEGUES	1 Forage situé à Cazan d'une capacité de 40 m3/h	Aucune évolution significative
VELAUX	1 station de filtration alimentée par le Canal de Marseille d'une capacité de 100m3/h située à Coudoux 1 station de Filtration située dans le quartier de Bastide Bertin d'une capacité de 100 m3/h alimentée par le Canal de Provence	Aucune évolution significative Aucune évolution significative

(*) Renfort possible depuis l'usine des Barjaquets (SCP) alimentée par le canal de Marseille.

Cf. détail dans Annexes Eau - Patrimoine de la Métropole Stations et forages (9.1).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2. Ouvrages, réseaux et fonctionnement

Le patrimoine du service de l'eau est également constitué d'ouvrages divers : Réservoirs, stations de pompage, surpresseurs, compteurs de gestion....Le détail des différents ouvrages, les caractéristiques des réseaux et le descriptif du fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable des communes sont donnés en annexes. (cf. Chapitre 3 - Annexes Eau - Description et évolution du Service de l'eau par commune).

2.3. Evolution des infrastructures réseau

2.3.1. Nouveaux ouvrages du réseau mis en service

Les réseaux neufs sont systématiquement intégrés au Système d'Informations Géographiques (SIG) sur la base des plans de récolement (RAE) fournis. Les extensions de réseau et ouvrages neufs sont réalisés par les services de la métropole Aix-Marseille-Provence. Le tableau suivant récapitule les extensions de réseaux et ouvrages neufs réalisés dans l'année.

Commune	Réservoir	Station de pompage	Lieu	Linéaire nouveaux réseaux
ALLEINS	RAS	RAS	Alleins / Vernègues	Secours intercommunal : Pose de 2 150 ml de conduite DN 150 mm.
AURONS	RAS	RAS	Chemin des Ferrages / RD 68	Pose de 390 ml de conduite DN 150 mm
BERRE L'ETANG	RAS	RAS	RAS	RAS
CHARLEVAL	RAS	RAS	RAS	RAS
EYGUIERES	RAS	RAS	RAS	RAS
LA BARBEN	RAS	RAS	RAS	RAS
LA-FARE-LES-OLIVIERS	RAS	RAS	RAS	RAS
LAMANON	RAS	RAS	RAS	RAS
LANCON-PROVENCE	RAS	RAS	Allées des Suilles et des Combes	Extension de 270 ml de conduite DN 100 mm
MALLEMORT	RAS	RAS	Chemin de Salon	Pose de 560 ml de canalisation DN 150 mm
PELISSANNE	RAS	RAS	RD68 / Rond Point Eric Vilette	Extension de 20 ml de réseau DN 150 mm
ROGNAC	RAS	RAS	Montée des Pins	Pose de 300 ml de conduite DN 150 mm (phases 1 et 2)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Commune	Réservoir	Station de pompage	Lieu	Linéaire nouveaux réseaux
			Av Ader / ZA les Plans	Extension de 995 ml de conduite DN 100 mm
SAINT-CHAMAS	RAS	RAS	RAS	RAS
SALON-DE-PROVENCE	RAS	RAS	Chemin de la Sagne	Extension de 140 ml de DN 100 mm
			Chemin de la levade	Extension de la liaison Crau - Aubes (phase 4) par la pose de 2130 ml de conduites DN 400 mm
SENAS	RAS	RAS	RAS	RAS
VELAUX	RAS	RAS	RAS	RAS
VERNEGUES	RAS	RAS	Alleins / Vernègues	Secours intercommunal : Pose de 500 ml de conduite DN 150 mm.
			Route de Charleval	Extension du réseau DN 150 mm sur 640 ml

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3.2. Longueur du réseau (hors branchements)

Les longueurs totales au 31/12/2020 et au 31/12/2019 sont celles intégrées dans le SIG à la date des bilans annuels 2019 et 2020. Les évolutions constatées pendant l'année 2020 sont de deux sortes : Elles tiennent compte d'une part des canalisations posées et déposées en 2020, dans le cadre d'opérations de renouvellement ou d'extensions. D'autre part, il s'agit d'éventuelles corrections des valeurs antérieures, générées par l'amélioration de la connaissance du patrimoine délégué issues des opérations de terrain.

Commune	Linéaire 2019(en km)	Linéaire 2020(en km)	Evolution
ALLEINS	24,08	24,06	-0,01
AURONS	6,71	6,71	0
BERRE L'ETANG	74,45	74,47	0,02
CHARLEVAL	17,41	17,41	0
EYGUIERES	40,26	40,31	0,05
LA BARBEN	9,45	9,45	0
LA FARE-LES-OLIVIERS	46,20	45,93	-0,27
LAMANON	16,96	16,96	0
LANCON-PROVENCE	67,81	68,37	0,56
MALLEMORT	44,81	45,65	0.84
PELISSANNE	53,24	53,23	-0,01
ROGNAC	82,44	83,58	1.14
SAINT-CHAMAS	35,66	35,67	0.01
SALON-DE-PROVENCE	178,95	179,14	0,19
SENAS	30,25	30,28	0,03
VELAUX	65,35	65,73	0,38
VERNEGUES	20,12	20,46	0,34
TOTAL	814,15	817.41	3,26

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

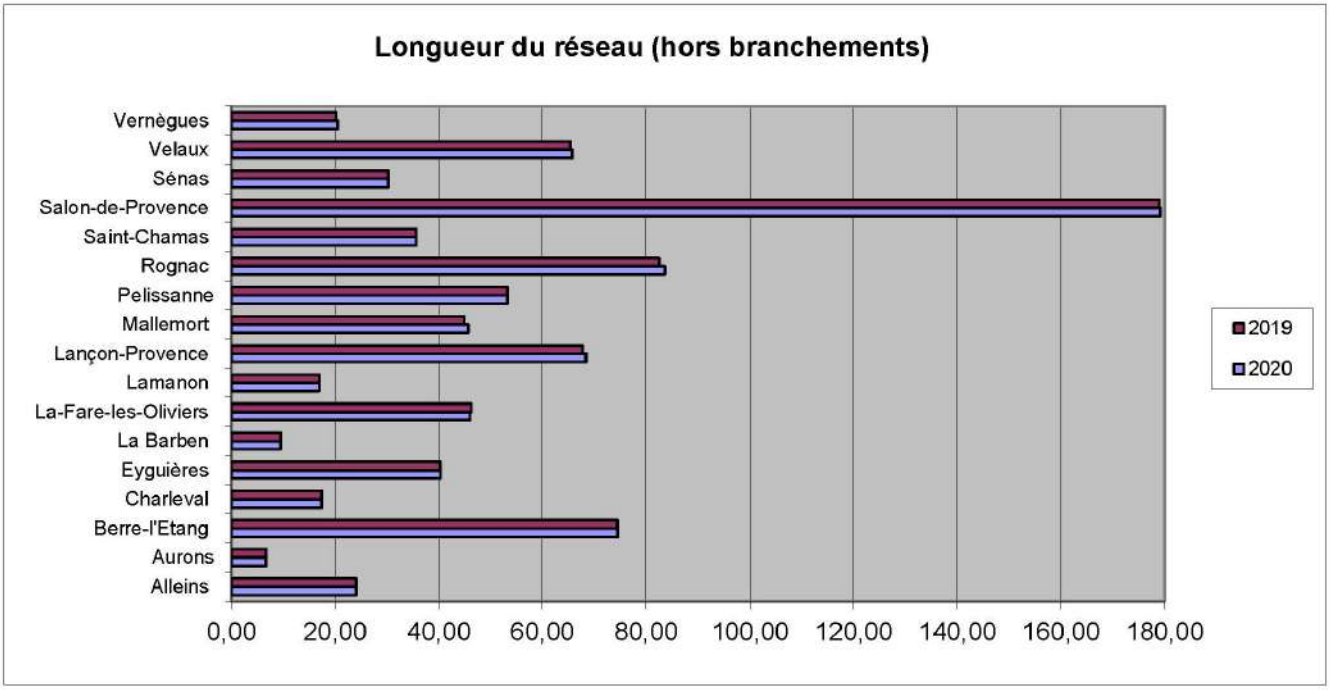

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3.3. Longueurs des branchements

L'évolution des nouveaux branchements est mise à jour en fonction des nouveaux branchements mis en service dans l'année sur la base d'une longueur moyenne de 5 mètres par branchement.

Commune	Linéaire 2019(en km)	Linéaire 2020 (en km)	Evolution
ALLEINS	5,33	5,37	0,040
AURONS	1,80	1,80	0,000
BERRE L'ETANG	22,41	22,45	0,045
CHARLEVAL	5,85	5,86	0,015
EYGUIERES	15,96	16,03	0,070
LA BARBEN	1,54	1,58	0,040
LA FARE-LES-OLIVIERS	13,76	13,82	0,060
LAMANON	3,82	3,83	0,010
LANCON-PROVENCE	16,64	16,72	0,08
MALLEMORT	10,57	10,61	0,040
PELISSANNE	20,08	20,20	0,115
ROGNAC	26,69	26,79	0,100
SAINT-CHAMAS	15,18	15,25	0,070
SALON-DE-PROVENCE	48,27	48,41	0,140
SENAS	11,11	11,15	0,035
VELAUX	16,27	16,33	0,060
VERNEGUES	3,12	3,15	0,025
TOTAL	238,39	239,34	0,945

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.4. Renouvellement

2.4.1. Programme de renouvellement électromécanique effectué dans l'année

Le suivi du renouvellement des appareils électromécanique pris en charge dans le cadre de la délégation du service cette année est détaillé dans le chapitre 5 en annexes générales (5.1 et 5.2). Une synthèse financière dont le montant s'élève à 192 117 euros est présentée dans le chapitre 8.4 (Gros entretien et réparation).

2.4.2. Programme de renouvellement électromécanique prévisionnel pour l'année suivante

Le programme prévisionnel du renouvellement des appareils électromécaniques 2021 pris en charge dans le cadre de la délégation du service est détaillé en annexes générales (5.3). Son montant s'élève à 200 487 euros.

2.4.3. Renouvellement des ouvrages et compteurs sur les réseaux

Les opérations de renouvellement réalisées au cours de l'année sont détaillées en annexes générales (5.4). Celles de renouvellement des branchements en plomb sont présentées en annexes générales (5.5).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3. Evènements marquants de l'exploitation

3.1. Accidents du travail, observations de l'inspection du travail

3.1.1. Remarques de l'inspection du travail

Au cours de l'année, Agglopole Provence Eau n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part de l'Inspection du Travail.

3.1.2. Accidents du travail

Il y a n'y a eu aucun accident du travail au cours de l'année sur le périmètre d'Agglopole Provence Eau.

3.2. Vie du service

Bilan des recherches de fuites

Dès que les conditions sanitaires ont pu le permettre, nos équipes ont accentué leurs efforts sur la recherche de fuites. L'utilisation de nouvelles technologies accompagnée d'écoutes traditionnelles ont permis l'inspection de près de 300 km de réseaux. Durant ces campagnes, 81 fuites ont été trouvées, localisées, puis réparées.

Notamment, le déploiement de 80 pré-localisateurs à poste fixe, du mois de juin au mois de décembre sur la commune de Eyguières, a permis le repérage et la réparation d'une vingtaine de fuites.

L'inspection réalisée sur la commune de Berre, entre le mois de janvier et celui de février, juste avant le premier confinement, a révélé l'existence de 8 fuites. Ces derrières ont toutes été réparées.

Les communes de Aurons, Berre, la Barben, La Fare, Lamanon, Lançon, Mallemort Pelissanne, Rognac, Salon, Senas, Saint Chamas et Velaux ont également fait l'objet de recherches de fuites importantes sur le courant du second semestre. Ces campagnes ont permis, entre autres, la réparation de 15 fuites entre mai et décembre sur la commune de Velaux, de 6 fuites entre octobre et décembre sur la commune de St Chamas, ou encore de 3 fuites en toute fin d'année sur la commune de Mallemort.

Amélioration de la qualité de l'eau

Malgré les contraintes imposées par la période de confinement précitée, une campagne de rinçage nocturne de l'ensemble des 46 km de canalisations de la commune de La Fare les Oliviers a été réalisée durant le mois de mai. A cette occasion, de nombreux équipements tels que les vannes, ventouses, vidanges, ont été contrôlés. L'opération a permis de réduire considérablement le phénomène d'eau colorée.

En parallèle, un plan d'actions complet sur le sujet a été élaboré par les équipes d'APE et présenté à la collectivité. Il porte notamment sur des actions de maintenance des équipements réseaux, les purges évoquées précédemment, une analyse et des propositions d'amélioration de la régulation du système AEP de la commune, une expertise en lien avec le délégataire de la commune de Coudoux de la station intercommunale, une proposition d'amélioration de la chloration...

Nettoyage des réservoirs

La première période de confinement a contraint nos équipes à l'interruption d'une partie de ces interventions. Malgré cela, 41 cuves ont pu être nettoyées et désinfectées. Ce qui représente 71% des cuves du territoire. Ce

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

bilan a été partagé avec l'ARS et les opérations ont été priorisées selon l'état des cuves constaté les années précédentes. Le détail de ces opérations est donné en annexes générales. La non-application de pénalités liés aux exigences à ce sujet est demandée par le délégataire compte tenu de l'impact des confinements sur cette activité.

Impacts contractuels de la crise sanitaire

La crise sanitaire traversée en 2020 a eu des impacts significatifs sur l'activité d'Agglopole Provence Eau. Certaines opérations de maintenance ou de renouvellement ont du être reportées, les délais de réponse aux sollicitation des abonnés ou des services de la métropole ont pu être ponctuellement rallongés. Le délégataire demande la non implication de pénalités sur l'année 2020 pour les exigences contractuelles impactées par la crise sanitaire.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4. Bilan hydraulique

4.1. Chiffres clé de l'exploitation

4.1.1. Données issues de la relève

Les opérations de relève sont réalisés quatre fois par an à partir du dispositif de radio-relève installé sur le périmètre. Les périodes de relève habituelles sont mars, juin, aout et novembre. Ces opérations ont toutes pu être réalisées en 2020 malgré le contexte exceptionnel. En revanche, celui-ci a impacté les opérations de maintenance du dispositif et a de fait un impact sur le nombre de factures émises sur forfait.

Période de relève	décembre à décembre	
Durée moyenne de la relève	364	j

4.1.2. Opérations sur le réseau

Le tableau suivant détaille le nombre et le type de réparation de fuites prises en charge en 2020 par commune, ainsi que les opérations concernant les compteurs.

Commune	Nombre de fuites réparées			Opérations sur compteurs			
	Canalisations	Branchements	Total	Concessions nouvelles	Renouvellements	Déposes (résiliations)	Total
ALLEINS	0	5	5	9	3	0	11
AURONS	0	0	0	0	0	0	0
BERRE-L'ETANG	10	47	57	12	2	0	14
CHARLEVAL	0	1	1	11	3	0	14
EYGUIERES	8	21	29	20	10	4	34
LA BARBEN	0	3	3	8	2	0	10
LA FARE-LES-OLIVIERS	10	43	53	33	3	1	37
LAMANON	0	10	10	6	5	0	11
LANCON-PROVENCE	4	25	29	284	7	3	294
MALLEMORT	16	34	50	21	7	2	30
PELISSANNE	2	20	22	39	9	0	48
ROGNAC	22	38	60	50	8	5	63
SAINT-CHAMAS	6	11	17	94	8	2	104
SALON-DE-PROVENCE	19	27	46	77	46	4	127
SENAS	0	5	5	24	5	0	29

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

VERNEGUES	0	0	0	7	1	0	8
VELAUX	9	29	38	18	9	1	28
TOTAL 2020	**106**	**319**	**425**	**713**	**128**	**22**	**862**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.1.3. Autonomie de réserves, volumes produits, volumes distribués

Le tableau suivant détaille les volumes produits, les volumes mis en distribution, les volumes de pointe et les capacités de stockage pour chacune des communes, établies sur l'année civile. L'autonomie en eau de chaque commune est déterminée en fonction des capacités de réserve et des volumes de pointe constatés dans l'année.

	Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre 2020)					
Commune	Volume prélevé ou adduction par commune (m3)	Pertes en adduction (m3) ou lavage (P1)	Volume mis en distribution (m3)	Hebdo maxi.	Capacité de stockage (m3)	Autonomie (h)
ALLEINS	166 335	0	166 335	4373	1 000	38
AURONS	48 543	0	48 543	1631	400	42
BERRE L'ETANG	1 729 520	81 574	1 647 946	46100	3 000	13
CHARLEVAL	177 233	7 345	169 888	5753	900	27
EYGUIERES	561 419	0	561 419	14315	1 000	11
LA BARBEN	61 062	0	61 062	1752	500	40
LA FARE LES OLIVIERS	542 009	0	537 530	13428	2 000	24
LAMANON	140 837	0	140 837	5127	500	22
LANCON-PROVENCE	799 799	84 316	715 483	20713	2 940	24
MALLEMORT	548 928	0	548 928	14447	450	5
PELISSANNE	747 705	0	747 705	17527	3 000	28
ROGNAC	1 419 285	2098	1 417 187	43073	5 174	23
SAINT-CHAMAS	742 405	0	742 405	18530	2 500	22
SALON-DE-PROVENCE	4 459 509	533 690	3 925 819	93145	16 500	43
SENAS	302 815	0	302 815	8000	2 000	40
VELAUX	935 171	132 113	816 824	22949	3 500	21
VERNEGUES	137 671	0	137 671	4270	620	24
TOTAL	**13 520 246**	**841 136**	**12 688 396**	**335 134**	**45 984**	26 (moyenne)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.2. Volumes ramenés sur la période de relève

Conformément aux méthodes définies par l'ASTEE, le calcul des indicateurs de performance (rendement, indice linéaire de pertes....) nécessite l'analyse des différents termes sur la période de relève, ramené sur 365 jours. Le tableau suivant détaille ces éléments pour chacune des communes du périmètre.

Commune	Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j)	dont Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j) domestiques	dont Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j) non domestiques	Consommateurs sans comptage	Eaux de service du réseau	Volumes distribués
ALLEINS	147 695	147 695	0	4 229	1 390	161 448
AURONS	37 824	37 824	0	258	562	46 615
BERRE L'ETANG	1 397 601	840 684	556 917	25 491	7 720	1 654 637
CHARLEVAL	136 594	136 594	0	2 563	3 238	170 282
EYGUIERES	421 634	421 634	0	11 019	759	573 538
LA BARBEN	54 355	54 355	0	570	766	60 399
LA FARE LES OLIVIERS	443 282	442 602	681	11 943	4 341	530 245
LAMANON	109 220	109 220	0	3 950	1 563	139 009
LANCON DE PROVENCE	649 991	649 969	22	13 761	3 219	812 306
MALLEMORT	322 531	321 767	764	6 524	2 811	543 908
PELISSANNE	511 354	510 899	455	20 553	6 462	756 373
ROGNAC	1 614 746	1 614 746	0	21 562	6 872	2 138 807
SAINT CHAMAS	462 610	462 610	0	14 635	799	747 230
SALON DE PROVENCE	3 093 350	2 924 150	169 200	59 961	9 625	3 867 672
SENAS	279 038	277 537	1 501	4 493	3 141	302 392
VELAUX	617 918	617 854	64	17 698	4 259	810 304
VERNEGUES	115 948	115 948	0	1 079	5 677	137 133
TOTAL	10 415 692	9 686 089	729 604	220 290	63 206	13 452 298
* Le volume produit de lançon inclut le volume vendu en gros à Cornillon-Confoux						
** Le volume produit de Rognac n'inclut naturellement pas les volumes achetés aux Barjaquets et fournis à Berre et Lyondellbasell						

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j)	dont Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j) domestiques	dont Volumes comptabilisés (ramenés à 365 j) non domestiques	Consommateurs sans comptage	Eaux de service du réseau	Volumes distribués
*** La notion des volumes domestiques (VP.063) et non-domestiques (VP.201), définie selon l'arrêté du 2 mai 2007, a été revue en 2020. Les abonnés non domestiques sont ceux qui acquittent la redevance de pollution non domestique directement à l'agence de l'eau. La liste de ces établissements est fournie chaque année par l'agence de l'eau.						

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.3. Volumes produits, échanges d'eau

Ce tableau reprend l'ensemble des volumes importés et exportés (eau brute et traitée) sur chacune des communes du territoire desservi par APE. Les volumes donnés le sont sur l'année civile..

	Volumes d'eau APE						
Communes	Eaux prélevées	Eaux brutes importées	Eaux brutes exportées	Eaux traitées exportés	Eaux traitées importées	Besoin station	Volumes produits
ALLEINS	166 335			0			166 335
AURONS					48 543		48 543
BERRE L'ETANG		1 072 293			657 227	81 574	1 729 520
CHARLEVAL		177 233				7345	177 233
EYGUIERES	559 358				2 061		561 419
LA BARBEN	49 258		265 438		11 804		61 062
LA FARE-LES-OLIVIERS		4 479			537 530		542 009
LAMANON	142 898			2061			140 837
LAN-CON-PRO-VENCE		898 366		98 567		84 316	799 799
MALLE-MORT	548 928						548 928
PELISSANNE	542 613	265 438		60 347			747 705
ROGNAC		589 219		715 100	1 545 166	2098	1 419 285
SAINT-CHA-MAS					742 405		742 405
SALON-DE-PROVENCE	4 459 509					533 690	4 459 509
SENAS	302 815						302 815
VELAUX		935 171				132 113	935 171
VERNEGUES	137 671						137 671
TOTAL	**6 909 385**	**3 942 199**	**265 438**	**876 075**	**3 544 736**	**841 136**	**13 520 246**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.4. Rendement du réseau

Le rendement du réseau correspond au ratio entre :

- les volumes consommés autorisés augmentés des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable,

- le produit des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

L'indice linéaire de perte correspond au ratio entre les volumes de perte, qui est la différence entre les volumes mis en distribution et les volumes consommés autorisés, et le linéaire de réseau de desserte (en m3/j/km).

L'indice linéaire de consommation, est le volume consommé rapporté au linéaire de canalisations (en m3/j/km).

Le tableau suivant présente les indicateurs de performance déclinés par commune sur la thématique des pertes en eau.

Commune	Longueur du réseau de desserte hors brt (en km)	Rendement du réseau de distribution P104.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) P105.3	Indice linéaire de perte en réseau (m3/j/km) P106.3	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)
ALLEINS	24,06	94,96	1,56	0,92	17,46
AURONS	6,71	82,90	3,58	3,24	15,77
BERRE L'ETANG	74,47	86,47	9,43	8,21	52,64
CHARLEVAL	17,41	83,62	5,29	4,38	22,40
EYGUIERES	40,31	75,57	10,30	9,50	29,46
LA BARBEN	9,45	92,21	1,75	1,36	16,14
LA FARE LES OLIVIERS	45,93	86,67	5,17	4,20	27,41
LAMANON	16,96	82,54	4,80	3,91	18,53
LANCON DE PROVENCE	68,37	82,11	6,49	5,81	26,73
MALLEMORT	45,65	61,02	13,25	12,69	19,92
PELISSANNE	53,23	71,18	12,58	11,19	27,71
ROGNAC	83,58	76,83	17,13	16,20	53,86
SAINT CHAMAS	35,67	63,98	21,80	20,62	36,71
SALON DE PROVENCE	179,14	81,78	11,81	10,75	48,37
SENAS	30,28	94,80	2,11	1,42	25,94
VELAUX	65,73	78,97	8,00	7,08	26,67
VERNEGUES	20,45	89,48	2,83	1,93	16,44

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Commune	Longueur du réseau de desserte hors brt (en km)	Rendement du réseau de distribution P104.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/j/km) P105.3	Indice linéaire de perte en réseau (m3/j/km) P106.3	Indice linéaire de consommation (m3/j/km)
	817.41 km				

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.4.1. Evolution du rendement par commune P 104.3

Ce tableau détaille l'évolution du rendement de réseau pour chaque commune du territoire par rapport à l'année précédente.

Commune	rendement 2019	rendement 2020	Evolution 2020/2019
ALLEINS	95,57	94,96	-0,6%
AURONS	97,88	82,90	-15,0%
BERRE L'ETANG	92,99	86,47	-6,5%
CHARLEVAL	82,26	83,62	1,4%
EYGUIERES	77,34	75,57	-1,8%
LA BARBEN	94,44	92,21	-2,2%
LA FARE LES OLIVIERS	78,91	86,67	7,8%
LAMANON	91,37	82,54	-8,8%
LANCON DE PROVENCE	80,29	82,11	1,8%
MALLEMORT	57,04	61,02	4,0%
PELISSANNE	80,83	71,18	-9,7%
ROGNAC	80,55	76,83	-3,7%
SAINT CHAMAS	68,09	63,98	-4,1%
SALON DE PROVENCE	79,27	81,78	2,5%
SENAS	91,81	94,80	3,0%
VELAUX	85,01	78,97	-6,0%
VERNEGUES	92,64	89,48	-3,2%
TOTAL	80,76	79,53	

4.4.2. Rendement global sur le territoire

Le rendement moyen sur le territoire est calculé comme une moyenne pondérée des rendements réseau de chaque commune. L'important travail réalisé cette année de pose de capteurs prélocalisateurs de fuites, l'emploi de nouvelles technologies dans nos recherches ponctuelles, le suivi permanent de nos sectorisations, et les campagnes d'écoutes d'envergure n'ont pas suffit à compenser les effets de l'arrêt des activités lié à la crise sanitaire. Il s'élève toutefois **en 2020 à un taux de 79,53%** après un rendement de **80,76% en 2019**. La non application de pénalité pour cet indicateur est demandée par le délégataire en raison de l'impact de la crise sanitaire.

L'année de crise que nous avons traversée et ses périodes de confinements ont en effet perturbé significativement les programmes de recherche de fuite prévus et les délais de réalisation de certains chantiers de réparations. En effet, les opérations de recherche préventives ont dû être interrompues pendant près de 3 mois, même si nos équipes ont pu être mobilisées pour des dérives locales importantes présentant un caractère d'urgence vis-à-vis des risques de dégâts causés par des fuites. Ces perturbations qui ont duré près de 4 mois ont donc eu un impact sur les performances du réseau.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les chantiers de renouvellement menés par la collectivité ont également été impactés par la période d'inactivité tout comme les opérations de maintenance sur le dispositif de radio-relève des compteurs de facturation engendrant plus de forfaits facturés et une baisse de la fiabilité des volumes consommés.

Nos équipes ont été pleinement et rapidement mobilisées dès que les conditions sanitaires l'ont permis et un important travail a été réalisé sur le second semestre. Citons notamment un projet pilote de déploiement de plus de 80 pré localisateurs à Eyguières où les appareils installés en mode "drive-by", sur la quasi-totalité de la commune et durant tout le second semestre, ont permis une baisse importante des volumes mis en distribution. De même, l'inspection de la totalité des réseaux de la commune de Saint-Chamas réalisée en fin d'année a également permis d'observer une baisse notable des volumes mis en distribution.

Ces efforts seront poursuivis en 2021 afin de retrouver un niveau de rendement conforme aux exigences contractuelles.

Outre la qualité de l'entretien et le suivi de l'évolution des pertes d'eau, le rendement d'un réseau d'eau potable est conditionné par les programmes de renouvellement de canalisations.

Nous invitons la collectivité à continuer son programme de renouvellement de canalisations. Nous avons à ce titre proposé, au sein du présent rapport, un certain nombre de programmes de renouvellement de canalisations en fonction d'analyses croisées entre critères patrimoniaux (âge, matériau, etc..) et critères de fonctionnement (nombre de fuites, pression,..), en utilisant bien entendu les conclusions des schémas directeurs.

Nous rappelons que des études menées au plan national montrent que le taux de renouvellement nécessaire pour garantir la pérennité et et les performances des installations, doit être compris entre 1 et 1,5%.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5. Qualité de l'eau

5.1. Qualité de la ressource en eau du Canal de Marseille

5.1.1. Caractéristiques de la ressource en eau du Canal de Marseille

Les caractéristiques physico-chimiques de ces ressources sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

PARAMETRE.	VALEUR MOYENNE.	UNITE DE MESURE.
CALCIUM	62	mg/L
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0,9	mg/L
CHLORURES	13	mg/L
CONDUCTIVITE A 25°C	439	µS/cm
FLUORURES	0.05	mg/L
HYDROGENOCARBONATES	158	mg/L
MAGNESIUM	11	mg/L
NITRATES en NO3	1.9	mg/L
NITRITES en NO2	0	mg/L
pH	8.1	mg/L
POTASSIUM	1.1	mg/L
SODIUM	10	mg/L
SULFATES	76	mg/L
TITRE ALCALIMETRIQUE	0	°F
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	13	°F
TITRE HYDROMETRIQUE	20	°F
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	5.3	NFU

L'eau de cette ressource est minéralisée, calcaire, bicarbonatée, très peu chargée en nitrates.

La surveillance de la qualité des eaux brutes du Canal de Marseille est assurée par des capteurs automatiques et des analyses de laboratoire effectuées sur des échantillons prélevés en différents points de l'adduction.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Une surveillance permanente de certaines caractéristiques de l'eau de Canal de Marseille est assurée par des capteurs physico-chimiques et biologiques répartis en différents points de l'adduction :

Bassin de Saint Christophe	➔ Station multiparamètres analysant les paramètres suivant : # pH, # Conductivité, # Nitrates, # Carbone organique total, # Turbidité. ➔ Biodétecteur automatique, ➔ Détecteur de radioactivité, ➔ Détecteur d'hydrocarbures.
Prise Lançon	➔ Détecteur d'hydrocarbures.
Bassin du Réaltor	➔ Détecteur d'hydrocarbures, ➔ Biodétecteur automatique. ➔ Station multiparamètre analysant : # pH, # Conductivité, # Nitrates, # Carbone organique total, # Turbidité, # Température
Station des Giraudets	➔ pH, ➔ Turbidité, ➔ Biodétecteur automatique.
Aval prise Giraudets	➔ Détecteur d'hydrocarbures.

Ces capteurs sont reliés au contrôle centralisé de la Société des Eaux de Marseille à Marseille. En cas d'anomalie, le dispositif d'astreinte instauré permet de mobiliser des agents d'exploitation et des agents du laboratoire afin d'opérer des vérifications complémentaires sur le terrain.

En cas de pollution accidentelle, des dispositions sont prévues pour chaque cas de figure en s'appuyant notamment sur des opérations de simulation par traçages chimiques qui ont été effectuées sur la Durance et l'ensemble des ouvrages du Canal de Marseille.

Des prélèvements destinés à des analyses physico-chimiques sont effectués régulièrement par le laboratoire de l'A.R.S. en différents points de l'adduction.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.2. Qualité de la ressource en eau du Canal de Provence

5.2.1. Caractéristiques de la ressource en eau du Canal de Provence

Les caractéristiques physico-chimiques de cette ressource sont regroupées dans le tableau ci-dessous :

L'eau des ressources est minéralisée, calcaire, bicarbonatée, très peu chargée en nitrates.

La surveillance de la qualité des eaux brutes du Canal de Provence est assurée par des capteurs automatiques et des analyses de laboratoire effectuées sur des échantillons prélevés en différents points de l'adduction.

La ressource du Verdon, qui alimente le Canal de Provence est une ressource très protégée naturellement contre les risques de pollution accidentelle d'origine industrielle.

PARAMETRE.	VALEUR MOYENNE.	UNITE DE MESURE.
CALCIUM	62	mg/L
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	1.2	mg/L
CHLORURES	20.8	mg/L
CONDUCTIVITE A 25°C	419	µS/cm
FLUORURES	0.04	mg/L
MAGNESIUM	5.3	mg/L
NITRATES en NO3	0.9	mg/L
NITRITES en NO2	0	mg/L
pH	8	mg/L
POTASSIUM	1.3	mg/L
SODIUM	14.3	mg/L
SULFATES	26	mg/L
TITRE ALCALIMETRIQUE	0	°F
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	16	°F
TITRE HYDROMETRIQUE	17.9	°F
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1.3	NFU

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.3. Prélèvements ARS

Les deux indicateurs P101.1 et P102.1 sont évalués en comptabilisant le nombre de prélèvements réalisés par l'ARS sur l'eau produite et distribuée. Un prélèvement comporte plusieurs paramètres analytiques dont certains sont associés à une limite de qualité au sens de l'annexe 13-I du code de la santé publique. Un prélèvement s'avère non conforme dès lors qu'un de ses paramètres est non conforme à la limite de qualité réglementaire.

	Indicateur de Performance P 101.1			Indicateur de Performance P 102.1		
Communes	Nombre de prélèvements bactériologiques réalisés	Nombre de prélèvements bactériologiques conformes	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques	Nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés	Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes	Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques
ALLEINS	13	13	100,0%	13	13	100,0%
AURONS	37	37	100,0%	37	37	100,0%
BERRE	36	36	100,0%	36	36	100,0%
CHARLEVAL	13	13	100,0%	13	13	100,0%
EYGUIERES	19	19	100,0%	19	19	100,0%
LA BARBEN	9	9	100,0%	9	9	100,0%
LA-FARE	25	25	100,0%	25	25	100,0%
LAMANON	11	11	100,0%	11	11	100,0%
LANCON	28	28	100,0%	28	28	100,0%
MALLEMORT	19	19	100,0%	19	19	100,0%
PELISSANNE	36	36	100,0%	36	36	100,0%
ROGNAC	31	31	100,0%	31	31	100,0%
SAINT-CHAMAS	18	18	100,0%	18	18	100,0%
SALON	105	105	100,0%	105	105	100,0%
SENAS	20	20	100,0%	20	20	100,0%
VELAUX	29	29	100,0%	29	29	100,0%
VERNEGUES	11	11	100,0%	11	11	100,0%
TOTAL	**460**	**460**	**100%**	**460**	**460**	**100%**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6. Service aux abonnés et facturation

6.1. Service public et clientèle

6.1.1. La Passerelle

Soucieux de mieux connaître ses clients afin de satisfaire leurs besoins, le Groupe des Eaux de Marseille multiplie les actions dans leur direction. Le centre services clients baptisé "La Passerelle" fait partie de ces initiatives.

Il est ouvert aux clients du lundi au vendredi de 08H00 à 19H00 sans interruption et le samedi de 09H00 à 12H00.

Au travers du numéro unique 0 969 39 40 50, type Cristal et non surtaxé, ses conseillers de clientèle répondent aux demandes des clients en un minimum de temps et sans qu'ils aient à se déplacer. Reliée directement aux différents services de l'entreprise, "La Passerelle" permet, en situation d'urgence, d'envoyer rapidement une équipe sur les lieux mais aussi de convenir d'un rendez-vous à domicile fixé dans une plage horaire de deux heures.

Le centre service clients permet de faire la majorité des démarches suivantes :

- souscrire ou résilier un abonnement,
- signaler une fuite,
- requérir la visite d'un technicien à domicile,
- payer ses factures par carte bleue par téléphone, par mensualités.

Il permet également de tout savoir sur l'eau et l'assainissement, notamment, se renseigner sur :

- les tarifs,
- la qualité de l'eau,
- un incident sur le réseau.

Le centre service clients est l'un des outils qui permet d'assurer l'égalité des usagers devants les services publics de l'eau et de l'assainissement.

6.1.2. Rapidité

Les conseillers clientèle qui font l'accueil téléphonique des clients sont polyvalents et disposent de dossiers en temps réel pour mieux répondre aux abonnés en traitant les opération directement en ligne. Les courriers clients sont également traités par le Centre Service Clientèle qui applique un délai de réponse très court.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.1.3. Contacts

L'accueil est personnalisé et le Centre Service Clients est en contact permanent avec les agents dont dépendent les techniciens qui interviennent sur place. "La Passerelle" prend immédiatement les rendez-vous avec les abonnés, signale les incidents sur le réseau d'eau ou d'assainissement, et déclenche une intervention si nécessaire.

6.1.4. Continuité du service

En dehors des heures ouvrées, le centre de télégestion prend le relais. Il transmet au chef de sécurité de chaque agence les appels en urgence des abonnés ou les alarmes provenant du système de télésurveillance et organise les interventions.

6.2. Information et services aux usagers

6.2.1. Un site internet

Avec **plus de 40 000 visiteurs** par an, le site eauxdemarseille.fr centralise toutes les informations sur l'eau, les services et l'actualité de l'entreprise. Pour le grand public tout d'abord, la rubrique « L'eau dans ma ville » permet d'accéder directement **aux informations liées à son lieu d'habitation.** On peut y consulter la qualité de l'eau, l'origine de la ressource, les prix de l'eau en fonction des usages et suivre l'évolution des travaux.

Pour les abonnés, il est possible de payer en ligne en renseignant son numéro de facture. Les autres services en ligne sont accessibles depuis un Espace Clients sécurisé.

Les usagers, jeunes notamment, sont de plus en plus friands d'animations interactives, de jeux et de vidéos. Aussi, la rubrique **Espace pédagogique** fourmille d'idées et d'images pour découvrir le cycle de l'eau. Au travers d'une animation interactive, on peut y voir le fonctionnement d'une station de production d'eau potable ou encore le fonctionnement d'un immense bassin de décantation de l'eau de la Durance.

Le jeu **« Rapid'eau »,** qui peut aussi être téléchargé sur les plateformes, permet aux plus jeunes de résoudre une série d'énigmes et de participer à des jeux d'adresse.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.2.2. Des publications pour le grand public

➔ **Les dépliants thématiques**

Ils présentent des services que l'entreprise propose à ses clients : mensualisation des factures, suivi de ses consommations via internet, prévention des risques de gel des compteurs, abonnement spécifique "espaces verts", éco-gestes pour la préservation de la ressource, prestations pour les personnes malvoyantes et malentendantes.

Une communication digitale sur les réseaux sociaux

Au vu du contexte sanitaire, des informations complémentaires ont été diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet en rapport avec l'actualité. Une campagne sur la qualité de l'eau a été menée, près **de 10 000 personnes** ont été sensibilisées sur le sujet.

6.2.3. La prévention des accidents dans le canal de Marseille

Le canal de Marseille, ouvrage d'adduction de l'eau pour 1,2 million de consommateurs en Provence, parcourt villes et villages le long de 177 km. En traversant des zones urbanisées, ce canal peut s'avérer un véritable danger.

En 30 ans, dix personnes s'y sont noyées accidentellement, dont la moitié était des enfants.

En 2020, le format de sensibilisation à ces risques a évolué au vu du contexte sanitaire. Les mairies, écoles, collèges, gestionnaires d'immeubles et associations concernées par cette campagne de prévention ont reçu un e-mail, au début de l'été, accompagné d'une vidéo et d'une affiche à imprimer et diffuser sur leurs propres supports de communication. La campagne a sensibilisé **près de 15 000 personnes** sur les réseaux sociaux et a été relayée plus d'une centaine de fois.

6.2.4. Des services clients en ligne

Sur le site internet, **un Espace Clients, sécurisé par un identifiant et un mot de passe**permet aux abonnés de consulter leur contrat, de suivre leur consommation ou de télécharger leur facture d'eau. Il donne accès aux **démarches en ligne**, comme le paiement de la facture.

Via le site internet, **ces services sont également accessibles aux personnes malvoyantes ou malentendantes** au travers de partenariats avec les associations HandiCaPZero et Accéo. La traduction des factures et des documents d'information aux clients, **en braille, en caractères agrandis ou en audio**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

est aussi proposée. L'information a été relayée sur les réseaux sociaux touchant plus de 5 000 personnes.

6.2.5. Des publications régulières

Le livret d'accueil, distribué à chaque nouvel abonné, regroupe plusieurs documents concernant le tarif, le règlement des abonnements en Eau et Assainissement.

La Charte Service Clients recense en plusieurs points les engagements de l'entreprise en faveur d'un meilleur service aux clients.

L'inf'eau Clients, joint à la facture, est diffusé 2 fois par an pour apporter une information pratique sur le service de l'eau ou de l'assainissement. Cette année une information spéciale « COVID-19 » a complété les envois afin d'apporter plus d'informations sur la situation actuelle.

6.2.6. Des conseils pratiques

Une campagne de **prévention** du gel des compteurs est engagée dès que les températures descendent en dessous de zéro afin de donner des informations pratiques aux habitants.

Cette année, des kits de protection du compteur d'eau ont été distribués gratuitement à chaque agence.

6.2.7. Une information dans les cas d'urgence

Malgré un renforcement permanent de la sécurité des ouvrages, des situations d'urgence peuvent subvenir, comme lors de la rupture de la distribution d'eau potable pour un grand nombre d'habitants. L'entreprise peut alors déployer un système d'alerte par téléphone qui permet de contacter **10 000 foyers en quelques minutes**. L'information est aussi mise en ligne sur le site internet.

Au-delà de ce dispositif d'information, des stocks d'eau en bouteilles sont constitués afin de pallier d'éventuelles longues coupures d'eau.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.2.8. Animation de la vie locale

Enraciné sur le territoire métropolitain et plus largement en Provence, le Groupe des Eaux de Marseille participe aux événements qui ponctuent la vie de la région. Qu'il s'agisse d'écologie, d'événements culturels, sportifs ou relevant du domaine patrimonial, l'entreprise s'engage fortement dans une dimension citoyenne de sa mission

Cependant, la crise sanitaire actuelle a limité très fortement les événements grands publics qui ont été compensés par une présence plus forte sur les réseaux sociaux avec des conseils pour économiser l'eau, des informations sur le parcours de l'eau, la qualité de l'eau et la mobilisation de nos équipes pour assurer un service essentiel.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.3. Dossier instruits - Recouvrement

6.3.1. Urbanisme

Durant l'année 2020, ont été instruits pour l'ensemble des communes du territoire :

- 38 certificats d'urbanisme,

- 61 déclarations préalables,

- 14 permis d'aménager,

- 251 permis de construire,

- 9 attestations de non raccordabilité.

Ces demandes ont été traitées en intégralité malgré le contexte de crise sanitaire, notamment en favorisant le traitement dématérialisé.

6.3.2. Traitement des impayés

L'évolution de la règlementation rend les mesures de coercition de plus en plus difficiles à l'encontre des abonnés qui ne paient pas leurs factures d'eau.

En effet, pour les consommations à usage d'habitation principale, les coupures d'eau sont interdites et la jurisprudence rend également impossible les réductions de débit. Néanmoins, des actions importantes de lutte contre les impayés sont menées et actionnent tous les leviers possibles (recouvrement amiable, précontentieux, contentieux, solidarité).

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. En application de plusieurs ordonnances impactant notre profession dans le cadre de l'état d'urgence, nous avons mis en place les mesures suivantes :

➔ Suspension des pénalités de retard et frais du 12 mars au 13 juillet ;

➔ Mesures spécifiques pour les clients éligibles au mécanisme de report, étalement des factures (micro-entreprises) ;

➔ Adaptation de la relance et des supports.

En 2020, pour l'ensemble du territoire du Pays Salonais de la Métropole AMP :

- 19 889 factures ont fait l'objet d'un rappel (19,5%)

- 2 675 notifications de mises en demeure ont été adressées (2,6%)

- 1 352 dernières mises en demeure ont été adressées (1,3%)

- 1 975 interventions pour non paiement ont été réalisées (1,9%)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	% rappel factures	% notifications	% mises en demeure	% interventions
TERRITOIRE PAYS SALONAIS	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%
SALON DE PRO-VENCE	21,6%	2,8%	1,4%	2,0%
ALLEINS	19,2%	2,1%	1,4%	1,9%
AURONS	12,8%	1,5%	0,9%	1,5%
BERRE	21,3%	3,2%	1,7%	2,4%
CHARLEVAL	18,5%	2,4%	1,3%	1,8%
EYGUIERES	21,4%	2,5%	1,4%	2,0%
LA BARBEN	19,3%	2,3%	0,9%	1,2%
LA FARE LES OLIVIERS	15,8%	1,9%	0,9%	1,4%
LAMANON	17,8%	2,3%	1,2%	1,4%
LANCON	21,1%	4,1%	1,5%	3,2%
MALLEMORT	22,6%	2,6%	1,3%	2,1%
PELISSANNE	15,6%	1,6%	0,8%	1,1%
ROGNAC	17,8%	2,5%	1,2%	1,6%
SAINT CHAMAS	18,5%	2,5%	1,2%	1,7%
SENAS	25,3%	3,8%	2,7%	3,4%
VELAUX	14,5%	1,9%	0,9%	1,3%
VERNEGUES	17,4%	2,6%	1,3%	1,5%

6.4. Relève, tarification et facturation du service de l'eau

6.4.1. Abonnements principaux

Abonnement "tarif ordinaire" :

C'est l'abonnement normal que doit souscrire tout abonné désirant être alimenté en eau. Il donne lieu à la perception d'une redevance au mètre cube proportionnelle à la consommation, sans prime fixe indépendante de la consommation.

Abonnement "grande consommation" :

Les abonnés consommant plus de 3 m^3/jour en moyenne, appréciés sur une base annuelle, peuvent intégrer cette catégorie d'abonnement.

La structure tarifaire correspond à celle de l'abonnement "tarif général" à laquelle est ajouté une tranche au delà de 1095 m^3 de consommation annuelle.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Abonnement "Compteur Vert" :

Réservé pour l'usage exclusif de l'arrosage des espaces verts et jardins. Il donne lieu à la perception d'une redevance binôme comprenant :

- ➔ une prime fixe indépendante de la consommation,
- ➔ une redevance au mètre cube proportionnelle à la consommation éxonérée de la redevance d'assainissement et de la redevance pollution.

Abonnement "Multi-habitat" :

Les immeubles collectifs d'habitation peuvent intégrer cette catégorie d'abonnement. En déclarant le nombre de logements, l'immeuble accède, pour chaque logement déclaré, à la première tranche de consommation.

6.4.2. Relève des compteurs

La relève des compteurs est effectuée 4 fois par an, en février, juin, août et décembre. L'ensemble des compteurs du territoire est équipé de modules communiquants permettant une relève radio.

6.4.3. Facturation

Quatre factures par an sont émises pour les abonnements de"Grande Consommation" contre deux pour les autres types d'abonnements.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.4.4. Chiffres-clé de la facturation

Le tableau ci-dessous reprend le détail par type d'abonnements des volumes consommés sur la période de relève.

Catégorie	Nbre d'abonnés	Volumes consommés (m3)	Volumes vendus (m3)
Abonnés municipaux			
Ordinaires:	841	178 262	172 221
Grands Consommateurs:	60	203 765	200 991
Espaces Verts:	603	371 904	363 633
Multi habitat :	0	0	0
Divers :	1 043	0	0
TOTAL	2 547	753 931	736 845
Autres Abonnés			
Ordinaires:	41 290	5 240 620	4 842 991
Grands Consommateurs:	157	1 339 984	1 315 828
Espaces Verts:	891	215 787	211 781
Multi habitat :	3 067	1 877 157	1 808 808
Incendie :	174	32 483	32 483
Divers :	2	1 806	0
TOTAL	45 581	8 707 837	8 211 891
TOTAL GENERAL	48 128	9 461 768	8 948 736

6.4.5. Informations

Depuis le démarrage de la délégation de service public, les abonnés du service ont accès à des pages internet dédiées au périmètre d'Agglopole Provence depuis le site internet du Groupe des Eaux de Marseille : www.eaux-demarseille.fr. Ils y trouvent des informations sur les tarifs, la qualité de l'eau, les lieux d'accueil au public, la réglementation (droits en cas de fuites en partie privative, information des usagers sur les modalités de la loi Hamon, etc...) notamment.

6.5. Modalités de révision de la tarification de l'eau

6.5.1. Part délégataire et évolution

Les tarifs en valeur de base au 01/01/2012, ont été fixés par la Convention d'Affermage qui prend effet au 24/07/2012 (application effective au 01/01/2013), approuvée par la Délibération du Conseil Communautaire n °150/12 du 2 juillet 2012 rendue exécutoire le 3 juillet 2012, sont révisés annuellement, par application de la formule de révision prévue à l'article 33, modifié par la Délibération du Conseil Communautaire n°264/14 du 17 décembre 2014.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les tarifs sont révisés annuellement par application de la formule de révision prévue à l'article 33 du contrat de délégation de service public.

6.5.2. Part collectivité

Le tarif a été fixé par la Délibération du Conseil Communautaire n° 264/14 du 17 décembre 2014. En 2020, la délibération n°002-8866/20/CM du 19 novembre a modifié les surtaxes métropolitaines des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur le territoire du pays salonais.

6.5.3. Redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau

Les taux ont été fixés par délibération n°2012-17 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse du 14 septembre 2012. L'agence de l'eau instaure sur sa circonscription administrative des redevances pour pollution de l'eau, pour modernisation des réseaux de collecte, pour pollutions diffuses, pour prélèvement sur la ressource en eau, stockage d'eau en période d'étiage, pour obstacle sur les cours d'eau et protection du milieu aquatique. Le présent article définit les taux applicables en 2018.

- **Redevance Prélèvement d'Eau :** 0,0498 € par mètre cube
- **Redevance Pollution :** 0,2800 € par mètre cube

6.6. Facture INSEE

6.6.1. Description

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, telle que publiée au Journal Officiel du 29 Novembre 1995, est celle :

- d'un abonné domestique,
- ayant une résidence principale,
- ayant une consommation annuelle de 120 m^3 d'eau potable,
- avec un compteur de diamètre 15 mm en location,
- avec un branchement de diamètre 20 mm.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.6.2. Exemple de facture

L'élaboration de cette facture nécessitant une hypothèse supplémentaire, à savoir le profil de consommation au cours de l'année, il a été retenu par souci de simplicité une répartition uniforme sur l'année, soit une consommation de 10 m^3 par mois.

Numérotation et dénomination	Quantité	Prix unitaire au 01/01/N+1	Montant au 01/01/N+1	Montant au 01/01/N	Evolution N+1/N (%)
Prix TTC du service pour 120 m3 au 01/01/N+1 (service de l'eau)	-	-	246,95	259,95	-5,00%
VP 177 - Montant HT de la facture 120 m3 au 1/1/n +1 revenant au délégataire :	-		122,30	116,65	4,84%
VP 190 - Montant annuel HT de la part fixe revenant au délégataire sur la facture au 1/1/n+1					
Montant de la part variable revenant au délégataire	-				
Tranche 1	60	0,9706	58,24	55,55	4,84%
Tranche 2	60	1,0677	64,06	61,10	4,85%
VP 178 - Montant HT de la facture 120 m3 au 1/1/n +1 revenant aux collectivités :			72,20	91,40	-21,01%
VP 191 - Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité sur la facture au 1/1/n+1					
Montant de la part variable revenant à la collectivité					
Tranche 1	120	0,6017	72,20	91,40	-21,00%
VP 179 - Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120 m3 au 1/1/n+1 :			52,45	51,90	1,06%
VP 213 - Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture eau	5,5		12,87	13,55	-5,02%
VP 214 - Voies Navigables de France					
VP 215 - Agence de l'Eau (protection de la ressource)	120	0,0498	5,98	5,95	0,44%
VP 216 - Agence de l'Eau (redevance pollution)	120	0,28	33,60	32,40	3,70%
VP 219 - Autres taxes et redevances applicables sur le tarif (HTVA)					

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Agglopole Provence Eau
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE EAUX DE MARSEILLE

CENTRE SERVICE CLIENTS "LA PASSERELLE"

N° Cristal 0 969 39 40 50
APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h
Adresse postale : APE - TSA 50264 - 13862 Vitrolles Cedex 9
Urgences : 04 91 83 16 15 hors heures ouvrables
ESPACE CLIENT sur www.eauxdemarseille.fr

Pour l'assainissement : Agglopole Provence Assainissement
140 impasse de Dion Bouton - 13300 Salon de Provence
Tél : 04 83 06 70 02 /Urgence technique : 04 83 06 70 09

AGGLOPOLE PROVENCE EAU
AGGLOPOLE PROVENCE ASSAINISSEMENT

SPECIMEN

FACTURE SPECIMEN
Rue du Test
13300 AGGLOPOLE PROVENCE

FACTURE INSEE 120 M3 - 2021

EMISE LE : 01/01/2021

MONTANT FACTURE 399,40 EUROS
AVANT LE XX/XX/XXXX

Le détail de votre facture figure au verso.

VOTRE N° DE CONTRAT :
VOTRE N° DE CLIENT :

ADRESSE DU LIEU RACCORDÉ
RUE DU TEST
13300 AGGLOPOLE PROVENCE

MONTANT DE VOTRE FACTURE	399,40	EUROS
CRÉDIT ANTÉRIEUR		EUROS
RESTE DÛ	399,40	EUROS
FACTURATION À PARTIR DU VOLUME RELEVÉ	120	M3
PROCHAINE FACTURE SUR RELEVÉ	XX/XX/XXXX	

M E S S A G E

Cette facture a été calculée sur la base des tarifs au 1er janvier de l'année d'édition du RAD

IBAN : Joignez un RIB
ICS : FR46ZZZ247308
RUM : TIP1001010101600076810170300026678

Montant : 399,40 €
6000768 V

TIPS€PA

Date et Lieu Signature

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Société des Eaux de Marseille à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Société des Eaux de Marseille. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

XXX
XXXXXXX XXXXXXXX
XXXXXXXX XXXXX XXXXXXX

010160007689 [redacted]

(400)010160007689 (8020)[redacted] (3902)010160007681017030[redacted]

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CODE LIVRAISON	CATÉGORIE	ASSAINISSEMENT	UNITÉ DE FACTURATION
	ABT INDIVIDUALISE DOMEST.-E.F	RACCORDE FACTURATION NORMALE	00001

COMPTEUR N°	DIAMÈTRE 015		
DATES DES RELEVÉS	INDEX		VOLUME
PRÉCÉDENTES NOUVELLES	ANCIEN	NOUVEAU	
01/01/2021 01/01/2021	0	120	120

VOLUME À FACTURER	EAU (M^3)	ASSAINISSEMENT (M^3)
CONSOMMÉ ANNUEL	120	
ACOMPTE À DÉDUIRE		
VOLUME À FACTURER	120	120

RÉFÉRENCE [illegible] TOTAL 120 m^3 PRIX AU LITRE CONSOMMÉ : 0,00332 € T.T.C.

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT EN EUROS	MONTANT HT DISTRIBUTEUR EN EUROS	MONTANT HT ORGANISMES EN EUROS	TAUX DE TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU					
CONSOMMATION EN M3 PART DISTRIBUTEUR - TRANCHE 1	60	0,9706	58,24		5,50
CONSOMMATION EN M3 PART DISTRIBUTEUR - TRANCHE 2	60	1,0677	64,06		5,50
CONSOMMATION EN M3 PART COLLECTIVITES	60	0,6017		36,10	5,50
CONSOMMATION EN M3 PART COLLECTIVITES	60	0,6017		36,10	5,50
TOTAL CONSOMMATION			**122,30**	**72,20**	
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU AGENCE DE L'EAU	120	0,0498		5,98	5,50
PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU AGENCE DE L'EAU					5,50
TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU			**122,30**	**78,18**	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
CONSOMMATION EN M3 PART APA - TRANCHE 1	60	0,6941		41,65	10,00
CONSOMMATION EN M3 PART APA - TRANCHE 2	60	0,7634		45,80	10,00
CONSOMMATION EN M3 PART COLLECTIVITES	60	0,2761		16,57	10,00
CONSOMMATION EN M3 PART COLLECTIVITES	60	0,2761		16,57	10,00
TOTAL CONSOMMATION				**120,59**	
TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				**120,59**	
ORGANISMES PUBLICS					
LUTTE CONTRE LA POLLUTION AGENCE DE L'EAU	120	0,2800		33,60	5,50
MODERNISATION DES RESEAUX AGENCE DE L'EAU	120	0,1500		18,00	10,00
TOTAL CONSOMMATION				**51,60**	
TOTAL ORGANISMES PUBLICS				**51,60**	
TOTAL GENERAL PAR BENEFICIAIRE			**122,30**	**250,37**	

MONTANT DE VOTRE FACTURE	TOTAL HT 372,67	TOTAL TVA 26,73	TOTAL TTC 399,40

202011170423826 Payable à réception, sans escompte, avant la date limite. T.V.A. acquittée sur les débits.

TVA à 5,50 %		TVA à 10,00 %	
HT : 234,08	TVA : 12,87	HT : 138,59	TVA : 13,86

APE 377 chemin des Aubes - 13300 SALON DE PROVENCE S.A.S au capital de 10 000 Euros RCS SALON 789 816 642 N° D'IDENTIFICATION T.V.A. FR 92 789 816 642 SIRET 789 816 642 00027 APE 3600 Z

MODALITES DE REGLEMENT

Par prélèvement automatique

- Le prélèvement sera effectif environ 10 jours après expédition de votre facture ou à partir du 14 du mois, si vous avez opté pour la mensualisation.

Par virement

- Bénéficiaire : APE - IBAN FR09 [illegible] - BIC [illegible]

Par carte bancaire

- Paiement sécurisé sur votre Espace Clients de notre site internet www.eauxdemarseille.fr

Au moyen du TIP

- TIP + RIB : dater, signer et envoyer la partie prédécoupée sous pli affranchi, dans l'enveloppe jointe. Pour un premier règlement, joindre un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne.
- TIP + Chèque : joindre un chèque libellé à l'ordre de "Agglopole Provence Eau", et l'adresser avec la partie prédécoupée du TIP, sous pli affranchi, dans l'enveloppe jointe.

En espèces dans un bureau de Poste

- Règlement EFICASH (sans frais) : présenter la formule entière du TIP au guichet d'un bureau de poste qui scannera le code barre.

XXX01234567890123456789123456789

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.7. Produits facturés au cours de l'exercice

6.7.1. Surtaxe communale

Détail du montant de la surtaxe communale :

	Volumes Facturés (m3)	Non Valeurs (m3)	Volumes net (m3)
Volumes vendus	8 192 704	348 388	7 844 316

	Factures (€)	Non Valeurs (€)	Montant net (€)
Compteurs tous usages	6 215 641,49	265 171,95	5 950 469,54
Communaux	0	0	0
Incendie	24 472,31	195,00	24 547,31
TOTAL	6 240 383,80	265 366,95	5 975 016,85

6.7.2. Redevances et taxes facturées pour le compte de tiers

Détail des redevances et taxes facturées pour le compte de tiers :

	Factures (€)	Non Valeurs (€)	Montant net (€)
Redevance pour le Prélèvement d'Eau	386 780,82	21 801,85	364 978,97
Redevance sur la Pollution domestique	2 038 202,23	97 112,49	1 941 089,74
Modernisation des réseaux de collecte	1 070 103,24	63 315,10	1 006 788,14

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.7.3. Produits société APE

Détail des montants des produits société AGGLOPOLE PROVENCE EAU :

	Volumes Facturés (m3)	Non Valeurs (m3)	Volumes net (m3)
Volumes vendus	8 929 313	389 464	8 539 849

	Factures (€)	Non Valeurs (€)	Montant net (€)
Prime fixe indépendante de la consommation	246 209,34	645,39	245 563,95
Compteurs tous usages	8 409 292,34	380 886,37	8 028 405,97
Communaux	816 873,83	46 950,43	769 923,40
Incendie	37 247,79	221,46	37 026,33
Frais de recouvrement	261 150,93	39 136,78	222 014,15
Frais d'accés au service	209 023,34	6 379,19	202 644,15
TOTAL	9 979 797,57	474 219,62	9 505 577,95

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.8. Indicateur de performance : D102.0 Prix de l'eau TTC au m^3 pour 120 m^3

Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120m3.

Valeur (1) : Prix TTC eau pour 120 m3

	2017	2018	2019	2020	2021
Valeur (1)	2.3	2.256	2.166	2.202	2.058
Résultat	2.3	2.26	2.17	2.2	2.06

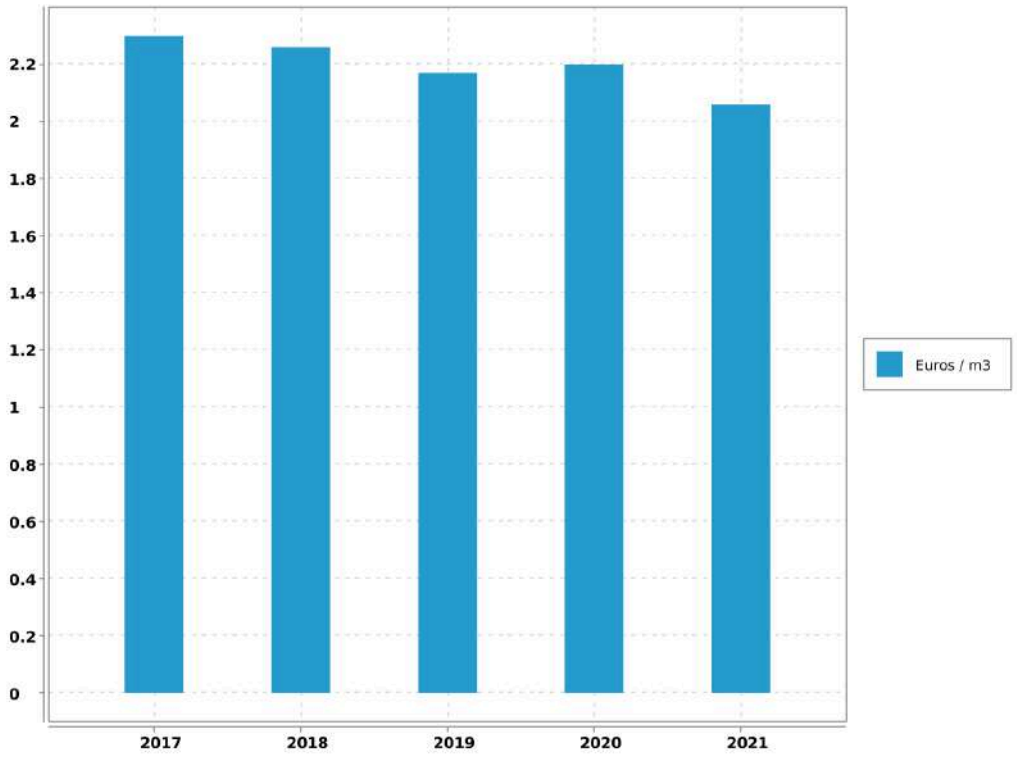

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.9. Indicateur de performance : existence d'une mesure de satisfaction clientèle

0 = Aucune mesure / 1 = Existence d'une mesure statistique d'entreprise / 2 = Existence d'une mesure statistique sur le périmètre de service

Valeur (1) : Existence d'une mesure de satisfaction clientèle

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.10. Indicateur de performance : existence d'une commission consultative des services publics locaux

0 = NON / 1 = OUI / Au dela de l'existence même de la CCSPL pour laquelle le législateur a fixé des seuils (cf ci dessus) la tenue de réunion pourra être précisée

Valeur (1) : Existence d'une commission consultative des services publics locaux

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	1	1	1	1	1
Résultat	1	1	1	1	1

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.11. Indicateur de performance : existence d'une commission départementale solidarité sur l'eau

0 = NON, 1 = OUI au dela de l'existence d'une commission son fonctionnement devra être analysé

Valeur (1) : Existence d'une commission départementale solidarité sur l'eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	1	1	1	1	1
Résultat	1	1	1	1	1

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.12. Indicateur de performance : P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des nouveaux branchements

(Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / Nombre total d'ouvertures) x 100 Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté. Le calcul s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants fonctionnels (qui ne nécessitent pas une remise en état préalable comme une désinfection).

Valeur (1) : Nombre d'ouvertures de branchements eau réalisés dans les délais

Valeur (2) : Nombre total d'ouvertures de branchements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	4 605	4 703	4 680	4 715	3 125
Valeur (2)	4 605	4 703	4 680	4 715	3 125
Résultat	100	100	100	100	100

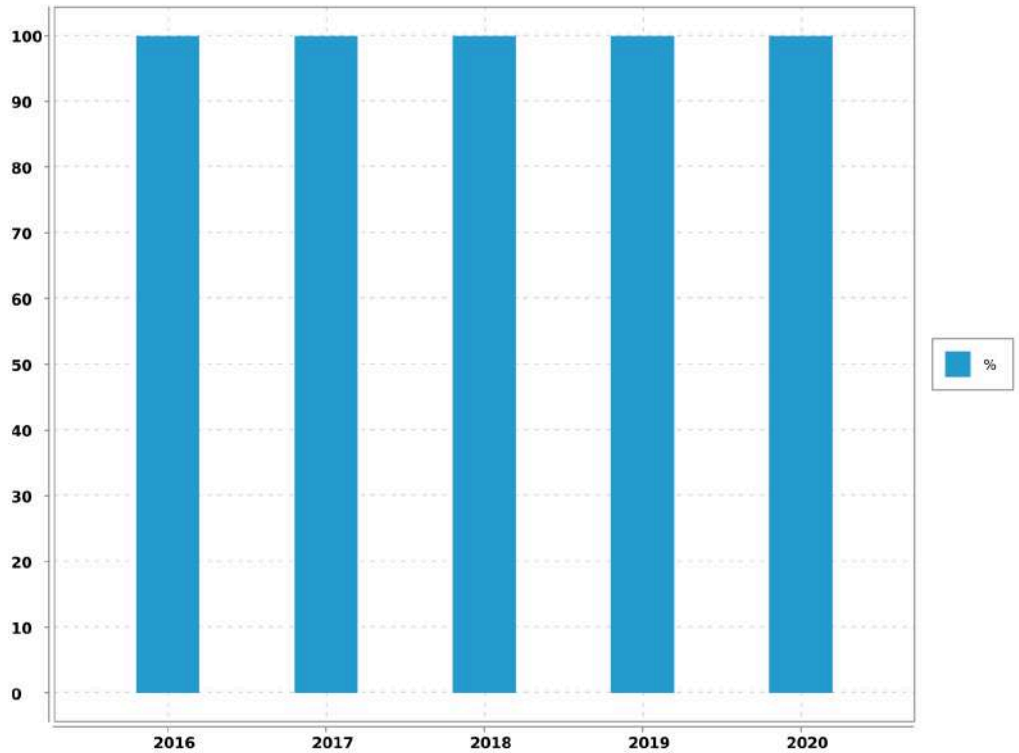

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.13. Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8

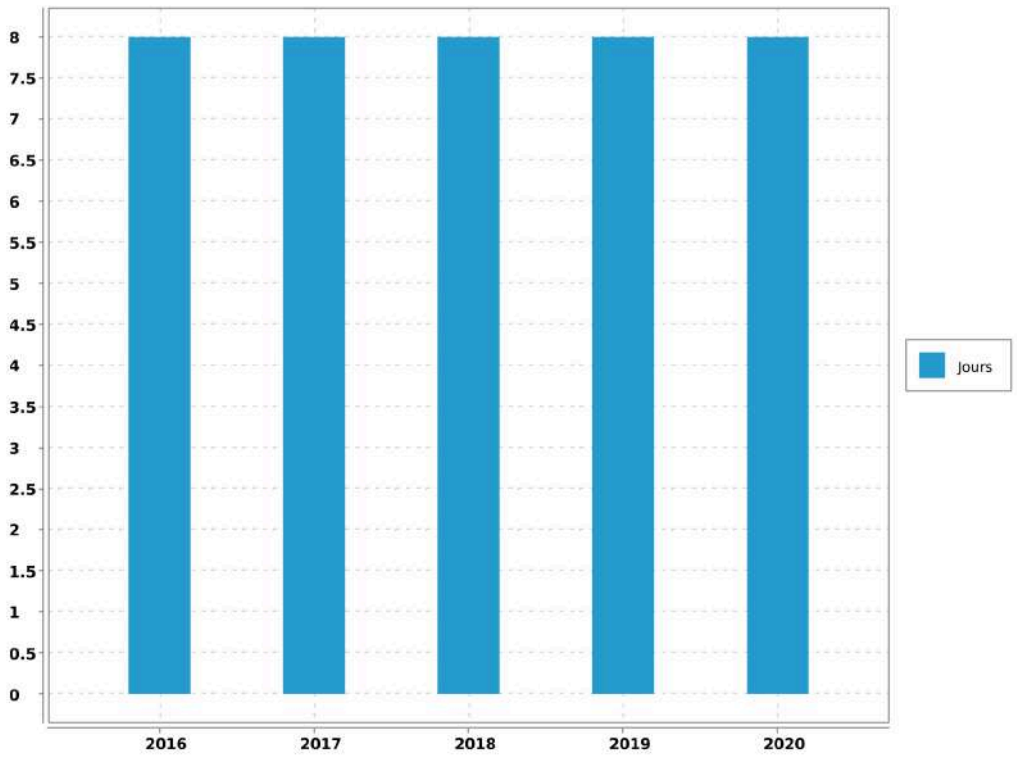

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.14. Indicateur de performance : P155.1 Taux de réclamations

(Nombre de réclamations laissant une trace écrite / Nombre d'abonnés) x 1 000

VP 003 + VP 152 : Nombre de réclamations liées au service eau laissant une trace écrite

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 003 + VP 152	120	43	25	41	15
VP 056	46 102	46 522	46 961	47 632	48 128
Résultat	2.6	0.92	0.53	0.86	0.31

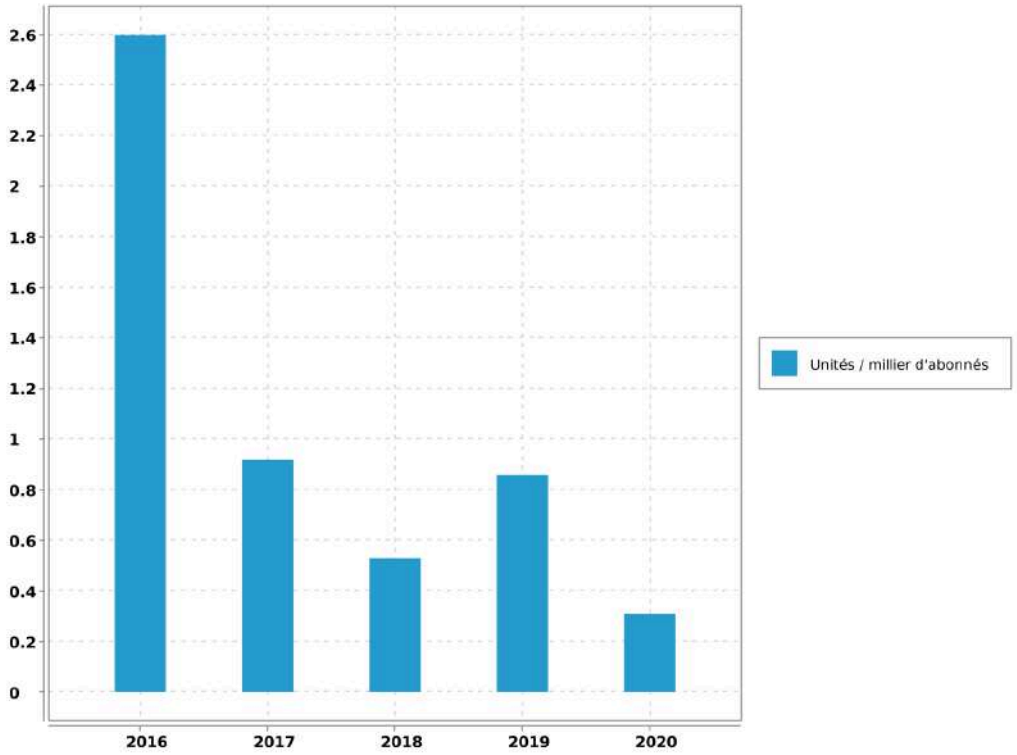

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.15. Indicateur de performance : P154.0 Taux d'impayés

[1-(Montant des Impayés TTC au 31.12.n/ CA TTC comptable (n-1))] - Les produits seront ceux relevant exclusivement de la délégation - L'indicateur fourni en (n+1) au titre de l'exercice (n) concernant le CA (n+1)

VP 268 : Montant d'impayés eau au titre de l'année N-1 au 31/12/N

VP 185 : CA TTC facturé eau au titre de l'année N-1 au 31/12/N

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 268	710 846	750 783	920 505	1 044 578	637 708.48
VP 185	24 969 298	27 319 805	28 150 187	27 355 413	17 508 197.44
Résultat	2.85	2.75	3.27	3.82	3.64

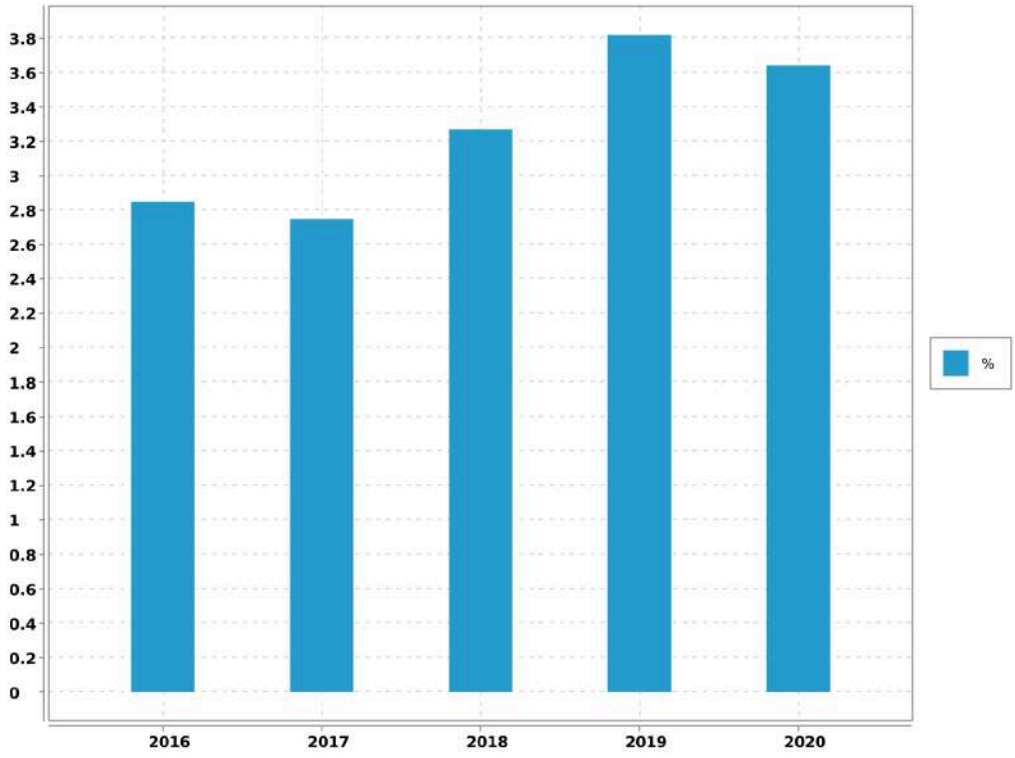

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.16. Indicateur de performance : P109.0 Montant des abandons de créances ou de versements à un fonds de solidarité

APE contribue au Fonds de Solidarité Logement, dans le cadre de la convention relative à la participation des délégataires d'eau au fonds de solidarité pour le logement.

En complément, fin 2014 ont été élaborées des conventions tripartites Agglopole Provence - APE - CCAS, pour chacune des 17 communes du territoire, qui prévoit des versements au CCAS des communes, qui pourront décider d'aider des abonnés du service au paiement de leur facture d'eau. Ces conventions sont entrées en vigueur en 2015. Cette année, les montants suivants ont été versés à ce titre par APE aux CCAS :

6.16.1. Répartition par Commune

Nom de la commune	Montant versé par APE
SALON-DE-PROVENCE	645,13
ALLEINS	0
AURONS	0
BERRE-L'ETANG	2 859,50
CHARLEVAL	0
EYGUIERES	742,91
LA BARBEN	0
LA FARE-LES-OLIVIERS	927,67
LAMANON	0
LANCON-DE-PROVENCE	0
MALLEMORT	335,52
PELISSANNE	632,00
ROGNAC	189,47
SAINT-CHAMAS	276,93
SENAS	0
VELAUX	0
VERNEGUES	0
VERSEMENTS 2020 APE	6 609,13

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.16.2. Calcul de l'indicateur

(Montants en euros des abandons de créances + Montants en euros des versements à un fond de solidarité) / Volume facturé

VP 119 : Montant eau des abandons de créances

VP 119 : Montant eau des versements à un fond de solidarité

VP 063 + VP 201 : Volumes facturés eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 119	4 783.15	4 684.61	3 152.3	2 368.85	3 102.27
VP 119	4 489	13 392.53	11 846.09	14 427.44	6 609.13
VP 063 + VP 201	8 693 925	8 885 291	8 738 910	9 513 269	8 929 313
Résultat	0.00107	0.00203	0.00172	0.00177	0.00108

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7. Améliorations du service

7.1. Etudes réalisées par le délégataire pour le compte de la collectivité

COMMUNE	LOCALISATION	DESIGNATION	DATE DE REPONSE
BERRE L'ETANG	Ch. de la Gineste / Louis Blériot	Diagnostic réseau et extension	29/12/2020
BERRE L'ETANG	Saint Estève parcelles CH 179 - 180 - 453	Raccordabilité	16/06/2020
BERRE L'ETANG	Hameau Suzanne	Extension de réseau	15/06/2020
CHARLEVAL	Place Leblanc	Diagnostic réseau et branchement	11/06/2020
EYGUIERES	Poids de la Farine Jardin Fin	Diagnostic réseau et branchement	08/09/2020
EYGUIERES	Jean Moulin / Ch. Magnanons / Rt des Roudiers / Av R Cassin	Diagnostic réseau et branchement	30/01/2020
LA BARBEN	Secteur Château	Capacité réseau	04/06/2020
LAMANON	RD72e	Diagnostic réseau et branchement	22/05/2020
LANCON-PROVENCE	Avenue Henry Cat	Diagnostic réseau et branchement	07/01/2020
PELISSANNE	Droit RD 572	Alimentation AV 434,431,403,232 et 218	21/09/2020
PELISSANNE	Bd de la Draisine	Diagnostic réseau et branchement	19/05/2020
ROGNAC	Cézanne 1	Renouvellement réseau eau potable	29/12/2020
ROGNAC	Bd des Cigales	Diagnostic réseau et branchement	06/05/2020
SAINT-CHAMAS	Ch. de Cante perdrix	Renouvellement et extension réseau	28/09/2020
SALON	Place et impasse révolution	Diagnostic réseau et branchement	14/10/2020
SALON	Quartier Talagard Phase 3	Diagnostic réseau et branchement	07/10/2020
SALON	Bretelle A7 Sud	Devis branchement	25/08/2020
SALON	Chemin de la Sagne	Extension réseau AEP	12/03/2020
SENAS	Chemin du Pigeonnier / Impasse des cyprès	Alimentation plusieurs parcelles CN 618, CN 619, CN 620, CN 621,	08/12/2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

COMMUNE	LOCALISATION	DESIGNATION	DATE DE REPONSE
		CN 503, AB 1132, AB 1126, AB 779 et AB 780	
SENAS	Pigeonnier Sud	Raccordement parcelles 0481, 0126, 0127 et 0128	05/06/2020
SENAS	RD 72	Diagnostic réseau et branchement	03/06/2020
VERNEGUES	RD7n Cazan	Requalification ouvrage d'art	29/12/2020

7.2. Travaux à réaliser à la charge de la collectivité - Pays Salonais

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu la liste de propositions de travaux suivante.

7.2.1. Réseaux

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MONTANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue Emile Gaston	Renouvellement de 125 ml de DN 80 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue de La Liberté	Renouvellement de 55 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue de La Démocratie	Renouvellement de 60 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue de La République	Renouvellement de 50 ml de DN 60 mm de 105 ml de DN 80 mm et de 15 ml de DN 125 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Cours Victor Hugo	Renouvellement de 255 ml de DN 80 mm et de 75 ml de SDN 125 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Lotissement La Rocassière	Renouvellement de 40 ml de DN 60 mm de 160 ml de DN 80 mm et de 165 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Avenue Sadi Carnot	Renouvellement de 130 ml de DN 80 mm et de 120 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Chemin de Saint Symphorien	Renouvellement de70 ml de DN 50 mm et de 85 ml de DN 80 mm		2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue de La Fraternité	Renouvellement de 80 ml de DN 60 mm et de 45 ml de DN 125 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Lotisse-ment La Cerisaie	Renouvellement de 35 ml de DN 60 mm et de 225 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Chemin de Collongue	Renouvellement de 275 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue de L'Horloge	Renouvellement de 45 ml de DN 125 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Rue du 11 Novembre 1918	Renouvellement de 10 ml de DN 125 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Jardinets et Pierrefeu	Renouvellement de 35 ml de DN 125 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	ALLEINS : Avenue Georges Clémen-ceau	Renouvellement de 195 ml de DN 125 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Pascalis	Renouvellement de 85ml de PVC 63 par du PEHD 75mm et branchements	21 250	1
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Avenue Georges Peri	Coordination voirie : Reprise des amorces et de quelques branchements	54 000	1
NOUVEL OUVRAGE	EYGUIERES : Im-passe du Viol de la Corse	Normalisation de la desserte en eau impasse du Viol de la Corse par la pose de 90 ml de PEHD 63 mm	21 500	1
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Le Clos Roudier	Renouvellement de 60 ml de Dn 63 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Poids de La Farine	Renouvellement de 55 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue de La Treille	Renouvellement de 115 ml de Dn 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue du Fossé Meyrol	Renouvellement de 255 ml de DN 80 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Georges Pompidou	Renouvellement de 50 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Jardin Fin	Renouvellement de 60 ml de Dn 60 mm		2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Le Pré Fleuri II	Renouvellement de 95 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue de La Corse	Renouvellement de 70 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Place Croix du Prèche	Renouvellement de 40 ml de DN 60 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Le Mont Menu	Renouvellement de 110 ml de DN 60 mm et de 75 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Albert Pouzoulet	Renouvellement de 50 ml de DN 60 mm et de 225 ml de Dn 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Impasse Darrell K.S	Renouvellement de 65 ml de DN 60 mm et de 55 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Les Jardins de Meyrol	Renouvellement de 40 ml de DN 80 mm et de 225 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Chemin des Magnanons	Renouvellement de 25 ml de DN 80 mm et de 115 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Les Hortensias	Renouvellement de 110 ml de Dn 60 mm et de 70 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue Carrossière	Renouvellement de 5 ml de DN 60 mm et de 95 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Les Trecastreux Nord	Renouvellement de 60 ml de DN 60 mm et de 550 ml de DN 125 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Lotissement Saint Marc	Renouvellement de 65 ml de DN 60 mm et de 150 ml de DN 100 mm		2
RENOUV COLLECTIVITE	EYGUIERES : Rue du Couvent / Fb Reyre / Chemin des hirondelles	Renouvellement de 385 ml de DN 200 mm et de 190 ml de DN 150 mm		2
NOUVEL OUVRAGE	MALLEMORT : Lotissement Les Restanques	Réduction des arrêts d'eau par la pose de vanne de sectionnement	20 000	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
NOUVEL OUVRAGE	MALLEMORT : Avenue F pauriol, de la Fontaine, J Moulin, Rue Paul Cézanne, F Mistral	RMAL12 Dilatation de 1345ml de Canalisation	57 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Paul Cézanne	Renouvellement de 40ml de Fonte Grise, 165ml de PVC 110mm et 40ml de Polyéthylène et branchements	148 500	1
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Avenue Juliot Curie / Route d'Alleins	Renouvellement de 230 ml de canalisation DN 150 mm (amorce Opérations SDAEP R.MAL.02 / R.MAL.04) et 310 ml de PEHD 32/50	232 700	1
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Avenue Jean Moulin	Renouvellement de 145ml de Canalisation en PVC 110mm et branchements	65 250	1
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Chemin de Salon	Renouvellement de 305ml de Fonte Grise 60mm et branchements	137 750	1
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Mireille	Renouvellement de 60ml de Fonte Grise et branchements	27 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Avenue de la Fontaine	Renouvellement de 155ml de Fonte Grise 150mm et branchements	69 750	2
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Cours Victor Hugo	Renouvellement de 95ml de Fonte Grise 60mm et branchements	42 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue de la Campagne	Renouvellement de 120ml de Fonte Grise 80mm et branchements	54 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Chemin de la Fontenelle	Renouvellement de 200ml (Phase 2) de Polyéthylène 40 mm et branchements	90 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Cheminement du Puits	Renouvellement de 220 ml de DN 63 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Chemin Le Long de Craponne	Renouvellement de 20 ml de DN 50 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Cours Marius Tache	Renouvellement de 70 ml de DN 63 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : CH-DEPT 23C	Renouvellement de 150 ml de DN 63 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Pablo Picasso	Renouvellement de 110 ml de Dn 60 et de 175 ml de DN 63 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Lamanon	Renouvellement de 135 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Clastres	Renouvellement de 25 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : lo-tissement Les La-vandes	Renouvellement de 200 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Clos Hubert	Renouvellement de 75 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Alphone Daudet	Renouvellement de 80 ml de DN 80 mm et de 260 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Lo-tissement La Migno-nière	Renouvellement de 35 ml de DN 60 mm et de 270 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Ha-meau de Craponne	Renouvellement de 35 ml de DN 32 mm et de320 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Ave-nue des Frères Ro-queplan	Renouvellement de 80 ml de DN 60 mm de 180 ml de Dn 100 mm et de 325 ml de DN 125 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Ave-nue des Alpines	Renouvellement de 310 ml de DN 40 mm de 315 ml de DN 50 mm et de 95 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Frédéric Mistral	Renouvellement de 35 ml de DN 80 mm de 525 ml de DN 100 mm et de 285 ml de DN 200 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Roumanille	Renouvellement de 165 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Louis Rayon	Renouvellement de 115 ml de DN 150 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Grande	Renouvellement de 55 ml de DN 100 mm et de 220 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Anselme Burles	Renouvellement de 75 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Boulevard Edgar Mouton	Renouvellement de 145 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Antoine Reboul	Renouvellement de 100 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue du Roure	Renouvellement de 485 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Bellevue	Renouvellement de 170 ml de DN 125 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Place du 14 Juillet	Renouvellement de 35 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Chemin de Lambesc Pont Royal	Renouvellement de 580 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Boulevard de la République	Renouvellement de 100 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue du Château d'Eau	Renouvellement de 170 ml de Dn 125 mm et de 50 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue René Armenico	Renouvellement de 215 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Les Petits Moulins	Renouvellement de 110 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Saint Michel	Renouvellement de 95 ml de Dn 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue des Frères Arrue	Renouvellement de 110 ml de Dn 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue du 11 Novembre	Renouvellement de 90 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	MALLEMORT : Rue Albert Camus	Renouvellement de 235 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allées de Craponne - Droite - 1er phase	Renouvellement de 550ml (env.) de Fonte 100mm et Bran-chements (Côté Droit)	220 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Avenue du 18 juin 1940	Renouvellement de 80 ml de conduite HS DN 200 mm et ins-tallation d'un stabilisateur de pression aval en bypass	75 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allées de Craponne - Gauche - 3eme phase	Renouvellement de 340ml de Fonte 100mm et Branchements (Côté Gauche)	136 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Denfert Rochereau (entre R Belfort et C des Ca-bans)	Renouvellement de 420ml de Fonte 150mm et branchements	146 500	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de la République	Renouvellement de 300ml de Fonte 150mm et branchements	195 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Pierre Brossolette	Renouvellement de 65ml de Fonte Grise 100mm et 55ml de Fonte Grise 60mm et branche-ments	42 000	1
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Bd Frédéric Mistral	Renouvellement de 200 ml de conduite FTG 80 mm en DN 150 mm / Continuité du service	88 000	2
NOUVEL OUVRAGE	SALON DE PRO-VENCE : Avenue Ven-touresco	Optimisation (pose 1 stabili-sateur de pression aval / 2 en dépose) des pressions quar-tier Massuguettes (SDAEP Op R.SAL.02)	65 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Rey-naud D'Ursule	Renouvellement de 125 ml de Fonte Grise 100 mm en DN 150 mm et branchements	74 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Rhône	Renouvellement de 215ml de Fonte Grise 100mm et branche-ments	85 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de la Camargue	Renouvellement de 215ml de Fonte Grise 100mm et branche-ments	83 500	2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse Croix du Sud	Renouvellement de 30 ml de DN 32 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse Lou Levant	Renouvellement de 35 ml de DN 32 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Place des Pléiades	Renouvellement de 5 ml de DN 51 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de Var-sovie	Renouvellement de 10 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Bel Air	Renouvellement de 125 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Pythas	Renouvellement de 45 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Résidence Le Clos Roumanille	Renouvellement de 165 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Square Jean Moulin	Renouvellement de 75 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse des Escravons	Renouvellement de 80 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse An-tares	Renouvellement de 75 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse Dou Pantai	Renouvellement de 75 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée de La Bugadiero	Renouvellement de 35 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Place de La Saladelle	Renouvellement de 55 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Honoré Daumier	Renouvellement de 60 ml de DN 60 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Doc-teur Schweitzer	Renouvellement de 110 ml de DN 80 mm et de 15 ml de DN 200 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Antoine Maurel	Renouvellement de 95 ml de DN 80 mm et de 95 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Tarasque	Renouvellement de 230 ml de DN 80 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Montée An-dré Viallat	Renouvellement de 10 ml de DN 60 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée de L'Auvergne	Renouvellement de 60 ml de DN 60 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Grand Four	Renouvellement de 65 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Jean Baptiste Gavaudan	Renouvellement de 85 ml de DN 60 mm et de 70 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Daniel Kinet	Renouvellement de 120 ml de DN 80 mm et de 15 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée du Ta-misadou	Renouvellement de 280 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de Sévi-gné	Renouvellement de 15 ml de DN 50 et de 180 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Chèvre d'Or	Renouvellement de 5 ml de DN 60 mm de 5 ml de DN 80 mm et de 140 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de L'Emperi	Renouvellement de 40 ml de DN 60 mm et de 90 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée des Coquelicots	Renouvellement de 45 ml de DN 80 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Amayen	Renouvellement de 5 ml de DN 63 mm et de 85 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Saint François	Renouvellement de 115 ml de DN 80 mm et de 50 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Roma-nain	Renouvellement de 10 ml de DN 80 mm et de 105 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Théo-dore Aubanel	Renouvellement de 105 ml de DN 80 mm et de 95 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Place du Gé-néral de Gaulle	Renouvellement de 115 ml de DN 80 mm et de 5 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Père Gaucher	Renouvellement de 160 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Coutel-lerie	Renouvellement de 70 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Saint Lazare	Renouvellement de 20 ml de DN 80 et de 140 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Frédéric Bazille	Renouvellement de 30 ml de DN 51 mm et de 55 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Résidence Vert Bocage II	Renouvellement de 220 ml de DN 80 mm et de 275 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Avenue de Provence	Renouvellement de 35 ml de DN 80 mm de 105 ml de DN 100 mm et de 130 ml de DN 200 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de Guyenne	Renouvellement de 5 ml et de DN 60 mm de 60 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée de La Cisampo	Renouvellement de 50 ml de DN 60 mm et de 190 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de Sainte Croix	Renouvellement de 5 ml de DN 60 mm et de 170 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée de La Salicorne	Renouvellement de 5 ml de DN 60 mm et de 220 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Janicot	Renouvellement de 50 ml de DN 80 mm et de 215 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Chemin de LA Tour de Nesle	Renouvellement de 30 ml de DN 80 mm de 105 ml de DN 350 mm et de 190 ml de DN 600 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Petite Bastide	Renouvellement de 65 ml de DN 60 mm de 15 ml de DN 75 mm et de 100 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Concert	Renouvellement de 75 ml de DN 80 mm et de 10 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Chemin de Mireio	Renouvellement de 85 ml de DN 80 mm et de 10 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Place Crou-sillat	Renouvellement de 35 ml de DN 80 mm et de 30 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du pa-villon	Renouvellement de 10 ml de DN 60 mm de 185 ml de DN 100 mm et de 5 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue des Al-bizias	Renouvellement de 10 ml de DN 60 mm et de 450 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Allée de La Mandragore	Renouvellement de 5 ml de DN 80 mm et de 230 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Place de La Ferrage	Renouvellement de 5 ml de DN 80 mm de 80 ml de DN 100 mm et de 60 ml de DN 150		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Boulevard Danton	Renouvellement de 40 ml de DN 60 mm de 10 ml de DN 80 mm de 465 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
		de 180 ml de DN 125 mm et de 55 ml de DN 150 mm		
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Monta-gnard	Renouvellement de 85 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Traverse du Serpolet	Renouvellement de 120 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Clos Saint Vincent	Renouvellement de 50 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Impasse des Mimosas	Renouvellement de 100 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de Co-penhague	Renouvellement de 55 ml de DN 60 mm et de 10 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Rouma-nille	Renouvellement de 70 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Résidence Les Massuguettes	Renouvellement de 10 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Pilon Blanc	Renouvellement de 370 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Frères Lamanon	Renouvellement de 405 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Mignet	Renouvellement de 155 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de L'Es-tamaire	Renouvellement de 255 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Résidence Clos Gavaudan	Renouvellement de 85 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de L'Eang de Berre	Renouvellement de 140 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de L'UNESCO	Renouvellement de 135 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Prise de Gontard	Renouvellement de 75 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Bresco	Renouvellement de 80 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Bourgogne	Renouvellement de 55 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue de La Calandro	Renouvellement de 165 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Viala La-coste	Renouvellement de 85 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Campo-santo	Renouvellement de 125 ml de DN 100 mm et de 26 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue Montée du Puech	Renouvellement de 25 ml de DN 100 mm et de 175 ml de DN 150 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue du Ter-roir de Janson	Renouvellement de 140 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Rue A de Saint Exupéry	Renouvellement de 95 ml de DN 100 mm		3
EXTENSION COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Chemin de la Durance	Pour mémoire - Phase 1 : Sé-curisation alimentation des quartiers Sud de l'étage Pasto-rale par la pose de 650 ml de conduite DN 200 mm (SDAEP Op R.SAL.11)	295 000	3
RENOUV COLLECTIVITE	SALON DE PRO-VENCE : Chemin des Magatis	Pour mémoire - Phase 2 : Sécu-risation alimentation des quar-tiers Sud de l'étage Pastorale par la dilatation de 120 ml de conduite DN 150 mm en DN	65 000	3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
		200 mm et reprise des branche-ments (SDAEP Op R.SAL.11)		
RENOUVEL COLLECTIVITE	SENAS : Rue du Ci-metière	Suppression d'un branchement long en Plomb (5 abonnés) de 90 ml par l'installation de 50 ml de PEHD 63 mm	13 500	1
RENOUVEL COLLECTIVITE	SENAS : Avenue An-dré Aune	Renouvellement de 80 ml de conduite acier DN 100 mm	19 000	1
NOUVEL OUVRAGE	SENAS : FORAGE DE LA CABRE	Op R.SEN.05 Mise en place complémentaire de point de Sectorisation	86 000	2
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Pont de L'Auture	Renouvellement de 45 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Lotissement Le Peyrol	Renouvellement de 65 ml de DN 60 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Résidence du Parc	Renouvellement de 225 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Lotissement du Pont de L'Auture 2	Renouvellement de 25 ml de DN 80 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Lotissement Le Clos du Verger	Renouvellement de 220 ml de DN 60 mm et de 160 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Impasse de La Fourche	Renouvellement de 115 ml de DN 80 mm et de 75 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Le Parc	Renouvellement de 30 ml de DN 60 mm et de 65 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : La Grande Bastide	Renouvellement de 160 ml de DN 60 mm er de 200 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Lotissement La Pommeraie	Renouvellement de 115 ml de DN 80 mm et de 325 ml de DN 100 mm		3
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Lotissement Le Grand Pré	Renouvellement de 110 ml de DN 80 mm et de 630 ml de DN 100 mm		3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	MON-TANT	PRIORITE
RENOUV COLLECTIVITE	SENAS : Chemin de L'Echangeur	Renouvellement de 60 ml de DN 60 mm de 65 ml de DN 63 mm et de 280 ml de DN 100 mm		3

7.2.2. Usines

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
PRODUCTION	BERRE L'ETANG : Filtration communes du Sud	Création d'une station de filtration d'eau potable commune à Berre, Velaux, Coudoux et La Fare	RESSOURCE	A définir	1
PRODUCTION	BERRE L'ETANG : filtration de Berre	Installation d'un inverseur normal secours afin d'accueillir un groupe électrogène mobile	SECOURS	6 500	2
REGLEMENTATION	BERRE L'ETANG : filtration de Berre	Mise en conformité de l'aire de dépotage de chlorure ferrique	CONFORMITE	A définir	1
SECURISATION	BERRE L'ETANG : filtration de Berre	Installer une barrière DFCI en bas du chemin de la Croix afin de limiter l'accès à la filtration de Berre et Velaux CDM	SECURITE	A définir	2
PRODUCTION	BERRE L'ETANG : filtration de Berre	Installer un appareil de régulation amont aval permettant le by pass du réservoir de Flory (Cf Etude by pass RFLO)	EXPLOITATION	A définir	1
PRODUCTION	BERRE L'ETANG : Réservoirs de Flory	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	BERRE L'ETANG : ensemble des sites	Réaliser les travaux liés aux diagnostics génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	CHARLEVAL : Filtration de Charleval	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	SECOURS	5 500	2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
PRODUCTION	CHARLEVAL : Filtration de Charleval	Création d'un nouveau réservoir de tête de 500 m3 selon préconisation SDAEP	PRODUCTION	152 000	3
REGLEMENTATION	CHARLEVAL : Filtration de Charleval	Mettre en conformité l'aire de dépotage du Chlorure ferrique	CONFORMITE	A définir	1
PRODUCTION	CHARLEVAL : Surpresseur du camping	Installer un groupe elèctrogène pour secourir le surpresseur du Camping	SECOURS	45 000	2
PRODUCTION	CHARLEVAL : ensemble des sites	Réaliser les travaux de génie civil liés aux diagnostics réalisés en 2020	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	CHARLEVAL : ensemble des sites	mettre en sécurité les regards d'accès au trappes de visite du décanteur et reprise génie civil (cf situation dangereuses TCHA)	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	ROGNAC : Filtration des Bassins	Automatisation du poste de livraison du canal de Provence en entrée de station par l'installation d'une vanne motorisée régulée.	EXPLOITATION	15 000	2
PRODUCTION	ROGNAC : Filtration des Bassins	Installation d'un débitmètre de comptage des volumes prélevés sur la ressource SCP	EXPLOITATION	3 500	1
PRODUCTION	ROGNAC : Réservoir du petit Vacon	Installer une chloration relais sur le réservoir du petit Vacon	EXPLOITATION	12 500	2
SECURISATION	ROGNAC : Réservoir de la plantade	Création d'un escalier pour accèder en sécurité au réservoir lors de l'opération de nettoyage	SECURITE	A définir	2
GENIE CIVIL	ROGNAC : ensemble des sites	Réaliser les opérations prévues dans le cadre du diagnostic génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
REGLEMENTATION	ROGNAC : Filtration des Bassins	Mettre en conformité l'aire de dépotage de la filtration des bassins	CONFORMITE	A définir	1
GENIE CIVIL	ROGNAC : Vanne des pugettes	Reprendre l'étanchéité du regard de la vanne des pugettes et clôturer le site	EXPLOITATION	A définir	2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MONTANT	PRIORITE
PRODUCTION	ROGNAC : Filtration des Bassins, Petit Vacon, la Plantade	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	ROGNAC : Chemin de Bonne Pere	Installer un surpresseur pour alimenter avec une pression de service convenable les riverains du chemin de Bonne Père à proximité de la filtration des Bassins	EXPLOITATION	A définir	1
PRODUCTION	VERNEGUES : sur la commune de cazan ou de Vernègues	Prévoir une alimentation de secours pour la commune d'un débit au moins équivalent à 40 m3/h,	RESSOURCE	A définir	2
PRODUCTION	VERNEGUES : Forage de Cazan	Mise en place d'un coffret inverseur pour raccordement d'un GE mobile	SECOURS	5 500	2
REGLEMENTATION	VERNEGUES : Forage de Cazan	Pose d'une clôture délimitant le périmètre de protection du captage de Cazan	CONFORMITE	A définir	1
PRODUCTION	VERNEGUES : Réservoir de Burlière	Pose d'une chloration relais au niveau du pompage des Carlats vers la commune de Vernègues	EXPLOITATION	12 500	2
PRODUCTION	VERNEGUES : ensemble des sites	Réaliser les travaux liés aux diagnostics génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	VERNEGUES : Pompage des Carlats, réservoir de Burlière	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	PELISSANNE : Forage des Goules	Installation d'un groupe électrogène pour sécuriser l'alimentation sur les communes de Pelissanne et d'Aurons et la lutte contre l'incendie	SECOURS	75 000	2
PRODUCTION	PELISSANNE : Forage des Goules	A défaut d'une unité fixe, mettre en place un inverseur	SECOURS	5 500	2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
		manuel pour raccordement d'un GE mobile			
PRODUCTION	PELISSANNE : Forage des Goules	Installer deux actionneurs mécaniques permettant la fermeture automatique des bouteilles en cas de fuite de chlore	SECURITE	5 200	1
GENIE CIVIL	PELISSANNE : Forage des Goules	Reprises ponctuelles du génie civil dans le réservoir (éclatement, passivation des aciers, reprise de l'enrobage), Certains aciers sont apparents	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
GENIE CIVIL	PELISSANNE : Réservoirs du Taulet	Génie civil endommagé sur les parties supérieures du réservoir: réaliser les travaux en conséquence notamment lanterneaux des myofiltres	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	PELISSANNE : Forage des Goules	Installer un débitmètre électromagnétique sur la distribution du réservoir des Goules afin de disposer d'une sectorisation sur l'étage haut	EXPLOITATION	A définir	2
PRODUCTION	PELISSANNE : Réservoirs de Pelissanne	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	LANCON : Réservoir du Deven	Création d'un poste de chloration relais au réservoir du Deven ou électrochloration.	SECURITE	12 500	2
PRODUCTION	LANCON : Réservoir du Deven	Réalisation d'un raccordement électrique sur le réservoir du Deven	EXPLOITATION	A définir	2
PRODUCTION	LANCON : Filtration de Lançon Sibourg	Création d'un quatrième filtre pour porter le débit nominal de la filtration de Sibourg à 320 m3/h	RESSOURCE	80 000	2
PRODUCTION	LANCON : Filtration de Lançon Sibourg	Création d'un réservoir de 1000 m3 sur le site de la filtration de sibourg	EXPLOITATION	600 000	3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
GENIE CIVIL	LANCON : ensemble des sites	Réaliser les travaux liés aux diagnostics génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
GENIE CIVIL	LANCON : ensemble des sites	Traiter les problèmes d'humidité dans le local de la filtration de Lançon Sibourg, installation deshumificateurs et extracteurs d'air	DIAGNOSTIC GC	A définir	2
GENIE CIVIL	LANCON : Moulin de Laure	Réaliser l'étanchéité du réservoir du Moulin de Laure afin de pouvoir le remettre en service	DIAGNOSTIC GC	A définir	3
GENIE CIVIL	LANCON : Moulin de Laure	canaliser la vidange du réservoir du Moulin de Laure	DIAGNOSTIC GC	A définir	3
PRODUCTION	LANCON : Hameau des Baïsses	proposer un secours d'alimentation pour le Hameau des Baïsses	RESSOURCE	A définir	2
PRODUCTION	LANCON : Hameau des Baïsses	renouveler la réserve métallique de distribution dans l'enceinte de la station	EXPLOITATION	A définir	1
PRODUCTION	LANCON : Filtration Sibourg, Réservoir ZAC de Sibourg, Réservoir du Deven , Réservoir du Moulin de Laure	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	AURONS : Réservoir des Grottes	Augmenter la capacité du surpresseur d'eau et la porter à 7l/s	EXPLOITATION	A définir	3
GENIE CIVIL	AURONS : Réservoir des Grottes	Refaire l'étanchéité intérieur du réservoir pour éviter les infiltrations d'eau provenant par la roche	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	AURONS : Réservoir des Grottes	Mettre en place une clôture et un portillon d'accès	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	AURONS : Réservoir des Grottes	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	SAINT CHAMAS : Réservoir du Baou	Mise en place d'une chloration relais pour assurer un	EXPLOITATION	12 500	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
		minimum de 0.3mg/L en sortie de réservoir du Baou			
PRODUCTION	SAINT CHAMAS : commune de Saint chamas	Création d'un secours total de la commune	RESSOURCE	A définir	2
GENIE CIVIL	SAINT CHAMAS : Réservoir du Baou	Réfection du génie civil du réservoir du Baou	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
SECURISATION	SAINT CHAMAS : Réservoir du Baou	Reprise complète de la clôture du réservoir avec séparation total des zones liées aux antennes relais d'opérateurs téléphoniques	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	SAINT CHAMAS : Réservoir du Baou	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Automatisation du lavage des 2 filtres pression de la station de Sainte Rosalie	EXPLOITATION	35 000	3
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Ajout d'une pompe de secours sur le surpresseur dit du Tennis	SECOURS	3 500	3
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Mise en service d'une unité d'électrochloration	SECURITE	6 500	3
GENIE CIVIL	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Réaliser les travaux liés aux diagnostics génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
REGLEMENTATION	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Mettre en conformité le point de dépotage en créant une aire de dépotage	CONFORMITE	A définir	1
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Filtration De Sainte Rosalie	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	SECOURS	5 500	3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MONTANT	PRIORITE
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Réservoir de la Crémade	Mise en place d'une chloration relais sur le réservoir de la Crémade	SECURITE	35 000	1
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Réservoir de la Crémade	Installation d'un turbidimètre EF sur la distribution du réservoir	EXPLOITATION	5 000	2
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Réservoir de Sainte Rosalie	Installation d'un turbidimètre EF sur la distribution du réservoir	EXPLOITATION	5 000	2
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Réservoir de Sainte Rosalie	Installation d'un hydrostab sur le réseau afin de pouvoir remplir le réservoir de Sainte Rosalie depuis le réseau de Coudoux	EXPLOITATION	A définir	2
PRODUCTION	LA FARE LES OLIVIERS : Réservoir de Sainte Rosalie et réservoirs de la Crémade	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	VELAUX : Filtration communes du Sud	Création d'une station de filtration d'eau potable commune à Velaux, Berre, Coudoux et La Fare	RESSOURCE	A définir	1
ADDUCTION	VELAUX : Filtration de Velaux CDM	Création d'un décanteur d'eau brute ou utilisation d'un des décanteurs de la filtration de Berre	EXPLOITATION	46 000	3
PRODUCTION	VELAUX : Filtration de Velaux CDM	A défaut d'électrochloration, il faudrait équiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	SECURITE	7 500	1
PRODUCTION	VELAUX : Surpresseur de Marseille	Augmentation de la capacité du surpresseur de Marseille par la pose d'une troisième pompe	EXPLOITATION	A définir	2
REGLEMENTATION	VELAUX : Filtration de Velaux CDM	Créer une aire de dépotage conforme aux normes en vigueur (arrêté du 2 février	CONFORMITE	A définir	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
		1998 modifié) sur l'aire de retournement actuelle.			
REGLEMENTATION	VELAUX : Filtration de Bastide Bertin	Créer une aire de dépotage conforme aux normes en vigueur (arrêté du 2 février 1998 modifié) sur l'aire de retournement actuelle.	CONFORMITE	A définir	1
PRODUCTION	VELAUX : Filtration de Bastide Bertin	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	SECOURS	5 500	2
GENIE CIVIL	VELAUX : ensemble des sites	Réaliser les travaux de rénovation liés aux diagnostics génie civil	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
GENIE CIVIL	VELAUX : Filtration de Velaux CDM	Réaliser le renouvellement des filtres pression dont la structure métallique se corrode	SCHEMA DIRECTEUR	A définir	2
GENIE CIVIL	VELAUX : Filtration de Bastide Bertin	Réaliser le renouvellement des filtres pression dont la structure métallique se corrode	SCHEMA DIRECTEUR	A définir	1
PRODUCTION	VELAUX : Filtration de Velaux CDM	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	SCHEMA DIRECTEUR	5 500	2
PRODUCTION	VELAUX : Filtration de Velaux CDM, Filtration de Bastide Bertin, La Garenne	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	LA BARBEN : Pompage de la Barben	Installer deux actionneurs mécaniques permettant la fermeture automatique des bouteilles en cas de fuite de chlore	SECURITE	7 500	1
PRODUCTION	LA BARBEN : Pompage de la Barben	Mettre en place un inverseur manuel pour raccordement d'un GE mobile	SECOURS	5 500	3
PRODUCTION	LA BARBEN : Réservoir de la Barben	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Réservoirs de Magatis	Installation d'une sonde de mesure de niveau dans chaque bassin	EXPLOITATION	3 500	2
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Réservoirs de Pastoral	Installation d'une sonde de mesure de niveau dans chaque bassin	EXPLOITATION	3 500	2
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Filtration de Salon	Doubler la licence PC VUE de la station de filtration de Salon pour assurer le pilotage de la station en cas dé défaillance ou perte de la clé de licence	SECURITE	5 000	1
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Pompage de la Zac de la Crau	Equiper le forage de la Crau d'une pompe de secours	SECOURS	12 500	2
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Pompage de la Zac de la Crau	Réaliser un forage de secours d'une capacité de 600 m3/h à proximité de la Zac de la Crau	RESSOURCE	A définir	2
SECURISATION	SALON DE PRO-VENCE : Pompage de la Zac de la Crau	Equiper le pompage de la Crau d'un ensemble de pompes susceptibles de produire 600m3/h en direction de la station de filtration salon	RESSOURCE	A définir	2
GENIE CIVIL	SALON DE PRO-VENCE : Réservoir de Magatis	Reprendre le revêtement de la toiture des réservoirs	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
GENIE CIVIL	SALON DE PRO-VENCE : Réservoir de Magatis	Poser des gardes corps sur les réservoirs de Magatis, risque important de chute	SECURITE	A définir	2
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Pompage sainte Madeleine	Mettre en place un inverseur manuel pour le raccordement d'un groupe électrogène mobile	SECOURS	5 500	3
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Pompage sainte Madeleine	Mettre un coffret parafoudre pour protéger l'installation	EXPLOITATION	1 500	2
PRODUCTION	SALON DE PRO-VENCE : Zac de la	Installer un système de double capotage protégeant	SECURITE	A définir	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
	Crau, filtration de Salon, Réservoirs Magatis et Pastoral	l'accès à l'eau sur l'ensemble des réservoirs de la commune			
PRODUCTION	SALON DE PROVENCE : Filtration de Salon	Installer une plateforme dans la chambre de vanne générale afin de pouvoir nettoyer en sécurité la grille de la vanne de régulation	SECURITE	2 447	1
PRODUCTION	ALLEINS : Réservoir de la Coste Bruissaban	Installation d'une alimentation électrique au réservoir d'Alleins	EXPLOITANT	9 000	2
GENIE CIVIL	ALLEINS : Réservoir de la Coste Bruissaban	Effectuer des reprises partielles du béton (éclatement, passivation des aciers, reprise de l'enrobage) dans la chambre de vannes	DIAGNOSTIC GC	A définir	1
PRODUCTION	ALLEINS : Réservoir de la Coste Bruissaban	Prévoir la pose d'une clôture rigide de hauteur minimale : 1,80 m, en périphérie de l'ouvrage, suffisamment grand pour aménager une aire de retournement pour un véhicule. Prévoir la pose d'un portail. Enlever les rochers interdisant l'accès au site et sécuriser le talus.	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	ALLEINS : forage saint sauveur	Prévoir le secours d'alimentation en eau de la commune en cas de défaillance du forage de Saint Sauveur	RESSOURCE	A définir	2
PRODUCTION	ALLEINS : Réservoir de la Coste Bruissaban	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	EYGUIERES : RESERVOIR DU DEFEND	Installation d'un système de fermeture automatique de la bouteille de chlore	SECURITE	4 500	1
PRODUCTION	EYGUIERES : RESERVOIR DU DEFEND	Equiper le local d'un détecteur de fuite de chlore, d'un gyrophare	SECURITE	5 500	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
PRODUCTION	EYGUIERES : RESERVOIR DU DEFEND	Installation d'une seconde bouteille de chlore avec in-version automatique des bouteilles	EXPLOITATION	5 500	2
PRODUCTION	EYGUIERES : RESERVOIR DU DEFEND	Créer un by-pass du réser-voir, dans la chambre de vanne et l'équiper d'un pi-quage pour l'injection de chlore	EXPLOITATION	2 500	2
PRODUCTION	EYGUIERES : RESERVOIR DU DEFEND	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	EXPLOITATION	A définir	1
PRODUCTION	LAMANON : Fo-rage de la Guérite	Installer deux actionneurs mécaniques permettant la fermeture automatique des bouteilles en cas de fuite de chlore	SECURITE	5 500	1
PRODUCTION	LAMANON : Fo-rage de la Guérite	Installer une électrochlo-ration afin d'éviter tous les risques liés à la présence d'une bouteille de chore à proximité du voisinage	SECURITE	4 500	2
PRODUCTION	LAMANON : Réser-voir des Cales	Installer un branchement électrique au réservoir des Cales	EXPLOITATION	2 500	2
PRODUCTION	LAMANON : Fo-rage de la Guérite	Installer un groupe électro-gène afin de secourir l'instal-lation	SECOURS	45 000	2
PRODUCTION	LAMANON : Fo-rage de la Guérite	Installer un parafoudre sur l'installation	EXPLOITATION	2 500	2
PRODUCTION	LAMANON : Réser-voir de Cales	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	LAMANON : Réser-voir de Cales	Clôturer le site	SECURITE	A définir	1
PRODUCTION	SENAS : Forages de la Cabre	Installation d'un système de fermeture automatique des bouteilles et d'un détecteur de fuite de chlore	SECURITE	7 100	1
PRODUCTION	SENAS : Forages de la Cabre	Absence de détecteur d'inondation et de moyen	EXPLOITATION	A définir	3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

REF. METRO.	LOCALISATION	OPERATION	COMMENTAIRE	MON-TANT	PRIORITE
		de vidange du regard forage N°1, dans le local: Créer une vidange du regard ou une pompe vide cale, et détec-teur d'inondation.			
PRODUCTION	SENAS : Forages de la Cabre	Ajouter un clapet et une vanne de sectionnement en aval du compteur du forage N°2	EXPLOITATION	2 500	3
PRODUCTION	SENAS : Réservoirs de la Cabre	Installer un système de double capotage protégeant l'accès à l'eau	SECURITE	A définir	1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8. Economie du contrat

8.1. Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) : définition des produits

8.1.1. Exploitation du service - autres

Dans ce compte, figure la refacturation à la Société des Eaux de Marseille des charges de potabilisation d'eau pour Cornillon depuis la station de Lançon (cf. convention entre le SAN et Agglopole Provence), pour un montant de 10 K€. La colonne Autres (50K€) correspond à la rémunération des années 2017 et 2018 versée par l'Agence de l'Eau en contrepartie de la facturation et du reversement, par le délégataire, de la redevance Pollution et de la redevance de Modernisation des réseaux de collecte.

8.1.2. Reprise sur provisions et amortissements

La provision relative aux coûts liés au Projet d'Entreprise constatée en 2019 est reprise pour 405 K€.

8.1.3. Prestations accessoires (art 19)

Ce poste correspond à un certain nombre de prestations complémentaires et accessoires à la Délégation de Service Public pour un total de 294 K€.

Il s'agit principalement de la refacturation à la Société des Eaux de Marseille des prestations complémentaires et accessoires à la Délégation de Service Public, conformément à l'article 19 et l'annexe 15 du contrat pour un montant de 93 K€. Elle correspond aux charges de personnel et charges afférentes pour l'exécution des prestations suivantes :

- Convention de prestations de service pour la maintenance du surpresseur du Golf de Mallemort dans le cadre du contrat avec le Golf de Pont Royal et convention de prestations de service de gestion, exploitation, entretien des installations d'eau potable, brute et assainissement du Domaine de Pont Royal dans le cadre du contrat avec l'AFUL Générale du Domaine (64 K€),
- Autres marchés divers (29 K€).

Sont également reportés :

- la refacturation à la Société des Eaux de Marseille pour Vitrolles, des charges de transport et traitement d'eau relatives à la station des Barjaquets, pour 55 K€. La Société du Canal de Provence a facturé à APE l'ensemble des prestations réalisées par l'usine des Barjaquets, charge à APE de refacturer à la SEM la quote-part concernant les communes non gérées par APE (Vitrolles). On retrouve le même montant dans le poste de charges « Achat d'eau en Gros »,
- L'entretien et la maintenance des installations de relevage des eaux pluviales de la Ville de Salon de Provence pour 11 K€,
- l'entretien d'autres stations pour 5 K€,
- l'entretien et réparations de poteaux incendie sur les communes de Salon de Provence, Saint Chamas, Pélissanne , Berre, pour 98 K€,
- et des prestations diverses pour un montant de 23 K€.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.1.4. Autres produits de gestion courante

Ce poste concerne essentiellement des remboursement et indemnisations relatifs aux modules défectueux.

8.2. Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) : définition des charges

8.2.1. Personnel

Ce poste correspond aux frais de personnel des agents salariés d'APE ainsi que ceux des agents détachés de la SEM. Il comprend les charges sociales.

L'effectif correspond à **35,5 ETP**.

8.2.2. Achat d'eau en gros

Ce poste comprend principalement la fourniture d'eau brute, son transport et sa potabilisation le cas échéant par :

- le Canal de Marseille pour 1 616 K€,
- la Société du Canal de Provence pour 1 284 K€,
- MAMP (CT5 Ouest Provence, achats d'eau pour Saint-Chamas) pour 275 K€,
- l'Œuvre Générale de Craponne pour 35 K€.

8.2.3. Réactifs et produits de traitement

Ce poste comprend les achats de produits de traitements auprès de nos fournisseurs mais également la prestation effectuée par les équipes de la SEM dans le cadre d'une convention de sous traitance. Le montant de cette prestation qui représente 48 K€ était enregistré en 2018 dans la ligne Entretien et réparations.

Ce poste comprend les achats de produits de traitements auprès de nos fournisseurs mais également la prestation effectuée par les équipes de la SEM dans le cadre d'une convention de sous-traitance.

8.2.4. Sous traitance intra-groupe

Ce poste comprend les prestations d'assistance et de conseil réalisées par la SEM pour le compte d'APE (Assistance administrative, Gestion des Ressources Humaines, Assistance Technique, Gestion de la clientele, Prestations d'ingénierie, Mise en œuvre du radio relevé.) La contribution aux services centraux a été inscrite sur la ligne prévue sur le Care.

8.2.5. Autres frais - Dépenses Travaux Refacturables

Ce poste correspond aux frais engagés pour la réalisation des Travaux attribués à titre exclusif.

8.2.6. Entretien et réparations

Ce poste comprend les dépenses d'entretien sur l'ensemble de nos ouvrages (stations, réseaux, branchements). Il est stable par rapport à 2019.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2.7. Autres dépenses d'exploitation

➔ Informatique

Ce poste correspond à nos dépenses d'infogérance informatique.

➔ Personnel intérimaire

Ce poste correspond principalement aux frais de personnel des agents affectés à la maintenance de la radio-relève, soit 1,5 ETP.

8.2.8. Charges relatives au renouvellement programmé

Ce poste comprend principalement :

➔ La provision annelle du compte de Gros Entretien Renouvellement (GER) pour 256 K€,

➔ La comptabilisation à compter de l'année 2020 d'une provision annuelle de 73 € pour le renouvellent des branchements et la régularisation de cet engagement depuis l'origine du contrat pour 251 K€.

8.2.9. Dotations aux Provisions pour Risques et Charges

Ce poste comprend essentiellement les charges liées au coût de la Restructuration entamée en 2019 (436 K€).

➔ **Les Coûts liés au projet d'entreprise:**

➔ La Rupture Conventionnelle Collective (RCC) ayant été annoncée au CSE dès le mois de septembre 2019 et son coût ayant été déterminé avec une précision suffisante, une provision pour restructuration a été comptabilisée dans les comptes 2019, comme le prévoit le Plan de Comptes Général (Art 322.10). Pour rappel, les comptes sociaux font l'objet chaque année d'une certification par les Commissaires aux Comptes.

➔ Cette provision regroupe les coûts liés aux départs des collaborateurs dans le cadre de la RCC et aux honoraires d'accompagnement qui doivent être comptabilisés dans les comptes de la société « employeur », en fonction des contrats de travail des salariés concernés.

➔ Au-delà de la nécessaire provision constituée au 31 décembre 2019, les charges sont désormais prises en compte dans les comptes sociaux de la Société au fur et à mesure de leur constatation.

➔ Les charges constatées pourront s'étaler sur la période du Projet d'Entreprise et de la RCC, à savoir de 2019 à 2023.

➔ S'agissant d'APE, les charges constatées en 2020 se sont élevées à 262 k€, et ont fait l'objet d'une reprise de provision équivalente.

8.2.10. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement

La mise en application de la Loi Brottes et ses conséquences en matière du recouvrement des créances, génèrent une progression du taux des impayés nécessitant la mise à jour de la provision pour créances douteuses.

Ce poste comprend les charges des créances irrécouvrables constatées en 2020 et la provision pour dépréciation des créances clients.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2.11. Impact crise sanitaire COVID-19

Un mémoire et le détail des éléments chiffrés de la crise sur la période d'état d'urgence sanitaire (12 mars au 23 juillet) ont été transmis à l'IGS de MAMP en mars 2021. L'exhaustivité des conséquences financières et contractuelles de la crise ne peut se résumer à la seule période d'urgence sanitaire, eu égard au fait que cette dernière est toujours prégnante à ce jour et qu'elle produira des effets durables dans le temps et non quantifiables à ce jour, bien au-delà de sa clôture.

8.3. Compte annuel de résultat de l'exploitation

DONNEES DU SERVICE 2020	Production	Réseau	Autres	Total	Total n-1	Ecart n-1
Nombre d'accès au service dans l'année	0	0	3 250	3 250	3 643	-10,8%
Nombre d'abonnés au 31 décembre	0	0	48 128	48 128	47 632	1,0%
Volumes tranche 1 : 0-60 m³	0	0	3 361 537	3 361 537	3 334 501	0,8%
Volume tranche 2 : 61-180 m³	0	0	2 384 640	2 384 640	2 311 871	3,1%
Volume tranche 3 : 181-1095 m³	0	0	1 497 070	1 497 070	1 613 719	-7,2%
Volume tranche 4 : >1095 m³	0	0	1 296 602	1 296 602	1 089 924	19,0%
Nombre de m3 vendus	0	0	8 539 849	8 539 849	8 350 015	2,3%
Prix de base Po	0	0	0	0	0	
TOTAL PRODUITS	74 569	218 246	19 870 001	20 162 816	19 488 736	3,5%
Exploitation du service						
– redevance délégataire	0	0	9 433 122	9 433 122	8 923 482	5,7%
– frais d'accès	0	0	206 854	206 854	228 790	-9,6%
– produits de la gestion commerciale assurée pour le délégataire assainissement	0	0	77 873	77 873	76 905	1,3%
– autres	11 341	0	27 846	39 187	37 619	4,2%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	8 326 676	8 326 676	8 159 043	2,1%
Travaux attribués à titre exclusif	0	33 826	703 448	737 274	1 152 838	-36,1%
Produits financiers	0	0	0	0	0	
Reprise sur provisions et amortissements	0	0	596 885	596 885	263 578	126,5%
Production immobilisée	0	0	0	0	0	
Transferts de charge	0	48 629	270 897	319 526	111 293	187,1%
Prestations accessoires (art 19)	63 228	4 405	226 345	293 978	378 440	-22,3%

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Autres Produits de gestion courante	0	131 386	56	131 443	156 748	-16,1%
CHARGES	5 455 741	2 824 735	12 422 228	20 702 704	20 254 652	2,2%
Personnel	999 514	804 584	939 112	2 743 209	2 550 345	7,6%
Achats d'eau en gros	3 341 985	0	-131 025	3 210 960	3 100 162	3,6%
Énergie	327 659	0	-11 199	316 460	337 034	-6,1%
Réactifs et produits de traitement	67 259	0	0	67 259	70 579	-4,7%
Analyses				0		
– analyses réglementaires	39 267	20 990	1 409	61 667	43 879	40,5%
– autocontrôle	0	0	0	0	27 247	
Sous-traitance intra-groupe	115 925	157 961	482 707	756 593	843 139	-10,3%
Sous-traitance hors groupe	4 053	2 828	17 605	24 486	22 706	
Autres frais- Dépenses Travaux Refacturables	-622	46 249	562 179	607 806	865 921	-29,8%
Fournitures	34 969	31 978	12 027	78 974	91 312	-13,5%
Entretien et réparations	358 959	834 482	283 796	1 477 236	1 228 207	20,3%
Autres dépenses d'exploitation :				0	0	
– télécommunication, postes et télégestion	125	0	120 064	120 190	123 683	-2,8%
– engins et véhicules	24 455	24 079	3 258	51 793	79 446	-34,8%
– informatique	2 051	4 468	280 169	286 688	283 418	1,2%
– Personnel intérimaire	-2 358	59 786	41 304	98 732	141 294	-30,1%
– assurance	0	0	42 710	42 710	41 542	2,8%
– locations mobilières	41 627	50 412	3 373	95 412	106 137	-10,1%
– locaux	4 380	3 539	25 056	32 975	34 318	-3,9%
– communication / marketing / relations publiques	132	0	40 192	40 324	75 863	-46,9%
– autres dépenses	-997	-1 574	128 731	126 161	217 395	-42,0%
Impôts locaux et taxes (hors IS)				0	0	
– CET (composante CFE)	53 306	0	10 571	63 877	67 537	-5,4%
– CET (composante CVAE)	0	0	0	0	0	
– Taxes foncières	28 000	0	1 091	29 091	28 027	3,8%
– RODP	0	0	27 132	27 132	26 795	1,3%
– Autres impôts	11 301	11 958	2 160	25 419	40 523	-37,3%

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Redevance Collectivité et redevances Agence de l'Eau	0	0	8 326 676	8 326 676	8 159 043	2,1%
Contribution des services centraux et recherche (frais de structure et frais généraux)	0	0	102 646	102 646	100 815	
Charges relatives aux renouvellement programmé	0	585 020	0	585 020	333 939	75,2%
Charges relatives aux investissements	4 751	187 975	42 966	235 692	236 362	-0,3%
Aide aux plus démunis	0	0	6 609	6 609	14 427	-54,2%
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	0	0	459 144	459 144	543 843	-15,6%
Frais financiers	0	0	38 346	38 346	45 925	-16,5%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	0	0	563 417	563 417	373 789	50,7%
RÉSULTAT AVANT IMPÔT				-539 888	-765 916	-29,5%

Un mémoire et le détail des éléments chiffrés de la crise sur la période d'état d'urgence sanitaire (12 mars au 23 juillet) ont été transmis à l'IGS de MAMP en mars 2021. L'exhaustivité des conséquences financières et contractuelles de la crise ne peut se résumer à la seule période d'urgence sanitaire, eu égard au fait que cette dernière est toujours prégnante à ce jour et qu'elle produira des effets durables dans le temps et non quantifiables à ce jour, bien au-delà de sa clôture.

8.4. Compte de Gros Entretien et de Renouvellement (GER)

Montant du GER effectué dans l'année

ANNEE	Indice KN Article	Engagement Initial	Dépenses Réelles Passées										Futur	
			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total	Dépenses /an	Reste	Dépenses/an
2020	1,0640	2 792 174 2 970 873	201 029 213 895	194 413 199 861	160 300 164 887	183 105 189 923	216 549 225 470	225 443 232 433	193 486 195 917	192 117 192 117	1 566 441 1 614 503	195 805 201 813	1 225 733 1 356 370	306 433 339 093

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.5. Reversements effectués dans l'année

8.5.1. Reversements à Métropole Aix Marseille Provence Conseil du territoire n°3

Note

Le mode de reversement des sommes collectées par facturation est fixé contractuellement.

Part communautaire eau	Pourcentage	Montant	Date versement
Facturation cycle 1 2019	98 %	195 981,58 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	70 %	2 256 022,30 €	15/02/2020
Facturation cycle 2 2019	90 %	644 577,80 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	98 %	257 831,12 €	28/09/2020
Facturation cycle 1 2020	70 %	1 895 294,32 €	13/08/2020
Facturation cycle 1 2020	90 %	541 512,66 €	28/09/2020
Part communautaire assainissement	**Pourcentage**	**Montant**	**Date versement**
Facturation cycle 1 2019	98 %	26 553,32 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	70 %	289 411,51 €	15/02/2020
Facturation cycle 2 2019	90 %	82 689,00 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	98 %	33 075,60 €	28/09/2020
Facturation cycle 1 2020	70 %	252 889,00 €	13/08/2020
Facturation cycle 1 2020	90 %	72 254,23 €	28/09/2020

8.5.2. Reversements Agglopole Provence Assainissement

Part délégataire assainissement	Pourcentage	Montant	Date versement
Facturation cycle 2 2019	50%	1 426 225 €	31/01/2020
Facturation cycle 2 2019	98 %	1 369 176 €	29/02/2020
Facturation cycle 1 2020	50 %	1 215 907 €	30/07/2020
Facturation cycle 1 2020	98 %	1 167 271 €	29/08/2020
TVA sur Part délégataire assainissement	**Pourcentage**	**Montant**	**Date versement**
Facturation cycle 2 2019	50%	142 745 €	31/01/2020
Facturation cycle 2 2019	98 %	137 035 €	29/02/2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Facturation cycle 1 2020	50 %	121 600 €	30/07/2020
Facturation cycle 1 2020	98 %	116 736 €	29/08/2020
TVA sur Part communautaire assainissement	Pourcentage	Montant	Date versement
Facturation cycle 1 2019	98 %	2 629 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	70 %	28 802 €	15/02/2020
Facturation cycle 2 2019	90 %	8 229 €	31/03/2020
Facturation cycle 2 2019	98 %	3 292 €	28/09/2020
Facturation cycle 1 2020	70 %	25 100 €	13/08/2020
Facturation cycle 1 2020	90 %	7 171 €	28/09/2020

8.5.3. Reversements aux Organismes Publics

Redevance prélèvement d'Eau	Montant	Date versement
Du 1er janvier au 31 décembre 2020	475 033 €	-
Redevance pollution domestique	Montant	Date versement
3e acompte 2019	840 000 €	28/02/2020
Solde Année 2019	477 041 €	07/12/2020
1er acompte 2020	170 000 €	31/03/2020
2e acompte 2020	570 000 €	31/08/2020
Redevance modernisation réseaux de collecte	Montant	Date versement
3e acompte 2019	437 000 €	28/02/2020
Solde Année 2019	229 949 €	07/12/2020
1er acompte 2020	89 000 €	31/03/2020
2e acompte 2020	298 000 €	31/08/2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.5.4. TVA récupérée

Définition

En application de l'article 216 quater de l'Annexe II au CGI concernant la déduction par les entreprises concessionnaires de la TVA ayant grevé le coût des immobilisations qu'elles utilisent et dont elles ne sont pas propriétaires, la collectivité fait parvenir à la Société Aggopole Provence Eau des attestations pour transfert de droit à déduction concernant les ouvrages neufs qui ont été incorporés au réseau public de distribution.

Le montant de la TVA à récupérer au titre de l'année 2020 est de 208 077 €.

Le montant reversé au cours de l'année 2020 est de 208 077 €.

8.6. Indicateur de performance : P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Indicateur fourni par la collectivité

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	Pas de Cotation

Donnée fournie par le Maître d'Ouvrage : pas d'évaluation de la fiabilité connue par la SEM.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Chapitre 3
Annexes - Description et évolution du Service de l'eau par commune

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Commune d'Alleins

1.1. Alleins : Ressources

Descriptif

Le forage Saint Sauveur a une capacité de production 45 m3/h. Il est équipé d'une pompe positionnée à 73 m de profondeur. De l'hypochlorite de sodium assure la désinfection à la sortie de l'unité. Un contrôle de turbidité en continu est réalisé sur l'eau produite.

Le puits de la Barlatière, abandonné depuis début novembre 2015, est équipé de deux pompes ALTA. La capacité de production de l'installation était de 50 m3/h depuis l'installation de l'unité mobile de traitement au charbon actif destinée à piéger les pesticides oxadixyl et Métalaxyl. De l'hypochlorite de sodium assurait la désinfection à la sortie de l'unité.

L'évolution du niveau des nappes ces dernières années est présentée ci dessous. A noter des épisodes de basses eaux marqués en 2018 et 2019.

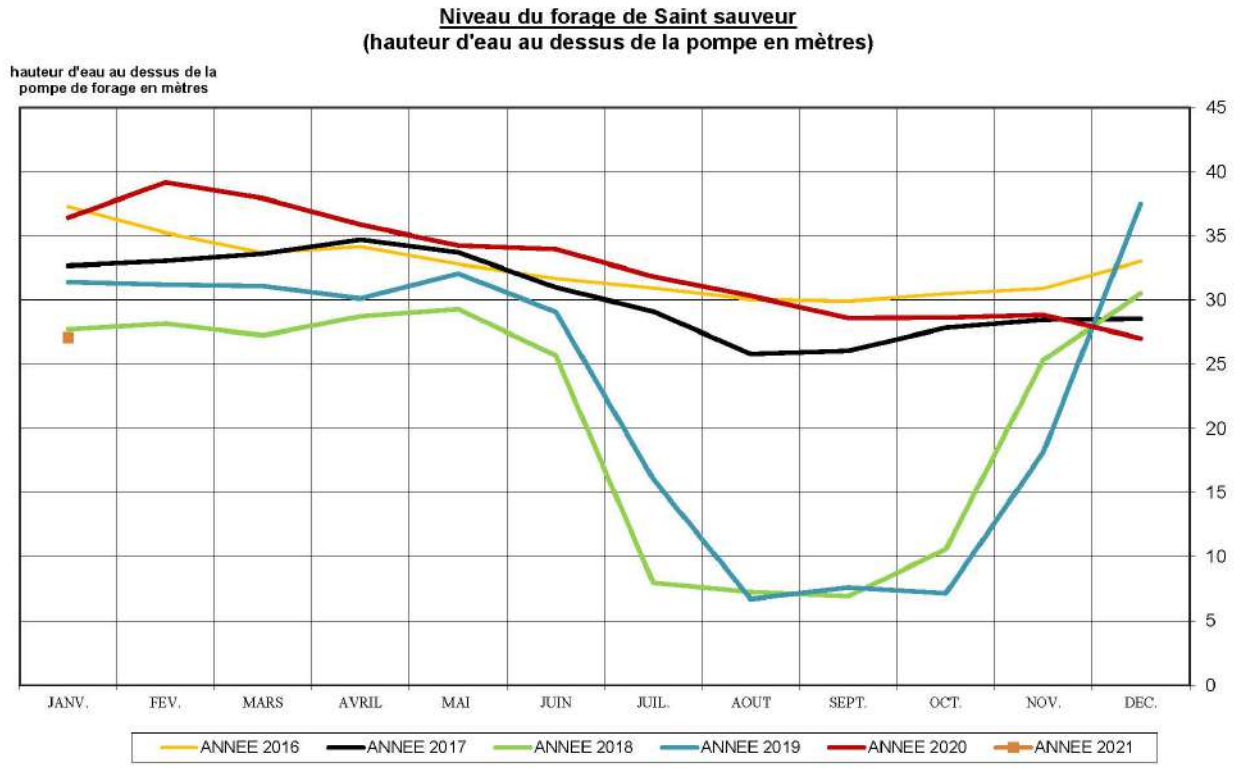

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2. Alleins : Ouvrages et réseaux

1.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de distribution est constitué d'un seul étage de pression et est totalement gravitaire. Il est constitué de cinq zones de sectorisation.

- Le Réservoir de la Coste de Bruissaban est l'ouvrage de tête et présente les caractéristiques suivantes : Cote radier : 217 m NGF / Cote trop plein : 222 m NGF,

- Une cuve de 1000 m3.

Ce réservoir a été construit en 2000 afin d'augmenter la pression dans le village et les réserves, notamment en cas d'incendie.

1.2.2. Canalisations

La Commune de Alleins est alimentée par un réseau gravitaire, issu du réservoir de la Coste de Bruissaban. Ce réseau de distribution est majoritairement constitué de canalisations en Fonte. Le diamètre le plus important est le 150 mm.

Adduction : Pour le forage de Saint Sauveur, une conduite en Fonte de diamètre nominal (dn) 150mm, assure l'adduction principale et viens par un maillage spécifique, remplir le réservoir de la commune via la conduite originelle Dn 250 mm (déconnexion de l'ancien forage).

Secours :

➔ En extrémité Est du réseau, un stabilisateur de pression aval permet de secourir partiellement la commune de Mallemort en cas de crise.

➔ Une connexion entre les communes de Vernègues et Alleins a été réalisée en 2020 par les services de la métropole suite aux épisodes de nappes basses de 2018 et 2019. Il a été installé 2 640 ml de conduite DN 150 mm permettant de secourir Alleins depuis Vernègues à hauteur de 10 m^3/h. Cette liaison est équipée d'un compteur et d'un stabilisateur de pression amont et aval en limite de commune.

1.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

1.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations décrites ci-dessus est contrôlé par des équipements de télégestion reliés au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille par l'intermédiaire d'appareils de type SOFREL S550. Le réservoir de la Coste Bruissaban a été équipé d'un HF box lors de la création du forage Saint Sauveur.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant les paramètres de fonctionnement des équipements électro-mécaniques qui composent la station de pompage, le fonctionnement de la pompe du forage les valeurs d'index des compteurs de production, le niveau de l'eau dans le réservoir.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

1.2.6. Profil hydraulique

Le profil hydraulique du système AEP de la commune est présenté ci-après.

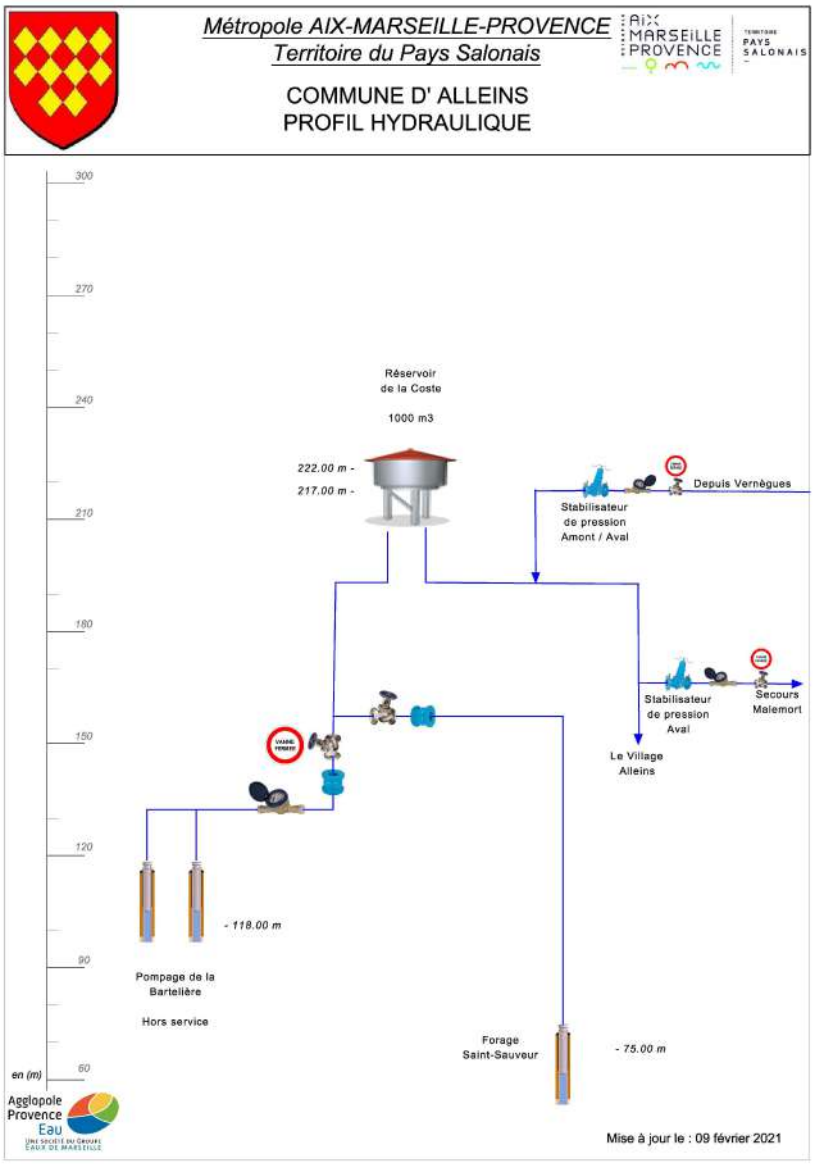

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2.7. Alleins : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
50	974.54	0.00			974.54
60	564.70	0.00			564.70
63	1 043.13	0.00			1 043.13
80	2 107.79	0.00			2 107.79
100	9 213.98	0.00			9 213.98
125	3 177.24	0.00			3 177.24
150	3 435.28	0.00			3 435.28
160	477.07	0.00			477.07
250	3 067.40	0.00			3 067.40
	24 061.12	0.00	0.00	0.00	24 061.12

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
50				974.54		974.54
60	564.70					564.70
63				1 043.13		1 043.13
80	2 107.79					2 107.79
100	9 213.98					9 213.98
125	2 962.94			214.30		3 177.24
150	3 435.28					3 435.28
160				477.07		477.07
250	3 067.40					3 067.40
	21 352.09	0.00	0.00	2 709.04	0.00	24 061.13

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	1 048	41	1 089	1 057	41	1 098
20	1	1	2	1	1	2
30	3		3	3		3
40		2	2	1	2	3
60	1		1			
100	2		2	2		2
999	11		11	11		11
Total	1 066	44	1 110	1 075	44	1 119

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.3. Alleins : Bilan hydraulique

1.3.1. Volumes distribués et consommés

1.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an

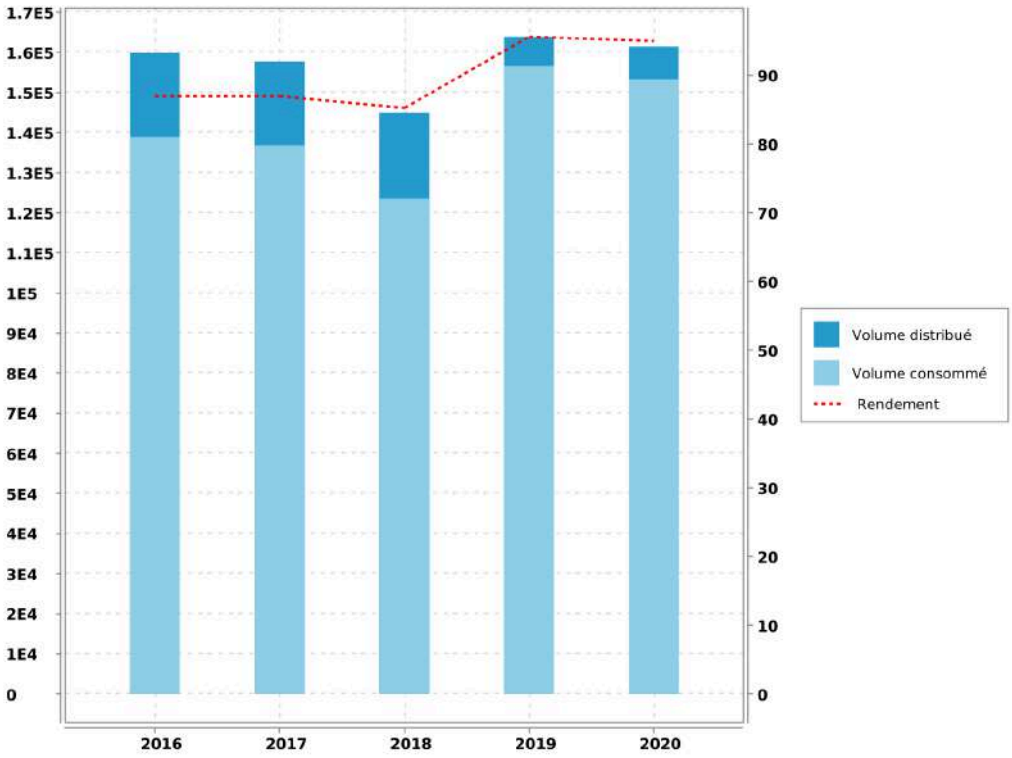

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Le tableau détaille le volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume forage Saint Sauveur (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	9838	317	3,7
février	9106	314	3,6
mars	10215	330	3,8
avril	12344	411	4,8
mai	15608	503	5,8
juin	14620	487	5,6
juillet	18270	589	6,8
août	18716	604	7,0
septembre	15526	518	6,0
octobre	14041	453	5,2
novembre	13597	453	5,2
décembre	14454	466	5,4
TOTAL / DEBITS MOYENS	166335	453,9	5,3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

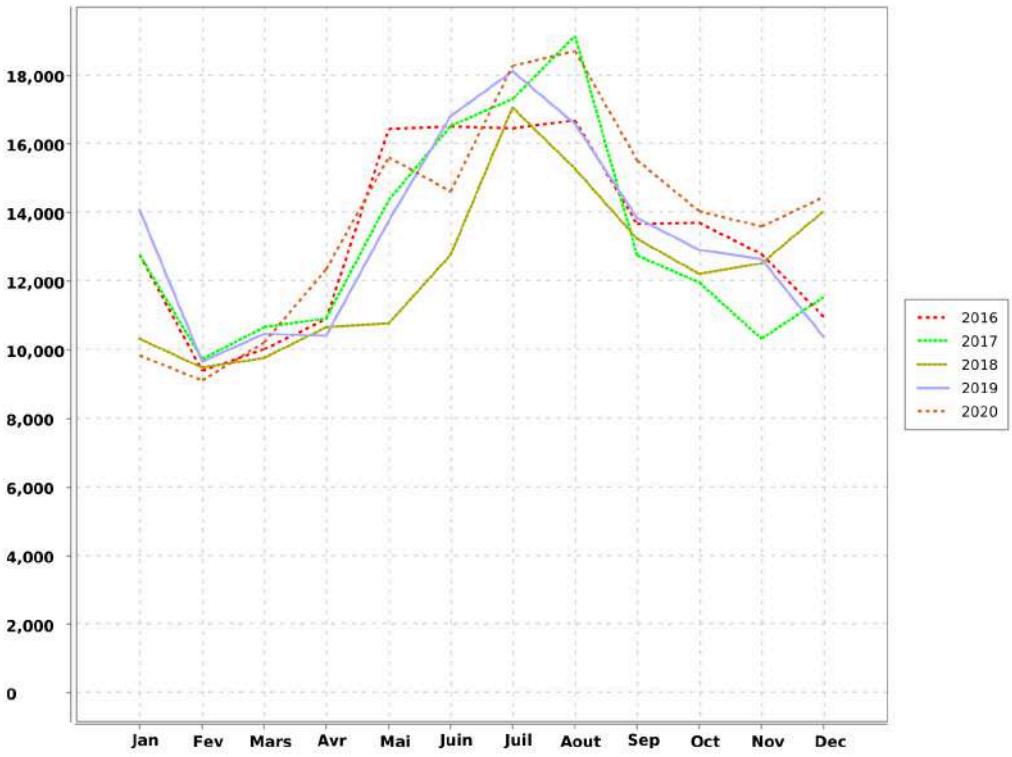

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.4. Alleins : qualité de l'eau

1.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **ALLEINS**
Gestionnaire du réseau : **AMP CT3**-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SAINT SAUVEUR Procédure de protection terminée
Station de production : ALLEINS

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la **recherche de microorganismes indicateurs** d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et **industriels. La teneur ne doit pas excéder 50** milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. **Eau très calcaire.**
Nombre de prélèvements : 13 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 16 mg/L Valeur moyenne : 15,4 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 34,1 °F Valeur minimale atteinte : 33,5 °F Valeur maximale atteinte : 34,8 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	**Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).**
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,12 mg/L Valeur moyenne : 0,12 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2. Commune d'Aurons

2.1. Aurons : Ressource et production

Descriptif

L'alimentation de la commune d'Aurons est assurée par le forage des Goules, ressource partagée avec la commune de Pelissanne.

En fonctionnement normal, seul le forage des Goules alimente la commune d'Aurons. En cas de problème, un secours peut être éventuellement mis en place par Pélissanne grâce au à la station de pompage des Ecoles.

Le forage alimente le réservoir des Goules (500 m3) qui sert de bâche pour le pompage du même nom. Toutes ces installations sont sur le site des Goules.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2. Aurons : Ouvrages et réseaux

2.2.1. Etages de pression- réservoirs

La commune est alimentée en eau filtrée principalement par le forage des Goules via le réservoir et le pompage des Goules situés sur la commune de Pelissanne.

Le réservoir des Goules (V : 500 m3 - Rd : 140 m NGF - Tp : 145 m NGF) sert de bâche d'aspiration pour la station de pompage des Goules.

L'eau est ensuite acheminée vers le réservoir des Grottes de Castellas par une conduite d'adduction/distribution de diamètre 100 mm sur un linéaire d'environ 2.7 km.

Le réservoir des Grottes de Castellas (V : 400 m3 - Rd : 255.48 m NGF - Tp : 258.16 m NGF) distribue l'eau au centre-ville par un réseau gravitaire .

Le surpresseur des Grottes de Castellas permet d'alimenter les abonnés situés sur la partie nord de la commune par une conduite de diamètre 80 mm . Quelques abonnés, situés quartier les Pinèdes à proximité des forages des Goules, sont alimentés directement par la conduite d'adduction/distribution.

Le réseau de distribution est essentiellement concentré à l'intérieur du village et autour des quartiers et lotissements avoisinants. Il se compose de deux étages de pression : L'étage bas "gravitaire et pompage" L'étage haut "surpressé" via le surpresseur des Grottes de Castellas.

2.2.2. Canalisations

Etages de distribution :

- L'étage bas "gravitaire et pompage" : L'étage bas est alimenté par le réservoir des Goules. Il est composé des deux secteurs suivants :

• Secteur 1 : Cette zone, comprise entre le pompage des Goules et le réservoir des Grottes du Castellas, est alimentée par la station de pompage quand le réservoir est en demande. Lorsque cette dernière s'arrête, la distribution sur ce secteur est alors assurée gravitairement par le réservoir des Grottes,

• Secteur 2 : Le réservoir des Grottes de Castellas alimente gravitairement le village et les lotissements environnants.

- Etage haut "surpressé" : En sortie du réservoir des Grottes de Castellas, le surpresseur des Grottes alimente les habitations implantées à proximité et à une altitude supérieure à celle du réservoir (altitude max 280 m NGF).

Secours : Les secteurs 1/2 et 2/3 peuvent être interconnectés. En effet, notamment lors des phases de nettoyage du réservoir des Grottes de Castellas, trois vannes fermées peuvent être manipulées. Dans ce cas, la vanne au pied du réservoir est fermée et les secteurs 2/3 sont également alimentés par la conduite d'adduction. La manœuvre de ces vannes peut aussi permettre au secteur 2 de secourir le secteur 1 en gravitaire en cas de dysfonctionnement du pompage ou d'une casse sur l'adduction.Il est important de noter que si le pompage des Goules ne fonctionne plus ou si une casse se produit sur la conduite d'adduction/distribution, l'ensemble de la commune d'Aurons est tributaire de l'autonomie du réservoir ou bien privé d'eau. Dans le cas d'un dysfonctionnement du surpresseur des Grottes, le secours sera partiel et ne permettra pas l'alimentation de l'ensemble du secteur 3.

2.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations est contrôlé par des équipements de télégestion reliés à l'agence et au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille. Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de pompage, les valeurs d'index des compteurs de production, le fonctionnement du mécanisme de chloration, le niveau de l'eau dans les différents réservoirs des Grottes et des Goules, les valeurs d'index des pompes, le niveau de l'eau dans les réservoirs.

- les valeurs d'index des compteurs de production.

- le fonctionnement du mécanisme de chloration.

- le niveau de l'eau dans les différents réservoirs des Grottes et des Goules.

- les valeurs d'index des pompes.

- le niveau de l'eau dans les réservoirs.

2.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2.6. Aurons : profil hydraulique

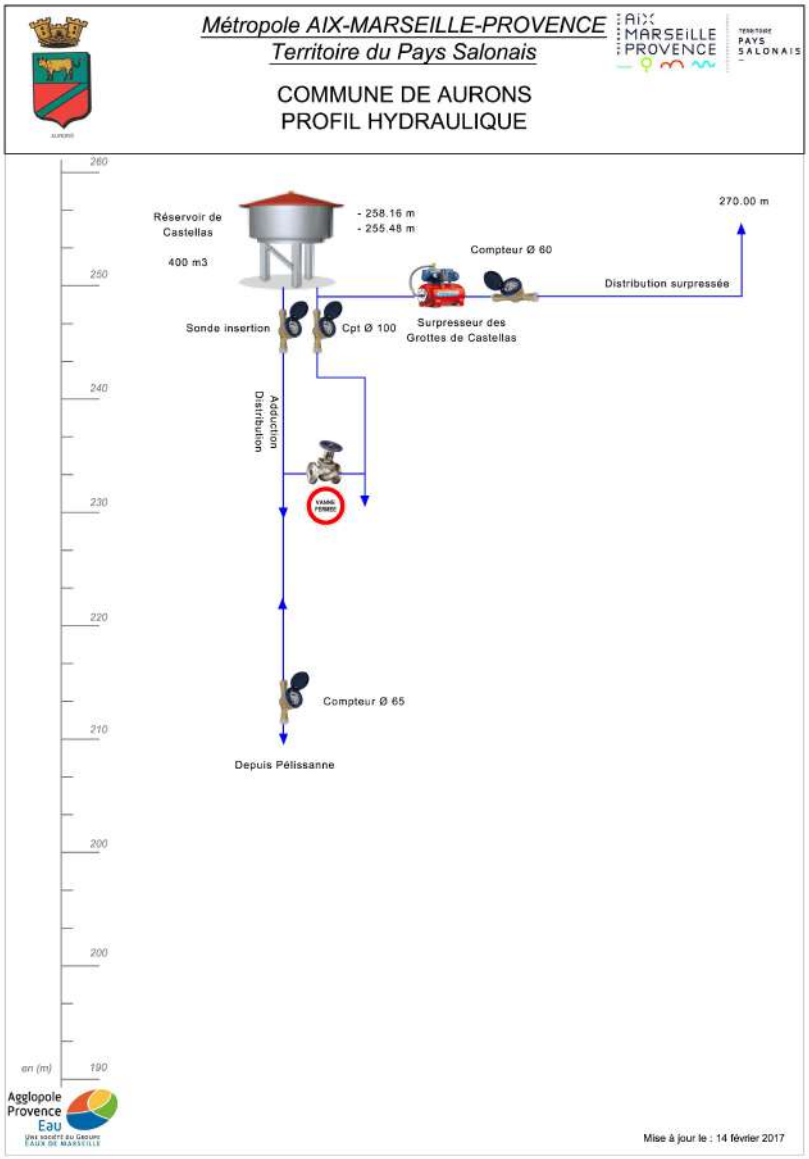

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2.7. Aurons : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	106.60	0.00			106.60
36	78.36	0.00			78.36
50	69.84	0.00			69.84
51	148.76	0.00			148.76
60	705.92	0.00			705.92
63	0.00	0.00			0.00
80	554.32	0.00			554.32
100	3 048.91	0.00			3 048.91
110	271.61	0.00			271.61
125	234.42	0.00			234.42
150	1 351.95	0.00			1 351.95
200	141.74	0.00			141.74
	6 712.43	0.00	0.00	0.00	6 712.43

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				106.60		106.60
36				78.36		78.36
50	69.84			0.00		69.84
51				148.76		148.76
60	705.92					705.92
63				0.00		0.00
80	554.32					554.32
100	3 048.91					3 048.91
110				271.61		271.61
125				234.42	0.00	234.42
150	1 351.95					1 351.95
200				141.74		141.74

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
	5 730.94	0.00	0.00	981.49	0.00	6 712.43

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	236	16	252	235	17	252
20	4		4	4		4
30	1	1	2	1	1	2
Total	241	17	258	240	18	258

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3. Aurons - Bilan hydraulique

2.3.1. Volumes distribués et consommés

2.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m³/an :

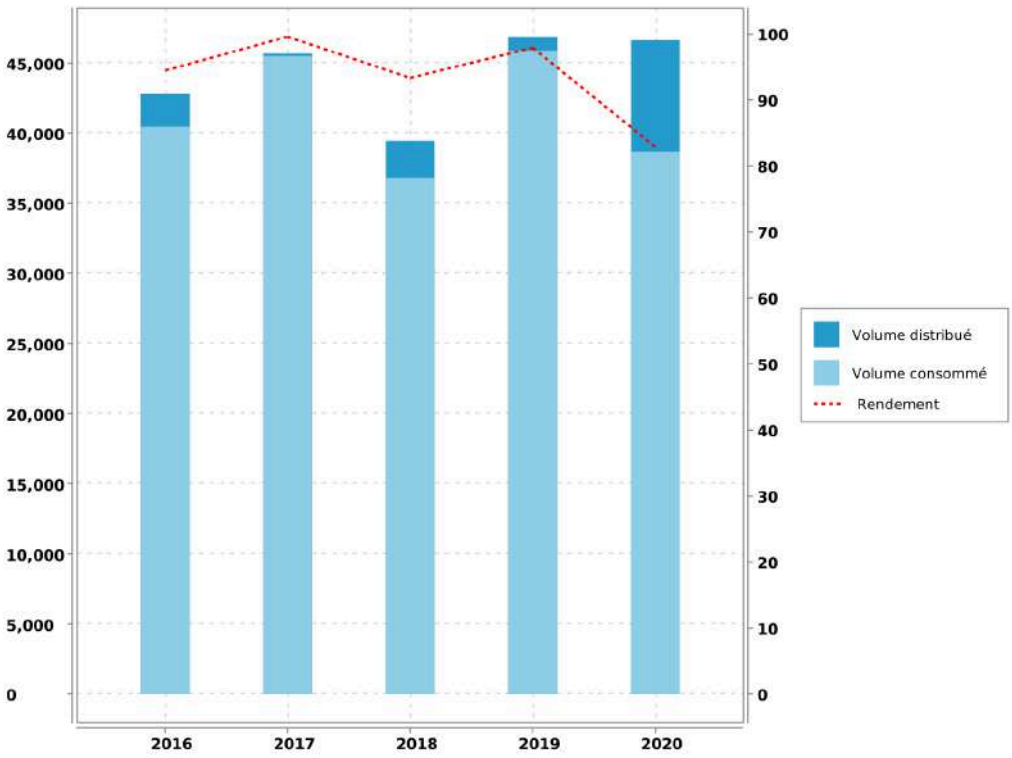

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Le tableau détaille le volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume forage Les Goules (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	2442	79	0,9
février	1952	67	0,8
mars	2732	88	1,0
avril	3477	116	1,3
mai	4025	130	1,5
juin	4518	151	1,7
juillet	6477	209	2,4
août	6844	221	2,6
septembre	4731	158	1,8
octobre	3770	122	1,4
novembre	3980	133	1,5
décembre	3595	116	1,3
TOTAL / DEBITS MOYENS	48543	132,4	1,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels mis en distribution en m^3/mois :

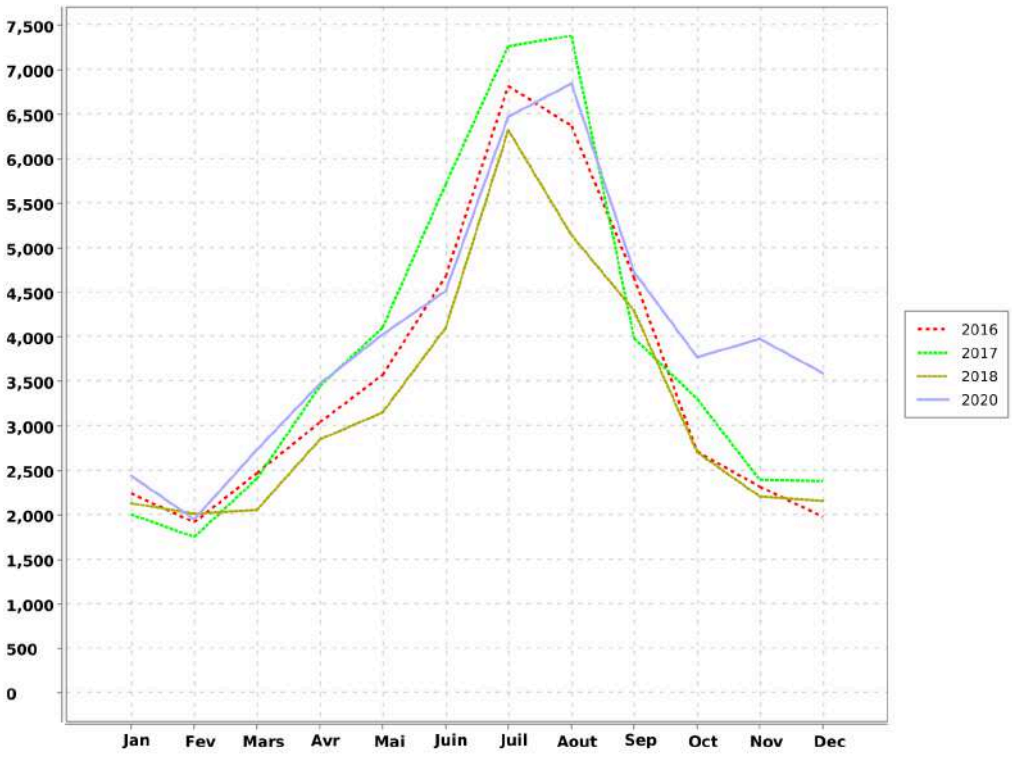

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.4. Aurons : qualité de l'eau

2.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **PELISSANNE-NORD_AURONS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES GOULES F1 Procédure de protection terminée
Captage : LES GOULES F2 Procédure de protection terminée
Station de production : LES GOULES

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 17 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 13 mg/L Valeur moyenne : 12,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,8 °F Valeur minimale atteinte : 32,4 °F Valeur maximale atteinte : 33,2 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,13 mg/L Valeur moyenne : 0,12 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

CONSOMMATION — Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3. Commune de Berre-L'Etang

3.1. Berre-L'Etang : Ressource et production

Descriptif

La station est alimentée en eau brute à partir du Canal de Marseille par l'intermédiaire d'une tuyauterie de DN 300 mm de 250 m de long. La prise d'eau brute est située sur la commune de Coudoux. Sa capacité de traitement est de 75 l/s environ mais se trouve limitée à 35 l/s par les possibilité de transit de la canalisation de distribution d'eau traitée. Un complément d'adduction est apporté par l'usine des Barjaquets qui traite l'eau brute du canal de Marseille.

Processus

Sur le tracé de la canalisation d'alimentation en eau brute, deux cannes d'injection permettent l'introduction du coagulant et du chlore.

L'eau coagulée est ensuite admise sur trois décanteurs de 16,5-m de diamètre et de 7-m de hauteur d'eau. Dans ces ouvrages, les matières en suspensions sont floculées et piégées sur chacun des radiers des décanteurs.

Les eaux décantées sont ensuite dirigées vers deux batteries de pré filtres de 78-m2 de surface totale et admises en filtration finale sur une batterie de six filtres de 156-m2 de surface totale.

Les eaux sont ensuite recueillies dans une bâche à partir de laquelle, une pompe permet d'alimenter un ouvrage de 1000m3 qui sert de réserve pour le lavage des filtres.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Distribution

Depuis la station cette conduite de 225 mm de diamètre (environ 9 km de long jusqu'à hauteur de la RN 113), prolongée par une conduite de 350 mm, transite l'eau jusqu'au réservoir de Flory. A partir de cet ouvrage, une conduite de 450 mm amène l'eau jusqu'aux réseaux du centre Ville.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.2. Berre-L'Etang : Ouvrages et réseaux

3.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de distribution de la commune de Berre est constitué d'un unique étage de pression qui dessert l'ensemble de ses abonnés, à partir du réservoir de Flory d'une capacité de 3000m3.

L 'alimentation du réservoir de Flory, est assurée par l'usine de traitement d'eau de Berre et l'usine de traitement d'eau de Barjaquets en renfort ou secours.

Une série de canalisations de différents diamètres, dont une grande partie en DN 225 mm en fonte grise posées vers les années 1945, assure l'adduction des volumes mis en distribution par ces deux usines, vers le réservoir de Flory.

Les caractéristiques de ce dernier sont les suivantes :

- Cote radier : 68 m NGF

- Cote trop plein : 74 m NGF, capacité : 3 000 m3.

3.2.2. Canalisations

Une conduite d'adduction transite l'eau qui a été rendu potable à l'usine de potabilisation, en direction du réservoir de Flory desservant l'ensemble de la commune de Berre l'Etang. Cette conduite parcours près de 11km sur les communes de Coudoux, Velaux, Rognac et Berre l'Etang. C'est à partir du Réservoir de Flory que va s'effectuer la distribution via un réseau gravitaire. La commune ne dispose pas de secours mais bénéficie d'un renfort par l'intermédiaire d'une vanne de régulation « CD20 » pouvant alimenter le réservoir communal à partir de l'usine des Barjaquets (SCP). La vanne dite « CD 20 » est asservie au niveau d'eau dans le réservoir de Flory.

3.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

3.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations de filtration est contrôlé par un équipement de télésurveillance de type Sofrel relié au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille. Il est ainsi possible de connaître à chaque instant : le débit de sortie d'usine les défauts électriques des pompes ou des organes de télégestion le manque air de service. Le taux de chlore résiduel dans l'eau, la turbidité de l'eau brute et de l'eau distribuée etc.

Les sites suivants sont également équipés de télésurveillance :

- Le réservoir de Flory (RFLO) où l'on surveille le niveau d'eau dans le réservoir, le débit de distribution, le taux de chlore résiduel... le point d'injection d'eau en provenance de la station des Barjaquets (SCP), en liaison intersite avec le réservoir de Flory et la station de filtration (à Coudoux).

- le point d'injection d'eau en provenance de la station des Barjaquets (SCP), en liaison intersite avec le réservoir de Flory et la station de filtration (à Coudoux).

3.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.2.6. Berre-L'Etang : profil hydraulique

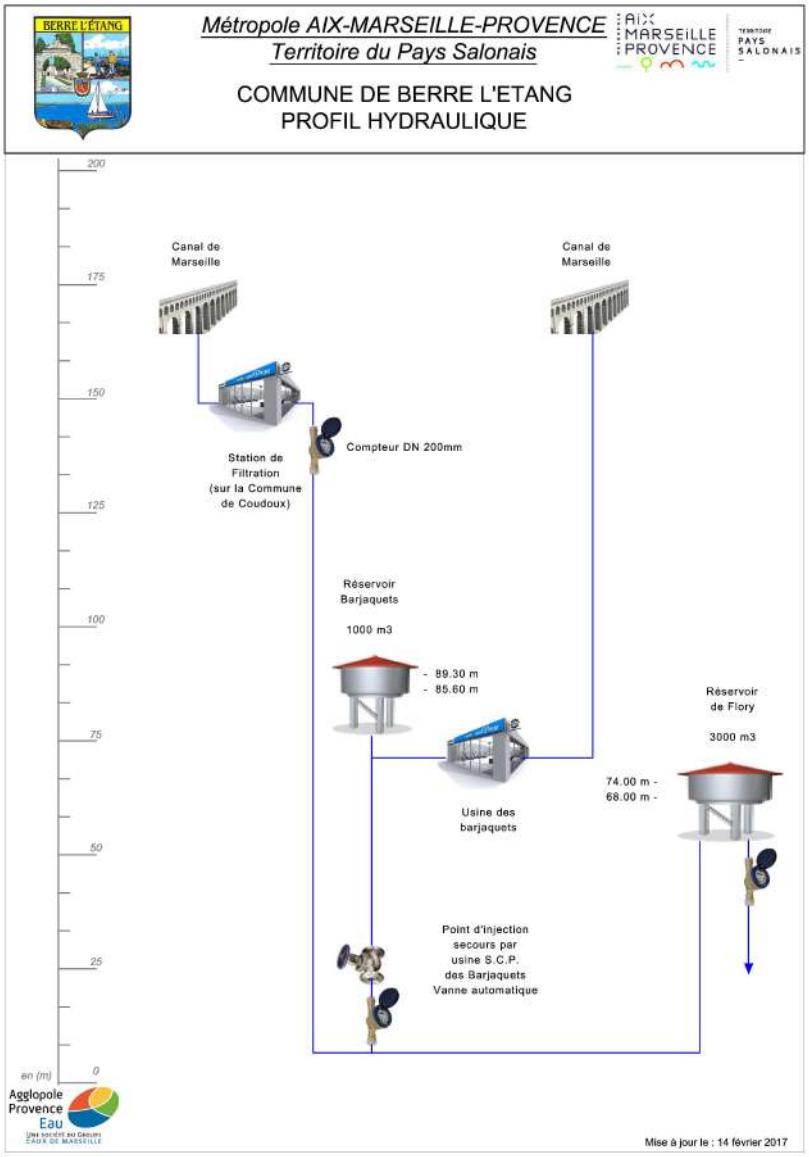

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.2.7. Berre-L'Etang : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	1 888.40	0.00	6,16		1 882.24
36	1 895.25	0.00			1 895.25
40	149.20	0.00			149.20
50	93.63	29.51			123.14
51	357.62	0.00			357.62
60	5 384.95	0.00	187,02		5 197.93
63	81.25	0.00			81.25
80	9 272.86	133.52	430,83		8 975.55
90	105.41	0.00			105.41
100	17 501.68	21.95	136,37		17 387.26
110	21.99	0.00			21.99
150	8 846.13	870.50	284,12		9 432.50
200	7 631.38	0.00			7 631.38
225	7 287.86	0.00			7 287.86
250	2 288.36	0.00			2 288.36
300	2 568.27	0.00			2 568.27
350	3 102.75	0.00			3 102.75
400	3 523.31	0.00			3 523.31
450	1 432.40	0.00			1 432.40
500	784.72	0.00			784.72
0	244.95	0.00			244.95
	74 462.36	1 055.47	0.00	0.00	74 473.34

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				1 882.24		1 882.24
36				1 895.25		1 895.25
40	149.20					149.20
50				123.14		123.14
51				357.62		357.62
60	5 197.93					5 197.93
63				81.25		81.25
80	8 962.62			12.93		8 975.55
90				105.41		105.41
100	17 387.26					17 387.26
110				21.99		21.99
150	9 239.77			192.73		9 432.50
200	7 631.38					7 631.38
225	7 287.86					7 287.86
250	2 288.36					2 288.36
300	2 568.27					2 568.27
350	3 102.75					3 102.75
400	3 494.49		28.82			3 523.31
450	1 432.40					1 432.40
500	784.72					784.72
0	244.95					244.95
	69 771.96	0.00	28.82	4 672.56	0.00	74 473.34

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	2 738	143	2 881	2 742	147	2 889
20	51	31	82	52	31	83
30	98	34	132	98	34	132
40	17	15	32	17	16	33
60	21	9	30	20	10	30
80	6	2	8	6	2	8
100	3		3	4		4
150	2		2	2		2
Total	2 936	234	3 170	2 941	240	3 181

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.3. Berre - Bilan hydraulique

3.3.1. Volumes distribués et consommés

3.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

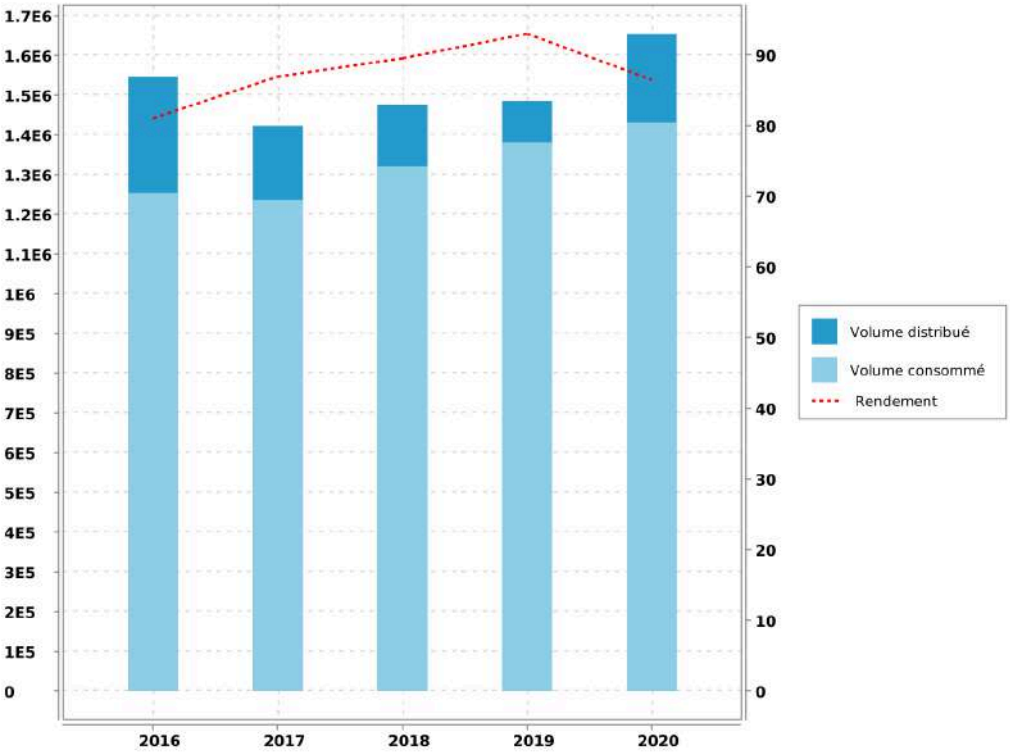

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Canal de Marseille "Filtration de Berre" (m3)	Canal de Provence "usine des Barjaquets" (m3)	Lyondell Basell (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	Débit total (m3/j)	débit total (l/s)
janvier	85392	0	34640	120032	3872	44,8
février	78652	0	31737	110389	3561	41,2
mars	81160	0	32330	113490	3661	42,4
avril	80677	5100	27214	112991	3645	42,2
mai	90043	14980	24914	129937	4192	48,5
juin	87497	27069	32633	147199	4748	55,0
juillet	87695	29357	35121	152174	4909	56,8
août	89559	25262	63887	178708	5765	66,7
septembre	82016	17002	78149	177167	5715	66,1
octobre	68006	3398	81226	152630	4924	57,0
novembre	73315	746	58126	132186	4264	49,4
décembre	86707	72	34264	121043	3905	45,2
TOTAL	990719	122986	534241	1647946	4430	51,3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

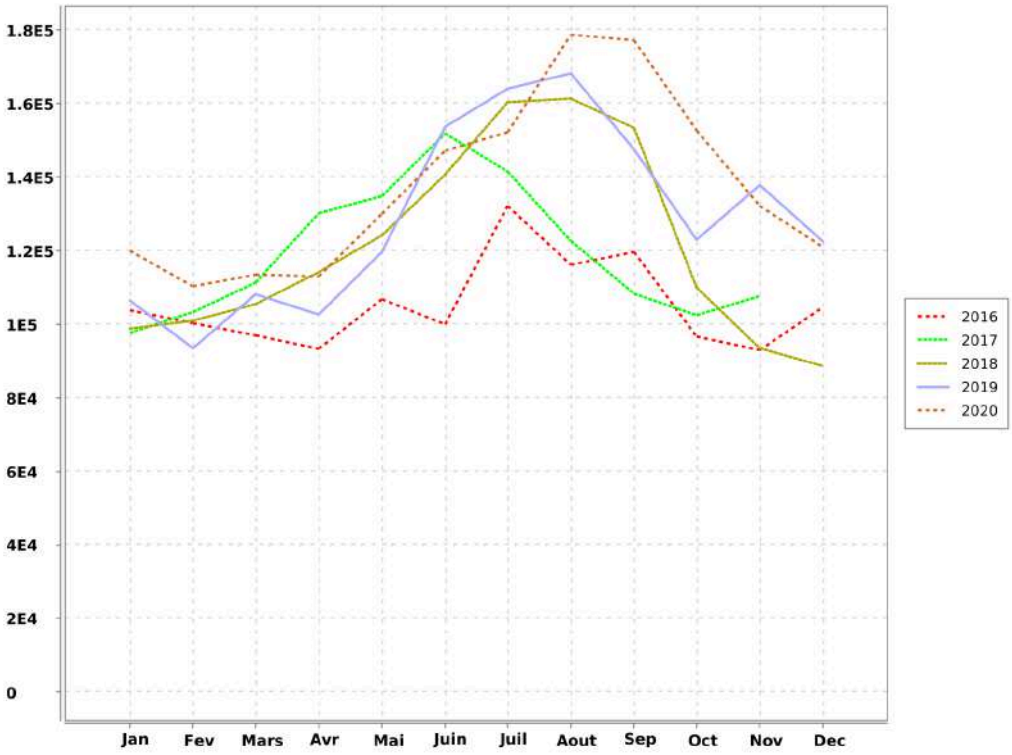

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.4. Berre-L'Etang : qualité de l'eau

3.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **BERRE**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : BERRE Procédure de protection en cours
Captage : LES BARJAQUETS Procédure de protection en cours
Station de production : BERRE
Station de production : LES BARJAQUETS

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 36 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,7 mg/L Valeur moyenne : 2,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 21,6 °F Valeur minimale atteinte : 17,9 °F Valeur maximale atteinte : 24,7 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 6 Valeur maximale atteinte : 0.031 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 3660 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L Valeur moyenne : 0,032 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4. Commune de Charleval

4.1. Charleval : Ressource et production

Descriptif

Le débit nominal de la station est de 21 L/s.

Elle fonctionne sur demande d'eau des réservoirs, d'une capacité de 2x450 m3.

La dotation d'achat d'eau brute au Canal de Marseille a été de 12,13 l/s jusqu'au 30/06/2014. A compter du 01/07/2014, la dotation souscrite par Agglopole Provence auprès de la CUMPM est mutualisée pour l'ensemble des communes desservies au sein de l'intercommunalité à hauteur de 196.74l/s.

Alimentation

La station est alimentée gravitairement par l'eau du Canal de Marseille qui fournit un débit dont la moyenne sur une semaine peut atteindre 12, 13l/s.

L'eau brute, après une pré décantation au bassin de Saint Christophe est captée sur la Commune de Charleval, et acheminée vers le décanteur par une conduite en fonte grise de 200 mm.

Processus

L'eau brute, après une pré décantation au bassin de saint Christophe est captée sur la commune de Charleval, et acheminée vers le décanteur par une conduite en fonte grise de 200 mm.

- La filière de traitement est constituée : d'un étage d 'électrochloration

- d'une décantation statique à l'aval d'une coagulation au chlorure ferrique, d'une filtration sur sable,

Le débit nominal de la station est de 21 l/s. Elle fonctionne sur demande d'eau des réservoirs. Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.2. Charleval : Ouvrages et Réseaux

4.2.1. Etages - réservoirs

Le réservoir de tête, dont les caractéristiques sont présentées ci dessous, distribue l'eau à l'ensemble de la commune par un réseau principalement gravitaire et en partie surpressé. Le réseau de distribution est essentiellement concentré à l'intérieur du village et autour des lotissements avoisinants.

- Réservoir des Bois :

- Cote radier : 167 m NGF - Cote trop plein : 171.50 m NGF, 2 cuves de 450 m3.

Le système de distribution de Charleval est composé de trois étages de pression : L'étage gravitaire issu du réservoir des Bois.

L'étage surpressé "Durance", issu du surpresseur de Charleval, situé boulevard de la Durance. L'étage surpressé "Camping", issu du surpresseur du camping, situé au pied de la filtration.

Secours : L'ensemble du réseau de distribution est maillé et équipé de vannes fermées entre les différents étages de pression. **Il est à noter que la commune ne dispose d'aucun secours d'alimentation en eau.**

4.2.2. Canalisations

La canalisation principale en fonte de diamètre nominal (dn) 300mm assure :

- directement à sa sortie du réservoir, l'alimentation du Camping, par l'intermédiaire d'un surpresseur de façon gravitaire, la desserte de la **moitié Nord** de la Commune, jusqu'à sa partie la plus basse à proximité de la RD 23.

- par une de ses branches de diamètre nominal 250mm, l'apport en eau du surpresseur du Boulevard la Durance, qui alimente ainsi, de façon surpressé, quant à lui toute la **moitié Sud** de la Commune,

4.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau

4.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations décrites ci-dessus est contrôlé par des équipements de télégestion reliés à l'agence et au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille par l'intermédiaire d'un appareil de type SOFREL S550 situé à la station de filtration. Les données sont retransmises en temps réels.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de filtration et de pompage,

- le fonctionnement de l'automate gérant la station de filtration, les valeurs d'index des compteurs de production,

- la teneur en chlore libre et la turbidité de l'eau produite, le niveau de l'eau dans le réservoir.

- le niveau de l'eau dans le réservoir.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

4.2.6. Charleval : profil hydraulique

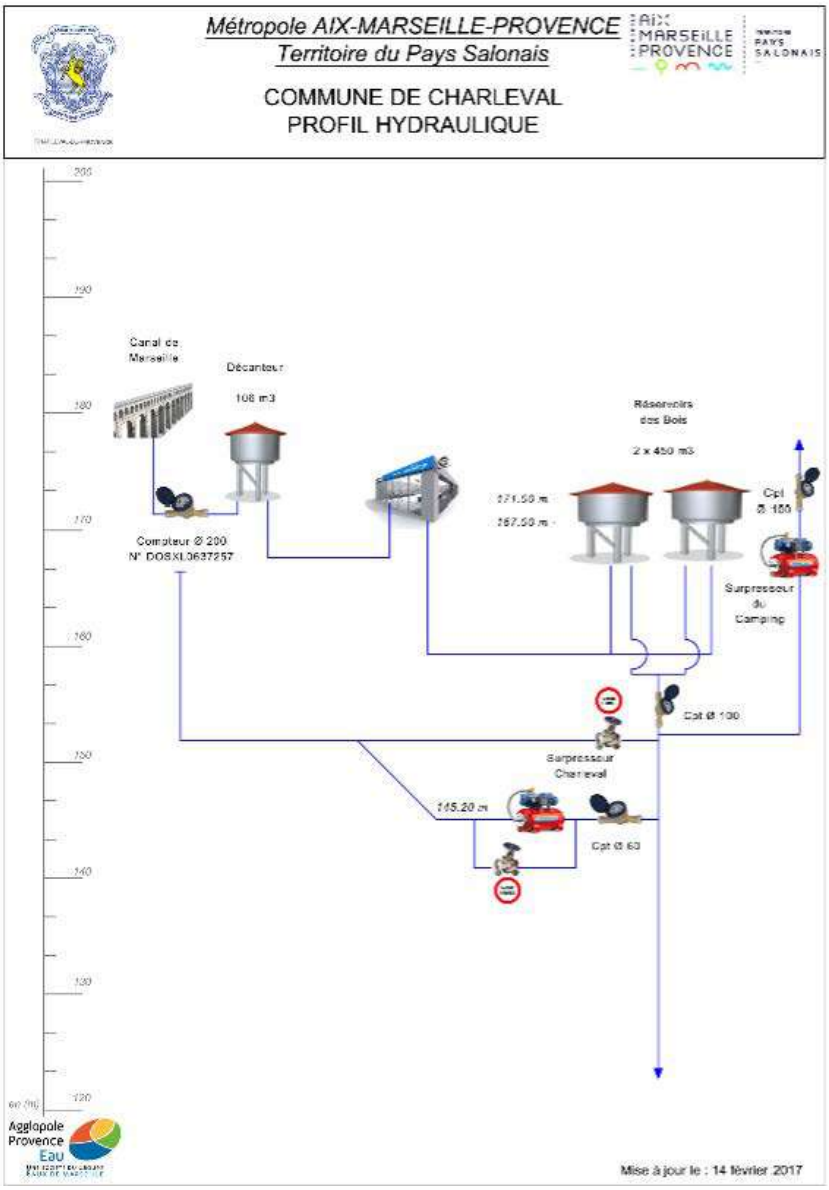

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.2.7. Charleval : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
25	25.23	0.00			25.23
32	1 667.34	0.00			1 667.34
36	194.05	0.00			194.05
50	119.46	0.00			119.46
60	943.63	0.00			943.63
63	35.27	0.00			35.27
80	1 781.45	0.00	105,77		1 675.68
100	6 010.54	107.25			6 117.79
150	3 182.28	0.00			3 182.28
175	127.37	0.00			127.37
200	2 098.55	0.00			2 098.55
250	508.77	0.00			508.77
300	86.40	0.00			86.40
0	632.45	0.00			632.45
	17 412.79	107.25	0.00	0.00	17 414.27

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
25				25.23		25.23
32				1 667.34		1 667.34
36				194.05		194.05
50				119.46		119.46
60	943.63					943.63
63				35.27		35.27
80	1 675.68					1 675.68
100	6 117.79					6 117.79
150	3 182.28					3 182.28
175	127.37					127.37
200	2 098.55					2 098.55
250	508.77					508.77
300	86.40					86.40
0	632.45					632.45
	15 372.92	0.00	0.00	2 041.35	0.00	17 414.27

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	934	34	968	942	35	977
20	56	7	63	57	7	64
30	8	2	10	8	2	10
40	1	2	3	1	2	3
60	3	1	4	3	1	4
80	3		3	3		3
100	3		3	3		3
Total	1 008	46	1 054	1 017	47	1 064

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.3. Charleval - Bilan hydraulique

4.3.1. Volumes distribués et consommés

4.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

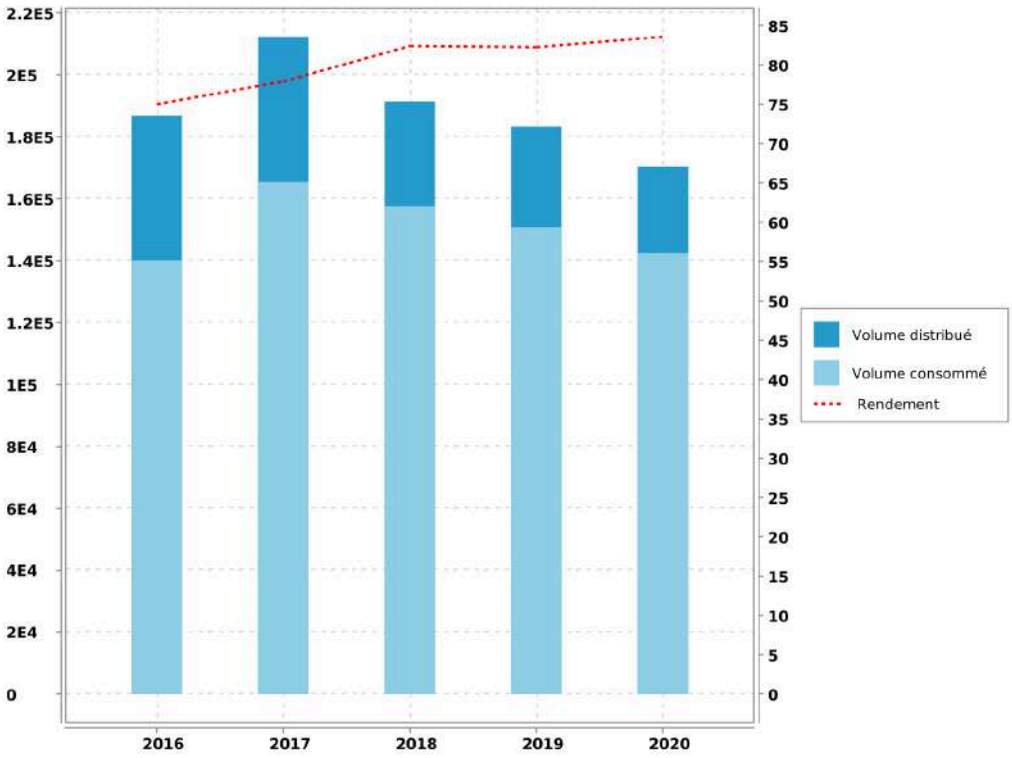

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume filtration Charleval (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	10150	327	3,8
février	9562	330	3,8
mars	11287	364	4,2
avril	13140	438	5,1
mai	12523	404	4,7
juin	16943	565	6,5
juillet	24429	788	9,1
août	22976	741	8,6
septembre	15208	507	5,9
octobre	11840	382	4,4
novembre	10869	362	4,2
décembre	10961	354	4,1
TOTAL / DEBITS MOYENS	169888	463	5,4

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

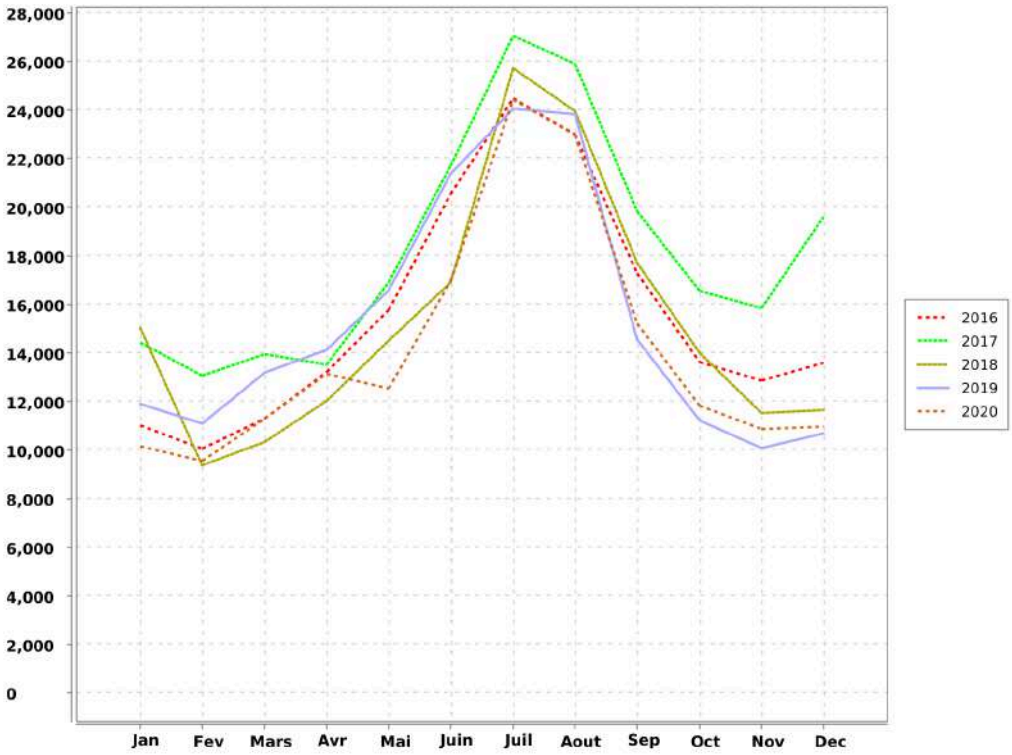

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.4. Charleval : qualité de l'eau

4.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **CHARLEVAL**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CHARLEVAL Procédure de protection en cours
Station de production : CHARLEVAL

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 13 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,5 mg/L Valeur moyenne : 1,9 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 20,2 °F Valeur minimale atteinte : 19 °F Valeur maximale atteinte : 22,7 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0 mg/L Valeur moyenne : 0 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB
Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5. Commune d'Eyguières

5.1. Eyguières : Ressource et production

Description

La capacité de production du pompage de la route de Salon est de 100 m3/h.

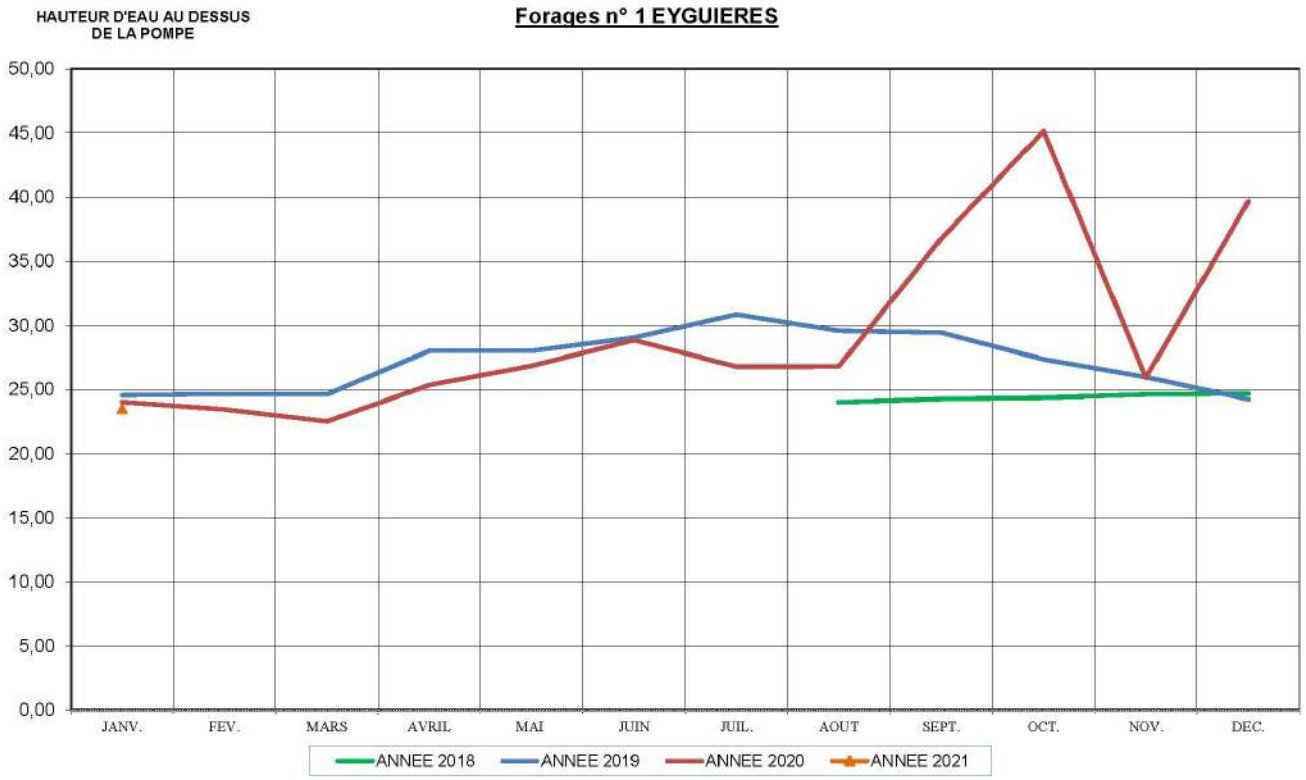

5.2. Eyguières : Ouvrages et Réseaux

5.2.1. Etages - réservoirs

La commune d'Eyguières est alimentée par trois forages situés sur le territoire communal à l'est de la ville, en bordure du CD 17 (F1, F2 et F3). Ces derniers refoulent l'eau brute dans une conduite d'adduction pure DN 200 mm sur environ 120 ml (de F2) jusqu'au réservoir.

Le système de distribution est constitué d'une seule réserve d'eau potable de 1 000 m3 (réservoir du Défend : Rd : 152 m NGF / Tp : 157 m NGF).

Le réseau de distribution de la commune est largement maillé, concentré essentiellement dans la partie urbaine et en majeur partie gravitaire.

Un surpresseur (des frères mineurs) permet l'alimentation des abonnés les plus hauts, au nord de la commune, par environ 180 ml de DN 100 mm. On note également, au sud de la commune, un étage gravitaire détendu par

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

un stabilisateur de pression aval situé Avenue René Cassin et une antenne ou la pression est également limitée (2 fois détendue) au droit de la rue Paulin Mathieu.

Un secours partiel depuis la commune de Lamanon permet d'assurer une alimentation de 17 m3/h en cas de crise sur les ressources communales. La mise en œuvre de secours est manuelle.

5.2.2. Canalisations

Une grande partie du linéaire de conduite à un diamètre compris entre le DN 100 et 150 mm. En effet, la proportion sur la totalité du parc est respectivement de 23 % et 27 %. Ainsi, la moitié des conduites est intégrée dans cette tranche.

La conduite DN 250 mm, présentant le diamètre le plus important, correspond uniquement à la conduite de distribution du réservoir.

Le réseau de distribution est équipé d'une sectorisation permanente composé de 9 points de comptages pour 7 secteurs (incluant la production et l'adduction propre des forages) :

- Secteur 1 : Le centre-ville (étage gravitaire du défend)
- Secteur 2 : La Fontaine des Bormes (étages gravitaire du défend et surpressé)
- Secteur 3 : La liberté (étage gravitaire du défend)
- Secteur 4 : Trécasteaux Nord (étage gravitaire du défend)
- Secteur 5 : René Cassin (étage gravitaire du défend détendu)
- Secteur 6 : Paulin Mathieu (étage gravitaire du défend détendu)
- Secteur 7 : Forages (production / adduction)

5.2.3. Relais de chloration

Le système de distribution ne dispose d'aucune chloration relais.

5.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations décrites ci-dessus est contrôlé par des équipements de télégestion reliés à l'agence et au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille par l'intermédiaire d'un appareil de type SOFREL S550 situé à la station de filtration. Les données sont retransmises en temps réels.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de filtration et de pompage,

- le fonctionnement de l'automate gérant la station de filtration, les valeurs d'index des compteurs de production,

- la teneur en chlore libre et la turbidité de l'eau produite, le niveau de l'eau dans le réservoir.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

5.2.6. Eyguières : profil hydraulique

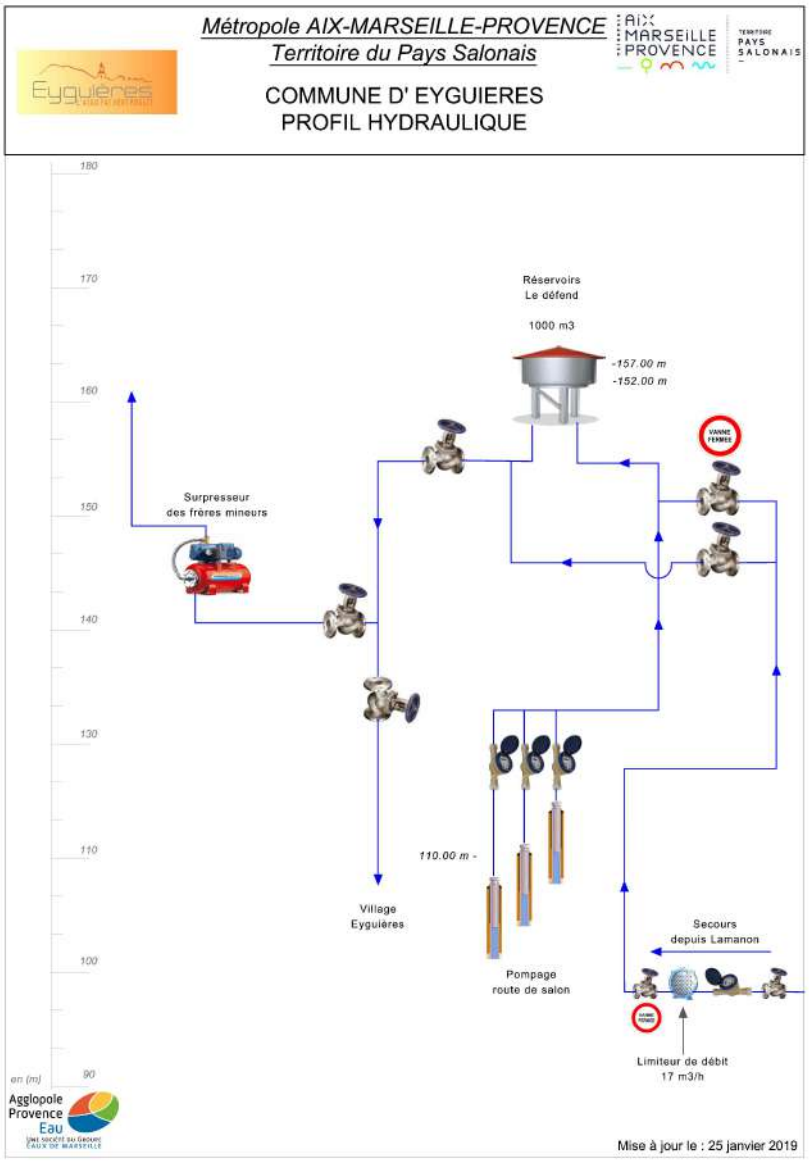

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.3. Eyguières : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
40	54.13	0.00			54.13
50	968.89	65.00			1 033.89
51	137.77	0.00			137.77
60	2 166.75	0.00			2 166.75
63	4 469.42	65.89	173,11		4 362.20
75	67.66	0.00			67.66
80	242.52	0.00			242.52
100	9 293.65	0.00			9 293.65
110	5 531.53	0.00			5 531.53
125	1 217.88	0.00			1 217.88
150	10 750.30	0.00			10 750.30
160	651.75	0.00			651.75
200	4 506.67	0.00			4 506.67
250	293.02	0.00			293.02
	40 351.93	130.89	0.00	0.00	40 309.70

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
40				54.13		54.13
50				1 033.89		1 033.89
51				137.77		137.77
60	2 166.75					2 166.75
63				4 362.20		4 362.20
75				67.66		67.66
80	242.52					242.52
100	9 229.08	64.57				9 293.65
110				5 531.53		5 531.53
125	976.26			241.61		1 217.88
150	10 750.30	0.00				10 750.30
160				651.75		651.75
200	4 506.67					4 506.67
250	293.02					293.02
	28 164.60	64.57	0.00	12 080.54	0.00	40 309.72

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
	10		10	10		10
15	2 885	41	2 926	2 905	42	2 947
20	28	4	32	28	4	32
30	17	9	26	18	9	27
40	8	2	10	8	2	10
60	9	2	11	9	2	11
80	1		1	1		1
100	4	1	5	4	1	5
999	99		99	97		97
Total	3 061	59	3 120	3 080	60	3 140

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.4. Eyguières - Bilan hydraulique

5.4.1. Volumes distribués et consommés

Récapitulatif du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

5.4.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

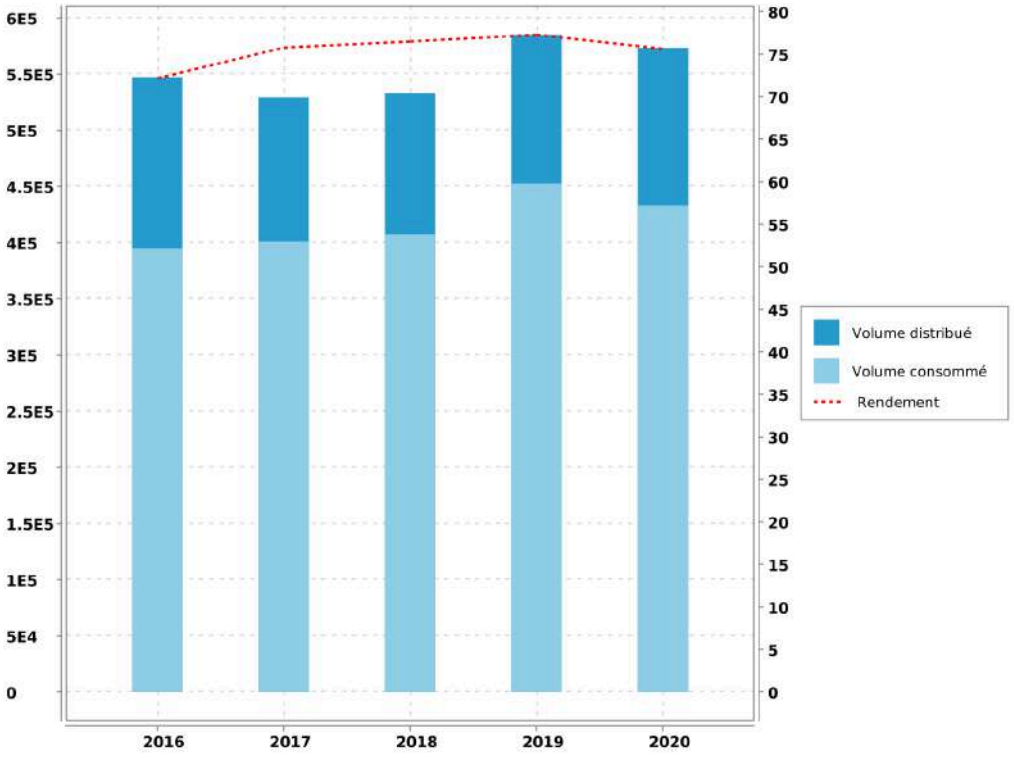

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.4.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Forage 1 (m3)	Forage 2 (m3)	Forage 3 (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	14868	21989	17087	53943	1740	20,1
février	11870	19880	13107	44857	1547	17,9
mars	13746	20725	15083	49554	1599	18,5
avril	11635	16618	15334	43586	1453	16,8
mai	13043	21030	14278	50413	1626	18,8
juin	13416	20339	14633	48388	1613	18,7
juillet	13138	20388	14962	48488	1564	18,1
août	15881	21542	15824	53247	1718	19,9
septembre	13038	17222	14825	45086	1503	17,4
octobre	8836	16481	15030	40347	1302	15,1
novembre	10361	16458	13933	40752	1358	15,7
décembre	12734	15059	14966	42758	1379	16,0
TOTAL	152565	227731	179062	561419	1533	17,7

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.5. Eyguières : qualité de l'eau

5.5.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **EYGUIERES**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LE RESQUILLADOU (F3) Procédure de protection terminée
Captage : ROUTE DE LAMANON (F2) Procédure de protection terminée
Captage : ROUTE DE SALON (F1) Procédure de protection terminée
Station de production : RESERVOIR DU DEFEND

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 19 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 4 mg/L Valeur moyenne : 3,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 31,7 °F Valeur minimale atteinte : 30,7 °F Valeur maximale atteinte : 34 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,12 mg/L Valeur moyenne : 0,11 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6. Commune de La Barben

6.1. La Barben : Ressource et Production

Alimentation

La Commune de la Barben est alimentée par pompage. La capacité de la station de pompage de la source d'Adane est de 16 m3/h. La station est alimentée en eau à partir de la source d'Adane. Elle est équipée de deux pompes de 16 m3/h dont une sert de secours.

Processus

L'eau arrive gravitairement à la station de pompage depuis la résurgence de la source puis est chlorée en aval des pompes. Ces dernières remplissent le réservoir où l'eau est distribuée gravitairement sur le réseau de la commune.

Distribution

La conduite de distribution du réservoir est de diamètre Dn 150 mm. Un maillage situé dans la chambre de vannes du réservoir permet d'alimenter directement le réseau à partir de la station de pompage.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.2. La Barben : Ouvrages et réseaux

6.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de distribution de la commune est peu étendu. Il se compose d'un seul étage de pression gravitaire depuis le réservoir communal et alimente des zones situées entre 90 et 115 mNGF. Le réservoir de La Barben présente les caractéristiques suivantes :

- Cote radier : 155,50 m NGF - Cote trop plein : 159,50 m NGF capacité : 500 m3.

Secours : Le réseau de La Barben dispose d'une alimentation de secours via le réseau de Pélissanne. A partir du réservoir du haut Taulet, l'eau peut être amenée jusqu'à la station de pompage de la source d'Adane et ainsi être pompée vers le réservoir communal de La Barben.

6.2.2. Canalisations

Il n'existe pas de branchement entre la station de potabilisation et le réservoir. A partir de cet ouvrage, c'est un réseau gravitaire qui dessert l'ensemble des abonnés de la commune.

6.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau

6.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations de potabilisation est contrôlé par un équipement de télésurveillance (type Sofrel) relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision général à Marseille.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant : manque de tension EDF,

- défauts électriques sur pompes et automates, dépassement de seuil sur turbidité,

- défauts sur chloration, défaut de turbidité.

Ce même type d'appareil (SOFREL) équipe le réservoir de La Barben et permet ainsi de connaître à chaque instant :

- le niveau dans le réservoir, ce qui commande la mise en marche des pompes, les alarmes éventuelles sur niveau haut ou bas.

6.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24. Un plan en version papier A0 est fourni en pièce jointe de ce rapport.

6.2.6. La Barben : profil hydraulique

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

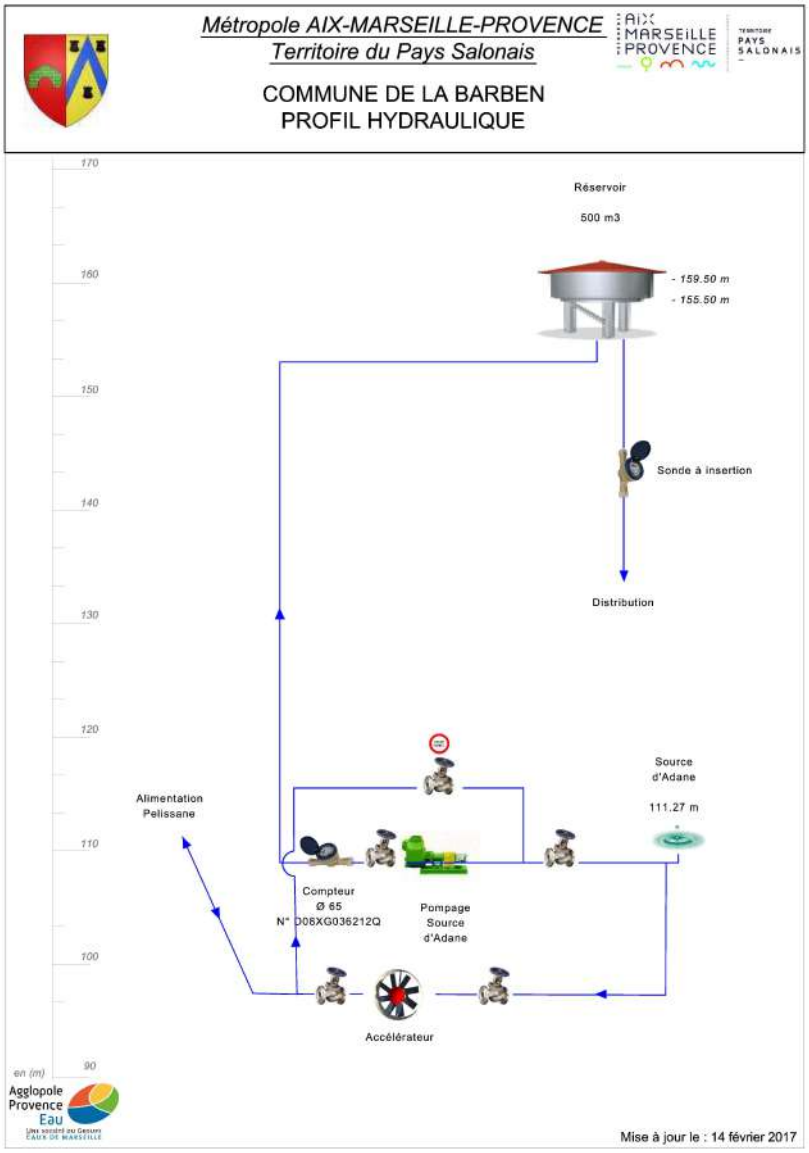

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.2.7. La Barben : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	40.89	0.00			40.89
36	5.25	0.00			5.25
50	54.62	0.00			54.62
60	136.32	0.00			136.32
63	398.11	0.00			398.11
100	5 328.94	0.00			5 328.94
125	129.20	0.00			129.20
150	3 347.53	0.00			3 347.53
0	9.76	0.00			9.76
	9 450.60	0.00	0.00	0.00	9 450.60

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				40.89		40.89
36				5.25		5.25
50				54.62		54.62
60				136.32		136.32
63				398.11		398.11
100	5 328.94					5 328.94
125				129.20		129.20
150	3 347.53					3 347.53
0	9.76					9.76
	8 686.23	0.00	0.00	764.39	0.00	9 450.62

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	316	11	327	324	11	335
20	3	2	5	3	2	5
60	1		1	1		1
Total	320	13	333	328	13	341

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.3. La Barben - Bilan hydraulique

6.3.1. Volumes distribués et consommés

6.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

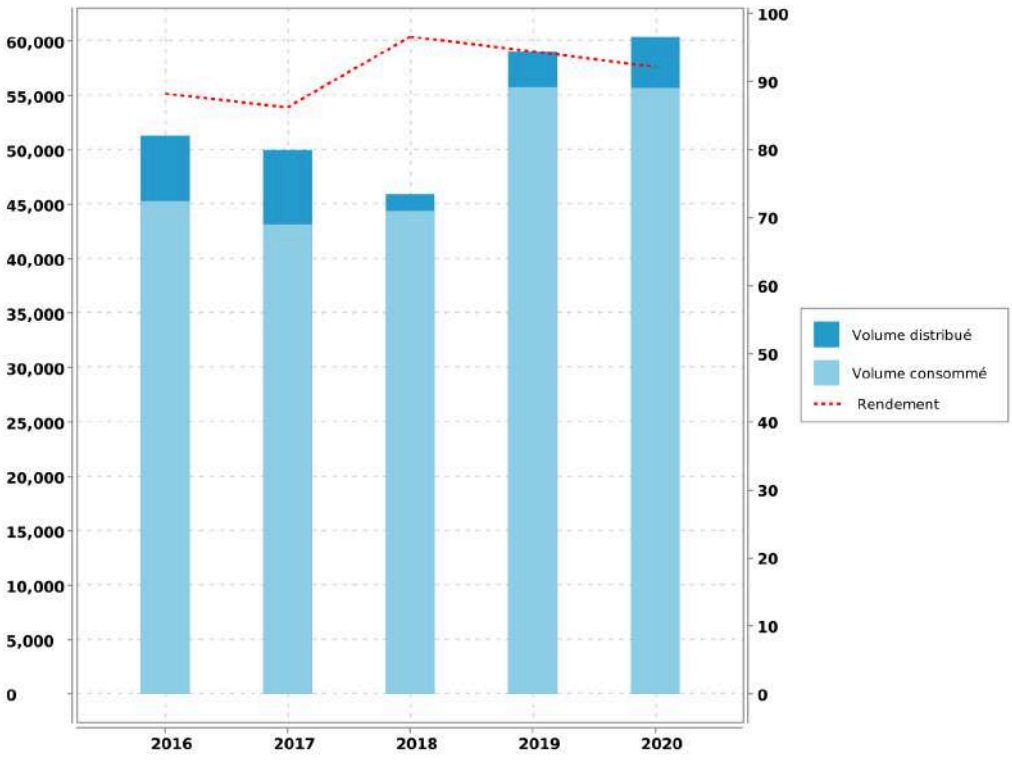

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume source Adane (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	4910	158	1,8
février	4443	153	1,8
mars	4365	141	1,6
avril	4849	162	1,9
mai	4826	156	1,8
juin	4972	166	1,9
juillet	6028	194	2,3
août	6390	206	2,4
septembre	5376	179	2,1
octobre	5332	172	2,0
novembre	5557	185	2,1
décembre	4014	129	1,5
TOTAL / DEBITS MOYENS	61062	167	1,9

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.4. La Barben : qualité de l'eau

6.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LA BARBEN**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LA DANE Procédure de protection terminée
Station de production : LA BARBEN

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 9 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 19 mg/L Valeur moyenne : 18,7 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 37,6 °F Valeur minimale atteinte : 37 °F Valeur maximale atteinte : 38,3 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0.048 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,1 mg/L Valeur moyenne : 0,1 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7. Commune de La Fare

7.1. La Fare-les-Oliviers : Ressource et production

Station de Coudoux-La Fare-les-Oliviers

Alimentation

La station est alimentée en eau brute à partir d' une prise sur le Canal de Marseille, située sur la commune de Coudoux.

Processus

- La filière de traitement est constituée :

- d'un étage d'oxydation au chlore gazeux,

- d'une décantation statique (2 décanteurs disposés en parallèle, à l'aval d'une coagulation au chlorure ferrique),

- d'une filtration sur sable,

- d'un étage de post oxydation au chlore gazeux.

Le débit nominal de la station est de 60 L/s ; elle fonctionne sur demande d'eau de la bâche d'eau filtrée. Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Station de Sainte Rosalie

Alimentation

La station est alimentée en eau brute à partir d'une conduite DN 60 de la Société du Canal de Provence. La dotation communale est de 3l/s.

Processus

La station de filtration n'est utilisée qu'en renfort de la filtration de Coudoux-La Fare.L'admission de l'eau brute sur la station s'effectue via une vanne pneumatique asservie au niveau de la bâche de remplissage du réservoir de Ste Rosalie (ouverture sur niveau très bas).Le remplissage du réservoir de Ste Rosalie s'effectue par pompage depuis la bâche située à la filtration.Après une injection de chlorure ferrique l'eau est filtrée en passant au travers de deux filtres à sable quartzique. L'eau est ensuite désinfectée au chlore gazeux à la sortie des filtres.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.2. La Fare-les-Oliviers : Ouvrages et Réseaux

7.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de distribution de la commune est plutôt étendu. Le réseau est essentiellement gravitaire, seul l'alimentation de secours SCP (Sainte Rosalie) nécessite l'usage d'un groupe de pompage pour l'alimentation des réserves de la commune. On note également un petit étage surpressé desservant le complexe sportif.

On note quatre étages de pression :

- Etage gravitaire Bastide Neuve : Correspondant au secteur compris entre l'alimentation en limite de la commune de Coudoux et le réservoir de la Crémade.

- Etage gravitaire La Crémade / Sainte Rosalie : Correspondant à la majeur partie du réseau de distribution.

- Adduction Sainte Rosalie.

- Etage surpressé du complexe sportif.

7.2.2. Canalisations

Les deux étages gravitaires desservent la quasi totalité des abonnés. Le petit étage surpressé est destiné à desservir le complexe sportif situé sur les parties hautes du quartier de Sainte Rosalie.

7.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

7.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations de potabilisation est contrôlé par un équipement de télésurveillance (type Sofrel) relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision général à Marseille.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant : manque de tension EDF,

- défauts électriques sur pompes et automates, dépassement de seuil sur turbidité,

- défauts sur chloration, défaut de turbidité.

Ce même type d'appareil (SOFREL) équipe le réservoir de La Barben et permet ainsi de connaître à chaque instant :

- le niveau dans le réservoir, ce qui commande la mise en marche des pompes, les alarmes éventuelles sur niveau haut ou bas.

7.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24. Un plan en version papier A0 est fourni en pièce jointe de ce rapport.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.2.6. La Fare : profil hydraulique

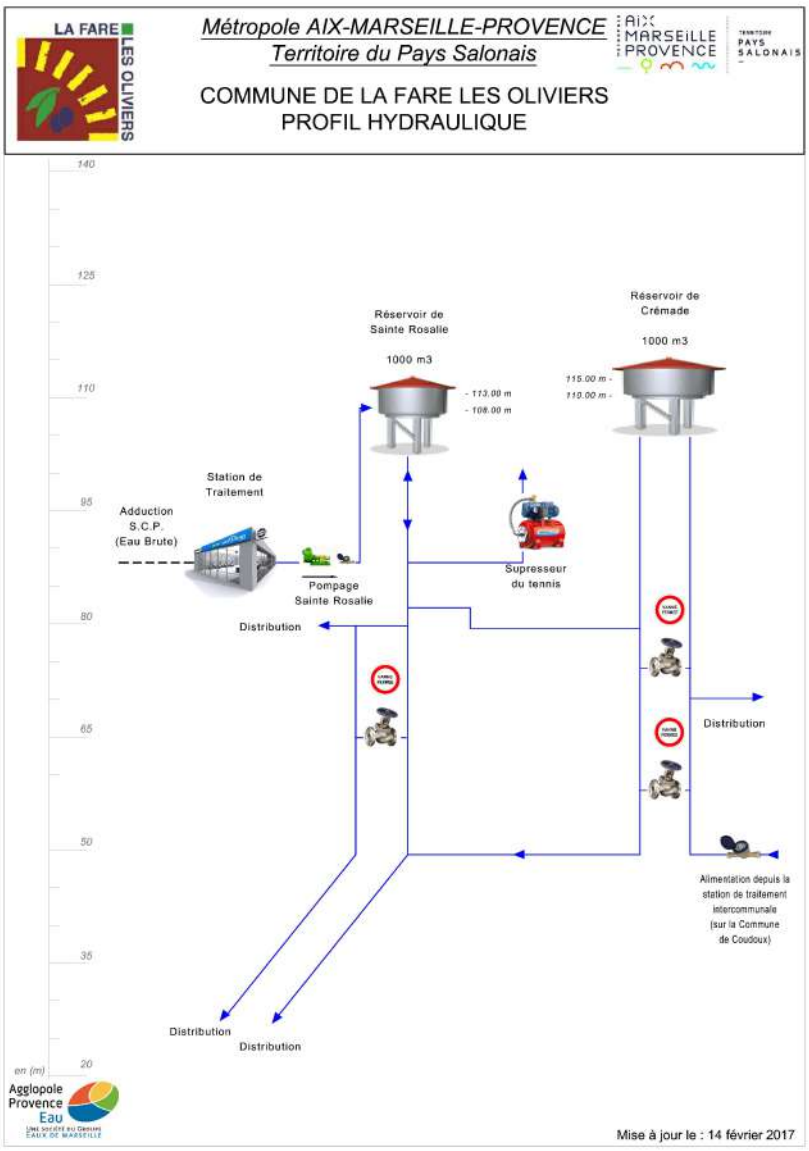

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.2.7. La Fare-les-Oliviers : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	2 452.85	0.00			2 452.85
36	177.67	0.00			177.67
40	0.00	0.00			0.00
50	198.59	0.00			198.59
51	584.59	0.00	3,66		580.93
60	3 225.37	0.00	115,21		3 110.16
63	701.47	21.58	3,38		719.67
75	67.95	0.00			67.95
80	4 676.71	0.00	293,73		4 382.98
92	0.00	0.00			0.00
100	15 318.33	247.73	504,75		15 061.32
110	1 271.11	0.00			1 271.11
125	0.00	0.00			0.00
150	8 524.22	403.65	1,06		8 926.81
160	679.71	0.00			679.71
200	8 299.10	0.00			8 299.10
0	0.00	0.00			0.00
	46 177.67	672.97	0.00	0.00	45 928.85

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque commune l'évolution du linéaire de réseau par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				2 442.04	10.80	2 452.85
36				177.67		177.67
40				0.00		0.00
50	108.71			89.88		198.59
51				580.93		580.93
60	3 103.78			6.39	0.00	3 110.16
63				719.67		719.67

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
75				67.95		67.95
80	4 382.98					4 382.98
92				0.00		0.00
100	15 045.98				15.34	15 061.32
110				1 271.11		1 271.11
125	0.00					0.00
150	8 849.31	77.50				8 926.81
160				679.71		679.71
200	8 299.10					8 299.10
0	0.00					0.00
	39 789.86	77.50	0.00	6 035.35	26.14	45 928.85

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.3. La Fare-Les-Oliviers - Bilan hydraulique

7.3.1. Volumes distribués et consommés

7.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

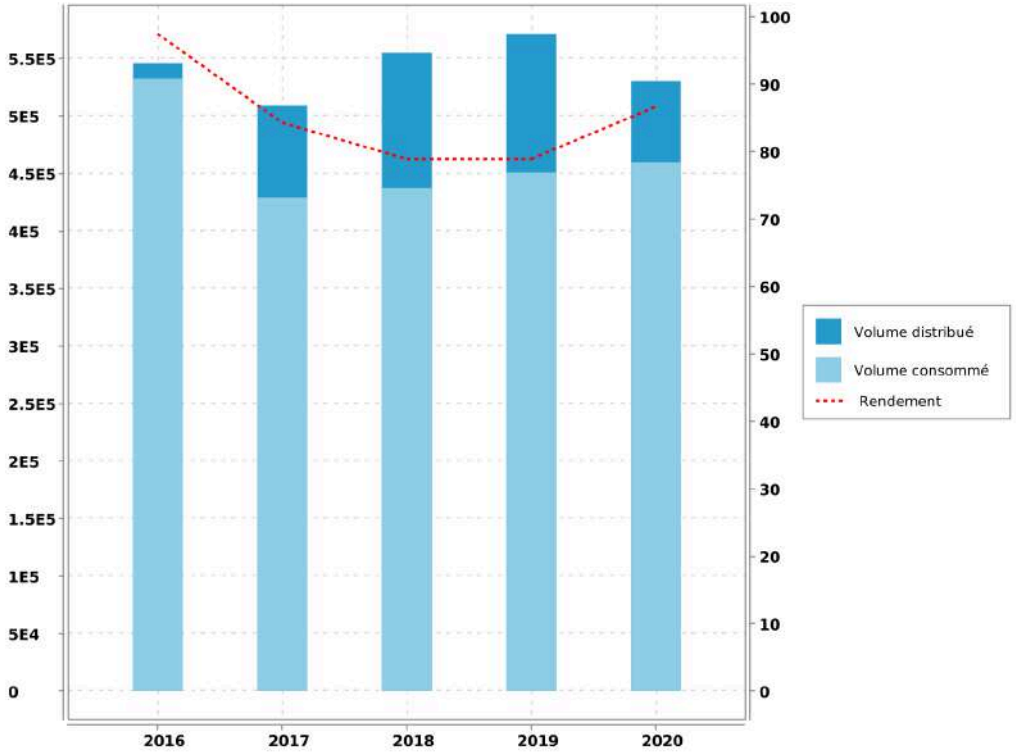

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Bastide Neuve (m3)	Canal de Provence (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	38648	0	38648	1247	14,4
février	35883	0	35883	1237	14,3
mars	40398	0	40398	1303	15,1
avril	42209	0	42209	1407	16,3
mai	46044	0	46044	1485	17,2
juin	45080	0	45080	1503	17,4
juillet	52198	0	52198	1684	19,5
août	54016	0	54016	1742	20,2
septembre	49461	0	49461	1649	19,1
octobre	43300	0	43300	1397	16,2
novembre	46029	0	46029	1534	17,8
décembre	44264	0	44264	1428	16,5
TOTAL	537530	0	537530	1468	17,0

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.4. La Fare-les-Oliviers : qualité de l'eau

7.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LA FARE-LES-OLIVIERS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : COUDOUX -LA FARE Procédure de protection en cours
Captage : SCP SAINTE ROSALIE Procédure de protection en cours
Réseau interconnecté : RESEAU COUDOUX
Station de production : SAINTE ROSALIE
Station de production : STATION COUDOUX-LA FARE

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 25 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 8 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,2 mg/L Valeur moyenne : 2,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 21,8 °F Valeur minimale atteinte : 18,7 °F Valeur maximale atteinte : 25 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1827 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,04 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8. Commune de Lamanon

8.1. Lamanon : Ressource et production

Ressource

Les ressources actuelles de Lamanon sont assurées principalement par prélèvement dans la nappe phréatique de la Durance, à partir de deux forages réunis sur le site de la Guérite. (Le Forage de la Barronnerie a été abandonné durant l'été 2015, le Hameau du même nom étant alimenté désormais depuis Senas).

Forages de la Guérite

Deux forages sont situés lieu dit la Guérite, d'une profondeur de 33 m chacun. Ils sont équipés d'une pompe de 70 m3/h et refoulement vers le réservoir de Calès d'une capacité de 500 m3. Le traitement de potabilisation se fait en sortie de station sur la canalisation de refoulement.

Le dispositif de potabilisation est constitué d'une bouteille de chlore gazeux, à partir duquel nous fabriquons de l'hypochlorite de sodium qui est injecté en solution au moyen d'une pompe doseuse sur la canalisation de refoulement.

Forage de la Baronnerie

Le forage situé Quartier de la Baronnerie, qui desservait le Hameau de la Baronnerie a été abandonné durant l'été 2015.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2. Lamanon : Ouvrages et Réseaux

8.2.1. Secteurs de distribution

Le réseau d'alimentation en eau potable de Lamanon est plutôt concentré et essentiellement gravitaire. En effet, seul l'alimentation des réserves de la commune depuis les forages de la Guérite nécessite l'usage d'un groupe de pompage. La commune comprend 2 réseaux de distribution distincts : Celui de l'agglomération principale alimenté par la station de production de la Guérite, et celui de la Baronnerie, desservi depuis Senas.

L'agglomération principale est desservie gravitairement, à partir du réservoir de Calès, par un réseau maillé de canalisations. En tête de distribution, un stabilisateur de pression aval permet de limiter la pression de service sur l'ensemble du réseau. Il s'agit donc d'un étage gravitaire détendu. Au niveau de l'allée du Chateau, un modulateur de pression a été installé. Il permet de modifier automatiquement les pressions de jour (5 bar) et de nuit (3 bar) sur le secteur sud Est de la commune, limitant de ce fait, le débit d'éventuelles fuites.

Le hameau de la Baronnerie, desservi gravitairement par le réseau de Sénas, ne comprend qu'un secteur de distribution.

- Secours : Le système de distribution d'eau de la commune de **Lamanon ne dispose d'aucun secours**. La pose en 2018 de 2.3 km de conduites DN 200 mm entre les communes de Lamanon et d'Eyguières permet le secours de cette dernière à hauteur de 17 m3/h (phase 1). Un projet de secours depuis la station des Aubes à Salon est en cours par la collectivité.

8.2.2. Réservoir de Calès

Composé d'une seule cuve de forme cylindrique d'une capacité de 500 m3, le réservoir de Calès est à la côte radier de 207 m NGF. Il est situé en tête du réseau principal.

Ce réservoir ne dispose pas d'un Arrêté préfectoral autorisant le rejet des effluents lié à leur nettoyage annuel, du au titre du Décret 93-743 modifié par le Décret 2006-881 (Nomenclature des IOTA).

8.2.3. Canalisations

Une canalisation en Fonte Grise de diamètre nominal assure le transport de l'eau issue du **pompage de la Guérite** vers le **réservoir Calès**.

C'est ensuite un **réseau gravitaire** qui assure la distribution en eau potable de la commune. Ce réseau est pour sa plus grande partie en fonte avec des diamètres allant de 60mm à 150mm.

8.2.4. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

8.2.5. Lamanon : profil hydraulique

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

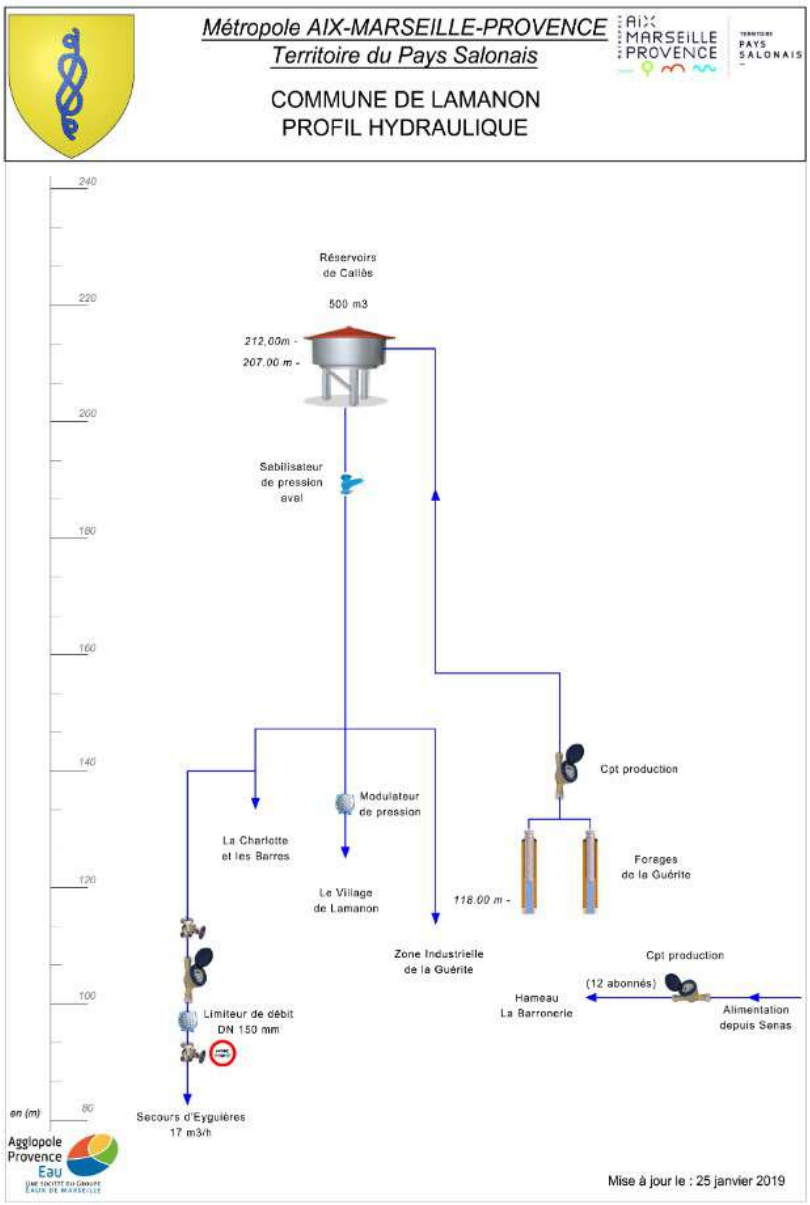

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2.6. Lamanon : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	27.81	0.00			27.81
35	2.38	0.00			2.38
40	252.73	0.00			252.73
50	688.33	0.00			688.33
51	9.88	0.00			9.88
60	1 469.26	0.00			1 469.26
63	372.85	0.00			372.85
75	151.46	0.00			151.46
80	359.37	0.00			359.37
100	5 425.37	0.00			5 425.37
125	2 313.79	0.00			2 313.79
150	4 700.44	0.00			4 700.44
160	450.05	0.00			450.05
200	739.55	0.00			739.55
	16 963.26	0.00	0.00	0.00	16 963.26

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				27.81		27.81
35	2.38					2.38
40				252.73		252.73
50	104.57			583.77		688.33
51				9.88		9.88
60	1 469.26	0.00				1 469.26
63				372.85		372.85
75				151.46		151.46
80	359.37					359.37
100	5 425.37					5 425.37
125	2 313.79					2 313.79
150	4 696.03	4.41				4 700.44
160				450.05		450.05
200	739.55					739.55
	15 110.32	4.41	0.00	1 848.55	0.00	16 963.27

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	744	18	762	748	19	767
20	62	20	82	62	20	82
30	11	2	13	11	2	13
40	2	2	4	2	2	4
60	1		1	1		1
100	3		3	3		3
Total	823	42	865	827	43	870

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.3. Lamanon - Bilan hydraulique

8.3.1. Volumes distribués et consommés

8.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

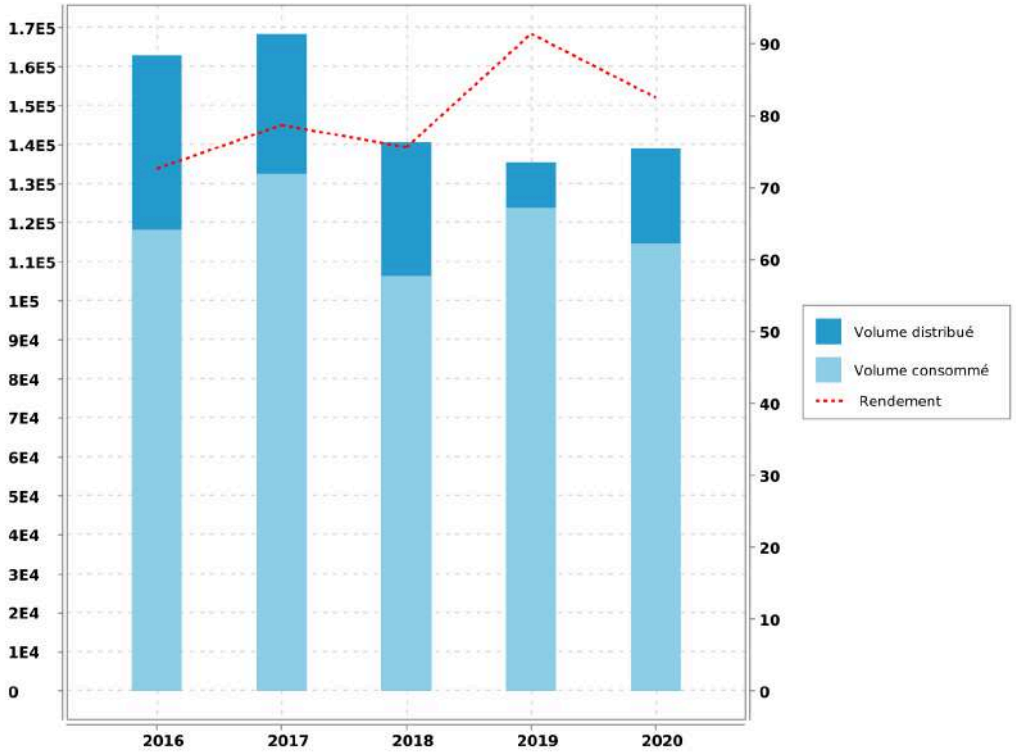

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Forage La Guérite (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	10125	327	3,8
février	9306	321	3,7
mars	9071	293	3,4
avril	8971	299	3,5
mai	11505	371	4,3
juin	11927	398	4,6
juillet	16394	529	6,1
août	20144	650	7,5
septembre	11179	373	4,3
octobre	9872	318	3,7
novembre	10278	343	4,0
décembre	12065	389	4,5
TOTAL / DEBITS MOYENS	140837	384	4,4

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.4. Lamanon : qualité de l'eau

8.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LAMANON**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LA GUERITE F1 Procédure de protection en cours
Captage : LA GUERITE F2 Procédure de protection en cours
Station de production : LA GUERITE

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 11 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 7,3 mg/L Valeur moyenne : 6,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,4 °F Valeur minimale atteinte : 29 °F Valeur maximale atteinte : 29,8 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,07 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9. Commune de Lançon-Provence

9.1. Lançon-Provence : Ressource et production

Station de filtration de Val-de-Sibourg

L'eau brute issue du canal de Marseille est acheminée gravitairement à la station par une conduite en acier de 300 mm, via un regard.

Processus

Le débit nominal de la station est de 65 L/s (234 m3/h). Ce débit n'est atteint qu'en pointe en période estivale. Le débit usuel se situant autour de 150 m3/h.

Le point d'injection de chlorure ferrique est situé dans le regard d'eau brute.

Cette dernière est ensuite admise dans un floculateur afin de favoriser le mélange eau - chlorure ferrique.

L'eau passe ensuite sur un décanteur lamellaire où les matières en suspensions sont floculées et piégées vers le radier.

Les eaux prétraitées sont ensuite dirigées vers trois filtres de 15 m2 unitaire.

Les eaux sont ensuite recueillies dans une bâche à partir de laquelle, une conduite dessert gravitairement le réseau et une autre le pompage de la ZAC.

Station de filtration des Baïsses

La station est alimentée en eau brute à partir du Canal de Provence. La dotation est de 2 l/s.

Processus

La pression dans la canalisation d'eau brute étant trop élevée (environ 12 bars), elle est régulée à l'aide d'un hydrostab à une valeur de 5 bars.

L'eau est ensuite filtrée par deux filtres sous pression verticaux à courant descendant. La désinfection est réalisée par l'injection de javel à la sortie des filtres.

La cuve de stockage est sous pression et a une contenance de 6,5 m3.

Le débit nominal de la station est de 16 m3/h.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.2. Lançon-Provence : Ouvrages et Réseaux

9.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de distribution de la Commune de Lançon de Provence est scindé en deux entités distinctes : Le réseau du chef lieu alimenté par la station de traitement de Val Sibourg et le réseau des Baïsses desservi par SCP

- Réseau du chef lieu (Station de filtration de Val de Sibourg) : 4 étages de pression • Etage de Sibourg : Le réseau de la ZAC de Sibourg est un réseau pompé depuis la station de filtration du même nom avec une réserve de 500 m3 (Rd : 200 m NGF - Tp : 205 m NGF). La conduite DN 200 mm d'alimentation au réservoir est une canalisation d'adduction / distribution,

• Etage principal centre : Le réseau est alimenté gravitairement par le réservoir de Sibourg (Rd : 162,50 m NGF - Tp : 164,85 m NGF) situé sur la station de filtration du même nom. Celui-ci d'une capacité de 440 m3 (1 cuve de 300 m3, une de 100 m3 et une de 40 m3) dessert les réservoirs du Deven ainsi que le réservoir du Moulin de Laure et également la commune de Cornillon Confoux (à l'Ouest). Il constitue le réseau le plus étendu de la commune,

• Etage principal Centre ville : Le réseau gravitaire du centre ville est alimenté par le réservoir du Moulin de Laure (V : 700 m3 - Rd : 116 m NGF - Tp : 119.60 m NGF). Actuellement ce réservoir a été isolé car son génie civil nécessite des travaux. Ce réseau est alimenté par le réservoir du Deven via des stabilisteurs de pression aval,

• Etage principal Nord : L'alimentation de ce réseau gravitaire est assurée par le réservoir du Deven. D'une capacité de 2000 m3(Rd : 119.65 m NGF - Tp : 123.65 m NGF), il est alimenté gravitairement depuis le réservoir de la station de filtration de Sibourg.

- Réseau des Baïsses (Station de filtration des Baïsses) : 1 seul étage de pression Le réseau surpressé du Hameau Les Baïsses est alimenté à partir du réseau du Canal de Provence et de la station de filtration des Baïsses. - Secours : Pour le chef lieu, des possibilités de secours mutuels existent entre chaque étage, mais aucune connexion n'est possible entre le réseau des Baïsses et celui du centre ville. Les réseau des Baïsses et du chef lieu ne présentent aucun secours d'alimentation en eau (production unique).

9.2.2. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau

9.2.3. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations est contrôlé par un équipement de télésurveillance relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision général à Marseille.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant : Station de filtration de Val de Sibourg :

- paramètres de fonctionnement des équipements (manque de tension EDF, défauts sur pompes 1 et 2, manque d'air du ballon hydrophore, colmatage des filtres, manque chlore, manque chlorure ferrique? niveau bas réservoir, niveau bâche d'eau filtrée),

- valeurs d'index des compteurs de production.

Réservoir du Deven : intrusion site,

- mesure niveau réservoir.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Station de filtration des Baïsses :

- paramètres de fonctionnement des équipements (manque de tension EDF, défauts sur pompes, manque d'air du ballon hydrophore, manque chlore, .),

- valeurs d'index des compteurs de production.

9.2.4. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.2.5. Lançon : profil hydraulique

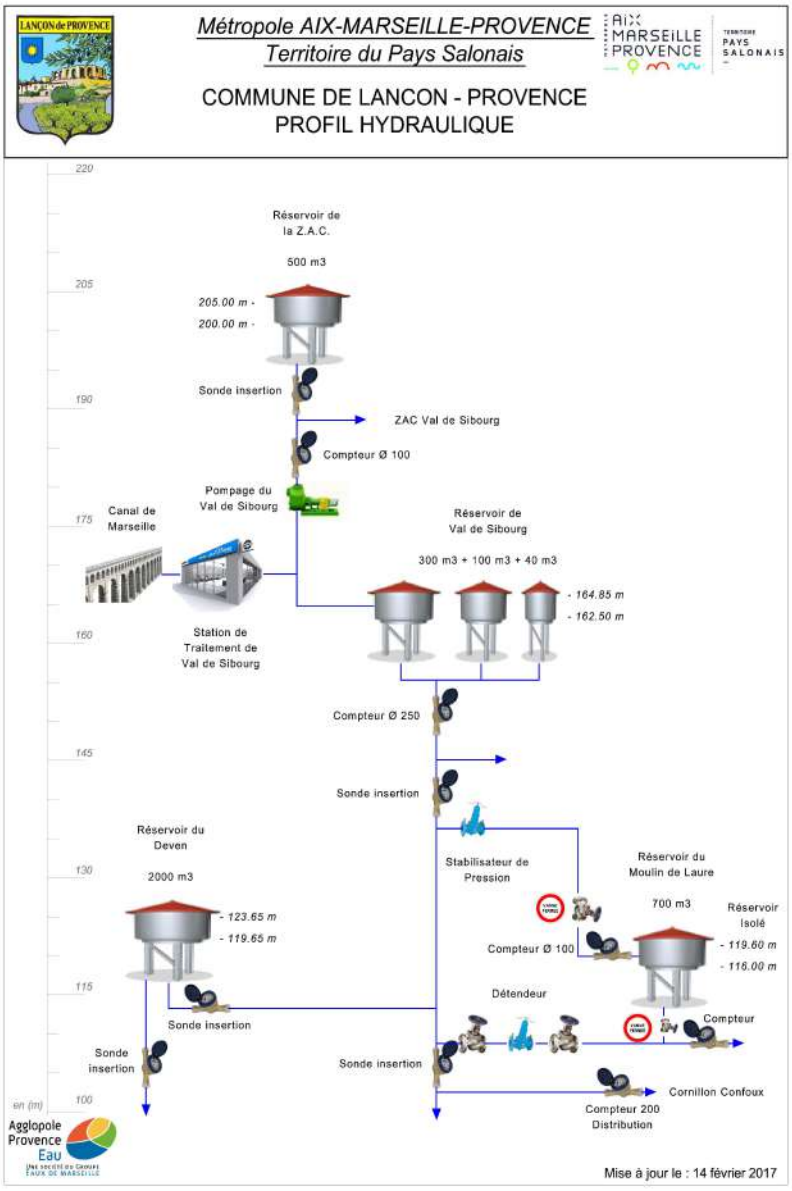

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.2.6. Lançon-Provence : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
20	295.23	0.00			295.23
25	352.46	0.00			352.46
32	1 939.57	0.00			1 939.57
33	83.43	0.00			83.43
36	561.94	0.00			561.94
40	488.18	0.00			488.18
50	554.49	0.00			554.49
51	1 070.51	0.00			1 070.51
60	2 918.13	0.00			2 918.13
63	1 109.55	0.00			1 109.55
75	643.28	0.00			643.28
80	5 071.33	0.00			5 071.33
90	1 526.06	0.00			1 526.06
100	19 511.33	610.31			20 121.63
110	952.24	0.00			952.24
125	2 074.91	0.00			2 074.91
150	12 068.35	0.81			12 069.16
200	6 554.96	0.00			6 554.96
250	2 551.62	0.00			2 551.62
300	7 348.34	0.00			7 348.34
0	80.14	0.00			80.14
	67 756.06	611.12	0.00	0.00	68 367.18

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
20		47.98		247.25		295.23
25				352.46		352.46
32				1 939.57		1 939.57
33		83.43				83.43
36				561.94		561.94
40	24.22			463.96		488.18
50	10.12			544.37		554.49
51				1 070.51		1 070.51
60	2 805.95			112.18		2 918.13
63				1 109.55		1 109.55
75				643.28		643.28
80	5 071.33					5 071.33
90				1 526.06		1 526.06
100	19 900.88	215.33			5.42	20 121.63
110				952.24		952.24
125	2 074.91					2 074.91
150	12 069.16					12 069.16
200	6 554.96					6 554.96
250	2 551.62					2 551.62
300	7 300.38	47.96				7 348.34
0	80.14			0.00	0.00	80.14
	58 443.67	394.70	0.00	9 523.37	5.42	68 367.16

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	3 020	46	3 066	3 297	50	3 347
20	77	22	99	78	22	100
30	21	12	33	22	13	35
40	7	5	12	7	5	12
60	5	2	7	5	2	7
80	4	1	5	4	1	5
100	12		12	13		13
Total	3 146	88	3 234	3 426	93	3 519

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.3. Lançon-Provence - Bilan hydraulique

9.3.1. Volumes distribués et consommés

9.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

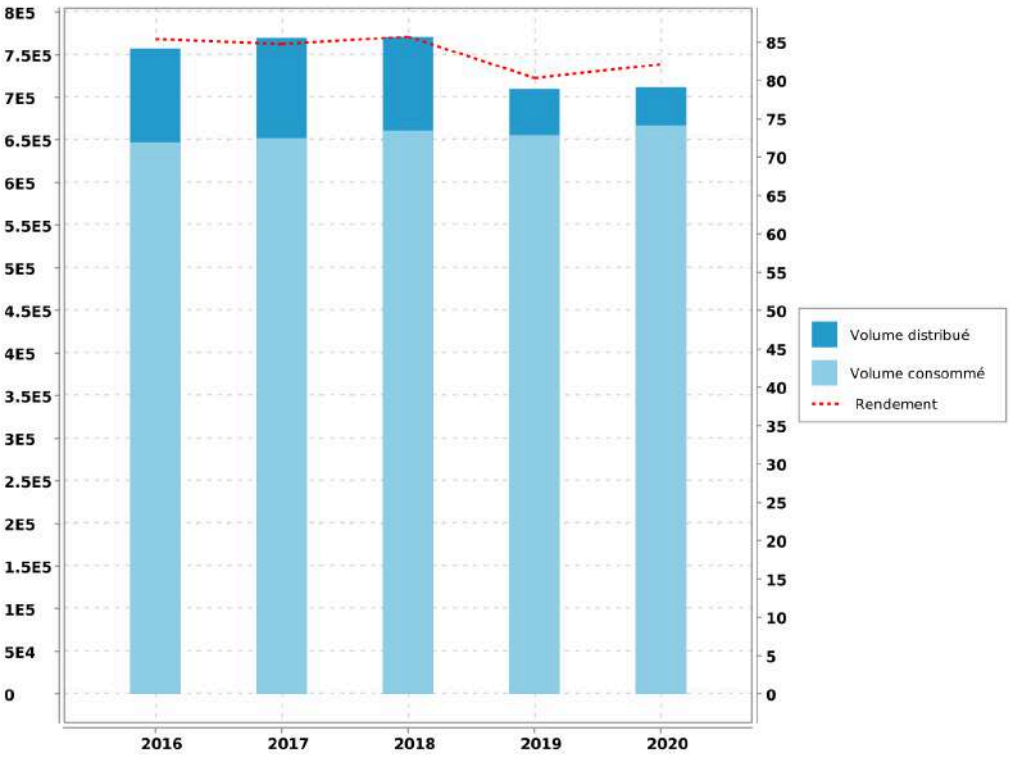

Note

Les volumes exportés vers la commune de Cornillon Confoux sont pris en compte dans le calcul du rendement de réseau de Lançon.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.3.1.2. Volumes mensuels distribués

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Canal de Marseille "filtration Sibourg" (m3)	Canal de Provence "filtration Les Baisses" (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	43011	1440	44451	1434	16,6
février	41005	1430	42435	1463	16,9
mars	49218	1766	50984	1645	19,0
avril	56373	1873	58246	1942	22,5
mai	66570	2237	68808	2220	25,7
juin	68104	1443	69547	2318	26,8
juillet	87726	1481	89208	2878	33,3
août	82900	1540	84440	2724	31,5
septembre	59685	1813	61498	2050	23,7
octobre	48947	1610	50556	1631	18,9
novembre	46068	1206	47274	1576	18,2
décembre	46418	1618	48036	1550	17,9
TOTAL	696026	19457	715483	1952	22,6

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

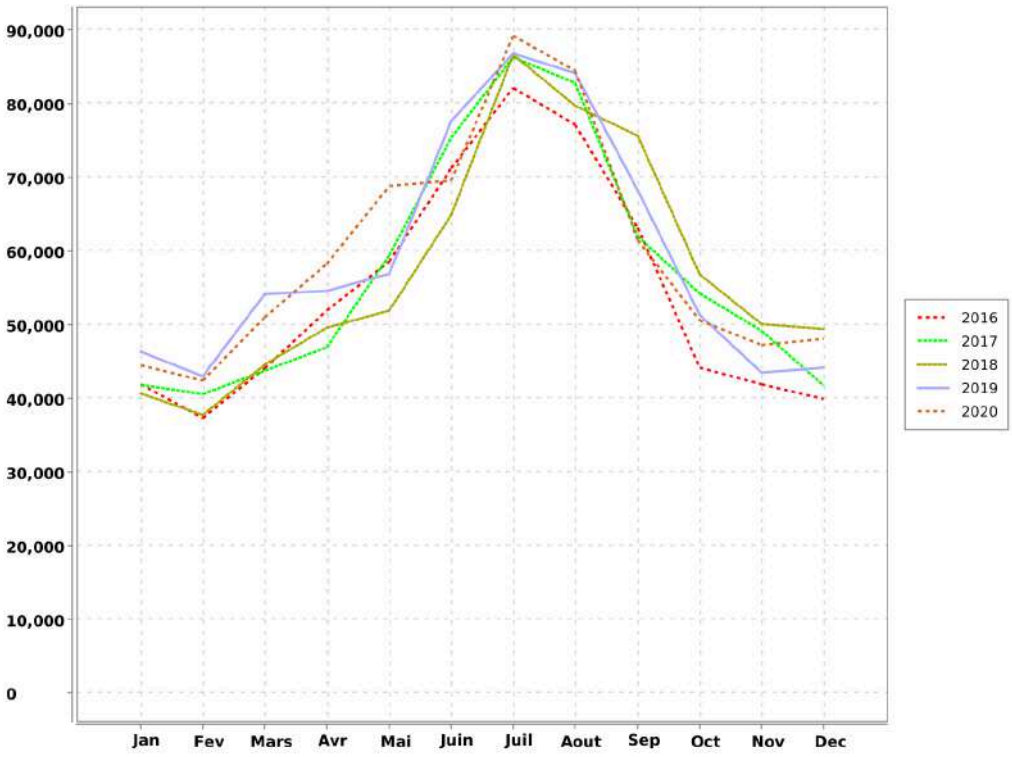

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.4. Lançon-Provence : qualité de l'eau

9.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LANCON-DE-PROVENCE BAISSES**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES BAISSES Procédure de protection en cours
Station de production : LES BAISSES

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 1,8 mg/L Valeur moyenne : 1,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 21,1 °F Valeur minimale atteinte : 20,4 °F Valeur maximale atteinte : 21,9 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,09 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LANCON-DE-PROVENCE**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SIBOURG Procédure de protection en cours
Station de production : SIBOURG

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	**Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)**	**Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.** **Eau calcaire.**
Nombre de prélèvements : 23 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,7 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 21,8 °F Valeur minimale atteinte : 18,1 °F Valeur maximale atteinte : 25,8 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	**Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).**
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,07 mg/L Valeur moyenne : 0,035 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10. Commune de Mallemort

10.1. Mallemort : Ressource et production

Description

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée exclusivement par la ressource communale appelée Champ captant de la Crau Saint Pierre. La station de pompage est composée de deux pompes de puits et de deux pompes de forage. La capacité de chaque pompe est de 77m3/h. La désinfection est assurée au chlore gazeux. Une régulation du taux de chlore est réalisée par le Sofrel S550.

Le tableau suivant présente l'historique du niveau des nappes des dernières années, avec une particularité locales de nappe haute en période estivale (irrigation).

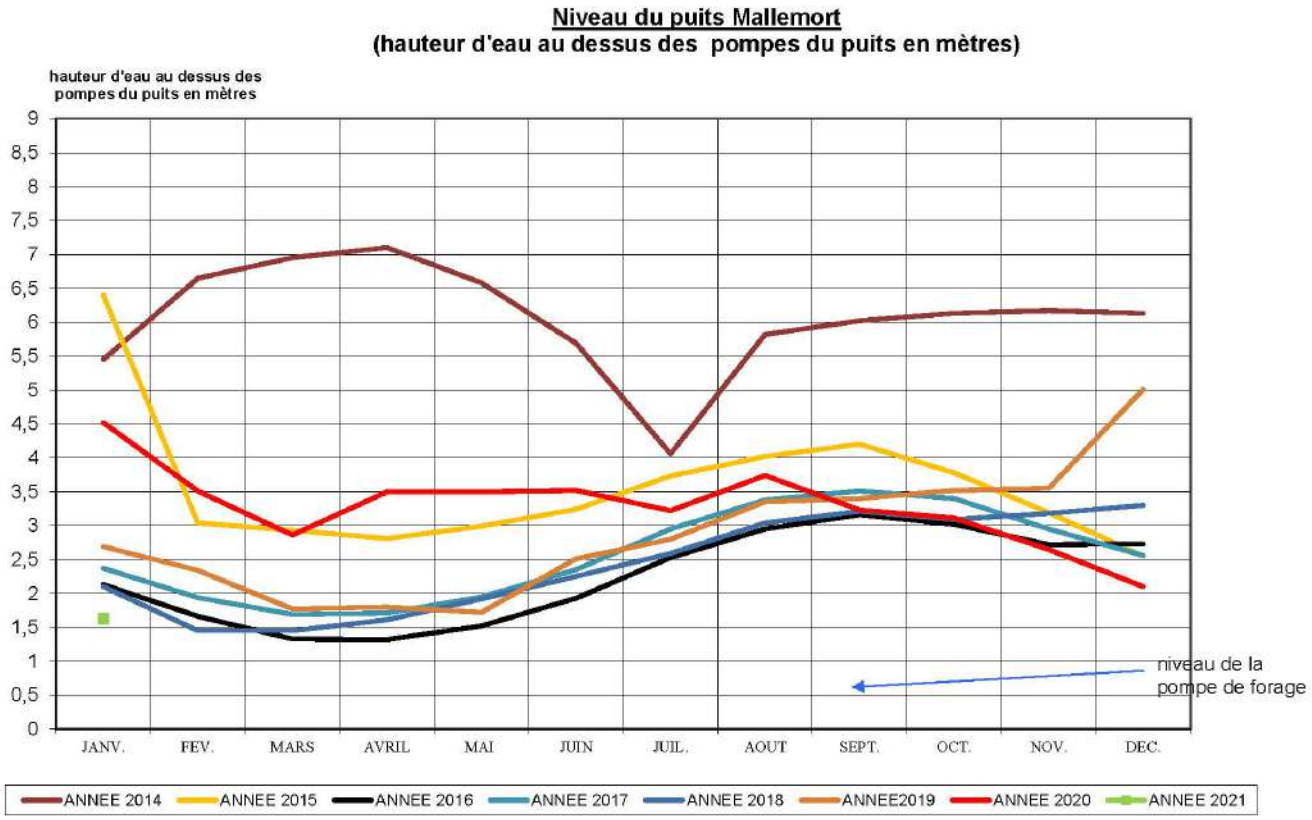

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.2. Mallemort : Ouvrages et réseaux

10.2.1. Réservoirs

Originellement, l'eau captée et traitée était acheminée vers les deux réservoirs communaux (ouvrages en équilibres). Le fonctionnement de la production était asservi aux variations des niveaux dans les réservoirs. Ces derniers assuraient donc une distribution gravitaire sur l'ensemble du village et sur Pont Royal. Par la suite et pour des raisons de manque de pression (notamment dans les quartiers hauts proches du réservoir du Cimetière), la pression de refoulement des pompes a été augmentée ayant pour conséquence de maintenir un plan de charge supérieure au trop plein des réservoirs (166 / 171 m NGF). Ce fonctionnement a résolu les faibles pressions mais a eu pour conséquence de ne plus bénéficier des réserves existantes. Les réservoirs ne sont pratiquement jamais en distribution (sauf consommation supérieure à la capacité de la production ou arrêt de la station). **Elle fonctionne donc actuellement comme un suppresseur**. Afin de pouvoir, par la suite, retrouver le fonctionnement originel, il a été installé au pied du réservoir du village un surpresseur. Ainsi, la partie la plus haute du réseau est actuellement surpressée. Le réseau communal présente donc 2 étages de pression.

Les réservoirs communaux sont les suivants :

- Réservoir du Village (Cimetière) : Cote radier: 167m NGF - Cote trop plein : 171 m NGF, 1 cuve de 250m3.

- Réservoir du Golf Cote radier : 163 m NGF - Cote trop plein : 166,85 m NGF 1 cuve de 200 m3.

- Secours :

• Depuis le réseau du Domaine de Pont Royal au Sud de la commune : L'origine de l'eau brute est la Durance qui est pré décantée au bassin de Saint Christophe et acheminée par le Canal de Marseille,

• Depuis le réseau d'Alleins à l'Ouest de la commune : L'origine de l'eau est souterraine et est produite, actuellement, au forage Saint Sauveur.

10.2.2. Canalisations

Les canalisations du réseau de distribution de la Commune de Mallemort sont essentiellement en Fonte Grise, matériaux sensible qu'il convient de renouveler.

10.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

10.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement du pompage décrit ci-dessus est contrôlé par un équipements de télégestion reliés au centre de supervision générale de la Société des Eaux de Marseille à Marseille par l'intermédiaire d'un SOFREL S550. Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de pompage,

- le fonctionnement des forages et des pompes du puits

- le taux de chlore résiduel dans l'eau produite

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- la pression de refoulement.

10.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.2.6. Mallemort : profil hydraulique

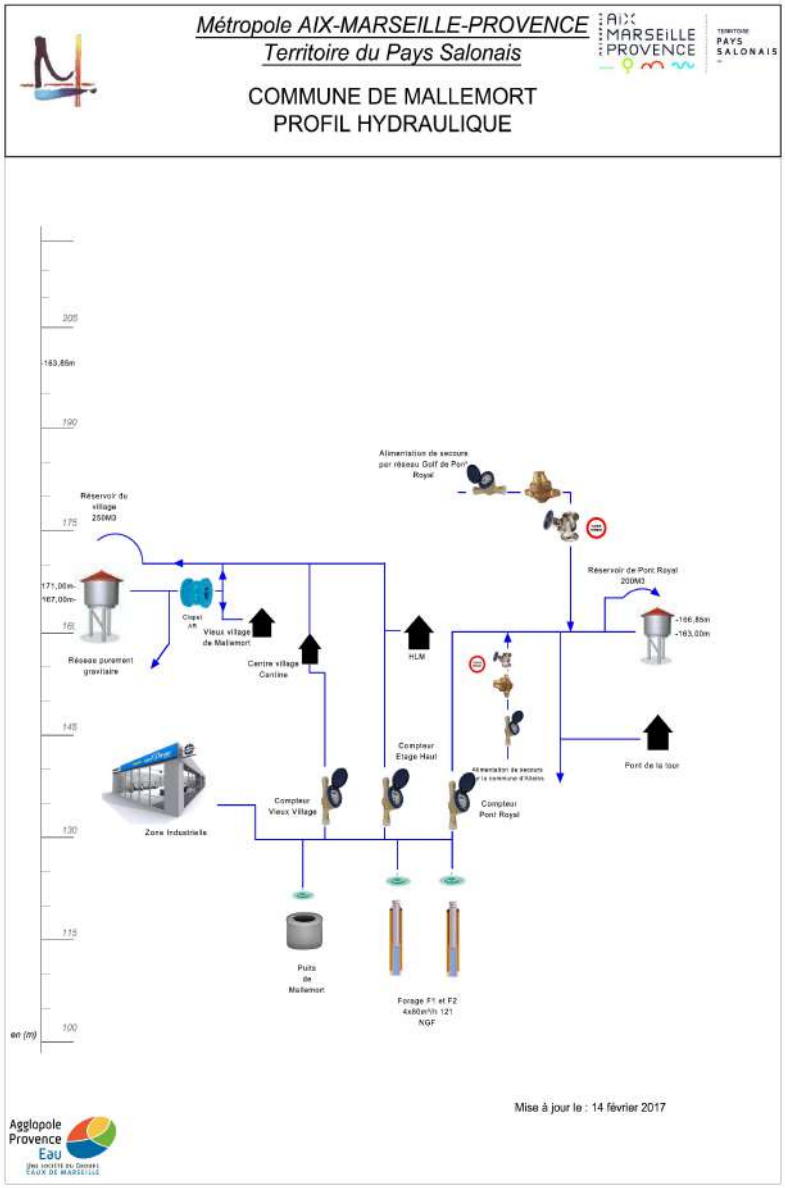

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.2.7. Mallemort : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
20	94.84	0.00			94.84
32	420.49	0.00			420.49
40	1 779.96	0.00	254,27		1 525.70
50	3 055.38	0.00			3 055.38
51	233.38	0.00			233.38
60	1 943.04	0.00			1 943.04
63	4 923.68	80.17			5 003.85
80	651.43	0.00			651.43
90	649.88	0.00			649.88
100	16 053.51	4.11	2,04		16 055.59
110	2 890.20	0.00			2 890.20
125	5 489.22	289.67			5 778.89
150	4 462.64	562.63			5 025.27
160	181.79	0.00			181.79
175	106.64	0.00			106.64
200	549.85	0.00			549.85
0	1 485.72	0.00			1 485.72
	44 971.65	936.58	0.00	0.00	45 651.93

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
20				94.84		94.84
32				420.49		420.49
40				1 525.70		1 525.70
50		24.41		3 030.97		3 055.38
51				233.38		233.38
60	1 938.87			4.18		1 943.04
63				5 003.85		5 003.85
80	651.43					651.43
90				649.88		649.88
100	16 022.97			32.61		16 055.59
110				2 890.20		2 890.20
125	1 854.46			3 924.43		5 778.89
150	5 016.69			8.58		5 025.27
160				181.79		181.79
175				106.64		106.64
200	549.85					549.85
0	757.13			67.44	661.16	1 485.72
	26 791.40	24.41	0.00	18 174.98	661.16	45 651.94

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	2 086	26	2 112	2 095	28	2 123
20	26	6	32	27	6	33
30	19	5	24	20	5	25
40	12	9	21	12	9	21
60	6	1	7	6	1	7
80	1	2	3	1	2	3
100	6		6	6		6
150	1		1	1		1
Total	2 157	49	2 206	2 168	51	2 219

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.3. Mallemort - Bilan hydraulique

10.3.1. Volumes distribués et consommés

10.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

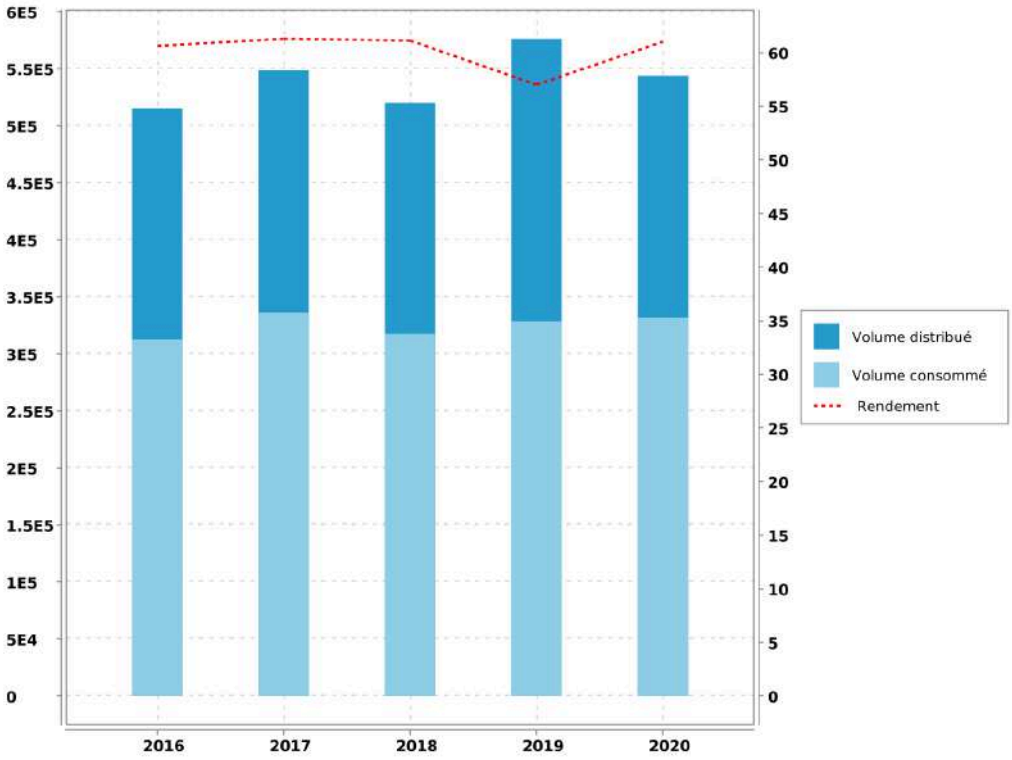

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume nappe Durance (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	33655	1086	12,6
février	30894	1065	12,3
mars	36584	1180	13,7
avril	39567	1319	15,3
mai	46498	1500	17,4
juin	48452	1615	18,7
juillet	57814	1865	21,6
août	62304	2010	23,3
septembre	55348	1845	21,4
octobre	48339	1559	18,0
novembre	45210	1507	17,4
décembre	44263	1428	16,5
TOTAL / DEBITS MOYENS	548928	1498	17,3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

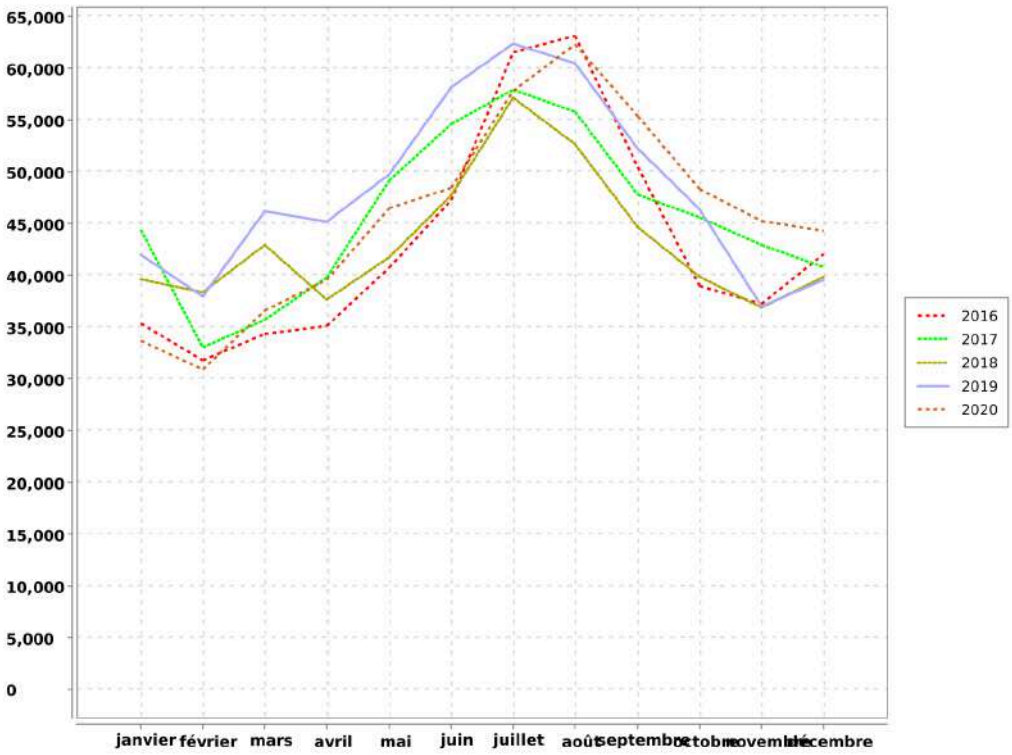

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.4. Mallemort : qualité de l'eau

10.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **MALLEMORT**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CRAU SAINT PIERRE F1 Procédure de protection terminée
Captage : CRAU SAINT PIERRE F2 Procédure de protection terminée
Captage : CRAU SAINT PIERRE PUITS Procédure de protection terminée
Station de production : CRAU SAINT PIERRE

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 19 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 20,3 mg/L Valeur moyenne : 16,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 39,3 °F Valeur minimale atteinte : 38,2 °F Valeur maximale atteinte : 40,9 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0.008 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,16 mg/L Valeur moyenne : 0,14 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11. Commune de Pélissanne

11.1. Pélissanne : Ressources et production

La source d'Adane

Elle est située sur la commune de la Barben.

En utilisation normale, l'eau est amenée gravitairement jusqu'au réservoir du Haut Taulet grâce à une canalisation en fonte de 200 mm de diamètre.

En période de forte consommation, deux accélérateurs permettent d'assurer un débit de 20 L/s vers le réservoir.

L'eau reçoit, avant distribution, une stérilisation au chlore gazeux.

Les 2 forages des Goules

Ils sont situés en limite de commune, sur la route d'Aurons.

L'eau pompée alimente les réservoirs de tête des Goules, et de la Penne Bonsour. Là, le traitement de l'eau se fait par UV avec un complément au chlore gazeux.

La ressource des Goules permet également l'alimentation d'Aurons.

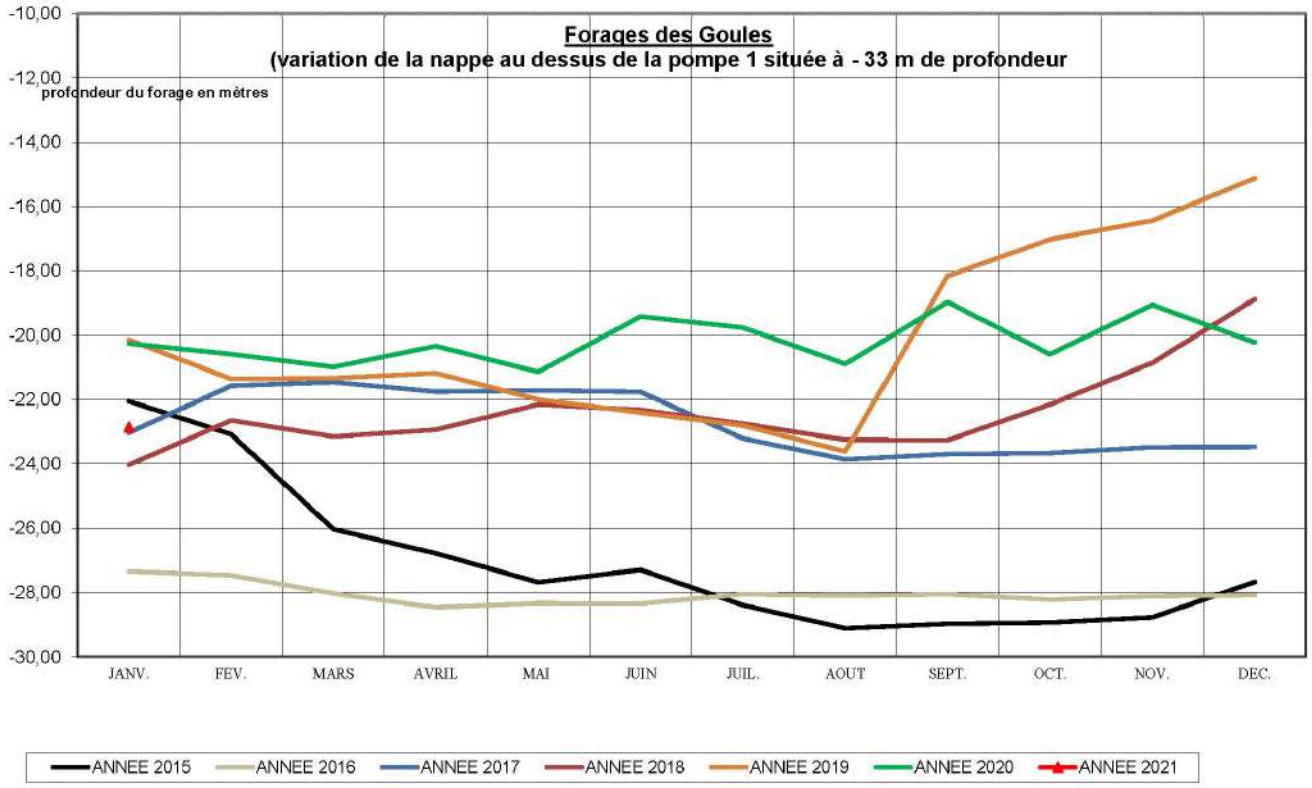

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.2. Pélissanne : Ouvrages et réseaux

11.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau d'eau potable de la commune de Pélissanne est alimenté par deux ressources distinctes, la Source d'Adane (sur la commune de La Barben) et le Forage des Goules.

- L'eau captée dans la source d'Adane est pompée vers les réservoirs du Haut Taulet via une conduite dite « d'eau brute » (fonte grise Dn 200 mm). En secours, cette eau peut encore être pompée par la station des Ecoles pour alimenter la zone de distribution du forage des Goules (l'Etage du Haut service) et la station de pompage d'Aurons, principale ressource de cette commune.

- L'eau pompée par le forage des Goules alimente directement le réseau communal après potabilisation. En fonction de la demande en eau de la commune, l'eau est stockée dans les réservoirs de La Penne Bonsour et des Goules ou distribuée en adduction/distribution. En secours, l'eau produite par le forage des Goules peut alimenter l'Etage bas du réseau par détente (Etage de distribution du Taulet)

Ainsi, le réseau de distribution comporte 6 étages de pression :

- Etage bas gravitaire : Alimenté par la source d'Adanne et desservi par le réservoir du Haut Taulet (2 cuves de 500 m3 - Rd : 105,75 m NGF - Rd : 108 m NGF),

- Etage de la Penne Bonsour : Alimenté depuis le forage des Goules en adduction / distribution. L'ouvrage de tête est le réservoir de la Penne Bonsour (V : 500 m3 - Rd : 165 m NGF - Tp : 170 m NGF),

- Etage Haut Gravitaire des Goules : Alimenté par le forage des Goules, la distribution sur l'étage est assurée par le réservoir des Goules (V : 500 m3 - Rd : 140 m NGF - Tp : 145 m NGF).

- Trois étages détendus issus de l'étage Haut des Goules :

L'ensemble de ces étages "détendus" permettent de garantir un confort de pression aux zones géographiques ainsi desservies.

"Secteur des Ecoles" : cette zone ponctuelle, concerne essentiellement les rues de Fontainebleau et Mistral. "Secteurs de Cantagralle - Enjouvènes" : Cette zone en double desserte détendue (principalement par le chemin des Catagrelle, et secondairement par l'Avenue Saint Roch) concerne l'Avenue du général de Gaulle, Les Oustallets, les Enjouvènes, Les Peupliers mais permet en plus du confort et une pérénisation de l'alimentation pour la Maison de retraite Saint Martin, le Groupe scolaire des Enjouvènes, la salle polyvalent P Tacher, le C.E.S. Roger Carcassonne, la salle Multiactivité Malacrida...

"Secteur des Cassades" : cette zone détendue permet l'alimentation du quartier des cassades et de l'Ensoleillé.

Secours :

• Le réseau de Pélissanne dispose d'une alimentation de secours **par le réseau de Salon de Provence** qui alimente gravitairement le réservoir de l'étage Bas de Pelissanne (Réservoir du Haut Taulet),

• Les ressources communales (Goules et Adanne) peuvent se secourir mutuellement par la manipulation de vanne réseau pour le secours de l'étage Bas et par la mise en marche du pompage des Ecoles pour secourir l'étage Haut.

• NOTA : la commune de La Barben peut être secourue par le réseau de Pélissanne moyennant la manipulation des vannes de l'accélérateur d'Adane.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.2.2. Canalisations

Le réseau de distribution de la Commune de Pélissanne est structuré par 2 canalisations principales. Une canalisation en Fonte de diamètre nominal (dn) 200mm issue "des Goules". Cette dernière permet l'alimentation de la plus grande moitié du territoire de la Commune. Une canalisation en Fonte de dn 300mm issue du réservoir du Taulet parcours la Route de Lambesc pour desservir le Village et les Vignerolles. Cette dernière canalisation en Fonte Grise est vieillissante lui donnant un caractère "fragilisant".

11.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

11.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations Pélissanne-Aurons est contrôlé par des équipements de télégestion reliés à l'agence et au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille. Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de pompage,

- les valeurs d'index des compteurs de production, le fonctionnement du mécanisme de chloration, le niveau de l'eau dans le réservoir des Goules,

- le niveau de l'eau dans les réservoir de la Penne Bonsour et du Taulet.

11.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

11.2.6. Pélissanne : profil hydraulique

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

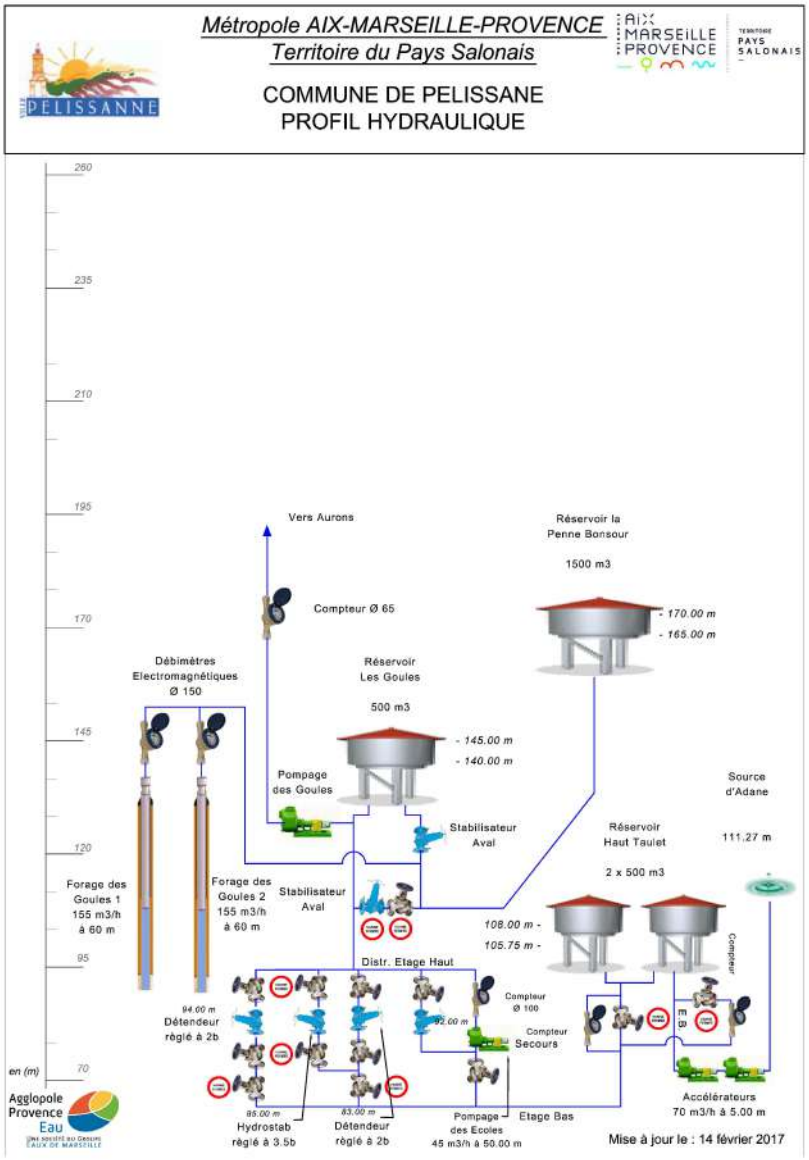

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.2.7. Pélissanne : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
25	0.00	0.00			0.00
30	0.00	0.00			0.00
32	2 464.05	0.00			2 464.05
36	802.38	0.00			802.38
40	127.51	0.00			127.51
50	186.10	0.00			186.10
51	241.47	0.00			241.47
60	4 539.60	0.00			4 539.60
63	285.13	0.00			285.13
80	5 293.24	0.00			5 293.24
100	16 423.20	50.75	25,36		16 448.58
150	10 807.29	105.33	84,95		10 827.68
200	8 955.96	346.26	378,21		8 924.02
250	608.48	18.60			627.09
300	2 438.32	0.00			2 438.32
0	27.65	0.00			27.65
	53 200.38	520.94	0.00	0.00	53 232.81

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
25				0.00		0.00
30		0.00				0.00
32				2 464.05		2 464.05
36				802.38		802.38
40		0.00		127.51		127.51
50		23.27		162.83		186.10
51				241.47		241.47
60	4 539.60					4 539.60
63				285.13		285.13
80	5 293.24					5 293.24
100	16 436.83				11.75	16 448.58
150	10 827.68					10 827.68
200	8 921.29				2.73	8 924.02
250	608.48			18.60		627.09
300	2 438.32					2 438.32
0		27.65				27.65
	49 065.44	50.92	0.00	4 101.97	14.48	53 232.82

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	3 381	57	3 438	3 414	60	3 474
20	131	9	140	132	10	142
30	28	14	42	28	14	42
40	21	6	27	22	7	29
60	5	2	7	5	2	7
80	1	1	2	1	1	2
100	4		4	4		4
Total	3 571	89	3 660	3 606	94	3 700

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.3. Pelissanne - Bilan hydraulique

11.3.1. Volumes distribués et consommés

11.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an:

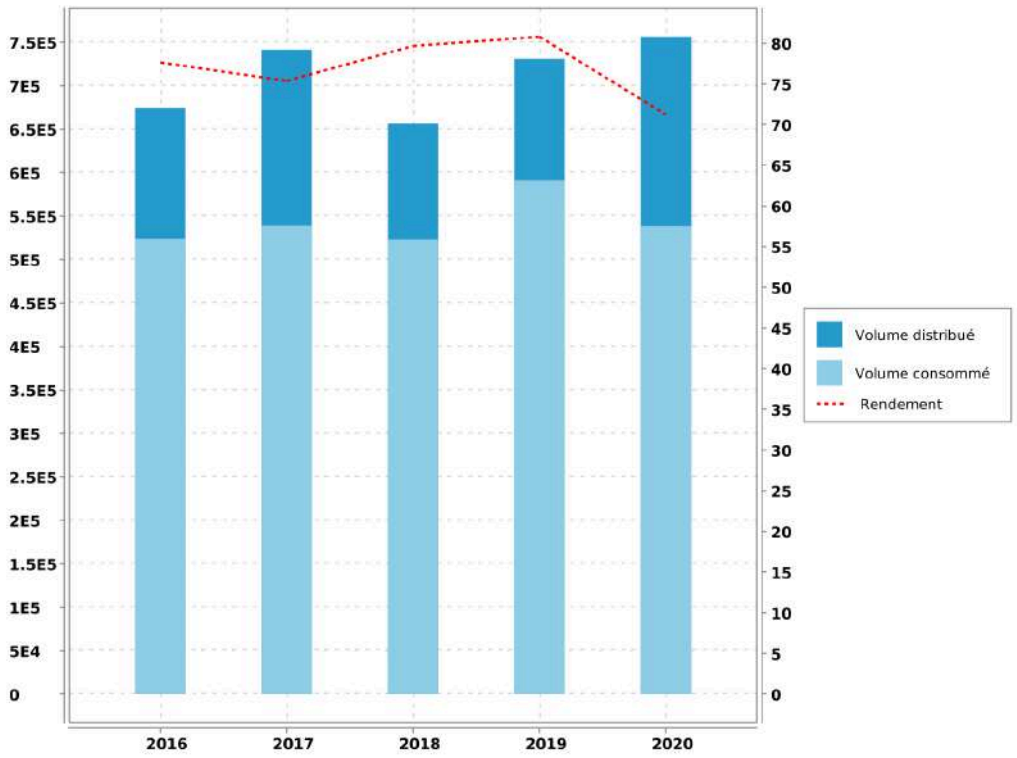

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	"Source d'Adane" réservoir du Taulet (m3)	Forage Les Goules (m3)	Renfort La Barben (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	0	52680	11036	52680	1699	19,7
février	23187	35098	768	58285	2010	23,3
mars	26044	36127	0	62171	2006	23,2
avril	24075	37142	0	61217	2041	23,6
mai	23288	40231	0	63519	2049	23,7
juin	22525	37506	0	60031	2001	23,2
juillet	26402	45435	0	71837	2317	26,8
août	26650	48517	0	75167	2425	28,1
septembre	25738	44846	0	70584	2353	27,2
octobre	25089	39518	0	64607	2084	24,1
novembre	21167	33888	0	55055	1835	21,2
décembre	21274	31279	0	52553	1695	19,6
TOTAL	265438	482267	11804	747705	2043	23,6

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.4. Pélissanne : qualité de l'eau

11.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **PELISSANNE-SUD**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LA DANE Procédure de protection terminée
Station de production : LE PESQUIER

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 19 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 19,3 mg/L Valeur moyenne : 19,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 38,3 °F Valeur minimale atteinte : 37,4 °F Valeur maximale atteinte : 39,6 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,12 mg/L Valeur moyenne : 0,12 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

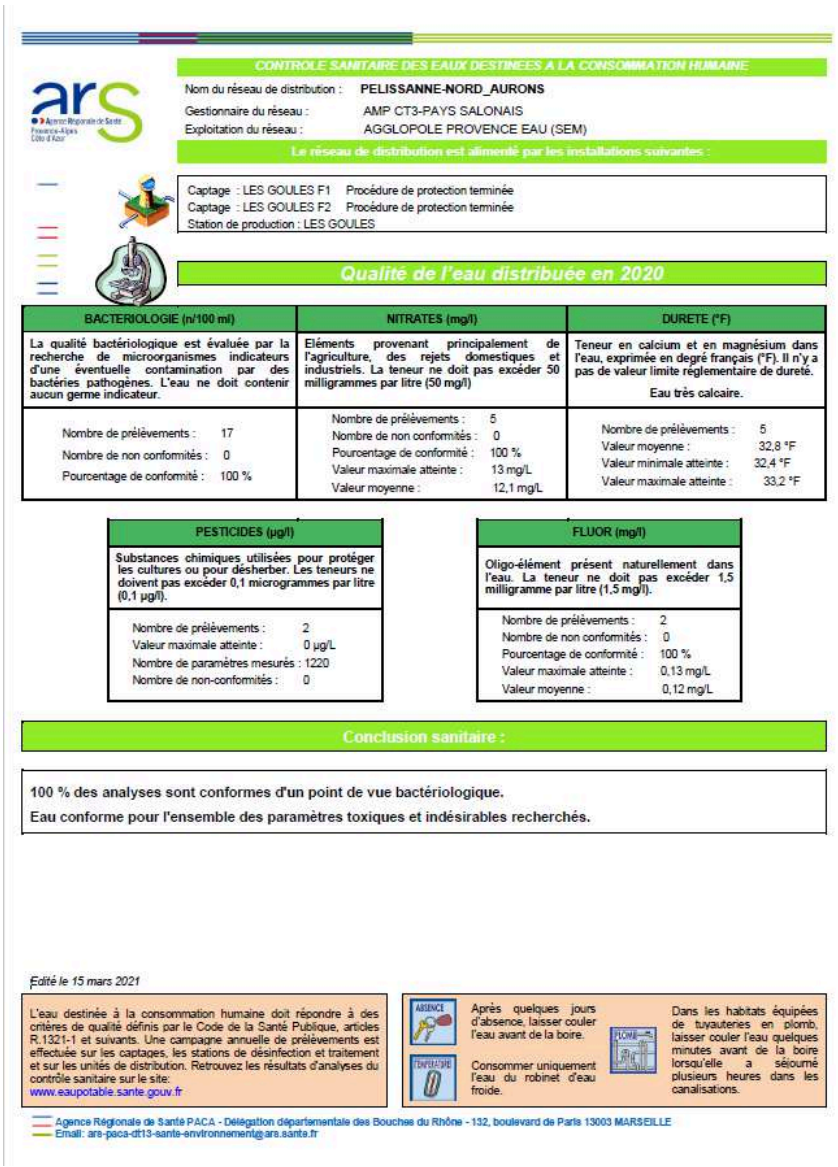

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **PELISSANNE-NORD_AURONS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES GOULES F1 Procédure de protection terminée
Captage : LES GOULES F2 Procédure de protection terminée
Station de production : LES GOULES

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 17 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 13 mg/L Valeur moyenne : 12,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,8 °F Valeur minimale atteinte : 32,4 °F Valeur maximale atteinte : 33,2 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,13 mg/L Valeur moyenne : 0,12 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12. Commune de Rognac

12.1. Rognac : Ressource et production

Description

La station de traitement communale "des bassins", située à l'Est de l'agglomération, est alimentée par l'eau du Canal de Marseille, via une conduite de10 Km de long et de diamètre nominal 175 mm.

Sa capacité de traitement est de 13 L/s (1 125 m3/j). Son débit est en fait, limité par la capacité de transit de la conduite d'adduction d'eau brute.

Alimentation

L'eau brute, après une pré décantation au bassin de saint Christophe est captée sur la commune de Coudoux (prise de Rognac), et acheminée jusqu'à la station de traitement par une conduite en fonte grise de 10 km de long et de diamètre nominal 175 mm.

La station peut être secourue par l'eau brute du canal de Provence suite à l'implantation d'un poste de desserte SCP en 2011, à hauteur de 20 l/s.

Processus

La filière de traitement est constituée:

- d'un étage d'oxydation au chlore gazeux,

- d'une décantation statique (2 décanteurs disposés en série, à l'aval d'une coagulation au chlorure ferrique), d'une filtration sur sable.

Cet étage de filtration est constitué de :

- 2 dégrossisseurs,

- 6 préfiltres,

- 4 filtres.

Ces ouvrages sont disposés en série.

Une étape de désinfection finale est en secours , et peut être mise en œuvre si nécessaire. Le débit nominal de la station est de 13l/s ; elle fonctionne en continu.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.2. Rognac : Ouvrages et réseaux

12.2.1. Etages - réservoirs

Le relief du territoire urbanisé a conduit au fractionnement du réseau en divers étages de pression (5).

Etage gravitaire du Centre alimentant le coeur de la Commune, issu de la filtration et des réservoirs dits **"des Bassins"** (V : 800 + 2 x 1025 m3 - Rd : 80.50 m NGF - Tp : 86.50 m NGF),

Etage gravitaire des Barjaquets, issu de l'usine des Barjaquets et de son réservoir de tête (V : 1000 m3 - Rd : 89.30 m NGF - Tp : 68.85 m NGF), et alimentant la Zone Industrielle de Rognac,

Etage surpressé du Petit Vacon, avec en amont le réservoir du même nom (V : 1000 m3 - Rd : 63.25 m NGF - Tp : 68.85 m NGF) et une conduite en adduction / distribution,

Etage pompé des Barjaquets qui alimente tout le quartier des Barjaquets issu **du réservoir des Barjaquets** (V : 2 x 500 m3 - Rd : 130.75 m NGF - Tp : 135.75 m NGF)**,** dont l'alimentation en eau potable est assurée par le pompage des Barjaquets.

Etage pompé de la Plantade, dont l'alimentation est assurée par le pompage et les réservoirs de la Plantade (V : 100 + 200 m3 - Rd : 121.50 m NGF - Tp : 125 m NGF) et une conduite en adduction / distribution.

12.2.2. Canalisations

Le réseau de distribution est majoritairement gravitaire . Les canalisations sont en Fonte, en Acier, en Polyéthylène mais également en Polyéthylène Haute Densité. La plage de diamètre le constituant est également étendue car nous pouvons côtoyer des ouvrages de diamètres nominal (dn) 500 mm mais aussi du 25 mm.

L'eau filtrée issue des Barjaquets est prélevée en 3 points : ZI Nord, Les Pugettes et Boulevard de la Plage sur la conduite d'amenée DN 500/400 mm.

A partir du réservoir de la station de traitement de SCP, une station de pompage dessert les quartiers des Brets, des Barjaquets et la Zac de la Grande Bastide (zones comprises entre les cotes altimétriques 50 et 113 m NGF) par une conduite en DN 200 mm. Une réserve d'extrémité assure le débit de pointe de la distribution.

La structure du réseau s'est adaptée aux caractéristiques du territoire avec notamment la présence de voies ferrées, mais aussi autoroute, voies nationales et départementales.

12.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

12.2.4. Dispositifs de télégestion

Le fonctionnement des installations de la station de filtration est contrôlé par un équipement de télésurveillance Sofrel relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision à Marseille.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

les paramètres de fonctionnement des équipements (défauts EDF, pompe doseuse, pompe eau pilote chlore), les valeurs d'index des compteurs de production, la teneur en chlore libre, le niveau de l'eau dans les réservoirs.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ce même type d'appareil (SOFREL) équipe : la station de pompage des Barjaquets (défauts EDF, défauts électriques sur pompes 1 et 2, manque pression refoulement, volume produit, niveau d'eau dans les réservoirs des Barjaquets avec alarmes niveaux haut et bas). le surpresseur du Petit Vacon (secteur EDF, défauts électriques sur pompes 1 et 2, présence air service du surpresseur, niveau d'eau dans le réservoir du Petit Vacon avec alarmes niveaux haut et bas, défaut automate). le surpresseur des Barjaquets (secteur EDF, alarme niveaux haut et bas des réservoirs, manque d'eau aspiration, défauts électriques sur pompes du surpresseur). la vanne station des Pugettes (manque tension EDF, défaut vanne, automatisme fonctionnement vanne), la bâche eau filtrée du pompage de la Plantade (niveau de l'eau).

12.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.2.6. Rognac : profil hydraulique

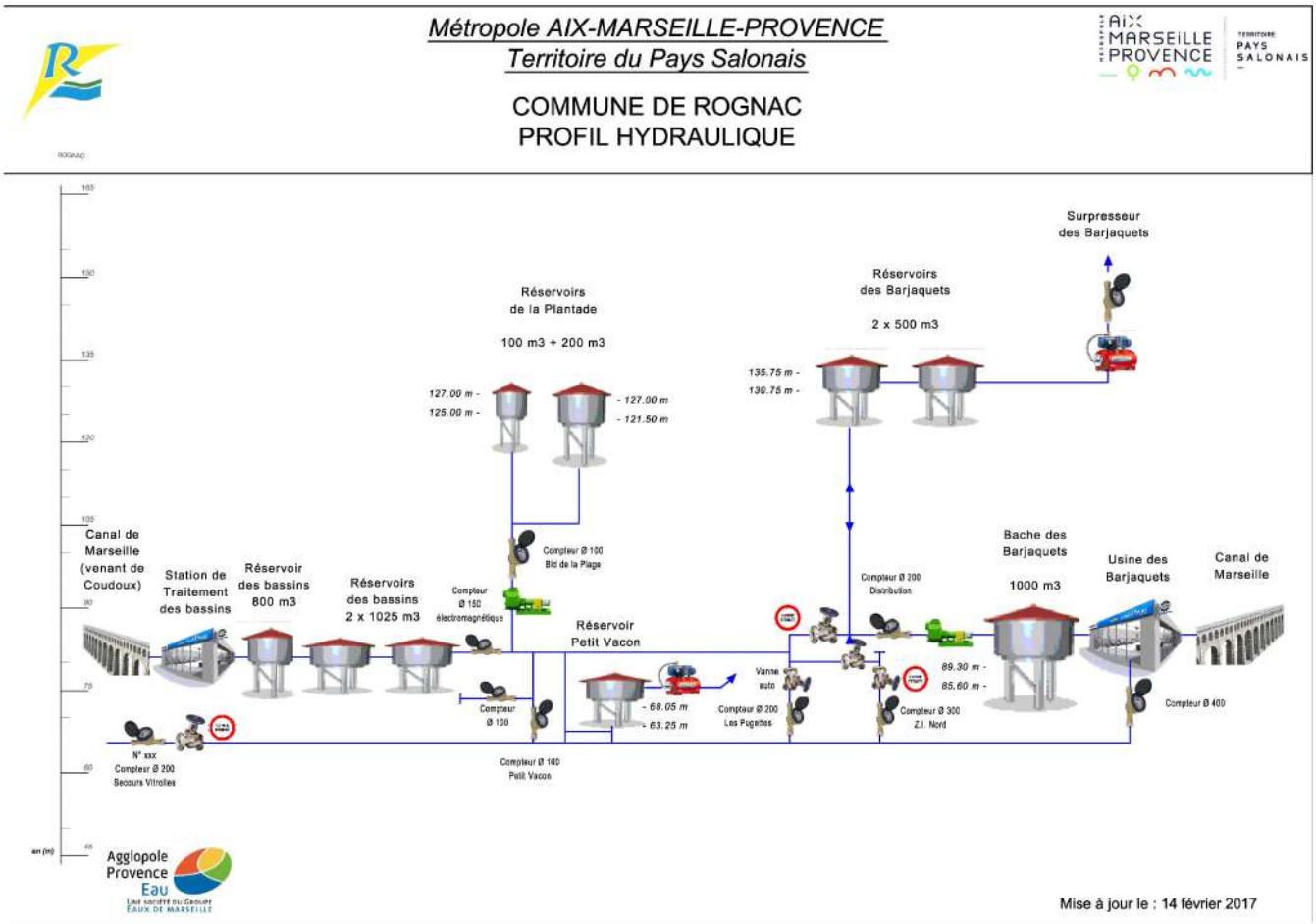

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.2.7. Rognac : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
25	134.04	0.00			134.04
32	4 017.37	0.00			4 017.37
36	689.06	0.00			689.06
40	573.16	0.00			573.16
50	301.09	24.31			325.39
51	1 227.82	0.00			1 227.82
53	69.21	0.00			69.21
60	5 037.58	0.00	61,86		4 975.72
63	606.70	62.01			668.71
80	7 609.18	0.00			7 609.18
100	28 566.31	977.47			29 543.78
125	2 056.70	0.00			2 056.70
150	15 041.98	84.54	0,76		15 125.75
200	3 412.09	0.00			3 412.09
250	2 877.50	198.38	171,06		2 904.83
300	5 620.16	168.51	178,05		5 610.62
400	879.43	0.00			879.43
500	3 617.39	0.00			3 617.39
0	142.41	0.00			142.41
	82 479.16	1 515.22	0.00	0.00	83 582.64

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
25				134.04		134.04
32				4 017.37		4 017.37
36				689.06		689.06
40	43.63			529.53		573.16
50	45.46			279.94		325.39
51	0.00			1 227.82		1 227.82
53				69.21		69.21
60	4 839.59		136.13			4 975.72
63				618.39	50.32	668.71
80	7 609.18					7 609.18
100	29 172.44	268.81		79.81	22.71	29 543.78
125	1 740.92			315.78		2 056.70
150	15 118.94				6.81	15 125.75
200	3 412.09					3 412.09
250	2 904.83					2 904.83
300	5 610.62					5 610.62
400		879.43				879.43
500		3 617.39				3 617.39
0	138.93				3.48	142.41
	70 636.63	4 765.63	136.13	7 960.95	83.32	83 582.66

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	4 302	47	4 349	4 344	47	4 391
20	144	37	181	143	38	181
30	53	32	85	54	32	86
40	22	3	25	25	3	28
60	21	4	25	20	4	24
80	4	2	6	4	2	6
100	14		14	14		14
150	8		8	8		8
200				1		1
250	1		1	1		1
Total	4 569	125	4 694	4 614	126	4 740

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.3. Rognac - Bilan hydraulique

12.3.1. Volumes distribués et consommés

12.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

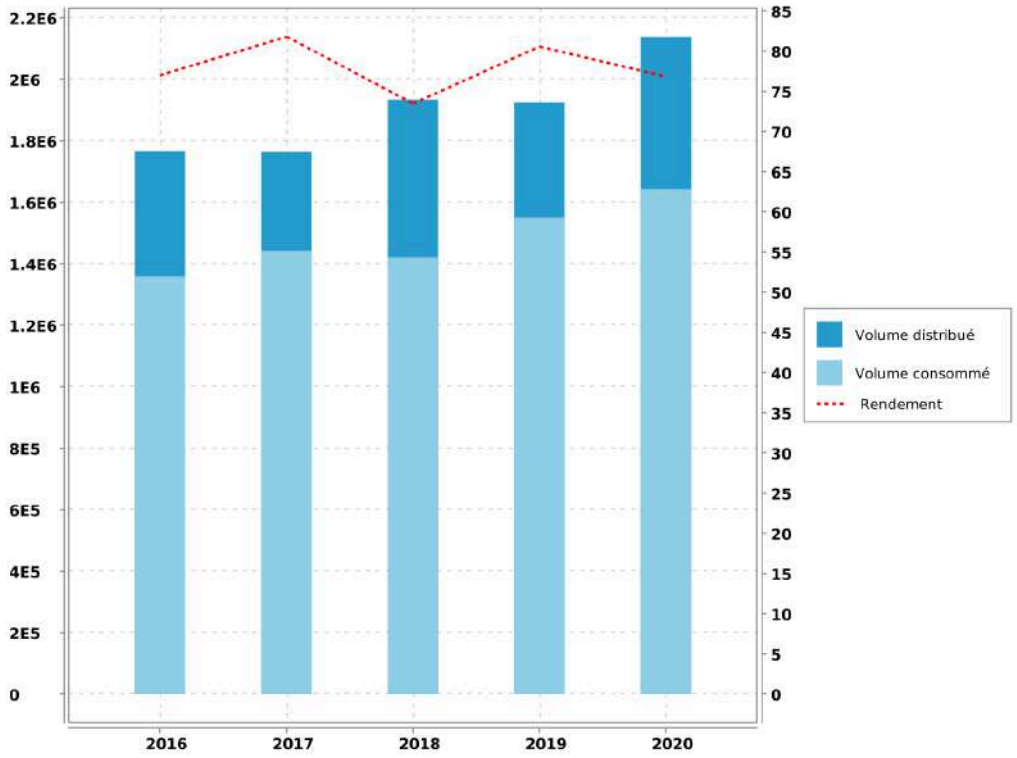

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Canal de Marseille filtration Les Bassins (m3)	Usine des Barjaquets (m3)	Lyondell Basell (m3)	Renfort Berre (m3)	Renfort Vitrolles par Rognac (m3)	Renfort Rognac par Vitrolles (m3)	TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	31705	95463	34640	0	0	0	92528	2985	34,5
février	35045	82299	31737	0	0	0	85607	2952	34,2
mars	33085	92866	32330	0	0	0	93621	3020	35,0
avril	35729	103468	27214	5100	0	0	106883	3563	41,2
mai	38494	140495	24914	14980	14400	0	124695	4022	46,6
juin	51203	127225	32633	27069	12000	0	106726	3558	41,2
juillet	57401	157494	35121	29357	6643	0	143774	4638	53,7
août	75037	189288	63887	25262	7069	0	168107	5423	62,8
septembre	71487	175864	78149	17002	17761	0	134439	4481	51,9
octobre	58557	161888	81226	3398	0	0	135821	4381	50,7
novembre	51143	127143	58126	746	0	0	119415	3980	46,1
décembre	48234	91673	34264	72	0	0	105571	3406	39,4
TOTAL / DEBITS MOYENS	587120	1545166	534241	122986	57873	0	1417186	3867,4	44,8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

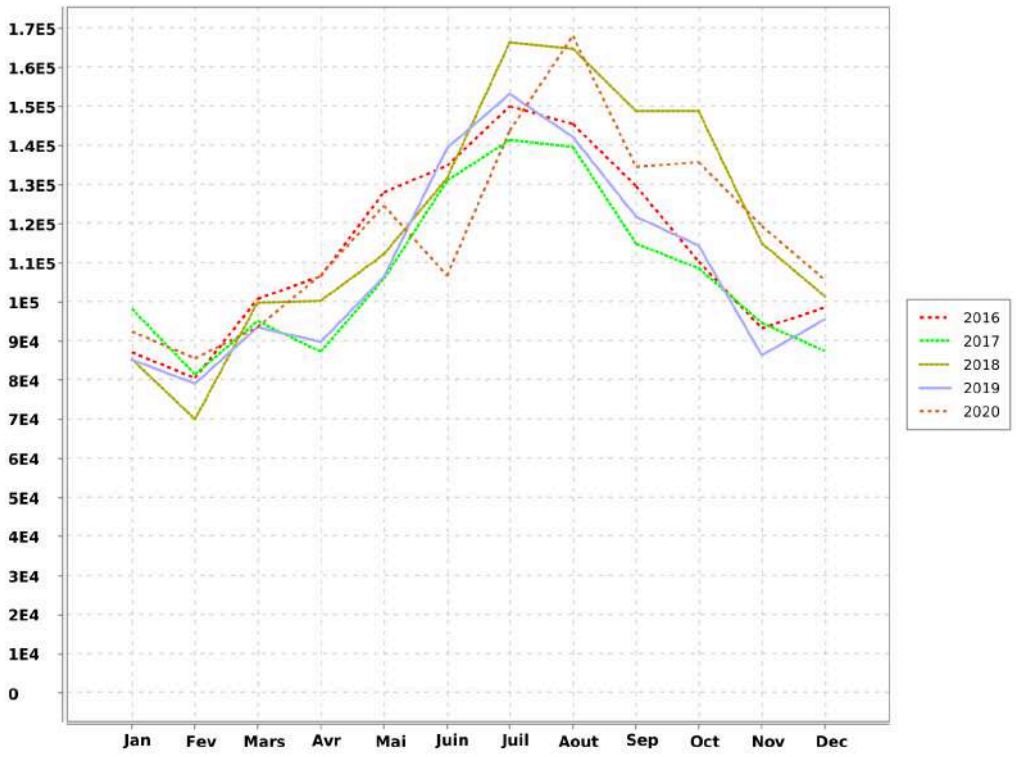

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.4. Rognac : qualité de l'eau

12.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **ROGNAC LES BARJAQUETS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES BARJAQUETS Procédure de protection en cours
Station de production : LES BARJAQUETS

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,7 mg/L Valeur moyenne : 2,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 21,4 °F Valeur minimale atteinte : 17,9 °F Valeur maximale atteinte : 24,7 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 3 Valeur maximale atteinte : 0.031 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1830 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,05 mg/L Valeur moyenne : 0,017 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE : Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE : Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB : Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

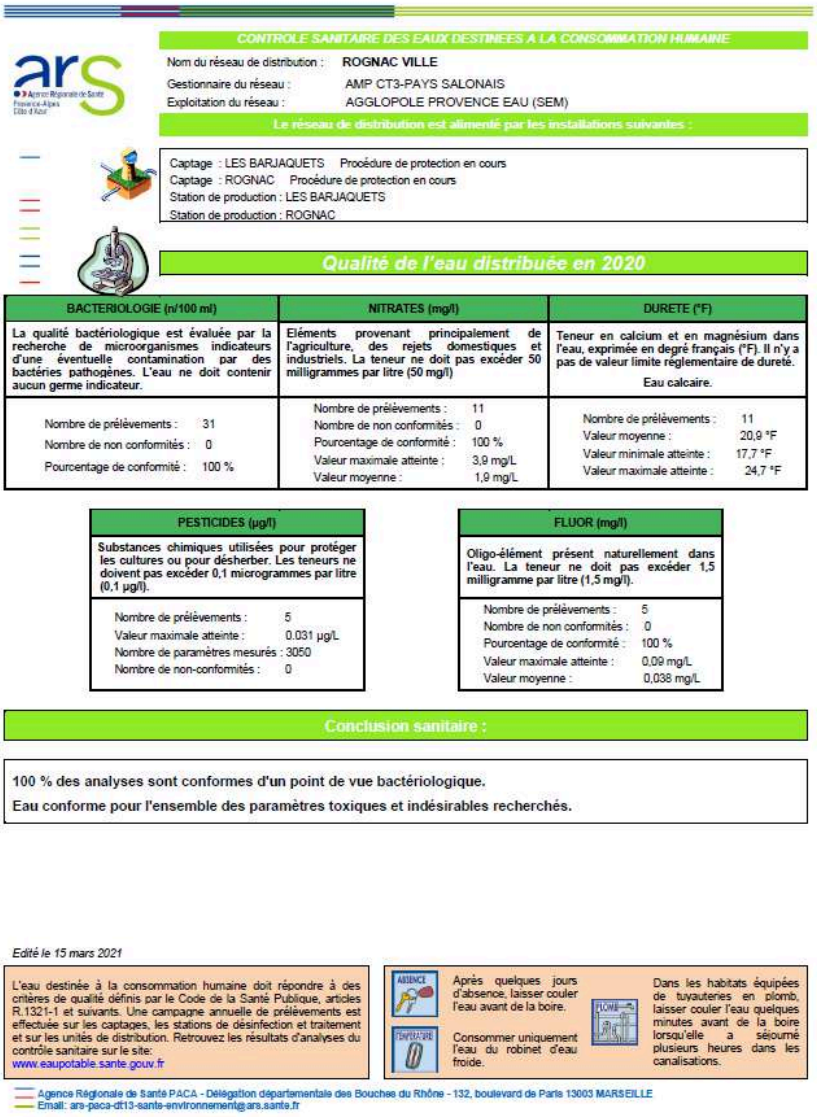

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : ROGNAC VILLE
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES BARJAQUETS Procédure de protection en cours
Captage : ROGNAC Procédure de protection en cours
Station de production : LES BARJAQUETS
Station de production : ROGNAC

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 31 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 11 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,9 mg/L Valeur moyenne : 1,9 mg/L	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 20,9 °F Valeur minimale atteinte : 17,7 °F Valeur maximale atteinte : 24,7 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 5 Valeur maximale atteinte : 0,031 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 3050 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,038 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13. Commune de Saint-Chamas

13.1. Saint-Chamas : Ressource et production

L'alimentation de la commune de St Chamas se fait à partir de la commune de Miramas par une conduite de 300 mm.

Cette eau est pompée à partir du forage de Sulauze sur la commune de Miramas dans la nappe phréatique de La Crau. C'est une eau relativement dure puisqu'elle titre 37,5 °F.

Les deux communes sont liées par une convention qui assure une dotation de 26 L/s à la ville de St Chamas.

13.2. Saint-Chamas : Ouvrages et réseaux

13.2.1. Etages - réservoirs

L'unique alimentation en eau potable du système de distribution est assurée à partir de la commune voisine Miramas (depuis le Chateau d'eau de Monteau). Le réseau de distribution de la commune est plutôt concentré et essentiellement gravitaire. On note deux étages de pression différents.

- Etage Adduction et Quartier du Loir : Cet étage est alimenté directement par la canalisation d'amenée depuis Miramas. Il dessert les quartiers du Loir et de la Gare.

- Etage Centre du Baou : Il est alimenté à partir du réservoir du Baou situé sur la colline du même nom. Il dessert le centre ville et les quartiers ouest. Réservoir du Baou : Cote radier : 55.30 m NGF - Cote trop plein : 63.05 m NGF - 1 cuve de 2 500m3.

- Secours :

• Le réseau de distribution ne dispose d'aucun secours en alimentation en eau potable (point de livraison unique par Miramas),

• Les étages de pression sont maillés en un point équipé d'un régulateur de pression, permettant de secourir l'étage du Baou en cas d'indisponibilité du réservoir. Le secours de l'étage du Loir par l'étage du Baou n'est pas réalisable à ce jour, le réservoir ne disposant pas du plan piézométrique suffisant.

13.2.2. Canalisations

Le réseau de la Commune est un réseau principalement et exclusivement gravitaire. La conduite porteuse issue de Miramas, traverse le village dans sa totalité pour alimenter le réservoir du Baou. Sur son tracé, à l'aqueduc en entrée de ville, une branche de conduite en DN 200mm dessert directement le Quartier du Loir. Les 2/3 du territoire de la commune sont ainsi alimentés par le réservoir du Baou en gravitaire.

13.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

13.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations est contrôlé par un équipement de télésurveillance relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision général à Marseille.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant le niveau de l'eau dans le réservoir.

13.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.2.6. Saint-Chamas : profil hydraulique

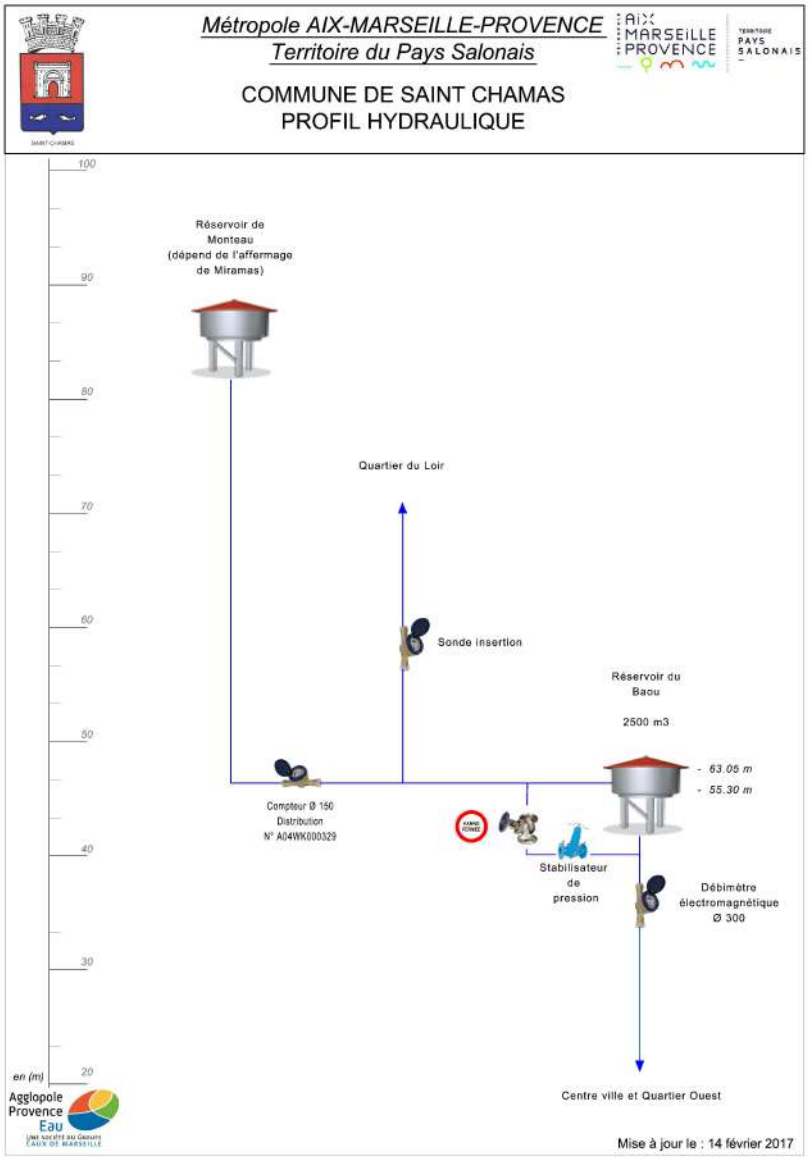

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.2.7. Saint-Chamas : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	2 161.32	0.00			2 161.32
36	554.06	0.00			554.06
40	0.00	0.00			0.00
50	207.58	0.00			207.58
51	607.04	0.00			607.04
60	2 853.73	0.00			2 853.73
63	406.85	0.00			406.85
75	43.69	0.00			43.69
80	1 796.47	0.00			1 796.47
100	11 071.67	0.00			11 071.67
150	8 543.06	0.00			8 543.06
175	567.45	0.00			567.45
180	267.31	0.00			267.31
200	1 044.69	0.00			1 044.69
250	4 192.99	0.00			4 192.99
300	1 355.39	0.00			1 355.39
0	0.00	0.00			0.00
	35 673.29	0.00	0.00	0.00	35 673.29

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				2 161.32		2 161.32
36				554.06		554.06
40		0.00				0.00
50	84.71			122.87		207.58
51				604.06	2.98	607.04
60	2 853.73					2 853.73
63				406.85		406.85
75				43.69		43.69
80	1 796.47					1 796.47
100	11 055.40				16.27	11 071.67
150	8 344.34		198.72			8 543.06
175			567.45			567.45
180			267.31			267.31
200	756.25	240.08	48.35			1 044.69
250	4 180.95	12.04				4 192.99
300	1 157.66	15.47	182.26			1 355.39
0	0.00					0.00
	30 229.51	267.59	1 264.09	3 892.85	19.25	35 673.30

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	2 596	45	2 641	2 688	42	2 730
20	77	11	88	74	13	87
30	35	16	51	36	15	51
40	29	2	31	27	5	32
60	5	2	7	5	2	7
80	1		1	1		1
100	8		8	9		9
150	1		1	1		1
Total	2 752	76	2 828	2 841	77	2 918

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.3. Saint Chamas - Bilan hydraulique

13.3.1. Volumes distribués et consommés

13.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

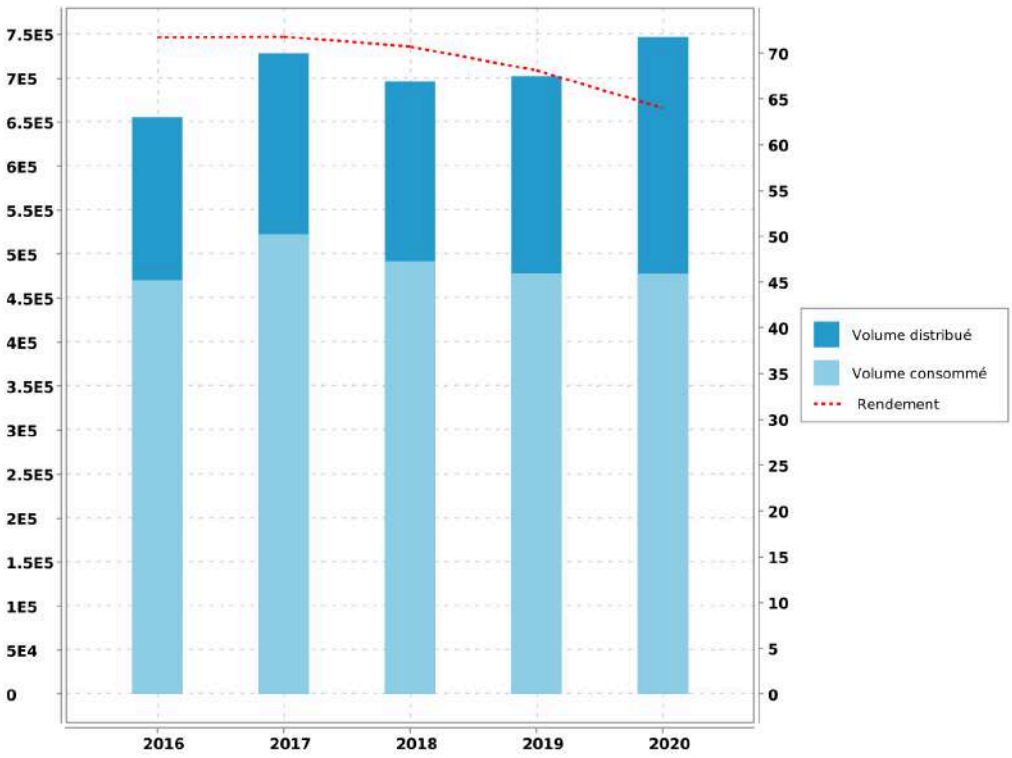

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	ressource locale St Chamas (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	60541	1953	22,6
février	58545	2019	23,4
mars	61496	1984	23,0
avril	60165	2006	23,2
mai	63303	2042	23,6
juin	63401	2113	24,5
juillet	75092	2422	28,0
août	77172	2489	28,8
septembre	60014	2000	23,2
octobre	57864	1867	21,6
novembre	54267	1809	20,9
décembre	50543	1630	18,9
TOTAL / DEBITS MOYENS	742405	2027,9	23,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

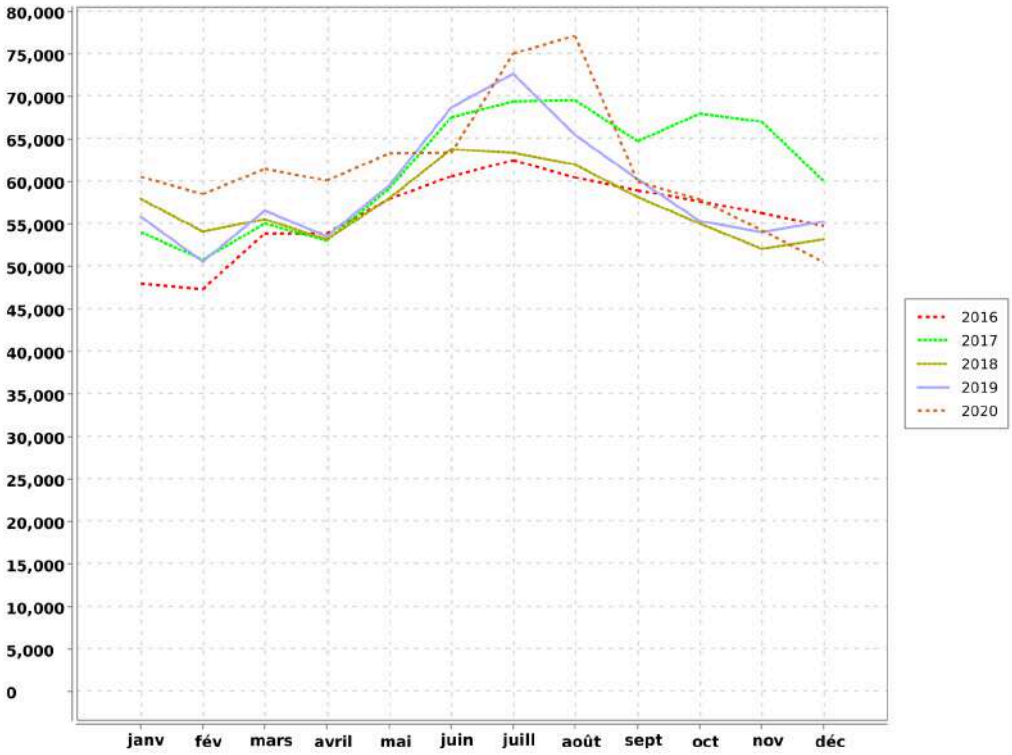

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.4. Saint-Chamas : qualité de l'eau

13.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **SAINT-CHAMAS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SULAUZE Procédure de protection terminée
Réseau interconnecté : MIRAMAS
Station de production : SULAUZE

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 29 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 11 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,3 mg/L Valeur moyenne : 9,9 mg/L	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 30,5 °F Valeur minimale atteinte : 8,4 °F Valeur maximale atteinte : 37,7 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 4 Valeur maximale atteinte : 0.086 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 2440 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L Valeur moyenne : 0,02 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14. Commune de Salon-de-Provence

14.1. Salon-de-Provence : Ressource et production

Ressources

La ville de Salon dispose de ressources en eau brute superficielle, et en eau brute de nappe phréatique.

L'eau brute superficielle provient de la Durance par le canal de Craponne, dont la prise se situe sur le canal usinier E.D.F, au nord de Salon de Provence. La dotation actuelle annuelle est de 2 900 000 m3. Cette ressource alimente la station de production principale des Aubes.

Le second site de production, le forage de la ZAC de la Crau, est exclusivement alimenté par la nappe phréatique.

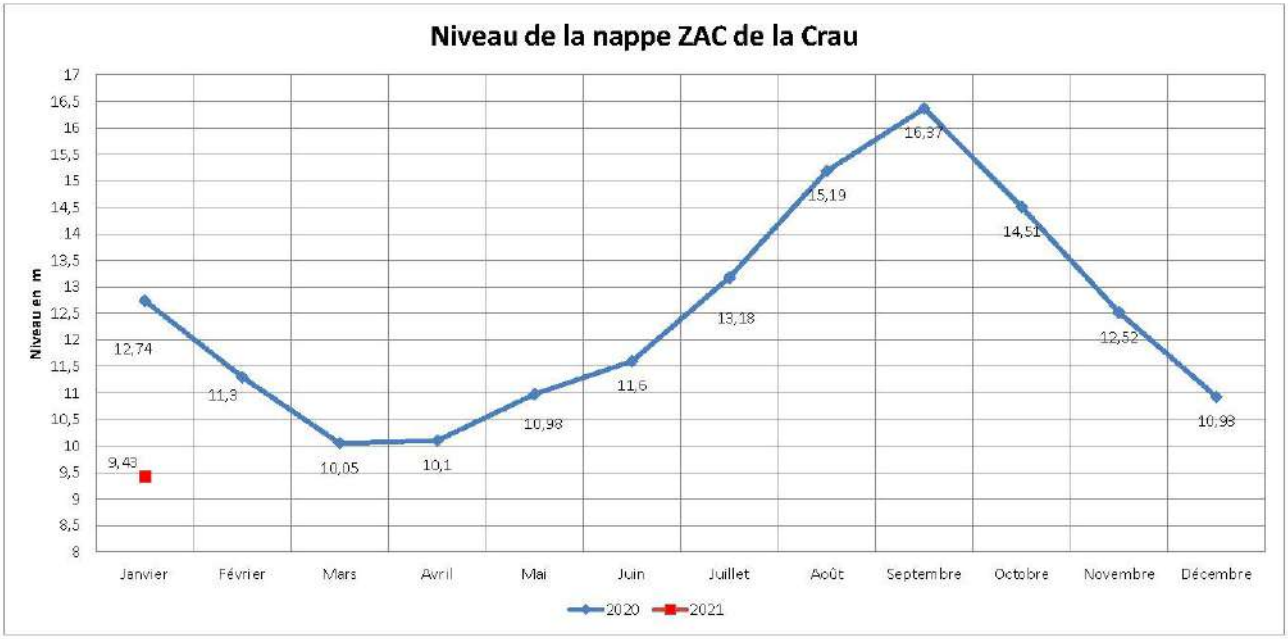

STATION DE TRAITEMENT DES AUBES

L'UPEP de salon de Provence a été mise en service le 16 janvier 2017. Elle est alimentée gravitairement par une conduite dédiée depuis la prise de Beau Plan. Cette prise est alimentée par une dérivation du canal EDF alimentant le canal des arrosants de l'OGC.

La capacité nominale de la station est de 14400 m3/j.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Processus

La filière

- Ouvrage de répartition
- Traitement primaire
- Filtration sur sable
- Ultrafiltration
- Filtrations sur CAG
- Break-Point et Désinfection
- Stockage
- Traitement des boues

Le traitement primaire est constitué par 2 actiflows et deux décanteurs lamellaires.

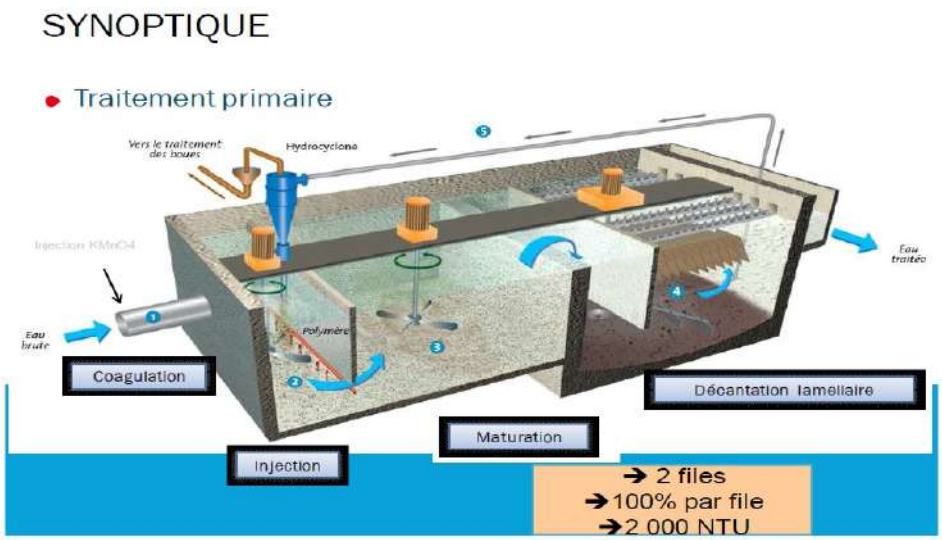

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

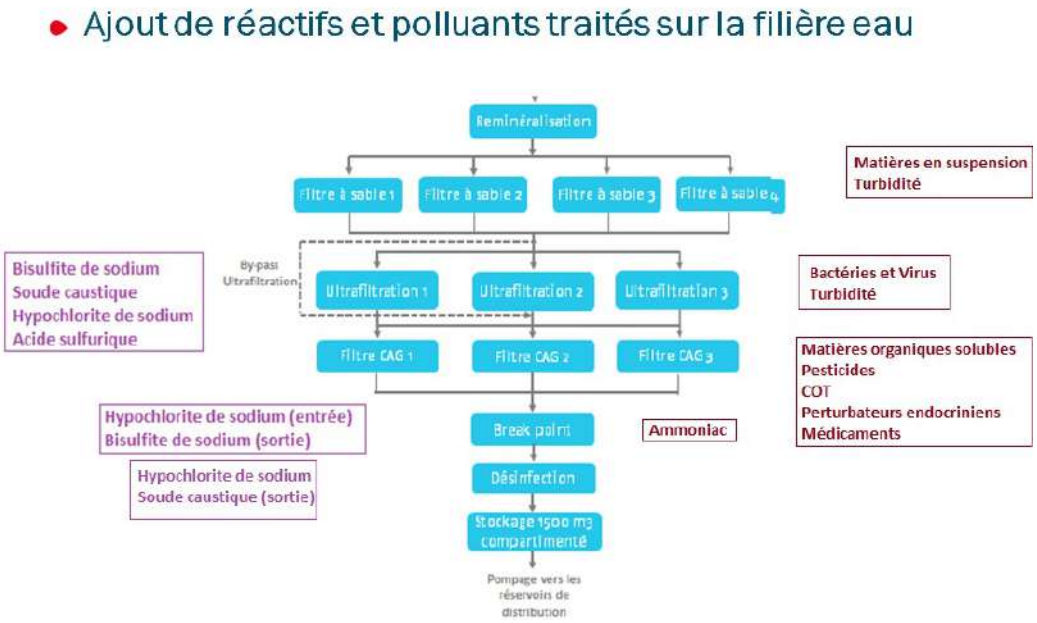

La station est équipée de 4 filtres à sable.

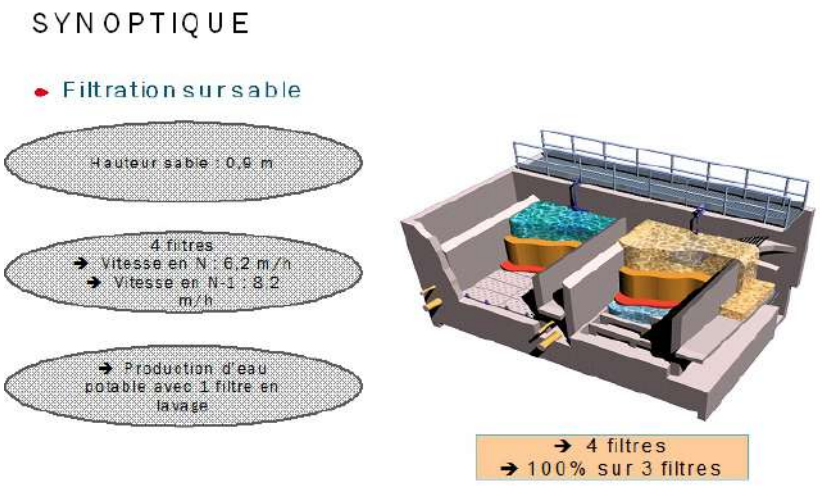

A la sortie des filtres à sable, l'eau est renvoyée vers les membranes d'ultrafiltration. L'unité est composée de skids fonctionnant en parallèle.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SYNOPTIQUE

- Ultrafiltration

La station est équipée d'une filière de traitement des boues. Ces dernières sont issuées de la décantation et des rejets des eaux de lavage des filtres à sable et CAG.

SYNOPTIQUE

- Filtration sur CAG

Hauteur CAG : 2,1 m
➔ Temps de contact 10 min

➔ Production d'eau potable avec 1 filtre en lavage

Affinage en aval de l'ultrafiltration
➔ 2 lavages / mois

➔ Secours installé

Filtres CAG : Barrière absolue

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Break Point et Désinfection

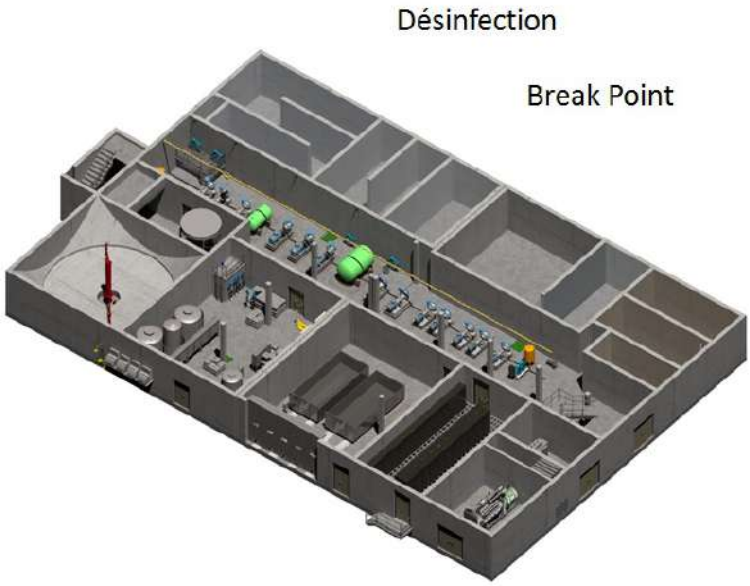

Les étapes de désinfection et de breakpoint sont assurées par ajout d'hypochlorite de sodium.

SYNOPTIQUE

Traitement des boues

→ 3 jours de stockage possible dans l'épaississeur

Epaississeur
→ Vitesse max < 0,7 m/h
→ Boues épaissies : ≥ 20 g/l

→ Fonctionnement sans opérateur
→ Débâtissage : Secouage des plateaux
→ Autocontrôle : Pesage des plateaux
→ Lavage HP déclenchement automatique
→ Système de dénoyautage automatique

Filtre presse Automatique
→ Siccité boues : ≥ 30 %

→ ? jours de stockage dans les bennes

Stockage bennes
→ 2 x ? m³

Pont débatisseur automatique

Stockage

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

L'eau traitée, avant d'être refoulée sur le réseau de distribution, est stockée sur le site de l'usine dans un réservoir de reprise de 1500 M3.

- L'étage bas "Magatis" est alimenté par 3 pompes d'un débit de 300 m3/h chacune.

- L'étage haut "Pastorale" est alimenté par 3 pompes de 300 m3/h chacune.

Distribution

Ces pompes aspirent dans le réservoir de reprise précédemment cité.

Supervision

Les ouvrages de production et de stockage sont télésurveillés en continu. Chaque site est équipé d'un sofrel S550 assurant le renvoi des alarmes et le suivi à distance du fonctionnement de la station ainsi que le niveau des réservoirs. Au cours de l'année, la télégestion a été optimisée par l'installation de lignes ADSL sur les réservoirs de Magatis et Pastorale permettant le suivi en temps réel des données provenant des sites télégérés. Un secours par GSM a été posé en parallèle.

Divers

L'enceinte de la station des Aubes contient aussi un bâtiment technique et administratif qui abrite le siège d'APE.

FORAGE DE LA ZAC DE LA CRAU

Alimentation

Le forage est à une profondeur de 150 m. L'eau en est extraite par une pompe d'une capacité de 500 m3/h

Un compteur débit et un turbidimètre sont placés en sortie du forage. Ils sont reliés à l'automate principal de la station.

- Débit pompe de forage : 500 m3/h

- Moteur : 87 Kw-2873 trs/mn

- Valeur guide sortie station : Quantité de chlore injectée : > 0.3 mg/L

Processus

Chloration

La chloration unique réalisée sur site est proportionnée en fonction des deux impératifs fixés : assurer la désinfection de l'eau durant son temps de séjour dans la bâche de contact et garantir un taux de chlore libre résiduel supérieur à 0,3 mg/L. Cette quantité de chlore présente en entrée de réseau de distribution permet de préserver et de garantir la qualité de l'eau potable pendant son transfert vers l'abonné.

A partir d'une certaine mesure de turbidité en entrée de station, l'injection de chlore est automatiquement ajustée.

- Nombre de bouteilles de Cl : deux

- Capacité : 50 Kg

- Valeur guide sortie station : quantité de chlore injectée (0,3 mg/l).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Réservoir

Avant d'être distribuée, l'eau chlorée transite par un réservoir (bâche de contact) et de stockage d'une capacité de 250 m3.

Les mesures de niveau y sont réalisées à l'aide de sondes piézométriques régulateurs de niveau.

Surpresseurs de distribution

Trois pompes permettent de distribuer l'eau vers la ZAC de la Crau, après transit dans le réservoir.

- Nombre de pompes : trois

- Marque : KSB

- Débit : 80 m3/h

- Moteur : 30 Kw-104 trs/mn

Télégestion

La station est équipée d'un dispositif de télégestion rélié au centre de supervision générale de la société des eaux de Marseille. Cette station a été relié en 2013 au réseau IP Adsl permettant d'avoir les informations de fonctionnement de ma station en temps réel. Un secours par le réseau RTC de France télécom a été maintenu.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.2. Salon-de-Provence : Ouvrages et réseaux

14.2.1. Réservoirs, étages

Le réseau de distribution de la commune peut être, selon les quartiers desservis, assez concentré à très concentré, voire étendu sur certains secteurs. Le système de distribution est composé d'étages gravitaires, détendus et surpressés. Ils sont au nombre de 5 et sont alimentés, suivant la zone, par deux ressources différentes : La station de potabilisation des Aubes (via deux conduites d'adduction pures DN 300 et 350 mm acheminant l'eau aux réservoirs de tête) ou le forage de la Crau. Une liaison Crau / Aubes est en cours de finalisation par la pose de conduites DN 400 mm.

- Etage Pastorale gravitaire : Issu des réservoir de Pastorale, il dessert gravitairement les quartiers nord et est de la ville ainsi que l'étage détendu à partir du stabilisateur de pression Touret Haut, et en appoint l'étage Magatis au sud est au travers du stabilisateur Sainte Croix. Il alimente également le surpresseur de Sainte Madeleine situé à l'extrême est de la commune.

- Etage Pastorale détendu : Il dessert quelques abonnés situés au nord du chemin du Touret.

- Etage Magatis gravitaire : Il alimente gravitairement le centre et le sud de la ville, l'aire d'accueil des gens du voyage au sud de la commune ainsi que la zone de Coudoulette à Lançon de Provence.

- Etage surpressé de la Crau : Alimente (prioritairement) par surpression la ZAC de la Crau à l'ouest de la commune.

- Etage surpressé de Sainte Madeleine : L'alimentation de ce petit étage est assurée par le réseau gravitaire de Pastorale par pompage (surpresseur de Saint Madeleine).

- Secours :

• Le réseau de distribution ne dispose d'aucun secours total. Des secours inter-étages, totaux et partiels, existent permettant de faire face à des situations de crises au sein même du réseau,

• L'étage Pastorale peut secourir l'étage Magatis grâce aux nombreux maillages équipés de régulateurs de pression (7). Le secours de l'étage Sainte Madeleine est lui aussi réalisé à partir de l'étage Pastorale via un régulateur de pression, • L'étage Magatis est maillé avec le réseau de distribution de Pelissanne afin d'assurer son secours (secours manuel par ouverture d'une vanne réseau). Une liaison avec la commune de Grans a également été réalisée depuis cet étage (compteur et ouverture de vanne manuelle).

• Le stabilisateur de pression Philibert (situé entre les étages Magatis et Crau) peut en cas de situation de crise secourir la ZAC de la Crau à partir de Magatis. Par cet ouvrage, l'étage de Magatis peut également être secouru par l'étage surpressé de la Crau.

14.2.2. Réservoirs des Magatis et de la Pastorale :

Le réservoir des Magatis (Rd : 121m NGF - Tp : 127.18 m NGF) est constitué de 3 cuves circulaires semi-enterrées identiques d'une capacité unitaire de 2500 m3.

Le réservoir de la Pastorale (Rd : 170m NGF - Tp : 177.60 m NGF) est constitué de trois 3 cuves circulaires semi-enterrées :

- 2 cuves identiques de 2000 m3 ;

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- 1 cuve de 5000 m3.

Ces réservoirs ne disposent pas d'un Arrêté préfectoral autorisant le rejet des effluents lié à leur nettoyage annuel, du au titre du Décret 93-743 modifié par le Décret 2006-881 (Nomenclature des IOTA).

14.2.3. Télégestion

Les sites équipés d'un système de télétransmission raccordé au centre de supervision sont :

- la station de production de Salon de Provence;

- le forage de la ZA de la Crau ; les réservoirs des Magatis ; les réservoirs de la Pastorale ;

- la station de régulation de pression de Philibert située à l'interconnection des réseaux ZA de la Crau et Etage Bas.

- le surpresseur de Sainte Madeleine

14.2.4. Canalisations

Le réseau de la Ville de Salon de Provence, est un réseau principalement constitué de conduite en Fonte de diamètre nominal 150mm.

Ce reseau est consituté de différents types de canalisations, à savoir :

- Les conduites d'adduction, qui alimente les réservoirs depuis les forages en sortie d'usine,

- Les conduites de transport, qui sont les artères de la distribution. Elles sont très souvent issues des réservoirs et cheminent sur de linéaires notables pour se ramifier tout le long de leur parcours en canalisations de diamètres plus réduits

Les conduites de distribution qui sont présentent sur l'ensemble de la desserte. Elles ont la particularité de devoir etre maillées entre elles. Leurs connections, permet de garantir une bonne continuité de la desserte.

14.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24. Un plan en version papier A0 est fourni en pièce jointe de ce rapport.

14.2.6. Salon-de-Provence : profil hydraulique

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

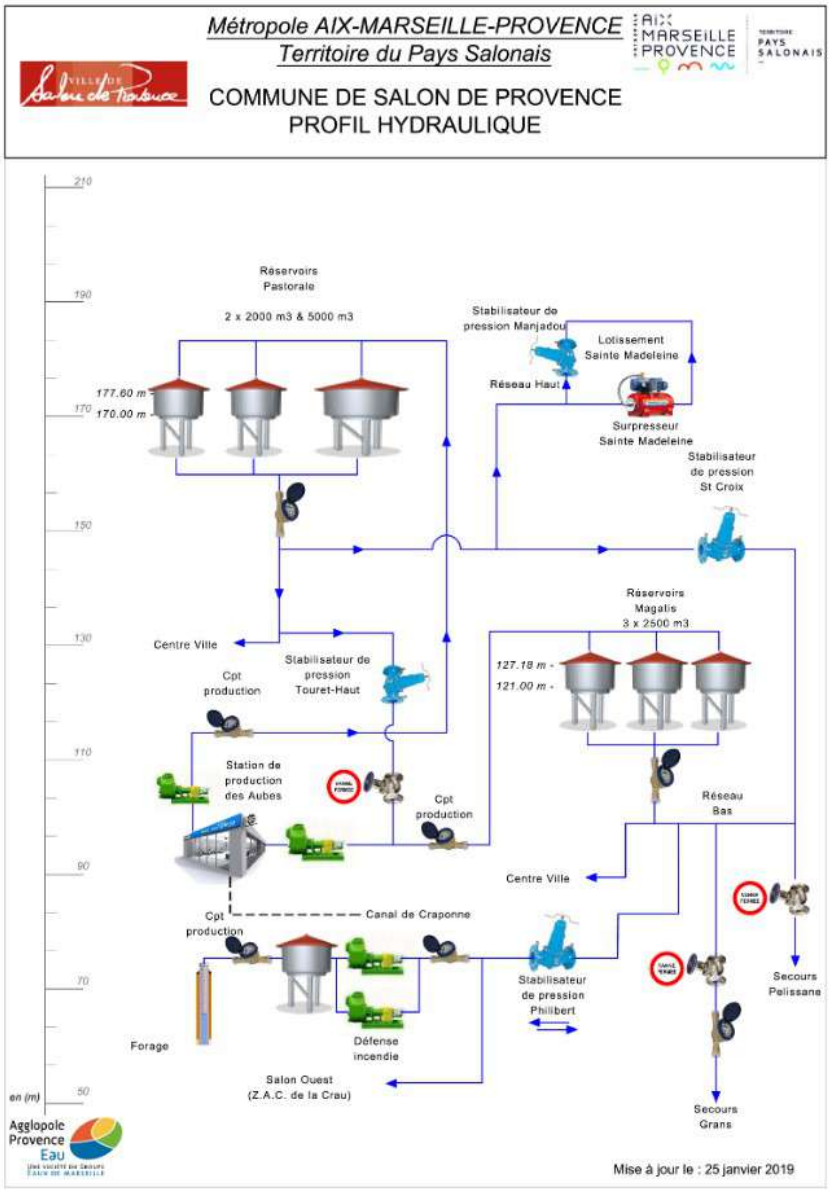

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.2.7. Salon-de-Provence : Evolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	61.44	0.00			61.44
40	290.18	0.00			290.18
46	51.20	0.00			51.20
50	2 538.33	0.00			2 538.33
51	1 843.11	0.00			1 843.11
60	3 611.42	0.00			3 611.42
63	4 958.45	29.74			4 988.20
75	263.48	0.00			263.48
80	8 004.14	1.77	9,7		7 996.20
100	63 390.70	136.07	137,41		63 389.37
110	115.31	0.00			115.31
125	1 427.77	0.00			1 427.77
147	2.15	0.00			2.15
150	38 762.78	410.76	410,96		38 762.58
160	2 716.17	0.00			2 716.17
200	19 456.97	0.00			19 456.97
250	11 240.30	0.00			11 240.30
300	6 076.59	0.00			6 076.59
315	27.97	0.00			27.97
350	3 338.26	0.00			3 338.26
400	8 414.74	0.00			8 414.74
450	190.84	0.00			190.84
600	2 339.77	0.00			2 339.77
	179 122.05	578.35	0.00	0.00	179 142.32

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				61.44		61.44
40	96.63	0.00		193.54		290.18
46		51.20				51.20
50	52.44	40.19	144.00	2 301.70		2 538.33
51				1 843.11		1 843.11
60	2 690.39	53.06	117.42	750.56		3 611.42
63	2.99			4 985.21		4 988.20
75				263.48		263.48
80	7 996.20					7 996.20
100	63 389.37					63 389.37
110				115.31		115.31
125	740.85			686.92		1 427.77
147				2.15		2.15
150	38 502.98	44.45		215.15		38 762.58
160				2 716.17		2 716.17
200	19 402.21			54.76		19 456.97
250	11 240.30					11 240.30
300	6 035.55	41.04				6 076.59
315				27.97		27.97
350	471.97	2 866.28				3 338.26
400	8 179.66	0.52		234.56		8 414.74
450		190.84				190.84
600	762.79	69.80		1 507.19		2 339.77
	159 564.33	3 357.38	261.42	15 959.22	0.00	179 142.35

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	8 958	143	9 101	9 014	146	9 160
20	725	70	795	726	75	801
30	531	66	597	532	67	599
40	358	93	451	364	95	459
50	2		2	2		2
60	106	10	116	106	10	116
80	41	4	45	41	4	45
100	68	6	74	68	6	74
150	20		20	20		20
200	1		1	1		1
Total	10 810	392	11 202	10 874	403	11 277

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.3. Salon-de-Provence - Bilan hydraulique

14.3.1. Volumes distribués et consommés

14.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

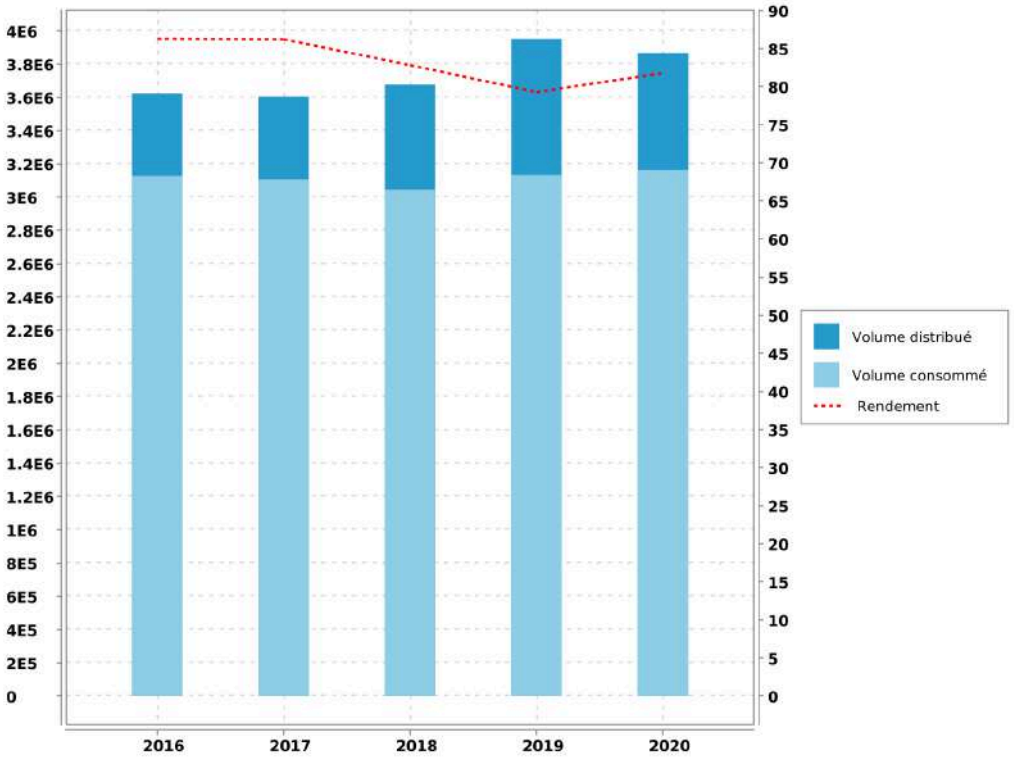

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Canal de Crapone (m3)	Forage de La Crau (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	201428	97598	299026	9646	111,6
février	168333	110124	278457	9602	111,1
mars	202568	96715	299283	9654	111,7
avril	182119	109429	291548	9718	112,5
mai	213339	110067	323406	10432	120,7
juin	205124	119973	325096	10837	125,4
juillet	251291	142737	394029	12711	147,1
août	295582	95600	391182	12619	146,1
septembre	237853	103427	341280	11376	131,7
octobre	213229	119239	332468	10725	124,1
novembre	190915	95784	286699	9557	110,6
décembre	234833	128512	363345	11721	135,7
TOTAL	2596614	1329205	3925819	10716,4	124,0

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

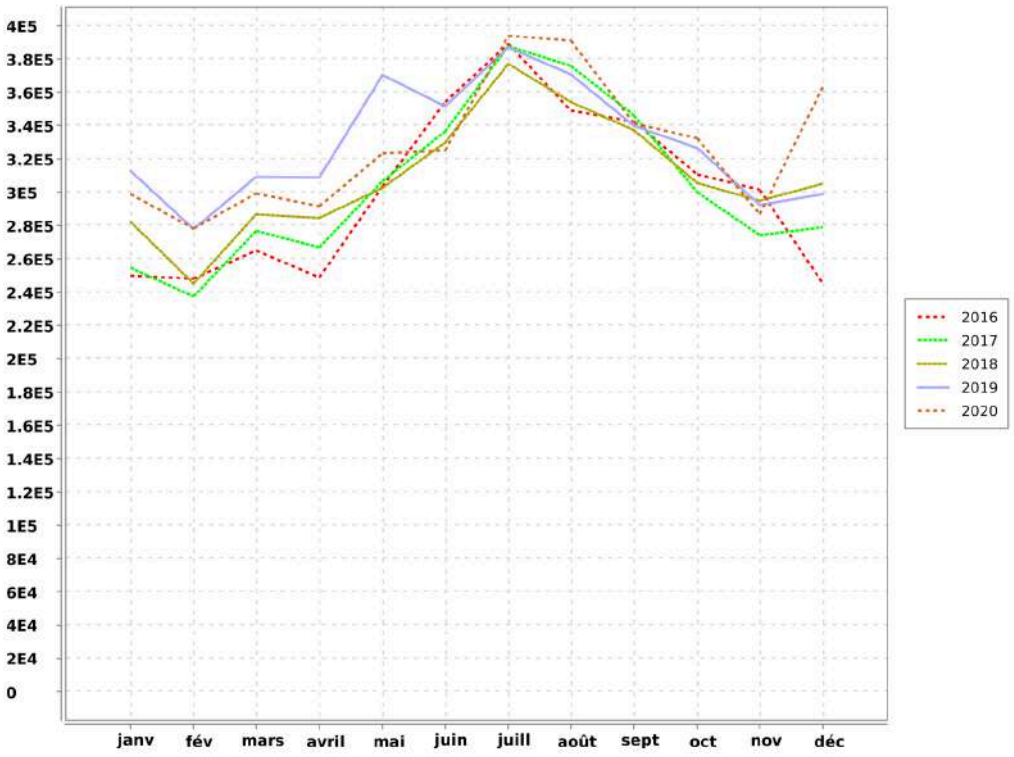

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.4. Salon-de-Provence : qualité de l'eau

14.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **SALON-DE-PROVENCE**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CRAPONNE (LES AUBES) Procédure de protection terminée
Station de production : LES AUBES

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 77 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 4,2 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 22 °F Valeur minimale atteinte : 19 °F Valeur maximale atteinte : 24,8 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 4 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 2440 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L Valeur moyenne : 0,07 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site:
www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE — Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB — Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **SALON LA CRAU**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : FORAGE DE LA CRAU Procédure de protection terminée
Station de production : LA CRAU

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 28 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 10,9 mg/L Valeur moyenne : 9,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 38,7 °F Valeur minimale atteinte : 37,2 °F Valeur maximale atteinte : 42,3 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,12 mg/L Valeur moyenne : 0,09 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15. Commune de Sénas

15.1. Sénas : forages de la Cabre

Description

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par les forages de la Cabre . L'eau est ensuite traitée par chloration. La capacité de production des forages est de 80 m3/h chacun. Ils fonctionnent en alternance. L'ordre de marche est asservi à la hauteur d'eau dans les réservoirs. Des seuils de marnage "jour et nuit" ont été créés afin de protéger la ressource. Le niveau moyen des nappes du forage en 2019 et 2020 est donné ci-dessous :

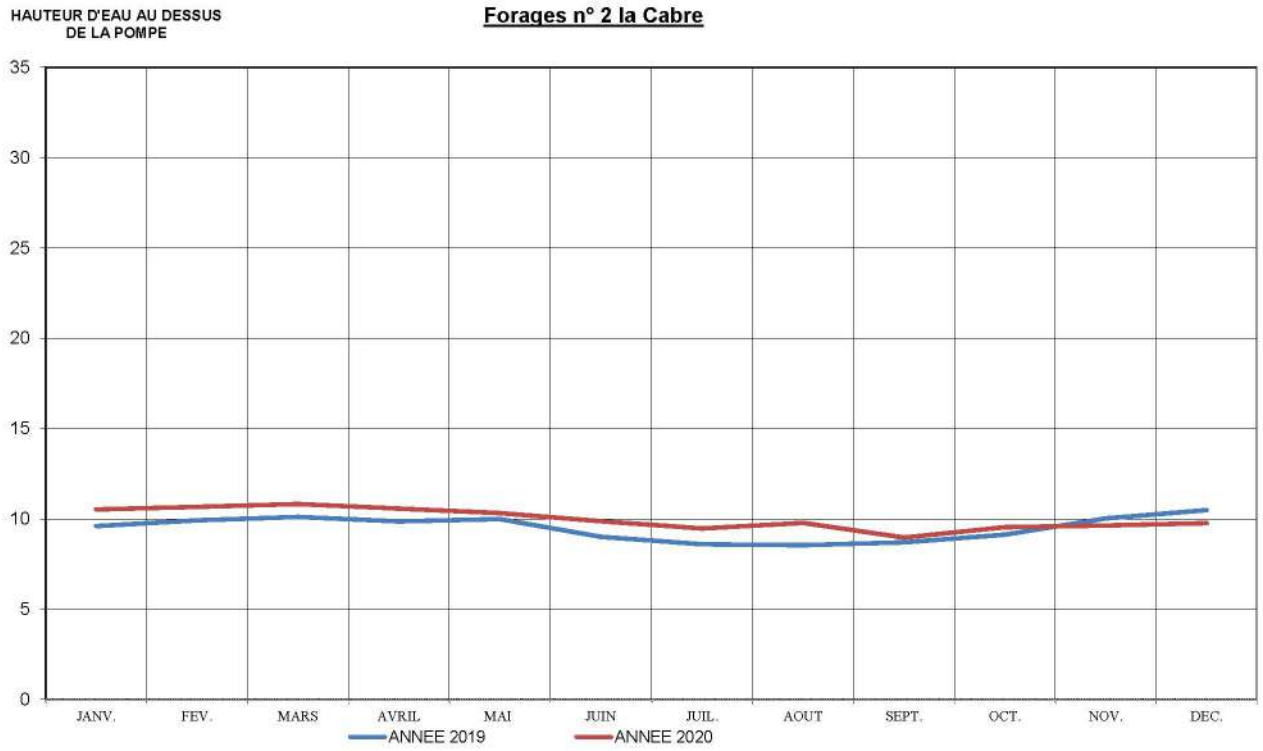

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.2. Sénas : Ouvrages et réseaux

15.2.1. Etages - réservoirs

Le réseau de la commune de Sénas est entièrement gravitaire et alimenté uniquement depuis les réservoirs de la Cabre (V : 2 x 750 m3 - Rd : 130 m NGF - Tp : 135 m NGF). On note donc la présence d'un seul étage de pression.

- Secours : Le réseau de distribution ne dispose d'aucun secours en cas d'arrêt de la production ou de pollution de la ressource .

15.2.2. Canalisations (hors branchements)

Une canalisation en fonte de diamètre nominal (dn) 250mm, chemine le long du chemin du Rousset et assure le transport principal de l'eau potable au centre de la Ville. Sur son parcours, elle se ramifie ensuite pour jouer pleinement son rôle de distribution.

En sortie de réservoir, une conduite DN 100mm chemine sur environ 2 km sous la route d'Alleins permettant l'alimentation du Hameau de la Barronerie (commune de Lamanon).

15.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

15.2.4. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.2.5. Sénas : profil hydraulique

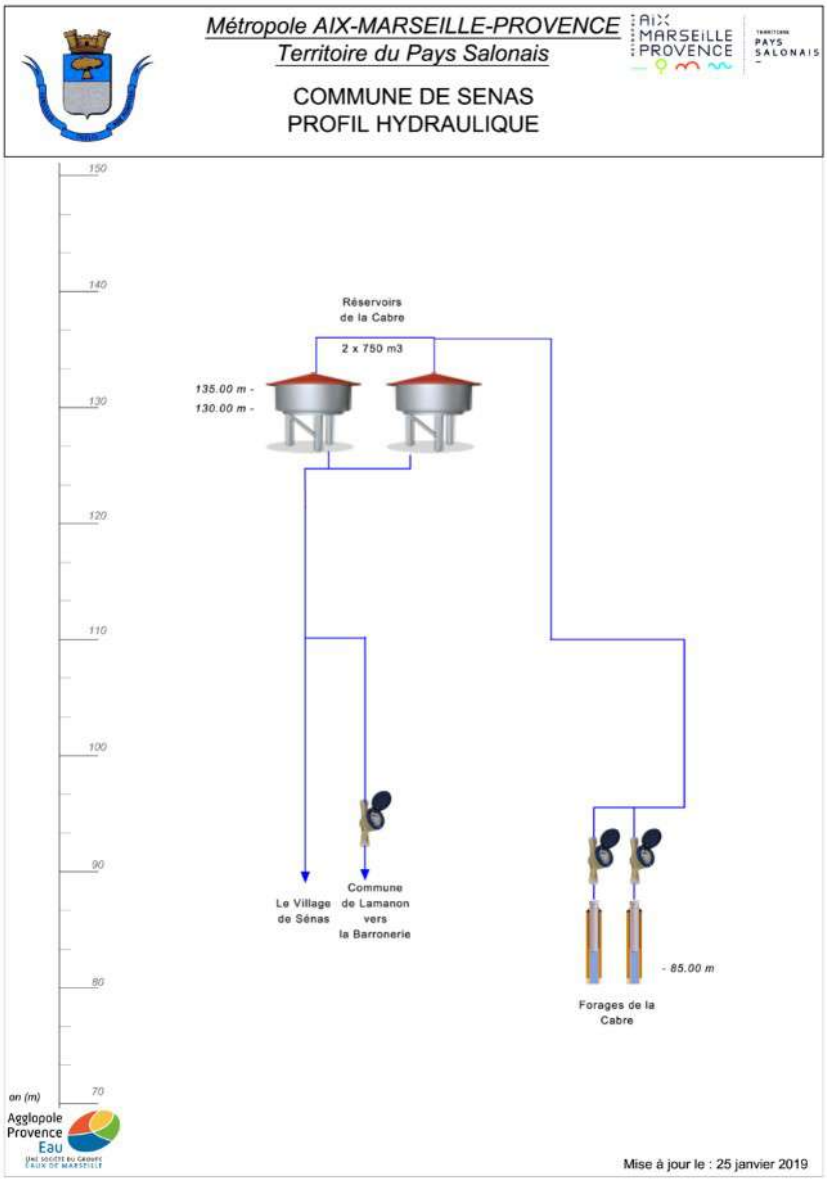

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.2.6. Sénas : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du linéaire de réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
25	182.84	0.00			182.84
40	55.38	0.00			55.38
50	58.98	0.00			58.98
51	193.72	0.00			193.72
60	814.12	0.00			814.12
63	725.83	0.00			725.83
80	870.85	0.00			870.85
90	19.09	0.00			19.09
100	12 063.25	0.00			12 063.25
110	184.87	0.00			184.87
125	826.24	0.00			826.24
150	5 514.98	0.00			5 514.98
200	5 417.29	0.00			5 417.29
250	3 243.80	0.00			3 243.80
300	106.21	0.00			106.21
	30 277.43	0.00	0.00	0.00	30 277.43

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du linéaire de réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
25				182.84		182.84
40	55.38					55.38
50				58.98		58.98
51				193.72		193.72
60	814.12					814.12
63				725.83		725.83
80	870.85					870.85
90				19.09		19.09
100	12 026.39			36.86		12 063.25
110				184.87		184.87
125	815.62	10.62				826.24
150	5 514.98					5 514.98
200	5 272.35			144.94		5 417.29
250	3 243.80					3 243.80
300	106.21					106.21
	28 719.70	10.62	0.00	1 547.13	0.00	30 277.45

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
	21		21	21		21
15	2 008	49	2 057	2 027	54	2 081
20	7	4	11	7	4	11
30	14	18	32	14	18	32
40	6	2	8	6	2	8
60	11		11	11		11
80	2		2	2		2
100	6	1	7	6	1	7
999	106		106	106		106
Total	2 181	74	2 255	2 200	79	2 279

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.3. Sénas - Bilan hydraulique

15.3.1. Volumes distribués et consommés

15.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

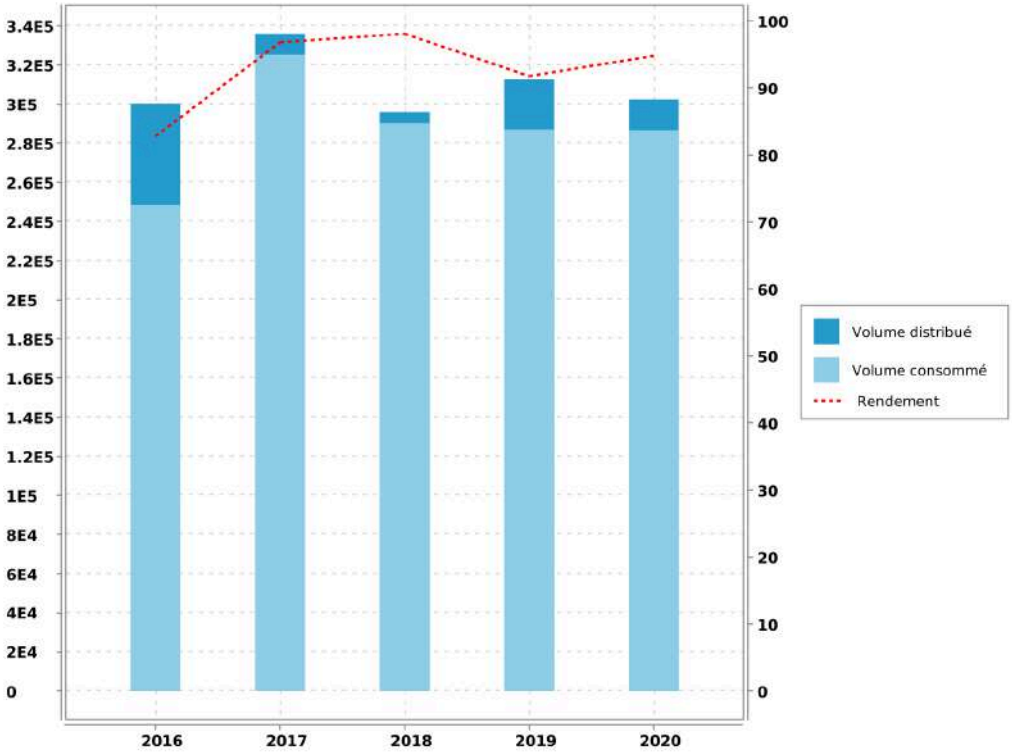

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume mensuel forage de la Cabre (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	21683	699	8,10
février	22439	774	8,96
mars	26877	867	10,03
avril	25365	846	9,79
mai	29022	936	10,84
juin	29726	991	11,47
juillet	27910	900	10,42
août	26669	860	9,96
septembre	23577	786	9,10
octobre	24211	781	9,04
novembre	22922	764	8,84
décembre	22414	723	8,37
TOTAL / DEBITS MOYENS	302815	827,3	9,6

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

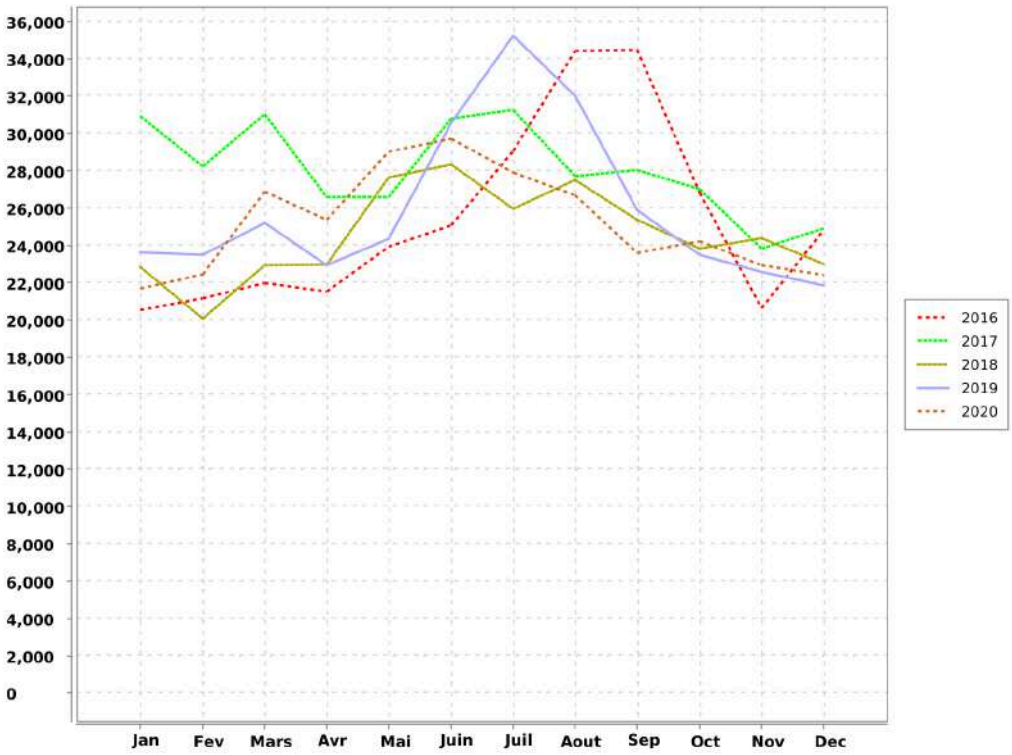

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.4. Sénas : qualité de l'eau

15.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **SENAS**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LA CABRE F1 Procédure de protection terminée
Captage : LA CABRE F2 Procédure de protection terminée
Station de production : LA CABRE

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 20 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 21 mg/L Valeur moyenne : 19,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 35,8 °F Valeur minimale atteinte : 34,9 °F Valeur maximale atteinte : 36,6 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0.012 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 1220 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L Valeur moyenne : 0,08 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE : Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

CONSOMMATION : Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB : Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16. Commune de Vernègues

16.1. Commune de Vernègues : forages de Cazan

Description

La commune est équipée d'un forage situé en bordure de la Route Nationale 7. Sa capacité est de 40m3/h. La désinfection est assurée au chlore gazeux.

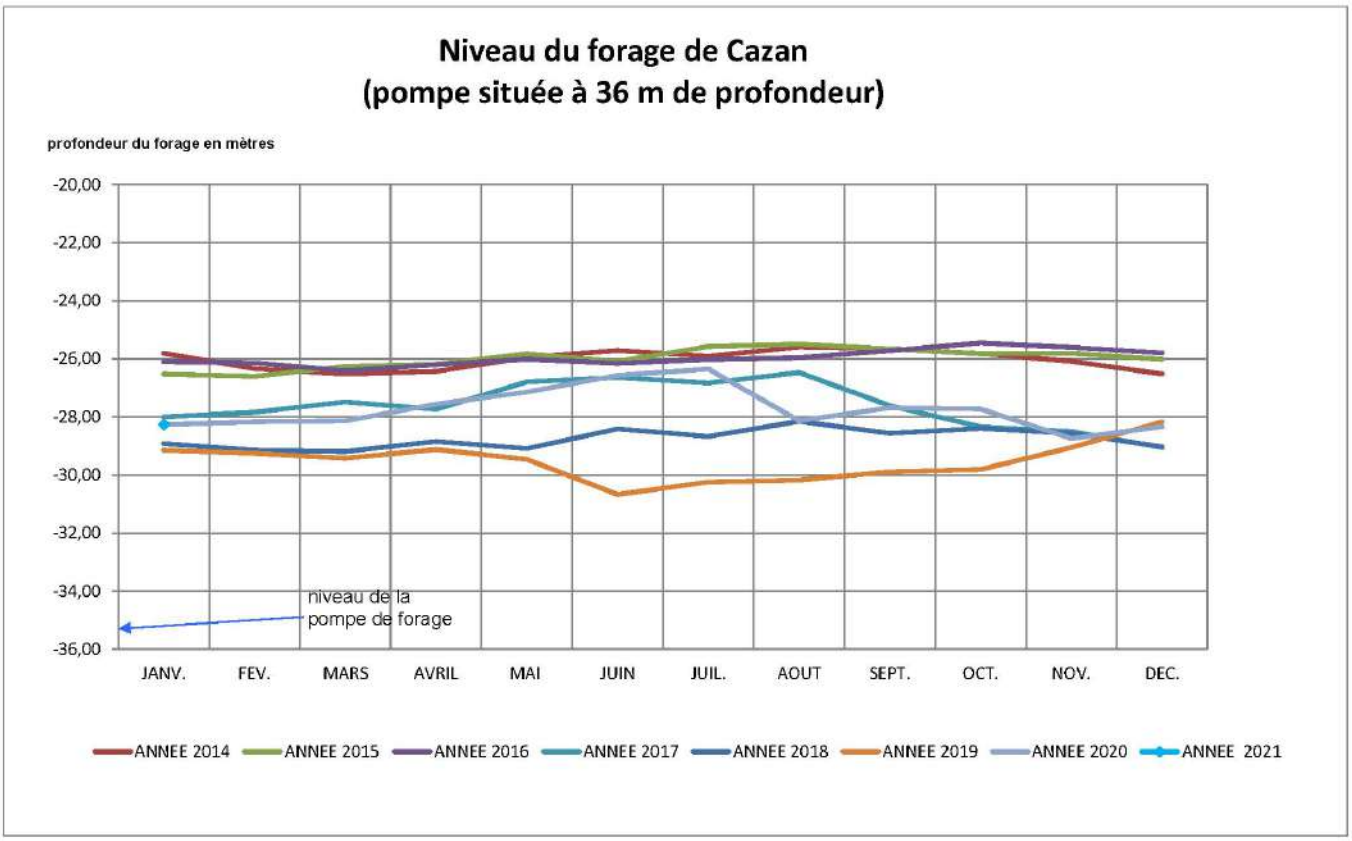

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.2. Vernègues : Ouvrages et réseaux

16.2.1. Etages - réservoirs

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée exclusivement par une ressource communale : Le forage de Cazan. L'eau captée dans ce dernier alimente dans un premier temps le réservoir des Carlats (en adduction / distribution). Puis, grâce à la station de pompage des Carlats, l'eau est pompée du réservoir des Carlats vers le réservoir de la Burlière (en adduction / distribution).Ce dernier a été construit en 2000 afin d'augmenter la pression dans le village et les réserves en eau, notamment en cas d'incendie.

Le système de distribution de Vernègues est composé de trois étages de pression :

- L'étage bas de Cazan (adduction / distribution) : Il alimente le village de Cazan et est issu du réservoir des Carlats : Cote radier : 215 m NGF - Cote trop plein : 218 m NGF, 1 cuve de 120 m3.

- L'étage haut de Vernègues (adduction / distribution) : Il alimente le village de Vernègues et est issu du réservoir de Burlière. En sortie du pompage des Carlats, deux stabilisateurs de pression assurent l'alimentation de la chapelle de Saint Symphorien. Cote radier-:-350,25-m-NGF- Cote trop plein : 354,75 m NGF, 1 cuve de 500-m3.

- L'étage surpressé de la Burlière Il dessert l'ancien village situé au dessus du réservoir de la Burlière. - Secours : • Le système de distribution ne dispose d'aucun secours, • L'étage de distribution des Carlats (réseau du hameau de Cazan) peut être secouru par l'étage Haut de Vernègues.

16.2.2. Canalisations (hors branchements)

L'étage bas de Cazan est alimenté par la station de pompage du forage et son réservoir. Celui-ci sert de bâche de pompage à la station de pompage des Carlats qui alimente l'étage haut de Vernègues. Il dessert :

- les habitations situées dans la plaine de CAZAN,

- la bâche d'aspiration pour le pompage des CARLATS.

L'étage haut de Vernègues est alimenté depuis la station de pompage des Carlats par une canalisation d'adduction-distribution de diamètre nominal (dn)150 mm qui alimente le réservoir du village dit de "Burlière".

Depuis cet étage, une connexion entre les communes de Vernègues et Alleins a été réalisée en 2020. Il a été installé 2 640 ml de conduite DN 150 mm permettant de secourir Alleins depuis Vernègues à hauteur de 10 m3/h. Cette liaison est équipée d'un compteur et d'un stabilisateur de pression amont et aval en limite de commune.

16.2.3. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

16.2.4. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations décrites ci-dessus est contrôlé par des équipements de télégestion reliés à l'agence et au centre de supervision général de la Société des Eaux de Marseille à Marseille par l'intermédiaire d'appareils de type SOFREL S550 situés sur l'ensemble des sites. Une ligne ADSL permet le suivi en temps réel de toutes les informations de la station.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- les paramétrages de fonctionnement des équipements électromécaniques qui composent la station de pompage,

- le fonctionnement du forage de Cazan, les valeurs d'index des compteurs de production

- les valeurs d'index des compteurs de production,

- le niveau de l'eau dans le réservoir.

16.2.5. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.2.6. Vernègues : profil hydraulique

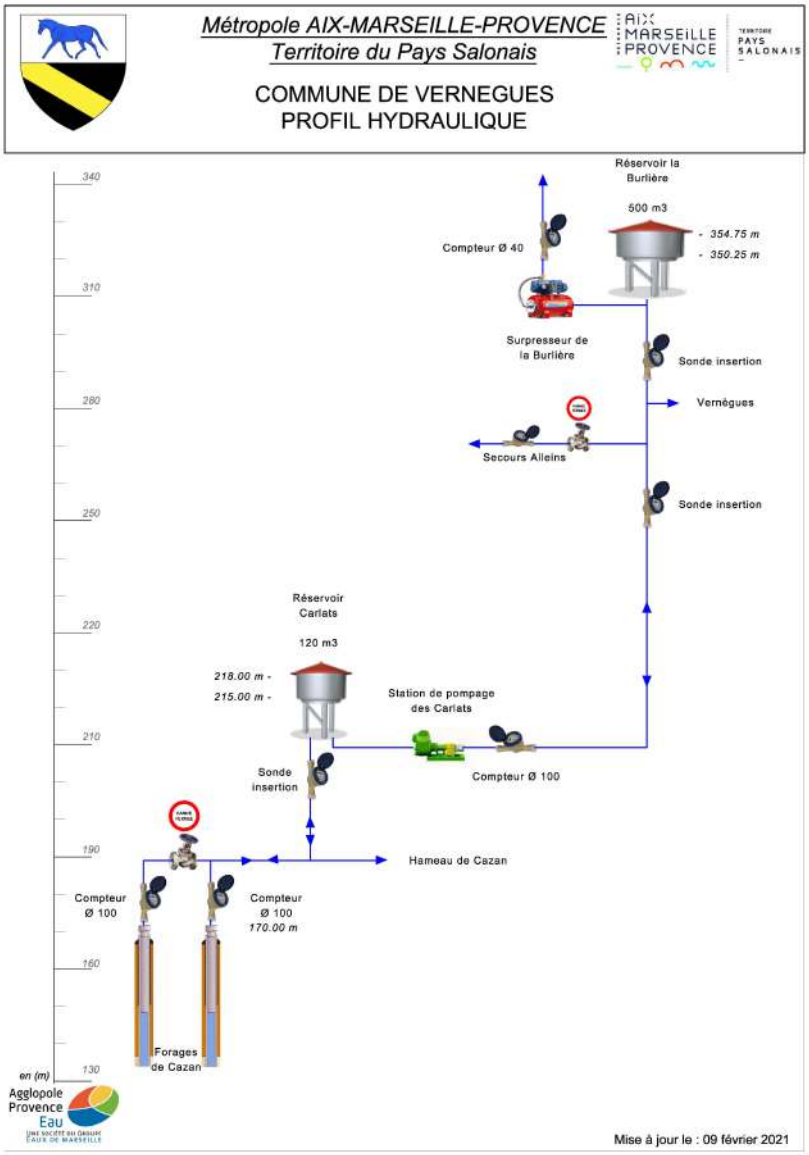

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.2.7. Vernègues : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires de réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
32	1 846.99	0.00	75,6		1 771.39
36	77.81	0.00			77.81
40	56.66	0.00			56.66
50	499.83	0.00			499.83
51	248.82	0.00			248.82
60	890.86	0.00			890.86
63	640.25	0.00			640.25
75	113.24	0.00			113.24
80	547.90	0.00			547.90
90	402.02	0.00			402.02
100	4 180.52	209.58			4 390.10
110	61.09	0.00			61.09
125	2 066.40	0.00			2 066.40
150	7 959.36	478.49			8 437.85
0	251.93	0.00			251.93
	19 843.68	688.07	0.00	0.00	20 456.15

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires de réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
32				1 771.39		1 771.39
36				77.81		77.81
40	56.66			0.00		56.66
50	50.60			449.23		499.83
51				248.82		248.82
60	843.76			47.09		890.86
63				640.25		640.25
75				113.24		113.24
80	547.90					547.90
90				402.02		402.02
100	4 390.10					4 390.10
110				61.09		61.09
125				2 066.40		2 066.40
150	8 437.85					8 437.85
0	251.93					251.93
	14 578.80	0.00	0.00	5 877.34	0.00	20 456.15

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	672	23	695	681	23	704
20	13	5	18	12	5	17
30	5	1	6	5	1	6
40	1		1	1		1
60	1	2	3	1	2	3
Total	692	31	723	700	31	731

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.3. Vernègues - Bilan hydraulique

16.3.1. Volumes distribués et consommés

16.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

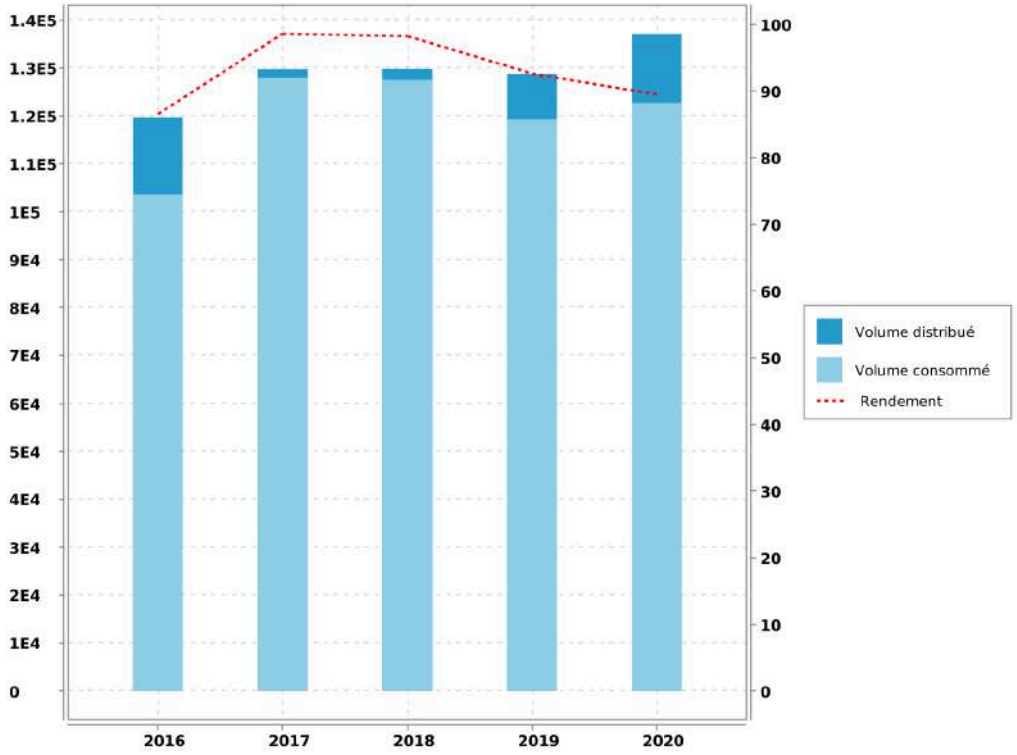

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	volume forage Cazan (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	10590	342	3,95
février	6478	223	2,6
mars	7956	257	3,0
avril	10395	347	4,0
mai	11789	380	4,4
juin	12831	428	5,0
juillet	17955	579	6,7
août	17157	553	6,4
septembre	12080	403	4,7
octobre	13592	438	5,1
novembre	8639	288	3,3
décembre	8209	265	3,1
TOTAL / DEBITS MOYENS	137671	375,2	4,3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

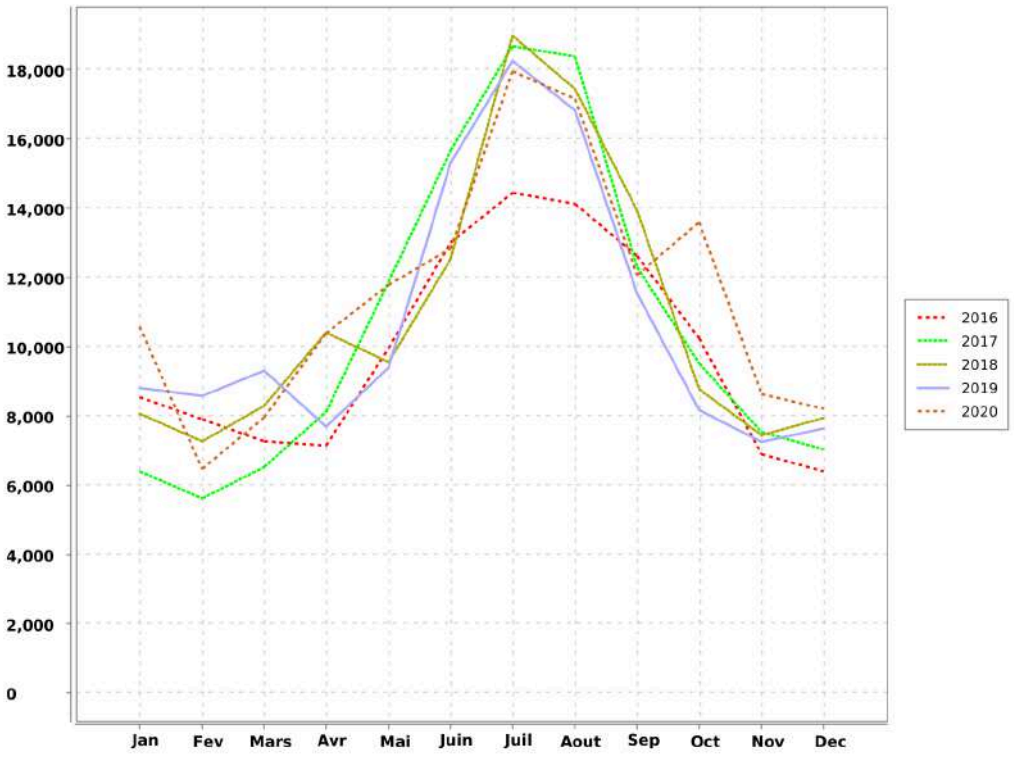

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.4. Vernègues : qualité de l'eau

16.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **VERNEGUES**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : CAZAN Procédure de protection terminée
Station de production : CAZAN

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau très calcaire.
Nombre de prélèvements : 11 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 16 mg/L Valeur moyenne : 14,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 31,4 °F Valeur minimale atteinte : 30,6 °F Valeur maximale atteinte : 32,1 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0.045 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0 mg/L Valeur moyenne : 0 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE — Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB — Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17. Commune de Velaux

17.1. Velaux : Ressources et production

Alimentation

Pour la station de filtration dite "communale", la fourniture en eau brute est assurée par le Canal de Marseille à partir du lieu-dit "prise de Berre". La dotation a été de 28,90 l/s jusqu'au 30/06/2014. A compter du 01/07/2014, la dotation souscrite par Agglopole Provence auprès de la CUMPM est mutualisée pour l'ensemble des communes desservies par le Canal de Marseille au sein de l'intercommunalité à hauteur de 196.74 l/s.

Pour la station de filtration dite "Bastide Bertin", la fourniture en eau brute est assurée par une conduite de la société Canal de Provence. La dotation de la Commune est de 28 l/s. En secours, une conduite piqué sur le réseau de la filtration de Velaux CDM alimente directement la bâche d'eau filtrée.

Processus

Station de filtration de Velaux

La filière de traitement est constituée :

- d'un étage d'oxydation au chlore gazeux,

- d'une coagulation sur filtre à l'aide de FeCl

- d'une filtration sur sable,

- d'un étage de désinfection finale.

Station de filtration de Bastide Bertin

La filière de traitement est constituée :

- d'un étage d'oxydation au chlore gazeux,

- d'une coagulation sur filtre au chlorure ferrique,

- d'une filtration sur sable,

- d'une étape de chloration finale.

Les dossiers techniques sont tenus à la disposition de la collectivité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.2. Velaux : Ouvrages et réseaux

17.2.1. Etages - réservoirs

La commune de Velaux dispose de deux sites de production d'eau potable : Le centre de production d'eau potable (CPEP) de Bastide Bertin (alimenté par SCP) et le centre de production de Velaux (alimenté depuis le Canal de Marseille). Le système de distribution de Velaux est composé de six étages de pression :

- Etage Velaux gravitaire (CDM) : Alimenté depuis le CPEP de Velaux via le réservoir de la station (V : 500 m3 - Rd : 155 m NGF - Tp : 159 m NGF), il permet la distribution de l'eau au centre ville jusqu'au réservoir de la Garenne,

- Etage Velaux détendu : Alimenté par l'étage Velaux CDM, il assure la distribution sur la zone de la Verdière. Un stabilisateur de pression aval, situé au niveau du CD 20, permet de limiter la pression aux zones les plus basses.

- L'étage surpressé du chemin de Marseille : L'alimentation en eau est assurée également par l'étage Velaux CDM via le surpresseur du chemin de Marseille. Cet étage est situé au sud est de la commune,

- L'étage de la Garenne : Issu du réservoir de la Garenne (V : 2 x 400 m3 - Rd : 144,39 m NGF - Tp : 147,39 m NGF) et alimenté par le CPEP de Bastide Bertin, il assure la distribution aux zones proche de l'avenue de la Gare et aux lotissements autour du square des genêts,

- L'étage Bastide Bertin Gravitaire : Les réservoirs de Bastide Bertin (V : 2 x 1 000 m3 - Rd : 154 m NGF - Tp : 159 m NGF) sont alimentés par une conduite d'adduction et par une station de pompage située au niveau du CPEP de Bastide Bertin. Ils distribuent l'eau sur l'étage et desservent les quartiers hauts situés au nord de la commune,

- L'étage Bastide Bertin Surpressé : Alimenté par les réservoirs de Bastide Bertin, un surpresseur permet la desserte des quartiers hauts situés à des cotes altimétriques proche des bassins,

- Secours :

• La commune de Velaux ne dispose d'aucun secours par l'intermédiaire d'une autre commune permettant d'assurer l'alimentation de la totalité de sa commune. Par contre des maillages sont existants et les différents étages peuvent se secourir,

• Une alimentation par Rognac est possible par la conduite existante DN 80 mm mais ne permet seulement qu'une alimentation très limitée de la Verdière.

17.2.2. Relais de chloration

Il n'existe pas de chloration relais sur le réseau.

17.2.3. Dispositifs d'automatisme

Le fonctionnement des installations de la station de filtration Bastide Bertin, du surpresseur de Marseille, du surpresseur de Bastide Bertin et du réservoir de la Garenne est contrôlé par un équipement de télésurveillance relié à l'agence ainsi qu'au centre de supervision général à Marseille.

Il est ainsi possible de connaître à chaque instant :

- les paramètres de fonctionnement des équipements (défaut EDF, niveaux d'alarme du réservoir de Bastide Bertin, défaut surpresseur, défauts électriques sur pompes de refoulement),

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- les valeurs d'index des compteurs,

- le niveau de l'eau dans les réservoirs,

- le fonctionnement des pompes,

- la pression de refoulement du réseau surpressé.

17.2.4. Plan du réseau

Un accès au SIG est donné à Agglopole Provence via le site internet dédié. Ainsi, l'ensemble des informations relatives au réseau est accessible 24h/24.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.2.5. Velaux : profil hydraulique

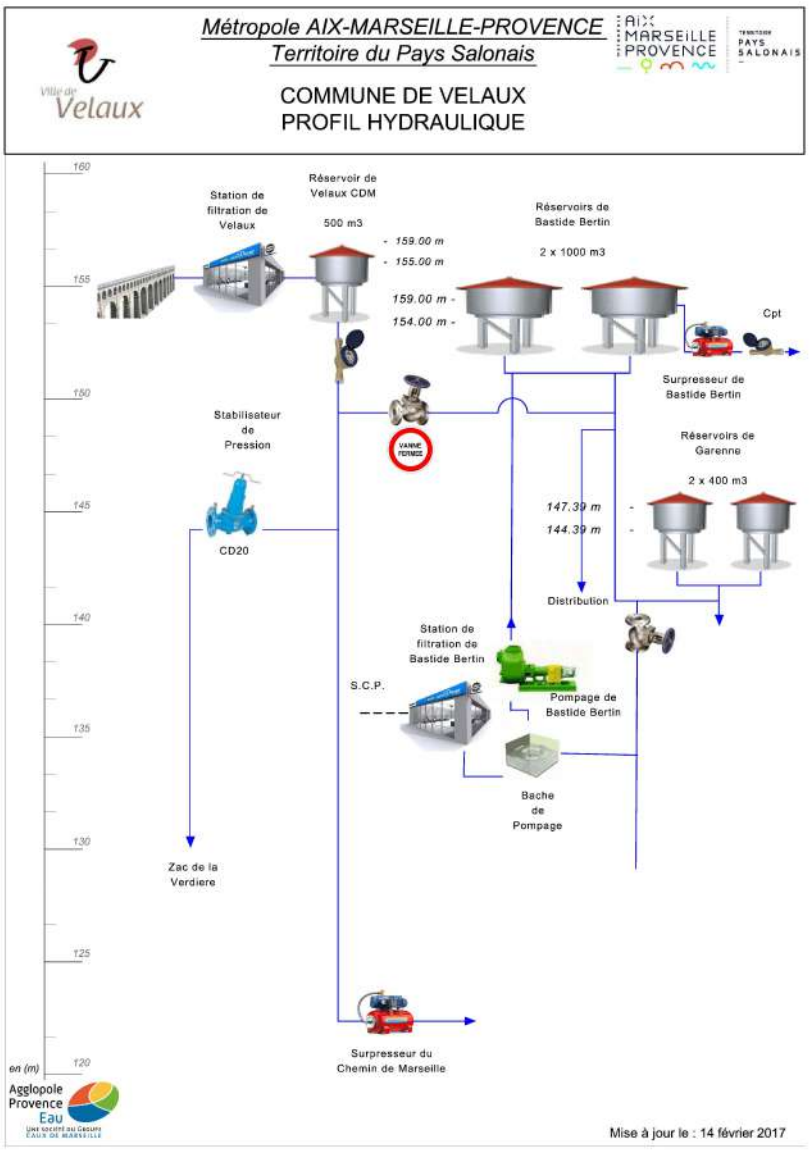

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.2.5.1. Velaux : évolution des réseaux

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires de réseaux par diamètre.

Diamètre (mm)	Total au 31/12/2019	Posé en 2020(m)	Déposé en 2020(m)	Amélioration par rapport à la réalité du terrain	Situation au 31/12/2020
30	219.81	0.00			219.81
32	3 588.45	0.00			3 588.45
36	490.77	0.00			490.77
50	1 453.23	0.00			1 453.23
51	2 471.10	0.00			2 471.10
53	909.93	0.00			909.93
60	2 694.05	0.00			2 694.05
63	858.18	0.00			858.18
75	0.00	0.00			0.00
80	3 264.43	0.00			3 264.43
90	572.74	0.00			572.74
93	737.41	0.00			737.41
97	414.85	0.00			414.85
100	19 601.43	0.00			19 601.43
110	678.67	0.00			678.67
125	2 112.02	0.00			2 112.02
150	17 784.67	0.00			17 784.67
180	873.56	0.00			873.56
200	1 962.82	0.00			1 962.82
250	4 959.95	0.00			4 959.95
0	83.66	0.00			83.66
	65 731.73	0.00	0.00	0.00	65 731.73

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des linéaires de réseaux par matériaux.

Diamètre (mm)	Fonte (m)	Acier (m)	Béton (m)	Poly. (m)	Divers (m)	Total par diamètre
30		38.23		181.58		219.81
32				3 588.45		3 588.45
36				490.77		490.77
50				1 453.23		1 453.23
51				2 471.10		2 471.10
53				909.93		909.93
60	2 694.05			0.00		2 694.05
63				858.18		858.18
75				0.00		0.00
80	3 264.43					3 264.43
90				572.74		572.74
93				737.41		737.41
97				414.85		414.85
100	19 374.86			226.58		19 601.43
110				678.67		678.67
125	702.77			1 409.25		2 112.02
150	17 778.42			6.25	0.00	17 784.67
180				873.56		873.56
200	1 962.82					1 962.82
250	4 959.95					4 959.95
0	83.66					83.66
	50 820.96	38.23	0.00	14 872.55	0.00	65 731.73

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc compteurs par diamètre.

	SITUATION AU 31/12/2019			SITUATION AU 31/12/2020		
ø (mm)	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total	Abt.Part.	Abt.Mun.	Total
15	3 258	31	3 289	3 271	34	3 305
20	89	18	107	92	18	110
30	32	15	47	34	15	49
40	7	6	13	7	6	13
60	3	1	4	3	1	4
80	4		4	4		4
100	3		3	3		3
Total	3 396	71	3 467	3 414	74	3 488

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.3. Velaux - Bilan hydraulique

17.3.1. Volumes distribués et consommés

17.3.1.1. Evolution de la consommation

Evolution des volumes mis en distribution et consommés sur la période de relève en m3/an :

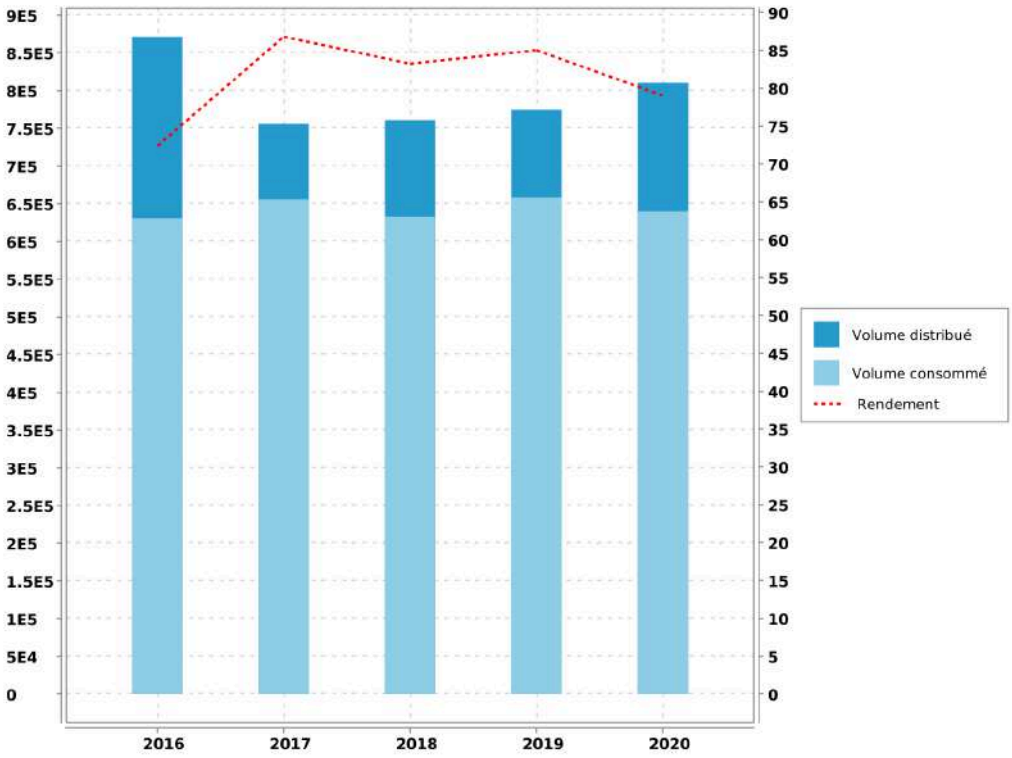

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.3.1.2. Détail des volumes mensuels

Récapitulatif du volume mensuel mis en distribution pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

Mois	Canal de Marseille filtration Velaux (m3)	Canal de Provence filtration Bastide bertin (m3)	Eaux de lavage des filtres (m3)	VOLUME TOTAL (m3)	débit (m3/j)	débit (l/s)
janvier	42205	12505	4234	50476	1628	18,8
février	40995	11698	3863	48830	1684	19,5
mars	48472	14614	3768	59318	1913	22,1
avril	54777	21374	2649	73502	2450	28,4
mai	56420	22928	2920	76428	2465	28,5
juin	59242	20526	4112	75656	2522	29,2
juillet	76559	27164	4182	99541	3211	37,2
août	75059	25990	2357	98692	3184	36,8
septembre	50831	17789	2568	66052	2202	25,5
octobre	45658	16733	2790	59601	1923	22,3
novembre	40507	15774	2694	53587	1786	20,7
décembre	43816	14145	2820	55141	1779	20,6
TOTAL	634541	221240	38957	816824	2228,9	25,8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Historique des volumes mensuels distribués en m^3/mois :

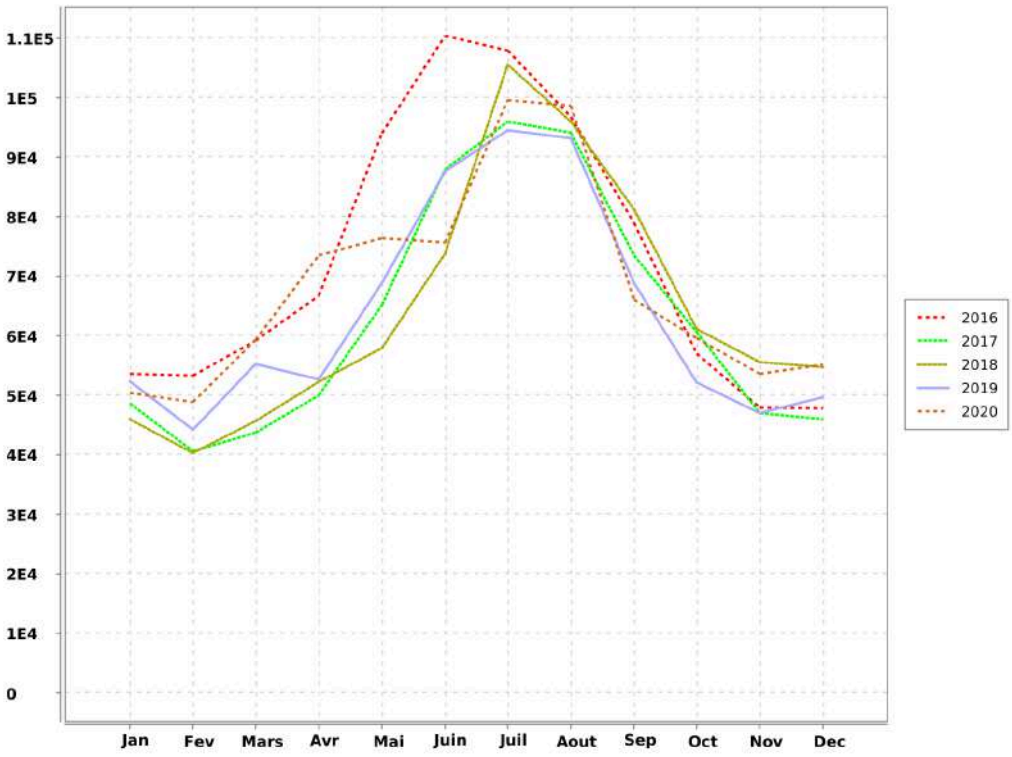

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.4. Velaux : qualité de l'eau

17.4.1. Notice d'information ARS

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **VELAUX BASTIDE BERTIN**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : BASTIDE BERTIN Procédure de protection en cours
Station de production : BASTIDE BERTIN

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 14 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3 mg/L Valeur moyenne : 1,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 21 °F Valeur minimale atteinte : 18,2 °F Valeur maximale atteinte : 23,4 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0 mg/L Valeur moyenne : 0 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **VELAUX-VILLE**
Gestionnaire du réseau : AMP CT3-PAYS SALONAIS
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : VELAUX Procédure de protection en cours
Station de production : VELAUX

Qualité de l'eau distribuée en 2020

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté. Eau calcaire.
Nombre de prélèvements : 15 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,6 mg/L Valeur moyenne : 2 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 21,6 °F Valeur minimale atteinte : 18,6 °F Valeur maximale atteinte : 23,4 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de paramètres mesurés : 610 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,05 mg/L Valeur moyenne : 0,05 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.
Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Edité le 15 mars 2021

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site: www.eaupotable.sante.gouv.fr

ABSENCE — Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

TEMPERATURE — Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

PLOMB — Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation départementale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris 13003 MARSEILLE
Email: ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.santé.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Chapitre 4
Annexes - Indicateurs de performance par commune

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Commune d'Alleins

1.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	25	13	12	13	13
VP 128	25	13	12	13	13
Résultat	100	100	100	100	100

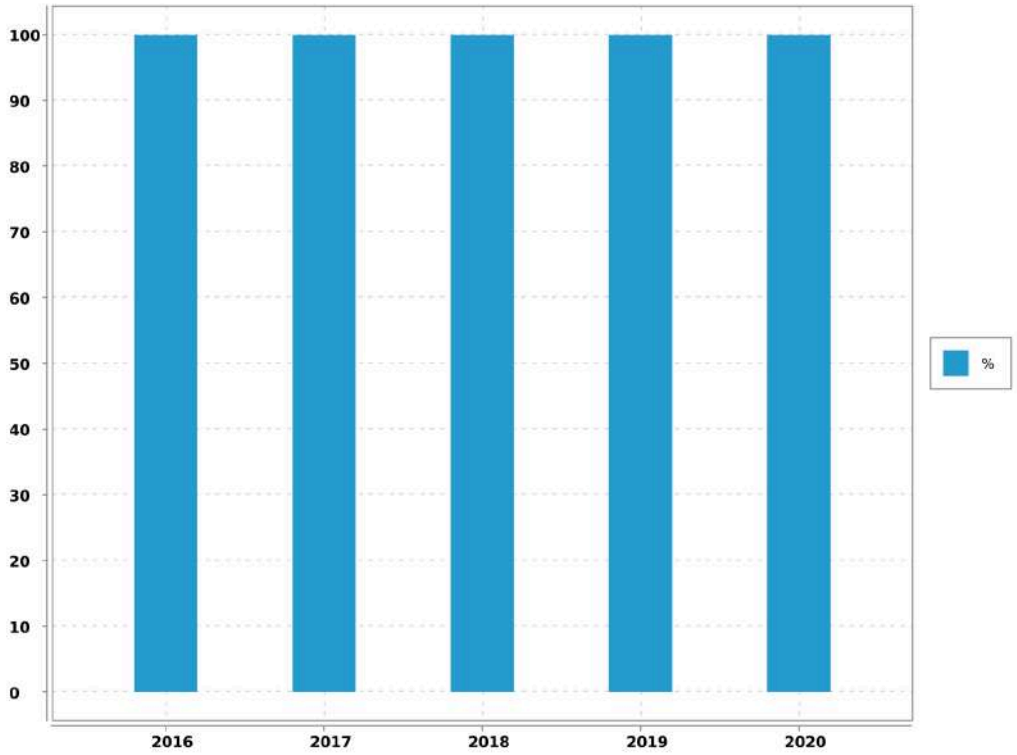

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	25	13	12	13	13
VP 126	25	13	12	13	13
Résultat	100	100	100	100	100

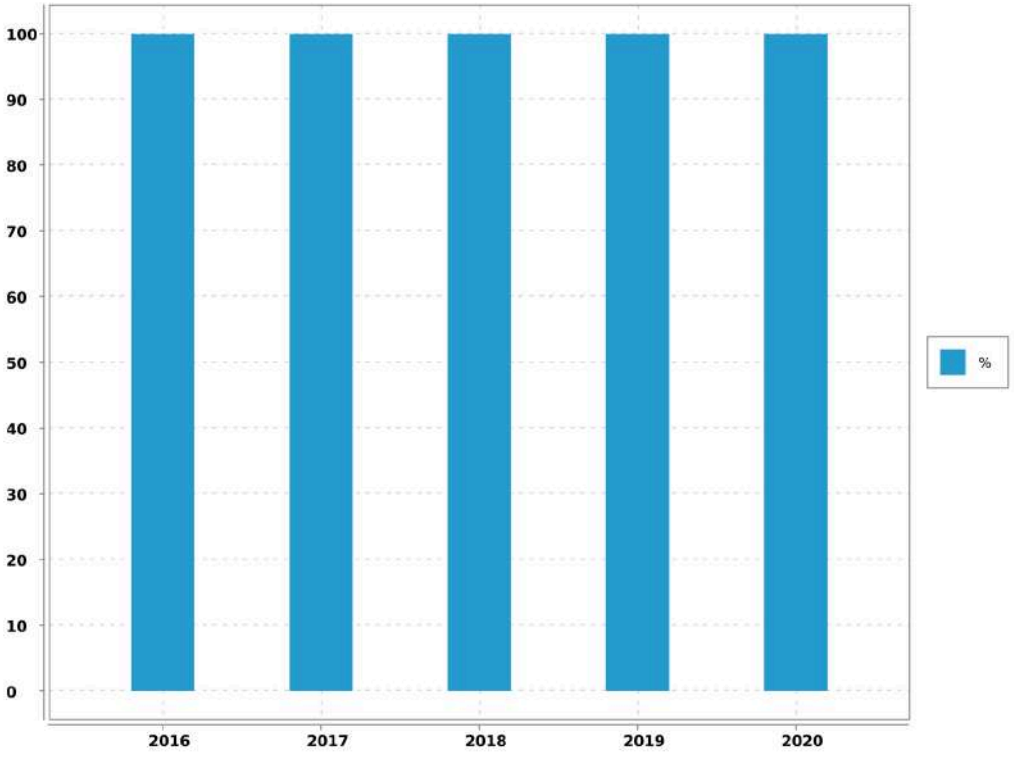

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	0
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	85

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	132 920	131 439	118 141	151 332	147 695
VP 201					0
VP 221	4 379	4 219	4 219	4 219	4 229
VP 220	1 588	1 163	1 150	1 101	1 390
VP 061					
VP 059	159 830	157 396	144 928	163 906	161 448
VP 060	0	0	0		
Résultat	86.9	86.93	85.22	95.57	94.96

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

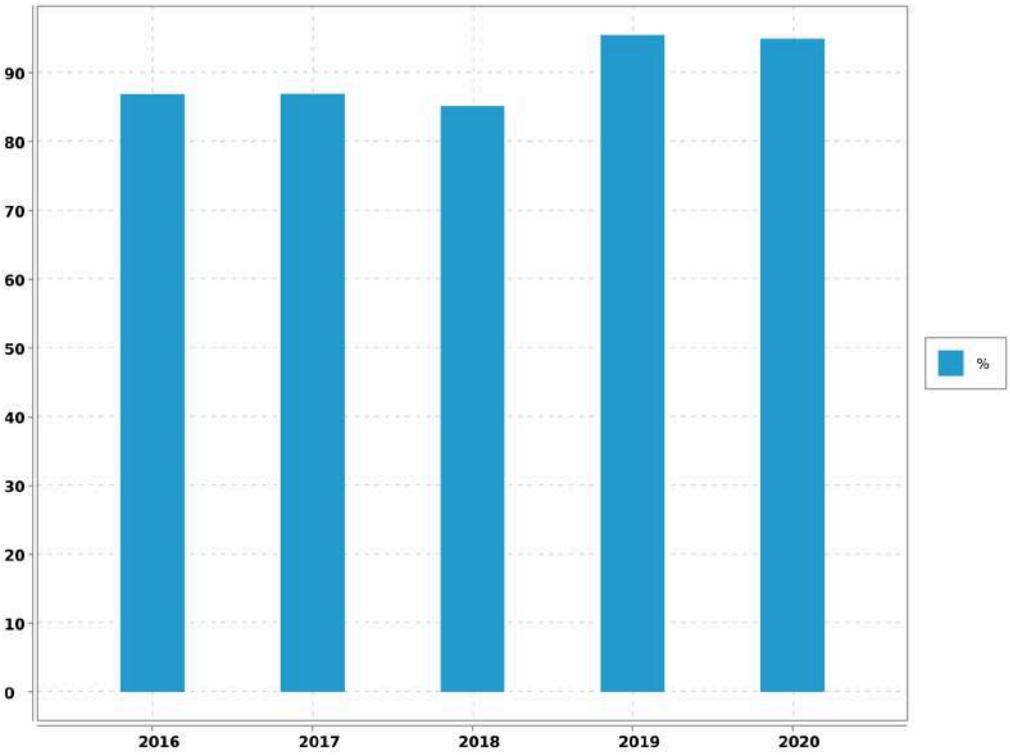

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	132 920	131 439	118 141	151 332	147 695
VP 201					0
VP 061					
VP 059	159 830	157 396	144 928	163 906	161 448
VP 060	0	0	0		
VP 077	24.025	24.098	24.1	24.077	24.06
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	3.07	2.95	3.05	1.43	1.56

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

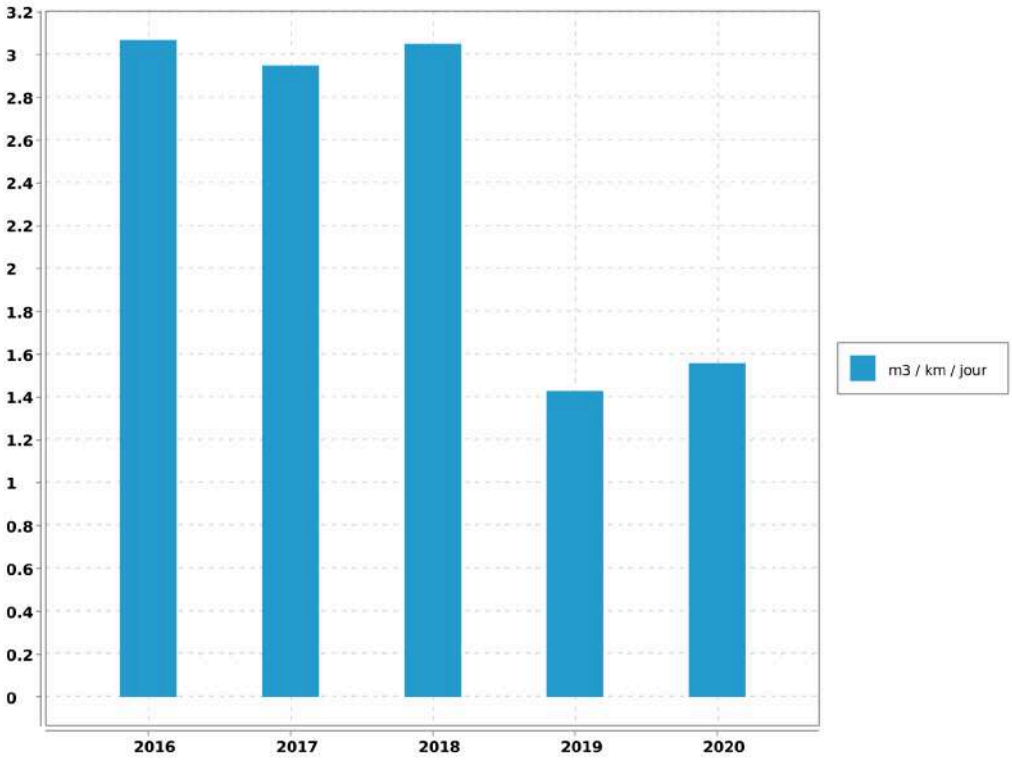

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	132 920	131 439	118 141	151 332	147 695
VP 201					0
VP 221	4 379	4 219	4 219	4 219	4 229
VP 220	1 588	1 163	1 150	1 101	1 390
VP 061					
VP 059	159 830	157 396	144 928	163 906	161 448
VP 060	0	0	0		
VP 077	24.025	24.098	24.1	24.077	24.06
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	2.39	2.34	2.43	0.83	0.92

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

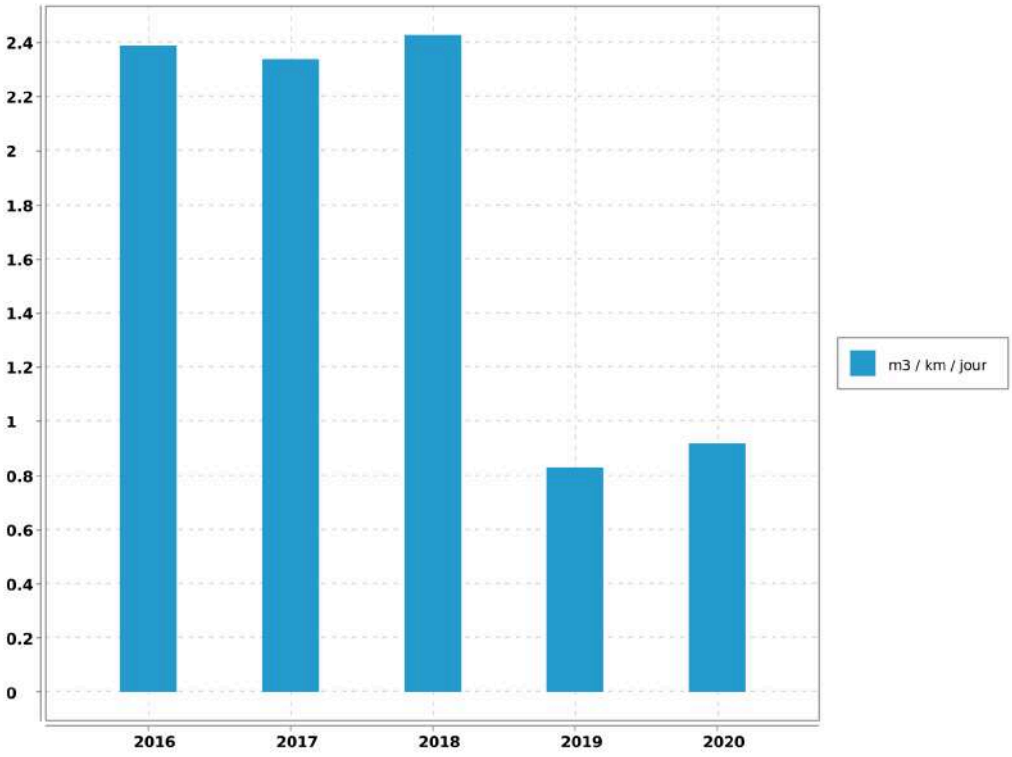

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140					0.01
VP 140	0.04				0
VP 140	0				0.409
VP 140	0				0.054
VP 140	0				0
VP 077	24.025	24.098	24.1	24.077	24.06
Résultat	0.03	0	0	0	0.39

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

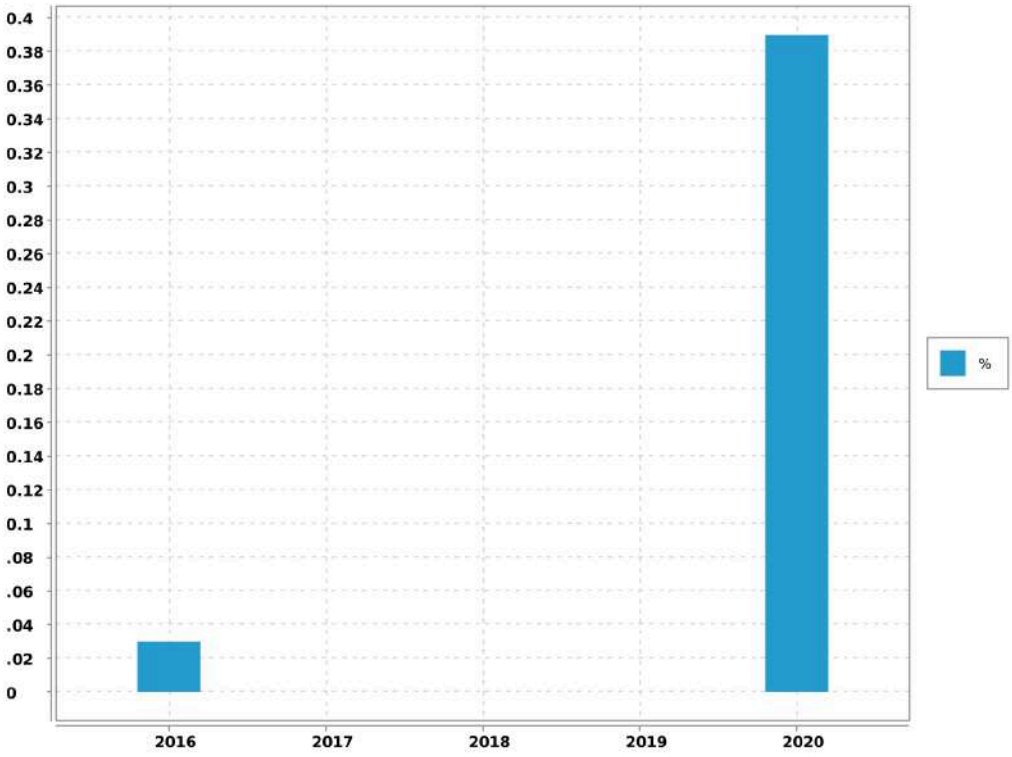

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	70	60	60	60	60
Résultat	70	60	60	60	60

Commentaire

100% des volumes sont issus du forage saint Sauveur cette année indice pondéré 300

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

1.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	0	4	3	1	3
VP 056	988	997	1 062	1 079	1 081
Résultat	0	4.01	2.82	0.93	2.78

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

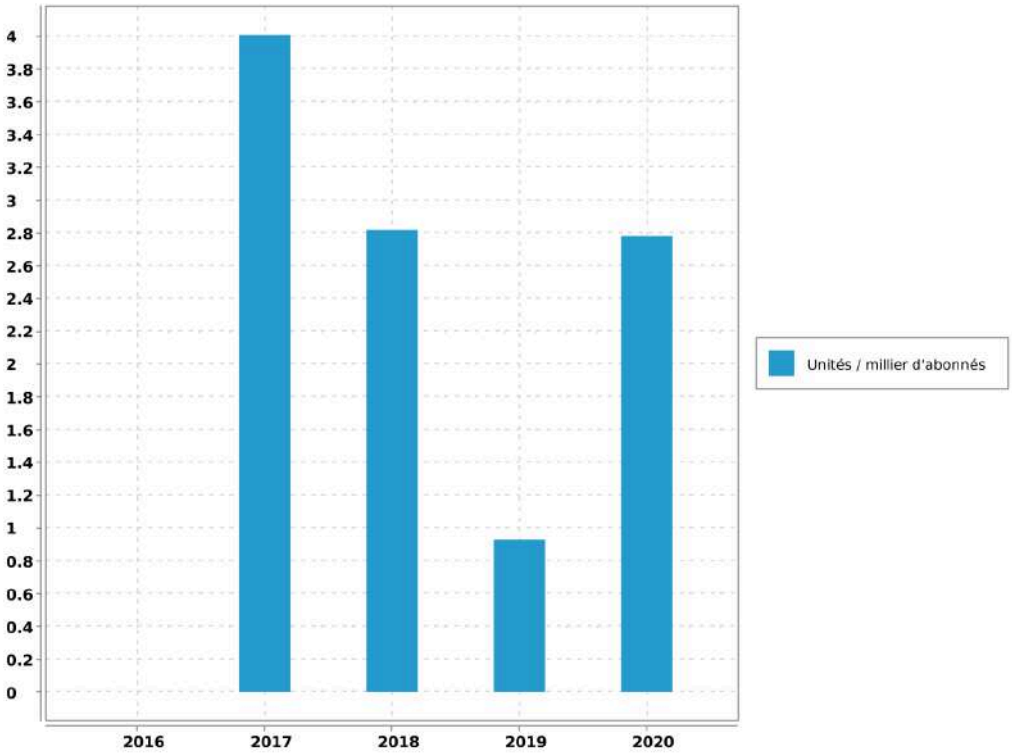

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2. Commune d'Aurons

2.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	11	11	11	11	37
VP 128	11	11	11	11	37
Résultat	100	100	100	100	100

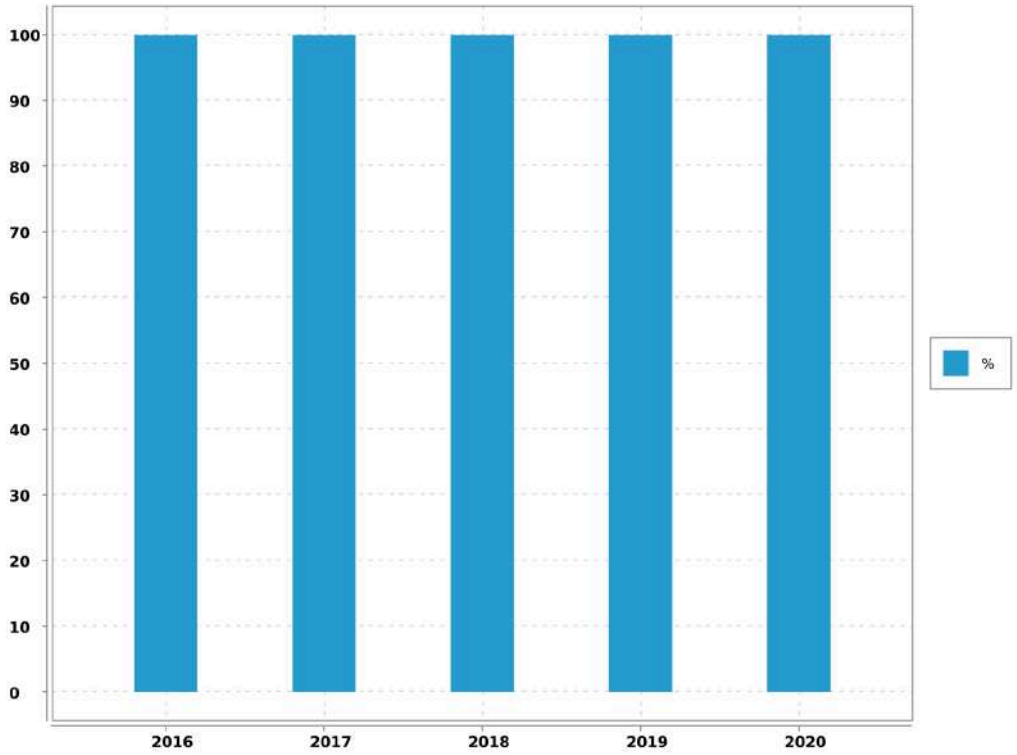

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	11	11	11	11	37
VP 126	11	11	11	11	37
Résultat	100	100	100	100	100

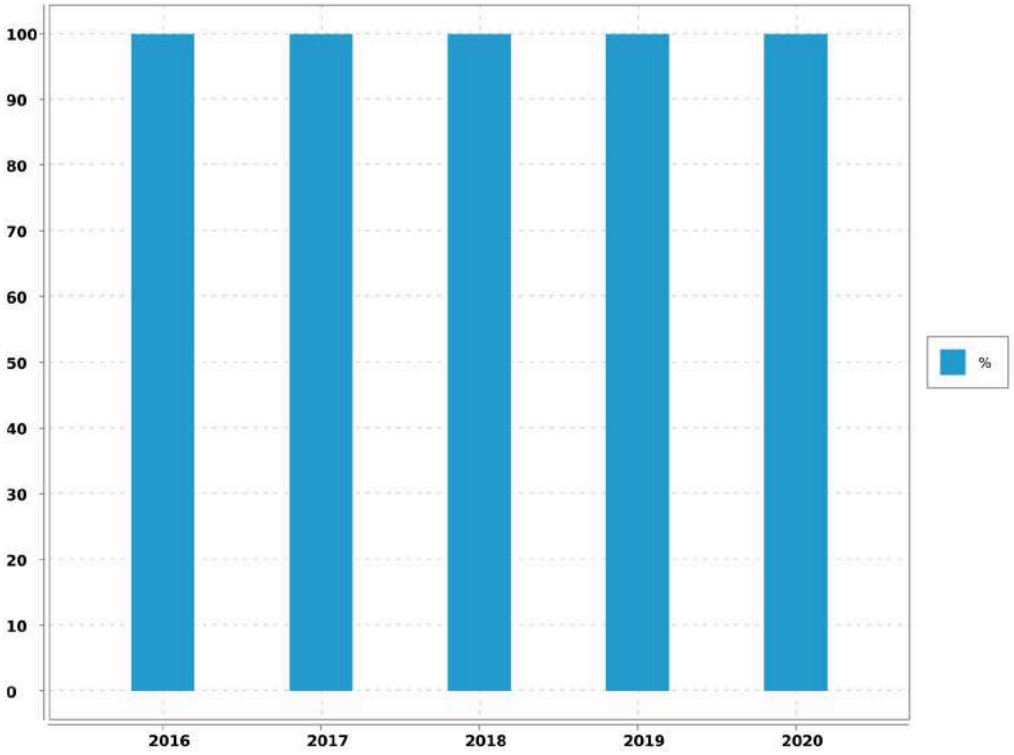

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	38 325	44 598	35 922	44 955	37 824
VP 201					0
VP 221	1 298	198	198	198	258
VP 220	820	693	690	721	562
VP 061					
VP 059	42 813	45 666	39 432	46 865	46 615
VP 060	0	0	0		
Résultat	94.46	99.61	93.35	97.89	82.9

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

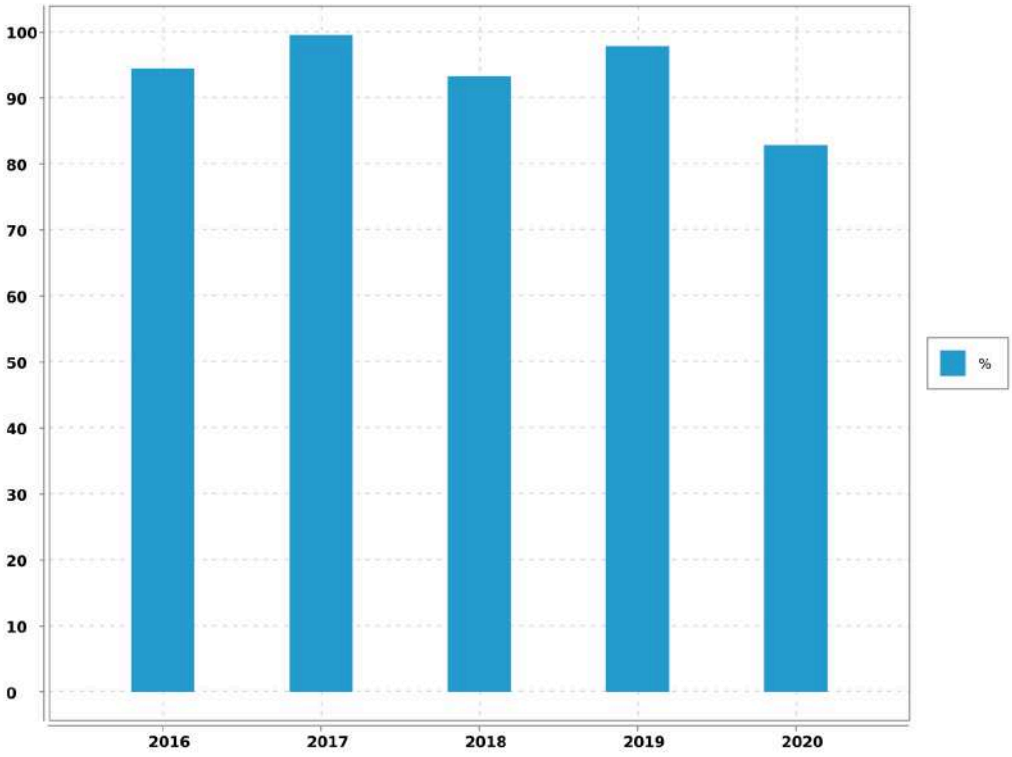

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	38 325	44 598	35 922	44 955	37 824
VP 201					0
VP 061					
VP 059	42 813	45 666	39 432	46 865	46 615
VP 060	0	0	0		
VP 077	6.712	6.712	6.71	6.712	6.71
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	1.83	0.44	1.43	0.78	3.58

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

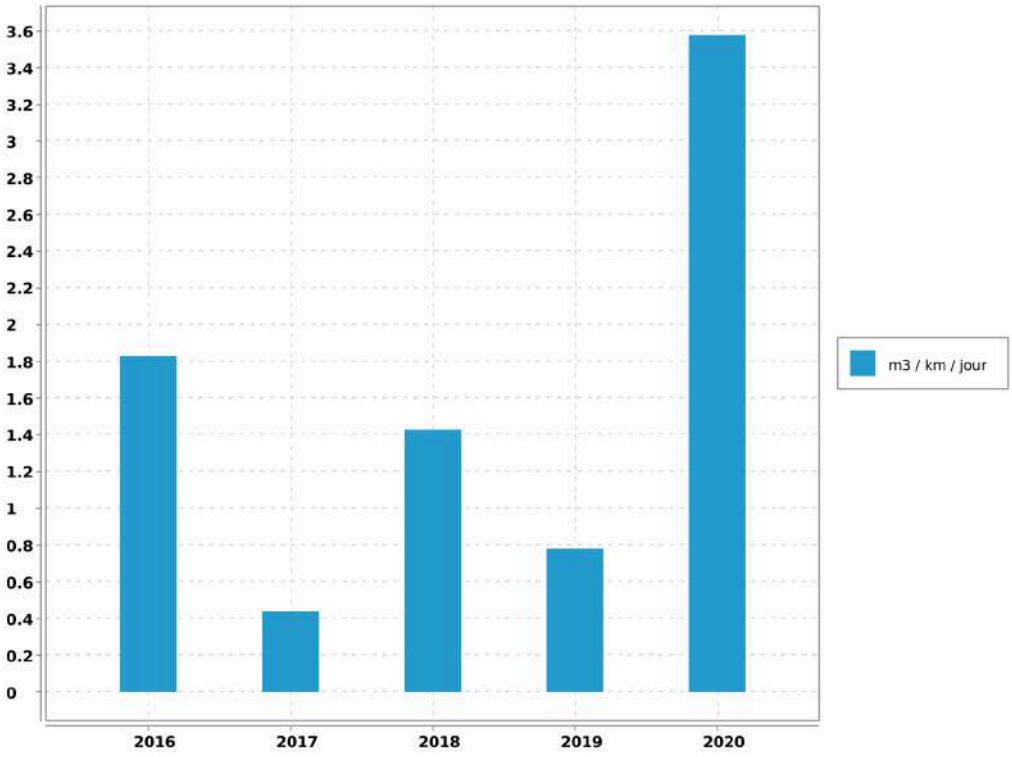

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	38 325	44 598	35 922	44 955	37 824
VP 201					0
VP 221	1 298	198	198	198	258
VP 220	820	693	690	721	562
VP 061					
VP 059	42 813	45 666	39 432	46 865	46 615
VP 060	0	0	0		
VP 077	6.712	6.712	6.71	6.712	6.71
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	0.97	0.07	1.07	0.4	3.25

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

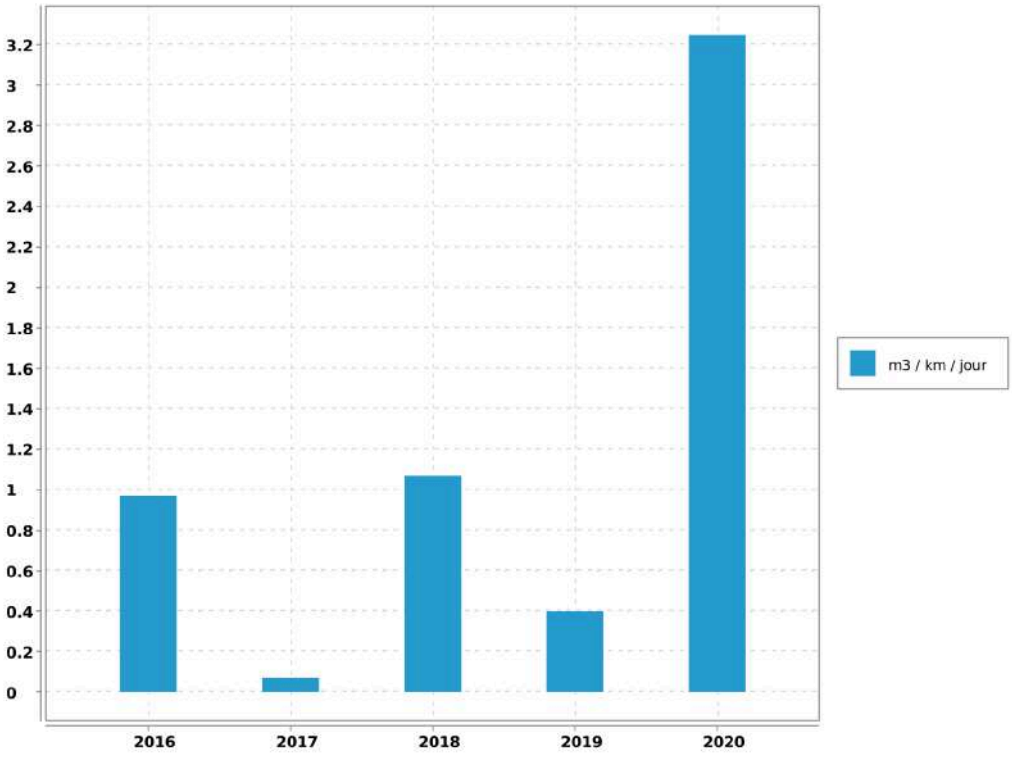

2.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	0				0
VP 056	264	267	264	268	267
Résultat	0	0	0	0	0

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

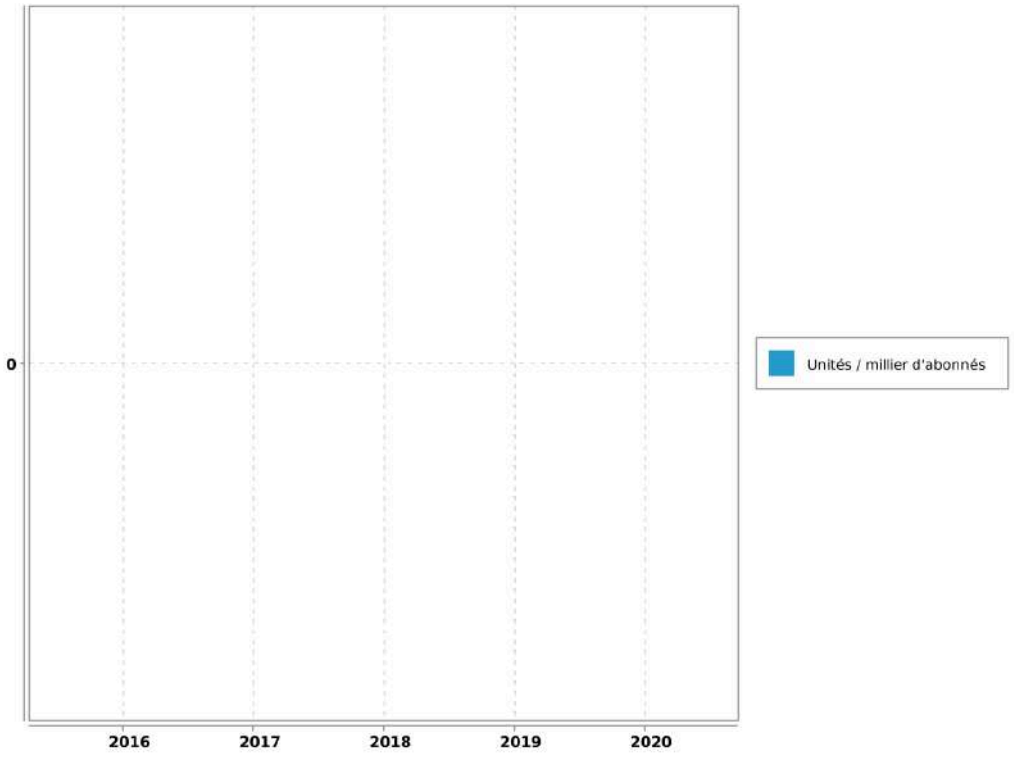

2.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	80	80	80	80	80
Résultat	80	80	80	80	80

Commentaire

indice pondéré 780

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	0				0
VP 056	264	267	264	268	267
Résultat	0	0	0	0	0

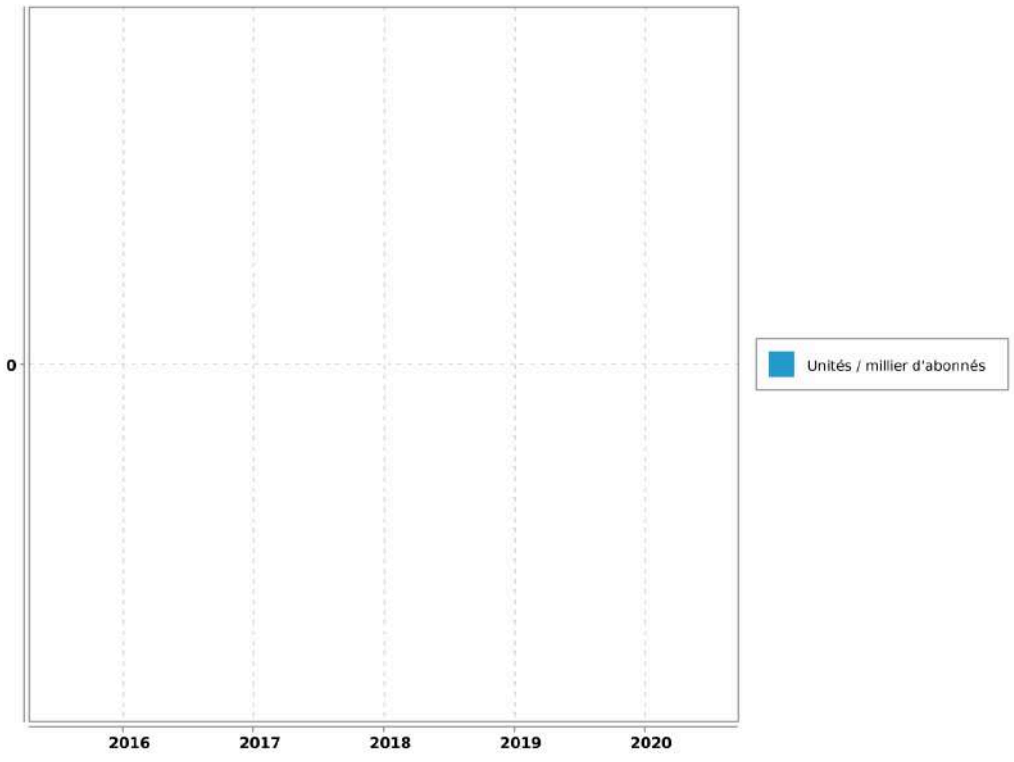

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3. Commune de Berre-l'Etang

3.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	34	35	34	36	36
VP 128	34	35	34	36	36
Résultat	100	100	100	100	100

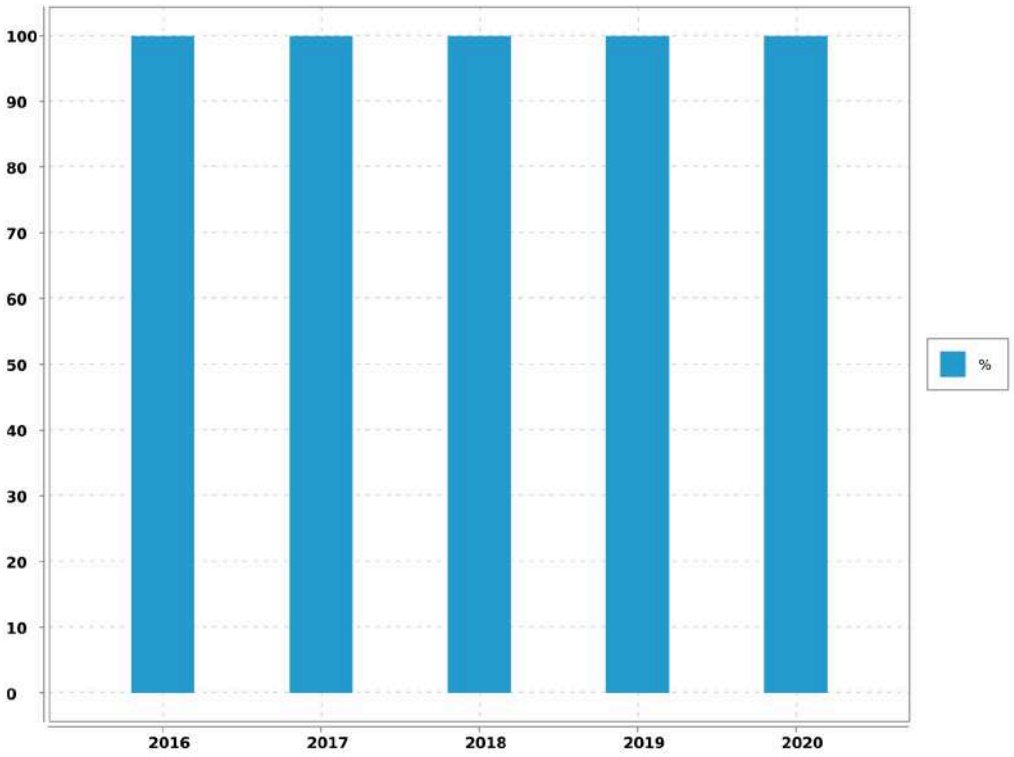

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	34	35	34	36	36
VP 126	34	35	34	36	36
Résultat	100	100	100	100	100

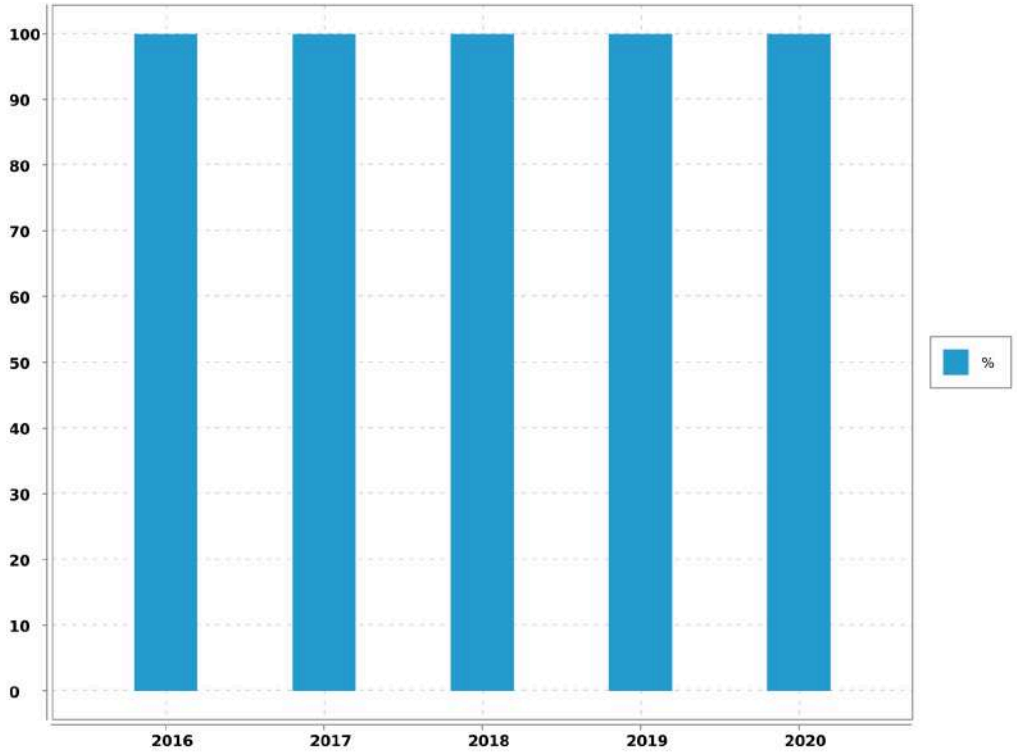

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	1 200 589	1 184 091	1 268 287	1 346 590	840 684
VP 201					556 917
VP 221	21 126	25 021	25 021	25 021	25 491
VP 220	31 368	27 181	27 313	9 717	7 720
VP 061					
VP 059	1 262 761	1 422 426	1 476 289	1 485 468	1 654 637
VP 060	284 075	0	0		
Résultat	81.01	86.91	89.46	92.99	86.47

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

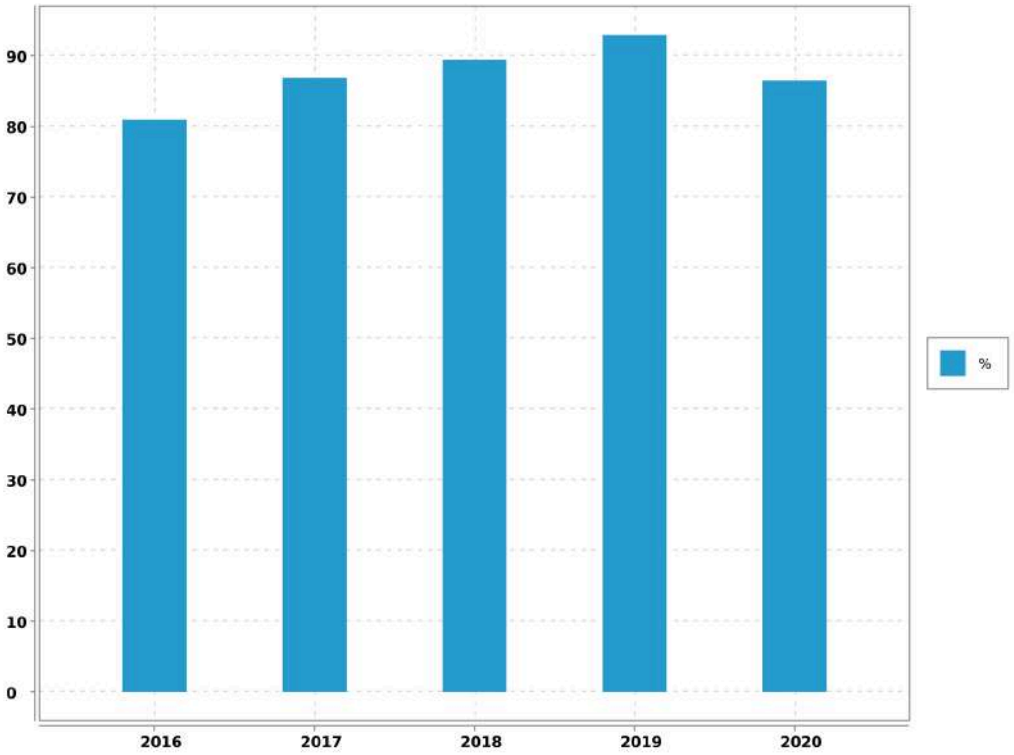

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	1 200 589	1 184 091	1 268 287	1 346 590	840 684
VP 201					556 917
VP 061					
VP 059	1 262 761	1 422 426	1 476 289	1 485 468	1 654 637
VP 060	284 075	0	0		
VP 077	74.445	74.474	74.478	74.453	74.47
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	12.74	8.77	7.65	5.11	9.43

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

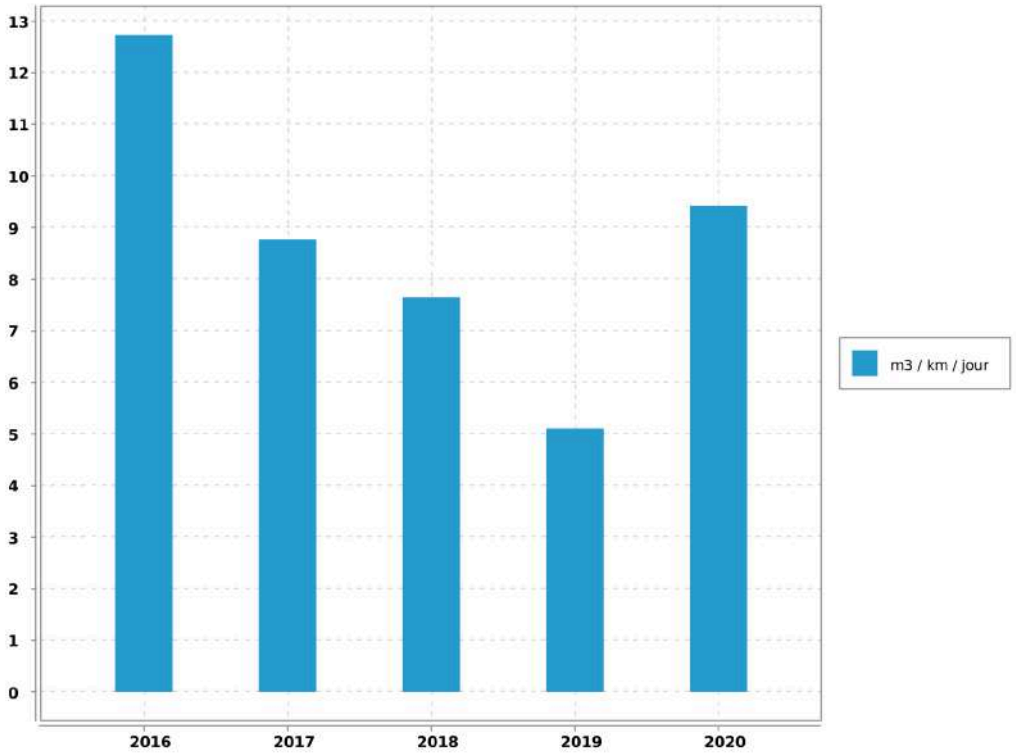

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	1 200 589	1 184 091	1 268 287	1 346 590	840 684
VP 201					556 917
VP 221	21 126	25 021	25 021	25 021	25 491
VP 220	31 368	27 181	27 313	9 717	7 720
VP 061					
VP 059	1 262 761	1 422 426	1 476 289	1 485 468	1 654 637
VP 060	284 075	0	0		
VP 077	74.445	74.474	74.478	74.453	74.47
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	10.81	6.85	5.73	3.83	8.21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

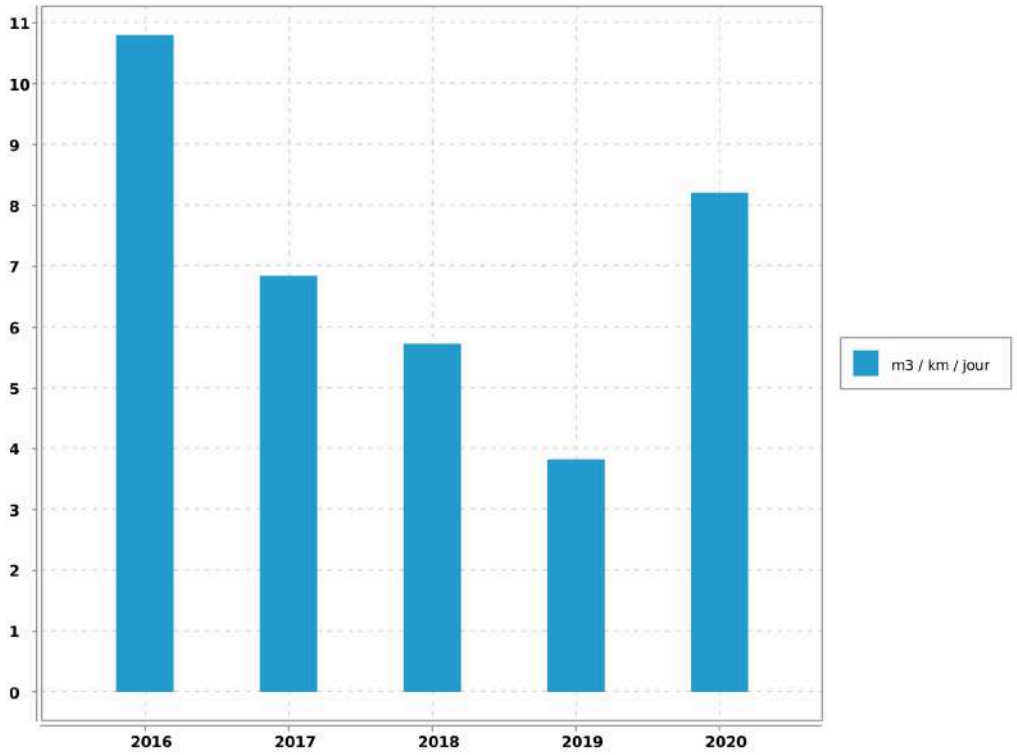

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.03				0.293
VP 140	0				0.29
VP 140	0				0
VP 140	0.524				0
VP 140	0				0
VP 077	74.445	74.474	74.478	74.453	74.47
Résultat	0.15	0	0	0	0.16

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

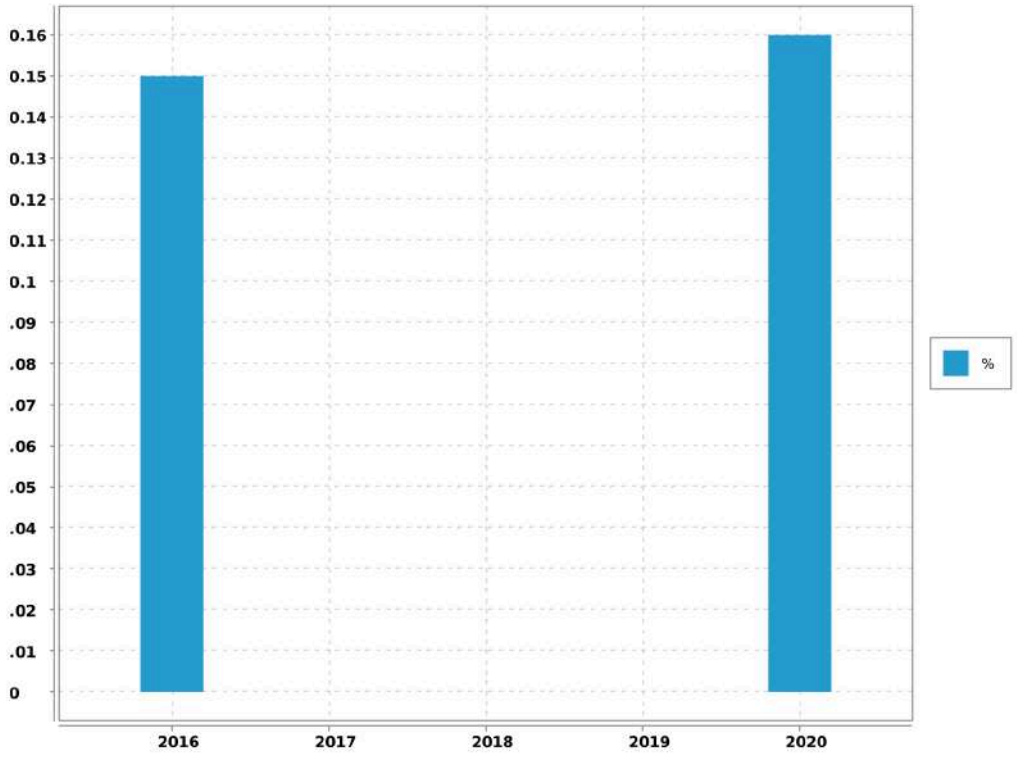

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	40	40	40	40	40
Résultat	40	40	40	40	40

Commentaire

l'indice pondéré est de 1280

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	3	12	8	4	10
VP 056	3 317	3 340	3 350	3 382	3 389
Résultat	0.9	3.59	2.39	1.18	2.95

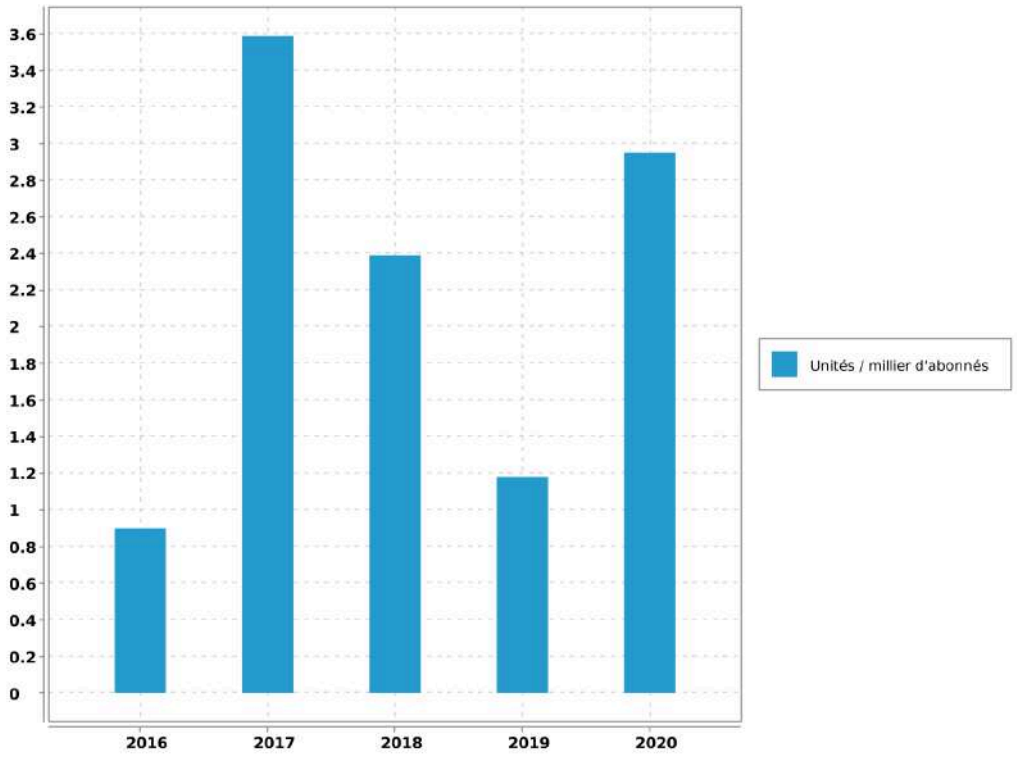

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4. Commune de Charleval

4.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	11	11	11	13	13
VP 128	11	11	11	13	13
Résultat	100	100	100	100	100

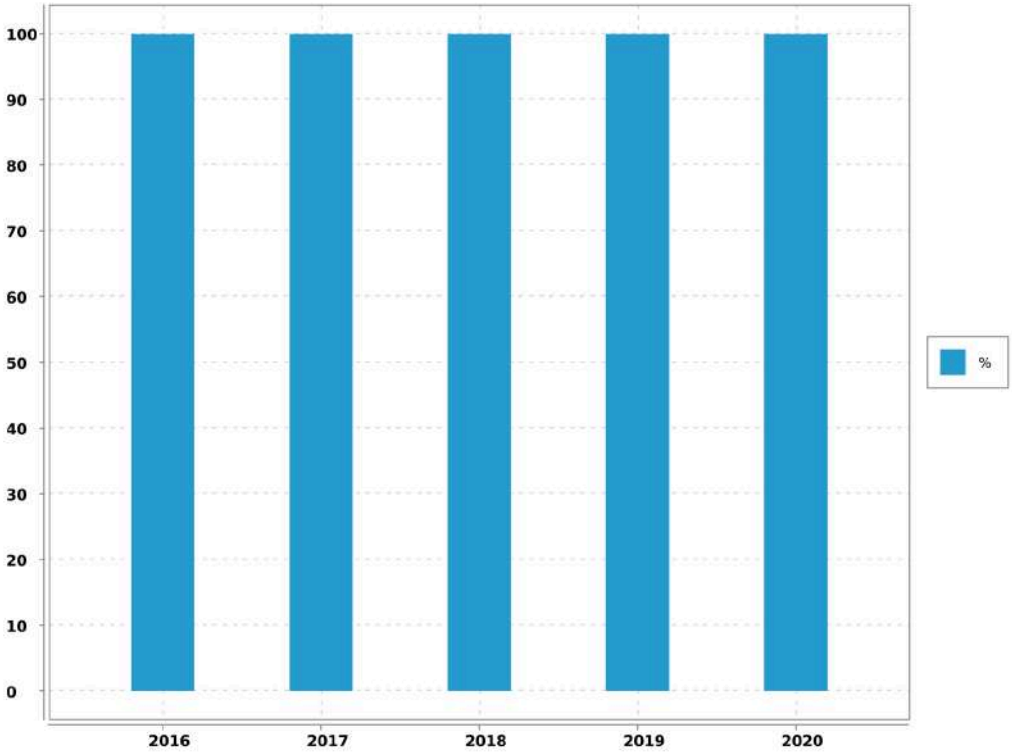

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	11	35	11	13	13
VP 126	11	35	11	13	13
Résultat	100	100	100	100	100

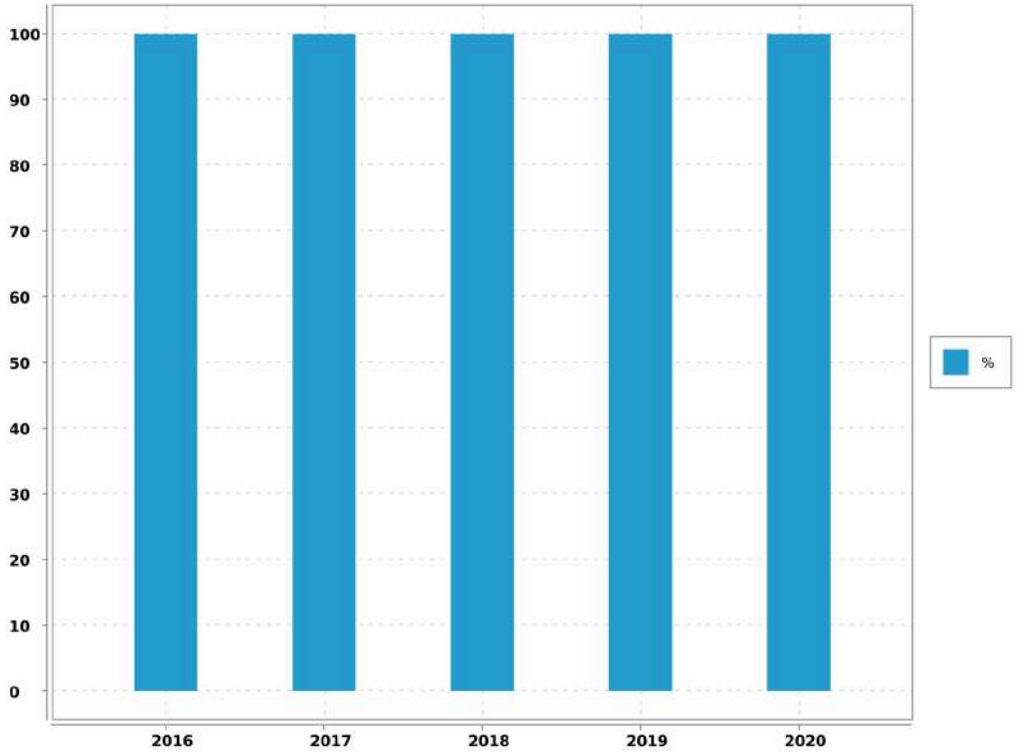

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	134 847	160 124	151 987	144 784	136 594
VP 201					0
VP 221	2 523	2 543	2 543	2 543	2 563
VP 220	2 747	2 700	3 107	3 424	3 238
VP 061					
VP 059	186 800	212 338	191 397	183 263	170 282
VP 060	0	0	0		
Résultat	75.01	77.88	82.36	82.26	83.62

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

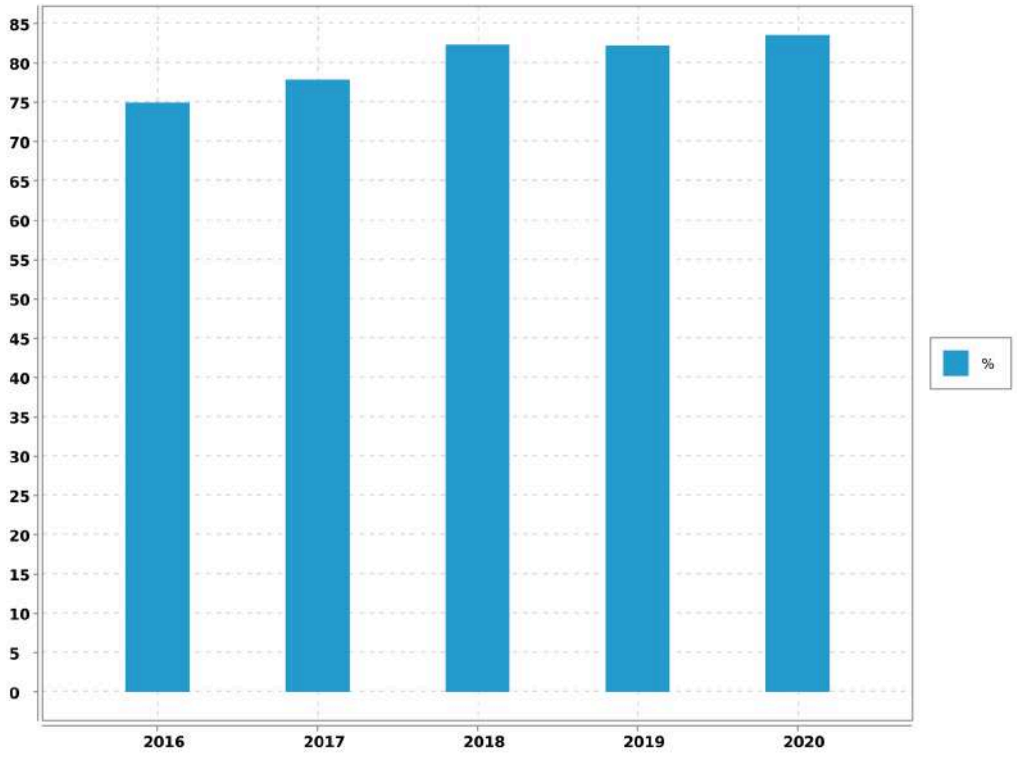

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	134 847	160 124	151 987	144 784	136 594
VP 201					0
VP 061					
VP 059	186 800	212 338	191 397	183 263	170 282
VP 060	0	0	0		
VP 077	16.96	17.021	17.163	17.414	17.41
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	8.39	8.4	6.29	6.05	5.29

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

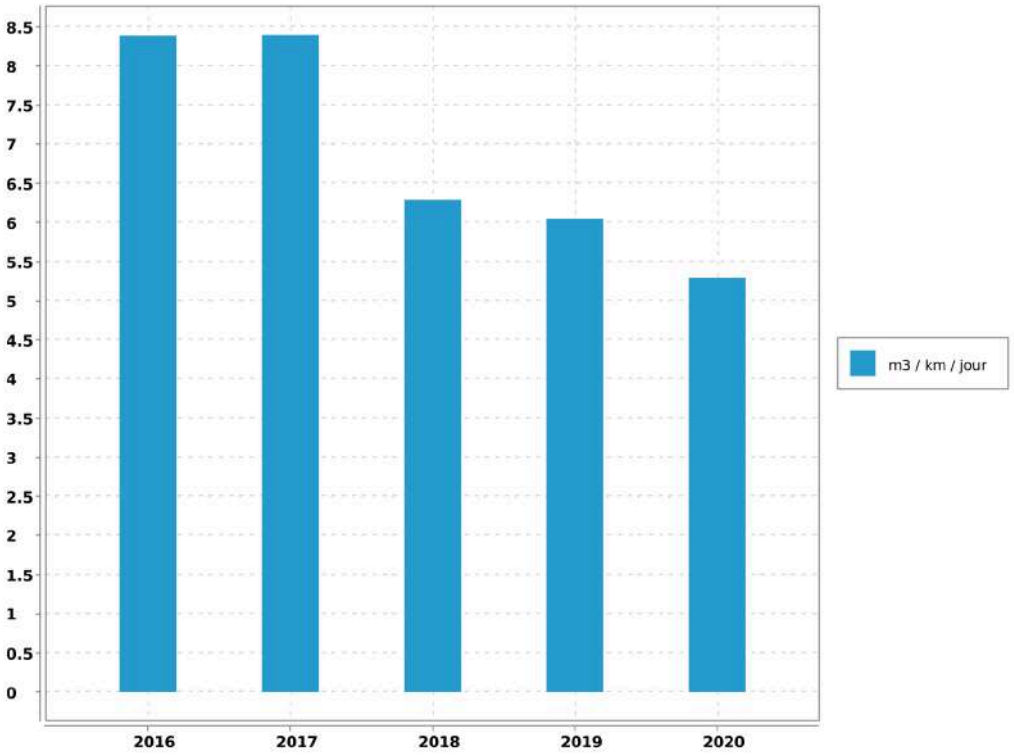

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	134 847	160 124	151 987	144 784	136 594
VP 201					0
VP 221	2 523	2 543	2 543	2 543	2 563
VP 220	2 747	2 700	3 107	3 424	3 238
VP 061					
VP 059	186 800	212 338	191 397	183 263	170 282
VP 060	0	0	0		
VP 077	16.96	17.021	17.163	17.414	17.41
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	7.54	7.56	5.39	5.12	4.38

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

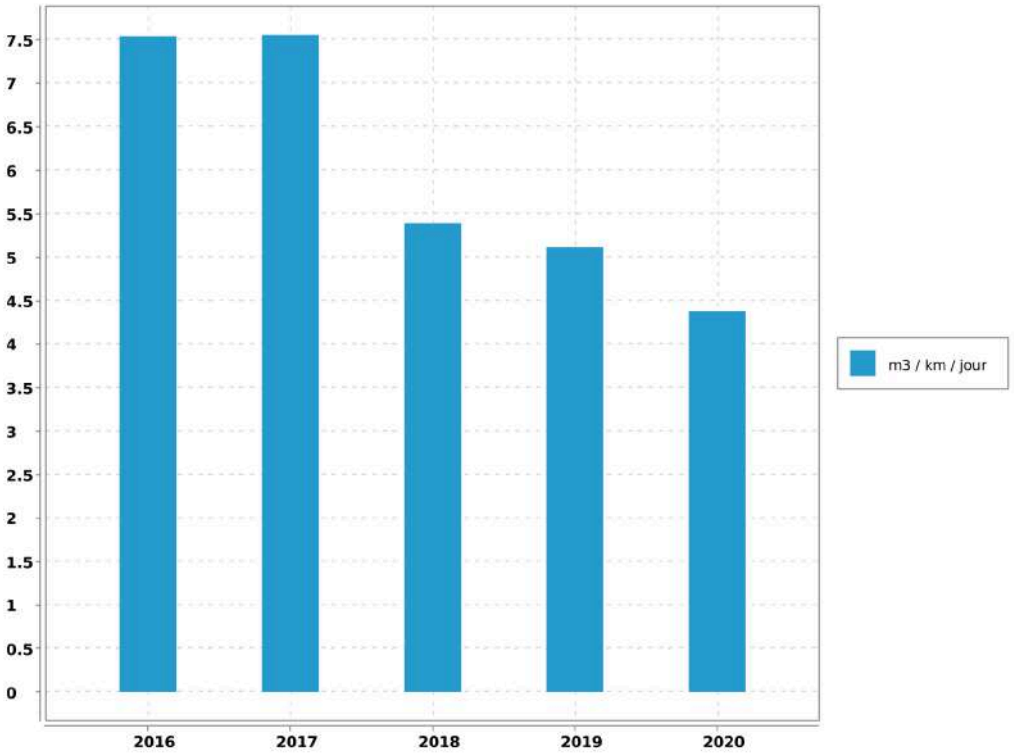

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.268				0.104
VP 140	0.38				0.353
VP 140	0.35				0.793
VP 140	0				0
VP 140	0				0.1
VP 077	16.96	17.021	17.163	17.414	17.41
Résultat	1.18	0	0	0	1.55

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

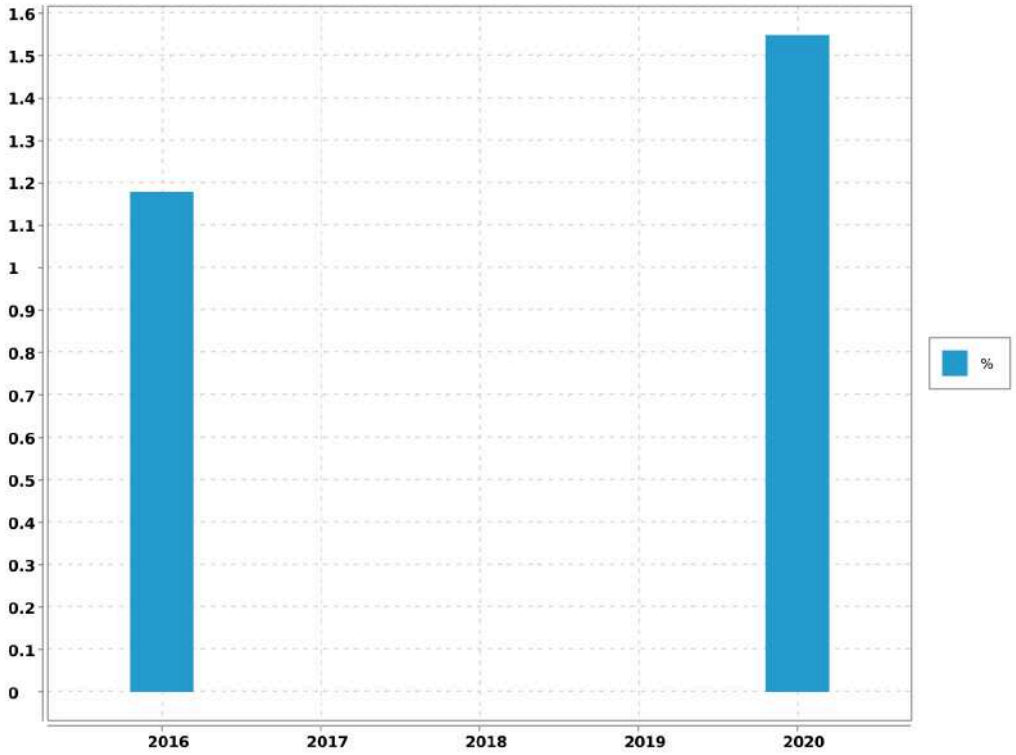

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	40	40	40	40	40
Résultat	40	40	40	40	40

Commentaire

indice pondéré: 240

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	5		1	2	0
VP 056	1 040	1 051	1 053	1 080	1 085
Résultat	4.81	0	0.95	1.85	0

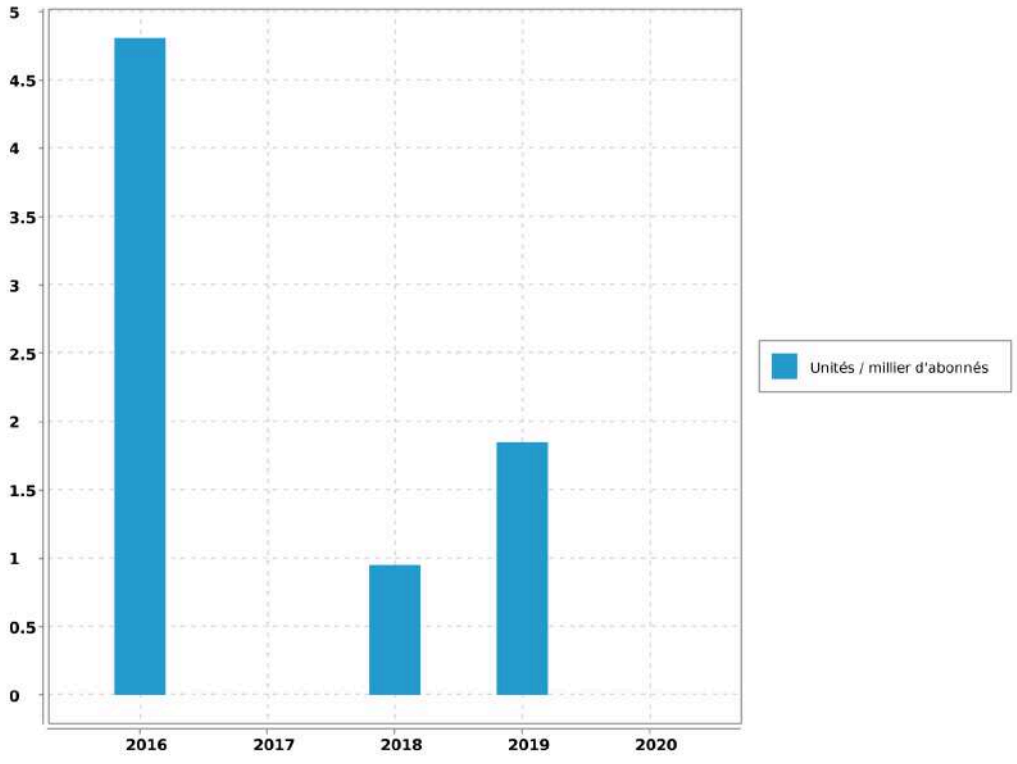

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5. Commune d'Eyguières

5.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	17	17	16	19	19
VP 128	17	17	16	19	19
Résultat	100	100	100	100	100

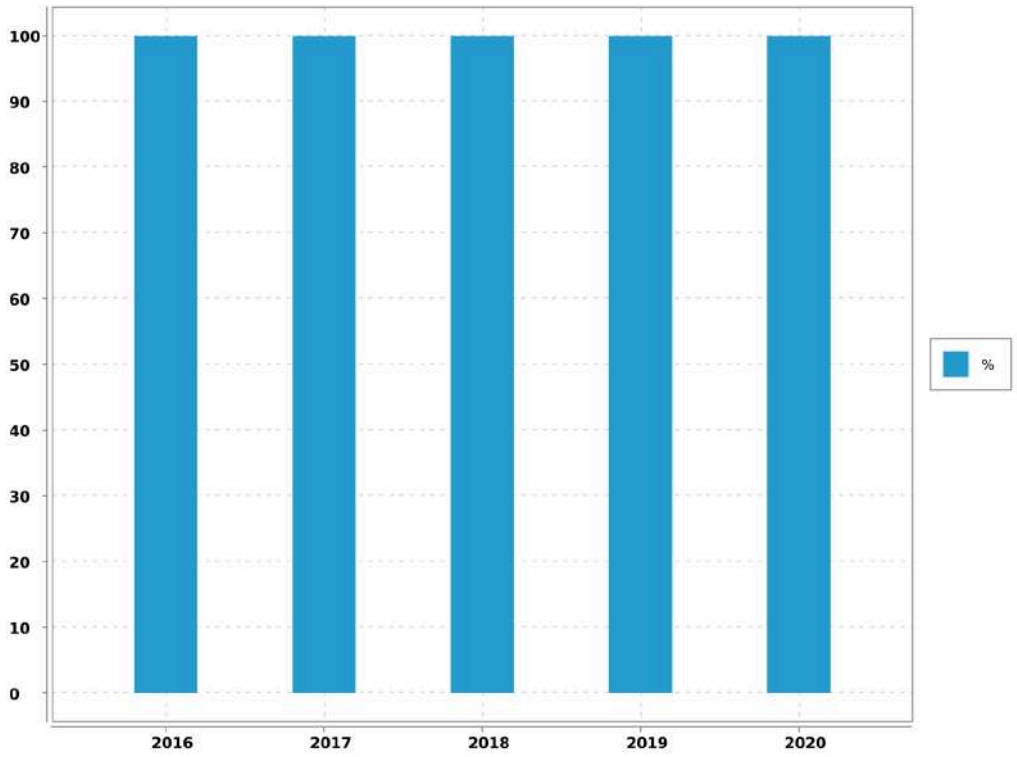

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	17	17	16	19	19
VP 126	17	17	16	19	19
Résultat	100	100	100	100	100

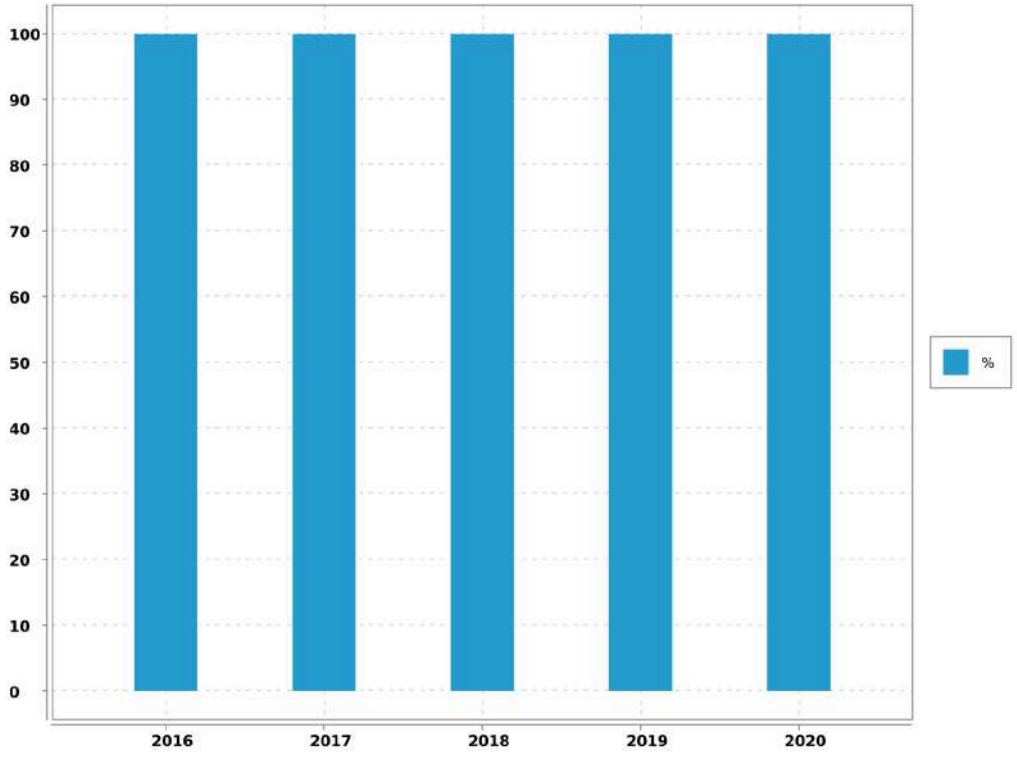

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	381 113	387 013	395 357	439 219	421 634
VP 201					0
VP 221	10 689	11 009	11 009	11 009	11 019
VP 220	3 347	3 078	1 296	2 403	759
VP 061					
VP 059	547 431	529 297	532 923	585 161	573 538
VP 060	0	0	0		
Résultat	72.18	75.78	76.5	77.35	75.57

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

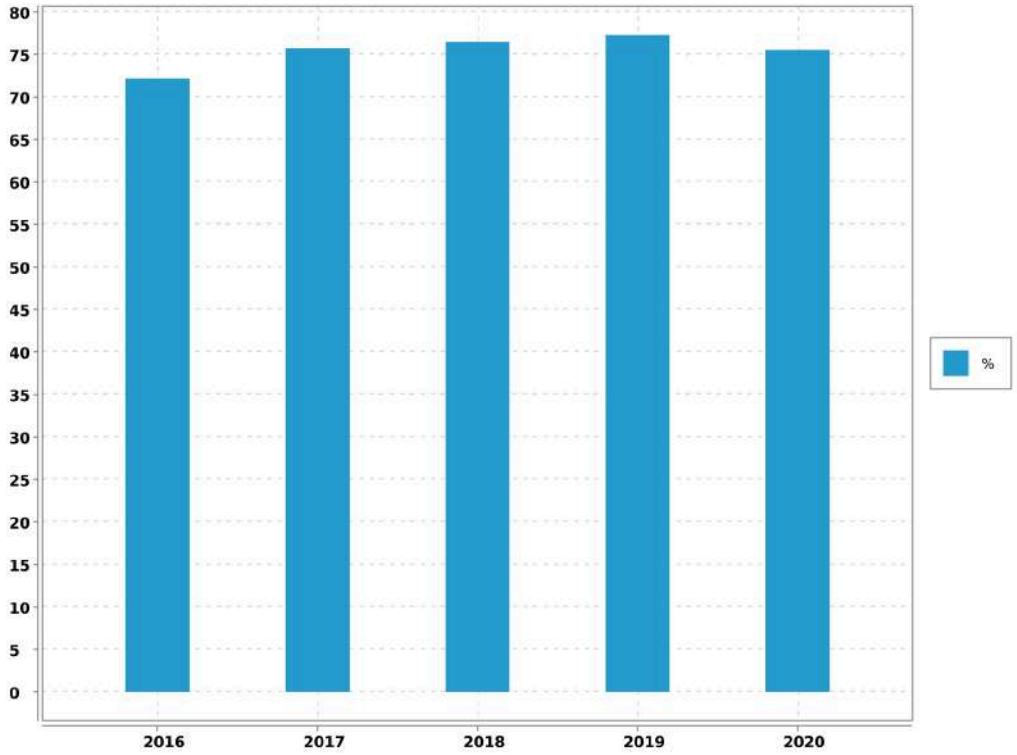

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	381 113	387 013	395 357	439 219	421 634
VP 201					0
VP 061					
VP 059	547 431	529 297	532 923	585 161	573 538
VP 060	0	0	0		
VP 077	38.212	38.262	40.28	40.264	40.31
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	11.92	10.19	9.36	9.93	10.3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

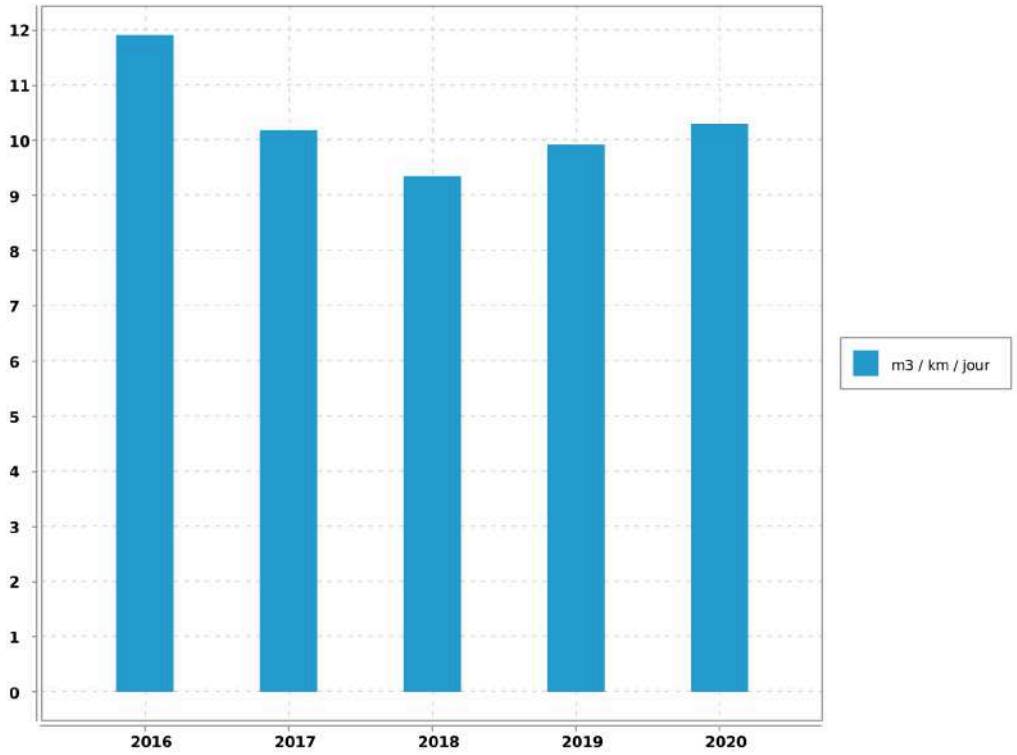

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	381 113	387 013	395 357	439 219	421 634
VP 201					0
VP 221	10 689	11 009	11 009	11 009	11 019
VP 220	3 347	3 078	1 296	2 403	759
VP 061					
VP 059	547 431	529 297	532 923	585 161	573 538
VP 060	0	0	0		
VP 077	38.212	38.262	40.28	40.264	40.31
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	10.92	9.18	8.52	9.02	9.5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

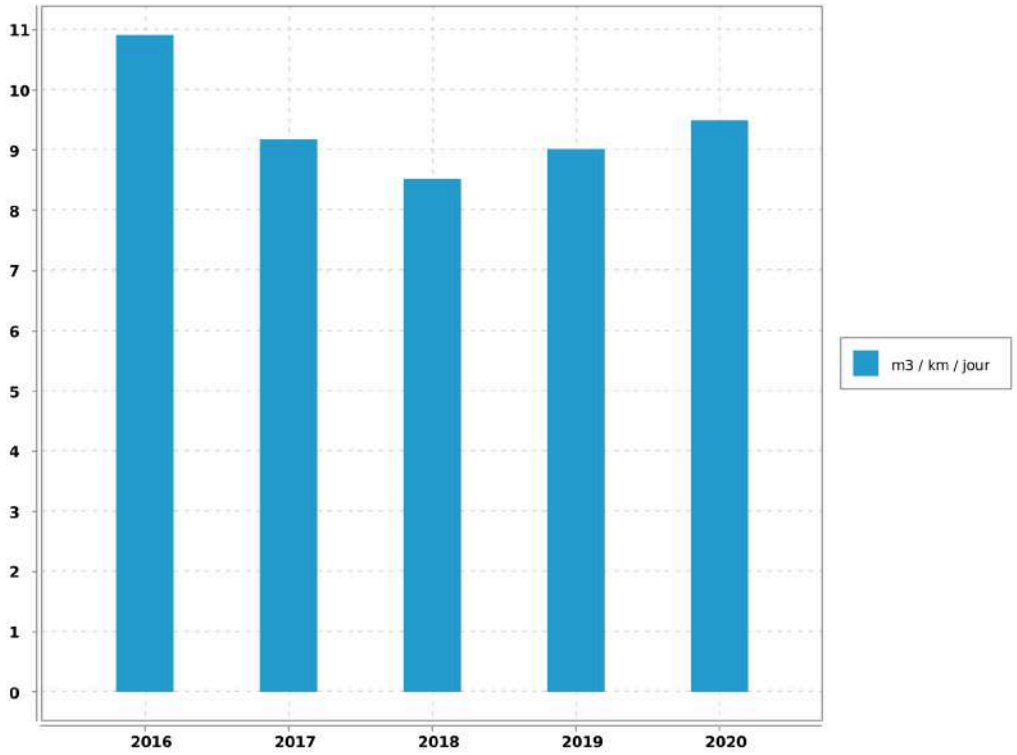

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140			0		0.008
VP 140	0.268				0.329
VP 140	0.2				0.513
VP 140	0.515				0
VP 140	0				0.275
VP 077	38.212	38.262	40.28	40.264	40.31
Résultat			0	0	0.56

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

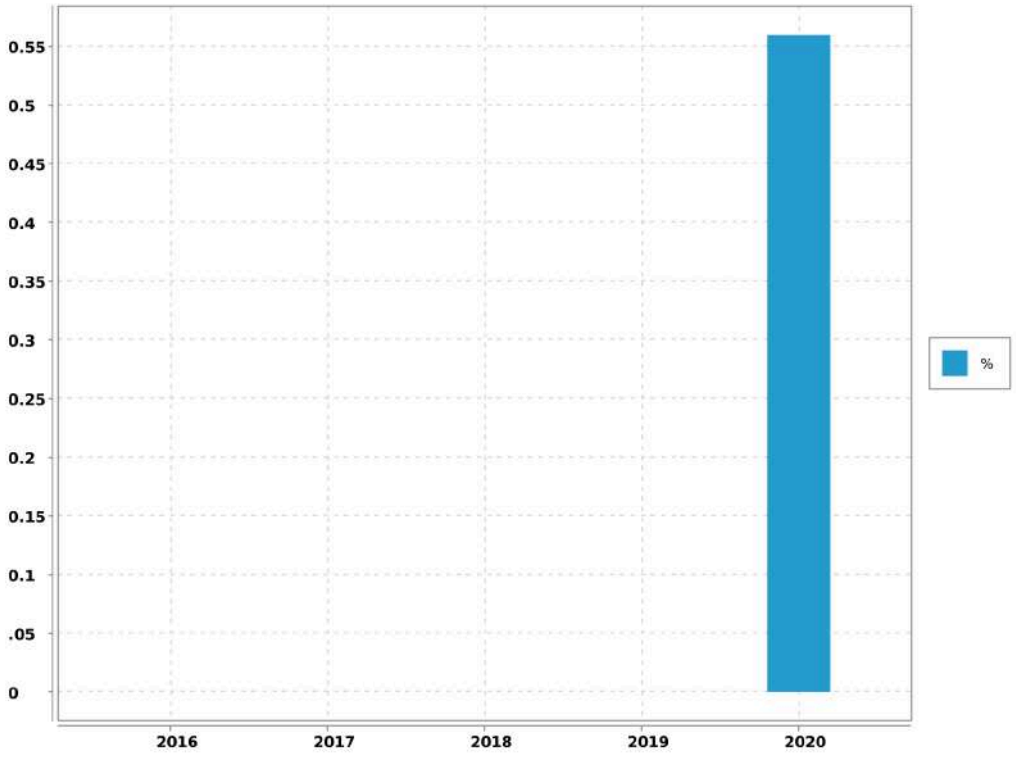

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	60	80	80	80	80
Résultat	60	80	80	80	80

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	10	8	9	5	9
VP 056	2 891	2 938	2 940	2 975	2 984
Résultat	3.46	2.72	3.06	1.68	3.02

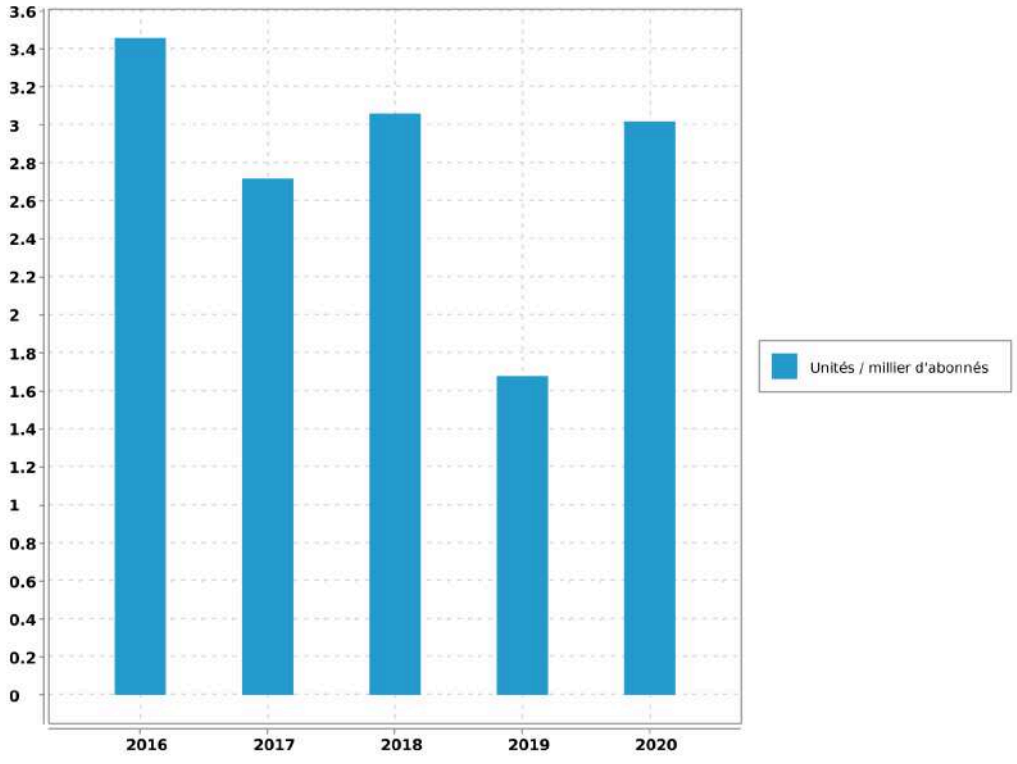

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6. Commune de La Barben

6.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	8	8	8	9	9
VP 128	8	8	8	9	9
Résultat	100	100	100	100	100

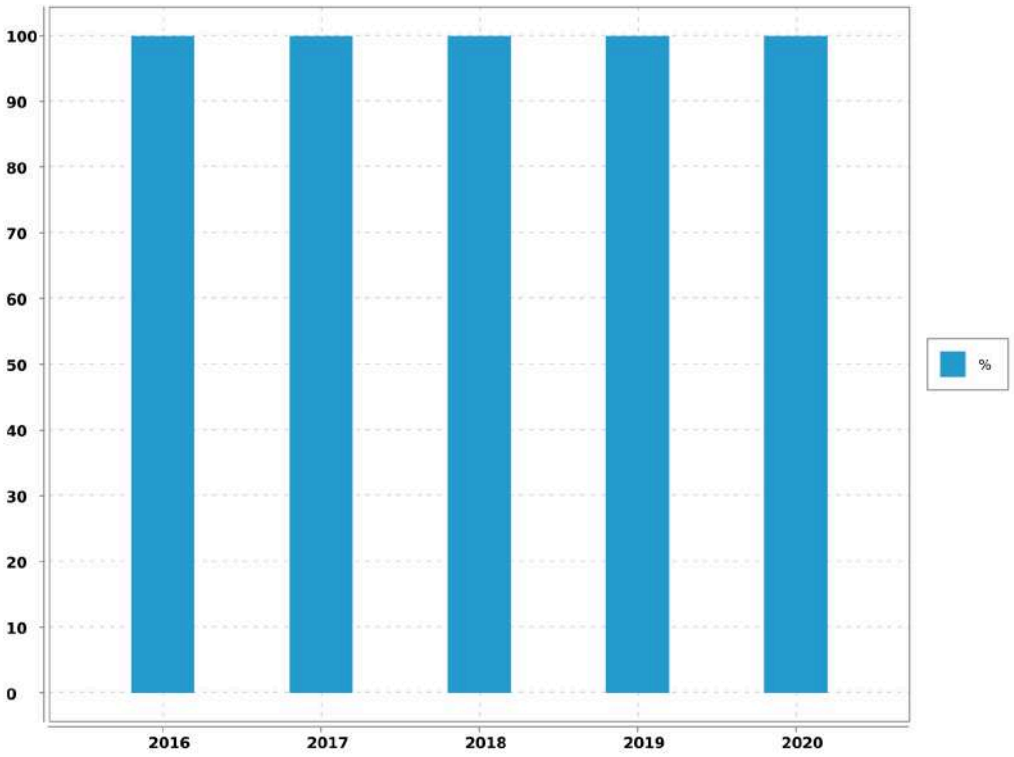

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	8	8	8	9	9
VP 126	8	8	8	9	9
Résultat	100	100	100	100	100

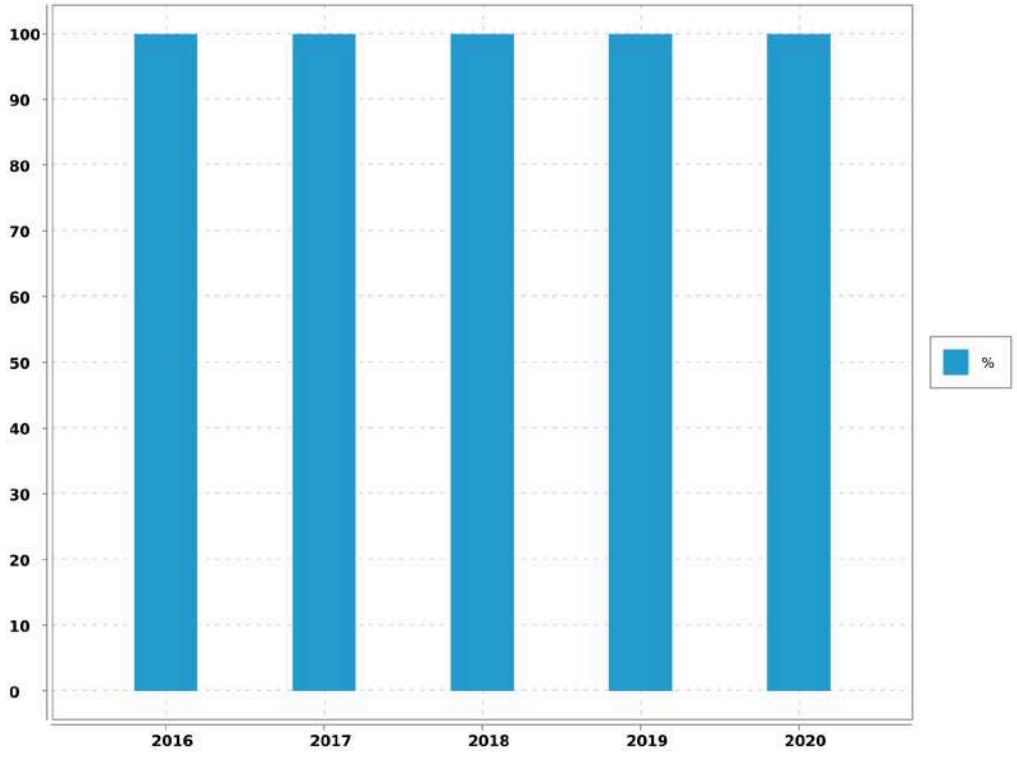

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	44 100	41 609	42 927	54 592	54 355
VP 201					0
VP 221	590	570	570	570	570
VP 220	605	950	877	606	766
VP 061					
VP 059	51 332	50 021	45 957	59 048	60 399
VP 060	0	0	0		
Résultat	88.24	86.22	96.56	94.45	92.21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

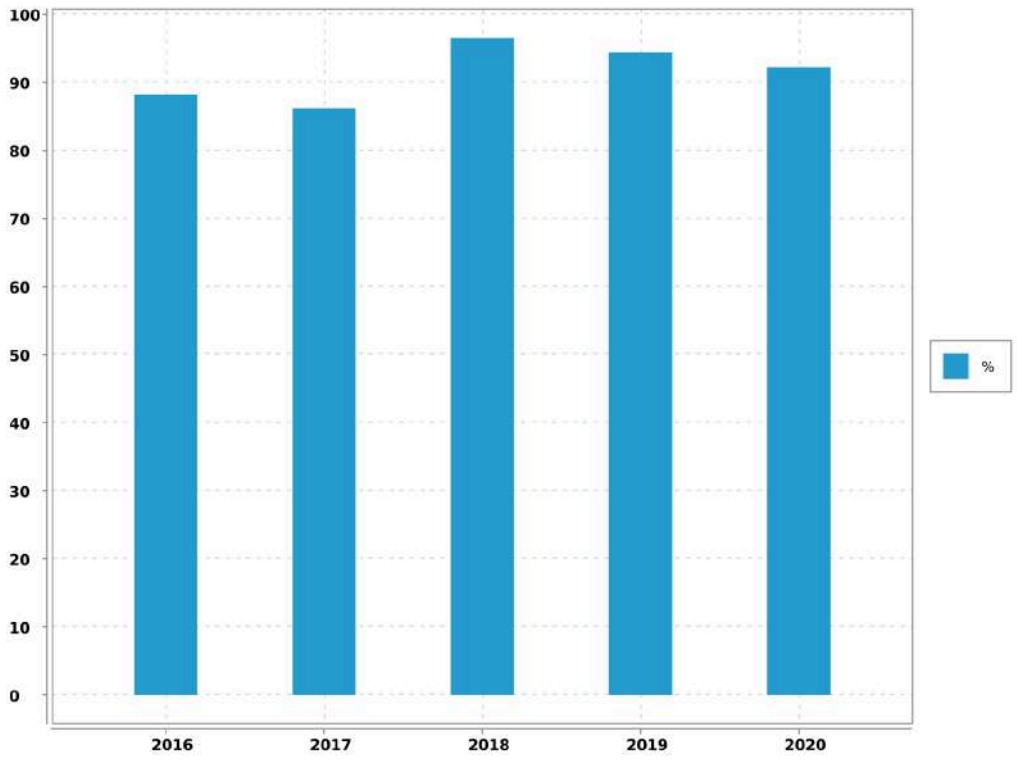

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	44 100	41 609	42 927	54 592	54 355
VP 201					0
VP 061					
VP 059	51 332	50 021	45 957	59 048	60 399
VP 060	0	0	0		
VP 077	9.451	9.451	9.45	9.451	9.45
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	2.1	2.44	0.88	1.29	1.75

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

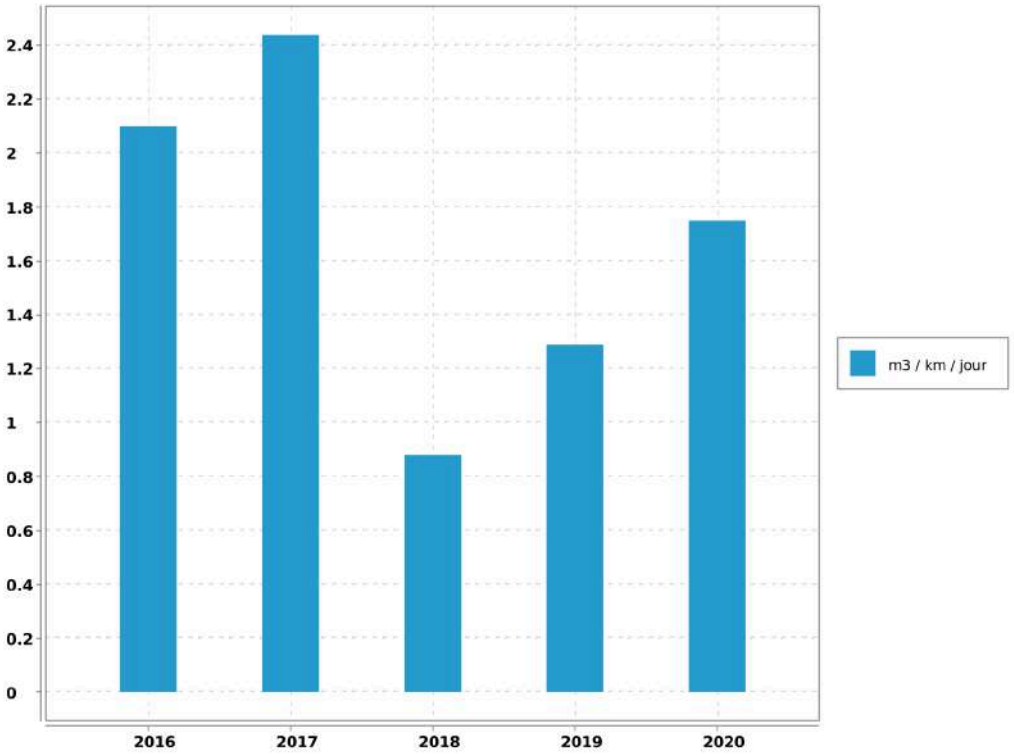

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	44 100	41 609	42 927	54 592	54 355
VP 201					0
VP 221	590	570	570	570	570
VP 220	605	950	877	606	766
VP 061					
VP 059	51 332	50 021	45 957	59 048	60 399
VP 060	0	0	0		
VP 077	9.451	9.451	9.45	9.451	9.45
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	1.75	2	0.46	0.95	1.36

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

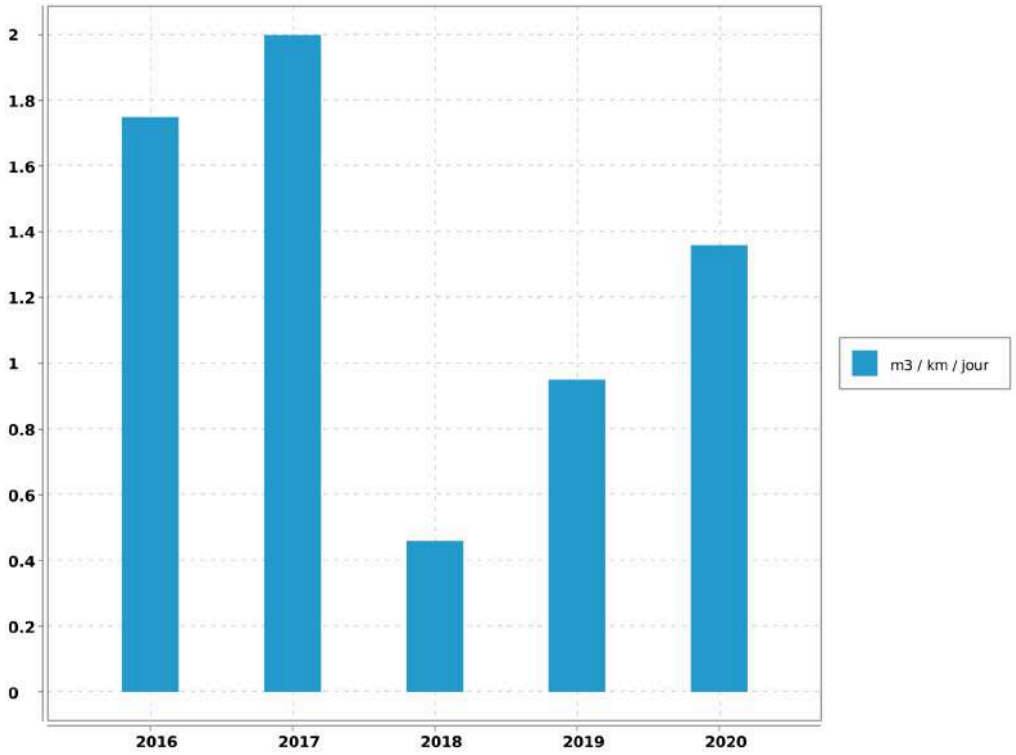

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0				0
VP 140	0				0.177
VP 140	0				0.004
VP 140	0				0
VP 140	0				0
VP 077	9.451	9.451	9.45	9.451	9.45
Résultat	0	0	0	0	0.38

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

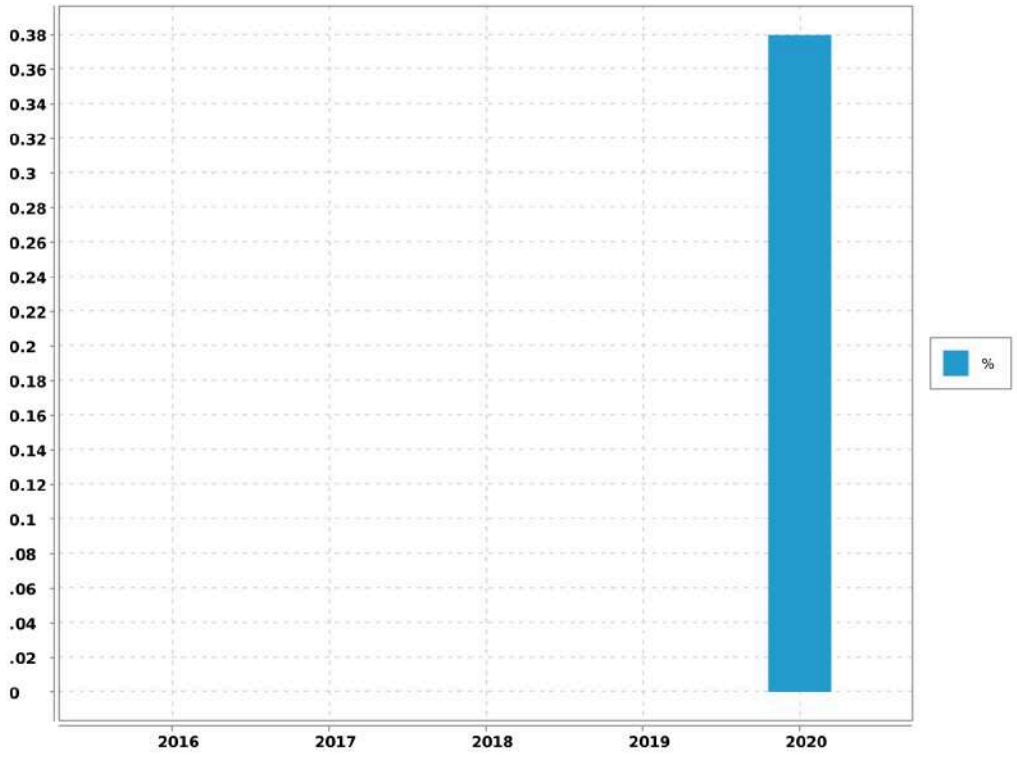

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	80	80	80	80	80
Résultat	80	80	80	80	80

Commentaire

INDICE PONDERE 720

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	0	2	2		0
VP 056	304	306	324	338	347
Résultat	0	6.54	6.17	0	0

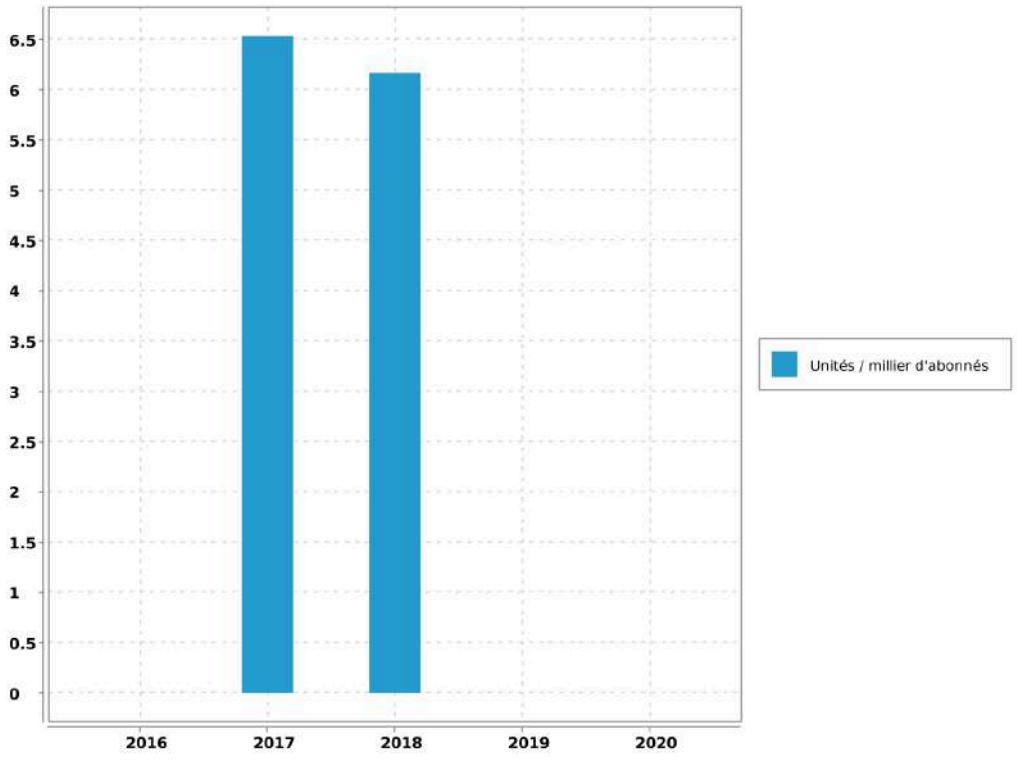

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7. Commune de La Fare les Oliviers

7.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	18	23	17	27	25
VP 128	18	23	17	27	25
Résultat	100	100	100	100	100

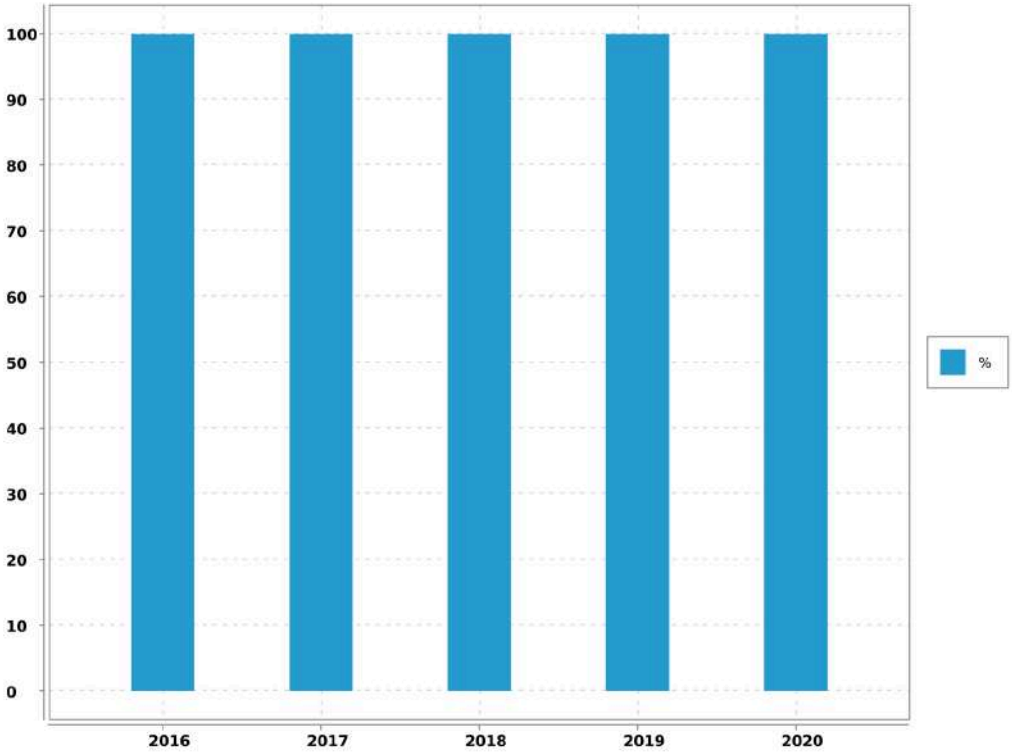

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	18	23	17	27	25
VP 126	18	23	17	27	25
Résultat	100	100	100	100	100

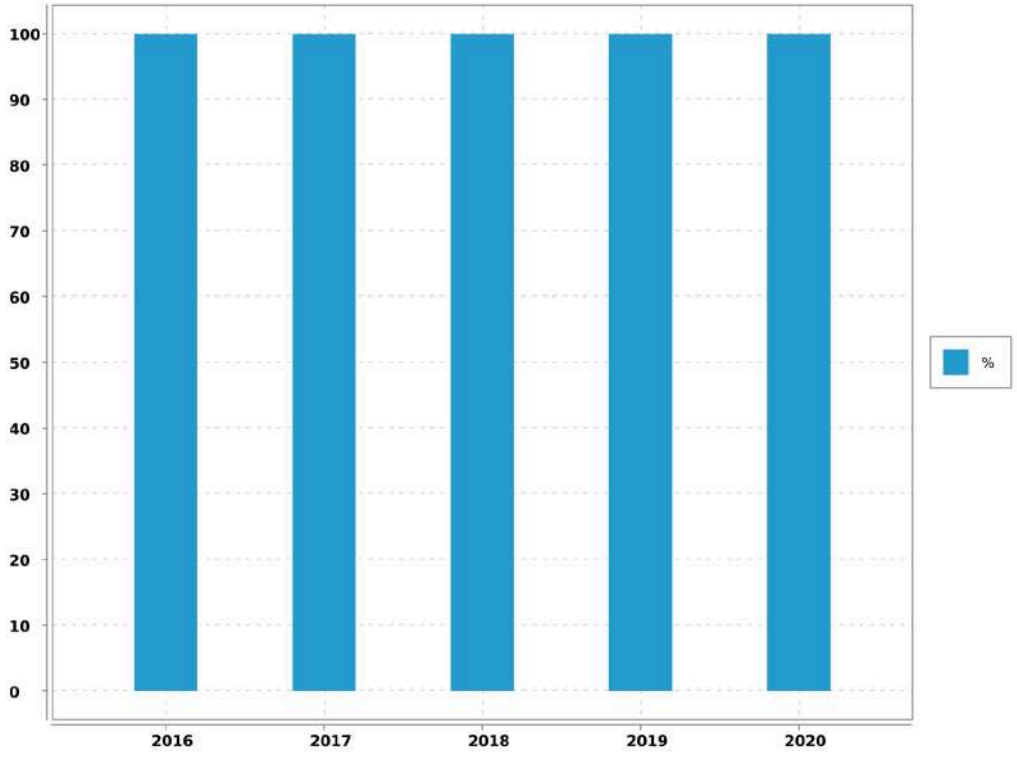

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Commentaire
B4 : Positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3 C2 - C4 : Le renouvellement des canalisations et des branchements est à la charge de la Collectivité

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	397 392	414 652	423 980	437 363	442 602
VP 201					681
VP 221	11 343	11 493	11 493	11 493	11 943
VP 220	123 557	2 975	2 101	2 172	4 341
VP 061					
VP 059					
VP 060	545 871	509 099	554 856	571 568	530 245
Résultat	97.51	84.29	78.86	78.91	86.67

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

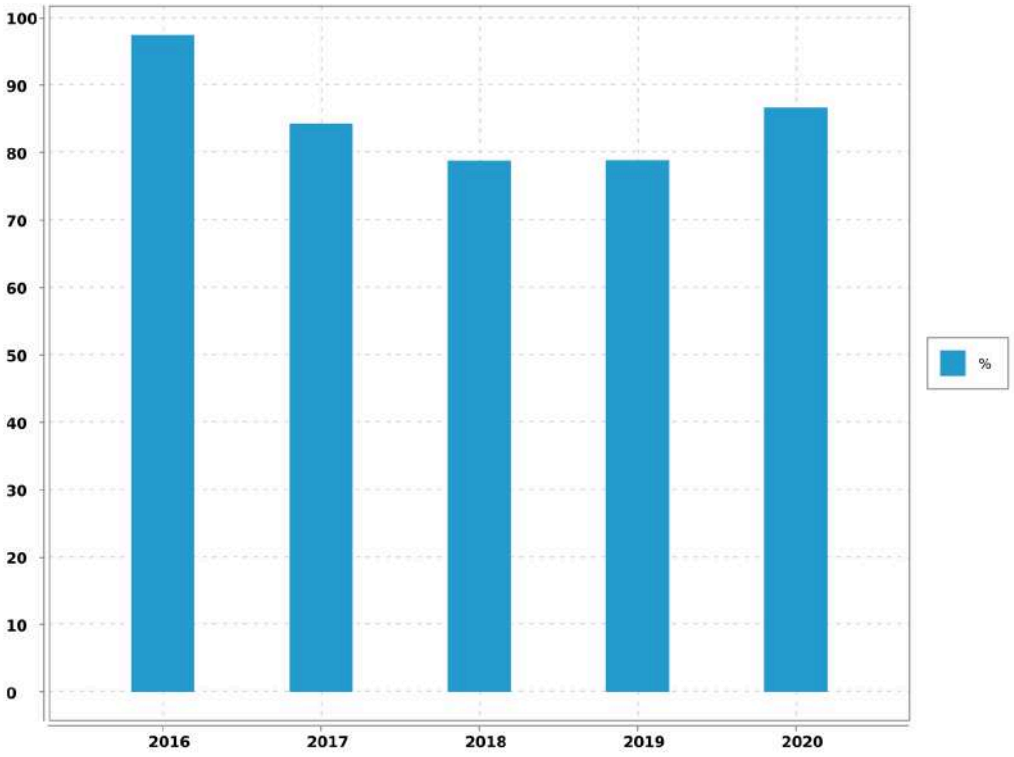

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	397 392	414 652	423 980	437 363	442 602
VP 201					681
VP 061					
VP 059					
VP 060	545 871	509 099	554 856	571 568	530 245
VP 077	45.875	46.165	46.35	46.205	45.93
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	8.87	5.61	7.74	7.96	5.17

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

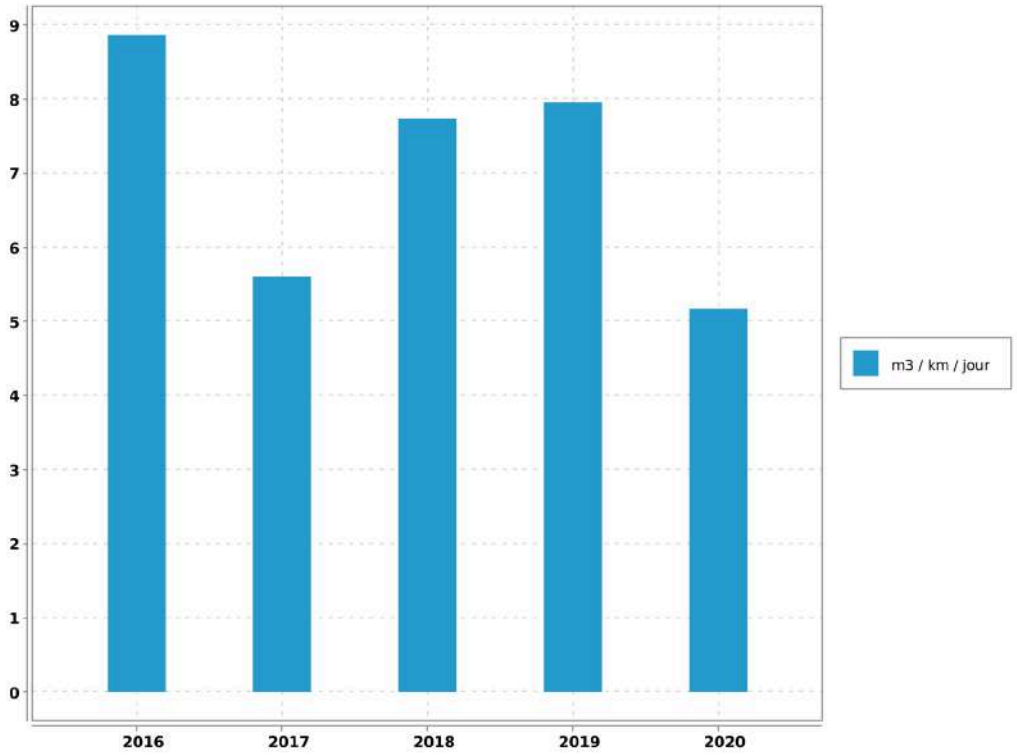

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	397 392	414 652	423 980	437 363	442 602
VP 201					681
VP 221	11 343	11 493	11 493	11 493	11 943
VP 220	123 557	2 975	2 101	2 172	4 341
VP 061					
VP 059					
VP 060	545 871	509 099	554 856	571 568	530 245
VP 077	45.875	46.165	46.35	46.205	45.93
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	0.81	4.75	6.93	7.15	4.2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

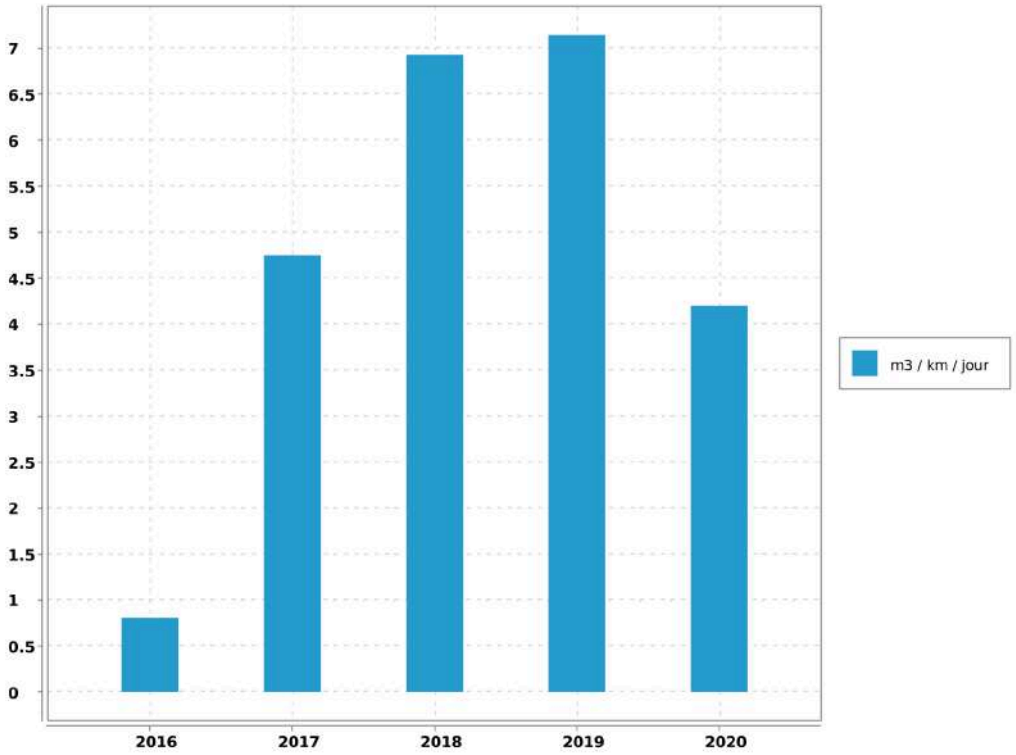

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.85				0.226
VP 140	0.065				0.235
VP 140	0.25				0.509
VP 140	0.45				0.479
VP 140	0.169				0.42
VP 077	45.875	46.165	46.35	46.205	45.93
Résultat	0.78	0	0	0	0.81

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

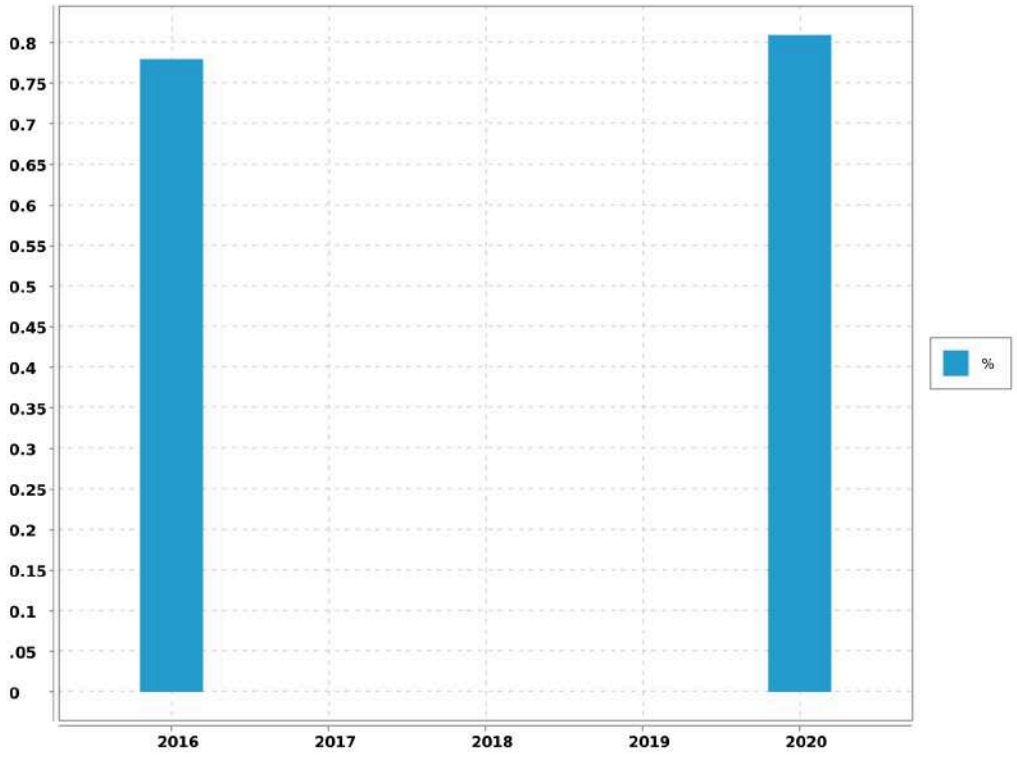

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	0			0	40
Résultat	0			0	40

Commentaire

indice pondéré 8

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	6	2	4	5	7
VP 056	3 042	3 085	3 142	3 199	3 229
Résultat	1.97	0.65	1.27	1.56	2.17

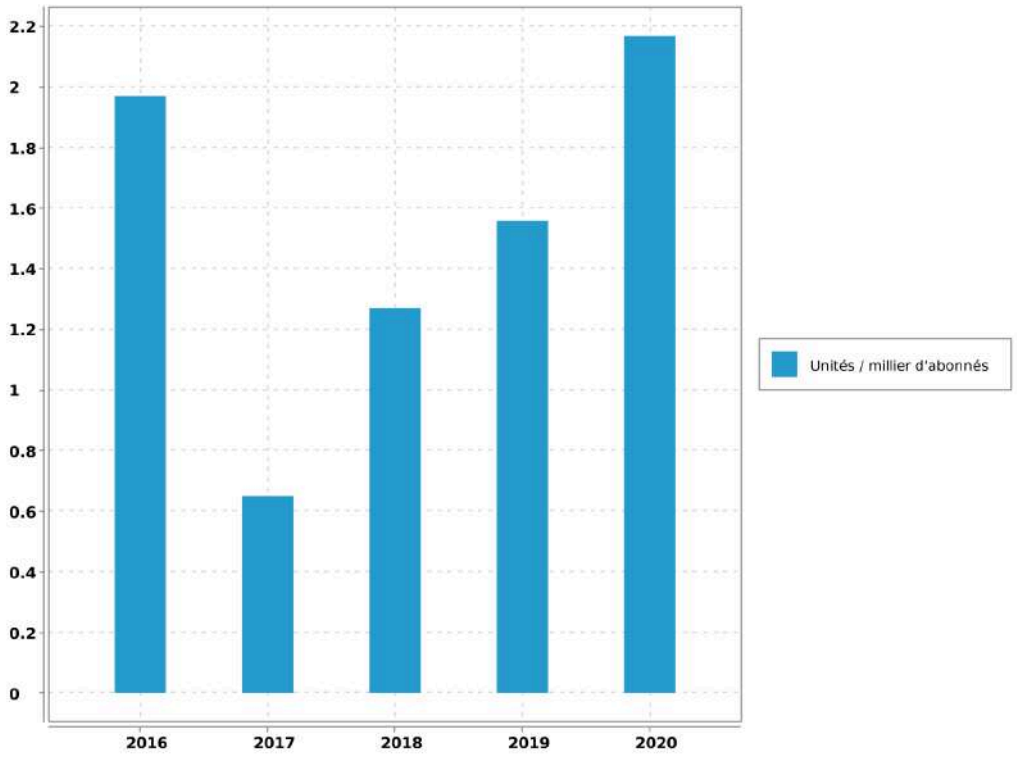

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8. Commune de Lamanon

8.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	10	10	13	15	11
VP 128	10	10	13	15	11
Résultat	100	100	100	100	100

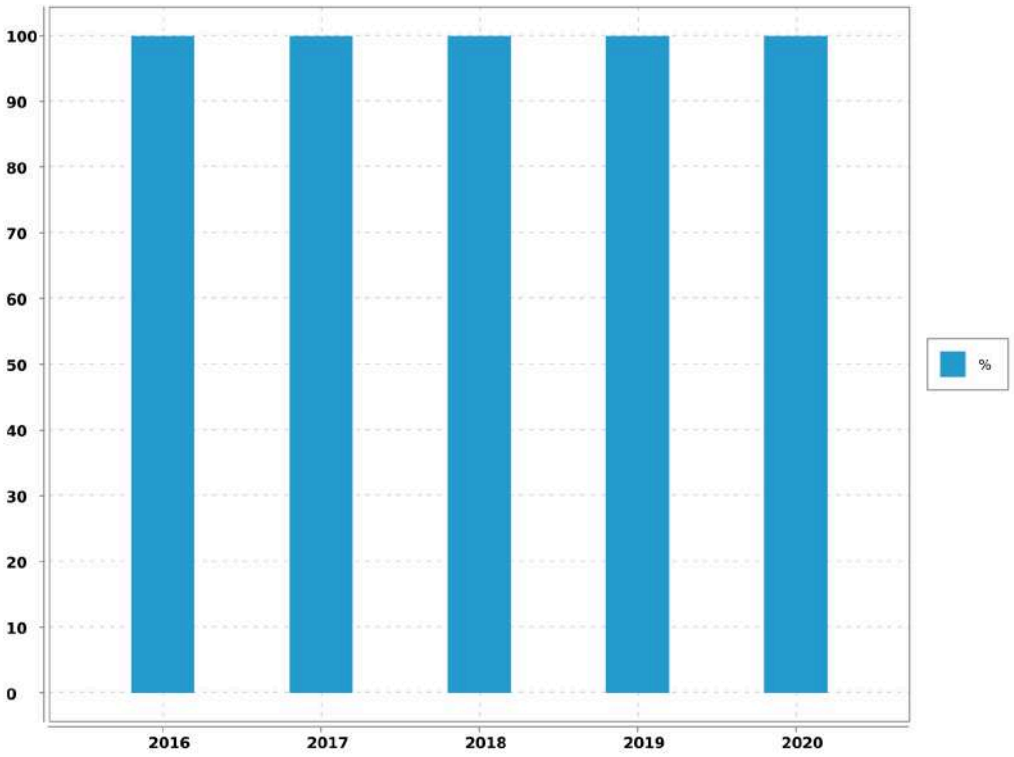

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	10	10	13	15	11
VP 126	10	10	13	15	11
Résultat	100	100	100	100	100

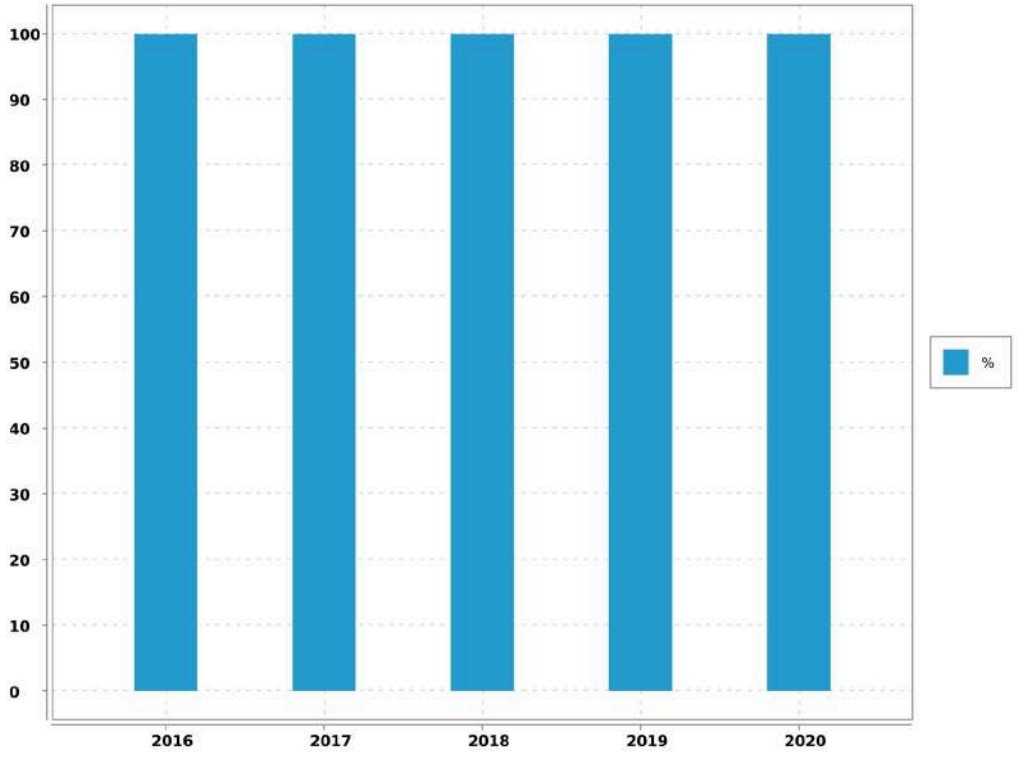

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Commentaire
B4 : Pas de notion de plan cadastral, positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	111 502	127 372	101 011	118 360	109 220
VP 201					0
VP 221	3 940	3 940	3 940	3 940	3 950
VP 220	2 835	1 292	1 456	1 507	1 563
VP 061					
VP 059	162 935	168 470	140 693	135 450	139 009
VP 060	0	0	0		
Résultat	72.59	78.71	75.63	91.4	82.54

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

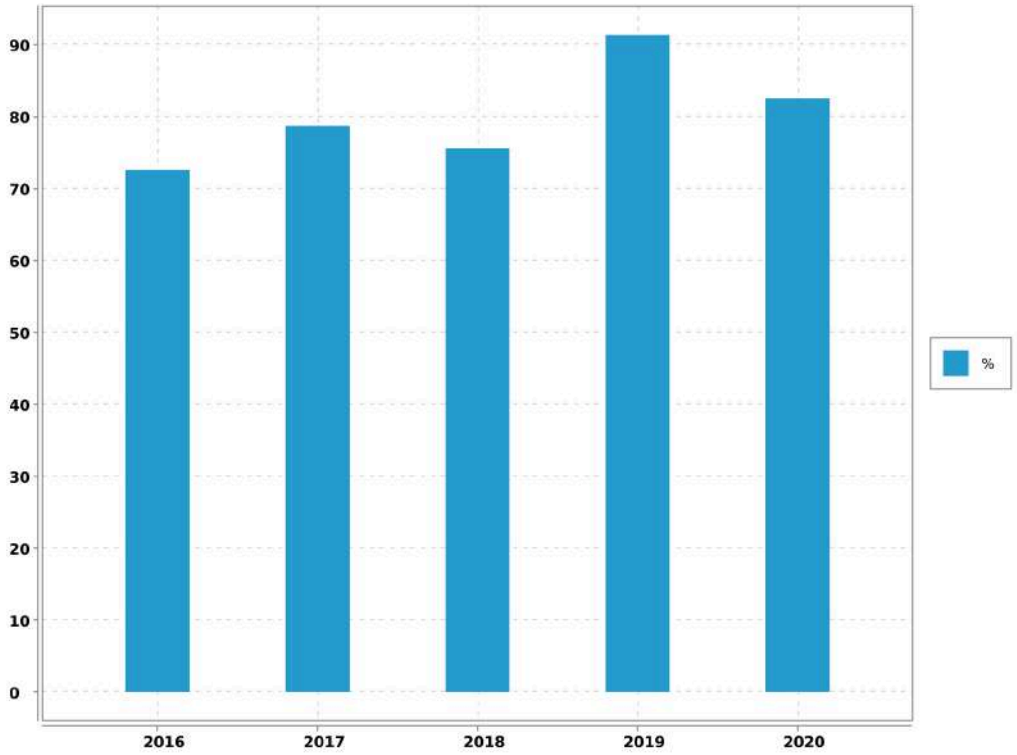

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	111 502	127 372	101 011	118 360	109 220
VP 201					0
VP 061					
VP 059	162 935	168 470	140 693	135 450	139 009
VP 060	0	0	0		
VP 077	16.503	16.503	17.002	16.963	16.96
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	8.54	6.82	6.39	2.76	4.8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

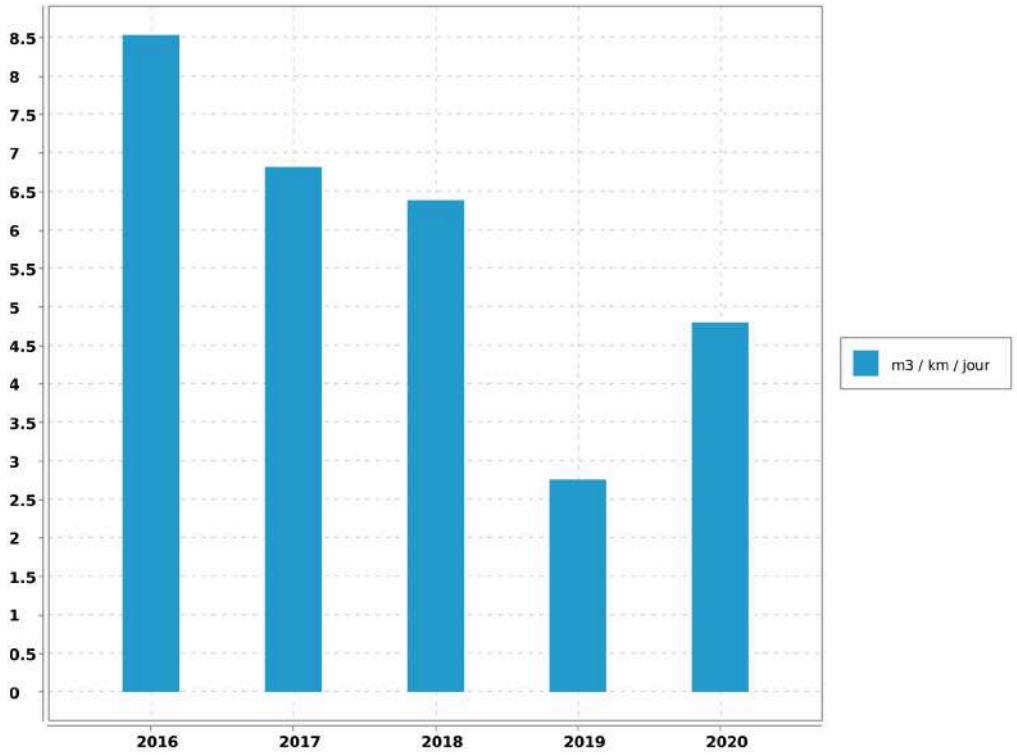

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	111 502	127 372	101 011	118 360	109 220
VP 201					0
VP 221	3 940	3 940	3 940	3 940	3 950
VP 220	2 835	1 292	1 456	1 507	1 563
VP 061					
VP 059	162 935	168 470	140 693	135 450	139 009
VP 060	0	0	0		
VP 077	16.503	16.503	17.002	16.963	16.96
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	7.41	5.95	5.52	1.88	3.91

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

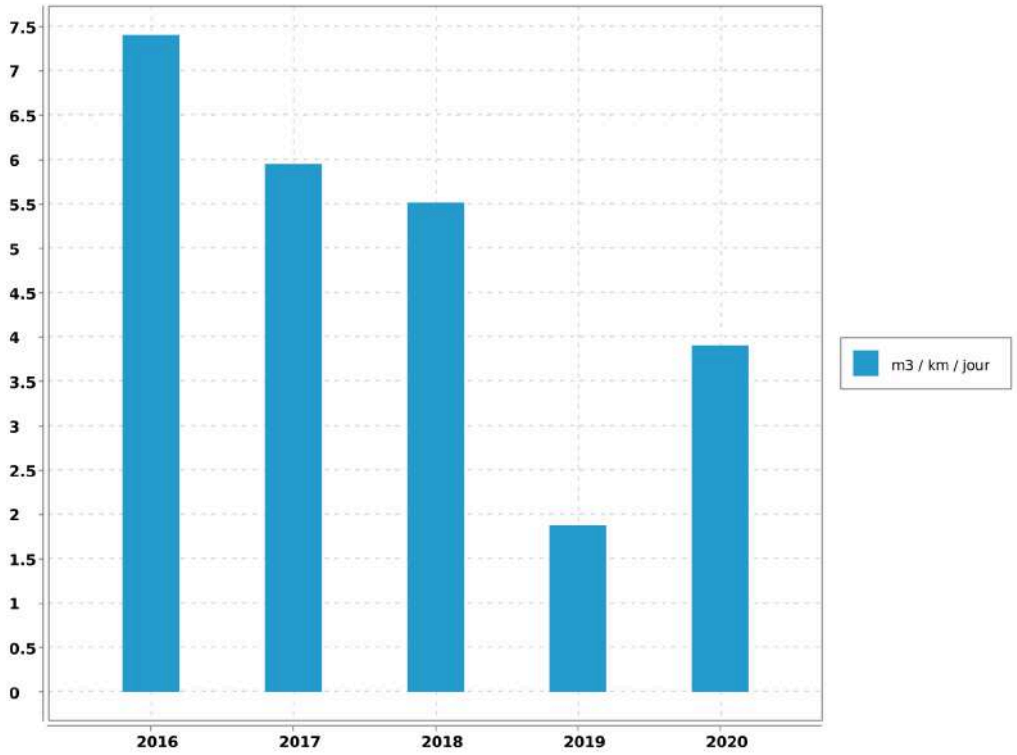

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140					0
VP 140	0				0.012
VP 140	0.05				0.398
VP 140	0				0
VP 140	0				0
VP 077	16.503	16.503	17.002	16.963	16.96
Résultat	0.06	0	0	0	0.48

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

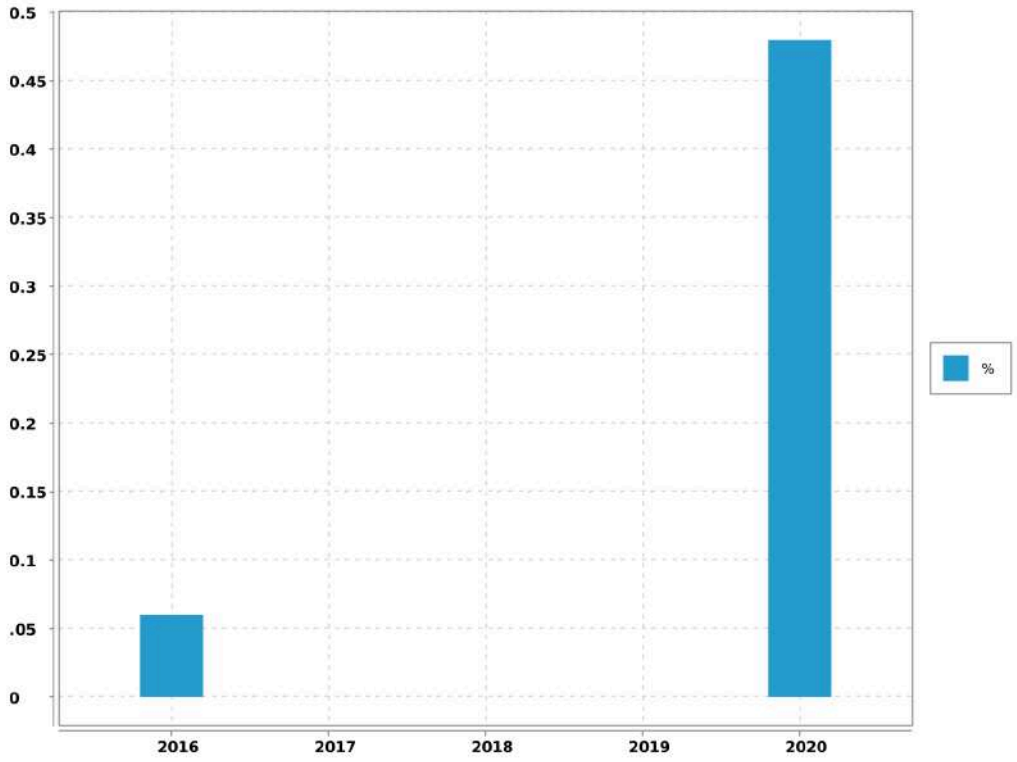

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	45	40	40	40	40
Résultat	45	40	40	40	40

Commentaire

Indice pondéré 66,8

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	1	2	2	1	0
VP 056	818	830	833	845	851
Résultat	1.22	2.41	2.4	1.18	0

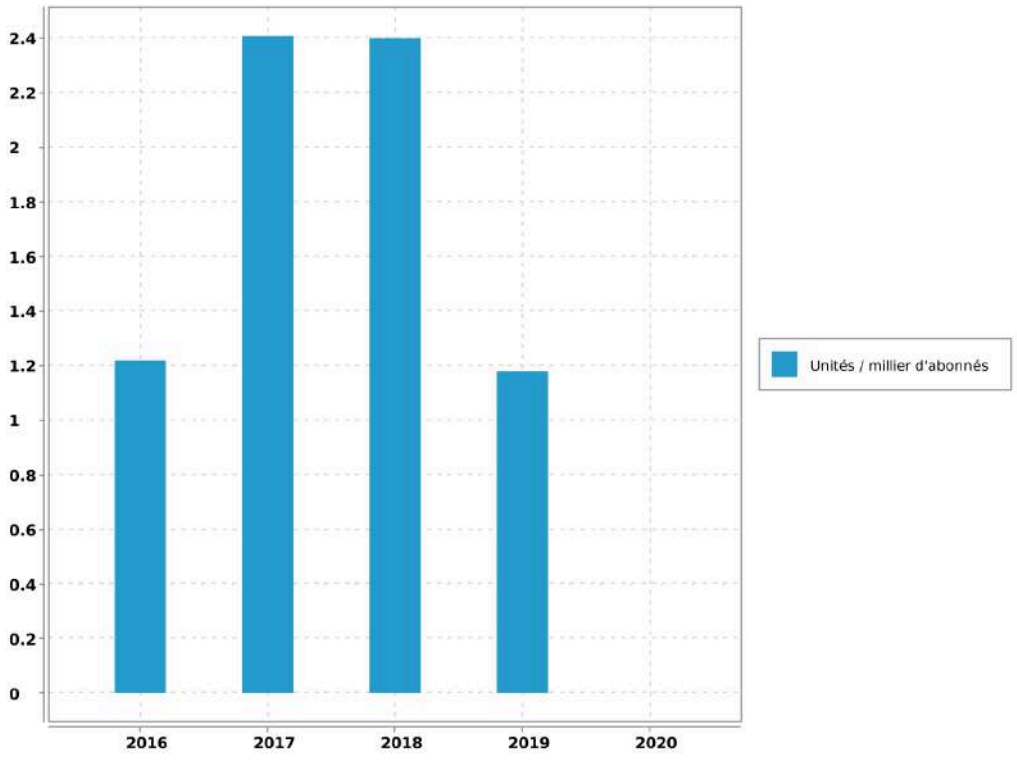

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9. Commune de Lançon

9.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	25	25	20	27	28
VP 128	25	25	21	27	28
Résultat	100	100	95.24	100	100

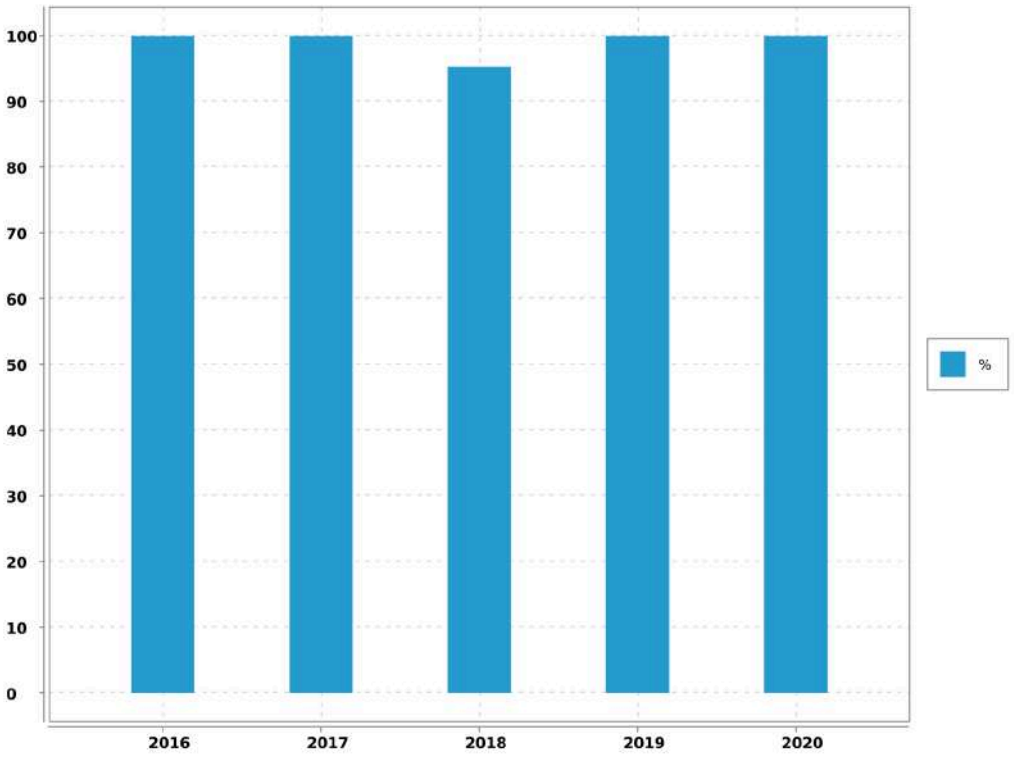

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	25	25	21	27	28
VP 126	25	25	21	27	28
Résultat	100	100	100	100	100

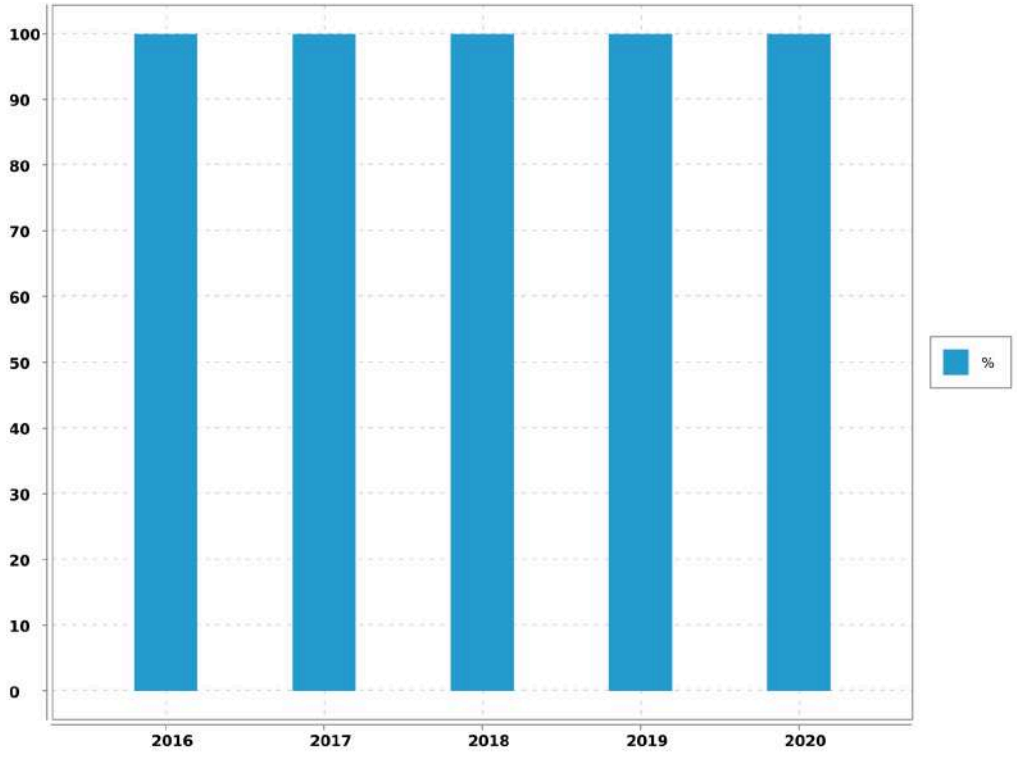

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	529 981	544 300	550 359	536 447	549 891
VP 201					22
VP 221	12 121	12 261	12 261	12 261	13 761
VP 220	4 469	4 844	4 494	6 525	3 219
VP 061	100 677	90 548	94 124	100 829	100 100
VP 059	757 595	769 994	771 353	817 156	812 306
VP 060	0	0	0		0
Résultat	85.43	84.67	85.72	80.29	82.11

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

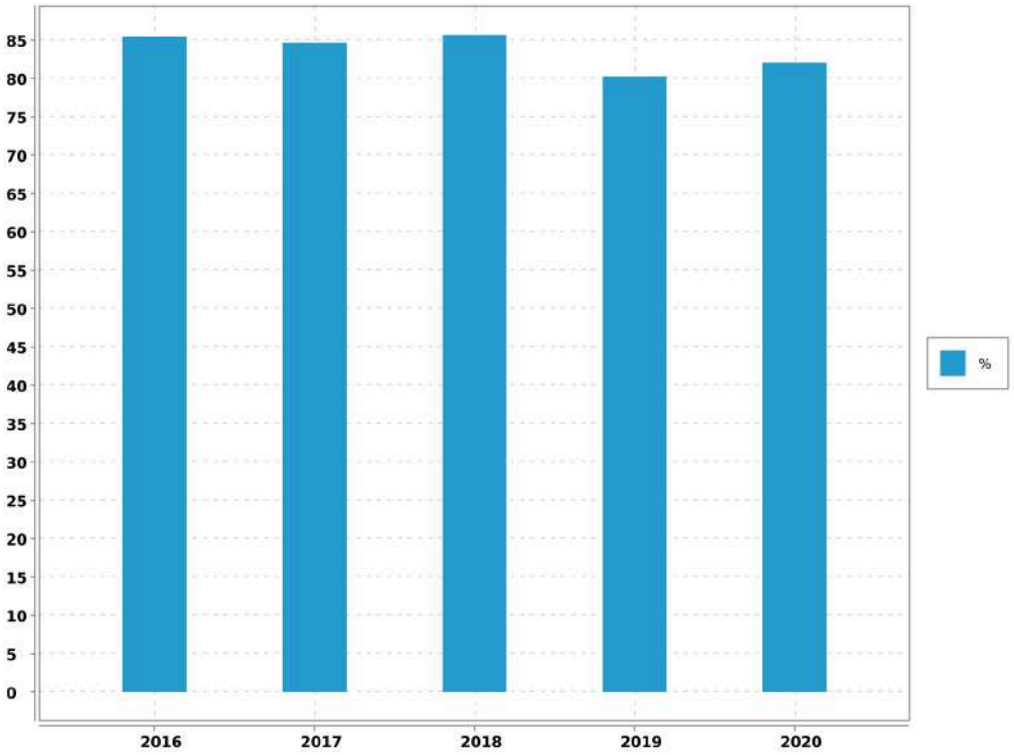

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	529 981	544 300	550 359	536 447	549 891
VP 201					22
VP 061	100 677	90 548	94 124	100 829	100 100
VP 059	757 595	769 994	771 353	817 156	812 306
VP 060	0	0	0		0
VP 077	67.894	68.204	68.2	67.805	68.37
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	5.12	5.43	5.1	7.27	6.49

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

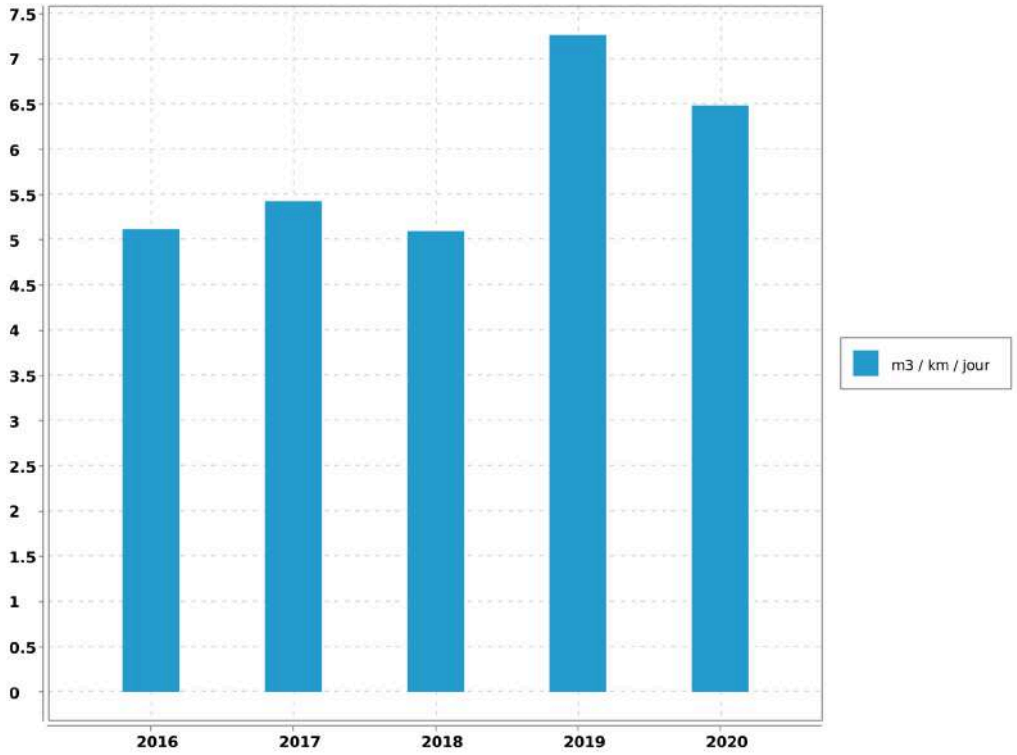

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	529 981	544 300	550 359	536 447	549 891
VP 201					22
VP 221	12 121	12 261	12 261	12 261	13 761
VP 220	4 469	4 844	4 494	6 525	3 219
VP 061	100 677	90 548	94 124	100 829	100 100
VP 059	757 595	769 994	771 353	817 156	812 306
VP 060	0	0	0		0
VP 077	67.894	68.204	68.2	67.805	68.37
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	4.45	4.74	4.42	6.51	5.81

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

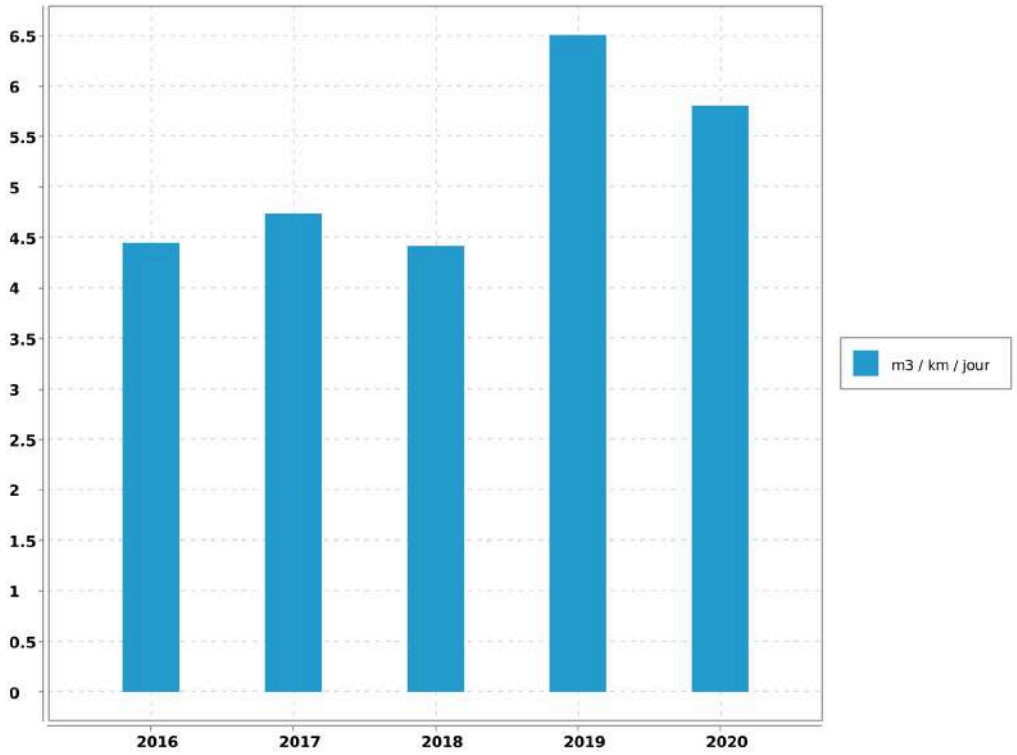

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.323				0.691
VP 140	0.385				0
VP 140	0.347				0
VP 140	0.226				0.085
VP 140	0				0.07
VP 077	67.894	68.204	68.2	67.805	68.37
Résultat	0.38	0	0	0	0.25

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

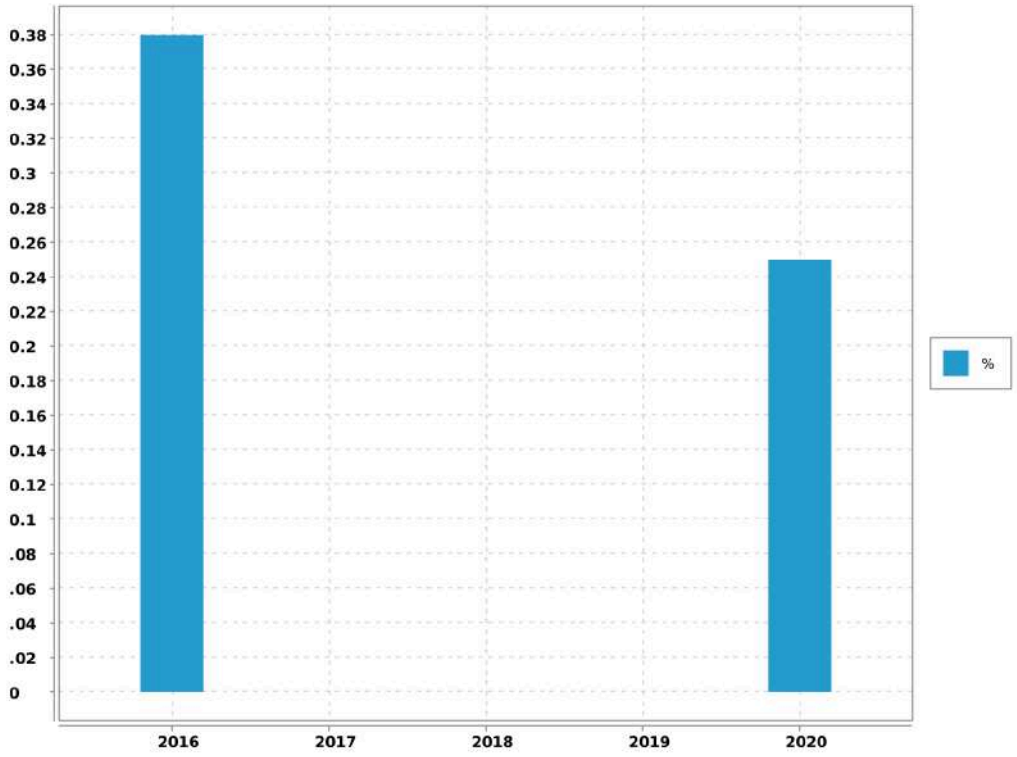

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	0	40	40	40	40
Résultat	0	40	40	40	40

Commentaire

indice pondéré 300

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	4	3	7	2	3
VP 056	3 242	3 275	3 284	3 336	3 604
Résultat	1.23	0.92	2.13	0.6	0.83

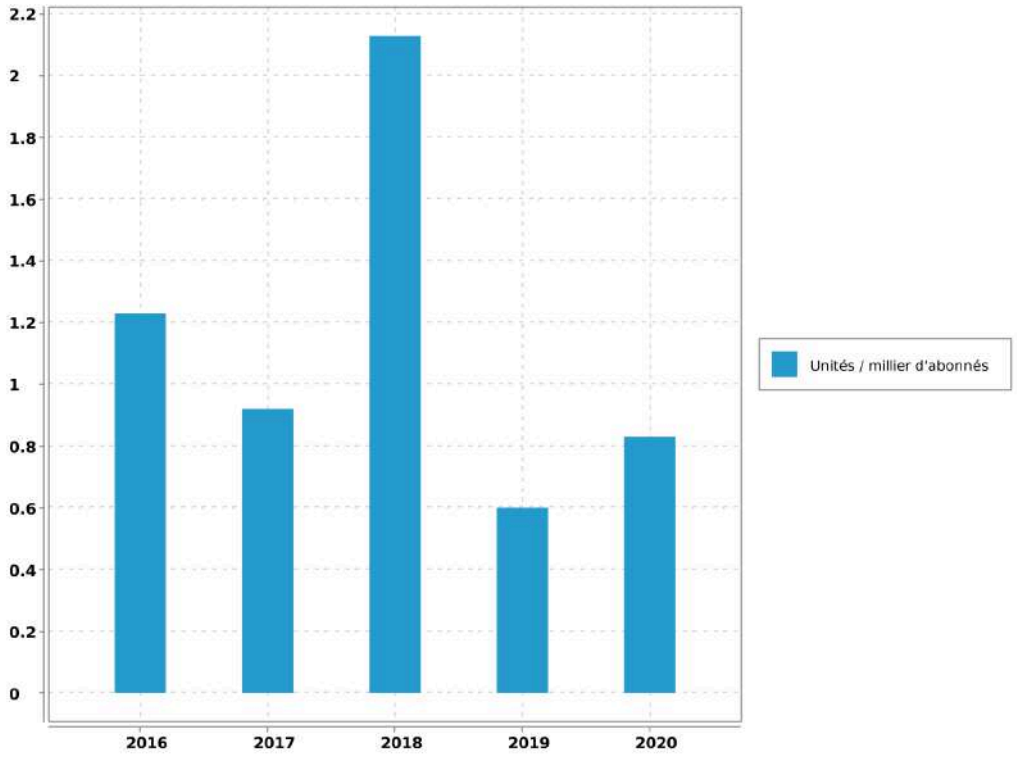

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10. Commune de Mallemort

10.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	18	19	17	19	19
VP 128	18	19	18	19	19
Résultat	100	100	94.44	100	100

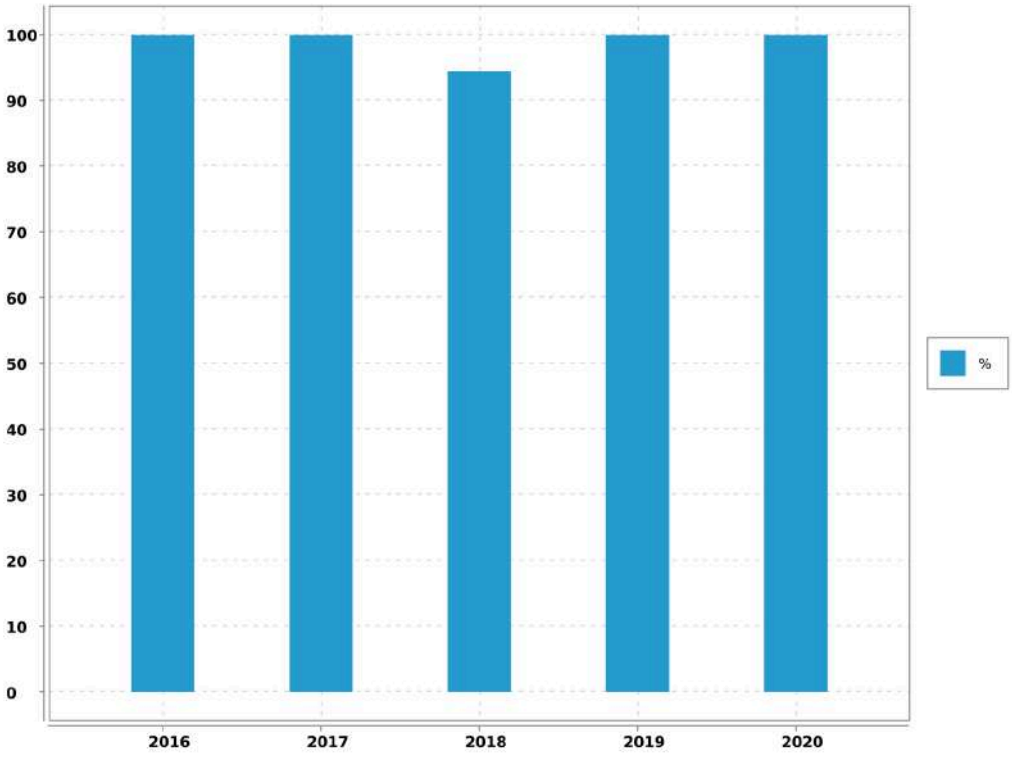

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	18	19	18	19	19
VP 126	18	19	18	19	19
Résultat	100	100	100	100	100

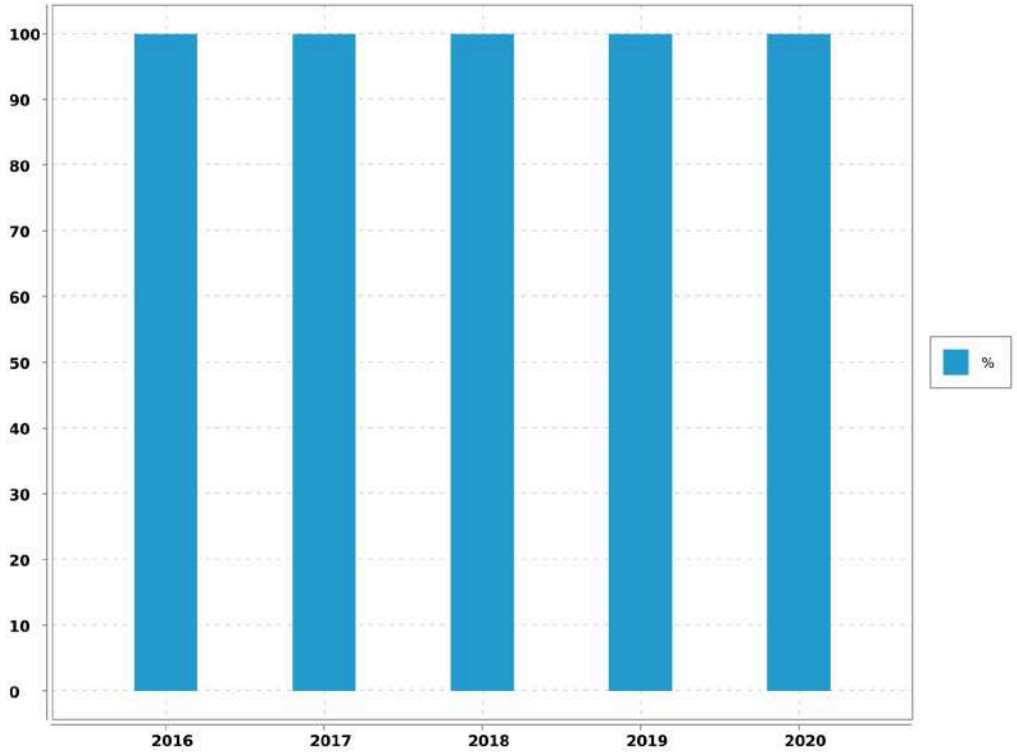

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	297 653	322 254	309 441	320 248	321 767
VP 201					764
VP 221	6 524	6 514	6 514	6 514	6 524
VP 220	8 302	7 328	1 754	1 998	2 811
VP 061					
VP 059	515 461	548 678	520 139	576 413	543 908
VP 060	0	0	0		
Résultat	60.62	61.26	61.08	57.04	61.02

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

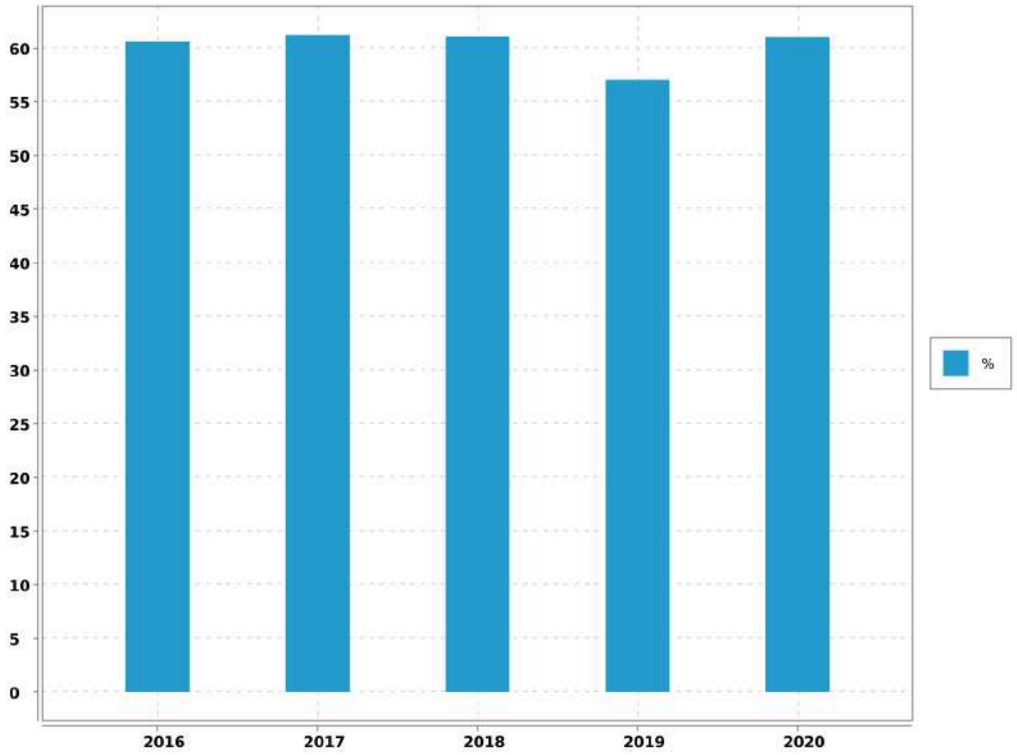

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	297 653	322 254	309 441	320 248	321 767
VP 201					764
VP 061					
VP 059	515 461	548 678	520 139	576 413	543 908
VP 060	0	0	0		
VP 077	43.613	45.469	44.81	44.806	45.65
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	13.68	13.64	12.88	15.66	13.25

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

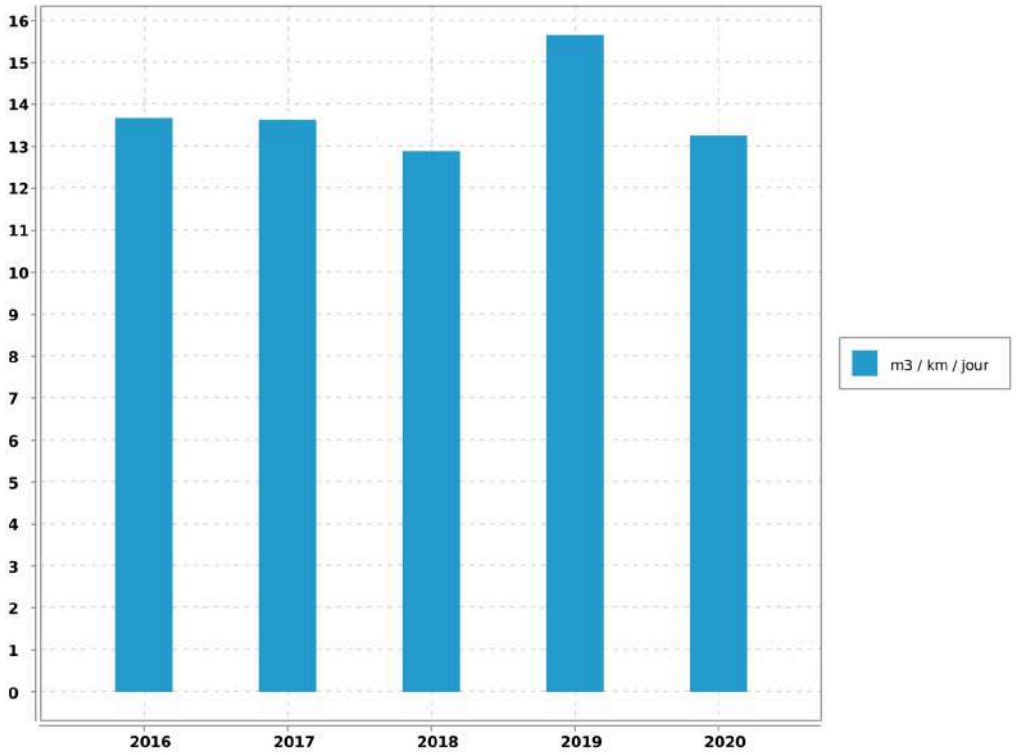

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	297 653	322 254	309 441	320 248	321 767
VP 201					764
VP 221	6 524	6 514	6 514	6 514	6 524
VP 220	8 302	7 328	1 754	1 998	2 811
VP 061					
VP 059	515 461	548 678	520 139	576 413	543 908
VP 060	0	0	0		
VP 077	43.613	45.469	44.81	44.806	45.65
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	12.75	12.81	12.38	15.14	12.69

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

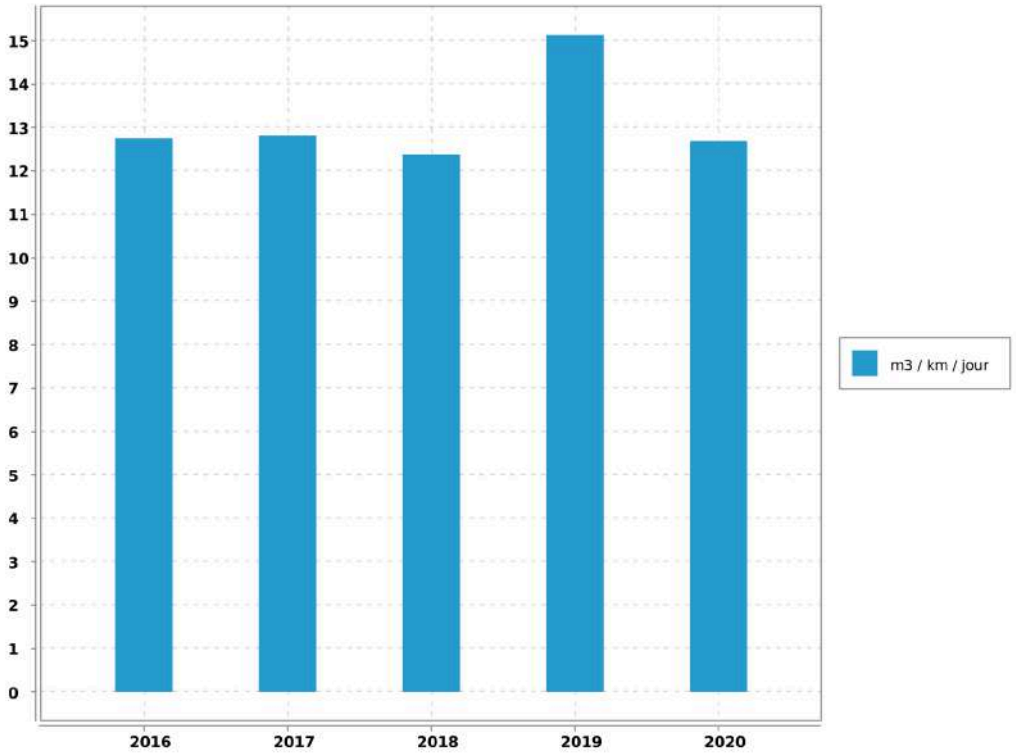

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140			0		0.135
VP 140	0.035				0.119
VP 140	0.18				0
VP 140	0				0.347
VP 140	0.594				0
VP 077	43.613	45.469	44.81	44.806	45.65
Résultat			0	0	0.26

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

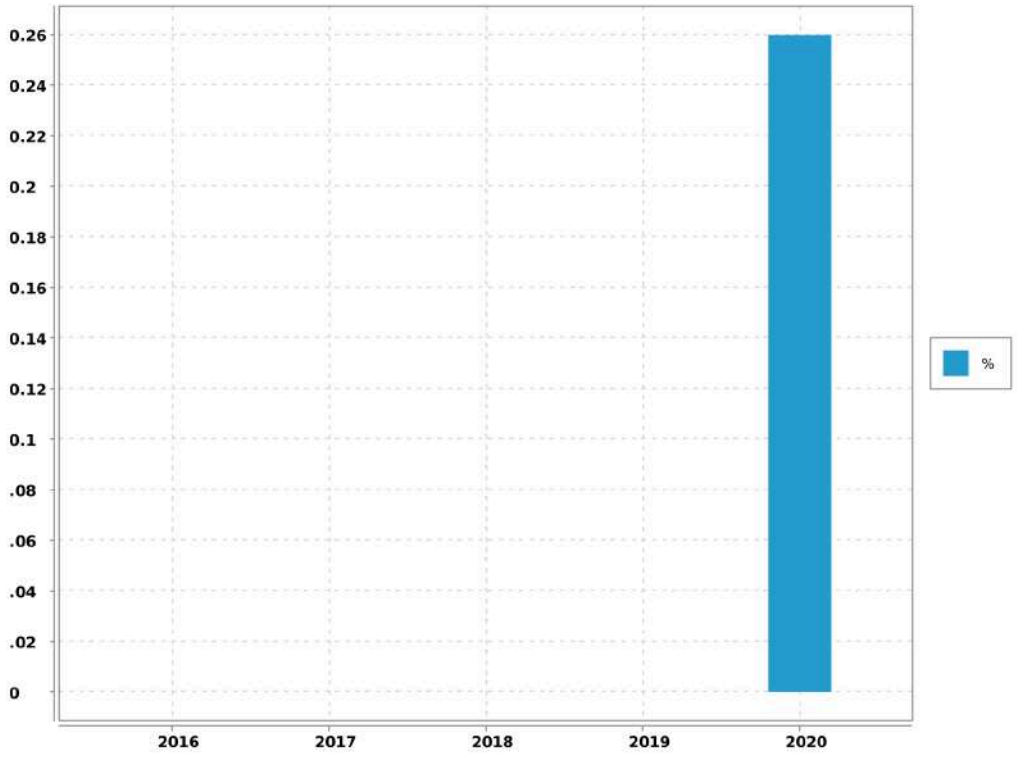

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	60	60	60	60	60
Résultat	60	60	60	60	60

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	12	10	7	9	14
VP 056	2 123	2 140	2 131	2 177	2 184
Résultat	5.65	4.67	3.28	4.13	6.41

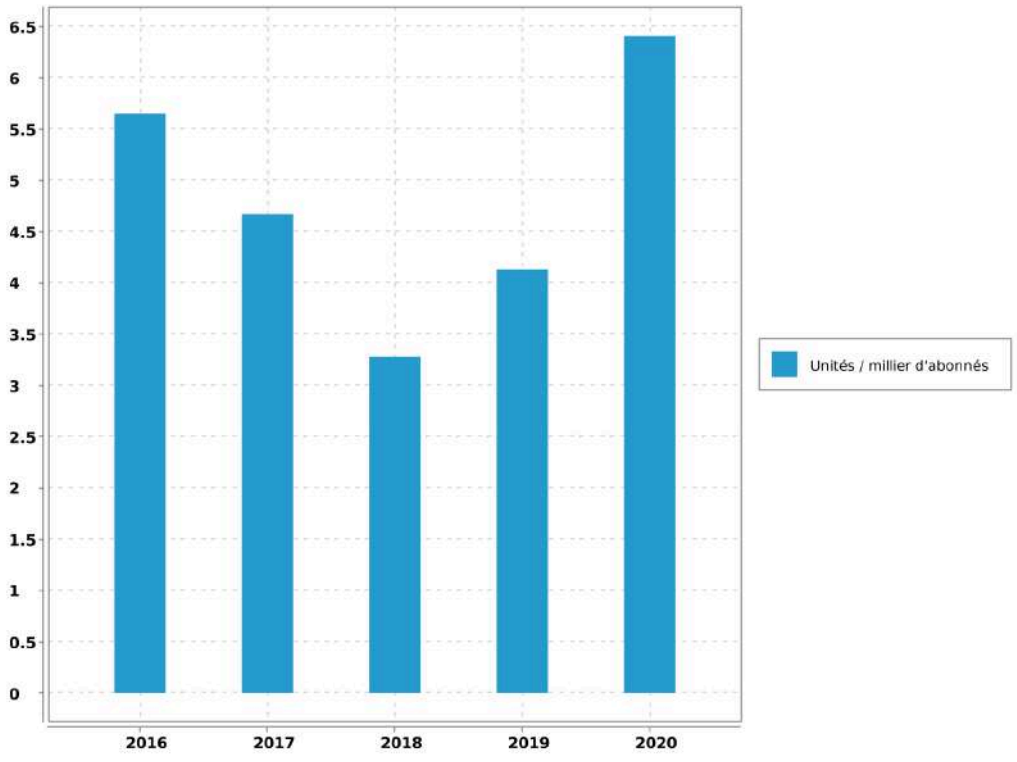

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11. Commune de Pélissanne

11.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	32	32	30	33	36
VP 128	32	32	30	33	36
Résultat	100	100	100	100	100

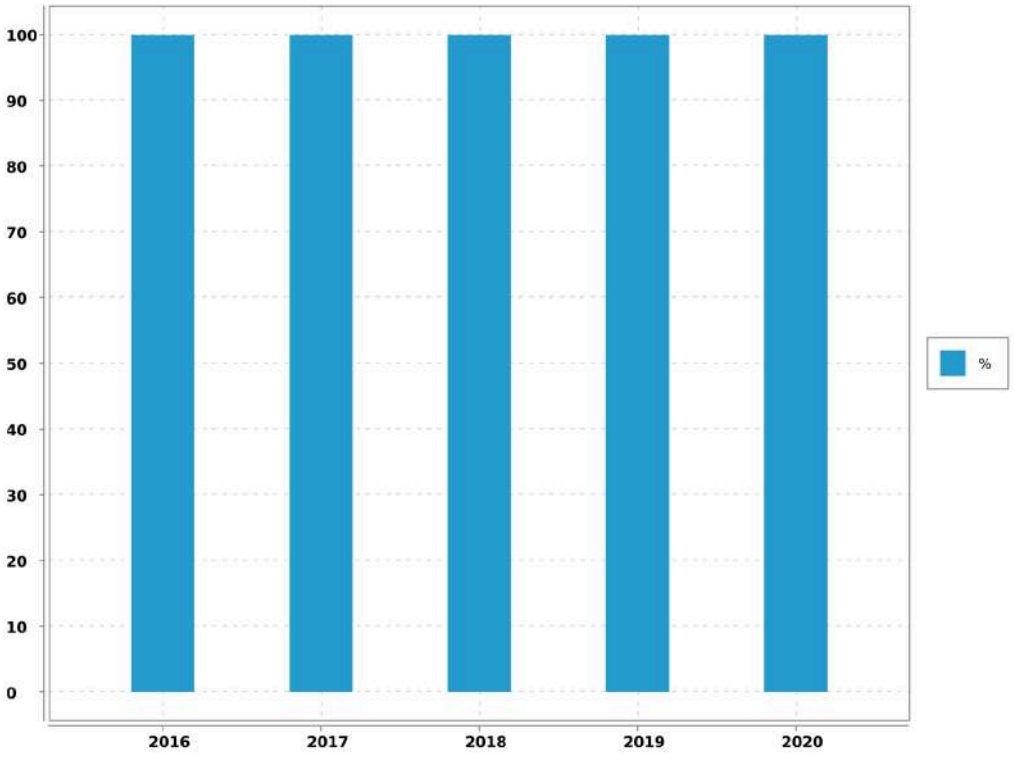

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	32	32	30	33	36
VP 126	32	32	30	33	36
Résultat	100	100	100	100	100

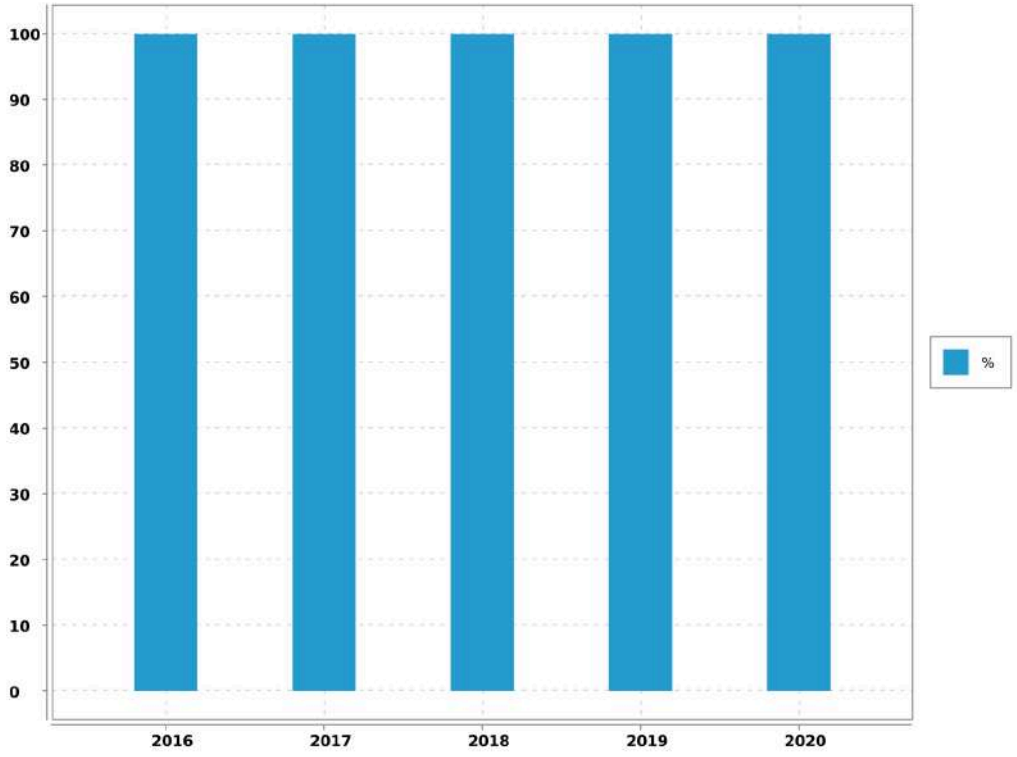

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	497 939	513 310	497 017	563 374	510 899
VP 201					455
VP 221	20 393	20 563	20 563	20 563	20 553
VP 220	5 270	4 981	5 342	6 913	6 462
VP 061					
VP 059	674 469	714 451	656 262	730 955	756 373
VP 060	0	0	0		
Résultat	77.63	75.42	79.68	80.83	71.18

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

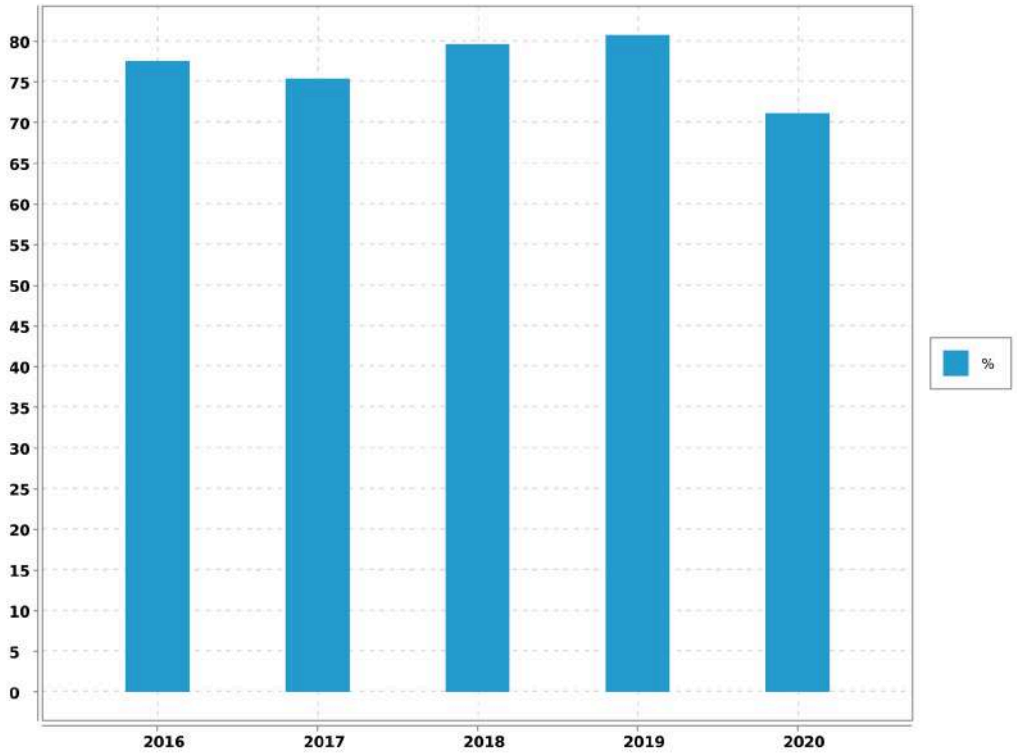

Note

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume mis en distribution est évalué sur la période de relève des volumes consommés. Par ailleurs la distinction entre les volumes comptabilisés domestiques et non domestiques a pu être effectuée sur l'année 2020. Pour les années antérieures la somme des VP 063 et VP 201 est reportée sur la VP 063.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	497 939	513 310	497 017	563 374	510 899
VP 201					455
VP 061					
VP 059	674 469	714 451	656 262	730 955	756 373
VP 060	0	0	0		
VP 077	52.894	53.192	52.192	53.245	53.23
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	9.14	10.36	8.36	8.62	12.58

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

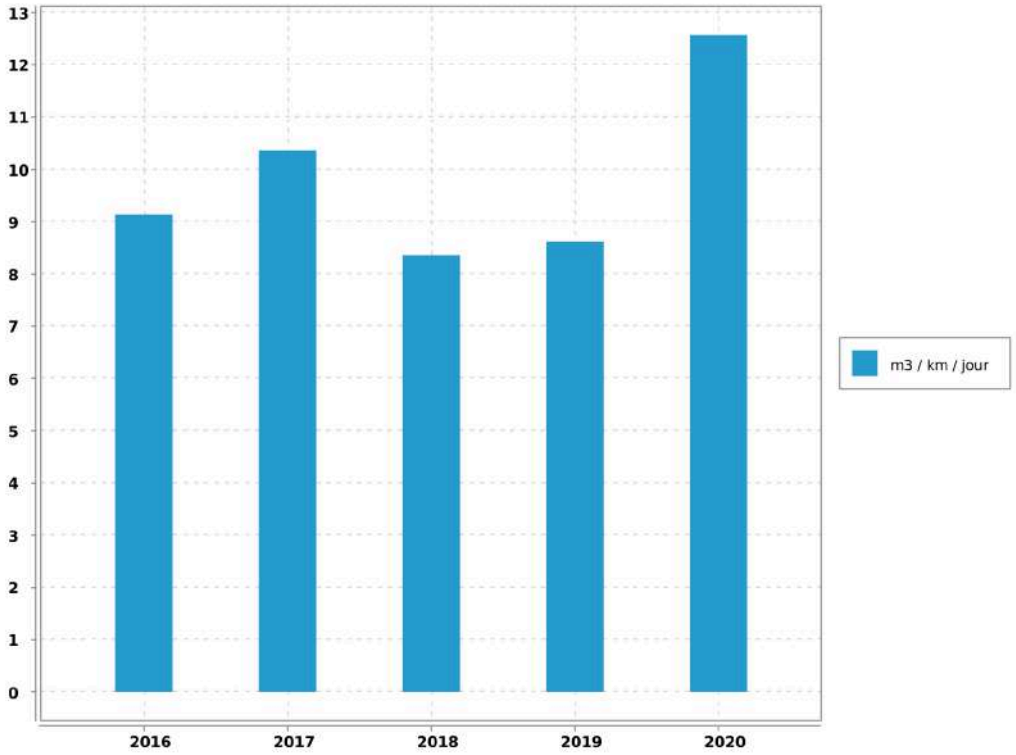

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	497 939	513 310	497 017	563 374	510 899
VP 201					455
VP 221	20 393	20 563	20 563	20 563	20 553
VP 220	5 270	4 981	5 342	6 913	6 462
VP 061					
VP 059	674 469	714 451	656 262	730 955	756 373
VP 060	0	0	0		
VP 077	52.894	53.192	52.192	53.245	53.23
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	7.81	9.04	7	7.21	11.19

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

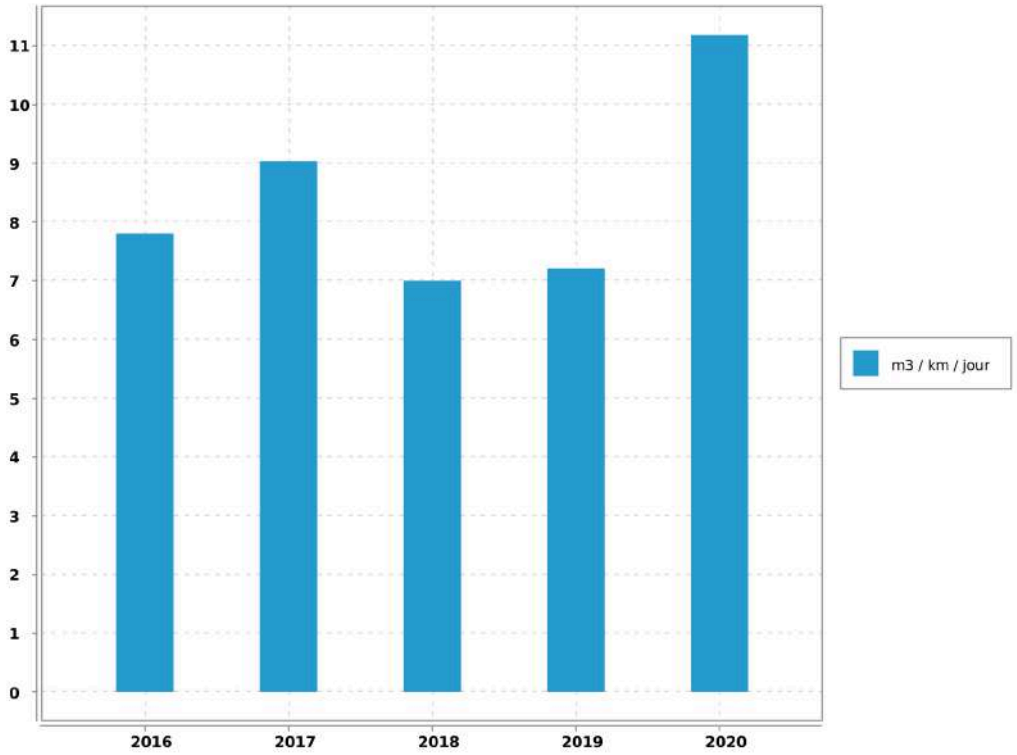

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140			0		0.045
VP 140	0				0
VP 140	0.205				0
VP 140	0.28				0.48
VP 140	0.604				0.48
VP 077	52.894	53.192	52.192	53.245	53.23
Résultat			0	0	0.38

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

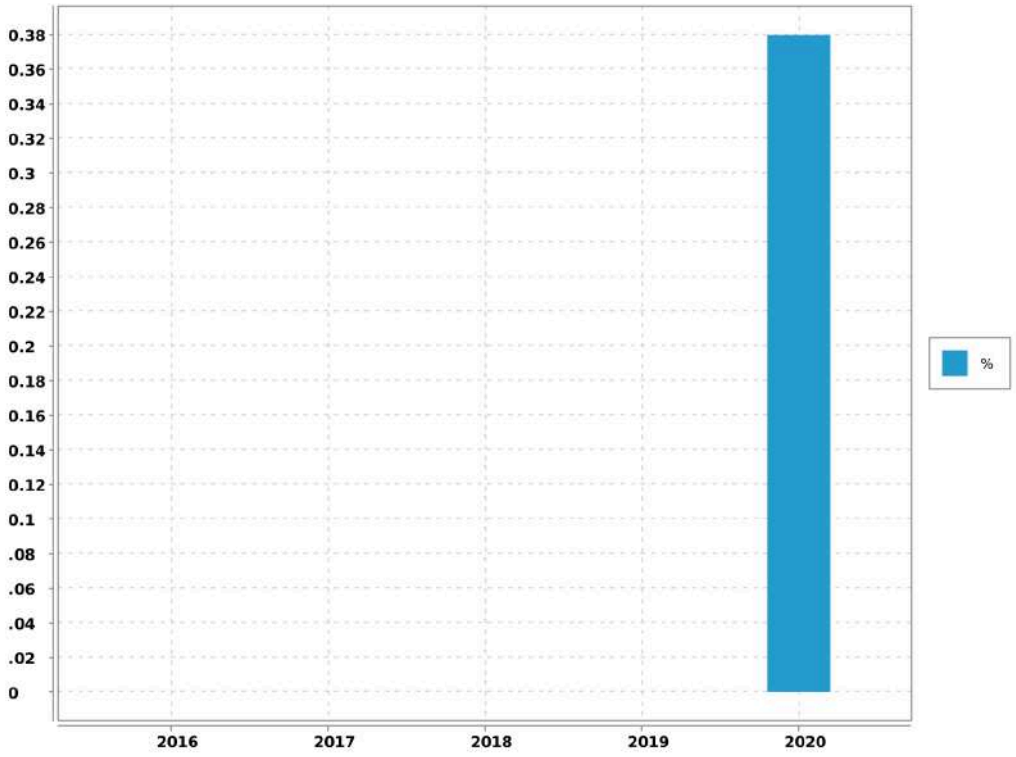

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	80	80	80	80	80
Résultat	80	80	80	80	80

Commentaire
indice pondéré 789

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

11.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	5		6	4	9
VP 056	3 667	3 702	3 746	3 792	3 813
Résultat	1.36	0	1.6	1.05	2.36

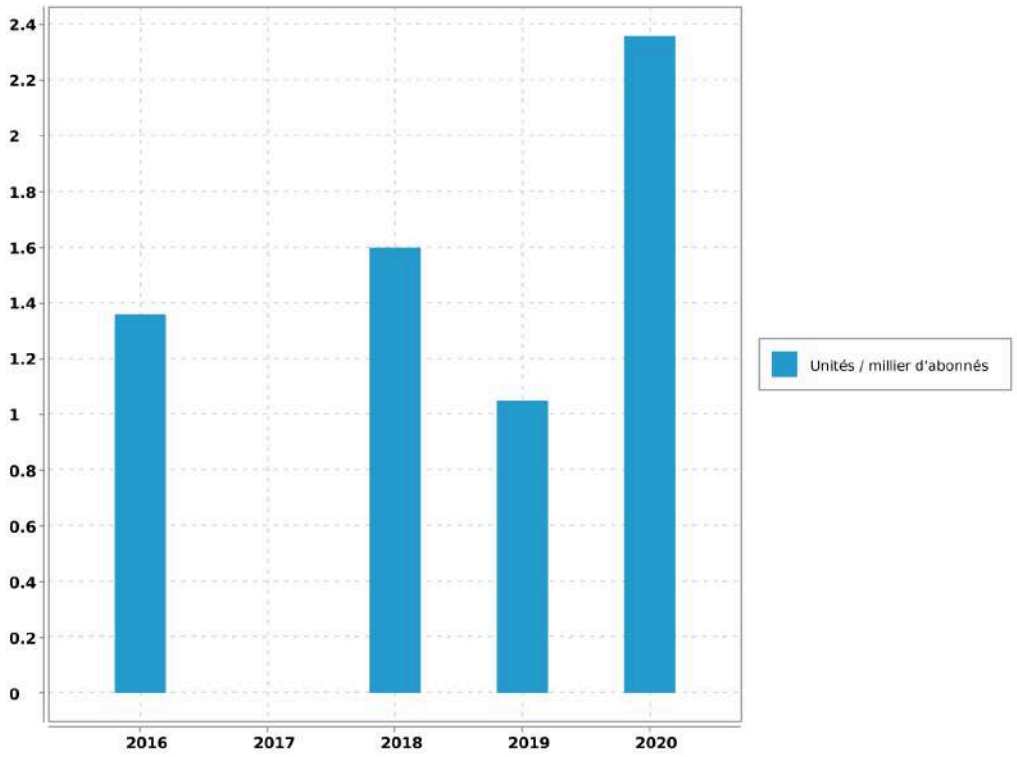

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12. Commune de Rognac

12.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	37	36	28	31	31
VP 128	37	36	28	31	31
Résultat	100	100	100	100	100

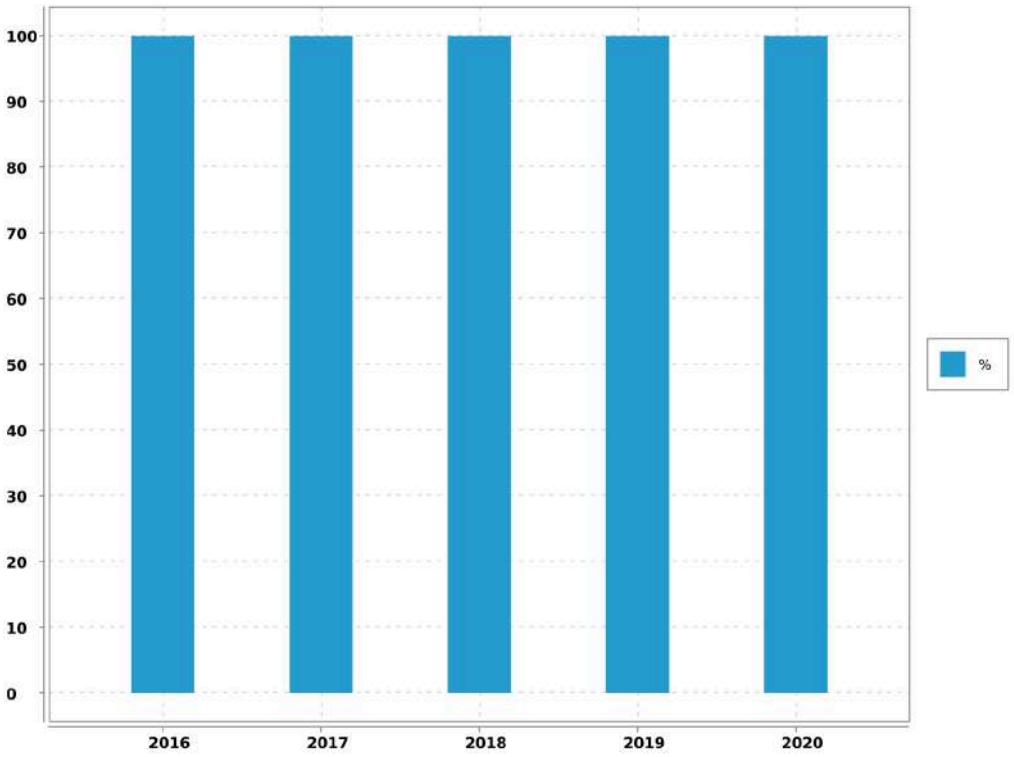

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	37	36	28	31	31
VP 126	37	36	28	31	31
Résultat	100	100	100	100	100

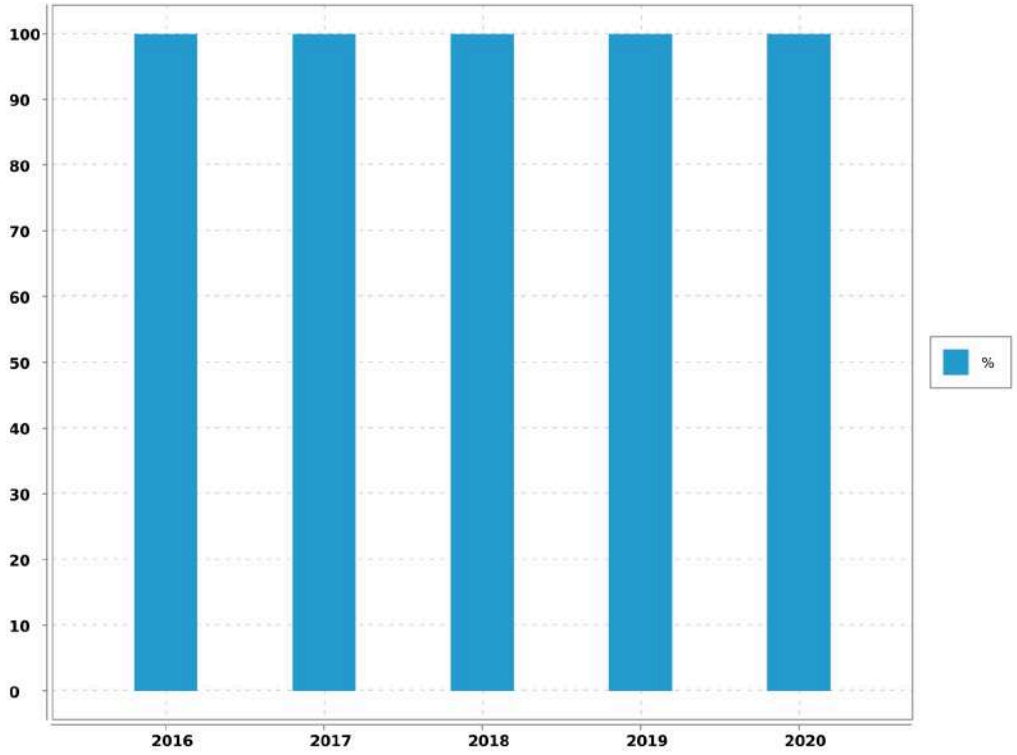

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	917 388	950 075	878 353	916 285	874 179
VP 201					0
VP 221	24 352	21 422	21 422	21 422	21 562
VP 220	5 003	5 157	10 296	5 165	6 872
VP 061	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
VP 059	1 352 749	1 297 546	1 422 619	1 317 231	1 398 240
VP 060	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
Résultat	77.01	81.8	73.49	80.55	76.83

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

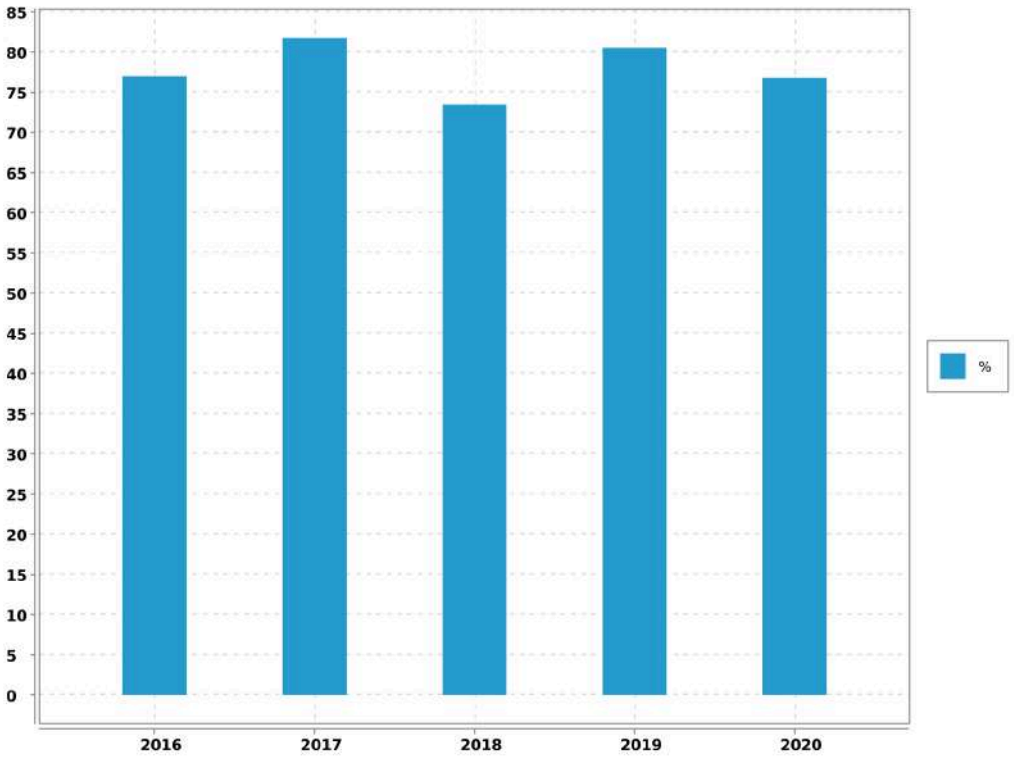

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	917 388	950 075	878 353	916 285	874 179
VP 201					0
VP 061	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
VP 059	1 352 749	1 297 546	1 422 619	1 317 231	1 398 240
VP 060	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
VP 077	82.055	82.195	82.67	82.436	83.58
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	14.54	11.58	18.04	13.33	17.13

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

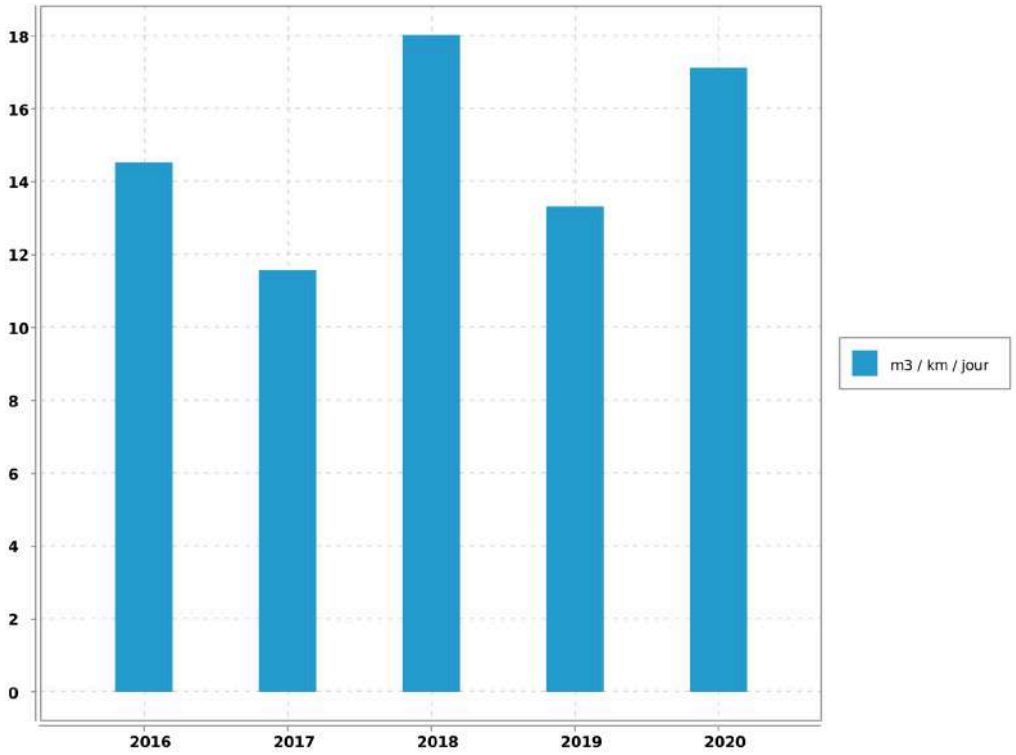

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	917 388	950 075	878 353	916 285	874 179
VP 201					0
VP 221	24 352	21 422	21 422	21 422	21 562
VP 220	5 003	5 157	10 296	5 165	6 872
VP 061	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
VP 059	1 352 749	1 297 546	1 422 619	1 317 231	1 398 240
VP 060	412 990	465 847	510 906	607 810	740 567
VP 077	82.055	82.195	82.67	82.436	83.58
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	13.56	10.7	16.99	12.44	16.2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

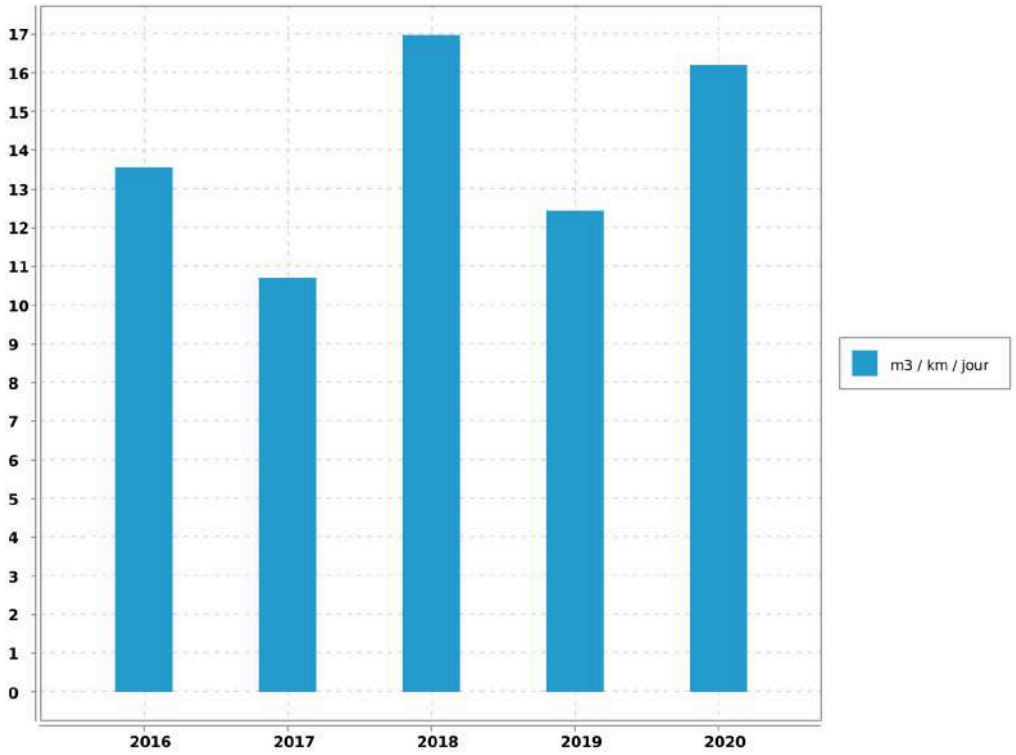

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.325				0.527
VP 140	0.535				0.021
VP 140	0.07				0.233
VP 140	0.445				0
VP 140	0				0.06
VP 077	82.055	82.195	82.67	82.436	83.58
Résultat	0.34	0	0	0	0.2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

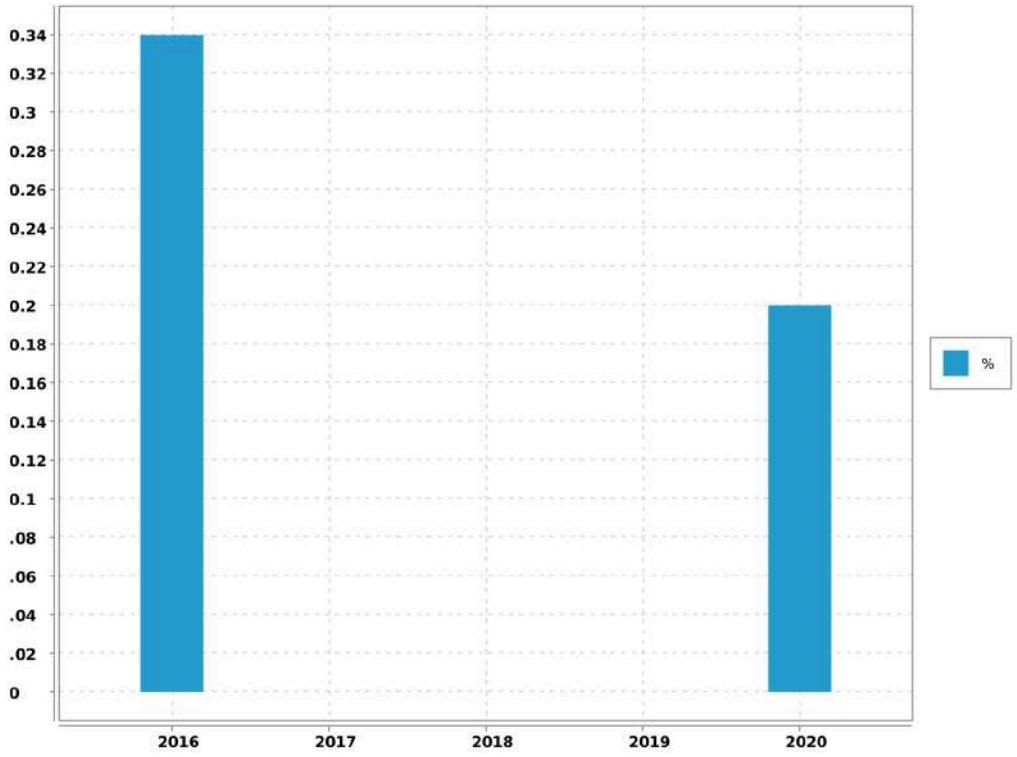

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	0	40	40	40	40
Résultat	0	40	40	40	40

Commentaire

indce pondéré 520

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	9	12	6	5	6
VP 056	4 736	4 775	4 797	4 849	4 886
Résultat	1.9	2.51	1.25	1.03	1.23

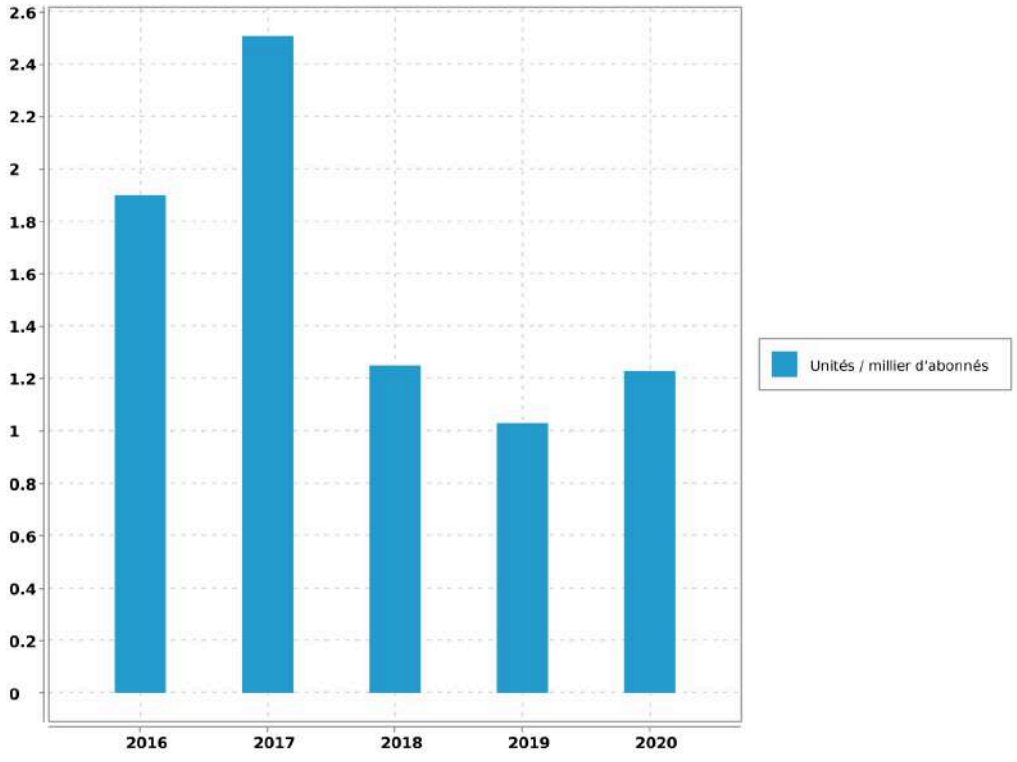

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13. Commune de Saint-Chamas

13.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	15	15	14	16	18
VP 128	15	15	14	16	18
Résultat	100	100	100	100	100

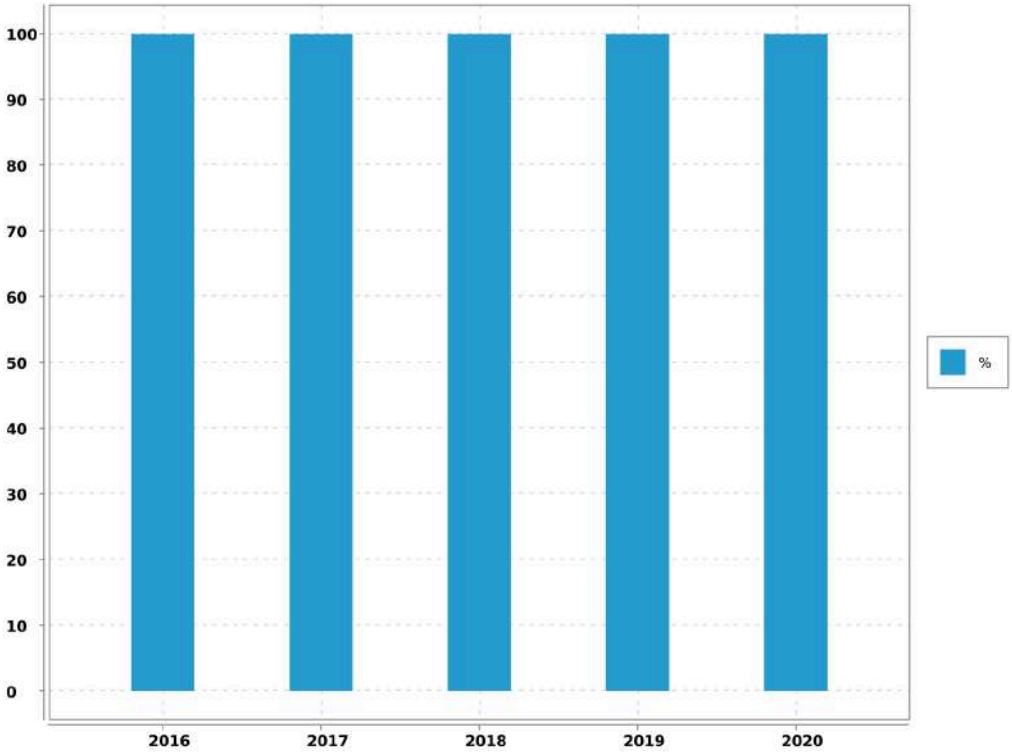

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	15	15	14	16	18
VP 126	15	15	14	16	18
Résultat	100	100	100	100	100

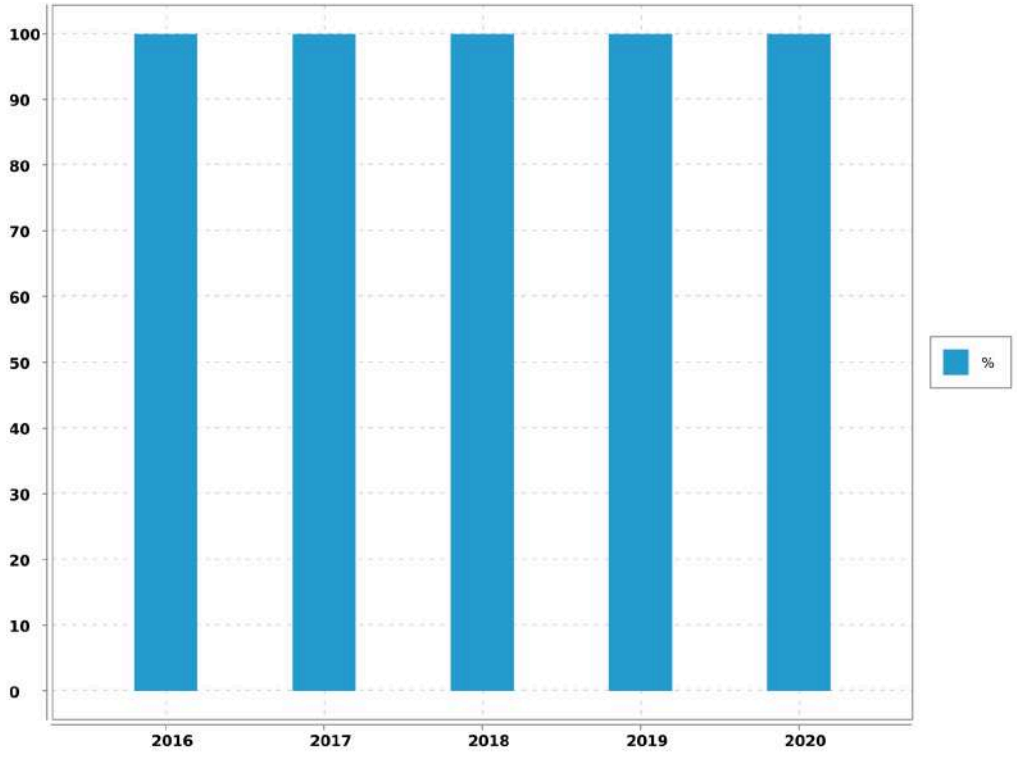

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Commentaire
B4 : Positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3 C2 - C4 : Le renouvellement des canalisations et des branchements est à la charge de la Collectivité

13.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	453 805	506 500	475 430	461 891	462 610
VP 201					0
VP 221	14 645	14 785	14 785	14 785	14 635
VP 220	1 701	1 775	1 836	1 617	799
VP 061					
VP 059					
VP 060	655 826	728 044	696 070	702 474	747 230
Résultat	71.69	71.84	70.69	68.09	63.98

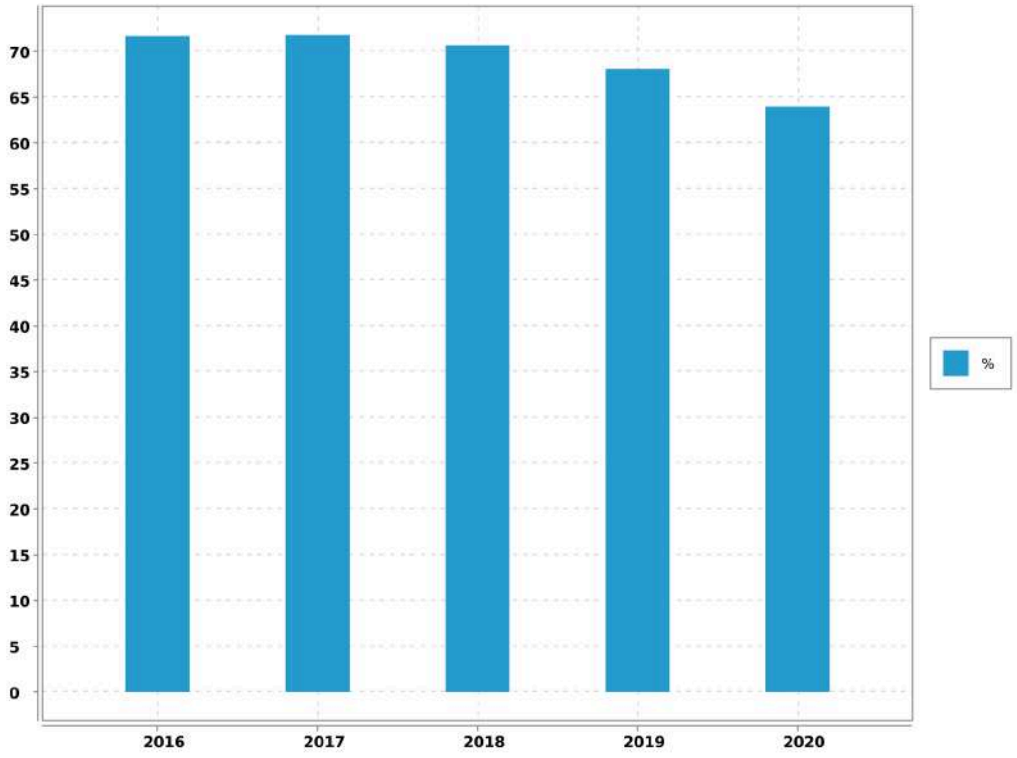

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	453 805	506 500	475 430	461 891	462 610
VP 201					0
VP 061					
VP 059					
VP 060	655 826	728 044	696 070	702 474	747 230
VP 077	35.133	35.498	35.632	35.657	35.67
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	15.75	17.1	16.96	18.49	21.8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

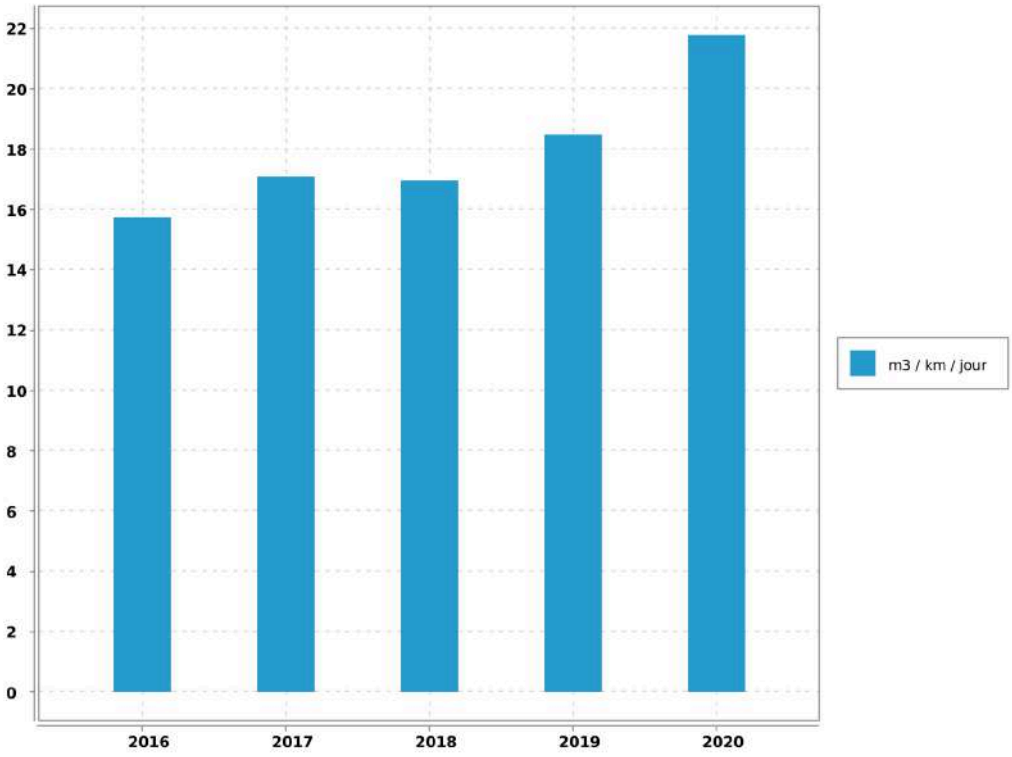

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	453 805	506 500	475 430	461 891	462 610
VP 201					0
VP 221	14 645	14 785	14 785	14 785	14 635
VP 220	1 701	1 775	1 836	1 617	799
VP 061					
VP 059					
VP 060	655 826	728 044	696 070	702 474	747 230
VP 077	35.133	35.498	35.632	35.657	35.67
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	14.48	15.82	15.69	17.23	20.62

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

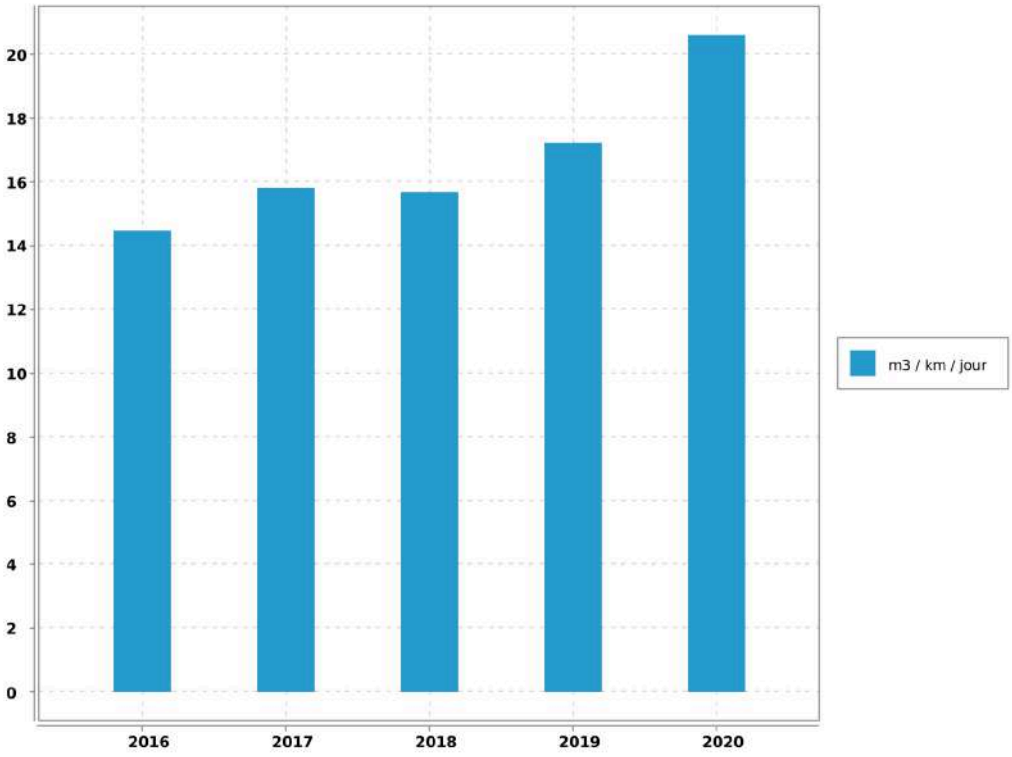

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.055				0.236
VP 140	0				0.449
VP 140	0.65				0
VP 140	0.281				0.262
VP 140	0.098				0.39
VP 077	35.133	35.498	35.632	35.657	35.67
Résultat	0.62	0	0	0	0.75

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

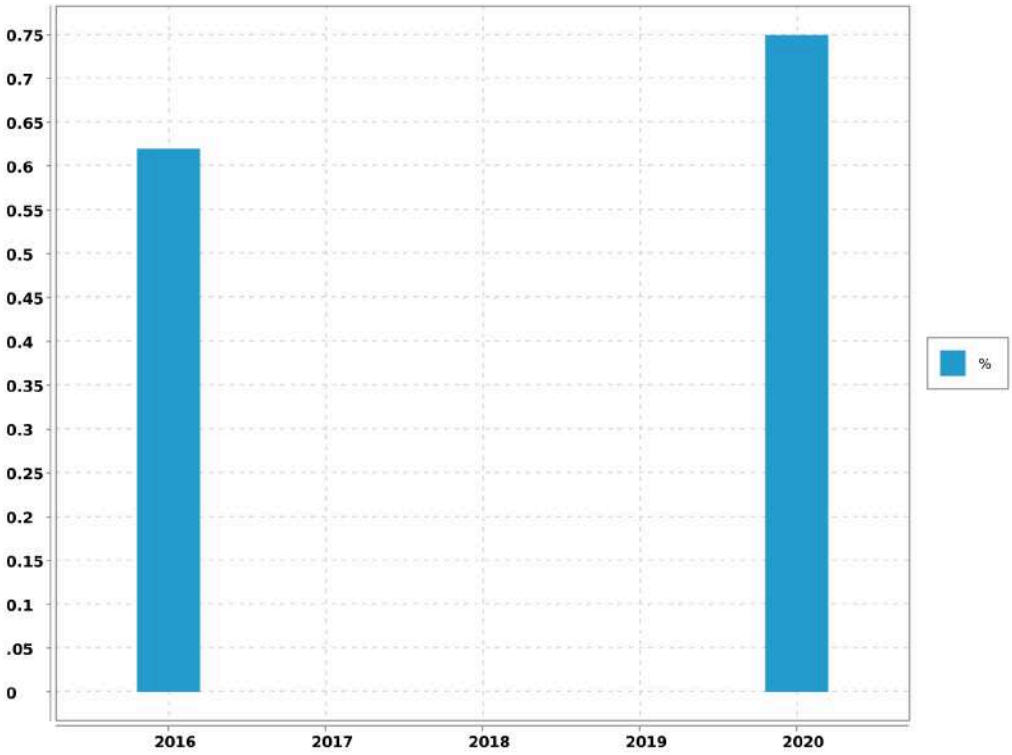

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2015	2016	2017	2018	2019
Valeur (1)	31	20	40	40	40
Résultat	31	20	40	40	40

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	6	10	5	7	0
VP 056	2 838	2 848	2 874	2 912	2 959
Résultat	2.11	3.51	1.74	2.4	0

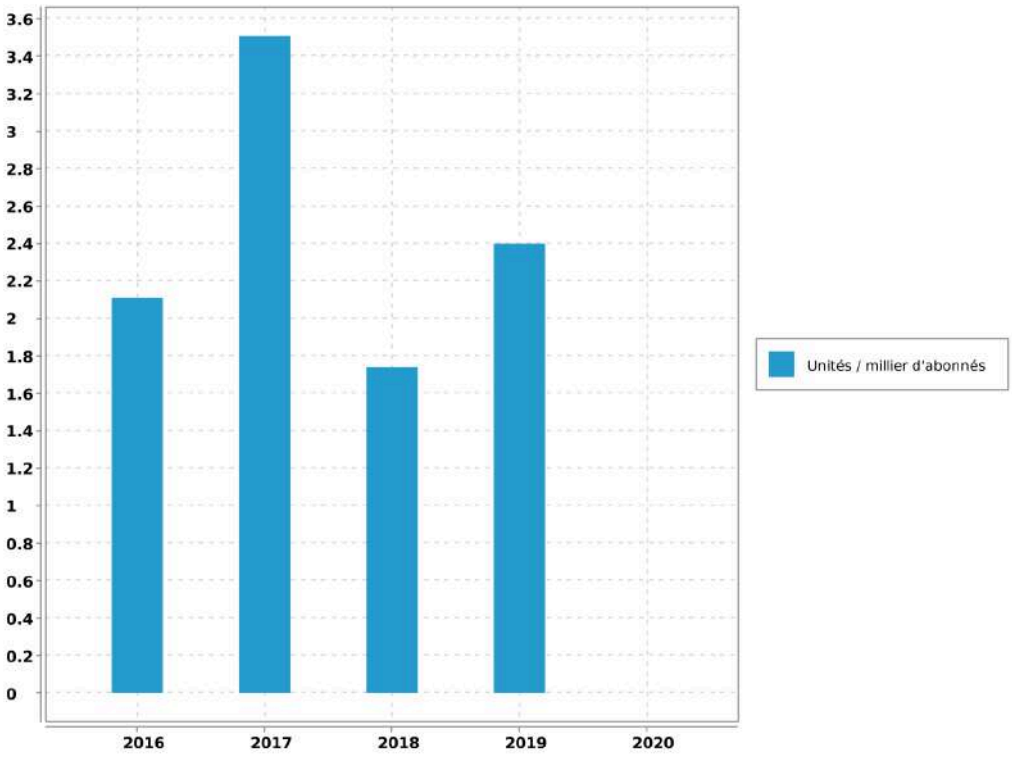

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14. Commune de Salon-de-Provence

14.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	92	100	88	103	105
VP 128	92	100	88	103	105
Résultat	100	100	100	100	100

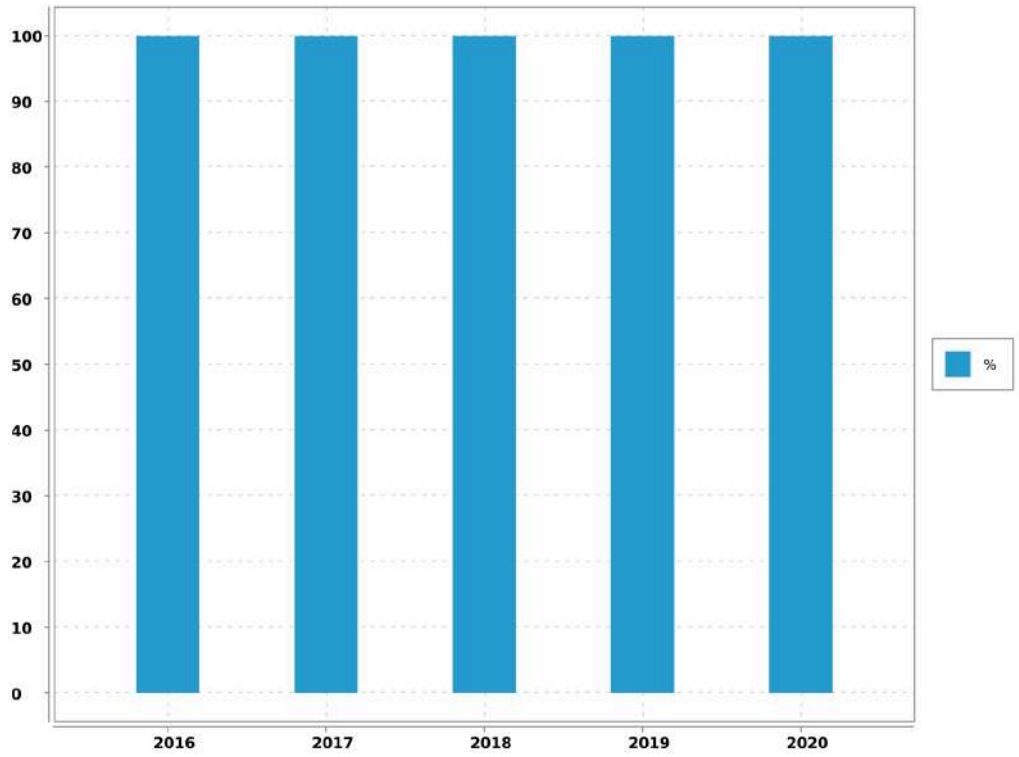

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	92	100	88	103	105
VP 126	92	100	88	103	105
Résultat	100	100	100	100	100

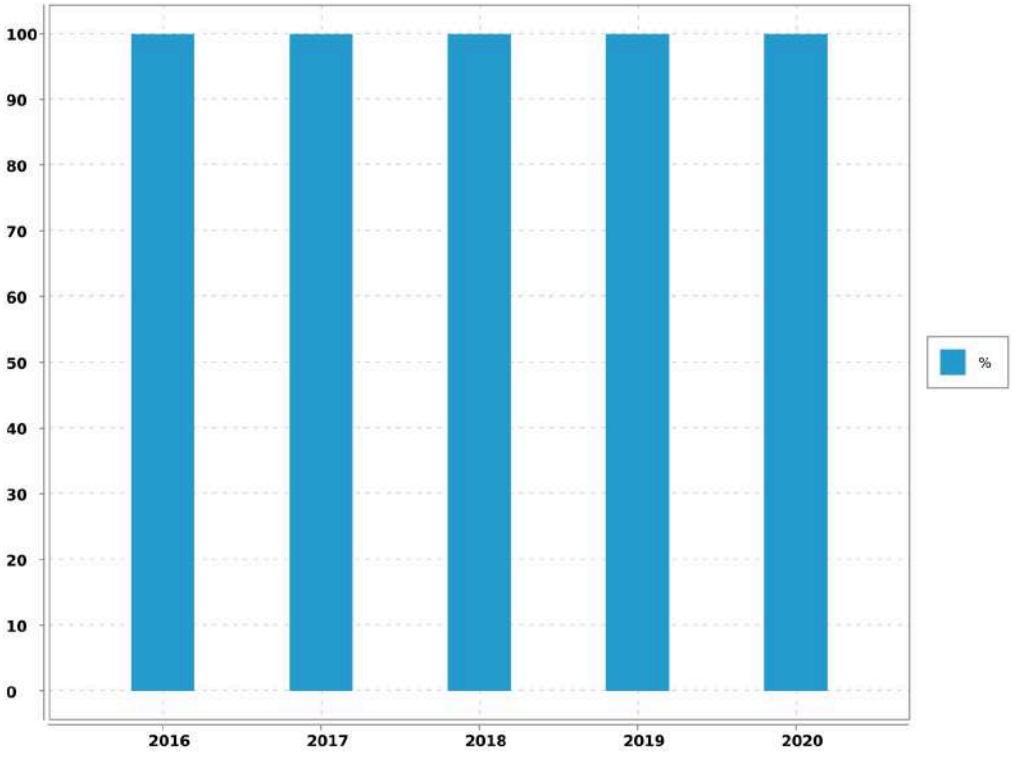

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Commentaire

B4 : Pas de notion de plan cadastral, positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	3 022 892	3 031 372	2 952 474	3 058 219	2 924 150
VP 201					169 200
VP 221	59 041	59 091	59 091	59 091	59 961
VP 220	46 410	17 735	33 738	16 292	9 625
VP 061					
VP 059	3 624 689	3 604 640	3 676 422	3 953 043	3 867 672
VP 060	0	0	0		
Résultat	86.31	86.23	82.83	79.27	81.78

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

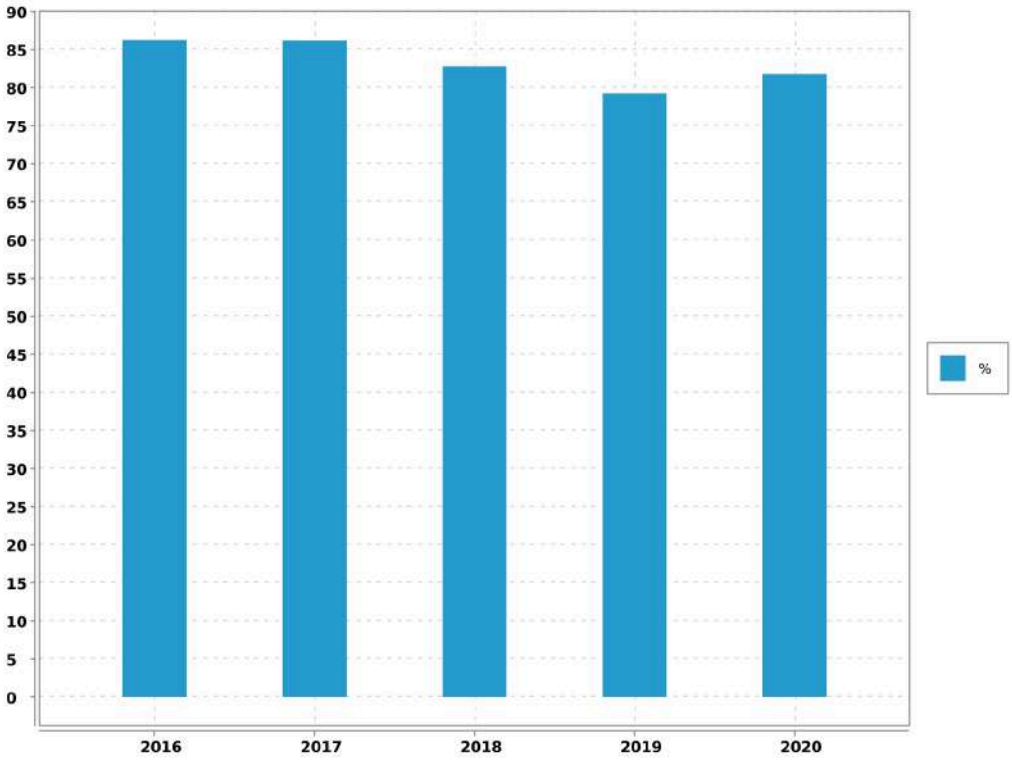

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	3 022 892	3 031 372	2 952 474	3 058 219	2 924 150
VP 201					169 200
VP 061					
VP 059	3 624 689	3 604 640	3 676 422	3 953 043	3 867 672
VP 060	0	0	0		
VP 077	169.975	172.092	174.43	178.953	179.14
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	9.7	9.13	11.37	13.7	11.81

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

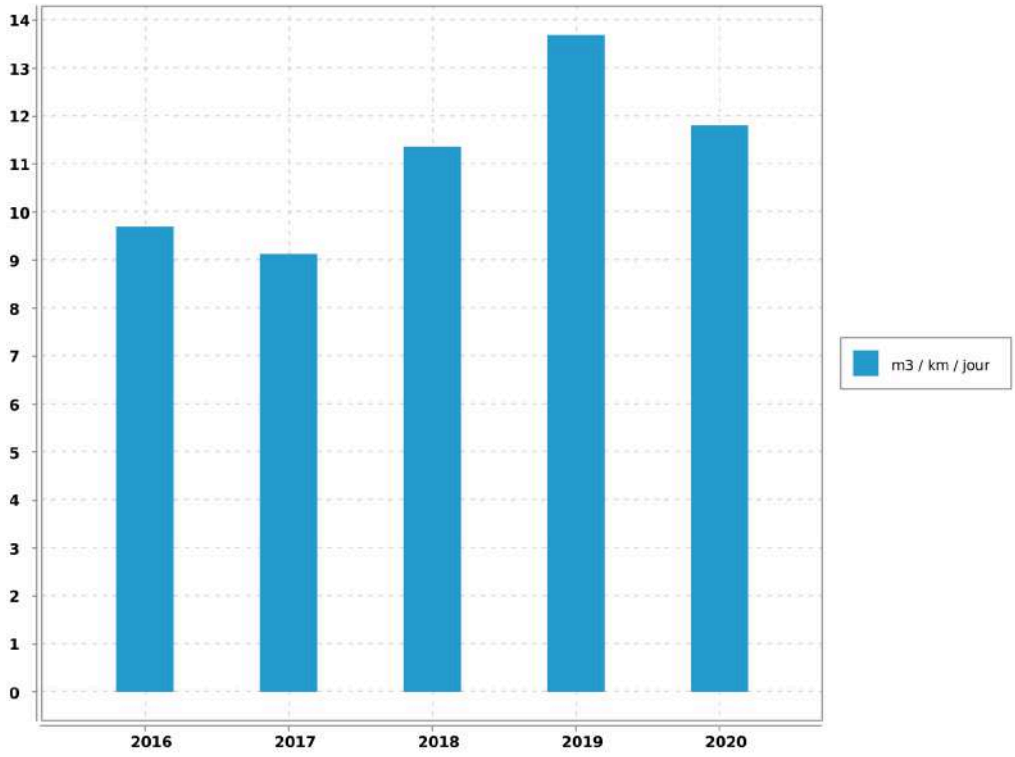

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	3 022 892	3 031 372	2 952 474	3 058 219	2 924 150
VP 201					169 200
VP 221	59 041	59 091	59 091	59 091	59 961
VP 220	46 410	17 735	33 738	16 292	9 625
VP 061					
VP 059	3 624 689	3 604 640	3 676 422	3 953 043	3 867 672
VP 060	0	0	0		
VP 077	169.975	172.092	174.43	178.953	179.14
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	8	7.9	9.91	12.55	10.75

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

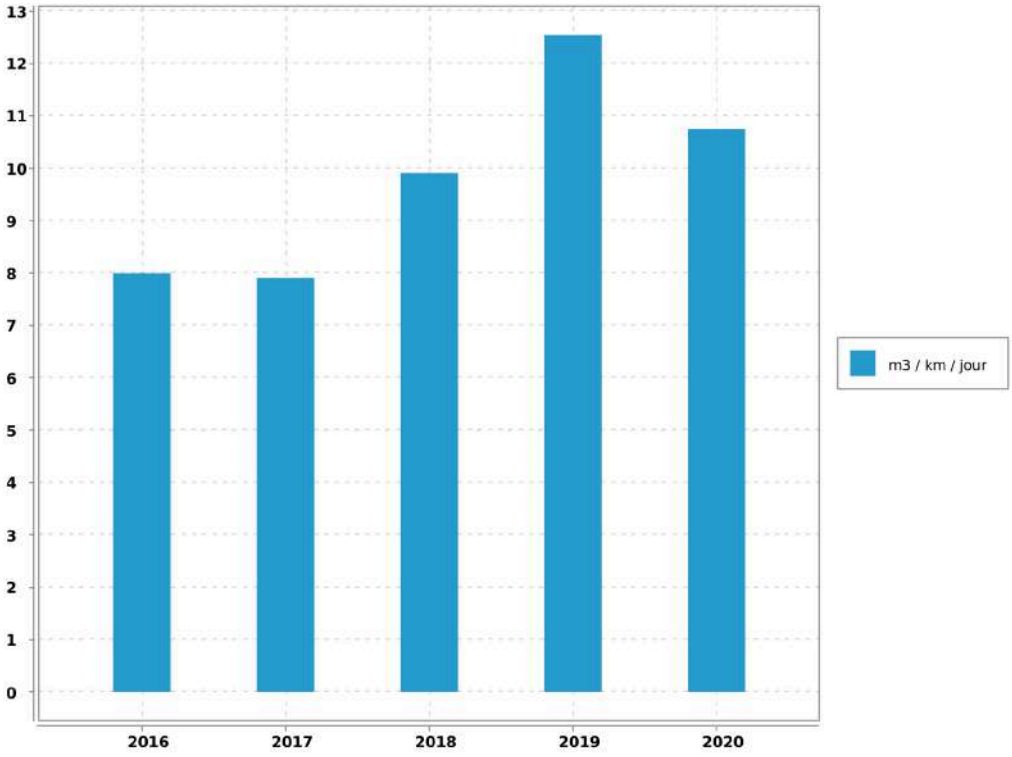

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140					0.661
VP 140	0.375				0.032
VP 140	0.987				0.106
VP 140	1.072				0.471
VP 140	0.457				0.625
VP 077	169.975	172.092	174.43	178.953	179.14
Résultat	0.34	0	0	0	0.21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

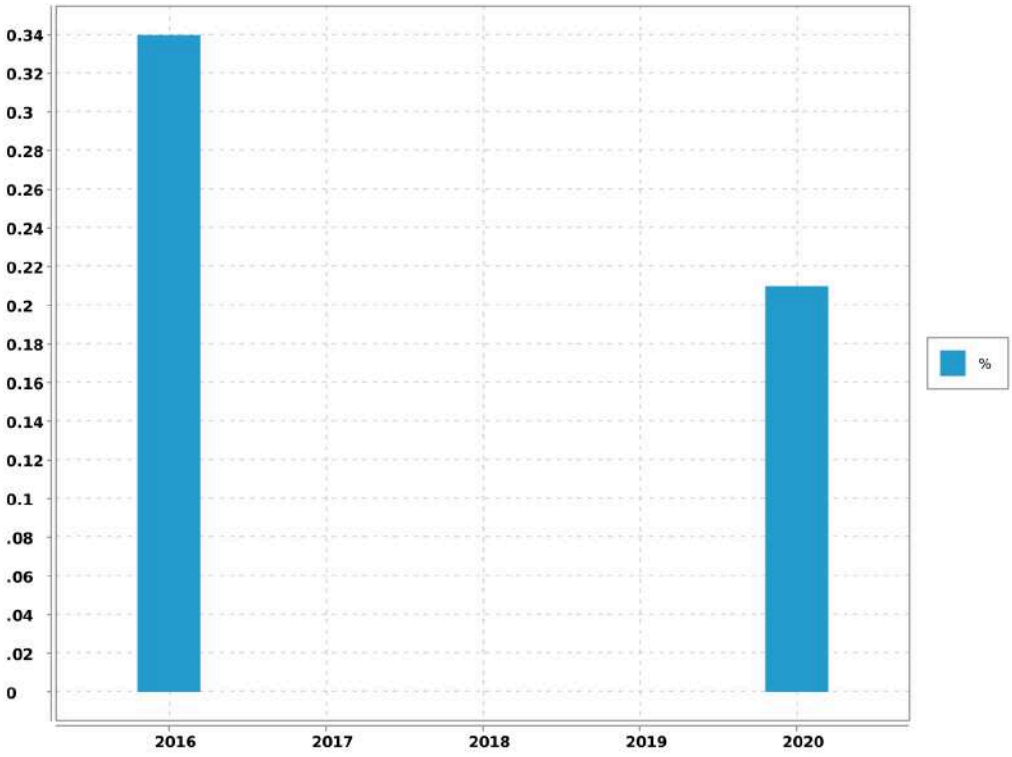

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	56	67	60	64	80
Résultat	56	67	60	64	80

Commentaire

Forage de la Crau (39%) et Forage des Aubes (61%) du volume distribué en 2020

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	24	26	17	16	14
VP 056	10 705	10 740	10 880	11 025	11 057
Résultat	2.24	2.42	1.56	1.45	1.27

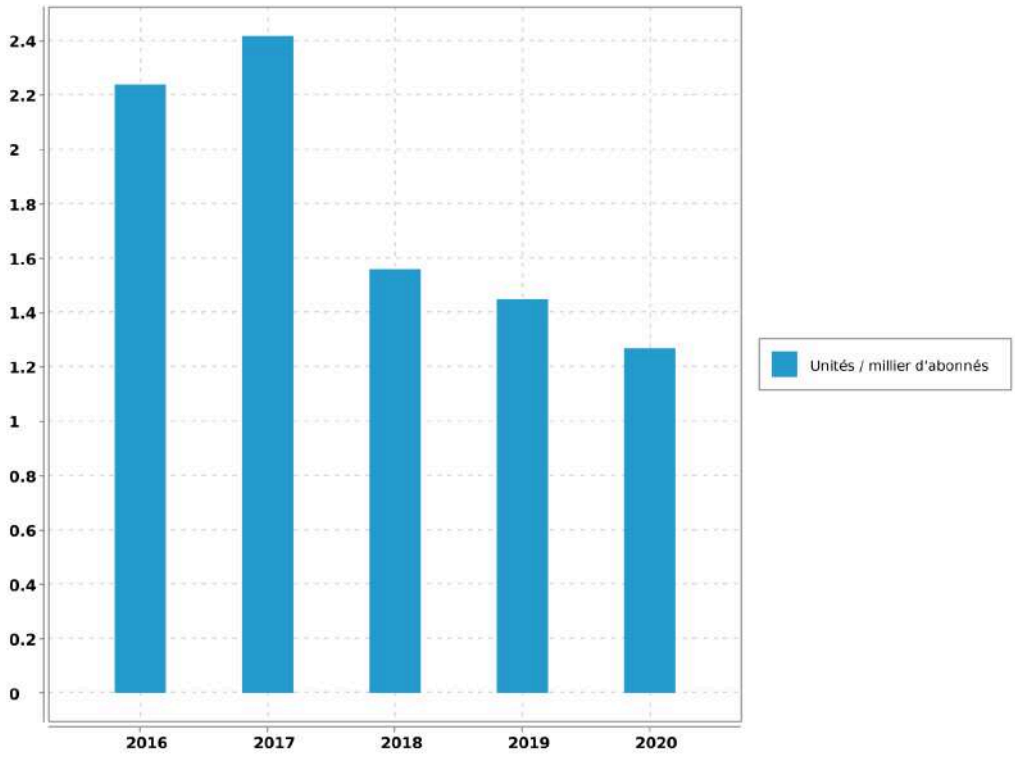

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15. Commune de Sénas

15.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	20	20	16	16	20
VP 128	20	20	16	16	20
Résultat	100	100	100	100	100

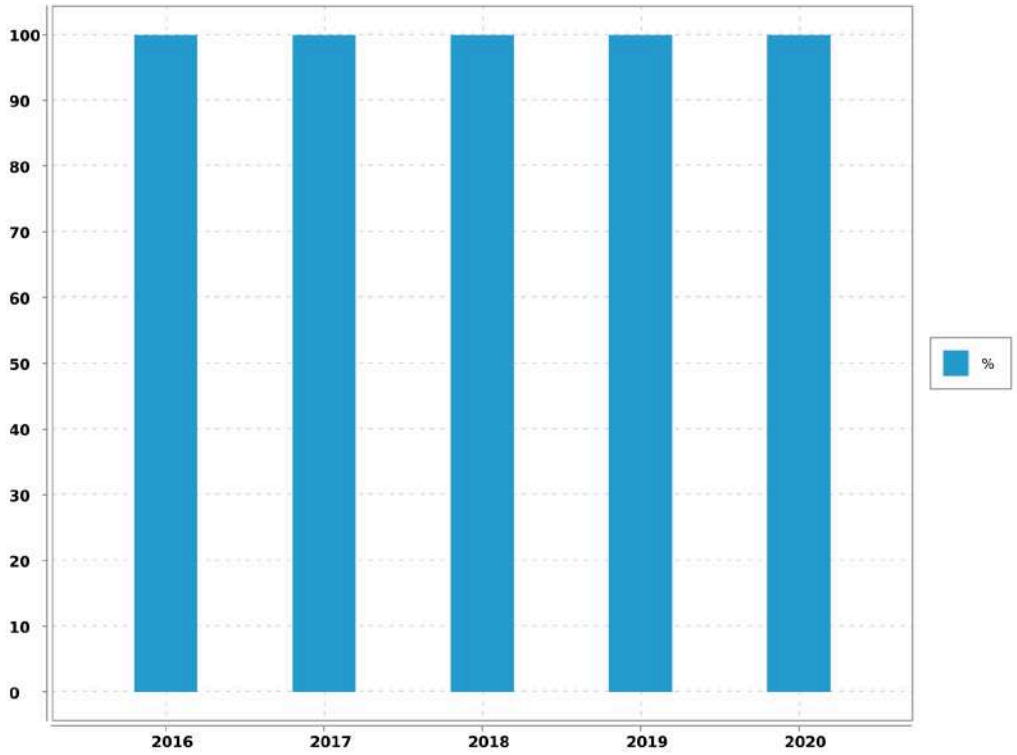

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	20	20	16	16	20
VP 126	20	20	16	16	20
Résultat	100	100	100	100	100

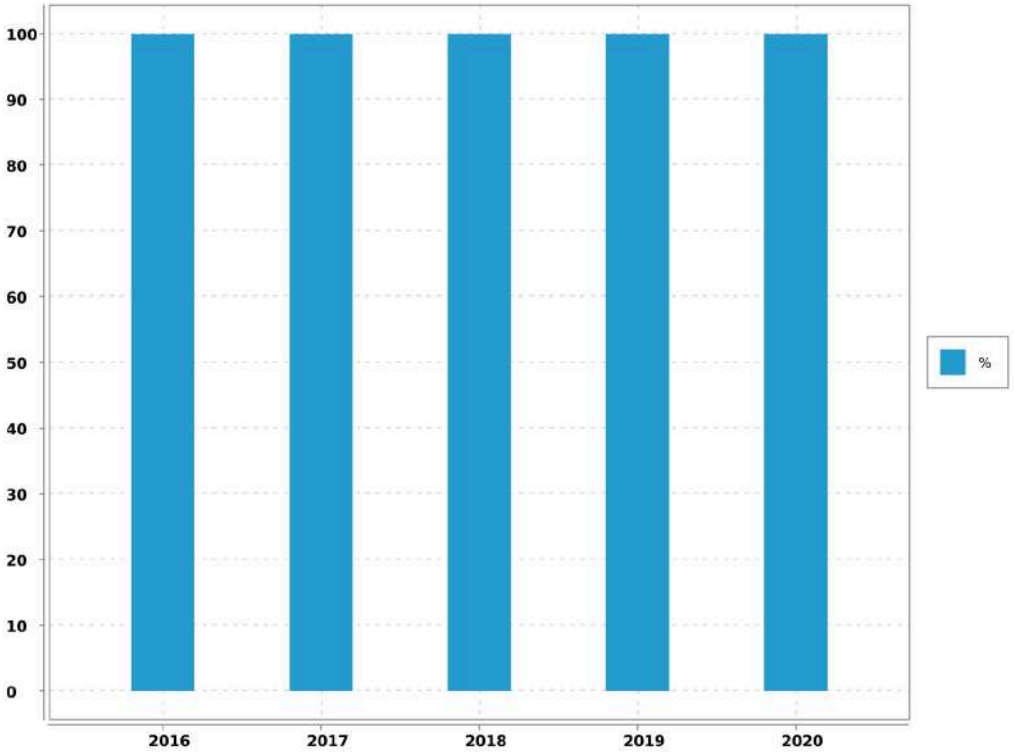

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	242 133	304 588	283 399	280 011	277 537
VP 201					1 501
VP 221	4 173	4 353	4 353	4 353	4 493
VP 220	2 324	16 322	2 407	2 624	3 141
VP 061					
VP 059	300 284	335 971	295 909	312 589	302 392
VP 060	0	0	0		
Résultat	82.8	96.81	98.06	91.81	94.8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

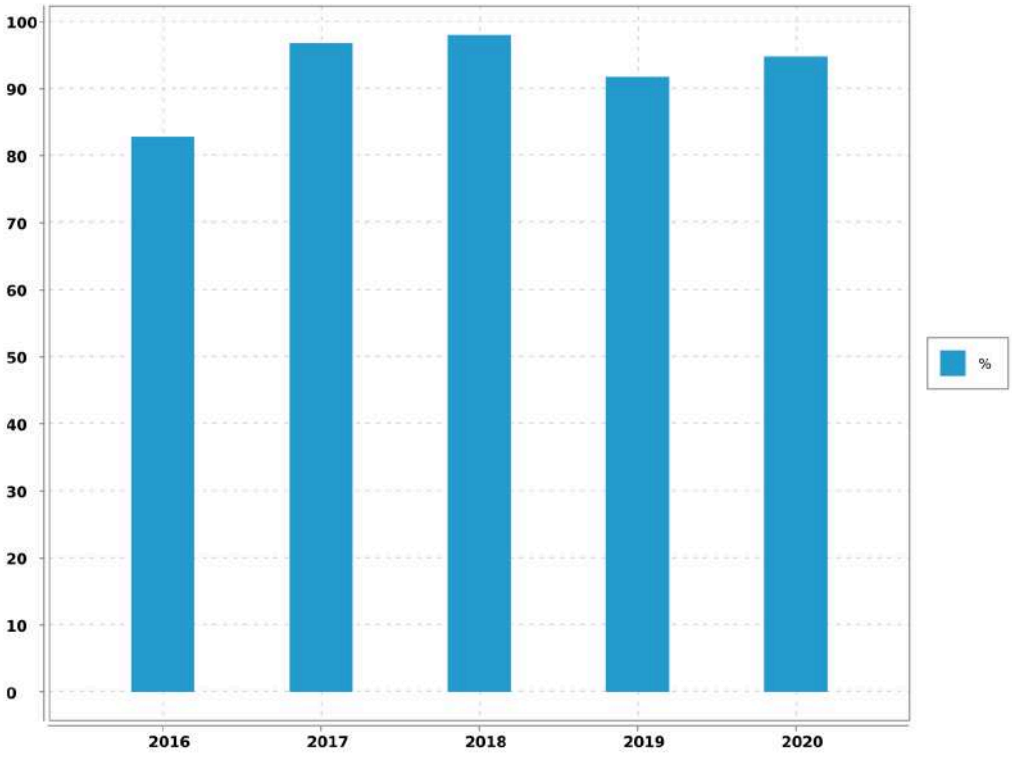

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	242 133	304 588	283 399	280 011	277 537
VP 201					1 501
VP 061					
VP 059	300 284	335 971	295 909	312 589	302 392
VP 060	0	0	0		
VP 077	28.65	29.566	30.15	30.254	30.28
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	5.56	2.91	1.14	2.95	2.11

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

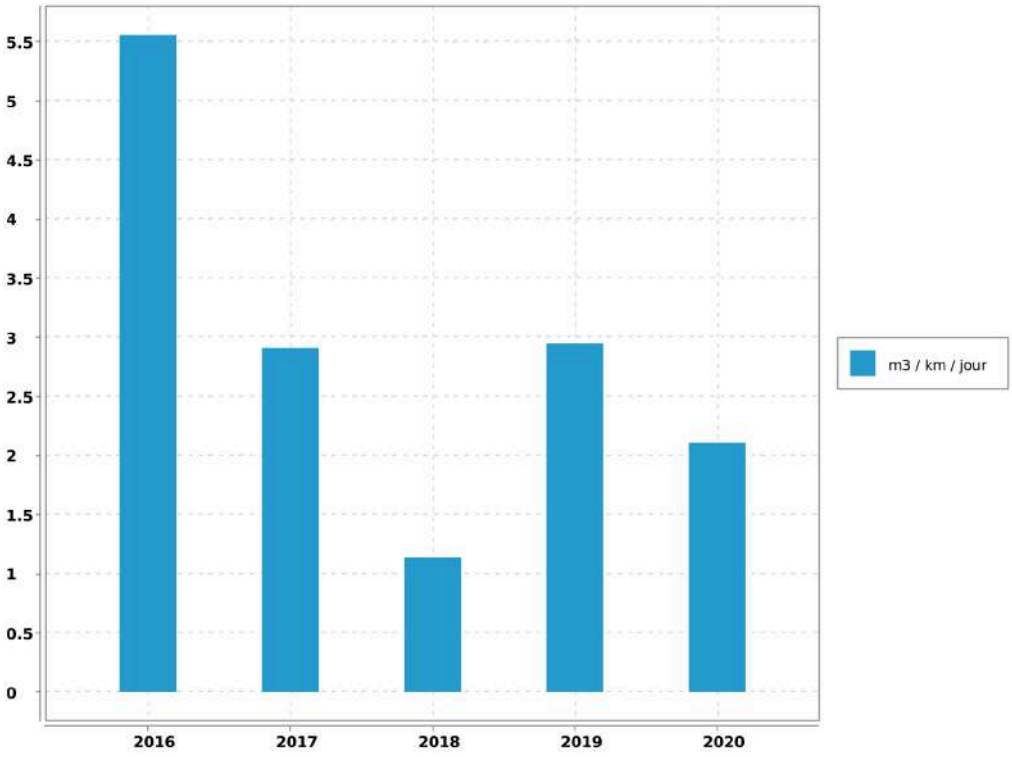

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	242 133	304 588	283 399	280 011	277 537
VP 201					1 501
VP 221	4 173	4 353	4 353	4 353	4 493
VP 220	2 324	16 322	2 407	2 624	3 141
VP 061					
VP 059	300 284	335 971	295 909	312 589	302 392
VP 060	0	0	0		
VP 077	28.65	29.566	30.15	30.254	30.28
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	4.94	0.99	0.52	2.32	1.42

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

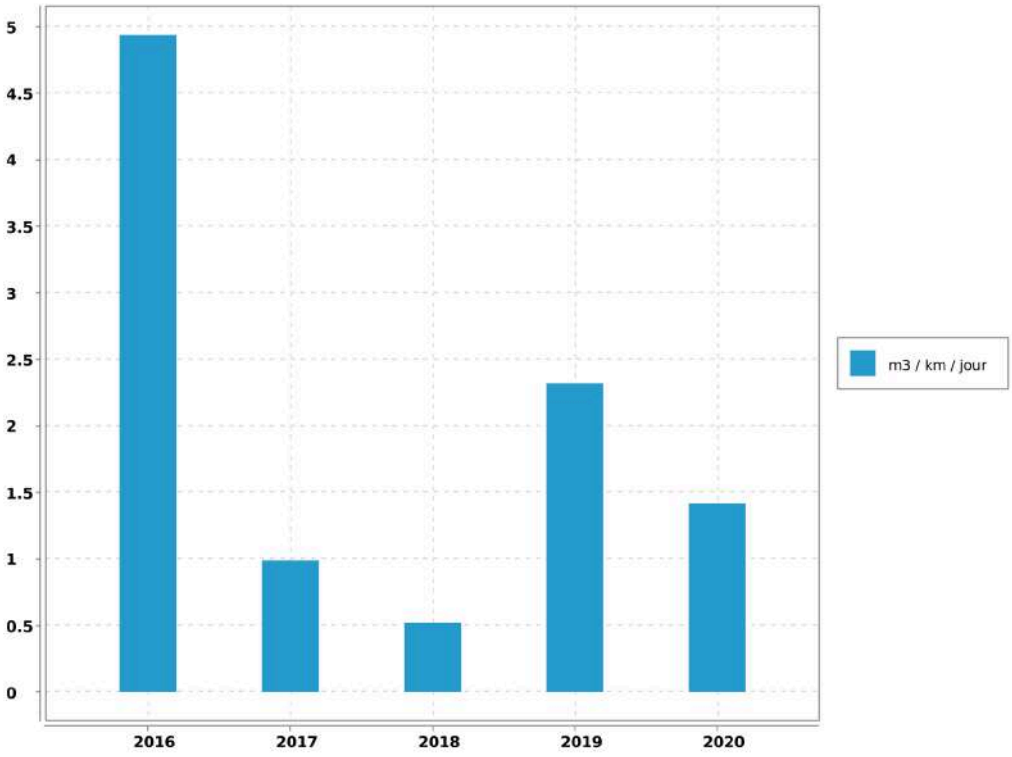

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140			0		0.454
VP 140	0.06				0
VP 140	0.055				0
VP 140	0.135				0
VP 140	0.12				0
VP 077	28.65	29.566	30.15	30.254	30.28
Résultat			0	0	0.3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

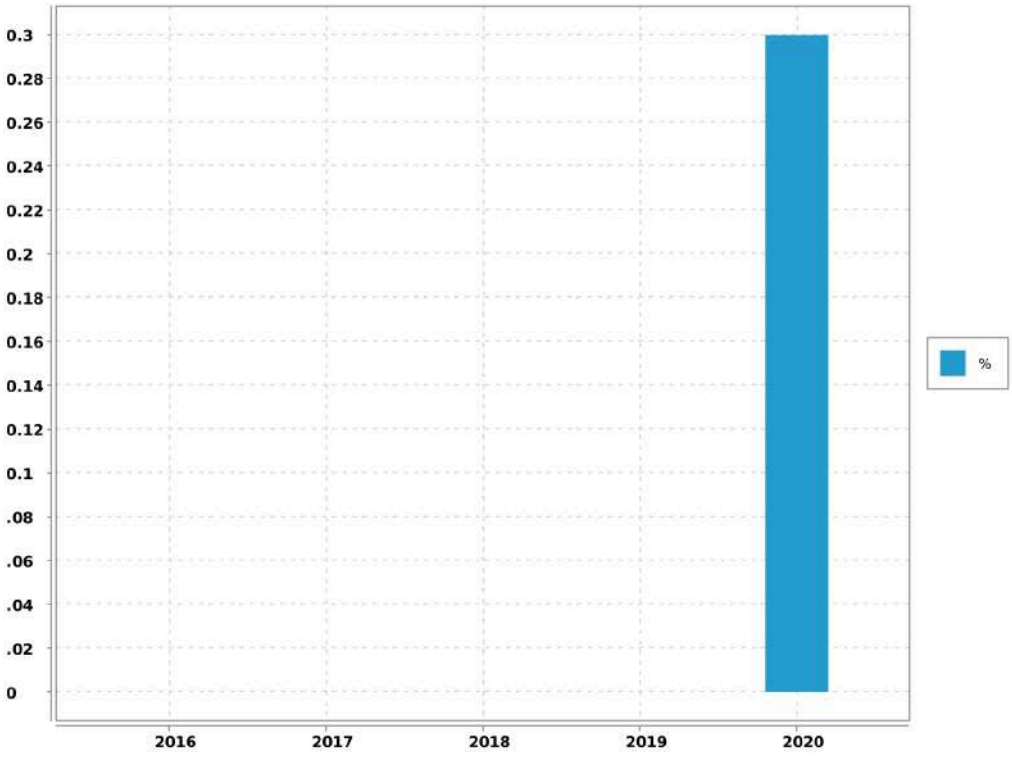

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	80	80	80	80	80
Résultat	80	80	80	80	80

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

15.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	2	8	1	1	0
VP 056	1 959	2 026	2 052	2 110	2 113
Résultat	1.02	3.95	0.49	0.47	0

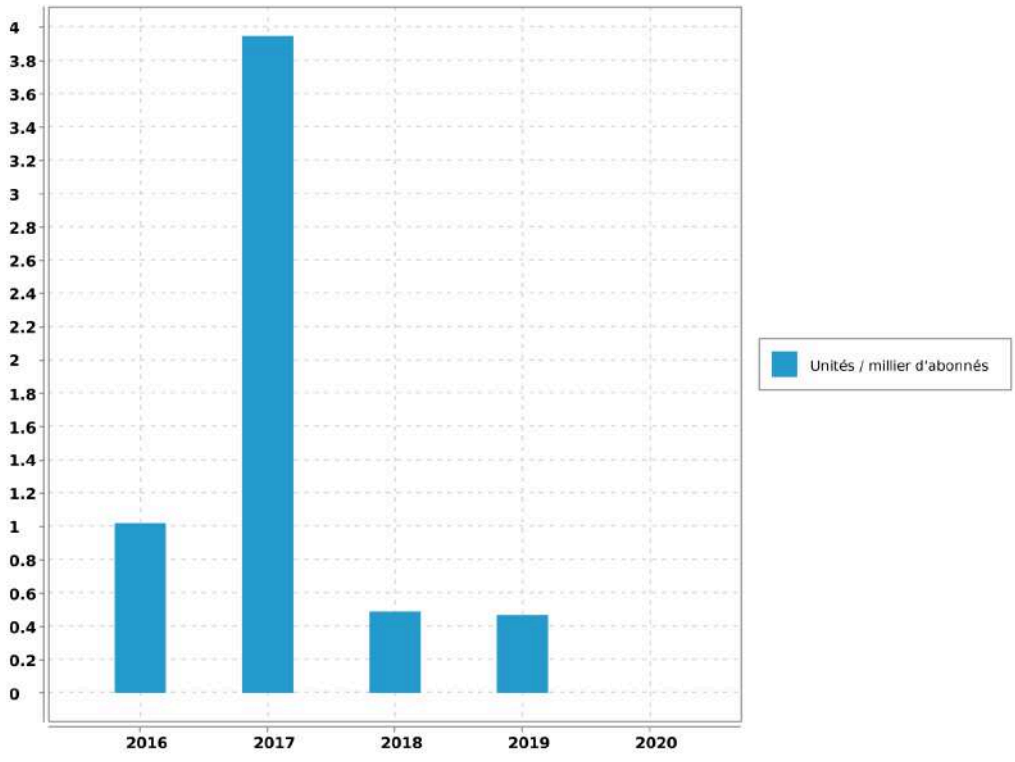

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16. Commune de Velaux

16.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	28	29	26	28	29
VP 128	28	29	26	28	29
Résultat	100	100	100	100	100

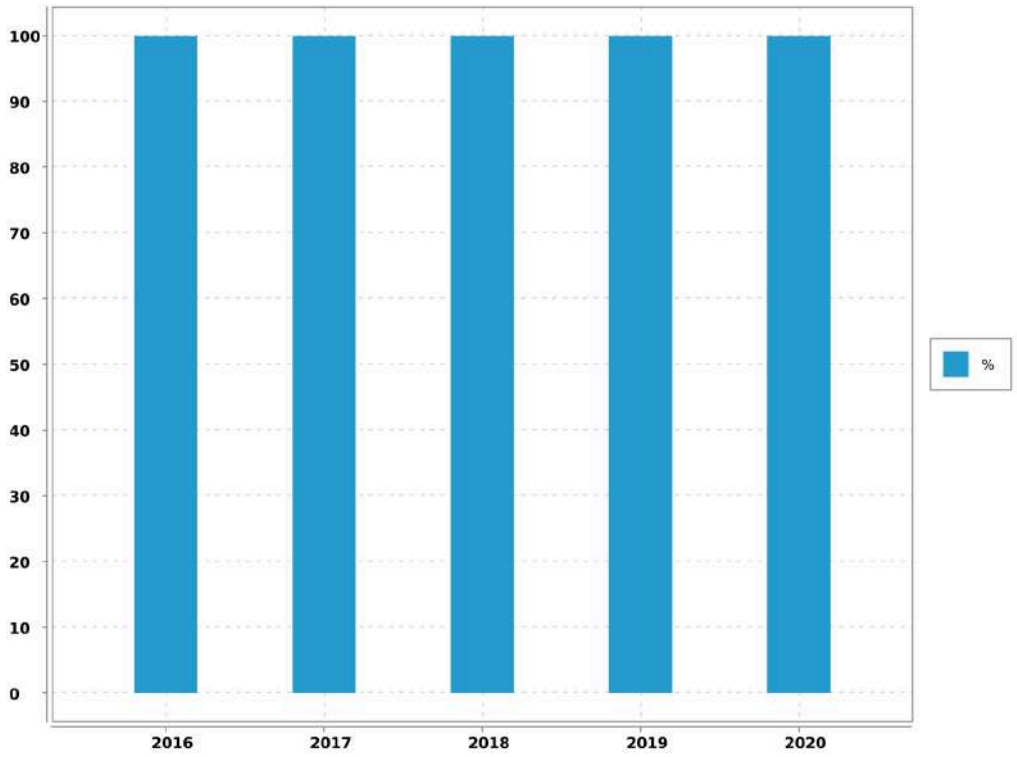

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	28	29	26	28	29
VP 126	28	29	26	28	29
Résultat	100	100	100	100	100

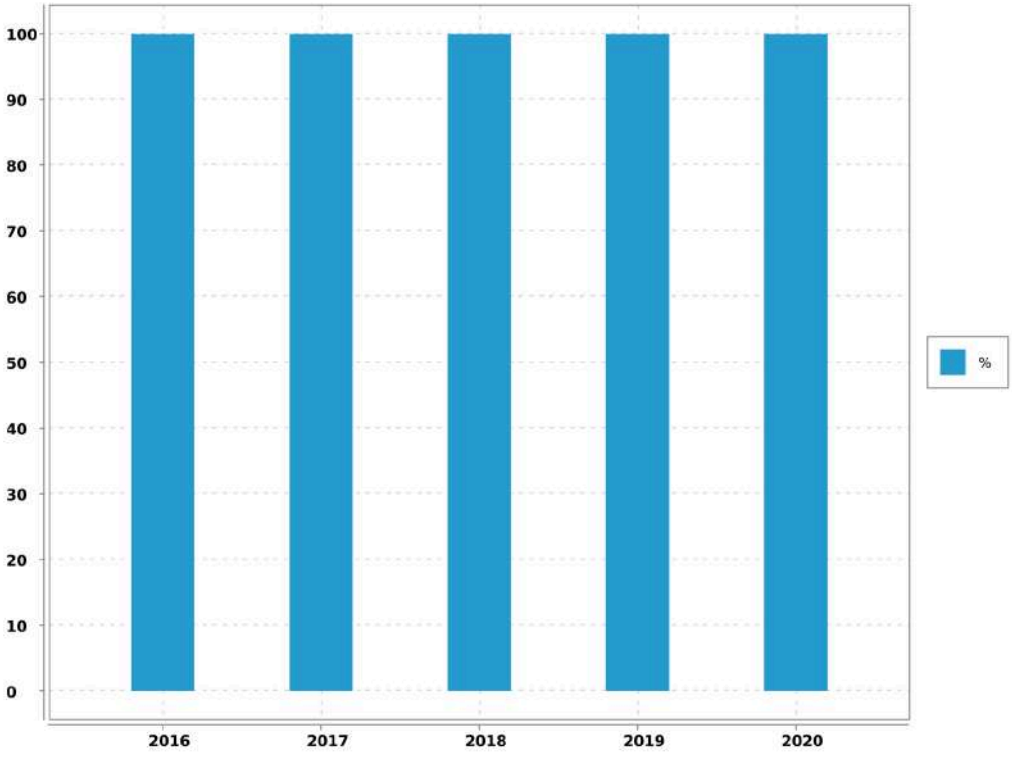

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	613 446	635 376	612 286	637 791	617 854
VP 201					64
VP 221	14 338	17 568	17 568	17 568	17 698
VP 220	3 276	2 875	3 088	2 947	4 259
VP 061					
VP 059	871 572	755 805	761 057	774 385	810 304
VP 060	0	0	0		
Résultat	72.4	86.77	83.17	85.01	78.97

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

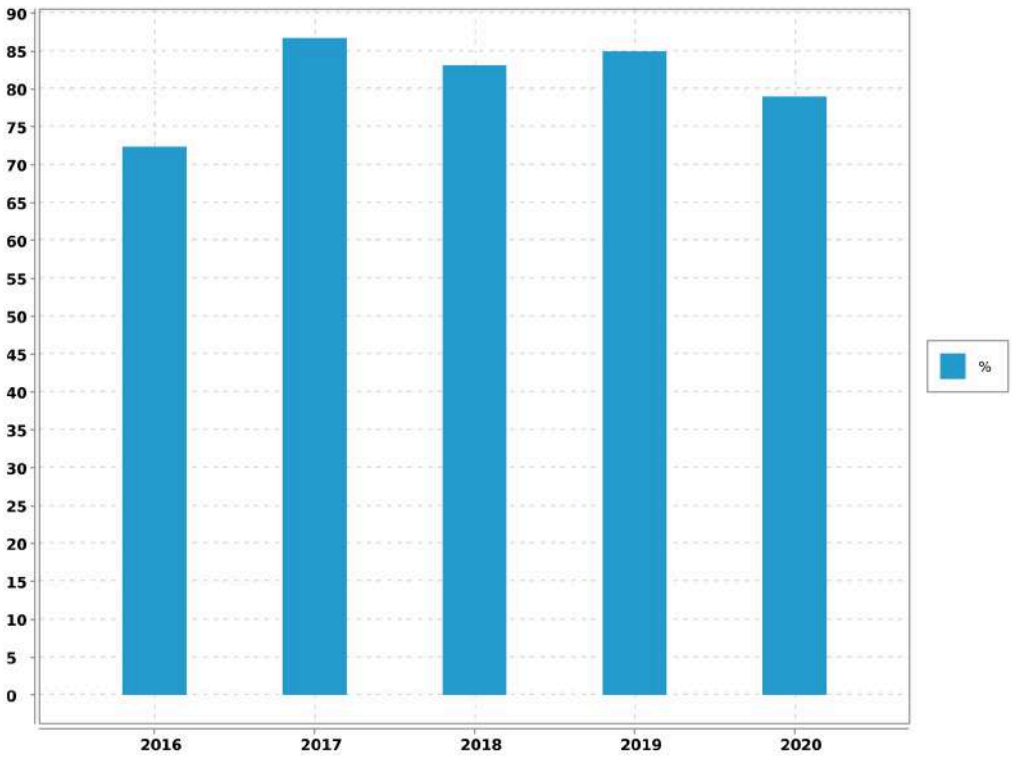

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	613 446	635 376	612 286	637 791	617 854
VP 201					64
VP 061					
VP 059	871 572	755 805	761 057	774 385	810 304
VP 060	0	0	0		
VP 077	65.339	65.339	65.36	65.353	65.73
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	10.82	5.05	6.24	5.73	8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

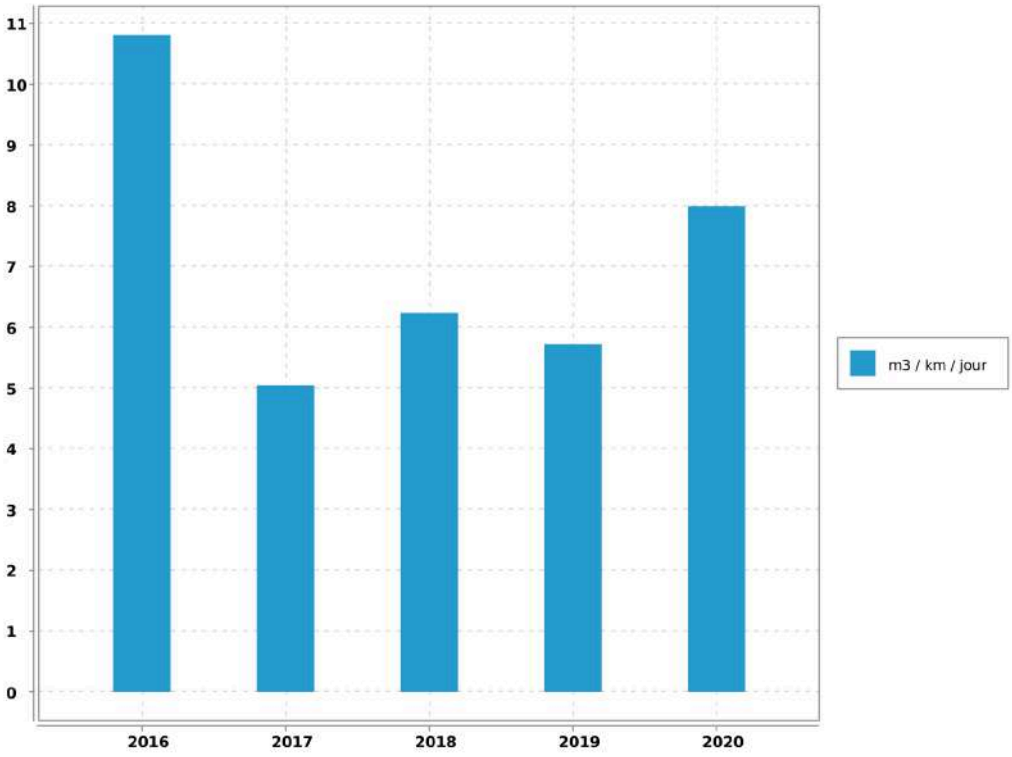

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	613 446	635 376	612 286	637 791	617 854
VP 201					64
VP 221	14 338	17 568	17 568	17 568	17 698
VP 220	3 276	2 875	3 088	2 947	4 259
VP 061					
VP 059	871 572	755 805	761 057	774 385	810 304
VP 060	0	0	0		
VP 077	65.339	65.339	65.36	65.353	65.73
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	10.08	4.19	5.37	4.87	7.08

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

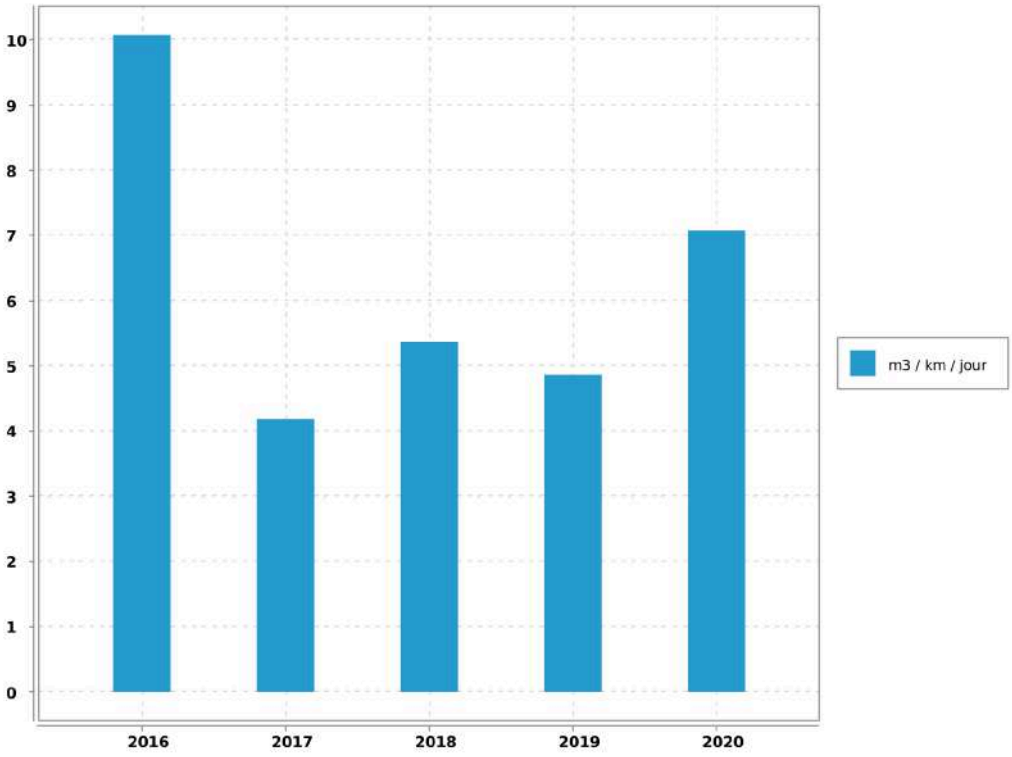

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.04				0.227
VP 140	0.133				0
VP 140	0.455				0.022
VP 140	0.46				0
VP 140	0.455				0.216
VP 077	65.339	65.339	65.36	65.353	65.73
Résultat	0.47	0	0	0	0.14

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

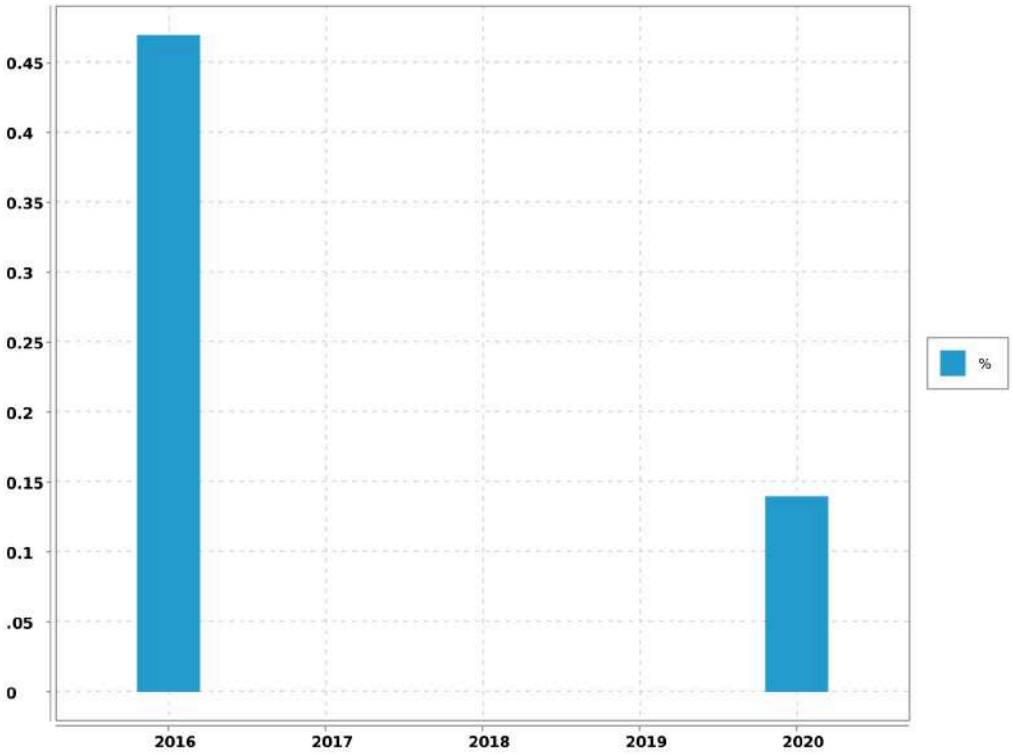

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	0		40	40	40
Résultat	0		40	40	40

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

16.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	11	3	6	3	2
VP 056	3 464	3 474	3 488	3 516	3 527
Résultat	3.18	0.86	1.72	0.85	0.57

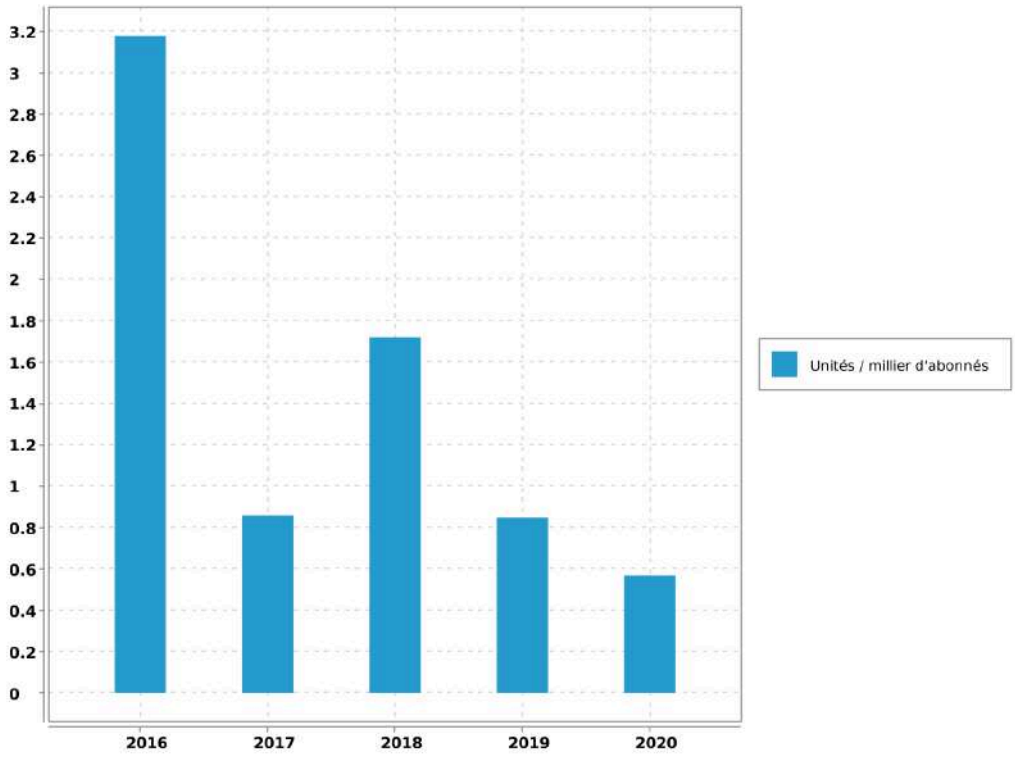

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17. Commune de Vernègues

17.1. Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m3/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

VP 129 : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

VP 128 : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 129	10	11	11	11	11
VP 128	10	11	11	11	11
Résultat	100	100	100	100	100

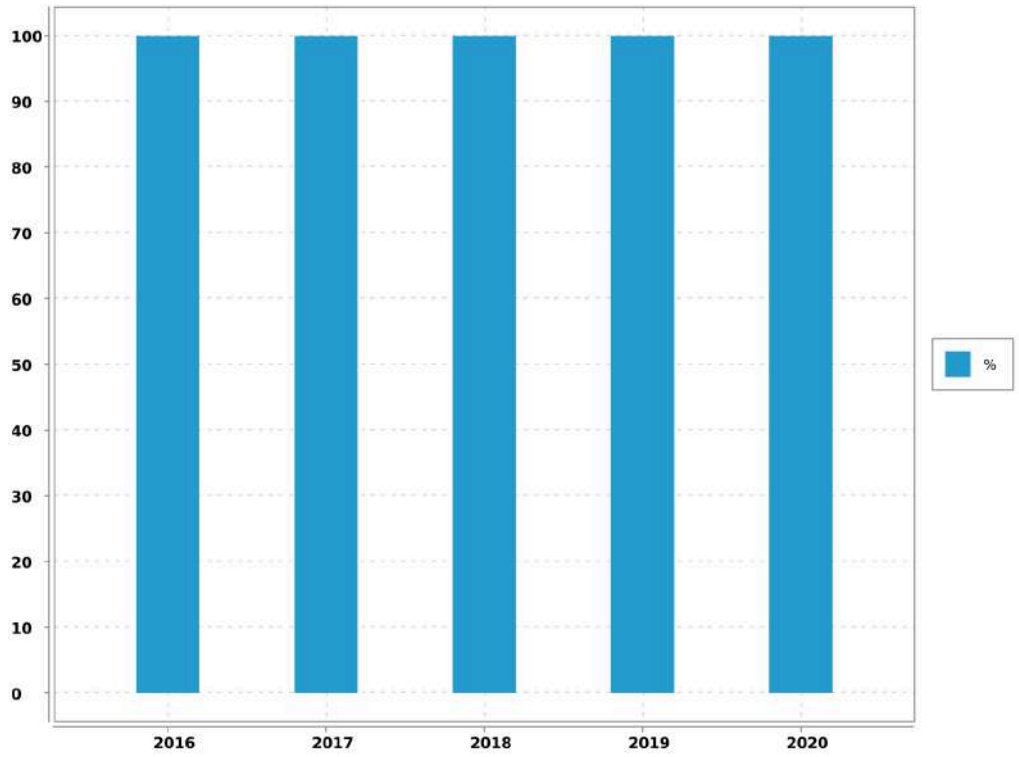

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.2. Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l' ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

VP 127 : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

VP 126 : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 127	10	11	11	11	11
VP 126	10	11	11	11	11
Résultat	100	100	100	100	100

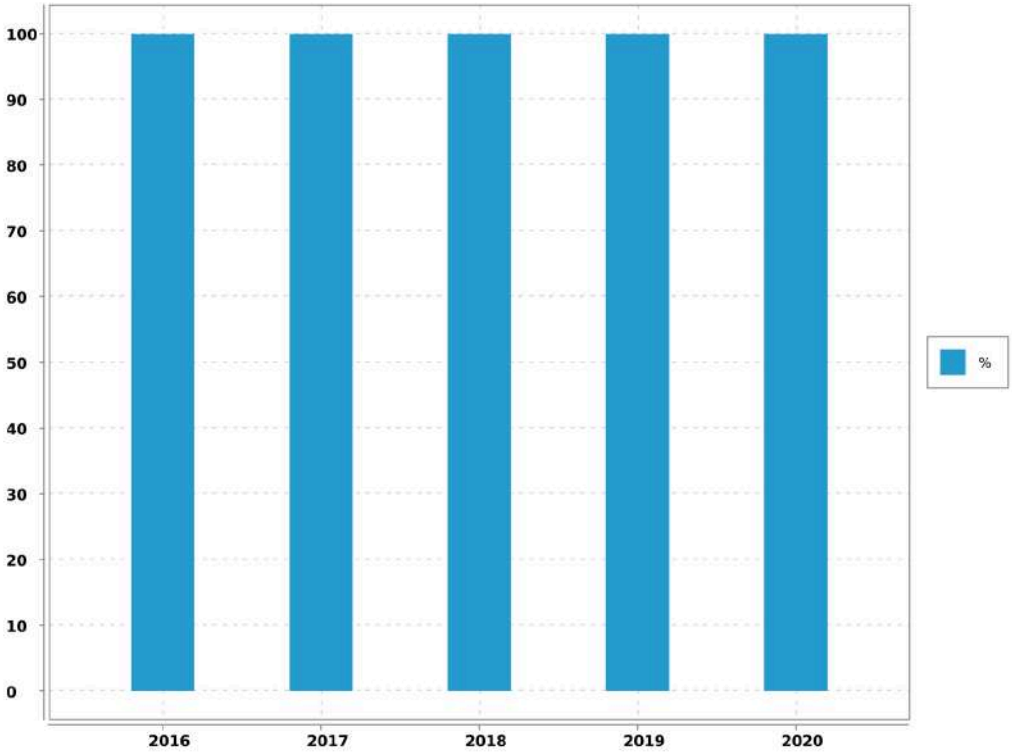

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.3. Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2020
A - Plan des réseaux (15 points)	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
B - Inventaire des Réseaux (30 points)	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de	10

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Désignation	Nb de Point 2020
distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.4. Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

[(V consommé autorisé + V vendu en gros) / (V produit + V acheté en gros)] x 100 [(V1+V2+V3+V4)/(V5+V6)] x 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	99 786	121 426	121 035	112 850	115 948
VP 201					0
VP 221	1 049	1 069	1 069	1 069	1 079
VP 220	2 734	5 373	5 378	5 373	5 677
VP 061					
VP 059	119 720	129 729	129 790	128 774	137 133
VP 060	0	0	0		
Résultat	86.51	98.57	98.22	92.64	89.48

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

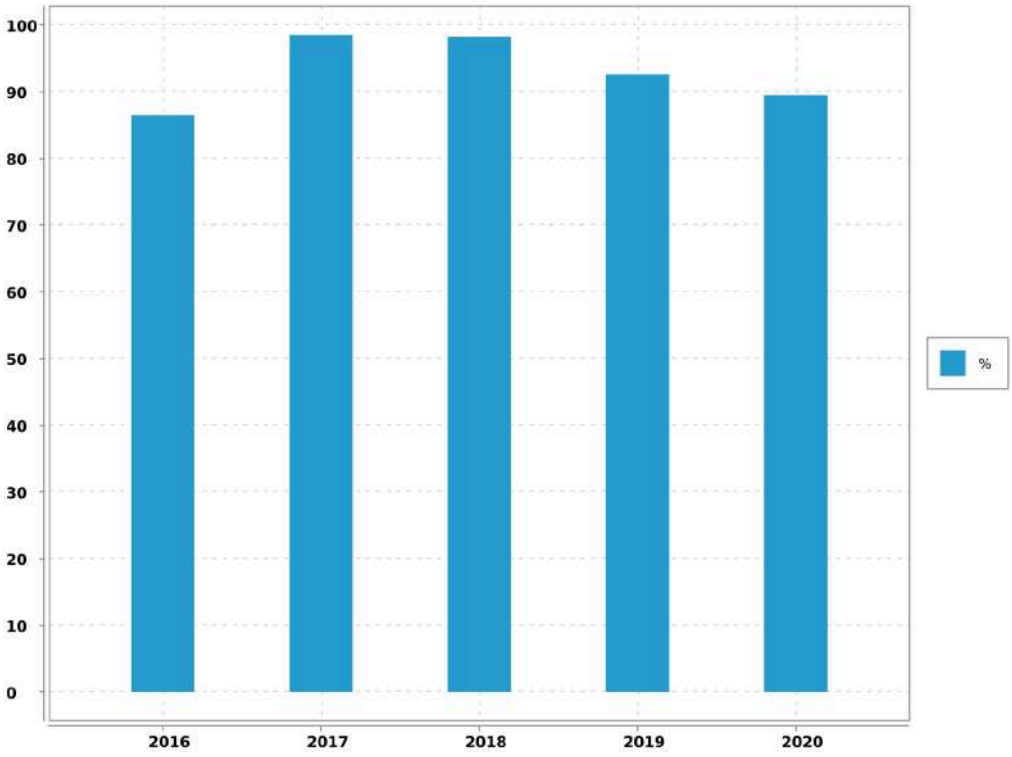

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.5. Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

(V mis en distribution - V comptabilisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	99 786	121 426	121 035	112 850	115 948
VP 201					0
VP 061					
VP 059	119 720	129 729	129 790	128 774	137 133
VP 060	0	0	0		
VP 077	20.193	20.245	20.12	20.118	20.45
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	2.7	1.12	1.19	2.17	2.83

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

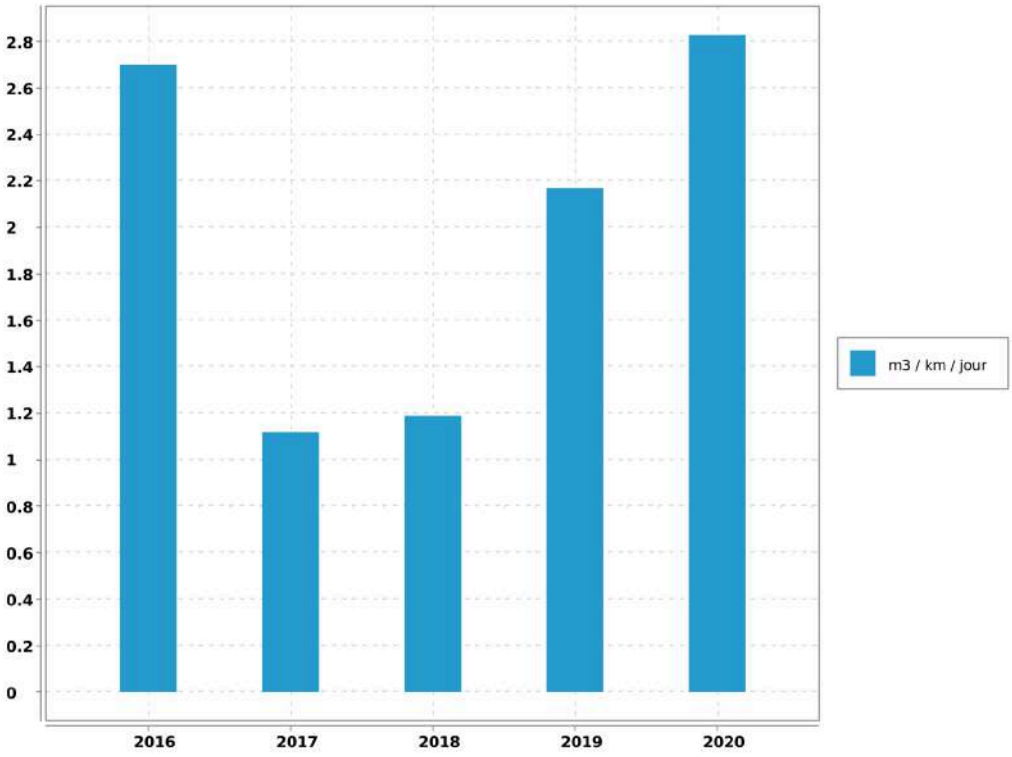

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.6. Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

(V mis en distribution - V consommé autorisé) / Longueur du réseau de desserte / 365 ou 366 V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

VP 063 : Volume comptabilisé domestique

VP 201 : Volume comptabilisé non domestique

VP 221 : Volumes eau consommateurs sans comptage

VP 220 : Volumes eau de service du réseau

VP 061 : Volume eau vendus en gros

VP 059 : Volumes eau produits

VP 060 : Volumes eau achetés en gros

VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Nbre de jour : Nombre de jours dans l'année

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 063	99 786	121 426	121 035	112 850	115 948
VP 201					0
VP 221	1 049	1 069	1 069	1 069	1 079
VP 220	2 734	5 373	5 378	5 373	5 677
VP 061					
VP 059	119 720	129 729	129 790	128 774	137 133
VP 060	0	0	0		
VP 077	20.193	20.245	20.12	20.118	20.45
Nbre de jour	365	365	365	365	366
Résultat	2.19	0.25	0.31	1.29	1.93

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

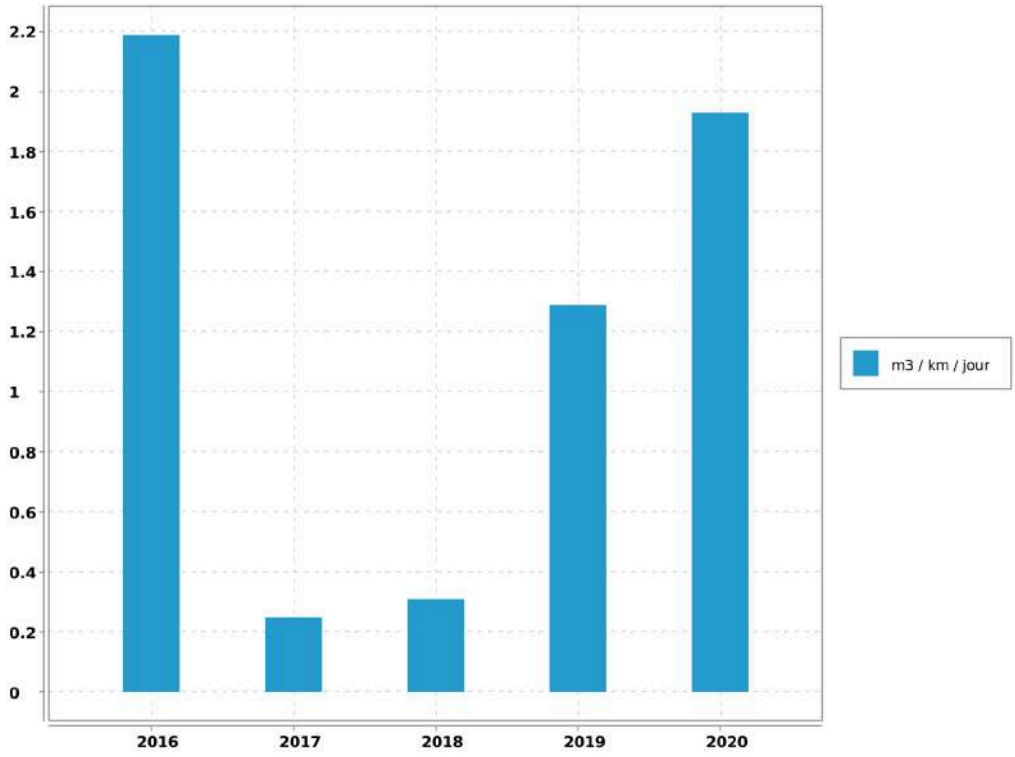

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.7. Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements)

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)
VP 140 : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)
VP 077 : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 140	0.162				0
VP 140	0.03				0
VP 140	0				0
VP 140	0				0.053
VP 140	0				0.055
VP 077	20.193	20.245	20.12	20.118	20.45
Résultat	0.19	0	0	0	0.11

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

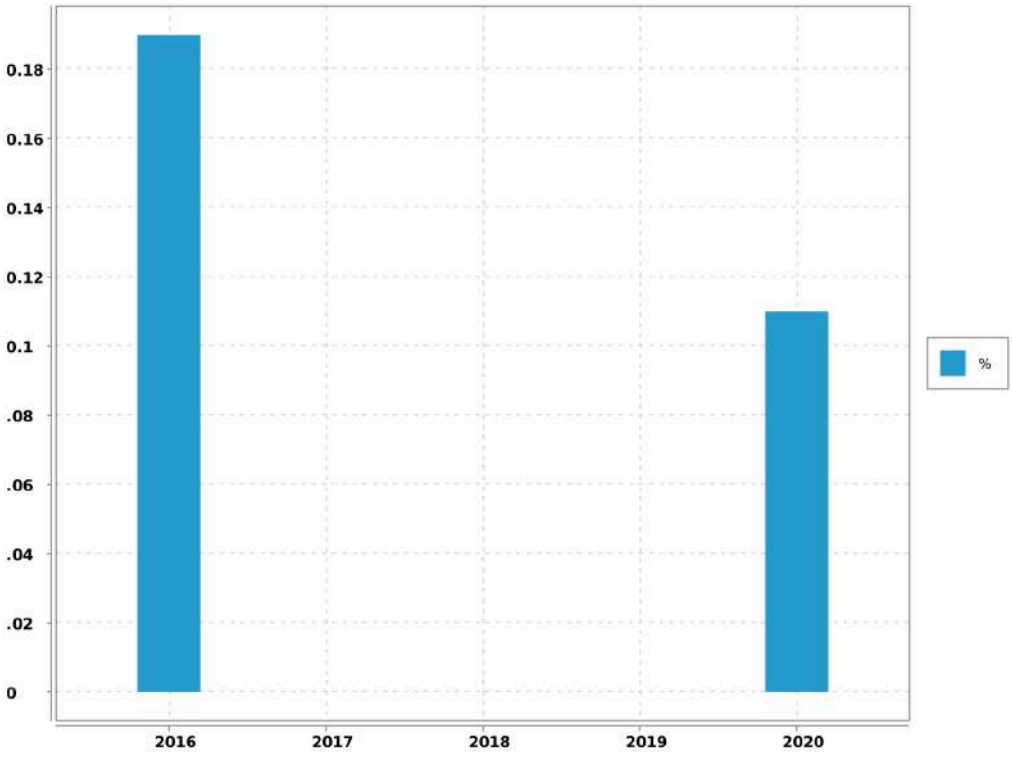

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.8. Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	60	60	60	60	60
Résultat	60	60	60	60	60

Commentaire
indice pondéré 300

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.9. Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

VP 020 : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

VP 056 : Nombre d'abonnements eau

	2016	2017	2018	2019	2020
VP 020	6				0
VP 056	704	728	741	749	752
Résultat	8.52	0	0	0	0

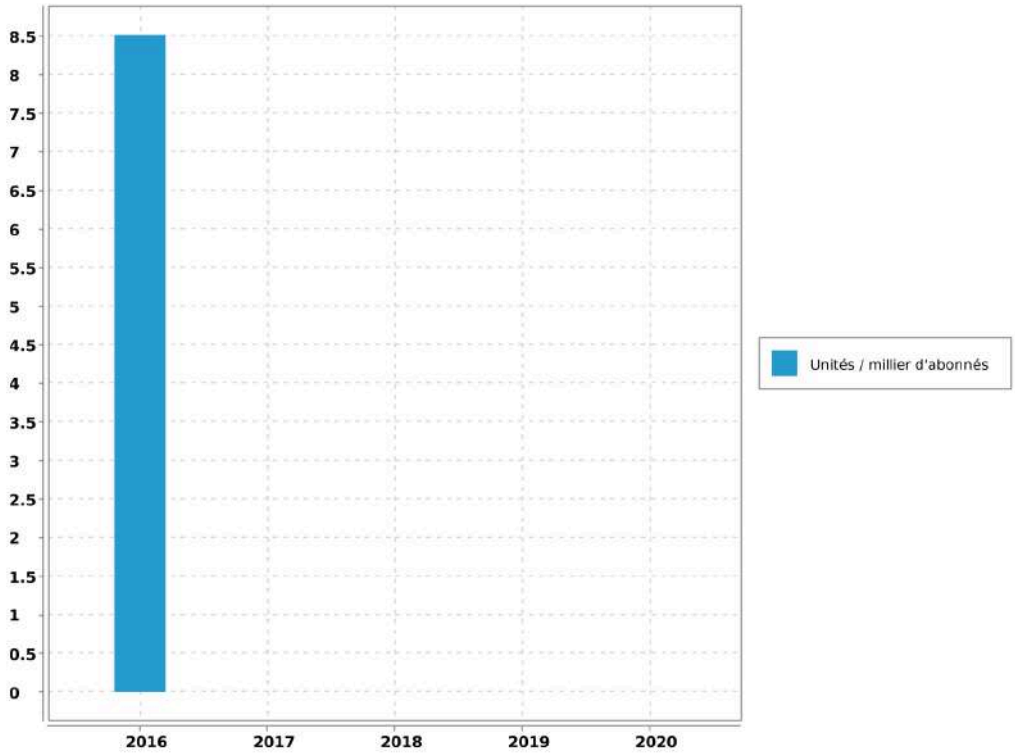

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

18. Indicateurs de Performance moyens : Tableau récapitulatif sur l'ensemble du territoire

Libellé Commune	P101.1 %	P102.1 %	P103.2 Points	P104.3 %	P105.3 m3 / km / jour	P106.3 m3 / km / jour	P107.2 %	P108.3 %	P151.1 Unités/1000 abonnés
ALLEINS	100,00	100,00	85,00	94,96	1,56	0,92	0,39	60,00	2,78
AURONS	100,00	100,00	100,00	82,90	3,58	3,25	0,01	80,00	0,00
BERRE	100,00	100,00	100,00	86,47	9,43	8,21	0,16	40,00	2,95
CHARLEVAL	100,00	100,00	100,00	83,62	5,29	4,38	1,55	40,00	0,00
EYGUIERES POUR RAD - EAU	100,00	100,00	100,00	75,57	10,30	9,50	0,56	80,00	3,02
LA BARBEN	100,00	100,00	100,00	92,21	1,75	1,36	0,38	80,00	0,00
LA FARE LES OLIVIERS	100,00	100,00	100,00	86,67	5,17	4,20	0,81	40,00	2,17
LAMANON	100,00	100,00	100,00	82,54	4,80	3,91	0,48	40,00	0,00
LANCON	100,00	100,00	100,00	82,11	6,49	5,81	0,25	40,00	0,83
PELISSANNE	100,00	100,00	100,00	71,18	12,58	11,19	0,38	80,00	2,36
REGIE MALLE-MORT	100,00	100,00	100,00	61,02	13,25	12,69	0,26	60,00	6,41
ROGNAC	100,00	100,00	100,00	76,83	17,13	16,20	0,02	40,00	1,23
SAINT CHAMAS	100,00	100,00	100,00	63,98	21,80	20,62	0,75		0,00
SALON	100,00	100,00	100,00	81,78	11,81	10,75	0,21	80,00	1,27
SENAS POUR RAD - EAU	100,00	100,00	100,00	94,80	2,11	1,42	0,30	80,00	0,00
VELAUX	100,00	100,00	100,00	78,97	8,00	7,08	0,14	40,00	0,57
VERNEGUES	100,00	100,00	100,00	89,48	2,83	1,93	0,11	60,00	0,00
AGGLOPOLE	100	100	99,57	79,53	10,15	9,20	0,33	59,59	1,68

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Chapitre 5
Annexes générales

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. Tarifs

SOCIETE AGGLOPOLE PROVENCE EAU - Direction de la Clientèle / Service Facturation

Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays Salonais

COMMUNES : ALLEINS - AURONS - BERRE L'ETANG - CHARLEVAL - EYGUIERES - LA BARBEN - LA FARE LES OLIVIERS
LAMANON - LANCON DE PROVENCE - MALLEMORT - PELISSANNE - ROGNAC - SAINT-CHAMAS - SALON DE PROVENCE
SENAS - VELAUX - VERNEGUES

TARIFS APPLICABLES AU 1er. JANVIER 2021

REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

A) REDEVANCE D'EAU	Part Délégataire	Part Collectivité	Total H.T.	Prélèvement	Pollution	Modernisation Réseaux Collecte	Total soumis à T.V.A.	Taux de T.V.A. en %	T.V.A.	Total redevance
1) ABONNEMENT TARIF GENERAL - (article 32.2.1)										
1-1) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle										
- de 0 à 60 m³	0,9706	0,6017	1,5723	0,0498	0,2800		1,9021	5,50	0,1046	2,0067
- de 61 à 180 m³	1,0677	0,6017	1,6694	0,0498	0,2800		1,9992	5,50	0,1100	2,1092
- au delà de 180 m³	1,1744	0,6017	1,7761	0,0498	0,2800		2,1059	5,50	0,1158	2,2217
2) ABONNEMENT GRANDE CONSOMMATION (GRAND CONSOMMATEUR) (article 32.2.2)										
2-1) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle										
- de 0 à 60 m³	0,9706	0,6017	1,5723	0,0498	0,2800		1,9021	5,50	0,1046	2,0067
- de 61 à 180 m³	1,0677	0,6017	1,6694	0,0498	0,2800		1,9992	5,50	0,1100	2,1092
- de 181 à 1095 m³	1,1744	0,6017	1,7761	0,0498	0,2800		2,1059	5,50	0,1158	2,2217
- au delà de 1095 m³	1,0191	0,6017	1,6208	0,0498	0,2800		1,9506	5,50	0,1073	2,0579
3) ABONNEMENTS SPECIFIQUES (article 32.2.3) **Abonnement pour fourniture temporaire et abonement "compteur vert" -**										
3-1) Redevance d'abonnement (Par an_et par abonnement)										
- Prime fixe indépendante de la consommation	166,35	0,00	166,35				166,35	5,50	9,15	175,50
3-2) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle										
- de 0 à 60 m³	0,9706	0,6017	1,5723	0,0498			1,6221	5,50	0,0892	1,7113
- de 61 à 180 m³	1,0677	0,6017	1,6694	0,0498			1,7192	5,50	0,0946	1,8138
- au delà de 180 m³	1,1744	0,6017	1,7761	0,0498			1,8259	5,50	0,1004	1,9263
4) ABONNEMENT MULTI HABITAT (article 32.2.4)										
Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle et par nombre de logements										
- de 0 à 60 m³	0,9706	0,6017	0,0000	0,0498	0,2800		0,3298	5,50	0,0181	0,3479
- de 61 à 180 m³	1,0677	0,6017	1,6694	0,0498	0,2800		1,9992	5,50	0,1100	2,1092
- au delà de 180 m³	1,1744	0,6017	1,7761	0,0498	0,2800		2,1059	5,50	0,1158	2,2217
5) FRAIS D'ACCES AU SERVICE	62,40		62,40				62,40	10,00	6,24	68,64

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SOCIETE AGGLOPOLE PROVENCE EAU - Direction de la Clientèle / Service Facturation

Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays Salonais

COMMUNES : ALLEINS - AURONS - BERRE L'ETANG - CHARLEVAL - EYGUIERES - LA BARBEN - LA FARE LES OLIVIERS
LAMANON - LANCON DE PROVENCE - MALLEMORT - PELISSANNE - ROGNAC - SAINT-CHAMAS - SALON DE PROVENCE
SENAS - VELAUX - VERNEGUES

TARIFS APPLICABLES AU 1er. JANVIER 2021

REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

B) REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT	Part Délégataire	Part Collectivité	Total H.T.	Prélèvement	Pollution	Modernisation Réseaux Collecte	Total soumis à T.V.A.	Taux de T.V.A. en %	T.V.A.	Total redevance
1) ABONNEMENT TARIF GENERAL - (article 32.2.1)										
1-1) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle										
- de 0 à 60 m³	0,6941	0,2761	0,9702			0,1500	1,1202	10,00	0,1120	1,2322
- de 61 à 180 m³	0,7634	0,2761	1,0395			0,1500	1,1895	10,00	0,1190	1,3085
- au delà de 180 m³	0,8399	0,2761	1,1160			0,1500	1,2660	10,00	0,1266	1,3926
2) ABONNEMENT GRANDE CONSOMMATION (GRAND CONSOMMATEUR) (article 32.2.2)										
2-1) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle										
- de 0 à 60 m³	0,6941	0,2761	0,9702			0,1500	1,1202	10,00	0,1120	1,2322
- de 61 à 180 m³	0,7634	0,2761	1,0395			0,1500	1,1895	10,00	0,1190	1,3085
- de 181 à 1095 m³	0,8399	0,2761	1,1160			0,1500	1,2660	10,00	0,1266	1,3926
- au delà de 1095 m³	0,7288	0,2761	1,0049			0,1500	1,1549	10,00	0,1155	1,2704
3) ABONNEMENT MULTI HABITAT (article 32.2.4)										
3-1) Redevance par m³ d'eau consommé, par tranches de consommation annuelle et par nombre de logements										
- de 0 à 60 m³	0,6941	0,2761	0,9702			0,1500	1,1202	10,00	0,1120	1,2322
- de 61 à 180 m³	0,7634	0,2761	1,0395			0,1500	1,1895	10,00	0,1190	1,3085
- au delà de 180 m³	0,8399	0,2761	1,1160			0,1500	1,2660	10,00	0,1266	1,3926
4) FRAIS D'ACCES AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT	43,49		43,49				43,49	10,00	4,35	47,84

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SOCIETE AGGLOPOLE PROVENCE EAU - Direction de la Clientèle / Service Facturation

Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire du Pays Salonais

COMMUNES : ALLEINS - AURONS - BERRE L'ETANG - CHARLEVAL - EYGUIERES - LA BARBEN - LA FARE LES OLIVIERS
LAMANON - LANCON DE PROVENCE - MALLEMORT - PELISSANNE - ROGNAC - SAINT-CHAMAS - SALON DE PROVENCE
SENAS - VELAUX - VERNEGUES

TARIFS APPLICABLES AU 1er. JANVIER 2021

REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

C) LES MODALITES ET DELAIS DE PAIEMENT (Article 6.3.4)

Passé le délai de quinze jours, les pénalités pour retard de paiement sont à la charge de l'abonné et sont intégrés d'office dans la première facture éditée postérieurement.

	Tarif HT	Taux de Tva en %	T.V.A.	TOTAL TTC
- Pénalité pour retard de paiement 1ère relance	3,19	0,00	0,00	3,19
- Pénalité pour retard de paiement 2ème relance	37,27	0,00	0,00	37,27
- Avis de fermeture de branchement	37,27	10,00	3,73	41,00
- Intervention ou Fermeture de branchement sur le lieu de livraison de l'eau	47,92	10,00	4,79	52,71
- Ouverture ou déplacement sur le lieu de livraison de l'eau	47,92	10,00	4,79	52,71
- Participation aux frais de rejets bancaires (par rejet)	5,32	10,00	0,53	5,85
- Dépose de compteur sur demande de l'abonné	87,95	20,00	17,59	105,54

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2. Attestations d'assurances

2.1. Décennale ouvrages non soumis

SMA COURTAGE

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :

N° souscripteur : F18746E
N° contrat : 1351.001 / 2 85834
N°SIREN : 789 816 642

Pour tout renseignement contacter :
Site de gestion
SMA SA Grands Comptes Entreprises
8 rue Louis Armand - CS 71201
75738 PARIS CEDEX 15
Tél : 01.40.59.70.00
Fax: 01.40.59.70.57

AGGLOPOLE PROVENCE EAU (APE)
377 Chemin des Aubes
13300 Salon de Provence

CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE
OUVRAGES NON SOUMIS

Attestation d'assurance 2021
Valable à compter du 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2021

SMA SA certifie que l'assuré désigné ci-dessus est bénéficiaire d'un contrat POLICE ASSURANCE CONSTRUCTION, numéro **F18746E 1351.001 / 2 85834** souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA pour le compte de l'ensemble de ses filiales garantissant, à ce jour, les activités suivantes :

Entreprise générale tous corps d'état, contractant général ou maître d'œuvre dans tous domaines d'activité et notamment dans le domaine des services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :

- Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
- Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
- Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
- Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
- Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
- Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,
- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

SMA COURTAGE

- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.
- Revêtements textiles et plastiques,
- Ingénierie Bâtiment : Maîtrise d'œuvre, études techniques TCE
- Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
- MOE de désamiantage
- Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
- Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
- Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMA COURTAGE

Ce contrat garantit

- du fait des activités professionnelles mentionnées ci-avant,
- pour une participation à des opérations de construction d'un ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance,
- lorsque l'opération n'excède pas 30.000.000 € HT (travaux et honoraires compris), ou que le marché de l'assuré n'excède pas pour les ouvrages suivants :
  - Réseaux de chaleur : 3 000 000 € HT
  - Eoliennes : 3 000 000 € HT y compris honoraires pour la part concernant l'infrastructure
  - Installations photovoltaïques (au sol et sur un ouvrage non soumis) : 3 000 000 € HT
  - Cuves et réservoirs : 3 000 000 € HT
  - Réseaux enterrés : 10 000 000 € HT

  Au-delà de ces montants, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de SMA SA, un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera fait application d'une règle proportionnelle selon l'article L.121-5 du Code des assurances.
- pour des travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publié par un organisme reconnue par la profession,
- pour des travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date.

les conséquences des responsabilités énumérées ci-dessous :

Nature des garanties	Montant des garanties : sans pouvoir excéder 10 000 000 € par année d'assurance pour l'ensemble des garanties et des assurés
Garantie de responsabilité civile décennale relative aux ouvrages listés à l'article L.243-1-1-I du Code des assurances.	**Marché d'entreprise :** 5 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	Marché de maître d'œuvre : 2 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	Sauf marchés relatifs à :
	- **construction d'éoliennes :** 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- **réseaux de chaleur :** 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- **cuves et réservoirs :** 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- **installations photovoltaïques :** 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- **réseaux enterrés :** 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
Garantie dommages en répercussion	**Tous marchés confondus :** 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

SMA COURTAGE

Tous travaux, ouvrages ou opérations de construction ne répondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet, sur demande spéciale de l'assuré, d'une garantie spécifique, soit par contrat, soit par avenant.

La présente attestation ne peut pas engager SMA SA au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
Le 08/12/2020

Le Président du Directoire
Par délégation

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.2. Décennale ouvrages ouvrages soumis

SMA COURTAGE

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :	
N° ASSURE : F18746E N° CONTRAT : 1351.001/ 2 85834 N° SIREN : 789 816 642	
Pour tout renseignement contacter : SMA SA Grands Comptes Entreprises 8 rue Louis Armand CS 71201 75738 Paris Cedex 15 Tél. : 01.40.59.70.00 Fax : 01.40.59.70.57	**AGGLOPOLE PROVENCE EAU** **377 Chemin des Aubes** **13300 Salon de Provence**

Contrat d'assurance RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA numéro **F18746E 1351.001 / 2 85834** pour l'ensemble de ses filiales.

1- PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : Entreprise, maître d'œuvre ou fabricant-vendeur dans tous domaines d'activités et notamment dans le domaine des Services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :
  - Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
  - Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
  - Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
  - Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
  - Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
  - Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
www.sma-courtage.com
SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

SMA COURTAGE

- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain
- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis-Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
www.sma-courtage.com
SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMA COURTAGE

- Revêtements textiles et plastiques,
- Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
- Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
- MOE de désamiantage
- Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
- Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
- Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium

- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;

- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;

- aux chantiers dont le coût total de construction hors taxes tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
  - 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros œuvre,
  - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros œuvre,
  - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
  - travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
  - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1][3], ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2][3],
  - travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
  - procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
    - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3],
    - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
    - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15
www.sma-courtage.com
SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMA COURTAGE

2- ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant des garanties
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.	**En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	Hors Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R.243-3 du code des assurances.
	En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	**Marché d'entreprise** 1 000 000 € épuisable par année d'assurance
	Marché de maîtrise d'œuvre 350 000 € épuisable par année d'assurance
Durée et maintien des garanties : La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3- GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792.2 du Code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du Code civil.

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com SMA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMA COURTAGE

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées reste celui prévu par L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à PARIS
Le 08/12/2020

Le Président du Directoire
Par délégation

SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA
SMA SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Entreprise régie par le code des assurances au capital
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.sma-courtage.com

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.3. Risques environnementaux

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Allianz

Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** Succursale en France située 1 Cours Michelet CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex - France, certifions par la présente que la société :

VEOLIA ENVIRONNEMENT
21 rue la Boétie
75008 Paris

agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, et notamment de :

AGGLOPOLE PROVENCE EAU (APE)
377 Chemin des Aubes
13300 Salon de Provence

est assurée auprès de notre Compagnie par un contrat d'assurance de Risques Environnementaux **N°PRL002185-21** couvrant les conséquences pécuniaires de sa Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement, lorsque les dommages résultent d'Atteintes à l'Environnement consécutifs à des faits fortuits prenant naissance sur les sites lui appartenant ou qu'il exploite et résultant des activités assurées.

La garantie s'exerce dans le respect de la législation locale, et, à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT :

Engagement annuel maximum de l'Assureur, toutes garanties confondues :

50.000.000 EUR par sinistre et par période d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Cette attestation est valable du **01/01/2021** au **31/12/2021 inclus**.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris le 26 novembre 2020
Pour la Compagnie

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

3. Obtention des certifications ISO 9001 et ISO 14001

3.1. Indicateur de performance : obtention de la certification ISO 9001 version 2000

3.1.1. Indicateur de performance : obtention de la certification Iso 9001 version 2000

0 : NON / 1 : EN COURS / 2 : OUI

Valeur (1) : Obtention de la certification iso 9001

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

3.2. Indicateur de performance : obtention de la certification ISO 14001 version 2000

3.2.1. Indicateur de performance : obtention de la certification Iso 14001 version 2000

0 : NON / 1 : EN COURS / 2 : OUI

Valeur (1) : Obtention de la certification iso 14 001

	2016	2017	2018	2019	2020
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur	
Cotation de l'indicateur	A

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4. Consommations électriques - APE

Commune	Segment Tarif.	PDL	Type Contrat	Type Site	Libellé Site	KwH 2019	KwH 2020
ALLEINS	C4	50013712947701	FSAU	FORAGE/PUITS/ SOURCE	FORAGE SAINT SAUVEUR	118 891	110 016
ALLEINS	C3	30002521753826	PLBA	RESERVOIR POMPAGE	POMPAGE LA BARLATIÈRE	7 677	6 366
AURONS	C5	25264109895771	SGRO	STATION DE SURPRESSION	SURP DES GROTTES	7 007	6 432
BERRE L ETANG	C5	25214037624628	ABE2	NON DEFINI	ABE2	5 659	1 301
BERRE L ETANG	C5	25213024600078	ABER	CENTRE EXPLOITATION	AGENCE DE BERRE	268	53
BERRE L ETANG	C5	25263531092316	RFLO	RESERVOIR POMPAGE	RESV FLORY	276	715
CHARLEVAL	C5	25284225624904	SCAM	RESERVOIR POMPAGE	SURPRESSEUR DU CAMPING	14 001	11 734
CHARLEVAL	C5	25278002767402	SCHA	RESERVOIR POMPAGE	STAS CHARLEVAL	15 721	16 428
CHARLEVAL	C5	25269464535119	TCHA	FILTRATION	STAF CHARLEVAL	14 970	8 779
COUDOUX	C5	25212879878858	TBER	FILTRATION	STAF BERRE	27 042	52 778
EYGUIERES	C4	30002580513376	PRSA	FORAGE/PUITS/ SOURCE	POMPAGE ROUTE DE SALON	331 402	325 999
LA BARBEN	C5	25223444225397	PDA1	RESERVOIR POMPAGE	SURP D'ADANE	34 887	29 789
LA FARE LES OLIVIERS	C5	25236468772909	RCRE	RESERVOIR POMPAGE	RESV LA CREMADE	750	695
LA FARE LES OLIVIERS	C5	25201591880452	TSRO	FILTRATION	STAF SAINTE ROSALIE	29 441	16 609
LAMANON	C4	30002520584835	FGEU	FORAGE/PUITS/ SOURCE	FORAGE GUERITE	129 014	105 534
LANCON DE PROVENCE	C5	25209985509474	TBAI	FILTRATION	STAF DES BAISSES	4 793	1 772
LANCON DE PROVENCE	C3	30002520334766	TSIB	FILTRATION	STAF LANCON SIBOURG	35 643	36 593
MALLEMORT	C3	30002521401727	PMOR	RESERVOIR POMPAGE	POMPAGE DE MALLEMORT	281 006	266 121

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Segment Tarif.	PDL	Type Contrat	Type Site	Libellé Site	KwH 2019	KwH 2020
MALLEMORT	C5	25268451374955	RMAL	RESERVOIR POMPAGE	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	46	34
PELISSANNE	C4	30002520878672	FGO1	FORAGE/PUITS/SOURCE	FORAGE LES GOULES	197 071	216 339
PELISSANNE	C5	25240810275510	PEC1	RESERVOIR POMPAGE	STAP DES ECOLES	3 214	1 579
PELISSANNE	C5	25223588950534	RTAU	RESERVOIR	RESV LE HAUT TAULET	4 936	5 606
ROGNAC	C5	25235021639317	CD20	STATION RESEAU AEP	VANNE REGUL CD20	358	229
ROGNAC	C5	25221562926680	PTAD	RESERVOIR POMPAGE	STAP DE LA PLANTADE	22 592	24 351
ROGNAC	C5	25234008597050	RTAD	RESERVOIR POMPAGE	RESV LA PLANTADE	424	604
ROGNAC	C5	25297684469887	SBAR	RESERVOIR POMPAGE	SURP DE BARJAQUETS	5 948	6 757
ROGNAC	C5	25235166360431	SVAC	RESERVOIR POMPAGE	SURP PETIT-VACON	13 762	19 341
ROGNAC	C5	25231982547856	TBAS	FILTRATION	STAF DES BASSINS	8 394	5 743
ROGNAC	C5	25239652603147	VPUG	STATION RESEAU AEP	VANNE REGUL.DES PUGETTES	490	626
SALON DE PROVENCE	C5	25290303763553	ALER	PRISE/BATARDEAU/VAN.CANAL	STATION ALERTE LES AUBES	1 726	- 905
SALON DE PROVENCE	C3	30002520074990	PSMD	RESERVOIR POMPAGE	STE MADELEINE SURPRESSEUR	5 495	5 261
SALON DE PROVENCE	C4	30002520829637	PZAC	FORAGE/PUITS/SOURCE	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	629 644	1 320 578
SALON DE PROVENCE	C5	25276700412073	RMAG	RESERVOIR POMPAGE	MAGATIS - RESERVOIR	7	39
SALON DE PROVENCE	C5	25291027434542	RPAS	RESERVOIR POMPAGE	PASTORAL - RESERVOIR	313	304
SALON DE PROVENCE	C2	50053655007777	TSDP	FILTRATION	STAF SALON	1 411 690	1 469 381

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Commune	Segment Tarif.	PDL	Type Contrat	Type Site	Libellé Site	KwH 2019	KwH 2020
SENAS	C4	30002524126130	FCAB	FORAGE/PUITS/ SOURCE	FORAGES LA CABRE	81 357	81 116
VELAUX	C5	25241968020540	RENN	RESERVOIR POMPAGE	RESV LA GARENNE	177	155
VELAUX	C5	25268162066596	SBAS	RESERVOIR POMPAGE	SURP BAST.BERTIN	17 765	14 920
VELAUX	C5	25261794478590	SMAR	RESERVOIR POMPAGE	SURP DE MARSEILLE	8 321	9 534
VELAUX	C4	30002520823020	TIDE	FILTRATION	STAF BAST.BERTIN	72 735	93 317
VERNEGUES	C5	25287843614980	FCAZ	FORAGE/PUITS/ SOURCE	FORAGE CAZAN	52 178	53 101
VERNEGUES	C5	25285672847931	PCAR	RESERVOIR POMPAGE	STAP DES CARLATS	34 067	43 166
VERNEGUES	C5	25284515105535	RBUR	RESERVOIR POMPAGE	RESV BURLIERE	1 255	1 144

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5. Renouvellement

5.1. Renouvellement électromécanique fonctionnel

5.1.1. année 2020

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	Coût Travaux
FORAGE CAZAN	202001026	ROUTEUR ADSL	548
FORAGE LES GOULES	202000566	DEBITMETRE F1 / MANCHETTE	2 141
FORAGE LES GOULES	202000567	DEBITMETRE F2 / MANCHETTE	1 540
FORAGE LES GOULES	202000568	VANNE POMPE 1	523
FORAGE LES GOULES	202000578	POMPE FORAGE 1	8 510
FORAGES LA CABRE	202000588	MESURE DE NIVEAU CUVE 2	372
PASTORAL - RESERVOIR	202000577	ANALYSEUR DE CHLORE	1 810
POMPAGE DE MALLEMORT	202000581	DEBITMETRE MURAL 1	396
POMPAGE DE MALLEMORT	202000584	CLAPET SORTIE POMPE 4	279
RESV LA CREMADE	202000582	RV SECTIONNEMENT ADMISS	11 640
RESV LA CREMADE	202000583	ACT HYDRAU MOTORISE	1 376
RESV LE HAUT TAULET	202000589	ELECTROVANNE EAU MOTRICE	414
STAF BAST.BERTIN	202000563	CENTRALE FUITE CHLORE	1 912
STAF BAST.BERTIN	202000564	SONDE FUITE DE CHLORE	950
STAF DES BASSINS	202000569	DEBITMETRE DISTRIBUTION	8 948
STAF LANCON SIBOURG	202000565	BALLON HYDROPHORE	2 077
STAF LANCON SIBOURG	202000586	POMPE DOSEUSE FECL3 N°1	759
STAF SALON	202000550	MANCHETTE ACTIFLO 1 PAS 2	856
STAF SALON	202000551	MANCHETTE ACTIFLO 2 PAS 1	857
STAF SALON	202000552	MANCHETTE ACTIFLO 2 PAS 2	857
STAF SALON	202000553	MANCHETTE ACTIFLO 1 PAS 1	857
STAF SALON	202000570	BOITE A BOUE VANNE EB	1 054
STAF SALON	202000579	MOTORISATION PORTAIL VERT	2 825
STAF SALON	202000580	NIVEAU BAB CONDITION 1	508
STAF SALON	202000864	VANNE SORTIE FAS 1	1 471
STAF VELAUX DU CDM	202000587	POMPE DOSEUSE FECL3	1 452
STAF VELAUX DU CDM	202000862	VANNE EAU LAVAGE	972
STAP DE LA BARBEN	202000571	CLAPET DE REF POMPE 1	200

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	Coût Travaux
STAP DE LA BARBEN	202000572	RV REFOUL POMPE 1	191
STAP DE LA BARBEN	202000573	POMPE 1	3 847
STAP DE LA BARBEN	202000574	TURBIDIMETRE EF	1 860
STAP DE LA BARBEN	202000575	TRANSDUCTEUR TURBIDITE EF	696
SURP BAST.BERTIN	202000576	VANNE ADMISSION CUVE 2	1 501
SURP D'ADANE	202000556	CLAPET REF POMPE1	355
SURP DE BARJAQUETS	202000535	POMPE 2	1 733
SURP DE BARJAQUETS	202000536	POMPE 1	1 733
ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	202000826	POMPE RESEAU N°2	7 279
ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	202000865	DEBITMETRE DU FORAGE	2 909

5.1.2. historique

Année de renouvellement	Nombre d'appareil posé	Coûts travaux fonctionnels
2013	72	201 028 €
2014	25	46 180 €
2015	47	32 989 €
2016	33	65 039 €
2017	54	128 713 €
2018	78	108 606 €
2019	33	80 049 €
2020	38	78 208 €
Somme	**380**	**740 812 €**

5.2. Renouvellement électromécanique patrimonial de l'année

5.2.1. année 2020

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	Coût Travaux
FORAGE LES GOULES	202000542	CONDUITE REF POMPAGE	5 370
FORAGE LES GOULES	202000543	VANNE REF GEN PPGE AURONS	600
POMPAGE DE MALLEMORT	202000544	CONDUITE REFOULEMENT P1	3 500
POMPAGE DE MALLEMORT	202000545	CONDUITE REFOULEMENT P2	8 432
STAF BAST.BERTIN	202000554	RV PNEU ENTRE F1	783

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	Coût Travaux
STAF BAST.BERTIN	202000555	RV PNEU AIR LAVAGE F1	807
STAF BERRE	202000558	DEBITMETRE	714
STAF DES BAISSES	202000585	CELLULE EASYCHLOR	1 172
STAF LANCON SIBOURG	202000546	MESURE POST - CL2	2 816
STAF LANCON SIBOURG	202000557	COMPRESSEUR AIR	1 537
STAF LANCON SIBOURG	202000561	VANNE ADM EB	3 616
STAF LANCON SIBOURG	202000562	ACTIONNEUR ELECTRIQUE	1 987
STAF SALON	202000863	ACTIONNEUR SORTIE FAS1	1 639
STAF SALON	202001023	POMPE RECIRC MICROSABLE 1	9 852
STAF SALON	202001024	POMPE RECIRC MICROSABLE 2	4 453
STAF SALON	202001025	POMPE RECIRC MICROSABLE 2	9 852
STAF VELAUX DU CDM	202000559	DEBITMETRE PRE-CL2 200G/H	648
STAF VELAUX DU CDM	202000560	DEBITMETRE POST CL2	648
STAF VELAUX DU CDM	202000860	VANNE AIR LAVAGE	971
STAF VELAUX DU CDM	202000861	VANNE ENTREE	971
SURP BAST.BERTIN	202000547	ECHELLE INT CUVE GAUCHE	5 628
SURP BAST.BERTIN	202000548	GARDE CORPS CUVE GAUCHE	1 348
SURP DE BARJAQUETS	202000537	PARAFOUDRE	400
SURP DE BARJAQUETS	202000538	VARIATEUR SUR P1	800
SURP DE BARJAQUETS	202000539	VARIATEUR SUR P2	800
SURP DE BARJAQUETS	202000540	COFFRET PUISSANCE POMPES	1 446
SURP DE BARJAQUETS	202000541	COFFRET TELEGESTION	3 251
SURP DE MARSEILLE	202000549	POMPE 1	1 522

5.2.2. Historique

Année de renouvellement	Nombre d'appareil posé	Coût travaux patrimoniaux
2014	58	148 236 €
2015	48	118 470 €
2016	27	101 417 €
2017	37	79 982 €
2018	102	85 934 €
2019	14	53 049 €
2020	28	75 563 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Année de renouvellement	Nombre d'appareil posé	Coût travaux patrimoniaux
Somme :	314	662 651 €

5.3. Programme électromécanique prévisionnel pour l'année suivante

5.3.1. Renouvellement Patrimonial

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	2021
COMPTAGE LIBERATION	201104243	CANNE INSERTION	1 400
COMPTAGE LIBERATION	201004500	LS 42	1 370
COMPTAGE MANOUCHIAN	201004499	CANNE INSERTION	1 100
COMPTAGE MANOUCHIAN	201004498	SOFREL LS 42	1 370
COMPTAGE SYLVANES	201104242	CANNE INSERTION	1 200
COMPTAGE SYLVANES	201004497	SOFREL LS 42	1 370
COMPTAGE TRECASTEAUX	200610343	COMPTEUR	440
COMPTAGE TRECASTEAUX	201500777	LS10	673
COMPTAGE WALLON	201004496	CANNE INSERTION	1 650
COMPTAGE WALLON	201104241	SOFREL LS 42	1 370
COMPTAGE ZOLA	201004489	CANNE INSERTION	1 100
COMPTAGE ZOLA	201004488	SOFREL LS 42	1 370
FORAGE CAZAN	201200598	POMPE 1 IMMERGEE	6 524
FORAGE GUERITE	201301962	POMPE DOSEUSE EAU CL2	3 102
FORAGE LES GOULES	200105227	AUTOMATE MODICON TSX	5 984
FORAGE LES GOULES	201801449	MESURE NIVEAU FORAGE 2	645
FORAGE LES GOULES	200902048	POMPE FORAGE 2	10 507
FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200706528	POMPE EAU MOTRICE CHLORO	603
LA BASTIANNE	200905296	CANNE A INSERTION	1 500
LA BASTIANNE	201500762	LS42	767
MAGATIS - RESERVOIR	201104499	ANALYSEUR DE CHLORE	2 850
POMPAGE ROUTE DE SALON	201003998	CLAPET AR FORAGE 1	917
POMPAGE ROUTE DE SALON	199905743	POMPE FORAGE 1	5 305
POMPAGE ROUTE DE SALON	198000826	VANNE REF. FORAGE 1	2 013
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	199307234	LANTERNEAUX	1
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	199307235	LANTERNEAUX	1
STAF CHARLEVAL	199306087	ABSORBEUR D'ONDE	1 807

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Libélle Site	N° Appareil	Libellé Appareil	2021
STAF CHARLEVAL	199306085	ARMOIRE BT	42 213
STAF CHARLEVAL	200802448	AUTOMATE PROGRAMMABLE	36 372
STAF CHARLEVAL	201801068	POMPE JAVEL N°2	1 235
STAF CHARLEVAL	200802449	SOFREL S550	7 237
STAF DES BAISSES	200605087	ADOUCISSEUR EASYCLHOR 15	912
STAF DES BAISSES	202000585	CELLULE EASYCHLOR	1 172
STAF DES BAISSES	200605085	COFFRET EASYCHLOR 15	4 151
STAF DES BAISSES	201700952	POMPE DOSEUSE JAVEL	561
STAF LANCON SIBOURG	201201572	ACTION. VANNE SORTIE F1	698
STAF LANCON SIBOURG	201101178	ACTION. VANNE SORTIE F2	1 019
STAF LANCON SIBOURG	201101179	ACTION. VANNE SORTIE F3	785
STAF LANCON SIBOURG	200507129	DISJONCTEUR GENERAL	15 039
STAF LANCON SIBOURG	201005040	ECHELLE INT RESERVOIRS	3 200
STAF LANCON SIBOURG	199105574	LANTERNEAU CUVE 300 M3	1
STAF LANCON SIBOURG	199105573	LANTERNEAU CUVE LAVAGE	810
STAF LANCON SIBOURG	200007060	TRANSFORMATEUR SUR POTEAU	10 000
STAF LANCON SIBOURG	201201559	VANNE SORTIE - F1	768
STAF LANCON SIBOURG	201201563	VANNE SORTIE - F2	768
STAF LANCON SIBOURG	200803750	VANNE SORTIE - F3	2 020
STAF SALON	201602186	POMPE LABO ACTIFLO 1	1 600
STAF SALON	201700355	TURBIDITE BEAU PLAN	3 460
STAF SALON	201601816	VANNE ENTRÉE FAS 1	3 250
STAF SALON	201601759	V.SORTIE CONTRE LAV 1 BAS	1 850
STAF VELAUX DU CDM	201001124	DEVESICULEUR-HUILEUR A.S	687
STAF VELAUX DU CDM	201201583	VANNE EAU LAVAGE	953
STAP DE LA BARBEN	201302795	SONDE FUITE CHLORE	680
VALLAT LA CHAPELLE	200905298	CANNE A INSERTION	1 350
VALLAT LA CHAPELLE	201500766	LS42	767

5.4. Renouvellement des ouvrages et compteurs sur les réseaux

Au cours de l'année, les opérations de renouvellement sur le réseau sont détaillées par commune ci-dessous. Le renouvellement des canalisations est réalisé par les services de la métropole sur la base, notamment des préconisations du délégataire. Le renouvellement des branchements est réalisé par la métropole dans le cadre des renouvellements de conduites ou de programmes dédiés, ou par le délégataire pour les cas de normalisation,

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

de renouvellement de branchements fuyards ou des branchements plomb de la commune de Salon prévu au contrat.

Commune	Réseau (à la charge de la collectivité)		Branchements (à la charge du délégataire)	Parc compteurs (à la charge du délagataire)
	Lieu	Linéaire renouvelé		
ALLEINS	RAS	RAS	RAS	3 compteurs renouvelés
AURONS	RAS	RAS	RAS	RAS
BERRE L'ETANG	RAS	RAS	RAS	2 compteurs renouvelés
CHARLEVAL	Place André LeBlanc	100 ml de PEHD 63 mm (phase 2) et reprise d'un branchement	RAS	3 compteurs renouvelés
EYGUIERES	Rue du Jas et Grande rue	Restructuration de réseau par le renouvellement de 135 ml de conduite PEHD 63 et 50 mm - Reprise de 10 branchements	RAS	10 compteurs renouvelés
	Rue d'Astre	Renouvellement de 90 de conduite DN 100 mm		
LA BARBEN	RAS	RAS	RAS	2 compteurs renouvelés
LA FARE	RAS	RAS	1 branchement Av. R. Seyssaud	3 compteurs renouvelés
	Av Général de Gaulle	Réhabilitation de 420 ml de conduite DN 150 mm		
LAMANON	RAS	RAS	RAS	5 compteurs renouvelés
LANCON	RD 19	Dévoiement du réseau DN 200 mm sur 70 ml	2 branchements	7 compteurs renouvelés
MALLEMORT	RAS	RAS	1 branchement 3 rue A. Burles	7 compteurs renouvelés
PELISSANNE	RD 68 / Rond Point Eric Vilette	Réhabilitation de 480 ml de conduites DN 150 mm	1 branchement 30 place Pisavis	9 compteurs renouvelés

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

ROGNAC	Impasse des Borys	60 ml conduite PEHD 63 mm et reprise de 15 branchements	RAS	8 compteurs renouvelés
SALON	Rues Salesses et Joliot Curie	Renouvellement de 190 ml de DN 150 mm, de 40 ml de DN 250 mm et de 11 branchements	RAS	8 compteurs renouvelés
SALON	Avenue du mont Ventoux et Sainte Baume	55 ml de DN 100 mm fonte	61 branchements renouvelés	46 compteurs renouvelés
	Rue Félix Pyat	Renouvellement de 150 ml de DN 100 mm fonte et de 20 branchements		
	Bd Denfert Rochereau	Renouvellement de 420 ml de conduites DN 150 mm et reprise des branchements		
SENAS	RAS	RAS	RAS	5 compteurs renouvelés
VELAUX	Lotissement Orgias	216 ml de conduite PEHD 63 mm renouvelé et 8 branchements	RAS	9 compteurs renouvelés
VERNEGUES	Route de Charleval	Reprise de 55 ml de conduite DN 150 mm	RAS	1 compteurs renouvelés
TOTAL	16 rues	2481 ml	66	128

5.5. Renouvellement branchements en plomb

Renouvellement branchement plomb - Commune de Salon de Provence - Année 2020				
Commune	**Nombre**	**Date**	**Adresse**	**Type**
Salon	4	01/01/2020	Rue Pontis	Plomb
Salon	3	02/02/2020	Rue Romanain	Plomb
Salon	7	02/02/2020	Rue Dou Pantai	Plomb
Salon	10	02/02/2020	Rue Sainte Sixte	Plomb
Salon	17	05/05/2020	Rue Pilon Blanc	Plomb
Total	41			

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Sur la commune, il reste 434 branchements à renouveler soit environ 100 branchements par an jusqu'en 2024.

En 2021, nous prévoyons de les programmer sur les rues suivantes (sauf contraintes administratives ou techniques) :

- ANCIENNE TOUR JUIFS,
- ANTHIME RAVOIRE,
- DANIEL KINET,
- DANTON,
- DE GRIGNAN,
- DE L EUROPE,
- DE LA REPUBLIQUE,
- DE SAINT COME,
- DE SEVIGNE,
- DES BLAZOTS,
- FREDERIC MISTRAL,
- GASTON CABRIER,
- JANICOT,
- JEAN MOULIN,
- LAMARTINE,
- LEON BLUM,
- PAUL BOURRET,
- ROGER DONNADIEU.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6. Interventions de nettoyage sur sites de réservoirs

Commune	Date	Localisation	Evènements
VELAUX	09/01/2020	BACHE POMPAGE FILTRATION DE BASTIDE BERTIN	Nettoyage réservoir
VELAUX	14/01/2020	RESERVOIR FILTRATION VELAUX CDM	Nettoyage réservoir
VELAUX	16/01/2020	RESERVOIR DE BASTIDE BERTIN CUVE G	Nettoyage réservoir
ROGNAC	16/01/2020	FILTRATION DES BASSINS 1025 M3 CUVE D	Nettoyage réservoir
CHARLEVAL	29/01/2020	FILTRATION DE CHARLEVAL CUVE G	Nettoyage réservoir
BERRE	29/01/2020	BACHE LAVAGE FILTRATION DE BERRE	Nettoyage réservoir
VELAUX	04/02/2020	RESERVOIR DE LA GARENNE CUVE D	Nettoyage réservoir
PELISSANNE	06/02/2020	RESERVOIR DU TAULET CUVE D	Nettoyage réservoir
ROGNAC	13/02/2020	RESERVOIR DES BARJAQUETS CUVE D	Nettoyage réservoir
SALON DE PROVENCE	25/02/2020	BACHE DESINFECTION FILTRATION DES AUBES	Nettoyage réservoir
SALON DE PROVENCE	25/02/2020	BACHE DE REJET	Nettoyage réservoir
VELAUX	26/02/2020	RESERVOIR DE LA GARENNE CUVE G	Nettoyage réservoir
LA FARE LES OLIVIERS	04/03/2020	RESERVOIR DE LA CREMADE	Nettoyage réservoir
ALLEINS	05/03/2020	RESERVOIR D'ALLEINS	Nettoyage réservoir
VELAUX	05/03/2020	BACHE STAF	Nettoyage réservoir
ROGNAC	12/03/2020	FILTRATION DES BASSINS 1025 M3 CUVE D	Nettoyage réservoir
LANCON	28/05/2020	LANCON BACHE FILTRATION EF	Nettoyage réservoir
PELISSANNE	28/05/2020	RESERVOIR DU TAULET CUVE G	Nettoyage réservoir
ROGNAC	02/06/2020	RESERVOIR DE LA PLANTADE 100 M3	Nettoyage réservoir

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Commune	Date	Localisation	Evènements
MALLEMORT	02/06/2020	RESERVOIR GOLF MALLE-MORT	Nettoyage réservoir
ROGNAC	03/06/2020	RESERVOIR DES BARJA-QUETS CUVE G	Nettoyage réservoir
CHARLEVAL	09/06/2020	FILTRATION DE CHARLE-VAL CUVE D	Nettoyage réservoir
ROGNAC	17/06/2020	RESERVOIR DE LA PLAN-TADE 200 M3	Nettoyage réservoir
SENAS	18/06/2020	FORAGE DE LA CABRE CUVE G	Nettoyage réservoir
ROGNAC	23/06/2020	FILTRATION DES BASSINS 1025 M3 CUVE G	Nettoyage réservoir
VERNEGUES	23/06/2020	POMPAGE DES CARLATS	Nettoyage réservoir
ROGNAC	25/06/2020	FILTRATION DES BASSINS 1025 M3 CUVE G	Nettoyage réservoir
VERNEGUES	30/06/2020	POMPAGE DES CARLATS	Nettoyage réservoir
VELAUX	01/07/2020	RESERVOIR DE BASTIDE BERTIN CUVE D	Nettoyage réservoir
ROGNAC	04/11/2020	RESERVOIR DU PETIT VA-CON	Nettoyage réservoir
ROGNAC	10/11/2020	BACHE DE LA PLANTADE	Nettoyage réservoir
LA BARBEN	10/11/2020	RESERVOIR DE LA BAR-BEN	Nettoyage réservoir
LA FARE LES OLIVIERS	17/11/2020	RESERVOIR DE SAINTE ROSALIE	Nettoyage réservoir
LA FARE LES OLIVIERS	17/11/2020	BACHE FILTRATION DE ST. ROSALIE	Nettoyage réservoir
LAMANON	18/11/2020	RESERVOIRS DE CALES	Nettoyage réservoir
SENAS	18/11/2020	FORAGE DE LA CABRE CUVE G	Nettoyage réservoir
VERNEGUES	24/11/2020	RESERVOIR DE BURLIERE	Nettoyage réservoir
MALLEMORT	24/11/2020	RESERVOIR CENTRE VILLE MALLEMORT	Nettoyage réservoir

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7. Biens de retour

7.1. Biens de retour - Immobilisations en jouissance temporaire

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
FCAB	FORAGES LA CABRE	200902859	MESURE DE NIVEAU CUVE 1	443	525	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200902861	R. VANNE ADMISSION N1 C2	4200	4990	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200902862	RV VIDANGE CONDUITE DIST.	620	735	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200902863	DÉBITMÈTRE DISTRIBUTION	1882	2234	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200902865	TURBIDIMETRE	2240	2662	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904793	CLAPET ADMISSION CUVE N°2	0	2702	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904794	R. VANNE ADMISSION N2 C1	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904795	R. VANNE DISTRIBUTION C1	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904796	R. VANNE TROP PLEIN C1	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FCAB	FORAGES LA CABRE	200904797	R. VANNE TROP PLEIN C2	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904798	R. VANNE DISTRIBUTION C2	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904799	R. VANNE ADMISSION N2 C2	0	2310	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904800	R. VANNE VIDANGE C1	0	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904801	R. VANNE VIDANGE C2	0	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904802	R. VANNE LAVAGE	620	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904803	VENTOUSE DECHARGE DITRIB.	0	1409	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904804	R. VANNE PRISE COND. ADDU	620	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904806	DEMARREUR PPE FORAGE N°1	0	1014	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904807	DEMARREUR PPE FORAGE N°2	0	1014	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904808	MESURE DE NIVEAU CUVE 2	443	558	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FCAB	FORAGES LA CABRE	200904809	DETECTION NIV BAS/HAUT C2	0	501	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAB	FORAGES LA CABRE	201002488	TELETRANSMETTEUR S550	2900	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400589	BALLON ANI-BELIER POMPES	3678	3730	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400590	COMPTEUR FORAGE N°2	957	971	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400591	VANNE AVAL COMPTEUR 2	557	565	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400607	CHLOROMETRE N°1	2310	2344	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400608	CHLOROMETRE N°2	2310	2344	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400609	INVERSEUR ELEC. BTLE CL2	2145	2177	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201400610	DEBITMETRE CL2	319	325	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/11/2014
FCAB	FORAGES LA CABRE	201401799	HYDROEJECTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FCAB	FORAGES LA CABRE	201600993	ANALYSEUR DE CHLORE	2026	1553	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/10/2016
FCAB	FORAGES LA CABRE	201600994	TRANSMETTEUR MESURE CL2	751	761	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/10/2016
FCAB	FORAGES LA CABRE	201801443	MESURE NIVEAU FORAGE 1	1105	1112	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/10/2018
FCAB	FORAGES LA CABRE	201801444	MESURE NIVEAU FORAGE 2	1107	1114	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/10/2018
FCAB	FORAGES LA CABRE	201801445	COMPTEUR FORAGE N°1	640	645	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/12/2018
FCAB	FORAGES LA CABRE	201801447	VENTOUSE REF. FORAGES	498	501	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/12/2018
FCAZ	FORAGE CAZAN	198400980	VANNE REF. AVAL P1 -DN100	352	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1984
FCAZ	FORAGE CAZAN	198400981	VANNE REF.AMONT P1 -DN100	367	969	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1984
FCAZ	FORAGE CAZAN	198501462	VANNE REF. AVAL P2 -DN100	640	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
FCAZ	FORAGE CAZAN	198702757	CLAPET POMPE 2 - DN100	469	796	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
FCAZ	FORAGE CAZAN	198702758	VANNE REF. VIDANGE - P2	365	965	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/1987

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FCAZ	FORAGE CAZAN	198801834	VANNE REF.AMONT P2 -DN100	287	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
FCAZ	FORAGE CAZAN	199502003	VENTOUSE - PSM 16B - P2	1190	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
FCAZ	FORAGE CAZAN	199603275	POMPE 2 IMMERGEE - 14KW	4661	5109	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
FCAZ	FORAGE CAZAN	199603276	VANNE - BALLON ABELIER	431	652	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
FCAZ	FORAGE CAZAN	199605139	COMPTEUR REFOULEMENT P2	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
FCAZ	FORAGE CAZAN	199805315	ELECTROVANNE	80	95	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FCAZ	FORAGE CAZAN	199806143	DETENDEUR EAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FCAZ	FORAGE CAZAN	200405381	ANTI INTRUSION	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
FCAZ	FORAGE CAZAN	200405543	CLAPET POMPE 1 - DN100	762	907	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
FCAZ	FORAGE CAZAN	200604161	RESERVOIR ANTIBELIER	2751	3743	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FCAZ	FORAGE CAZAN	200604162	ARMOIRE 1 + 62 ELEMENTS	20608	26139	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
FCAZ	FORAGE CAZAN	200604164	CHAUFFAGE STATION	459	582	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
FCAZ	FORAGE CAZAN	200604165	ECLAIRAGE STATION	459	582	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
FCAZ	FORAGE CAZAN	200606194	PARAFOUDRE	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
FCAZ	FORAGE CAZAN	200905344	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAZ	FORAGE CAZAN	200905345	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FCAZ	FORAGE CAZAN	201101728	MODEM RADIO	2673	3176	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FCAZ	FORAGE CAZAN	201101729	COMPTEUR FORAGE DE CAZAN	1870	2221	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FCAZ	FORAGE CAZAN	201101730	TURBIDIMETRE	3100	3683	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FCAZ	FORAGE CAZAN	201200598	POMPE 1 IMMERGEE	5705	6427	Bien de Retour - Renouvellement SEM	20/09/2012

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FCAZ	FORAGE CAZAN	201302793	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/06/2013
FCAZ	FORAGE CAZAN	201303171	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/06/2013
FCAZ	FORAGE CAZAN	201600959	SOFREL S550	7345	7448	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/11/2016
FCAZ	FORAGE CAZAN	201600960	ROUTEUR ADSL	977	989	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/11/2016
FCAZ	FORAGE CAZAN	201700995	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
FCAZ	FORAGE CAZAN	201700996	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
FCAZ	FORAGE CAZAN	201700997	INVERSEUR ELEC BOUTEILLES	2804	2843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
FCAZ	FORAGE CAZAN	201702039	HYDROEJECTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
FCAZ	FORAGE CAZAN	201702040	DEBIMETRE CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	199105220	INTER. A FLOTTEUR MARCHE	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	199105222	VANNE ALIMENTATION RESERV	5000	5941	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	199105460	INTER. A FLOTTEUR NIV BAS	700	501	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	199105461	VANNE MAILLAGE ALIM/DISTR	5000	756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	199105462	VANNE VIDANGE	5000	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200006761	VANNE DISTRIBUTION RESER	5000	1071	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/07/2000
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200006762	VANNE RESERVE INCENDIE	5000	1071	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/07/2000
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200105263	COMPTEUR DISTRIBUTION RES	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200205268	REMBARDE DE PASSERELLE AL	520	617	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200205269	ECHELLE ACCES RESERVOIR	1812	2153	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200205814	ECHELLE INTERIEUR RESERVO	1812	2253	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200706528	POMPE EAU MOTRICE CHLORO	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2007

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200807509	COFFRET RESERVOIR DEFEND	0	19152	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/03/2008
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200904791	VENTOUSE ALIMENTATION RES	0	914	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/03/2009
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	200904792	ANTI INTRUSION RESERVOIR	1812	845	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	22/07/2009
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201003983	HYDROEJECTEUR	0	677	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201003984	VACUOSTAT	0	395	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/03/2010
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201302019	CHLOROMETRE	2455	2514	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2013
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201302855	DEBITMETRE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/10/2013
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201700992	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201800350	SOFREL S530	6360	6405	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/10/2018
FDEF	FORAGES RÉSERVOIR DEFEND	201800361	SONDE NIVEAU RESERVOIR	413	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/09/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGEU	FORAGE GUERITE	199202651	ECLAIRAGE - STATION	150	200	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202652	CHAUFFAGE - STATION	150	200	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202658	R.VANNE AMONT COMPTEUR	350	472	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202659	R.VANNE AVAL COMPTEUR	350	472	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202660	R.VANNE BALLON AB N°2	350	472	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202661	R.VANNE BALLON A.BELIER	350	472	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202664	CLAPET A/R DU BALLON A.B	457	300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202666	DEMARREUR	250	1664	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202667	DEMARREUR	250	1664	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	199202770	R.VANNE REF. GENERALE	457	541	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/07/1992
FGEU	FORAGE GUERITE	200101833	BALLON ANTI BELIER - 500L	2328	6535	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FGEU	FORAGE GUERITE	200501064	SOFREL	3533	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date d'investissement	Date de Pose
FGEU	FORAGE GUERITE	200501084	ARMOIRE GENERALE	7050	9268	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005	05/07/2005
FGEU	FORAGE GUERITE	200501091	ELECTROVAN. EAU MOTRICE	231	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005	05/07/2005
FGEU	FORAGE GUERITE	200501092	SONDE MANQUE EAU FORAGE 1	197	763	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005	05/07/2005
FGEU	FORAGE GUERITE	200501380	DETENDEUR EAU MOTRICE	500	304	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005	05/07/2005
FGEU	FORAGE GUERITE	200506582	COFFRET ELECTRIQUE SOFREL	7050	5633	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005	05/07/2005
FGEU	FORAGE GUERITE	201003994	DETECTION BOUTEILLE VIDE	0	395	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010	08/03/2010
FGEU	FORAGE GUERITE	201100165	CLAPET A/R POMPE N°1	253	300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011	01/07/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201100167	R.VANNE REF. POMPE N°1	398	472	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011	01/07/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201100168	POMPE FORAGE - N°1	5700	6771	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011	01/07/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201100169	DEBITMETRE FORAGES	1679	1994	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGEU	FORAGE GUERITE	201103658	ANALYSEUR DE CHLORE	0	2704	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/03/2011	14/03/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201103660	HYDROSTAB DECHARGE RESEAU	0	2816	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/03/2007	07/03/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201103662	CONTACT DE PORTE	0	845	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/03/2011	14/03/2011
FGEU	FORAGE GUERITE	201301960	R.VANNE REF. POMPE N°2	542	555	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013	15/11/2013
FGEU	FORAGE GUERITE	201301961	CLAPET A/R POMPE N°2	682	699	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013	15/11/2013
FGEU	FORAGE GUERITE	201301962	POMPE DOSEUSE EAU CL2	2985	3057	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013	15/11/2013
FGEU	FORAGE GUERITE	201301963	CUVE DE JAVEL	1911	1957	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013	15/11/2013
FGEU	FORAGE GUERITE	201302020	CHLORO-METRE BOUTEILLE	2455	2514	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013	12/11/2013
FGEU	FORAGE GUERITE	201500736	TRANSDUCTEUR CL2	613	621	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2005	06/07/2015
FGEU	FORAGE GUERITE	201700561	POMPE FORAGE N°2	5419	5496	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/04/2017	19/04/2017
FGEU	FORAGE GUERITE	201700562	SONDE DE NIVEAU FORAGE 2	1272	1289	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/04/2017	19/04/2017
FGEU	FORAGE GUERITE	201702041	HYDROEJECTEUR - CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/10/2017	06/10/2017
FGEU	FORAGE GUERITE	201702042	DEBITMETRE - CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/10/2017	06/10/2017
FGEU	FORAGE GUERITE	201800351	DIGICODE	1656	1667	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/07/2018	04/07/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGEU	FORAGE GUERITE	201800463	COFFRET ROUTEUR	2019	2033	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	12/09/2018	12/09/2018
FGEU	FORAGE GUERITE	201800464	ROUTEUR ADSL	911	917	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	12/09/2018	12/09/2018
FGEU	FORAGE GUERITE	201901049	DETECTEUR NIVEAU CUVE	320	320	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2019	02/12/2019
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900227	CLAPET R. ANTI-BELIER	100	228	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900228	VANNE R. ANTI-BELIER	100	204	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900229	COFFRET CDE COMPRESS. AIR	303	397	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900235	VANNE VIDANGE P1	100	204	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900237	VANNE VIDANGE P2	112	226	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	196900268	RESERVOIR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1969	01/07/1969
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801840	ROBINET MANO PRESSION	305	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	01/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801841	VANNE OPERCULE BAYARD	305	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	01/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801842	VANNE OPERCULE BAYARD	305	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	01/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801844	MOTO-REDUC BERNARD 30W	534	812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	01/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801845	ROBINET MANO PURGE	152	364	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	01/07/1988

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGO1	FORAGE LES GOULES	198801850	DISJONCTEUR POMPE 1 - 80A	395	764	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	08/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801851	DISJONCTEUR POMPE 2 - 80A	396	765	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	08/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801856	ROBINET PURGE PORTE MANO	100	204	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	08/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198801857	SOUPAPE R. ANTI-BELIER	210	277	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988	08/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	198805396	CONDUITE REF POMPAGE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1988	08/07/1988
FGO1	FORAGE LES GOULES	199005854	VANNE ASP PPGE AURONS	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990	01/07/1990
FGO1	FORAGE LES GOULES	199005855	VANNE ASP PPGE AURONS	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990	01/07/1990
FGO1	FORAGE LES GOULES	199005856	CLAPET A/R PPGE AURONS	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990	01/07/1990
FGO1	FORAGE LES GOULES	199005857	VANNE GEN DIST PELISSANNE	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990	01/07/1990
FGO1	FORAGE LES GOULES	199104133	SONDE NIVEAU H/B TELEMECA	400	616	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991	01/07/1991
FGO1	FORAGE LES GOULES	199104134	SONDE NIVEAU H/B TELEMECA	400	616	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991	01/07/1991
FGO1	FORAGE LES GOULES	199104135	SONDE NIVEAU H/B TELEMECA	405	623	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991	01/07/1991
FGO1	FORAGE LES GOULES	199306775	COMPRESSEUR D'AIR ERVOR	2000	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993	03/07/1993
FGO1	FORAGE LES GOULES	199405204	VENTILATEUR ELGE 1400T	634	752	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1994	04/07/1994

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
FGO1	FORAGE LES GOULES	19960343	COFFRET ELEC. STERILISA.	524	688	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980529	STABILISATEUR DEBIT P1	450	527	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980530	STABILISATEUR DEBIT P2	400	469	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980531	VANNE POMPE 1 - DN150	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980532	VENTOUSE P2 - ANT 40/60	224	267	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980533	VANNE BY P AM CPT NUIT PE	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980534	VANNE BY P AV CPT NUIT PE	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19980535	CPT DEBIT NUIT PELISSANNE	650	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
FGO1	FORAGE LES GOULES	19990572	DESINFECTEUR ULTRA-VIOLET	1372	1630	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1999
FGO1	FORAGE LES GOULES	20000263	CONDENSATEUR MERLIN GERIN	676	924	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGO1	FORAGE LES GOULES	20000263	VANNE PAPI MANU DANFOS	266	756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
FGO1	FORAGE LES GOULES	20000263	ARMOIRE + DIVERS	19135	40739	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
FGO1	FORAGE LES GOULES	20000263	ECLATEUR PARAFOUDRE	4871	9372	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
FGO1	FORAGE LES GOULES	20010522	AUTOMATE MODICON TSX	4962	5896	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2001
FGO1	FORAGE LES GOULES	20020522	ELECTROVANNE 1	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FGO1	FORAGE LES GOULES	20020522	ELECTROVANNE 2	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FGO1	FORAGE LES GOULES	20020522	ECLAIRAGE - NEON DOUBLE	310	367	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FGO1	FORAGE LES GOULES	20020523	THERMOSTAT FLASH	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
FGO1	FORAGE LES GOULES	20040537	SONDE IMMERGEE PARATRONIC	190	224	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
FGO1	FORAGE LES GOULES	20040538	VANNE REF GEN PPGE AURONS	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2004
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080218	DEBITMETRE POMPE 1	2065	2544	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080218	DEBITMETRE POMPE 2	2065	2544	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	POMPE 1	6857	8441	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	VANNE ASPIRATION PPE 1	200	246	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	VANNE REFOULEMENT PPE 1	200	246	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	VANNE REFOULEMENT PPE 2	200	246	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	CLAPET PPE 1	600	739	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	SOFREL S550	11886	14636	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	VANNE ASPIRATION PPE 2	200	246	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	VANNE REFOULEMENT GENERAL	450	553	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080220	CLAPET PPE 2	600	739	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGO1	FORAGE LES GOULES	20080221	POMPE 2	6857	8441	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080376	NIVEAU RESERVOIR A.B	534	633	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080377	ANALYSEUR DE CHLORE	2800	3326	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080380	DEBITMETRE F1 / MANCHETTE	1000	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080380	DEBITMETRE F2 / MANCHETTE	1000	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20080393	BALLON COMPRESSEUR	1800	2139	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2008
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090050	CPT REF DEP RÉSEAU AURONS	2045	2468	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090051	COMPRES. AIR	1348	1625	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090051	DEVESICULEUR AIR COMPRIME	250	302	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090204	POMPE SECOURS FORAGE 2	5025	6065	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090204	POMPE FORAGE 1	11476	13857	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090204	POMPE FORAGE 2	8575	10352	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090204	CONDUITE REFOULEMENT F1	12707	15342	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090276	RES ANTI-BELIER SV - 100L	915	1094	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090276	ELECTROVANNE AIR A.B	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090276	CONDUITE REFOULEMENT F2	4007	4761	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20090280	REVESICULEUR COMPRESSEUR	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
FGO1	FORAGE LES GOULES	20100238	VENTOUSE P1 - ANT 40/60	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
FGO1	FORAGE LES GOULES	20100238	VANNE POMPE 2 - DN150	415	492	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
FGO1	FORAGE LES GOULES	20100498	ECHELLE ACCES CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
FGO1	FORAGE LES GOULES	20100498	GARDE CORPS RESERVOIR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
FGO1	FORAGE LES GOULES	201101744	ONDULEUR	788	937	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FGO1	FORAGE LES GOULES	201101745	ANTI INTRUSION	5782	6869	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FGO1	FORAGE LES GOULES	201101746	MODEM ADSL	2275	2703	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
FGO1	FORAGE LES GOULES	201200627	TURBIDIMETRE EAU FILTREE	2034	2816	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/08/2012
FGO1	FORAGE LES GOULES	201302026	RV ADMISSION	849	869	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/11/2013
FGO1	FORAGE LES GOULES	201302794	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/05/2013
FGO1	FORAGE LES GOULES	201303172	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/05/2013
FGO1	FORAGE LES GOULES	201400561	HYDROSTAB	2873	2913	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
FGO1	FORAGE LES GOULES	201504489	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2015
FGO1	FORAGE LES GOULES	201700785	GRILLAGE SOUTENEMENT FAL.	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/11/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FGO1	FORAGE LES GOULES	201700976	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201700977	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201700978	INVERSEUR ELEC BOUTEILLES	2804	2843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201702043	HYDROEJECTEUR 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201702044	HYDROEJECTEUR 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201702045	DEBIMETRE CL2 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201702046	DEBIMETRE CL2 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017
FGO1	FORAGE LES GOULES	201801448	MESURE NIVEAU FORAGE 1	632	636	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/11/2018
FGO1	FORAGE LES GOULES	201801449	MESURE NIVEAU FORAGE 2	632	636	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/11/2018
FGO1	FORAGE LES GOULES	201901144	DISJONCTEUR GENERAL	947	947	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2019
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500642	POMPE DE FORAGE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM	04/11/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Patrimonial non Provisionné	
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500643	ELECTROVANNE CHLORATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500644	HYDROEJECTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500645	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500646	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500647	DEBITMETRE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500648	SONDE FUITE DE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500649	ARMOIRE BT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500650	EMETTEUR RECEPTEUR RADIO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500651	SOFREL S550	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500652	ECLAIRAGE BATIMENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500653	CHAUFFAGE LOCAL CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500654	CHAUFFAGE BATIMENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500655	ANTI BELIER HYDROCHOC	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500656	CONTACT ANTI INTRUSION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500657	TURBIDIMETRE EF	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500658	DEBITMETRE PRODUCTION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500659	CLAPET AR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500660	VANNE AM ISOL. DEBITMETRE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500662	MESURE HAUTEUR DE NAPPE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500663	VENTOUSE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500664	POMPE CHLORATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM	04/11/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500665	VANNE AV ISOL. DEBITMETR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500666	VANNE ISOLEMENT BALLON AB	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201500667	TRANSDUCTEUR TURBIDIMETRE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201502755	INVERSEUR BOUTEILLE CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201502756	DETECT. BOUTEILLE 2 VIDE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201504509	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201700095	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201700096	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201700275	SUPPORT DE POTENCE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/04/2017
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201700993	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201800353	DETECT. BOUTEILLE 1 VIDE	800	806	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/03/2018
FSAU	FORAGE SAINT SAUVEUR	201800469	POMPE FORAGE SECOURS	2923	2943	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	24/05/2018
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602938	FILTRE DE L'HYDROSTAB	150	198	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602939	R.VANNE AMONT HYDROSTAB	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602940	R.VANNE AVAL HYDROSTAB	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602941	CAPTEUR DE PRESSION N°1	250	333	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602942	CAPTEUR DE PRESSION N°2	250	333	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	199602943	HYDROSTAB	1500	1990	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HPHI	PHILIBERT - HYDROSTAB	201100183	SOFREL S550	2900	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
HSMD	STE MADELEINE - HYDROSTAB	199603048	FILTRE DE L'HYDROSTAB	150	198	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

HSMD	STE MADELEINE - HYDROSTAB	199603049	VANNE AMONT HYDROSTAB	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HSMD	STE MADELEINE - HYDROSTAB	199603050	R.VANNE AVAL HYDROSTAB	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
HSMD	STE MADELEINE - HYDROSTAB	199603051	HYDROSTAB	1500	1990	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	197000340	PARAFOUDRE	762	1000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1970
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	198901842	RESERVOIR VIDE -1	5000	6598	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	198901843	RESERVOIR VIDE 2	1500	1979	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	199002191	COMPENSATEUR DE REACTIF	1220	1855	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	199002193	CPT SORTIE SOGAM DN200	3049	4636	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	199302555	ECLAIRAGE	229	633	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	199302570	PALAN LEVAGE 500KG+RAIL	1524	2296	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PBAR	STAP DES BARJAQUETS	199501337	RESISTANCE CHAUFF 2001	500	603	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/1995

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200000255	BALLON	2454	3348	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200100453	ARMOIRE COMMANDE+DIVERS	18590	24534	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701792	POMPE 1 - 30 KW	4730	6001	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701798	POMPE 2 - 30KW	4730	6001	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701800	VANNE ASPIRATION POMPE 1	4106	5207	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701801	VANNE ASPIRATION POMPE 2	4106	5207	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701802	VANNE REFOULEMENT POMPE 1	4106	5207	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701803	VANNE REFOULEMENT POMPE 2	4106	5207	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701804	CLAPET A/R - POMPE 1	4106	5207	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200701805	CLAPET A/R - POMPE 2	4110	5213	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200706491	VANNE ISOLEMENT BALLON	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200706492	VANNE ASPI-RATION GENERALE	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	200706493	STABILISATION AMONT COMPT	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	201500688	SOFREL S550	5639	5718	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2015
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	201500689	POMPE A VIDE 1	1991	2020	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/05/2015
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	201500690	POMPE A VIDE 2	1992	2021	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/05/2015
PBAR	STAP DES BARJA-QUETS	201901139	ROUTEUR ADSL	2199	2199	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	20/12/2019
PBEN	STAP DE LA BARBEN	199502024	ROBINET VANNE DÉPART DN65	450	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200201869	RÉENCLENCHEUR ARC 2015	1000	1269	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200201870	CRÉPINE ASPI SOURCE DN65	1000	1257	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200703156	ANTI INTRUSION À CONTACT	150	190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PBEN	STAP DE LA BARBEN	200703157	CHAUFFAGE LOCAL CL2	150	190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200703661	ELECTROVANNE CL2	200	254	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200703739	CHLOROMETRE B2	700	860	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706240	ARMOIRE COFFRET CDE BT	5093	19012	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706470	ÉCLAIRAGE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706471	CHAUFFAGE LOCAL	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706473	VANNE ASPIRATION GENERAL	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706474	VANNE AVAL COMPT.	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	200706475	POMPE EAU SERVICE	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101578	CLAPET A/R PPE2	436	517	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101579	CLAPET A/R PPE1	436	517	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101580	RV REFOUL PPE2	437	518	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101581	RV REFOUL PPE1	437	518	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101582	RV ASPIRATION PPE2	437	518	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101583	RV ASPIRATION PPE1	437	518	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201101584	PPE1	1055	1253	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201302016	CHLOROMÈTRE B1	2128	2179	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201302017	TURBIDIMETRE EF	2551	2613	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201302795	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2013
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201303175	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2013
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201400549	SOFREL S550	7553	7659	Bien de Retour - Renouvellement SEM	04/02/2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201400550	POMPE 2 LA BARBEN	5046	5118	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/02/2014
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201500691	ROUTEUR ADSL	4489	4553	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/12/2015
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201702047	HYDROEJECTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/04/2017
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201702048	DÉBIMÈTRE MURAL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/04/2017
PBEN	STAP DE LA BARBEN	201801442	COMPTEUR DEPART	550	553	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/12/2018
PCAR	STAP DES CARLATS	198501464	PROTECTION LIGNE SOFREL	731	1308	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1985
PCAR	STAP DES CARLATS	198501467	COMPTEUR VOLUME - DN100	914	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1985
PCAR	STAP DES CARLATS	198501476	PLAFONNIER N°1	129	322	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1985
PCAR	STAP DES CARLATS	198501478	RESERVOIR	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1985
PCAR	STAP DES CARLATS	198505062	MONORAIL 106M	800	941	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1985
PCAR	STAP DES CARLATS	198505063	CHARIOT PORTE PALAN	800	941	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/1985

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PCAR	STAP DES CARLATS	198702761	MINI VENTOUSE BAYARD P1	208	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PCAR	STAP DES CARLATS	198702763	MINI VENTOUSE BAYARD P2	208	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PCAR	STAP DES CARLATS	198702764	SOUPAPE	157	199	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PCAR	STAP DES CARLATS	198702766	RADIATEUR 1000W N°1	208	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PCAR	STAP DES CARLATS	199306021	ECHELLE CRENOLINE RESERV.	914	1159	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PCAR	STAP DES CARLATS	199307227	ECHELLE INT RESERV.	762	762	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PCAR	STAP DES CARLATS	199603282	PRESSOSTAT COMANDE ANTI-B	157	381	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PCAR	STAP DES CARLATS	200101950	BALLON ANTI-BELIER	1269	2255	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200101951	STABILISATEUR N°1	794	1006	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200101952	STABILISATEUR N°2	794	1663	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PCAR	STAP DES CARLATS	200101953	ARMOIRE + DIVERS	15862	41589	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105239	VANNE BALLON ANTI-BELIER	200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105240	COFFRET PARA-FOUDRE	610	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105243	VANNE ASPIRATION GÉNÉRALE	457	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105244	VANNE REFOULEMENT GÉNÉRAL	250	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105245	VANNE ASPIRATION P1	610	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105246	CLAPET P1	762	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105247	VANNE REFOULEMENT P1	686	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105248	VANNE ASPIRATION P2	610	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105249	CLAPET P2	762	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105250	VANNE REFOULEMENT P2	686	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PCAR	STAP DES CARLATS	200105251	VANNE AVAL HY-DROSTAB	305	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105252	VANNE AMONT HY-DROSTAB	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200105253	ANTI INTRUSION	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PCAR	STAP DES CARLATS	200201863	DISJONCTEUR DA-MA	436	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PCAR	STAP DES CARLATS	200506613	MONORAIL LOC.POMPE 107M	1260	1406	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/04/2005
PCAR	STAP DES CARLATS	200604169	ECHELLE 8 BARREAUX	416	526	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PCAR	STAP DES CARLATS	200900164	COMPRESSEUR D'AIR SERVICE	4100	4872	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PCAR	STAP DES CARLATS	201101591	SOFREL	5408	6426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101592	CLAPET ADDUCTION	1723	2048	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PCAR	STAP DES CARLATS	201101593	CLAPET DISTRIBUTION	1723	2048	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PCAR	STAP DES CARLATS	201101594	VANNE ADDUC AVAL CLAPET	1573	1869	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101595	VANNE DISTRI AMONT CLAPET	1573	1869	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101596	VANNE DISTRIB AVAL CLAPET	1573	1869	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101597	VANNE OPERCULE TROP PLEIN	1523	1809	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101598	VANNE VIDANGE DN100	1523	1809	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101599	FLOTEUR MEA	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101600	FLOTTEUR MARCHE	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101601	POIRE NIVEAU BAS	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101602	MESURE NIVEAU RÉSERVOIR	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101603	DEMARREUR/RALENTISSEUR P1	750	893	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PCAR	STAP DES CARLATS	201101604	DEMARREUR/RALENTISSEUR P2	750	893	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201101605	VANNE INCENDIE DN 150	1575	1872	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PCAR	STAP DES CARLATS	201203963	SONDE INTRUSIVE SECTO	0	384	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/03/2012
PCAR	STAP DES CARLATS	201600961	POMPE 2	2809	2849	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2016
PCAR	STAP DES CARLATS	201600962	POMPE 1	2809	2849	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2016
PCAR	STAP DES CARLATS	201700951	ROUTEUR ADSL	1050	1066	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/12/2017
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈRES M	200505763	BALLON HYDROPHORE	1903	2260	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈRES M	200606245	TELETRANSMETTEUR S550	2900	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈRES M	201002486	POMPE 1	3600	4279	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈRES M	201002487	HYDROSTAB	1470	1746	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PCFM	SURP CHEMIN	201003985	POMPE 2	3600	4282	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	DES FRÈ-RES M					Fonctionnel non Provisionné	
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈ-RES M	201003986	PRESSOSTAT RE-FOULEMENT	0	395	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/10/2010
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈ-RES M	201003987	MESURE PRESSION REFOUL.	0	506	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/10/2010
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈ-RES M	201003988	PARAFOUDRE	0	732	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/07/2010
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈ-RES M	201003989	COFFRET SOFREL	0	11266	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/07/2010
PCFM	SURP CHEMIN DES FRÈ-RES M	201003990	COFFRET ALIM. POMPAGE	0	23659	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/07/2010
PDA1	SURP D'ADANE	198705185	VANNE ASP GENE-RALE	800	950	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PDA1	SURP D'ADANE	198705186	VANNE REF GENE-RALE	800	950	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
PDA1	SURP D'ADANE	200705001	ARMOIRE BT - POMPAGE	4800	6087	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PDA1	SURP D'ADANE	201600975	POMPE ACCELERA-TEUR 2	2627	2663	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/10/2016
PDA1	SURP D'ADANE	201600976	POMPE ACCELERA-TEUR 1	2628	2664	Bien de Retour - Re-nouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PDA1	SURP D'ADANE	201600977	CLAPET REF POMPE 1	250	254	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/10/2016
PDA1	SURP D'ADANE	201600978	CLAPET REF POMPE 2	250	254	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/10/2016
PEC1	STAP DES ECOLES	196900242	PANNEAU DE COMPTAGE EDF	2287	6343	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969
PEC1	STAP DES ECOLES	196900246	VANNE SORTIE GENERALE	60	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1969
PEC1	STAP DES ECOLES	198200839	MOTO-POMPE LOUPE 1 18.5KW	3707	2733	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1982
PEC1	STAP DES ECOLES	199505013	CLAPET POMPE 1	457	1017	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
PEC1	STAP DES ECOLES	199505014	VANNE REF. POMPE 1	549	1127	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
PEC1	STAP DES ECOLES	199505015	VANNE REF. POMPE 2	130	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
PEC1	STAP DES ECOLES	199505018	CLAPET POMPE 2	709	1010	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
PEC1	STAP DES ECOLES	199505019	RESERVOIR E.F - 20M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
PEC1	STAP DES ECOLES	199705002	COMPRESSEUR D'AIR - 1.7KW	1200	2020	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PEC1	STAP DES ECOLES	199905017	DISJONCTEUR GENERAL	593	1061	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1999
PEC1	STAP DES ECOLES	199905720	MOTO-POMPE LOUPE 2 18.5KW	2000	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1999
PEC1	STAP DES ECOLES	200505726	COMPTEUR - DN100 WOLTEX	540	640	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PEC1	STAP DES ECOLES	200705003	BALLON ANTI-BELIER	2028	2572	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PEC1	STAP DES ECOLES	200706477	VANNE ANTI-BELIER	260	308	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PEC1	STAP DES ECOLES	200706478	VANNE ALIMENTATION A.B	347	412	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
PEC1	STAP DES ECOLES	200803774	ANTI INTRUSION	250	296	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PEC1	STAP DES ECOLES	200900286	DEMARREUR P1	1000	1208	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200900287	DEMARREUR P2	1000	1208	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PEC1	STAP DES ECOLES	200900288	PARAFOUDRE	600	724	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PEC1	STAP DES ECOLES	200900289	ARMOIRE BT	22386	27028	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200900290	ROBINET FLOT.BACHE	2600	3140	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200900291	ECLAIRAGE	300	361	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200900292	RADIATEUR	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200902790	VANNE AMONT ROBINET A FLO	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	200902791	FLOTTEUR MEA XL1AB12	350	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PEC1	STAP DES ECOLES	201005000	ECHELLE ACCES BACHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
PEC1	STAP DES ECOLES	201101100	MODEM ADSL	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PEC1	STAP DES ECOLES	201101101	SOFREL	6404	7611	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	197501931	TRAPPES EN ACIER	900	1060	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1975
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	197501936	TRANSFORMATEUR POTEAU	12500	14852	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/1975

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	198000824	SONDE DE NIVEAU FORAGE	443	525	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1980
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	198000985	VANNE REF. GENERAL	0	756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1980
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	199306820	COMPRESSEUR D'AIR	2550	3030	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305322	POMPE FORAGE N°1	15400	18299	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305323	ARMOIRE ÉLECTRIQUE	12000	14258	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305907	DEMARREUR POMPE N°1	0	1296	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305908	DEMARREUR POMPE N°2	0	1296	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305909	INTERRUPTEUR GENERAL	0	348	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305910	DEPART POMPE N°1	0	632	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2003
PLBA	POMPAGE LA BARLATIÈRE	200305911	DEPART POMPE N°2	0	632	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2003

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200305912	CHAUFFAGE LOCAL	300	508	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200305913	ECLAIRAGE STATION	0	564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2003
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200505758	DEBITMETRE DE CHLORE	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200506584	HYDROEJECTEUR	0	677	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2005
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200506585	ELECTROVANNE EAU MOTRICE	0	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2005
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200506586	DETECTION BOUTEILLE VIDE	400	395	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200803840	COMPTEUR DITRIB. RESERV.	1100	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200803841	POMPE FORAGE N °2	12220	14520	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200803842	CLAPET REF. POMPE N°1	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200803843	VANNE REF POMPE N°1	860	1022	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200807510	CLAPET REF POMPE N°2	900	732	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200807511	VANNE REF POMPE N°2	860	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200807512	DILATOFLEX REF POMPE N°1	0	740	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	200807513	DILATOFLEX REF POMPE N°2	0	740	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	201002483	BALLON ANTI-BÉLIER	2527	3003	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	201002484	TELETRANSMET-TEUR SOFREL	4300	5109	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	201003996	CLAPET BALLON AB	0	1296	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	201003997	VANNE BALLON AB	0	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PLBA	POMPAGE LA BAR-LATIÈRE	201302018	CHLOROMÈTRE	2455	2514	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306416	VANNE SORTIE GENE N°1	700	931	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306417	DETENDEUR VERS BAS MALLEM	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306423	VANNE VIDANGE	150	200	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306441	ECLAIRAGE	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306442	CHAUFFAGE	1000	1327	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306445	DISJONCTEUR GENERAL	500	661	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306460	DISJONCTEUR GENERAL	350	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306461	ECLAIRAGE X2	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306462	CHAUFFAGE	1000	1327	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306804	VANNE SORTIE GENE N°2	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306805	VANNE SORTIE GENE N°3	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306812	PORTIQUE DE LEVAGE	1000	1175	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199306813	PORTIQUE AVEC CHARIOT PP	1000	1175	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199307225	CONDUITE REFOULEMENT P1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	199307226	CONDUITE REFOULEMENT P2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1993
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200305278	POMPE DE SURPRESSION	3500	4159	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200405054	BALLON ANTI BELIER	1200	1592	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200405382	RV ISOLEMENT BALLON	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200405383	ARMOIRE ELECTRIQUE	7000	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200505731	HYDROEJECTEUR 1	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200505732	HYDROEJECTEUR 2	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200505733	CLAPET SORTIE P2	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200505734	RV SORTIE REFOULEMENT P2	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902797	ELECTROVANNE 1	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902798	ELECTROVANNE 2	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902799	DEPOLOX 5	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902800	DEBITMETRE MURAL 1	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902801	DEBITMETRE MURAL 2	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902802	MESURE NIVEAU IMMERGE	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200902809	COMPTEUR BAS MALLEMORT	1000	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	200905366	C.A.R CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201002387	RV SORTIE POMPE 3	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201002388	CLAPET SORTIE POMPE 4	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201002389	RV SORTIE POMPE 4	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201002391	RV SORTIE BAS MALLEMORT	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201002392	RV SORTIE PONT ROYAL	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301987	POMPE FORAGE 4	5995	6141	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301988	CLAPET PONT ROYAL	466	479	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301989	RV SORTIE HAUT MALLEMORT	447	457	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301990	CLAPET SORTIE POMPE 3	452	464	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301991	CLAPET SORTIE P1	376	386	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301992	RV SORTIE REFOULEMENT P1	291	298	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301993	VARIATEUR DE VITESSE	4234	4336	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301994	SOFREL S550	4987	5109	Bien de Retour - Renouvellement SEM	12/11/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201301995	PIEGE A CAILLOUX	650	660	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201400559	POMPE PUIT 1	5236	5309	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/10/2014
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201500692	PUIT VIEUX STAP MALLEMORT	890	904	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2015
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201500693	COMPTEUR HAUT MALLEMORT	1045	1061	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2015
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201500694	COMPTEUR PONT ROYAL	780	792	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2015
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201700097	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201700098	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201700126	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201700979	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLEMORT	201700980	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201700981	INVERSEUR ELEC BOUTEILLES	2804	2843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/10/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201702475	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201800359	POMPE PUIT 2	4693	4726	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/07/2018
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201800465	ROUTEUR ADSL	2084	2099	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	11/09/2018
PMOR	POMPAGE DE MALLE-MORT	201901141	POMPE FORAGE 3	4337	4337	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/12/2019
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198000825	PORTAIL	2400	2852	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1980
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198000826	VANNE REF. FORAGE 1	1670	1983	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1980
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198000987	VANNE REF FORAGE 2	1670	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1980
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198101253	GROUPE ELECTROGENE	24000	28517	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1981

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198605037	CHAUFFAGE LOCAL	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1986

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	198605038	ECLAIRAGE LOCAL	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1986
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	199705400	BALLON ANTI BELIER	3121	3706	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	199805317	CAPOT VISITE FORAGE 1	788	928	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	199806069	CAPOT VISITE FORAGE 3	788	3905	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	199905743	POMPE FORAGE 1	4400	5227	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1999
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200205815	VENTOUSE FORAGE 2	0	914	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/03/2002
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200205816	VENTOUSE FORAGE 3	0	914	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/03/2002
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200505759	ARMOIRE ELECTRIQUE	5000	5941	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200505760	DEMARREUR FORAGE 3	1114	1322	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200505761	DEMARREUR FORAGE 2	1114	1322	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200505762	DEMARREUR FORAGE 1	1114	1322	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200606238	DISJONCTEUR GE VIGI C160	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200606239	DISJONCTEUR FORAGE 1	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200606240	DISJONCTEUR FORAGE 2	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	200609415	DISJONCTEUR FORAGE 3	900	573	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201003991	VANNE ISOLEMENT BALLON	0	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201003998	CLAPET AR FORAGE 1	0	903	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201103665	ANTI INTRUSION	0	564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/03/2011
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201302027	POMPE FORAGE 3	22912	17672	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	31/12/2013
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201302028	COMPTEUR FORAGE 3	858	879	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	31/12/2013
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201302030	CLAPET FORAGE 3	946	967	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	31/12/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201302809	CHARIOT PORTE PALAN	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/09/2013
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201302810	POTENCE MURALE POUR B.A.B	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/09/2013
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201400548	SOFREL S550	7810	7920	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/05/2014
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201500695	VANNE REF FORAGE 3	768	778	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	23/04/2015
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201600968	CLAPET REF POMPE FORAGE 2	1072	1088	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/12/2016
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201600969	POMPE FORAGE 2	5390	5466	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/12/2016
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201700559	SONDE NIVEAU FORAGE 3	773	783	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/03/2017
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201700560	SONDE NIVEAU FORAGE 2	774	784	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/03/2017
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201800461	SONDE NIVEAU FORAGE 1	1106	1114	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/07/2018
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201800462	ROUTEUR ADSL	2084	2099	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	11/09/2018
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201801071	CAPOTAGE GE	1124	1132	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	12/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201801440	COMPTEUR FORAGE 1	653	658	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/12/2018
PRSA	POMPAGE ROUTE DE SALON	201801441	COMPTEUR FORAGE 2	654	659	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/12/2018
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	199505619	TRANSFO. POTEAU	0	8990	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/03/1995
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	199605306	ARMOIRE GENERALE	0	33798	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/03/1996
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	199605307	CHAUFFAGE	0	508	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/03/1996
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201002493	BALLON ANTI BELIER N°2	2113	2512	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201002494	ECLAIRAGE - STATION	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201004134	PRESSOSTAT MARCHE / ARRÊT	500	564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	23/09/2010
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201301998	POMPE SURPRESSEUR - N°1	965	989	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201301999	POMPE SURPRESSEUR - N°2	965	989	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SURPRESSEUR	201302000	MANOCONTACT DEGRADE	436	446	Bien de Retour - Renouvellement SEM	25/11/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PSMD	STE MADELEINE SUR-PRESSEUR	201302001	CAPTEUR DE PRESSION	484	495	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SUR-PRESSEUR	201302002	ALARME ANTI INTRUSION	871	894	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SUR-PRESSEUR	201302003	ARMOIRE KSB DE REGUL MOVI	6822	6988	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SUR-PRESSEUR	201302004	SOFREL	3886	3979	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PSMD	STE MADELEINE SUR-PRESSEUR	201303014	POMPE SURPRESSEUR - N°3	965	972	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/11/2013
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	198300727	CHAUFFAGE - STATION	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1983
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	199701699	ECLAIRAGE LOCAL	152	366	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200101154	VANNE ASP. BACHE - DN100	415	546	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200101158	DETECT. NIVEAU TRES HAUT	200	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200101159	DETECT. NIVEAU TRES BAS	200	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200200598	MOTOPP 1	3553	4691	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200200863	VANNE ASP. P1 - DN 65	3908	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200200864	VANNE REF. P1 - DN 65	3908	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200200865	ROBINET FLOTTEUR BACHE	607	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200200866	MOTOPPE2	3153	2886	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200205253	VANNE DEPART GENERAL DN65	305	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200205254	VANNE ASP. P2 - DN 65	229	272	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200205255	VANNE REF. P2 - DN 65	229	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	200506614	MONORAIL 113M	600	670	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/04/2005
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201004988	ECHELLE ACCES BACHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201400577	SOFREL S550	7648	7756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/04/2014
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201600988	MESURE DE NIVEAU IMMERGEE	345	349	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/04/2016
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201700566	CLAPET REF POMPE 1	952	426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/09/2017
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201700567	CLAPET REF POMPE 2	419	425	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/09/2017
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901147	DEMARREUR POMPE 1	623	623	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2019
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901148	DEMARREUR POMPE 2	623	623	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2019
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901149	ANTI-INTRUSION STATION	600	600	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2019
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901150	PARAFOUDRE STATION	381	381	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2019
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901151	ARMOIRE ELECTRIQUE	23343	23343	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	15/11/2019
PTAD	STAP DE LA PLANTADE	201901152	ROUTEUR ADSL	1700	1700	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	15/11/2019
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199505620	INVERSEUR DE SOURCE	0	901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/03/1995

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602955	PORTAIL STATION	1	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602957	CHAUFFAGE - STATION	1500	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602958	ECLAIRAGE - STATION	6097	5347	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602961	GROUPE ELEC-TROGENE	30489	41589	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602962	ALTERNA-TEUR DU G.E	6097	11883	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602963	CHARGEUR BAT-TERIE DU G.E	762	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602968	CUVE FIOUL EXT. DU G.E	3048	4752	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602970	EXTRACTEUR D'AIR DU G.E	304	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602971	MESURE NIVEAU CUVE FIOUL	457	525	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602972	PROTECTION FOUDRE	1067	790	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602974	ARMOIRE N °1 ARRIVÉE N/S	6097	12001	Bien de Retour - Renouvellement SEM	01/07/1996

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						Fonctionnel non Provisionné	
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602975	ARMOIRE N°2 FOR. INCENDIE	6097	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602976	ARMOIRE N°3 - RESEAU N°3	6097	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602977	ARMOIRE N°4 RESEAU N°1-2	7622	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602978	ARMOIRE N °5 - FORAGE	9146	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602979	ARMOIRE N°6 - V.V FORAGE	1500	1990	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602981	ARMOIRE N°8 - AUTOMATE	22867	20201	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602989	REFOULEMENT POMPE FORAGE	609	1603	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602990	BACHE EAU FORAGE	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602991	VANNE DE VIDANGE BACHE	762	332	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602992	VANNE DE SORTIE BACHE	762	1841	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602993	VANNE BY-PASS	609	1841	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602995	ECHELLE ACCÉS EXT. BACHE	6097	2153	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602996	ECHELLE ACCÉS INT. BACHE	1500	2153	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199602998	MESURE DE NIVEAU NAPPE	762	763	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199603003	FORAGE RACCORD PUISSANCE	762	1012	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199603004	POMPE INCENDIE 1	4573	4385	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199603008	VANNE REF. P. INCENDIE 1	609	947	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	199603009	VANNE REF. P. INCENDIE 2	609	947	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201702059	HYDROEJECTEUR - CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/09/2017
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201702060	DEBITMETRE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/09/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201702474	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/05/2017
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201801070	CLIMATISATION LOCAL ELEC	4472	4503	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	12/12/2018
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201900958	POMPE RESEAU - N°1	7468	7468	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2019
PZAC	ZAC CRAU PRISON - POMPAGE	201900959	NOURRICE ASPI-RATION PPES	4134	4134	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2019
RBAB	RESV LA BARBEN	198501484	CUVE 300M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1985
RBAB	RESV LA BARBEN	200501640	RV 2 ARRIVÉE RESERVOIR	450	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RBAB	RESV LA BARBEN	200501641	RV RÉSERVE INCENDIE	450	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RBAB	RESV LA BARBEN	200501642	RV VIDANGE RÉSERVOIR	450	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RBAB	RESV LA BARBEN	200501643	RV 1 DEPART RESERVOIR	450	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RBAB	RESV LA BARBEN	200505723	CLAPET ARRIVE DN 150	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RBAB	RESV LA BARBEN	200703163	CAPTEUR ANTI INTRUSION	150	190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
RBAB	RESV LA BARBEN	200703164	POIRE DE NI-VEAU RÉSERVOIR	150	190	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2007

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RBAB	RESV LA BARBEN	200703165	SONDE DE NIVEAU PIEZO	450	572	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
RBAB	RESV LA BARBEN	200703167	ANALYSEUR CL2 DEPOLOX	2200	2852	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
RBAB	RESV LA BARBEN	201500696	SOFREL S550 RADIO	6853	6949	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2015
RBAB	RESV LA BARBEN	201800961	GARDES-CORPS TOIT RESERV.	2144	2159	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/12/2018
RBAB	RESV LA BARBEN	201801829	ECHELLE ACCES RESERVOIR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/01/2018
RBAB	RESV LA BARBEN	201801830	ECHELLE INTERIEURE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/01/2018
RBAB	RESV LA BARBEN	201801831	ECHELLE ACCES ESCAMOTABLE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/01/2018
RBAB	RESV LA BARBEN	201801832	ECHELLE CHAMBRE VANNES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/01/2018
RBAO	RESV LE BAOU	199004024	DETECTEUR NIVEAU FLOTTEUR	2200	3396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990
RBAO	RESV LE BAOU	199501391	RESERVOIR - 2500M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RBAO	RESV LE BAOU	199802461	ECLAIRAGE LOCAL	150	335	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1998

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RBAO	RESV LE BAOU	200105255	CONTACTS INTRUSION	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBAO	RESV LE BAOU	200902820	VANNE ARRIVÉE - DN300	2300	2733	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RBAO	RESV LE BAOU	201004989	ECHELLE INT RESERVOIR	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RBAO	RESV LE BAOU	201004990	ECHELLE EXT RESERVOIR	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RBAO	RESV LE BAOU	201202394	ARMOIRE + 8 ELEMENTS	6074	6843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
RBAO	RESV LE BAOU	201202395	SOFREL	1960	2208	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
RBAO	RESV LE BAOU	201202396	DETECTER NIVEAU BAS POIRE	250	248	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
RBAO	RESV LE BAOU	201202397	MES.NIVEAU PARATRONIC	300	558	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
RBAO	RESV LE BAOU	201701006	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
RBAO	RESV LE BAOU	201900960	VANNE DEPART - DN 200	3214	3214	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/02/2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RBAO	RESV LE BAOU	201900961	MOT ELEC VANNE DEPART	2000	2000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/02/2019
RBUR	RESV BURLIERE	200101958	POMPE 1 - 1,5 KW	634	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200101960	BALLON ANTI-BELLIER S.V.	634	805	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200101961	ARMOIRE ELECTRIQUE	9517	12074	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200101964	POMPE 2 - 1,5 KW	634	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105205	COMPTEUR SURPRESSEUR	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105206	ECLAIRAGE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105207	CHAUFFAGE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105208	EXTRACTEUR AIR	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105209	PARAFOUDRE	350	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105210	ANTI INTRUSION	300	355	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RBUR	RESV BURLIERE	200105211	ENSEMBLE POIRES	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105212	POMPE ARROSAGE	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105213	VANNE 1 ARRIVEE	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105214	CLAPET ARRIVEE	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105215	VANNE 2 ARRIVEE	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105216	VENTOUSE ARRIVEE	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RBUR	RESV BURLIERE	200105217	VANNE VENTOUSE	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105218	VANNE 1 DEPART	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105219	CLAPET DEPART	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105220	VANNE 2 DEPART	800	950	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RBUR	RESV BURLIERE	200105221	VANNE VIDANGE	350	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105222	VANNE VIDANGE	850	1010	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105223	VANNE AVAL COMPTEUR	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105224	COMPTEUR DISTRIBUTION	350	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105225	VANNE AMONT COMPTEUR	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105231	RESERVOIR N°1 500M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105232	ARMOIRE BT SURPRESSEUR	3000	3564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200105233	STABILISATEUR D'ECOULEMEN	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RBUR	RESV BURLIERE	200201864	DISJONC-TEUR DAMA	436	551	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RBUR	RESV BURLIERE	201004991	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RBUR	RESV BURLIERE	201004992	ECHELLE AC-CES CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RBUR	RESV BURLIERE	201101657	ROUTEUR ADSL	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RBUR	RESV BURLIERE	201101658	SOFREL	5530	6570	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RBUR	RESV BURLIERE	201101659	MESURE NIVEAU RESERVOIR	380	451	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RBUR	RESV BURLIERE	201203964	SONDE INTRUSIVE SECTO	200	384	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/07/2012
RBUR	RESV BURLIERE	201700994	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
RBUR	RESV BURLIERE	201900956	COMPRESSEUR AIR	2185	2185	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/07/2019
RCAL	CALES - RESERVOIR	198200781	RESERVOIR - 500 M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	07/07/1992
RCAL	CALES - RESERVOIR	199702255	R.VANNE ALIM. RESERVOIR	457	606	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RCAL	CALES - RESERVOIR	199702256	R.VANNE BY-PASS RESERVOIR	457	606	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RCAL	CALES - RESERVOIR	199702257	R.VANNE DIST. N°1 RESERV.	457	606	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RCAL	CALES - RESERVOIR	199702258	R.VANNE DIST. INCENDIE	457	606	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1997

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RCAL	CALES - RESERVOIR	199702259	R.VANNE VI-DANGE RESERVOIR	457	606	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RCAL	CALES - RESERVOIR	200501032	CAPTEUR DE PRESSION	312	409	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RCAL	CALES - RESERVOIR	201103663	SOFREL TELBOX	0	1691	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/02/2011
RCAL	CALES - RESERVOIR	201300009	ECHELLE IN-TERIEURE	0	2591	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/03/2013
RCAL	CALES - RESERVOIR	201301996	ECHELLE EXTERIEUR	2783	2850	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/11/2013
RCRE	RESV LA CREMADE	199201397	BOITE A CREPINE	1220	1682	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
RCRE	RESV LA CREMADE	199201399	VANNE SORTIE - DN200	762	1653	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
RCRE	RESV LA CREMADE	199201400	VANNE VI-DANGE - DN200	762	1653	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
RCRE	RESV LA CREMADE	199201401	CLAPET BAT. ENTRÉE DN200	1220	2972	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
RCRE	RESV LA CREMADE	199202169	VANNE AVAL COMPTEUR	415	6531	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RCRE	RESV LA CREMADE	199202170	COMPTEUR - DEPART	5000	6598	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
RCRE	RESV LA CREMADE	199501361	RESERVOIR 1000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RCRE	RESV LA CREMADE	200706490	ARMOIRE ELECTRIQUE	10000	11883	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
RCRE	RESV LA CREMADE	200706501	CONTACT INTRUSION	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
RCRE	RESV LA CREMADE	201004993	ECHELLE EXT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RCRE	RESV LA CREMADE	201004994	ECHELLE PLIABLE ACCES CUV	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RCRE	RESV LA CREMADE	201004995	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RCRE	RESV LA CREMADE	201004996	GARDE CORPS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RCRE	RESV LA CREMADE	201301997	RV BY PASS	1129	1156	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
RCRE	RESV LA CREMADE	201500697	SOFREL S550	5404	5480	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/07/2015
RCRE	RESV LA CREMADE	201700920	RV SECTIONNEMENT ADMISS	1055	1069	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/07/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RCRE	RESV LA CREMADE	201700921	RV MOT ADMISSION	1164	1180	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/07/2017
RCRE	RESV LA CREMADE	201700922	ACT. ELEC RV ADMISSION	1158	1174	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/07/2017
RCRE	RESV LA CREMADE	201700923	ACT. ELEC RV BYPASS	1680	1702	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/07/2017
RCRE	RESV LA CREMADE	201700998	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
RCRE	RESV LA CREMADE	201800468	ROUTEUR ADSL	2084	2099	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	11/09/2018

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RDEV	RESV LE DEVEN	198805007	VANNE VI-DANGE - DN250	1012	2543	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805010	MONORAIL 936M	1688	2017	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805011	VANNE ARRIVÉ RESEAU DN100	1012	2543	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805012	VANNE BYPASS RES. - DN250	1012	2543	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805013	VANNE ENTRÉE RES. - DN250	1012	2543	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805015	VANNE SORTIE RÉS. - DN250	1012	2543	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1988

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RDEV	RESV LE DEVEN	198805016	SOUPAPE ARRIVÉE	1012	1222	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805017	VANNE IN-CENDIE - DN150	395	992	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	198805145	SOUPAPE BY PASS	1400	1663	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RDEV	RESV LE DEVEN	199306121	COMPTEUR - ARRIVÉE DN40	282	339	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
RDEV	RESV LE DEVEN	199306122	COMPTEUR - DEPART DN40	282	339	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
RDEV	RESV LE DEVEN	199505028	RESERVOIR 2000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RDEV	RESV LE DEVEN	200902812	PANNEAUX SOLAIRES PHEBUS	8400	9980	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RDEV	RESV LE DEVEN	200902813	ANALYSEUR CHLORE DEPOLOX	3800	4515	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RDEV	RESV LE DEVEN	200902814	ARMOIRE ELECTRIQUE	7000	8317	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RDEV	RESV LE DEVEN	201101086	BOITE A BOUE	2300	2566	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RDEV	RESV LE DEVEN	201101087	HYDROSAVY DN150	6432	6059	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RDEV	RESV LE DEVEN	201101088	VANNE AVAL HYDRAU	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RDEV	RESV LE DEVEN	201101089	VANNE AMONT HYDRAU	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RDEV	RESV LE DEVEN	201101090	ECHELLE ACIER CHBRE VANNE	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RDEV	RESV LE DEVEN	201104688	ECHELLE INT RESERVOIR	3900	3900	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RDEV	RESV LE DEVEN	201800352	SOFREL	6360	6404	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2018
RENN	RESV LA GARENNE	198702412	VANNE VIDANGE C1 - DN150	600	3089	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RENN	RESV LA GARENNE	198702416	VANNE VIDANGE C2 - DN150	600	3089	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RENN	RESV LA GARENNE	198705133	CLAPET AR BY PASS DN 150	838	1945	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RENN	RESV LA GARENNE	199501464	RESERVOIR N°1 400M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
RENN	RESV LA GARENNE	199501465	RESERVOIR N°2 400M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RENN	RESV LA GARENNE	201001333	HYDROSTAB BAYARD - DN150	3471	4041	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001334	PIEGE A BOUE	1410	1582	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001335	RB BY PASS DN 150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001336	VANNE DE-PART C1 - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001337	VANNE AMONT STAB - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001338	VANNE ARRI-VÉE C1 - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001339	VANNE ARRI-VÉE C2 - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001340	VANNE DE-PART C2 - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201001341	VANNE AVAL STAB - DN150	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201004997	ECHELLE INT CUVE DROITE	4500	4500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201004998	ECHELLE INT CUVE GAUCHE	4500	4500	Bien de Retour - Renouvellement	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RENN	RESV LA GARENNE	201004999	PASSERELLE INTER CUVE	7500	7500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RENN	RESV LA GARENNE	201500698	SOFREL S530	5178	5250	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	22/10/2015
RENN	RESV LA GARENNE	201603175	DISJONCTEUR GENERAL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/05/2016
RENN	RESV LA GARENNE	201701005	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
RFLO	RESV FLORY	199102590	R.VANNE SORTIE SUR RESEAU	950	1261	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102591	R.VANNE VI-DANGE RESERVOIR	250	334	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102592	HYDROSTAB DIS-TRIBUTION 2	500	622	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102593	COMPTEUR VI-DANGE - DN150	1200	1592	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102594	R.V ASP. POMPE ARROSAGE	250	334	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102595	VANNE BAYARD SORTIE DN200	750	996	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RFLO	RESV FLORY	199102596	ELECTROVANNE 0.15KW REGUL	750	996	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102597	CLAPET BAT. ALIM. RESERV.	3000	3985	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102598	R.VANNE PAPI. ALIM. N°1	950	1261	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102599	PORTIQUE PLA-FOND I 50X100	1000	1116	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Tra-vaux	VRN	Libellé classification	Date
RFLO	RESV FLORY	199102600	R.VANNE PAPI. ALIM. N°2	950	1261	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102602	VANNE PAPI DN300 PN10/16	950	1261	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102603	VENTOUSE ARRI-VÉE PURGAIR	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102604	R.VANNE VEN-TOUSE ARRIVÉE	200	264	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102605	R.VANNE VEN-TOUSE DEPART	750	996	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102606	VENTOUSE DE-PART PURGAIR	300	396	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RFLO	RESV FLORY	199102607	HYDROSTAB DISTRIBUTION 1	600	748	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102608	COMPTEUR DEPART - DN200	1200	1592	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102609	POMPE ARROSAGE - 1.2 KW	850	1130	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102610	R.V ASP. GENERALE P.ARROS	150	201	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102612	R.V REF. POMPE ARROSAGE	150	201	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102613	ECHELLE ALU CRINOLINE N°1	1800	2390	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102614	ECHELLE ALU CRINOLINE N°2	1800	2390	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102626	FLOTTEUR TELEMEC NIV HAUT	400	529	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102627	POIRE NIV BAS	400	529	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199102628	SONDE IMMERGEE 4-20 MA	400	529	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RFLO	RESV FLORY	199102629	ECLAIRAGE - STATION	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199105213	CONTACT ANTI INTRUSION	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199105214	ECHELLE ALU CRINOLINE N°3	1800	2139	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
RFLO	RESV FLORY	199501350	RESERVOIR 3000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
RFLO	RESV FLORY	199705390	ARMOIRE BT + DIVERS	8000	9507	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	199705391	DISJONC. GE-NERAL UNELEC	600	712	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	199705392	PARAFOUDRE BT	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	199705393	CH. BATTERIE - CNB1224NA	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	199705394	BATTERIE N °2 - 12X15A/H	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	199705395	BATTERIE N °1 - 12X15A/H	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
RFLO	RESV FLORY	201600965	SOFREL S550	6842	6938	Bien de Retour - Renouvellement	07/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RFLO	RESV FLORY	201600966	ROUTEUR ADSL	1177	1193	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/10/2016
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	200905369	COFFRET ELECTRIQUE	7000	7098	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	200905370	PANNEAU SOLAIRE	7000	7098	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	200905371	SOFREL S530	4000	4058	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	200905372	ANTI INTRUSION	300	304	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201302022	ECHELLE IN-TERIEURE	1953	2000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500699	CLAPET DIS-TRIBUTION 2	1332	1350	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2015
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500700	VANNE AMONT RV SAVY	915	927	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2015
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500701	VANNE VIDANGE	915	927	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2015
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500702	VANNE RESERVE INCENDIE	915	927	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500703	VANNE DIS-TRIBUTION 1	915	927	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/07/2015
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201500704	RV HYDROSAVY	3309	3355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	06/07/2015
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201700045	SONDE DE NIVEAU	200	202	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/03/2017
RGOM	RESERVOIR GOLF MAL-LEMORT	201801069	COFFRET DE BRANCHEMENT	2000	2014	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	11/12/2018
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	198805019	VANNE AVAL COMPT. DN100	449	1127	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	198805020	VANNE AMONT COMPT. DN100	449	1127	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1988
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	199405023	WOLTEX - DN100	507	611	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1994
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	199405024	REGLE GRA-DUÉE LAQUÉE	1688	2037	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1994
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	199405026	VANNE ARRI-VÉE RESERVOIR	466	1169	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1994
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	199505029	RSERVOIR - 700M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	200505739	POIRE DE NI-VEAU HAUT	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	200505740	POIRE DE NIVEAU BAS	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RLAU	RESV MOULIN DE LAURE	200802453	ROBINET FLOTTEUR	4953	5981	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	197502077	CUVE RESERVOIR	0	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/03/1975
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	200405400	DET. NIV. TRES BAS RESERV	443	525	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	200405401	COMPTEUR DISTRIBUTION	1100	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	200610360	CHARIOT PORTE PALAN	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/06/2006
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	200807781	MONORAIL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/09/2008
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	201002485	INTERRUPTEUR À FLOTTEUR	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	201301977	ECHELLE INTÉRIEURE MÉTALL	2312	2367	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2013
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSABAN	201303102	ECHELLE CHAMBRE DE VANNES	2312	2312	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400535	VANNE DIS-TRIBUTION	1972	2000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400536	VANNE ADMISSION RESERVOIR	2246	2278	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400537	VANNE BY PASS ADMISSION	745	757	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400538	VANNE INCENDIE	960	974	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400539	VANNE DECHARGE	708	718	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400540	VANNE VIDANGE	1422	1442	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400541	VENTOUSE N°1	704	714	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201400542	VENTOUSE N°2	704	714	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2014
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201500639	SONDE PIE-ZOMETRIQUE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
RLCB	RÉS LA COSTE-BRUISSA-BAN	201500640	SOFREL HF BOX 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/11/2015
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000068	CUVE RESER-VOIR N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1960

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000069	CUVE RESERVOIR N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000070	CUVE RESERVOIR N°3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000071	VANNE VIDANGE RESERVOIR 1	457	1422	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000072	VANNE VIDANGE RESERVOIR 2	457	1422	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000073	VANNE VIDANGE RESERVOIR 3	457	1422	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000074	VANNE ALIM. RESERVOIR 1	762	12833	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000075	VANNE ALIM. RESERVOIR 2	762	12833	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000076	VANNE ALIM. RESERVOIR 3	762	12833	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000078	VANNE DIST. RESERVOIR 1	762	5406	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000079	VANNE DIST. RESERVOIR 2	762	5406	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	196000080	VANNE DIST. RESERVOIR 3	762	5406	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1960
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105918	ECHELLE INT CUVE 1	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement	01/01/2001

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105919	ECHELLE INT CUVE 3	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105920	ECHELLE INT CUVE 2	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105921	ECHELLE EXT CUVE 1	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105922	ECHELLE EXT CUVE 2	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105923	ECHELLE EXT CUVE 3	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200105924	ECHELLE CHAMBRE VANNES	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2001
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200505765	ARMOIRE BT	2700	3207	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/2005
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	200505766	ECLAIRAGE - STATION	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	201100184	MESURE NIVEAU CUVES	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	201100185	SOFREL S550	2900	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	201104498	TRANSDUCTEUR CS 100 CHLOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	06/06/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	201104499	ANALYSEUR DE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/06/2011
RMAG	MAGATIS - RESERVOIR	201302023	DEBIT SORTIE RESERVOIR	2852	2923	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/11/2013
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201302021	ECHELLE IN-TERIEURE	1952	1999	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/11/2013
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500705	VANNE VIDANGE	2047	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500706	VANNE DIS-TRIBUTION 2	2047	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500707	VANNE ARRI-VEE GENERALE	2047	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500708	VANNE DIS-TRIBUTION 1	2047	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500709	VANNE RESERVE INCENDIE	2047	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500710	VANNE HYDRO ALIM RESER	2470	2506	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500711	VANNE AMONT HYDRO	842	854	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201500712	CLAPET DIS-TRIBUTION	995	1009	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2015
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201700982	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201800007	SOFREL S550	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/04/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801102	CLAPET REF. POMPE N°3	200	202	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801103	POMPE N°3	5998	5839	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801104	BALLON HY-DROPHORE	1599	1409	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801105	DETECTION MANQUE EAU ASP	186	188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801106	PRESSOSTAT ASP POMPE N°1	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801107	PRESSOSTAT ASP POMPE N°2	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801108	PRESSOSTAT ASP POMPE N°3	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801109	PRESSOSTAT REF POMPE N°1	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801110	PRESSOSTAT REF POMPE N°2	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801111	PRESSOSTAT REF POMPE N°3	250	252	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801112	RV ASP. GEN. SKID 3 PPES	458	259	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801113	RV REF. GEN. SKID 3 PPES	458	259	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801114	RV ASP. POMPE N°1	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801115	RV ASP. POMPE N°2	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801116	RV ASP. POMPE N°3	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801117	RV REF. POMPE N°1	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801118	RV REF. POMPE N°2	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801119	RV REF. POMPE N°3	150	151	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801120	CLAPET REF. POMPE N°1	200	202	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801121	CLAPET REF. POMPE N°2	200	202	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801122	POMPE N°1	5998	5839	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RMAL	RESERVOIR VILLAGE MALLEM	201801123	POMPE N°2	5998	5839	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	18/12/2018
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800481	CHARIOT - STATION	600	1599	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1978

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800482	ECLAIRAGE - STATION	150	200	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800484	RESERVOIR 2000 M3 - N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1978
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800485	RESERVOIR 2000 M3 - N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1978
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800486	RESERVOIR 5000 M3 - N°3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1978
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	197800582	MONORAIL STATION	0	18962	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406366	ECHELLE INT CUVE 1	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406367	ECHELLE INT CUVE 2	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406368	ECHELLE INT CUVE 3	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406369	ECHELLE INT CHAMBRE VANNE	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406370	ECHELLE EXT CUVE 1	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406371	ECHELLE EXT CUVE 2	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406372	GARDE CORPS CUVE 1	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406373	GARDE CORPS CUVE 2	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200406374	GARDE CORPS CUVE 3	7000	7000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2004
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200902870	VANNE DISTRI-BUTION RES.3	1750	2078	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200902871	VANNE ALIMEN-TATION RES.3	997	1184	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200902872	VANNE VI-DANGE - RES. 3	380	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	200902892	CAPTEUR DE PRESSION	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100186	VANNE ALIMEN-TATION RES.1	1750	2078	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100187	VANNE DISTRI-BUTION RES.1	1750	2078	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100188	VANNE VI-DANGE - RES. 1	380	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100189	VANNE ALIMEN-TATION RES.2	1750	2078	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100190	VANNE DISTRI-BUTION RES.2	1750	2078	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100191	VANNE VI-DANGE - RES. 2	380	450	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100192	ARMOIRE BT SOFREL	7200	8555	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201100193	SEVME	2900	3446	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201103653	SOFREL S550	0	5633	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/03/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201103654	ARMOIRE DE L ALARME	0	5633	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2011

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201104496	ANALYSEUR DE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/06/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201104497	TRANSDUC-TEUR CS 100	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/06/2011
RPAS	PASTO-RAL - RESERVOIR	201800357	MESURE DEBIT SORTIE	13447	4028	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/06/2018
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199505020	RESERVOIR - 1500 M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805002	R.VANNE ENTRÉE N°1 RES.	800	1644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805003	R.VANNE ENTRÉE N°2 RES.	800	1644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805004	CLAPET ADMI. RESERVOIR	1400	3233	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805005	R.VANNE SORTIE N°1 RES.	800	1644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805006	R.VANNE SORTIE N°2 RES.	800	1644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805007	CLAPET SORTIE RESERVOIR	1400	3233	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805008	R.VANNE VIDANGE RESERVOIR	350	723	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805009	R.VANNE TROP PLEIN RES.	800	1644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199805012	MESURE NIVEAU RESERVOIR	1500	1526	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199905721	CHAUFFAGE - STATION	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1999
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	199905722	ANTI INTRUSION	300	355	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1999

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	200105234	REENCLEN-CHEUR RDB 90	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	200105235	POIRE DE NI-VEAU TRES HAUT	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	200105236	POIRE DE NI-VEAU HAUT	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	200105237	POIRE DE NI-VEAU BAS	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	200105238	POIRE DE NI-VEAU TRES BAS	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	201005001	ECHELLE AC-CES RESERVOIR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	201005002	ECHELLE ACCES ESCAMOTABLE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	201005003	ECHELLE IN-TERIEURE CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RPB1	RESV PENNE BONSOUR	201700925	VENTOUSE AD-DUCTION RESERV	312	316	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/11/2017
RSRO	RESER-VOIR STE ROSALIE	201005004	ECHELLE PLIABLE ACCES CUV	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RSRO	RESER-VOIR STE ROSALIE	201005005	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RSRO	RESER-VOIR STE ROSALIE	201005006	ECHELLE EXT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RSRO	RESER-VOIR STE ROSALIE	201005007	GARDE CORPS RESERVOIR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RSRO	RESER-VOIR STE ROSALIE	201700999	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800125	CLAP ANTI-RET DN300 DEPAR	6098	16230	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800126	VANNE ENTRÉ GENERAL AVAL	1524	3618	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800127	CLAPET A/R PPE E.SERVICE	1524	4063	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800130	RV REF. ES MAIL-LAGE DN200	760	1567	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800131	RV ASPI ES MAIL-LAGE DN200	760	1567	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	196800132	MOTEUR POMPE EAU SERVICE	500	920	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	198705006	POMPE EAU SERVICE CR4 90	600	950	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1987

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199505022	RESERVOIR N°1 - 450M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199505023	RESERVOIR N°2 - 450M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199505146	CHAUFFAGE LOCAL CHLORE	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199605002	CLAPET ENTRÉE RESERVOIR	2576	7135	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199605138	COMPRESSEUR D'AIR	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1996
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	199905018	DEVESICULEUR AIR SERVICE	180	250	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1999
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205001	ARMOIRE ELECTRIQUE BT	24712	32615	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205003	POIRE RESERVOIR 1 NIV.BAS	300	393	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205004	POIRE RESERVOIR 2 NIV.BAS	300	393	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205005	SONDE IMMERGÉE 1 - 0.6M	520	684	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205006	SONDE IMMERGÉE 2 - 0.6M	520	684	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2002

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205007	ECLATEUR PA-RAFOUDRE	686	907	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205010	VANNE AMONT COMPT.- DN150	658	868	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205011	VANNE AVAL COMPT. - DN150	658	868	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205219	ELECTROVANNE EAU MOTRICE	397	471	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205220	VENTOUSE EAU MOTRICE	180	212	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200205222	PRESSOSTAT	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200708169	ANALYSEUR DE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/06/2007
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200902786	VENTOUSE	658	781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200905341	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	200905342	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201000350	BALLON EAU SERVICE	3300	3944	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002377	VANNE AMONT COMPT BARBEN	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002378	VANNE AVAL COMPT BARBEN	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002379	VANNE AMONT2 COMPT BARBEN	600	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002380	COMPTEUR COMPT BARBEN	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002381	CLAPET A/R COMPT BARBEN	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201002382	STABILISATEUR D'ECOULEMEN	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201005008	ECHELLE CUVE 1 INT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201005009	ECHELLE CUVE 2 INT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201005010	ECHELLE AC-CES CUVE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201005011	ECHELLE ACCES CUVE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/03/2010
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201302796	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2013
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201303177	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2013
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400562	VANNE ENTREE R1	979	993	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400563	VANNE SORTIE R1	1904	1930	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400564	VANNE VIDANGE R1	569	577	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400565	VANNE SORTIE R2	1904	1930	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400566	VANNE ENTREE R2	979	993	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400567	VANNE VIDANGE R2	569	577	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400568	COMPTEUR DISTRIBUTION	918	932	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400569	TURBIDIMETRE EAU BRUTE	1555	1577	Bien de Retour - Renouvellement	21/11/2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201400570	TRANSMETTEUR	669	677	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/11/2014
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201500714	SOFREL S550	7338	7440	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/12/2015
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201500715	ROUTEUR ADSL	1097	1113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/12/2015
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201601322	ANTI INTRUSION	1168	1184	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/03/2016
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201700926	VANNE ENTRE GE-NERAL AMONT	523	531	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/11/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201700927	ACTION. VANNE ENTREE GENE	694	704	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/11/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201700973	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201700974	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201700975	INVERSEUR ELEC BOUTEILLE	2804	2843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201702049	HYDROEJECTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RTA1	RESV LE HAUT TAULET	201702050	DEBITMETRE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/09/2017
RTAD	RESV LA PLANTADE	199501351	RESERVOIR 1 - 100M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801199	ARMOIRE ELECTRIQUE	9147	23177	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801201	PARAFOUDRE 400 VAC	1524	1789	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801202	APPAREIL DE CHAUFFAGE	457	603	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801203	ECLAIRAGE DU LOCAL	152	366	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801206	CHARGEUR BATTERIE SOFREL	762	1006	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801207	VANNE ADD. - DN 100	305	627	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801208	VANNE DISTRIBUTION N°1	305	627	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801209	VANNE DISTRIBUTION N°2	305	627	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801210	CLAPET A/R BATTANT DN100	686	1585	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RTAD	RESV LA PLANTADE	199801211	VENTOUSE AUTOMATIQUE N°1	686	907	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801212	VANNE VIDANGE RES. 1	534	1098	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801213	VANNE INCENDIE N°1 DN 65	229	470	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801214	VANNE INCENDIE N°2 DN 65	229	470	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801216	CLAPET BATTANT - POMPE	305	705	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801217	COMPTEUR ARROSAGE	229	302	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801218	POMPE ARROSAGE KSB	915	1209	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801219	COMPTEUR INCENDIE	229	302	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801395	RESERVOIR 2 - 200M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801396	MESURE NIVEAU CUVE 1	200	263	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801398	ANTI-INTRUSION STATION	1067	1409	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1998

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
RTAD	RESV LA PLANTADE	199801399	VANNE VIDANGE RES. 2	415	853	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	199805310	VENTOUSE AUTOMATIQUE N°2	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
RTAD	RESV LA PLANTADE	200604139	ECHELLE CRÉNOLINE EXT 100	1585	2012	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
RTAD	RESV LA PLANTADE	200610459	ECHELLE CRÉNOL. CUVE 200	1585	1585	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
RTAD	RESV LA PLANTADE	200610460	ECHELLE CRÉNOL. CUVE 100	1585	1585	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
RTAD	RESV LA PLANTADE	200610461	ECHELLE ACCES CRENOL. 200	1585	1585	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
RTAD	RESV LA PLANTADE	200610462	ECHELLE CRENOL. 200	1585	1585	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
RTAD	RESV LA PLANTADE	201800362	SONDE NIVEAU CUVE 1	413	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	17/09/2018
RTAD	RESV LA PLANTADE	201800953	SOFREL	1618	1629	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2018
RTAD	RESV LA PLANTADE	201800954	ANALYSEUR DE CHLORE	2017	2031	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

RTAD	RESV LA PLANTADE	201901013	SONDE NIVEAU CUVE 2	1878	867	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2019
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705054	VANNE VIDANGE - DN150	4290	10773	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705057	VANNE SORTIE - DN150	773	1940	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705058	VANNE ENTRÉE - DN150	773	1940	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705059	CLAPET BATTANT REF. DN150	773	1700	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705060	CLAPET BATTANT ADM. DN150	773	1700	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705061	VANNE INCENDIE - DN150	773	1940	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	198705062	VANNE ARRIVÉE - DN150	773	1940	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	199306124	VANNE BYPASS - DN150	592	1485	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	199306125	VANNE DEPART - DN150	592	1485	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
RZAC	RESV ZAC DE SIBOURG	199505030	RESERVOIR - 500M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201005012	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201005013	ECHELLE EXT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201005014	ECHELLE PLIABLE ACCES EXT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201005015	GARDE CORPS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201101137	MESURE NI-VEAU RESERVOIR	380	451	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201101138	HF BOX	5111	6073	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
RZAC	RESV ZAC DE SI-BOURG	201203965	SONDE IN-TRUSIVE SECTO	0	384	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/03/2012
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300738	COMPTEUR RES 2 - DN200	149	225	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1983
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300741	VANNE INCENDIE R2	457	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1983
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300742	VANNE VI-DANGE RES. 1	610	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1983
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300743	VANNE RES 1 AVAL DISTRIB	2287	727	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1983

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300935	RESERVOIR N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1983
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	198300936	RESERVOIR N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1983
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199302593	CHAUFFAGE 2000W	99	148	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304487	VANNE ASPIRATION	152	315	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304490	COMPTEUR SUR-PRESSEUR DN40	305	405	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304492	COMPTEUR RES 1 - DN80	2287	3035	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304493	CLAPET BAT.RES 1 DISTRIB	3049	7038	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304494	R.V RES.2 AMONT DISTRIB	2287	4709	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304495	CLAPET BAT.RES 2 ADMISS	3049	7038	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304496	VANNE RES 1 AMONT DISTRIB	1067	2197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304498	CLAPET BAT.RES 1 ADMISS	1524	3520	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304499	VANNE RES 2 AVAL DISTRIB	2287	4709	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304500	CLAPET BAT.RES 2 DISTRIB	3049	7038	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199304501	'ÉCLAIRAGE	0	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199305059	VANNE VI-DANGE RES. 2	415	853	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306790	VANNE RES 2 AVAL ADMISSIO	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306791	VANNE RES 2 AMONT ADMISSI	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306792	VANNE COMP-TEUR RES 1	800	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306793	VANNE RES 1 AVAL ADMISSIO	2400	2852	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306794	VANNE RES 1 AMONT ADMISSI	2400	2852	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	199306795	VANNE RES 1 INCENDIE	2400	2852	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602738	ARMOIRE	7000	9056	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602739	PARAFOUDRE	1000	1294	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602740	SOFREL S550	5247	6788	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602741	PRESSOS-TAT MEA P1	200	258	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602742	PRESSOS-TAT MPR SPR	200	258	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602743	DETECTEUR NIV POIRE1 RES1	1000	1294	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602744	DETECTEUR NIV POIRE2 RES2	1000	1294	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602745	CAPTEUR NIVEAU N°1	500	644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602746	CAPTEUR NI-VEAU N°2	500	644	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602747	POMPE 1	2309	2988	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602748	POMPE 2	2309	2988	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602750	VARIATEUR P1	750	970	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	200602751	VARIATEUR P2	750	970	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005016	ECHELLE INT CUVE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005017	ECHELLE INT CUVE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005018	ECHELLE EXT CUVE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005019	ECHELLE EXT CUVE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005020	ECHELLE ES-CAMOTABLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005021	ECHELLE PLIABLE ACCES 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005022	GARDE CORPS CUVE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201005023	GARDE CORPS CUVE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201701009	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201800947	BALLON A VESSIE	2090	2105	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/12/2018
SBAR	SURP DE BARJA-QUETS	201901054	ROUTEUR ADSL	2199	2199	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	20/12/2019
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198701890	ARMOIRE + DIVERS	3500	43967	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198701895	VANNE BAL-LON 1 - DN50	350	656	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198701896	VANNE BAL-LON 2 - DN50	350	656	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198701901	CLAPET BY-PASS - DN80	350	740	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198702421	VANNE VIDANGE C1 - DN150	450	931	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198702423	VANNE DIST. C2 - N°1	450	931	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198705187	VANNE DIST. C2 - N°2	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198705188	VANNE INCENDIE C2	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1987

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAS	SURP BAST.BERTIN	198901858	VANNE ARRIVEE C2	750	1545	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
SBAS	SURP BAST.BERTIN	199501467	RESERVOIR N°1 - 1000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
SBAS	SURP BAST.BERTIN	199501468	RESERVOIR N °2 - 1000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200105925	ECHELLE INT CUVE GAUCHE	8500	8500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/01/2001
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200200970	VARIATEUR P1 - 5.5KW	37812	1284	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205244	DARA	760	905	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205245	VARIATEUR P2 - 5.5KW	7600	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205246	ECLAIRAGE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205247	INTRUSION	760	905	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205248	CHAUFFAGE LOCAL	380	451	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205249	ENSEMBLE POIRE (X2)	150	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205250	COFFRET PA-RAFOUDRE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200205251	VANNE PIC DEPART	150	167	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200300771	SOFREL S50	4923	6499	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200305364	BALLON ANTI BELIER 750 L	5000	5942	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500546	POMPE 1	9000	11759	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500547	POMPE 2	9000	11759	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500548	CLAPET POMPE 1	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500549	CLAPET POMPE 2	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500550	VANNE ASPI-RATION P1	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500551	VANNE ASPI-RATION P2	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500552	VANNE REFOU-LEMENT P1	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500553	VANNE REFOU-LEMENT P2	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500554	VANNE ARRI-VEE C1 - DN200	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500555	VANNE DIST. C1	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500556	VANNE P3 EN BYPASS	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500557	VANNE ISOLEMENT	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500558	VENNE DIS-TRIBUTION	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200500559	VANNE AVAL COMPTEUR	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200505737	COMPTEUR RESEAU SURPRESSE	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200505738	MESURE CUVE 2	400	475	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200606212	VANNE VI-DANGE C2 DN150	150	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200706483	SONDE DE NI-VEAU IMMERGEE	150	178	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
SBAS	SURP BAST.BERTIN	200706484	BALLON MASSAL	3800	4516	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005024	ECHELLE INT CUVE DROITE	8500	8500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005025	GARDE CORPS CUVE GAUCHE	5800	5800	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005026	GARDE CORPS CUVE DROITE	2500	2500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005027	ECHELLE EXT CUVE DROITE	5000	5000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005028	ECHELLE EXT CUVE GAUCHE	5000	5000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005029	ECHELLE AC-CES PLIABLE G	1300	1300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201005030	ECHELLE AC-CES PLIABLE D	1300	1300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SBAS	SURP BAST.BERTIN	201101851	MOTEUR COM-PRESSEUR	600	712	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SBAS	SURP BAST.BERTIN	201101852	BALLON AIR COMPRIME	600	712	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802508	ECLAIRAGE	150	181	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802509	CHAUFFAGE	150	181	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802510	SOFREL S550	2500	3018	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802512	RV ISOLEMENT 1POMPE 1 REF	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802514	RV ISOLEMENT 1POMPE 2 ASP	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802515	RV ISOLEMENT 1POMPE 3 REF	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802516	RV ISOLEMENT 2POMPE 2 REF	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802517	RV ISOLEMENT 1POMPE 3 ASP	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802518	VANNE BY PASS ELEC	2500	3018	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802519	RV ISOLEMENT ASPIRATION	500	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802520	RV ISOLEMENT REFOULEMENT	500	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802521	COFFRET PA-RAFOUDRE	1000	1208	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802522	ANTI INTRUSION	1000	1208	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802523	CLAPET ANTI RETOUR POM 1	300	371	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802524	RV ISOLEMENT 1POMPE 1 ASP	400	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802525	CLAPET ANTI RETOUR POM 2	300	361	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802526	CLAPET ANTI RETOUR POM 3	300	361	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802527	RDB 90	500	603	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802528	VARIATEUR DE VITESSE	2500	3018	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802529	ARMOIRE DE COMMANDE	5000	6037	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802530	CAPTEUR DE PRESSION (3)	400	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHAR-LEVAL	200802531	POMPE SUR-PRESSEUR 1	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
SCHA	STAS CHARLEVAL	200802532	POMPE SUR-PRESSEUR 2	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHARLEVAL	200802533	POMPE SUR-PRESSEUR 3	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
SCHA	STAS CHARLEVAL	201203966	COMPTEUR SECTO	0	643	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/03/2012
SCHA	STAS CHARLEVAL	201800946	BALLON AB	2090	2105	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/12/2018
SGR1	SURP DES GROTTES	196800136	VANNE RESEAU INCENDIE	311	1319	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
SGR1	SURP DES GROTTES	196800137	VANNE DEPART RESEAU DN150	396	1421	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1968
SGR1	SURP DES GROTTES	199306069	VANNE SORTIE RESERVOIR	415	968	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SGR1	SURP DES GROTTES	199306071	RESERVOIR E.F - 300M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306768	SONDE R.NIVEAU MANQUE EAU	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306769	SONDE R. NIVEAU M/A N°1	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306770	VANNE BALLON ANTI-BELIER	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306771	ECLAIRAGE - PLAFONNIER	200	235	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306772	RADIATEUR ELECTRACIER	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	199306773	REENCLENCHEUR DARA	400	474	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SGR1	SURP DES GROTTES	200105003	CLAPET A/R RESERVOIR	1226	1615	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
SGR1	SURP DES GROTTES	200505022	ARMOIRE	5000	6533	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505023	CLAPET REF. P1 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505024	VANNE ASPI. P1 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SGR1	SURP DES GROTTES	200505025	VANNE REF. P1 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505026	CLAPET REF. P2 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505027	VANNE ASPI. P2 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505028	VANNE REF. P2 - DN40	150	197	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505029	CAPTEUR DE PRESSION	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505030	CAPTEUR DE PRESSION	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505031	POMPE N°1	2934	3962	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505032	POMPE N°2	2935	3963	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	200505034	COMPTEUR - RESEAU POMPES	728	710	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SGR1	SURP DES GROTTES	201005031	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SGR1	SURP DES GROTTES	201101750	SOFREL	7702	9152	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SGR1	SURP DES GROTTES	201101751	SONDE DE NIVEAU RESERVOIR	380	451	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SGR1	SURP DES GROTTES	201203967	COMPTEUR DE SECTORISATION	0	643	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/03/2012
SGR1	SURP DES GROTTES	201203968	SONDE INTRUSIVE	0	384	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/03/2012
SGR1	SURP DES GROTTES	201700924	RESERVOIR ANTI-BELIER	2071	2101	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2017
SGR1	SURP DES GROTTES	201700948	ROUTEUR ADSL	1050	1066	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/07/2017
SGR1	SURP DES GROTTES	201700972	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
SGR1	SURP DES GROTTES	201901015	VARIATEUR POMPE 2	1403	1403	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/09/2019
SGR1	SURP DES GROTTES	201901032	VARIATEUR POMPE 1	1403	1403	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	23/10/2019
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701837	POMPE 1	2500	3300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1987
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701838	POMPE 2	2500	3300	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701841	R.VANNE ASPI. POMPE N°2	150	414	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701842	R.VANNE ASPI. POMPE N°1	150	414	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701843	R.VANNE REF. POMPE N°2	150	414	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701844	R.VANNE REF. POMPE N°1	150	414	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701845	CLAPET A/ R POMPE N°1	150	360	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	198701846	CLAPET A/ R POMPE N°2	150	360	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	200305361	BALLON ASP. VAREN 300L	3200	3802	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
SMAR	SURP DE MARSEILLE	200901108	BALLON REF. VAREN 300L	2100	2537	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
SMAR	SURP DE MARSEILLE	200903139	BALLON ANTI BELIER	3200	3802	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001071	MANQ EAU ASP	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001073	PRESSOS-TAT DEGRADE	400	477	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001074	ARMOIRE BT	16730	19998	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001075	ECLAIRAGE - STATION	300	358	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001076	CHAUFFAGE STATION	300	358	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201001077	SOFREL	2614	3126	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201002408	ANTI INTRUSION	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201002411	VANNE BY-PASS ASP REF	800	951	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201002412	PARAFOUDRE	600	712	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201002413	DARA RDB90	400	475	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201400598	VARIATEUR POMPE 2	423	429	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/10/2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SMAR	SURP DE MARSEILLE	201400599	VARIATEUR POMPE 1	423	429	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/10/2014
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201400600	MESURE PRESSION REF	175	177	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/10/2014
SMAR	SURP DE MARSEILLE	201400601	PRESSION REF. SECOURS	175	177	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/10/2014
SVAC	SURP PETIT-VACON	197800083	VANNE COM-PRESSEUR A.B	305	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
SVAC	SURP PETIT-VACON	197800084	VANNE BAL-LON AIR A.B	305	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
SVAC	SURP PETIT-VACON	197800093	VANNE ASPI. GENERALE	457	1083	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
SVAC	SURP PETIT-VACON	197800095	VANNE DEPART RES. MOTORIS	534	1264	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1978
SVAC	SURP PETIT-VACON	197800122	RESERVOIR E.F - 1000M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1978
SVAC	SURP PETIT-VACON	199302620	CHAUFFAGE - 1000W	152	232	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SVAC	SURP PETIT-VACON	199302624	REENCLEN-CHEUR PARA	305	655	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SVAC	SURP PETIT-VACON	199304478	SOUPAPE DE-PART RES. DN100	3049	4022	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SVAC	SURP PETIT-VACON	199305368	ACTION. VANNE DEPART RES.	500	1374	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
SVAC	SURP PETIT-VACON	199801237	BALLON AIR - 45L	878	1159	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500652	ARMOIRE ELECTRIQUE	21678	28328	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500653	PARAFOUDRE - 100KA	1000	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500656	AUTOMATE	10000	13067	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500659	DETECTEUR A FLOTTEUR	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500660	DETECTEUR NI-VEAU POIRE	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500661	MESURE NI-VEAU RESERVOIR	500	651	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500664	ONDULEUR	1000	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500665	PUPITRE OPERATEUR	1000	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200500666	MESURE PRESSION REFOUL	500	651	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SVAC	SURP PETIT-VACON	200505724	ANTI INTRUSION	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200505725	ECLAIRAGE	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
SVAC	SURP PETIT-VACON	200602695	VANNE DEPART RES.2 DN100	563	728	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
SVAC	SURP PETIT-VACON	200900214	POMPE N°1	3244	3916	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
SVAC	SURP PETIT-VACON	201000656	VANNE ADM. MOTOR.	1850	3504	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SVAC	SURP PETIT-VACON	201000657	ACTION. VANNE ADM. RESERV	400	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SVAC	SURP PETIT-VACON	201001549	VARIATEUR P2	940	1124	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
SVAC	SURP PETIT-VACON	201005032	ECHELLE ACCES LANTERNEAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SVAC	SURP PETIT-VACON	201005033	ECHELLE ES-CAMOTABLE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
SVAC	SURP PETIT-VACON	201005034	ECHELLE INT CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SVAC	SURP PETIT-VACON	201100010	COMPTEUR PRODUCTION	597	707	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SVAC	SURP PETIT-VACON	201101067	BALLON A-BELIER - 1500L	5707	6781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SVAC	SURP PETIT-VACON	201101068	CLAPET A/ R POMPE N°2	1082	1286	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SVAC	SURP PETIT-VACON	201101069	R.VANNE ASPI. POMPE N°1	761	906	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SVAC	SURP PETIT-VACON	201101070	CLAPET A/ R POMPE N°1	1082	1286	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302005	CLAPET A/R ADMI.A BATTANT	2058	2109	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302006	CLAPET A/R BY-PASS RESERV	744	761	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302007	VANNE ADM. 1	1910	1957	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302008	VANNE BY-PASS	739	756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302009	VANNE BY PASS 2	739	756	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302010	VANNE DE-PART RES.1	739	756	Bien de Retour - Renouvellement	15/11/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302011	R.VANNE ASPI. POMPE N°2	679	696	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302012	R.VANNE REF. POMPE N°1	680	697	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302013	R.VANNE REF. POMPE N°2	679	696	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201302014	SOFREL S50 + CARTES	4575	4687	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2013
SVAC	SURP PETIT-VACON	201400575	COMPRESSEUR AIR A.B.	2043	2071	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
SVAC	SURP PETIT-VACON	201400576	VARIATEUR P1	4216	4276	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
SVAC	SURP PETIT-VACON	201500779	POMPE N°2	3032	3074	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/12/2015
SVAC	SURP PETIT-VACON	201504490	GARDE CORPS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2015
SVAC	SURP PETIT-VACON	201701007	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3812	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
TBAI	STAF DES BAISSES	198705065	CHAUFFAGE 2000W	257	311	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1987

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAI	STAF DES BAISSES	199205013	ECLAIRAGE - NEON	257	608	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
TBAI	STAF DES BAISSES	199505033	DISJONCTEUR GENERAL	156	275	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
TBAI	STAF DES BAISSES	200105226	ARMOIRE ELECTRIQUE	4024	4781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
TBAI	STAF DES BAISSES	200105230	ANTI INTRUSION	450	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
TBAI	STAF DES BAISSES	200605085	COFFRET EASY-CHLOR 15	3385	4089	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
TBAI	STAF DES BAISSES	200605087	ADOUCISSEUR EASYCLHOR 15	743	899	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2006
TBAI	STAF DES BAISSES	200802497	VANNE ADM. EAU BRUTE	315	379	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802498	FILTRE A SABLE 1	9608	11599	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802499	VANNE ADMISSION F1	105	126	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802500	VANNE SORTIE FILTRE1	105	126	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAI	STAF DES BAISSES	200802501	FILTRE A SABLE 2	9608	11599	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802502	VANNE ADMISSION F2	105	126	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802503	VANNE SORTIE FILTRE2	105	126	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802504	ENSEMBLE EV	2415	2915	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802505	VANNE ADMISSION RESERVOIR	105	363	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200802506	VANNE BY PASS RESERVOIR	105	363	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	200803768	VANNE SORTIE FILTRE	350	416	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBAI	STAF DES BAISSES	201100003	DETENDEUR	2705	3182	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TBAI	STAF DES BAISSES	201101150	COMPTEUR - EAU LAVAGE	142	169	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TBAI	STAF DES BAISSES	201400553	COFFRET CONTROLE F2	1947	1973	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2014
TBAI	STAF DES BAISSES	201400554	COFFRET CONTROLE F1	1947	1973	Bien de Retour - Renouvellement	03/11/2014

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAI	STAF DES BAISSES	201400555	SOFREL S550	6117	6203	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2014
TBAI	STAF DES BAISSES	201400556	ANALYSEUR DE CHLORE	1993	2021	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2014
TBAI	STAF DES BAISSES	201400557	TURBIDIMETRE	1557	1579	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2014
TBAI	STAF DES BAISSES	201400558	TRANSMETTEUR	681	689	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2014
TBAI	STAF DES BAISSES	201600970	CELLULE EASYCHLOR	1259	1277	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	22/04/2016
TBAI	STAF DES BAISSES	201600971	BALLON EAU FILTREE 4000L	32980	33444	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/12/2016
TBAI	STAF DES BAISSES	201700564	DEBITMETRE DEPART	471	477	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/05/2017
TBAI	STAF DES BAISSES	201700952	POMPE DOSEUSE JAVEL	545	553	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/12/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	198901126	VANNE ENTRÉE - F4	381	578	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901130	VANNE EN-TRÉE BACHE E.B	381	1781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	198901131	VANNE SORTIE BACHE E.B	381	1781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901132	DARA RB-90	457	1018	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901135	VANNE SORTIE - P.F2	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901136	VANNE EN-TRÉE - P.F3	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901140	VANNE ENTRÉE - F3	381	578	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901151	VANNE ENTRÉE - F1	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901155	VANNE SORTIE - F1	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901156	VANNE ENTRÉE - F2	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901161	VANNE SORTIE - P.F3	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901162	VANNE EN-TRÉE - P.F4	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901168	VANNE SORTIE - F4	305	465	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1989

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAS	STAF DES BASSINS	198901169	VANNE ENTRÉE - F5	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901173	VANNE SORTIE - F5	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TBAS	STAF DES BASSINS	198901176	VANNE ENTRÉE - F6	152	232	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901180	VANNE ENTRÉE - R1	381	903	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901181	VANNE SORTIE - R1	381	903	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901187	VANNE ENTRÉE - D.F2	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901190	VANNE VIDANGE DECANT. 1	305	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901191	VANNE VIDANGE DECANT. 2	305	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901192	VANNE ENTRÉE - D.F1	305	465	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901193	VANNE BY-PASS DECANTEUR	345	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901202	COMPTEUR - EAU DISTRIBUÉE	457	692	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	198901873	ENS. ECLAIRAGE PROJECTEUR	1756	4221	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	198901874	PLAN DE GRILLE CANAL	3811	5029	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1989
TBAS	STAF DES BASSINS	199003674	VANNE SORTIE E.DISTRIBUÉE	120	246	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1990
TBAS	STAF DES BASSINS	199201149	CHARGEUR DE BATTERIE	2439	3707	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
TBAS	STAF DES BASSINS	199201152	ANALYSEUR VIGILOHM	1347	2048	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1992
TBAS	STAF DES BASSINS	199302645	ARMOIRE CDE	457	21389	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199302646	DETEC. NIV. FLOTTEUR R1	762	1356	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199302647	MESURE NIVEAU RESERV. 1	229	269	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199302653	ENS. CHAUFFAGE	457	3326	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199302654	SURPRESSEUR AIR LAV.-11KW	457	2733	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305409	VANNE SORTIE - F6	550	727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305410	BACHE - EAU FILTRÉE	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305411	FILTRE DE-GROSSISEUR - 1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305412	FILTRE DE-GROSSISSEUR - 2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305413	PRÉ-FILTRE - 1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	199305414	PRÉ-FILTRE - 2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305415	PRÉ-FILTRE - 3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305416	PRÉ-FILTRE - 4	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305417	FILTRE - 1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305418	FILTRE - 2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305419	FILTRE - 3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305420	FILTRE - 4	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305421	FILTRE - 5	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305422	FILTRE - 6	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305423	VANNE CANAL - 1	550	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305424	VANNE CANAL - 2 DN 300	550	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305425	BACHE - EAU BRUTE	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305426	DECANTEUR - N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305427	DECANTEUR - N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305428	RESERVOIR E.F 1 - 300 M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305429	RESERVOIR E.F 2 - 1000 M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305430	RESERVOIR E.F 3 - 1000 M3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199305438	VANNE SORTIE DECANTEUR 1	415	1089	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	199305439	VANNE SORTIE DECANTEUR 2	415	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199306782	ENS. ECLAIRAGE	1800	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199307218	ECHELLE INT 800	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199307228	ECHELLE INT 1025 DROITE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199307229	ECHELLE INT 1025 GAUCHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199307230	PASSERELLE 1025 GAUCHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199307231	PASSERELLE 1025 DROITE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/1993
TBAS	STAF DES BASSINS	199501363	VANNE ENTRÉE - P.F1	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
TBAS	STAF DES BASSINS	199501367	VANNE SORTIE - P.F1	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
TBAS	STAF DES BASSINS	199501368	VANNE ENTRÉE - P.F2	2000	2415	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TBAS	STAF DES BASSINS	199501492	MESURE TURBIDITÉ E.BRUTE	400	526	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1995
TBAS	STAF DES BASSINS	199801352	ELECTROVANNE E.M POST-CL2	100	132	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
TBAS	STAF DES BASSINS	199801441	DETEC. NIV. FLOTTEUR R2	250	385	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1998

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAS	STAF DES BASSINS	199801442	DETEC. NIV. FLOTTEUR R3	250	385	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
TBAS	STAF DES BASSINS	200000258	ARMOIRE CDE POMPE LAVAGE	270	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
TBAS	STAF DES BASSINS	200001507	MESURE NI-VEAU RESERV. 2	250	254	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
TBAS	STAF DES BASSINS	200001508	MESURE NI-VEAU RESERV. 3	250	254	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
TBAS	STAF DES BASSINS	200602709	COFFRET DEPOTAGE	1000	1281	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
TBAS	STAF DES BASSINS	200900138	MODEM	1340	1617	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900140	SOFREL S550	6587	7953	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900884	VANNE AIR LAVAGE - F1	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900885	VANNE AIR LAVAGE - F2	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900886	VANNE AIR LAVAGE - F3	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	200900887	VANNE AIR LAVAGE - P.F4	2828	3413	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900888	VANNE AIR LAVAGE - P.F2	2828	3413	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900889	VANNE AIR LAVAGE - P.F1	2828	3413	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900890	VANNE AIR LAVAGE - D.F2	2828	3413	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900891	VANNE AIR LAVAGE - D.F1	2828	3413	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900892	VANNE AIR LAVAGE - F6	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900893	VANNE AIR LAVAGE - F5	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900894	VANNE AIR LAVAGE - F4	2578	3113	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	200900895	VANNE AIR LAVAGE - P.F3	2832	3417	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2009
TBAS	STAF DES BASSINS	201001042	VANNE VIDANGE - R1	2140	1613	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001043	VANNE VIDANGE - R2	2140	1613	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAS	STAF DES BASSINS	201001044	VANNE VI-DANGE - R3	1350	1613	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001045	VANNE EAU LAVAGE - F1	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001046	VANNE EAU LAVAGE - F2	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001047	VANNE EAU LAVAGE - F3	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001048	VANNE EAU LAVAGE - P.F4	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001049	VANNE EAU LAVAGE - P.F2	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001050	VANNE EAU LAVAGE - P.F1	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001051	VANNE EAU LAVAGE - D.F2	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001052	VANNE EAU LAVAGE - D.F1	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001053	VANNE EAU LAVAGE - F6	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	201001054	VANNE EAU LAVAGE - F5	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001055	VANNE EAU LAVAGE - F4	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201001056	VANNE EAU LAVAGE - P.F3	1785	1494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201002405	VANNE SORTIE SURPRESS A.L	415	492	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201002406	CLAPET SUR-PRESSEUR A.L	709	842	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201002407	VANNE REF. POMPE E.L	415	492	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBAS	STAF DES BASSINS	201101135	SONDE TURBIDITE	1664	1976	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TBAS	STAF DES BASSINS	201101136	TRANSMET-TEUR SC200	1069	1271	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TBAS	STAF DES BASSINS	201200413	HYDROEJEC-TEUR POST-CL2	850	677	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/11/2012
TBAS	STAF DES BASSINS	201200415	VANNE ENTRÉE - R3	2425	2534	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/11/2012
TBAS	STAF DES BASSINS	201200416	VANNE ENTRÉE - R2	2425	2534	Bien de Retour - Renouvellement	05/11/2012

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAS	STAF DES BASSINS	201200417	VANNE SORTIE - R2	1550	1746	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/11/2012
TBAS	STAF DES BASSINS	201200418	VANNE SORTIE - R3	1550	1746	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/11/2012
TBAS	STAF DES BASSINS	201200577	CL2 SORTIE FILTRE	3500	3943	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/02/2012
TBAS	STAF DES BASSINS	201302797	SONDE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/02/2013
TBAS	STAF DES BASSINS	201303178	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/02/2013
TBAS	STAF DES BASSINS	201400571	POMPE LA-VAGE FILTRE	2516	2552	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TBAS	STAF DES BASSINS	201400573	CUVE FECL3	3326	3372	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Tra-vaux	VRN	Libellé classification	Date
TBAS	STAF DES BASSINS	201500768	COMPRESSEUR AIR COMPRIME	352	358	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/08/2015
TBAS	STAF DES BASSINS	201600972	VANNE SORTIE FILTRE 4	476	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/05/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	201600973	VANNE SORTIE FILTRE 3	507	515	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/05/2016
TBAS	STAF DES BASSINS	201600974	VANNE SORTIE FILTRE 2	507	515	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/05/2016
TBAS	STAF DES BASSINS	201700099	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/06/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700100	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/06/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700932	COFFRET POMPE FECL3	2692	2730	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700933	POMPE DOSEUSE FECL3	664	672	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700934	VANNE VI-DANGE D.F1	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700935	VANNE VI-DANGE D.F2	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700936	VANNE VIDANGE F1	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700937	VANNE VIDANGE F2	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700938	VANNE VIDANGE F3	461	467	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBAS	STAF DES BASSINS	201700939	VANNE VIDANGE F4	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700940	VANNE VIDANGE F5	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700941	VANNE VIDANGE F6	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700942	VANNE VI-DANGE P.F1	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700943	VANNE VI-DANGE P.F2	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700944	VANNE VI-DANGE P.F3	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700945	VANNE VI-DANGE P.F4	461	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700946	VANNE SORTIE - D. F1	485	491	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201700947	VANNE SORTIE - D. F2	1948	1974	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201701012	POST CHLO BOUTEILLE 1	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBAS	STAF DES BASSINS	201701013	POST CHLO BOUTEILLE 2	1976	2004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201701015	INVERSEUR ELE B POST CHLO	2804	2843	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	06/09/2017
TBAS	STAF DES BASSINS	201801446	COMPTEUR EB RENFORT SCP	600	604	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/11/2018
TBAS	STAF DES BASSINS	201900006	DEBITMETRE POST-CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	30/01/2019
TBAS	STAF DES BASSINS	201900016	ECHELLE CHAMBRE VANNE 800	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBAS	STAF DES BASSINS	201901045	BALLON HYDRO-PHORE EAU CL2	2941	2941	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2019
TBAS	STAF DES BASSINS	201901046	POMPE EAU SERVICE	866	866	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	08/11/2019
TBAS	STAF DES BASSINS	201901137	CLAPET ASPI-RATION EAU LAV	700	700	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	04/12/2019
TBAS	STAF DES BASSINS	201901138	CANA ASPI-RATION EAU LAV	2743	2743	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	04/12/2019
TBER	STAF BERRE	199102420	PLAFONNIER N°1	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102421	PLAFONNIER N°2	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	199102422	CHAUFFAGE 1 - INFRAROUGE	400	529	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102432	VANNE SUR-PRESS. A.LAVAGE	200	264	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102433	BACHE TAM-PON - 2000L	200	264	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102438	DECANTEUR N°1	1000	1327	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102443	DECANTEUR N°2	1000	1327	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102448	DECANTEUR N°3	1000	1327	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102449	VANNE BONDE VIDANGE - D3	700	932	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102451	CUVE FECL3	1	1	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102530	VANNE ENTRÉE RESERVOIR	350	466	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102531	VANNE SORTIE RESERVOIR	350	466	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102534	VANNE VIDANGE RESERVOIR	500	661	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	199102545	RESERVOIR E.F	350	466	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102557	CLAPET GROUPE HYDROPHORE	150	201	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102558	MOTEUR SUR-PRESS. A.LAVAGE	1300	1727	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102559	SURPRESSEUR AIR LAVAGE	3900	5181	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102560	CLAPET A/R SURPRESSEUR	650	863	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102561	DETECTION NI-VEAU T.HAUT	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102562	DETECTION DE NIVEAU BAS	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Tra-vaux	VRN	Libellé classification	Date
TBER	STAF BERRE	199102583	DISJONCTEUR GENERAL MG	1200	1592	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102585	CHAUFFAGE 2 - 2000W	500	661	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	199102587	ECLAIRAGE 1 - NEON DOUBLE	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199102588	ECLAIRAGE 2 - NEON DOUBLE	300	396	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199103264	DETECTION N.T.BAS BACHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199104015	DETENDEUR EAU MOTRICE	500	661	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199104016	ELECTROVANNE	450	599	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199104017	VANNE MO-DULANTE	700	932	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199104018	DEBIMETRE	400	529	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/1991
TBER	STAF BERRE	199805312	TURBIDIMETRE EF	2400	2853	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
TBER	STAF BERRE	199805314	SONDE FUITE CHLORE	1900	2256	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
TBER	STAF BERRE	199806176	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1998
TBER	STAF BERRE	200505750	RINCE OEIL	1700	2020	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	200606217	ECLAIRAGE	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
TBER	STAF BERRE	200803816	COMPRESSEUR AIR	2300	2734	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBER	STAF BERRE	200803817	SOUPAPE AIR LAVAGE	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	01/07/2008
TBER	STAF BERRE	200803818	COFFRET DE-POTAGE FECL3	1800	2008	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBER	STAF BERRE	200803819	PRESSOSTAT BALLON HYD	1500	1782	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TBER	STAF BERRE	201002418	COMPTEUR - SORTIE	600	712	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002419	VANNE BONDE VIDANGE - D1	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002420	VANNE MU-RALE SORTIE - D1	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002421	VANNE MURALE ENTRÉE - D1	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002422	VANNE MURALE ENTRÉE - D2	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201002423	VANNE BONDE VIDANGE - D2	700	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002424	VANNE MURALE SORTIE - D2	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002425	VANNE MURALE ENTRÉE - D3	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201002426	VANNE MURALE SORTIE - D3	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TBER	STAF BERRE	201303103	ECHELLE ACCES CPT	500	500	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2013
TBER	STAF BERRE	201401832	BALLON HYDROPHORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/04/2014
TBER	STAF BERRE	201600156	HYDROEJECTEUR POST-CHLO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/09/2016
TBER	STAF BERRE	201600963	POMPE DOSEUSE FECL3	977	991	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/07/2016
TBER	STAF BERRE	201600964	COFFRET POMPE FECL3	2332	2364	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/07/2016
TBER	STAF BERRE	201600990	NIVEAU BACHE EAU DE LAVAG	190	192	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/07/2016
TBER	STAF BERRE	201601302	MOTOR. RV ARRIVEE E. BRUT	4000	4056	Bien de Retour - Renouvellement	07/12/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201601303	RV ARRIVEE EAU BRUTE	3986	4042	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201601304	SOFREL S550	5344	5420	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201601305	ROUTEUR ADSL	977	989	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201601306	VANNE RE-GUL SORTIE EF	7462	7568	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201601307	MOTOR. RE-GUL SORTIE EF	4000	4056	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201601308	NIVEAU ARRI-VEE EAU BRUTE	476	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	07/12/2016
TBER	STAF BERRE	201700565	POMPE EX-HAURE N°1	647	657	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	31/08/2017
TBER	STAF BERRE	201700964	ARMOIRE CDE FILTRATION	19652	19928	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/06/2017
TBER	STAF BERRE	201700965	SONDE NI-VEAU BACHE	500	506	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	16/06/2017
TBER	STAF BERRE	201700983	CHLOROMETRE BOUTEILLE 1	2902	2942	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/09/2017

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201700986	CHLOROMETRE BOUTEILLE 2	2901	2941	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/09/2017
TBER	STAF BERRE	201700988	INVERSEUR ELEC BOUTEILLES	2460	2494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/09/2017
TBER	STAF BERRE	201800349	POMPE EX-HAURE N°2	757	762	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	30/05/2018
TBER	STAF BERRE	201800964	RV BYPASS EAU DECANTE/LAV	678	482	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800965	RV VIDANGE DECANTEUR 1	784	588	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800966	RV VIDANGE DECANTEUR 2	784	588	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800967	RV VIDANGE DECANTEUR 3	784	588	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800968	RV REMPLI. RESV. E.LAVAGE	783	587	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TBER	STAF BERRE	201800969	VANNE GENERALE LAVAGE EAU	783	587	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800970	CLAPET REF PPE N°1	399	301	Bien de Retour - Renouvellement	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201800971	CLAPET REF PPE N°2	399	301	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800972	VANNE REF PPE N°1	385	287	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800973	VANNE REF PPE N°2	385	287	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800974	RV2 EAU LA-VAGE FILTRE 4	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800975	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800976	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800977	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800978	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800979	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800980	RV1 AIR LA-VAGE FILTRE 6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TBER	STAF BERRE	201800981	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800982	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800983	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800984	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800985	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800986	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800987	RV2 AIR LAVAGE FILTRE 2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800988	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800989	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800990	RV2 EAU LAVAGE FILTRE 2	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800991	VANNE SORTIE FILTRE 2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201800992	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 2	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800993	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 2	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800994	RV VIDANGE BASSE FILTRE 2	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800995	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800996	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 1	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800997	RV2 EAU LAVAGE FILTRE 1	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800998	VANNE SORTIE FILTRE 1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201800999	RV VIDANGE BASSE FILTRE 1	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801000	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 1	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801001	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201801002	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801003	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 3	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801004	RV2 EAU LAVAGE FILTRE 3	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801005	VANNE SORTIE FILTRE 3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801006	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 3	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801007	RV VIDANGE BASSE FILTRE 3	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801008	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801009	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801010	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 4	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801011	VANNE SORTIE FILTRE 4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801012	RV VIDANGE BASSE FILTRE 4	658	461	Bien de Retour - Renouvellement	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201801013	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 4	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801014	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801015	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801016	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 5	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801017	RV2 EAU LAVAGE FILTRE 5	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801018	VANNE SORTIE FILTRE 5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801019	RV VIDANGE BASSE FILTRE 5	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801020	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 5	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TBER	STAF BERRE	201801021	RV3 AIR LAVAGE FILTRE 6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201801022	RV4 AIR LAVAGE FILTRE 6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801023	RV1 EAU LAVAGE FILTRE 6	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801024	RV2 EAU LAVAGE FILTRE 6	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801025	VANNE SORTIE FILTRE 6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801026	RV VIDANGE BASSE FILTRE 6	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801027	RV VIDANGE HAUTE FILTRE 6	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801028	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL1	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801029	VANNE SORTIE PRÉ-FIL1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801030	RV1 AIR LAVAGE PRÉ-FIL1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801031	RV2 AIR LAVAGE PRÉ-FIL1	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801032	VANNE EAU LAVAGE PRÉ-FIL1	743	547	Bien de Retour - Renouvellement	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201801033	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL1	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801034	VANNE SORTIE PRÉ-FIL2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801035	RV1 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801036	RV2 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL2	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801037	VANNE EAU LA-VAGE PRÉ-FIL2	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801038	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL2	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801039	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL2	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801040	VANNE SORTIE PRÉ-FIL3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801041	RV1 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801042	RV2 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL3	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201801043	VANNE EAU LAVAGE PRÉ-FIL3	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801044	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL3	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801045	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL3	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801046	RV2 AIR LAVAGE PRÉ-FIL4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801047	VANNE SORTIE PRÉ-FIL4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801048	RV1 AIR LAVAGE PRÉ-FIL4	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801049	VANNE EAU LAVAGE PRÉ-FIL4	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801050	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL4	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801051	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL4	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801052	VANNE EAU LAVAGE PRÉ-FIL5	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801053	RV1 AIR LAVAGE PRÉ-FIL5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TBER	STAF BERRE	201801054	RV2 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801055	VANNE SORTIE PRÉ-FIL5	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801056	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL5	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801057	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL5	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801058	VANNE SORTIE PRÉ-FIL6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801059	RV1 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801060	RV2 AIR LA-VAGE PRÉ-FIL6	690	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801061	VANNE EAU LA-VAGE PRÉ-FIL6	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801062	RV VIDANGE BASSE PRÉ-FIL6	658	461	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801063	RV VIDANGE HAUTE PRÉ-FIL6	793	597	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/12/2018

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TBER	STAF BERRE	201801064	RV BÂCHE EAU FILT/LAVAGE	490	292	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801065	RV BYPASS ARRET FILE 2	743	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801066	RV ISOLE-MENT FILE 2	712	516	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201801067	RV ISOLE-MENT FILE 1	712	516	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	21/12/2018
TBER	STAF BERRE	201900017	ECHELLE INT DECANTEUR 1	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900018	ECHELLE INT DECANTEUR 2	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900019	ECHELLE INT DECANTEUR 3	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900020	ECHELLE INT BACHE LAVAGE	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900021	ECHELLE ACCES DECANTEUR 1	1800	1800	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TBER	STAF BERRE	201900022	ECHELLE ACCES DECANTEUR 2	1800	1800	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900023	ECHELLE ACCES DECANTEUR 3	1800	1800	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TBER	STAF BERRE	201900024	ECHELLE ACCES BACHE LAVAG	1800	1800	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900025	PASSERELLE DECANTEUR 1	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900026	PASSERELLE DECANTEUR 2	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900027	PASSERELLE DECANTEUR 3	9000	9000	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	05/03/2019
TBER	STAF BERRE	201900998	POMPE EAU SERVICE	533	533	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/06/2019
TBER	STAF BERRE	201901140	CANALISATION DE LAVAGE	4042	4042	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/04/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306085	ARMOIRE BT	12666	41589	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306086	MESURE R1	217	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306087	ABSORBEUR D'ONDE	904	1781	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306088	CLAPET P.LA-VAGE 2 - DN150	815	1789	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306089	POMPE 1 EAU LAVAGE	2713	3326	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306090	CLAPET PP1 EAU LAVAGE	815	1307	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306091	POMPE 2 EAU LAVAGE	2713	3326	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306093	VANNE ENTRÉE DECANTEUR	543	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306096	ECLAIRA-GES STATION	563	2971	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306101	VANNE ASP. PPE2 EAU LAV	466	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306102	VANNE REF. PPE1 EAU LAV	466	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306103	VANNE REF. PPE2 EAU.LAV	466	950	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306106	VANNE VI-DANGE - F1	466	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306109	VANNE VI-DANGE - F2	466	832	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306111	DECANTEUR N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306112	DECANTEUR N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1993

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306113	VANNE VI-DANGE - D1	466	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306114	VANNE VI-DANGE - D2	466	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306799	VANNE EB AMONT COMPTEUR	1000	1188	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306803	BALLON GROUPE HY-DROPHORE	500	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199306810	MONO-RAIL+CHARIOT +PAL 95M	1000	1175	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1993
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199505026	RESERVOIR N°1	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199505027	RESERVOIR N°2	1	1	Bien de Retour - Renouvellement MO	01/07/1995
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199705293	RADIATEURS	217	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	199705298	ACTION. VANNE SORTIE F2	1775	2255	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1997
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200005600	POIRE DE NI-VEAU BAS	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200005601	POIRE DE NI-VEAU HAUT	300	355	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2000
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200205256	CUVE DE REACTIF - 1000L	1067	1268	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2002

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505050	VANNE EN-TRÉE R1 - DN150	2400	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505051	VANNE DIS-TRIB R1 DN150	2636	3089	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505052	VANNE VI-DANGE R1 DN150	2400	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505053	VANNE EN-TRÉE R2 - DN150	2400	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505054	VANNE DIS-TRIB R2 - DN150	2636	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505055	VANNE VI-DANGE R2 - DN150	2400	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505056	VANNE BY-PASS R1-R2	2400	2897	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505741	COMPTEUR EAU BRUTE	1400	1663	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505742	VANNE IN-CENDIE R1	1800	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505743	VANNE IN-CENDIE R2	1800	2138	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200505837	BALLON COM-PRESSEUR	2000	2375	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200802448	AUTOMATE PROGRAM-MABLE	31665	35834	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200802449	SOFREL S550	6300	7130	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200802452	MESURE R2	630	532	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	200803813	ANTI IN-TRUSION	2500	2971	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201000620	POMPE DOSEUSE PRECHLO 1	412	594	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001078	ACTION. VANNE A.LAVAGE F1	896	1066	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001079	ACTION. VANNE E.LAVAGE F1	1087	1292	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001080	VANNE AIR LAVAGE - F1	486	577	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001081	VANNE EAU LAVAGE - F1	552	654	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001082	ACTION. VANNE A.LAVAGE F2	896	1028	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001083	ACTION. VANNE E.LAVAGE F2	1087	1292	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001084	VANNE AIR LAVAGE - F2	486	581	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001085	VANNE EAU LAVAGE - F2	552	654	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001086	ACTIO.V. GRAND DEBIT E.L	1087	1292	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201001087	VANNE GRAND DEBITEAU LAV	552	654	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201005035	ECHELLE AC-CES CUVE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201005036	ECHELLE CUVE 1 INT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201005037	ECHELLE CUVE 2 INT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201005038	ECHELLE CHAMBRE DE VANNE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/01/2010
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201005039	PASSERELLE RESERVOIRS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	01/01/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101687	VANNE ADMISSION - F2	1785	2119	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101688	VANNE RE-GUL. SORTIE F2	1984	2357	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101689	VANNE ASP. PPE 1 EAU.LAV.	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101690	DILATO. ASPI. P1 EAU.LAV	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101692	DILATO ASPI PPE2 EAU.LAV	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101693	DILATOFLEX REF P1 E. LAV	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201101694	DILATOFLEX REF P2 E. LAV	1200	1426	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103711	BALLON HY-DROPHORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103712	BALLON ANTI BELIER	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103713	MESURE PRESSION REFOUL.	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103714	VANNE AMONT PPE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103715	VANNE AVAL PPE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103716	VANNE AVAL PPE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103717	VANNE AVAL PPE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103718	VANNE AMONT GENERALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103719	VANNE AVANT COMPTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103720	VANNE AVAL COMPTEUR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103721	CLAPET POMPE N° 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103722	CLAPET POMPE N°2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103723	COMPTEUR GENE-RAL SURPRESS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103724	ARMOIRE BT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	10/10/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201103725	VARIATEUR VLT 2800	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	10/10/2011
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201200595	VANNE ADMISSION - F1	4030	4539	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201200596	MESURE NI-VEAU SUR F1	351	394	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201200597	DOUCHE DE SECURITE	1200	1353	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/09/2012
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301978	COMPTEUR DE-PART RESEAU	1605	1645	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301979	TURBIDIMETRE EAU FILTRÉE	2654	2717	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301980	TURBIDIMETRE EAU BRUTE	3326	3407	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301982	ACTION. VANNE SORTIE F1	1316	1349	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301983	POMPE 1 EAU SERVICE	809	827	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201301984	ANALYSEUR CL2	2744	2811	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/11/2013

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400543	MESURE NIVEAU F2	357	361	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400545	FILTRE AIR SERVICE	373	379	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400546	SURPRESSEUR AIR LAVAGE	8112	8226	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400547	FILTRE SUR-PRESS AIR LAVAG	348	354	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400594	BALLON EAU SERVICE	2529	2564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201400596	POMPE N°1	3942	3998	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/09/2014

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201500718	POMPE 2 EAU SERVICE	562	570	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/11/2015
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201500719	POMPE VIDE CALE	359	365	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/11/2015
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201500720	POMPE ECHANTIL CHLORE	226	230	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/11/2015
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201500721	POMPE JAVEL N°1	1747	1773	Bien de Retour - Renouvellement	24/11/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201500748	ROUTEUR ADSL	977	991	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/07/2015
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201800948	MOTOR RV EAU BRUTE	3268	3291	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/12/2018
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201800949	VANNE EAU BRUTE	490	494	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	12/12/2018
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201800960	VANNE RE-GUL SORTIE F1	198	200	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	15/11/2018
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201801068	POMPE JAVEL N°2	1208	1217	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	22/11/2018
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201900957	COMPRESSEUR AIR SERVICE	4269	4269	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	23/10/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901047	POMPE N° 2	2401	2401	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/12/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901132	POMPE DOSEUSE 2 FECL3	900	900	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/12/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901133	POMPE DOSEUSE 1 FECL3	900	900	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	04/12/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901134	EXTRACTEUR AIR LOC. FECL3	547	547	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	04/12/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901135	COFFRET POMPE 1 FECL3	2100	2100	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	04/12/2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901136	COFFRET DE DEPOTAGE	1502	1502	Bien de Retour - Renouvellement SEM Non Plannifié	04/12/2019
TCHA	STAF CHAR-LEVAL	201901142	ELECTROLYSEUR	10604	10604	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/12/2019
TIDE	STAF BAST.BERTIN	198702269	FILTRE A SABLE N°2	20000	26398	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
TIDE	STAF BAST.BERTIN	198702287	FILTRE A BOUE	100	124	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
TIDE	STAF BAST.BERTIN	198702290	BACHE EAU FLITRÉE	1500	1979	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
TIDE	STAF BAST.BERTIN	198702291	FILTRE A SABLE N°1	20000	26398	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/1987
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200101943	DEBITMETRE POST-CL2	396	502	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200101944	DEBITMETRE PRE-CL2	792	1004	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2001
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200201031	STAB. DE PRESSION CDM	2604	3345	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200205318	BALLON COM-PRESSEUR 75 L	1600	1901	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2002
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300470	ARMOIRE ELEC-TRIQUE BT	42200	55698	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300501	CUVE DE REACTIF FECL3	2000	2641	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300502	COMPRESSEUR D'AIR	2700	3563	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300504	COMPTEUR EN-TRÉE USINE	1692	2233	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300506	MESURE NI-VEAU BACHE E.F	1050	1388	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200300507	AUTOMATE STATION	7890	10414	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305296	ECLAIRAGE	500	595	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305298	ANTI INTRUSION	500	595	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305299	PARAFOUDRE	500	595	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305300	CHAUFFAGE 3000W	1000	1190	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305302	VANNE 1 REF PPGE GENERAL	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305303	VANNE 2 REF PPGE GENERAL	900	1070	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2003

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200305304	VANNE VI-DANGE BACHE EF	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2003
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400862	POMPE N°3	3904	5152	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400863	POMPE N°1	3904	5152	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400868	R.V ASPIRAT° - POMPE 1	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400869	R.V REFOULE-MENT - POMPE 2	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400870	CLAPET POMPE 1 - DN125	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400871	R.V POMPE N°1 - DN65	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400872	R.V ASPIRAT° - POMPE 2	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400873	R.V REFOULE-MENT - POMPE 2	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400874	CLAPET POMPE 2 - DN125	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400875	R.V POMPE 2 - DN65	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400876	R.V ASPIRAT° - POMPE 3	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400877	R.V REFOULE-MENT POMPE 3	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400879	R.V POMPE 3 - DN65	497	654	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400880	SURPRESSEUR AIR LAVAGE	5513	7277	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400881	DILATOFLEX POMPE 1	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400883	DILATOFLEX POMPE 2	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200400885	DILATOFLEX POMPE 3	995	1314	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2004
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200505838	BALLON AIR SERVICE	3000	3564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2005
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200506615	MONORAIL 115M	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/04/2005

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TIDE	STAF BAST.BERTIN	200602632	ONDULEUR STATION	1389	1798	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2006
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200703579	CHLOROMETRE B1 "CIFEC"	700	862	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200703580	CHLOROMETRE B2 "CIFEC"	700	862	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200708147	ACTIONNEUR BOUTEILLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200708148	ACTIONNEUR BOUTEILLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2007
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200803809	SONDE FUITE DE CHLORE	1500	1782	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TIDE	STAF BAST.BERTIN	200808022	CENTRALE FUITE CHLORE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2008
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000335	DEVESICU-LEUR - HUILEUR	553	659	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000336	ELECTROVANNE	797	954	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000337	POMPE DOSEUSE - FECL3	2736	3270	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000626	STAB. PRESSION SCP	3034	3529	Bien de Retour - Renouvellement	01/07/2010

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000627	VANNE AMONT HYDROSTAB SCP	470	562	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000628	BOITE A CREPINE DN125 CDM	950	1068	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000916	FILTRE ASP. SURPRESS. A.L	420	502	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000917	DETECTEUR NIV. A FLOTTEUR	310	370	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000918	DETECTION NI-VEAU A POIRE	1450	1733	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201000919	VANNE GENE-RALE EAU LAVAGE	620	741	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2010
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201101169	HYDROEJEC-TEUR PRE-CL2	649	772	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201101170	VANNE AMONT HYDROSTAB CDM	1555	1848	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201101171	COMPTEUR SORTIE FILTRE 2	824	980	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201101172	COMPTEUR SORTIE FILTRE 1	824	980	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/07/2011

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TIDE	STAF BAST.BERTIN	201200419	SOUPAPE SUR-PRESSEUR A.L	1198	1385	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/07/2012
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201200420	CLAPET POMPE 3 - DN125	1200	1390	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	11/07/2012
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201400588	SOFREL S550	8683	8806	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	13/02/2014
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500725	BALLON COM-PRESSEUR	2047	2075	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	31/03/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500740	VANNE SORTIE COMPTEUR	81	81	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500741	VANNE DE BYPASS	81	81	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500742	RV PNEU. EN-TREE FILTRE 2	459	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500743	RV PNEU. EAU DE LAVAGE F2	459	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500744	RV PNEU. AIR DE LAVAGE F2	432	438	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500745	RV PNEU. MISE ATMOSPH. F2	459	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500746	RV PNEU. VI-DANGE F2	425	431	Bien de Retour - Renouvellement	02/12/2015

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201500747	RV PNEU. SORTIE FILTRE 2	459	467	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/12/2015
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201600980	POMPE FECL3	1377	1397	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/07/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201600981	COFFRET POMPE FECL3	1968	1996	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/07/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601267	ROUTEUR ADSL	2530	2564	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/08/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601269	VANNE MANU SORTIE COMPTEU	152	154	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601270	COMPTEUR EAU DE LAVAGE	1116	1132	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601271	RV PNEU AIR LAVAGE F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601272	RV PNEU MISE ATMOSPHER F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601273	RV PNEU VI-DANGE F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601274	RV PNEU SORTIE F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601275	RV PNEU E. LAVAGE F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201601276	RV PNEU ENTREE F1	515	523	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	19/10/2016
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201700001	DETENDEUR EAU MOTRICE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	01/03/2017
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201700931	PUPITRE MAGELIS	5190	5264	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/12/2017
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201700962	TURBIDIMETRE EAU FILTREE	4971	5041	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/04/2017

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201702478	ANALYSEUR DE CHLORE	3760	3760	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/12/2017
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201800354	POMPE N°2	2052	2066	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	29/06/2018
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201900915	HYDROEJEC-TEUR POST-CL2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2019
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201901009	INVERSEUR BOUTEILLE CL2	1686	1686	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	14/08/2019
TIDE	STAF BAST.BERTIN	201901041	TRANSDUC ANA-LYSEUR CHLORE	952	952	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	09/10/2019

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600222	BOITE A BOUE VANNE CLAVAL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600223	MODULE 39	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600224	MODULE 01	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600225	MODULE 02	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600226	MODULE 03	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600227	MODULE 04	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600228	MODULE 05	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600229	MODULE 06	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600230	MODULE 07	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600231	MODULE 08	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600232	MODULE 09	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600233	MODULE 11	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600234	MODULE 10	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600235	MODULE 12	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600236	MODULE 13	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600237	MODULE 14	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600238	MODULE 15	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600239	MODULE 16	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600240	MODULE 17	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600241	MODULE 18	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600242	MODULE 19	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600243	MODULE 20	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600244	MODULE 21	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600245	MODULE 22	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600246	MODULE 23	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600247	MODULE 24	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600248	MODULE 25	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600249	MODULE 26	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600250	MODULE 27	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600251	MODULE 28	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600252	MODULE 29	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600253	MODULE 30	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600254	MODULE 31	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600255	MODULE 32	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600256	MODULE 33	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600257	MODULE 34	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600258	MODULE 35	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600259	MODULE 36	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600260	MODULE 37	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600261	MODULE 38	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600262	MODULE 01	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600263	MODULE 02	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600264	MODULE 03	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600265	MODULE 04	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600266	MODULE 05	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600267	MODULE 06	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600268	MODULE 07	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201600269	MODULE 08	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600270	MODULE 09	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600271	MODULE 10	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600272	MODULE 11	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600273	MODULE 12	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TSDP	STAF SALON	201600274	MODULE 13	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600275	MODULE 14	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600276	MODULE 15	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600277	MODULE 16	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600278	MODULE 17	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600279	MODULE 18	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600280	MODULE 19	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600281	MODULE 20	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600282	MODULE 21	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600283	MODULE 22	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600284	MODULE 23	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600285	MODULE 24	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600286	MODULE 25	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600287	MODULE 26	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600288	MODULE 27	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600289	MODULE 28	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600290	MODULE 29	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600291	MODULE 30	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600292	MODULE 31	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600293	MODULE 32	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600294	MODULE 33	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600295	MODULE 34	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600296	MODULE 35	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600297	MODULE 36	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600298	MODULE 37	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600299	MODULE 38	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600300	MODULE 39	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600301	MODULE 01	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600302	MODULE 02	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600303	MODULE 03	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600304	MODULE 04	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600305	MODULE 05	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600306	MODULE 06	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600307	MODULE 07	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600308	MODULE 08	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600309	MODULE 09	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600310	MODULE 10	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600311	MODULE 11	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600312	MODULE 12	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600313	MODULE 13	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600314	MODULE 14	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600315	MODULE 15	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600316	MODULE 16	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600317	MODULE 17	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600318	MODULE 18	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600319	MODULE 19	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600320	MODULE 20	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201600321	MODULE 21	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600322	MODULE 22	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600323	MODULE 23	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600324	MODULE 24	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600325	MODULE 25	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600326	MODULE 26	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600327	MODULE 27	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600328	MODULE 28	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600329	MODULE 29	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600330	MODULE 30	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600331	MODULE 31	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600332	MODULE 32	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600333	MODULE 33	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600334	MODULE 34	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600335	MODULE 35	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600336	MODULE 36	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600337	MODULE 37	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600338	MODULE 38	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600339	MODULE 39	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600340	VANNE DE REG. CLAVAL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600341	DEBIMETRE EB	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600342	POTENCE ACTIFLO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600344	POTENCE EB	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600345	SUP DE POTENCE ACTIFLO 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600346	SUP DE POTENCE ACTIFLO 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600347	SUPPORT DE POTENCE EB	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600348	PH-T° ACTIFLO 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600349	DECANTEUR LAMELAIRES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600350	MOT. AGITA-TEUR INJECTION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600351	MOT.AGIT. ZONE MATUR DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600353	RACLEUR ACTIFLO 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600354	PH-T° ACTIFLO 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600355	DECANTEUR LAMELAIRES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600356	AGITATEUR INJECTION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600357	MOT.AGIT. ZONE MATUR GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600359	RACLEUR ACTIFLO 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600360	GROUPE FRIGO TOIT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	18/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600361	FILTRE A SABLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600362	FILTRE A SABLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600363	FILTRE A SABLE 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600364	FILTRE A SABLE 4	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600365	POMPE LA-VAGE EL 1 FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600366	POMPE LA-VAGE EL 2 FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600367	POMPE LA-VAGE 1 U-F ; CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600368	POMPE LA-VAGE 2 U-F ; CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	18/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600369	ALTERNATEUR GE SINCRO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600370	FILTRE CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600371	MOT.AGIT. ZONE MATUR DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600372	MOT.AGIT. ZONE MATUR GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600373	MOT P.1 LA-VAGE FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600374	MOT P.2 LA-VAGE FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600375	MOT. AGITA-TEUR INJECTION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201600376	AGITATEUR ZONE MATUR DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600377	AGITATEUR ZONE MATUR GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600378	AGITATEUR INJECTION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600379	AGITATEUR ZONE MATUR DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600380	AGITATEUR ZONE MATUR GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TSDP	STAF SALON	201600381	MOTEUR LAVAGE 1 U-F ; CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600382	MOTEUR LAVAGE 2 U-F ; CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600383	MOTEUR POMPE MAGATIS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600384	POMPE MAGATIS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600385	MOTEUR POMPE MAGATIS 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600386	POMPE MAGATIS 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600387	MOTEUR POMPE MAGATIS 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600388	POMPE MAGATIS 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600389	MOTEUR POMPE PASTORALE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600390	POMPE PASTORALE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600391	POMPE PASTORALE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	19/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600392	POMPE PAS-TORALE 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600393	FILTRE CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600394	FILTRE CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600395	VANNE AMONT PIEGE A BOUES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600396	VANNE BY-PASS IRRIGANTS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600397	DEBIMETRE IRRIGANTS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600398	VANNE DE RE-GU IRRIGANTS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600399	VANNE VIDANGE ALIM ACTIFL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600400	AGITATEUR COAGULATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600401	AGITATEUR COAGULATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TSDP	STAF SALON	201600402	MOT-REDUC AGIT COAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600403	MOT-REDUC AGIT COAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	20/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600404	HYDROCYCLONE ACTIFLO1 GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600405	HYDROCYCLONE ACTIFLO2 DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600406	HYDROCYCLONE ACTIFLO1 DRT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600407	HYDROCYCLONE ACTIFLO2 GAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600408	MOTEUR POMPE PASTORALE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600409	MOTEUR POMPE PASTORALE 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	19/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600410	MOTEUR POMPE GAVAGE SKID1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600411	POMPE GA-VAGE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600412	MOTEUR POMPE GAVAGE SKID2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	21/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600413	MOTEUR POMPE GAVAGE SKID3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600414	POMPE GAVAGE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600415	POMPE GAVAGE SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	21/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600416	DEBIMETRE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600417	DEBIMETRE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600418	DEBIMETRE,MANO SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600419	AMONT POMPE GAVAGE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600420	AMONT POMPE GAVAGE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600421	AMONT POMPE GAVAGE SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600422	AMONT P.1 LAV FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600423	AMONT P.2 LAV FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600424	MANOMETRE POMPE 1 FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600425	MANOMETRE POMPE 2 FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600426	MANO POMPE LAVAGE U-F 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600427	MANO POMPE LAVAGE U-F 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201600428	AMONT POMPE 1 LAVAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600429	AMONT POMPE 2 LAVAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600430	MANO POMPE GAVAGE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600431	MANO POMPE GAVAGE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600432	MANO POMPE GAVAGE SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600433	MANO POMPE MAGATIS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600434	MANO POMPE MAGATIS 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600435	MANO POMPE MAGATIS 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600436	MANO POMPE PASTORALE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600437	MANO POMPE PASTORALE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600438	MANO POMPE PASTORALE 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600439	VANNE AMONT P.1 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600440	VANNE AMONT P.2 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600441	VANNE AMONT P.3 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600442	AMONT POMPE 1 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600443	AMONT POMPE 2 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	24/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201600444	AMONT POMPE 3 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600445	DILATO P.GA-VAGE SKID1 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600446	DILATO P.GA-VAGE SKID2 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600447	DILATO P.GA-VAGE SKID3 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600448	AMONT P.1 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600449	AMONT P.2 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600450	AMONT P.3 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600451	AMONT P.1 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600452	AMONT P.2 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600453	AMONT P.3 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201600454	DILATO P.1 LAV FAS ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600455	DILATO P.2 LAV FAS ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	25/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600457	AMONT P.1 LAVAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201600458	AMONT P.2 LAVAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601714	DILATO P.GA-VAGE SKID1 SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601715	DILATO P.1 LAV FAS SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601716	DILATO P.2 LAV FAS SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601717	DILATO P.GA-VAGE SKID2 SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601718	DILATO P.GA-VAGE SKID3 SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601719	AVAL P.1 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601720	AVAL P.2 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601721	AVAL P.3 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601722	AVAL POMPE 1 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601723	AVAL P.1 LA-VAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601724	AVAL P.2 LA-VAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601725	AVAL POMPE 2 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601726	AVAL POMPE 3 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601729	CLAPET P.1 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601730	CLAPET P.2 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601731	CLAPET P.3 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601732	AVAL P.1 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601733	AVAL P.2 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601734	AVAL P.3 MAGATIS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601735	CLAPET 1 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601736	CLAPET 2 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601737	CLAPET 3 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201601738	AVAL POMPE 1 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601739	AVAL POMPE 2 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601740	AVAL POMPE 3 PASTORALE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601741	CLAPET 1 LAV U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601742	CLAPET 2 LAV U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TSDP	STAF SALON	201601744	VANNE AVAL 1 LAV. U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601745	VANNE AVAL 2 LAV. U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601748	VENTOUSE ENTRÉE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601749	VENTOUSE ENTRÉE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601750	VENTOUSE ENTRÉE SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601751	VANNE REGUL ENTREE SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601752	VANNE REGUL ENTREE SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601753	VANNE REGUL ENTREE SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601754	VANNE ENTREE EAU FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601755	VANNE ENTREE EAU FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601756	VANNE ENTREE EAU FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601757	V.SORTIE CONTRE LAV 1 HAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601758	VANNE FLUSHING-REMPLISSAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601759	V.SORTIE CONTRE LAV 1 BAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601760	V.SORTIE CONTRE LAV 2 BAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601761	V.SORTIE CONTRE LAV 3 BAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601762	VANNE FLUSHING-REMPLISSAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601763	VANNE FLUSHING-REMPLISSAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601764	V.SORTIE CONTRE LAV 2 HAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601765	V.SORTIE CONTRE LAV 3 HAU	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601766	VANNE PER-MEAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601767	VANNE PER-MEAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601768	VANNE PER-MEAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601769	ALIM NEP SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601770	ALIM NEP SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601771	ALIM NEP SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601772	VANNE SORTIE PERMEAT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601773	VANNE SORTIE PERMEAT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601774	VANNE SORTIE PERMEAT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601775	VANNE ENTRÉE CONTRE LAVAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601776	VANNE ENTRÉE CONTRE LAVAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601777	VANNE ENTRÉE CONTRE LAVAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	26/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601778	PRESSION ALI-MENTATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601779	PRESSION ALI-MENATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601780	PRESSION ALI-MENTATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601781	PRESSION SORTIE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601782	PRESSION SORTIE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601783	PRESSION SORTIE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601784	VANNE CONCEN-TRAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601785	VANNE CONCEN-TRAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601786	VANNE CONCEN-TRAT NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	26/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601787	ASSECHEUR D'AIR GENERAL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601788	TURBIDIMETRE ACTIFLO 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601789	TURBIDIMETRE ACTIFLO 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601790	PRESSE A BOUE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601791	CHAUX VERS BOUES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601792	CHAUX VERS ACTIFLO 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016

Code site	Libellé site	N° d'ap-pareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201601793	CHAUX VERS ACTIFLO 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601794	COM-PRESSEUR AIR 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601795	COM-PRESSEUR AIR 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601796	SURPRESSEUR AIR 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601797	SURPRESSEUR AIR 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601798	BACHE DE NEU-TRALISATION	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601799	BREAK POINT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601800	BACHE EAU DE LAVAGE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601801	POSTES TOU-TES EAUX	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601802	RESERVOIR EAU TRAITÉE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601803	BENNE A BOUE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601804	BENNE A BOUE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	27/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601805	PREPA POLY-MERE BOUE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601806	MICROFILTRE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601807	VANNE ENTRÉE MICROFILTRE1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601808	VANNE ENTRÉE MICROFILTRE2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	28/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601809	VANNE ENTRÉE MICROFILTRE3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601810	VANNE SORTIE MICROFILTRE1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601811	VANNE SORTIE MICROFILTRE2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601812	VANNE SORTIE MICROFILTRE3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601813	MOTO-REDUC MICROFILTRE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601814	MOTO-REDUC MICROFILTRE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601815	MOTO-REDUC MICROFILTRE 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601816	VANNE EN-TRÉE FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601817	VANNE EN-TRÉE FAS 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601818	VANNE EN-TRÉE FAS 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601819	VANNE EN-TRÉE FAS 4	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601820	VANNE ENTRÉE AIR LAV FAS1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601821	VANNE VERS EAUX SALE FAS1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601822	VANNE ENTRÉE LAVAGE FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601823	VANNE SORTIE FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601824	PRESSION SORTIE FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601825	MESURE DEBIT FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601827	COFFRET ELEC FAS 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601828	AVAL P.2 LAV FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601829	AVAL P.1 LAV FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	24/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601830	CLAPET P.1 LAVAGE FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	28/10/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601831	CLAPET P.2 LAVAGE FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601832	DEBIT LAVAGE FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601833	VENTILATEUR COTTÉ FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601834	CHAUFFAGE U-F COTTÉ DROIT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601835	CHAUFFAGE COTTÉ FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601836	COFFRET ELEC SKID 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601837	COFFRET ELEC SKID 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601838	COFFRET ELEC SKID 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601839	EXTINCTEUR U-F DROITE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601840	EXTINCTEUR U-F GAUCHE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601841	EXTINCTEUR U-F CO2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601842	VANNES P.RECIRC MICROSABL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601843	BALLON ANTI-BÉLIER PASTOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601844	BALLON ANTI-BÉLIER MAGATI	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601845	POMPE RECIRC MICROSABLE 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	02/11/2016

Code site	Libellé site	N° d'appareil	AP - Libellé	AP - Coût Travaux	VRN	Libellé classification	Date
TSDP	STAF SALON	201601846	POMPE RECIRC MICROSABLE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Patrimonial non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601847	DEBIT P.1 MICROSABLE SOR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601848	VANNE CAG 1 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601849	VANNE CAG 2 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601850	VANNE CAG 3 ENT	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601851	VANNE VERS REJET 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601852	VANNE VERS REJET 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601853	VANNE VERS REJET 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601854	VANNE AIR SURPRESSÉ 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601855	VANNE AIR SURPRESSÉ 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601856	VANNE AIR SURPRESSÉ 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601857	VANNE LA-VAGE CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601858	VANNE LA-VAGE CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601859	VANNE LA-VAGE CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601860	VANNE DE RE-GULATION CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601861	VANNE DE REGU-LATION CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	02/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601862	VANNE DE REGU-LATION CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601863	VANNE PURGE CANA CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601864	VANNE PURGE CANA CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601865	VANNE PURGE CANA CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601866	PRESSION SORTIE CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601867	PRESSION SORTIE CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601868	PRESSION SORTIE CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601869	COFFRET ELEC CAG 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601870	COFFRET ELEC FAS 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601871	COFFRET ELEC FAS 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

TSDP	STAF SALON	201601872	COFFRET ELEC FAS 4	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601873	COFFRET ELEC CAG 2	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601874	COFFRET ELEC CAG 3	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601875	BACHE DE RE-PARTITION CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601876	CUVE FIOUL	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601877	DOUCHE SECU U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601878	VENTOUSE LAVAGE U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601879	VENTOUSE AVANT MICROFILTR	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601880	FILTRE LA-VAGE U-F NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601882	DETECTEUR PRESSION HAUTE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601883	RESERVOIR NEP	0	0	Bien de Retour - Renouvellement	03/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

						SEM Fonctionnel non Provisionné	
TSDP	STAF SALON	201601884	COFFRET ELEC POLY ACTIFLO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601885	DÉSUMIDIFICA-TEUR COTÉ FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601886	DÉSUMIDIFICA-TEUR COTÉ CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601887	CHAUFFAGE U-F COTTÉ GAUCH	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601888	EXTINCTEUR COTTÉ FAS	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601889	VENTILATEUR U-F	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601890	EXTINCTEUR COTTÉ CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601891	EXTINCTEUR CENTRE ETAGE	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601892	CHAUFFAGE COTTÉ CAG	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601893	CHAUFFAGE CENTRE ETAGE 1	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	02/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

TSDP	STAF SALON	201601894	PREPA POLY-MERE ACTIFLO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	28/10/2016
TSDP	STAF SALON	201601895	COFFRET ELEC POLY BOUES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601902	AGITATEUR M1 POLY BOUES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601903	AGITATEUR M2 POLY BOUES	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016
TSDP	STAF SALON	201601904	AGITATEUR M2 POLY ACTIFLO	0	0	Bien de Retour - Renouvellement SEM Fonctionnel non Provisionné	03/11/2016

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8. Liste des non-valeurs

8.1. Non-valeurs APE 2020

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014653792	6134069	-2523,57
1014663495	6130222	-528,28
1013953710	6137959	-1364,67
1014034683	6130618	-45,08
1014672090	6326000	-252,55
1014831726	6280272	-6541,64
1014908491	6353176	-355,54
1015331155	6138377	-1078,34
1013938556	6133910	-169,93
1014187909	6135037	-21942,37
1014653805	6131136	-89,08
1014005878	6135495	-597,65
1014062046	6133373	-110,56
1014672061	6134306	-1316,83
1015139143	6135399	-187,17
1014831724	6133603	-17,42
1014831725	6130984	-206,81
1014821087	6129449	-507,18
1014668944	6169192	-192,94
1015410459	6260737	-3729,83
1015410475	6132668	-313,77
1014606080	6283842	-59,42
1014606081	6149506	-52,13
1013972798	6132280	-768,83
1013972819	6141935	-20,29
1013995975	6311810	-13,25
1014005872	6138686	-1594,42
1014005879	6135495	-442,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014672097	6129996	-96,88
1015139141	6135399	-444,7
1014674651	6306919	-306,09
1015552603	6225821	-219,33
1013938560	6219109	-71,73
1014663497	6134272	-3070,89
1014146355	6137974	-1753,88
1013995966	6131054	-68,61
1014034682	6130618	-97,73
1014631151	6263615	-66,86
1014631152	6263615	-5,12
1014672062	6229988	-818,84
1014672092	6131500	-69,68
1014821080	6137405	-201,55
1015167823	6137709	-99,61
1014820849	6134370	-2342,12
1015250376	6131427	-4312,63
1015331150	6161809	-348,91
1015274494	6132308	-732,58
1015611590	6135463	-121,98
1015589657	6135159	-876,29
1015575732	6321948	-215,73
1015583812	6151848	-132,09
1014181950	6134555	-2088,26
1014181954	6135328	-353,56
1013972787	6134555	-1061,32
1014181999	6131159	-252,39
1014187902	6135037	-3508,95
1013972788	6135680	-112,75
1013972821	6141935	-417,46
1013995978	6136391	-62,71
1014613508	6132981	-3117,91
1014062052	6129302	-436,74

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014062036	6137353	-4,75
1014062040	6132971	-145,92
1014672060	6134306	-5704,13
1014831716	6135146	-7498,42
1014831740	6138099	-12492,85
1014698013	6133378	-527,51
1015612629	6333190	-431,02
1015610127	6137297	-1136,96
1014146341	6172280	-17856,72
1013972801	6136360	-534,26
1014187910	6131145	-3340,49
1014062028	6181449	-125,24
1014062045	6133373	-435,9
1014672058	6133927	- 1 221.00
1014672063	6229988	-970,84
1014933436	6131938	-113,83
1014981112	6354052	-924,88
1014877019	6130962	-5246,18
1015274495	6132308	-720,71
1013837187	6136406	-1712,4
1014187905	6133859	-4693,65
1013972791	6136394	-100,85
1014146357	6137974	-460,09
1013995971	6131556	-229,3
1014821063	6368271	-100,86
1015250377	6132668	-391,76
1015250406	6308882	-78,06
1015552604	6296186	-19,48
1015589656	6135159	-91,94
1015331149	6308474	-3516,93
1015494515	6131931	-147,11
1015494517	6129546	-15,6
1015274814	6136016	-111,2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015601578	6135871	-2406,51
1015589680	6354877	-100,2
1015608217	6214965	-15101,58
1013893326	6133663	-355,42
1014187904	6133859	-5305,62
1015139142	6135399	-204,74
1014981122	6344215	-705,42
1014681246	6174555	-1632,59
1014820954	6135023	-1175,19
1015539824	6130665	-506,28
1015552605	6296186	-70,55
1015575731	6145237	-48,18
1013837233	6131254	-578,52
1014146411	6206599	-6,65
1014606082	6274707	-140,75
1014663496	6130222	-120,22
1014062053	6133791	-3138,53
1014084140	6132399	-1818,31
1013953711	6350365	-327,15
1013953717	6131352	-16740,51
1015139139	6130540	-699,11
1015139140	6135399	-363,79
1014877012	6280272	-10406,37
1014908490	6147317	-209,07
1014821085	6258112	-140,65
1014948761	6134442	-580,15
1014821015	6135420	-180,15
1014849373	6130938	-577,37
1014849381	6353412	-30,75
1014981124	6354052	-431,62
1014981108	6136222	-1016,9
1014877017	6133874	-2862,7
1014933473	6130709	-1100,06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014831755	6129968	-192,38
1015140768	6129449	-935,98
1014681245	6174555	-1328,76
1014681247	6174555	-808,83
1014769934	6281570	-3947,25
1015044520	6134370	-3296,53
1014820832	6257789	-452,01
1014849377	6149072	-172,71
1014849390	6136929	-48,18
1014849403	6134456	-1448,16
1015250378	6132668	-30,57
1015331151	6161809	-168,57
1015438074	6151848	-75,97
1014681244	6174555	-2678,29
1015044519	6275265	-407,12
1014849363	6135544	-83,36
1015424416	6133122	-298,14
1015410474	6132928	-865,38
1015539844	6134764	-99,09
1015532865	6271407	-25,62
1015589659	6133840	-1764,22
1013938586	6137283	-834,57
		- 1 221.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014821034	6132076	-101,41
1014821035	6138632	-215,17
1014821040	6138632	-102,75
1014821043	6161219	-38,84
1014821020	6129316	- 66.00
1014820882	6201652	-90,82
1014820884	6221626	-116,21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820941	6337198	-23,99
1014820948	6350340	-2,96
1014820907	6266544	-38,84
1014820910	6275816	-46,58
1015274623	6249097	-53,23
1015274695	6299958	-115,74
1015274611	6234672	-4,54
1015274727	6332063	-39,93
1015274630	6252383	-41,42
1015274546	6131267	-48,92
1015274548	6131895	-4213,93
1015274552	6165553	-193,2
1015274660	6266323	-45,84
1015274671	6274137	-51,75
1015274742	6353552	-44,37
1014263572	6250404	-114,04
1015085270	6291864	-118,29
1015085271	6285340	-82,1
1015085272	6285340	-335,32
1015085273	6285340	-114,47
1015086923	6295498	-199,42
1015086924	6295498	-135,73
1014933448	6131856	-191,47
1014933449	6131856	-199,42
1014933456	6131946	-822,3
1014877088	6225183	-102,01
1014933462	6199096	- 3.00
1014933466	6207161	-88,71
1014933467	6207161	-23,64
1014933469	6207161	-115,56
1015140854	6133682	-7,86
1015140964	6143575	-194,84
1015141070	6302830	-3,03

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140968	6144685	-38,98
1015140859	6133991	-190,3
1015140860	6133991	-59,87
1015141094	6166842	-11,38
1015141099	6171168	-15,1
1015140872	6226482	-15,03
1015140984	6149931	-13,85
1014770069	6286434	-121,66
1014908505	6136734	-382,3
1015140891	6241645	-15,1
1015140801	6131059	-313,71
1014770122	6316746	-102,29
1015141229	6208746	-11,83
1015140804	6131477	-76,38
1015140806	6132042	-71,18
1015140808	6132209	-6,04
1015141007	6275816	-173,94
1014769937	6334647	-67,58
1015140830	6221999	-42,9
1014769967	6130019	-74,82
1014769971	6132459	-416,89
1015141158	6188879	-397,16
1015140832	6221999	-81,54
1015140838	6132779	-140,5
1015140852	6133243	-13,85
1014821030	6132076	-255,94
1015274594	6207656	-333,65
1015274677	6285118	-82,51
1015274599	6207656	-39,93
1015274608	6225646	-121,66
1015274691	6291652	-123,01
1015274728	6332063	-39,93
1015085267	6291864	-99,09

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014933447	6131856	-284,73
1014933452	6131946	-897,38
1014933454	6131946	-845,1
1014933457	6131946	-809,99
1014877069	6129944	-103,54
1014877091	6225183	-198,76
1014981133	6137677	-90,21
1014933470	6207161	-72,55
1015140853	6133323	-10143,08
1015141067	6300095	-12,21
1015140959	6138687	-189,48
1015140970	6144685	-38,84
1015140971	6144754	-13,85
1015141085	6162743	-45,11
1015140861	6134246	-38,84
1015140862	6134246	-38,84
1015140874	6226636	-12,14
1015140877	6228305	-33,67
1015141107	6174919	-14,79
1015140796	6130117	-32,01
1014770124	6316746	-54,93
1015141222	6206973	-323,73
1015141223	6207161	-38,84
1015140897	6135447	-249,85
1014770132	6331504	-63,58
1015141013	6283766	-7,79
1015140820	6218805	-78,07
1015141031	6156489	-11,07
1015141147	6185523	-252,51
1015140920	6137440	-14,79
1015141038	6158313	-11,07
1015140834	6132779	-83,02
1015140840	6132779	-66,4

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140849	6132855	-166,48
1015141270	6212294	-111,28
1014821037	6138632	-39,34
1014820912	6275816	-208,63
1014877086	6214205	-842,09
1014877100	6297930	-167,57
1014933465	6207161	-102,01
1014770044	6258640	-38,84
1015140966	6144685	-84,45
1015140863	6135447	-158,48
1015140869	6225549	-15,26
1015140786	6129569	-15,1
1015141207	6202045	-102,06
1014770085	6296809	-68,43
1014908506	6136734	-369,64
1014770101	6305003	-96,18
1014908517	6168849	-126,55
1015141210	6202045	-398,71
1015140794	6130071	-11,07
1015140800	6130851	-11,38
1015140802	6131240	-13,85
1014770126	6316746	-191,58
1015141225	6207161	-38,84
1015140898	6135447	-193,81
1015140901	6135768	-13,85
1015140902	6135845	-12,14
1015140803	6131440	-14,23
1015140805	6131477	-107,75
1015140906	6136870	-226,88
1015140824	6221196	-102,01
1014769968	6130019	-108,51
1014769972	6134851	-324,69
1015140921	6137473	-2,97

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141162	6190741	-14,78
1015140835	6132779	-248,8
1015140839	6132779	-137,38
1015140844	6132805	-192,75
1015140850	6132939	-11,07
1014770009	6221939	-201,13
1014821024	6129353	-38,84
1014821028	6132076	-186,55
1014821029	6132076	-246,68
1014821038	6138632	-146,49
1014820881	6201652	-223,63
1014820888	6221626	-81,56
1014820936	6332063	-89,12
1014820937	6332394	-17,75
1015274550	6157394	-39,93
1015274553	6165553	-489,42
1015274566	6207603	-239,84
1015274568	6207603	-194,85
1015140879	6228305	-63,25
1014770089	6299318	-126,19
1014908500	6131952	-39,34
1014908502	6134217	-239,26
1014908508	6136734	-347,23
1014770102	6305003	-3,07
1015140791	6129678	-570,71
1015140799	6130814	-12,03
1015141224	6207161	-38,84
1015140905	6136374	-38,84
1015140908	6136870	-280,5
1015140910	6136870	-39,34
1015140911	6136870	-133,96
1015140813	6132425	-38,84
1015140825	6221196	-2654,34

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140826	6221298	-15,03
1015140827	6221999	-102,01
1014769969	6130019	-87,58
1014769973	6134851	-391,38
1015140923	6137840	-11,38
1015140836	6132779	-160,97
1015140837	6132779	-195,07
1015140846	6132855	-36,23
1014770005	6218816	-31,73
1014770007	6218816	-59,54
1014770008	6218816	-170,62
1014821026	6131267	-14,79
1014821027	6131823	-84,45
1014820885	6221626	-93,48
1014820923	6302935	-116,31
1014820935	6332063	-102,29
1014820940	6337198	-85,8
1015331162	6340748	-127,76
1015274592	6207656	-123,39
1015274600	6217196	-86,98
1015274601	6221626	-84,12
1015274609	6225646	-60,63
1015274617	6242641	-65,75
1015274703	6305395	-320,61
1015274704	6305395	-384,41
1015274716	6315303	-89,01
1015274717	6315303	-127,12
1014263573	6250404	-129,39
1014575376	6138010	-967,37
1014575378	6138010	-403,53
1015086926	6295498	-107,45
1014770125	6316746	-27,16
1014770127	6316746	-41,8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140899	6135447	-215,04
1015140904	6136212	-76,28
1015140914	6137322	-780,53
1015140812	6132320	-39,34
1015140917	6137322	-419,76
1015140919	6137422	-11,07
1014769974	6134851	-313,12
1015140922	6137473	-2,97
1015140924	6138135	-11,07
1015140841	6132779	-45,32
1015140843	6132779	-44,94
1015141055	6289515	-117,31
1015140851	6133168	-6,03
1014770006	6218816	-259,79
1014821022	6129353	-38,84
1014821023	6129353	-38,84
1014821036	6138632	-56,48
1014821039	6138632	-303,57
1014820871	6196075	-37,71
1014820883	6221626	-102,01
1014820889	6227331	-53,94
1014820925	6312303	-1627,27
1014820932	6327079	-615,37
1014820909	6271424	-38,84
1014820915	6279126	-41,87
1015250391	6309010	-39,93
1015274545	6131267	-97,61
1015274547	6131853	-345,44
1015274597	6207656	-47,33
1015274607	6225646	-66,4
1015274693	6299958	-250,34
1015274702	6305395	-16,28
1015274715	6315303	-102,29

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274718	6315303	-115,74
1015274749	6360645	-52,44
1014933451	6131946	-552,67
1014877081	6135435	-534,66
1014877101	6297930	-174,36
1014877106	6335020	-663,18
1015140855	6133886	-14,23
1015141277	6215277	-301,68
1015141279	6215843	-12,03
1015140960	6138687	-180,96
1015140962	6142179	-186,67
1015140858	6133991	-84,49
1015140867	6225319	-15,42
1015141087	6164905	-58,6
1015141089	6164905	-125,47
1014770068	6286434	-199,39
1015141103	6172418	-14,23
1015141208	6202045	-17,19
1014820872	6196075	-166,46
1014820920	6293734	-92,84
1014820946	6347910	-110,43
1014820911	6275816	-90,71
1014820913	6275816	-189,87
1015274641	6256205	-39,93
1015274565	6207603	-142,22
1015274593	6207656	-241,3
1015274690	6291652	-186,68
1015274694	6299958	-202,59
1015274719	6315303	-57,69
1015274743	6353665	-59,9
1015274811	6267172	-40,68
1014263571	6250404	-93,84
1014575375	6138010	-39,34

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015086927	6295498	-111,96
1015085274	6285340	-249,51
1014933450	6131946	-290,84
1014933459	6157394	-44,87
1014877090	6225183	-192,89
1014933464	6199096	-9,17
1014770023	6266323	-72,09
1014719394	6250404	-36,88
1014770045	6258640	-305,46
1015140967	6144685	-39,42
1015140770	6131722	-15,92
1015140866	6224361	-0,57
1015141090	6164905	-92,57
1015141091	6164905	-163,52
1014770067	6286434	-224,88
1015140787	6129678	-132,76
1015140993	6269680	-36,18
1014908499	6131952	-54,13
1014908501	6134217	-452,58
1014908503	6134217	-134,54
1014770107	6323485	-42,53
1015140792	6129925	-14,23
1014770123	6316746	-9,1
1015274640	6256205	-38,84
1015274647	6259525	-102,05
1015274590	6207603	-156,08
1015274596	6207656	-243,97
1015274692	6291652	-158,75
1015274699	6296067	-39,93
1015274705	6305395	-467,95
1015274714	6315303	-67,85
1014263574	6250404	-123,35
1014263575	6250404	-136,94

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014575377	6138010	-842,28
1014933458	6157394	-33,21
1014877085	6214205	-728,88
1014877087	6214205	-505,72
1014877093	6225183	-791,96
1014981132	6137677	-124,63
1014877105	6323955	-328,61
1014933468	6207161	-187,19
1015141065	6294583	-15,42
1015140965	6144645	-11,07
1015140969	6144685	-38,84
1015140972	6145005	-142,98
1015140857	6133991	-187,13
1015141088	6164905	-70,65
1014770062	6276625	-137,89
1014770072	6287515	-934,03
1015141209	6202045	-329,19
1015140876	6228305	-54,13
1015140788	6129678	-453,97
1015140789	6129678	-486,17
1014908507	6136734	-517,78
1014908510	6136734	-106,39
1014908518	6168849	-39,83
1014908519	6168849	-38,98
1015140790	6129678	-554,31
1015140793	6129947	-39,58
1015140797	6130148	-12,07
1014770128	6316746	-45,85
1015140896	6135447	-222,58
1015140900	6135732	-249,68
1015140907	6136870	-184,82
1015140913	6137322	-765,27
1015141011	6280916	-24,4

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141145	6185523	-278,28
1015141146	6185523	-244,3
1015140815	6221999	-72,05
1015140819	6218805	-30,18
1015140831	6221999	-57,3
1015140845	6132855	-308,56
1015140848	6132855	-86,65
1015140952	6265614	-39,45
1014821025	6131267	-15,09
1015274589	6207603	-93,34
1015274591	6207603	-170,77
1015274595	6207656	-165,2
1015274598	6207656	-39,93
1015274696	6299958	-51,76
1015274698	6291652	-94,54
1015274733	6342141	-111,24
1015274738	6351019	-41,93
1015085268	6291864	-149,41
1015085269	6291864	-58,04
1015086925	6295498	-130,69
1014933455	6131946	-1026,72
1014877102	6297930	-51,76
1014933461	6170062	-224,88
1015140856	6133991	-11,07
1015140958	6138687	-87,61
1015140961	6138687	-221,38
1015141076	6306082	-78,08
1015140772	6215277	-108,29
1014770066	6286434	-161,71
1015140989	6269261	-152,3
1015141109	6175326	-15,26
1014770084	6296809	-120,33
1014770090	6299318	-3,07

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770092	6303935	-41,8
1014908504	6136734	-289,85
1015141212	6203683	-12,03
1015141006	6275181	-141,46
1015140903	6136212	-18,47
1015140909	6136870	-370,78
1015140912	6137264	-11,07
1015140915	6137322	-825,91
1015141012	6280921	-12,21
1015140811	6132320	-48,22
1015140814	6132623	-39,9
1015140918	6137322	-439,46
1015140829	6221999	-90,21
1015141041	6158467	-11,38
1015140833	6223921	-21,89
1015140842	6132779	-38,98
1015140847	6132855	-39,34
1014821021	6129316	-69,02
1014821041	6138632	-292,09
1014820886	6221626	-109,34
1014820887	6221626	-90,85
1014820921	6293734	-80,25
1014820914	6277125	-38,84
1015274629	6252383	-5,91
1015274549	6157394	-38,84
1015274551	6157394	-39,93
1014263576	6250404	-162,97
1014575373	6138010	-1568,89
1015086921	6295498	-101,13
1015086922	6295498	-87,64
1014933453	6131946	-1165,52
1014877080	6131648	-63,39
1014877089	6225183	-122,13

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877092	6225183	-338,81
1014877094	6225183	-350,64
1014933460	6170062	-495,02
1014933463	6199096	-6,11
1015141058	6292213	-86,49
1015141068	6300617	-12,08
1015141075	6306082	-0,36
1015141078	6319115	-12,07
1015140864	6135447	-191,26
1015140868	6225447	-126,89
1014770070	6286434	-57,68
1014770073	6287515	-555,31
1015140875	6228305	-102,01
1015140878	6228305	-69,5
1015140880	6228305	-81,09
1014908509	6136734	-286,66
1015141218	6206452	-253,51
1015140795	6130082	-11,83
1015140798	6130666	-11,07
1015140807	6132113	-10,17
1015140809	6132231	-38,84
1015140810	6132320	-63,39
1015140821	6219288	-11,83
1015140828	6221999	-160,58
1015140916	6137322	-764,83
1014769970	6130245	-59,92
1015140925	6138335	-11,07
1015140926	6138620	-13,85
1015141265	6210652	-14,79
1015140950	6263617	-12,21
1015140951	6264205	-12,63
1014821042	6138632	-226,84
1014820873	6196075	-307,38

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820876	6196075	-194,68
1014820919	6288706	-21,01
1014820926	6312303	-39,93
1014820897	6242397	-38,84
1014820904	6261377	-78,29
1014820949	6350340	-104,51
1015250390	6309010	-23,66
1015331161	6340748	-112,52
1015274659	6264911	-87,26
1015274670	6274137	-29,59
1015274672	6274137	-39,93
		- 69.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1013995987	6238982	-185,33
1014698019	6156107	-684,44
1014600303	9446926	-100,62
1014849386	9447161	-171,21
1014831738	9446240	-193,2
1014981123	6284408	- 679.00
1013995967	9447291	-986,43
1014849379	6314067	-36,12
1014933434	9447294	-54,01
1014062094	9446562	-99,61
1015552602	9447009	-41,43
1015300628	6218813	-448,79
1015274497	6253209	-56,85
1015539828	9447319	-225,55
1014821065	9447659	-482,57
1014606088	9446924	-66,92
1014831729	9447492	-235,98
1013995968	9447285	-654,9

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014849391	9446308	-97,42
1014820851	6199317	-74,99
1014820821	6300568	-1862,71
1013938549	9446396	-65,25
1014653794	9446518	-2036,37
1014653795	9446518	-28,7
		- 679.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770129	6322999	- 68.00
1015274807	9447407	-26,62
1015140996	6271089	-33,21
1014770096	6304994	-102,29
1014770099	6304994	-83,59
1015141342	9446620	-14,23
1015274809	9447546	-17,97
1014820892	6237577	-102,01
1014877127	9446468	-12,19
1014820894	6237577	-118,28
1015141170	6197904	-10,22
1014770100	6304994	-39,93
1014770097	6304994	-12,07
1015140995	6270708	-168,41
1014877162	6322489	-2661,24
1015044559	6297034	-160,66
1014877161	6322489	-102,29
1015274808	9447407	-2,99
1014820896	6237577	-105,99
1015141343	9446663	-38,84
1015141341	9446608	-41,87
1014770098	6304994	-135,43
1014877128	9446468	-3,03

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820895	6237577	-124,41
1014820893	6237577	-75,42
1015044560	6297034	-228,49
1015141340	9446584	-14,79
1015141009	6278078	-33,57
1014770121	6316124	-53,23
1015141332	9446706	- 3.00
1015274744	6360447	-27,11
		- 71.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1013953728	9418106	-1486,24
1014034636	9418728	-2648,41
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141126	9405065	-236,96
1015141128	9405103	-5,53
1015274771	9405065	-249,87
1015141191	9415239	-126,24
1015274772	9405065	-465,36
1015141127	9405065	-292,94
1015274773	9405065	-381,2
1015141193	9415239	-142,5
1015141194	9415239	-72,55
1015141125	9405065	-213,47
1015274708	6306444	-826,16
1015274745	9405065	-435,37
1015141192	9415239	-78,18
		0.00

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1013996008	1243127	-2664,32
1013995994	1242993	-18692,73
1013972803	1245906	-302,42
1015101120	1243110	-5560,24
1015612642	6240456	-29,73
1015601598	1243507	-46,42
1013938544	1245035	-9,51
1014561745	6318423	-104,07
1015140782	6262857	-1274,21
1013953764	1244635	-1077,08
1015567867	1243278	-1639,48
1015611591	1243822	-164,42
1015589660	1243060	-298,87
1013972802	1245906	-67,76
1014561746	6318423	-49,25
1014034661	1242759	-150,1
1015082723	1246122	-76,55
1015140783	6262857	-1312,59
1015250370	1246145	-257,99
1013893340	1243278	-319,94
1015250371	1246145	-523,95
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274526	1244076	-32,95
1015274528	1245161	-1108,38
1014877155	6315052	-24,15
1014877104	6303732	-38,84
1015141386	1244891	-638,75
1014770080	6294377	-54,1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141231	6209970	-32,45
1014821017	1245473	-344,59
1014181979	6310041	-287,73
1014877154	6315052	-102,29
1015141062	6294377	-75,07
1015141379	1242978	-119,39
1014770079	6294377	-101,13
1014770140	6356391	-17,75
1014769965	1244192	-3,06
1015140933	6247171	-15,03
1015274532	1245697	-181,97
1015274680	6285769	-166,94
1014877076	1246008	-82,39
1014877156	6315052	-77,68
1014877103	6303732	-101,13
1015141384	1244836	-14,66
1014769964	1244158	-50,28
1014877075	1245935	-102,73
1014877077	1246008	-167,59
1015141390	1246011	-22,09
1015140947	6257988	-23,39
1014821018	1245473	-39,34
1015274537	1245791	-938,38
1015274697	6304871	-38,84
1014877157	6315052	-3,07
1015141061	6294377	-90,15
1015141387	1245568	-3,26
1015141388	1245568	-199,2
1015140769	1245187	-102,61
1015141010	6278800	-15,26
1015140822	6220225	-39,45
1015140939	6250993	-12,03
1014821016	1245473	-78,53

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274529	1245697	-227,61
1015274530	1245697	-199,22
1015274531	1245697	-118,87
1015274533	1245697	-140,01
1015274534	1245697	-240,8
1015274535	1245791	-328,61
1014181977	6310041	-247,04
1014877073	1245935	- 116.00
1014877079	1246009	-161,22
1014770095	6304871	-60,48
1014769966	1244192	-9,15
1015140948	6257988	-51,98
1015274536	1245791	-1447,53
1015274538	1245791	-57,9
1015274674	6279938	-275,16
1015274675	6279938	-287,87
1015274676	6279938	-154,44
1015274527	1245055	-212,15
1013938584	1246162	-0,03
1013972812	6337093	-87,68
1014877074	1245935	-189,87
1014877078	1246009	-112,89
1015141380	1242978	-278,6
1015141382	1244643	-30,18
1015141018	6287333	-15,26
1015140927	6243253	-18,05
1015274539	1245791	-227,19
1014181978	6310041	-302,23
1015141381	1243359	-12,03
1015141383	1244688	-2470,18
1015141385	1244891	-339,88
1015141389	1245980	-58,7
1014821019	1245473	-111,85

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
		- 116.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015331154	9400250	-435,84
1015331158	9400250	-76,44
1015410470	9400167	-912,62
1014820847	9412570	-31,78
1015101121	9410411	-233,29
1014606087	6291293	-34,72
1015101122	9410411	-785,81
1013938563	9400173	-262,9
1015250381	9400074	-472,9
1015044513	9400074	-313,74
1014606086	6291293	-27,29
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274768	9400362	-252,33
1015274797	9417479	-12,49
1014770036	6253862	-168,11
1014770037	6253862	-39,93
1015141086	6163640	-12,33
1015141001	6273322	-126,75
1015141136	9409777	-71,44
1015141245	9417479	-71,96
1014820875	6188731	-114,28
1015274791	9417419	-192,89
1015274792	9417419	-58,51
1015274796	9417479	-33,18
1015274800	9417479	-45,32

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770032	6253862	-259,14
1014770078	6294231	-112,79
1014674650	6272661	-118,26
1015141148	6185576	-46,6
1014821061	6188731	-268,87
1015274770	9400362	-38,84
1015274795	9417419	-123,35
1015274798	9417479	-33,6
1014877113	9400366	-144,48
1014877126	9420787	-29,59
1015141098	6170850	-21,04
1015141003	6273322	-138,06
1015141244	9417479	-298,38
1014821060	6188731	-252,5
1015274799	9417479	-39,68
1015141243	9417479	-2,78
1014674649	6272661	-165,78
1015141044	6160333	-12,07
1015274789	9417419	-116,72
1014770030	6253862	-65,34
1014770031	6253862	-244,85
1014770034	6253862	-228,06
1014770077	6294231	-99,21
1015141219	6206610	-72,42
1015141220	6206610	-57,52
1015141221	6206610	-54,24
1015274577	6183404	-36,6
1014877114	9400366	-21,15
1015141060	6293357	-12,07
1014820874	6188731	-291,31
1015274769	9400362	-33,91
1015274790	9417419	-168,48
1015274793	9417419	-149,82

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274794	9417419	-104,97
1014770033	6253862	-271,85
1014770035	6253862	-75,27
1014770063	6278734	-248,04
1014770115	6310153	-102,29
1015141000	6273322	-19,32
1015141002	6273322	-118,75
1015141156	6188731	-158,02
1015141160	6189183	-39,94
1014821062	6188731	-234,71
1014820862	6188731	-132,58
1014820924	6305066	-37,03
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014084141	9450307	-966,78
1014831758	6243320	-181,96
1014831736	9453423	-477,76
1015115979	6280483	-9161,4
1014849368	9453888	-529,13
1014849380	9453239	-178,39
1015250379	9454366	-659,69
1015438084	6350508	-1346,27
1015539838	9454276	-55,05
1014821088	9454840	-141,23
1015331177	6261609	-33,82
1015610129	6289848	-179,55
1013893336	9450477	-748,54
1013837181	6272035	-1481,49
1013837183	9453561	-387,34
1014062035	9450222	-4392,13
1014877023	6305944	-168,35

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014849387	6173815	-471,65
1014146342	9453605	-827,07
1014600311	9451578	-1514,14
1014653804	6179600	-84,28
1014981115	9453384	-39,53
1015101118	9453834	-517,75
1014770167	6319683	-271,07
1015520830	9452617	-55,96
1015589682	9450792	-78,37
1014181949	6280483	-2005,23
1014187916	9451654	-116,64
1013972795	9454366	-394,55
1014653803	6283397	-153,79
1015167799	6308252	-186,09
1014849396	6144397	-28,46
1015520829	9450292	-179,57
1015610146	6305944	-111,47
1013837179	9450525	-287,35
1014181988	9452926	-163,64
1014359148	9452770	-80,24
1014933474	9451953	-756,2
1014831727	9452262	-890,51
1014770166	9450770	-45,98
1015167798	9450926	-655,59
1015044508	9454294	-67,92
1015601601	9452847	-194,87
1013938540	9454743	-5920,27
1013837204	6324005	-148,2
1013938564	9454255	-68,25
1013837212	9454255	-95,23
1014653793	9454674	-2240,81
1014672091	9452593	-61,89
1014877018	6356863	-1213,49

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015101119	9453834	-85,88
1014831762	6356671	-466,01
1013938592	9451845	-885,93
1014034674	9452544	-23,44
1015139146	6181259	-64,02
1015274817	6312413	-59,53
1013837194	9450741	-478,22
1014849366	9450955	-459,84
1015539842	9454276	-37,44
1015608218	9451145	-1404,4
1013972786	6256651	-199,41
1014933437	9454554	-2506,85
1014831721	9454180	-51,6
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877158	6320408	-102,29
1014770013	6228779	-39,85
1015141106	6173842	-11,83
1014770093	6304405	-276,78
1014908516	6168634	-1148,28
1015141214	6204101	-255,63
1015141347	9450529	-72,03
1015141350	9451482	-377,81
1015141351	9452043	-11,38
1014769994	6170391	-130,7
1015140953	6267296	-15,1
1015044553	6193595	-200,73
1014821005	9454408	-176,63
1014821007	9454408	-162,53
1014821008	9454408	-151,68
1015044557	6193595	-38,84

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274620	6246530	-142,1
1015141359	9454628	-472,82
1015141363	9454757	-11,07
1014769992	6170391	-200,18
1014769995	6170391	-39,93
1014820917	6280391	-18,49
1015274637	6255137	-123,69
1014877159	6320408	-111,27
1014877108	6344631	-5,91
1014877109	6344631	-97,61
1014770011	6228779	-542,36
1014770012	6228779	-186,83
1015141077	6318786	-9,74
1014770071	6287475	-144,87
1015140894	6241651	-74,95
1014908521	9450625	-38,84
1015140823	6220412	-14,79
1015141362	9454692	-66,01
1014769993	6170391	-148,47
1015044548	6193595	-61,31
1015274569	6179007	-23,65
1015274709	6309926	-0,02
1015274737	6348578	-103,87
1015274750	6360874	-104,51
1015140893	6241651	-140,18
1014770108	6326061	-68,03
1014908511	6168634	-66,16
1014908512	6168634	-73,03
1015141215	6204101	-162,26
1015141334	9450027	-58,17
1015141228	6207784	-24,4
1014770137	6346246	-104,51
1015141353	9452765	-12,46

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141034	6158046	-166,45
1015141037	6158046	-101,15
1015141166	6195655	-304,86
1015044552	6193595	-52,06
1014821012	9454585	-120,05
1014820916	6280391	-114,3
1015044556	6193595	-38,84
1015274618	6246530	-185,04
1015274710	6309926	-59,97
1015274711	6309926	-133,82
1015274751	6360874	-136,07
1015141348	9450707	-121,32
1015141355	9454066	-9125,87
1015141356	9454583	-11,07
1015141026	6153069	-27,46
1015141036	6158046	-159,17
1015140940	6251018	-15,18
1015140943	6255101	-34,56
1015044551	6193595	-128,15
1014821004	9454408	-218,21
1014821006	9454408	-181,84
1014820824	6287940	-69,79
1014820900	6252530	-47,33
1015044558	6193595	-39,93
1015274636	6255137	-48,33
1015274679	6285151	-38,84
1014146424	6256334	-28,17
1014770116	6311240	-65,07
1014770119	6312276	-41,8
1015141352	9452595	-11,08
1015141361	9454628	-472,28
1015141364	9455018	-18,32
1014770010	6228779	-434,9

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014679435	6255429	-2,38
1015044549	6193595	-116,71
1015044550	6193595	-33,9
1014821003	9454408	-174,71
1014820825	6287940	-120,33
1014820903	6260581	- 407.00
1015274678	6285151	-1313,65
1015274712	6309926	-81,02
1015274731	6337311	-68,02
1014877141	6172863	-129,38
1015140990	6269337	-15,25
1014770094	6304405	-41,8
1014908520	9450625	-61,25
1015141213	6204101	-102,01
1015141217	6204101	-128,73
1015141333	9450027	-138,61
1015141346	9450440	-24,05
1015141354	9453325	-14,12
1015141024	6153069	-109,64
1015141358	9454612	-18,32
1014877099	6292058	-25,49
1014877140	6172863	-106,47
1014877142	6172863	-121,83
1015141042	6159846	-185,14
1015141066	6297542	-6,03
1014770028	6252601	-45,76
1014770029	6252601	-77,68
1015140780	6355074	-110,01
1014908513	6168634	-118,31
1015140930	6246373	-64,63
1015141357	9454612	-11,21
1015140944	6255101	-221,68
1014821009	9454408	-161,2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014821010	9454408	-180,59
1014821011	9454585	-129,55
1014820826	6287940	-89,12
1015274621	6246530	-59,54
1015274610	6228779	-39,93
1015274810	9452426	-38,84
1015140886	6232102	-35,48
1014770109	6326061	-93,5
1014908515	6168634	-269,44
1015141216	6204101	-224,54
1015141335	9450094	-11,73
1014908522	9450625	-69,43
1015141349	9450892	-6,03
1015141023	6153069	-44,44
1015141025	6153069	-162,67
1015141155	6187399	-14,32
1015141035	6158046	-134,98
1015141360	9454628	-357,42
1014679434	6255429	-94,35
1014820902	6260581	-292,73
1015044554	6193595	-59,22
1015044555	6193595	-110,38
1015395940	6258005	-75,61
1015274619	6246530	-199,42
1015274622	6246530	-57,68
1015274638	6255137	-84,96
1015274639	6255137	- 138.00
1015274767	6370292	-23,96
1014877084	6205480	-173,03
1014877160	6320408	-89,12
1014770046	6259186	-138,95
1014770047	6259186	-148,47
1014770048	6259186	-3,07

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140873	6226572	-131,59
1015140892	6241651	-71,84
1014908514	6168634	-127,33
1015140895	6242093	-18,77
1014770133	6338650	-49,24
1015141344	9450238	-13,85
1015141345	9450440	-91,81
		- 545.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014034652	9406543	-279,04
1015601576	9406879	-922,67
1015080148	9406176	-260,83
1014849401	6337109	-173,22
1015410458	9411352	-417,03
1013837189	9413473	-404,53
1014719384	9407095	-314,35
1015167806	6337109	-231,49
1015610125	9411076	-1669,96
1014146367	6265210	-925,64
1013938542	9408028	-31,6
1013996007	9407183	-13,32
1014981116	6332193	-1458,49
1013995965	9406300	-123,69
1014831742	9406449	-633,68
1014820828	6371594	-481,08
1014062062	6240270	-394,06
1014034635	9419414	-82,55
1015410471	9409203	-309,29
1015601575	9406879	-1068,33
1014981117	6332193	-58,36
		0.00

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877149	6303032	-243,48
1015141297	9421063	-12,03
1014770075	6289085	-128,72
1015140884	6231042	-12,38
1015140885	6231416	-12,54
1014770111	6327939	-36,21
1015141149	6186103	-11,46
1014769987	6166241	-130,13
1014877117	9409063	-78,53
1014877139	6164224	-117,84
1015140978	6149830	-227,46
1015141305	9421228	-324,56
1015141027	6154018	-58,6
1015141039	6158356	-14,78
1015274721	6321083	-90,15
1015141296	9421024	-57,2
1015141303	9421228	-315,15
1015140991	6269539	-12,7
1014770112	6331422	-152,51
1015141134	9406934	-11,82
1014769985	6166241	-109,21
1015274722	6321083	-103,91
1014877148	6303032	-205,61
1015141295	9421024	-178,45
1015141304	9421228	-501,82
1014770059	6274060	-227,49
1014770060	6274060	-239,84
1015140889	6236409	-14,79
1014770120	6313464	-20,7
1015141133	9406583	-222,47
1014770149	9406175	-224,42

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141029	6154018	-19,93
1014820993	9421949	-38,84
1014820905	6261447	-87,14
1015274746	9408999	-15,12
1015141185	9413481	-11,38
1015141300	9421228	-144,05
1014770058	6274060	-318,33
1015141312	9422047	-13,85
1015140979	6149830	-253,39
1015140982	6149830	-212,04
1015140987	6151362	-1646,44
1014770076	6289085	-156,77
1014770139	6348171	-62,12
1015140816	6217341	-3,03
1014769986	6166241	-133,75
1014769988	6166241	-49,91
1014820992	9421949	-38,85
1015274720	6321083	-102,29
1015274723	6321083	-63,59
1015274747	9408999	-60,68
1015141292	9420834	-89,68
1015141313	9426465	-12,03
1015140980	6149830	-201,75
1015140983	6149830	-134,54
1015140988	6151362	-240,57
1015141211	6203463	-15,42
1015141131	9406112	-24,94
1014770136	6346162	-123,72
1015141020	6151362	-3524,25
1015141138	9410659	-12,37
1014820989	9421949	-356,21
1014820991	9421949	-38,98
1015274740	6352587	-92,96

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274778	9421949	-38,84
1014877150	6303032	-181,72
1015141299	9421100	-24,4
1015141302	9421228	-507,55
1014770083	6296205	-195,18
1014770110	6327939	-102,29
1015141028	6154018	-79,53
1015141030	6154018	-39,34
1015140941	6253886	-38,84
1014820990	9421949	-39,34
1015141179	9412315	-115,14
1015141301	9421228	-266,23
1015140981	6149830	-227,63
1015140986	6150766	-15,03
1015140994	6270033	-15,26
1014770138	6348171	-104,51
1014770155	9420225	-38,59
1014820906	6261447	-41,8
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014831757	6128835	-108,56
1014831730	6254094	-446,04
1014769960	6128674	-3,06
1013995972	6320023	-232,39
1015589685	6333884	-101,29
1013972797	6328957	-363,45
1013953716	6128359	-723,29
1015552598	6129028	-413,37
1014681249	6128664	-818,44
1014831722	6128730	-124,99

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014005875	6128689	-99,51
1014698009	6128619	-2681,78
1014849371	6128298	-145,31
1013837216	6128686	-681,37
1014820835	6128342	-25,48
1014831728	6128971	-989,41
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274563	6165618	-93,77
1015141391	6128344	-48,13
1014820922	6300497	-44,87
1015274540	6128389	-320,78
1015274554	6165618	-58,6
1015274564	6165618	- 66.00
1015141392	6128604	-113,83
1015274541	6128389	-128,77
1015274544	6128853	-38,84
1014770017	6236922	-38,84
1015140985	6150715	-14,79
1015274555	6165618	-47,05
1015274558	6165618	-57,09
1015274562	6165618	-75,59
1015274560	6165618	-102,5
1015274557	6165618	-158,95
1015274542	6128853	-51,03
1015141043	6159922	-199,92
1014770014	6236922	-464,44
1015274543	6128853	-23,58
1015140784	6128728	-166,24
1014770015	6236922	-96,2
1015274730	6336334	-174,18

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274561	6165618	-121,57
1015274556	6165618	-167,07
1015140929	6244769	-12,17
1015141019	6287450	-30,18
1015140785	6128728	-225,62
1015274559	6165618	-89,61
1014770016	6236922	-111,26
		- 66.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014933435	9413619	-178,25
1015589679	9419145	-34,85
1014877015	9426481	-72,36
1013837217	9404296	-45,99
1014679428	9404518	-101,19
1015539837	9404193	-70,97
1015101123	6235783	-11,28
1014606089	9410311	-119,65
1015567873	9404275	-163,47
1013938561	6286718	-86,96
1014821031	6166397	-192,67
1015612627	9426480	-934,71
1015612630	9404259	-640,52
1013972796	9404065	-813,71
1014820820	9414022	-25,48
1014653801	6238132	-232,56
1013837196	6235783	-306,78
1013953763	9404861	-2190,49
1014034646	9409564	-10,19
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141275	6214856	-11,83
1015141309	9421347	-39,34
1015141100	6171345	-318,03
1015141227	6207674	-12,44
1015141032	6156804	-11,07
1014769990	6168545	-214,13
1014769991	6168545	-175,38
1014820951	9412565	-595,67
1015274701	6299009	-283,52
1015274762	6362636	-105,58
1014770040	6258087	-38,84
1015141306	9421347	-18,82
1015141308	9421347	-5508,29
1015141251	9419344	-11,07
1015141045	6160598	-10,45
1014877147	6262393	-953,73
1015141123	9404123	-213,18
1014820938	6333376	-151,23
1014820947	6348879	-104,51
1015274755	6362421	-105,58
1015274760	6362582	-105,58
1015274761	6362584	-105,58
1015274766	6362666	-105,58
1014770039	6258087	-38,84
1015141307	9421347	-39,34
1015141095	6166891	-127,84
1015141101	6171345	-413,19
1014770153	9417584	-191,61
1014770154	9417584	-194,69
1014769989	6168545	-173,44
1014820952	9414073	-74,82
1015274753	6362371	-105,58

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274756	6362421	-2,99
1015274758	6362426	-105,58
1015274759	6362427	-105,58
1015274764	6362665	-105,58
1015274812	6330151	-253,44
1015274752	6362340	-105,58
1014877173	6262393	-259,86
1014770038	6258087	-69,47
1014770041	6258485	-216,81
1014770042	6258485	-187,66
1014770043	6258485	-209,79
1014770160	9417584	-38,31
1015140977	6148971	-208,11
1015141176	9411563	-12,21
1014820891	6233378	-115,61
1015274754	6362387	-105,58
1015274763	6362644	-105,58
1015274765	6362665	-14,98
1014877146	6262393	-243,22
1015141121	9404123	-155,27
1015141124	9404123	-250,51
1015140771	6171345	-87,05
1015141310	9421347	-1227,78
1015141195	9415300	-41,13
1015141110	6175357	-11,83
1015141122	9404123	-169,17
1015141017	6287049	-15,1
1015141139	9410740	-14,09
1014820939	6333376	-93,16
1015513572	6343220	-144,95
1015513573	6343220	-205,61
1015274757	6362423	-105,58
1014146425	6229007	-170,31

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015525440	9415981	-82,58
1014877068	9415954	-5161,49
1014005873	6161509	-1167,66
1014672096	6303023	-188,43
1015139128	9416039	-135,41
1015141395	6337573	-1640,92
1014820861	6340647	-28,46
1014849369	6335077	-682,05
1015410460	9416861	-258,36
1015410461	6244892	-522,39
1015610135	9416196	-59,45
1014181990	9416221	-7,13
1015080158	9415437	-128,63
1015044514	9416149	-49,94
1015589692	9415797	-108,65
1015101128	9416242	-57,02
1014849383	6335180	-218,8
1015410472	9417955	-542,5
1014062064	9415784	-35,67
1014034641	9416883	-45,99
1015525947	9416505	-114,45
1014181995	6255579	-139,8
1015525441	9415981	-171,75
1015080159	9415437	-31,75
1014877048	9415954	-9511,65
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820973	9417916	-468,99
1014820976	9417916	-221,09
1014820927	6316820	-94,78
1015274570	6181536	-66,3
1015274664	6270320	-149,63
1015274713	6314070	-196,19
1014062030	6225353	-550,01
1014877095	6232596	-5,9
1015141278	6215506	-11,99
1015141290	9420227	-83,2
1015140973	6145162	-14,79
1014770051	6262642	-370,8
1014770086	6297358	-101,13
1015141256	9419816	-65,65
1015141050	6162398	-356,21
1014821058	6175104	-38,84
1014820963	9416331	-847,39
1015274571	6181536	-149,84
1014062031	6225353	-232,2
1014181965	6335167	-71,49
1015141282	9420227	-157,71
1015141286	9420227	-220,54
1015141074	6306020	-129,39
1014770049	6259515	-93,91
1015141198	9415926	-44,91
1015141004	6274160	-12,21
1015141254	9419816	-411,51
1014877107	6335555	-17,75
1015140957	6268565	-142,11
1014770050	6259515	-33,21
1015141197	9415859	-56,37
1015140890	6238135	-15,03

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140963	6143431	-129,71
1015141073	6306020	-117,31
1015141082	6162398	-292,04
1015141084	6162398	-274,29
1015141201	9416935	-224,86
1015141248	9419102	-237,59
1015141048	6162398	-58,6
1014821054	6175104	- 63.00
1014820978	9417916	-292,73
1015331181	6335171	-237,31
1015274573	6181536	-157,91
1015274662	6270320	-232,2
1015274665	6270320	-151,54
1015274707	6306020	-92,86
1015274724	6345905	-104,51
1015274736	6345905	-486,67
1014877096	6232596	-150,32
1015141284	9420227	-148,55
1015141289	9420227	-114,36
1015141293	9420945	-38,84
1015141283	9420169	-14,79
1015141079	6332360	-12,07
1015140887	6232596	-154,18
1015141049	6162398	-138,39
1015141051	6287775	-256,69
1014820970	9417916	-486,8
1014820971	9417916	-520,17
1014820901	6253156	-78,08
1015274633	6253819	-21,37
1015274635	6253819	-120,33
1015274661	6270320	-45,51
1014877118	9415685	-26,62
1015141288	9420227	-140,7

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141083	6162398	-272,29
1015140975	6147925	-10,41
1014770052	6262642	-387,22
1014770053	6262642	-116,44
1015141200	9416373	-38,84
1014770088	6297358	-61,22
1014770103	6306020	-102,29
1015141253	9419816	-570,68
1014820957	9416331	-178,94
1014821051	6175104	-64,95
1014821052	6175104	-71,01
1014820965	9416331	-330,25
1014820972	9417916	-302,53
1014820953	9415558	-119,68
1014821056	6175104	-63,57
1014820959	9416331	-381,48
1014820960	9416331	-307,94
1014820964	9416331	-765,93
1014820969	9417916	-639,85
1014820977	9417916	-387,99
1014820979	9419373	-1384,71
1014820980	9419373	-378,65
1015331165	6337060	- 88.00
1015274631	6253819	-10,75
1015274632	6253819	-6,07
1015274572	6181536	-51,12
1014062032	6225353	-955,8
1015141285	9420227	-135,65
1015141287	9420227	-151,53
1015141008	6276426	-12,21
1015141255	9419816	-278,69
1015141271	6212433	-90,13
1014820956	9415558	-45,11

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014821057	6175104	-57,3
1014820958	9416331	-324,37
1014820961	9416331	-292,97
1014820962	9416331	-317,85
1014820967	9416331	-221,7
1014820974	9417916	-235,98
1015395941	6240634	-39,93
1015274634	6253819	-127,31
1015274574	6181536	-38,84
1015274575	6181536	-130,38
1015274663	6270320	-189,02
1015274700	6297358	-247,92
1015274741	6353509	-104,51
1014181968	9415618	-39,93
1014181971	9415618	-8,72
1014062033	6225353	-90,91
1015141199	9416293	-38,84
1015141015	6285925	-12,21
1015141157	6188794	-14,82
1014820955	9415558	-36,35
1014821033	6175104	-24,92
1014821053	6175104	-60,04
1014821055	6175104	-69,41
1014820966	9416331	-347,08
1014820975	9417916	-186,55
1015331163	6337060	-111,68
1015331164	6337060	-39,93
1015395942	6240634	-11,28
1015274576	6181536	-142,13
1015274666	6270320	-260,66
1015274706	6306020	-133,82
1015274732	6342040	-44,93
1015274788	9416479	-16,42

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
		- 151.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

TRANSACTIONS OU REMISES GRACIEUSES

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014146399	9416332	-518,11
1014146400	9416332	-850,59
1014146402	9416332	-2175,45
1014146405	9416332	-3253,03
1014146407	9416332	-83,02
1014146403	9416332	-1706,19
1014146398	9416332	-399,5
1014146406	9416332	-248,8
1014146401	9416332	-1503,18
1014146404	9416332	-1346,38
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014034647	9420870	-487,56
1014679429	6335539	-210,64
1014849393	9402740	-791,72
1015250372	6259470	-1337,6
1014820986	6261065	-258,89
1014849367	6321225	-1801,73
1014849382	9411790	-261,12
1015525948	6336594	-135,56
1014672084	9422344	-18,35
1014877021	6282250	-864,06
1014831741	9403863	-1040,68
1014698011	9403081	-497,34
1015608212	6259470	-699,25
1015608213	6259470	-2417,25

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1013837192	9403795	-223,59
1014663498	9417001	-1243,03
1014600307	6298319	-902,37
1014642530	9402982	-2358,67
1014005870	9410530	-129,8
1014877025	9409826	-606,26
1015080150	9422327	-26092,19
1015044515	9411545	-1221,28
1013938528	9417457	-312,59
1013972792	9403831	-3948,86
1013995995	9403767	-5029,77
1014034656	6210279	-54,74
1013893337	9409584	-118,55
1013837191	9403795	-7128,46
1014187903	9411015	-2340,95
1013953708	9412809	-4220,27
1014820827	9403793	-263,64
1014849372	6241689	-1390,45
1015610128	9402630	-243,62
1015575738	9409576	-24,07
1015608216	9408711	-1586,3
1014187908	9402649	-1964,5
1014981114	6234947	-228,01
1014831753	9419702	-2273,11
1014681252	6346963	-783,91
1014849389	9403541	-147,66
1015250375	6259470	-476,73
1013837190	9412776	-154,76
1014181951	9412422	-1845,87
1013972784	9403494	-43,06
1014034634	9403464	-211,65
1014631155	9407797	-42,94
1014981113	6234947	-2489,05

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015080149	9422327	-17750,71
1015167797	9409340	-182,8
1014849356	9412407	-383,09
1015601600	9422082	-171,5
1014877027	9413980	-12,3
1014679430	6335539	-76,78
1014820848	9403936	-478,95
1015583819	9409006	-99,68
1013953727	9403462	-1855,81
1014631154	9407797	-124,14
1014672094	9403021	-10,19
1015080151	9422327	-2193,99
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015140936	6250204	-15,22
1014820984	9419469	-326,51
1014820931	6326204	-75,46
1015274628	6251297	-486,7
1014877143	6176556	-221,05
1015141187	9413941	-248,8
1015141189	9413941	-149,84
1014770150	9413016	-243,54
1014770151	9413016	-346,41
1014770152	9413016	-233,43
1015141165	6192607	-14,79
1015141167	6196093	-15,26
1015140945	6256295	-12,21
1014820982	9419469	-313,21
1015274825	6240647	-39,93
1014877121	9418608	-38,98
1014877144	6176556	-103,27

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877116	9407674	-130,07
1014877120	9418608	-39,34
1015141186	9413941	-83,02
1015141097	6169771	-13,85
1015141140	9411247	-15,1
1015274684	6290968	-272,3
1015274686	6290968	-288,52
1014877115	9407674	-51,37
1014877119	9418608	-39,34
1015141072	6302973	-103,22
1015141298	9421079	-11,07
1015141190	9413941	-292,94
1015141120	9403432	-12,07
1014770118	6311943	-42,89
1014770148	9402731	-4181,68
1015141247	9418390	-268,07
1015141263	9420117	-11,08
1015141172	9413941	-391,89
1014820942	6338780	-32,61
1015274626	6251297	-601,74
1015274627	6251297	-288,55
1015274687	6290968	-277,28
1015274688	6290968	-334,52
1015274827	6240647	-26,62
1014820981	9419469	-140,75
1015141188	9413941	-75,57
1014770117	6311943	-59,54
1015140818	6218732	-12,03
1015141159	6188924	-14,23
1015140935	6250200	-12,19
1015141262	9419900	-14,23
1015140938	6250212	-12,19
1015140956	6268398	-237,36

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014821044	6167884	-5,92
1015274801	6251297	-208,55
1014877122	9418608	-38,84
1014877145	6176556	-38,84
1015141119	9403221	-14,23
1015141230	6209435	-12,13
1015141246	9418390	-117,71
1015141249	9419140	-11,38
1015140937	6250206	-15,22
1014820983	9419469	-292,73
1014820863	6188915	-158,06
1014820930	6326204	-28,95
1015274625	6251297	-262,36
1015274683	6290968	-101,13
1015274685	6290968	-228,06
1015274779	9426438	-25,87
1015274826	6240647	-42,9
1015141071	6302973	-101,13
1015141118	9402610	-11,08
1015140999	6272561	-15,26
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014821095	9400909	-145,55
1014698010	9401392	-517,36
1014849357	9401733	-194,42
1015611498	9417982	-223,3
1015611504	6371667	-25,77
1014187901	9420399	-539,11
1013972789	9410328	-54,01
1013972805	6231386	-7274,56
1014653806	6341096	-83,67

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014062037	9402032	-59,11
1015139129	9401636	-519,86
1014831719	6208043	-13133,52
1014831723	6149377	-27,51
1015331152	9408477	-376,54
1015300630	6217201	-297,73
1015608215	9417176	-1913,36
1015274522	9401578	-98,52
1013938543	6353718	-10,19
1013953725	9413141	-1994,42
1014034638	6171284	-330,57
1015086931	6298672	-264,56
1014877013	6341096	-163,75
1013893331	9401940	-230,93
1013953760	9401235	-236,94
1014831720	6208043	-184,18
1015044509	9407254	-451,48
1015044516	9401817	-315,95
1015331180	6273496	-89,03
1015331153	9409996	-4131,05
1014034673	6291499	-78,81
1014877014	6291081	-689,6
1015250374	9401217	-174,38
1014849359	6371667	-199,23
1015503768	9410038	-183,87
1015589688	9413101	-31,78
1015608214	9417176	-537,37
1013972785	9409996	-579,09
1014724256	6206997	-698,35
1013837193	9401365	-527,06
1014663499	6323009	-1246,35
1014062063	9409371	-79,35
1015167805	9401460	-217,55

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015167829	6316787	-54,74
1015044510	9407254	-206,13
1015044518	9401817	-296,55
1015331178	6273496	-206,8
1015331156	9408477	-408,29
1015601602	9410073	-121,92
1013972822	9408193	-61,15
1014146366	9422204	-423,65
1014187907	9420399	- 1 540.00
1013972794	9422102	-95,61
1014877024	6291081	-32,84
1015044517	9401817	-98,41
		- 1 540.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141173	9411362	-1042,95
1015274654	6262626	-162,67
1014877071	9410078	-99,67
1015141183	9412603	-215,31
1014770081	6295196	-75,06
1014770146	9400471	-40,85
1015141234	9419836	-39,34
1014769977	6163507	-69,18
1015141257	9419836	-57,19
1015141260	9419836	-280,1
1014821070	9410391	-118,02
1015167825	9411347	-107,8
1014820988	9421848	-215,31
1014820934	6328341	-2,96
1015274813	9400471	-39,93
1013938550	6145539	-5,48
1014877164	9412031	-90,84

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141184	9413212	-39,3
1015140865	6224215	-15,42
1015141115	9401534	-583,54
1015141240	9417086	-320,34
1015141132	9401534	-83,02
1015141239	9416988	-184,04
1015141022	6151887	-189,84
1014769982	6163507	-49,33
1015141272	6212492	-102,01
1014821059	6183644	-38,84
1014820995	9422043	-369,49
1015274655	6262626	-126,91
1014877163	9412031	-67,79
1015141180	9412340	-864,44
1015141182	9412594	-10,89
1015141064	6294379	-193,03
1015141080	9401207	-15,26
1015141081	9401331	-12,07
1015141093	6164923	-60,62
1015140870	6226428	-102,01
1015141196	9415343	-11,07
1015141117	9401818	-12,03
1014770144	9400471	-43,01
1015141137	9410471	-15,71
1015141144	6185468	-15,32
1015141236	9416988	-166,63
1014769976	6163507	-58,6
1014821067	9410391	-165,17
1014820968	9417461	-3,3
1014820994	9422043	-57,27
1015331183	6145539	-26,59
1015274652	6262626	-42,6
1015274653	6262626	-90,6

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877166	9412031	-51,3
1014877097	6275030	-38,84
1015141274	6212492	-184,98
1015141273	6212492	-44,5
1015141063	6294379	-177,14
1015140871	6226428	-85,76
1015141111	6176747	-97,67
1015141116	9401534	-806,87
1015141005	6275021	-12,21
1015141242	9417402	-237,59
1014769984	6163507	-57,47
1015141261	9419839	-11,07
1015141174	9411362	-869,39
1014821068	9410391	-133,73
1014820933	6328341	-216,31
1015274656	6262626	-145,31
1015274689	6291465	-19,46
1015274787	9415327	-41,42
1013938551	6145539	-281,58
1015141112	9401534	-1068,1
1015141113	9401534	-570,67
1015141114	9401534	-794,01
1014770147	9400471	-39,93
1015141238	9416988	-177,84
1015141175	9411362	-728,21
1014821069	9410391	-118,77
1014821071	9410391	-138,3
1014820996	9422043	-404,83
1014820997	9422043	-323,31
1015274567	6175466	-18,31
1013938552	6145539	-152,35
1014877167	9412031	-3,07
1014877124	9420762	-76,67

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770021	6247994	-312,12
1015141092	6164919	-60,62
1015140881	6228358	-154,2
1014770143	9400471	-45,96
1015141016	6286847	-38,84
1015141237	9416988	-207,38
1014769979	6163507	-50,27
1014769980	6163507	-41,39
1014769981	6163507	-51,11
1015141252	9419552	-45,55
1015141258	9419836	-171,41
1015141259	9419836	-75,57
1014821066	9410391	-53,6
1015331182	6145539	-73,56
1015274682	6289060	-20,17
1013938553	6145539	-379,06
1013938554	6145539	-334,96
1013938555	6145539	-414,32
1014877165	9412031	-42,31
1014877125	9420762	-13,56
1014770074	6288567	-98,78
1015141233	9419836	-39,34
1015141235	9416988	-176,13
1015141021	6151505	-64,08
1014769978	6163507	-23,18
1014769983	6163507	-54,93
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014187899	6329185	-681,94
1014062039	6149463	-33,93
1014034633	9406036	-54,59

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014681248	6319334	-725,96
1014681251	9408723	-513,12
1014146365	9418984	-16,31
1014062086	6348633	-59,24
1014005874	9405365	- 89.00
1014849418	9411982	-15,37
1013972806	9411393	-37,83
1014062038	6149463	-1013,22
1014034643	9407968	-388,28
1014820840	9405706	-168,1
1014849385	6151377	-83,83
1015589681	9408878	-241,9
1014187900	6329185	-1275,21
1015300629	9412749	-1078,3
1015589658	9407553	-572,74
1014005880	9405365	-440,65
1014681250	9408723	-891,06
1014820853	9417122	-541,31
1014681242	6304225	-1145,81
1015494516	6294208	-172,43
1014187898	6329185	-240,95
1014062051	9419795	-61,65
1015075475	6273839	-1889,42
1014681243	6304225	-694,7
1014821081	9405228	-120,75
1014849388	6303211	- 128.00
1015552606	9405446	-156,07
		- 217.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274785	9410614	-38,84
1014877083	6194825	-35,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141276	6215084	-10,45
1014770026	6251063	-31,51
1015141178	9412249	-3,03
1014770027	6251063	-15,09
1015141069	6302512	-160,81
1015141250	9419260	-11,07
1015141054	6287865	-135,74
1014821032	6169221	-199,4
1014820929	6319441	-181,59
1015044546	6300985	-206,65
1014820899	6247233	-13,52
1015274646	6259397	-69,02
1014933475	6319141	-39,93
1014933472	6319141	-68,48
1015141291	9420801	-15,26
1014770057	6271461	-42,89
1015141129	9405800	-272,73
1015141135	9408602	-12,73
1015141046	6161364	-14,23
1015141053	6287865	-132,58
1014821048	6169221	-239,85
1014821049	6169221	-242,92
1015044545	6300985	-258,56
1014820898	6247233	-105,88
1015274642	6259397	-101,7
1015274658	6264796	-94,66
1015274774	9410614	-464,03
1015274775	9410614	-349,95
1014933476	6319141	-16,47
1015141181	9412556	-59,97
1014770018	6242026	-47,33
1014770024	6251063	-223,24
1014770025	6251063	-144,42

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015141143	6178509	-81,47
1015141040	6158408	-11,07
1014769998	6182722	-60,15
1014821045	6169221	-119,72
1014821047	6169221	-205,49
1014820985	9420967	-117,54
1015274726	6326318	-56,2
1015274786	9410614	-38,84
1014770020	6245580	-42,89
1015140998	6272341	-15,47
1015141108	6175264	-14,23
1015141241	9417240	-11,07
1015140932	6246496	-290,61
1015141267	6211136	-217,84
1014821050	6169221	-228,06
1015274644	6259397	-87,81
1015274781	9410614	-39,34
1015274784	9410614	-38,98
1014770055	6271461	-38,84
1015140888	6235026	-12,07
1015140931	6246496	-0,52
1014769996	6182722	-110,14
1014769997	6182722	-215,05
1014820950	9405386	-78,65
1015274643	6259397	- 124.00
1015274782	9410614	-39,34
1015141311	9421415	-10,45
1014770056	6271461	-38,84
1015140928	6244410	-12,03
1015141161	6189909	-4349,39
1015141266	6211136	-140,87
1015141268	6211136	-42,04
1015141168	6196339	-93,07

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820987	9420967	-106,97
1015274645	6259397	-96,81
1015274777	9410614	-39,34
1014770019	6245580	-79,87
1014770022	6251063	-51,47
1015141130	9406083	-122,38
1014821046	6169221	-224,54
1015274748	9410614	-173,12
1015274776	9410614	-320,43
1015274783	9410614	-38,98
		- 124.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

TRANSACTIONS OU REMISES GRACIEUSES

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015331193	9407800	-66,91
1015331195	9407800	-95,97
1015331194	9407800	-95,97
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020

DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014831739	9441793	-364,54
1015250382	9440173	-842,13
1013893317	9440234	-1766,54
1013893318	9440234	-109,84
1014684669	9441017	-2187,19
1014672087	9443120	-51,92
1014710666	9441261	-3663,26
1015140775	9442773	-1250,82
1014820841	6323202	-357,44
1014849411	6358437	-147,83
1013893314	9440234	-1778,05

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014062058	9443027	-2665,82
1014698012	6322228	-557,55
1014606085	6347868	-84,72
1013837188	9441727	-87,57
1015610126	6270918	-6226,57
1013837197	9440434	-256,04
1014181989	6323202	-84,6
1013953761	9443428	-195,33
1014681253	9441725	-4775,08
1015133292	6210948	-782,02
1013893313	9440234	-859,27
1014672095	9440747	-112,06
1015044512	6323202	-49,03
1014820836	9443261	-29,56
1014820854	9441223	-16,51
1015044511	6299412	-444,73
1014820852	9443155	-575,87
1014849376	6277205	-80,91
1014698020	6198707	-587,55
1015133291	6210948	-1565,98
1014821064	6198707	-1006,29
1015300653	6298609	-180,93
1014653800	9442576	-9,56
1014877016	9440763	-9544,99
1014877020	6257414	-1346,31
1014820859	9442884	-1039,47
1014831763	9440761	-169,85
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877070	6351772	-63,78
1014877168	9442022	-3,06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014877098	6278753	-27,83
1014770165	9442634	-287,78
1014770061	6275846	-56,28
1015141202	6198141	-40,1
1015141203	6198141	-285,63
1015141314	9440202	-133,37
1015141324	9440609	-162,28
1015141329	9441458	-14,23
1015141330	9442395	-14,79
1014770104	6306925	-198,5
1015274669	6270552	-158,05
1014877169	9442022	-3,04
1014877152	6312951	-81,51
1014684681	6164703	-39,93
1015141057	6291136	-71,9
1015140974	6147903	-11,07
1015140779	6288853	-34,23
1015140781	6206433	-95,48
1014770091	6303911	-101,13
1015140883	6230915	-12,37
1015141320	9440609	-243,89
1014770134	6343790	-64,75
1015141338	9443482	-14,79
1015141150	6186289	-102,06
1015141264	6209988	-257,62
1014770001	6192440	-327,35
1014770004	6207555	-175,4
1015140949	6262852	-266,23
1015140955	6267988	-15,26
1015141052	6287736	-71,59
1014821001	9441953	-78,08
1014821013	6243016	-51,92
1014820877	6198609	-120,15

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820943	6346086	-104,51
1015274649	6260511	-47,9
1015274651	6260511	-42,88
1015274735	6343790	-3,15
1014877151	6312951	-102,29
1015141280	6216781	-102,01
1014770162	9442634	-428,77
1014770064	6282893	-101,93
1014770065	6282893	-38,84
1015140776	6288853	-29,3
1015140777	6288853	-116,97
1015140778	6288853	-58,6
1015141105	6173470	-12,48
1015141328	9441434	-38,84
1015141331	9442487	-413,33
1015141337	9443421	-9,06
1015141141	6178003	-18,22
1015141154	6186289	-54,13
1015141047	6162147	-14,79
1015140954	6267929	-24,4
1015274668	6270552	-195,11
1015274578	6200116	-178,38
1015274579	6200116	-249,34
1015274739	6351546	-17,97
1015274780	9441324	-176,79
1015274805	9441324	-38,84
1014247430	6352853	-26,33
1014684682	6164703	-64,9
1015274802	9441324	-556,14
1014877170	9442022	-18,11
1014877112	6357282	-104,51
1014770158	9442634	-242,34
1014770159	9442634	-478,83

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770161	9442634	-573,44
1015141315	9440202	-93,29
1015141321	9440609	-183,16
1015141102	6171464	-11,38
1015141204	6198141	-261,85
1015141316	9440202	-157,23
1015141322	9440609	-250,74
1015141327	9440703	-13,85
1014770114	6309896	-112,38
1014770131	9442634	-177,83
1015140934	6247765	-12,21
1015141056	6291136	-263,07
1014820879	6198609	-676,63
1015395943	9440021	-131,49
1015395946	9440021	-108,6
1015274612	6238396	-173,55
1015274729	6332104	-106,83
1015274803	9441324	-132,01
1014684683	6258590	-214,57
1014981134	6289646	-15757,8
1014877153	6312951	-180,2
1014933471	9442518	-89,58
1015141281	6216781	-232,3
1014770156	9441136	-3,95
1015141096	6169182	-11,38
1015141318	9440233	-11,07
1015141323	9440609	-234,8
1015141326	9440684	-15,26
1014770106	6323384	-20,69
1015141151	6186289	-121,77
1015141153	6186289	-202,72
1014769999	6192440	-162,79
1015140942	6254652	-15,03

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014770002	6192440	-223,6
1014770003	6207555	-68,45
1014820998	9441764	-13820,69
1014820869	6192445	-181,81
1014820928	6317522	-107,45
1014820999	9441764	-78,08
1014821002	9441953	-41,87
1014820864	6192445	-157,4
1014820867	6192445	-199,28
1014820918	6288326	-70,29
1014820880	6198609	-561,04
1014820890	6232988	-262,4
1014770000	6192440	-172,86
1015141169	6196898	-15,26
1014820866	6192445	-240,43
1014820868	6192445	-198,06
1015274650	6260511	-41,8
1015274673	6278753	-42,92
1015274613	6238396	-208,18
1015274725	6325269	-437,77
1015274806	9442634	-231,25
1014877171	9442022	-41,86
1014877172	9442022	-38,84
1014770163	9442634	-287,95
1015141317	9440202	-146,78
1015140882	6230631	-69,89
1014770105	6309896	-328,77
1014770113	6309896	-283,53
1014770130	9442634	-624,18
1015141232	6209988	-59,03
1015141152	6186289	-210,44
1014769975	6158694	-613,51
1015141033	6157825	-12,21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014820878	6198609	-843,71
1014820944	6346086	-44,56
1015274624	6260511	-81,57
1015274614	6238396	-198,06
1014146423	6289642	-91,24
1015274804	9441324	-38,84
1014181966	6223116	-187,17
1014263580	9441496	-77,62
1014877082	6174071	-108,51
1014877110	6348477	-104,51
1014877111	6348477	-152,46
1014770157	9442428	-44,94
1015140976	6148575	-13,85
1015140997	6271583	-18,31
1014770087	6308617	-65,46
1015141319	9440575	-13,85
1015141325	9440609	-17,9
1015141014	6284460	-114,3
1015141336	9442815	-38,84
1014770135	6343790	-2,96
1015141142	6178242	-11,38
1014770145	9442634	-310,45
1015141339	9443520	-107,1
1015141164	6192387	-15,26
1015141171	6198141	-102,06
1014821000	9441764	-39,24
1014820865	6192445	-255,62
1014820945	6346697	-23,67
1015274648	6260511	-87,14
1015274580	6200116	-205,78
1015274667	6270552	-39,67
1015274615	6238396	-194,68
1015274616	6238396	-228,06

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274734	6343790	-39,93
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014849370	1001171	-38,95
1013893358	6228967	-2050,76
1013938565	6310381	-132,86
1014672064	1001503	-1101,46
1013938559	6251156	-61,16
1013953718	1000259	-802,77
1015452026	1001946	-268,65
1013995969	6327609	-3,06
1014062107	6321853	-31,16
1014769961	1001816	-122,02
1015589691	1001478	-134,32
1014181991	1000856	-290,71
1013972793	1001888	-269,59
1014146368	1000015	-200,33
1015086930	1000514	-54,14
1014849355	1002495	-185,11
1014849358	1002281	-628,1
1014849384	1001019	-10,25
1015552608	1001171	-139,6
1013996009	1000867	-339,6
1014034645	1003645	-81,46
1014849410	1001394	-240,32
1013938548	6325144	-246,88
1014187906	1002078	-227,68
1014663493	1000408	-746,31
1014034637	1002837	-627,79
1014831790	1001749	-105,09
1015575734	1002946	-25,21

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1013837186	1002662	-1224,04
1014034680	1000477	-52,31
1014672059	1001503	-11454,71
1014831754	1000941	-222,78
1014849407	1000269	-649,28
1015250393	6314225	-127,72
1013837211	1001056	-72,56
1013972790	1000408	-489,29
1014933432	1001973	-549,5
1014849364	1002078	-160,75
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274657	6262929	-20,92
1015141377	1003697	-153,99
1015274587	6207485	-38,84
1015274524	1002905	-62,51
1014933446	1001354	-7353,06
1015274523	1002905	-99,97
1014770054	6266659	-178,51
1015141205	6199138	-39,67
1014770082	6296142	-167,57
1015141226	6207312	-11,43
1015141370	1000954	-117,44
1015141373	1002108	-593,78
1015141376	1003630	-12,03
1015274582	6207485	-224,51
1015274588	6207485	-38,84
1015141059	6292972	-163,91
1015141366	1000507	-60,35
1015141371	1000954	-117,44
1015141374	1003271	-11,83

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274681	6288404	-32,95
1015274583	6207485	-196,49
1015274585	6207485	-39,39
1015274525	1002905	-39,93
1015141365	1000268	-14,79
1015141367	1000507	-38,84
1015141369	1000954	-116,87
1015140946	6257823	-45,85
1015274586	6207485	-38,98
1014770164	1003406	-18,32
1015141372	1001644	-12,2
1015274581	6207485	-102,01
1015141378	1003697	-71,54
1014820908	6267531	-306,96
1015141104	6172709	-11,38
1015141368	1000954	-77,53
1015141375	1003367	-11,83
1015274584	6207485	-81,45
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
DEGREVEMENT FUITE & CONSO ANORMALE

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1014933433	6217845	-846,58
1014849402	9402413	-580,24
1014908524	9408356	-58,12
1014908523	9408356	-1445,25
1014877022	6168461	-14,35
1014849365	9411823	-119,89
1014034644	6233978	-89,42
		0.00

DATES EMISSION : 01/01/2020 Au 31/12/2020
IRRECOUVRABLES .

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° Avoir	Abonnement	MntHT
1015274605	6223165	-509,57
1014877123	9419239	-93,59
1015141177	9411675	-15,26
1014263577	9402500	-38,23
1015140817	6217357	-63,05
1014263579	9402500	-14,61
1014263578	9402500	-75,6
1015274602	6223165	-60,13
1015140992	6269606	-14,48
1015274606	6223165	- 391.00
1015274604	6223165	-506,9
1015274603	6223165	-344,03
		- 391.00

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8.2. Dégrèvements Warsmann

Les dégrèvements Warsmann s'élèvent en 2020 à 178 888,44 € TTC.

N° et Nom de la Commune	Redevance	Quantité	Nombre d'abonnés	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
342 - ALLEINS	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-2259	12	-2528,5	-139,06	-2667,56
343 - AURONS	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-452	1	-493,34	-27,13	-520,47
344 - BERRE	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-9458	8	-10617,55	-583,98	-11201,53
345 - CHARLE-VAL	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-831	5	-943,17	-51,87	-995,04
346 - EYGUIE-RES	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-12980	34	-14803,99	-814,2	-15618,19
347 - LA BAR-BEN	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-1405	2	-1634,27	-89,88	-1724,15
348 - LA FARE LES OLIVIERS	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-1698	9	-1916,82	-105,41	-2022,23
349 - LAMA-NON	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-2176	12	-2435,43	-133,94	-2569,37
350 - LANCON	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-1814	9	-2038,2	-112,1	-2150,3
351 - MALLE-MORT	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-1168	8	-1300,71	-71,54	-1372,25
352 - PELISSANNE	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-35298	36	-41049,58	-2257,76	-43307,34
353 - ROGNAC	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-9567	18	-10875,83	-598,16	-11473,99

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rapport annuel du délégataire 2020

N° et Nom de la Commune	Redevance	Quantité	Nombre d'abonnés	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
354 - SAINT CHAMAS	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-1987	12	-2227,81	-122,54	-2350,35
341 - SALON DE PROVENCE	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-52146	71	-58304,12	-3206,75	-61510,87
355 - SENAS	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-12179	24	-13713,61	-754,26	-14467,87
356 - VELAUX	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-3558	20	-3965,99	-218,13	-4184,12
357 - VERNE-GUES	EAU-CONSO. M3-DISTRIBU-TEUR	-637	3	-713,56	-39,25	-752,81
TOTAUX		-149613	284	-169562,48	-9325,96	-178888,44

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

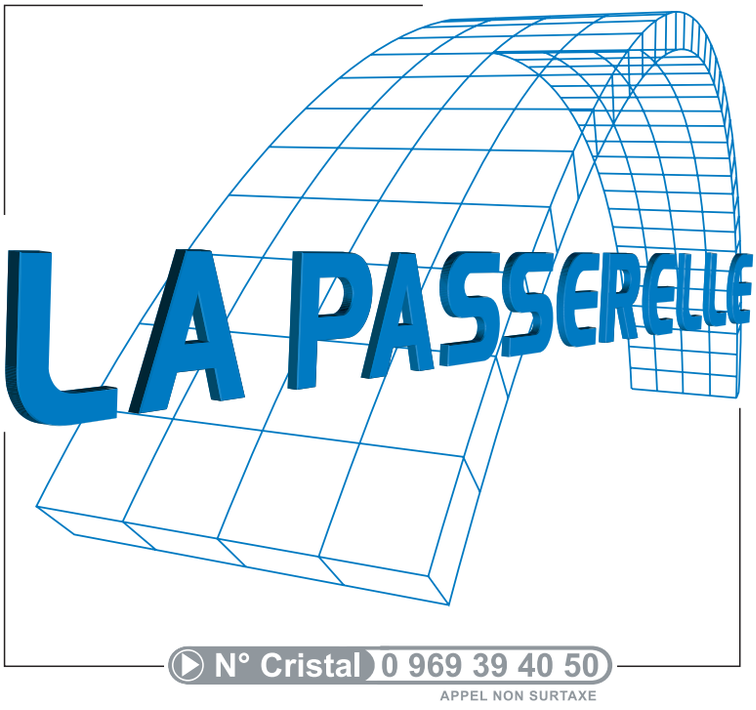

www.eauxdemarseille.fr

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Territoire du Pays Salonais

2020

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Réseau

AGGLOPOLE Provence Assainissement

PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Table des matières

EDITORIAL: 4

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE 5

LES CHIFFRES CLES 6
COMPARATIF DES CHIFFRES CLES 7
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE 8
LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE 12
SYNTHESE DE PERORMANCE DES RESEAUX 14

LE CONTRAT 59

LA VIE DE VOTRE CONTRAT 60
Les avenants du contrat 60
Les conventions du contrat 60

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 63

PRESENTATION DE L'ORGANISATION APA 64
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU 65
LES REPRESENTANTS DU CONTRAT 67

LE PATRIMOINE DE SERVICE 68

VOTRE PATRIMOINE 69
LE RESEAU 69
Répartition par matériau 69
Répartition par diamètre 69
Répartition par communes 69

LE SERVICE AUX USAGERS 70

LES CLIENTS 71
LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT 71
LE SPECIMEN DE FACTURE 72
NOTE DE CALCUL (2020) 76
NOTE DE CALCUL (2019) 77

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE 78

Quantité et destination des sous-produits évacués au cours de l'année 79
Bilan des déversements au milieu par le système de collecte 79
Les consommations électriques 79
Les instructions de permis de construire 79

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 80

LES INTERVENTIONS REALISEES 82

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 83
Les opérations d'hydrocurage du réseau 83
SYNTHESE SUR LES DEBOUCHAGES 84
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 86
Les branchements neufs 87
Les opérations de renouvellements dans le cadre du fond contractuel 87

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION 88

PRECONISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA GESTION PATRIMONIALE 90

LE CARE 95

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LE CARE 96
METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE 98
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques 98

ANNEXES 102

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE 103

TELEGESTION DES INSTALLATIONS - ARRET DU RTC ET DU GSMDATA 104
LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APPORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION 108
EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES PRINCIPALES 2020 CONCERNANT LES SYSTEMES DE COLLECTE EN ASSAINISSEMENT : PRECISIONS CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC PERMANENT ET ETENDU DE PERIMETRE DES ANALYSES DE RISQUES DE DEFAILLANCE 110

LE PATRIMOINE DE SERVICE 114

LES INSTALLATIONS 115
LE RESEAU 116
Répartition du linéaire par commune 119
CONSOMMATION D'ENERGIE 122

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE 124

BILAN DES DEVERSEMENTS AU MILIEU PAR LE SYSTEME DE COLLECTE 125

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE 136

LES INTERVENTIONS REALISEES 138

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION 139
Les opérations d'hydrocurage du réseau 139
Les casses sur conduites 167
Les casses sur branchements 167
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE 169
Les interventions de maintenance 2ème niveau 169
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques 173
Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage 175
LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT 176
ECP ET DIAGNOSTICS PERMANENTS DU RESEAU EU 179
SUIVI METROLOGIQUE DU DISPOSITIF D'AUTOSURVEILLANCE DES SYSTEMES DE COLLECTE 312

LE GLOSSAIRE 313

LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES 313

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ce présent rapport fait partie d'un ensemble de documents transmis à la collectivité sous forme numérique (sur un support CD) dans le cadre de la remise annuel du Rapport du Délégataire.

Il peut donc notamment être fait allusion à des éléments externes à ce rapport, les différents documents présents sur le CD étant les suivants :

- Rapport Annuel du Délégataire Partie Réseau (comprenant les parties attenantes à la tarification)
- Rapport Annuel du Délégataire Partie Traitement
- Bilans de Fonctionnement 2020
- Rapport Annuel sur le Centre de Compostage de Salon
- Certifications QSEE
- Attestations d'assurance
- SIG au format PDF et Shape
- RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service)
- Bilan ECP Anomalies en cours et soldées
- Inventaire valorisé
- Rapports et bilans des Inspections Télévisuelles (ITV)
- Elément concernant la facturation (états financiers communiqués par APE)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

EDITORIAL:

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégataire (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Il reprend les éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble.

Nous apportons une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité. Elle nous permet d'avancer collégialement sur des pistes d'amélioration de la performance spécifiques à votre territoire. La transparence que nous devons à notre délégant constitue le socle de notre engagement.

L'année 2020 aura été pour tous une année très particulière marquée par la crise de la COVID 19. A vos côtés, les collaborateurs du groupe SAUR se sont mobilisés pour assurer la mission d'importance vitale de continuité des services de l'eau et de l'assainissement.

Protéger la ressource, prévenir les conséquences des aléas climatiques, vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire, être auprès de vous lorsque survient une crise : le groupe Saur est pleinement dans son rôle de défense de l'eau, au bénéfice de votre territoire.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement, pour le bien de tous.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire, pour le développement duquel vous vous engagez quotidiennement.

Patrick Blethon
Président Exécutif de Saur

Pierre MULLER

Le Directeur Territorial BOUCHES-DU-RHONE

« Saur est une entreprise engagée pour défendre l'eau. Elle est également un acteur investi dans l'économie locale, au travers des emplois que nous générons, des entreprises, commerces, et services publics que nous contribuons à maintenir. Nous voulons le meilleur pour le service de l'eau, et le meilleur pour les habitants de votre territoire. Cette responsabilité nous engage. »

*Etabli par le **CPO***

*Approuvé par la Direction Territoriale **BOUCHES-DU-RHONE***

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

Les temps forts et les chiffres clés de l'année d'exercice

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES CHIFFRES CLES

6 975 258 m3 assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur

43 953 clients raccordés

643,182 **kmL** de réseau

121 622 ml hydrocurés avec le camion

623 interventions de débouchage

69 Poste(s) de relèvement

14 station(s) d'épuration

152 400 eq/hab.

9 375 304 m3 épurés

Boues évacuées : **1 854,688 tMS**

92,4% des bilans réalisés sont conformes.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

COMPARATIF DES CHIFFRES CLES

	2019	2020	Evolution N/N-1
Volumes assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur (m^3)	7 330 186	6 975 258	-4,8%
Volumes épurés (m^3)	9 558 588	9 375 304	-1,9%
Nombre de clients raccordés	43 398	43 953	1,3%
Linéaire de réseau (kmL)	642,577	643,182	0,1%
Linéaire hydrocurés préventivement (mL)	135 302	121 622	-10,1%
Nombre d'interventions de débouchage	569	623	9,4%
Quantité de boues évacuées	1 980,00 tMS	1 854,688 tMS	-6,3%
Taux de conformités des bilans réalisés	93,3%	92,4%	-1,0%

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE

Le système de collecte ALLEINS

Chemin de la Gare => plusieurs débouchages ont été réalisés sur le collecteur principal en partie privative, un effondrement de la canalisation a été observé

L'accès au collecteur nécessite l'autorisation d'entrée dans les propriétés, en cas d'absence des propriétaires aucune intervention ne sera réalisable

Le système de collecte LA FARE

Pollution du réseau et impact sur le système de traitement à cause les rejets de l'entreprise PRO BIONAT à plusieurs reprises au cours du second semestre 2020.

Les photos ci-contre ont été prises sur la STEP.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SAINT-CHAMAS

30/01/2020 => place de la république, casse de la conduite EU par la société COLAS

Le système de collecte SALON DE PROVENCE

PELISSANNE Nos services ont identifiés et réalisés la déconnection d'une arrivée borgne d'un canal d'irrigation dans le collecteur EU principal en amont du PR Pelissanne. Suite à cette obturation, des problèmes de débordements par temps de fortes pluies surviennent au niveau de l'hôtel BNB, situé quelques centaines de mètres en amont, à ce jour le poste de relevage ne dispose pas de déversoir d'orage opérationnel	
SALON DE PROVENCE Allée de la touriane le 10/12/2020 Effondrement du collecteur en fibre ciment, nous avons réalisé une réparation de 8ml, le reste du collecteur est dégradé, avec des points d'effondrements, une réhabilitation urgente du secteur est à prévoir	

06/02/2020 16:29:00	Salon-de-Provence	Boulevard du Roy Rene	Casse Branchement
23/01/2020 16:18:00	Salon-de-Provence	PR Théron, impasse bellevue	Casse sur refoulement EU
12/02/2020 17:09:00	Salon-de-Provence	Avenue Roger Donnadieu	CASSE RESEAU EU
16/04/2020 17:23:00	Salon-de-Provence	Route de la Garenne PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage (Grans)	Refoulement cassé
03/04/2020 15:31:00	Salon-de-Provence	Chemin de Rigaud/PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage	Casse sur refoulement au niveau du regard de décharge

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Site	Date problème	Description ouverture	Description traitement	Description clôture
PR Gens du Voyage SALON-DE-PROVENCE	03/04/2020	Suite à une infiltration d'eaux usées constatée dans un regard d'eau potable au niveau du PR Gens du Voyage, l'exploitation s'et rendu au niveau de l'exutoire du refoulement et a constaté une casse à 50cm en amont de l'exutoire.	Les pompes du PR ont été mises à l'arrêt le 03/04/2020 vers 10h00 et l'équipe travaux est actuellement sur place et a constaté que le tuyau a été abimé à 50cm du regard et qu'il était partiellement rempli de béton.	Le PR a été remise en service le 03/04/2020 dans l'après-midi suite à la réparation sur le refoulement.
RD538 SALON-DE-PROVENCE	03/07/2020	Depuis le 03/07/2020 le PCA RD 538 DN600 depuis Salon ne fonctionne plus.	Fréquemment la mesure ne remonte plus car le capteur est colmaté par des lingettes présentes dans le système de collecte. Le collier de serrage en place n'est pas prévu pour être démonté donc le camion hydrocureur est intervenu la semaine n°28 pour réaliser le nettoyage => malgré le nettoyage le capteur ne remonte toujours pas de donnée.	La sonde piézométrique a été remplacée le 04/09/2020.
PELISSANNE	06/08/2020	La mairie de Pélissanne a été alertée par des riverains le 06/08/2020 d'une forte odeur de fuel depuis le système d'assainissement ou le système d'eaux pluviales.	La Police Municipale est intervenue le 06/08/2020 afin de constater les faits. La pollution proviendrait vraisemblablement du 2 rue du four à Pélissanne, suite à une fuite sur une cuve de fuel domestique. Nos services ont été informés le 07/08/2020, des investigations ont été menées afin de constater la présence d'une telle pollution. Il y a effectivement une odeur de fuel dans le système d'assainissement mais les effluents ne sont pas irisés, aucune trace visuelle de la pollution. Les eaux usées de Pélissanne, qui représentent environ 5000m3/j, vont se mélanger aux eaux usées de Salon-de-Provence avant d'arriver à la STEP où le volume moyen journalier est actuellement de 13000m3 => par conséquent, le facteur de dilution est extrêmement important	Il n'y a pas eu d'impact sur la STEP.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SENAS

26/05/2020 => 25 chemin du pigeonnier (en face de l'entreprise Lamprien)

- Casse réseau qui a généré de nombreux bouchages

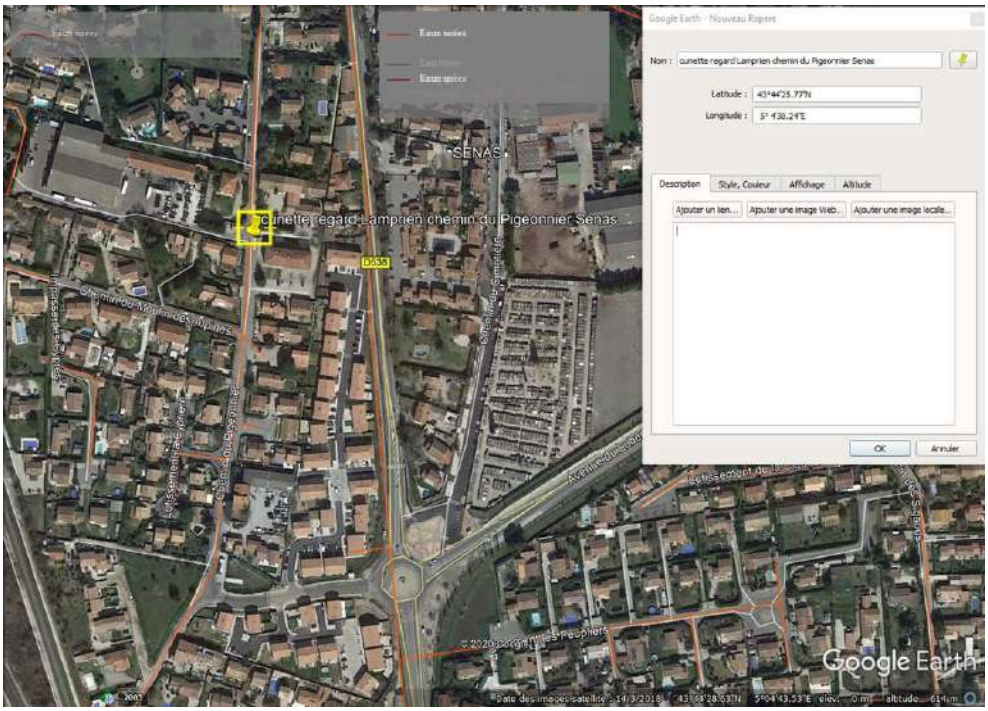

Le système de collecte VELAUX

03/11/2020 : Remplacement de la sonde du DO amont PR Les 4 tours
19/10/2020 : Dysfonctionnement au niveau du PR Les 4 tours sur la sonde de régulation, engendrant un déversement

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE

Le système de collecte ALLEINS

Pas de travaux réalisés en 2020 par la Métropole.

Le système de collecte BERRE

Pas de travaux réalisés par la Métropole en 2020.

Le système de collecte CHARLEVAL

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

Linéaire réseau (ml)	Opération
78	Réhabilitation du réseau EU et branchements – place André Leblanc (phase 2)

Le système de collecte EYGUIERES

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

Commune	Réhabilitation ou extension	Linéaire réseau (ml)	Opération
Eyguières	Réhabilitation EU	96	Réseau EU et branchements Rue d'Astre
Eyguières	Réhabilitation EU	10	Réseau EU Chemin rural le long du fossé Meyrol

Le système de collecte LA FARE

Pas de travaux réalisés en 2020 par la Métropole.

Le système de collecte LAMANON

Pas de travaux réalisés en 2020 par la Métropole.

Le système de collecte LANÇON SIBOURG

Pas de travaux réalisés en 2020 par la Métropole sur Lançon-Sibourg.

Le système de collecte LANÇON VILLAGE

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

- Extension réseau EU chemin de la Coulade => 233ml

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte MALLEMORT

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

- Extension du réseau EU chemin de Salon => 540ml

Le système de collecte ROGNAC

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

- Réhabilitation de 338ml réseau et branchements avenue Ader (ZA les plans)

Le système de collecte SAINT-CHAMAS

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

- Réhabilitation du réseau EU et branchements rue Salesses et boulevard Joliot Curie => 307ml

Le système de collecte SALON DE PROVENCE

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

Commune	Linéaire réseau (ml)	Opération
Salon	383	Réhabilitation réseau EU et Bts Bd Denfert-Rochereau
Salon	171	Restructuration réseau EU et Bts Av. Raoul Francou
Pélissanne	388	Réhabilitation du réseau EU et Bts Secteur du futur aménagement carrefour RD68-RP Eric Vilette
Salon	33	Suppression de chasses sur le réseau EU
Salon	70	Dévoiement réseau EU Boulevard des Nations Unies
Salon	15	Réhabilitation réseau EU et Bts - Impasse du Bourg Neuf
Salon	257	Réhab réseau EU + Bts Av Mt-Ventoux et All Ste-Baume
Salon	0	Réhabilitation réseau EU Chemin du Vabre
Salon	56	Réhab réseau EU + Bts Rue Massenet et Bd Foch
Salon	94	Extension du réseau EU Vieux Chemin d'Istres

Le système de collecte SENAS

Travaux réalisés en 2020 par la Métropole :

- Réhabilitation réseau EU et branchements chemin de la roubine => 325ml

Le système de collecte VELAUX

Il n'y a pas eu de travaux réalisés en 2020 par la Métropole.

Le système de collecte VERNEGUES

Pas de travaux réalisés en 2020 par la Métropole.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SYNTHESE DE PERFORMANCE DES RESEAUX

Le système de collecte ALLEINS

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

45 **RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013**

REPARATIONS & AUTRES

1 **TRAVAUX DEPUIS 2013**

1 *Intervention sur autres accessoires de réseau EU*

19% **DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020**

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

% DE DIMINUTION DU NOMBRE DE

33 **DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013**

15 **Débouchages réalisés en 2013**

10 **Débouchages réalisés en 2020**

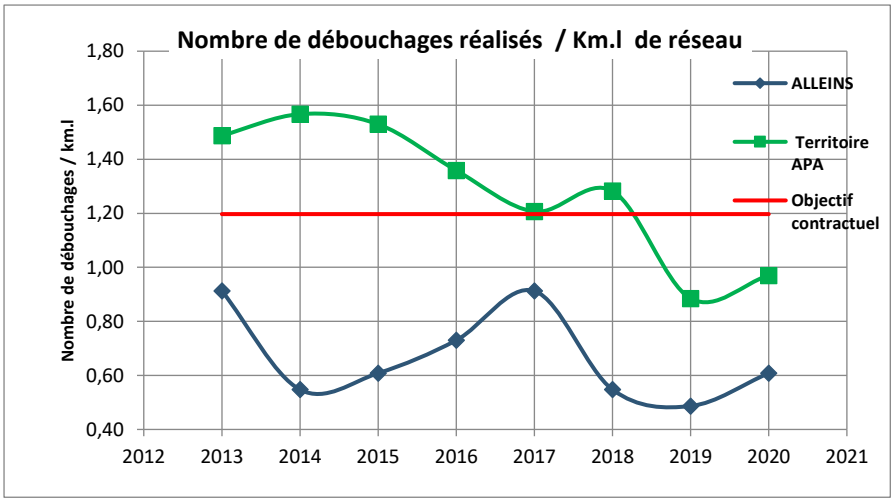

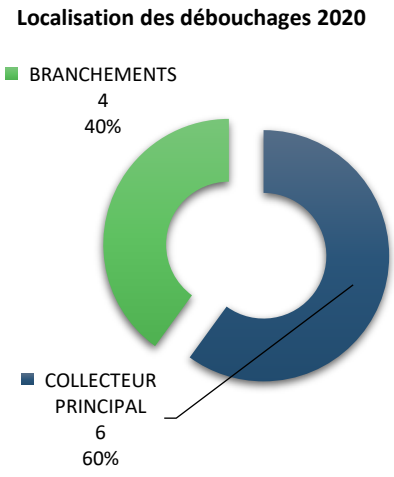

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Chemin du Pigeonnier (problématique d'accès)

Avenue du 14 Juillet

Cours Victor Hugo

Chemin de la gare (collecteur cassé passant en privé)

AXES D'AMELIORATIONS

Alleins a un faible taux de débouchages par rapport aux autres communes.
On constate que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs principaux (60%) n, il faut poursuivre les réhabilitations des collecteurs

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

% D'AUGMENTATION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE 4

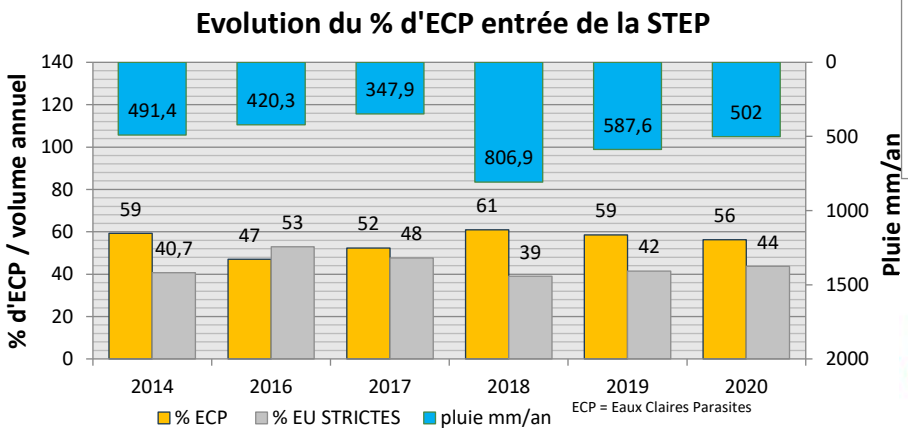

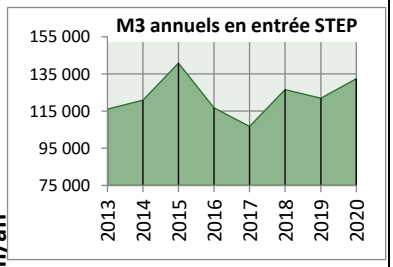

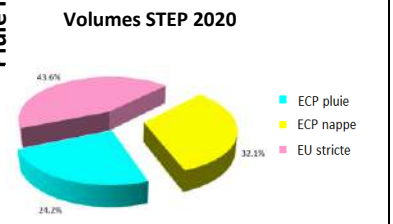

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

15 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

9 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

6 ANOMALIES NON SOLDEES

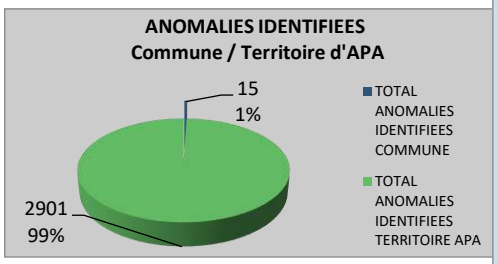

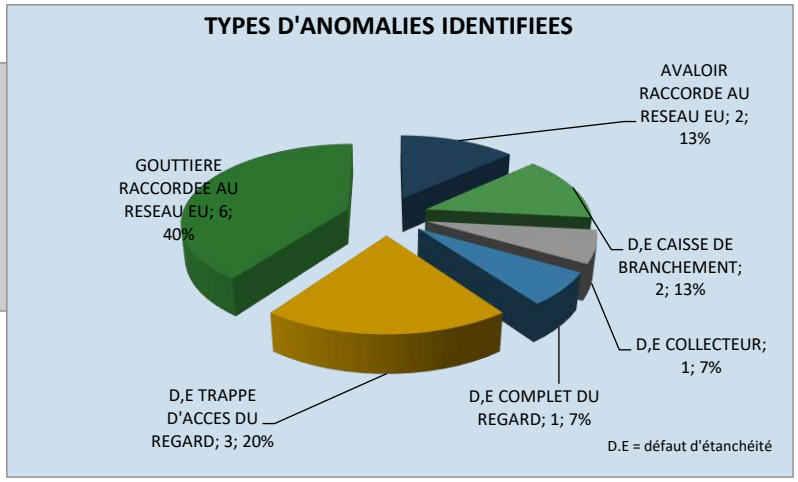

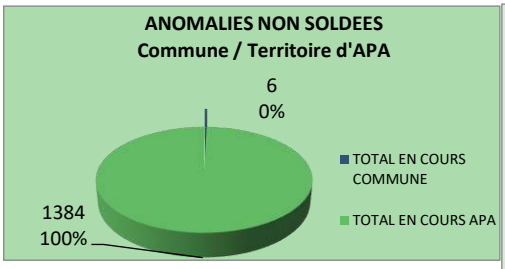

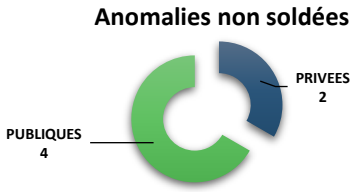

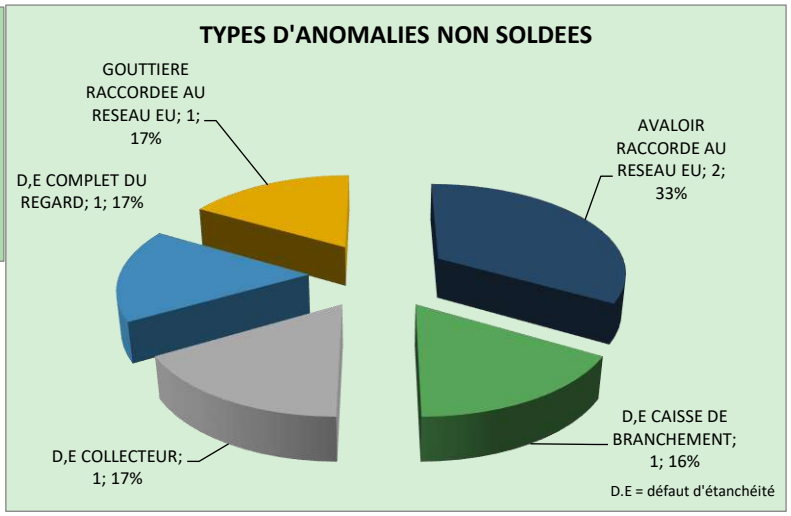

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de la commune est sensible aux entrées d'EP, il faut solder les anomalies en cours, notamment les **2 avaloirs raccordés à l'EU.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte BERRE

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

80 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

36 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

3 Casses sur branchement EU

12 Casses sur conduite de réseau EU

14 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

7 Renouvellements de tampons

25% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

61 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

122 Débouchages réalisés en 2013

47 Débouchages réalisés en 2020

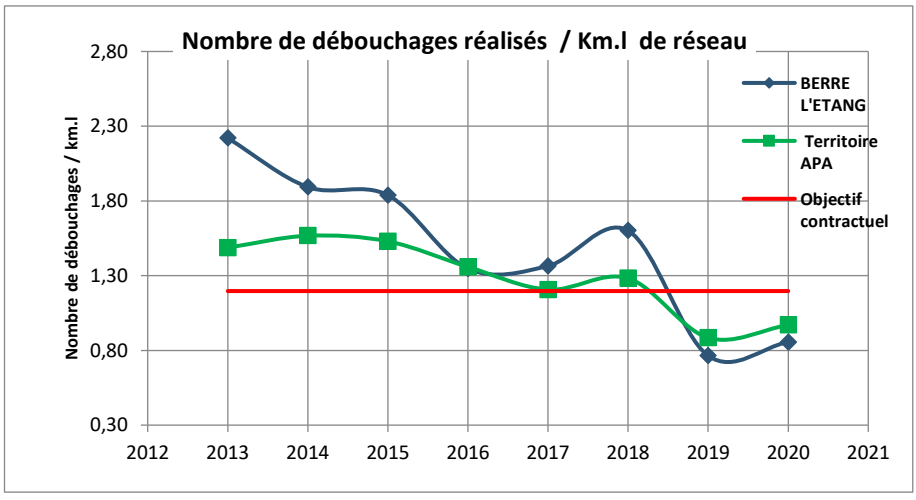

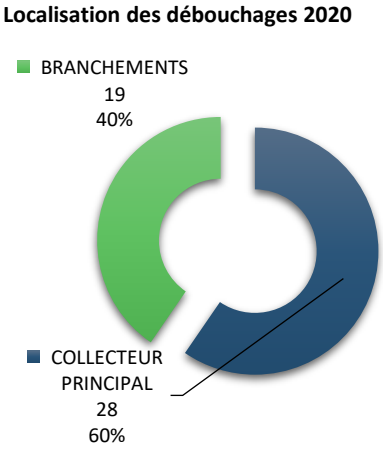

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Romain roland (graisses)	Bd Henri Wallon (vétuste)	Rue Gambetta	Av Gabriel Péri (0 débouchage en 2020)
Bd Marcel Cachin (graisses)	Bd Frédéric Mistral (Graisses)	Rue Gerard Philippe	
Paul Eluard (graisses)	Rue de la Paix (Vétuste + graisses)	Rue Victor Hugo (vétuste + Graisses)	
Rue Pasteur (vétuste)	Av de la Libération (Graisses)	Av Ambroise Croizat (0 débouchage en 2020)	

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages est légèrement remonté en 2020, on **observe que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs principaux (60%)**, il faut **poursuivre en priorité les renouvellements de réseaux (voir notes de synthèses)** et poursuivre les renouvellements de branchements spécifiques ainsi que le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

21,0 % DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

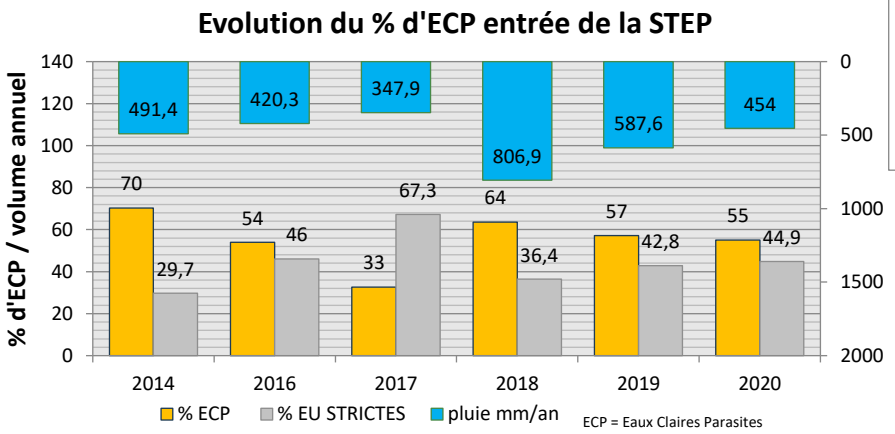

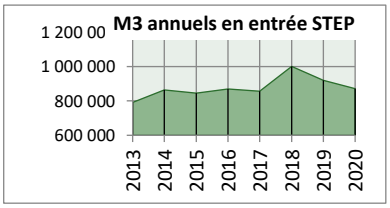

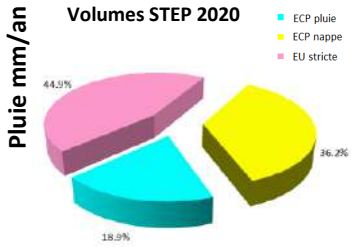

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

124 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

71 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

53 ANOMALIES NON SOLDEES

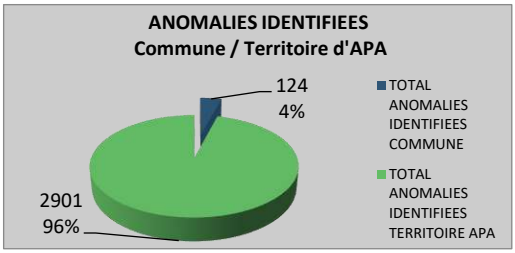

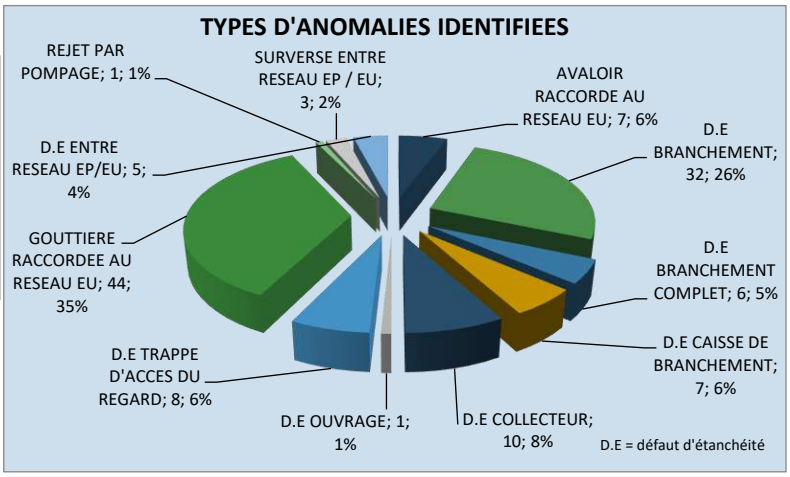

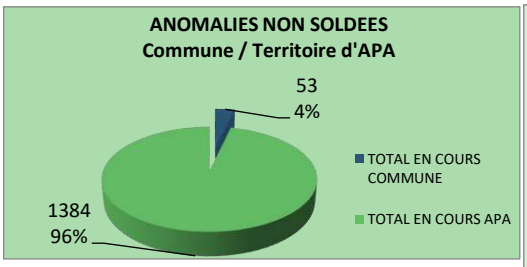

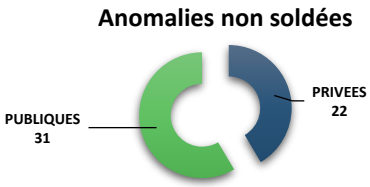

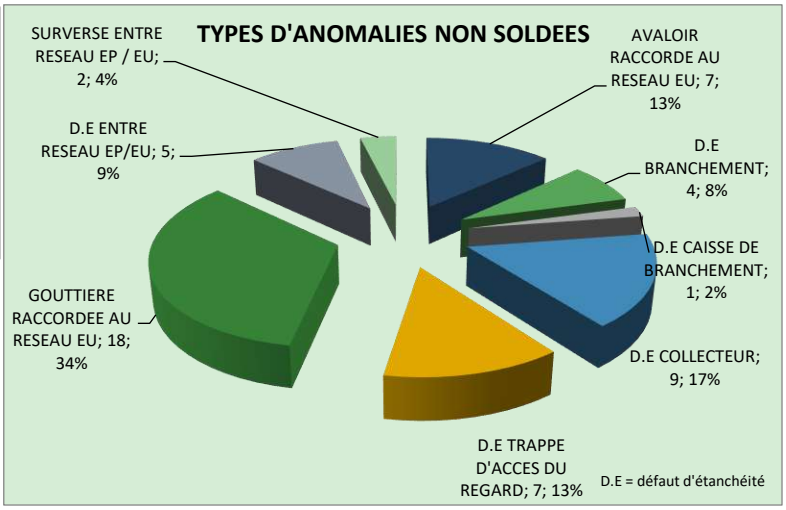

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau **réagit de manière importante aux entrées d'EP ainsi que les permanentes**, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies (ponctuels prohibés), solder les anomalies en cours **et réhabiliter les réseaux (voir notes de synthèses)**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte CHARLEVAL

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATURELET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS
RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

70 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

7 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

2 Casse sur branchement EU

2 Casses sur conduites de réseau EU

3 Intervention sur autres accessoires de réseau EU

38% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATURELS

20 % D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

46 Débouchages réalisés en 2013

55 Débouchages réalisés en 2020

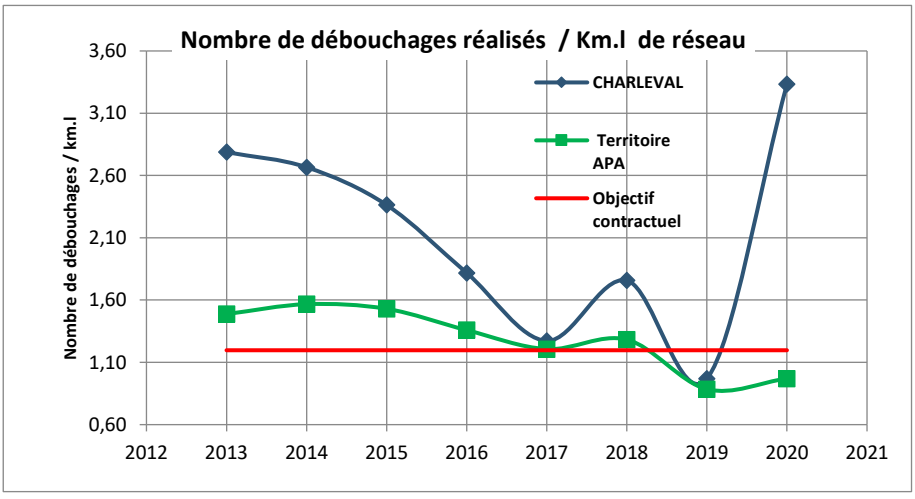

Localisation des débouchages 2020

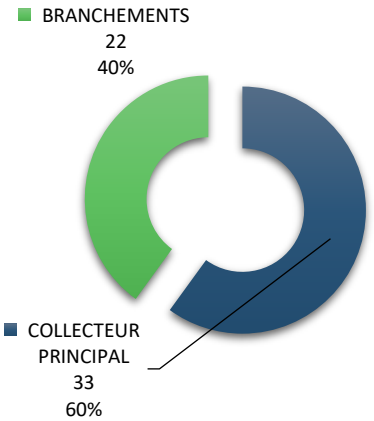

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Rue Saint Joseph	Rue des acacias
Avenue du Château (branchement)	Avenue Dubois
D22 au nord du château	Rue Tuilerie (chemisage défectueux)
	24 Av Gaston Roux (0 débouchage en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages a significativement augmenté par rapport aux années précédentes, notamment à cause d'un défaut sur une réhabilitation par chemisage. Une attention particulière est nécessaire sur cette commune. Il faut continuer à renouveler les réseaux et les branchements spécifiques, et cibler le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

% DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

14,6

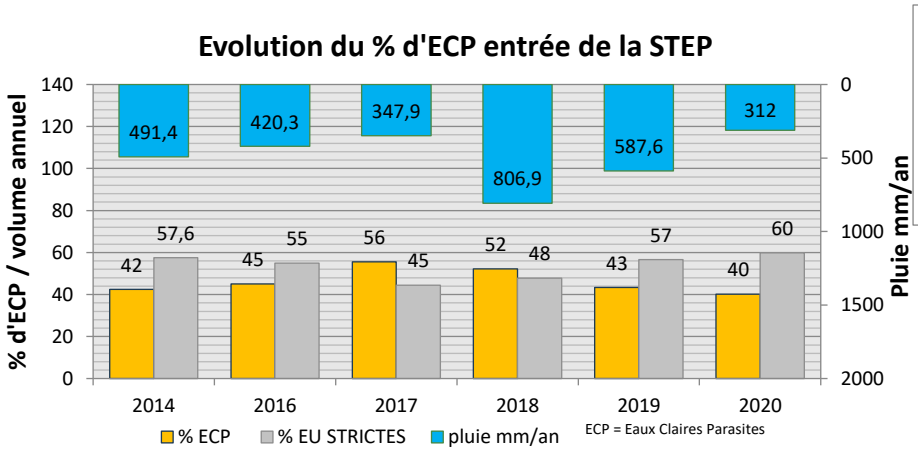

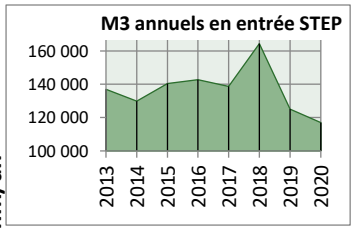

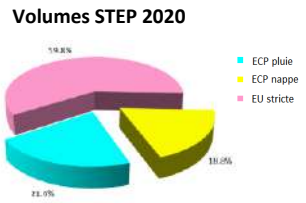

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

37 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

29 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

8 ANOMALIES NON SOLDEES

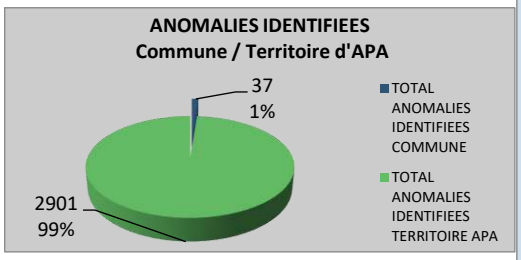

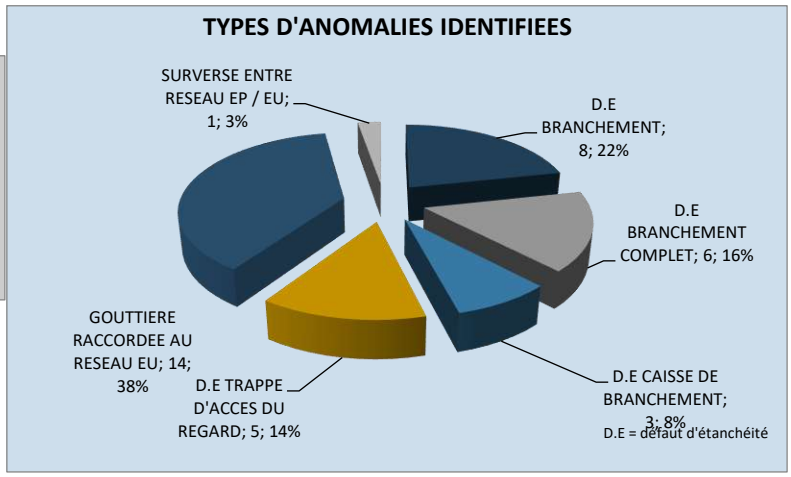

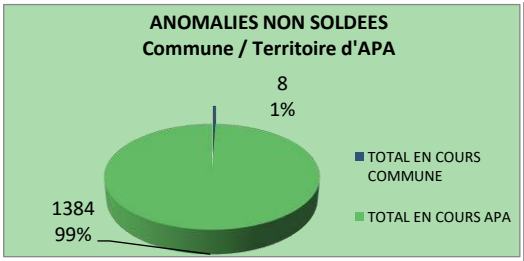

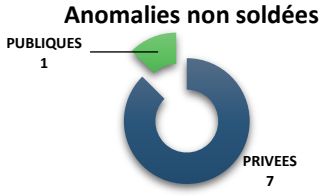

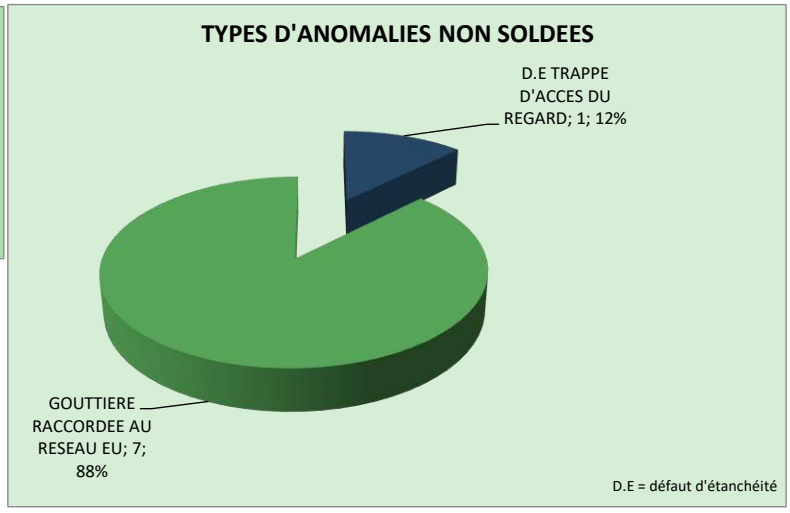

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de Charleval réagit aux entrées d'EP et à ses ressuyages, nous préconisons de poursuivre les recherches terrains par temps de pluies (rejets ponctuels prohibés) et poursuivre les campagnes d'ITV.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte EYGUIERES

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

230 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

50 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

2 Casses sur branchement EU

2 Casses sur conduite de réseau EU

5 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

2 Renouvellements de regard EU

24 Renouvellements de tampons

28% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

56 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

103 Débouchages réalisés en 2013

45 Débouchages réalisés en 2020

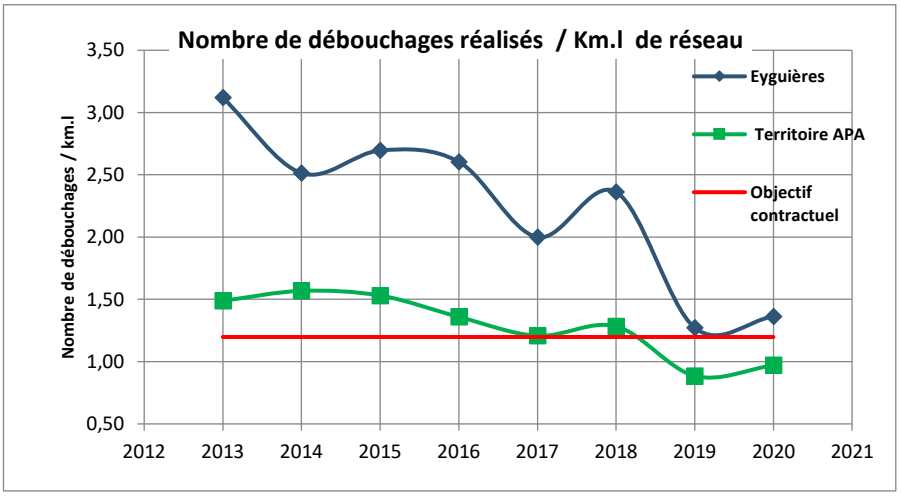

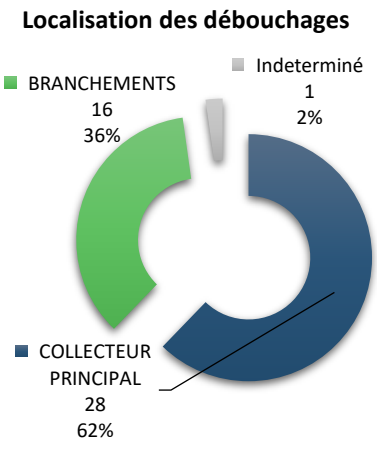

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Place Croix du Preche

Av des Hirondelles

Av Gabriel Péri

Faubourg Reyre

Rue Rabaud

Av ST Roch (0 débouchage en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

Eyguières est sujette à un taux important de débouchages par rapport au reste des communes du territoire.
On constate que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs (62%) notamment sur les points noirs identifiés, un renforcement des campagnes de curage préventif est à prévoir, ainsi que des contrôles ITV complémentaires pour identifier les défauts, il faut poursuivre les réhabilitations de collecteurs

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

34 % DE REDUCTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

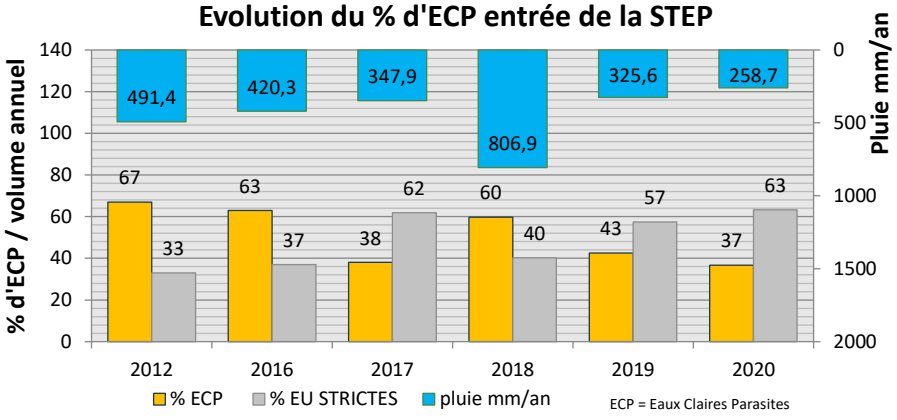

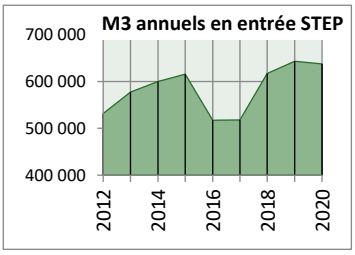

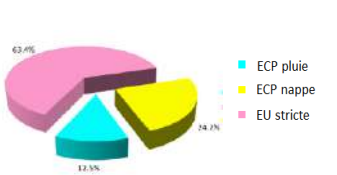

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

237 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

150 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

87 ANOMALIES NON SOLDEES

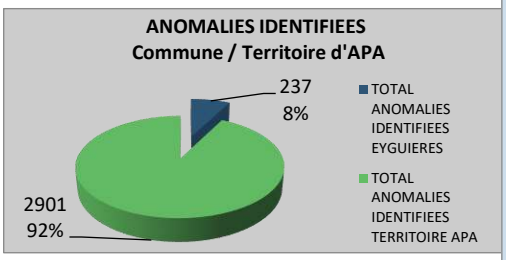

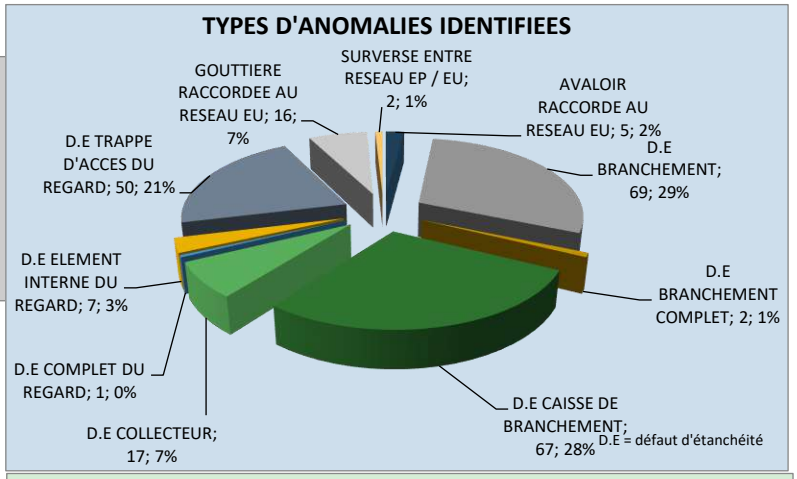

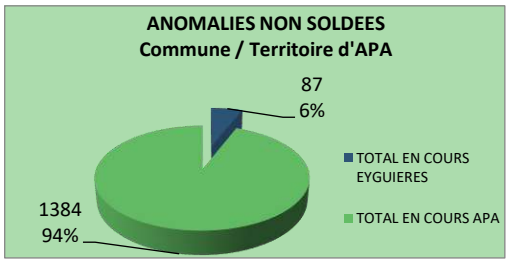

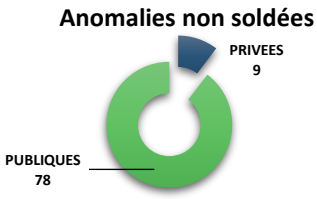

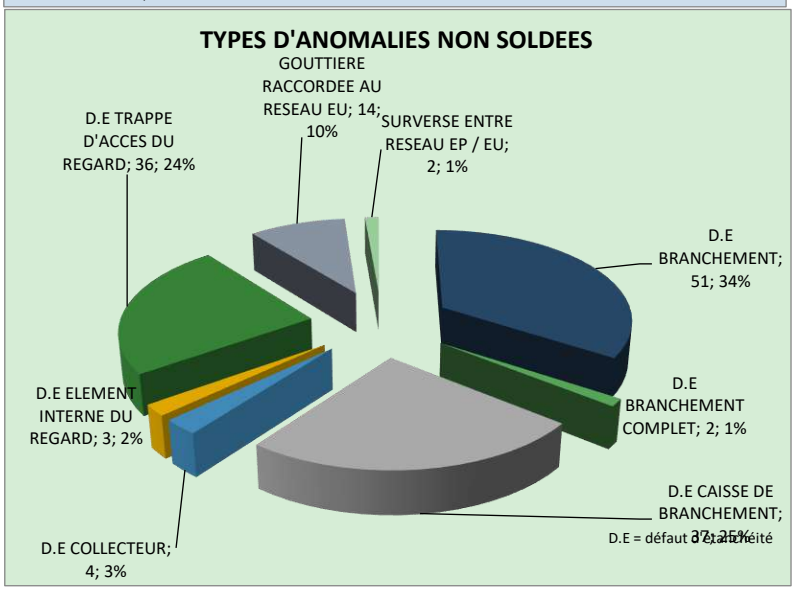

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de **la commune est sensible aux entrées d'eaux permanentes**, de plus, lors de forts épisodes pluvieux l'**impact des ECP pluviales est très dommageant pour les riverains**. Il faut solder les 87 anomalies en cours. Effectuer les travaux de renouvellement réseaux (notes de synthèses) / Poursuivre les campagnes de fumigation et ITV, accentuer les recherches terrains par temps de pluies (rejets ponctuels prohibés)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LA FARE

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

127 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

21 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

3 Casses sur branchement EU

3 Casses sur conduite de réseau EU

6 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

9 Renouvellements de tampons

38% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

% DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

46

52 Débouchages réalisés en 2013

20 Débouchages réalisés en 2020

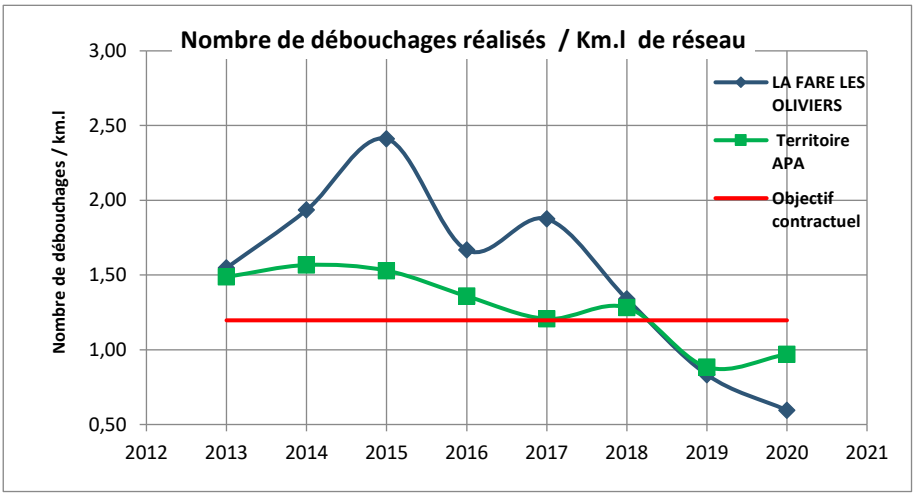

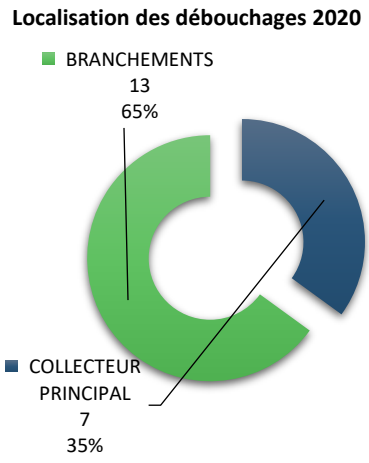

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Avenue René Seyssaud (réseau et branchements vétustes)

Avenue des puisatiers

Impasse du Lavoir / avenue du pavillon (réseau vétuste + graisses / lingettes)

Cours Aristide Briand (réseau et branchements vétustes + racines)

Avenue Général de gaulle (0 débouchage en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchage sur la commune continue à diminuer, on **observe que la majorité des débouchages sont réalisés sur les branchements (65%),** il faut poursuivre les renouvellements de branchements spécifiques, et cibler le curage préventif sur les secteurs « graisses » évoqués ci-dessus, de plus, nous préconisons de **réhabiliter les réseaux évoqués dans les notes de synthèses**

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

Données non exploitables pour 2020

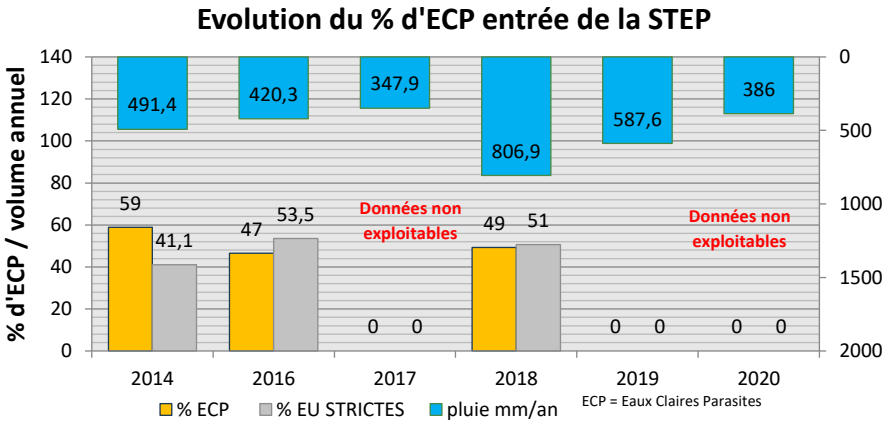

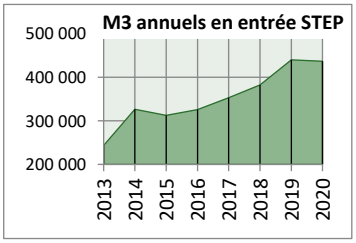

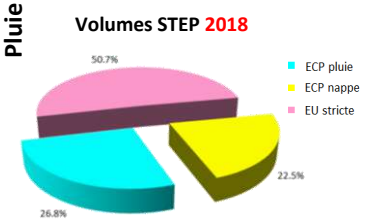

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

104 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

87 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

17 ANOMALIES NON SOLDEES

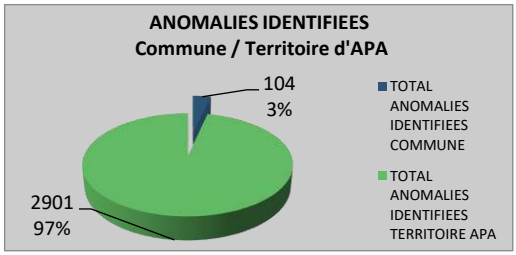

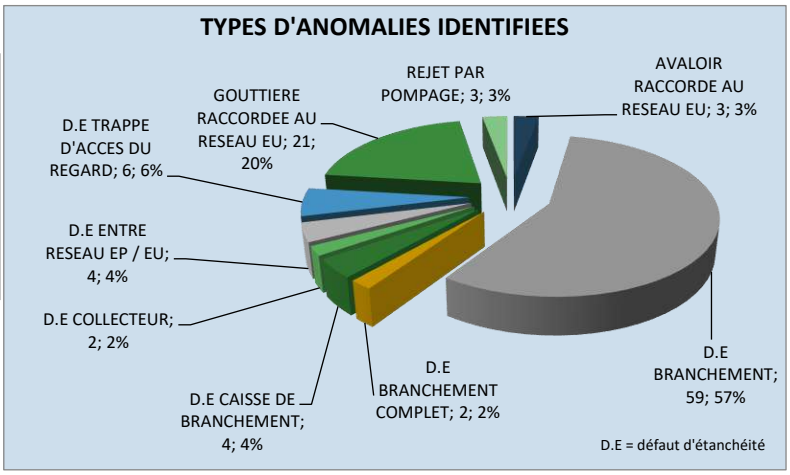

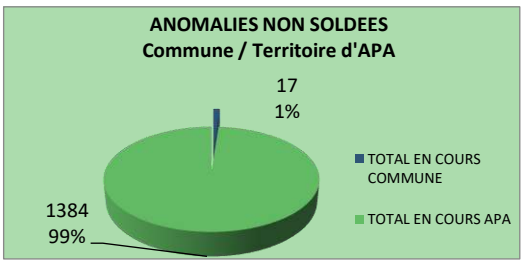

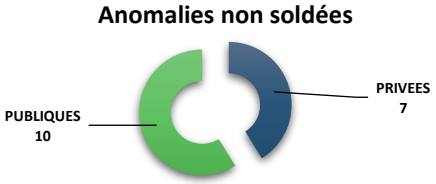

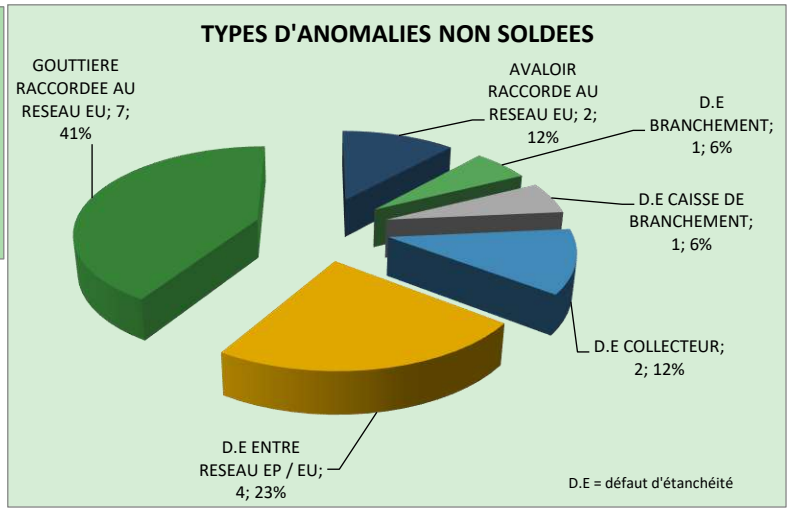

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de la Fare les Oliviers réagit aux entrées d'eaux pluviales et à ses réssuyages, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies (rejets ponctuels prohibés), solder les anomalies en cours notamment les 3 avaloirs EP connectés au réseau EU et poursuivre les réhabilitations des réseaux vétustes (voir notes de synthèses)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LAMANON

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

28 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

6 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

1 Casse sur branchement EU

5 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

22% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

25 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

20 Débouchages réalisés en 2013

15 Débouchages réalisés en 2020

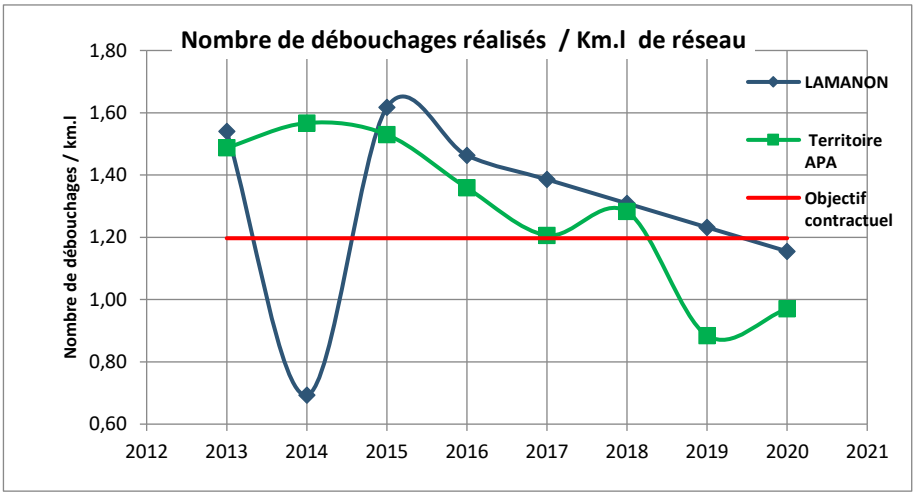

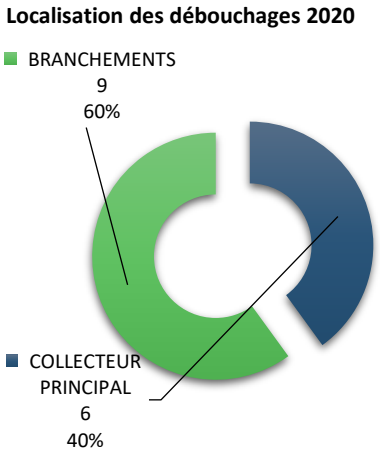

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

545 ROUTE DE PROVENCE (0 débouchage en 2020)

Chemin du Soleil (0 débouchage en 2020)

Rue du canal

Chemin des Alpines

Collecteur amont STEP

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages sur la commune diminue, il faut poursuivre les renouvellements de réseaux et de branchements spécifiques, et cibler le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

20,6 % DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

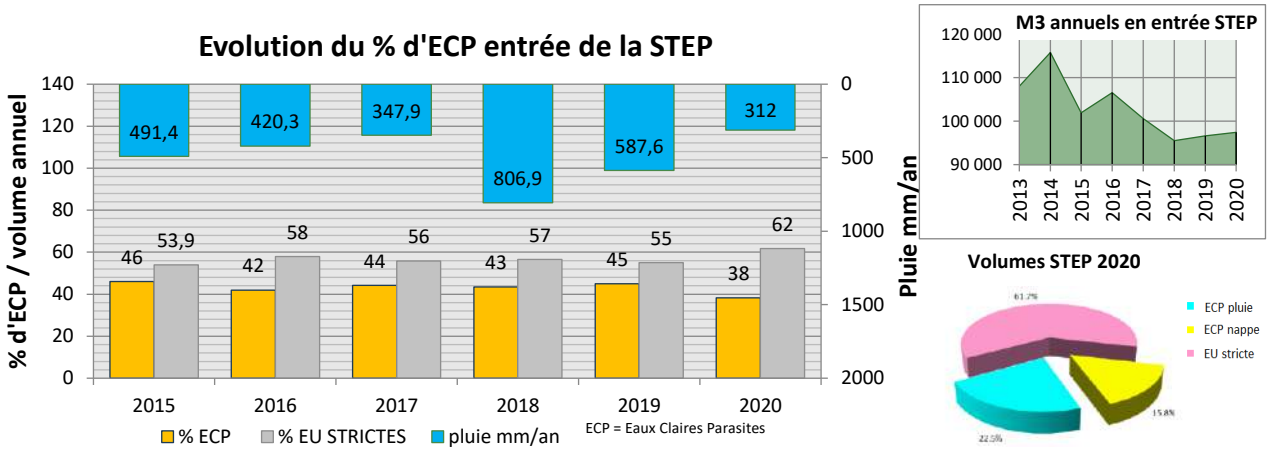

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

25 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

24 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

1 ANOMALIES NON SOLDEES

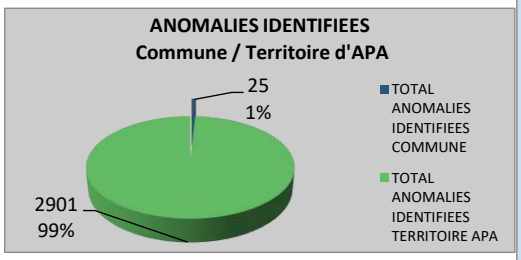

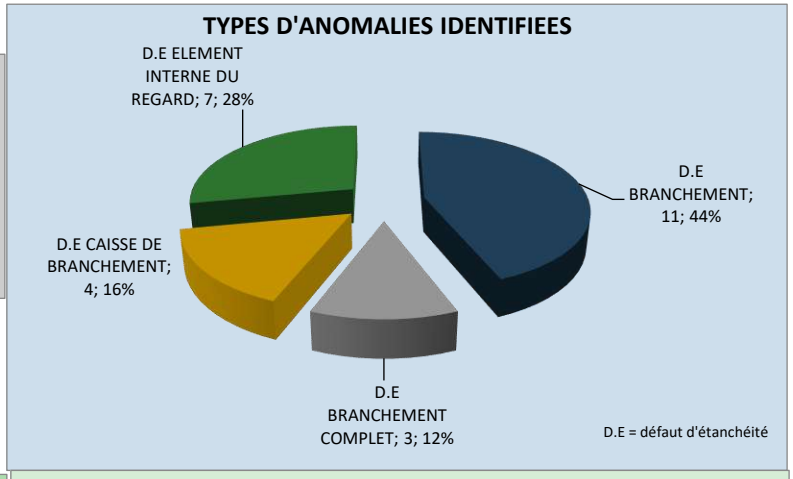

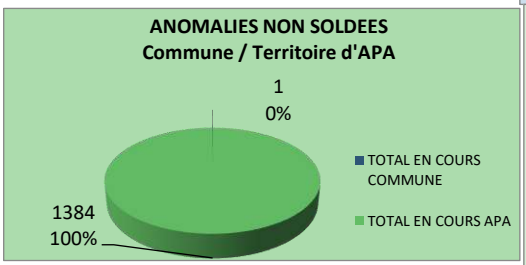

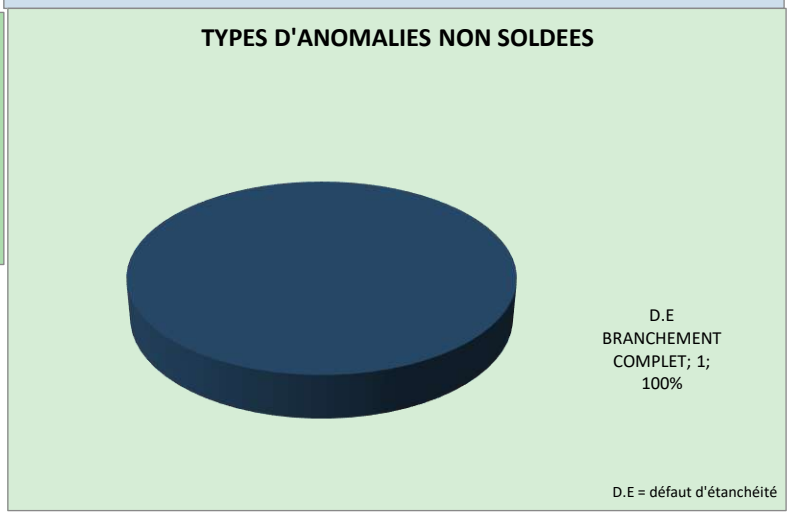

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de Lamanon réagit aux entrées d'eaux pluviales et à ses réssuyages, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et d'ITV.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LANÇON

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

77 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

23 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

4 Casses sur conduites de réseau EU

7 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

2 Renouvellements de regard EU

3 Renouvellements de tampons

16% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

19 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

37 Débouchages réalisés en 2013

30 Débouchages réalisés en 2020

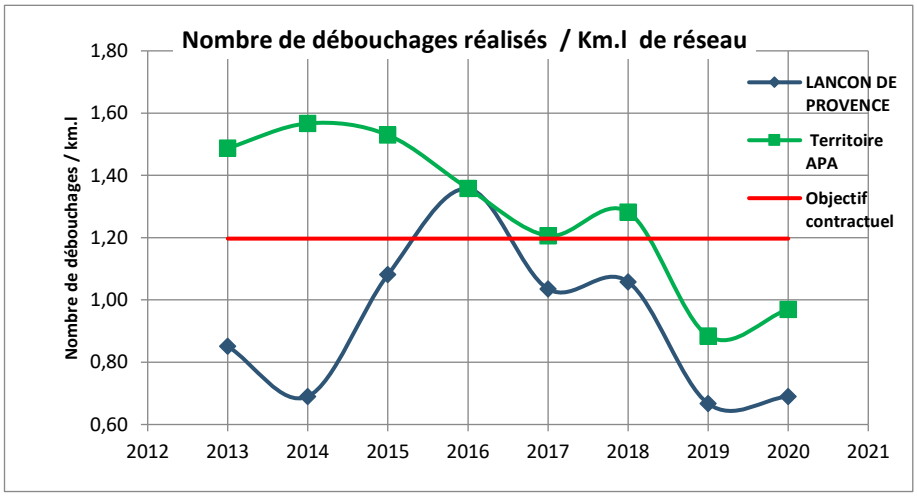

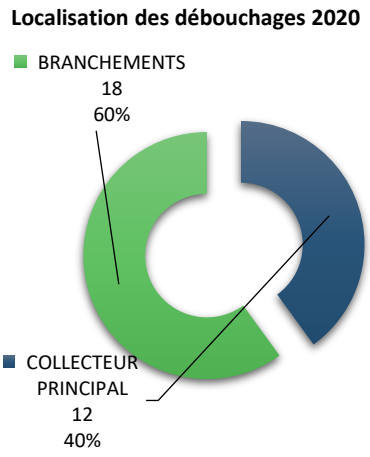

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Av des pins	40 lotissement félibrige (0 débouchage en 2020)
Rue de la république	Rue Carnot (0 débouchage en 2020)
Bd Pasteur	RN 113 QR LES FERRAGES (0 débouchage en 2020)
Rue Nostradamus	

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages sur la commune a légèrement augmenté par rapport à l'année 2019, il est donc important de poursuivre les renouvellements de réseaux et de branchements spécifiques, et cibler le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus, de plus des ITV devront être réalisées sur ces secteurs afin d'identifier les problématiques

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

% DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

63,8

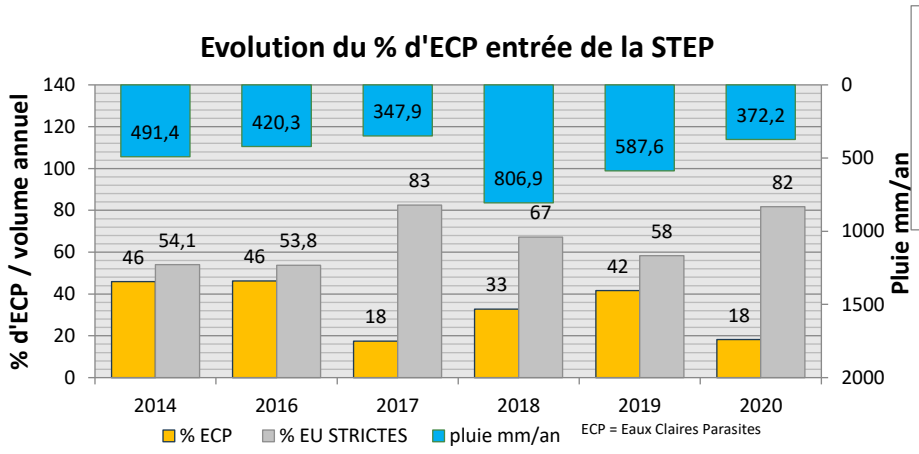

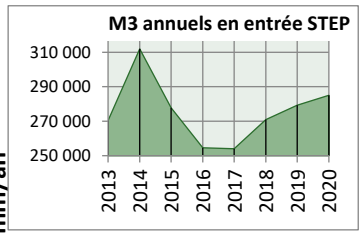

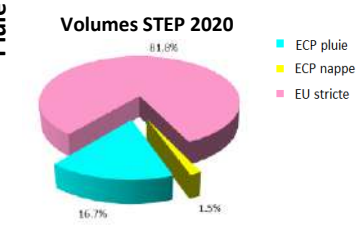

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

165 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

149 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

16 ANOMALIES NON SOLDEES

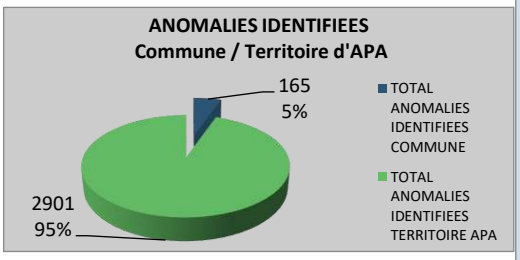

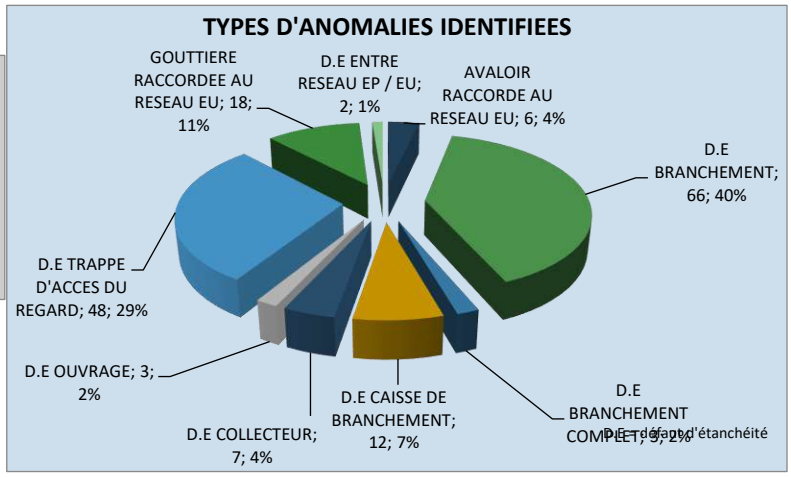

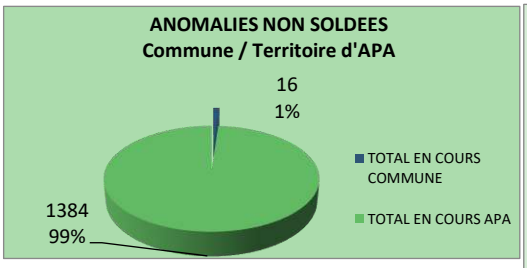

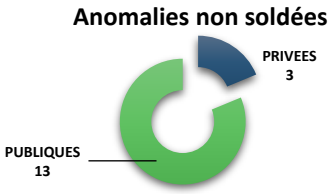

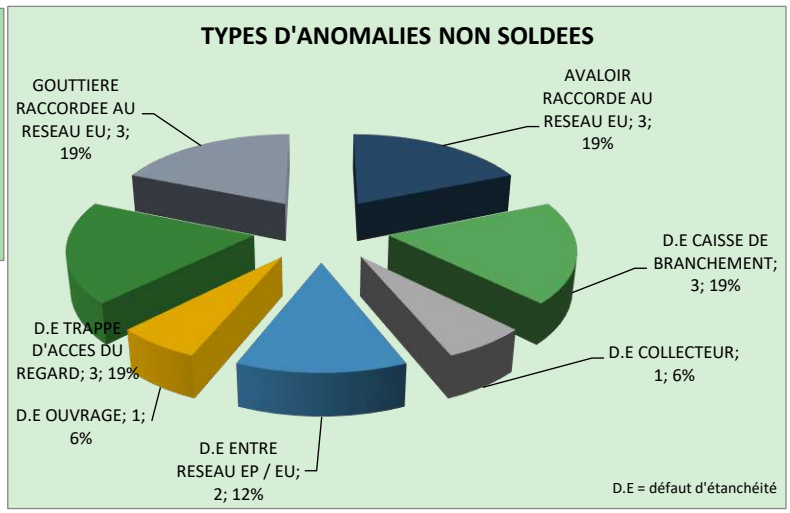

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de Lançon Village réagit aux entrées d'eaux pluviales et à ses ressuyages, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies (rejets ponctuels prohibés), solder les anomalies en cours notamment les 3 **avaloirs EP connectés au réseau EU**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte MALLEMORT

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

63 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

12 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

- *1 Casse sur branchement EU*
- *3 Casses sur conduites de réseau EU*
- *1 Renouvellement de regard EU*
- *3 Renouvellements de tampons*
- *4* Intervention sur autres accessoires de réseau EU

13% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

23 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

47 Débouchages réalisés en 2013

22 Débouchages réalisés en 2020

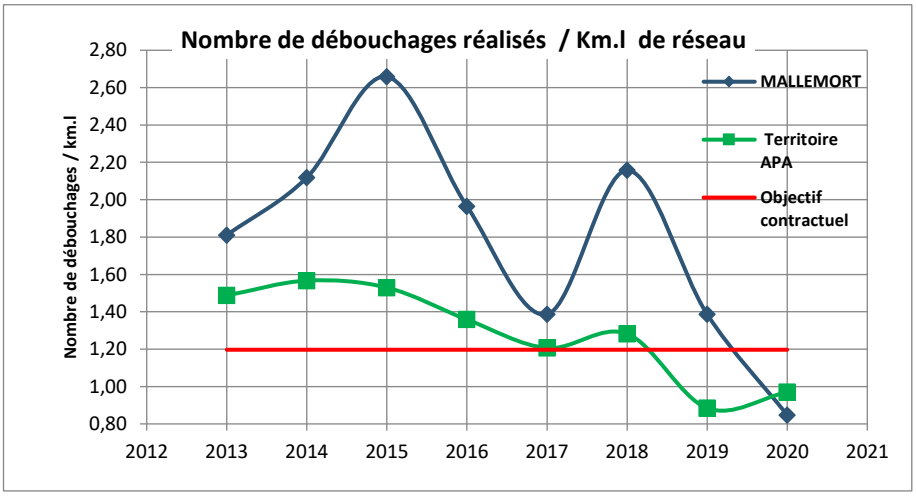

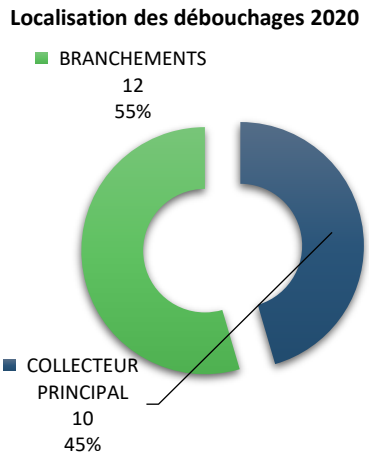

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Chemin de la Roubine

Avenue des Alpines / Durance

Grand rue

Avenue d'Agliana (0 débouchage en 2020, prévoir réhabilitation réseau urgente)

Joliot Curie (0 débouchage en 2020)

Avenue de Craponne (0 débouchage en 2020)

Avenue des frères Roqueplan (0 débouchage en 2020)

Hameau de Craponne (0 débouchage en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages en 2020 a fortement diminué sur la commune de Mallemort par rapport à l'année 2019.
On constate que les débouchages réalisés sur les collecteurs est de 45% contre 67% en 2019, il faut donc poursuivre les réhabilitations ciblées et traiter les point noirs réseaux évoqués ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

% DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

57,0

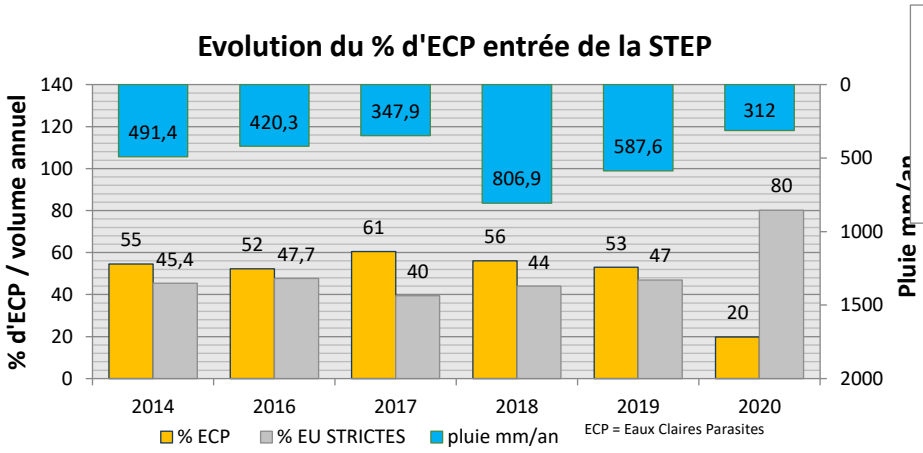

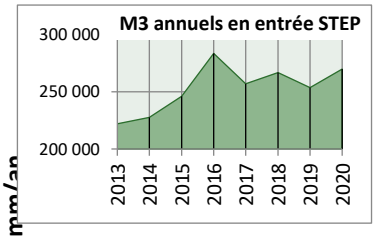

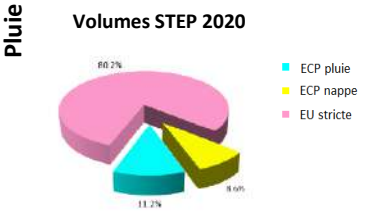

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

135 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

96 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

39 ANOMALIES NON SOLDEES

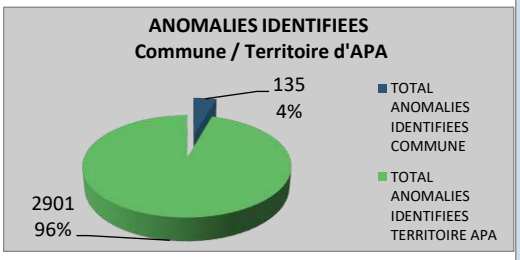

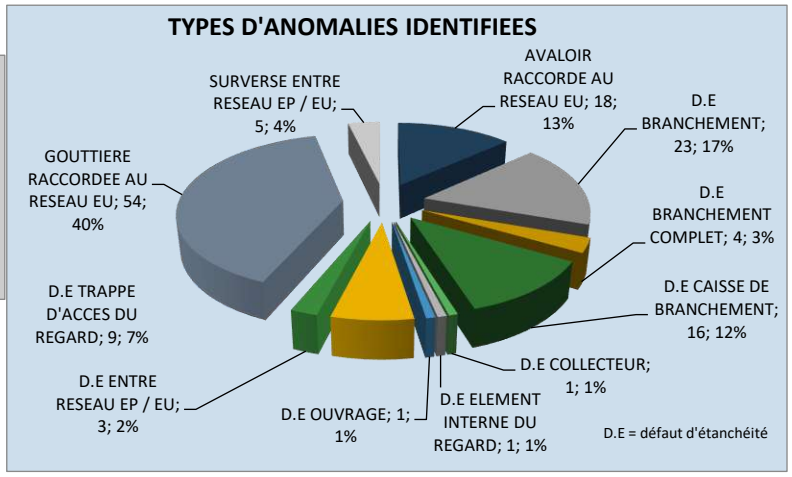

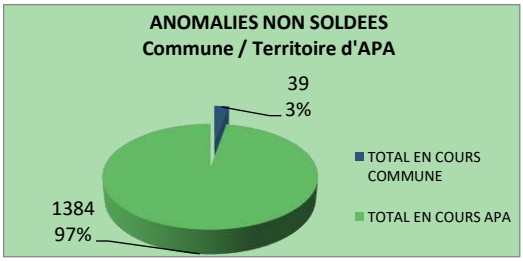

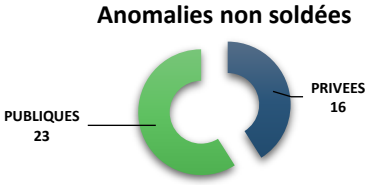

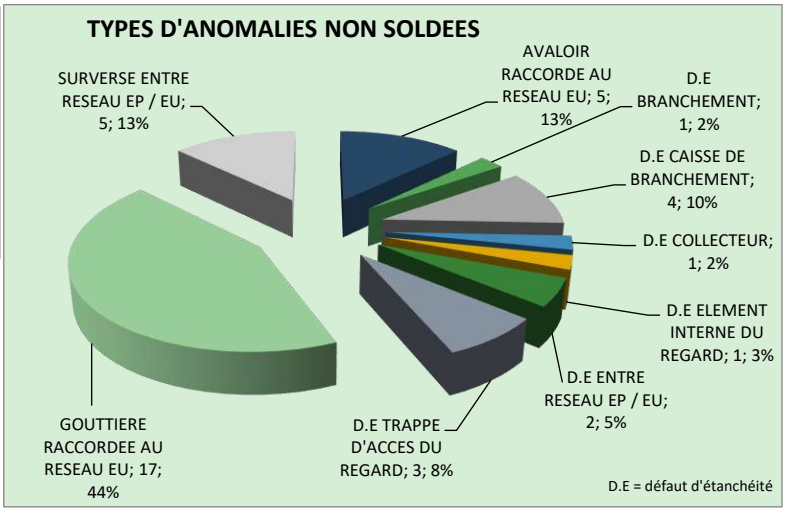

AXES D'AMELIORATIONS

Cette commune reçoit une grande quantité d'ECP permanentes, notamment lors de la mise en fonctionnement des canaux d'irrigations en mars, il faut orienter les efforts sur la suppression d'ECP permanentes et solder les 39 anomalies et effectuer les renouvellements des réseaux / Poursuivre les campagnes ITV, accentuer les recherches terrains par temps de pluies.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte PELISSANNE – AURONS – LA BARBEN

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS
RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

160 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

29 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

2 Casses sur branchement EU
4 Casses sur conduite de réseau EU
9 Interventions sur autres accessoires de réseau EU
14 Renouvellements de tampons

40% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

25 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

91 Débouchages réalisés en 2013

68 Débouchages réalisés en 2020

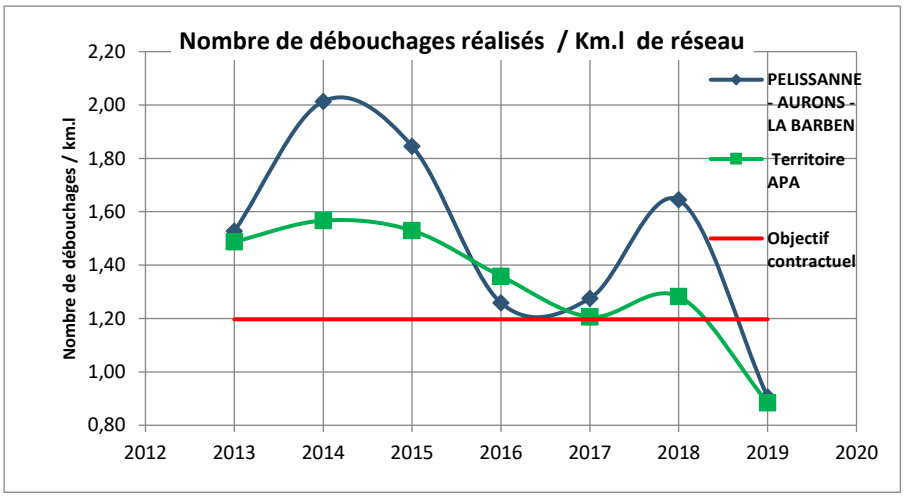

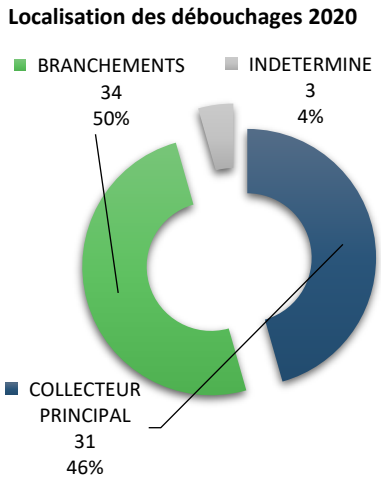

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Avenue du Général de Gaulle (vétuste + racines)
Rue Wilson (mauvaise configuration hydraulique)
Av Frederic Mistral
Chemin de la prouvenque
Avenue des Enjouvènes
Rue Eugène Pelletan
Chemin Saint Pierre
Cours Victor Hugo
Av Général Leclerc (0 débouchage en 2020)
Rue de la République (0 débouchage en 2020)
Rue Georges Clémenceau (0 débouchage en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

On observe de nombreux débouchages sur des réseaux vétustes comme ceux cités ci-dessus, notamment l'avenue général de Gaulle, avenue Wilson, mais également sur des branchements vétustes comme sur les secteurs enjouvènes, les lauriers roses... les renouvellements de branchements spécifiques doivent se poursuivre, cette commune doit faire l'objet de curage préventif régulier.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

Le volume annuel est surestimé pour 2020 (défaut du débit mètre)

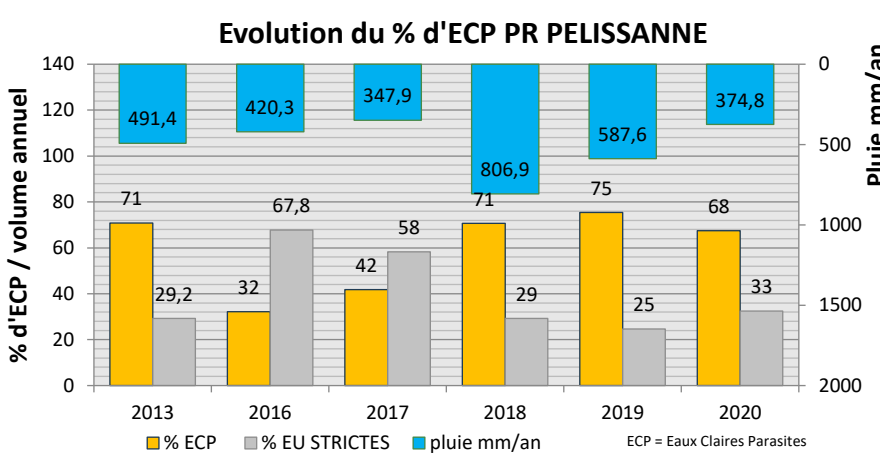

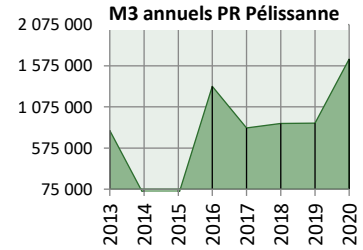

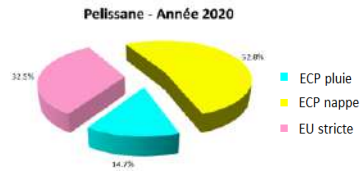

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

132 **ANOMALIES IDNETIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)**

105 **ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013**

27 **ANOMALIES NON SOLDEES**

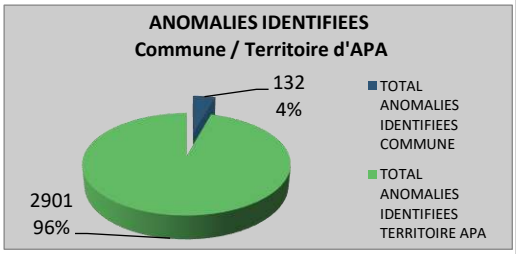

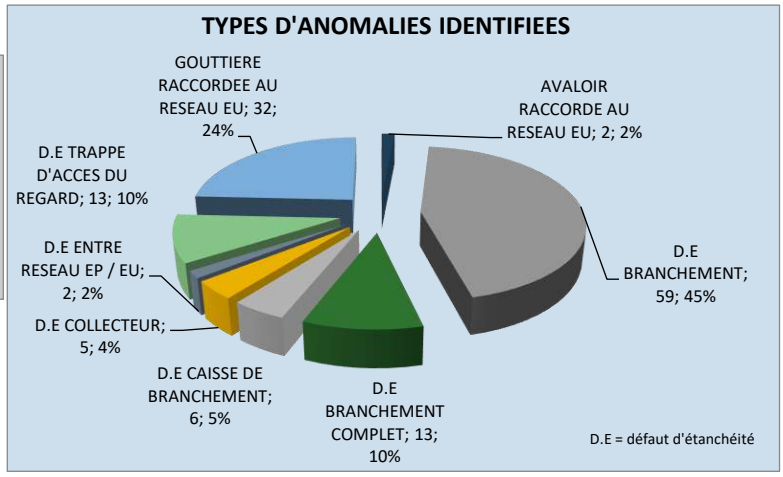

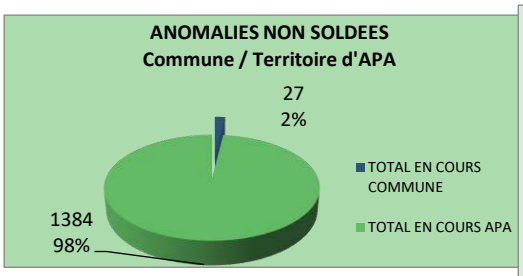

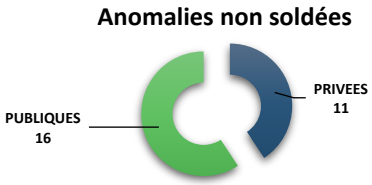

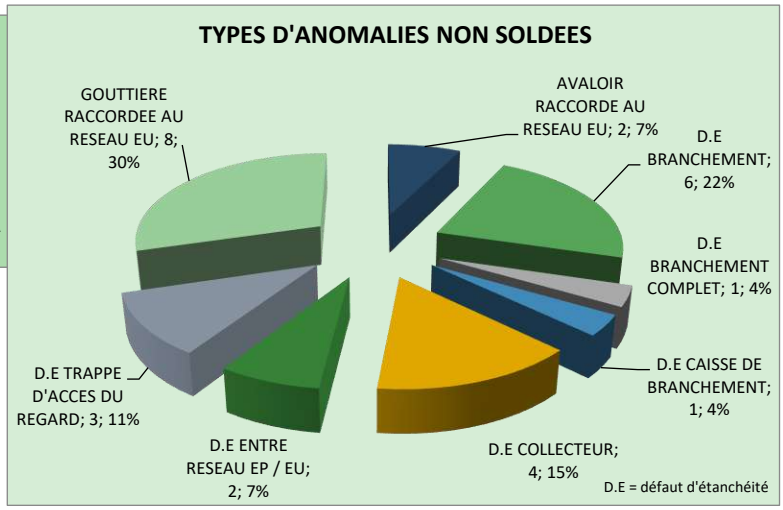

AXES D'AMELIORATIONS

Cette commune reçoit une grande quantité d'ECP permanentes, notamment lors de la mise en fonctionnement des canaux d'irrigations en mars, il faut orienter les efforts sur la suppression d'ECP, en **réhabilitant les réseaux fuyards comme celui sous la route de Salon**, poursuivre les campagnes ITV.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte ROGNAC

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

106 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

39 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

4 Casses sur branchement EU

7 Casses sur conduite de réseau EU

9 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

1 Renouvellement de regard EU

18 Renouvellements de tampons

20% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

21 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

48 Débouchages réalisés en 2013

38 Débouchages réalisés en 2020

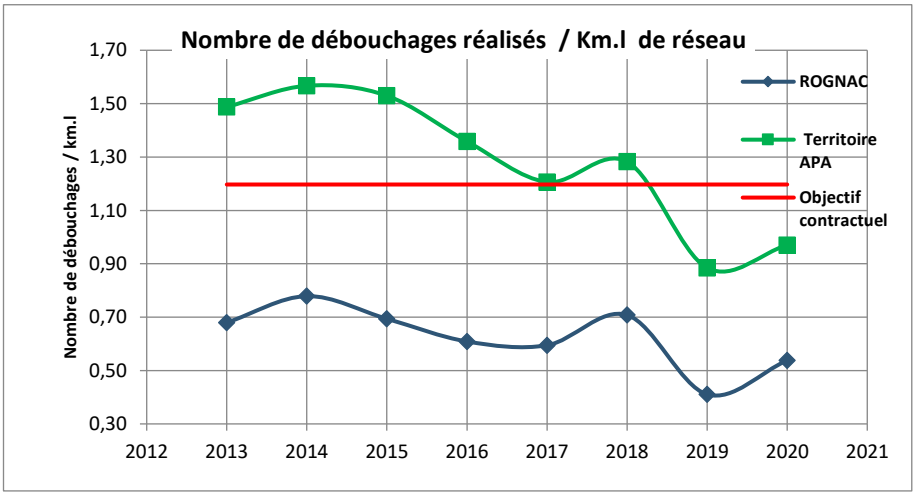

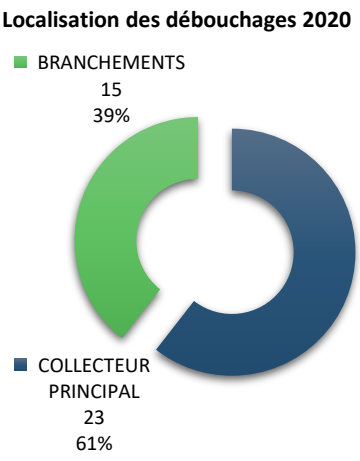

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Avenue Pierre et Marie Curie (casse réseau)	Rue Maurice Lan	
Montée des Pins (gravats)	Bd Georges Bizet	Av du 8 mai 1945 (0 débouchage en 2020)
Bd Denis Padovani	Bd des cigales	
Bd Frédéric Mistral (réseau vétuste)	Bd Jean Jaurès	

AXES D'AMELIORATIONS

Le nombre de débouchages est en dessous l'année de référence, on observe que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs principaux (61%), il faut poursuivre en priorité les renouvellements de réseaux (voir notes de synthèses) et poursuivre les renouvellements de branchements spécifiques ainsi que le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

33,0 % DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

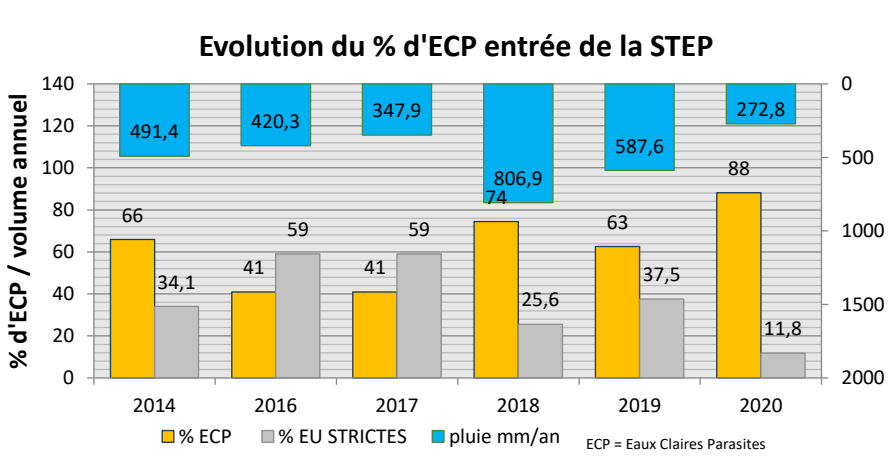

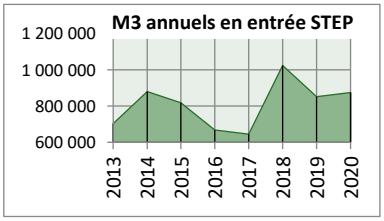

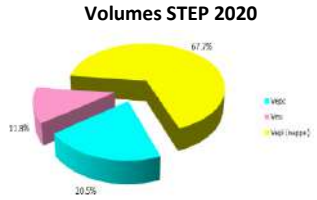

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

334 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

127 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

207 ANOMALIES NON SOLDEES

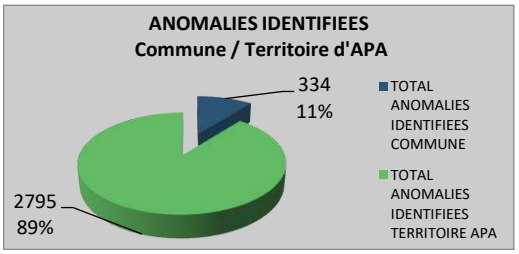

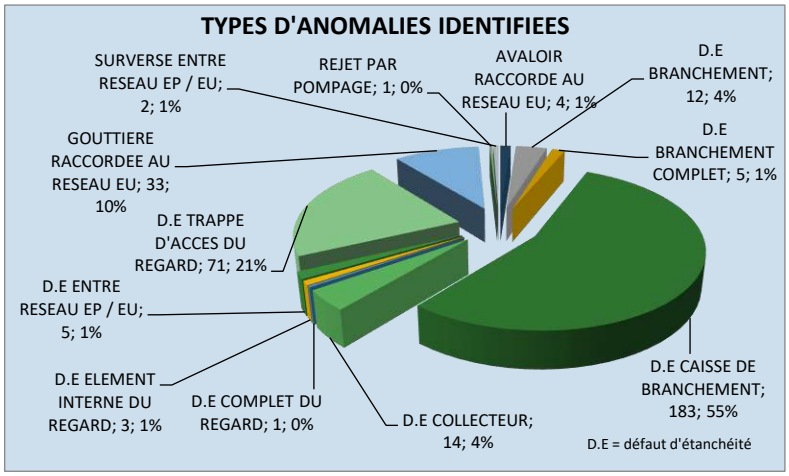

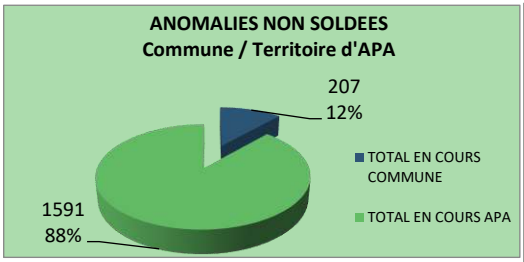

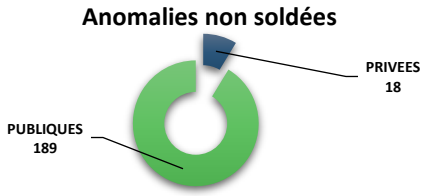

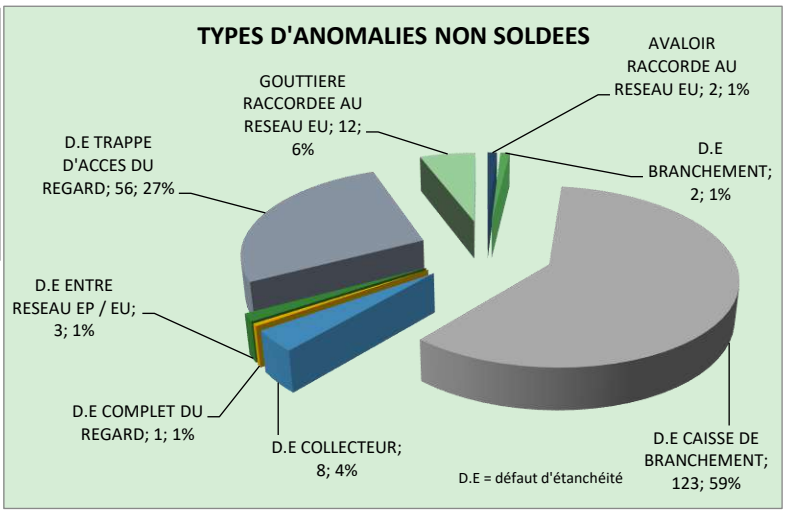

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau **réagit de manière très importante aux entrées d'EP et permanentes**, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies, solder les anomalies en cours **et réhabiliter les réseaux.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SAINT-CHAMAS

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

156 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

12 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

2 Casse sur branchement EU

3 Casses sur conduite de réseau EU

4 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

3 Renouvellements de tampons / avaloirs / grilles

54% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

44 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

52 Débouchages réalisés en 2013

29 Débouchages réalisés en 2020

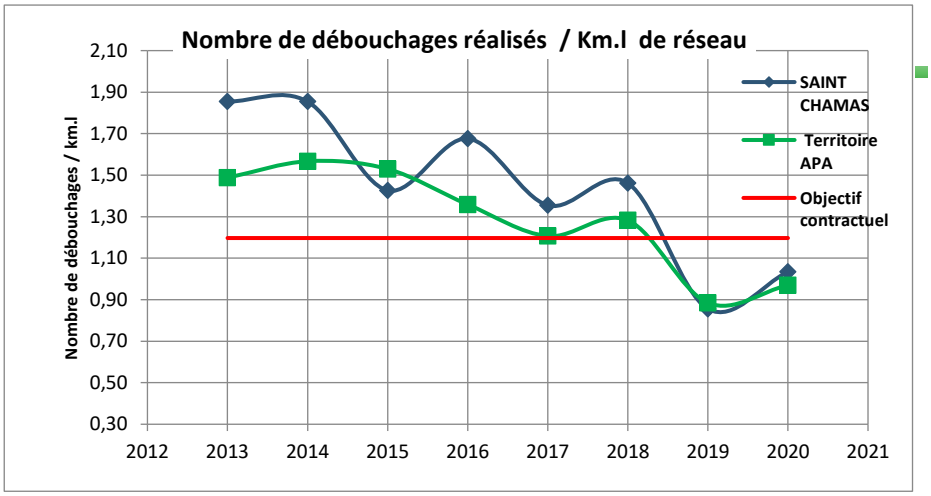

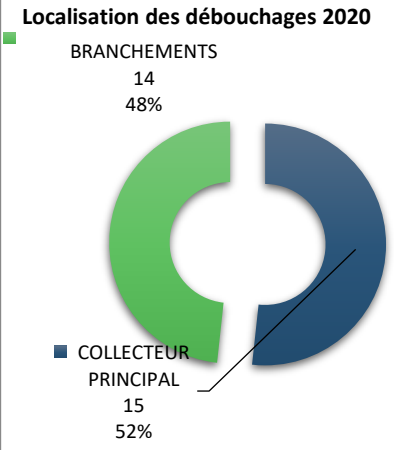

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Avenue Henri Barbusse	Rue Denis Moutet	PR plaine Sud (0 débouchage en 2020)
Avenue pasteur	Rue Victor Ferrier	20 place du port (0 débouchage en 2020)
Rue du Loir	Joliot curie (vétuste / flach / graisses)	Rue Eugène Salesses (0 débouchage en 2020)
Avenue des 53 (flache /vestute / graisses)	Av Marx Dormoy (gravats + graisses	

AXES D'AMELIORATIONS

Le taux de débouchages est en diminution depuis 2013, on remarque **que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs (52%)**, il faut **poursuivre en priorité les renouvellements de réseaux (voir notes de synthèses)** et poursuivre les renouvellements de branchements sur les secteurs ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

ECP = Eaux Claires Parasites

Les volumes ECP et EU stricts 2020 sont exprimées pour les postes de relevages principaux, car aucune mesure n'est exploitable pour le volume total produit par la commune

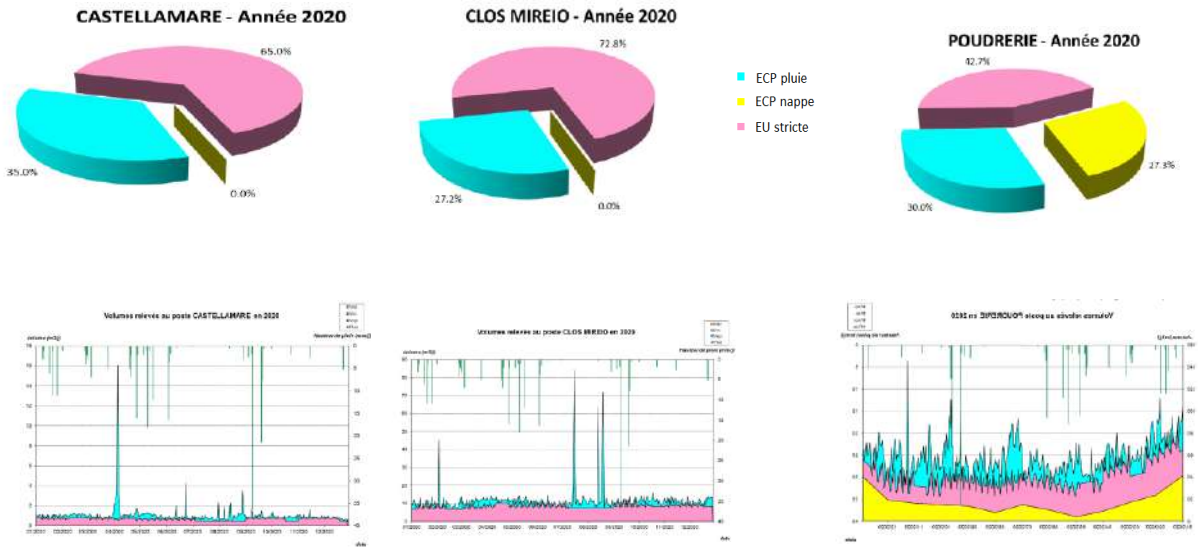

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

152 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

126 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

26 ANOMALIES NON SOLDEES

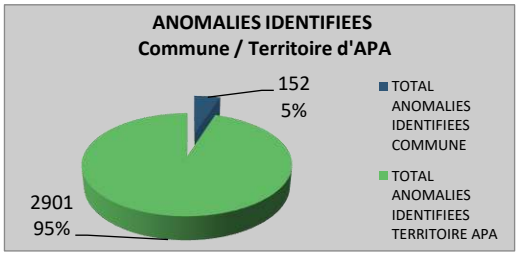

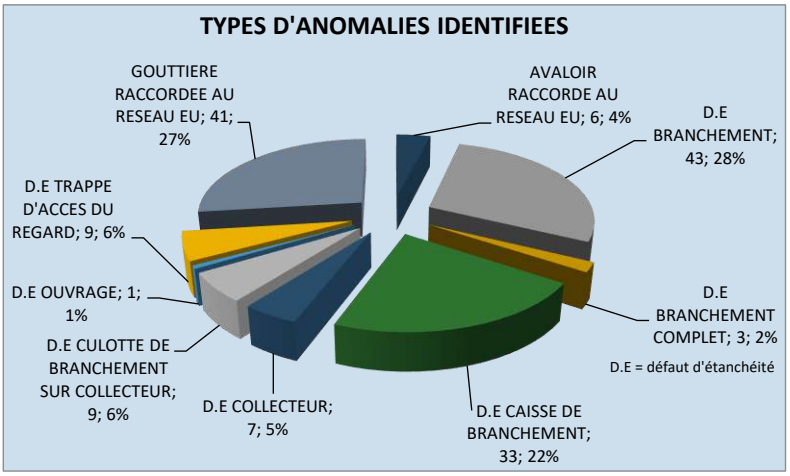

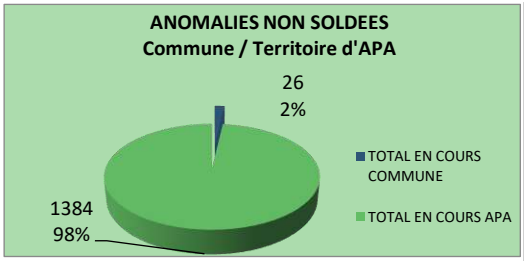

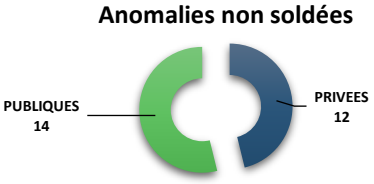

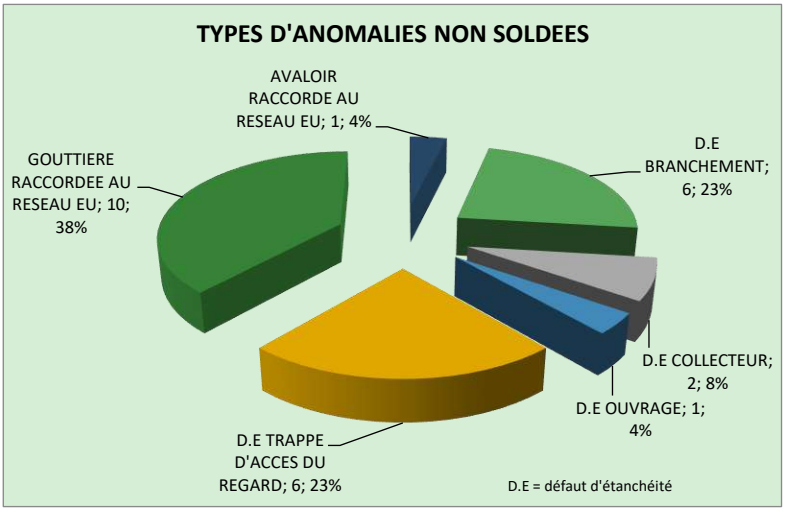

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau **réagit de manière importante aux entrées d'EP et les permanentes pour les secteurs situés dans la nappe de l'étang**, il faut solder les anomalies en cours et poursuivre les réhabilitations des réseaux, également les ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SALON DE PROVENCE

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATURELET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

296 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

104 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

7 Casses sur branchement EU

9 Casses sur conduite de réseau EU

46 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

8 Renouvellements de regard EU

34 Renouvellements de tampons

36% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATURELET

42 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

269 Débouchages réalisés en 2013

157 Débouchages réalisés en 2020

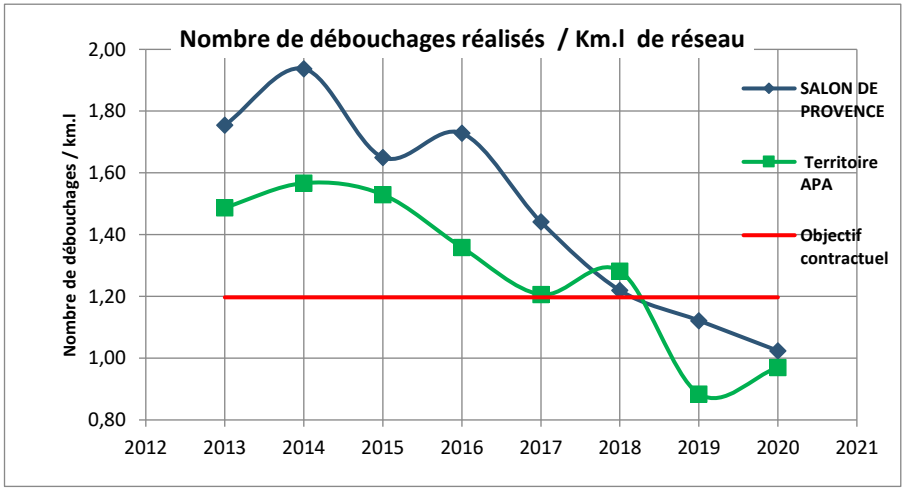

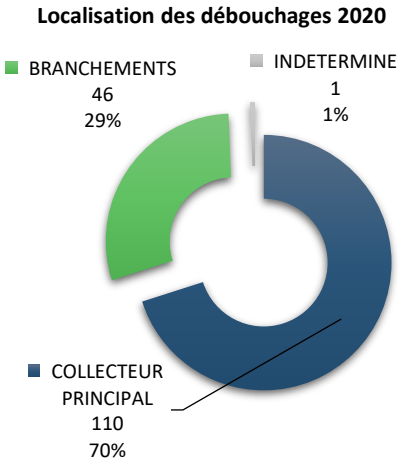

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Allée de Craponne (réseau + branchements, vétuste / racines)
Rue Albert Camus (graisses)
200 Rue Ferninand Buisson (graisses)
Branchements au pieds des immeubles des Carnourgues (vétustes)
Rue des frères Kennedy
Rue Roumanille
Boulevard de glanum (graisses)
Bd Clémenceau
Rue Lafayette
Rue Paul Arène
Av Wertheim
Bd des Nations Unies (0 inter en 2020)
Bd reine Jeanne (0 inter en 2020)
Av du Dauphiné (0 inter en 2020)
123 Avenue Émile Zola (0 inter en 2020)

AXES D'AMELIORATIONS

Effectuer les travaux de renouvellement réseaux (notes de synthèses), notamment sur les allées de Craponne, lutter contre le rejet de graisses (mise en conformité des restaurateurs / ZA) comme le CAP, Canourgues, poursuivre de forts programmes de curage préventif ainsi que les renouvellements de branchements spécifiques

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

11 % DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE

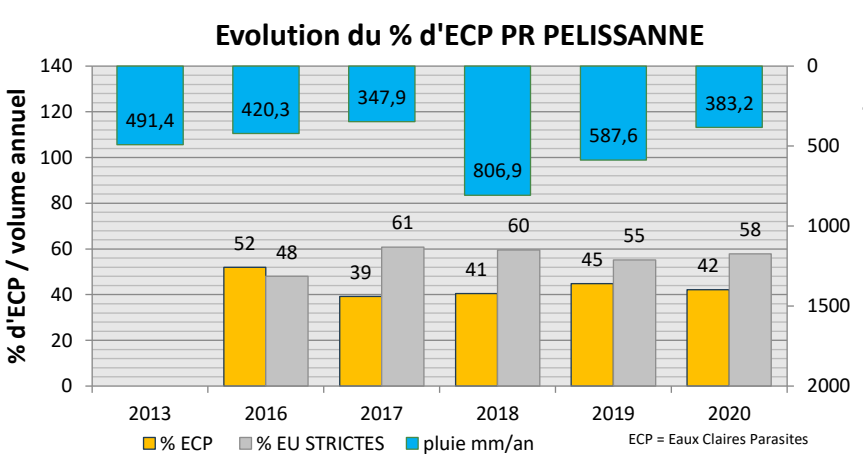

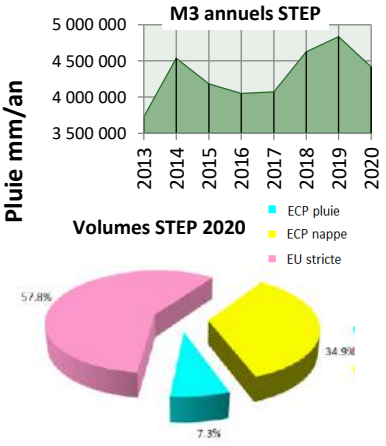

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

924 **ANOMALIES IDNETIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)**

280 **ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013**

644 **ANOMALIES NON SOLDEES**

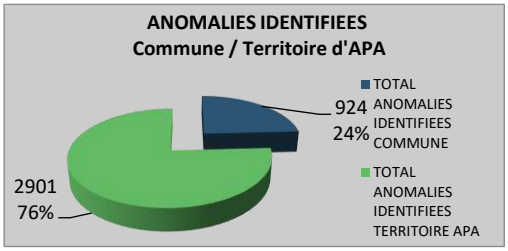

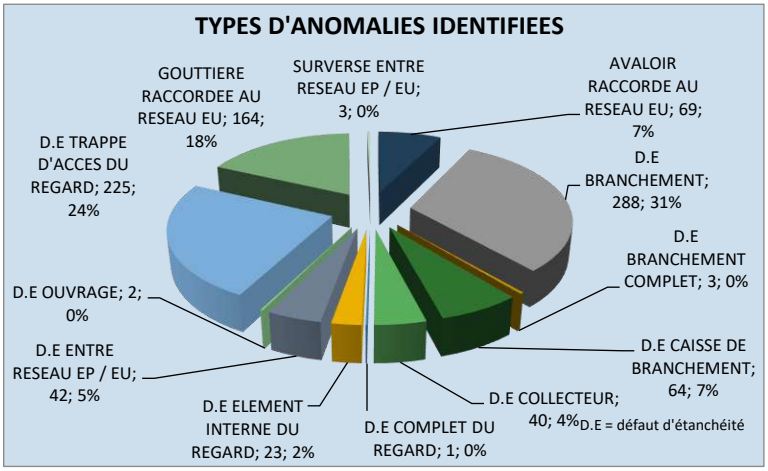

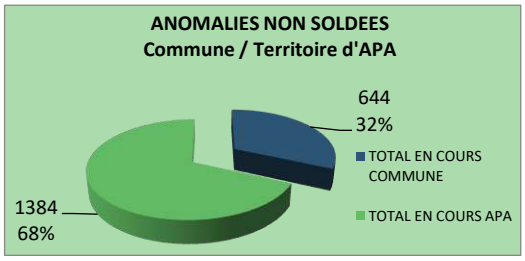

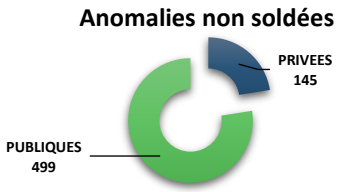

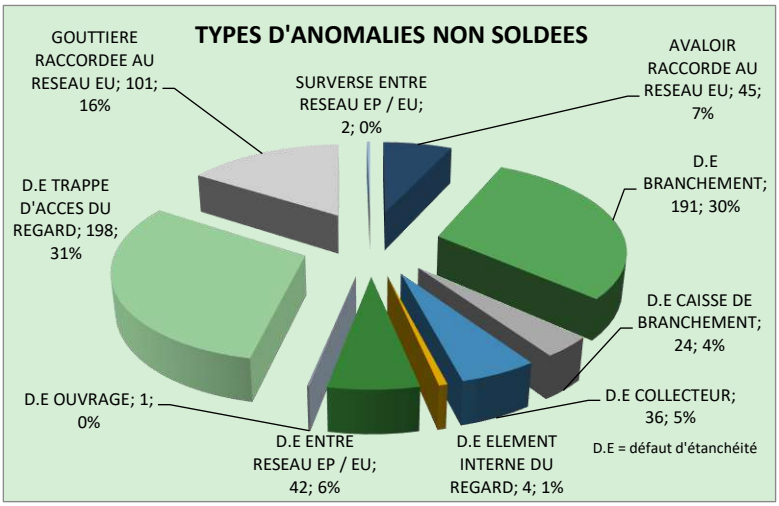

AXES D'AMELIORATIONS

Cette commune reçoit une grande quantité d'ECP permanentes, notamment lors de la mise en fonctionnement des canaux d'irrigations en mars, il faut orienter les efforts sur la suppression d'ECP permanentes, poursuivre les campagnes ITV et Fumigation.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SENAS

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATURELET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

121 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

21 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

1 Casse sur branchement EU

2 Casses sur conduite de réseau EU

7 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

11 Renouvellements de tampons

49% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

9 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2013

55 Débouchages réalisés en 2013

50 Débouchages réalisés en 2020

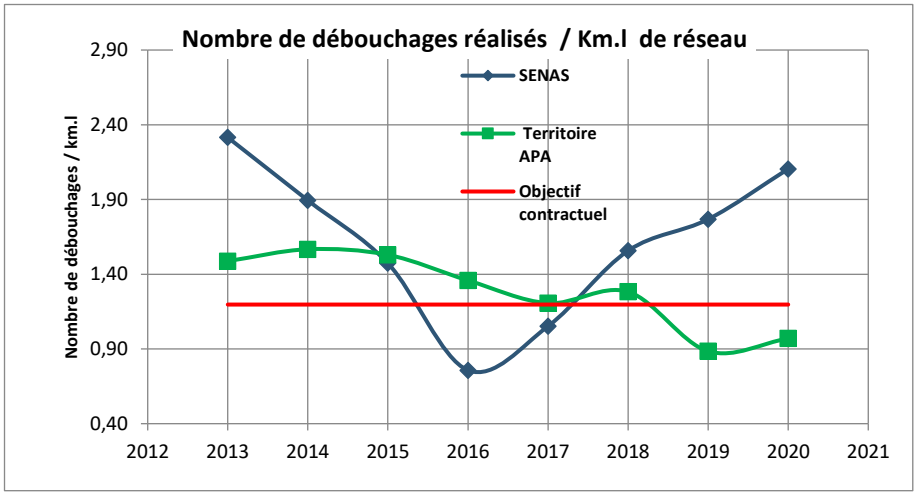

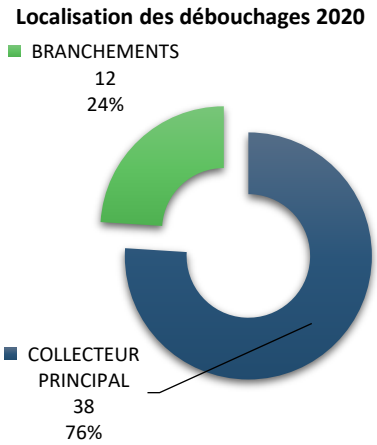

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Avenue Gabriel péri (réseau vétuste)	Chemin des Launes	Avenue de cambrai
23 Avenue de Chevigne,	Chemin de la Roubine	Av de la Crau
29 le Pigeonnier	Résidence le Parc	Bd Mathieu Rech
133 Avenue de la Ferrage		AV André Aune

AXES D'AMELIORATIONS

Depuis 2016, le taux de débouchages augmente de plus en plus sur la commune de SENAS.
On constate qu'en 2020, le taux de débouchages réalisés sur les collecteurs est beaucoup plus élevé qu'en 2019 (76 % contre 57% en 2019). La réhabilitation de réseaux est à prévoir et le curage préventif doit être accentué sur cette commune.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2013

38,0 **% DE REDUCTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE**

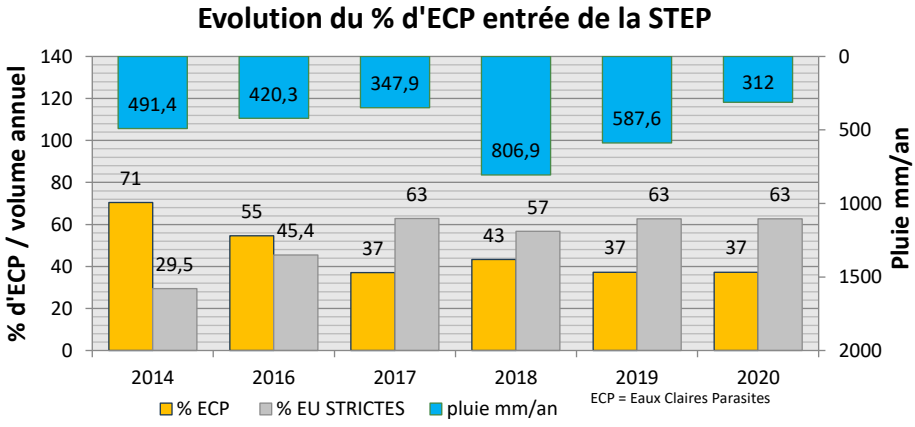

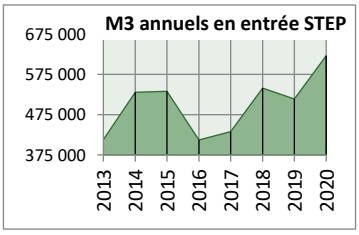

Volumes STEP 2020

Pas de données

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

229 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

81 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

148 ANOMALIES NON SOLDEES

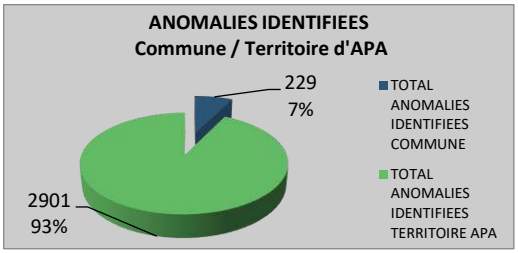

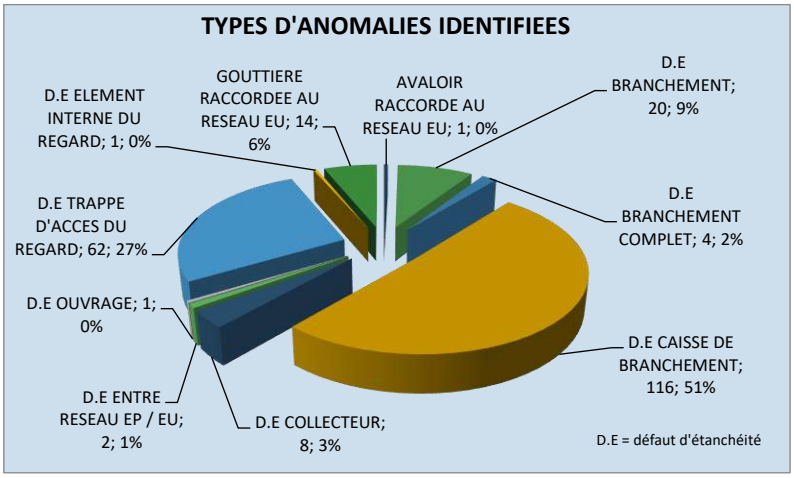

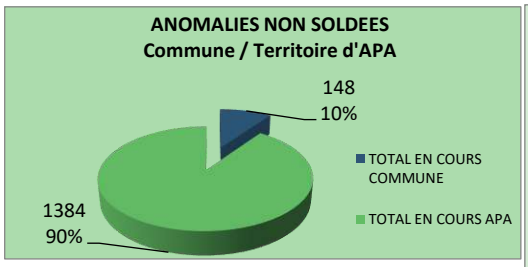

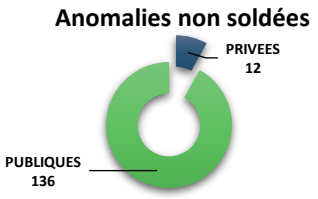

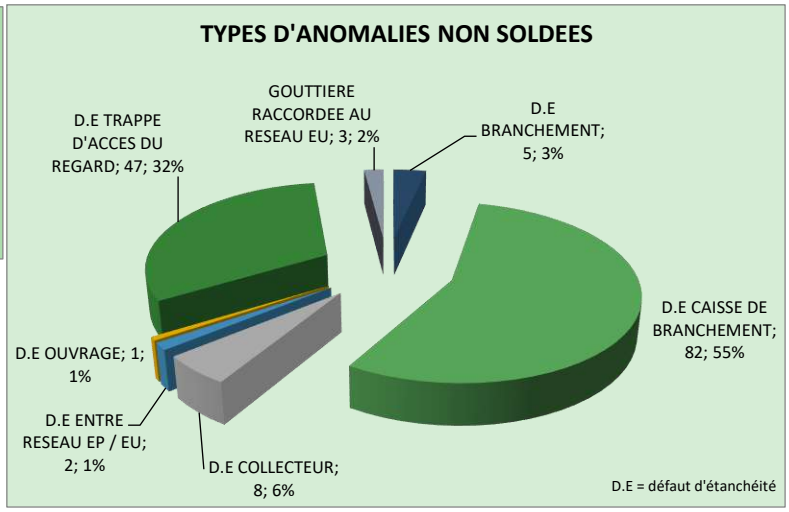

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau de la commune est sensible aux entrées d'EP et à ses ressuyages, Poursuivre les campagnes de fumigation et ITV, accentuer les recherches terrains par temps de pluies et effectuer les renouvellements des réseaux.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte VELAUX

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

81 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

22 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

3 Casses sur branchement EU

7 Casses sur conduite de réseau EU

5 Interventions sur autres accessoires de réseau EU

1 Renouvellement de regard EU

6 Renouvellements de tampons

19% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

31 % DE DIMINUTION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2014

39 Débouchages réalisés en 2014

27 Débouchages réalisés en 2020

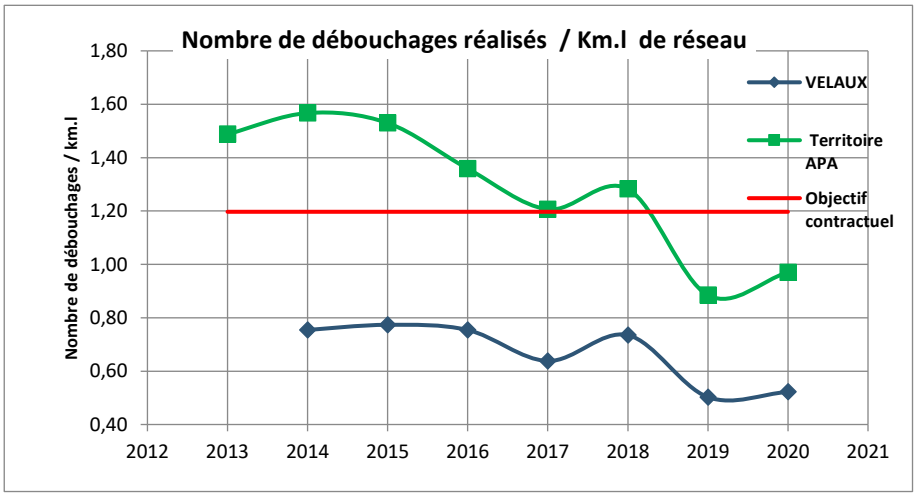

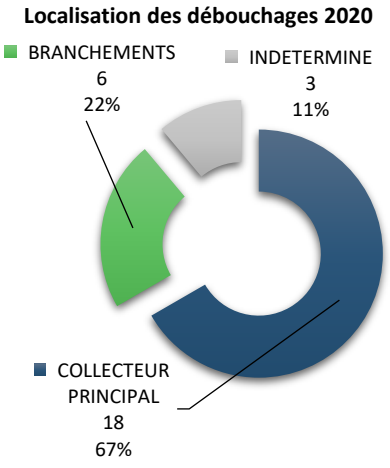

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

128 Chemin de la Crau (graisses)

Grand Rue

Av General du Gaulle

Av du General Leclerc

AXES D'AMELIORATIONS

La commune a un faible taux de débouchages par rapport au reste du territoire, cependant le nombre de débouchages a augmenté en 2020, on **observe que la majorité des débouchages sont réalisés sur les collecteurs (67%)**, il faut poursuivre les renouvellements de collecteurs (notamment en amont du PR des 4 Tours) , et cibler le curage préventif sur les secteurs évoqués ci-dessus, de plus, nous préconisons de **réhabiliter les réseaux évoqués dans les notes de synthèses**

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2014

8,4 % DE DIMINUTION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE

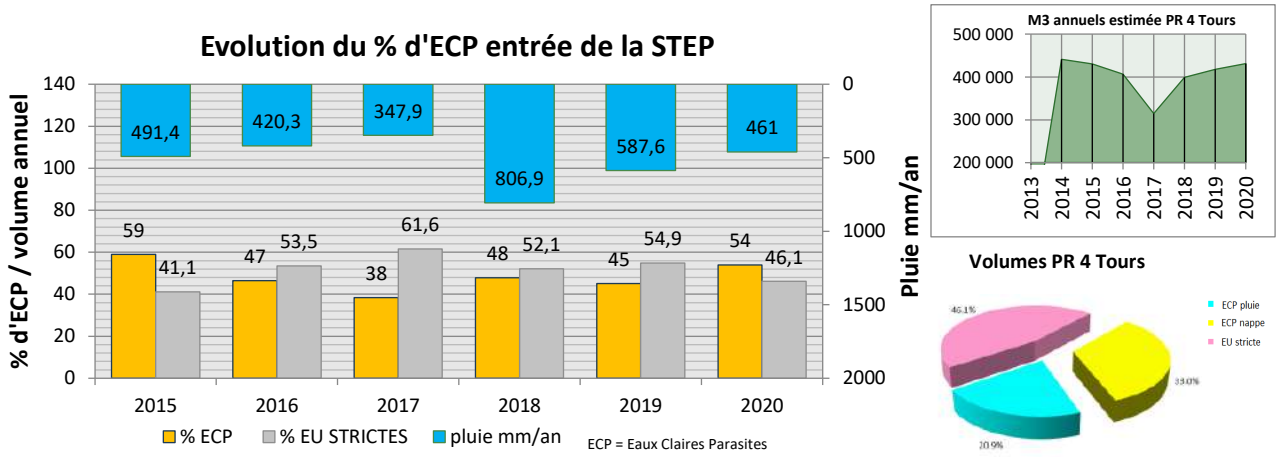

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

231 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

129 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

102 ANOMALIES NON SOLDEES

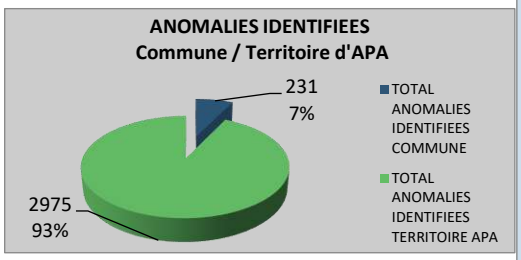

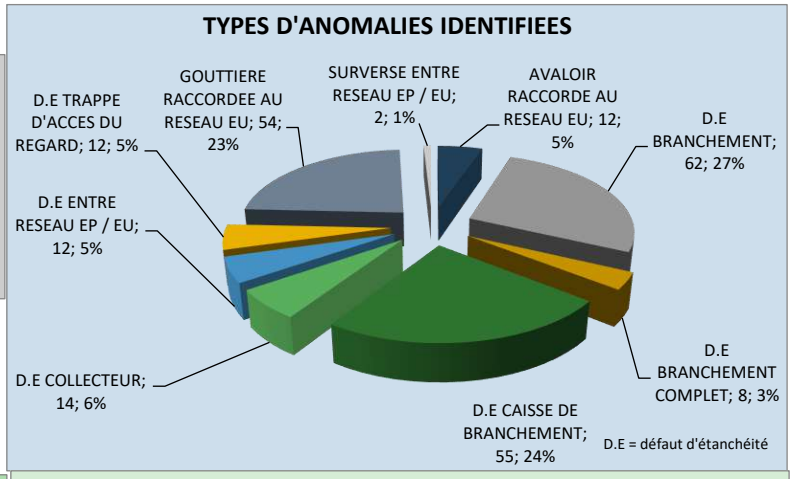

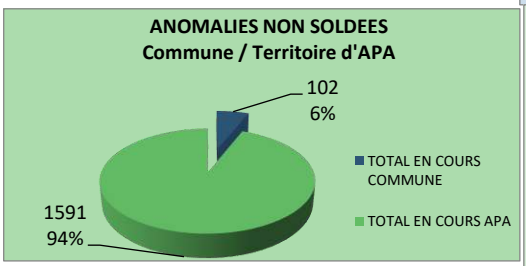

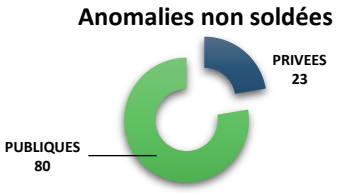

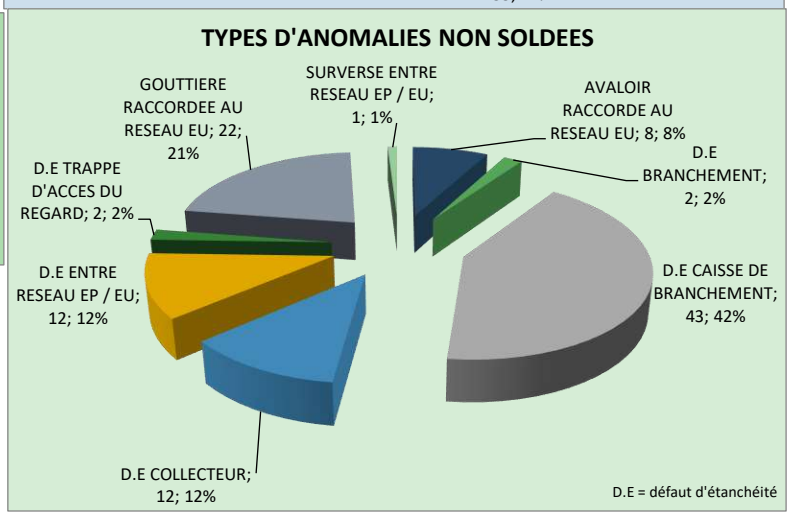

AXES D'AMELIORATIONS

Le réseau réagit de manière très importante aux entrées d'EP, il faut poursuivre les campagnes de fumigation et ITV + accentuer les recherches terrains par temps de pluies, solder les anomalies **et poursuivre les réhabilitations des réseaux vétustes (voir notes de synthèses).**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte VERNEGUES - CAZAN

ACTIONS SPECIFIQUES REALISEES POUR AMELIORER LA PERFORMANCE DU RESEAU

PRINCIPAUX OBJECTIFS :

REDUIRE LE NOMBRE DE DEVERSEMENTS AU MILIEU NATUREL ET LES DESAGREMENTS AUX USAGERS

RENDRE PLUS EFFICIENT LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX ET DES USINES EN REDUISANT LA PART D'ECP (eaux claires parasites)

METHODE :

ETUDES DES REMONTEES TERRAINS / REALISATION D'ENQUÊTES CIBLEES > TRAVAUX SPECIFIQUES

ACTIONS MISES EN ŒUVRES :

28 RENOUVELLEMENTS SPECIFIQUES DE BRANCHEMENTS DEPUIS 2013

8 REPARATIONS & AUTRES TRAVAUX DEPUIS 2013

7 Renouvellements de tampons

30% DU RESEAU DE LA COMMUNE A ETE CURE EN 2020

DEBORDEMENTS AU MILIEU NATUREL

50 % D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE DEBOUCHAGES PAR RAPPORT A 2017

2 Débouchages réalisés en 2017

3 Débouchages réalisés en 2020

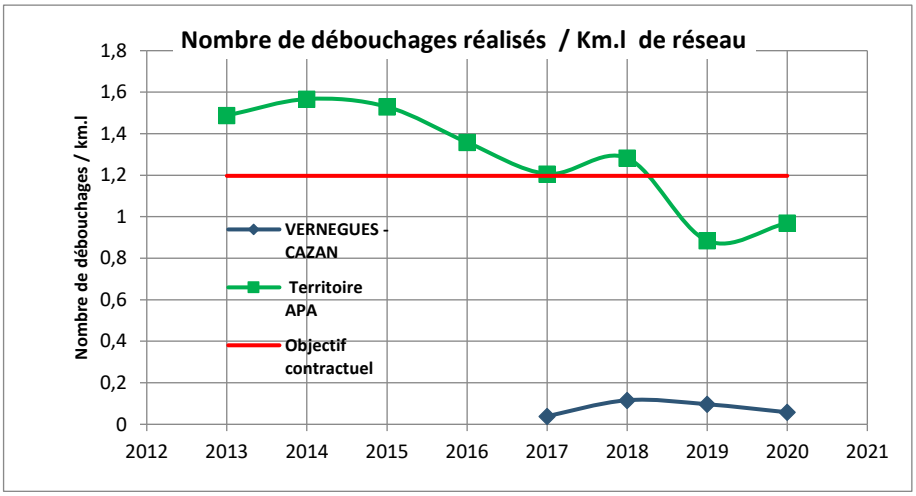

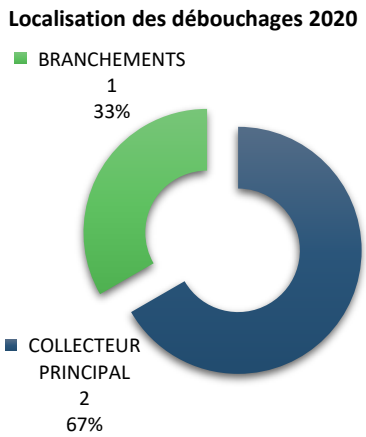

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

POINTS NOIRS RESEAUX IDENTIFIES (Obstructions / Graisses)

Réseau en amont du PR Principal de CAZAN (graisses / pierres /racines)

Saint Symphorien

AXES D'AMELIORATIONS

Le taux de débouchages est très faible sur les communes de Vernègues / Cazan, un curage préventif sera mené sur les tronçons évoqués ci-dessus.

DIAGNOSTIC PERMANENT

ETUDES DES DEBITS ET DU FONCTIONNEMENT DES OUVRAGES TELEGERES 24h/24 ET 7j/7 GRACE A UN SYSTEME METROLOGIQUE DEPLOYE DEPUIS 2017

Les volumes d'entrés mesurés sur la STEP de Vernègues ne peuvent être prises en compte pour l'année 2018

24 % D'AUGMENTATION D'ECP PAR RAPPORT A L'ANNEE DE REFERENCE (2019)

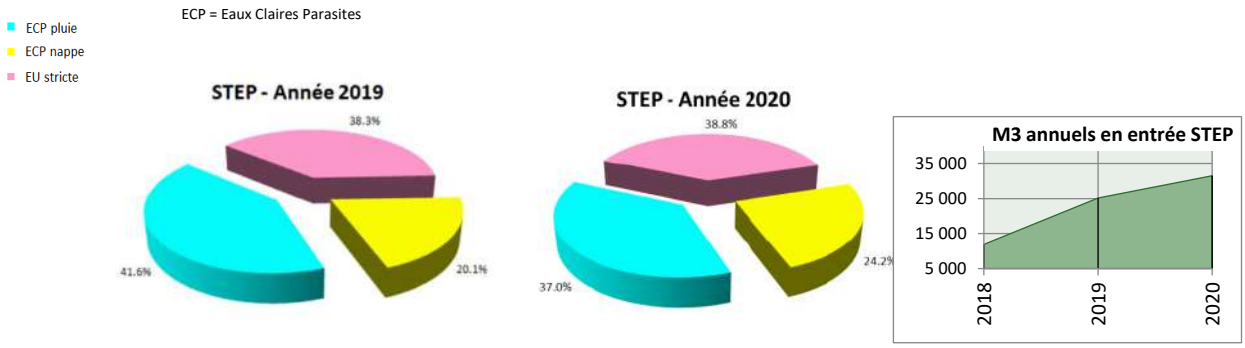

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN ANOMALIES RESEAU

46 ANOMALIES IDENTIFIEES DEPUIS 2013 (SOLDEES ET NON SOLDEES)

46 ANOMALIES SOLDEES DEPUIS 2013

0 ANOMALIES NON SOLDEES

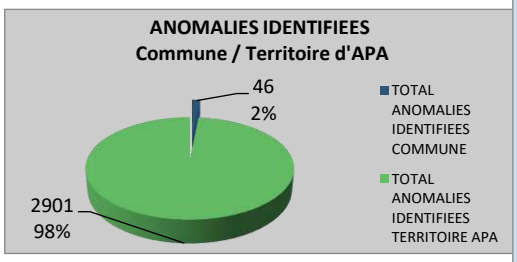

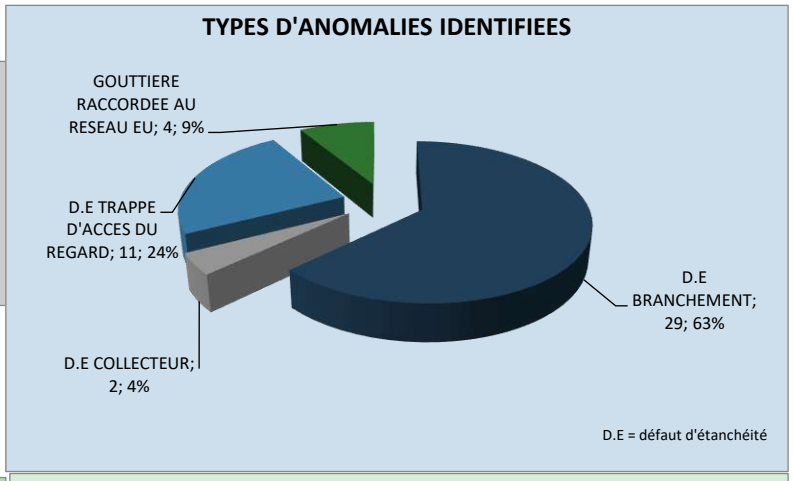

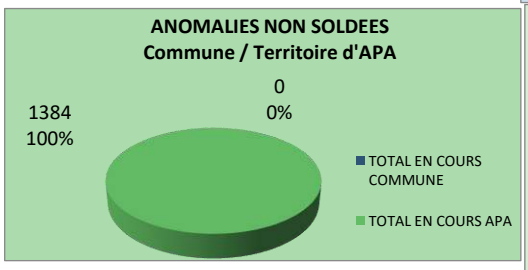

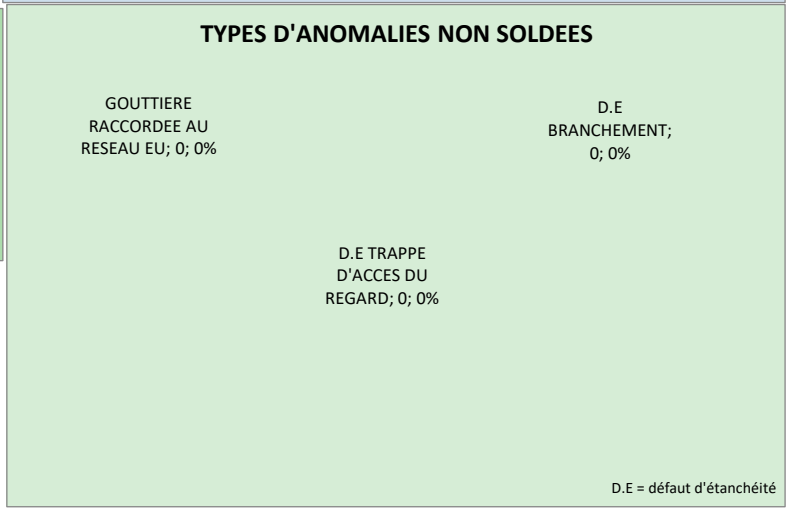

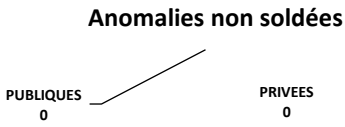

AXES D'AMELIORATIONS

Vernègues : le réseau est sensible aux ECP pluviales, des campagnes de fumigation devront être réalisés, Cazan **:** le réseau est très **sensible aux ECP pluviales ainsi qu'aux ressuyages,** des campagnes ITV et investigations par temps de pluie devront se poursuivre.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'assainissement du contrat CA SALON, ETANG DE BERRE, DURANCE - EYGUIERES est délégué à APA dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 janvier 2013, arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Les avenants du contrat

- Avenant 1 : 01/01/2013 – Changement de dénomination de la société

- Avenant 2 : 04/07/2014 – Nouvelles données financières – Nouveaux indices – Prise en compte de nouveaux ouvrages

- Avenant 3 : 01/01/2019 – Modification tarifaire – Modification du bordereau de prix – Modification du périmètre d'affermage – Modification du règlement de service

- Avenant 4 : 01/01/2020 – Modification tarifaire

Les conventions du contrat

Convention facturation	*Date d'effet : 01/01/2013*
Convention CCAS	*Date d'effet : 16/02/2015*
Convention versement subvention	*Date d'effet : 29/09/2016*

- Industriels convention annexée à l'arrêté d'autorisation de rejet :
  - 8 Rognac
  - 7 Salon
  - 1 St-Chamas
  - 1 Berre
  - 1 Mallemort
  - 3 Pelissanne
  - 1 La Fare-Les-Oliviers

- Industriels avec arrêté d'autorisation de rejet simple.
  - 3 Salon
  - 1 Berre

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Nom de l'établissement	Commune	Activités	Modalité de raccordement (1)	Paramètres réglementés par l'autorisation de déversement (2)	Concentration, charges et volumes autorisés (DCO et autres paramètres représentatifs de l'activité)	Autosurveillance des rejets	Date de signature et durée de validité
LE NOUVEAU RELAIS DE BERRE	BERRE L'ETANG	Station service	☐ néant ☑auto. ☐conv.	☐macropolluants ☑micropolluants		☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 Validité : 31/12/2024
LES VIGNERONS DE MISTRAL	BERRE L'ETANG	Cave coopérative	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 15 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 31/03/2015 Validité : 31/12/2024
LAV'AUTOP	LA FARE LES OLIVIERS	Station de lavage	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 31/01/2018 Validité : 31/12/2024
SARL MAGNAN	MALLEMORT	Dépannage et remorquage automobile	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 13/03/2015 Validité : 31/12/2024
LES VIGNERONS DE PELISSANNE	PELISSANNE	Vinification fabrication de vins	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 20 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 11/08/2015 Validité : 31/12/2024
SERPOL	PELISSANNE	Depollution des eaux de nappe	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 70 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 20/12/2018 CSD : 07/06/2018 Validité : 31/12/2024
TRANSPORTS MARINO	PELISSANNE	Transport de matières dangereuses (carburants)	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 15 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 20/12/2018 CSD : 13/06/2018 Validité : 31/12/2024
BUTAGAZ SAS	ROGNAC	Production et distribution de gaz propane et butane	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 15 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 16/06/2014 CSD : 06/10/2014 Validité : 31/12/2024
CAT	ROGNAC	Affretement et organisation des transports	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 50 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/11/2014 CSD : 27/04/2015 Validité : 31/12/2024
COFELY ENDEL EMM	ROGNAC	Maintenance industrielle	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 04/06/2015 Validité : 31/12/2014
EXPONENS	ROGNAC	Fabrication TLV	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 24/04/2017 Validité : 31/12/2024
RESOCLEAN CLEAN 13	ROGNAC	Lavage nettoyage de citernes	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants ☑micropolluants	vol : 60 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 11/01/2018 Validité : 31/12/2024

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SAS JUMBO LAVAGE MEDITERRANEE	ROGNAC	Lavage nettoyage de véhicules	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 150 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 16/06/2014 CSD : 09/10/2014 Validité : 31/12/2024
VALORTEC INDUSTRIE	ROGNAC	Collecte et traitement de déchets dangereux	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 60 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/11/2014 CSD : 27/02/2015 Validité : 31/12/2024
JUNGHEINRICH France SAS	ROGNAC / VITROLLES	Réparation de machines et équipements mécaniques	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants		☑oui ☐ non	Arrêté : 20/12/2018 CSD : 04/07/2018 Validité : 31/12/2024
SUDCOSMETICS	SAINT CHAMAS	Fabrication cosmetiques	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 70 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 02/02/2016 Validité : 31/12/2024
AGL MCC AUTOMOBILES	SALON DE PROVENCE	Vente et réparation de véhicules	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 5 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 09/06/2015 CSD : 27/05/2016 Validité : 31/12/2024
AUTOMOBILE PROVENCE INNOVATION	SALON DE PROVENCE	Vente et réparation de véhicules	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 27/09/2017 Validité : 31/12/2024
PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES BOUES	SALON DE PROVENCE	Plateforme de compostage	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol :15m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 30/04/2019 Validité : 31/12/2024
PYRAME PLUS	SALON DE PROVENCE	Garage auto	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 15 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 23/03/2015 Validité : 31/12/2024
SARL FLUDO	SALON DE PROVENCE	Station de lavage	☐ néant ☑auto. ☐conv.	☐macropolluants	☑micropolluants		☑oui ☐ non	Arrêté : 14/04/2015 Validité : 31/12/2024
SOC SAR	SALON DE PROVENCE	Vente et réparation de véhicules	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 5 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 09/06/2015 CSD : 09/05/2016 Validité : 31/12/2024
SPGS	SALON DE PROVENCE	Hydrocurage	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 10 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 17/04/2015 CSD : 15/09/2015 Validité : 31/12/2024
TOTAL RELAIS DE LA CRAU	SALON DE PROVENCE	Station service	☐ néant ☑auto. ☐conv.	☐macropolluants	☑micropolluants		☑oui ☐ non	Arrêté : 18/10/2016 Validité : 31/12/2024
WARM UP	SALON DE PROVENCE	Station de lavage	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants	vol : 20 m3/j	☑oui ☐ non	Arrêté : 03/12/2014 CSD : 03/12/2014 Validité : 31/12/2024
K.S.P	SALON DE PROVENCE	cuisson et conditionnement des crevettes fraiches, crues et surgelées	☐ néant ☑auto. ☑ conv.	☐macropolluants	☑micropolluants		☑oui ☐ non	Arrêté : en cours CSD : 15/01/2020 Validité : 31/12/2024

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

APA, une organisation et une méthode éprouvée

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PRESENTATION DE L'ORGANISATION APA

La société APA, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP), 8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** et **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composées de 60 **AGENCES** qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, **la Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel** regroupent l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie et répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée
- Une organisation et des outils innovants
- Des équipes et des compétences locales mobilisées 24h/24

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISE DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS REEL DE L'EXPLOITATION

saur S'ENGAGE

NOTRE AMBITION : Mieux piloter pour mieux décider grâce à une organisation avant-gardiste et des outils spécifiques

Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maitrisé.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

Les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 entrent en vigueur progressivement. APA prépare déjà la prochaine échéance : la mise en place du diagnostic permanent des systèmes ≥10 000 eqH avant le 31/12/2020.

APA dispose d'outils de fond (SIG, GMAO et supervision) afin de vous garantir un diagnostic permanent complet accompagné d'indicateurs de performance pertinents, et de vous assurer un programme d'exploitation optimal, travaillant dans une boucle d'amélioration continue.

Nous continuons à vous accompagner dans vos enjeux d'aujourd'hui : protection du milieu naturel, surveillance des installations, sécurisation du fonctionnement et pérennisation du patrimoine, ainsi que de vous conseiller sur les enjeux de demain, notamment la transition énergétique.

Grâce à son organisation et ses nouveaux outils, **APA améliore durablement sa performance opérationnelle pour préserver votre milieu naturel.**

ASSURER LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE

L'autosurveillance mise en place sur nos systèmes d'assainissement (collecte et traitement) permet un suivi régulier des performances des installations, en détectant toute dérive.

L'évaluation de la conformité règlementaire est faite au fil de l'eau, avec un reporting adapté.

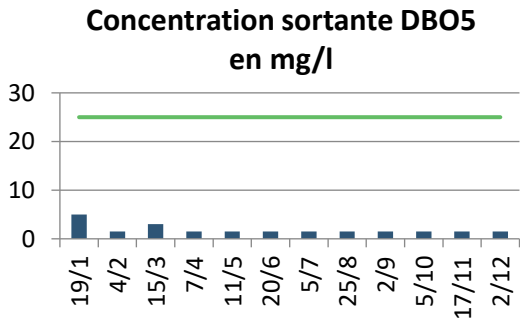

PROTEGER LE MILIEU NATUREL

GALATE, outil APA par excellence, permet l'analyse multicritères de sensibilité des postes de pompage.

Couplé avec notre stratégie d'exploitation et nos outils de gestion des points de rejet, **GALATE II** vous permet en plus de minimiser le risque et l'impact d'éventuels déversements vers le milieu naturel.

SECURISER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

L'arrêté du 21/07/2015 renforce les exigences de sécurisation des installations, notamment en imposant la réalisation d'analyses de risques de défaillance : APA vous accompagne en proposant des analyses de risques, assorties de plans d'actions permettant d'améliorer la fiabilité et la sécurité de vos installations.

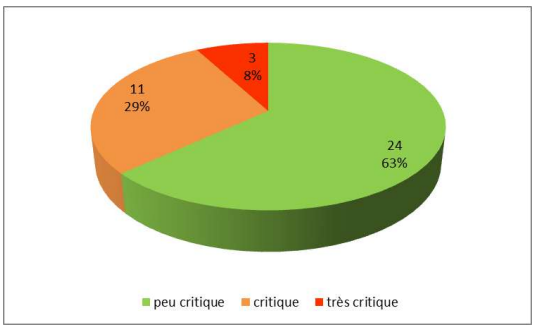

Pour les réseaux, les propositions d'études de **GESTION DYNAMIQUE DES POSTES** permettent de limiter les risques de débordement et améliorer l'écoulement y compris par temps de pluie

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PERENNISER VOTRE PATRIMOINE

L'INNOVATION « SEWERBATT » permet, à l'aide d'une petite sonde acoustique de réaliser un pré-diagnostic rapide de vos réseaux d'assainissement.

Couplé avec notre démarche complète de diagnostic permanent et notre outil REZO+ PATRIMOINE, APA vous propose une panoplie complète de solutions pour la gestion de votre patrimoine réseau.

TRANSITION ENERGETIQUE

PRODUIRE DE L'ENERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de APA :

La méthanisation permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.

REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES

REUTILISER LES EAUX EN SORTIE DE STATION D'EPURATION POUR UN USAGE AGRICOLE OU INDUSTRIEL

Saur exploite les installations de production d'eau épurées pour arroser les cultures de pomme de terre sur Noirmoutier et l'Ile de Ré ou pour l'arrosage de golfs.

Par ailleurs, Saur développe de nombreux projets de R&D sur la REUT avec des partenaires industriels et universitaires (REEBiiM, NOWMMA).

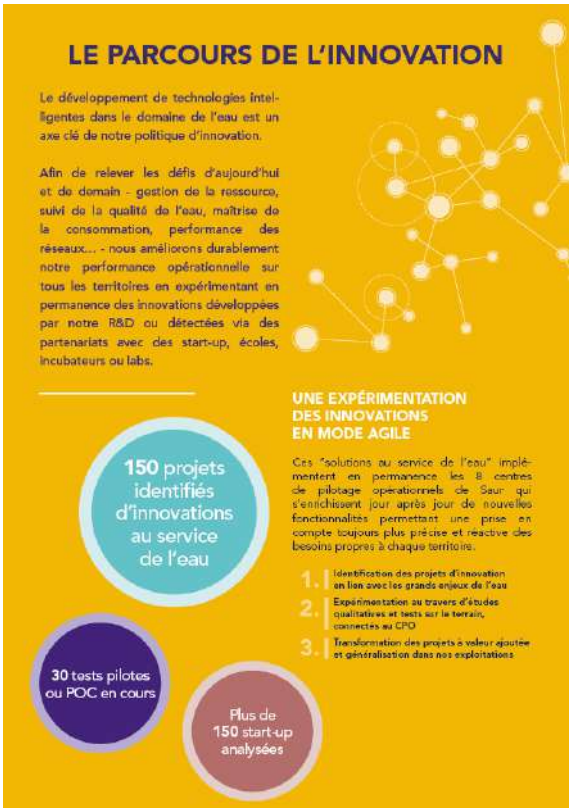

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES REPRESENTANTS DU CONTRAT

DIRECTION TERRITORIAL BOUCHES DU RHÔNE

DIRECTEUR DE TERRITOIRE/ Pierre MULLER
TEL : 04 11 83 00 93 Portable : 06 64 03 55 34
pierre.muller@saur.com

Chef de Secteur
Bouches-du-Rhône

Nicolas BRAS

07 60 30 30 88

nicolas.bras@saur.com

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

4.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

VOTRE PATRIMOINE

Synthèse de votre patrimoine	
Poste(s) de relevage	69
Linéaire de conduites (KmL)	643,182

LE RESEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

En 2020, le linéaire de canalisations est de 643,297 km.

Répartition par matériau

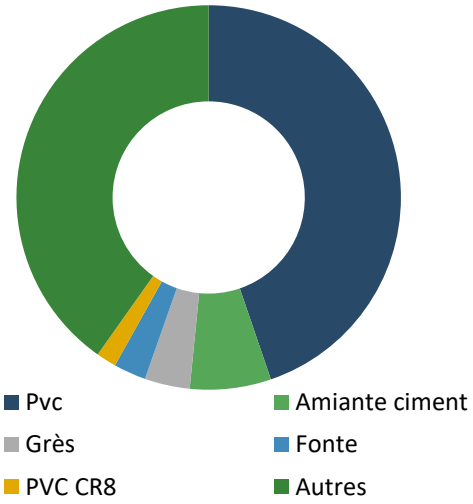

Matériau	Valeur (%)
Pvc	44,75
Amiante ciment	6,82
Grès	3,8
Fonte	2,73
PVC CR8	1,69
Autres	40,2

Répartition par diamètre

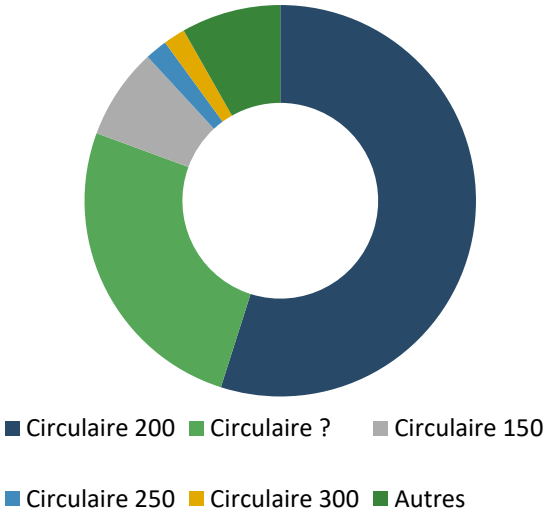

Diamètre	Valeur (%)
Circulaire 200	54,91
Circulaire ?	25,7
Circulaire 150	7,54
Circulaire 250	1,84
Circulaire 300	1,8
Autres	8,21

Répartition par communes

Le détail de la répartition des linéaires par communes est présenté en Annexe *Répartition du linéaire par commune.*

Commune	Longueur (m)
Alleins	16 440
Aurons	4 884
Berre l'Etang	54 943
Charleval	16 501
Eyguières	33 564
La Barben	7 085
La Fare	33 593
Lamanon	12 987
Lançon Provence	45 469
Mallemort	25 958
Pelissanne	47 625
Rognac	70 625
Saint Chamas	28 046
Salon de Provence	153 322
Sénas	23 758
Velaux	51 710
Vernègues	16 672
Total	**643 182**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

5.

LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœur de nos préoccupations

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES CLIENTS

Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de collecte d'eaux usées et pluviales le cas échéant au réseau de collecte intérieur d'un client.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de distribution de l'eau.

Le tableau ci-après présente les clients par communes. Ces données sont issues de la compilation des éléments SEM et APA.

Commune	Clients (nombre)
ALLEINS	1 084
AURONS	193
BERRE L'ETANG	2 872
CHARLEVAL	1 060
EYGUIERES	2 977
LA BARBEN	347
LA FARE LES OLIVIERS	2 824
LAMANON	792
LANCON PROVENCE	3 066
MALLEMORT	1 995
PELISSANNE	3 700
ROGNAC	4 243
SAINT CHAMAS	2 693
SALON DE PROVENCE	10 470
SENAS	2 199
VELAUX	2 791
VERNEGUES	647
Total général	**43 953**

LES VOLUMES ASSUJETTIS A L'ASSAINISSEMENT

L'assiette d'assujettissement : La redevance assainissement est assise sur tous les volumes d'eau prélevés par les usagers que ce soit sur la distribution publique ou toute autre source ou puits privé. Les volumes suivants sont les volumes assujettis à l'assainissement après application des coefficients correcteurs.

Le tableau ci-après présente les volumes par communes. Ces volumes sont la compilation des données SEM et APA.

Commune	Volume (m3)
ALLEINS	121 664
AURONS	25 307
BERRE L'ETANG	594 484
CHARLEVAL	120 316
EYGUIERES	325 191
LA BARBEN	42 562
LA FARE LES OLIVIERS	348 355
LAMANON	88 987
LANCON PROVENCE	348 791
MALLEMORT	236 785
PELISSANNE	417 272
ROGNAC	684 597
SAINT CHAMAS	454 826
SALON DE PROVENCE	2 472 432
SENAS	196 355
VELAUX	417 533
VERNEGUES	79 801
Total général	**6 975 258**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LE SPECIMEN DE FACTURE

AGGLOPOLE Provence Assainissement

Numéro de facture	Référence client	Facture du
Simulation	**********	**01.01.2021**

• Nom du client : ******** ********
• Adresse desservie : ******
SALON-DE-PROVENCE

Message

****
****
****

Contacts

Service Clients
04 83 06 70 02 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Dépannage 24h/24
04 83 06 70 09 (prix d'un appel local)

Accueil
140 IMPASSE DE DION BOUTON Parc d'activité de la Crau 13300 SALON-DE-PROVENCE

Votre facture de simulation du 1 janvier 2021

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³

Votre consommation de : **120 m³**

	€TTC
Collecte et traitement des eaux usées **METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - PAYS SALONAIS**	132,64
Organismes publics	56,76
Total facture	**189,40**
	189,40

détail au verso

Répartition de votre facture

A NE PAS PAYER SPÉCIMEN A NE PAS PAYER

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FACTURE SPECIMEN

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
****** SALON-DE-PROVENCE	**120 m³**					Conso. simulée

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Collecte et traitement des eaux usées					**120,58**		**132,64**
Consommation					**120,58**		**132,64**
Part Métropole	Année 2021		120	0,2761	33,13	10,00	
Part APA	Année 2021	1 à 60	60	0,6941	41,65	10,00	
		61 à 120	60	0,7634	45,80	10,00	
► Organismes publics					**51,60**		**56,76**
Consommation					**51,60**		**56,76**
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2021		120	0,2800	33,60	10,00	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	Année 2021		120	0,1500	18,00	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,58 € / m3 soit 0,00158 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 172,18 €

TVA 10,00 % : 17,22 €
TVA sur les débits : 17,22 €

Total facture TTC : 189,40 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

AGGLOPOLE Provence
Assainissement

Numéro de facture	Référence client	Facture du
Simulation	**********	**01.01.2020**

• Nom du client : ******** ********
• Adresse desservie : ******
SALON-DE-PROVENCE

Message

****
****
****

Contacts

Service Clients
04 83 06 70 02 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Dépannage 24h/24
04 83 06 70 09 (prix d'un appel local)

Accueil
140 IMPASSE DE DION BOUTON Parc d'activité de la Crau 13300 SALON-DE-PROVENCE

Votre facture de simulation du **1 janvier 2020**

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³

Votre consommation de : **120 m³**

	€TTC
Collecte et traitement des eaux usées **METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - PAYS SALONAIS**	110,94
Organismes publics	55,44
Total facture	**166,38**
	166,38

détail au verso

Répartition de votre facture

A NE PAS PAYER SPÉCIMEN A NE PAS PAYER

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

FACTURE SPECIMEN

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
****** SALON-DE-PROVENCE	120 m³					Conso. simulée

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
▶ Collecte et traitement des eaux usées					**100,86**		**110,94**
Consommation					**100,86**		**110,94**
Part Métropole	Année 2020		120	0,1161	13,93	10,00	
Part APA	Année 2020	1 à 60	60	0,6900	41,40	10,00	
		61 à 120	60	0,7589	45,53	10,00	
▶ Organismes publics					**50,40**		**55,44**
Consommation					**50,40**		**55,44**
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2020		120	0,2700	32,40	10,00	
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	Année 2020		120	0,1500	18,00	10,00	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,39 € / m3 soit 0,00139 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 151,26 €
TVA 10,00 % : 15,12 €
TVA sur les débits : 15,12 €

Total facture TTC : 166,38 €

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

NOTE DE CALCUL (2021)

Date : 30/03/2021

APA

Partenaire : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - PAYS SALONAIS

Référence contrat : 131401/02

Produit : Assainissement | **Type de contrat** : Affermage | **Type d'encaissement** : Société

Part APA

Prix (HT) à compter du 01/01/2021
Devise : Euro
Prix révisé = [K=1,0872] * Prix de base

Redevance : Consommation part APA
Date d'actualisation : 16/09/2020 **K** : 1,0872

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision :
0,32+(((0,2753x0,85)x(ICHTREVHC/ICHTREVHCo))+((0,3284x0,85)x(FSD2MI/FSD2MIo))+((0,0831x0,85)x(15702841314/15702841314o))+((0,1132x0,85)x(TP10a/TP10ao)))

K = I + (I - PRn) x [0.20 + (0.2753 ICHT-IME/ICHT-IMEo) + (0.3284 FSD2/FSD2o) + (0.0831 FM0D/FM0Do) + (0.1132 TP10A/TP10Ao) -1]

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,0872

Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/09/2020				
Indice		**Valeur de base**	**Date application**	**Date publication**	**Réf. publication**	**Durée**	**Racc.**	**Valeur actualisée**
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	130,30000						140,85409
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/05/2020	28/08/2020	MTPB 6099		1,2701	110,90000
15702841314	IP - ELECTRICITE MOYENNE TENSION, TARIF VERT A - POUR CNP 1314	129,80000						162,60784
	Substitué avec coeff. 1,586418 par 0105347661314	0105347661314	01/06/2020	28/08/2020			1,586418	102,50000
ICHTREVHC	INDICE COUT HORAIRE DU TRAVAIL REVISE - TOUS SALARIES hors CICE	106,20000						130,01820
	Substitué avec coeff. 1,027 par ICHTREV	ICHTREV	01/04/2020	10/07/2020	SITE INTERNET INSEE		1,027	126,60000
FSD2MI	FRAIS ET SERVICES DIVERS - Site internet	123,70000	01/07/2020	28/08/2020	SITE INTERNET LE MONITEUR			127,70000

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,32+(((0,2753x0,85)x(ICHTREVHC/ICHTREVHCo))+((0,3284x0,85)x(FSD2MI/FSD2MIo))+((0,0831x0,85)x(15702841314/15702841314o))+((0,1132x0,85)x(TP10a/TP10a

.		0,32					0,320000000
.	+	0,2753	x	0,85		+	x,
.	+	0,3284	x	0,85		+	x,
.	+	0,0831	x	0,85		+	x,
.	+	0,1132	x	0,85		+	x,
.							
.							==========
.							1,087155403

K définitif : 1,0872

CRITERES TARIFAIRES

Tranche (m3/an)

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
	[1 , 60]		[61 , 180]		181 - Maximum			
Critère	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
Valeur	0,6384	0,6941	0,7022	0,7634	0,7725	0,8399	n.r.	n.r.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

NOTE DE CALCUL (2020)

Date : 30/03/2021

APA

Partenaire : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - PAYS SALONAIS

Référence contrat : 131401/02

Produit : Assainissement | **Type de contrat** : Affermage | **Type d'encaissement** : Société

Part APA

Prix (HT) à compter du 01/01/2020 au 31/12/2020
Devise : Euro
Prix révisé = [K=1,0808] * Prix de base

Redevance : Consommation part APA
Date d'actualisation : 04/02/2020 **K** : 1,0808

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision :
0,32+(((0,2753x0,85)x(ICHTREVHC/ICHTREVHCo))+((0,3284x0,85)x(FSD2M/FSD2Mo))+((0,0831x0,85)x(15702841314/15702841314o))+((0,1132x0,85)x(TP10a/TP10ao)))

K = I + (I - PRn) x [0.20 + (0.2753 ICHT-IME/ICHT-IMEo) + (0.3284 FSD2/FSD2o) + (0.0831 FM0D/FM0Do) + (0.1132 TP10A/TP10Ao) -1]

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,0808

Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/09/2019				
Indice		**Valeur de base**	**Date application**	**Date publication**	**Réf. publication**	**Durée**	**Racc.**	**Valeur actualisée**
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT.EAU AVEC TUYAUX	130,30000						140,72708
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/05/2019	30/08/2019	MTPB 6045		1,2701	110,80000
FSD2M	FRAIS ET SERVICES DIVERS Site internet LE MONITEUR	123,70000	01/07/2019	30/08/2019				130,70000
15702841314	IP - ELECTRICITE MOYENNE TENSION, TARIF VERT A - POUR CNP 1314	129,80000						147,06095
	Substitué avec coeff. 1,586418 par 0105347661314	0105347661314	01/07/2019	30/08/2019			1,586418	92,70000
ICHTREVHC	INDICE COUT HORAIRE DU TRAVAIL REVISE - TOUS SALARIES hors CICE	106,20000						127,96420
	Substitué avec coeff. 1,027 par ICHTREV	ICHTREV	01/04/2019	10/07/2019	SITE INTERNET INSEE		1,027	124,60000

Détail du calcul du coefficient de variation

Résultat=0,32+(((0,2753x0,85)x(ICHTREVHC/ICHTREVHCo))+((0,3284x0,85)x(FSD2M/FSD2Mo))+((0,0831x0,85)x(15702841314/15702841314o))+((0,1132x0,85)x(TP10a/TP10ao)

.		0,32					0,320000000
.	+	0,2753	x	0,85		+	x,
.	+	0,3284	x	0,85		+	x,
.	+	0,0831	x	0,85		+	x,
.	+	0,1132	x	0,85		+	x,
.							
.							==========
.							1,080845157

K définitif : 1,0808

CRITERES TARIFAIRES

Tranche (m3/an)

n.r.= non assujetti à la redevance

	Tranches							
	[1 , 60]		[61 , 180]		181 - Maximum			
Critère	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**	**Prix de base**	**Prix actualisé**
Valeur	0,6384	0,6900	0,7022	0,7589	0,7725	0,8349	n.r.	n.r.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

6. BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Quantité et destination des sous-produits évacués au cours de l'année

Points caractéristiques du réseau

8 PCR (points caractéristiques du réseau) sont mesurés sur le territoire du Pays Salonais (APA) :

- 4 PCR sur Salon
- 3 PCR sur Berre
- 1 PCR sur Velaux

Ces volumes sont déposés sur Mesure rejets (point SANDRE R2), sauf Velaux qui est transmis mensuellement à la SEM, en charge du dépôt de ce point de Velaux ainsi que des déversoirs d'orage (point A1).

13140102_Reseau APA	Salon de Provence PCA RD538 DN600 depuis Pélissanne	Salon de Provence PCA RD538 DN700 depuis Salon	Salon de Provence PCA Aval Crozes	Salon de Provence PCA PR Pélissanne DN200
Fréquence du cadran	J	J	J	J
Unité du cadran	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube
Dates	13140102RC 13SALR71	13140102RC 13SALR72	13140102RC 13SALR65	13140102131 3SALR73
janvier-20	101 491	125 803	7 841	161 400
février-20	83 710	120 015	6 454	156 020
mars-20	113 282	120 081	6 520	166 780
avril-20	154 969	140 867	6 767	161 400
mai-20	165 416	153 088	7 351	166 780
juin-20	144 790	139 717	8 221	161 400
juillet-20	135 475	144 657	8 465	166 780
août-20	129 425	144 367	9 952	166 780
septembre-20	115 024	146 432	7 142	137 475
octobre-20	99 859	131 087	7 378	72 078
novembre-20	94 779	109 682	7 140	68 607
décembre-20	106 300	65 219		65 198

13140102_Reseau APA	Berre PCA Parc Maurin	Berre PCA Gravitaire A	Berre PCA Gravitaire B	Velaux PCA du PR Moulin du pont
Fréquence du cadran	J	J	J	J
Unité du cadran	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube
Dates	1314010203 04BERR62	1314010203 04BERR63	1314010203 04BERR64	13140102150 3VELA65
janvier-20	50425	13375	11557	43071
février-20	45748	11356	9686	38046
mars-20	45862	11503	10523	38142
avril-20	41934	13026	10992	38775
mai-20	48953	13997	11664	40667
juin-20	48691	14090	12302	38213
juillet-20	45377	10357	9629	31048
août-20	43060	11107	10221	29238
septembre-20	48176	16628	12431	35597
octobre-20	45890	15935	11292	31070
novembre-20	46338	16144	13798	33154
décembre-20	45444	16743	13990	32848

Bilan des déversements au milieu par le système de collecte

Le détail des bilans des déversements au milieu par le système de collecte est présenté en Annexe *Bilan des déversements au milieu par le système de collecte*

Les consommations électriques

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice (les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie) :

	2019	2020
Consommation en KWh	494 077	504 799

Les instructions de permis de construire

Le tableau ci-après présente les instructions de permis de construire réalisées sur l'ensemble du contrat en 2020 :

Commune	Total
Alleins	8
Aurons	1
Berre-l'Étang	53
Charleval	6
Eyguières	60
La Barben	17
La Fare-les-Oliviers	37
Lamanon	18
Lançon-Provence	24
Mallemort	41
Pélissanne	65
Rognac	43
Saint-Chamas	44
Salon-de-Provence	129
Sénas	9
Velaux	16
Vernègues	18
Total général	**589**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

7.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les indicateurs de performance sont présentés dans le tableau RPQS, joint au RAD.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

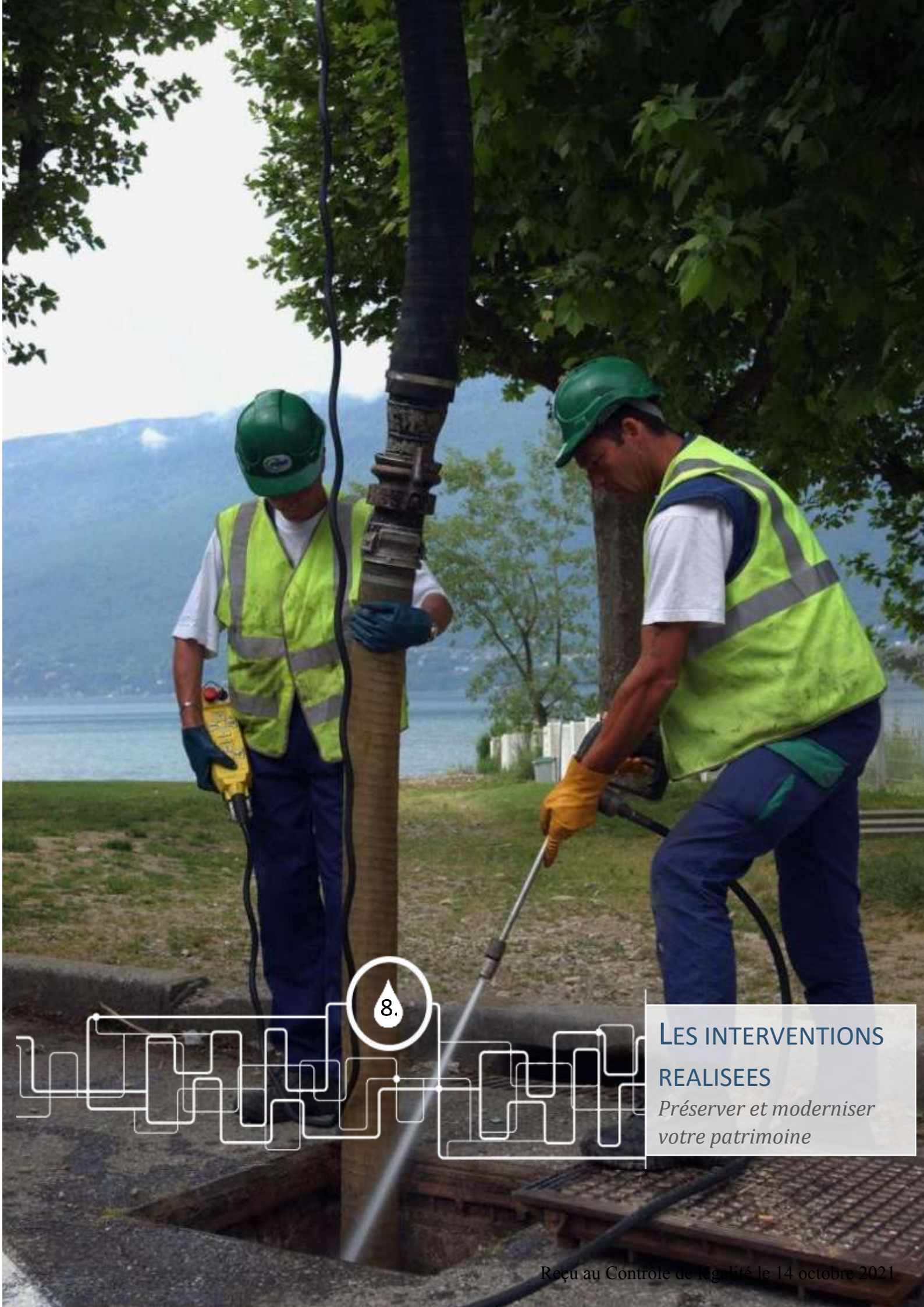

8.

LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, APA assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc.)

En 2020, 121,622 kml ont été réalisé dans le cadre de l'hydrocurage préventif. Le tableau ci-après présente les linéaires réalisés par communes. Le détail par adresse est présenté dans la partie Annexe.

Les opérations d'hydro-curage préventif du réseau.

Commune	Total (ml)
Alleins	2 070
Aurons	0
Berre-l'Étang	10 945
Charleval	4 641
Eyguières	5 940
La Barben	1 616
La Fare-les-Oliviers	6 637
Lamanon	1 426
Lançon-Provence	4 988
Mallemort	2 400
Pélissanne	13 839
Rognac	4 707
Saint-Chamas	9 145
Salon-de-Provence	30 509
Sénas	8 812
Velaux	6 675
Vernègues	7 272
Total	**121 622**

Les débouchages ponctuels réalisés au cours de l'exercice 2020 sont présentés dans le tableau ci-après. Le détail par adresse est présenté dans la partie Annexe.

Commune	Nombre
Alleins	10
Aurons	4
Berre-l'Étang	47
Charleval	55
Eyguières	45
La Barben	2
La Fare-les-Oliviers	20
Lamanon	15
Lançon-Provence	30
Mallemort	22
Pélissanne	68
Rognac	38
Saint-Chamas	29
Salon-de-Provence	157
Sénas	50
Velaux	28
Vernègues	3
Total	**623**

Nombre de débouchages en augmentation de 9,5 % par rapport à l'année 2019.

APA intervient systématiquement en contrôle caméra des branchements ayant eu une obstruction et en cas de désordres constatés, un renouvellement est effectué.

Surveillance de l'état du réseau : Passage caméra et fumigation

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.

Agglopole Provence assainissement	Réalisé	Objectif 2019	Restant à réaliser	% réalisé
ITV	72 900	74 500	1 600	97.9%
Fumigation	37 757	62 000	24 243	60.9%

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SYNTHESE SUR LES DEBOUCHAGES

Rappel de l'objectif contractuel : 770

623 Débouchages ont été réalisés en 2020 soit une baisse de 9,5% par rapport à 2019.

Remarque :

Les débouchages pris en comptes ont été épurés des interventions en doublon (hydro VL + PL) et des déplacements inutiles, types réseau non bouché, fuites d'eau potable…

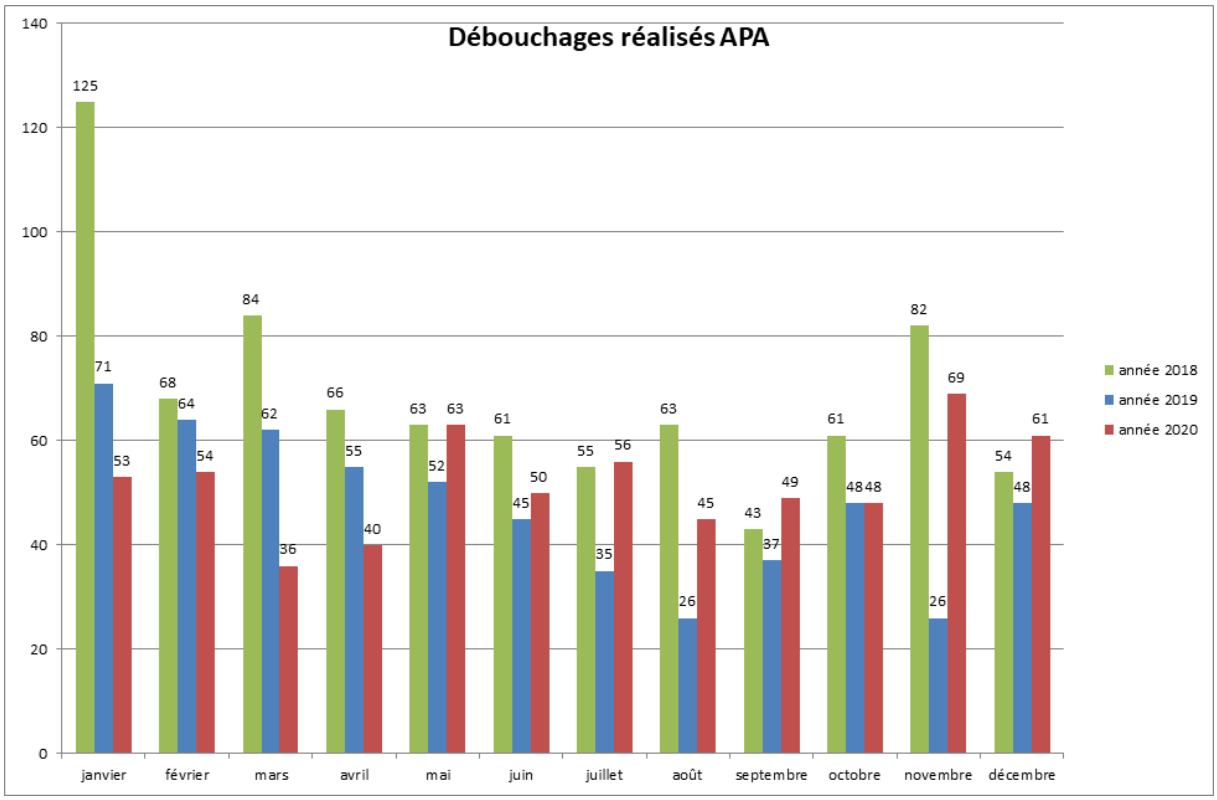

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du nombre de débouchage par commune

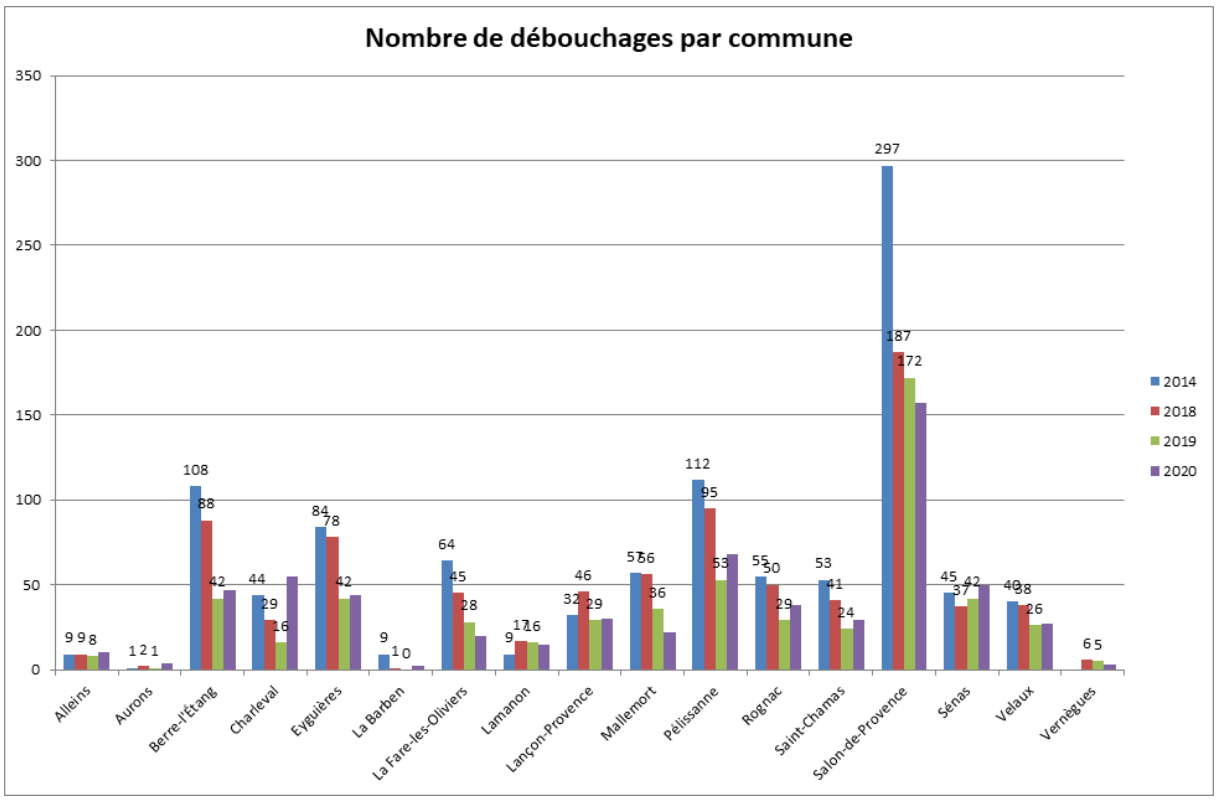

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Il s'agit des opérations de maintenance permettant de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

	2019	2020
Entretien niveau 2	62	130
Contrôles réglementaires	83	103

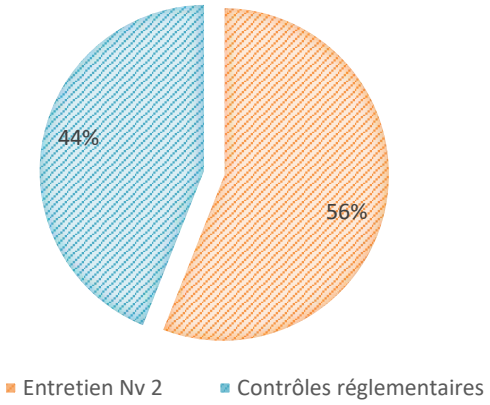

Entretien niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages

Entretien niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective de **complexité moyenne** (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).

Pour mieux comprendre :
Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventives : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2019	2020
Curatif	62	130
Préventif	-	-

Contrôles réglementaires : ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers

Contrôles métrologiques : ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs …) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les branchements neufs

Les travaux neufs sur branchements réalisés par commune au cours de l'exercice 2020 sont :

Commune	Total
Alleins	12
Aurons	2
Berre-l'Étang	8
Charleval	2
Eyguières	21
La Barben	7
La Fare-les-Oliviers	19
Lamanon	6
Lançon-Provence	12
Mallemort	17
Pélissanne	24
Rognac	14
Saint-Chamas	17
Salon-de-Provence	25
Sénas	8
Velaux	15
Vernègues	7
Total général	**216**

Les opérations de renouvellements dans le cadre du fond contractuel

Les opérations de renouvellement contractuel réalisées au cours de l'exercice 2020 sont présentées dans le chapitre Annexe *Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fond contractuel.*

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

9.

LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION

Améliorer votre patrimoine, une priorité

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte BERRE

Désignation commune de Berre	Demande amélioration
Pr base aéro	Prévoir la mise en place de protection anti-chute par barreaux sous les trappes ou de caillebotis
PR base aéro	Echelle d'accès non-conforme. Prévoir des crochets de maintien.
PR base aéro	Absence d'emplacement pour positionner la potence amovible
PR Parc Maurin	Echelle d'accès non-conforme. Prévoir des crochets de maintien.
PR Parc Maurin	Caillebotis à supprimer pour l'accès au poste et barres de guidage à rallonger du niveau-1 au niveau 0
PR Parc Maurin	Les trappes du PR ne sont pas sur charnières, ne disposent pas d'un système de maintien en position ouverte, les cadres sont entièrement corrodés et aucune barre antichute n'est installée. lors des interventions d'entretien, les caillebotis doivent être enlevés pour accéder aux équipements (pompes, poires, etc). Or, une fois les caillebotis retirés, aucun dispositif antichute n'est installé (barres antichute articulées et indépendantes), les collaborateurs travaillent face au vide, ce qui les expose très fortement au risque de chute de hauteur / noyade. Etat de dégradation au 07/06/2018 :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	Etant donné l'état global de la structure, il n'est plus possible de réaliser des interventions au niveau de la plateforme puisqu'il ne nous est pas possible d'assurer l'absence de risque d'effondrement du béton, ou de chute d'un élément corrodé, sur l'un de nos collaborateurs.
PR Mauran	Prévoir la mise en place de barreaux anti-chute par barreaux sous les trappes. Supprimer l'échelle fixe et prévoir des crochets de maintien pour l'échelle amovible.
PR Mauran	Prévoir la modification de l'entrée du poste de relevage qui doit être modifiée et agrandie pour permettre l'accès des camions de dépotage

Préconisation de travaux dans le cadre de la Gestion patrimoniale

PRECONISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA GESTION PATRIMONIALE

COMMUNE	LOCALISATION	PROBLEMATIQUE	DATE IDENTIFICATION NOTE DE SYNTHESE	PROJET	DELAIS
ALLEINS	Chemin de la gare	Effondrement	2020	VOIR RAPPORT ITV 2020	URGENT
BERRE L'ETANG	avenue roger salengro	fissures, effondrements…	2020	renouvellement de 44ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES
BERRE L'ETANG	avenue de la libération, ambroise croizat	ruptures, effondrement, fissures, flaches…	2016	renouvellement de 77ml à courts termes par du PVC DN200, à très courts termes 207ml en PVC DN315	COURS TERMES
BERRE L'ETANG	Place Joffre, Rue Lafayette et Rue Pasteur	flaches importants, déformations, nombreux débordements	2017	renouvellement de 294ml à courts termes par du PVC DN200, à moyens termes 120ml par du PVC DN200	URGENT
BERRE L'ETANG	Romain Roland	Effondrements, ruptures	2015	renouvellement de 363ml à courts termes par du PVC DN200 (mise à jour de l'inspection de 2015)	URGENT
CHAMAS	AV MARX DORMOY	Chemisage défectueux	2021	Reprise du chemisage défectueux	URGENT
CHARLEVAL	avenue louis charmet	racines, fissures, débordements	2017	renouvellement de 260,7ml à courts termes par du PVC DN200, à moyens termes 304,9ml par du PVC DN200	COURS TERMES
CHARLEVAL	chemin des chaffards	flaches, racines	2017	renouvellement de 246ml à courts termes par du PVC DN200, à moyens termes 719,9ml par du PVC DN200	COURS TERMES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CHARLEVAL	Rue du canal	Dégradations, ECP	2021	renouvellement de 80,8ml en urgence par du PVC DN200, à courts termes 131,7ml par du PVC DN200	URGENT
EYGUIERES	rue rené cassin, avenue saint roch	ECP, flaches, dégradations	2015	renouvellement de 163,5ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES
EYGUIERES	rue jean, bayol	fissures, dégradations, sol visible, racines…	2015	renouvellement de 1035,49ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES
EYGUIERES	rue di-banastie	ECP, flaches, dégradations	2015	renouvellement de 285,81ml à très courts termes par du PVC DN200 (nouvelle ITV programmée)	URGENT
EYGUIERES	lotissement sous bois	ECP, dégradations, perforation	2015	renouvellement de 238,7ml à très courts termes par du PVC DN200	URGENT
EYGUIERES	avenue gabriel peri	dégradations	2017	renouvellement de 198ml à courts termes par du PVC DN200, à moyens termes 151ml par du PVC DN200	COURS TERMES
EYGUIERES	rue mireille / fossé	débordements récurrents, flaches, accès impossibles	2020	renouvellement de 110ml à courts termes par du PVC DN200, et rendre accessible l'accès au collecteur	URGENT
EYGUIERES	rue du moulin, poids de la farine, jardins fins	dégradations, tronçon en fibres ciment, réfection de voirie	2020	renouvellement de 141ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES
LA FARE LES OLIVIERS	avenue du pavillon	dégradations importantes, fissures, éclatements… / réseau en partie inaccessible	2014	renouvellement de 357 m.l en PVC DN200, 247 ml + 82 m.l en PVC DN 250 (attention projet évolutif en fonction du possible dévoiement de réseau	COURS TERMES
LA FARE LES OLIVIERS	montée du petit mas	dégradations importantes, flaches importants	2015	renouvellement de 36m.l en PVC DN200, 17ml à moyens termes par du PVC DN200	URGENT
LA FARE LES OLIVIERS	av rene seyssaud	réseau fibres ciment très dégradé, nombreux débouchages	2018	renouvellement de 195ml par du PVC DN200	URGENT
LA FARE LES OLIVIERS	Avenue clémenceau	dégradations structurelles	2018	renouvellement de 65ml par du PVC DN200 à très courts termes, 132ml par du PVC DN200 à courts termes	URGENT
LAMANON	rue des résigners	Rugosité accrue et dégradations sur l'ensemble de la conduite béton	2020	renouvellement de 241ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES
LAMANON	rue du canal	dégradations structurelles	2019	renouvellement de 295ml à courts termes par du PVC DN200	COURS TERMES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LANCON DE PROVENCE	avenue de narvik	réseau fibres ciment très dégradé, nombreux débouchages	2014	renouvellement de 129,9ml par du PVC DN200	COURS TERMES
LANCON DE PROVENCE	avenue henri cat	réseau en fibre dégradé, réfection de voirie	2020	renouvellement de 203ml à très courts termes par du PVC DN200 / DN315, à cours termes 95ml par du PVC DN200, à moyens termes 240ml par du PVC DN200	URGENT
LANCON DE PROVENCE	rue hoche, rue de l'hôpital	dégradations structurelles	2020	renouvellement de 153 ml à courts termes par du PVC DN200 sur la rue hoche, à cours termes 60ml par du PVC DN200 sur la rue de l'hopital, à moyens termes 311 ml par du PVC DN200	COURS TERMES
MALLEMORT	avenue du lubéron	effondrements et débordements voirie fréquents	2016	renouvellement par du PVC DN200 urgent 140,7ml, et 803ml à moyens termes	URGENT
MALLEMORT	avenue de la durance /alpines	effondrements / flaches et débordements voirie fréquents	2018	renouvellement par du PVC DN200 cours termes 780ml dont urgent tronçon 66ml alpines / durnace	URGENT
MALLEMORT	avenue d'agliana / stade de foot	effondrements et débordements voirie fréquents + vers le pluvial	2019	renouvellement par du PVC DN200 urgent 163ml, cours termes 60ml, moyens termes 84ml	URGENT
MALLEMORT	Avenue daudet, mistral, fontaine	dégradations structurelles	2016	renouvellement par du PVC DN200 à cours termes 180ml	COURS TERMES
PELISSANNE	chemin saint pierre	pénétration de racines, débordements fréquents	2021	renouvellement de 280ml par du PVC DN200 et 6,5ml en PVC DN250 à cours termes	COURS TERMES
PELISSANNE	chemin bramaire	ruptures, fissures du réseau, réfection de voirie	2017	renouvellement par du PVC DN200 urgent 243ml, courts termes 616ml, moyens termes 181ml	URGENT
PELISSANNE	ZA Vigneroles	racines, ecp, accès impossible au collecteur principal	2018	renouvellement par du PVC DN300 courts termes 109ml, moyens termes 388ml	COURS TERMES
PELISSANNE	cours victor hugo	effondrements / racines et débordements voirie fréquents	2019	renouvellement par du PVC DN200 cours termes 285ml, 158ml en préventif en PVC DN200	COURS TERMES
PELISSANNE	rue de la république	fissures, ECP, racines, réfection de voirie	2019	renouvellement par du PVC DN200 cours termes 515ml, 391ml en préventif en PVC DN200	COURS TERMES
PELISSANNE	Eugène pelletan	racines, fissures, réfection de voirie	2019	renouvellement par du PVC DN200 très cours termes 54,60ml	URGENT

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PELISSANNE	avenue général de gaulle, réseau SUD, voirie neuve	pénétration de racines, débordements fréquents	2020	renouvellement par du PVC DN200 / chemisage cours termes 303ml, moyens temes 104ml en PVC DN200	URGENT
PELISSANNE	bd de la Draisine	dégradations structurelles	2020	renouvellement à courts termes de 219ml par du PVC DN 200, et 282ml par du PVC DN200 à titre préventif	COURS TERMES
PELISSANNE	Route de Salon	ECP	2019	VOIR RAPPORT ITV 2019	COURS TERMES
ROGNAC	charles gounod	réseau fibres ciment très dégradé	2015	renouvellement de 221,96ml par du PVC DN200	COURS TERMES
ROGNAC	impasse des matelots	racines, effondrement partiel, fibres ciment,	2017	renouvellement de 203ml à courts termes par du PVC DN315, à moyens termes 130,8ml par du PVC DN315	COURS TERMES
ROGNAC	avenue lavoisier	effondrement, fissures, sol visible	2019	renouvellement de 150,1ml en urgence " av pierre marie curie" par du PVC DN200, à cours termes 206,5ml par du PVC DN200, à moyens termes 1119,6ml par du PVC DN200	URGENT
SALON DE PROVENCE	clos saint pierre, allée de craponne	dégradations, racines	2015	renouvellement à très court termes 75ml par du PVC DN200, en préventif 509,9ml par du PVC DN200	URGENT
SALON DE PROVENCE	Rue des frères lamanon	ECP, casse, ruptures, flache	2016	renouvellement à court termes 275ml + 83ml par du PVC DN200, et 374ml + 91ml à titre préventif par du PVC DN200 (notes de synthèses 2017+ 2021)	COURS TERMES
SALON DE PROVENCE	rue roumanille	dégradations structurelles	2018	renouvellement à très court termes 220ml par du PVC DN200, à courts termes 314ml par du PVC DN200, à titre préventif 80ml par du PVC DN200	URGENT
SALON DE PROVENCE	rue sainte croix	dégradations structurelles	2017	renouvellement à courts termes 104ml par du PVC DN200, à titre préventif 83ml par du PVC DN200	COURS TERMES
SALON DE PROVENCE	Allée de la Touraine	Effondrement du collecteur	2020	VOIR RAPPORT ITV 2020	URGENT
SENAS	avenue de chevigne	dégradations	2015	renouvellement à court termes 72ml par du PVC DN200 et 50,1ml par du PVC DN300	COURS TERMES
SENAS	rue pascal	fissures, effondrements…	2015	renouvellement à très court termes 114,30ml par du PVC DN200	URGENT
SENAS	avenue Dubois	dégradations structurelles	2020	renouvellement à très court termes 211ml par du PVC DN200	URGENT

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

SENAS	amont STEP	dégradations structurelles	2020	renouvellement à court termes 140ml par du PVC DN315 (prévoir une réhabilitation préventive jusqu'à la STEP)	COURS TERMES
SENAS	chemin de la Roubine	dégradations structurelles	2019	renouvellement à court termes 72ml par du PVC DN200	COURS TERMES
SENAS	avenue gabriel peri	flaches importants	2020	renouvellement à courts termes 241ml par du PVC DN200,	COURS TERMES
VELAUX	Toulouse Lautrec	Effondrement	2020	renouvellement à courts termes 25ml par du PVC DN200, à titre préventif 645ml par du PVC DN 200 en remplacement du fibre ciment	COURS TERMES
VELAUX	rue du château d'If	Effondrement, problématique d'accès	2017	renouvellement à très court termes 20ml par du PVC DN200, à titre préventif 70,5ml par du PVC DN200	URGENT
VELAUX	Allée henri matisse	dégradations structurelles	2020	renouvellement à court termes 62ml par du PVC DN200, à titre préventif 585ml par du PVC DN 200	COURS TERMES
VELAUX	service techniques	ECP dégradations structurelles	2020	renouvellement à très court termes 203ml par du PVC DN200, à titre préventif 41ml par du PVC DN200	URGENT
VELAUX	amont pr 4 tour	effondrement	2020	renouvellement à très court termes 20ml + 74 ml non inspecté, par du PVC DN200	URGENT
VELAUX	Louis Carbonel	dégradations structurelles	2021	renouvellement à court termes 465ml par du PVC DN200, à titre préventif 455,4ml par du PVC DN200	COURS TERMES
VELAUX	Emile Ripert	dégradations structurelles	2021	renouvellement à court termes 477,4ml par du PVC DN200, à titre préventif 273,8ml par du PVC DN200	COURS TERMES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

10.

LE CARE

Le compte rendu financier sur l'année d'exercice

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

31/03/2021

AGGLOPOLE PROVENCE ASSAINISSEMENT
COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNÉE 2020
(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région	**SUD-EST**
Centre	**BOUCHES-DU-RHÔNE**
Département	**BOUCHES-DU-RHÔNE**
Collectivité	**METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - TERRITOIRE DU PAYS SALONAIS**

LIBELLÉ en milliers d'Euros	Année 2019	Année 2020	Ecart en %
PRODUITS	**7 126,6**	**7 195,5**	**1,0%**
Exploitation du service	**5 228,1**	**5 225,6**	
Collectivités et autres organismes publics	**958,0**	**975,0**	
Travaux attribués à titre exclusif	**678,4**	**762,5**	
Produits accessoires	**262,1**	**232,3**	
CHARGES	**6 966,9**	**6 926,4**	**-0,6%**
Personnel	**1 358,8**	**1 274,4**	
Energie électrique	**413,9**	**576,6**	
Produits de traitement	**153,4**	**199,6**	
Analyses	**50,9**	**62,9**	
Sous-traitance, matières et fournitures	**2 401,0**	**2 169,7**	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	**88,2**	**73,3**	
Autres dépenses d'exploitation	**461,5**	**463,0**	
- Télécommunications, poste et télégestion	49,7	32,1	
- Engins et véhicules	180,2	212,3	
- Informatique	76,5	80,4	
- Assurances	10,1	20,4	
- Locaux	98,7	59,0	
- Charges et fournitures diverses	46,5	58,9	
Contribution des services centraux et recherche	**371,3**	**373,2**	
Collectivités et autres organismes publics	**958,0**	**975,0**	
- Part collectivité	958,0	975,0	
Charges relatives aux renouvellements	**618,2**	**619,9**	
- Electro mécanique	399,2	399,4	
- Réseau	219,0	220,5	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	**91,7**	**102,1**	
Perte sur créances irrécouvrables & contentieux		**36,8**	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**159,6**	**269,0**	
Résultat financier	**-8,7**	**-6,2**	
Résultat exceptionnel	**-0,7**	**-0,3**	
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT	**150,2**	**262,5**	
Impôt sur les Sociétés	**44,3**	**78,1**	
RÉSULTAT NET	**105,9**	**184,3**	

(Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
y compris redevance domaniale : département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
Réf : 165-067003 -131401 -02 2020120

(Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :
comprennnent : annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

165 - AGGLOPOLE PROVENCE ASSAINISSEM	REEL			
	CC_13102131401 - AGGLOPOLE EU COLLECTE RESEAUPR	CC_13102131501 - AGGLOPOLE EU TRAITEMENT (STEP)	CC_13102131601 - AGGLOPOLE EU AUTRES	165 - AGGLOPOLE PROVENCE ASSAINISSEM
	Année_2020	Année_2020	Année_2020	Année_2020
ACTIVITE	6 137 134	50 113	33 210	6 220 457
10-FRAIS DE PERSONNEL	- 434 422	- 436 170	- 351 259	- 1 221 852
200-SOUS TRAITANCE GENERALE	- 562 541	- 265 627	- 2 485	- 830 654
220-DECHETS	- 202 017	- 1 184 040	- 304	- 1 386 361
240-CONTROLES ET OBLIGATIONS	- 4 326	- 66 048	- 400	- 69 974
260-SUPPORTS OPERATIONNELS	-	-	- 164 282	- 164 282
270-QUITTANCEMENT	-	-	- 80 361	- 80 361
340-PRODUITS DE TRAITEMENT	-	- 198 765	- 824	- 199 589
320-FORCE MOTRICE	- 72 241	- 504 363	-	- 576 604
40-MATERIEL ET FOURNITURES	- 122 373	- 87 439	- 36 832	- 246 644
43-CHARGES DE RENOUVELLEMENT	- 80 838	- 73 778	-	- 154 616
50-VEHICULES ET MATERIEL ROULANT	- 186 371	-	- 25 881	- 212 252
602-AMORTISSEMENTS	- 58 137	- 16 165	-	- 74 302
60-AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	- 36 118	- 17 213	- 14 481	- 33 387
620-IMPOTS ET TAXES	- 27 000	-	- 46 308	- 73 308
630-RELATIONS EXTERIEURES	-	-	- 921	- 921
640-FRAIS LIES AUX LOCAUX/INSTALLATIONS	- 440	- 3 271	- 55 271	- 58 983
660-FRAIS ADMINISTRATIFS	- 2	- 808	- 113 046	- 113 856
688-CHARGES AFFECTEES AU FINANCEMENT	- 27 823	-	-	- 27 823
70-FRAIS DE STRUCTURE	-	-	- 373 175	- 373 175
71-RESULTAT FINANCIER	-	-	- 6 228	- 6 228
81-RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	- 296	-	- 296
904-IS	-	-	- 78 146	- 78 146
908-PARTICIPATION	-	-	- 52 507	- 52 507
RESULTAT NET				184 338

Agglopole Provence Assainissement

ETAT FOURNISSEURS MIGS AU 31/12/2020

N° fourn	NOMS FOURNISSEURS	TOTAL CHARGES
F00029627 + F00000284	SAUR SIEGE	24 180,12
F00001225	SAUR RELAIS	6 228,49
1391609	ACCM ASST	0,00
1008178	COVED	0,00
	CISE TP SUD EST	7 800,00
1019966	STEREAU	0,00
1284182	CISE TP REUNION	0,00
F00027550 + F00000283	SAUR SUD EST + SAUR NIMES	2 437 327,17
1258099	SAUR SUD OUEST	0,00
	ALLIANCE ENVIRONNEMENT EXPLOITATION	4,21
1021717	SMDS	0,00
TOTAUX		2 475 539,99

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) **Produits** • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) **Charges** • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat :* il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules…).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie…) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance…) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
- des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.

- des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise…) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie …) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- la location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
- le matériel de sécurité ;
- les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- la taxe foncière ;
- les redevances d'occupation du domaine public.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
  - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
  - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
  - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
  - eSigis, logiciel de cartographie ;
  - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
  - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
  - Les primes dommages ouvrages ;
  - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
  - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale ;
- les taxes (TVA) ;
- les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13. Charges relatives aux Investissements :

Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

ANNEXES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

APA, une organisation et une méthode éprouvée

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Introduction

Depuis près de 30 ans la télégestion dans le domaine de l'eau a utilisé principalement le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), qui est le réseau historique des téléphones fixes, et le GSM Data (service de transmissions de données qui fonctionne sur le réseau mobile 2G). Ces technologies sont aujourd'hui amenées à disparaitre au profit des communications numériques IP.

Cette transformation va être progressive avec des échéanciers imposés par les annonces d'arrêt de service des opérateurs téléphoniques.

Concrètement les télégestions ne remonteront plus les informations (alarmes, mesures, comptage) vers les systèmes centraux des exploitants de l'eau.

De plus des communications intersites ne seront plus opérationnelles (Ex : Usine de production vers réservoirs, Station d'épuration vers Poste de relevage), pour garantir la continuité de service.

C'est pourquoi ils nous semblent nécessaire de vous informer de ces changements qui impactent votre service d'eau ou d'assainissement, et d'anticiper l'adaptation des systèmes de télégestion.

L'arrêt progressif de l'exploitation du RTC

orange, l'opérateur historique du réseau téléphonique commuté, a communiqué son intention d'arrêter progressivement le RTC, support des services de téléphonie traditionnelle analogique et numérique.

Orange explique que cet arrêt résulte du fait que la pérennité de son réseau téléphonique historique pourrait être remise en cause d'ici quelques années. En effet, les équipements et composants spécifiques à ce réseau deviennent obsolètes et des difficultés croissantes d'entretien apparaissent du fait de l'abandon de cette technologie par les équipementiers. Son exploitation excessive entrainerait donc des risques de dysfonctionnements, voire de coupures de service, importants.

L'arrêt de la commercialisation de nouvelles lignes RTC a cessé le 15 Novembre 2018.
L'arrêt de l'exploitation de ce réseau interviendra progressivement à partir de fin 2023.

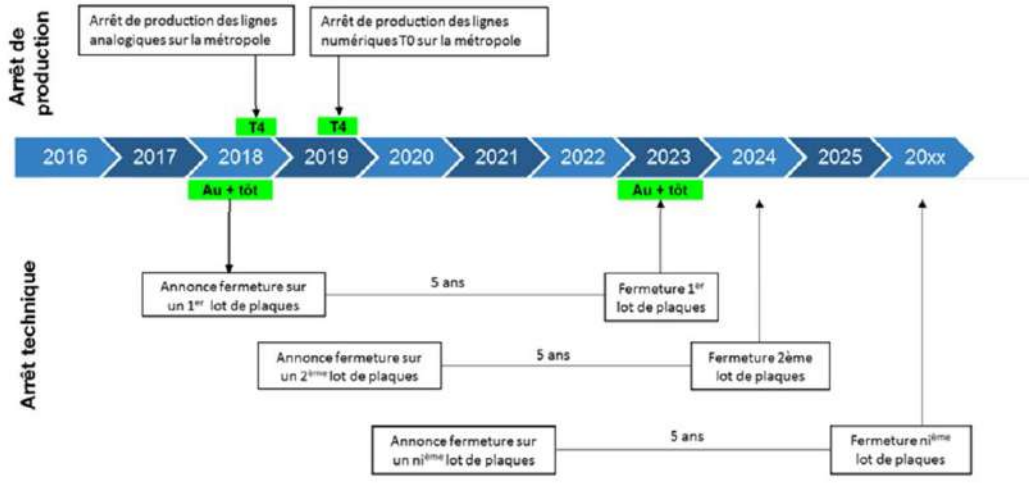

Source du document : Orange

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

L’arrêt progressif de l’exploitation du GSM data.

Normé en 1987, le GSM data est une vieille technologie qui fonctionne sur le réseau 2G, que les opérateurs mobiles et leurs fournisseurs ne peuvent plus maintenir efficacement.

orange a annoncé qu’à partir du **1er janvier 2021** les services utilisant du GSM Data vers le réseau RTC ou vers des réseaux d’opérateurs mobiles tiers ne fonctionneront plus.

Cependant dès l’année 2018, cet arrêt programmé va entrainer une dégradation de la Qualité des communications : les terminaux devront parfois se connecter plusieurs fois avant de pouvoir communiquer.

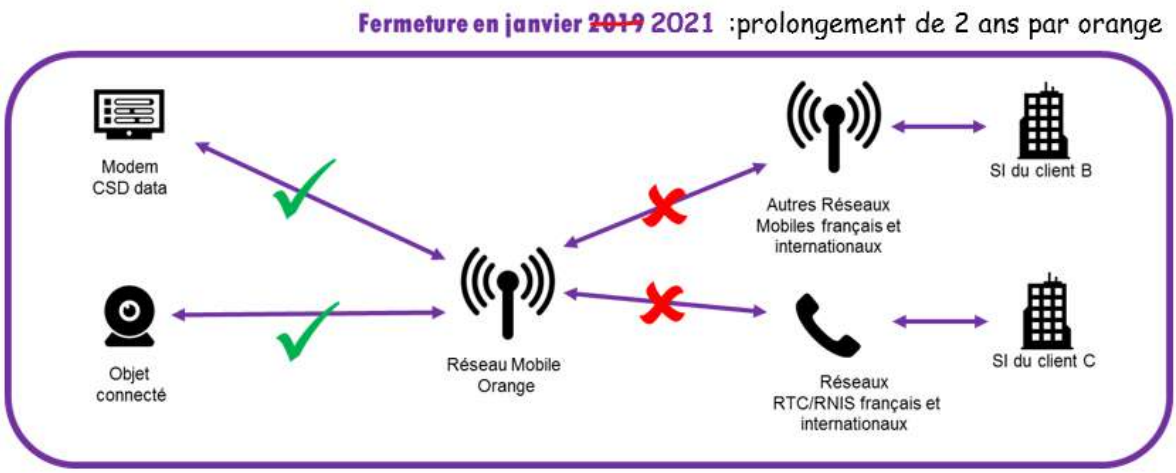

Source du document Orange

SFR a annoncé également ne plus maintenir cette technologie à partir du **1er Janvier 2019, et l’arrêter définitivement au 1er Janvier 2021.**

Bouygues Telecom pour sa part n’a pas encore fait d’annonce d’arrêt du service GSMData et semblerait maintenir cette technologie jusqu’en 2021.

Evolution et aménagement à prévoir

Nouveaux modes de communications

Ces évolutions nous conduisent à utiliser de nouveaux modes de communications de type numérique IP pour la surveillance et le pilotage de vos installations.

Les communications en numérique IP permettent :

- Des temps de connexions et d’échanges d’information rapides
- Les interrogations des installations pourront être plus fréquentes : toutes les x minutes ou x heures, et modulées en fonction de la criticité du site.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ces technologies s'appuient :

- Sur les réseaux mobiles des opérateurs téléphoniques
  - Le GPRS sur le réseau 2G. Largement déployé aujourd'hui dans de multiples applications industrielles, il s'appuie sur un réseau largement couvert sur le territoire français.
  - La 3G/4G qui offrent des vitesses plus importantes et dans les prochaines années la 5G

- Sur les réseaux filaires des opérateurs téléphoniques
  - L'ADSL est un support de communication qui s'appuie sur la paire cuivre historique de nos anciennes lignes téléphones. Elle est performante au plus près des centraux téléphoniques, mais peut ne pas être éligible si elle est trop éloignée.
  - La Fibre Optique qui possède des performances très élevées mais encore peu déployée.

Cybersécurité

Toutes ces nouvelles technologies de communication utilisent des réseaux informatiques qui transitent par les réseaux opérateurs téléphoniques jusqu'aux réseaux des entreprises exploitant les installations.

La **cybersécurité** devient une notion fondamentale à prendre en compte.

SAUR applique depuis de nombreuses années sa Politique de Sécurité des Systèmes Informatiques (PSSI) et notamment sur les sites d'exploitation qui lui sont confiés.

Pour les réseaux mobiles SAUR utilise un APN (Point d'Accès Réseau) privé, souscrit auprès des différents opérateurs de téléphonie, pour ne pas être visible de l'Internet public, et limiter les risques de cybercriminalité.

Pour les réseaux filaires, SAUR utilise un réseau informatique pour les sites industriels, nommé **WAN INDUSTRIEL à partir d'une connexion ADSL Privé souscrit auprès de l'opérateur Orange.**

Ce réseau utilise une infrastructure privée opérateur et n'est pas visible de l'Internet public, ce qui réduit les risques de cybercriminalité.

Les solutions SAUR s'appuient sur les préconisations de l'ANSSI Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations, concernant la cybersécurité des systèmes industriels.

Aménagement à prévoir sur vos installations

Ces évolutions nécessitent le changement ou l'adaptation de vos équipements de télégestion selon leur typologie.
Certaines opérations pourront être prises en charge par nos soins dans le cadre de nos obligations de renouvellement.
Les autres opérations non prévues dans nos obligations de renouvellement, feront l'objet d'une proposition technique et financière de notre part dans les meilleurs délais.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Tableau des adaptations

Type de sites	Type de poste existant	Adaptation à faire	Nouvel équipement
Comptage, réservoir	***Cellbox GSM Data ou équivalent***	**Remplacement du poste de télégestion par un sofrel LS ou LT et paramétrage de la communication du poste de télégestion en GSM IP**	
Comptage, réservoir, PR, STEP, Station de pompage, …	***S50 en GSMData ou équivalent***	**Remplacement du poste de télégestion par un sofrel S500 ou S4W ou équivalent et paramétrage de la communication du poste de télégestion en GSM IP**	
Comptage, réservoir, PR, STEP, Station de pompage, …	***S500 en GSMData***	**Reparamétrage de la configuration du poste en GSM IP**	
Comptage, réservoir, PR, STEP, Station de pompage, …	***S500 en RTC***	**Remplacement de la carte Modem RTC par un Modem GSM3 Sofrel et paramétrage de la communication du poste de telegestion en GSM IP**	
Comptage, réservoir, PR, STEP, Station de pompage, …	***Easy en RTC***	**Remplacement de la carte Modem RTC par un Modem GSM et paramétrage de la communication du poste de télégestion en GSM IP**	
Comptage, réservoir	***Telbox en RTC ou équivalent***	**Remplacement du poste de télégestion par un sofrel LS ou LT et paramétrage de la communication du poste de télégestion en GSM IP**	
Comptage, réservoir, PR, STEP, Station de pompage, …	***S10, S50, Clip, TBC, P200 en RTC***	**Remplacement du poste de télégestion par un sofrel S500 ou S4W ou équivalent et paramétrage de la communication du poste de télégestion en GSM IP**	
Gros sites de production Traitement Eau potable ou Eaux usées, Ou sites non couvert en GSMIP	***S500 en RTC***	**Remplacement de la carte Modem RTC par un carte Ethernet Sofrel - Mise en place routeur ADSL Privé Orange et paramétrage de la communication du poste de télégestion ADSL IP**	**box ADSL Privé Orange**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES APPORTEES PAR LE NOUVEL ARRETE MINISTERIEL DU 20 NOVEMBRE 2017 RELATIF AU SUIVI EN SERVICE DES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION

Objet : Présentation du nouvel arrêté ministériel relatif au suivi en service des récipients sous pression (arrêté ministériel du 20 novembre 2017 avec mise en application au 01 janvier 2018).

Contexte : Ce nouvel arrêté permet à la règlementation des équipements sous pression de se conformer au code de l'environnement. En effet, depuis la loi du 16 juillet 2013, les produits et équipements à risques sont couverts par le code de l'environnement (Ministère de l'écologie).

Dispositions générales :

Périmètre :

- Aucune modification des seuils de soumission,
- Des évolutions sous certaines conditions sur les périodicités des inspections périodiques

Autorités :

Types d'équipements	Autorités compétentes	Equipements Exploitant
ESP transportables	Ministère de l'écologie	Extincteurs et autres
ESP nucléaire	Autorité sûreté nucléaire	
ESP courants	Ministère de l'écologie	Ballons anti-béliers et réservoirs d'air comprimé
ESP spécifiques	Le Préfet	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les nouvelles obligations à partir du 01 janvier 2018 :

- Pour tous les équipements mis en service après cette date, **le contrôle de mise en service (CMS)** est obligatoire pour tous les équipements sous pression dont le **produit PS*V > 10 000 bars.litres.** (Ce contrôle à la mise en service doit impérativement être réalisé par un organisme habilité (OH)).

- Pour tous les équipements mis en service après cette date**, la déclaration sur le site « LUNE »** géré par la DREAL est également obligatoire pour tous les équipements sous pression **dont le produit PS*V > 10 000 bars. Litres**. (L'insertion des documents disponibles est requise et en particulier le contrôle de mise en service (CMS).

- **Le personnel d'exploitation et/ou de maintenance** susceptible d'intervenir (manœuvre) sur des équipements sous pression dont le produit PS*V > 10 000 bars.litres **doit disposer d'une habilitation** délivrée par l'entreprise.

- Dans le régime général, les inspections périodiques peuvent être réalisées selon différents scénarios suivant la date de mise en service.

  - Pour les équipements déjà en exploitation au 01 janvier 2018 :
    - **T0 /2 ans / 6 ans/ 10 ans**
    - **T0 /4 ans / 6 ans/ 10 ans**

      Inspection périodique sans mise à l'arrêt
      Inspection périodique avec arrêt (complète)
      Requalification incluant une inspection avec arrêt

  - Pour les équipements mis en service après le 01 janvier 2018 :
    - Sans contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 /3 ans / 7 ans/ 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus
    - Avec contrôle de mise en service (CMS)
      - **0 /4 ans / 6 ans/ 10 ans** Puis l'un des schémas ci-dessus

  Attention les cas possibles sont nombreux et des exceptions sont éventuellement applicables au cas par cas après étude au regard du type d'exploitation et de la règlementation.

- Réalisation d'un dossier machine complet pour chaque équipement sous pression
  - Notice constructeur
  - Document de mise en service
  - Document de suivi en service de l'équipement

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES PRINCIPALES 2020 CONCERNANT LES SYSTEMES DE COLLECTE EN ASSAINISSEMENT : PRECISIONS CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU DIAGNOSTIC PERMANENT ET ETENDU DE PERIMETRE DES ANALYSES DE RISQUES DE DEFAILLANCE

1. Rappel de l'évolution réglementaire

La gestion des systèmes d'assainissement entre dans une nouvelle aire avec l'échéance du 31 décembre 2021. En effet, à cette date, les maîtres d'ouvrage des systèmes d'assainissement vont devoir mettre en œuvre les diagnostics permanents des systèmes d'assainissement.

L' arrêté de 07/2015 qui fait référence pour la première fois à la mise en place réglementaire du « diagnostic permanent » , est complété par 2 documents clés précisant les objectifs et contenu de ce diagnostic permanent selon les enjeux propres au système d'assainissement et à la sensibilité de la masse d'eau réceptrice, dans laquelle s'effectue le rejet:

- Dès 2017, la fiche n° 11 « Diagnostic permanent » du commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 précise à ce titre que le diagnostic permanent doit être porté et coordonné par le ou les maîtres d'ouvrages d'un système d'assainissement, c'est-à-dire les collectivités compétentes en matière d'assainissement.
- En février 2020, l'ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) a publié un guide technique qui précise les modalités techniques de la mise en œuvre du diagnostic permanent ainsi que les restitutions attendues.

Le 10 octobre 2020 a été publié l'arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015.

Le renforcement des contraintes en matière de diagnostic des systèmes d'assainissement est clairement stipulé. Il a été annoncé que, pour les systèmes d'assainissement :

- Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique supérieure ou égale à 600 kg/j de DBO5, ce diagnostic est établi au plus tard le 31 décembre 2021.
- Pour les systèmes d'assainissement existants destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure à 600 kg/j de DBO5 et supérieure ou égale à 120 kg/j de DBO5, ce diagnostic est établi au plus tard le 31 décembre 2024. Pour l'application de l'article R. 2224-15 du code général des collectivités territoriales, le ou les maîtres d'ouvrage mettent en place et tiennent à jour le diagnostic permanent du système d'assainissement.

Délai du diagnostic permanent ou périodique :

- Pour l'application de l'Article R. 2224-15 du code général des collectivités territoriales, **le maître d'ouvrage établit un diagnostic du système d'assainissement des eaux usées suivant une fréquence n'excédant pas dix ans**
- Dans le cas où plusieurs maîtres d'ouvrage interviennent sur le système d'assainissement, **le maître d'ouvrage de la station de traitement des eaux usées coordonne la réalisation et la mise en œuvre de ce diagnostic permanent et veille à la cohérence du diagnostic à l'échelle du système d'assainissement**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Modification sur les analyses de risques et de défaillance :

L'arrête du 31/07/2020 rend obligatoire la mise en place des analyses de risques et de défaillance (ARD) sur le système de collecte – c'est-à-dire, les postes de relèvement et les bassins d'orage équipés de matériel électromécanique. Auparavant, il était obligatoire uniquement sur les systèmes de traitement supérieur à 2 000 EQH.

Avec cette modification en 2020 :

- Les systèmes d'assainissement des eaux usées destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique **supérieure ou égale à 12 kg/j de DBO5 font l'objet d'une analyse des risques de défaillance,** de leurs effets ainsi que des mesures prévues pour remédier aux pannes éventuelles.

Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau.

Les systèmes d'assainissement avec CPBO ≥ **600 kg/j de DBO5** **≥ 10 000 EQH**	**Réaliser une ARD** Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	**au plus tard le 31 décembre 2021**
Les systèmes d'assainissement avec CPBO < **à 600 kg/j de DBO5 et ≥ 120 kg/j de DBO5** **< 10 000 EQH et ≥ 2 000 EQH**	**Réaliser une ARD** Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	**au plus tard le 31 décembre 2023**
Les systèmes d'assainissement avec CPBO ≥ à 12 kg/j de DBO5 **≥ 200 EQH**	**Réaliser une ARD** Postes, bassins + STEP	Cette analyse est transmise au service en charge du contrôle et à l'agence de l'eau ou l'office de l'eau	**au plus tard le 31 décembre 2025**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

2. Focus sur la mise en place de la démarche du diagnostic permanent (arrêtés du 21 juillet 2015, du 31 juillet 2020 et guide ASTEE de février 2020).

C'est quoi le diagnostic permanent ?

1. **Le Diagnostic Permanent est une démarche construite, portée et coordonnée par le ou les maîtres d'ouvrage d'un système d'assainissement.**
2. **Il regroupe l'ensemble des moyens et pratiques mis en œuvre pour évaluer l'état et le fonctionnement d'un système d'assainissement en vue d'en améliorer l'exploitation et de programmer les actions nécessaires à son évolution de façon optimisée sur les plans technique et financier et dans l'objectif de réduire les impacts des rejets du système d'assainissement sur les milieux récepteurs.**
3. **La démarche vise à identifier, sectoriser, quantifier et hiérarchiser de plus en plus finement les éventuels défauts structurels et dysfonctionnements du système d'assainissement mais ne correspond pas au diagnostic [périodique] réalisé dans le cadre du schéma directeur d'assainissement.**
4. **La démarche nécessite l'acquisition, la capitalisation et l'analyse de données du système**
5. Le **Diagnostic Permanent est propre à chaque collectivité et système d'assainissement : aucun rendu figé ne peut être imposé. Les formes et réalisations sont multiples, spécifiques et inventives.**

L'arrêté du 21 juillet 2015 propose d'aborder désormais la gestion des systèmes d'assainissement dans une logique de progrès continu basée sur une connaissance patrimoniale et fonctionnelle accrue.

Le Guide Technique ASTEE de mise en place d'un Diagnostic Permanent (1ère édition février 2020) rappelle les principes généraux du diagnostic permanent.

Le diagnostic permanent constitue une démarche globale qui vise la bonne gestion du système d'assainissement dans un logique de boucle d'amélioration continue.

Le diagnostic permanent peut porter sur une large gamme de problématiques à identifier au cas par cas, en fonction des enjeux propres à chaque collectivité. On peut citer à titre d'exemple les thèmes suivants, regroupés en trois grandes classes:

- Le fonctionnement du système assainissement avec la connaissance et maitrise des entrants
- La connaissance du patrimoine et de l'état structurel des ouvrages
- Le suivi et la maitrise des nuisances environnementales
-

Quelle que soit la problématique suivie, le principe du diagnostic permanent repose invariablement sur le cycle d'amélioration continue que résume l'acronyme anglo-saxon PDCA (*Plan-Do-Check-Act*) ou encore sa transposition graphique appelée « Roue de Deming » qu'illustre la « boucle de rétroaction » suivante (*Figure 3 : Boucle de rétroaction*).

Figure 3 : *Boucle de rétroaction*

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le diagnostic permanent doit offrir une vision **rétrospective** et **prospective** de l'état et des performances du système d'assainissement.

- L'analyse rétrospective a pour but de vérifier si les objectifs initialement visés, notamment lors du précédent SDA, sont atteints ou en voie de l'être, et quelles sont les raisons des éventuelles difficultés ou retards rencontrés (évolutions des hypothèses de travail, pertinence des actions engagées, moyens alloués…).
- L'analyse prospective consiste en l'actualisation de l'analyse réalisée lors du schéma directeur d'assainissement, en tenant compte du réalisé, à la fois du point de vue des hypothèses (projets urbains, population, usages et développement économique… prises en compte initialement et de celui des actions effectivement mises en œuvre entre temps.

Ces analyses doivent déboucher le cas échéant sur une redéfinition des priorités et un redéploiement voire une augmentation de moyens de manière à atteindre l'objectif visé sur différentes problématiques rappelés ci-dessous.

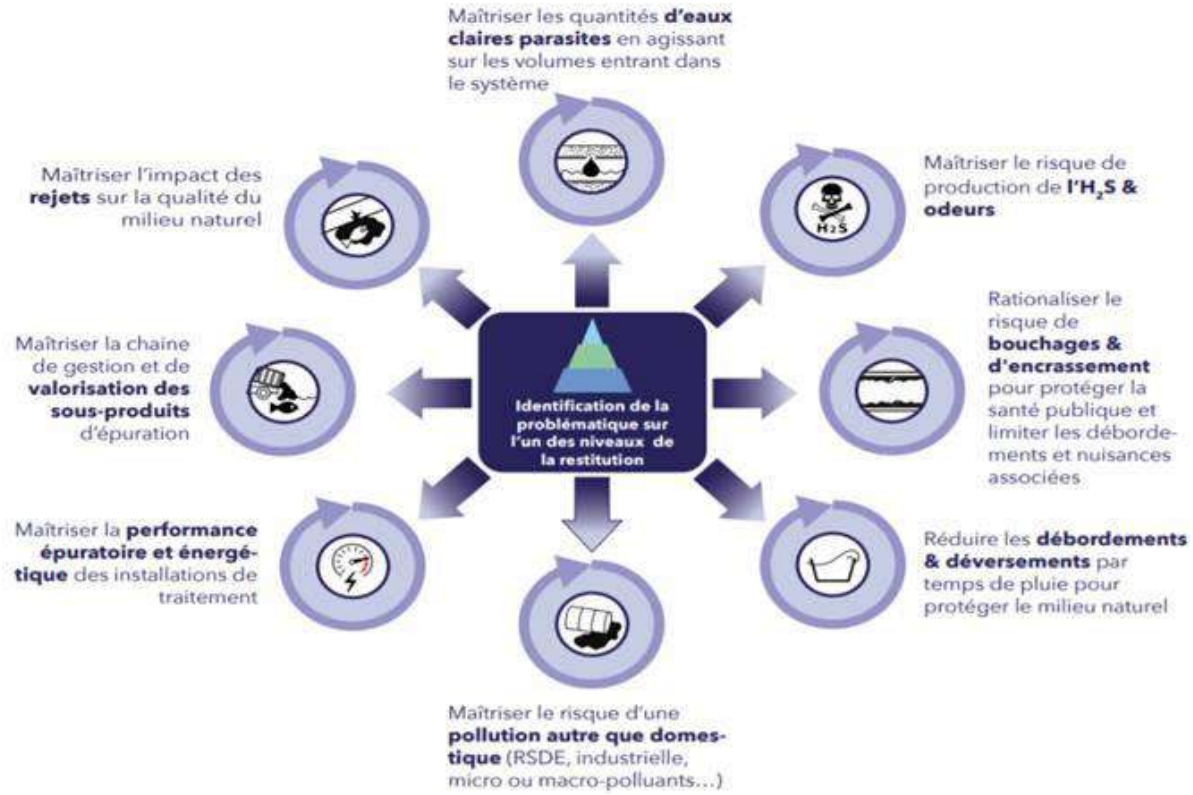

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

12.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INSTALLATIONS

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Capacité nominale	Date de mise en service	Télésurveillance	Groupe électrogène
BERRE-L'ETANG	BERRE - PR BASE AERO NAVALE	17 m³/h	1998	Oui	Oui
BERRE-L'ETANG	BERRE PR MAURAN	31 m³/h	1998	Oui	Oui
BERRE-L'ETANG	BERRE PR PARC MAURIN	300 m³/h	1997	Oui	Oui
EYGUIERES	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	30 m³/h	1992	Oui	Non
EYGUIERES	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE	25 m³/h	1985	Oui	Non
EYGUIERES	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	20 m³/h	1998	Oui	Non
EYGUIERES	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES	25 m³/h	1998	Oui	Non
EYGUIERES	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	30 m³/h	1987	Oui	Non
LA BARBEN	LA BARBEN PR CHATEAU	13 m³/h	2001	Oui	Non
LA FARE-LES-OLIVIERS	LA FARE PR CHABENCE	36 m³/h	1990	Oui	Non
LA FARE-LES-OLIVIERS	LA FARE PR LES GUIGUES	15 m³/h	1979	Oui	Non
LA FARE-LES-OLIVIERS	LA FARE PR POMME DE PIN	9 m³/h	1979	Oui	Non
LA FARE-LES-OLIVIERS	LA FARE PR SAINT MARC	35 m³/h	1981	Oui	Non
LAMANON	LAMANON PR PRAIRIE	15 m³/h	1982	Oui	Non
LANCON-PROVENCE	LANCON PR LES BAISSES	13 m³/h	2015	Oui	Non
LANCON-PROVENCE	LANCON PR LES PINEDES	20 m³/h	2007	Oui	Non
LANCON-PROVENCE	LANCON PR LES ROQUILLES	20 m³/h	1994	Oui	Non
LANCON-PROVENCE	LANCON PR PRES DES CHENES	10 m³/h	-	Oui	Non
LANCON-PROVENCE	LANCON PR RN113	100 m³/h	1993	Oui	Oui
LANCON-PROVENCE	LANCON PR SAINT ROCH	7 m³/h	2007	Oui	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR CRAPONNE	12 m³/h	2013	Oui	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR FONTENELLE	29.5 m³/h	2013	Oui	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR FOOT 1	-	2013	Oui	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS	-	2013	Oui	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR LES FONTAINES	-	2013	Non	Non
MALLEMORT	MALLEMORT PR ST COMES	15 m³/h	2013	Oui	Non
PELISSANNE	PELISANNE PR BAS TAULET	-	2015	Oui	Non
PELISSANNE	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN	13 m³/h	-	Oui	Non
PELISSANNE	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	18 m³/h	1999	Oui	Non
ROGNAC	ROGNAC PR DES CABELLES	36 m³/h	2007	Oui	Oui
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS - PR PECETTE	-	2000	Non	Non
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE	3 m³/h	1992	Oui	Non
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	14.4 m³/h	2012	Oui	Non
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS PR LA POUDRERIE	14 m³/h	2003	Oui	Non
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	41 m³/h	1999	Oui	Oui
SAINT-CHAMAS	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	7 m³/h	2000	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	52 m³/h	1992	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR BEL AIR	28 m³/h	1992	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR CATARINETO	50 m³/h	1991	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR CILOF	57 m³/h	1956	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR COCA COLA	70 m³/h	2002	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	35 m³/h	2006	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR IBIS	35 m³/h	1998	Oui	Non

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libellé	Capacité nominale	Date de mise en service	Télésurveillance	Groupe électrogène
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	35 m³/h	1982	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR LES ALPILLES	35 m³/h	1976	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR LES CROZES	57 m³/h	2002	Oui	Oui
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR LOT LES GRES	15 m³/h	2001	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS	26 m³/h	2000	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR PELISSANE	180 m³/h	1976	Oui	Oui
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	35 m³/h	1992	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR THERON	10 m³/h	1986	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA	15 m³/h	2013	Oui	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	112 m³/h	-	Oui	Oui
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage	-	-	Non	Non
SALON-DE-PROVENCE	SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins	-	-	Oui	Non
SENAS	SENAS - PR - Les Saurins	-	-	Oui	Non
SENAS	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	75 m³/h	1985	Oui	Non
SENAS	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	-	2002	Oui	Non
SENAS	SENAS PR GALAIZON	-	2000	Oui	Non
SENAS	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR	20 m³/h	1999	Oui	Non
VELAUX	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN	28.8 m³/h	1987	Oui	Oui
VELAUX	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	108.8 m³/h	2002	Oui	Non
VELAUX	VELAUX PR LA VERDIERE	36 m³/h	1987	Oui	Non
VELAUX	VELAUX PR LE BARRY	25.2 m³/h	1987	Oui	Non
VELAUX	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	100.8 m³/h	2003	Oui	Non
VELAUX	VELAUX PR MOULIN DU PONT	96 m³/h	2003	Oui	Non
VERNEGUES	VERNEGUES PR CAZAN	-	2000	Oui	Non
VERNEGUES	VERNEGUES PR HERITIERE	-	2015	Oui	Non
VERNEGUES	VERNEGUES PR LE VABRE	-	1996	Oui	Non

LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2020, le linéaire de canalisations eaux usées (hors pluvial) est de 643,297 km.

Répartition par diamètre et matériau

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Amiante ciment	Circulaire ?	30117,67	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 150	589,58	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	11603,37	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 250	340,12	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres ?	3537,67	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Autres 200	331,37	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire ?	27987,11	Gravitaire	Eaux usées

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Autres	Circulaire 100	164,08	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 110	358,17	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 125	86,77	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	33888,67	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 160	550,61	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	151847,47	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 250	5625,43	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 300	8108,55	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 350	609,6	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 400	2292,77	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 500	208,25	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 800	113,23	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire ?	192,34	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire 150	160,61	Gravitaire	Eaux usées
Beton	Circulaire 500	105,63	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire ?	128,36	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 150	512,96	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	4315,55	Gravitaire	Eaux usées
Fonte	Circulaire 500	2853,44	Gravitaire	Eaux usées
Fonte ductile TAG 32	Circulaire 160	363,5	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire ?	19968,98	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 150	1255,16	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 160	75,37	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 200	941,81	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 250	97,71	Gravitaire	Eaux usées
Grès	Circulaire 300	126,89	Gravitaire	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 90	1,9	Gravitaire	Eaux usées
PRV	Circulaire 200	29,2	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Autres ?	46,25	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Autres 125	165,23	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Autres 160	66,7	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Autres 200	1981,24	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Autres 250	21,57	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire ?	77908,54	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 100	34,18	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	257,54	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	638,83	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 150	7674,06	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 160	4073,93	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 180	33,99	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	174184,98	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 250	5733,16	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 300	3374,08	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 315	3163,03	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 400	2262,81	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 500	57,08	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 800	16,08	Gravitaire	Eaux usées
Pvc CR16	Circulaire 160	55,84	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR16	Circulaire 200	1232,16	Gravitaire	Eaux usées
Pvc CR16	Circulaire 90	253,82	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Autres ?	331,88	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Autres 160	3,27	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Autres 200	816,34	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire ?	158,8	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 160	157,76	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 200	7296,59	Gravitaire	Eaux usées

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
PVC CR8	Circulaire 250	13,9	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 315	1753,46	Gravitaire	Eaux usées
PVC CR8	Circulaire 800	356,49	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire ?	1044,18	Gravitaire	Unitaire
Autres	Autres ?	96,81	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire ?	512,6	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 500	98,92	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire ?	472,04	Gravitaire	Unitaire
Beton	Circulaire 800	34,89	Gravitaire	Unitaire
Grès	Circulaire ?	1938,56	Gravitaire	Unitaire
Grès	Circulaire 500	42,37	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire ?	692,4	Gravitaire	Unitaire
Pvc	Circulaire 315	7,18	Gravitaire	Unitaire
Autres	Circulaire 150	55,19	Inconnu	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	20,14	Inconnu	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	23,82	Inconnu	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire ?	6,33	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	196,54	Refoulement	Eaux usées
Autres	Autres ?	1033,17	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire ?	801,63	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 100	86,06	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 110	2121,39	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 125	1047,04	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 150	796,61	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 160	2215,99	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	184,34	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 63	1587,31	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 75	236,79	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 80	52,9	Refoulement	Eaux usées
Autres	Circulaire 90	4229,09	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire ?	758,1	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 150	3495,21	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 200	491,92	Refoulement	Eaux usées
Fonte	Circulaire 350	5002,97	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 110	779,8	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 125	68,42	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 160	424,71	Refoulement	Eaux usées
Polyéthylène expansé haute densité	Circulaire 90	3548,76	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire ?	2618,94	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 100	72,33	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	604,01	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	125,3	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 150	95,91	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	858,01	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 63	203,31	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 75	151,38	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 80	376,07	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	374,4	Refoulement	Eaux usées
Total		643297,33		

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Répartition du linéaire par commune

✓ Commune d'Alleins

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	16 440	100.00%
	16 440	

✓ Commune d'Aurons

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	4 884	100.00%
	4 884	

✓ Commune de Berre l'Etang

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	47 040	85.62%
Eaux usées Refoulement	7 903	14.38%
	54 943	

✓ Commune de Charleval

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	16 501	100.00%
	16 501	

✓ Commune d'Eyguières

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	32 755	97.59%
Eaux usées Refoulement	809	2.41%
	33 564	

✓ Commune de la Barben

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	7 024	99.14%
Eaux usées Refoulement	61	0.86%
	7 085	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

✓ Commune de La Fare

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	30 070	89.51%
Eaux usées Refoulement	3 523	10.49%
	33 593	

✓ Commune de Lamanon

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	12 846	98.91%
Eaux usées Refoulement	141	1.09%
	12 987	

✓ Commune de Lançon Provence

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	43 569	95.82%
Eaux usées Refoulement	1 900	4.18%
	45 469	

✓ Commune de Mallemort

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	25 825	99.49%
Eaux usées Refoulement	133	0.51%
	25 958	

✓ Commune de Pelissanne

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	47 449	99.63%
Eaux usées Refoulement	176	0.37%
	47 625	

✓ Commune de Rognac

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	66 617	94.32%
Eaux usées Refoulement	4 009	5.68%
	70 625	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

✓ Commune de Saint Chamas

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	27 164	96.86%
Eaux usées Refoulement	882	3.14%
	28 046	

✓ Commune de Salon de Provence

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	145 342	94.80%
Eaux usées Refoulement	7 980	5.20%
	153 322	

✓ Commune de Sénas

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	23 169	97.52%
Eaux usées Refoulement	589	2.48%
	23 758	

✓ Commune de Velaux

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	46 336	89.61%
Eaux usées Refoulement	5 374	10.39%
	51 710	

✓ Commune de Vernègues

Type Réseau	Longueur (m)	%
Eaux usées Gravitaire	15 506	93.01%
Eaux usées Refoulement	1 165	6.99%
	16 672	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2016	2017	2018	2019	2020
BERRE - PR BASE AERO NAVALE	8 247	10 480	10 933	11 306	11 618
BERRE PR MAURAN	6 119	6 485	6 385	9 534	9 040
BERRE PR PARC MAURIN	33 730	38 921	40 346	36 848	33 878
EYGIERES DO CHEMIN SAINT ROCH	- 792	133	147	126	224
EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	3 076	2 674	3 235	5 074	3 957
EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	405	519	299	1 053	- 135
EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	4 508	5 480	5 844	7 045	7 646
LA FARE PR CHABENCE	410	413	598	705	959
LA FARE PR LES GUIGUES	9 740	23 789	16 900	13 599	11 304
LA FARE PR POMME DE PIN	26 776	20 552	26 459	28 020	22 713
LA FARE PR SAINT MARC	7 725	8 942	10 589	13 631	12 140
LAMANON PR PRAIRIE	1 719	1 475	1 361	1 794	2 323
LANCON PR LES BAISSES	19 100	19 046	19 015	19 005	0
LANCON PR LES PINEDES	155	151	147	182	166
LANCON PR LES ROQUILLES	- 1 454	180	3 592	33 283	55 010
LANCON PR RN113	4 082	4 103	4 147	4 625	3 671
LANCON PR SAINT ROCH	- 6 333	4 540	8 910	- 4 408	3 560
MALLEMORT PR FONTENELLE	0	0	0	0	129
PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN	963	860	849	849	2 569
PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	0	0	0	581	0
ROGNAC PR DES CABELLES	5 297	6 004	9 121	9 748	9 694
SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	747	708	750	433	659
SAINT CHAMAS PR LE LOIR	5 896	6 258	7 637	8 280	8 056
SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	1 700	5 101	3 576	3 612	984
SALON DE PCE DO R.DU 4 SEPTEMBRE	0	0	0	11 087	6 833
SALON DE PCE DO RD 538	0	0	814	851	56
SALON DE PCE DO ST ROCH 1 - BD FOCH	0	0	0	11 086	6 762
SALON DE PCE DO ST ROCH 2 - BD ROI RENE	387	377	339	725	640
SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	9 817	12 048	11 457	13 532	12 223
SALON DE PCE PR BEL AIR	1 360	1 635	1 519	2 679	2 052
SALON DE PCE PR CATARINETO	239	334	251	247	311
SALON DE PCE PR CILOF	- 11 553	4 414	5 511	9 495	9 031
SALON DE PCE PR COCA COLA	4 320	19 601	16 042	- 13 271	18 674
SALON DE PCE PR IBIS	- 1	- 2	302	- 895	296
SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	774	733	715	669	561
SALON DE PCE PR LES ALPILLES	492	509	662	625	516
SALON DE PCE PR LES CROZES	24 772	26 954	36 079	35 954	29 159
SALON DE PCE PR LOT LES GRES	642	735	1 730	338	388
SALON DE PCE PR MICOCOULIERS	2 289	3 416	3 279	5 281	3 074
SALON DE PCE PR PELISSANE	35 799	43 256	30 779	14 991	48 511
SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	275	408	383	2 097	301
SALON DE PCE PR THERON	166	245	211	493	501
SALON DE PCE PR VILLA AURELIA	3 098	3 049	3 620	5 864	5 229
SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	37 778	35 236	35 358	40 301	30 290
SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins	0	0	556	831	507
SALON DE PROVENCE DO AVAL DE CROZE	0	0	793	268	70
SENAS - PR - Les Saurins	0	0	0	2 087	0
SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	682	588	1 269	1 098	2 880
SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	4 753	2 740	995	1 413	2 607
SENAS PR GALAIZON	2 344	2 559	3 078	3 605	4 748
SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR	858	983	770	1 238	902
VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN	715	1 374	773	3 523	- 1 411
VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	17 053	15 163	19 321	25 941	17 093
VELAUX PR LA VERDIERE	11 875	16 476	21 186	25 509	34 773

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Consommation électrique en kWh	2016	2017	2018	2019	2020
VELAUX PR LE BARRY	3 022	3 015	4 111	5 401	6 099
VELAUX PR LES QUATRE TOURS	25 907	25 793	26 147	25 987	22 841
VELAUX PR MOULIN DU PONT	19 206	13 897	16 025	22 909	12 709
VERNEGUES PR CAZAN	0	18 356	18 794	16 332	17 518
VERNEGUES PR HERITIERE	0	0	0	2 139	- 196
VERNEGUES PR LE VABRE	0	2 249	8 084	8 722	8 086
Total	**328 885**	**422 955**	**451 793**	**494 077**	**504 799**

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

13.

BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNEE

Un regard sur notre activité

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

BILAN DES DEVERSEMENTS AU MILIEU PAR LE SYSTEME DE COLLECTE

Le système de collecte BERRE

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 2 déversoirs d'orages sur le système de collecte :

- DO PR Parc Maurin
  - 4 déversements au cours de l'année 2020, dont 3 par temps de pluie ou lendemain de pluie et 1 qui peut être la conséquence d'une erreur de mesure car 0,5m3
- DO PR Mauran
  - 4 déversements au cours de l'année 2020, dont par 2 temps de pluie et 2 par temps sec ; les déversements par temps sec sont la conséquence d'un dysfonctionnement au niveau du PR

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 482m3, ce qui représente 0,06% du volume d'eaux usées produit par l'agglomération d'assainissement (sommes des volumes des points A1, A2 et A3).

SC BERRE	Pluviométrie	DO PR Parc Maurin	DO PR Mauran
DATE RELEVE	Pluie mm	m3/j	m3/j
09/09/2020	2,6	10,0	22,0
19/09/2020	38,8	0,0	58,0
20/09/2020	23,8	0,0	0,0
21/09/2020	2,4	0,0	0,0
22/09/2020	26,2	0,0	0,0
28/09/2020	0,0	0,5	0,0
07/11/2020	48,2	54,4	0,0
08/11/2020	0,4	95,1	0,0
01/12/2020	0,0	0,0	142,0
06/12/2020	0,2	0,0	100,0
Total annuel	**461,2**	**160,0**	**322,0**

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 8 déversements pour une charge organique totale de 106,3kg de DBO5 ce qui représente 0,04% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1, A2 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NTK mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
239,5	Temps de pluie ou lendemain de pluie	190	368	130	48,5	48,5	5,9
142	Bilan 24h au point A3	290	709	320	69,0	69,3	9,2

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

100,5	Temps sec	532	839	296	71,1	71,1	10,0
482	**Total annuel en kg =>**	**140,2**	**273,1**	**106,3**	**28,6**	**28,6**	**3,7**

Points caractéristiques du système de collecte

Il existe 3 points caractéristiques sur le réseau :

- PCA Parc Maurin
- PCA Gravitaire A
- PCA Gravitaire B

Ces points caractéristiques mettent en évidence un système de collecte sensible aux eaux claires parasites, avec un volume mensuel pouvant augmenter de près de 20% au niveau du Parc Maurin, de 60% au niveau du gravitaire A et de 45% au niveau du gravitaire B.

13140102_Reseau APA	Berre PCA Parc Maurin Colonne V	Berre PCA Gravitaire A Colonne W	Berre PCA Gravitaire B Colonne X
Fréquence du cadran	J	J	J
Unité du cadran	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube
Densité			
Stock année N-1			
Dates	1314010203 04BERR62	1314010203 04BERR63	1314010203 04BERR64
janvier-20	50425	13375	11557
février-20	45748	11356	9686
mars-20	45862	11503	10523
avril-20	41934	13026	10992
mai-20	48953	13997	11664
juin-20	48691	14090	12302
juillet-20	45377	10357	9629
août-20	43060	11107	10221
septembre-20	48176	16628	12431
octobre-20	45890	15935	11292
novembre-20	46338	16144	13798
décembre-20	45444	16743	13990
FIN	**FIN**	**FIN**	**FIN**
Bilan année N	**555898**	**164261**	**138085**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte EYGUIERES

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 1 déversoir d'orage sur le système de collecte :

- DO Chemin St Roch
  - 3 déversements en 2020 tous par temps de pluie

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 174,1m^3, ce qui représente 0,03% du volume d'eaux usées produit par l'agglomération d'assainissement (somme des points A1 et A2).

SC Eyguières	DO chemin St Roch	Pluviométrie
DATE RELEVE	**Point A1 m3/j**	**Pluie mm**
26/01/2020	32,9	7,0
19/09/2020	109,7	25,0
22/09/2020	31,5	16,0
Total annuel	**174,1**	**312,0**

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 3 déversements pour une charge organique totale de 1,0kg de DBO5 ce qui représente 0,001% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
174,10	Temps de pluie	27	15	6	24,9	2,7
174,10	**Total annuel en kg =>**	**4,7**	**2,6**	**1,0**	**4,3**	**0,5**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LA FARE

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 1 déversoir d'orage sur le système de collecte :

- DO du PR Pomme de Pin :
  - 15 déversements tous par temps de pluie à l'exception de celui du 01/11/2020 avec 0,3m3 (erreur de mesure)

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 1 145,5m3, ce qui représente 0,26% du volume produit par l'agglomération d'assainissement (somme des volumes A1 et A3)

SC La Fare	DO PR Pomme de Pin	Pluviométrie
DATE RELEVE	Point A1 m3/j	Pluie mm
26/01/2020	19,0	12,2
27/04/2020	32,8	23,0
10/05/2020	39,0	31,2
03/06/2020	45,1	18,2
04/06/2020	17,7	9,6
06/06/2020	9,2	13,8
13/06/2020	11,7	4,6
09/09/2020	418,5	24,2
19/09/2020	130,4	20,2
20/09/2020	179,6	4,0
22/09/2020	120,3	13,0
01/11/2020	0,3	0,0
07/11/2020	91,5	18,2
08/11/2020	16,3	9,8
20/12/2020	14,0	8,0
Total annuel	**1 145,5**	**386,0**

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 15 déversements pour une charge organique totale de 35,6kg de DBO5 ce qui représente 0,02% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
1145,2	Temps de pluie	130	116	31	27,4	2,4
0,3	Temps sec	389	824	386	63,1	8,8
1145,5	**Total annuel en kg =>**	**149,0**	**133,1**	**35,6**	**31,4**	**2,8**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LAMANON

Il existe 1 déversoir d'orage sur le système de collecte :

- DO du stade
  - Aucun déversement en 2020

Le système de collecte LANÇON VILLAGE

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 2 déversoirs d'orage sur le système de collecte :

- DO PR Roquilles
  - 14 déversements pour un volume total de 3 089,5m3, tous par temps de pluie à l'exception de celui du 28/09/2020 avec 0,5m3 qui est une erreur de mesure
- DO PR RN113
  - 18 déversements pour un volume total de 9 938,8m3, tous par temps de pluie

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 13 028,3m3, ce qi représente 4,37% du volume d'eaux usées produit par l'agglomération d'assainissement (sommes des volumes des points A1 et A3).

SC Lançon-village	DP PR Roquilles	DO PR RN113	Pluviométrie
DATE RELEVE	Point A1 m3/j	Point A1 m3/j	Pluie mm
26/01/2020	139,0	267,0	10,6
05/03/2020	0,0	144,0	6,8
27/04/2020	84,0	471,0	16,0
28/04/2020	0,0	170,0	2,4
10/05/2020	42,0	609,0	11,2
03/06/2020	125,0	778,0	22,6
04/06/2020	39,0	426,0	12,6
06/06/2020	0,0	207,0	11,0
13/06/2020	287,0	467,0	8,2
09/09/2020	584,0	717,0	24,2
19/09/2020	580,0	391,0	20,2
20/09/2020	105,0	204,0	4,0
22/09/2020	257,0	211,0	13,0
28/09/2020	0,5	0,0	0,0
23/10/2020	0,0	313,8	10,0
07/11/2020	376,6	515,4	18,2
08/11/2020	261,4	326,6	9,8
11/12/2020	0,0	120,0	7,4
20/12/2020	209,0	3 601,0	8,0
Total annuel	3 089,5	9 938,8	375,0

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 19 jours de déversements pour une charge organique totale de 1 954,2kg de DBO5 ce qui représente 1,90% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
13027,8	Temps de pluie	200	285	150	48	5
0,5	Temps sec	200	285	150	48	5
13 028,3	**Total annuel en kg =>**	**2 605,7**	**3 713,1**	**1 954,2**	**625,4**	**65,1**

Le système de collecte MALLEMORT

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 1 déversoir d'orage sur le système de collecte :

- DO Amont STEP
  - 13 déversements en 2020, tous par temps de pluie ou lendemain de pluie, à l'exception de celui du 02/02/2020 qui est la conséquence d'un dysfonctionnement au niveau de la STEP entrainant l'arrêt du PR entrée STEP

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 4 989m^3, ce qui représente 1,82% du volume d'eaux usées produit par l'agglomération d'assainissement (sommes des volumes des points A1, A2 et A3).

SC Mallemort	DO amont STEP	Pluviométrie
DATE RELEVE	Point A1 m3/j	mm
02/02/2020	313,0	0,0
10/05/2020	0,0	10,0
11/05/2020	244,0	2,0
16/05/2020	0,0	7,0
17/05/2020	149,0	0,0
03/06/2020	0,0	13,0
04/06/2020	314,0	1,0
06/06/2020	0,0	6,0
07/06/2020	45,0	0,0
13/06/2020	0,0	13,0
14/06/2020	306,0	0,0
19/09/2020	0,0	25,0
20/09/2020	222,0	17,0
21/09/2020	586,8	1,0
22/09/2020	0,0	16,0
23/09/2020	672,0	0,0
02/10/2020	0,0	10,0

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

03/10/2020	210,2	1,0
23/10/2020	0,0	16,0
24/10/2020	784,0	0,0
07/11/2020	239,0	15,0
08/11/2020	904,0	10,0
Total annuel	**4 989,0**	**312,0**

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 13 déversements pour une charge organique totale de 296,2kg de DBO5 ce qui représente 0,47% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
313	Temps sec	337	732	289	90,7	9,2
4676	Temps de pluie ou lendemain de pluie	82	221	44	58,1	4,9
4989	**Total annuel en kg =>**	**488,9**	**1 262,5**	**296,2**	**300,1**	**25,8**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SALON DE PROVENCE

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 6 déversoirs d'orage sur le système de collecte :

- DO PR Cilof :
  - 3 déversements par temps de pluie pour un total de 85,7m3
- DO des Goules :
  - 2 déversements par temps de pluie pour un total de 57,6m3
- DO St Roch 1 – Bd Foch :
  - 0 déversement en 2020
- DO RD 538 :
  - 11 déversements par temps de pluie pour un total de 3 331,6m3
- DO St Jean :
  - 0 déversement en 2020
- DO St Roch 2 – Bd Roi René :
  - 7 déversements par temps de pluie pour un total de 509,2m3, le déversement du 26/09/2020 avec un volume de 0,5m3 pour être considéré comme une erreur de mesure

Pour l'année 2020, le volume total déversé depuis le système de collecte est de 3 984,1m3, ce qui représente 0,09% du volume d'eaux usées produit par l'agglomération d'assainissement (sommes des volumes des points A1, A2 et A3).

SA Salon	Pluviométrie	DO PR Cilof SALON	DO des Goules AURONS	DO St Roch 1 SALON	DO RD538 SALON	DO St Jean PELISSANNE	DO St Roch 2 SALON
DATE RELEVE	mm	m3	m3	m3	m3	m3	m3
26/01/2020	10,6	0,0	0,0	0,0	56,6	0,0	0,0
27/04/2020	16,0	0,0	0,0	0,0	158,3	0,0	0,0
28/04/2020	2,4	0,0	0,0	0,0	71,7	0,0	0,0
10/05/2020	11,2	0,0	0,0	0,0	77,7	0,0	0,0
16/05/2020	12,4	0,0	0,0	0,0	83,9	0,0	25,0
03/06/2020	22,6	0,0	0,0	0,0	724,4	0,0	161,0
09/09/2020	24,2	0,0	36,2	0,0	565,2	0,0	77,0
19/09/2020	20,2	53,0	21,4	0,0	468,6	0,0	117,2
26/09/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
07/11/2020	18,2	11,5	0,0	0,0	514,5	0,0	53,7
08/11/2020	9,8	21,3	0,0	0,0	592,6	0,0	74,8
30/11/2020	29,4	0,0	0,0	0,0	18,2	0,0	0,0
Total annuel	375,0	85,7	57,6	0,0	3 331,6	0,0	509,2
Moyenne annuelle	1,0	0,2	0,2	0,0	9,1	0,0	1,4
Minimum annuel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maximum annuel	29,4	53,0	36,2	0,0	724,4	0,0	161,0

Suite à des investigations au niveau du DO PR Rte de Pélissanne, en octobre 2019, il a été constaté que le déversement vers le milieu naturel depuis ce point était impossible d'un point de vue hydraulique. En effet, l'exutoire de cette surverse se situant environ 5m plus haut que le niveau du caisson l'eau ne peut pas s'écouler.

➢ La suppression de ce point A1 est donc nécessaire dans le Sandre car il n'est pas possible de déverser

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Pour déterminer les flux déversés :

- Par temps sec => moyenne annuelle des concentrations de l'année N-1
- Durant bilan 24h => concentrations au point A3
- Par temps de pluie => minimum annuel des concentrations de l'année N-1

Charge organique annuelle déversée depuis le système de collecte :

- 23 déversements pour une charge organique totale de 327,4kg de DBO5 ce qui représente 0,03% de la charge organique produite par l'agglomération d'assainissement (sommes des charges A1, A2 et A3)

Volume m3	Type de déversement	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NTK mg/l	N-NH4 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
3 295,4	Temps de pluie	65,0	123,0	68,0	23,6	17,0	23,6	2,0
688,7	Bilan 24h au point A3	230,0	317,0	150,0	36,8	25,8	37,1	4,3
3 984,1	**Total annuel en kg =>**	**372,6**	**623,7**	**327,4**	**103,1**	**73,8**	**103,3**	**9,6**

Points caractéristiques du système de collecte

Il existe 4 points caractéristiques sur le réseau :

- PCA RD538 DN600
- PCA RD538 DN700 => la sonde piézométrique est fixée sur un cerclage ce qui a tendance à retenir les lingettes présentes dans les effluents ce qui fausse la mesure
- PCA Aval CROZES
- PCA PR Pélissanne DN200

Ces points caractéristiques mettent en évidence un système de collecte sensible aux eaux claires parasites, avec un volume mensuel pouvant plus que doubler.

13140102_Reseau APA	Salon de Provence PCA RD538 DN600 depuis Pélissanne	Salon de Provence PCA RD538 DN700 depuis Salon	Salon de Provence PCA Aval Crozes	Salon de Provence PCA PR Pélissanne DN200
Fréquence du cadran	J	J	J	J
Unité du cadran	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube	Mètre cube
Densité				
Stock année N-1				
Dates	13140102RC 13SALR71	13140102RC 13SALR72	13140102RC 13SALR65	13140102131 3SALR73
janvier-20	101 491	125 803	7 841	161 400
février-20	83 710	120 015	6 454	156 020
mars-20	113 282	120 081	6 520	166 780
avril-20	154 969	140 867	6 767	161 400
mai-20	165 416	153 088	7 351	166 780
juin-20	144 790	139 717	8 221	161 400
juillet-20	135 475	144 657	8 465	166 780
août-20	129 425	144 367	9 952	166 780
septembre-20	115 024	146 432	7 142	137 475
octobre-20	99 859	131 087	7 378	72 078
novembre-20	94 779	109 682	7 140	68 607
décembre-20	106 300	65 219		65 198
FIN	**FIN**	**FIN**	**FIN**	**FIN**
Bilan année N	**1 444 519**	**1 541 014**	**83 231**	**1 650 698**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte VELAUX

Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte

Il existe 5 déversoirs d'orage sur le système de collecte :

- DO Cave vinicole
- DO des Lilas
- DO du Stade
- DO amont PR Les 4 tours
- DO PR Les 4 tours

Sur les 29 déversements :

- 27 par temps de pluie ou lendemain de pluie,
- 1 par temps sec qui peut être considéré comme une erreur de mesure car 0,1m3 le 15/06/2020
- 1 par temps sec suite à un dysfonctionnement au niveau du PR Les 4 tours avec 181 m3
  - Volume total déversé depuis le système de collecte de Velaux => 5 969,9,9m3
  - 18 jours avec un déversement

VELAUX	DO Cave vinicole	DO des Lilas	DO du Stade	DO amont PR Les 4 tours	DO PR Les 4 tours	Pluviométrie
DATE RELEVE	m3/j	m3/j	m3/j	m3/j	m3/j	mm
26/01/2020	22,0	0,0	0,0	0,0	12,4	11,0
27/04/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	148,0	35,4
28/04/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	269,7	8,2
10/05/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	395,0	15,4
11/05/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	302,0	15,6
16/05/2020	0,0	0,0	0,0	576,0	287,0	10,8
17/05/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	440,0	6,0
13/06/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	226,8	5,4
15/06/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
09/09/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6
10/09/2020	93,0	410,0	0,0	0,0	95,3	1,2
20/09/2020	33,4	150,0	0,0	0,0	533,5	23,8
22/09/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,2
23/09/2020	38,3	42,7	0,0	0,0	208,2	0,0
06/10/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	6,0
19/10/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	181,0	0,0
07/11/2020	19,0	0,0	0,0	0,0	284,8	48,2
08/11/2020	77,0	182,0	0,0	0,0	688,6	0,4
11/12/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	132,0	9,4
20/12/2020	0,0	0,0	0,0	0,0	122,0	7,8
Total annuel	**282,7**	**784,7**	**0,0**	**576,0**	**4 326,5**	**461,2**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte

Volume	MES mg/l	DCO mg/l	DBO5 mg/l	NGL mg/l	Pt mg/l
5969,9	333	769	270	86	10,2
Total annuel en kg =>	**1 988,0**	**4 590,9**	**1 611,9**	**513,4**	**60,9**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

14.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

P255.3-1 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

		Valeur	Note
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement…)	VP.158	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	VP.159	OUI	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversement et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	VP.160	OUI	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.161	OUI	30
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.162	OUI	10
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	VP.163	NON	0
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs : Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	VP.164	NON	0
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes : Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	VP.165	OUI	10
Note		**100**	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INTERVENTIONS REALISEES

Préserver et moderniser votre patrimoine

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Linéaire curé (ml)
Alleins	2070
Berre-l'Étang	10945
Charleval	4641
Eyguières	5940
La Barben	1616
La Fare-les-Oliviers	6637
Lamanon	1426
Lançon-Provence	4988
Mallemort	2400
Pélissanne	13839
Rognac	4707
Saint-Chamas	9145
Salon-de-Provence	30509
Sénas	8812
Velaux	6675
Vernègues	7272
Total	**121622**

Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé
Alleins	03/01/20	187 Avenue Sadi-carnot	421
Alleins	13/01/20	737 Route Départementale 71	601
Alleins	13/02/20	63 Chemin de la Gare	157
Alleins	17/12/20	120 Avenue du Marechal Juin	766
Berre-l'Étang	13/01/20	13 Boulevard Frederic Mistral	440
Berre-l'Étang	19/03/20	20 Boulevard Romain Rolland	684
Berre-l'Étang	19/03/20	39 Boulevard Henri Wallon	598
Berre-l'Étang	25/03/20	39 Boulevard Henri Wallon	806
Berre-l'Étang	08/04/20	16 Boulevard Marcel Cachin	280
Berre-l'Étang	14/04/20	70 Boulevard Romain Rolland	712
Berre-l'Étang	15/04/20	20 Lotissement les Chanterelles	524
Berre-l'Étang	15/04/20	162 Rue Alex Metayer	342
Berre-l'Étang	16/04/20	162 Rue Alex Metayer	1286
Berre-l'Étang	20/04/20	16 Boulevard Marcel Cachin	355
Berre-l'Étang	07/05/20	575 Avenue de la Victoire du 8 Mai 1945	157
Berre-l'Étang	18/06/20	19 Cours Mirabeau	403
Berre-l'Étang	21/07/20	45 Rue de la Paix	110
Berre-l'Étang	27/07/20	47 Avenue de la Libération	685
Berre-l'Étang	28/07/20	47 Avenue de la Libération	260
Berre-l'Étang	30/07/20	52 Avenue Paul Langevin	472
Berre-l'Étang	03/08/20	985 Boulevard Marcel Cachin	530
Berre-l'Étang	05/08/20	9 Lotissement les Peupliers 2	603
Berre-l'Étang	04/11/20	13 Boulevard Frederic Mistral	180
Berre-l'Étang	05/11/20	9 Boulevard Romain Rolland	310
Berre-l'Étang	17/11/20	9 Boulevard Romain Rolland	185
Berre-l'Étang	25/11/20	434 Avenue de Sylvanes	425
Charleval	17/01/20	7 Avenue des Bois	651
Charleval	17/01/20	18 Avenue des Alpilles	420
Charleval	10/03/20	7 Avenue des Bois	110

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé
Charleval	11/03/20	Rue bourbon	4
Charleval	01/04/20	194 Chemin des Chaffards	542
Charleval	29/05/20	ROUTE NATIONALE	50
Charleval	12/06/20	3 Rue Sainte Thérèse	609
Charleval	29/06/20	34 Rue Tuilerie	21
Charleval	27/08/20	3 Avenue des Bois	73
Charleval	02/09/20	50 Avenue Gaston Roux	547
Charleval	30/10/20	59 bis Rue du Canal	340
Charleval	14/12/20	28 Avenue Gaston Roux	290
Charleval	14/12/20	6 Rue Saint Louis	370
Eyguières	13/01/20	1 Place des Frères Roche	180
Eyguières	13/01/20	2 Rue du Jas	495
Eyguières	28/01/20	35 Chemin de Ste Anne	1062
Eyguières	29/01/20	35 Chemin de Ste Anne	1392
Eyguières	21/02/20	48 Les Maillets	94
Eyguières	01/04/20	16 Faubourg Reyre	243
Eyguières	28/05/20	12 Rue du Couvent	100
Eyguières	12/06/20	16 Faubourg Reyre	370
Eyguières	15/06/20	48 Les Maillets	94
Eyguières	31/08/20	20 bis Avenue Saint-veran	310
Eyguières	01/10/20	125 Rue Paulin Mathieu	323
Eyguières	26/11/20	2 Lotissement les Trecasteaux Nord	450
Eyguières	30/11/20	39 Avenue de la Guillaumette	362
La Barben	19/11/20	190 d Chemin du Salatier	845
La Barben	17/12/20	114 g Chemin des Avens	480
La Barben	18/12/20	114 g Chemin des Avens	291
La Fare-les-Oliviers	02/01/20	1 bis Rue J Claverie	567
La Fare-les-Oliviers	02/01/20	14 Avenue Rene Seyssaud	612
La Fare-les-Oliviers	02/01/20	24 Avenue du Général de Gaulle	478
La Fare-les-Oliviers	30/01/20	315 Avenue de Montricher	816
La Fare-les-Oliviers	12/03/20	1 Avenue du Pavillon	303
La Fare-les-Oliviers	18/03/20	67 bis Chemin des Crémades	420
La Fare-les-Oliviers	14/06/20	250 Chemin la Gueirarde et des Craus	50
La Fare-les-Oliviers	22/06/20	75 Avenue des Puisatiers	236
La Fare-les-Oliviers	02/07/20	40 Impasse de l'Arc	570
La Fare-les-Oliviers	15/07/20	40 Impasse de l'Arc	830
La Fare-les-Oliviers	04/08/20	275 Avenue des Puisatiers	179
La Fare-les-Oliviers	07/09/20	1 Allee du Pavillon	190
La Fare-les-Oliviers	14/09/20	1 Allee du Pavillon	350
La Fare-les-Oliviers	08/10/20	6 Lotissement le Vieux Moulin	374
La Fare-les-Oliviers	22/10/20	6 Lotissement le Vieux Moulin	317
Lamanon	06/01/20	47 Rue de Cales	325
Lamanon	13/01/20	15 Chemin des Alpines	163
Lamanon	14/01/20	15 Chemin des Alpines	528
Lamanon	17/02/20	46 Chemin Adam de Craponne	370
Lançon-Provence	03/01/20	Quartier des Ferrages	78
Lançon-Provence	14/01/20	4 Rue Pave d'Amour	241
Lançon-Provence	15/01/20	4 Rue Pave d'Amour	250
Lançon-Provence	07/02/20	7 Lotissement la Lanconnaise	966
Lançon-Provence	05/03/20	4 Place de la Republique	236
Lançon-Provence	17/06/20	7 Lotissement la Lanconnaise	952
Lançon-Provence	22/06/20	48 Le Clos des Lavandins	654
Lançon-Provence	23/09/20	156 Allee de la Chapelle	534
Lançon-Provence	19/11/20	1 Hameau des Baïsses	644
Mallemort	15/01/20	19 Pont Royal	598
Mallemort	06/04/20	34 Pont Royal	824
Mallemort	04/05/20	229 Grand Rue	548

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé
Mallemort	28/05/20	282 Avenue des Alpines	100
Mallemort	07/07/20	Avenue Joliot-curie	50
Mallemort	21/07/20	Avenue Joliot-curie	35
Mallemort	03/09/20	71 Domaine de Pont Royal	100
Pélissanne	02/01/20	974 Avenue du General de Gaulle	200
Pélissanne	03/01/20	974 Avenue du General de Gaulle	561
Pélissanne	29/01/20	551 Avenue Pasteur	400
Pélissanne	04/02/20	551 Avenue Pasteur	335
Pélissanne	17/02/20	280 Route d'Aurons	215
Pélissanne	19/05/20	16 Boulevard de la Draisine	623
Pélissanne	27/05/20	16 Boulevard de la Draisine	415
Pélissanne	02/06/20	16 Boulevard de la Draisine	300
Pélissanne	03/06/20	16 Boulevard de la Draisine	952
Pélissanne	16/06/20	20 Avenue Frédéric Mistral	377
Pélissanne	23/06/20	496 Avenue du General de Gaulle	500
Pélissanne	01/07/20	14 Cours Victor Hugo	220
Pélissanne	28/09/20	13 Rue Louis Blanc	374
Pélissanne	09/11/20	16 Route d'Aurons	300
Pélissanne	23/11/20	15 Chemin de Saint Pierre	228
Pélissanne	07/12/20	16 Ronde des Ecureuils	2466
Pélissanne	16/12/20	17 Lotissement les Oustalets	2579
Pélissanne	18/12/20	28 Chemin des Cigales	2124
Rognac	03/02/20	275 Montee des Pins	760
Rognac	02/04/20	431 Boulevard Montaigne	394
Rognac	03/04/20	431 Boulevard Montaigne	230
Rognac	14/04/20	19 Avenue Charles de Gaulle	251
Rognac	17/07/20	34 Avenue Joseph Cugnot (Vitrolles)	350
Rognac	08/09/20	344 Avenue Victor Hugo	300
Rognac	09/09/20	252 Impasse 2 des Pins	280
Rognac	15/09/20	344 Avenue Victor Hugo	60
Rognac	15/09/20	252 Impasse 2 des Pins	70
Rognac	16/09/20	344 Avenue Victor Hugo	250
Rognac	28/10/20	226 Boulevard Georges Bizet	573
Rognac	24/11/20	344 Avenue Victor Hugo	562
Saint-Chamas	06/02/20	192 Route du Loir	266
Saint-Chamas	02/03/20	33 Avenue Marx Dormoy	167
Saint-Chamas	29/04/20	48 bis Avenue des Cinquante Trois	546
Saint-Chamas	29/04/20	8 Lotissement le Clos du Loir	381
Saint-Chamas	26/05/20	8 Lotissement le Clos du Loir	380
Saint-Chamas	05/08/20	11 Chemin des Moulieres	605
Saint-Chamas	10/08/20	54 Avenue Saint Exupery	198
Saint-Chamas	10/08/20	1 Rue Alphonse Daudet	250
Saint-Chamas	11/08/20	2 Rue des Pins	1354
Saint-Chamas	12/08/20	348 Avenue Gabriel Frigiere	1022
Saint-Chamas	14/08/20	21 Le Caraon	1201
Saint-Chamas	20/08/20	37 Avenue Saint Exupery	10
Saint-Chamas	04/09/20	12 Le Chemin Creux	1027
Saint-Chamas	10/09/20	841 Rue Gambetta	235
Saint-Chamas	22/09/20	37 Avenue Saint Exupery	15
Saint-Chamas	23/09/20	27 Avenue Marx Dormoy	293
Saint-Chamas	12/10/20	11 Avenue Marx Dormoy	448
Saint-Chamas	02/12/20	345 Chemin des Ragues	25
Salon-de-Provence	14/01/20	91 Rue de Nice	284
Salon-de-Provence	16/01/20	79 Boulevard Jean Jaurès	452
Salon-de-Provence	17/01/20	210 Boulevard Maréchal Foch	345
Salon-de-Provence	20/01/20	195 Allée de la Liberté	286
Salon-de-Provence	22/01/20	332 Allée de la Capeline	350

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé
Salon-de-Provence	27/02/20	332 Allée de la Capeline	160
Salon-de-Provence	03/03/20	104 Boulevard de l'Europe	30
Salon-de-Provence	12/03/20	57 Rue Aurélienne	92
Salon-de-Provence	19/05/20	Réseau communal de Salon-de-Provence	20
Salon-de-Provence	22/05/20	579 Allées de Craponne	200
Salon-de-Provence	01/06/20	184 Chemin de la Sagne	158
Salon-de-Provence	02/06/20	217 Boulevard Maréchal Foch	30
Salon-de-Provence	02/06/20	48 Rue de l'Ancienne Tour des Juifs	445
Salon-de-Provence	03/06/20	11 Rue de l'Estamaïre	648
Salon-de-Provence	04/06/20	906 Rue Nicolas Joseph Cugnot	1031
Salon-de-Provence	05/06/20	906 Rue Nicolas Joseph Cugnot	1108
Salon-de-Provence	15/06/20	16 Chemin de la Gabelle	523
Salon-de-Provence	15/06/20	16 Chemin de la Gabelle	632
Salon-de-Provence	16/06/20	16 Chemin de la Gabelle	300
Salon-de-Provence	16/06/20	643 Avenue du 22 Août 1944	43
Salon-de-Provence	16/06/20	328 a Boulevard Danton	250
Salon-de-Provence	17/06/20	328 a Boulevard Danton	400
Salon-de-Provence	17/06/20	650 Route d'Eyguières	210
Salon-de-Provence	18/06/20	650 Route d'Eyguières	322
Salon-de-Provence	18/06/20	214 Avenue Julien Fabre	157
Salon-de-Provence	18/06/20	232 Rue de Grignan	248
Salon-de-Provence	22/06/20	55 Avenue Julien Fabre	139
Salon-de-Provence	22/06/20	3 Impasse Monteau	149
Salon-de-Provence	22/06/20	643 Avenue du 22 Août 1944	43
Salon-de-Provence	22/06/20	203 Avenue Gaston Cabrier	479
Salon-de-Provence	23/06/20	480 Boulevard Danton	867
Salon-de-Provence	24/06/20	260 Rue de Grignan	248
Salon-de-Provence	24/06/20	58 Ancien Chemin du Val de Cuech	269
Salon-de-Provence	25/06/20	211 Rue Sergent-Chef Baudet	417
Salon-de-Provence	26/06/20	169 Avenue Léon Blum	777
Salon-de-Provence	29/06/20	7 Impasse des Pervenches	470
Salon-de-Provence	30/06/20	210 Rue Félix Pyat	200
Salon-de-Provence	02/07/20	11 Impasse Gregoire XI	303
Salon-de-Provence	27/07/20	46 Rue de Moscou	60
Salon-de-Provence	31/07/20	113 Cours Carnot	493
Salon-de-Provence	04/08/20	57 Rue Aurélienne	92
Salon-de-Provence	20/08/20	11 Impasse Gregoire XI	15
Salon-de-Provence	27/08/20	2665 Vieux Chemin d'Istres	547
Salon-de-Provence	31/08/20	10 Place Forbin	337
Salon-de-Provence	07/09/20	2 Rue Aurélienne	160
Salon-de-Provence	09/09/20	Réseau communal de Salon-de-Provence	150
Salon-de-Provence	10/09/20	120 Boulevard de Glanum	151
Salon-de-Provence	17/09/20	45 Allée de Normandie	318
Salon-de-Provence	23/09/20	50 Rue du Rhône	126
Salon-de-Provence	12/10/20	121 Impasse des Prairies de la Dime	382
Salon-de-Provence	19/10/20	2767 Vieux Chemin d'Istres	447
Salon-de-Provence	23/10/20	306 Rue du Claparedo	720
Salon-de-Provence	26/10/20	51 Rue Malherbe	886
Salon-de-Provence	29/10/20	50 Rue Saint Lazare	210
Salon-de-Provence	02/11/20	197 Avenue Michelet	10
Salon-de-Provence	10/11/20	44 Rue du Docteur Gros	205
Salon-de-Provence	10/11/20	61 Rue de Prague	170
Salon-de-Provence	12/11/20	306 Rue du Claparedo	260
Salon-de-Provence	12/11/20	54 Rue Anatole France	563
Salon-de-Provence	16/11/20	247 Avenue Michelet	15

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé
Salon-de-Provence	19/11/20	389 Avenue du Maréchal Leclerc	274
Salon-de-Provence	30/11/20	135 Cours des Opies	1387
Salon-de-Provence	08/12/20	636 Avenue de Wertheim	475
Salon-de-Provence	10/12/20	60 bis Place de la Grande Ourse	1318
Salon-de-Provence	10/12/20	Réseau communal de Salon-de-Provence	131
Salon-de-Provence	11/12/20	292 Résidence les Launes	167
Salon-de-Provence	11/12/20	199 bis Rue Sirius	1767
Salon-de-Provence	14/12/20	1017 Chemin des Entrages	624
Salon-de-Provence	15/12/20	60 Chemin des Batignolles	1617
Sénas	13/03/20	5 Chemin des Launes	206
Sénas	24/03/20	387 Chemin de la Roubine	283
Sénas	25/03/20	387 Chemin de la Roubine	783
Sénas	27/03/20	Chemin du Pigeonnier	226
Sénas	31/03/20	Chemin du Pigeonnier	467
Sénas	01/04/20	Chemin du Pigeonnier	256
Sénas	26/05/20	29 Lotissement le Pigeonnier	10
Sénas	07/07/20	2 Avenue Gabriel Péri	504
Sénas	01/09/20	4 Lotissement le Clos du Verger	388
Sénas	11/09/20	35 b Avenue Gabriel Péri	110
Sénas	24/09/20	7 Rue du Planet	260
Sénas	24/09/20	66 Avenue Cambrai	335
Sénas	09/10/20	66 Avenue Cambrai	200
Sénas	17/11/20	32 Avenue André Aune	168
Sénas	01/12/20	12 La Grande Bastide	1622
Sénas	14/12/20	21 Pont de l'Auture	668
Sénas	29/12/20	133 Avenue de la Ferrage	700
Sénas	31/12/20	133 Avenue de la Ferrage	523
Velaux	02/01/20	6 Avenue Marcel Pagnol	80
Velaux	02/01/20	749 Avenue Jean Moulin	136
Velaux	09/01/20	178 Avenue Jules Andraud	79
Velaux	21/01/20	780 Avenue de la Gare	155
Velaux	24/01/20	12 Résidence Marie Olive Albrand	237
Velaux	27/01/20	12 Résidence Marie Olive Albrand	368
Velaux	11/03/20	552 Avenue Jean Moulin	662
Velaux	26/03/20	1 Lotissement Plein Soleil	215
Velaux	20/04/20	216 Avenue Jules Andraud	105
Velaux	19/05/20	27 Avenue Folco de Baroncelli	70
Velaux	06/08/20	73 Lotissement les Restoubles	441
Velaux	27/08/20	552 Avenue Jean Moulin	1101
Velaux	01/09/20	28 Avenue des Micocouliers	223
Velaux	16/09/20	200 Avenue Baptistin Angles	50
Velaux	24/11/20	336 Avenue du Général Leclerc	250
Velaux	22/12/20	1 Allee Evariste Galois	865
Velaux	23/12/20	1 Allee Evariste Galois	1037
Vernègues	16/07/20	33 Lotissement les Hauts de Cazan	665
Vernègues	20/07/20	324 Montée de Gancel	1450
Vernègues	23/07/20	3 Chemin de Vinsargues	845
Vernègues	27/07/20	14 Route de Château-bas	1115
Vernègues	04/08/20	14 Terre-noble	1422
Vernègues	06/08/20	7 Chemin de Terre Noble	1695

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Linéaire hydrocuré préventivement après une intervention de débouchage

Commune	Linéaire curé (ml)
Alleins	125
Berre-l'Étang	598
Charleval	614
Eyguières	465
La Fare-les-Oliviers	345
Lamanon	40
Lançon-Provence	433
Mallemort	145
Pélissanne	670
Rognac	627
Saint-Chamas	722
Salon-de-Provence	3347
Sénas	1103
Velaux	601
Vernègues	80
Total	**9915**

Synthèse de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Nombre
Alleins	10
Aurons	4
Berre-l'Étang	47
Charleval	55
Eyguières	45
La Barben	2
La Fare-les-Oliviers	20
Lamanon	15
Lançon-Provence	30
Mallemort	22
Pélissanne	68
Rognac	38
Saint-Chamas	29
Salon-de-Provence	157
Sénas	50
Velaux	28
Vernègues	3
Total	**623**

Détail de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Alleins	10/01/20	56 Cours Victor-hugo
Alleins	05/02/20	17 Rue de l'Horloge
Alleins	02/03/20	89 Avenue du 14 Juillet 1789
Alleins	03/08/20	1460 Quartier la Ferrage
Alleins	26/08/20	331 Chemin du Vallon de Gipan
Alleins	29/08/20	12 bis Rue des Surians
Alleins	06/11/20	61 CHE DE LA GARE
Alleins	06/11/20	61 CHE DE LA GARE
Alleins	08/11/20	61 Chemin de la Gare

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Alleins	02/12/20	46 Cours Victor-hugo
Aurons	28/05/20	16 Avenue Sylvain Allemand
Aurons	22/06/20	Grande rue
Aurons	26/06/20	Avenue de la Transhumance
Aurons	16/07/20	Avenue Gaston Cabrier
Berre-l'Étang	06/01/20	8 Boulevard Victor Hugo
Berre-l'Étang	14/01/20	11 Boulevard Victor Hugo
Berre-l'Étang	23/01/20	1 Rue de la Paix
Berre-l'Étang	24/01/20	31 Avenue Paul Langevin
Berre-l'Étang	27/01/20	1 Rue de la Paix
Berre-l'Étang	03/02/20	1956 Boulevard Henri Wallon
Berre-l'Étang	05/02/20	102 Chemin de Mauran a Lancon
Berre-l'Étang	07/02/20	3 Lotissement l'Espiguette
Berre-l'Étang	15/02/20	14 Avenue Joliot Curie
Berre-l'Étang	25/02/20	18 Rue Paul Eluard
Berre-l'Étang	16/03/20	9 Rue Gerard Philipe
Berre-l'Étang	18/03/20	3 b Rue Fernand Leger
Berre-l'Étang	07/04/20	9 Avenue du 8 Mai 1945
Berre-l'Étang	07/04/20	444 Avenue Roger Salengro
Berre-l'Étang	21/04/20	932 Avenue de Sylvanes
Berre-l'Étang	04/05/20	256 boulevard marcel cachin
Berre-l'Étang	05/05/20	319 Avenue Roger Salengro
Berre-l'Étang	05/05/20	1140 route de st chamas
Berre-l'Étang	06/05/20	256 boulevard marcel cachin
Berre-l'Étang	26/05/20	1 Boulevard Anatole France
Berre-l'Étang	04/06/20	Avenue de Sylvanes
Berre-l'Étang	08/06/20	46 Boulevard Victor Hugo
Berre-l'Étang	11/06/20	43 Rue Gambetta
Berre-l'Étang	06/07/20	11 RUE GAMBETTA
Berre-l'Étang	08/07/20	6 Avenue Paul Langevin
Berre-l'Étang	16/07/20	Rue de la Paix
Berre-l'Étang	20/07/20	Paul Éluard /Avenue de la Libération
Berre-l'Étang	25/07/20	2 Rue Gerard Philipe
Berre-l'Étang	28/07/20	1 bis Rue de la Paix
Berre-l'Étang	28/07/20	38 Boulevard Frederic Mistral
Berre-l'Étang	03/08/20	20 Lotissement le Hameau
Berre-l'Étang	11/09/20	4 Rue Jean Jaures
Berre-l'Étang	22/09/20	13 Rue Gerard Philipe
Berre-l'Étang	07/10/20	7 Cours Clemenceau
Berre-l'Étang	02/11/20	13 Rue Gambetta
Berre-l'Étang	10/11/20	121 Avenue Joliot Curie
Berre-l'Étang	10/11/20	121 Avenue Joliot Curie
Berre-l'Étang	13/11/20	11 Rue Gambetta
Berre-l'Étang	30/11/20	13 Rue Gerard Philipe
Berre-l'Étang	04/12/20	Réseau communal de Berre-l'Étang
Berre-l'Étang	05/12/20	3 Lotissement l'Espiguette
Berre-l'Étang	05/12/20	1 Boulevard Romain Rolland
Berre-l'Étang	15/12/20	2 Rue Pierre Guillaume
Berre-l'Étang	23/12/20	29 Rue Pasteur

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Berre-l'Étang	23/12/20	3 Cours Clémenceau
Berre-l'Étang	28/12/20	4 b Boulevard Romain Rolland
Berre-l'Étang	30/12/20	1045 Route de Saint Chamas
Charleval	02/01/20	1 RUE JEAN MONNET
Charleval	06/01/20	86 Rue Saint Joseph
Charleval	23/01/20	3 Rue des Acacias
Charleval	29/01/20	1 Avenue du Château
Charleval	03/02/20	1 Avenue du Château
Charleval	07/02/20	27 Boulevard de la Durance
Charleval	10/02/20	5 Boulevard de la Durance
Charleval	10/02/20	2 Avenue Gaston Roux
Charleval	21/02/20	6 Avenue Gaston Roux
Charleval	26/02/20	Avenue Gaston Roux
Charleval	27/02/20	2 Rue Sainte Philomene
Charleval	10/03/20	3 Rue Saint Césaire
Charleval	16/03/20	3 Rue des Acacias
Charleval	26/03/20	26 Rue Saint Louis
Charleval	28/04/20	17 Avenue Gaston Roux
Charleval	15/05/20	2 Rue des Micocouliers
Charleval	28/05/20	5 Rue des Acacias
Charleval	28/05/20	ROUTE NATIONALE
Charleval	29/05/20	8 Traverse du Lavoir
Charleval	04/06/20	RUE ST JOSEPH
Charleval	25/06/20	60 Rue Tuilerie
Charleval	25/06/20	60 Rue Tuilerie
Charleval	28/06/20	62 Rue Tuilerie
Charleval	29/06/20	58 Rue Saint Joseph
Charleval	01/07/20	34 Rue Tuilerie
Charleval	01/07/20	106 Rue Saint Joseph
Charleval	03/07/20	106 Rue Saint Joseph
Charleval	06/07/20	25Rue des Acacias
Charleval	08/07/20	5 Rue des Acacias
Charleval	10/07/20	AVENUE DU CHATEAU
Charleval	10/08/20	19 Boulevard de la Résistance
Charleval	11/08/20	4 Rue Mistral
Charleval	19/08/20	5 Rue des Acacias
Charleval	21/08/20	58 Rue Saint Joseph
Charleval	25/08/20	5 Avenue des Bois
Charleval	31/08/20	4 Impasse des Amandiers
Charleval	07/09/20	2 Rue des Acacias
Charleval	11/09/20	5 Rue des Acacias
Charleval	14/09/20	62 Rue Tuilerie
Charleval	22/09/20	25 Boulevard de la Durance
Charleval	25/09/20	6 TER Rue des Aires
Charleval	29/09/20	5 Avenue Jean Jaures
Charleval	12/10/20	58 Rue Saint Joseph
Charleval	20/10/20	4 Impasse des Amandiers
Charleval	20/10/20	17 Avenue Gaston Roux
Charleval	24/10/20	46 Avenue Gaston Roux
Charleval	24/10/20	104 Rue Saint Joseph

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Charleval	04/11/20	25 bis Boulevard de la Durance
Charleval	13/11/20	11 Traverse du 12 Juin 1944
Charleval	21/11/20	101 Boulevard de la Durance
Charleval	26/11/20	1 Rue Tuilerie
Charleval	30/11/20	2 Rue des Micocouliers
Charleval	03/12/20	44 Avenue Gaston Roux
Charleval	04/12/20	1 Avenue du Château
Charleval	31/12/20	5 Avenue Jean Jaures
Eyguières	10/01/20	42 Lotissement les Trecasteaux Nord
Eyguières	20/01/20	363 Avenue Lucien Cohen
Eyguières	27/01/20	13 Rue Di Banastie
Eyguières	30/01/20	73 Rue Alphonse Daudet
Eyguières	31/01/20	Rue du Couvent
Eyguières	03/02/20	Place Croix du Preche
Eyguières	10/02/20	Rue Paulin Mathieu
Eyguières	13/02/20	Chemin Sainte Anne
Eyguières	18/02/20	31 Trecasteaux
Eyguières	03/03/20	65 Rue Joseph Roumanille
Eyguières	06/03/20	16 Avenue Saint-veran
Eyguières	06/04/20	79 Avenue Gabriel Peri
Eyguières	14/04/20	79 Avenue Gabriel Peri
Eyguières	18/04/20	6 Avenue de l'Hirondelle
Eyguières	22/04/20	2 Chemin des Roudiers
Eyguières	28/04/20	4 Lotissement le Pre Fleuri
Eyguières	18/05/20	23 Rue Rabaud - Saint-etienne
Eyguières	20/05/20	1 Rue Rabaud - Saint-etienne
Eyguières	25/05/20	16 Rue Rabaud - Saint-etienne
Eyguières	13/06/20	14 Rue Glaciere
Eyguières	15/06/20	12 Rue Berlier
Eyguières	07/07/20	Faubourg Reyre
Eyguières	16/07/20	148 Chemin des Arenes
Eyguières	28/07/20	8 Place Croix du Preche
Eyguières	31/07/20	25 Chemin Sainte Anne
Eyguières	08/08/20	40 Avenue Gabriel Peri
Eyguières	24/08/20	AVENUE DE LA GARE
Eyguières	03/09/20	PARKING COLLEGE LUCIE AUBRAC
Eyguières	16/09/20	125 Rue Paulin Mathieu
Eyguières	29/09/20	401 Avenue Lucien Cohen
Eyguières	09/10/20	AVE DE LA GARE
Eyguières	09/10/20	AVE DE LA GARE
Eyguières	16/10/20	26 Rue Mireille
Eyguières	16/10/20	26 Rue Mireille
Eyguières	21/10/20	4 Faubourg Reyre
Eyguières	22/10/20	363 Avenue Lucien Cohen
Eyguières	12/11/20	4 Faubourg Reyre
Eyguières	12/11/20	3 bis Faubourg Reyre
Eyguières	13/11/20	18 Rue Rabaud - Saint-etienne
Eyguières	25/11/20	42 Lotissement les Trecasteaux Nord
Eyguières	28/11/20	363 Avenue Lucien Cohen

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Eyguières	09/12/20	34 Rue Paulin Mathieu
Eyguières	18/12/20	Avenue Gabriel Peri
Eyguières	28/12/20	38 Avenue Gabriel Peri
Eyguières	29/12/20	Place Croix du Preche
La Barben	21/08/20	44/50 Chemin du Salatier
La Barben	09/09/20	75 Chemin du Salatier
La Fare-les-Oliviers	02/03/20	250 Avenue des Puisatiers
La Fare-les-Oliviers	16/03/20	1 Rue de France
La Fare-les-Oliviers	16/03/20	2 Lotissement les Amandiers
La Fare-les-Oliviers	19/03/20	2 bis Avenue Rene Seyssaud
La Fare-les-Oliviers	13/05/20	21 Rue de la Pomme de Pin
La Fare-les-Oliviers	04/06/20	7 Avenue de Montricher
La Fare-les-Oliviers	09/06/20	16 A AV DES GRAMENIERES
La Fare-les-Oliviers	01/07/20	1 Avenue Rene Seyssaud
La Fare-les-Oliviers	24/07/20	5 IMPASSE DE LA POMME DE PIN
La Fare-les-Oliviers	04/08/20	1 Montee des Emeries
La Fare-les-Oliviers	31/08/20	42 Avenue Pasteur
La Fare-les-Oliviers	08/09/20	5 c Avenue du Pavillon
La Fare-les-Oliviers	08/09/20	4 Rue Thiers
La Fare-les-Oliviers	16/09/20	1 Avenue Charles de Gaulle
La Fare-les-Oliviers	07/10/20	175 Chemin des Teses
La Fare-les-Oliviers	27/11/20	2 Cours Charles Galland
La Fare-les-Oliviers	28/11/20	250 Chemin la Gueirarde et des Craus
La Fare-les-Oliviers	09/12/20	15 Chemin des Ferrages
La Fare-les-Oliviers	15/12/20	345 Chemin des Bons Enfants
La Fare-les-Oliviers	16/12/20	LOT LES HAUTS DES FERRAGES
Lamanon	25/01/20	2 Impasse du Platane
Lamanon	23/04/20	1 Rue de la Marjolaine
Lamanon	22/06/20	27 Rue du Canal
Lamanon	26/06/20	10 Rue des Prairies
Lamanon	20/07/20	54 Allée de la Citronnelle
Lamanon	10/08/20	1 Rue du Canal
Lamanon	01/10/20	18 Rue du Canal
Lamanon	10/10/20	45 Rue du Canal
Lamanon	30/10/20	10 Rue du Canal
Lamanon	25/11/20	1 Grand'Rue
Lamanon	01/12/20	Stade lamanon
Lamanon	04/12/20	43,RUE DU CANAL
Lamanon	14/12/20	12 Chemin des Terrons
Lamanon	28/12/20	1 Chemin des Alpines
Lamanon	31/12/20	409 Route de la Provence
Lançon-Provence	03/02/20	2 RUE DENFERT ROCHERAUD
Lançon-Provence	21/02/20	6 Boulevard Pasteur
Lançon-Provence	28/03/20	40 Le Clos des Lavandins
Lançon-Provence	15/05/20	15 Lotissement Cantegrillet
Lançon-Provence	22/05/20	179 Allée des Pins
Lançon-Provence	27/05/20	75 BLD DU MAZET
Lançon-Provence	29/05/20	Rue de l'Hôpital
Lançon-Provence	07/06/20	120 Rue Alfred de Musset

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Lançon-Provence	09/06/20	32 Rue Victor Estienne
Lançon-Provence	11/06/20	16 Rue de la Tour
Lançon-Provence	06/07/20	158 Allée des Pins
Lançon-Provence	10/07/20	162 Rue Gustave Flaubert
Lançon-Provence	24/07/20	33 Avenue des Pins
Lançon-Provence	25/07/20	34 Avenue des Pins
Lançon-Provence	03/08/20	12 Lotissement le Felibrige
Lançon-Provence	13/08/20	13 Boulevard Victor Hugo
Lançon-Provence	13/08/20	17 Impasse Honorine
Lançon-Provence	21/08/20	PLACE DE LA FONTAINE
Lançon-Provence	21/09/20	1 Boulevard Pasteur
Lançon-Provence	05/10/20	13Place de la Republique
Lançon-Provence	28/10/20	15 Rue Pierre et Marie Curie
Lançon-Provence	20/11/20	221 Rue de Narvik
Lançon-Provence	27/11/20	chemin de la pinèdes / Général Leclerc
Lançon-Provence	30/11/20	9 Rue Nostradamus
Lançon-Provence	30/11/20	chemin de la pinèdes / Général Leclerc
Lançon-Provence	07/12/20	147 Avenue du Général Leclerc
Lançon-Provence	14/12/20	1 Place de la Republique
Lançon-Provence	23/12/20	33 Route de Pelissanne
Lançon-Provence	23/12/20	22 Rue des Lilas
Lançon-Provence	24/12/20	2 Impasse Victor Hugo
Mallemort	03/01/20	183 Rue Salvador Dali
Mallemort	30/01/20	5 AV CHARLES DE GAULLE
Mallemort	05/02/20	25 Impasse Theodore Aubanel
Mallemort	18/02/20	Avenue de la Fontaine
Mallemort	05/03/20	22 Rue Frederic Mistral
Mallemort	05/03/20	5 Rue Roumanille
Mallemort	09/03/20	16 IMPASSE ROSE COURVEILLE
Mallemort	17/04/20	7 Lotissement les Restanques
Mallemort	22/04/20	20 Boulevard Edgard Mouton
Mallemort	04/05/20	9 Lotissement les Restanques
Mallemort	09/05/20	282 Avenue des Alpines
Mallemort	20/05/20	4 Rue Antoine de Saint-exupéry
Mallemort	20/05/20	3 Rue de la Durance
Mallemort	04/06/20	36 av Charles de gaulle
Mallemort	24/06/20	Départementale 23 A
Mallemort	27/06/20	60 Impasse Rose Courveille
Mallemort	08/07/20	100 Avenue Joliot-curie
Mallemort	21/07/20	244 Avenue des Alpines
Mallemort	28/10/20	190 Rue Claude Monet
Mallemort	16/11/20	246 RUE VICTOR VASARELY
Mallemort	02/12/20	207 Rue de la Durance
Mallemort	04/12/20	33 Rue du Roure
Pélissanne	04/01/20	5 Avenue Georges Brassens
Pélissanne	06/01/20	1 RUE WILSON
Pélissanne	13/01/20	22 Cours Victor Hugo
Pélissanne	15/01/20	110 Avenue Lucien Lesieux
Pélissanne	17/01/20	62 Chemin du Pont Ferrat

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Pélissanne	18/01/20	48 b Avenue du General de Gaulle
Pélissanne	21/01/20	6 Lotissement le Matheron
Pélissanne	21/01/20	1 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	27/01/20	4 Allée des Roses
Pélissanne	07/02/20	Avenue Pasteur
Pélissanne	10/02/20	bas taulet
Pélissanne	12/02/20	75 Rue Théodore Aubanel
Pélissanne	17/02/20	9BIS Avenue Frédéric Mistral
Pélissanne	19/02/20	165 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	24/02/20	37 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	28/02/20	1 Rue Wilson
Pélissanne	02/03/20	27 Place Cabardel
Pélissanne	04/03/20	720 Chemin du Plan de Clavel
Pélissanne	10/03/20	34 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	12/03/20	24 Rue Foch
Pélissanne	12/03/20	Avenue Pasteur
Pélissanne	16/03/20	3 Rue Wilson
Pélissanne	18/03/20	46 Lotissement les Oustalets
Pélissanne	19/03/20	2 Route d'Eguilles
Pélissanne	08/04/20	105 Avenue Saint-valentin
Pélissanne	17/04/20	12 Rue Eugène Pelletan
Pélissanne	17/04/20	11 Cours Victor Hugo
Pélissanne	21/04/20	7 Avenue Frédéric Mistral
Pélissanne	24/04/20	16 Avenue Frédéric Mistral
Pélissanne	04/05/20	99 Chemin des Miroirs
Pélissanne	18/05/20	Chemin du Plan de Clavel
Pélissanne	18/05/20	89 Avenue Henri Barbusse
Pélissanne	24/05/20	32 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	27/05/20	21 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	02/06/20	1 Rue Wilson
Pélissanne	04/06/20	14 Allée des Lauriers Roses
Pélissanne	22/06/20	1 Lotissement Jardin de Valentin
Pélissanne	28/06/20	173 Rue Gorlett
Pélissanne	02/07/20	18 Cours Victor Hugo
Pélissanne	08/07/20	za du bas taulet
Pélissanne	13/07/20	173 Rue Gorlett
Pélissanne	17/07/20	8 Avenue Henri Barbusse
Pélissanne	24/07/20	Chemin de la Prouvenque
Pélissanne	27/07/20	25 Place Cabardel
Pélissanne	08/08/20	28 Av Mgr Maurice Plano Pretre
Pélissanne	02/09/20	Rue Garibaldi
Pélissanne	04/09/20	12 Residence le Jardin de Valentin
Pélissanne	10/09/20	19 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	23/09/20	Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	25/09/20	ALLEE BERNARD VENTADOUR
Pélissanne	10/10/20	51 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	19/10/20	24 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	26/10/20	28 Chemin des Cigales
Pélissanne	26/10/20	790 Avenue du General de Gaulle
Pélissanne	06/11/20	13 Avenue Frédéric Mistral

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Pélissanne	08/11/20	24 Lotissement les Enjouvénes
Pélissanne	10/11/20	545 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	14/11/20	27 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	16/11/20	7 Avenue Frédéric Mistral
Pélissanne	19/11/20	Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	19/11/20	1 Clos Saint-maurice
Pélissanne	23/11/20	588 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	24/11/20	15 Chemin de Saint Pierre
Pélissanne	08/12/20	23 Chemin des Miroirs
Pélissanne	17/12/20	15 Route de Saint Jean
Pélissanne	21/12/20	24 Avenue des Enjouvénes
Pélissanne	22/12/20	10 Allée des Roses
Pélissanne	23/12/20	12 Avenue Saint-valentin
Rognac	10/01/20	91 Montee des Pins
Rognac	14/01/20	24 RUE DES BORYS
Rognac	05/02/20	Avenue Joseph Cugnot (Vitrolles)
Rognac	21/02/20	88 Boulevard Jean Jaures
Rognac	26/02/20	165 Boulevard Arthur Rimbaud
Rognac	05/03/20	64 Avenue des Genets
Rognac	06/03/20	165 Boulevard Arthur Rimbaud
Rognac	18/03/20	126 Boulevard Charles Gounod
Rognac	02/04/20	269 Montee des Pins
Rognac	27/04/20	341 Boulevard des Cigales
Rognac	28/04/20	1 bis Boulevard des Cigales
Rognac	28/04/20	4 Montee des Pins
Rognac	05/05/20	65 Rue Camille Desmoulins
Rognac	11/05/20	221 Boulevard Georges Bizet
Rognac	11/05/20	8 Rue de l'Armistice
Rognac	26/05/20	102 Avenue Pierre et Marie Curie
Rognac	02/06/20	372 Chemin du Puits de la Figuiere
Rognac	03/06/20	37 Boulevard Jean Jaures
Rognac	05/06/20	88 Rue des Roses
Rognac	24/06/20	15 Boulevard Jean Jaures
Rognac	06/07/20	Avenue Amedeo Avogadro
Rognac	06/07/20	Avenue Joseph Cugnot (Vitrolles)
Rognac	08/07/20	10 Rue Mirabeau
Rognac	06/08/20	312 Boulevard Georges Bizet
Rognac	12/08/20	92 Boulevard Montaigne
Rognac	17/08/20	15 Rue Pasteur
Rognac	08/09/20	59 Boulevard Jean Jaures
Rognac	17/09/20	170 Rue Maurice Lan
Rognac	05/10/20	170 Rue Maurice Lan
Rognac	08/10/20	170 Rue Maurice Lan
Rognac	14/10/20	173 Avenue Joseph Cugnot
Rognac	15/10/20	173 Avenue Joseph Cugnot
Rognac	15/10/20	281 Boulevard Georges Bizet
Rognac	19/11/20	RD21
Rognac	22/11/20	10 Rue des Fauvettes
Rognac	27/11/20	28 Rue des Borys
Rognac	05/12/20	10 bis Rue des Borys

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Rognac	30/12/20	11 Boulevard Jean Jaures
Saint-Chamas	29/01/20	4 Rue Denis Moutet
Saint-Chamas	31/01/20	Place de la Republique
Saint-Chamas	03/02/20	404 Chemin des Moulieres
Saint-Chamas	14/02/20	1 Rue Denis Moutet
Saint-Chamas	06/03/20	372 Lotissement le Clos du Loir
Saint-Chamas	26/03/20	37 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	11/04/20	1 Place de la Republique
Saint-Chamas	13/05/20	5 Rue Victor Ferrié
Saint-Chamas	14/05/20	379 Avenue des Cinquante Trois
Saint-Chamas	15/05/20	3 Rue du 4 Septembre
Saint-Chamas	19/05/20	372 Route du Loir
Saint-Chamas	08/06/20	37 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	12/06/20	AV GABRIEL FRIGIERE
Saint-Chamas	02/07/20	37 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	22/07/20	37 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	12/08/20	1 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	13/08/20	3 Rue Jean Jacques Rousseau
Saint-Chamas	19/08/20	37 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	01/09/20	Chemin des vignes
Saint-Chamas	10/09/20	1 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	12/09/20	1360 Notre-dame
Saint-Chamas	22/09/20	Avenue Marx Dormoy
Saint-Chamas	25/09/20	33 Avenue Marx Dormoy
Saint-Chamas	25/09/20	33 Avenue Marx Dormoy
Saint-Chamas	13/10/20	Avenue Marx Dormoy
Saint-Chamas	09/11/20	25 Avenue Saint Exupery
Saint-Chamas	09/12/20	23 Rue Victor Ferrié
Saint-Chamas	15/12/20	18 Rue Mirabeau
Saint-Chamas	21/12/20	35 Avenue Marx Dormoy
Salon-de-Provence	02/01/20	53 Rue Yves Farges
Salon-de-Provence	02/01/20	43 Rue Janicot
Salon-de-Provence	03/01/20	144 Boulevard Jean Jaurès
Salon-de-Provence	03/01/20	21 All de la Loi du 9 Decembre 1905
Salon-de-Provence	09/01/20	24 Rue Montagard
Salon-de-Provence	09/01/20	7 Place Eugene Pelletan
Salon-de-Provence	10/01/20	Rue César Bossy
Salon-de-Provence	13/01/20	289 Rue du Pilon Blanc
Salon-de-Provence	15/01/20	287 Rue Desire Alleman
Salon-de-Provence	15/01/20	50 Boulevard Danton
Salon-de-Provence	17/01/20	312 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	18/01/20	1 Rue des Droits de l'Homme
Salon-de-Provence	20/01/20	340 Rue du Remoulaire
Salon-de-Provence	22/01/20	6 Impasse Bellevue
Salon-de-Provence	23/01/20	142 Rue Félix Pyat
Salon-de-Provence	27/01/20	170 Avenue des Pommes d'Or
Salon-de-Provence	03/02/20	9 CLOS ROUMANILLE
Salon-de-Provence	04/02/20	69/93 Boulevard Louis Pasquet
Salon-de-Provence	07/02/20	25 Rue du 4 Septembre

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Salon-de-Provence	07/02/20	174 Rue de la Forge
Salon-de-Provence	07/02/20	Boulevard Nostradamus
Salon-de-Provence	07/02/20	156 Rue Michel de Montaigne
Salon-de-Provence	10/02/20	25 Rue du 4 Septembre
Salon-de-Provence	13/02/20	53 Rue Yves Farges
Salon-de-Provence	14/02/20	495 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	21/02/20	150 Avenue du Maréchal Leclerc
Salon-de-Provence	21/02/20	15 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	24/02/20	74 Boulevard Lieutenant Charpenel
Salon-de-Provence	24/02/20	52 Chemin des Cabans
Salon-de-Provence	24/02/20	CHEMIN DU VABRE / Boulevard Lieutenant Charpenel
Salon-de-Provence	24/02/20	480 Boulevard Georges Pompidou
Salon-de-Provence	26/02/20	131 Rue des Argelas
Salon-de-Provence	04/03/20	55 Rue de Prague
Salon-de-Provence	05/03/20	5 Boulevard des Bressons
Salon-de-Provence	06/03/20	89 Chemin de la Lauze
Salon-de-Provence	16/03/20	2 Rue Albert Camus
Salon-de-Provence	03/04/20	31 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	07/04/20	105 Rue la Fayette
Salon-de-Provence	08/04/20	57 Rue Gustave Gaubert
Salon-de-Provence	09/04/20	2 Rue des Entrages
Salon-de-Provence	10/04/20	176 Rue Ferdinand Buisson
Salon-de-Provence	14/04/20	375 Boulevard Winston Churchill
Salon-de-Provence	15/04/20	154 Rue Saint Lazare
Salon-de-Provence	23/04/20	2 Rue Daniel Kinet
Salon-de-Provence	23/04/20	49 Rue d'Hozier
Salon-de-Provence	24/04/20	327 Avenue de Lattre de Tassigny
Salon-de-Provence	27/04/20	23 Avenue Georges Borel
Salon-de-Provence	28/04/20	74 bis Boulevard Lieutenant Charpenel
Salon-de-Provence	02/05/20	712 Chemin de la Croix Blanche
Salon-de-Provence	06/05/20	722 Chemin de la Grande Carraire
Salon-de-Provence	06/05/20	182 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	07/05/20	388 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	11/05/20	120 Boulevard de Glanum
Salon-de-Provence	11/05/20	139 Rue du 4 Septembre
Salon-de-Provence	12/05/20	312 Avenue de Lattre de Tassigny
Salon-de-Provence	12/05/20	274 Rue des Patres
Salon-de-Provence	14/05/20	54 Avenue de Wertheim
Salon-de-Provence	18/05/20	137 Boulevard Frédéric Mistral
Salon-de-Provence	19/05/20	388 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	20/05/20	4 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	20/05/20	388 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	22/05/20	388 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	23/05/20	124 Rue Amayen
Salon-de-Provence	25/05/20	7 PLACE DE LA REVOLUTION
Salon-de-Provence	26/05/20	50 Boulevard Danton
Salon-de-Provence	28/05/20	9 Avenue du Marechal Juin
Salon-de-Provence	28/05/20	52 Rue des Freres J et R Kennedy

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Salon-de-Provence	28/05/20	RUE EUGENE PIRON
Salon-de-Provence	05/06/20	16 RUE EUGENE PIRON
Salon-de-Provence	06/06/20	86 Rue de la Camargue
Salon-de-Provence	07/06/20	40 Boulevard Ledru Rollin
Salon-de-Provence	07/06/20	1 Rue de la Chèvre d'Or
Salon-de-Provence	17/06/20	50 Boulevard Danton
Salon-de-Provence	17/06/20	51 Rue Fontaine de Segugne
Salon-de-Provence	19/06/20	93 Boulevard Louis Pasquet
Salon-de-Provence	19/06/20	Rue Ferdinand Buisson
Salon-de-Provence	24/06/20	124 Avenue Michelet
Salon-de-Provence	24/06/20	192 Rue Eugene Piron
Salon-de-Provence	25/06/20	263 Avenue Alphonse Daudet
Salon-de-Provence	26/06/20	247 Rue Rigel
Salon-de-Provence	29/06/20	8Rue Roumanille
Salon-de-Provence	30/06/20	18 Rue Claude Debussy
Salon-de-Provence	01/07/20	231 Rue Eugene Piron
Salon-de-Provence	01/07/20	Rue Félix Pyat
Salon-de-Provence	02/07/20	5 Rue des Frères J et R Kennedy
Salon-de-Provence	02/07/20	23 Rue des Frères J et R Kennedy
Salon-de-Provence	03/07/20	20 Rue de Varsovie
Salon-de-Provence	03/07/20	581 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	06/07/20	79 Rue de Prague
Salon-de-Provence	06/07/20	Avenue de Provence
Salon-de-Provence	11/07/20	239 Boulevard Winston Churchill
Salon-de-Provence	13/07/20	241 Rue des Alliés
Salon-de-Provence	29/07/20	367 Chemin de la Bartavelle
Salon-de-Provence	31/07/20	198 Route d'Eyguières
Salon-de-Provence	11/08/20	340 Boulevard Georges Clémenceau
Salon-de-Provence	13/08/20	78 Rue Four Trez-castel
Salon-de-Provence	13/08/20	13 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	13/08/20	210 Rue Eugene Piron
Salon-de-Provence	17/08/20	35 Rue Roumanille
Salon-de-Provence	17/08/20	214 Boulevard Georges Clémenceau
Salon-de-Provence	20/08/20	62 Boulevard de Glanum
Salon-de-Provence	24/08/20	Rue Félix Pyat
Salon-de-Provence	24/08/20	Allée de Touraine
Salon-de-Provence	24/08/20	RUE PAUL ARENES
Salon-de-Provence	26/08/20	Rue Eugene Piron
Salon-de-Provence	28/08/20	166 Rue des Sallyens
Salon-de-Provence	29/08/20	235 Rue Henri Dunant
Salon-de-Provence	02/09/20	137 Boulevard Frédéric Mistral
Salon-de-Provence	09/09/20	Boulevard des Bressons
Salon-de-Provence	10/09/20	Avenue Jacques Chaban Delmas
Salon-de-Provence	16/09/20	50 Boulevard Danton
Salon-de-Provence	16/09/20	287 Rue Desire Alleman
Salon-de-Provence	16/09/20	115 Rue du Rhône
Salon-de-Provence	18/09/20	198 Route d'Eyguières
Salon-de-Provence	22/09/20	643 Avenue du 22 Août 1944
Salon-de-Provence	22/09/20	287 Rue Desire Alleman

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Salon-de-Provence	22/09/20	144 Boulevard Jean Jaurès
Salon-de-Provence	24/09/20	19 Rue Ferdinand Buisson
Salon-de-Provence	29/09/20	287 Rue Desire Alleman
Salon-de-Provence	04/10/20	154 Rue Saint Lazare
Salon-de-Provence	08/10/20	Rue de l'Adjudant-Chef Champion
Salon-de-Provence	10/10/20	150 Avenue du Maréchal Leclerc
Salon-de-Provence	12/10/20	2768 Vieux Chemin d'Istres
Salon-de-Provence	15/10/20	31 Rue de Bourgogne
Salon-de-Provence	17/10/20	229 Avenue Georges Borel
Salon-de-Provence	21/10/20	AV ROGER DONNADIEU
Salon-de-Provence	22/10/20	160 Rue Saint Lazare
Salon-de-Provence	22/10/20	77 Rue de Berne
Salon-de-Provence	25/10/20	197 Avenue Michelet
Salon-de-Provence	05/11/20	71 Boulevard de la République
Salon-de-Provence	06/11/20	265 Rue Desire Alleman
Salon-de-Provence	09/11/20	510 Chemin du Quintin
Salon-de-Provence	13/11/20	530 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	13/11/20	5 Avenue du Marechal Juin
Salon-de-Provence	14/11/20	92 Rue des Freres Lamanon
Salon-de-Provence	16/11/20	131 Boulevard Paul Cézanne
Salon-de-Provence	17/11/20	203 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	18/11/20	414 Avenue du Maréchal Leclerc
Salon-de-Provence	19/11/20	17 Rue de la Teinture
Salon-de-Provence	22/11/20	147 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	22/11/20	56 Rue de la Jasse
Salon-de-Provence	22/11/20	11 Impasse Gregoire XI
Salon-de-Provence	22/11/20	100 Boulevard Louis Pasquet
Salon-de-Provence	24/11/20	295 bis Ancien Chemin du Val de Cuech
Salon-de-Provence	26/11/20	34 Rue du Rhône
Salon-de-Provence	27/11/20	25 Rue Portalet
Salon-de-Provence	03/12/20	28 Rue de Bonn
Salon-de-Provence	04/12/20	40,Boulevard du roi rené
Salon-de-Provence	04/12/20	40,Boulevard du roi rené
Salon-de-Provence	06/12/20	92 Rue des Freres Lamanon
Salon-de-Provence	09/12/20	19 Rue de Bourgogne
Salon-de-Provence	16/12/20	431 A Allées de Craponne
Salon-de-Provence	21/12/20	170 Avenue des Pommes d'Or
Salon-de-Provence	21/12/20	28 Rue du Luxembourg
Salon-de-Provence	28/12/20	566 Chemin des Aires de la Dime
Salon-de-Provence	29/12/20	318 Allées de Craponne
Salon-de-Provence	31/12/20	Rue Malespine
Sénas	06/01/20	4 Avenue Baptiste Dubois
Sénas	06/01/20	18 Boulevard Maréchal Gallieni
Sénas	13/01/20	Boulevard Gustave Donnat
Sénas	16/01/20	14 Lotissement le Clos du Verger
Sénas	17/01/20	18 Boulevard Maréchal Gallieni
Sénas	24/01/20	18 g Avenue Jean Moulin
Sénas	11/02/20	Avenue de la Crau
Sénas	13/02/20	139 Chemin des Sigauds

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Sénas	20/02/20	13 Chemin du Pigeonnier
Sénas	09/03/20	18 Boulevard Maréchal Gallieni
Sénas	18/03/20	9 Lotissement le Clos du Verger
Sénas	11/04/20	1 Avenue de Chevigné
Sénas	24/04/20	90 Chemin du Moulin des Alpines
Sénas	06/05/20	5 Avenue de la Ferrage
Sénas	15/05/20	90 Chemin du Moulin des Alpines
Sénas	18/05/20	13 Chemin du Pigeonnier
Sénas	22/05/20	29 Chemin du Pigeonnier
Sénas	22/05/20	29 Lotissement le Pigeonnier
Sénas	24/05/20	67 b Chemin du Moulin des Alpines
Sénas	25/05/20	29 Lotissement le Pigeonnier
Sénas	09/06/20	Boulevard Gustave Donnat
Sénas	10/06/20	Boulevard Gustave Donnat
Sénas	13/06/20	45 Chemin du Moulin des Alpines
Sénas	30/06/20	10 Avenue de la Crau
Sénas	01/07/20	10 Avenue de la Crau
Sénas	16/07/20	1 Avenue du 8 Mai 1945
Sénas	20/07/20	400 Chemin de la Roubine
Sénas	20/07/20	391 Chemin du Pont de l'Auture
Sénas	21/07/20	85 Avenue de la Capelette
Sénas	21/07/20	15 Avenue André Aune
Sénas	11/08/20	16 Boulevard Maréchal Gallieni
Sénas	17/08/20	13 Avenue Gabriel Péri
Sénas	04/09/20	2 Boulevard Mathieu Rech
Sénas	09/09/20	Chemin des Launes
Sénas	10/09/20	Boulevard Mathieu Rech
Sénas	15/09/20	13 Chemin du Pigeonnier
Sénas	16/09/20	1 Boulevard Mathieu Rech
Sénas	17/09/20	4 Lotissement le Clos du Verger
Sénas	21/09/20	Avenue de la Genestiere
Sénas	13/10/20	12 Avenue André Aune
Sénas	25/10/20	1 Avenue du 8 Mai 1945
Sénas	04/11/20	25 Lotissement Dom de la Roubine II
Sénas	09/11/20	42 Avenue Cambrai
Sénas	18/11/20	4 Lotissement le Clos du Verger
Sénas	20/11/20	459 c Chemin de la Genestiere
Sénas	21/11/20	35 Chemin du Pont de l'Auture
Sénas	30/11/20	23 Avenue Cambrai
Sénas	12/12/20	4 a Lotissement Peyrol
Sénas	14/12/20	39 Avenue Cambrai
Sénas	16/12/20	Avenue Cambrai
Velaux	26/02/20	16 Avenue Henri de Toulouse Lautrec
Velaux	28/02/20	47 Allée des Oliviers
Velaux	20/03/20	164 Chemin de la Crau
Velaux	16/04/20	256 Avenue Jules Andraud
Velaux	29/04/20	1 Avenue Antoinette de Beaucaire
Velaux	18/05/20	1 Allée Paul Gauguin

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Velaux	04/08/20	12 Rue André Marie Ampère
Velaux	07/08/20	26 Avenue Paul Cézanne
Velaux	17/08/20	1 Square Antonio Vivaldi
Velaux	30/09/20	1048 Avenue du Général Leclerc
Velaux	07/10/20	Avenue Baptistin Angles
Velaux	09/10/20	Avenue Jean Pallet
Velaux	12/10/20	16 Lotissement les 4 Tours
Velaux	13/10/20	30 Avenue du Général Leclerc
Velaux	17/10/20	55 Avenue Baptistin Angles
Velaux	19/10/20	Chemin de la Crau
Velaux	27/10/20	384 Avenue General de Gaulle
Velaux	02/11/20	7 Rue Diderot
Velaux	02/11/20	3 Montée de la Palun
Velaux	04/11/20	AVENUE JEAN PALLET
Velaux	19/11/20	178 Avenue Jules Andraud
Velaux	20/11/20	Rd20/ Avenue Jean Pallet
Velaux	20/11/20	Avenue de la Gare
Velaux	30/11/20	Avenue de la Gare
Velaux	03/12/20	30 Avenue du Général Leclerc
Velaux	12/12/20	220 Avenue General de Gaulle
Velaux	14/12/20	Avenue Jules Andraud
Velaux	28/12/20	86 Grand Rue
Vernègues	27/04/20	21 Rue du Moulin
Vernègues	09/12/20	2 Chemin de Vinsargues
Vernègues	14/12/20	Saint Symphorien

Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
Alleins	1011
Berre-l'Étang	2766
Charleval	1710
Eyguières	3359
La Fare-les-Oliviers	2473
Lamanon	1454
Lançon-Provence	1931
Mallemort	1018
Pélissanne	9833
Rognac	2140
Saint-Chamas	6074
Salon-de-Provence	24822
Sénas	2928
Velaux	3366
Vernègues	8015
Total	**72 900**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Détail des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Alleins	14/01/20	D71 Amont STEP	569
Alleins	04/09/20	Rue des Surians	424
Berre-l'Étang	27/07/20	Rue Paul Eluard	647
Berre-l'Étang	03/08/20	Avenue Paul Langevin	461
Berre-l'Étang	04/08/20	Boulevard Marcel Cachin	512
Berre-l'Étang	09/09/20	Chemin de la Lauve	48
Berre-l'Étang	11/09/20	Rue Pierre Guillaume	627
Berre-l'Étang	25/11/20	Rue Paul Eluard (partie haute)	427
Charleval	30/06/20	Place André Leblanc	676
Charleval	29/06/20	Rue Tuilerie	23
Charleval	18/11/20	L'Afférage	273
Charleval	30/10/20	Rue du Canal	278
Charleval	15/12/20	Rue Bourbon	148
Charleval	03/09/20	Rue du Canal	277
Eyguières	14/01/20	Chemin de Saint Véran	402
Eyguières	20/01/20	Rue des Jardins fins / Rue de poids de la Farine/ Moulin	180
Eyguières	07/02/20	Avenue Général De Gaulle	2339
Eyguières	21/02/20	Lot. Les Myrtilles	43
Eyguières	15/06/20	Lot. Les Myrtilles	47
Eyguières	01/10/20	Chemin des Coudoulières	319
La Fare-les-Oliviers	30/01/20	Avenue de Montrichier	746
La Fare-les-Oliviers	14/09/20	Rue du Pavillon	380
La Fare-les-Oliviers	10/08/20	Avenue des Puisatiers	172
La Fare-les-Oliviers	05/11/20	5 Impasse Pomme de pin	122
La Fare-les-Oliviers	02/09/20	Route de l'Ameleau	1033
Lamanon	06/01/20	Le Village (Rue des Résiniers)	311
Lamanon	15/01/20	Chemin du Canal	779
Lamanon	10/06/20	Quartier des Guérites	355
Lançon-Provence	17/01/20	Rue Hoche	525
Lançon-Provence	01/07/20	Chemin des Roquilles	1403
Mallemort	16/01/20	Hameau de Pont Royal	1002
Pélissanne	18/02/20	Route d'Aurons	199
Pélissanne	03/06/20	Boulevard de la Draisine	1653
Pélissanne	27/05/20	Chemin de Saint Pierre (1)	24
Pélissanne	16/06/20	Avenue Frederic Mistral	364
Pélissanne	23/06/20	Avenue du Général De Gaulle	300
Pélissanne	28/09/20	Chemin de Saint Pierre (2)	184
Pélissanne	2020	Chemin de la boulie	2318
Pélissanne	2020	Rue de la Marche des Milles	2177
Pélissanne	2020	Avenue des Enjouvènes	2570
Rognac	16/09/20	Montée des Pins	853
Rognac	24/11/20	Avenue Victor Hugo	560
Rognac	17/09/20	Rue Maurice Lan	588
Saint-Chamas	11/03/20	Avenue Marx Dormoy	119
Saint-Chamas	07/08/20	Avenue Saint Exupéry	856
Saint-Chamas	01/09/20	Avenue Saint Exupéry	183
Saint-Chamas	01/09/20	1 bis Chemin Départemental 15	844
Saint-Chamas	01/09/20	Avenue de la Gare	1007
Saint-Chamas	16/10/20	Avenue Marx Dormoy	491
Saint-Chamas	02/09/20	Le Chemin Creux	958
Saint-Chamas	01/09/20	Rue des Cyprès	1310
Saint-Chamas	02/09/20	Rue Alphonse Daudet	248
Saint-Chamas	02/12/20	Chemin des Ragues	29
Salon-de-Provence	14/01/20	CH DU PILON BLANC	276
Salon-de-Provence	20/01/20	Rue de Babylone	510

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Salon-de-Provence	22/01/20	Rue Eugène Piron	9
Salon-de-Provence	27/02/20	Chemin du Vabre	321
Salon-de-Provence	05/06/20	Avenue Joseph Cugnot / G. VOISIN	980
Salon-de-Provence	18/06/20	Avenue Gaston Gabrier	475
Salon-de-Provence	18/06/20	Rue de Grignan	210
Salon-de-Provence	26/06/20	Rue du sergent-chef René baudet	249
Salon-de-Provence	26/06/20	Cours Carnot	457
Salon-de-Provence	26/06/20	Avenue Léon Blum	770
Salon-de-Provence	26/06/20	Rue Léopold Laugier	452
Salon-de-Provence	26/06/20	Chemin des aires de la Dîme	859
Salon-de-Provence	26/06/20	Rue Raoul Francou	41
Salon-de-Provence	30/07/20	RUE CESAR BOSSY	48
Salon-de-Provence	31/08/20	Chemin de la bedigue	533
Salon-de-Provence	07/09/20	Rue Aurélienne	358
Salon-de-Provence	12/10/20	Rue de la taille	396
Salon-de-Provence	19/10/20	Vieux chemin d'istres	291
Salon-de-Provence	10/11/20	Rue du docteur gros	204
Salon-de-Provence	12/11/20	rue du claparedo	782
Salon-de-Provence	13/11/20	Rue Marie Curie	566
Salon-de-Provence	01/12/20	Boulevard Montmajour	1353
Salon-de-Provence	08/12/20	Avenue Maréchal Juin	484
Salon-de-Provence	10/12/20	Rue de Prague	138
Salon-de-Provence	15/12/20	Allée de la Touraine	158
Salon-de-Provence	17/12/20	César Bossy / Guttenberg / Chanzy	360
Salon-de-Provence	17/12/20	Chemin de la chapelle	547
Salon-de-Provence	17/12/20	Impasse de la borie	702
Salon-de-Provence	17/12/20	Avenue Ventadouiro	334
Salon-de-Provence	17/12/20	Euromaster (Bd du Roi Rene)	466
Salon-de-Provence	17/12/20	Allée de Craponne	103
Salon-de-Provence	17/12/20	Voie Aurelienne	1047
Salon-de-Provence	17/12/20	Chemin de la sagne	217
Salon-de-Provence	17/12/20	Chemin de la sagne	643
Salon-de-Provence	17/12/20	Avenue de Lattres de Tassigny	586
Salon-de-Provence	17/12/20	Boulevard Frederic Mistral	139
Salon-de-Provence	17/12/20	Rue Honoré Daumier	806
Salon-de-Provence	17/12/20	Impasse draisine 1/2	2559
Salon-de-Provence	17/12/20	Impasse draisine 2/2	1978
Salon-de-Provence	17/12/20	Boulevard des Alpilles	1058
Salon-de-Provence	17/12/20	RN113	445
Salon-de-Provence	17/12/20	Boulevard Glanum	1790
Sénas	17/03/20	La Roubine (amont STEP)	140
Sénas	07/07/20	Avenue Bastide Dubois	307
Sénas	02/09/20	Lotissement du Verger	408
Sénas	04/12/20	Lotissement Le Peuplier	1542
Sénas	14/12/20	Chemin du Pont de l'Auture	512
Velaux	24/01/20	Avenue de la Gare	139
Velaux	27/01/20	Lot. La Péraude	425
Velaux	11/08/20	Avenue Baptistin angles	341
Velaux	26/08/20	Impasse des lilas	308
Velaux	25/08/20	Rue louis Blériot	841
Velaux	01/09/20	Avenue des Micocouliers	272
Velaux	03/09/20	Lotissement les Amandiers	1018
Vernègues	01/09/2020	D7N	1398
Vernègues	01/09/2020	Chemin Des Canebiers	1981
Vernègues	01/09/2020	2 Route de Charleval	1598

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Vernègues	01/09/2020	13 Les Carlats	707
Vernègues	01/09/2020	D22 Sud Ville	1456
Vernègues	01/09/2020	Saint Symphorien	875

Détails des interventions de passage caméra-jonc

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Alleins	01/01/2020	89 av du 14 juillet	10
Alleins	23/10/2020	89 av du 14 juillet 1789	7,5
Berre-l'Étang	23/01/2020	Rue de la paix	12
Berre-l'Étang	09/06/2020	1 bd anatole France	3
Berre-l'Étang	07/07/2020	Rue Gerard Philippe sur parking	12,3
Berre-l'Étang	15/07/2020	6 av Paul Langevin	17
Charleval	25/08/2020	5 av du bois	13
Charleval	28/09/2020	6 ter rue des aires	9
Charleval	27/08/2020	3 et 5 av du bois	13
Eyguières	04/03/2020	4 lot les gillouses	2,5
Eyguières	28/05/2020	25 lot les jardins de bornes	2
Eyguières	17/06/2020	Chemin du fon de bornes	5
Eyguières	17/06/2020	Chemin de la fontaine gilouse	19
La Fare-les-Oliviers	05/02/2020	Av montrichier mr abdel malek	1,2
La Fare-les-Oliviers	07/07/2020	230 av jean moulin	5
La Fare-les-Oliviers	24/09/2020	St Exupéry / rte des perissiers	2,5
La Fare-les-Oliviers	07/10/2020	1 av Rene Cassin	11
Lamanon	26/08/2020	9 / 16 ch du mistral	8,7
Lançon-Provence	15/10/2020	41 chemin des roquilles	3
Mallemort	01/01/2020	Lot de pont royal	5
Mallemort	20/05/2020	26 av Charles de gaulle	10,5
Pélissanne	16/01/2020	162 rue gorlet	5,5
Pélissanne	14/06/2020	Rte d aurons / Fréderic mistral	5
Pélissanne	24/07/2020	10 rue Eugène Pelletan	2
Pélissanne	15/10/2020	7 route d'Alleins	5
Pélissanne	21/11/2020	Za bas taullet sct gecia	26,2
Rognac	06/02/2020	Bd jean Jaurès resto la mas des lilas	7,4
Rognac	18/06/2020	Bd des cigales	94,12
Rognac	25/06/2020	15 bd jean Jaurès parking	3,5
Rognac	23/07/2020	69 rue jean moulin	16,2
Rognac	17/09/2020	Rue Maurice lan	9
Rognac	26/09/2020	890 rue clément Ader	9
Saint-Chamas	05/02/2020	Rue Emile Fabre	3,5
Saint-Chamas	25/06/2020	Le port foyer des tamaris	16
Saint-Chamas	06/07/2020	37 av Exupéry	1,2
Saint-Chamas	22/07/2020	Chemin des ragues resto la digne	2
Saint-Chamas	23/09/2020	37 av st Exupéry	6
Salon-de-Provence	01/01/2020	139 allée de la cisempo	2
Salon-de-Provence	02/01/2020	484 allée de craponne	1
Salon-de-Provence	23/01/2020	24 rue montagard	10
Salon-de-Provence	07/07/2020	20 rue de Varsovie	1,5
Salon-de-Provence	20/08/2020	16 rue Eugène piron resto trotteur	8
Salon-de-Provence	27/08/2020	Résidence le clos gavaudan	36
Salon-de-Provence	08/09/2020	72 rue pontis	8
Salon-de-Provence	13/09/2020	53 rue château redon	3,5
Salon-de-Provence	17/09/2020	Chemin de la tour des juifs	20
Salon-de-Provence	11/02/2020	51 impasse des mimosas	3,5
Salon-de-Provence	27/02/2020	Rue de la forge le petit olivier	9,5
Salon-de-Provence	13/06/2020	46 cours des opies	14,5
Salon-de-Provence	03/09/2020	137 av Fréderic mistral	4,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Sénas	29/01/2020	23 av de chevigne	12,2
Sénas	17/07/2020	6 av Gabriel péri	1,5
Sénas	26/08/2020	21 bis av Gabriel péri	5,5
Velaux	07/01/2020	7 allée Claude Monnet	1,5
Velaux	11/10/2020	Rue du Barry	20

Synthèse des interventions de fumigation réalisées durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
La Barben	7085
La Fare-les-Oliviers	3791
Pélissanne	2115
Rognac	6973
Salon-de-Provence	4326
Sénas	6340
Total	**30 630**

Détail des interventions de fumigation réalisées durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
La Barben	09/10/20	Est village	7085
La Fare-les-Oliviers	29/10/20	Paul Eluard	3791
Pélissanne	05/10/20	Route de Lambesc	2115
Rognac	24/11/20	Gérard Philippe	1644
Rognac	24/11/20	Montée des Pins	1730
Rognac	25/01/20	Georges Brassens	2510
Rognac	25/11/20	Rue Mireille	1089
Salon-de-Provence	25/09/20	Vieux chemin d'Istres	4326
Sénas	27/10/20	Avenue Ferrage	1898
Sénas	27/10/20	Avenue Jean Moulin	653
Sénas	28/10/20	Pont de l'Auture	2220
Sénas	28/10/20	Mont Plaisir / Olivier	1569

Synthèse des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Nombre
Berre-l'Étang	7
Eyguières	15
La Barben	4
La Fare-les-Oliviers	16
Lamanon	2
Lançon-Provence	23
Mallemort	14
Pélissanne	10
Rognac	2
Saint-Chamas	17
Salon-de-Provence	70
Sénas	20
Velaux	33
Vernègues	7
Total	**240**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Berre-l'Étang	07/04/20	BERRE PR MAURAN
Berre-l'Étang	09/04/20	BERRE - PR BASE AERO NAVALE
Berre-l'Étang	08/09/20	BERRE PR MAURAN
Berre-l'Étang	30/10/20	BERRE PR MAURAN
Berre-l'Étang	30/10/20	BERRE - PR BASE AERO NAVALE
Berre-l'Étang	02/11/20	BERRE PR MAURAN
Berre-l'Étang	17/11/20	BERRE - PR BASE AERO NAVALE
Eyguières	02/03/20	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)
Eyguières	20/03/20	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS
Eyguières	31/03/20	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE
Eyguières	06/04/20	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE
Eyguières	07/04/20	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES
Eyguières	17/04/20	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)
Eyguières	07/08/20	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE
Eyguières	04/09/20	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES
Eyguières	04/09/20	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)
Eyguières	21/09/20	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE
Eyguières	21/09/20	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)
Eyguières	21/09/20	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS
Eyguières	24/11/20	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE
Eyguières	24/11/20	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES
Eyguières	01/12/20	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE
La Barben	10/03/20	LA BARBEN PR CHATEAU
La Barben	17/07/20	LA BARBEN PR CHATEAU
La Barben	21/08/20	LA BARBEN PR CHATEAU
La Barben	16/09/20	LA BARBEN PR CHATEAU
La Fare-les-Oliviers	10/03/20	LA FARE PR LES GUIGUES
La Fare-les-Oliviers	16/03/20	LA FARE PR CHABENCE
La Fare-les-Oliviers	16/03/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	16/03/20	LA FARE PR POMME DE PIN
La Fare-les-Oliviers	04/05/20	LA FARE PR POMME DE PIN
La Fare-les-Oliviers	26/06/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	14/08/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	17/08/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	11/09/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	14/09/20	LA FARE PR CHABENCE
La Fare-les-Oliviers	14/09/20	LA FARE PR LES GUIGUES
La Fare-les-Oliviers	16/09/20	LA FARE PR LES GUIGUES
La Fare-les-Oliviers	29/09/20	LA FARE PR POMME DE PIN
La Fare-les-Oliviers	25/11/20	LA FARE PR SAINT MARC
La Fare-les-Oliviers	26/11/20	LA FARE PR POMME DE PIN
La Fare-les-Oliviers	16/12/20	LA FARE PR LES GUIGUES
Lamanon	30/03/20	LAMANON PR PRAIRIE
Lamanon	10/09/20	LAMANON PR PRAIRIE
Lançon-Provence	23/01/20	LANCON PR SAINT ROCH
Lançon-Provence	06/02/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	06/02/20	LANCON PR LES ROQUILLES
Lançon-Provence	21/02/20	LANCON PR LES PINEDES
Lançon-Provence	10/03/20	LANCON PR LES BAISSES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Lançon-Provence	07/04/20	LANCON PR LES BAISSES
Lançon-Provence	17/04/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	19/06/20	LANCON PR LES ROQUILLES
Lançon-Provence	06/07/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	08/07/20	LANCON PR SAINT ROCH
Lançon-Provence	10/07/20	LANCON PR LES BAISSES
Lançon-Provence	17/07/20	LANCON PR LES PINEDES
Lançon-Provence	17/07/20	LANCON PR PRES DES CHENES
Lançon-Provence	24/08/20	LANCON PR LES ROQUILLES
Lançon-Provence	01/09/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	11/09/20	LANCON PR LES ROQUILLES
Lançon-Provence	23/09/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	02/10/20	LANCON PR LES BAISSES
Lançon-Provence	02/10/20	LANCON PR SAINT ROCH
Lançon-Provence	08/10/20	LANCON PR LES BAISSES
Lançon-Provence	27/10/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	29/10/20	LANCON PR RN113
Lançon-Provence	15/12/20	LANCON PR LES ROQUILLES
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR CRAPONNE
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR LES FONTAINES
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR ST COMES
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR FOOT 1
Mallemort	02/04/20	MALLEMORT PR FONTENELLE
Mallemort	22/06/20	MALLEMORT PR ST COMES
Mallemort	28/08/20	MALLEMORT PR FONTENELLE
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR ST COMES
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR LES FONTAINES
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR FOOT 1
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR FONTENELLE
Mallemort	02/10/20	MALLEMORT PR CRAPONNE
Pélissanne	11/03/20	PELISANNE PR BAS TAULET
Pélissanne	26/03/20	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN
Pélissanne	20/04/20	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES
Pélissanne	07/05/20	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES
Pélissanne	29/05/20	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN
Pélissanne	05/08/20	PELISANNE PR BAS TAULET
Pélissanne	02/09/20	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES
Pélissanne	21/10/20	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN
Pélissanne	21/10/20	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES
Pélissanne	26/10/20	PELISANNE PR BAS TAULET
Rognac	07/04/20	ROGNAC PR DES CABELLES
Rognac	02/10/20	ROGNAC PR DES CABELLES
Saint-Chamas	22/04/20	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO
Saint-Chamas	27/04/20	SAINT CHAMAS PR LE LOIR
Saint-Chamas	19/06/20	SAINT CHAMAS PR LE LOIR
Saint-Chamas	19/06/20	SAINT CHAMAS PR LA POUDRERIE
Saint-Chamas	29/06/20	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE
Saint-Chamas	29/06/20	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Saint-Chamas	10/09/20	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE
Saint-Chamas	21/09/20	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD
Saint-Chamas	21/10/20	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO
Saint-Chamas	21/10/20	SAINT CHAMAS PR LA POUDRERIE
Saint-Chamas	22/10/20	SAINT CHAMAS PR LE LOIR
Saint-Chamas	30/10/20	SAINT CHAMAS PR LE LOIR
Saint-Chamas	17/11/20	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO
Saint-Chamas	17/11/20	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD
Saint-Chamas	20/11/20	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE
Saint-Chamas	20/11/20	SAINT CHAMAS PR LA POUDRERIE
Saint-Chamas	09/12/20	SAINT CHAMAS PR LE LOIR
Salon-de-Provence	07/01/20	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS
Salon-de-Provence	08/01/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	09/01/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	09/01/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	10/01/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	15/01/20	SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins
Salon-de-Provence	21/01/20	SALON DE PCE PR THERON
Salon-de-Provence	24/01/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Salon-de-Provence	28/01/20	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS
Salon-de-Provence	24/02/20	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA
Salon-de-Provence	26/02/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	04/03/20	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR
Salon-de-Provence	10/03/20	SALON DE PCE PR CILOF
Salon-de-Provence	13/03/20	SALON DE PCE PR CATARINETO
Salon-de-Provence	13/03/20	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC
Salon-de-Provence	13/03/20	SALON DE PCE PR LOT LES GRES
Salon-de-Provence	13/03/20	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS
Salon-de-Provence	13/03/20	SALON DE PCE PR IBIS
Salon-de-Provence	16/03/20	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME
Salon-de-Provence	16/03/20	SALON DE PCE PR CILOF
Salon-de-Provence	23/03/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Salon-de-Provence	23/03/20	SALON DE PCE PR COCA COLA
Salon-de-Provence	27/03/20	SALON DE PCE PR LES ALPILLES
Salon-de-Provence	27/03/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	30/03/20	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage
Salon-de-Provence	07/04/20	SALON DE PCE PR LES CROZES
Salon-de-Provence	20/04/20	SALON DE PCE PR COCA COLA
Salon-de-Provence	23/04/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	27/04/20	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA
Salon-de-Provence	29/04/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Salon-de-Provence	08/06/20	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS
Salon-de-Provence	08/06/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	09/06/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	24/06/20	SALON DE PCE PR LES CROZES
Salon-de-Provence	01/07/20	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR
Salon-de-Provence	01/07/20	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS
Salon-de-Provence	02/07/20	SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins
Salon-de-Provence	02/07/20	SALON DE PCE PR LOT LES GRES
Salon-de-Provence	03/07/20	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Salon-de-Provence	09/07/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Salon-de-Provence	10/07/20	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME
Salon-de-Provence	13/07/20	SALON DE PCE PR CILOF
Salon-de-Provence	13/07/20	SALON DE PCE PR CATARINETO
Salon-de-Provence	13/07/20	SALON DE PCE PR IBIS
Salon-de-Provence	13/07/20	SALON DE PCE PR COCA COLA
Salon-de-Provence	13/07/20	SALON DE PCE PR LES ALPILLES
Salon-de-Provence	15/07/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	15/07/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	28/07/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	30/07/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	07/08/20	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS
Salon-de-Provence	25/08/20	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage
Salon-de-Provence	14/09/20	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS
Salon-de-Provence	23/09/20	SALON DE PCE PR LOT LES GRES
Salon-de-Provence	23/09/20	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA
Salon-de-Provence	30/09/20	SALON DE PCE PR THERON
Salon-de-Provence	30/09/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Salon-de-Provence	30/09/20	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage
Salon-de-Provence	09/10/20	SALON DE PCE PR BEL AIR
Salon-de-Provence	09/10/20	SALON DE PCE PR COCA COLA
Salon-de-Provence	16/10/20	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS
Salon-de-Provence	16/10/20	SALON DE PCE PR LES ALPILLES
Salon-de-Provence	16/10/20	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC
Salon-de-Provence	19/10/20	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR
Salon-de-Provence	19/10/20	SALON DE PCE PR CATARINETO
Salon-de-Provence	19/10/20	SALON DE PCE PR IBIS
Salon-de-Provence	29/10/20	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME
Salon-de-Provence	02/11/20	SALON DE PCE PR CILOF
Salon-de-Provence	03/11/20	SALON DE PCE PR PELISSANE
Salon-de-Provence	28/12/20	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)
Sénas	14/02/20	SENAS - PR - Les Saurins
Sénas	19/02/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	06/03/20	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR
Sénas	06/03/20	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS
Sénas	13/03/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	16/03/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	20/03/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	30/03/20	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2
Sénas	15/05/20	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS
Sénas	29/06/20	SENAS - PR - Les Saurins
Sénas	25/08/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	27/08/20	SENAS - PR - Les Saurins
Sénas	09/09/20	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR
Sénas	08/10/20	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR
Sénas	19/10/20	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS
Sénas	19/10/20	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2
Sénas	19/10/20	SENAS PR GALAIZON
Sénas	03/12/20	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR
Sénas	16/12/20	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Date	Adresse
Sénas	16/12/20	SENAS - PR - Les Saurins
Velaux	24/01/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	27/01/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	29/01/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	11/03/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	11/03/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	18/03/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	23/03/20	VELAUX PR LES QUATRE TOURS
Velaux	23/03/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	11/05/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	19/05/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	08/06/20	VELAUX PR LE BARRY
Velaux	08/06/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	08/06/20	VELAUX PR LES QUATRE TOURS
Velaux	08/06/20	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN
Velaux	08/06/20	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU
Velaux	22/06/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	31/07/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	04/08/20	VELAUX PR LES QUATRE TOURS
Velaux	20/08/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	25/08/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	27/08/20	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU
Velaux	02/09/20	VELAUX PR LE BARRY
Velaux	16/09/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	25/09/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	30/09/20	VELAUX PR LES QUATRE TOURS
Velaux	05/10/20	VELAUX PR LA VERDIERE
Velaux	22/10/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	30/10/20	VELAUX PR LE BARRY
Velaux	30/10/20	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN
Velaux	26/11/20	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU
Velaux	21/12/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Velaux	22/12/20	VELAUX PR LES QUATRE TOURS
Velaux	22/12/20	VELAUX PR MOULIN DU PONT
Vernègues	06/01/20	VERNEGUES PR CAZAN
Vernègues	19/03/20	VERNEGUES PR LE VABRE
Vernègues	30/03/20	VERNEGUES PR LE VABRE
Vernègues	22/07/20	VERNEGUES PR LE VABRE
Vernègues	10/09/20	VERNEGUES PR CAZAN
Vernègues	23/09/20	VERNEGUES PR CAZAN
Vernègues	22/10/20	VERNEGUES PR LE VABRE

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les casses sur conduites

Détail des fuites/casses réparées sur conduites

Commune	Nature	Date	Adresse
Rognac	-	20/04/20	STEP ROGNAC
Salon-de-Provence	Polyéthylène	23/01/20	impasse bellevue
Salon-de-Provence	Amiante ciment	12/02/20	Avenue Roger Donnadieu
Salon-de-Provence	Pvc	03/04/20	Chemin de Rigaud/PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage
Salon-de-Provence	Polyéthylène	16/04/20	Route de la Garenne PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage
Sénas	-	18/06/20	25 Chemin du Pigeonnier

Les casses sur branchements

Détail des fuites/casses réparées sur branchements

Commune	Site	Adresse
Berre-l'Étang	18/06/20	1 Boulevard Anatole France
Saint-Chamas	30/01/20	Place de la Republique
Salon-de-Provence	06/02/20	Boulevard du Roy Rene

Les interventions réalisées pour tiers

Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) entrantes :

COMMUNE	ATU	DICT	DT	DT_DICT	AUTRE
ALLEINS	12	11	13	21	
AURONS		4	4	5	
LA BARBEN	5	4	4	26	
BERRE-L'ETANG	76	105	58	82	
CHARLEVAL	3	10	9	20	
EYGUIERES	46	22	24	107	
LA FARE-LES-OLIVIERS	61	34	34	87	
LAMANON	14	16	20	28	
LANCON-PROVENCE	29	38	34	79	
MALLEMORT	46	36	30	46	
PELISSANNE	49	42	41	72	
ROGNAC	74	52	57	122	
SAINT-CHAMAS	34	32	32	70	
SALON-DE-PROVENCE	70	221	172	344	
SENAS	11	32	31	74	
VELAUX	45	33	32	60	
VERNEGUES	3	16	14	35	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) sortantes (chantiers SAUR – Construire Sans Détruire) :

COMMUNE	ATU	DICT	DT	CONJOINTE
ALLEINS	1			2
LA BARBEN				1
BERRE-L'ETANG	8			5
CHARLEVAL	2			2
EYGUIERES	4	4		6
LA FARE-LES-OLIVIERS	4			3
LAMANON	3			4
LANCON-PROVENCE	4			7
MALLEMORT				3
PELISSANNE	3			10
ROGNAC	6			5
SAINT-CHAMAS	1			7
SALON-DE-PROVENCE	13			15
SENAS	2	2		4
VELAUX	1			4
VERNEGUES				5
	52	6	0	83

ATU : Avis Travaux Urgent
DICT : Déclaration d'Intention Commencement de Travaux
DPA : Demande de Permission et d'Autorisation de Voirie
DT : Déclaration de projet de Travaux
IPT : Information Préalable aux Travaux
PC : Permis de Construire
NR : *Nouvelle Réglementation (Document à jour)*

Les casses par tiers :

Sans objet.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2ème niveau

Synthèse des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Aurons	2	0	2
Berre-l'Étang	11	0	11
Eyguières	8	0	8
La Barben	1	0	1
La Fare-les-Oliviers	6	0	6
Lamanon	2	0	2
Lançon-Provence	8	0	8
Mallemort	5	0	5
Pélissanne	6	0	6
Rognac	1	0	1
Saint-Chamas	5	0	5
Salon-de-Provence	39	0	39
Sénas	11	0	11
Velaux	21	0	21
Vernègues	4	0	4
Total	**130**	**0**	**130**

Détail des interventions de maintenance 2ème niveau

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Aurons	AURONS DO DES GOULES	LT42 AURONS	13/01/20	Curatif
Aurons	AURONS DO DES GOULES	LT42 AURONS	09/03/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Groupe électrogene	20/01/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	BERRE PR MAURAN	17/03/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR PARC MAURIN	BERRE PR PARC MAURIN	01/04/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Groupe électrogene	09/07/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Pompe 1 160 KG	08/09/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR PARC MAURIN	Poste Local 1314 PR PARC MAURIN	29/09/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Demareur pompe 1	30/10/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Sofrel S550	09/11/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Sofrel S550	13/11/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Pompe 1 160 KG	01/12/20	Curatif
Berre-l'Étang	BERRE PR MAURAN	Sofrel S550	10/12/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	02/04/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	02/04/20	Curatif
Eyguières	EYGIERES DO CHEMIN SAINT ROCH	EYGIERES DO CHEMIN SAINT ROCH	02/04/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	POMPE 2	22/04/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	01/09/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	Télésurveillance S550	13/11/20	Curatif
Eyguières	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	POMPE 1	01/12/20	Curatif

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Eyguières	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	Télésurveillance S550	28/12/20	Curatif
La Barben	LA BARBEN PR CHATEAU	Barre guide PPE 1	21/08/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	Detecteur niveau fosse	06/01/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	Armoire BT	11/09/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	LA FARE PR SAINT MARC	11/09/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	Sofrel S550 + batterie	15/09/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR POMME DE PIN	Ensemble Tuyauterie	29/09/20	Curatif
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR LES GUIGUES	POMPE N°1 - 3127180 R480	15/12/20	Curatif
Lamanon	LAMANON PR PRAIRIE	LAMANON PR PRAIRIE	02/04/20	Curatif
Lamanon	LAMANON PR PRAIRIE	LAMANON PR PRAIRIE	02/07/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR SAINT ROCH	LANCON PR SAINT ROCH	01/04/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR LES BAISSES	LANCON PR LES BAISSES	01/04/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR RN113	Sonde Radar	15/09/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR SAINT ROCH	Poste Local 1314 PR ST ROCH LANCON	28/09/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR LES BAISSES	Pompe doseuse Nutriox 1	22/10/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR SAINT ROCH	Poste Local 1314 PR ST ROCH LANCON	14/12/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR SAINT ROCH	Poste Local 1314 PR ST ROCH LANCON	14/12/20	Curatif
Lançon-Provence	LANCON PR PRES DES CHENES	Poste Local 1314 PR PRES DES CHENES	18/12/20	Curatif
Mallemort	MALLEMORT PR FONTENELLE	MALLEMORT PR FONTENELLE	03/04/20	Curatif
Mallemort	MALLEMORT PR FOOT 1	MALLEMORT PR FOOT 1	03/04/20	Curatif
Mallemort	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS	03/04/20	Curatif
Mallemort	MALLEMORT PR LES FONTAINES	Télésurveillance	14/04/20	Curatif
Mallemort	MALLEMORT PR ST COMES	Canalisation Refoulement	04/08/20	Curatif
Pélissanne	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	03/04/20	Curatif
Pélissanne	PELISANNE PR BAS TAULET	ARMOIRE DE COMMANDE	21/09/20	Curatif
Pélissanne	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	SOFREL	04/11/20	Curatif
Pélissanne	PELISSANE DO SAINT JEAN	SOFREL LT42	10/12/20	Curatif
Pélissanne	PELISANNE PR BAS TAULET	Pompe de relèvement n°2	22/12/20	Curatif
Pélissanne	PELISANNE PR BAS TAULET	Pompe de relèvement n°1	22/12/20	Curatif
Rognac	ROGNAC PR DES CABELLES	Grille antichute fosse	09/03/20	Curatif
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE	SAINT CHAMAS PR CASTELLAMARE	07/01/20	Curatif
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	SOFREL S50	04/02/20	Curatif
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	SOFREL S50	09/03/20	Curatif
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	G.ELECTROGENE - LOMBARDINI	19/06/20	Curatif
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	Poste Local 1314 PR PLAINE SUD	04/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR IBIS	Poste Local 1314 PR IBIS SAL	23/01/20	Curatif

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	Groupe electrogene	05/02/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR CILOF	Sonde Radar	17/02/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	2013 Mesure niveau fosse	09/03/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	Télésurveillance	11/03/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	SALON DE PCE PR PELISSANE	13/03/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR CATARINETO	SALON DE PCE PR CATARINETO	31/03/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	02/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	02/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES ALPILLES	SALON DE PCE PR LES ALPILLES	02/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES - Ch des Broquetiers (PCA10)	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES (PCA10)	02/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO ST ROCH 1 - BD FOCH	SALON DE PCE DO ST ROCH 1 - BD FOCH	03/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO ST ROCH 2 - BD ROI RENE	SALON DE PCE DO ST ROCH 2 - BD ROI RENE	03/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR THERON	SALON DE PCE PR THERON	15/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	Télésurveillance	17/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	Pompe 1	21/04/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	04/05/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	SALON DE PCE PR PELISSANE	19/05/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	SALON DE PCE PR LES CROZES	16/06/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	SALON DE PCE PR PELISSANE	16/06/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	SALON DE PCE PR COCA COLA	18/06/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	Sofrel S550	09/07/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	Sofrel S550	03/08/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	Eclairage station	27/08/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO RD538	Débitmètre DO RD538 PELISSANNE DN 600	31/08/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	Sofrel S550	01/09/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO RD538	Débitmètre DO RD538 SALON DN 700	08/09/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	Pompe 1	21/09/20	Curatif

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	Pompe 2	21/09/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	Poste Local 1314 PR PELISSANE SAL	24/09/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	SALON DE PCE PR LES CROZES	29/10/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	2013 Pompe 1	30/10/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	Sofrel S550	04/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	Groupe electrogene	10/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES - Ch des Broquetiers (PCA10)	Poste local 1314 PM AVAL CROZES SAL	10/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO RD538	Débitmètre DO RD538 SALON DN 700	16/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE DO RD538	SOFREL S550	16/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES - Ch des Broquetiers (PCA10)	Poste local 1314 PM AVAL CROZES SAL	16/11/20	Curatif
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES - Ch des Broquetiers (PCA10)	SALON DE PCE PCA AVAL CROZES - Ch des Broquetiers (PCA10)	22/12/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	18/03/20	Curatif
Sénas	SENAS - PR - Les Saurins	SENAS - PR - Les Saurins	03/04/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	11/05/20	Curatif
Sénas	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	22/05/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	24/06/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	ARMOIRE DE COMMANDE	31/08/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	ARMOIRE DE COMMANDE	10/11/20	Curatif
Sénas	SENAS - PR - Les Saurins	Télésurveillance	17/11/20	Curatif
Sénas	SENAS - PR - Les Saurins	Télésurveillance	01/12/20	Curatif
Sénas	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR	TUYAUTERIE CHAMBRE DE VANNE	16/12/20	Curatif
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	Télésurveillance S50 1314 PR LAUTHURE SEN	23/12/20	Curatif
Velaux	VELAUX DO STADE	Detecteur de surverse	06/01/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VIS DE COMPACTAGE	30/01/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	POMPE 2	17/03/20	Curatif
Velaux	VELAUX DO STADE	VELAUX DO STADE	18/03/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	Poste Local 1314 PR 4 TOURS VEL	04/06/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	06/07/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VIS DE COMPACTAGE	10/09/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	TUYAUTERIE	25/09/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	POMPE 2	25/09/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	ARMOIRE BT	25/09/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VIS DE COMPACTAGE	13/10/20	Curatif

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Velaux	VELAUX DO STADE	SOFREL LT42	30/10/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VIS DE COMPACTAGE	02/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VIS DE COMPACTAGE	12/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	Poste Local 1314 PR 4 TOURS VEL	26/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	D2GRILLEUR VERTICAL AUTO	27/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	ARMOIRE DE COMMANDE	27/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX DO CAVE VINICOLE	SOFREL LT42	27/11/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	DETECTEUR DE NIVEAU RESISTIF	10/12/20	Curatif
Velaux	VELAUX DO CAVE VINICOLE	Detecteur de surverse	23/12/20	Curatif
Velaux	VELAUX PR MOULIN DU PONT	Poste Local 1314 PR MOULIN DU PONT VEL	28/12/20	Curatif
Vernègues	VERNEGUES PR CAZAN	Pompe de relèvement n°2	28/01/20	Curatif
Vernègues	VERNEGUES PR CAZAN	VERNEGUES PR CAZAN	28/04/20	Curatif
Vernègues	VERNEGUES PR LE VABRE	POMPE RELEVAGE - N°1	18/06/20	Curatif
Vernègues	VERNEGUES PR HERITIERE	ARMOIRE BT - 2 POMPES	16/12/20	Curatif

Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
Eyguières	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	09/06/20
Eyguières	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	EYGUIERES PR SCI SAPIN (Les Alpilles)	09/06/20
Eyguières	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE	09/06/20
Eyguières	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES	EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES	09/06/20
Eyguières	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE	EYGUIERES PR QUARTIER STE ANNE	09/06/20
La Barben	LA BARBEN PR CHATEAU	LA BARBEN PR CHATEAU	16/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR POMME DE PIN	LA FARE PR POMME DE PIN	05/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	LA FARE PR SAINT MARC	05/06/20
Lamanon	LAMANON PR PRAIRIE	LAMANON PR PRAIRIE	09/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES BAISSES	LANCON PR LES BAISSES	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES ROQUILLES	LANCON PR LES ROQUILLES	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES PINEDES	LANCON PR LES PINEDES	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON - PR LES OLIVARELLES 1 (HS)	LANCON - PR LES OLIVARELLES 1 (HS)	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON - PR LES OLIVARELLES 2 (HS)	LANCON - PR LES OLIVARELLES 2 (HS)	05/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR ST COMES	MALLEMORT PR ST COMES	10/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR LES FONTAINES	MALLEMORT PR LES FONTAINES	10/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS	MALLEMORT PR JARDINS D'ALLEINS	10/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR FOOT 1	MALLEMORT PR FOOT 1	10/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR FONTENELLE	MALLEMORT PR FONTENELLE	10/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR CRAPONNE	MALLEMORT PR CRAPONNE	10/06/20
Pélissanne	PELISANNE PR BAS TAULET	PELISANNE PR BAS TAULET	10/06/20
Pélissanne	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES	10/06/20
Pélissanne	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN	PELISSANNE PR BASTIDE DU MOULIN	10/06/20
Rognac	ROGNAC PR DES CABELLES	ROGNAC PR DES CABELLES	05/06/20

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS - PR PECETTE	SAINT CHAMAS - PR PECETTE	08/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	SALON DE PCE PR LES CROZES	02/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	SALON DE PCE PR COCA COLA	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	SALON DE PCE PR PELISSANE	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins	SALON DE PROVENCE - PR - lot. la Bastide des Pins	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LOT LES GRES	SALON DE PCE PR LOT LES GRES	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage	SALON DE PROVENCE - PR - Aire d'accueil des Gens de Voyage	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR IBIS	SALON DE PCE PR IBIS	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR CILOF	SALON DE PCE PR CILOF	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR BEL AIR	SALON DE PCE PR BEL AIR	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR CATARINETO	SALON DE PCE PR CATARINETO	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR THERON	SALON DE PCE PR THERON	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	SALON DE PCE PR JARDIN DE BONHEUR	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	SALON DE PCE PR SAINT LOUIS	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS	SALON DE PCE PR MICOCOULIERS	10/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES ALPILLES	SALON DE PCE PR LES ALPILLES	16/06/20
Sénas	SENAS PR GALAIZON	SENAS PR GALAIZON	09/06/20
Sénas	SENAS - PR - Les Saurins	SENAS - PR - Les Saurins	09/06/20
Sénas	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS	09/06/20
Sénas	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR	SENAS PR LOTISSEMENT MONPLAISIR	09/06/20
Sénas	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	SENAS PR PONT DE L'AUTURE 2	09/06/20
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	VELAUX PR LA VERDIERE	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN	08/06/20
Velaux	VELAUX PR MOULIN DU PONT	VELAUX PR MOULIN DU PONT	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LE BARRY	VELAUX PR LE BARRY	08/06/20
Vernègues	VERNEGUES PR CAZAN	VERNEGUES PR CAZAN	10/06/20
Vernègues	VERNEGUES PR HERITIERE	VERNEGUES PR HERITIERE	10/06/20
Vernègues	VERNEGUES PR LE VABRE	VERNEGUES PR LE VABRE	10/06/20

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les interventions de contrôle réglementaire sur les appareils de levage

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date
Berre-l'Étang	BERRE PR PARC MAURIN	Potence sur pied nue	08/06/20
Berre-l'Étang	BERRE PR PARC MAURIN	Monorail seul	08/06/20
Eyguières	EYGUIERES PR ZA LES PALUDS	Pied de potence seul	09/06/20
La Barben	LA BARBEN PR CHATEAU	Potence sur pied nue	16/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR POMME DE PIN	Pied de potence seul	05/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR SAINT MARC	Monorail avec chariot	05/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR CHABENCE	Pied de potence seul	05/06/20
La Fare-les-Oliviers	LA FARE PR LES GUIGUES	Potence murale avec chariot et palan	05/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES BAISSES	Monorail avec chariot	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR RN113	Pied de potence seul	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES ROQUILLES	Potence sur pied nue poste de relevage	03/06/20
Lançon-Provence	LANCON PR LES ROQUILLES	Potence sur pied nue panier de dégrillage	03/06/20
Lançon-Provence	-	Pied de potence	03/06/20
Mallemort	MALLEMORT PR CRAPONNE	Pied de potence seul	10/06/20
Pélissanne	PELISANNE PR BAS TAULET	PIED DE POTENCE	10/06/20
Rognac	ROGNAC PR DES CABELLES	Potence sur pied nue	05/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	Pied de potence seul pompe n°1	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR CLOS MIREIO	Pied de potence seul pompe n°2	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR PLAINE SUD	Pied de potence seul	08/06/20
Saint-Chamas	SAINT CHAMAS PR LE LOIR	Monorail avec chariot	08/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LES CROZES	Monorail avec chariot et palan	02/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR BEL AIR	Pied de potence seul	02/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	Potence sur pied nue	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR AIRE DE LA DIME	Potence station	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	Pied de potence seul n°1	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR COCA COLA	Pied de potence seul n°2	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR VILLA AURELIA	Pied de potence seul	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	Pied de potence seul pompe n°2	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON)	Potence sur pied nue pompe n°1	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR PELISSANE	Monorail avec chariot	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR CILOF	Potence sur pied nue	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LOT LES GRES	Potence sur pied nue pompe n°1	03/06/20
Salon-de-Provence	SALON DE PCE PR LOT LES GRES	Pied de potence seul pompe n°2	03/06/20
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	Potence sur pied nue pompe n°1	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LA VERDIERE	Pied de potence seul pompe n°2	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU	Potence sur pied nue	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LA BASTIDE BERTIN	Potence sur pied nue	08/06/20
Velaux	VELAUX PR MOULIN DU PONT	Potence sur pied nue pompe n°1	08/06/20
Velaux	VELAUX PR MOULIN DU PONT	Pied de potence seul pompe n°2	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LES QUATRE TOURS	Pied de potence	08/06/20
Velaux	VELAUX PR LE BARRY	Potence sur pied nue	08/06/20
Vernègues	VERNEGUES PR HERITIERE	pied de potence	10/06/20

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

AGGLOPOLE COLLECTE RESEAU PR EU DSP Contrat du : 01/01/2013 au : 31/12/2024 - Clause de renouvellement : C Dotations non actualisées du compte au : 31/12/2020	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total (€)
Dotations(€)	67 192	74 323	74 323	74 323	76 455	76 455	76 455	76 455	76 455	76 455	76 455	76 455	**901 801**

AGGLOPOLE COLLECTE RESEAU PR EU DSP Contrat du : 01/01/2013 au : 31/12/2024 - Clause de renouvellement : C Coefficients du compte au : 31/12/2020	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dernier coefficient connu de la dotation	1,000000	1,034996	1,034382	1,039800	1,031200	1,045300	1,073300	1,073300
Dernier coefficient connu de report de solde	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000

AGGLOPOLE COLLECTE RESEAU PR EU DSP Contrat du : 01/01/2013 au : 31/12/2024 - Clause de renouvellement : C Bilan financier du compte au : 31/12/2020		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total (€)
Dotation actualisée (€)		67 192	76 924	76 878	77 281	78 840	79 918	82 059	82 059	**621 151**
Report de solde actualisé (€)		0	- 10 978	- 8 808	47 922	66 986	85 108	103 320	146 573	
Non Programmé au contrat	PARTIEL					1 500			1 157	**2 657**
	TOTAL	200	16 237	10 910	36 360	33 746	43 237	21 122	33 881	**195 693**
Programmé au contrat	TOTAL	77 970	58 517	9 239	21 857	25 473	18 469	17 685	23 752	**252 962**
Total renouvellement(€)		**78 170**	**74 754**	**20 149**	**58 217**	**60 719**	**61 706**	**38 807**	**58 790**	**451 312**
Solde(€)		**- 10 978**	**- 8 808**	**47 922**	**66 986**	**85 108**	**103 320**	**146 573**	**169 842**	

Renouvellement Réalisé en compte en 2020	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
13008DO00002 - AURONS DO DES GOULES / KST00005735 - LT42 AURONS	LT42 AURONS	Non programmé au contrat	TOTAL	14/02/2020	778
13035PR00001 - EYGUIERES PR ZA LES PALUDS / PSB00004451 - POMPE 2	POMPE 2	Programmé au contrat	TOTAL	20/05/2020	1 374
13035PR00002 - EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES / GRC00784872 - TRAPPE CHAMBRE DE VANNE	TRAPPE CHAMBRE DE VANNE	Non programmé au contrat	TOTAL	05/10/2020	940
13035PR00002 - EYGUIERES PR VIGNES VIEILLES / GRC00784873 - TRAPPE POSTE	TRAPPE POSTE	Non programmé au contrat	TOTAL	05/10/2020	658
13035PR00006 - EYGUIERES PR LA GUILLAUMETTE / KST00004734 - 2014 Télésurveillance S550	2014 Télésurveillance S550	Programmé au contrat	TOTAL	06/08/2020	3 435
13037PR00004 - LA FARE PR POMME DE PIN / PSB00006373 - 2013 Pompe 1	2013 Pompe 1	Non programmé au contrat	TOTAL	13/03/2020	2 049
13049PR00002 - LAMANON PR PRAIRIE / ICA00046034 - Sonde piézométrique	Sonde piézométrique	Non programmé au contrat	TOTAL	09/03/2020	750
13051PR00007 - LANCON PR SAINT ROCH / KST00005038 - Poste Local 1314 PR ST ROCH LANCON	Poste Local 1314 PR ST ROCH LANCON	Programmé au contrat	TOTAL	08/12/2020	3 435
13053PR00004 - MALLEMORT PR LES FONTAINES / KST00007788 - Télésurveillance	Télésurveillance	Non programmé au contrat	TOTAL	28/10/2020	1 800

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Renouvellement Réalisé en compte en 2020	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
13053PR00004 - MALLEMORT PR LES FONTAINES / NCA00006081 - Coffret électrique	Coffret électrique	Non programmé au contrat	TOTAL	21/10/2020	2 500
13069PR00002 - PELISSANNE PR LES CANTAGRELLES / KST00005055 - SOFREL	SOFREL	Programmé au contrat	TOTAL	30/09/2020	3 220
13092PR00002 - SAINT CHAMAS PR LE LOIR / KST00004325 - SOFREL S50	SOFREL S50	Non programmé au contrat	TOTAL	17/02/2020	2 842
13103DO00004 - SALON DE PCE DO RD538 / ICA00003332 - Sonde Radar 2	Sonde Radar 2	Non programmé au contrat	TOTAL	28/09/2020	520
13103DO00004 - SALON DE PCE DO RD538 / IME00005955 - Capteur de vitesse DVP	Capteur de vitesse DVP	Non programmé au contrat	TOTAL	26/08/2020	2 220
13103PR00001 - SALON DE PCE PR LES CROZES / PSB00005326 - Pompe 1	Pompe 1	Non programmé au contrat	TOTAL	03/08/2020	1 900
13103PR00006 - SALON DE PCE PR THERON / PSB00005355 - Pompe 1	Pompe 1	Non programmé au contrat	TOTAL	23/06/2020	2 200
13103PR00007 - SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON) / MBA00000139 - 2014 Batterie BT	2014 Batterie BT	Programmé au contrat	TOTAL	20/11/2020	376
13103PR00007 - SALON DE PCE PR ZAC DE LA CRAU (PRISON) / MGE00000089 - Groupe electrogene	Groupe electrogene	Non programmé au contrat	PARTIEL	19/11/2020	1 157
13103PR00012 - SALON DE PCE PR ECOLE FRANCOIS BLANC / KST00005049 - Sofrel S550	Sofrel S550	Programmé au contrat	TOTAL	10/12/2020	3 435
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / GSB00000814 - 2013 Barre guide pompe 1	2013 Barre guide pompe 1	Non programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	201
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / GSB00000815 - 2013 Barre guide pompe 2	2013 Barre guide pompe 2	Non programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	201
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / PSB00005329 - 2014 Pompe 1	2014 Pompe 1	Programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	2 254
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / PSB00005330 - Pompe 2	Pompe 2	Programmé au contrat	TOTAL	30/07/2020	2 254
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / VAN00594074 - Vanne pompe 1	Vanne pompe 1	Programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	698
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / VAN00594075 - Vanne Pompe 2	Vanne Pompe 2	Programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	698
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / VCL00011288 - Clapet pompe 1	Clapet pompe 1	Programmé au contrat	TOTAL	29/07/2020	590
13103PR00016 - SALON DE PCE PR BEL AIR / VCL00011289 - Clapet pompe 2	Clapet pompe 2	Programmé au contrat	TOTAL	28/07/2020	590
13105PR00005 - SENAS PR RELEVAGE AVENUE DU BOIS / PSB00004061 - POMPE 2	POMPE 2	Programmé au contrat	TOTAL	15/05/2020	1 395
13112DO00002 - VELAUX DO CAVE VINICOLE / KST00006827 - SOFREL LT42	SOFREL LT42	Non programmé au contrat	TOTAL	04/11/2020	604
13112PR00001 - VELAUX PR LA PLAINE DE LA CRAU / BPD00001928 - Pompe Chlorure ferrique	Pompe Chlorure ferrique	Non programmé au contrat	TOTAL	16/07/2020	1 500
13112PR00002 - VELAUX PR LA VERDIERE / PSB00003947 - POMPE 1	POMPE 1	Non programmé au contrat	TOTAL	12/10/2020	2 016
13112PR00002 - VELAUX PR LA VERDIERE / PSB00004141 - POMPE 2	POMPE 2	Non programmé au contrat	TOTAL	12/10/2020	1 983
13112PR00006 - VELAUX PR LES QUATRE TOURS / ICA00002736 - DETECTEUR DE NIVEAU RESISTIF	DETECTEUR DE NIVEAU RESISTIF	Non programmé au contrat	TOTAL	08/12/2020	351

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Renouvellement Réalisé en compte en 2020	Libellé Matériel	Programmé au contrat	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
13112PR00006 - VELAUX PR LES QUATRE TOURS / KST00007818 - Poste Local 1314 PR 4 TOURS VEL	Poste Local 1314 PR 4 TOURS VEL	Non programmé au contrat	TOTAL	16/07/2020	1 892
13112PR00006 - VELAUX PR LES QUATRE TOURS / PSB00005053 - POMPE RELEVAGE - N°2	POMPE RELEVAGE - N°2	Non programmé au contrat	TOTAL	29/09/2020	1 261
13115PR00001 - VERNEGUES PR LE VABRE / PSB00005438 - POMPE RELEVAGE - N°1	POMPE RELEVAGE - N°1	Non programmé au contrat	TOTAL	24/07/2020	2 800
13115PR00002 - VERNEGUES PR CAZAN / PSB00069613 - Pompe de relèvement n°2	Pompe de relèvement n°2	Non programmé au contrat	TOTAL	23/01/2020	1 914

La garantie pour la continuité de service

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

Pas d'opérations réalisées au titre de la garantie en 2020.

Les renouvellements de branchements Eaux Usées :

Communes	Renouvellement des branchements EU
Alleins	0
Berre-l'Étang	14
Charleval	4
Eyguières	20
La Fare-les-Oliviers	5
Lamanon	5
Lançon-Provence	5
Mallemort	1
Pélissanne	4
Rognac	32
Saint-Chamas	5
Salon-de-Provence	33
Sénas	5
Velaux	2
Vernègues	26
Total général	**161**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

ECP ET DIAGNOSTICS PERMANENTS DU RESEAU EU

Les graphiques ci-dessous illustres les anomalies eaux claires parasites en cours de traitement et soldées depuis le démarrage du contrat.

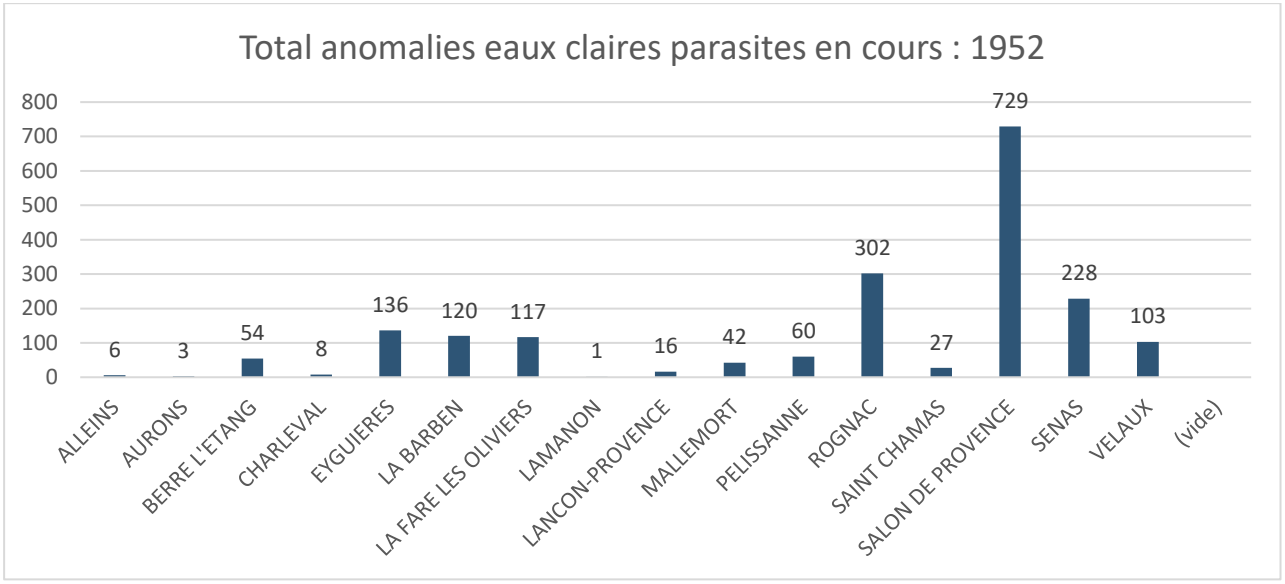

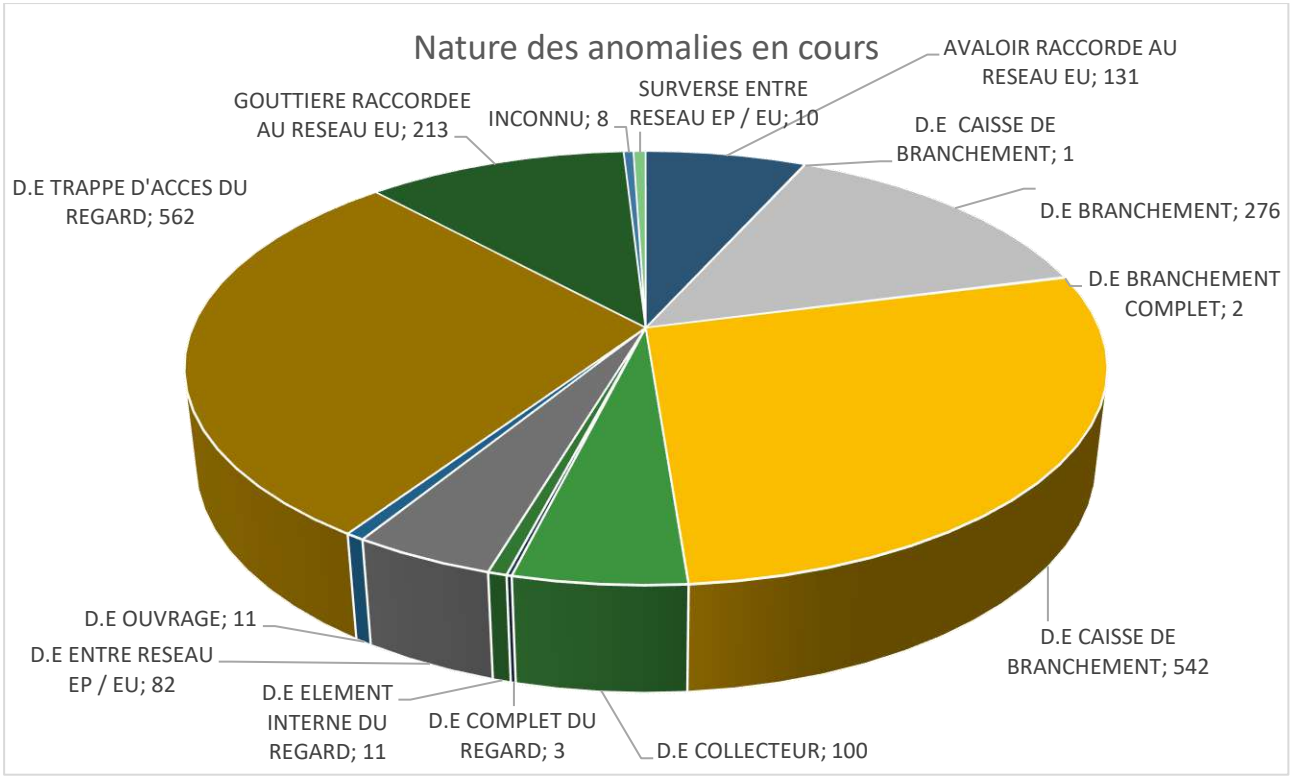

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

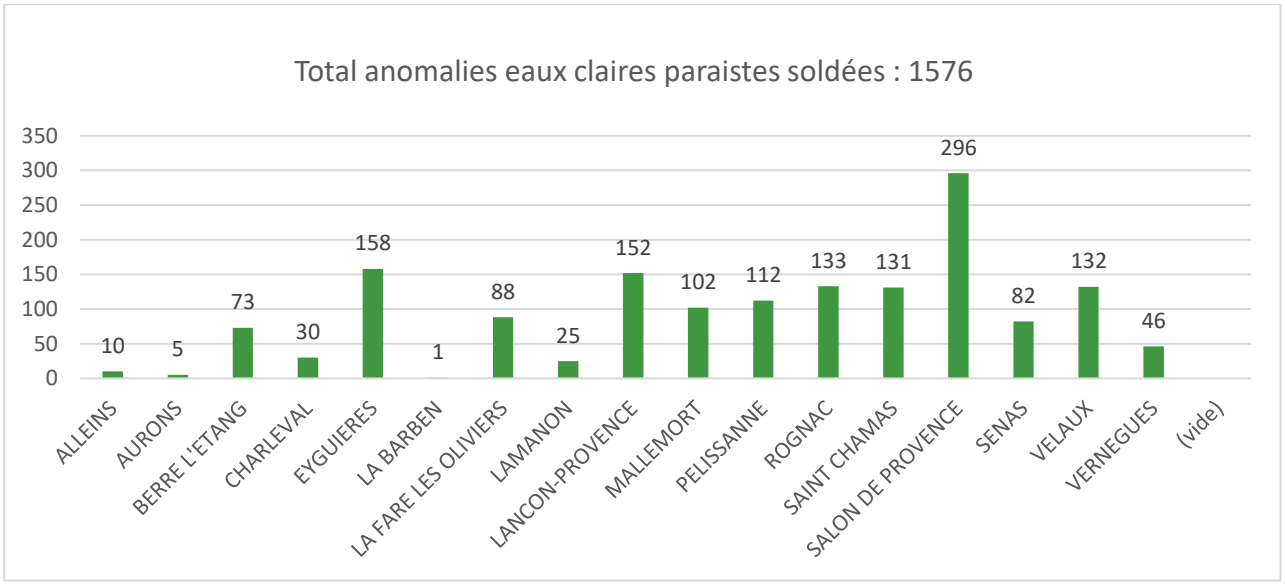

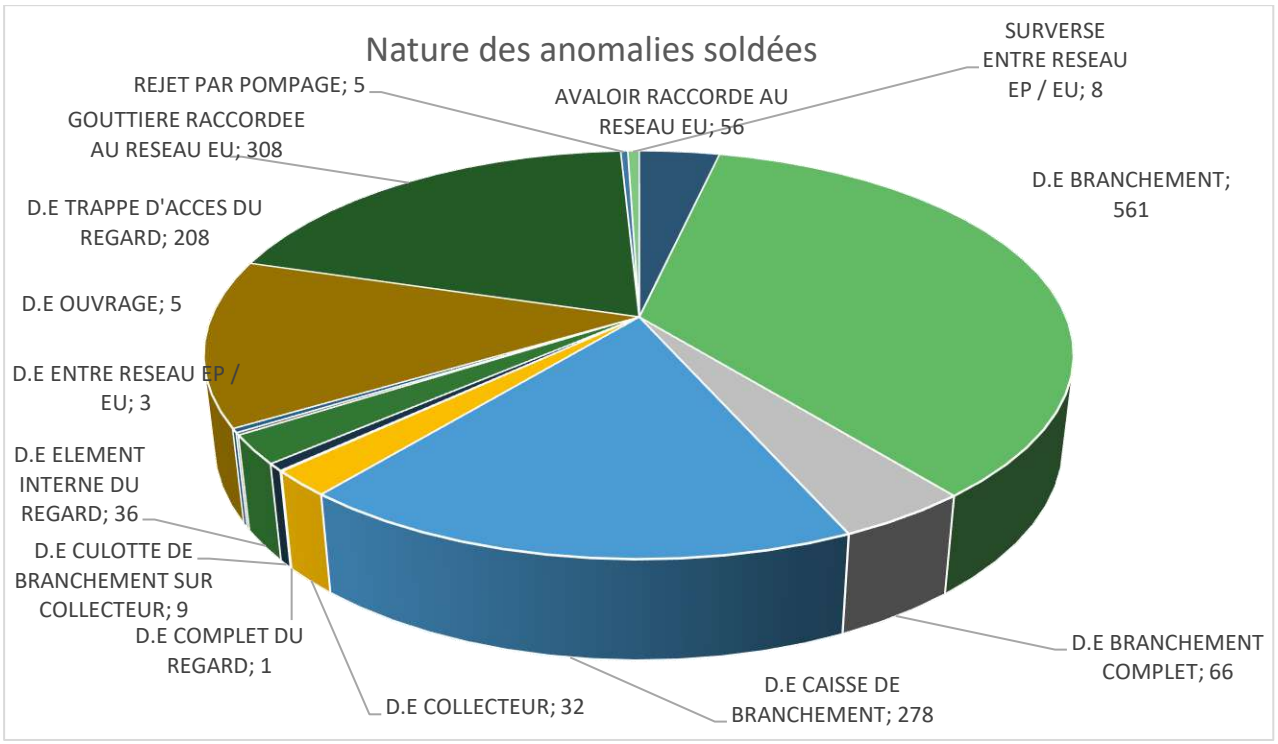

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Alleins

Suivi des anomalies

Sur la commune d'Alleins, depuis 2013 il y a eu 9 anomalies de soldées ; aucune au cours de l'année 2020. Il reste encore 6 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies

	A TRAITER PAR :			
ANOMALIES	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		1	1	2
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	1			1
D.E COLLECTEUR	1			1
D.E COMPLET DU REGARD	1			1
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			1	1
Total général	**3**	**1**	**2**	**6**

a) Anomalies privées

Les tests à la fumée réalisés sur le réseau d'assainissement public ont permis à APA de localiser des raccordements non conformes dans le domaine privé. Ces anomalies concernent principalement des gouttières qui ont été raccordées au réseau d'assainissement mais aussi quelques grilles ou avaloirs.
Ces anomalies ont fait l'objet de courriers recommandés envoyés aux propriétaires concernés, qui ont un délai de 3 mois pour se mettre en conformité, en nous apportant la preuve des travaux réalisés par justificatif.
Détail des anomalies :

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
PRIVE	ALLEINS	DUTHILLEUL GILLES	CHEMIN DU PETIT MAS (RAPPORT : 3 RUE VEUVE GIRAUD	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
PRIVE	ALLEINS	GROSMANGIN MATHIEU	RUE DU 4 SEPTEMBRE D16 batiment gros père et fils 60	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU

b) Anomalies sur les branchements

Les tests à la fumée réalisés dans le cadre du contrat, mais aussi des contrôles terrains des agents, ont permis de localiser des anomalies d'étanchéité sur les caisses de branchements qui entrainent des infiltrations d'eaux claires parasites pluviales (lors des précipitations) ou des entrées permanentes (en cas de localisation à proximité des canaux d'irrigations).

Ces anomalies sont suivies par les équipes APA et nous procédons à des renouvellements de caisses de branchements tels que définis dans le cadre d'exploitation. Ces travaux sont dans la continuité du diagnostic permanent et permettront d'améliorer la situation sur le réseau d'assainissement public.

Détail des anomalies :

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
APA	ALLEINS	PUBLIC	RUE DU 8 MAI 1945	D.E CAISSE DE BRANCHEMENT

c) Anomalies sur les avaloirs

Dans le cadre du diagnostic permanent sur les eaux claires parasites, APA a réalisé des investigations par tests à la fumée permettant de localiser des raccordements directs d'écoulement pluvial dans le réseau d'assainissement public. Ces anomalies ont fait l'objet de contrôle par les équipes réseaux afin d'avoir la connaissance du type d'anomalie rencontrée.

Vous trouverez ci-dessous les actions qu'il serait nécessaire d'engager afin d'améliorer la situation du réseau d'assainissement public.

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
PRIVE	ALLEINS	DUTHILLEUL GILLES	CHEMIN DU PETIT MAS (RAPPORT : 3 RUE VEUVE GIRAUD	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	ALLEINS	PUBLIC	RUE DU 4 SEPTEMBRE D16	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune d'Alleins est composé d'un réseau entièrement gravitaire de 16 253 ml se rejetant à la station d'épuration d'une capacité de 2 500 EH.
Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

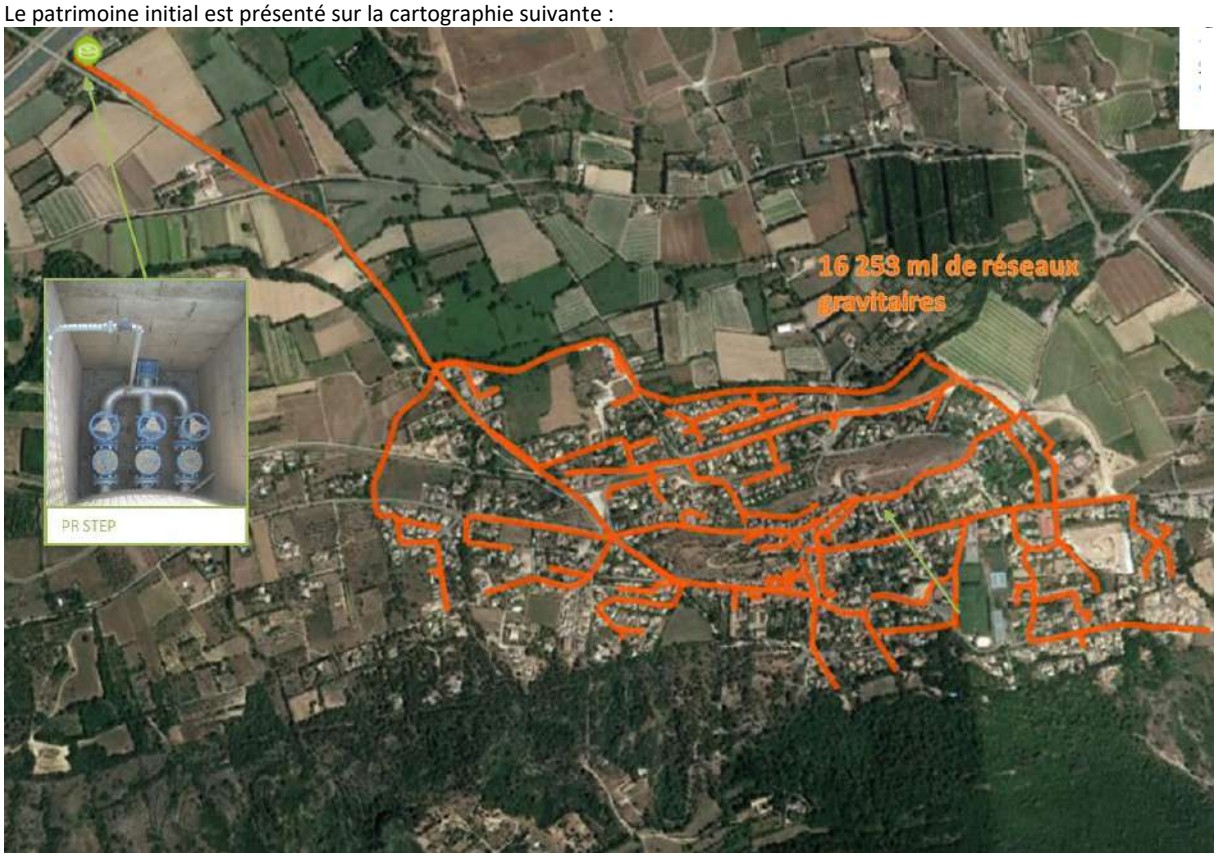

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune d'Alleins

Pour compléter la sectorisation du réseau 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

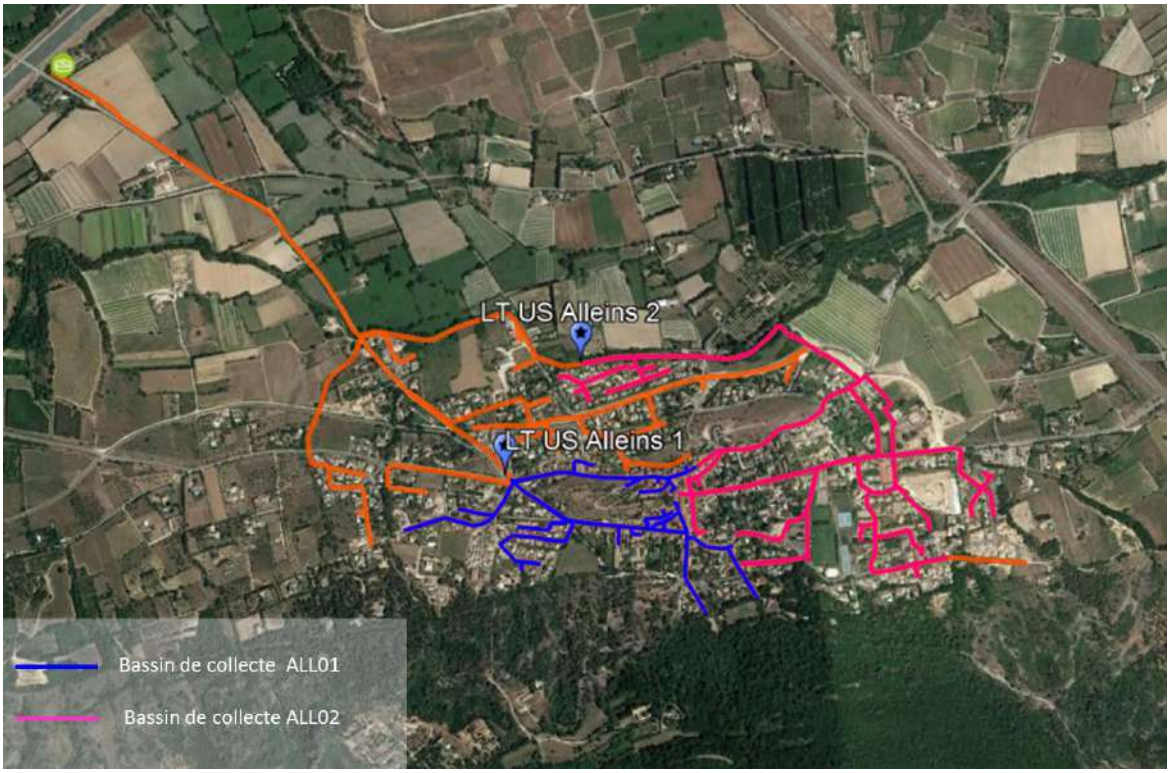

Figure 2 : Présentation des PM de la commune d'Alleins

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.
Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion du poste de relevage de la STEP, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune d'Alleins, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020.**

Poste de relevage et points de mesure		STEP	ALL01	ALL02
Part d'eaux usées (en %)	2017	47,7	61,5	60,1
	2018	39	51.5	41.6
	2019	41.5	-	45.8
	2020	**43.6**	-	-
Part d'EPI (en %)	2017	33,5	25,5	20,5
	2018	27.8	34.5	26.2
	2019	20.2	-	27.3
	2020	**32.1**	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Part d'EPC (en %)	2017	18,8	13,0	19,4
	2018	33.2	14	32.2
	2019	38.3	-	26.8
	2020	**24.2**	-	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	52,3	38,5	39,9
	2018	61	48.5	58.4
	2019	58.5	-	54.1
	2020	**56.3**	-	**-**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017,2018, 2019 et 2020.

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU D'ALLEINS

Point de mesure de débit ALL01 – Avenue du Maréchal Leclerc

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à contrôler**.

Point de mesure de débit ALL02 – Chemin du Pigeonnier

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à contrôler**.

1. Entrée de la station d'épuration

Le poste de relevage de la STEP d'Alleins est équipé de 3 groupes de pompage de 40 m³/h chacun.
On observe une forte réactivité du bassin de collecte aux précipitations notamment en fin d'année. Les volumes transitant sont multipliés jusqu'à 3.5 fois lors de ces forts événements. De plus, les eaux de nappes parasitent les réseaux constamment sur toute l'année (32.1%).

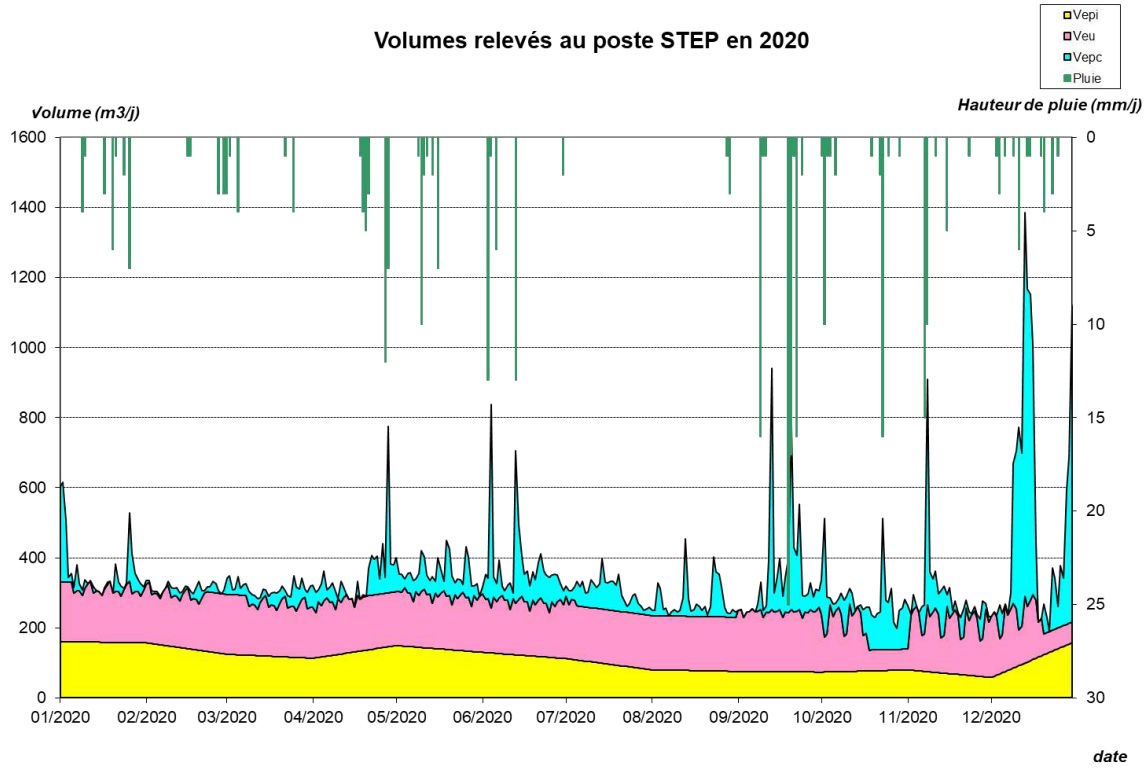

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

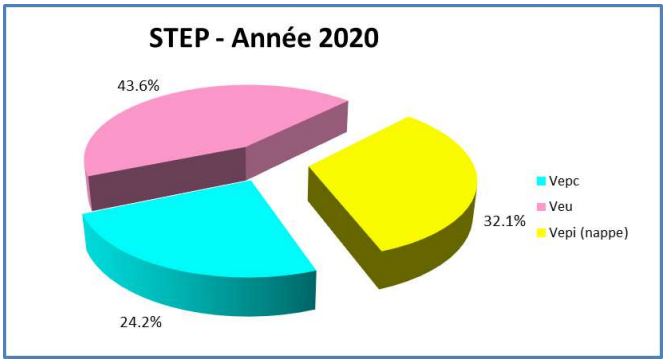

La capacité nominale de la station d'épuration communale est de 450 m³/j, avec en 2020 un volume moyen en entrée de station d'environ 343 m³/j. Bien que ce débit d'entrée de station soit suffisamment inférieur au débit nominal, **la commune est classée en priorité 1.**

CONCLUSION DE L'ETUDE

Le PR de la STEP d'Alleins relève une part importante d'eaux usées. Malgré cela, des eaux claires parasites, tant pluviales que permanentes, impactent tout de même les réseaux communaux.
Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PM ALL01	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM ALL02	Diagnostic sonde LT-US	-	-
STEP	ITV + fumigation	1	70 100 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Berre

Suivi des anomalies

Sur la commune de Berre, depuis 2013 il y a eu 71 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 17 anomalies de soldées. Il reste encore 53 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		7		7
D.E BRANCHEMENT	2		2	4
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	1			1
D.E COLLECTEUR	8		1	9
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		5		5
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	6		1	7
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			18	18
SURVERSE ENTRE RESEAU EP / EU		2		2
Total général	**17**	**14**	**22**	**53**

a) Anomalies privées

Les tests à la fumée réalisés sur le réseau d'assainissement public ont permis à APA de localiser des raccordements non conformes dans le domaine privé. Ces anomalies concernent principalement des gouttières qui ont été raccordées au réseau d'assainissement mais aussi quelques grilles ou avaloirs.
Ces anomalies ont fait l'objet de courriers recommandés envoyés aux propriétaires concernés, qui ont un délai de 3 mois pour se mettre en conformité, en nous apportant la preuve des travaux réalisés par justificatif.

Détail des anomalies :

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
PRIVE	BERRE L'ETANG	PRIVE	CROISEMENT AVENUE LAZARE PONTICELLI ET LOTISSEMEN	D.E BRANCHEMENT
PRIVE	BERRE L'ETANG	DI NICOLAS BERNARD	RUE PIERRE BROSSOLETTE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	VINCENTE ANTHONY ET SIGNORINO SOPHIA	RUE PIERRE BROSSOLETTE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	MASSON	BOULEVARD ROMAIN ROLLAND RESIDENCE SOULEIADO	D.E COLLECTEUR
PRIVE	BERRE L'ETANG	PRIVE	AVENUE HENRI WALLON	D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD
PRIVE	BERRE L'ETANG	MOLLINERI MAURICE	n°5 Traverse Gabriel Peri	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	LONOBILE ELIANE	N°50 avenue Paul Langevin	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	MORELLI CLAUDE	N°30 bis Avenue Paul Langevin	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	MORELLI MYRIAM	avenue paul langevin	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	VASSILIN JEAN ET CLAUDETTE	N°4 Boulevard Denis Padovani	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	SANCHEZ (courrier initialement envoyé à Mr et Mme MARTINS TAVARES Jo	N°3 Boulevard Denis Padovani	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	SOLER PAULETTE	N°15 Avenue de la Libération	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	INCONNU	à droite du 15 avenue du 8 mai 1945	D.E BRANCHEMENT
PRIVE	BERRE L'ETANG	ALEX ROBERT	52 BOULEVARD MARCEL CACHIN	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	GOUTELLE CHRISTIAN LABOUDIE JEAN-PIERRE ROBY JULIE	180 RUE CANTO CIGALE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	FINA CESARINE LORENZETTI ANTEO MARCEL YOLANDE YVES (locataire M. MA	923 BOULEVARD HENRI BARBUSSE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	DJEDDID	BOULEVARD HENRI BARBUSSE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	ZAMBORI DURAND LOUISE	4 BOULEVARD DES MARTYRS	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	DEFOLY MARC	6 BOULEVARD DES MARTYRS	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	LHOSTE CLAUDE TCHEUREKJIAN VERONIQUE (locataire BARTHELEMY)	28 RUE CANTO CIGALE	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	BURY REINE CATHERINE MONIQUE (locataire ZIOUI DJEZILA)	BOULEVARD MARCEL CACHIN	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU
PRIVE	BERRE L'ETANG	KAMESJIAN MANOK ET SAWAYA ALICE	LOTISSEMENT LE MAIL	GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU

b) Anomalies sur les branchements

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Les tests à la fumée réalisés dans le cadre du contrat, mais aussi des contrôles terrains des agents, ont permis de localiser des anomalies d'étanchéité sur les caisses de branchements qui entrainent des infiltrations d'eaux claires parasites pluviales (lors des précipitations) ou des entrées permanentes (en cas de localisation à proximité des canaux d'irrigations).

Ces anomalies sont suivies par les équipes APA et nous procédons à des renouvellements de caisses de branchements tels que définis dans le cadre d'exploitation. Ces travaux sont dans la continuité du diagnostic permanent et permettront d'améliorer la situation sur le réseau d'assainissement public.

Détail des anomalies :

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
APA	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE LAZARE PONTICELLI ET DES POILUS DE LA GUERR	D.E BRANCHEMENT
PRIVE	BERRE L'ETANG	PRIVE	CROISEMENT AVENUE LAZARE PONTICELLI ET LOTISSEMEN	D.E BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE JEANNE D'ARC	D.E BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG	PUBLIC	N°1930 Avenue de Sylvanès	D.E CAISSE DE BRANCHEMENT
PRIVE	BERRE L'ETANG	INCONNU	à droite du 15 avenue du 8 mai 1945	D.E BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG	PLANCHE 3 ANOMALIE D2	DEPARTEMENTALE 21B ROUTE DE SAINT-CHAMAS	D.E CAISSE DE BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG	PUBLIC	RUE PAUL ELUARD	D.E BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG		RUE PIERRE BROSSOLETTE	D.E CAISSE DE BRANCHEMENT
APA	BERRE L'ETANG		RUE PIERRE BROSSOLETTE	D.E BRANCHEMENT

c) Anomalies sur les avaloirs

Dans le cadre du diagnostic permanent sur les eaux claires parasites, APA a réalisé des investigations par tests à la fumée permettant de localiser des raccordements directs d'écoulement pluvial dans le réseau d'assainissement public. Ces anomalies ont fait l'objet de contrôle par les équipes réseaux afin d'avoir la connaissance du type d'anomalie rencontrée.

Vous trouverez ci-dessous les actions qu'il serait nécessaire d'engager afin d'améliorer la situation du réseau d'assainissement public.

A TRAITER PAR	COMMUNE	NOM PROPRIETAIRE	ADRESSE ANOMALIE	ANOMALIE D.E = Défaut d'étanchéité
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE HENRI WALLON	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	TRAVERSE GABRIEL PERI	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE PAUL LANGEVIN	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE PAUL LANGEVIN	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	AVENUE PAUL LANGEVIN	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	BOULEVARD DENIS PADOVANI	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU
MAIRIE	BERRE L'ETANG	PUBLIC	BOULEVARD DENIS PADOVANI	AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU

Diagnostics eaux claires parasites

PATRIMOINE DU RESEAU DE LA COMMUNE DE BERRE L'ETANG

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Berre l'Etang est composé de différents équipements :

- 1 station d'épuration
- 3 Postes de relevage (PR) :
  - Base Aéronavale
  - Mauran
  - Parc Maurin

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Berre l'Etang

De plus, 4 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) sont illustrés ci-dessous :

Figure 2 : Présentation des PM et des bassins de collecte de la commune de Berre l'Etang

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le réseau communal est composé de 47 888 ml de réseaux gravitaires et de 7 955 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la STEP communale d'une capacité de 21 000 EH.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.
Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaires** des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Berre l'Etang, la pluviométrie en **2019** était de **539 mm,** et **460 mm** en **2020**.

Poste de relevage		Base aéronavale	Mauran	Parc Maurin
Part d'eaux usées (en %)	2017	19.1	44.4	23.2
	2018	13	40.2	35.7
	2019	16.6	30.7	42.6
	2020	-	**41.1**	**48**
Part d'EPI (en %)	2017	63.3	14	53.5 (*)
	2018	52.4	18.7	43.4
	2019	57.1	20.1	35.3
	2020	-	**16.0**	**35.7**
Part d'EPC (en %)	2017	17.6	41.6	23.3
	2018	34.6	41	20.9
	2019	26.3	49.2	**22**
	2020	-	**42.9**	**16.3**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	80.9	55.6	76.8
	2018	87	59.7	64.3
	2019	83.4	69.3	57.3
	2020	**-**	**58.9**	**52**

(*) : Les données du Parc Maurin étaient difficilement interprétables en 2017 du fait de très nombreux bouchages des groupes de pompage ayant entraîné une augmentation fictive des volumes relevés.

Point de mesure		BERR01	BERR03	BERR04	BERR05	STEP
Part d'eaux usées (en %)	2017	66.3	55	46.2	55.8	67.3
	2018	62.2	49.8	-	51	36.4
	2019	66.7	48.4	-	52.8	42.8
	2020	**-**	**48**	**-**	**47.9**	**44.9**
Part d'EPI (en %)	2017	22.9	31	35.3	30.1	15
	2018	23.4	31.3	-	34.2	38.5
	2019	23.1	27.9	-	33.6	29.2
	2020	**-**	**21.5**	**-**	**36.7**	**36.2**
Part d'EPC (en %)	2017	10.8	14	18.5	14.1	17.7

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2018	14.4	18.9	-	14.8	25.1
	2019	10.2	23.7	-	13.6	28
	2020	**-**	**30.5**	**-**	**15.4**	**18.9**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	33.7	45	53.8	44.2	32.7
	2018	37.8	50.2	-	49	63.6
	2019	33.3	51.6	-	47.2	57.2
	2020	**-**	**52**	**-**	**52.1**	**55.1**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Légende	Comparaison 2019/2020
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE BERRE L'ETANG

Le PR Base Aéronavale

Le poste de relevage n'a pas fourni de mesure entre le 25/06/2020 et le 25/09/2020. Les analyses des données n'ont pas pu être réalisées.

PR Mauran

Ce PR est équipé de 2 groupes de pompage de 31 et 26 m³/h.

Les eaux parasites majoritairement relevées par ce poste sont de type pluvial (42.9%). Ceci est fortement visible lors des évènements pluvieux d'importance.

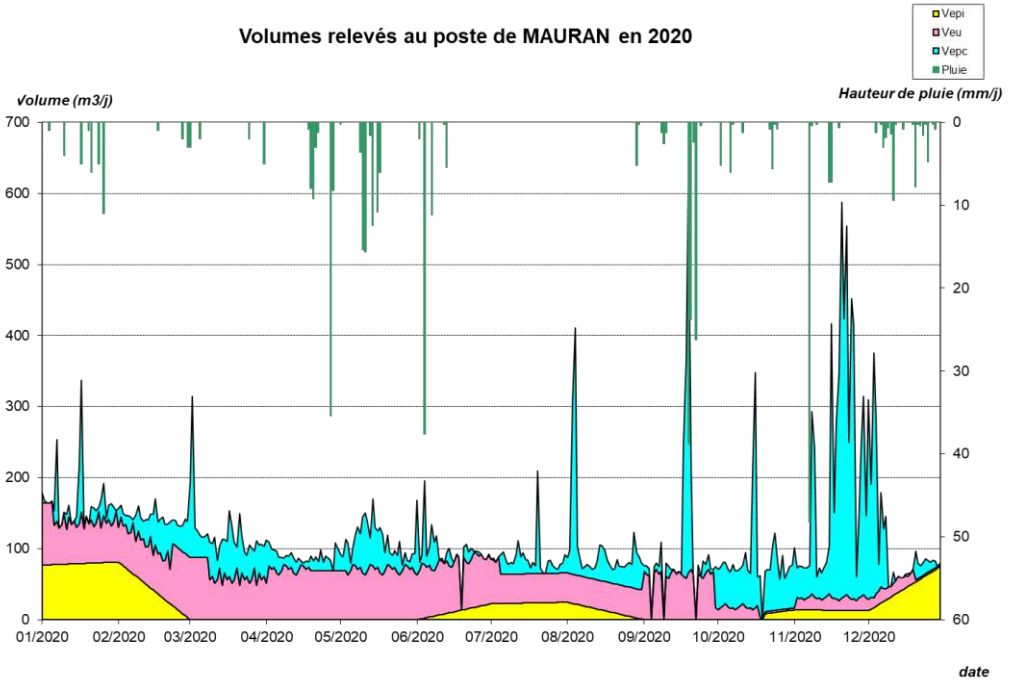

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

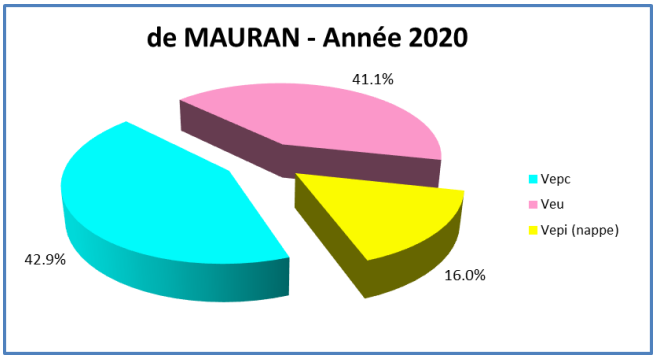

Afin de réduire au maximum les infiltrations dues à l'eau de pluie, le bassin de collecte de ce PR doit être investigué en **priorité 2**.

PR Parc Maurin

Le PR Parc Maurin est équipé de 3 groupes de pompage de 242, 293 et 286 m³/h.
Ce PR récupère les effluents qui transitent par les points Berr01 et Berr05. Il y a une forte influence de la nappe sur les volumes relevés.
On constate une surestimation des volumes journaliers, de nouvelles mesures de débit des pompes seront à réaliser.
Afin de connaître les priorités sur le bassin de collecte de ce poste, les résultats des sondes BERR01 et BERR05 seront pris en compte.

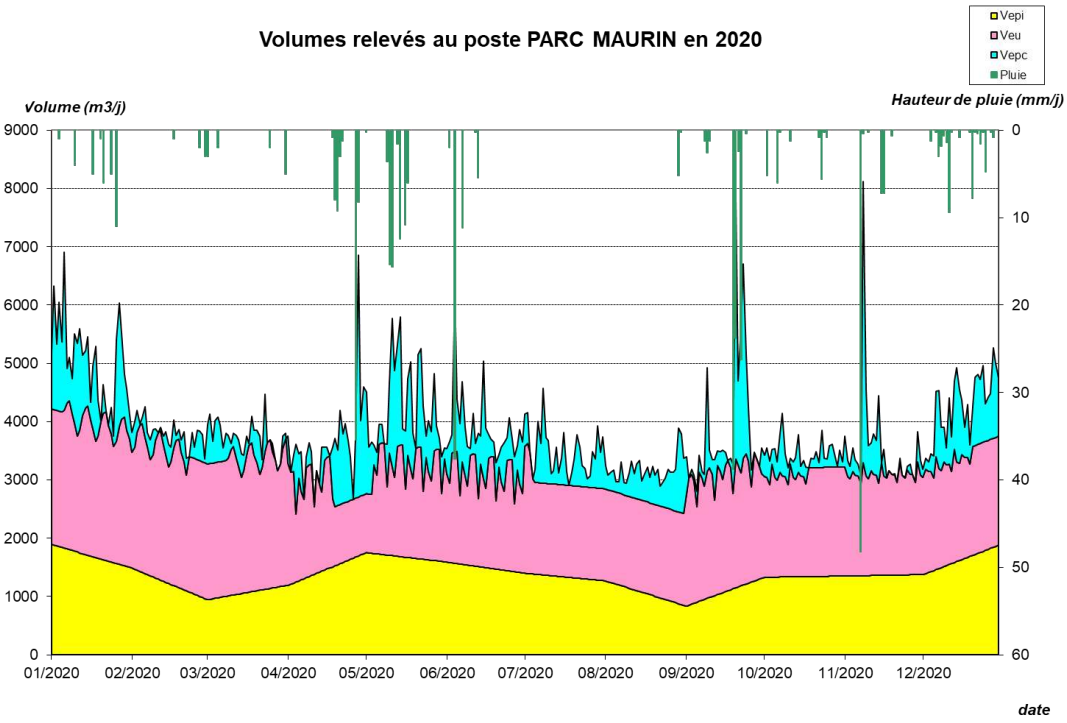

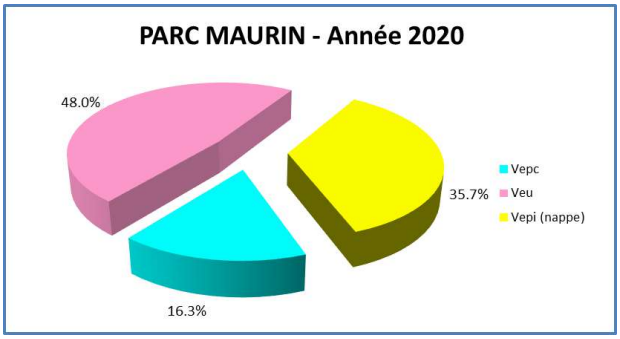

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ce poste est de **priorité 1.**

Point de mesure de débit BERR01 – Boulevard Henri Barbuse (Parc)

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés au plus vite**.

Point de mesure de débit BERR03 – Rond-Point Sylvanes

On constate, comme sur le reste de la commune une présence importante de la nappe de l'étang de Berre, mais également des eaux parasites d'origine pluviale visibles notamment lors des importants pics pluvieux. Cependant, les données entre le 14/12/2020 et le 31/12/2020 n'ont pas été traitées car elles n'ont pas été fournies par la sonde. **Le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés au plus vite**.

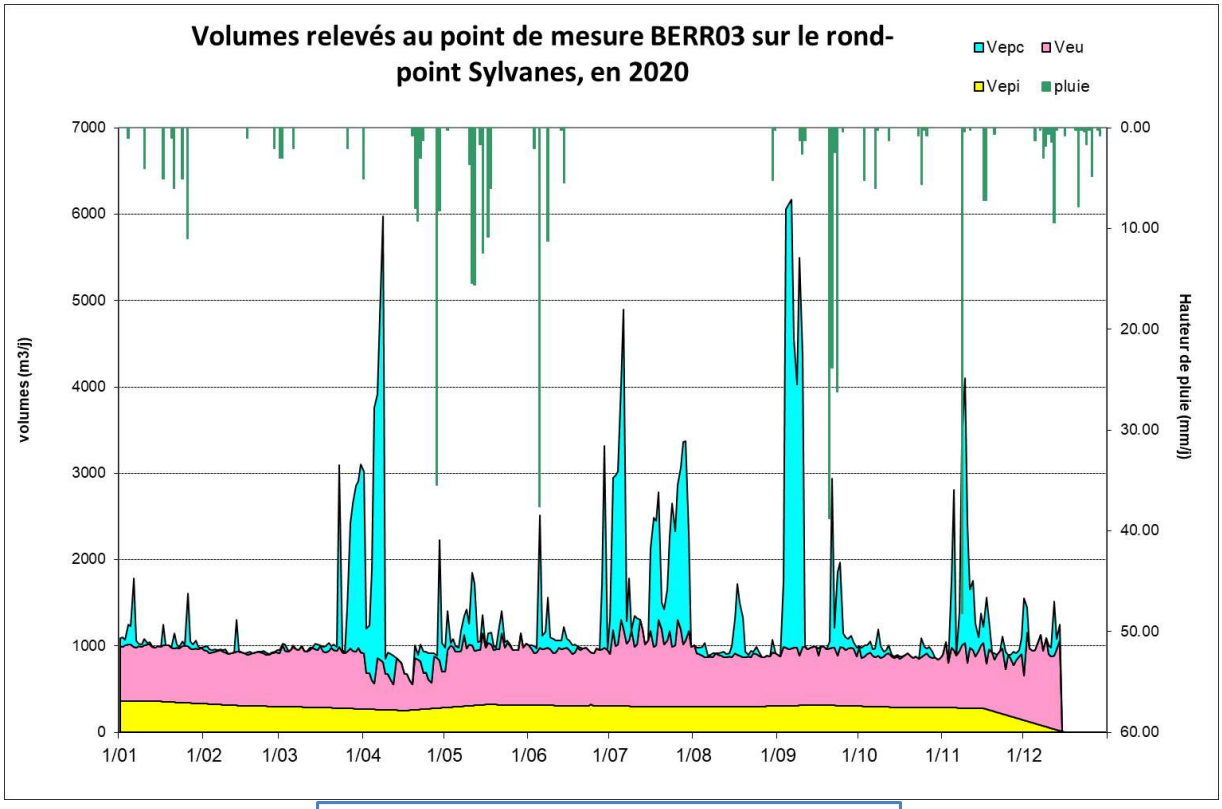

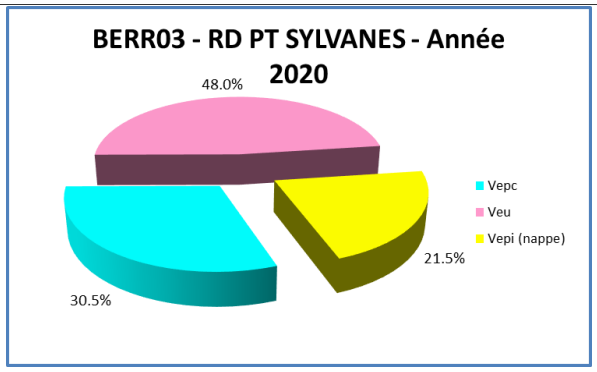

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

La majorité des eaux transitant par ce PM ne sont pas des eaux usées strictes. En effet les EPC représentent 30.5% et les EPI 21.5%. Notons que les pics d'EPC ne sont pas forcément en lien avec la pluviométrie. Les nombreux industriels dans la zone peuvent expliquer ce phénomène.
Au vu des volumes qui transitent, le poste est de **priorité 2.**

Point de mesure de débit BERR04 – Boulevard Frédéric Mistral
Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Point de mesure de débit BERR05 – Boulevard Henri Barbuse
Les effluents transitant par ce point sont majoritairement des eaux usées strictes. Cependant, les eaux parasites restent très présentes.
Au vu du profil de fonctionnement du point de mesure, il semble qu'il y ait de nombreux à-coups sur le réseau, probablement dus à la présence d'industriels en amont de ce point de mesure. La présence des industriels peut également expliquer une part des eaux parasites transitant par le PM BERR05.

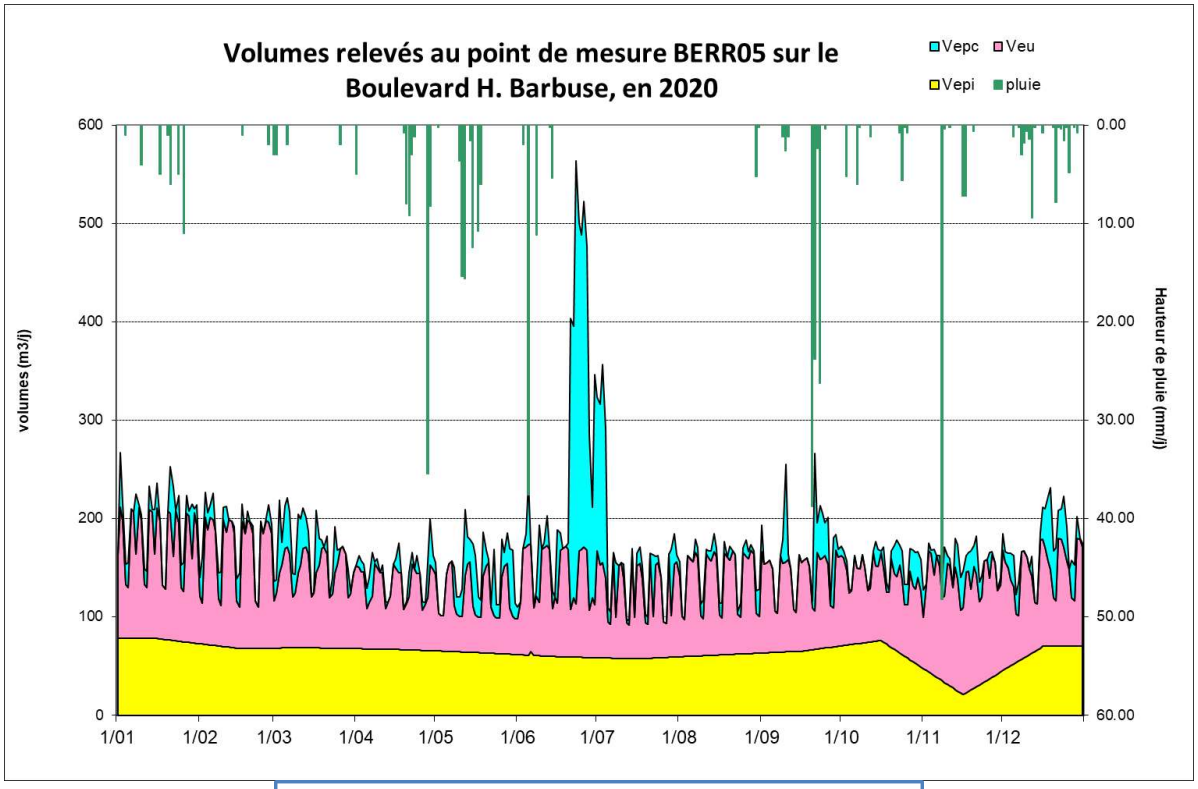

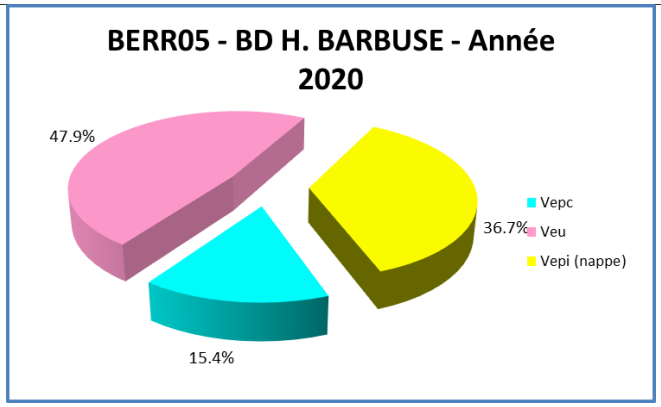

La proximité avec l'étang de Berre pourrait expliquer la grande part d'EPI (36.7%). **La priorité de recherche des eaux parasites sur ce bassin de collecte est de 2**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration

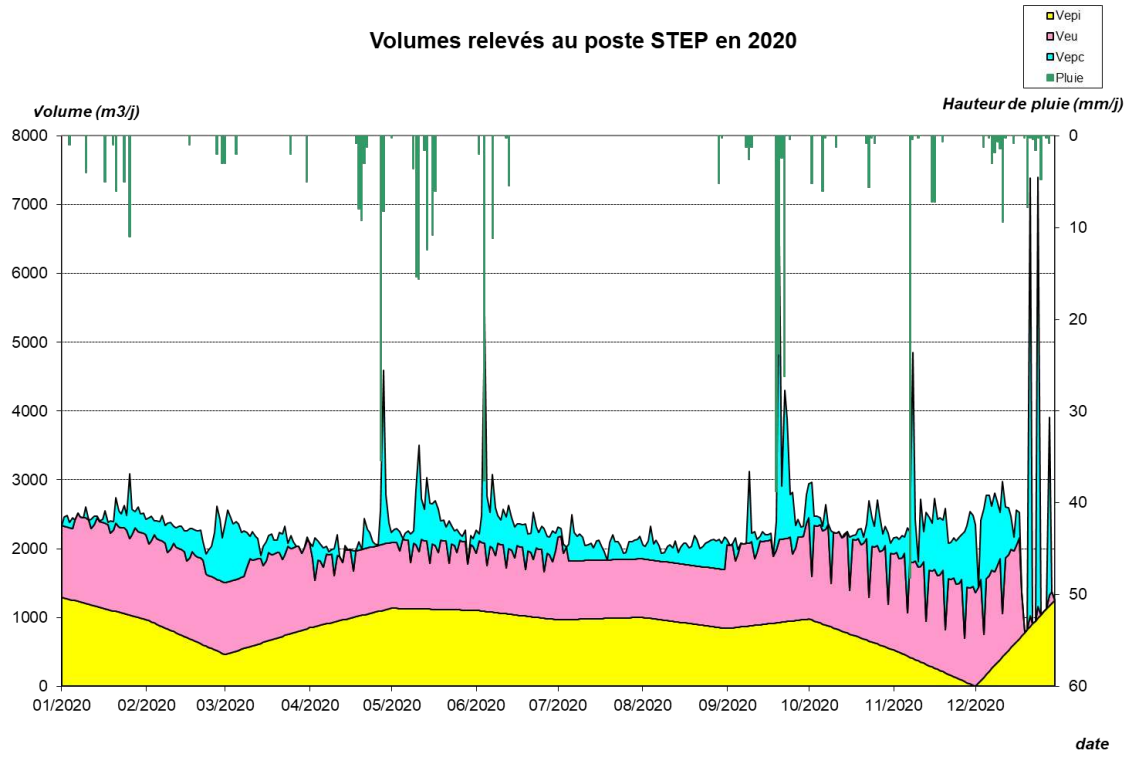

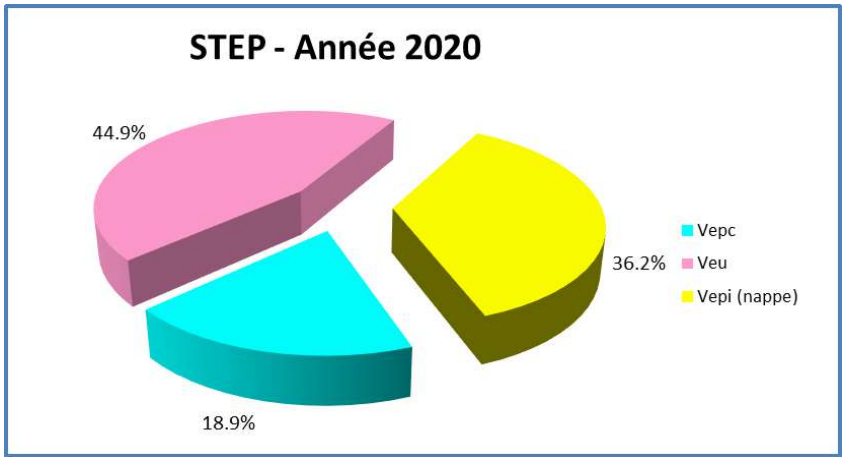

Comme on peut le voir sur le reste de la commune, on constate une influence de la nappe non négligeable sur l'année 2020. La proximité plus ou moins importante des PR et points de mesure avec l'étang de Berre favorise ces entrées de nappe sur le réseau.
Le pourcentage d'eaux claires parasites est majoritaire (55.1%). On observe une corrélation entre les pics de volume et les forts événements pluvieux. Néanmoins, les données sont incohérentes à partir de la mi-décembre. **Le fonctionnement du débitmètre à l'entrée de la STEP sera vérifié**.

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasite
PR Base aéronavale	-	-	-
PR Mauran	ITV, fumigation	2	25 500 m3/an
PR Parc Maurin	ITV, fumigation	1	730 000 m3/an
PM BERR01	Diagnostic sonde LT-US ITV	-	-
PM BERR03	Diagnostic sonde LT-US ITV, fumigation	2	230 000 m3/an
PM BERR04	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM BERR05	Diagnostic sonde LT-US ITV, Fumigation	2	33 000 m3/an
STEP	Vérification du débitmètre	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Charleval

Suivi des anomalies

Sur la commune de Charleval, depuis 2013 il y a eu 29 anomalies de soldées ; aucune au cours de l'année 2020 il y a eu 4 anomalies de soldées. Il reste encore 8 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	APA	PRIVE	Total général
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	1		1
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU		7	7
Total général	**1**	**7**	**8**

a) Anomalies privées

Les tests à la fumée réalisés sur le réseau d'assainissement public ont permis à APA de localiser des raccordements non conformes dans le domaine privé. Ces anomalies concernent principalement des gouttières qui ont été raccordées au réseau d'assainissement mais aussi quelques grilles ou avaloirs.
Ces anomalies ont fait l'objet de courriers recommandés envoyés aux propriétaires concernés, qui ont un délai de 3 mois pour se mettre en conformité, en nous apportant la preuve des travaux réalisés par justificatif.

b) Anomalies sur les branchements

Les tests à la fumée réalisés dans le cadre du contrat, mais aussi des contrôles terrains des agents, ont permis de localiser des anomalies d'étanchéité sur les caisses de branchements qui entrainent des infiltrations d'eaux claires parasites pluviales (lors des précipitations) ou des entrées permanentes (en cas de localisation à proximité des canaux d'irrigations).

Ces anomalies sont suivies par les équipes APA et nous procédons à des renouvellements de caisses de branchements tels que définis dans le cadre d'exploitation. Ces travaux sont dans la continuité du diagnostic permanent et permettront d'améliorer la situation sur le réseau d'assainissement public.

c) Anomalies sur les avaloirs

Dans le cadre du diagnostic permanent sur les eaux claires parasites, APA a réalisé des investigations par tests à la fumée permettant de localiser des raccordements directs d'écoulement pluvial dans le réseau d'assainissement public. Ces anomalies ont fait l'objet de contrôle par les équipes réseaux afin d'avoir la connaissance du type d'anomalie rencontrée.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Charleval est composé d'un réseau entièrement gravitaire de 15 994 ml se rejetant à la station d'épuration d'une capacité de 3 000 EH.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Charleval

Pour compléter la sectorisation du réseau 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

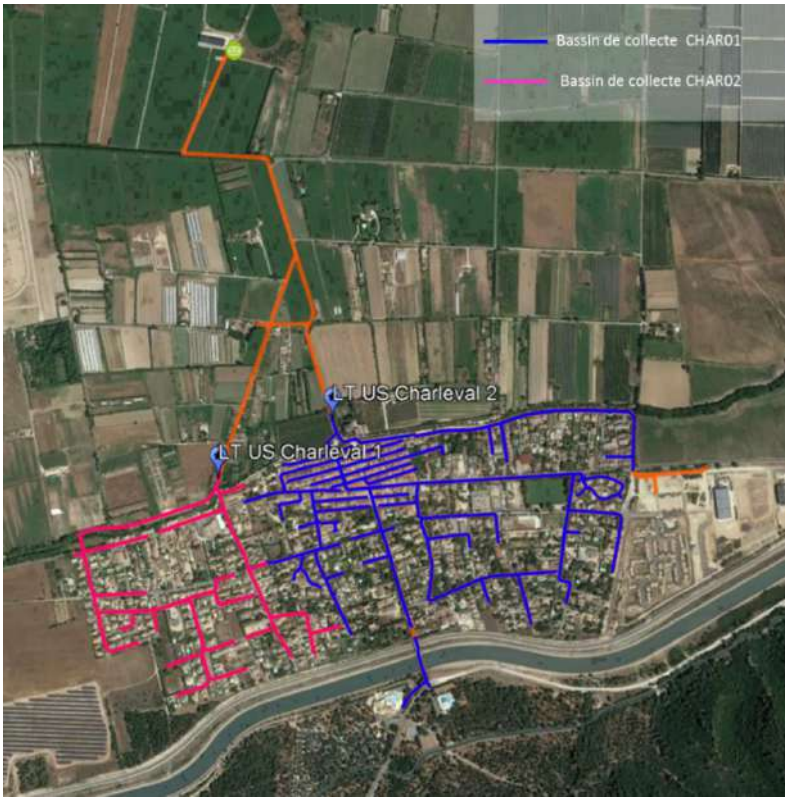

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Charleval

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion du poste de relevage de la STEP, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans le tableau suivant avec ceux de 2019, 2017 et 2018. Sur la commune de Charleval, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage et points de mesure		STEP	CHAR01	CHAR02
Part d'eaux usées (en %)	2017	44,5	67,9	59,7
	2018	47.8	51.1	-
	2019	56.6	-	-
	2020	**59.8**	-	-
Part d'EPI (en %)	2017	21,3	14,6	28,5
	2018	24.0	26.0	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2019	22.0	-	-
	2020	**18.8**	-	-
Part d'EPC (en %)	2017	34,2	17,5	11,8
	2018	28.2	22.8	-
	2019	21.4	-	-
	2020	**21.4**	-	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	55,5	32,1	40,3
	2018	52.2	48.9	-
	2019	43.4	-	-
	2020	**40.2**	-	-

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE CHARLEVAL

Point de mesure de débit CHAR01 – Rue de l'Afferage

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier.**

Point de mesure de débit CHAR02 – RN face Château

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Entrée de la station d'épuration

Le poste de relevage de la STEP de Charleval est équipé de 2 groupes de pompage de 35 m³/h chacun.
La commune de Charleval semble sensible aux eaux parasites de type pluvial. Les pics de volumes EPC relevés concordent avec les données de pluviométrie. Cependant les volumes d'EPC relevés en été ne semblent pas avérés, augmentant artificiellement la part d'EPC. L'effet de la nappe est quant à lui constant tout au long de l'année.

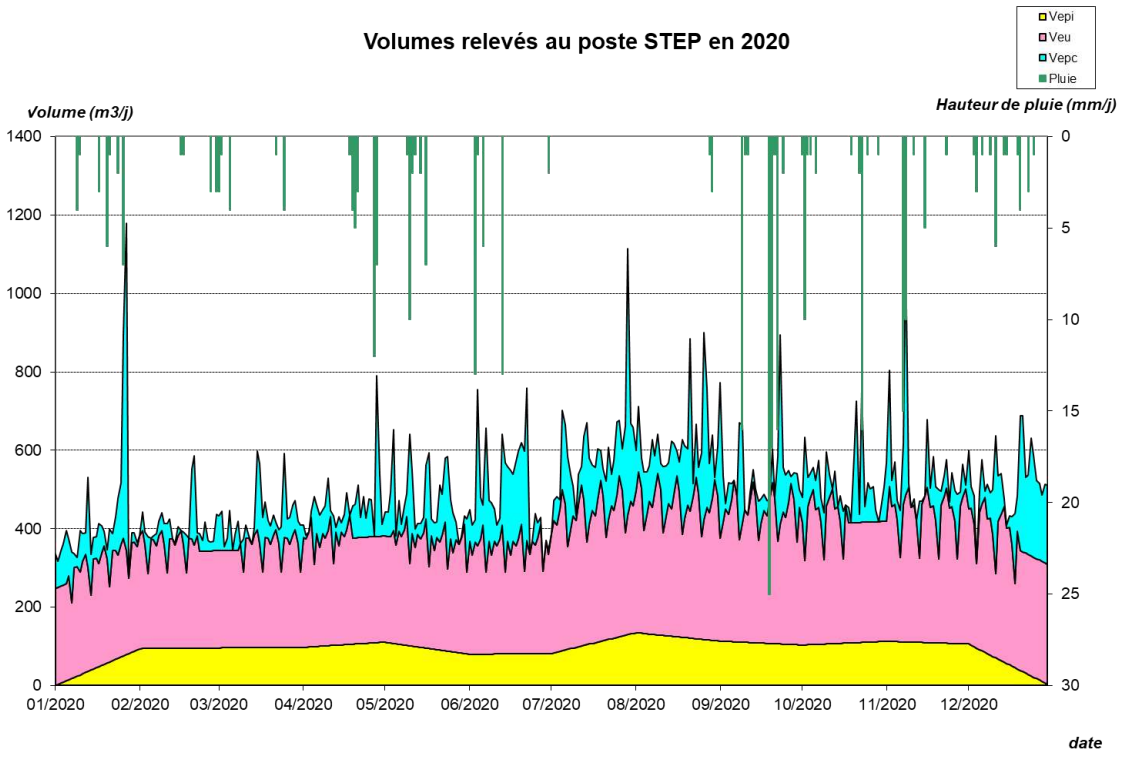

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

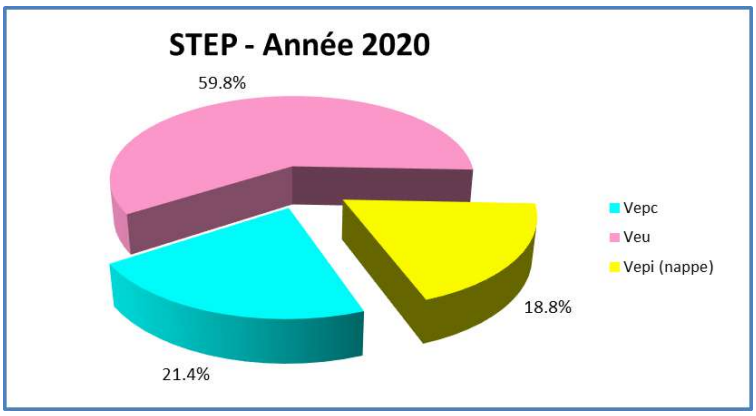

La priorité de recherche des eaux claires parasites sur le bassin de collecte gravitaire de la STEP est de 2.

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PM CHAR01	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM CHAR02	Diagnostic sonde LT-US	-	-
STEP	ITV, fumigation	2	73 500 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Eyguières

Suivi des anomalies

Sur la commune d'Eyguières, depuis 2013 il y a eu 150 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 28 anomalies de soldées. Il reste encore 87 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		4		4
D.E BRANCHEMENT	13		5	18
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	30			30
D.E COLLECTEUR	11		2	13
D.E COMPLET DU REGARD	1			1
D.E ELEMENT INTERNE DU REGARD	4			4
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		1		1
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	14			14
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			2	2
Total général	**73**	**5**	**9**	**87**

a) Anomalies privées

Les tests à la fumée réalisés sur le réseau d'assainissement public ont permis à APA de localiser des raccordements non conformes dans le domaine privé. Ces anomalies concernent principalement des gouttières qui ont été raccordées au réseau d'assainissement mais aussi quelques grilles ou avaloirs.
Ces anomalies ont fait l'objet de courriers recommandés envoyés aux propriétaires concernés, qui ont un délai de 3 mois pour se mettre en conformité, en nous apportant la preuve des travaux réalisés par justificatif.

b) Anomalies sur les branchements

Les tests à la fumée réalisés dans le cadre du contrat, mais aussi des contrôles terrains des agents, ont permis de localiser des anomalies d'étanchéité sur les caisses de branchements qui entrainent des infiltrations d'eaux claires parasites pluviales (lors des précipitations) ou des entrées permanentes (en cas de localisation à proximité des canaux d'irrigations).

Ces anomalies sont suivies par les équipes APA et nous procédons à des renouvellements de caisses de branchements tels que définis dans le cadre d'exploitation. Ces travaux sont dans la continuité du diagnostic permanent et permettront d'améliorer la situation sur le réseau d'assainissement public.

c) Anomalies sur les avaloirs

Dans le cadre du diagnostic permanent sur les eaux claires parasites, APA a réalisé des investigations par tests à la fumée permettant de localiser des raccordements directs d'écoulement pluvial dans le réseau d'assainissement public. Ces anomalies ont fait l'objet de contrôle par les équipes réseaux afin d'avoir la connaissance du type d'anomalie rencontrée.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune d'Eyguières est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration (STEP)
- 2 Surverses : Chemin Saint Roch (point A1) et STEP (point A5)
- 5 Postes de relevage (PR) :
  - Alpilles
  - Guillaumette
  - Ste Anne
  - Vigne vieille
  - ZA Les Paluds

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

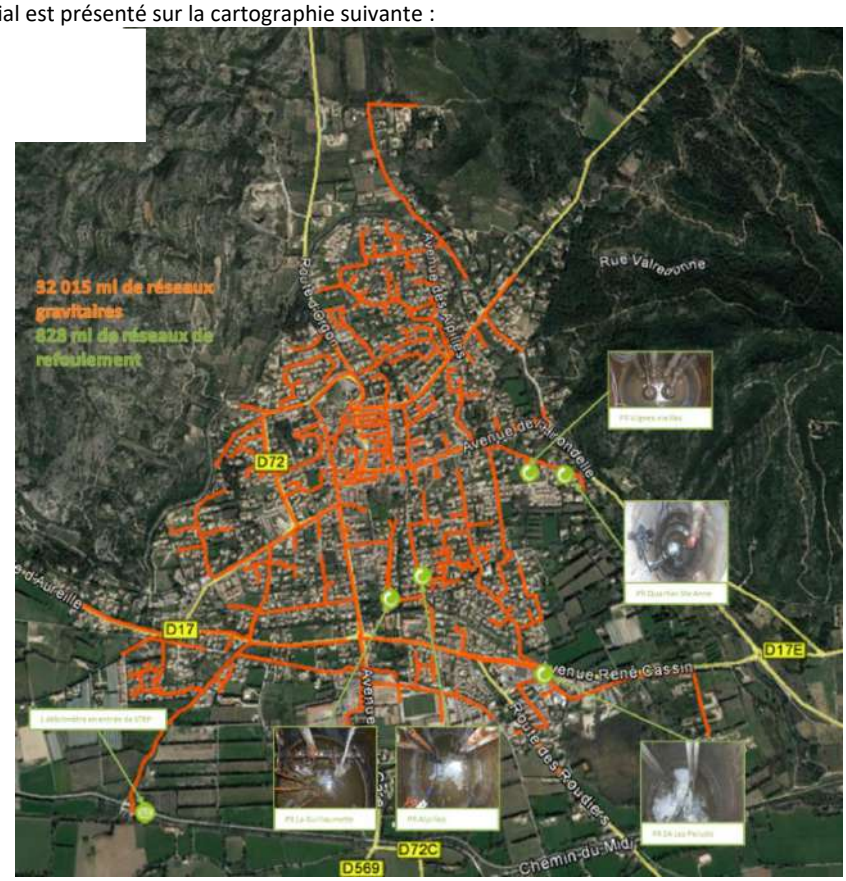

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune d'Eyguières

De plus, 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

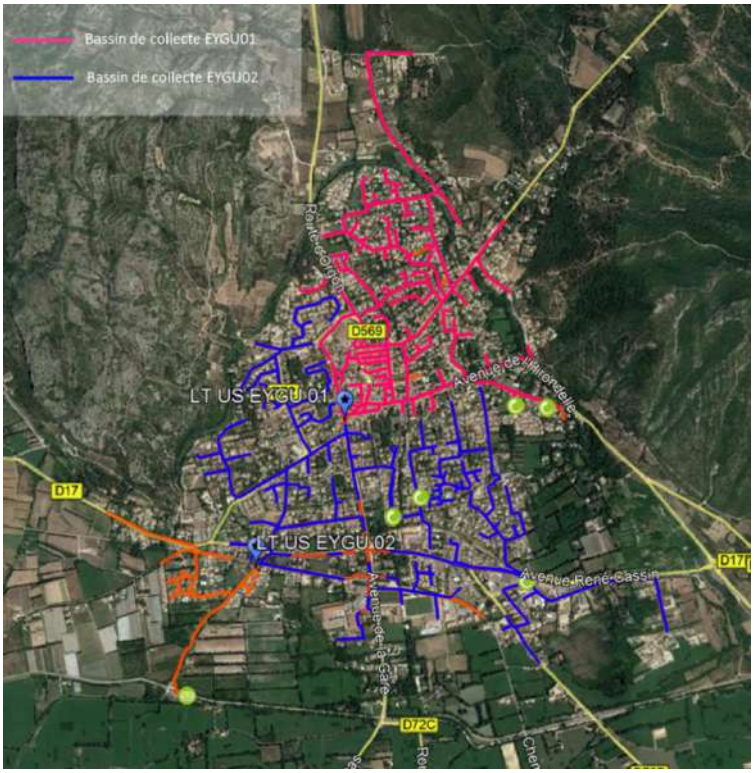

Figure 2 : Présentation des PM de la commune d'Eyguières

Le réseau communal est composé de 32 015 ml de réseaux gravitaires et de 828 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la station d'épuration d'une capacité nominale de 10 000 équivalents-habitants.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique différente pour chaque point est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.
Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune d'Eyguières, la pluviométrie en **2019** était de **326 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage		Alpilles	Guillaumette	Ste Anne	Vigne Vieille	ZA Les Paluds
Part d'eaux usées (en %)	2017	34.3	43.9	49.7	36.3	28
	2018	-	38.1	26.9	22.2	25
	2019	45.9	41.1	19.2	15.5	26.6
	2020	**51.1**	**42.5**	**35.5**	**19.5**	**31.8**
Part d'EPI (en %)	2017	41.8	31.3	-	-	43.7
	2018	-	19.3	23.7	57.8	30.4
	2019	16.5	20.7	40.6	66.2	21.1
	2020	**26.7**	**25.1**	**19.0**	**54.0**	**34.2**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Part d'EPC (en %)	2017	23.9	24.8	50.3	63.7	28.3
	2018	-	42.6	49.4	20.1	44.6
	2019	37.6	38.2	40.2	18.3	52.3
	2020	**22.2**	**32.4**	**45.5**	**26.5**	**34.0**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	65.7	56.1	50.3	63.7	72
	2018	-	61.9	73.1	77.9	75
	2019	54.1	58.9	80.8	84.5	73.4
	2020	**48.9**	**57.5**	**64.5**	**80.5**	**68.2**

Point de mesure		STEP	EYGU01	EYGU02
Part d'eaux usées (en %)	2017	61.9	51.1	49.5
	2018	50.2	-	-
	2019	57.4	-	-
	2020	**63.4**	**-**	**-**
Part d'EPI (en %)	2017	26.2	35.1	18.6
	2018	23.3	-	-
	2019	28.0	-	-
	2020	**24.2**	**-**	**-**
Part d'EPC (en %)	2017	11.9	13.8	31.8
	2018	26.5	-	-
	2019	14.6	-	-
	2020	**12.5**	**-**	**-**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	38.1	48.9	50.4
	2018	59.8	-	-
	2019	42.6	-	-
	2020	**36.7**	**-**	**-**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Le PR Alpilles

Deux groupes électropompes équipent le PR des Alpilles. Les débits nominaux des pompes sont 75 et 58 m³/h.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

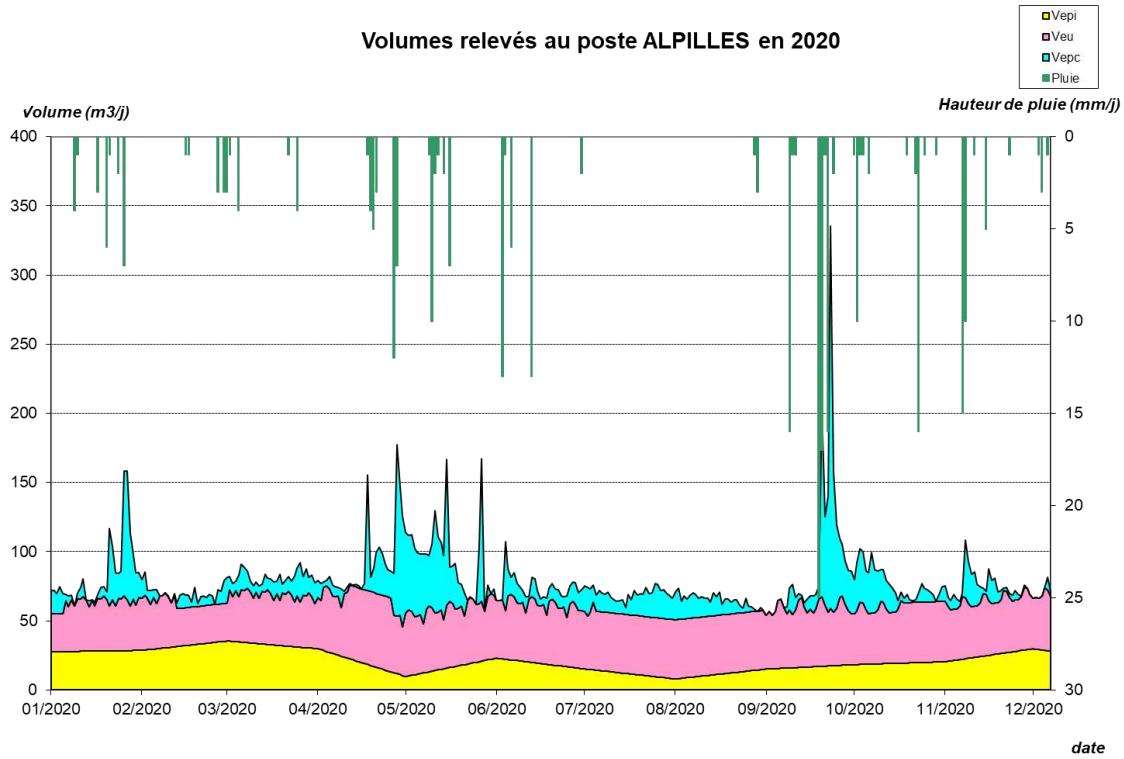

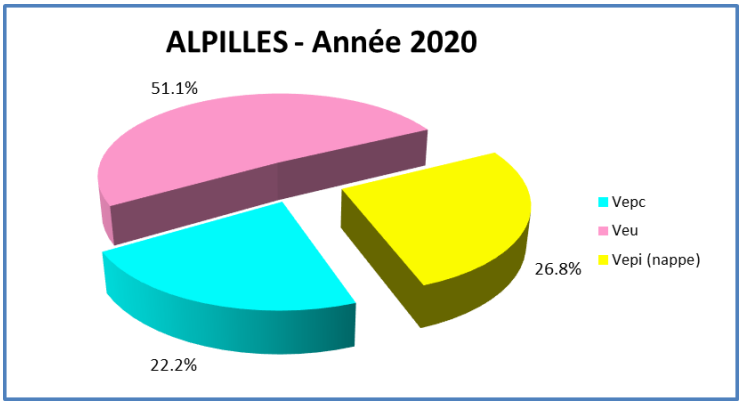

On constate une forte influence des EPC avec une nette corrélation entre les événements pluvieux et les augmentations de volume. Les volumes de nappe sont aussi très présents dans ce PR (26.8%).
Le bassin versant est à investiguer **en priorité 2.**

PR La Guillaumette

Deux groupes électropompes équipent le PR La Guillaumette. Les débits nominaux des pompes sont 23 et 15 m³/h.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

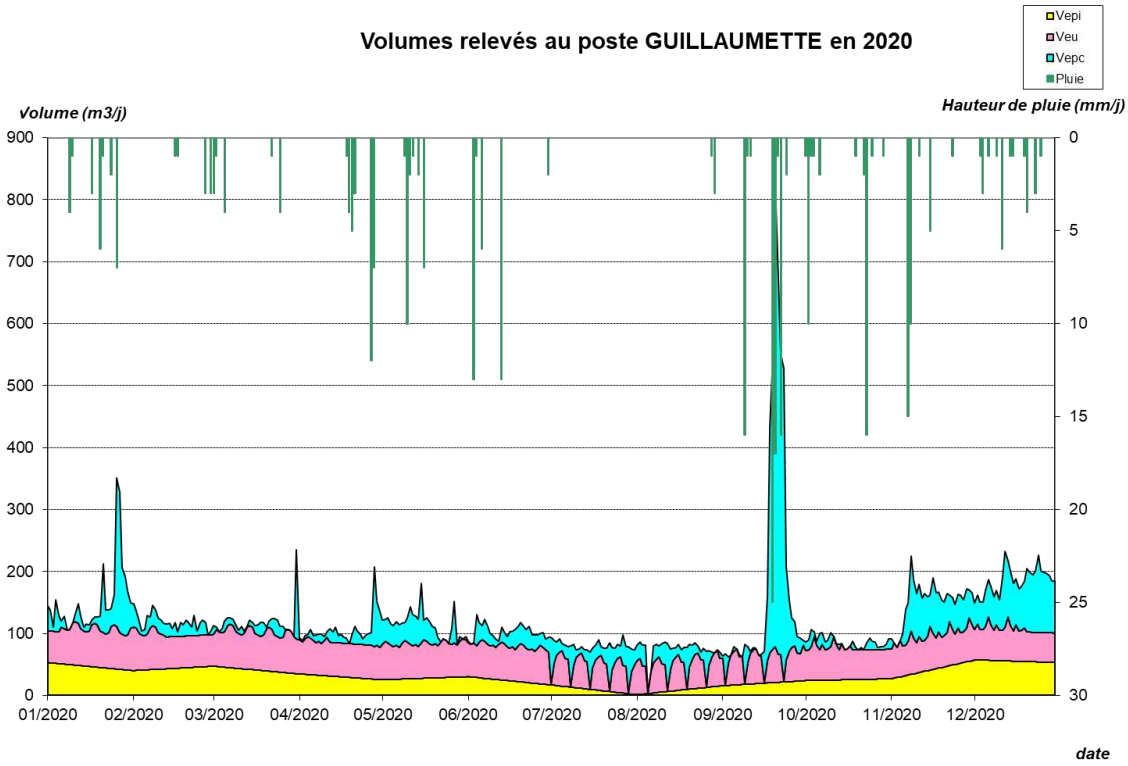

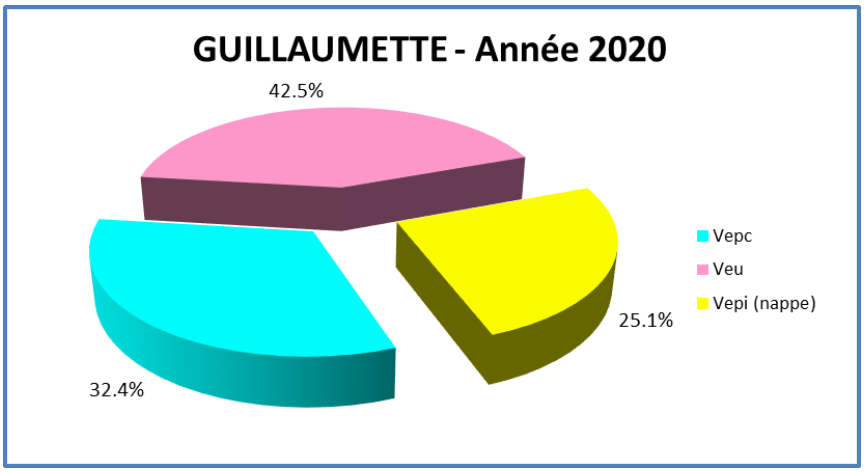

On observe une forte réponse du réseau aux eaux pluviales (32.4% d'EPC). L'impact est visible sur les volumes qui sont multipliés jusqu'à 7 fois. Compte tenu de cette sensibilité le bassin est en **priorité 1.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. PR Sainte-Anne

Ce poste dispose de deux groupes de pompage de 34 et 14 m³/h.
Son bassin de collecte présente un faible linéaire : récupération des effluents issus de quelques habitations. L'analyse sur ce type de réseau est à prendre avec précautions.

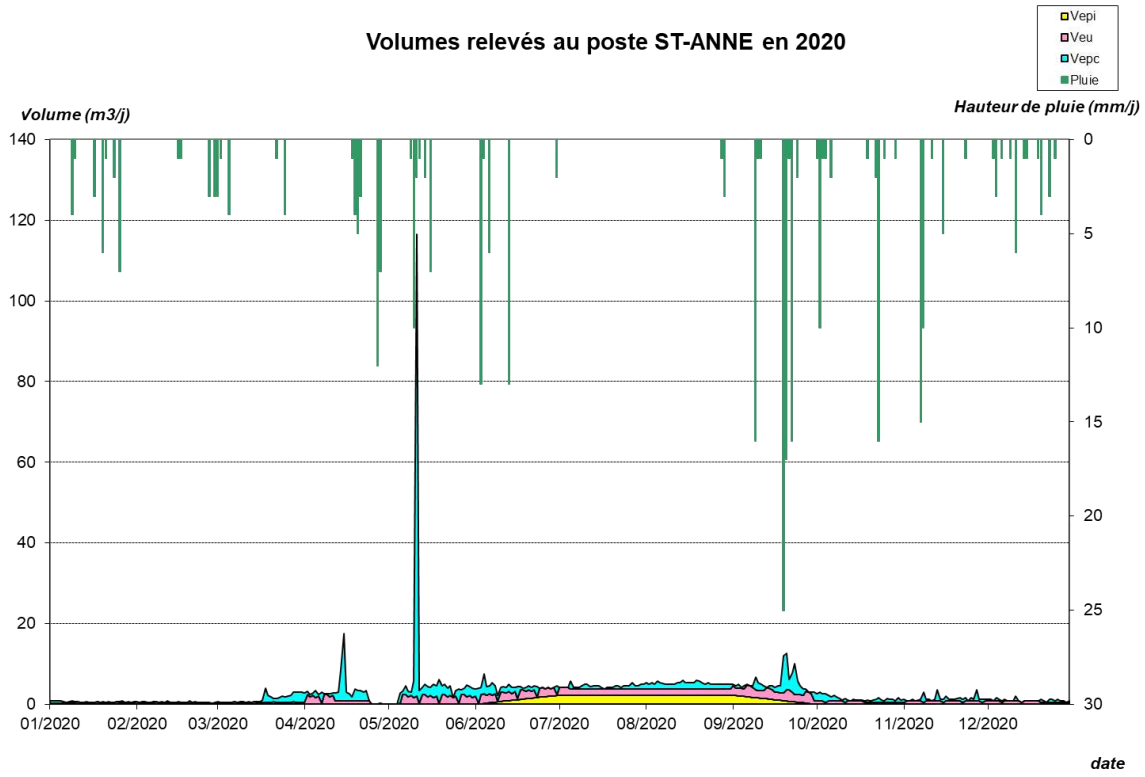

Sur ce graphique, les volumes EPC du mois de Mai sont très importants. D'après les données de temps de fonctionnement de la pompe 1, elle a tourné sans arrêt du 18/05 à 23h00 au 19/05 à 10h. La théorie de l'obturation de la pompe semble la plus plausible.

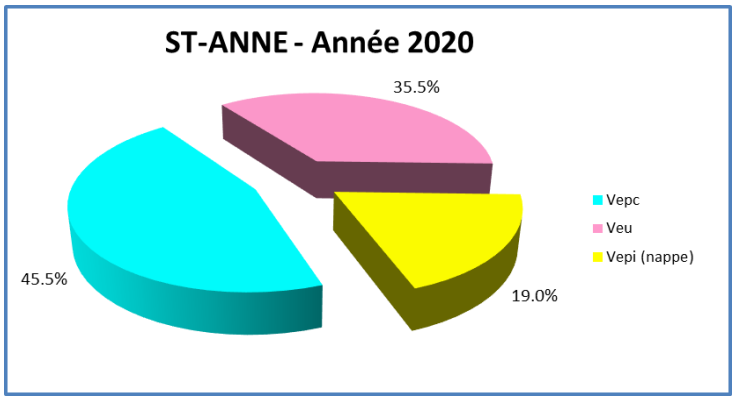

Au vu du faible linéaire collecté ce PR est **en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. PR Vignes Vieilles

Le PR Vignes Vieilles, tout comme le PR Ste-Anne, récupère les effluents issus de quelques habitations. Les pompes qui l'équipent disposent d'un débit de 34 et 14 m³/h.

Comme pour le PR Quartier Ste Anne on récupère un faible linéaire de réseau avec quelques habitations seulement. Cependant, la majorité des eaux relevées par ce PR sont des eaux de nappe.

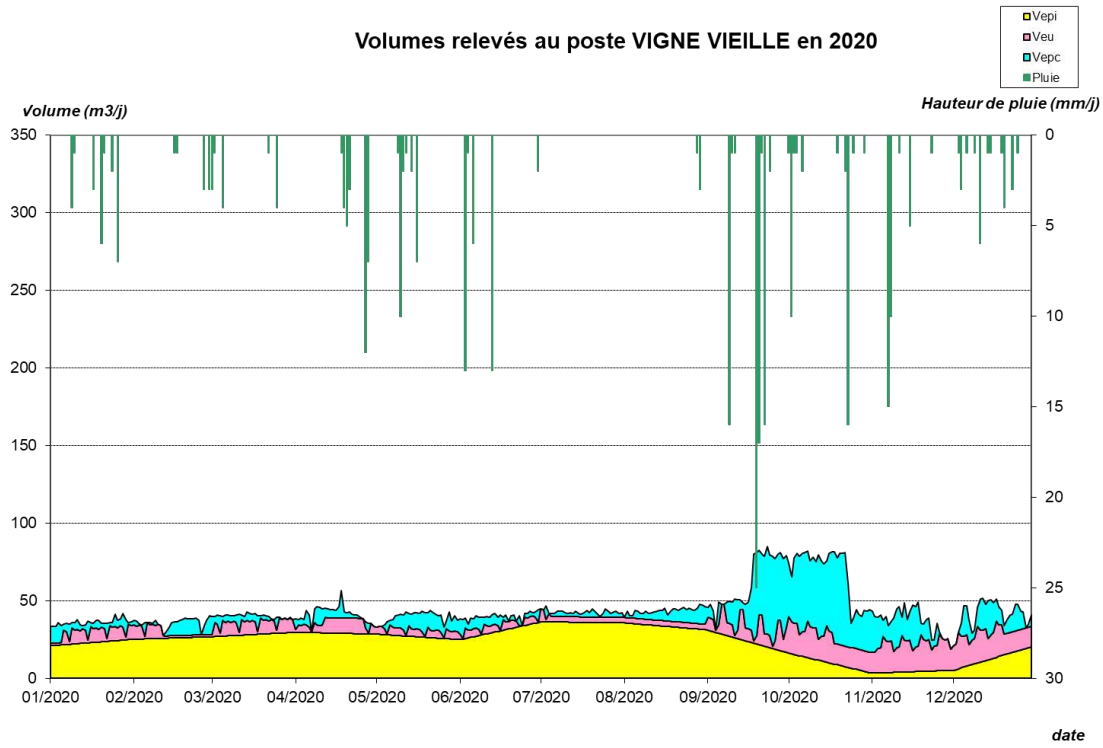

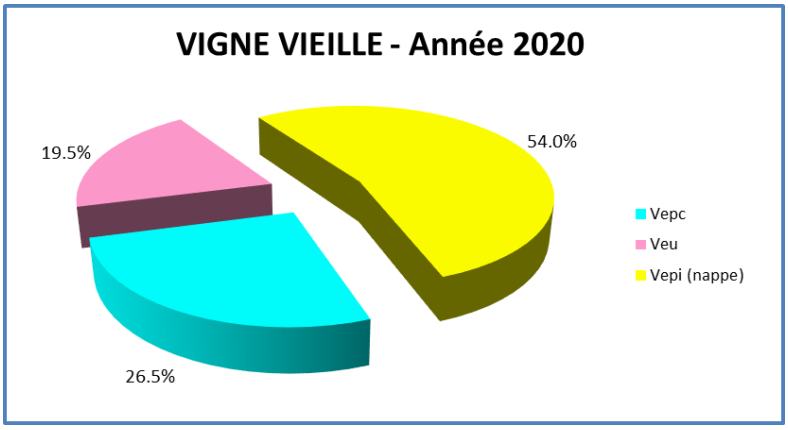

Au vu du faible linéaire collecté par ce PR, **la priorité du bassin en termes de recherche d'eaux parasites est de 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

1. PR de la ZA Les Paluds

Ce PR est équipé de deux groupes de pompage de 16 et 12 m³/h.
Cet ouvrage relève en majorité des EPI (34.2%). On observe une forte réaction du bassin de collecte lors des événements pluvieux.

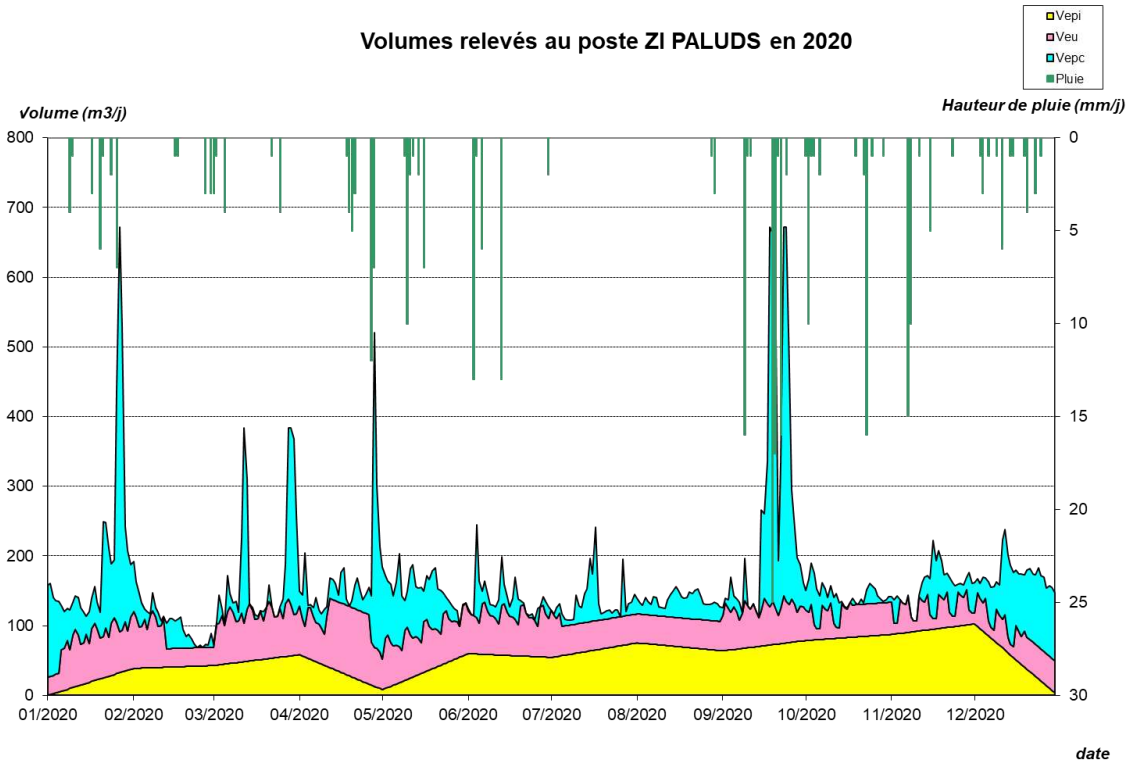

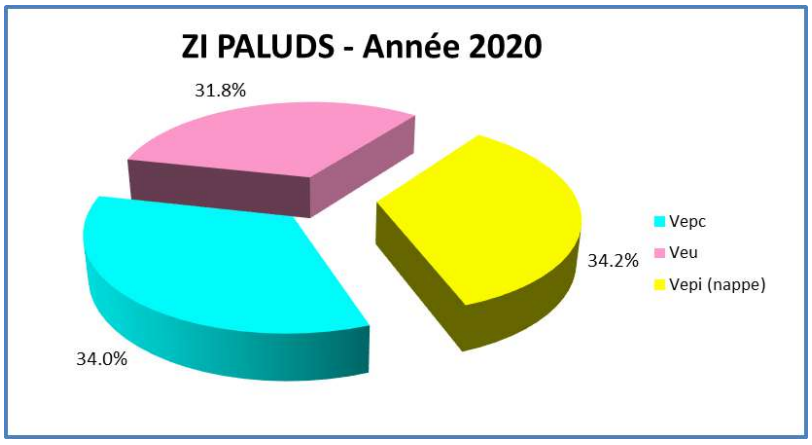

Ce bassin versant est à investiguer en **priorité 1.**

Point de mesure de débit EYGU01 – Rue des Perets

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Point de mesure de débit EYGU02 – Lotissement Les Mimosas

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration

Les eaux relevées sont majoritairement des eaux usées strictes. L'influence de la nappe est présente tout au long de l'année (24.2%). La corrélation entre événements pluvieux et augmentation des volumes est nettement visible.

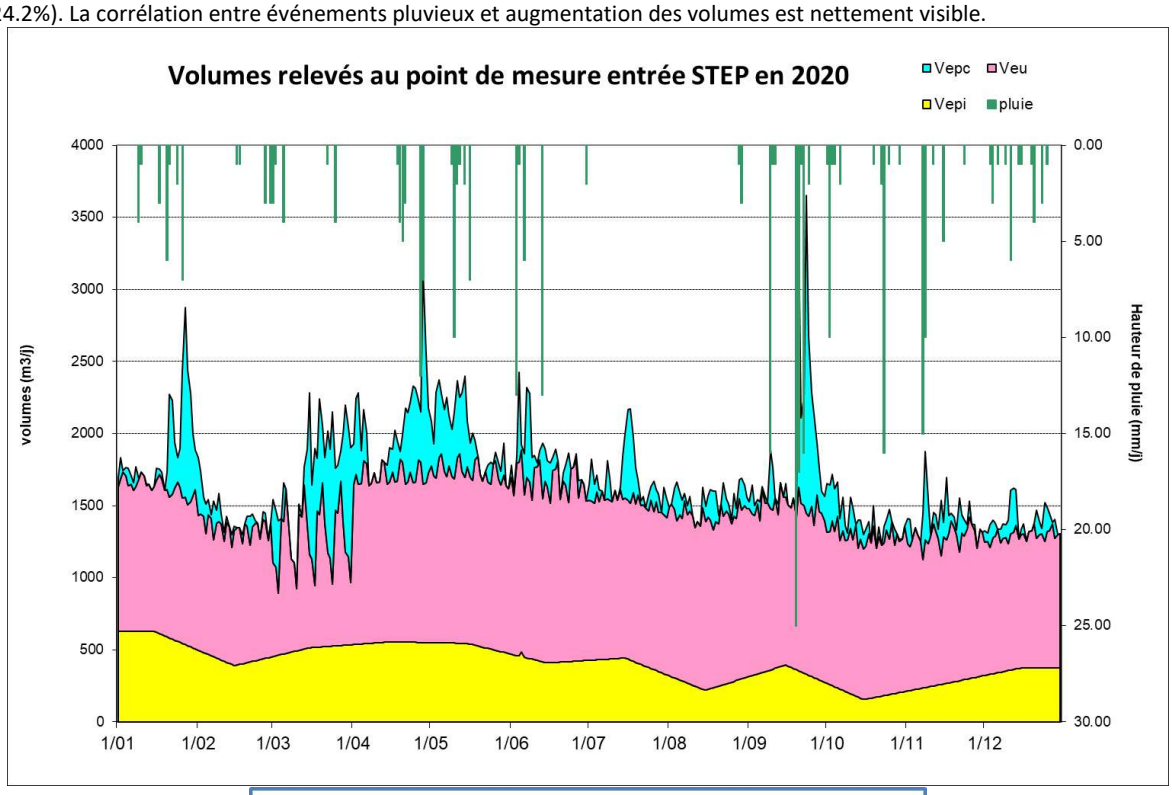

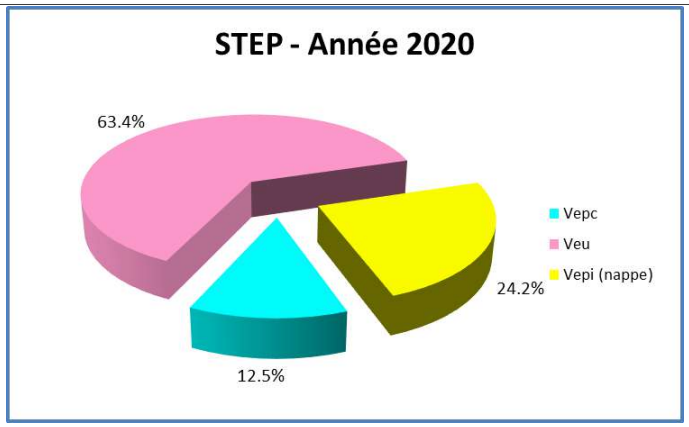

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée et / ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Alpilles	ITV, Fumigation	2	13 000 m3/an
PR Guillaumette	ITV, Fumigation	1	26 000 m3/an
PR Sainte-Anne	ITV, Fumigation	2	700 m3/an
PR Vignes Vieilles	ITV, Fumigation	2	13 000 m3/an
PR ZA Les Paluds	ITV, Fumigation	1	40 000 m3/an
PM EYGU01	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM EYGU02	Diagnostic sonde LT-US	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

La Fare

Suivi des anomalies

Sur la commune de La Fare-les-Oliviers, depuis 2013 il y a eu 87 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 10 anomalies de soldées. Il reste encore 17 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		2		2
D.E BRANCHEMENT	1			1
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	1			1
D.E COLLECTEUR	2			2
D.E ENTRE RESEAU EP / EU	4			4
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			7	7
Total général	**8**	**2**	**7**	**17**

Anomalies privées

Les tests à la fumée réalisés sur le réseau d'assainissement public ont permis à APA de localiser des raccordements non conformes dans le domaine privé. Ces anomalies concernent principalement des gouttières qui ont été raccordées au réseau d'assainissement mais aussi quelques grilles ou avaloirs.
Ces anomalies ont fait l'objet de courriers recommandés envoyés aux propriétaires concernés, qui ont un délai de 3 mois pour se mettre en conformité, en nous apportant la preuve des travaux réalisés par justificatif.

Anomalies sur les branchements

Les tests à la fumée réalisés dans le cadre du contrat, mais aussi des contrôles terrains des agents, ont permis de localiser des anomalies d'étanchéité sur les caisses de branchements qui entrainent des infiltrations d'eaux claires parasites pluviales (lors des précipitations) ou des entrées permanentes (en cas de localisation à proximité des canaux d'irrigations).

Ces anomalies sont suivies par les équipes APA et nous procédons à des renouvellements de caisses de branchements tels que définis dans le cadre d'exploitation. Ces travaux sont dans la continuité du diagnostic permanent et permettront d'améliorer la situation sur le réseau d'assainissement public.

Anomalies sur les avaloirs

Dans le cadre du diagnostic permanent sur les eaux claires parasites, APA a réalisé des investigations par tests à la fumée permettant de localiser des raccordements directs d'écoulement pluvial dans le réseau d'assainissement public. Ces anomalies ont fait l'objet de contrôle par les équipes réseaux afin d'avoir la connaissance du type d'anomalie rencontrée.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de La Fare les Oliviers est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration
- 4 postes de relevage (PR) :
  - La Chabence
  - Les Guigues
  - Saint-Marc
  - Pomme de Pin

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

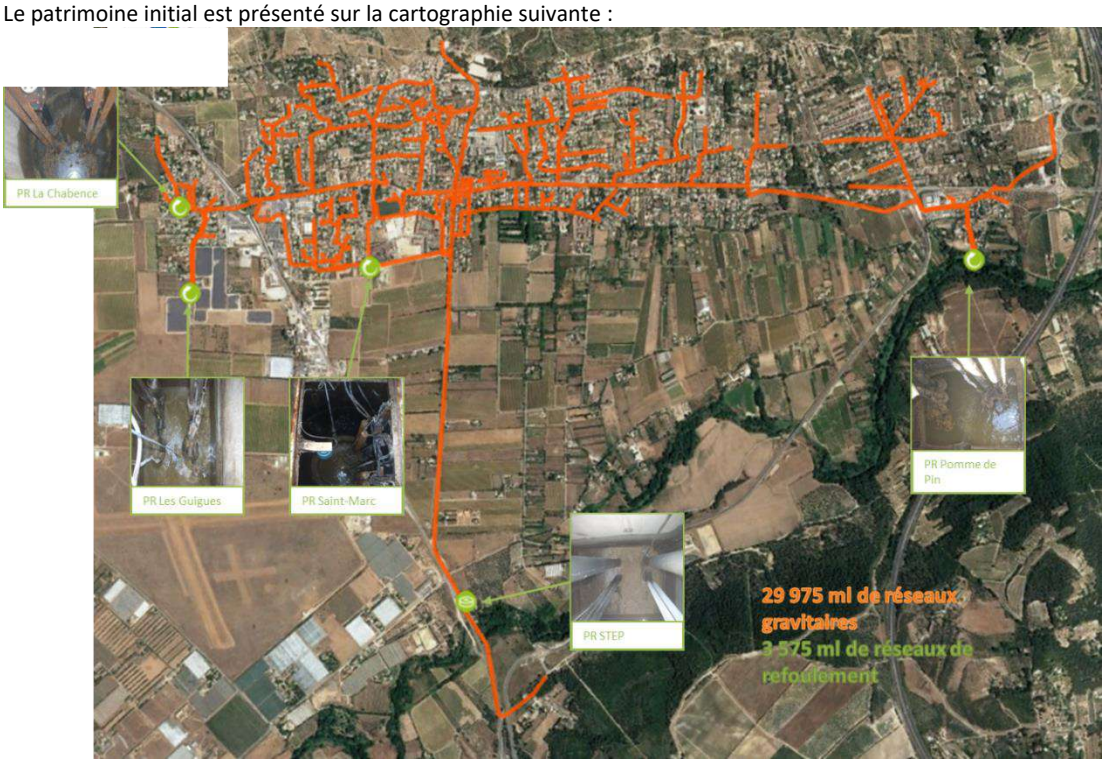

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de La Fare les Oliviers

De plus, 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

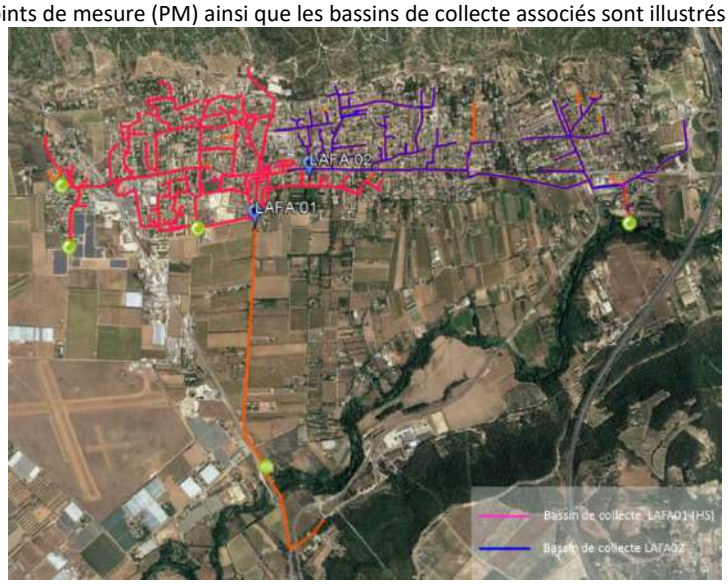

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de La Fare les Oliviers

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le réseau communal est composé de 29 975 ml de réseaux gravitaires et de 3 575 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la STEP d'une capacité nominale de 6 500 EH.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de La Fare les Oliviers, la pluviométrie en **2019** était de **592 mm** et de **383.6 mm** en **2020**.

Poste de relevage		Chabence	Les Guigues	Pomme de Pin	Saint-Marc	STEP
Part d'eaux usées (en %)	2017	63,8	64,0	42,6	61,4	-
	2018	30.9	24.7	43.7	52	50.7
	2019	25.9	42.8	39.6	37.7	-
	2020	**27.6**	**53.8**	**49.5**	**55.3**	**-**
Part d'EPI (en %)	2017	-	6,0	22,1	6,1	-
	2018	20.4	15.6	17	18	22.5
	2019	26.9	17.5	22.6	25.1	-
	2020	**24.6**	**26.5**	**24.2**	**17.3**	**-**
Part d'EPC (en %)	2017	36,2	30,0	35,3	32,5	-
	2018	48.7	59.7	39.4	30	26.8
	2019	47.3	39.7	37.8	37.2	-
	2020	**47.8**	**19.7**	**26.2**	**27.4**	**-**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	36,2	36,0	57,4	38,6	-
	2018	69.1	75.3	56.3	48	49.3
	2019	74.2	57.2	60.4	62.3	-
	2020	**72.4**	**46.2**	**50.5**	**44.7**	**-**

Point de mesure		LAFA02
Part d'eaux usées (en %)	2017	56,5
	2018	32.5
	2019	-
	2020	-
Part d'EPI (en %)	2017	21,9
	2018	45.8
	2019	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2020	-
Part d'EPC (en %)	2017	21,6
	2018	21.7
	2019	-
	2020	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	43,5
	2018	67.5
	2019	-
	2020	-

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE LA FARE LES OLIVIERS

Le PR Chabence

Les groupes de pompage équipant le PR Chabence disposent d'un débit de 36 m³/h chacun.

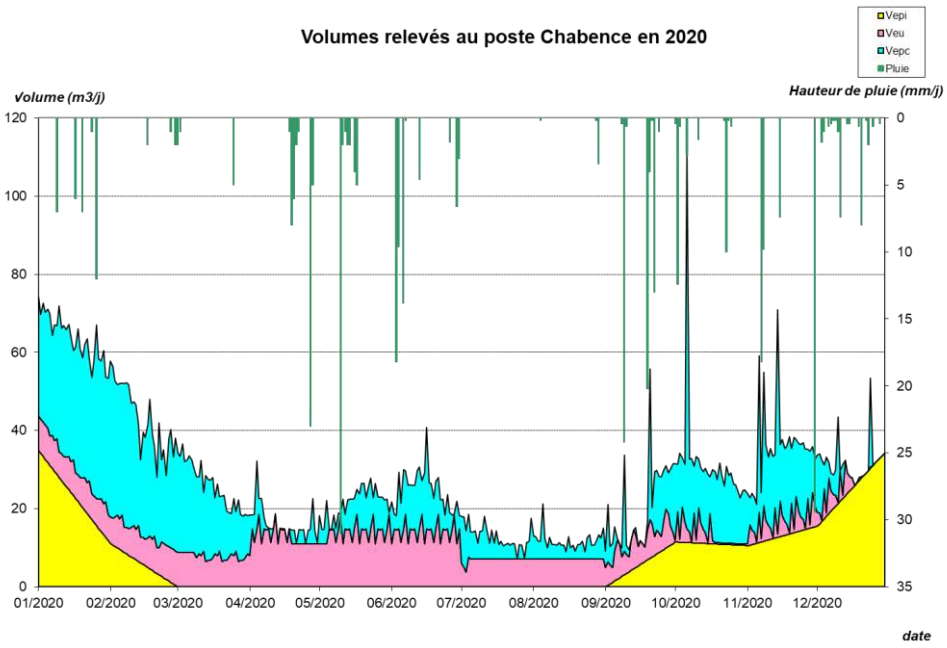

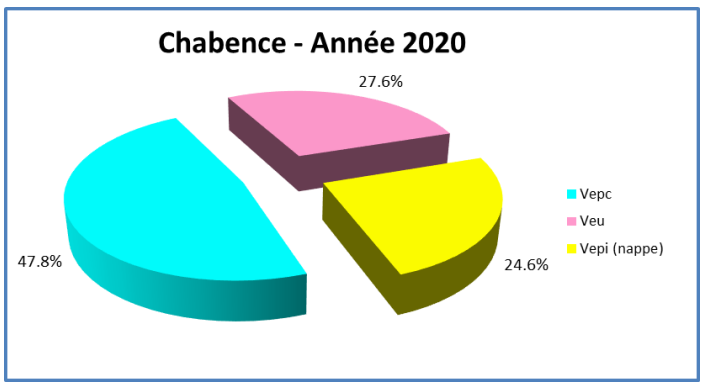

La présence des EPI est très importante en début d'année. Ce résultat pourrait être influencé par la hauteur de la nappe importante lors de cette période. Les EPI pourraient être sous-estimés début 2020.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

On observe cependant un fort impact des épisodes pluvieux, multipliant en hiver jusqu'à 5 fois le volume transitant par ce poste. **La priorité de recherche des eaux claires parasites est de 2 sur ce bassin**.

PR Les Guigues

Le poste de relevage Les Guigues est équipé de 2 groupes de pompage de 15 m³/h chacun.
La présence des EPC se concentre en période hivernale. On constate une forte augmentation de celles-ci en fin d'année 2020, qui pourrait être causé par le bouchage d'une pompe et augmenterait fictivement le volumes des EPC. Les eaux parasites de nappes sont constantes tout au long de l'année (26.5%).

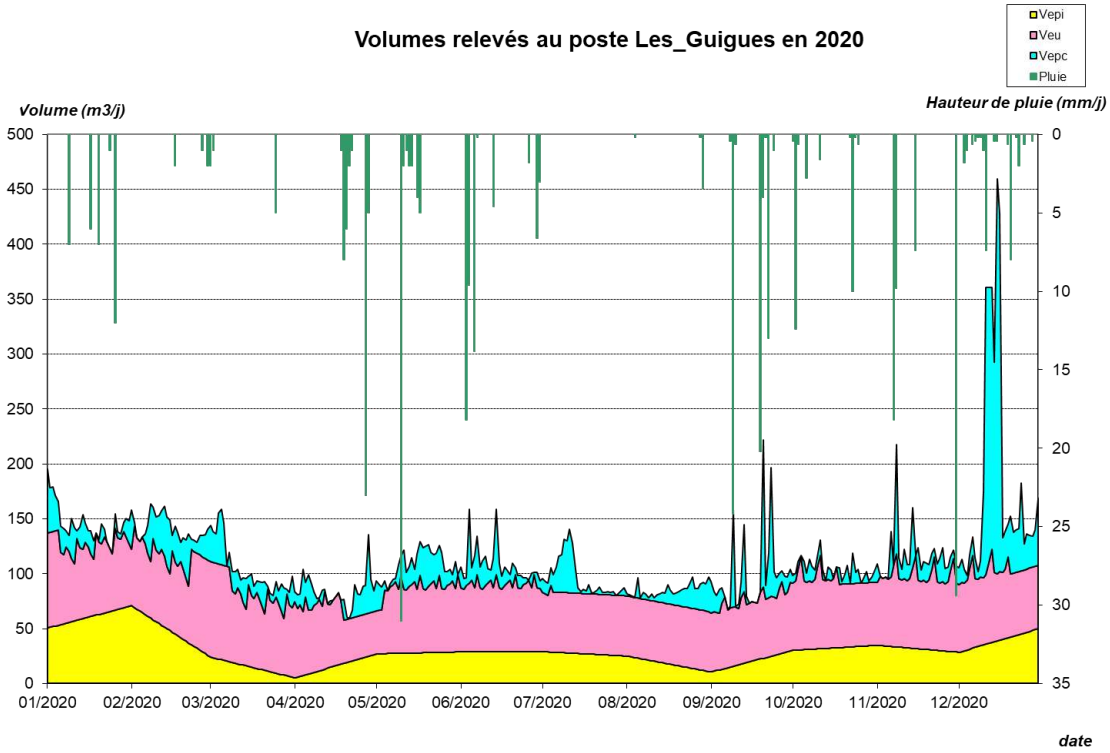

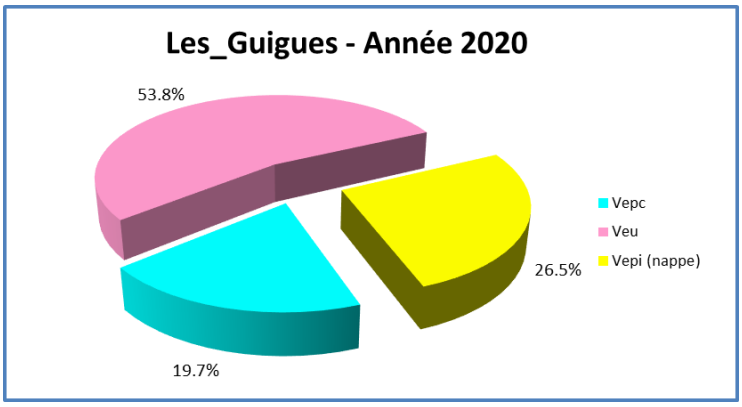

La priorité de recherche des eaux claires parasites est de 2 sur ce bassin.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Pomme de Pin

Ce PR est équipé de 2 groupes de pompage de 9 et 6 m³/h.

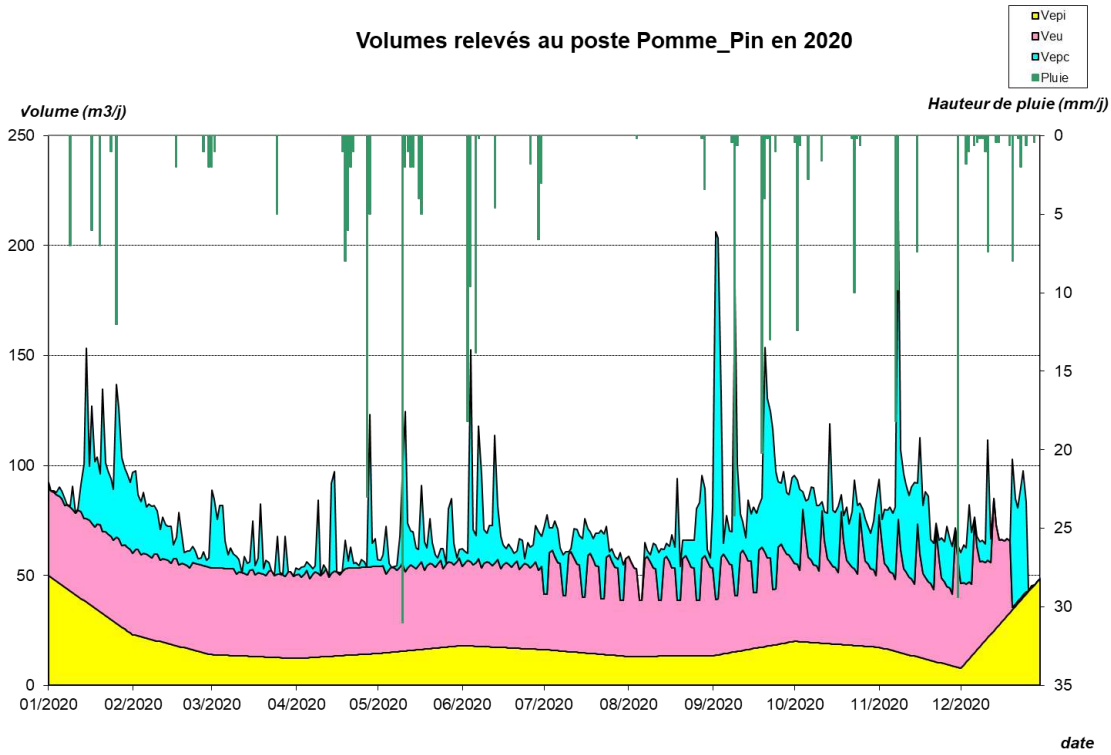

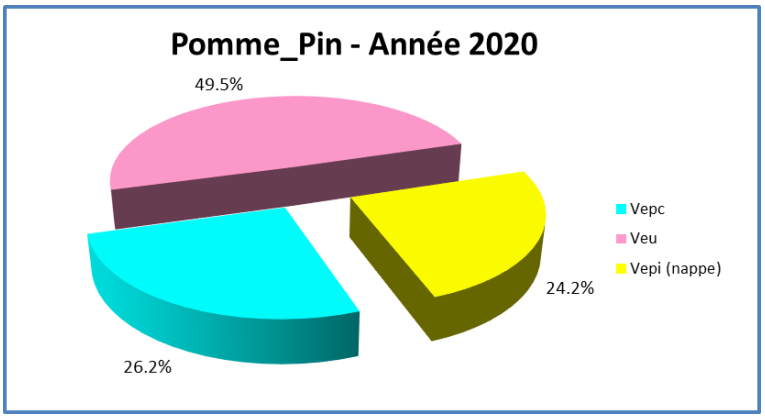

Ce poste relève majoritairement des eaux claires parasites (50.5%). Les précipitations ont une forte influence sur les volumes relevés, notamment en fin d'année où se regroupent les pics de volumes EPC. Un contrôle de **l'équipement et de la transmission des données sera fait au plus vite**, plusieurs données étaient manquantes tout au long de l'année pour ce poste. **La priorité de recherche des eaux claires parasites est de 2 sur ce bassin**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Saint-Marc

Ce poste de relevage est équipé de 2 groupes électropompes de 35 et 22 m³/h.

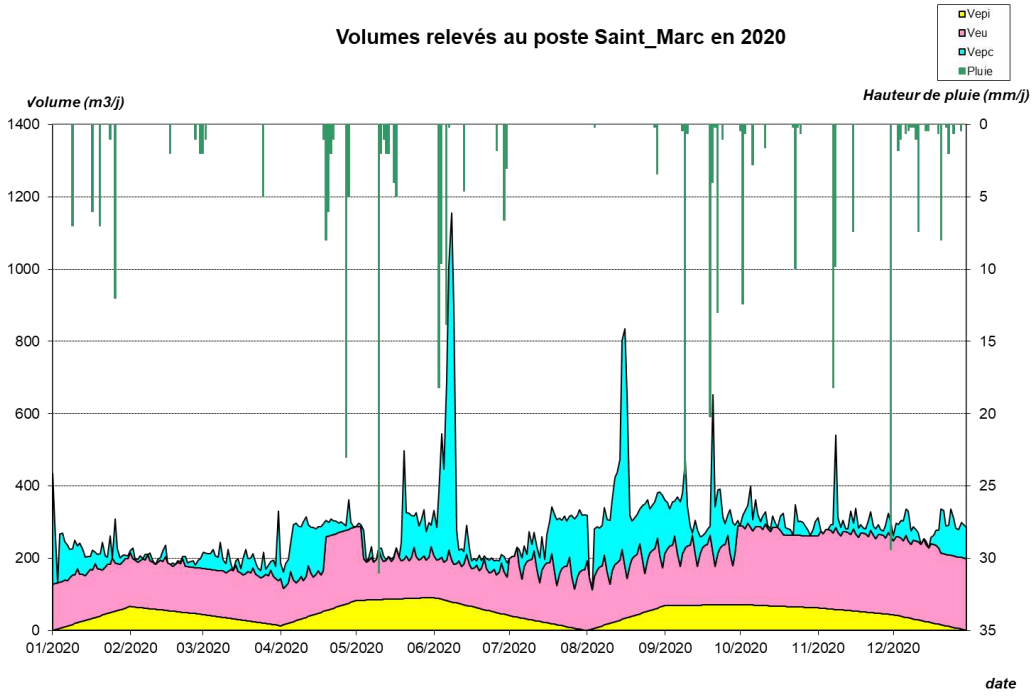

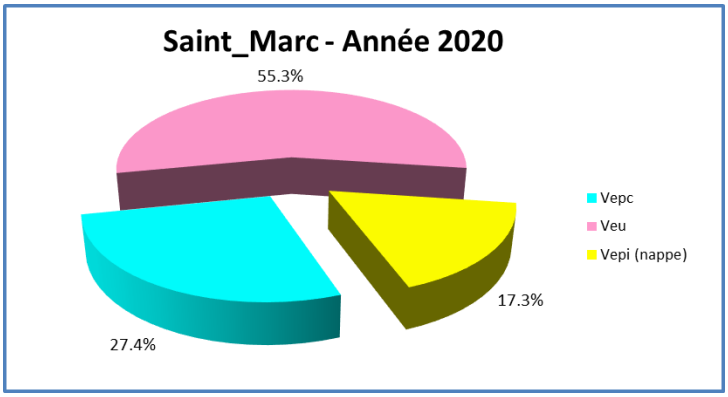

Malgré les nombreux épisodes pluvieux sur l'année, le PR n'a réagi qu'une seule fois de manière excessive en Juin, relevant un volume jusqu'à 5 fois supérieur au volume moyen lors de cette période. En été, la part d'EPC est surestimée et correspond plus probablement à des eaux usées strictes.

La priorité de recherche des eaux claires parasites est de 1 sur ce bassin, aux vues des contraintes de débordements en amont de cet ouvrage par temps de pluie.

Entrée de la station d'épuration

Ce poste de relevage est équipé de 3 groupes électropompes de 56 m³/h.

Beaucoup de données sont manquante (3 mois en début 2020) pour faire une analyse pertinente.

Point de mesure de débit LAFA01 – Avenue des Platanes

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **cet équipement doit être réinstallé.**

Point de mesure de débit LAFA02 – Avenue du Pavillon

Trop de données sont manquante sur ce PM pour faire une analyse pertinente. Un contrôle de **l'équipement et de la transmission des données sera réalisé**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONCLUSION DE L'ETUDE

L'ensemble des PR relève une part importante d'eaux claires parasites.

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	**Investigations à mener**	**Priorité**	**Estimation des volumes d'eaux parasites**
PR Chabence	ITV, fumigation	2	9 500 m3/an
PR Les Guigues	ITV, fumigation	2	19 200 m3/an
PR Pomme de Pin	ITV, fumigation Contrôle de l'équipement	2	14 000 m3/an
PR Saint-Marc	ITV, fumigation	1	46 000 m3/an
STEP	-	-	-
PM LAFA02	Diagnostic sonde LT-US	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Lamanon

Suivi des anomalies

Sur la commune de Lamanon, depuis 2013 il y a eu 24 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 5 anomalies de soldées. Il reste encore 1 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	PRIVE	Total général
D.E BRANCHEMENT COMPLET	1	1
Total général	**1**	**1**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Lamanon est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration
- 1 poste de relevage (PR) : Prairie.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Lamanon

De plus, 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

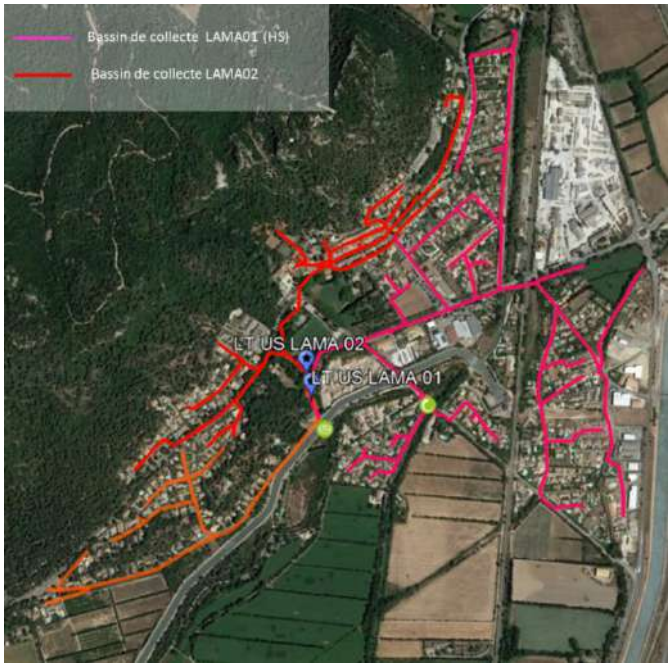

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Lamanon

Le réseau communal est composé de 12 875 ml de réseaux gravitaires et de 150 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la STEP d'une capacité nominale de 3 000 EH.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.
Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaires** des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Lamanon, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage / Point de mesure		Prairie	STEP	LAMA02
Part d'eaux usées (en %)	2017	79,8	55,8	54,1
	2018	54.1	56.6	54.4
	2019	43.3	55	-
	2020	**54.7**	**61.7**	-
Part d'EPI (en %)	2017	-	21,7	22,4
	2018	6.3	9.2	29.4
	2019	-	18.5	-
	2020	**6.6**	**15.8**	-
Part d'EPC (en %)	2017	20,2	22,5	23,5

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2018	39.6	34.2	16.2
	2019	56.7	26.5	-
	2020	**38.7**	**22.5**	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	20,2	44,2	45,9
	2018	45.9	43.4	45.6
	2019	56.7	45	-
	2020	**45.3**	**38.3**	-

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE LAMANON

Le PR Prairie

Ce poste de relevage est équipé de 2 groupes de pompage de 15 m³/h.

Pour ce PR, le pic d'EPC en Juin est probablement dû à un bouchage de la pompe, ce qui entraine une surestimation des EPC.

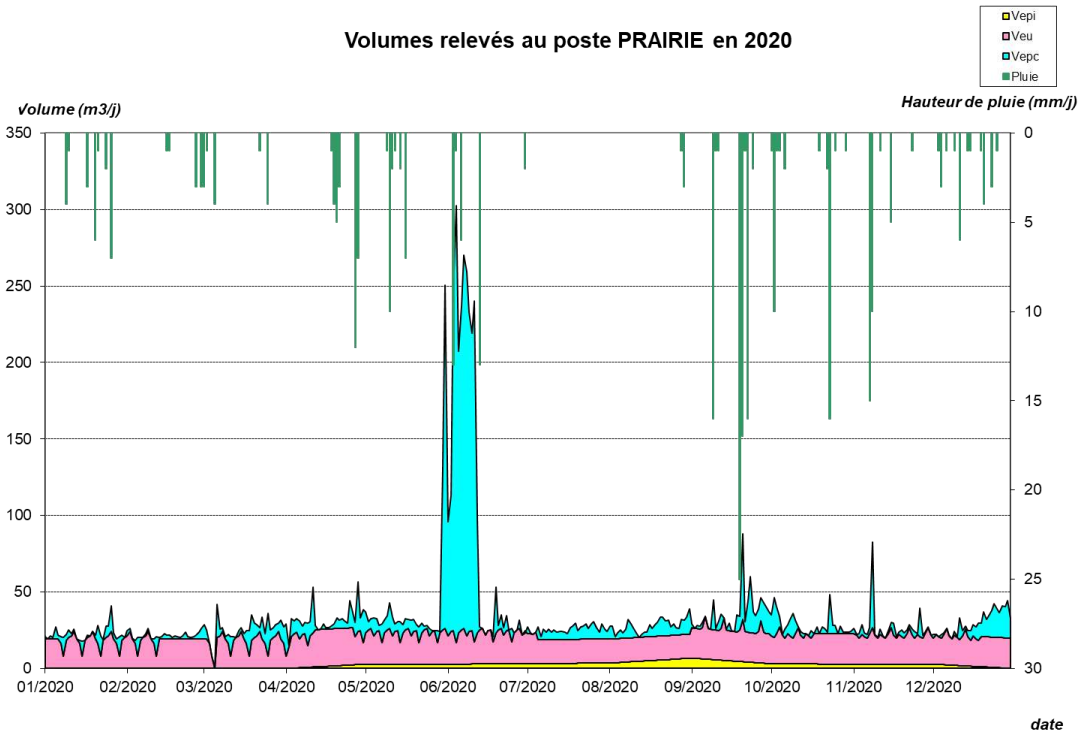

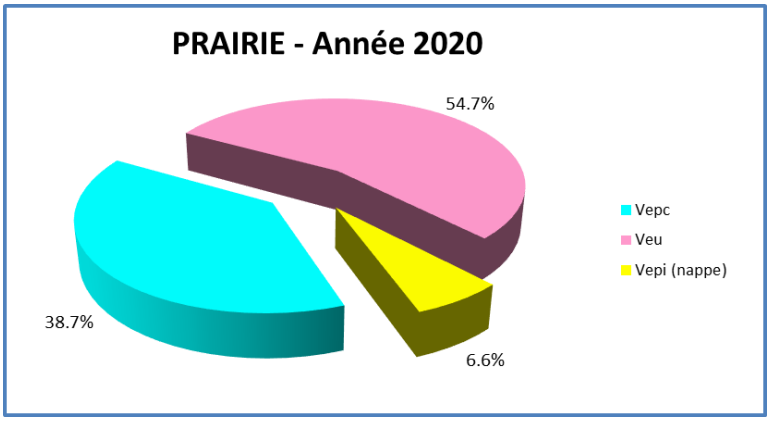

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Au vu des faibles volumes relevés par ce poste, **sa priorité pour la recherche des eaux parasites est de 2.**

Point de mesure de débit LAMA02 – Le Parc

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Entrée de la station d'épuration

Deux groupes électropompes équipent le PR de la STEP de Lamanon. Les débits nominaux des pompes sont de 50 m³/h.

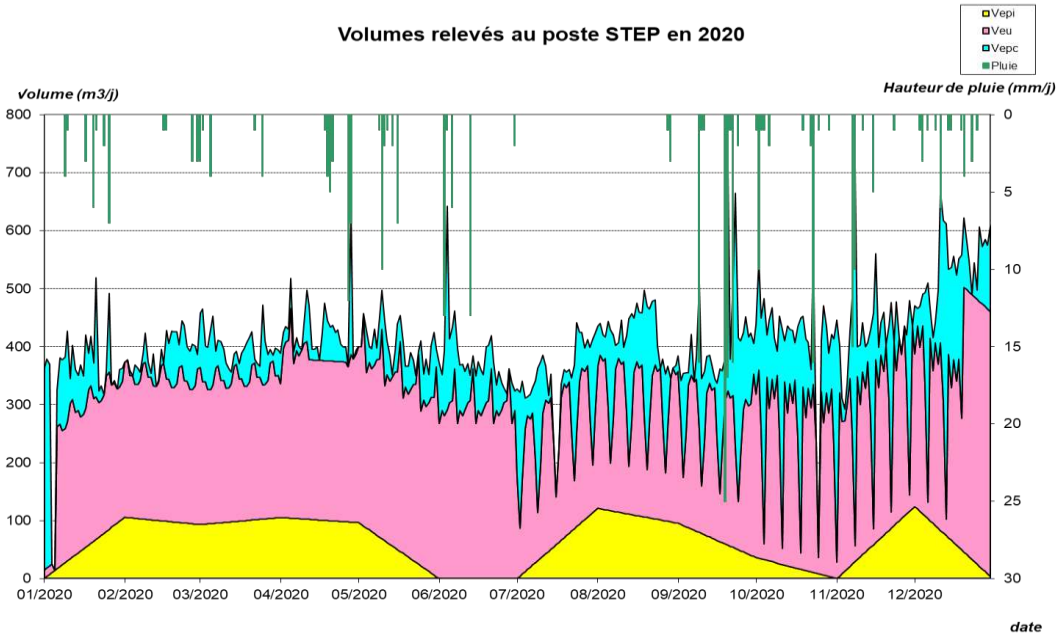

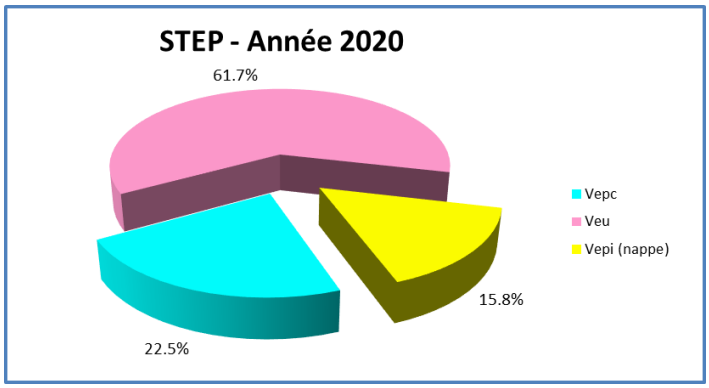

Les volumes relevés sont majoritairement des eaux usées strictes (61.7%). Le bassin de collecte est sensible aux EPC principalement (22.5%).

La commune de Lamanon est donc de priorité 1 en termes de recherche des eaux parasites.

Conclusion de l'etude

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Prairie	Fumigation	2	6 000 m3/an
PM LAMA02	Diagnostic sonde LT-US	-	-
STEP	ITV, fumigation Diagnostic sonde LT-US	1	57 000 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Lançon-Sibourg

Suivi des anomalies

Sur la commune de Lançon-Provence, depuis 2013 il y a eu 149 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 12 anomalies de soldées. Il reste encore 16 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

A TRAITER	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		3		3
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	3			3
D.E COLLECTEUR	1			1
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		2		2
D.E OUVRAGE	1			1
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	3			3
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			3	3
Total général	**8**	**5**	**3**	**16**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Lançon Provence est composé de différents équipements :

- 2 Stations d'épuration : Village et Sibourg
- 2 Surverses réseau (en amont des PR Roquilles, PR RN113)
- 4 postes de relevage (PR) :
  - Les Pinèdes
  - Saint-Roch
  - Roquilles
  - RN113

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Lançon Provence

De plus, 3 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Lançon Provence

Le réseau communal est composé de 41 550 ml de réseaux gravitaires et de 1 850 ml de réseaux de refoulement. Ces réseaux sont présents sur 2 parties de la commune disposant chacune d'une station d'épuration :

- La station du Village d'une capacité de 8 100 EH
- La station de Sibourg de 1 200 EH, qui collecte uniquement des réseaux gravitaires.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)

Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)

Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Lançon-Provence, la pluviométrie en **2019** était de **592 mm** et de **372.2mm** en **2020**.

Poste de relevage / Points de mesure		**STEP Sibourg**
Part d'eaux usées (en %)	2017	61,7
	2018	69.8
	2019	50.9
	2020	**64.6**
Part d'EPI (en %)	2017	17,8
	2018	3.8
	2019	11.2
	2020	**8.4**
Part d'EPC (en %)	2017	20,5
	2018	26.4
	2019	37.9
	2020	**27.0**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	38,3
	2018	30.2
	2019	49.1
	2020	**35.4**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration Sibourg

La STEP Sibourg dispose d'un poste de relevage équipé de 2 groupes de pompage de 32 et 29 m³/h.

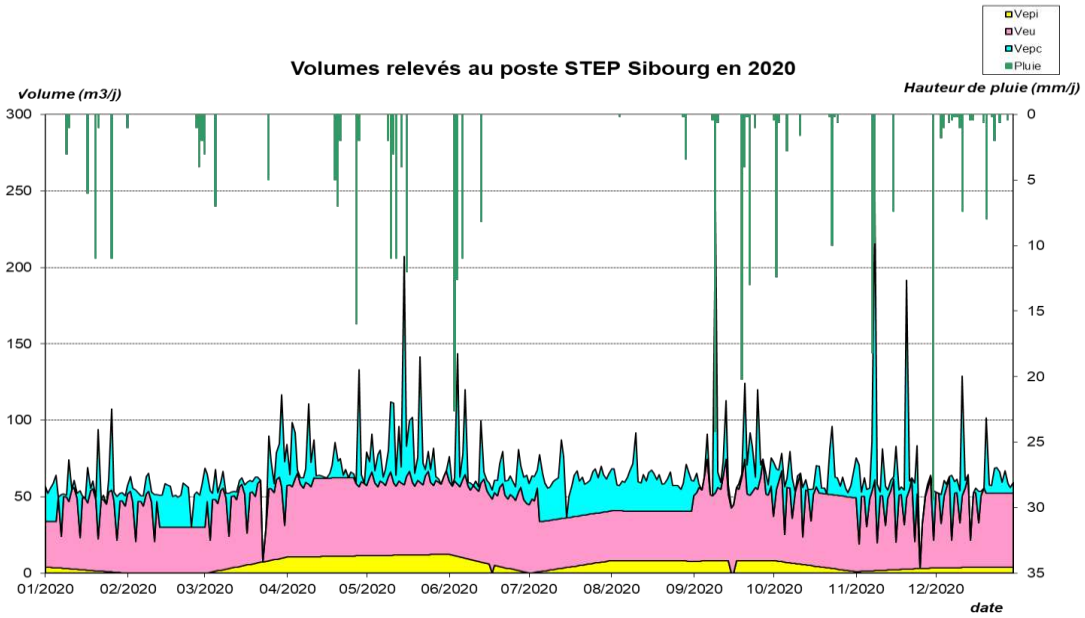

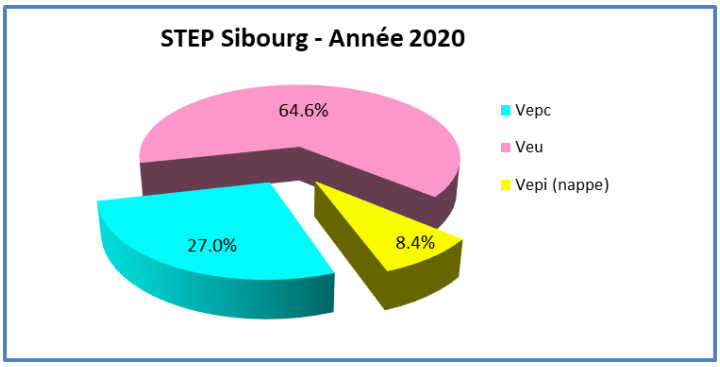

Le PR de la STEP de Sibourg relève principalement des eaux usées strictes. Toutefois, on observe un fort taux d'EPC (27.0%) avec une forte corrélation entre les événements pluvieux et l'augmentation des volumes relevés.

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes arrivant sur cette station d'épuration, **le bassin de collecte gravitaire est en priorité 3.**

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
STEP Sibourg	Fumigation	3	8 500 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Lançon-Village

Suivi des anomalies

Sur la commune de Lançon-Provence, depuis 2013 il y a eu 149 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 12 anomalies de soldées. Il reste encore 16 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

A TRAITER	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		3		3
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	3			3
D.E COLLECTEUR	1			1
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		2		2
D.E OUVRAGE	1			1
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	3			3
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			3	3
Total général	**8**	**5**	**3**	**16**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Lançon Provence est composé de différents équipements :

- 2 Stations d'épuration : Village et Sibourg
- 3 Surverses réseau (en amont des PR Roquilles, PR RN113)
- 2 postes de relevage (PR) :
  - Les Pinèdes
  - Saint-Roch
  - Roquilles
  - RN113

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Lançon Provence

De plus, 3 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Lançon Provence

Le réseau communal est composé de 41 550 ml de réseaux gravitaires et de 1 850 ml de réseaux de refoulement. Ces réseaux sont présents sur 2 parties de la commune disposant chacune d'une station d'épuration :

- La station du Village d'une capacité de 8 100 EH
- La station de Sibourg de 1 200 EH, qui collecte uniquement des réseaux gravitaires.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)

Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)

Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Lançon-Provence, la pluviométrie en **2019** était de **592 mm** et de **372.2mm** en **2020**.

Poste de relevage / Points de mesure		**Pinèdes**	**RN113**	**Roquilles**
Part d'eaux usées (en %)	2017	71,7	48,6	-
	2018	68	30	-
	2019	71.4	23.9	-
	2020	**73.7**	**32.8**	**85.1**
Part d'EPI (en %)	2017	-	-	-
	2018	0	1.5	-
	2019	0	0	-
	2020	**0**	**0**	**0.3**
Part d'EPC (en %)	2017	28,3	51,4	-
	2018	32	68.5	-
	2019	28.6	76.1	-
	2020	**26.3**	**67.2**	**14.6**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	28,3	51,4	-
	2018	32	70	-
	2019	28.6	76.1	-
	2020	**26.3**	**67.2**	**14.9**

Poste de relevage / Points de mesure		**St Roch**	**STEP Village**
Part d'eaux usées (en %)	2017	49,8	82,5
	2018	42.4	67.2
	2019	51.4	58.3
	2020	**69.1**	**81.8**
Part d'EPI (en %)	2017	6,9	2,0
	2018	7.8	12.9
	2019	6.9	18.3

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2020	**9.7**	**1.5**
Part d'EPC (en %)	2017	43,3	15,5
	2018	49.8	19.9
	2019	41.7	23.4
	2020	**21.2**	**16.7**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	50,2	17,5
	2018	57.6	32.8
	2019	48.6	41.7
	2020	**30.9**	**18.2**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Pinèdes

Les groupes de pompage équipant le PR Les Pinèdes disposent d'un débit de 20 m³/h chacun.

Ce poste relève majoritairement des eaux usées strictes (73.7%). Cependant, on constate toujours un impact non négligeable des eaux pluviales (26.3%).

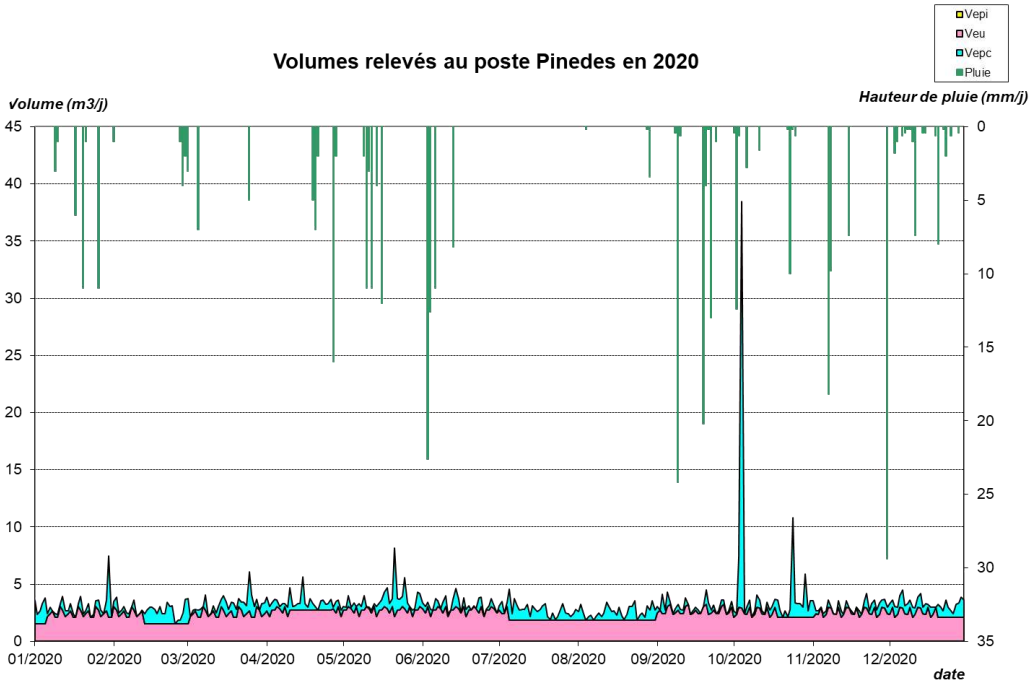

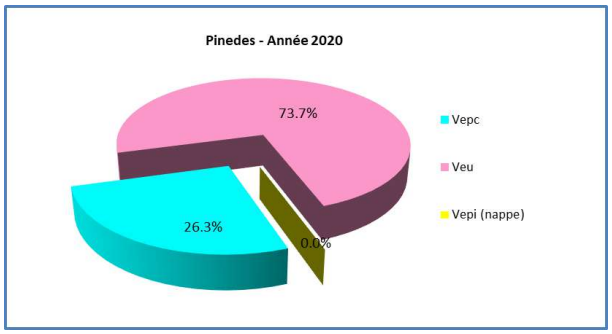

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte de ce PR est en priorité 3.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR RN113

Le poste de relevage RN 113 est équipé de 3 groupes de pompage de 98, 86 et 84 m³/h.

Le PR RN113 relève une part importante d'EPC (67.2%) comme les trois dernières années.

Une fois la conduite de refoulement amorcé, le débit journalier du poste calculé sur la base des temps de pompage des pompes est biaisé par la présence d'un débit de siphonage naturel permanent estimé à 38m3/h (sans pompage), on sous-estime les volumes réels transitant par ce poste.

Les résultats sont donnés de manière indicative, on observe cependant une corrélation entre les volumes de pointes journaliers pompés et les épisodes pluvieux, ce poste est sensible au ECP de captage.

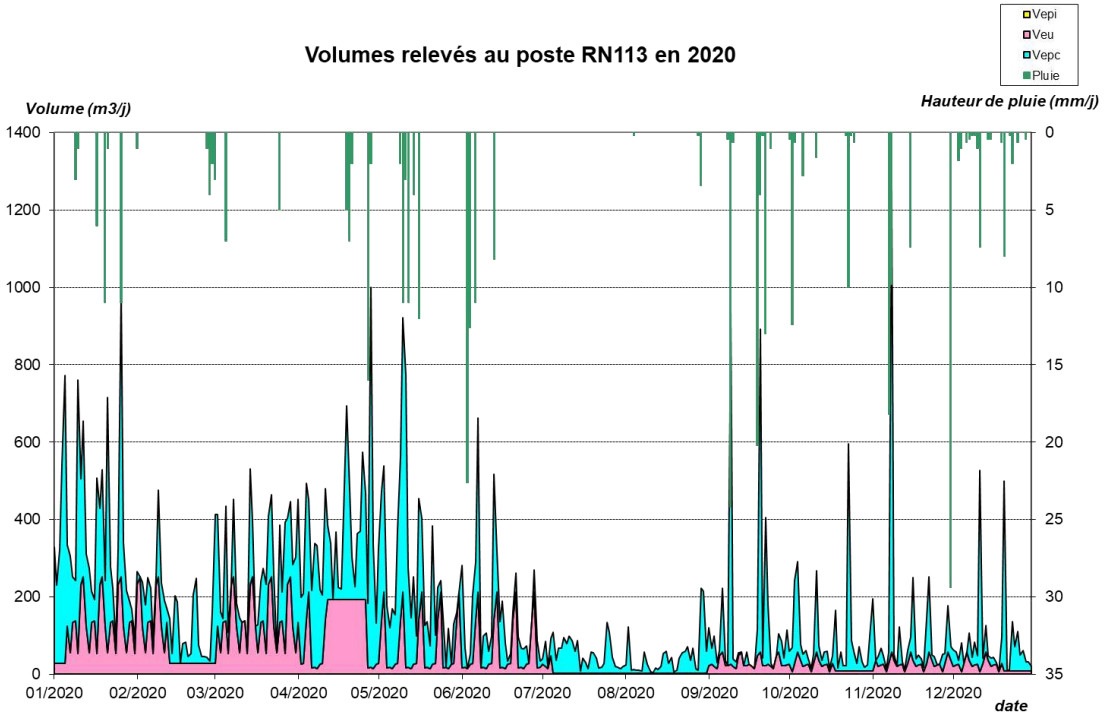

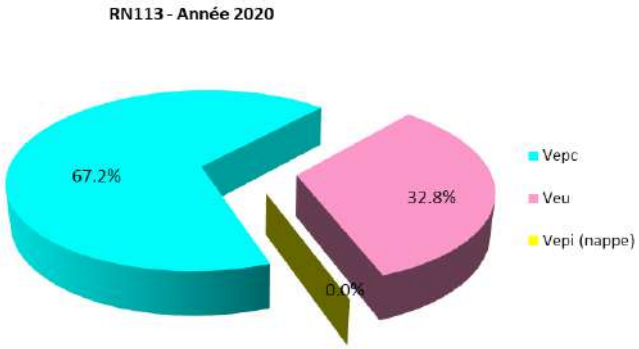

Au vu des volumes relevés par ce poste, la **priorité de recherche d'eaux claires parasites sur ce bassin de collecte est de 1**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Roquilles

Ce PR est équipé de 2 groupes de pompage de 90 m³/h.

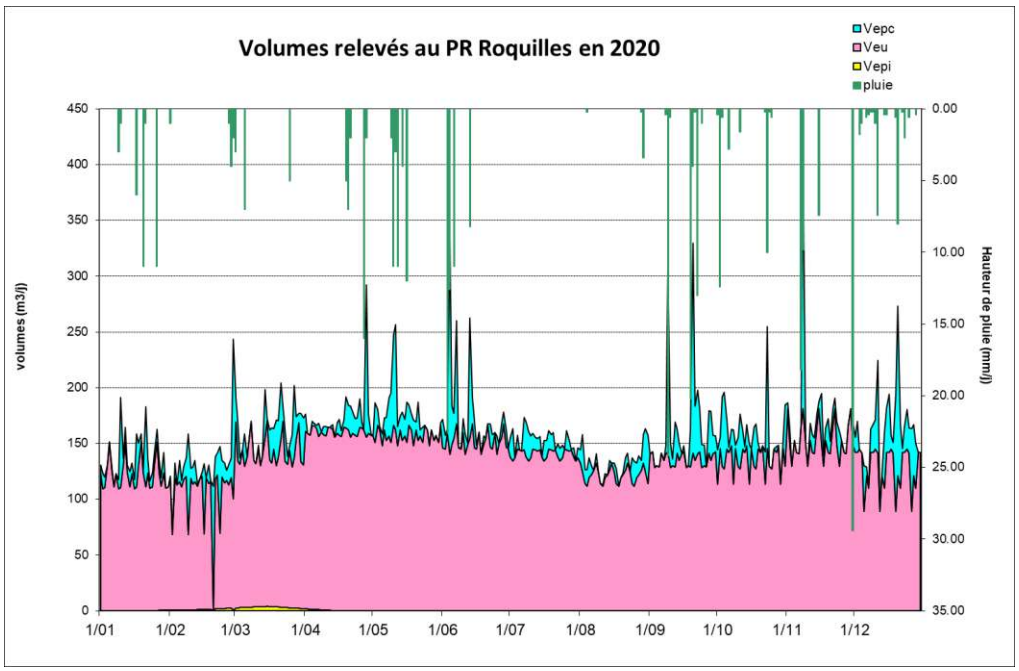

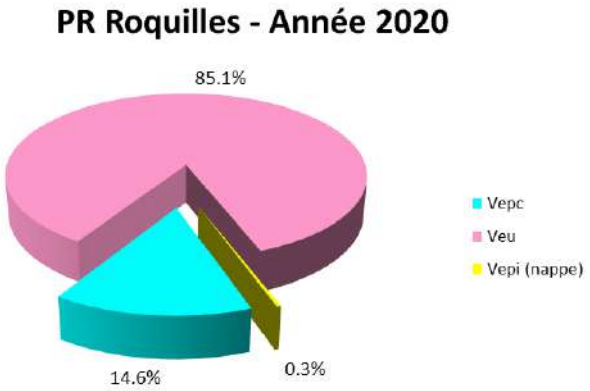

Une intervention sur les pompes a été faite en début d'année 2020, elles tournent maintenant sur variateur de fréquence et un débitmètre a été installé à ce poste. Les résultats montrent que le poste relève majoritairement des eaux usées strictes (85.1%). La part d'eaux claires parasites est composée essentiellement d'EPC car les EPI sont négligeables (0.3%).

On observe une réponse du réseau aux épisodes pluvieux tout au long de l'année.

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte de ce PR est en priorité 3.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Saint-Roch

Le PR est équipé de deux groupes électropompes de 6 et 7 m³/h.

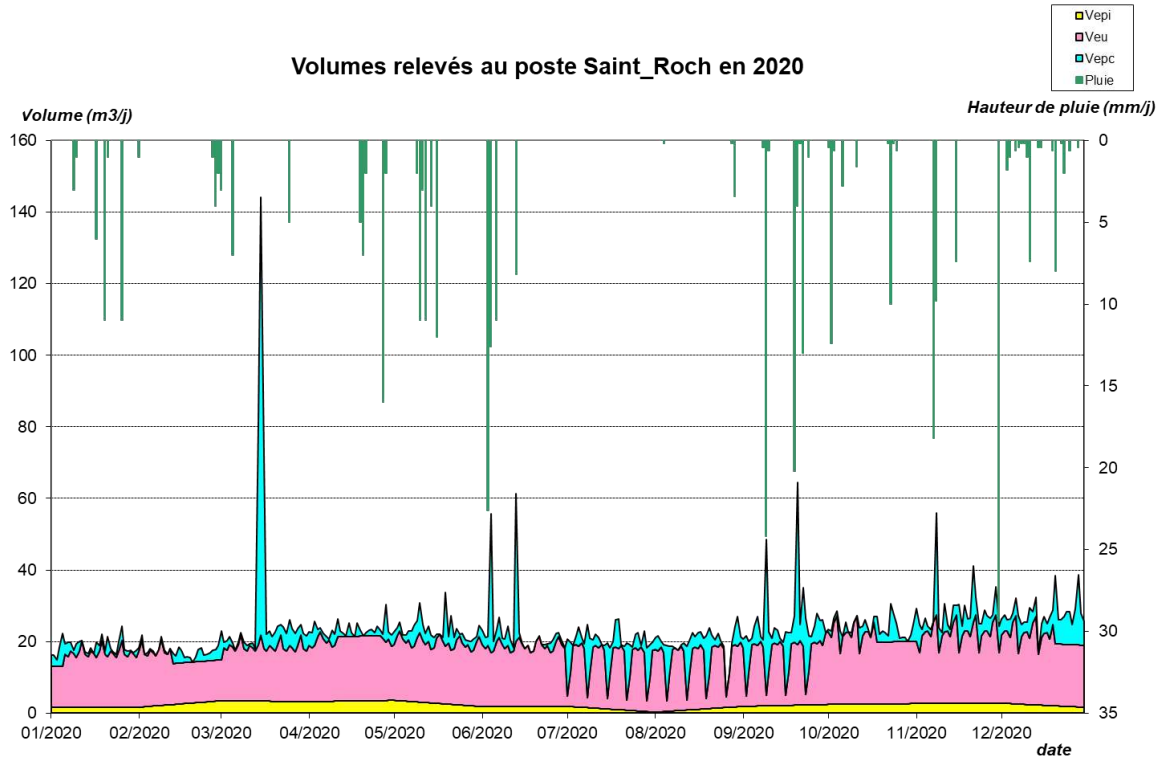

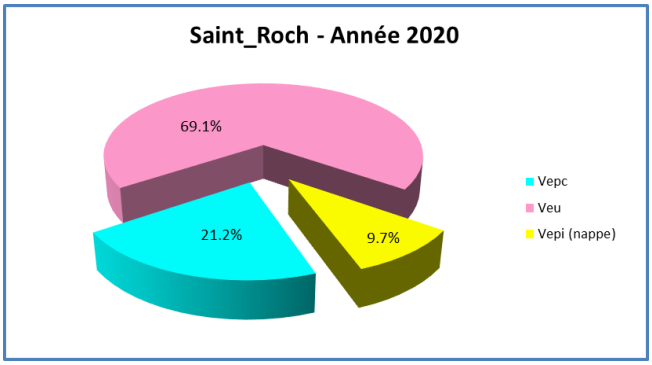

Le poste relève majoritairement des eaux usées (69.1%). L'influence de la nappe est très faible sur ce bassin de collecte (9.7%) mais il y tout de même une part importante d'EPC. Le pic d'EPC en Février montre certainement une obturation d'une pompe d'après les données brutes. La part d'EPC est donc surévaluée.

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte de ce PR est en priorité 3.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration du village (STEP Village)

La station d'épuration du village est équipée de trois groupes de pompage de 100 m³/h chacun.

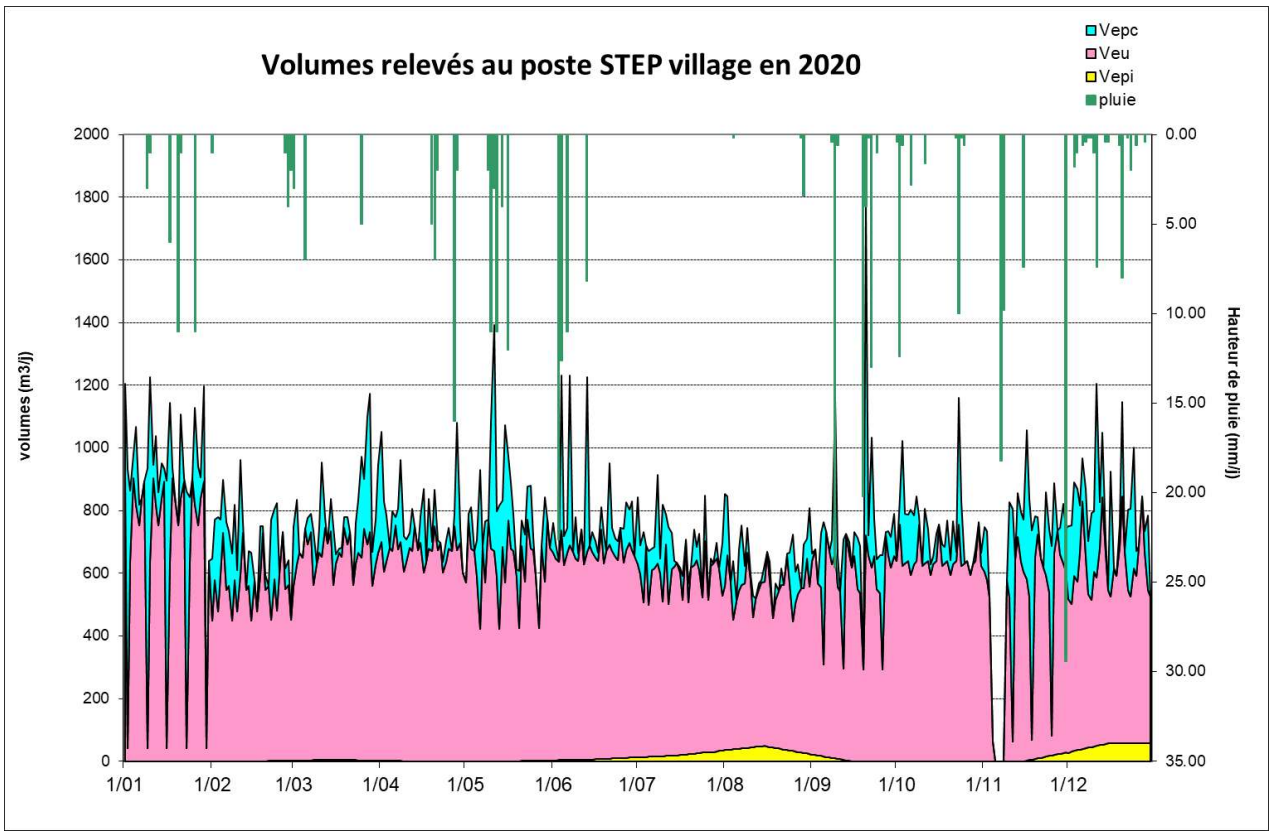

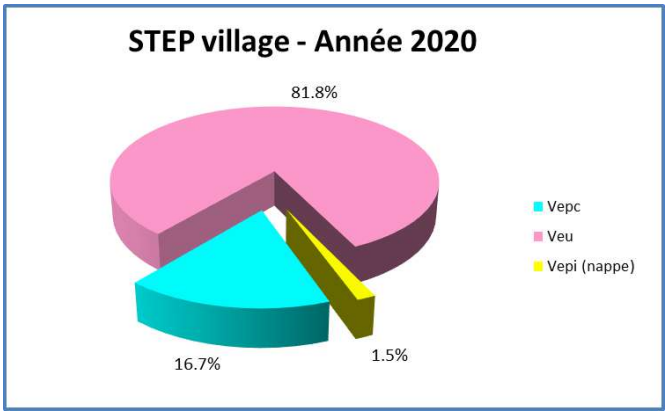

Le PR de la STEP de la commune de Lançon de Provence relève majoritairement des eaux usées strictes (81.8%). L'impact des EPI (1.5%) est négligeable devant celui des EPC (16.7%).

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant en entrée de station d'épuration, **le bassin de collecte gravitaire est en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Les Pinèdes	Fumigation	3	310 m3/an
PR RN 113	Fumigation	1	40 000 m3/an
PR Les Roquilles	Fumigation	3	8 200 m3/an
PR Saint-Roch	Fumigation	3	2 600 m3/an
STEP Village	ITV, fumigation	2	55 000 m3/an
LANC 01	Diagnostic sonde LT-US	-	-
LANC 02	Diagnostic sonde LT-US	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Mallemort

Suivi des anomalies

Sur la commune de Mallemort, depuis 2013 il y a eu 96 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 2 anomalies de soldées. Il reste encore 39 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

Nombre de A TRAITER PAR	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		4	1	5
D.E BRANCHEMENT	1			1
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	4			4
D.E COLLECTEUR	1			1
D.E ELEMENT INTERNE DU REGARD	1			1
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		2		2
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	3			3
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU		2	15	17
SURVERSE ENTRE RESEAU EP / EU	3	2		5
Total général	**13**	**10**	**16**	**39**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Mallemort est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration
- 1 surverse réseau
- 6 postes de relevage (PR) :
  - Craponne
  - Saint-Comes
  - Fontenelle
  - Foot1
  - Les Fontaines, PR qui n'est pas télésurveillé
  - Jardin d'Alleins

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Mallemort

De plus, 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

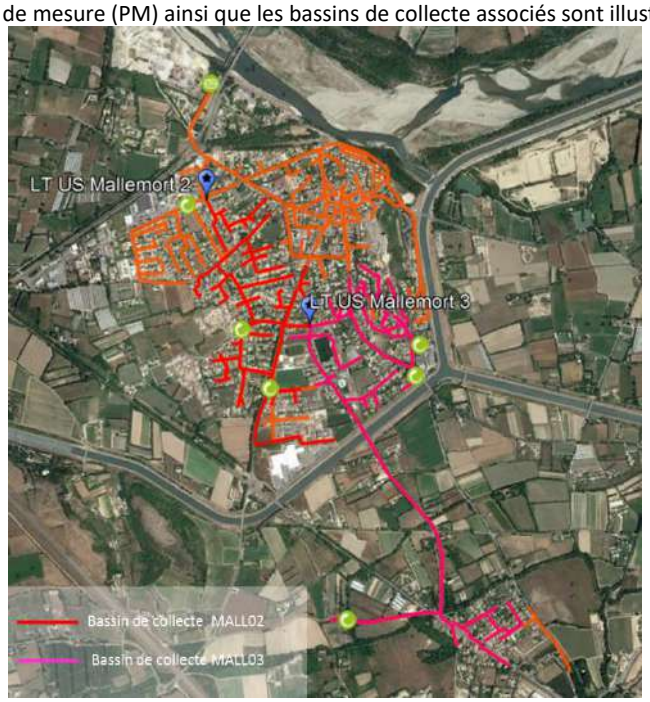

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Mallemort

Le réseau communal est composé de 25 862 ml de réseaux gravitaires et de 133 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la STEP d'une capacité nominale de 8 500 EH.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaires** des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Mallemort, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage		Craponne	Fontenelles	Foot 1	Jardin d'Alleins	St Comes	STEP
Part d'eaux usées (en %)	2017	62,7	64,3	47,2	58,9	64,9	39,5
	2018	55.7	54.1	33	54.8	31.4	44
	2019	65.8	51.9	24.2	54.5	15.4	46.9
	2020	**54.8**	**52.0**	**21.0**	**60.1**	**48.5**	**80.2**
Part d'EPI (en %)	2017	11,3	12,6	7,7	-	-	36,2
	2018	11.6	7.8	1.8	-	-	25.6
	2019	16.2	11	4.8	-	-	28.9
	2020	**24.4**	**10.5**	**36.8**	**0**	**0**	**8.6**
Part d'EPC (en %)	2017	26,0	23,1	45,1	41,1	35,1	24,3
	2018	32.7	38.1	65.1	45.2	68.6	30.4
	2019	18	37.1	71	45.5	84.6	24.1
	2020	**20.8**	**37.5**	**42.2**	**39.9**	**51.5**	**11.2**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	37,3	35,7	52,3	41,1	35,1	60,5
	2018	44.3	45.9	66.9	45.2	68.6	56
	2019	34.2	48.1	75.8	45.5	84.6	53
	2020	**45.2**	**48.0**	**79**	**39.9**	**51.5**	**19.8**

Point de mesure		MALL02	MALL03
Part d'eaux usées (en %)	2017	55,0	58,0
	2018	45.7	60.8
	2019	-	67.1
	2020	**-**	**-**
Part d'EPI (en %)	2017	34,9	33,4
	2018	33.7	30.6
	2019	-	16.2
	2020	**-**	**-**
Part d'EPC (en %)	2017	10,1	8,6
	2018	20.6	8.6
	2019	-	16.7
	2020	**-**	**-**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	45,0	42,0
	2018	54.3	39.2
	2019	-	32.9
	2020	**-**	**-**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	Comparaison 2019/2020
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Craponne

Le PR Craponne est équipé de 2 groupes de pompage de 34 et 35 m³/h.

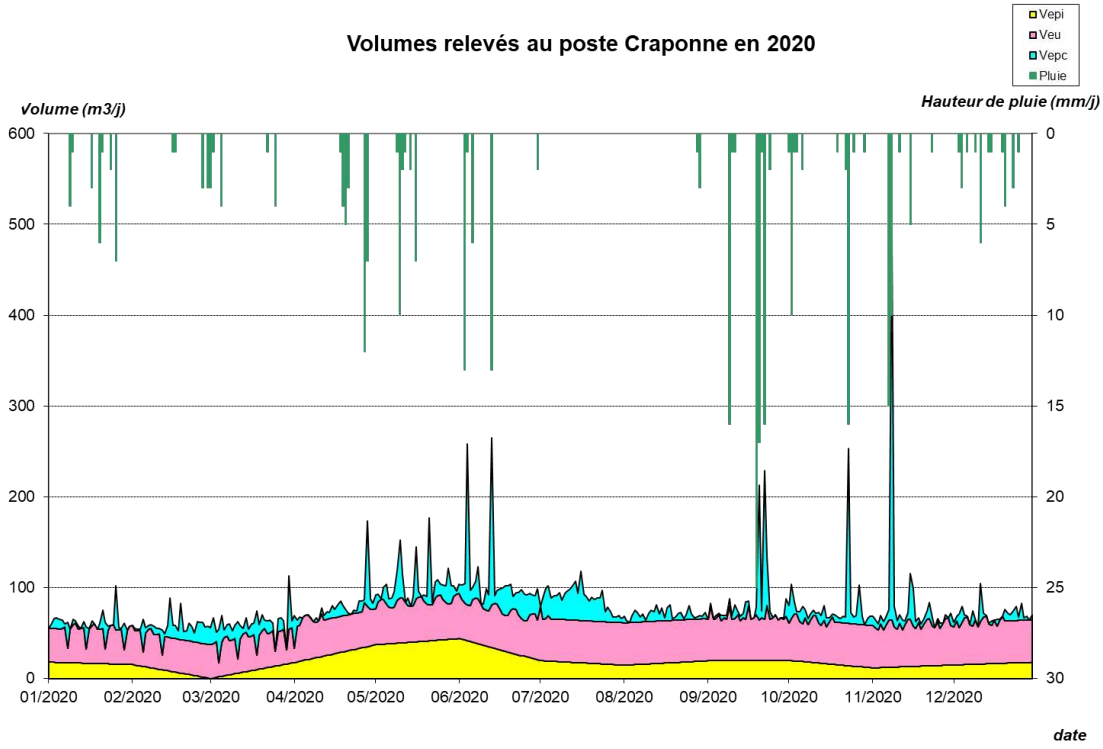

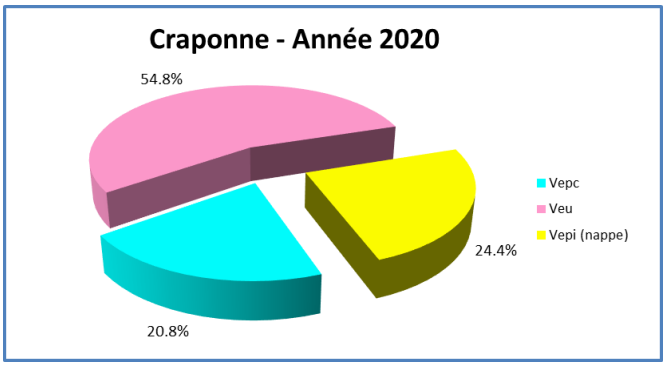

Ce poste relève majoritairement des eaux usées strictes (54.8%). Toutefois, les eaux parasites ont un impact non négligeable (45.2%). L'influence de la nappe est visible sur l'ensemble de la période ou l'étude a pu être faite. De plus, on observe une augmentation des volumes lors des forts événements pluvieux.

Le PR est en priorité 2 pour la recherche d'eaux claires parasites.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Fontenelles

Ce poste de relevage est équipé de deux groupes de pompage de 23 et 21 m³/h.

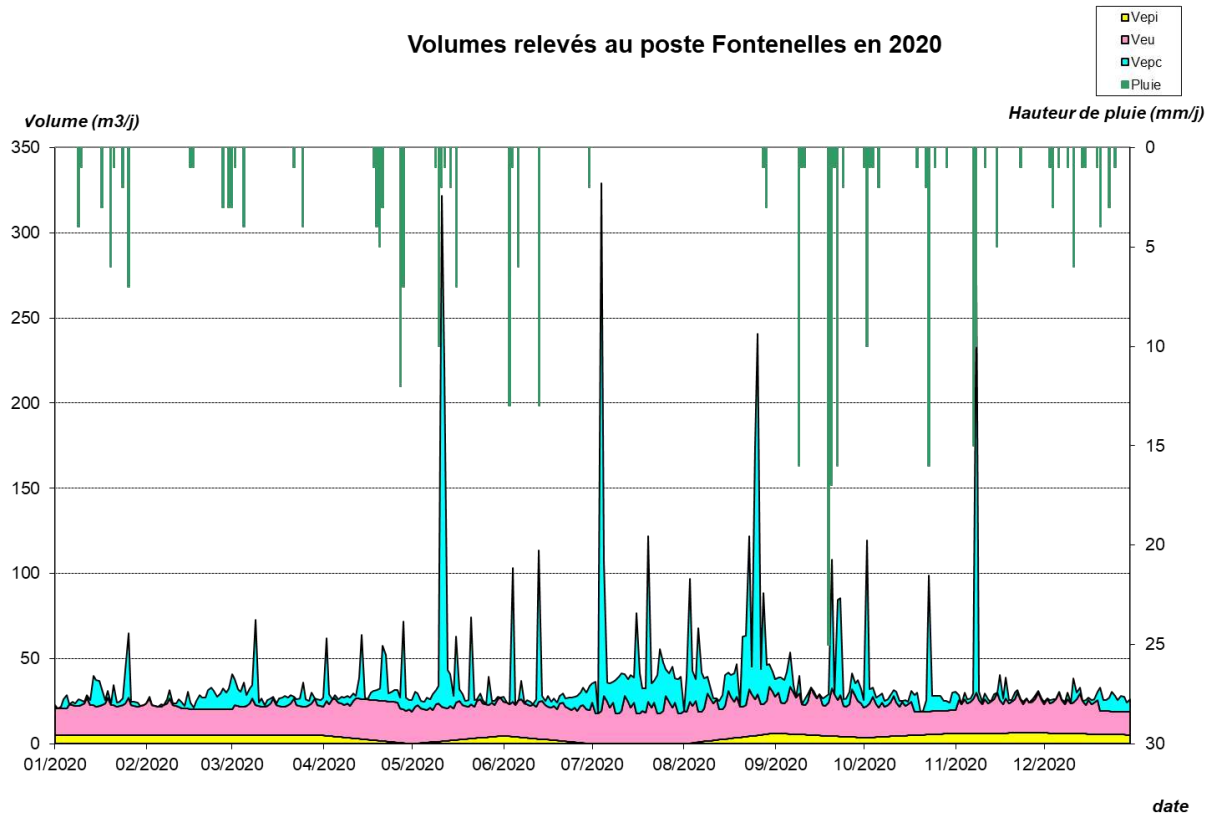

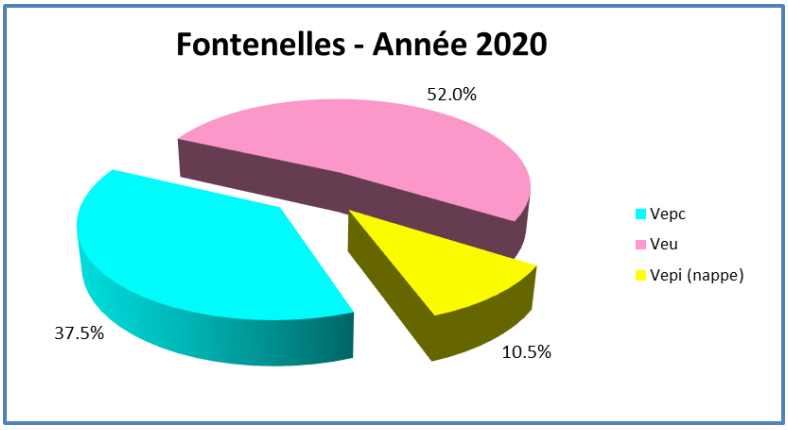

On constate que le PR relève majoritairement des eaux usées strictes (52.0%). Les eaux de pluies influencent tout de même fortement les volumes pompés (37.5%). Une corrélation est particulièrement visible entre périodes pluvieuses et augmentation des volumes tout au long de l'année 2020.

La priorité de ce PR est de 2.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Foot 1

Ce poste est équipé de 2 groupes électropompes de 27 et 31 m³/h.

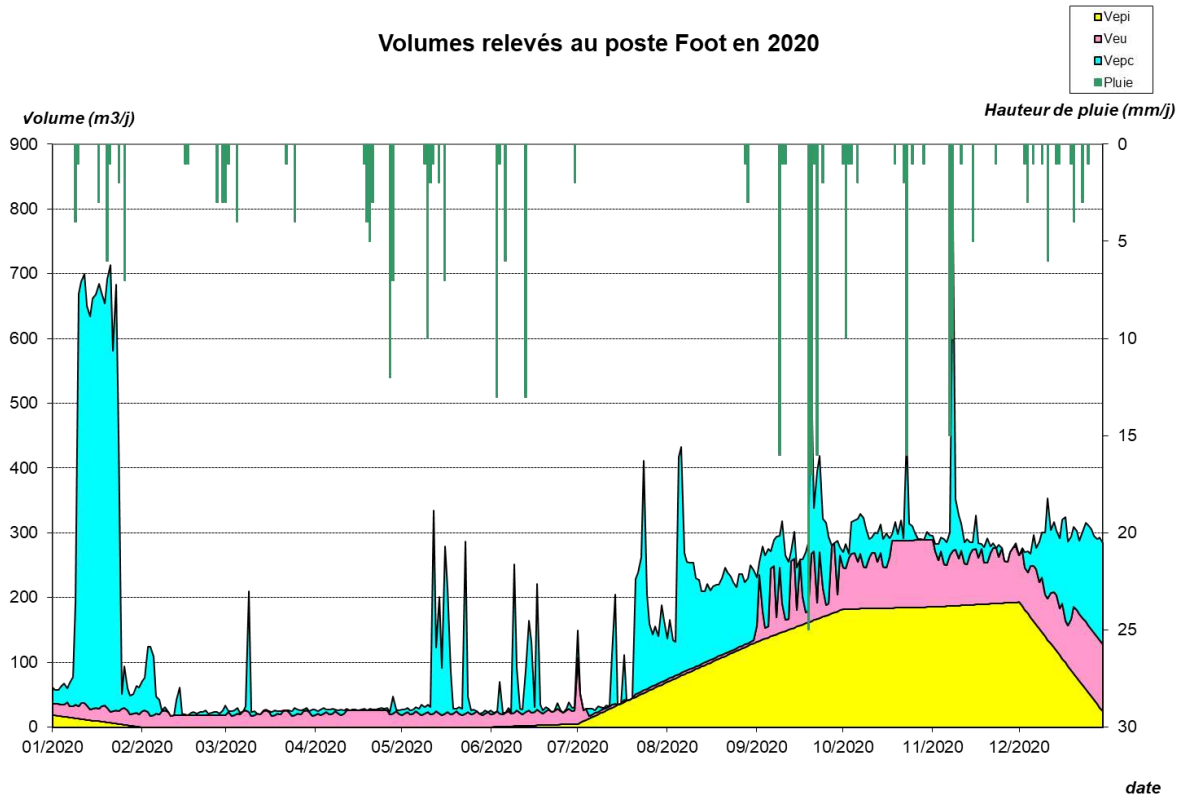

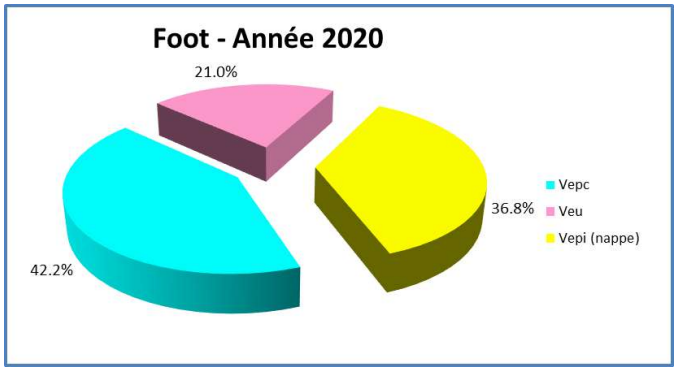

Les résultats ne sont pas analysables compte tenu de la probable obturation des pompes à partir de Juillet 2020 augmentant artificiellement la part d'eaux parasites.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Jardins d'Alleins

Ce poste de relevage est équipé de 2 groupes électropompes de 5 m³/h chacun.

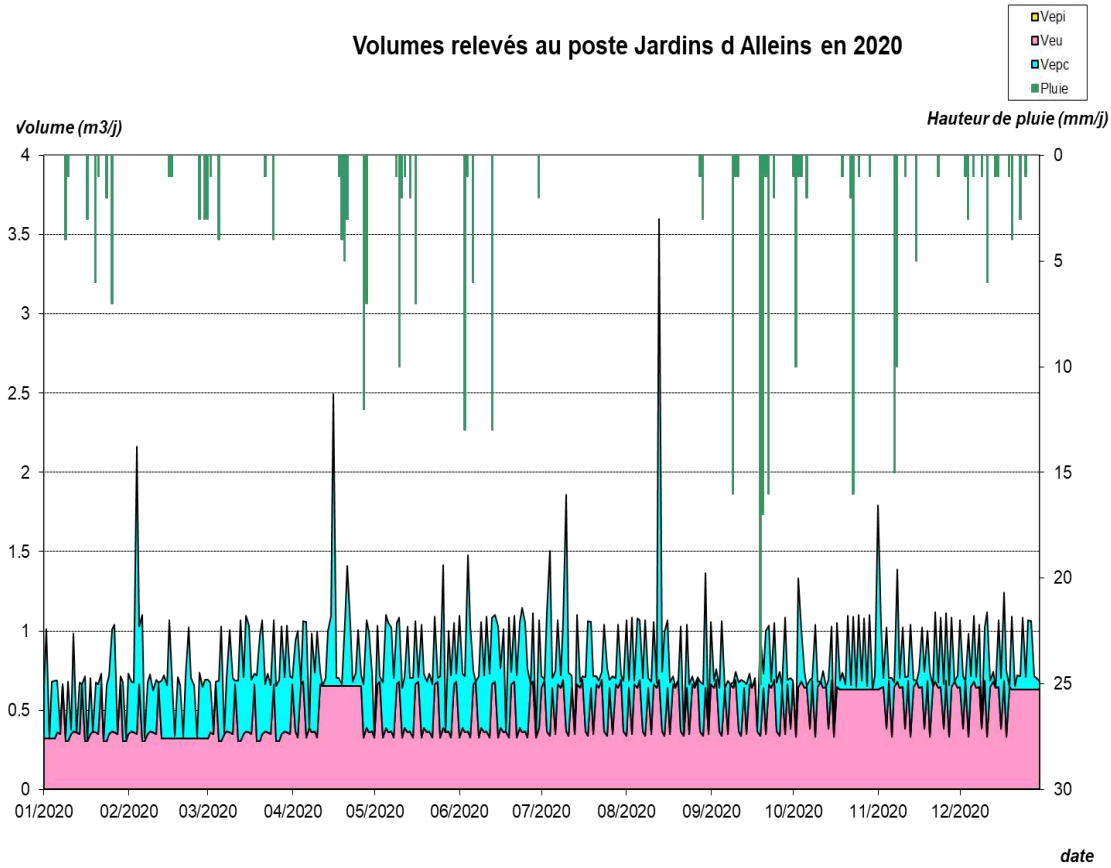

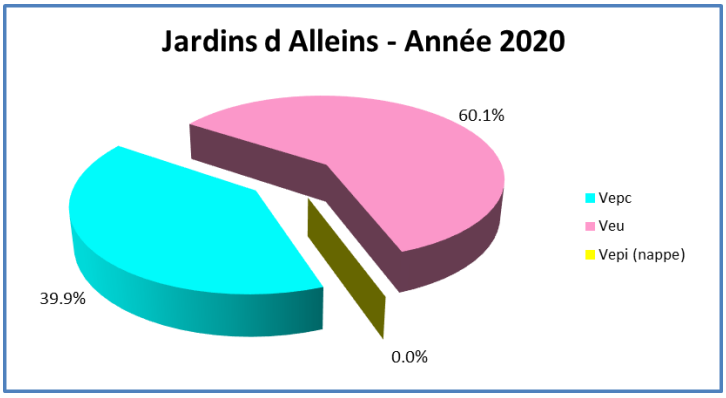

Au vu du débit de ce PR (et à la faible variation de celui-ci), une étude sur ce PR ne peut donner des résultats fiables.
Au vu des faibles volumes collectés ce PR est en priorité 3.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Saint-Cômes

Ce poste de relevage est équipé d'un groupe de pompage de débit nominal 15 m³/h.

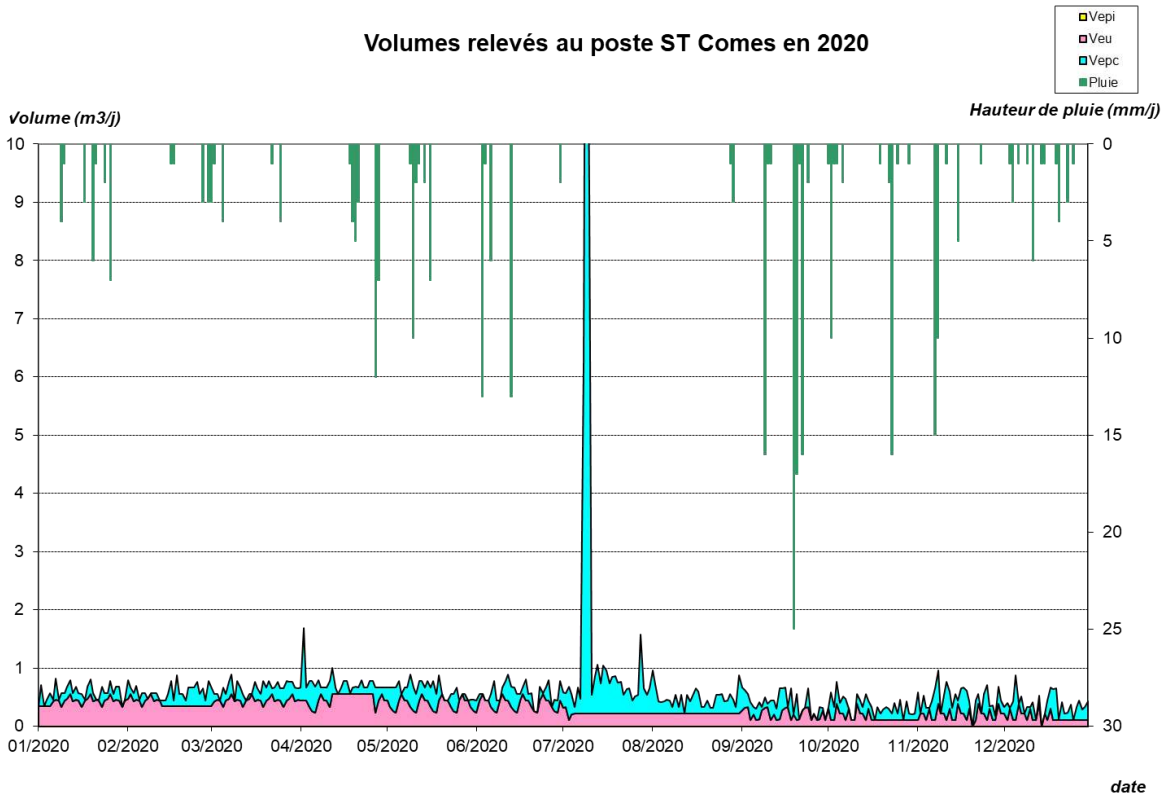

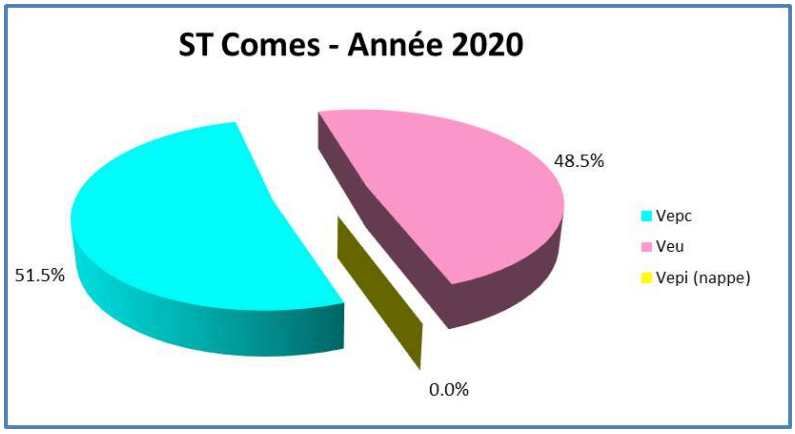

Tout comme pour le PR jardins d'Alleins, le débit étant très faible (<1m3/j), une étude sur ce PR ne peut donner des résultats fiables.

Au vu des faibles volumes collectés ce PR est en priorité 3.

Point de mesure de débit MALL02 – Avenue des Frères Roqueplan

Les données récoltées par la sonde ne sont pas cohérentes. **Le fonctionnement de la sonde et son calage sont à vérifier.**

Point de mesure de débit MALL03 – Avenue Charles de Gaulles

Les données récoltées par la sonde ne sont pas cohérentes. **Le fonctionnement de la sonde et son calage sont à vérifier.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration

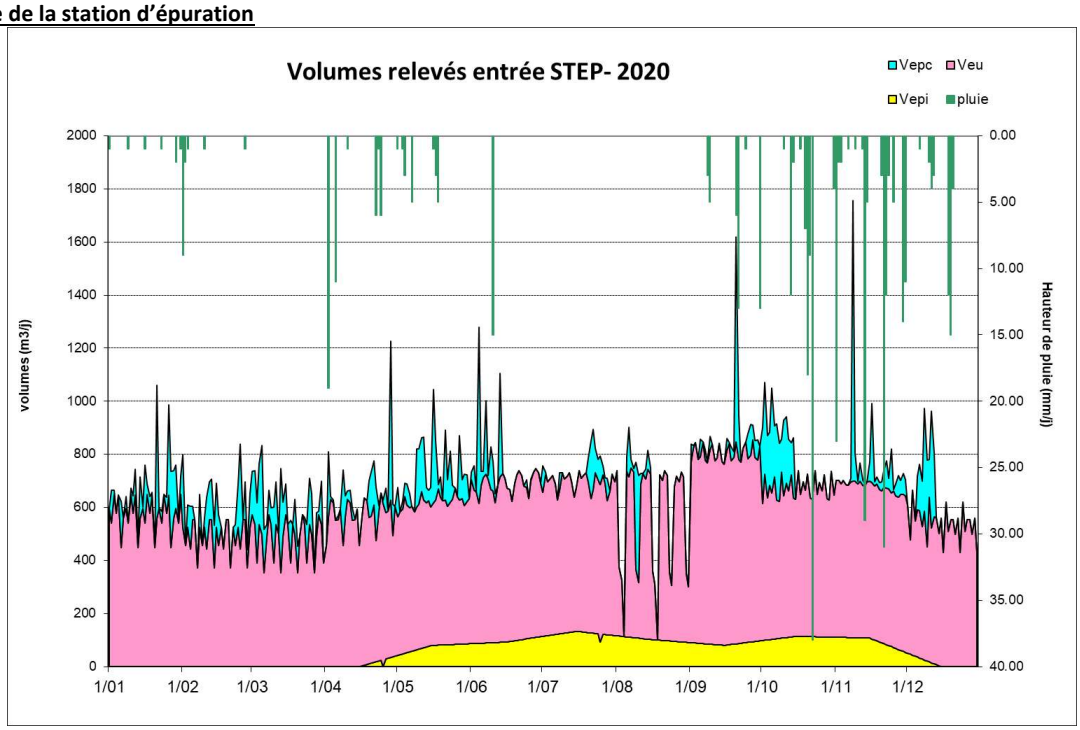

En entrée de la STEP, les eaux usées strictes sont majoritaires (80.2%). L'influence des eaux parasites est mais faible mais ne reste néanmoins pas négligeable avec 11.2% d'EPC et 8.6% d'EPI.

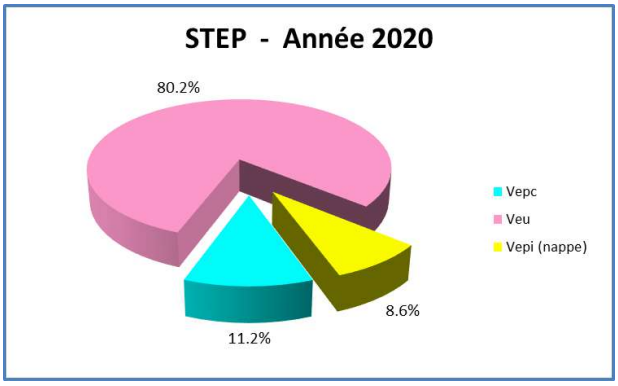

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Craponne	ITV, Fumigation	2	13 000 m3/an
PR Fontenelles	Fumigation	2	6 600 m3/an
PR Foot 1	Intervention sur pompes PR	-	-
PR Jardins d'Alleins	Fumigation	3	119 m3/an
PR Saint-Cômes	Fumigation	3	120 m3/an
PM MALL02	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM MALL03	Diagnostic sonde LT-US	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Rognac

Suivi des anomalies

Sur la commune de Rognac, depuis 2013 il y a eu 127 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 48 anomalies de soldées. Il reste encore 207 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

A TRAITER	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		2		2
D.E BRANCHEMENT	1		1	2
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	121		2	123
D.E COLLECTEUR	7		1	8
D.E COMPLET DU REGARD	1			1
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		3		3
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	54		2	56
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			12	12
Total général	**184**	**5**	**18**	**207**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Rognac est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration (STEP)
- 1 Poste de relevage (PR) : Les Cabelles.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau d'eaux usées de la commune de Rognac

De plus, 6 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

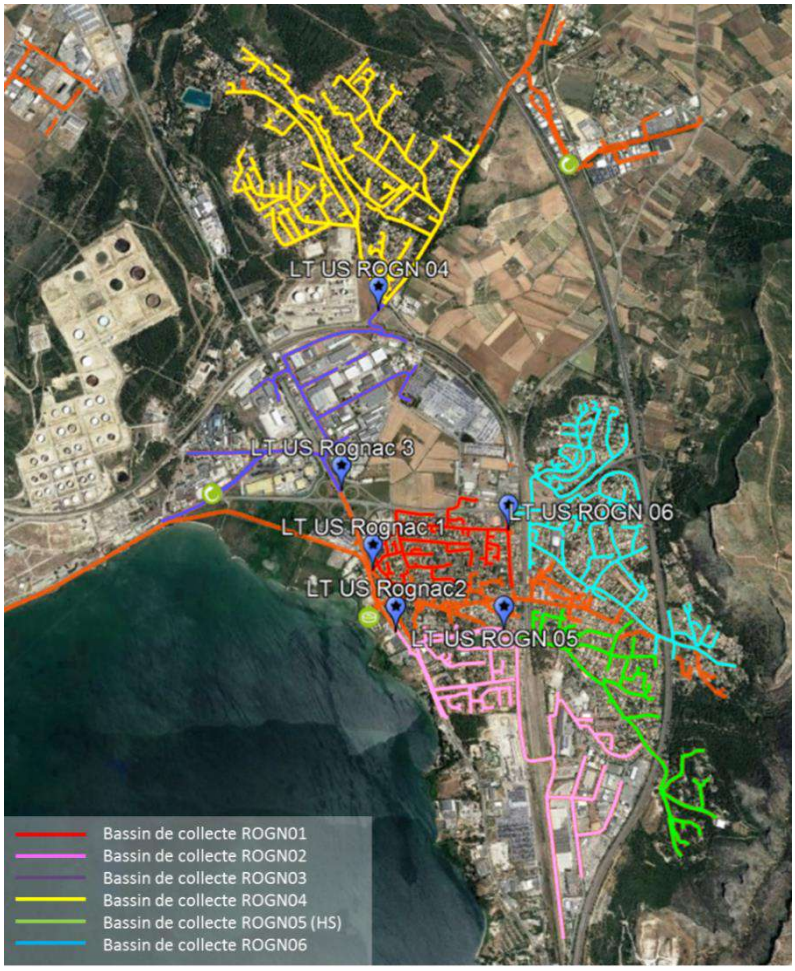

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Rognac

Le réseau communal est composé de 67 185 ml de réseaux gravitaires et de 4 013 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la station d'épuration d'une capacité nominale de 16 000 équivalents-habitants.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Rognac, la pluviométrie en **2019** était de **250 mm** et de **392 mm** en **2020**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Poste de relevage / Points de mesure		Les Cabelles	ROGN01	ROGN03
Part d'eaux usées (en %)	2017	13.7	48.2	65.7
	2018	11.4	43.6	54
	2019	12.9	43.3	47.1
	2020	**7.3**	-	-
Part d'EPI (en %)	2017	51.8	40.1	17.3
	2018	55.7	34.7	15.9
	2019	52	34.3	35.7
	2020	**57.8**	-	-
Part d'EPC (en %)	2017	34.5	11.7	17
	2018	32.9	21.7	30.1
	2019	35.1	22.3	17.2
	2020	**34.9**	-	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	86.3	51.8	34.3
	2018	88.6	56.4	46
	2019	87.1	56.6	52.9
	2020	**92.7**	-	-

Poste de relevage / Points de mesure		ROGN04	ROGN06	STEP
Part d'eaux usées (en %)	2017	54.5	60.9	68.4
	2018	29.8	33.4	25.6
	2019	60.8	-	37.5
	2020	**53.2**	**-**	**11.8**
Part d'EPI (en %)	2017	27.1	20.1	16.6
	2018	6.7	17.9	46.1
	2019	21.5	-	38.7
	2020	**12.9**	**-**	**67.7**
Part d'EPC (en %)	2017	18.4	19	15
	2018	63.5	48.7	28.3
	2019	17.7	-	23.8
	2020	**33.9**	**-**	**20.5**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	45.5	39.1	41
	2018	70.2	66.6	74.4
	2019	39.2	-	62.5
	2020	**46.8**	**-**	**88.2**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Des Cabelles

Les groupes de pompage équipant le PR des Cabelles ont une capacité de 36 m³/h chacun.

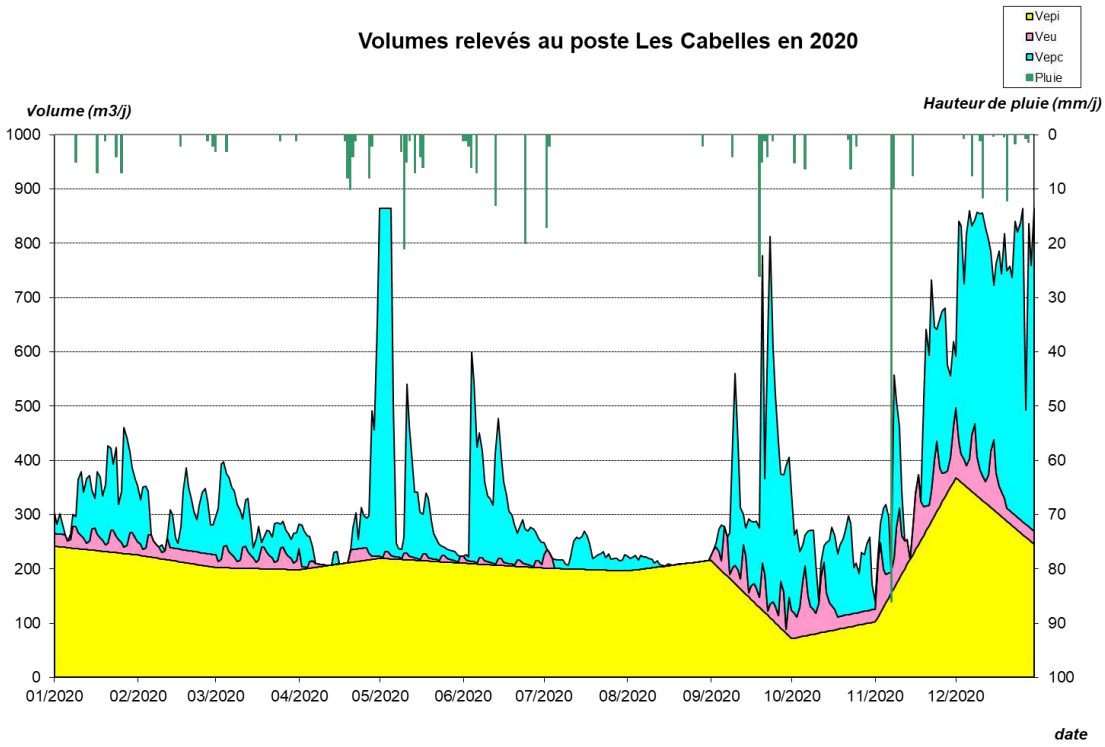

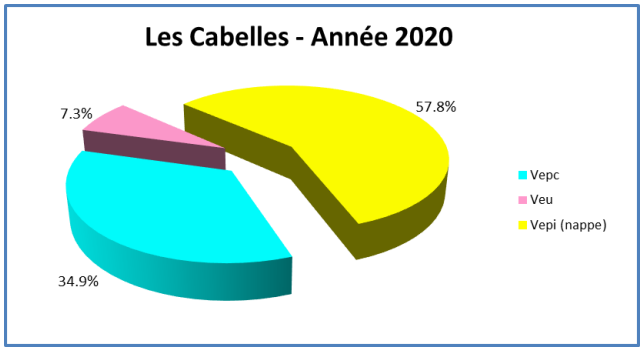

Ce PR relève majoritairement des eaux claires parasites (92.7%). Les EPI (57.8%) sont prédominantes. Il collecte essentiellement des rejets industriels, ce qui peut faire augmenter fictivement la part des EPI calculé sur les volumes pompés de nuit, la présence de l'Etang de Berre en bordure de la commune de Rognac peut être également une source d'entrée d'EPI. Pour ce qui est des EPC, elles ont également un impact non négligeable (34.9%). Une corrélation est visible entre événements pluvieux et augmentation des volumes.

Au vu de la proportion d'eaux parasites relevées dans ce PR, son bassin de collecte doit être de **priorité 1.**

Point de mesure de débit ROGN01 – Boulevard de la tête noire

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés**.

Point de mesure de débit ROGN02 –D113

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés.**

Point de mesure de débit ROGN03 – Echangeur D113

Le bassin de collecte de ROGN03 récupère les rejets de beaucoup d'industriels d'où les forts débits qui transitent par ce point. Les données n'ont plus été récupérées à partir de mi-Novembre. **Le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit ROGN04 – D20c

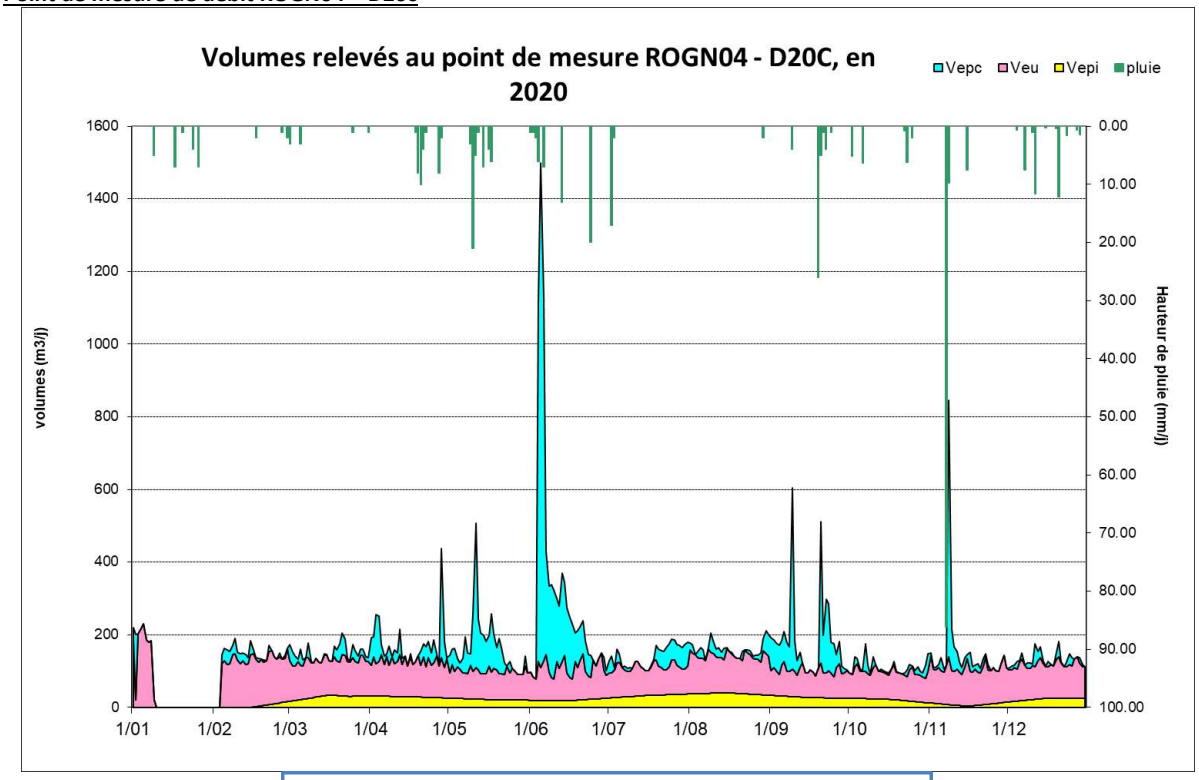

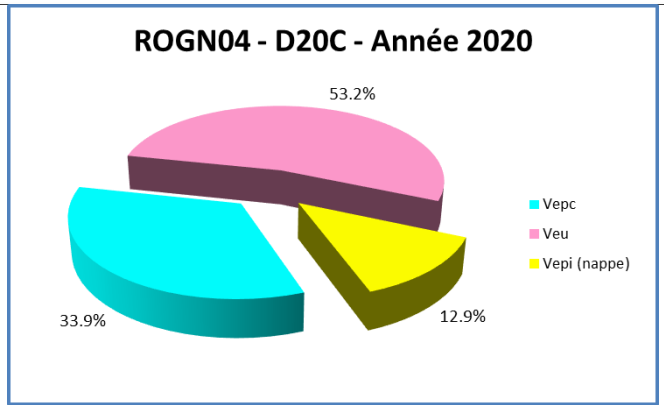

Malgré le manque de donnée en début d'année, on constate que l'effluent transitant par ce point est majoritairement composé d'eaux usées strictes (53.2%). Cependant ce poste est sensible aux épisodes pluvieux, la corrélation entre les volumes EPC et les pluies est clairement visible.
La priorité de recherche des eaux parasites sur ce bassin de collecte est de 2.

Point de mesure de débit ROGN05
Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés.**

Point de mesure de débit ROGN06 – D21 au rond-point
Les valeurs enregistrées sur ce point de mesure sont incohérentes. **Un calibrage de la sonde et un contrôle de son fonctionnement sont à réaliser.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration

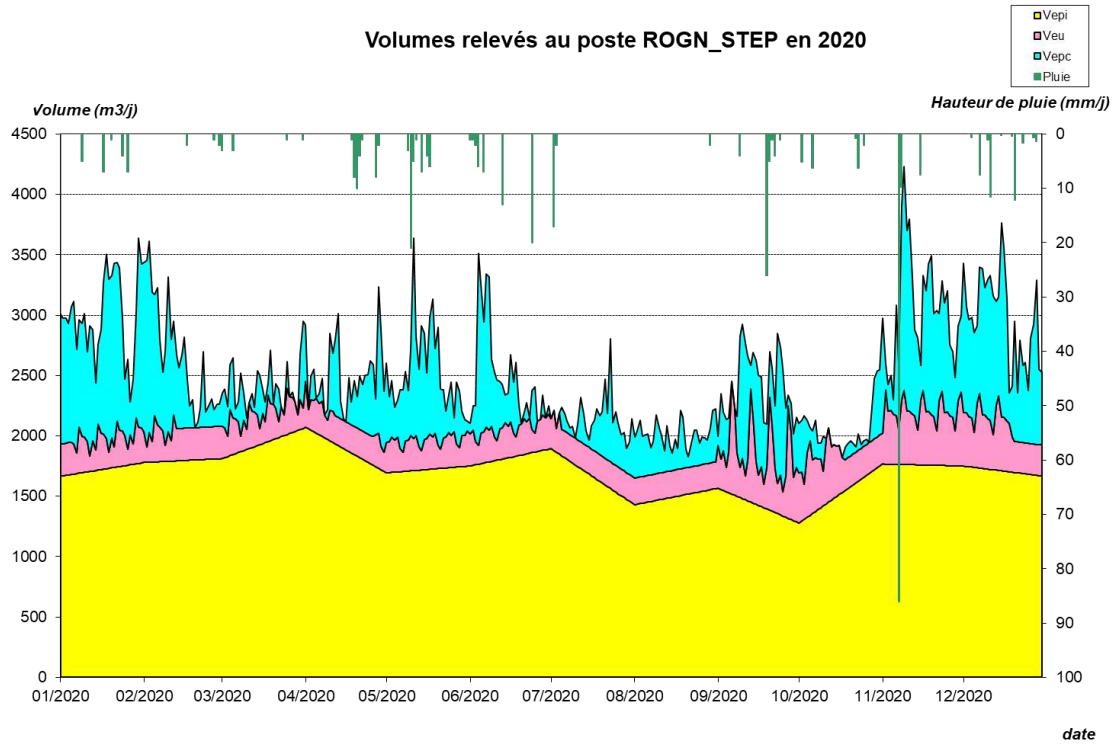

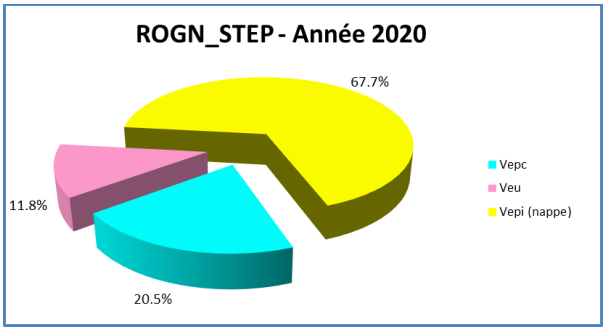

Les effluents arrivant à la station d'épuration sont majoritairement composés d'eaux claires parasites (88.2%) avec 67.7% d'EPI et 20.5% d'EPC.
La commune de Rognac est **en priorité 1 pour la recherche des eaux parasites.**

Conclusion de l'etude

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Des Cabelles	ITV, Fumigation	1	120 000 m3/an
PM ROGN01	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM ROGN02	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM ROGN03	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM ROGN04	Diagnostic sonde LT-US et ITV, Fumigation	2	23 500 m3/an
PM ROGN05	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM ROGN06	Diagnostic sonde LT-US	-	-
STEP	ITV, fumigation	1	810 000 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Saint-Chamas

Suivi des anomalies

Sur la commune de Saint Chamas, depuis 2013 il y a eu 128 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 7 anomalies de soldées. Il reste encore 26 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

A TRAITER	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		1		1
D.E BRANCHEMENT	5		1	6
D.E COLLECTEUR	1		1	2
D.E OUVRAGE	1			1
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	6			6
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			10	10
Total général	**13**	**1**	**12**	**26**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Saint-Chamas est composé de 5 postes de relevage (PR) :

- Castellamare
- Clos Mireio
- Le Loir
- Plaine Sud
- La Poudrerie

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de St Chamas

De plus, une sonde de type ultrason est également installée sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. L'emplacement de ce point de mesure (PM) ainsi que le bassin de collecte associé est illustrés ci-dessous :

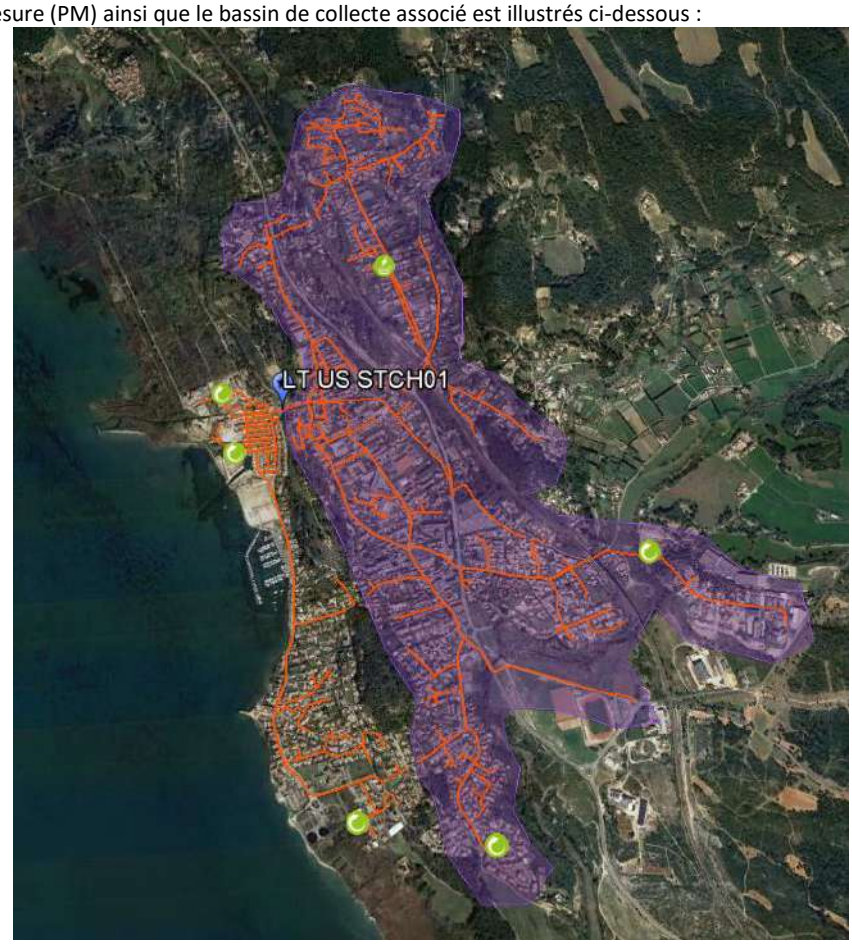

Figure 2 : Présentation du PM de la commune de Saint-Chamas

Le réseau communal est composé de 26 800 ml de réseaux gravitaires et de 900 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la station d'épuration dont la SAUR n'a pas la gestion.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE.
Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaires** des groupes électropompes sur l'année 2020.

Les résultats globaux de l'année 2019 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Saint-Chamas, la pluviométrie en **2019** était de **436 mm** et de **230 mm** en **2020**.

Postes de relevage		**Castellamare**	**Clos Mireio**	**Le Loir**	**Plaine Sud**	**La Poudrerie**
Part d'eaux usées (en %)	2017	66,2	57,8	53,4	30,4	41,3
	2018	17.9	73.4	36.8	30.1	41.7
	2019	31.4	62	35.2	21.9	34.4

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2020	**65.0**	**72.8**	**-**	**-**	**42.7**
Part d'EPI (en %)	2017	-	14,8	14,9	17,6	19,1
	2018	5.1	-	24.2	10.2	15.7
	2019	2.5	-	31.6	5.6	30.1
	2020	**0**	**0**	**-**	**-**	**27.3**
Part d'EPC (en %)	2017	33,6	27,4	31,7	52,0	39,6
	2018	77	26.6	39	59.8	42.7
	2019	66.1	38	33.2	72.6	35.5
	2020	**35.0**	**27.2**	**-**	**-**	**30.0**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	33,6	42,2	46,6	69,6	58,7
	2018	82.1	26.6	63.2	69.9	58.3
	2019	68.6	38	64.8	78.2	65.6
	2020	**35.0**	**27.2**	**-**	**-**	**57.3**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Castellamare

Les groupes de pompage équipant le PR Castellamare disposent d'un débit de 3 m³/h chacun.

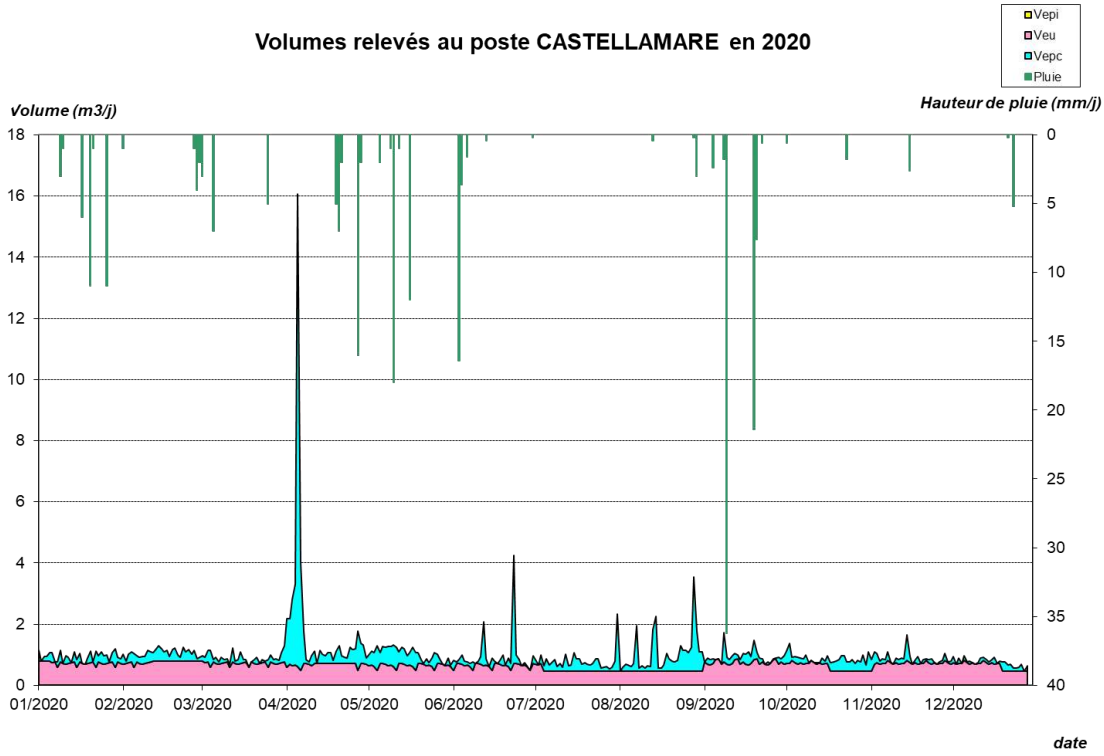

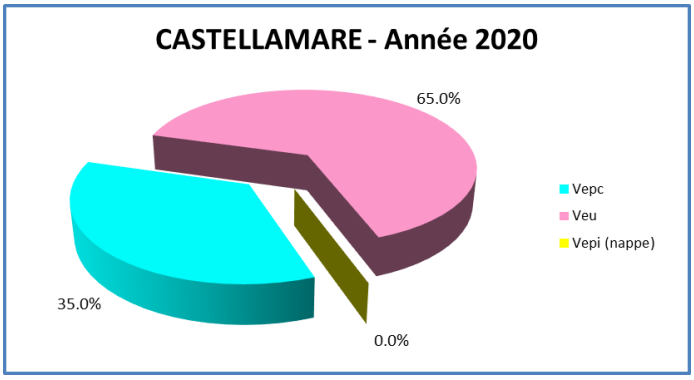

La part d'eaux usées est majoritaire (65.0%). Les évènements pluvieux n'affectent pas ce poste. Cependant les volumes sont très faibles, il n'est pas judicieux d'interpréter les résultats.

Au vu du volume qui est relevé dans ce poste, **le bassin de collecte est en priorité 3.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Clos Mireio

Le poste de relevage du Clos Mireio est équipé de 2 groupes de pompage de 14,4 m³/h chacun.

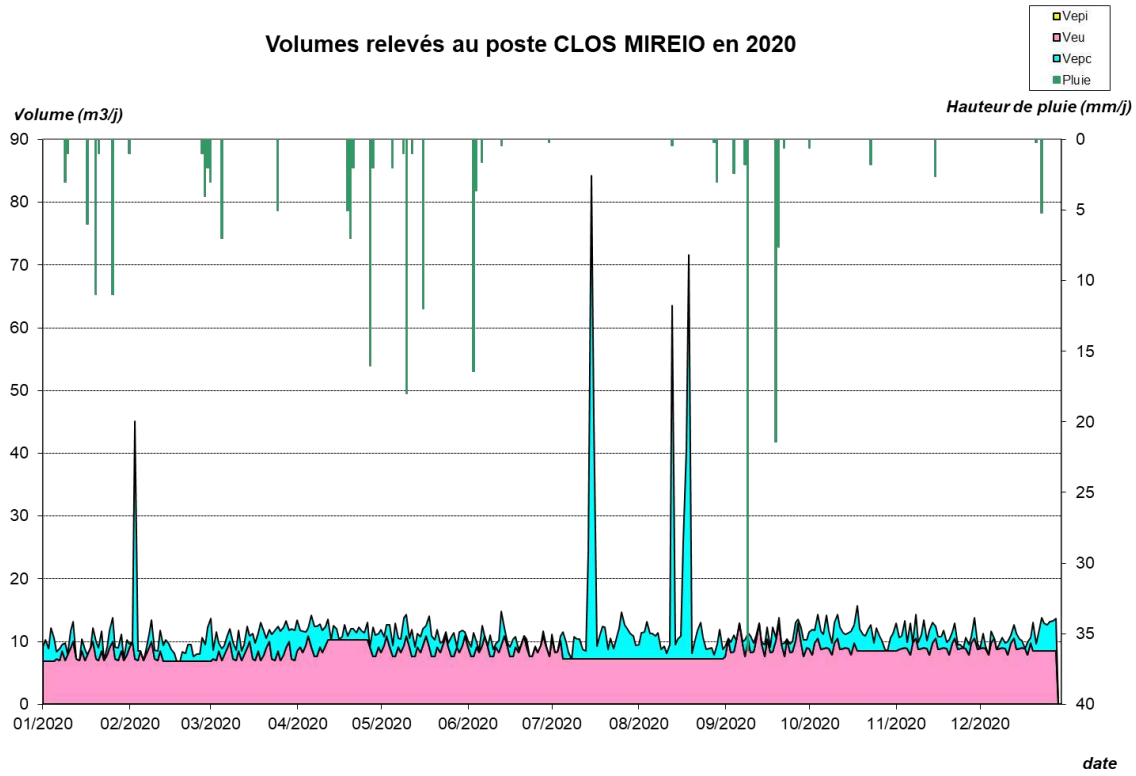

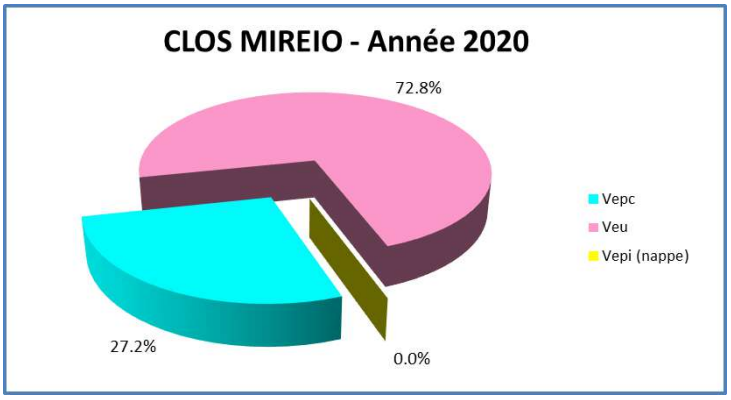

Cet ouvrage relève majoritairement des eaux usées strictes (72.8%). Les évènements pluvieux ne sont pas corrélés avec les pics de pompages journaliers observés.

Le bassin de collecte de ce PR sera investigué en priorité 3.

Le PR Le Loir

Un problème de remonté d'information a eu lieu cette année sur ce poste de relevage. **Un contrôle de la télésurveillance sera fait au plus vite**.

Le PR Plaine Sud

Un problème de remonté d'information a eu lieu cette année sur ce poste de relevage. **Un contrôle de la télésurveillance sera fait au plus vite**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR La Poudrerie

Le PR Poudrerie dispose de deux groupes de pompage de 14 m³/h chacun.

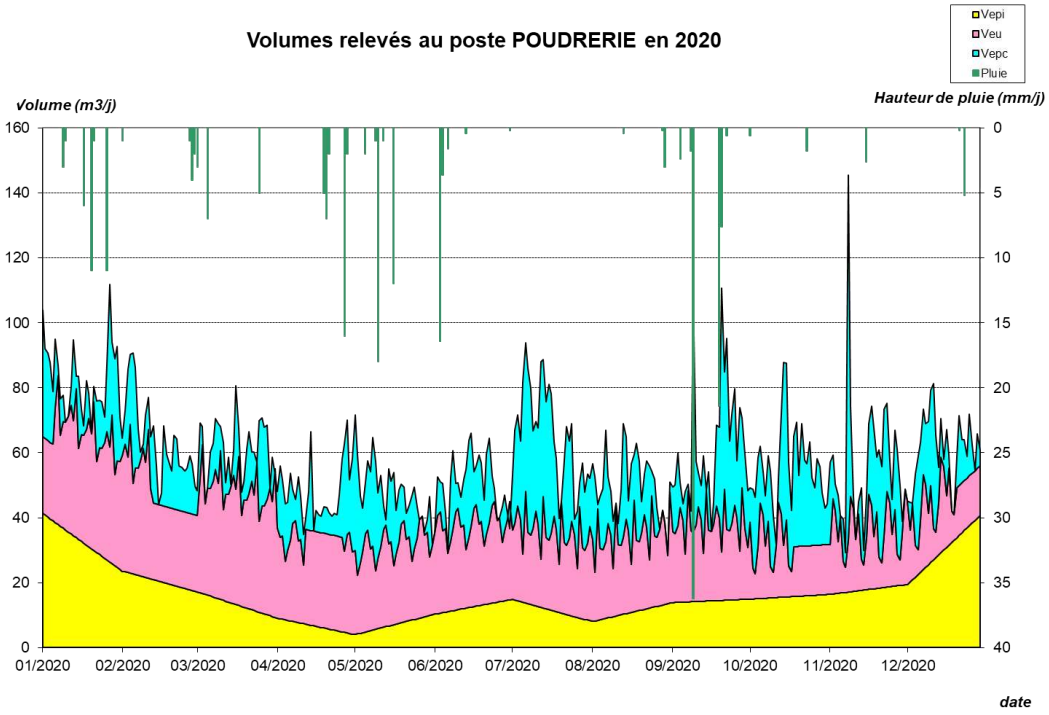

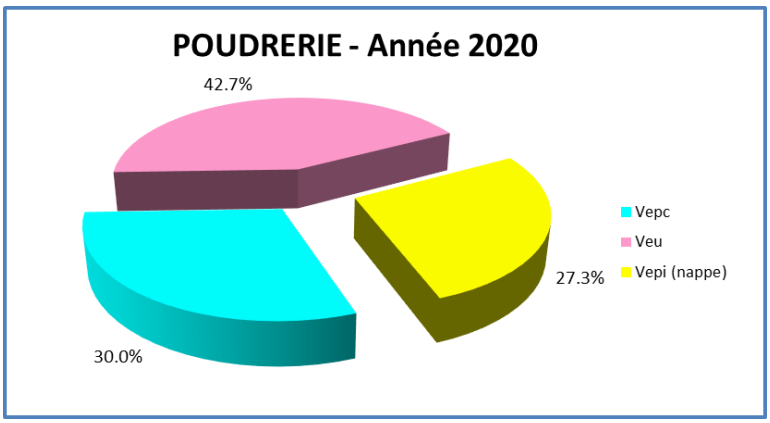

La répartition entre EPC et EPI est équivalente. Le poste relève donc majoritairement des eaux parasites (57.3%). Cependant, en été, les volumes d'infiltration pluviales ne semblent pas avérés.

La priorité de recherche des eaux parasites sur le bassin de collecte de La Poudrerie est de 1.

Conclusion de l'etude

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Castellamare	Fumigation	3	128 m3/an
PR Clos Mireio	Fumigation	3	1 100 m3/an
PR Le Loir	-	-	-
PR Plaine Sud	-	-	-
PR La Poudrerie	ITV, fumigation	1	12 200 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Salon-de-Provence

Suivi des anomalies

	Anomalies soldées en 2020	Anomalies soldées depuis la prise de contrat	Anomalies à solder
Aurons	0	5	3
La Barben	0	1	0
Pelissanne	6	105	27
Salon-de-Provence	48	280	644

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) du système d'assainissement de Pelissanne, Aurons et La Barben est constitué de plusieurs équipements :

- 2 Surverses (Route d'Aurons, Chemin saint Jean)
- 2 Postes de relevage (PR) :
  - La Barben, situé sur la commune de La Barben
  - Les Cantagrelles, situé sur la commune de Pelissanne

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

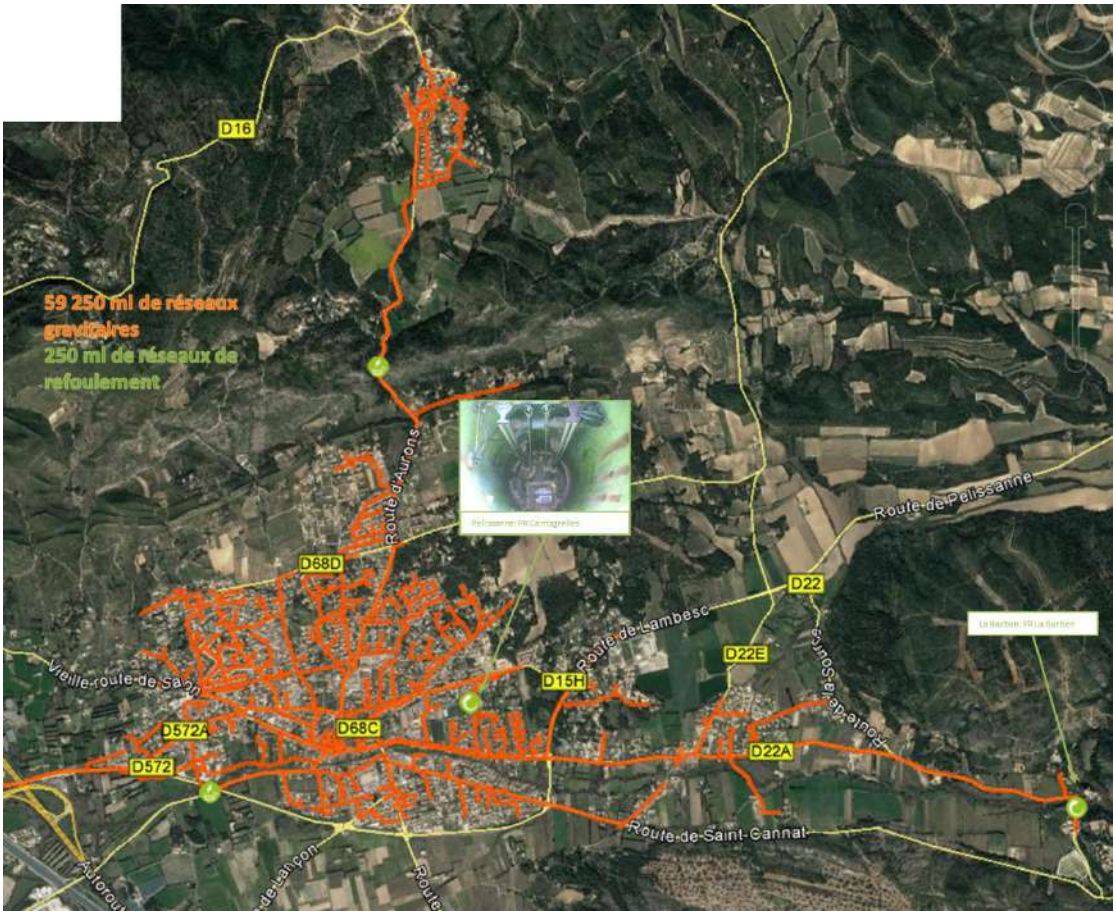

Figure 1 : Présentation du système d'assainissement de Pelissanne – Aurons et La Barben

Pour compléter la sectorisation du réseau 6 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau. A noter que 3 de ces sondes n'ont pas fournies de données en 2020, **ces 3 sondes seront vérifiées dans les plus brefs délais** :

- PELI01 Route de Salon (Station essence)

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- PELI02 Rue Carnot, cette sonde récupère les effluents issus de la commune de La Barben
- PELI05 D68, cette sonde récupère les effluents issus de la commune d'Aurons.

Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

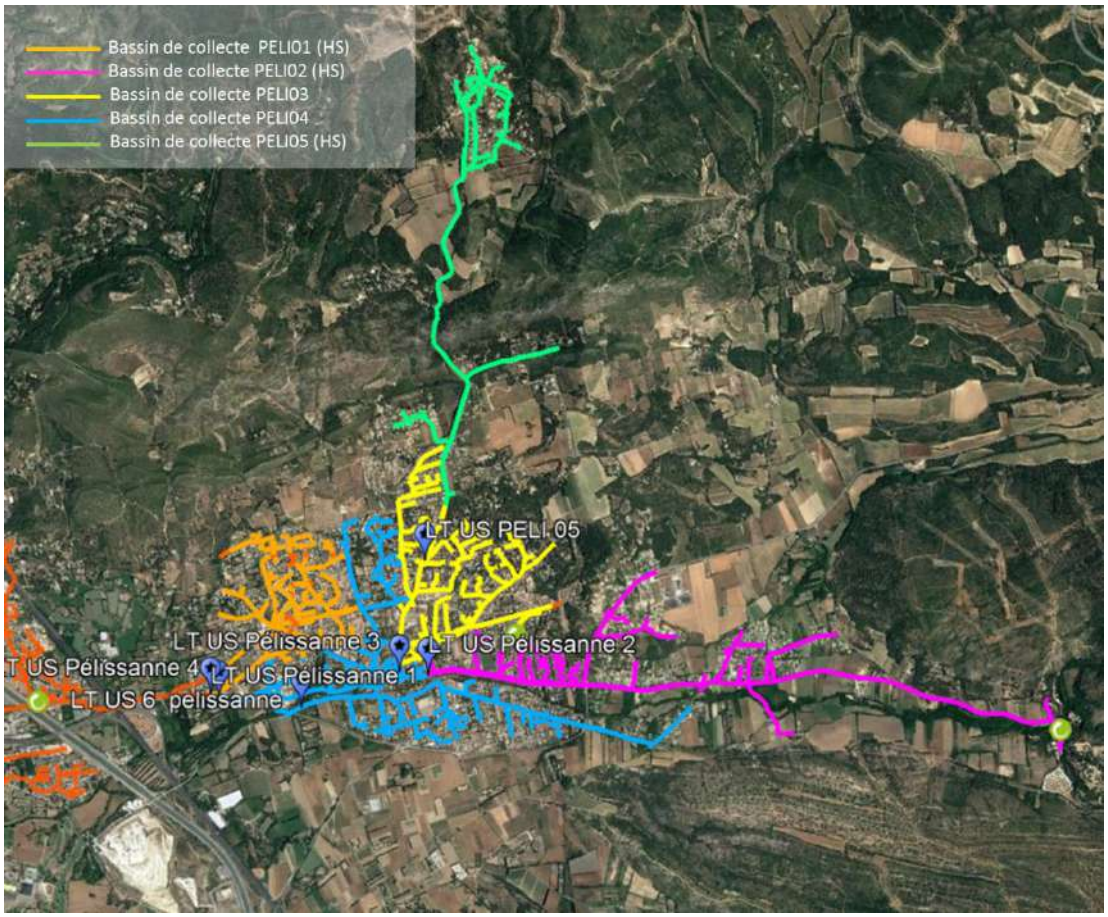

Figure 2 : Présentation des PM du système d'assainissement de Pelissanne, Aurons et La Barben

Le réseau des trois communes est composé de 59 250 ml de réseaux gravitaires et de 250 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau du réseau de la ville de Salon de Provence.

Le diagnostic du reseau d'eaux usees : diagnostic EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaires** des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.

Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur les communes du système d'assainissement, la pluviométrie en **2019** était de **468 mm,** et de **374.8 mm** en **2020**.

Poste de relevage		**La Barben**	**Les Cantagrelles**
Part d'eaux usées (en %)	2017	20,7	70,1
	2018	24	47.5
	2019	35.3	46
	2020	**37.9**	**56.3**
Part d'EPI (en %)	2017	60,3	-
	2018	5.2	10.9
	2019	14.3	14.5
	2020	**10.2**	**14.5**
Part d'EPC (en %)	2017	19,0	29,9
	2018	70.8	41.6
	2019	50.4	39.5
	2020	**51.9**	**29.1**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	79,3	29,9
	2018	76	52.5
	2019	64.7	54
	2020	**62.1**	**43.6**

Point de mesure		**PELI03**	**PELI04**	**PELI06**
Part d'eaux usées (en %)	2017	71,1	50,5	-
	2018	70.3	53.9	61.3
	2019	64.5	60.4	-
	2020	**65.9**	**-**	**-**
Part d'EPI (en %)	2017	18,0	41,1	-
	2018	18.8	38.1	19.1
	2019	24	30.9	-
	2020	**19.8**	**-**	**-**
Part d'EPC (en %)	2017	10,9	8,4	-
	2018	10.9	7.9	19.6
	2019	11.5	8.6	-
	2020	**14.3**	**-**	**-**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	28,9	49,5	-
	2018	29.7	46.1	38.7
	2019	35.5	39.5	-
	2020	**34.1**	**-**	**-**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Poste de relevage La Barben – La Barben

Les deux groupes électropompes équipant le PR disposent d'un débit de 5 m³/h.

La part d'eaux usées strictes relevée par ce poste est similaire à celle de 2019. Les EPC sont majoritaires (51.9%). Cependant elles sont importantes en été alors qu'il n'y a pas eu de pluie sur cette période, et c'est aussi la période où le zoo est le plus visité. Une majorité de ces volumes pourrait correspondre aux EU.

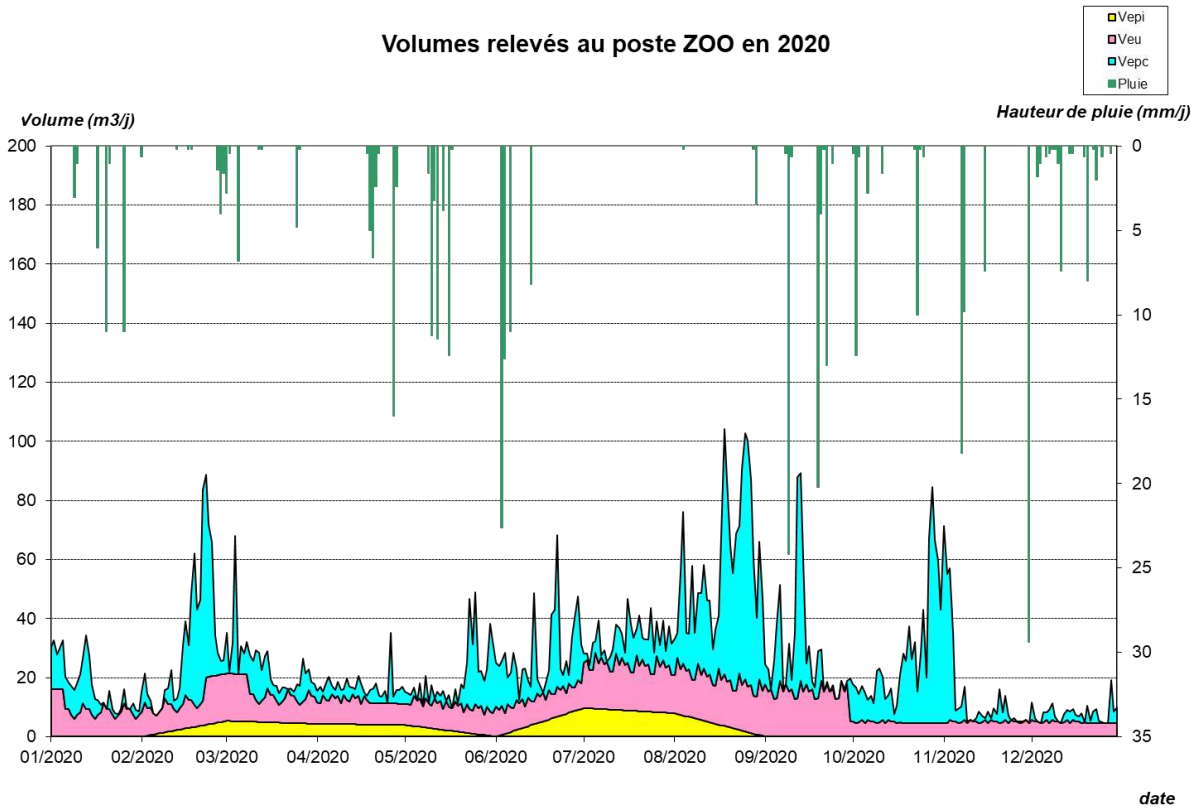

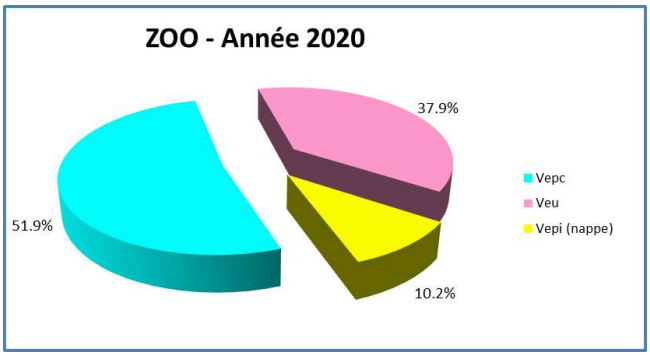

Au vu du faible linéaire du bassin de collecte de ce poste, **la priorité de recherche des eaux parasites est de 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Poste de relevage Les Cantagrelles - Pelissanne

Ce poste de relevage est équipé de 2 groupes de pompage de 18 m³/h.

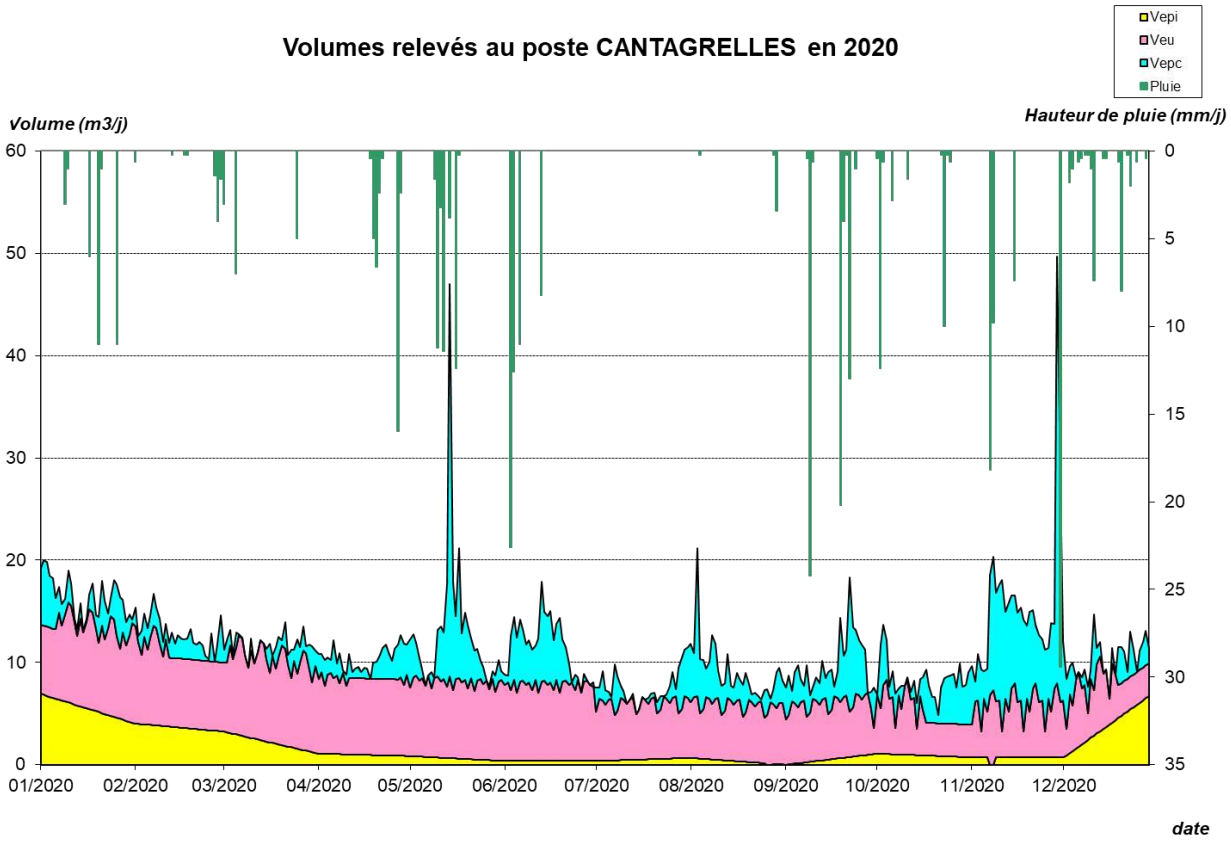

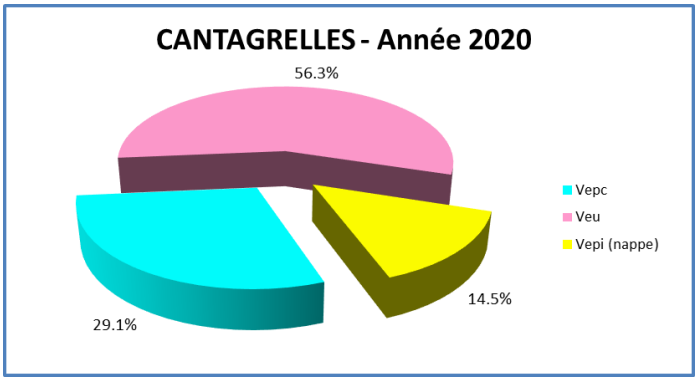

L'influence de la nappe est visible uniquement en période hivernale. On constate un impact important des EPC sur les volumes relevés (29.1%). La corrélation entre événements pluvieux et augmentation des volumes est visible tout au long de l'année.

Les temps de fonctionnement des pompes et les volumes relevés étant faibles, **le bassin de collecte de ce poste est de priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit PELI03 – Rue Wilson

La majorité des effluents transitant par ce point de mesure sont de type eaux usées strictes (65.9%). Le bassin de collecte de ce point est tout de même sensible aux EPC (14.3%). La nappe est également présente tout au long de l'année ce qui peut s'expliquer par la présence de La Touloubre qui traverse la commune de Pelissanne. La baisse significative des volumes à partir de Juillet s'explique par le fait qu'une intervention a eu lieu sur site : Un collecteur principal a été dévoyé et il ne passe plus par ce PM rue Wilson, le débit transitant est donc moins important.

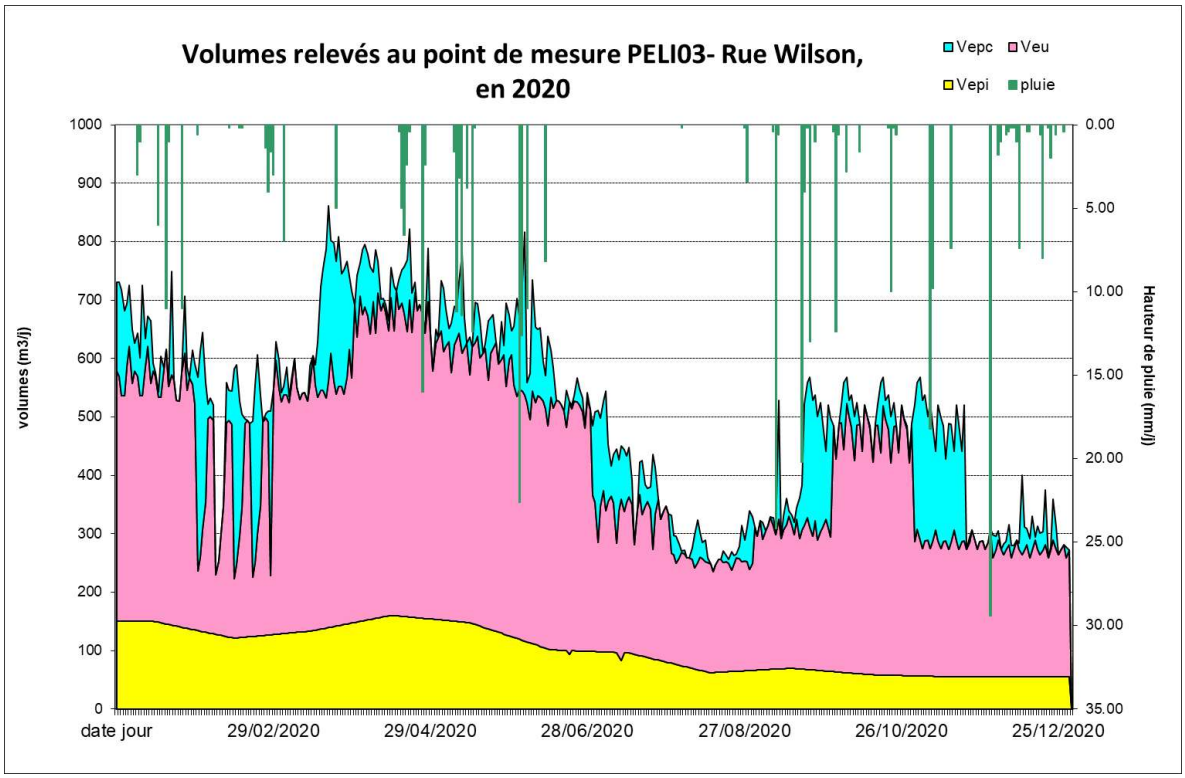

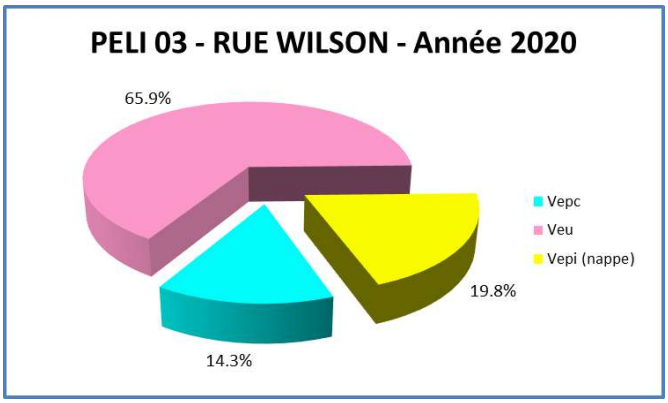

La priorité de recherche des eaux claires parasites sur ce bassin de collecte est de 1.

Point de mesure de débit PELI06 – Route Saint-Jean

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit PELI04 – Route de Salon (Casse)

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés au plus vite**.

CONCLUSION DE L'ETUDE

Les PR du système d'assainissement relèvent une grande quantité d'eaux parasites. La répartition constatée au niveau des points de mesure du réseau de Pelissanne montre une majorité d'eaux usées strictes dans les réseaux.

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR La Barben	Fumigation	2	7400 m3/an
PR Les Cantagrelles	Fumigation	2	1800 m3/an
PM PELI03	Diagnostic sonde LT-US ITV	1	63 000 m3/an
PM PELI04	Diagnostic sonde LT-US ITV	-	-
PM PELI06	Diagnostic sonde LT-US	-	-
Système d'assainissement	ITV, fumigation	1 *(*)*	

(*)Le système de collecte des effluents de Pelissanne, Aurons et La Barben ayant un impact direct sur le réseau de Salon de Provence, l'ensemble du système est en priorité 1 pour la recherche des eaux parasites.

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la ville de Salon de Provence est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration (STEP)
- 18 Poste de relevage (PR) :
  - Aire de la Dime
  - Alpilles
  - Bel Air
  - Catarineto
  - CILOF
  - Coca-Cola
  - Les Crozes
  - François Blanc
  - Ibis
  - Jardin du Bonheur
  - Lotissement les Grès
  - Les Micocouliers
  - Pelissanne, qui récupère l'ensemble des effluents issus du système d'assainissement de Pelissanne, Aurons et La Barben
  - Prison (ZAC de la Crau)
  - Théron

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- Villa Aurélia
- Aire des gens du voyage, ce PR n'est pas télésurveillé le diagnostic ne peut y être réalisé
- Saint-Louis, ce PR n'est pas télésurveillé le diagnostic ne peut y être réalisé.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

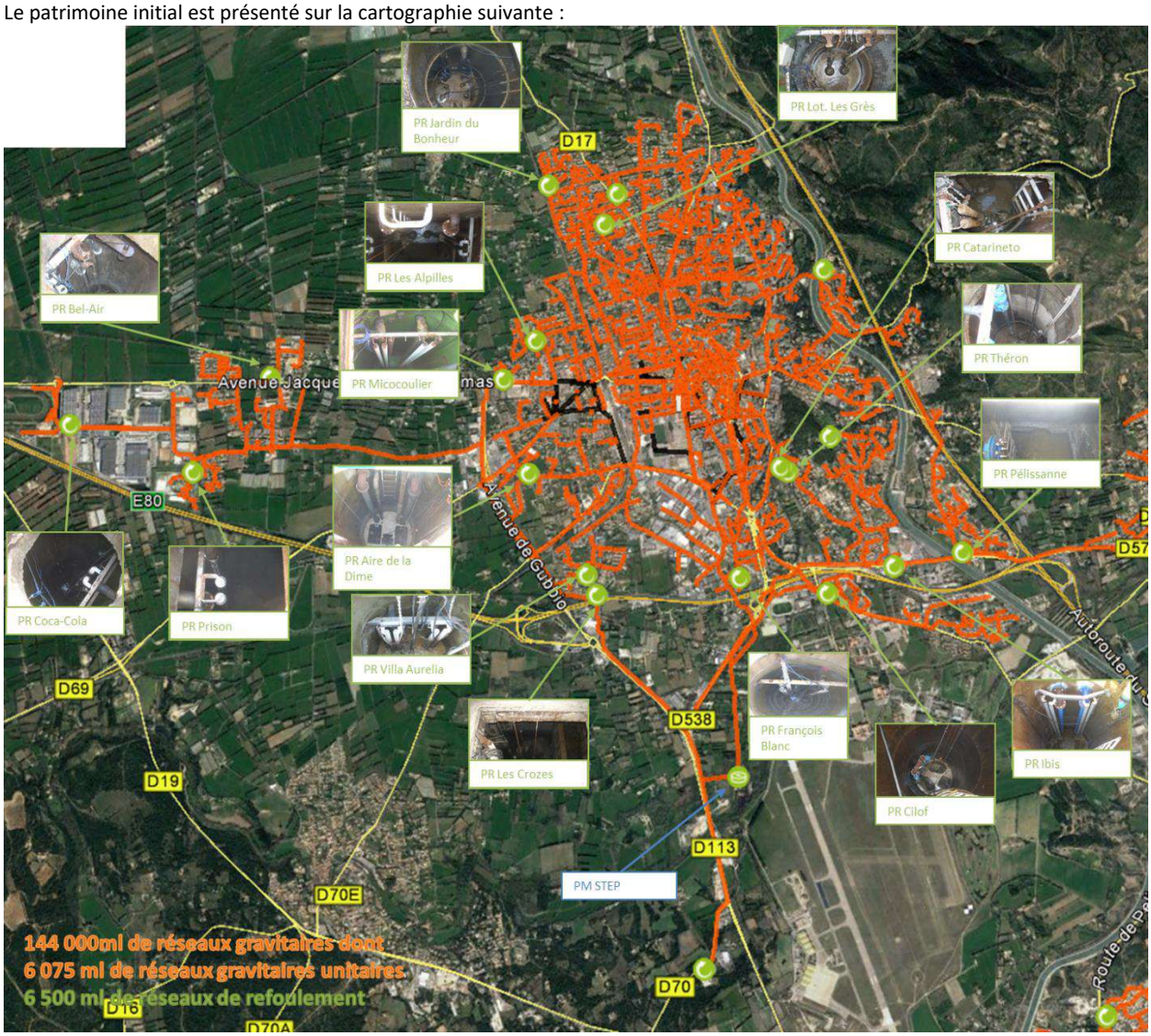

Figure 1 : Présentation du réseau EU de Salon de Provence

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

De plus, 8 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

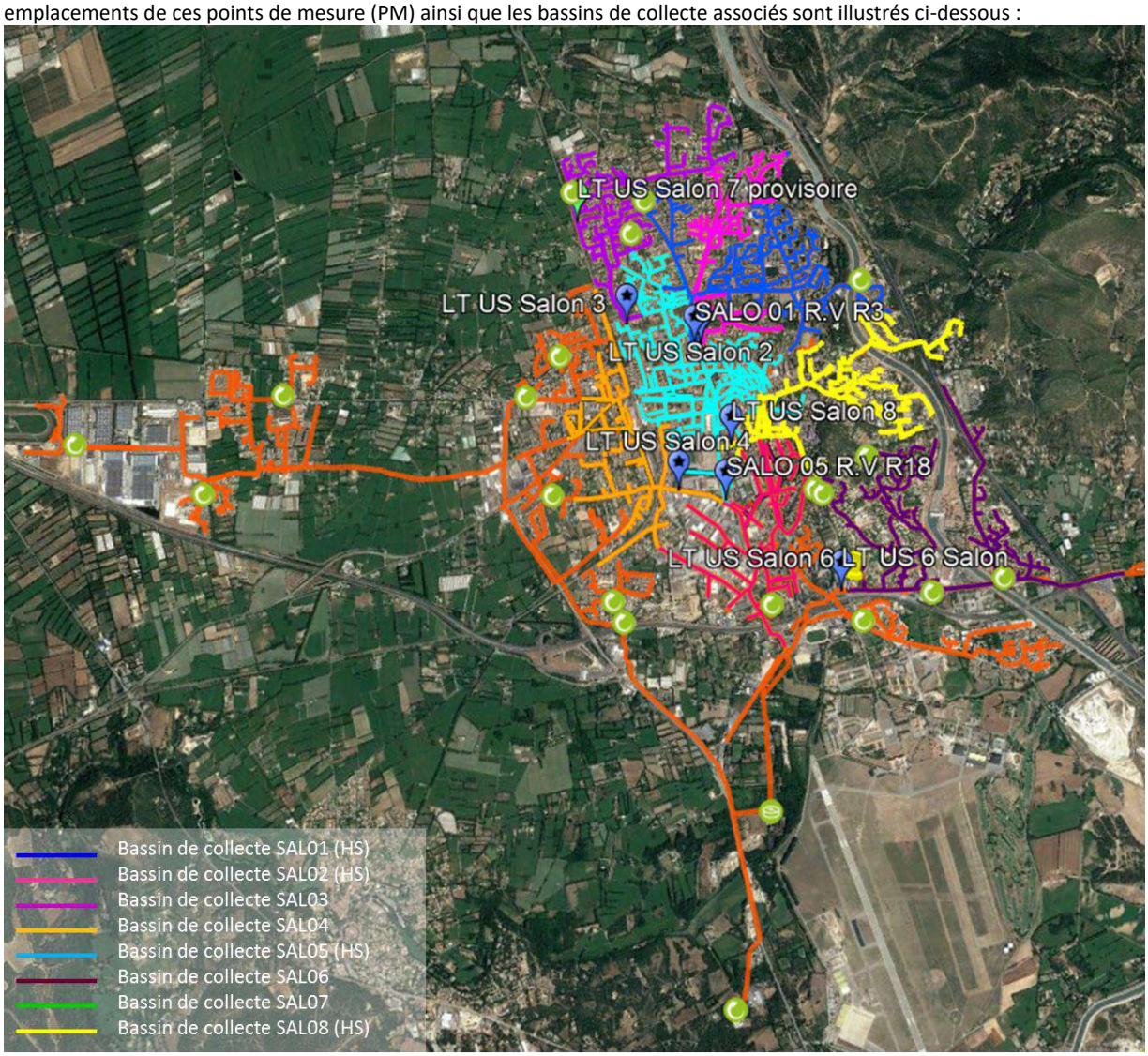

Figure 2 : Présentation des PM de Salon de Provence

Le réseau communal est composé de 144 000 ml de réseaux gravitaires, dont 6 075 ml de réseaux unitaires, et de 6 500 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la station d'épuration d'une capacité nominale de 65 000 équivalents-habitants.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Salon en Provence, la pluviométrie en **2019** était de **468 mm** et de **374 mm** en **2020**.

Poste de relevage / Points de mesure		Aire Dîme	Les Alpilles	Bel Air	Catarineto	CILOF	Coca-Cola
Part d'eaux usées (en %)	2017	33,7	72,1	56,6	63,7	43,3	30,0
	2018	8.8	52.3	29.4	62.1	26.3	22.6
	2019	9.3	61.8	19.7	46.7	22.9	32.6
	2020	**16.0**	**73.3**	**28.7**	**59.7**	**27.0**	**22.9**
Part d'EPI (en %)	2017	42,1	-	15,7	-	44,4	-
	2018	67.9	0	11.5	0	45.5	-
	2019	68.1	0	35.9	0	44.8	6.8
	2020	**62.5**	**0**	**15.1**	**0**	**54.6**	**1.8**
Part d'EPC (en %)	2017	24,2	27,9	27,7	36,3	12,3	70,0
	2018	23.3	47.7	59.1	37.9	28.3	25.6
	2019	22.6	38.2	44.4	53.3	32.4	60.6
	2020	**21.5**	**26.7**	**56.2**	**40.3**	**18.4**	**75.3**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	66,3	27,9	43,4	36,3	56,7	70,0
	2018	91.2	47.7	70.6	37.9	73.8	51.9
	2019	90.7	38.2	80.3	53.3	77.2	67.4
	2020	**84**	**26.7**	**71.3**	**40.3**	**73**	**77.1**

Poste de relevage / Points de mesure		Les Crozes	Fran_Blanc	Ibis	Jar_ bonheur	Lot. Les Grès
Part d'eaux usées (en %)	2017	54,2	59,1	62,8	53,7	27,4
	2018	23.6	47.1	60.1	20.3	27.9
	2019	18.5	53.7	67.6	43.3	42.8
	2020	**28.0**	**-**	**-**	**36.5**	**60.2**
Part d'EPI (en %)	2017	29,4	-	8,4	12,0	-
	2018	39.2	0	1.4	2.7	0
	2019	49.5	0	2.3	6.2	5.7
	2020	**43.7**	**-**	**-**	**4.0**	**12.8**
Part d'EPC (en %)	2017	16,4	40,9	28,8	34,3	72,6
	2018	37.2	52.9	38.5	77	72.1
	2019	31.9	46.3	30.1	50.5	51.5
	2020	**28.4**	**-**	**-**	**59.4**	**27.1**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	45,8	40,9	37,2	46,3	72,6
	2018	76.4	52.9	39.9	79.7	72.1
	2019	81.4	46.3	32.4	56.7	57.2
	2020	**72.1**	**-**	**-**	**63.4**	**39.9**

Poste de relevage / Points de mesure		Micocouliers	Pelissanne	Prison	Théron	Villa Aurelia
Part d'eaux usées (en %)	2017	56,3	58,2	50,7	55,2	36,2
	2018	45.5	29.3	57.2	50.7	31.6
	2019	34.5	24.7	51.1	26.2	19.1

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2020	**56.3**	**32.5**	**46.2**	**48.3**	**26.6**
Part d'EPI (en %)	2017	16,5	27,3	38,3	-	29,6
	2018	8.7	44.7	24.6	0	28.2
	2019	15.2	45.6	25.3	16.8	51.6
	2020	**3.9**	**52.8**	**29.7**	**0**	**54.2**
Part d'EPC (en %)	2017	27,2	14,5	11,0	44,8	34,2
	2018	45.9	26	18.2	49.3	40.2
	2019	50.3	29.8	23.6	57	29.3
	2020	**39.7**	**14.7**	**24.2**	**51.7**	**19.2**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	43,7	41,8	49,3	44,8	63,8
	2018	54.6	70.7	42.8	49.3	68.4
	2019	65.5	75.4	48.9	73.8	80.9
	2020	**43.6**	**67.5**	**53.9**	**51.7**	**73.4**

Poste de relevage / Points de mesure		SAL03	SAL04	SAL06	SAL07	STEP
Part d'eaux usées (en %)	2017	69,6	54,3	57,6	44,3	60,8
	2018	56.8	48.6	56.4	42.3	59.5
	2019	68.6	44.3	-	-	55.2
		68.2	**-**	**-**	**-**	**57.8**
Part d'EPI (en %)	2017	19,8	26,6	30,1	37,8	30,2
	2018	21.9	14.4	24.5	39.2	32.4
	2019	14.7	16.5	-	-	32.4
		16.9	**-**	**-**	**-**	**34.9**
Part d'EPC (en %)	2017	10,6	19,2	12,3	17,9	9,0
	2018	21.3	37.1	19.2	18.6	8.1
	2019	16.7	39.2	-	-	12.4
		15.0	**-**	**-**	**-**	**7.3**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	30,4	45,8	42,4	55,7	39,2
	2018	43.2	45.9	43.7	57	40.5
	2019	31.4	55.7	-	-	44.8
		31.9	**-**	**-**	**-**	**42.2**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Aire de la Dîme

Les groupes de pompage équipant le PR de l'Aire de la Dime disposent d'un débit de 42 et 52 m³/h.

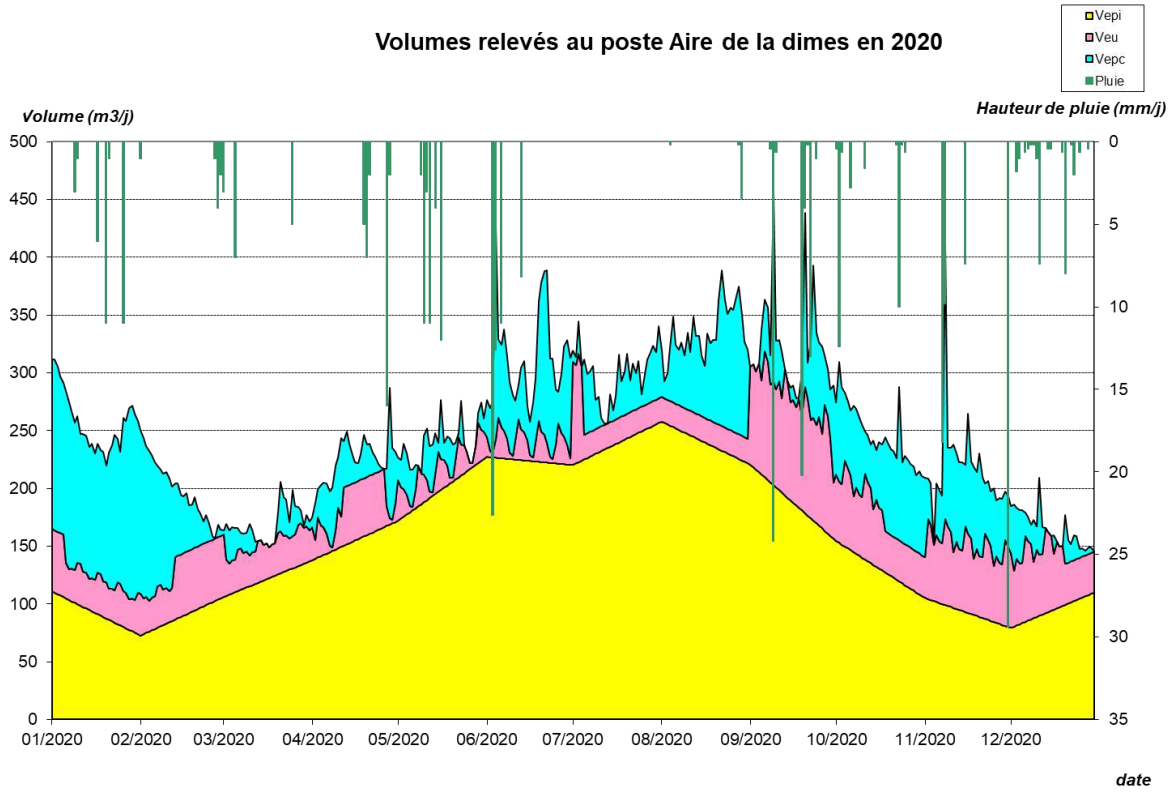

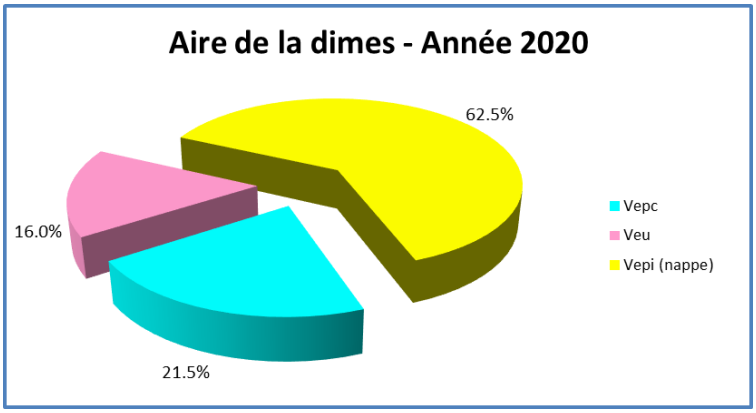

On constate sur ce poste un fort impact toute l'année des EPI (62.5%), avec un pic en été ce qui est lié à la mise en service des canaux d'irrigation. Concernant les EPC, elles sont très représentées lors d'événements pluvieux (21.5%). La fraction d'eaux usées strictes et quant à elle très faible (16.0%).

Au vu de la quantité importante d'eaux claires parasites, **le bassin de collecte de ce poste est en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Les Alpilles

Ce poste de relevage est équipé de 2 groupes de pompage de 35 m³/h chacun.

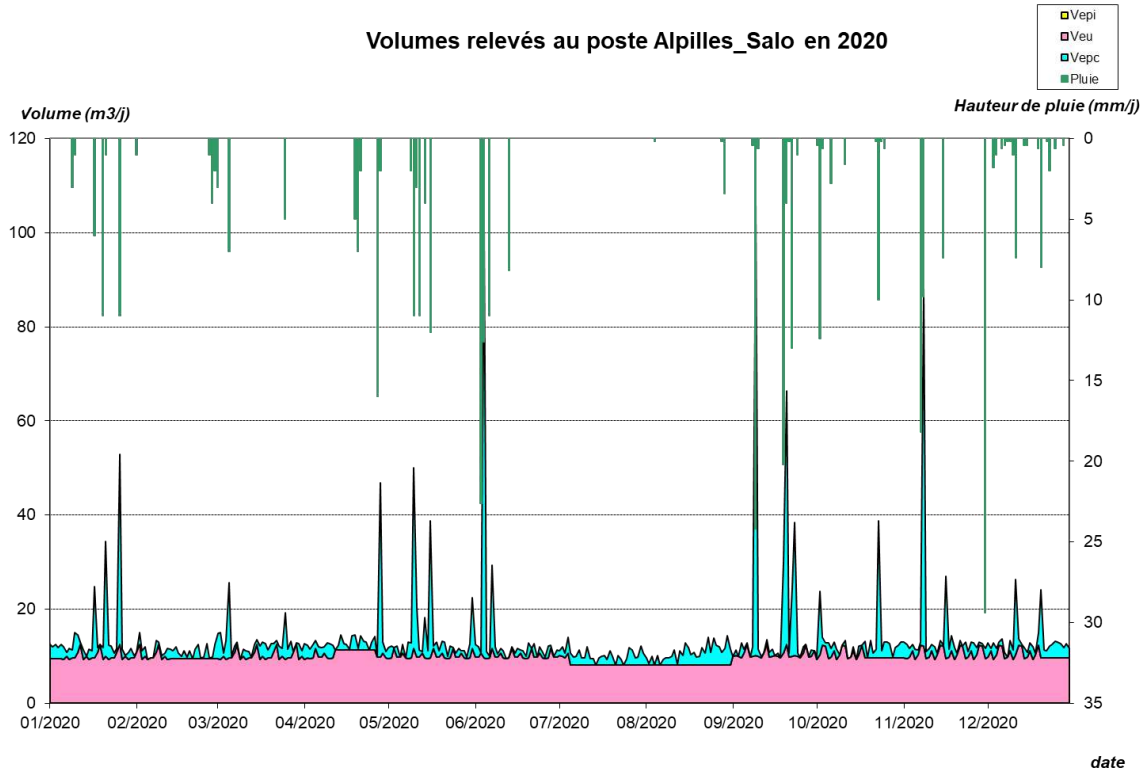

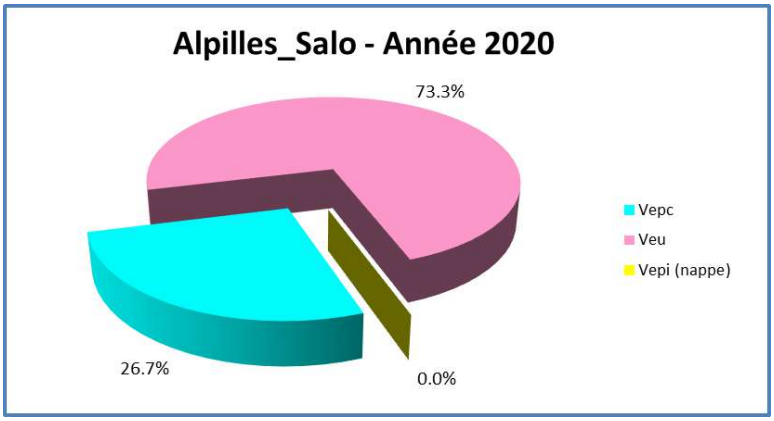

Les volumes relevés par cet ouvrage sont fortement impactés par les eaux pluviales (26.7%). Cette influence est particulièrement visible lors des forts évènements pluvieux où les volumes relevés peuvent être multipliés par 8. Le poste relève tout de même majoritairement des eaux usées strictes (73.3%)

Au vu des faibles volumes relevés, le **bassin de collecte de ce poste est en priorité 3 pour la recherche d'eaux parasites.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Bel-Air

Ce poste est équipé de 2 groupes électropompes de 28 m³/h.

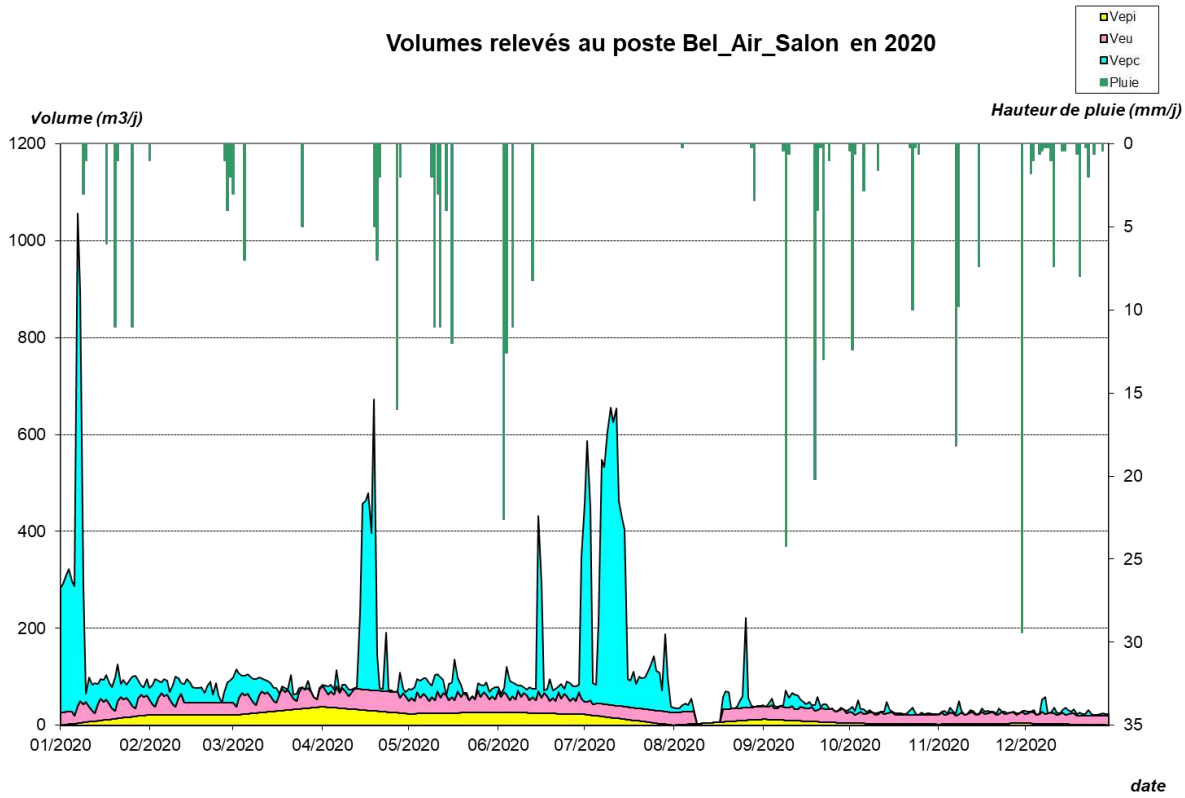

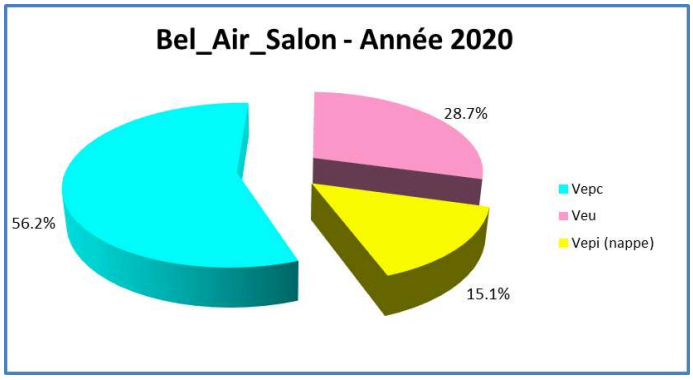

Les réponses des EPC aux épisodes pluvieux ne correspondent pas. La validité des données peut être remise en question, les obturations des pompes augmenteraient fictivement les volumes d'EPC.

Au vu des résultats, nous ne pouvons pas analyser ce poste de relevage.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Catarineto

Les équipements de ce PR : 2 groupes de pompage de 50 m³/h chacun

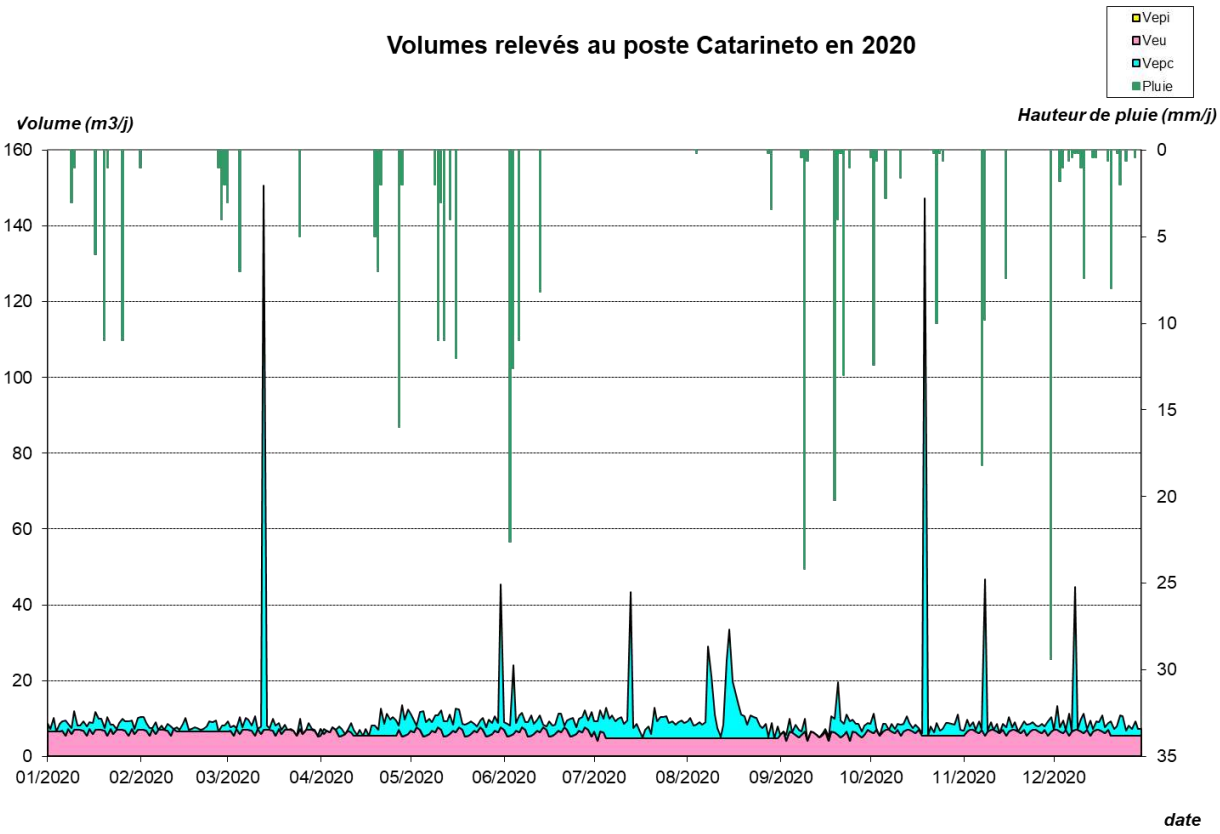

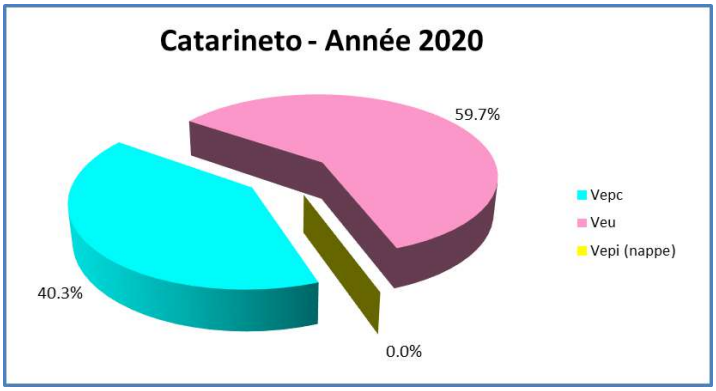

Cet ouvrage relève majoritairement des eaux usées (59.7%). Cependant, la part d'EPC reste importante sur ce PR (40.3%) mais ne se corrèle pas de manière évidente avec les épisodes pluvieux.

Au vu des faibles volumes relevés, le bassin de collecte de ce poste est **de priorité 3 pour la recherche des eaux parasites.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR CILOF

Ce poste est équipé de 2 groupes de pompage de 55 et 46 m³/h.

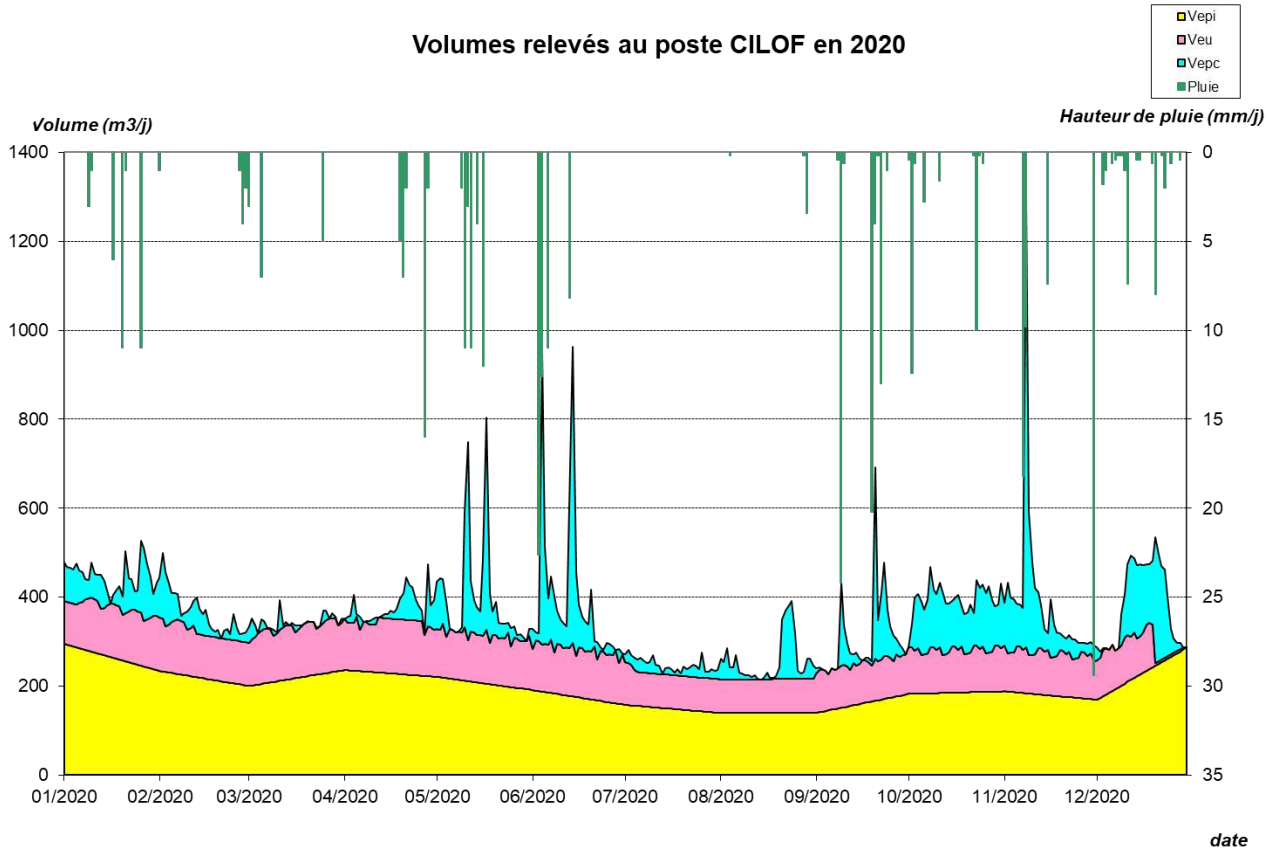

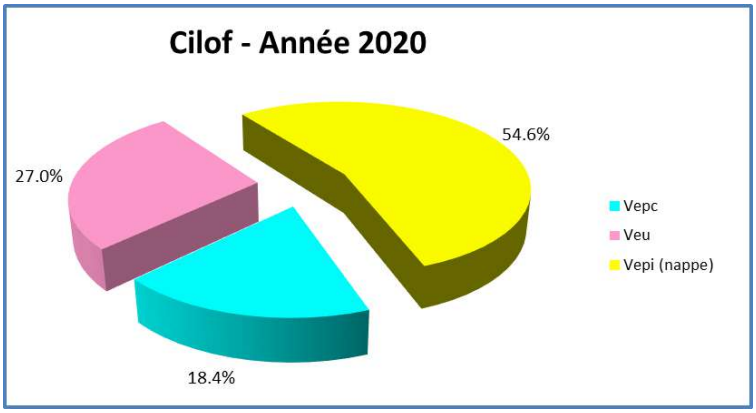

Les volumes relevés sont fortement influencés tout au long de l'année par les EPI (54.6%). Ceci peut être expliqué par la présence du Canal EDF à faible distance de la zone d'implantation du PR. De plus, une forte corrélation est visible entre les épisodes pluvieux et les augmentations de volumes transitant par ce point.

Au vu de la quantité d'eaux claires parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte de ce PR est en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Coca-Cola

Ce PR est équipé de 2 groupes de pompage de 70 m³/h.

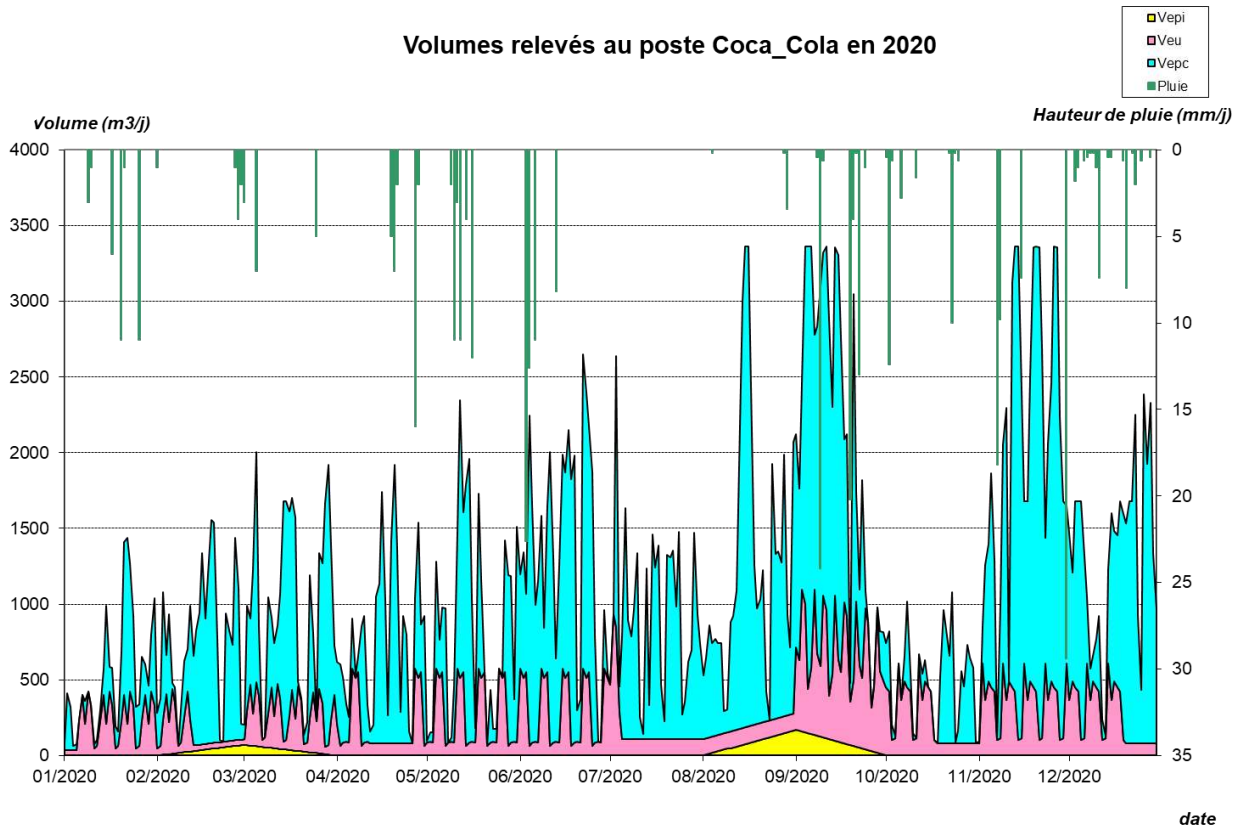

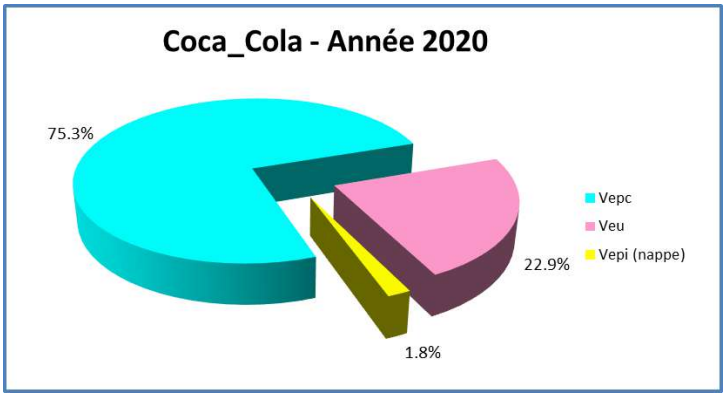

Ce poste de relevage collecte les effluents d'une zone d'activité industrielle, l'analyse des eaux parasites est fortement tronquée. Les résultats ne sont pas représentatifs de l'impact réel des ECP.

Une vérification de la non-présence de surfaces actives par fumigation serait à réaliser en 2021.

Priorité 1 pour ce bassin de collecte.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Les Crozes

Ce poste est équipé de 3 groupes de pompage de 401, 361 et 353 m³/h.

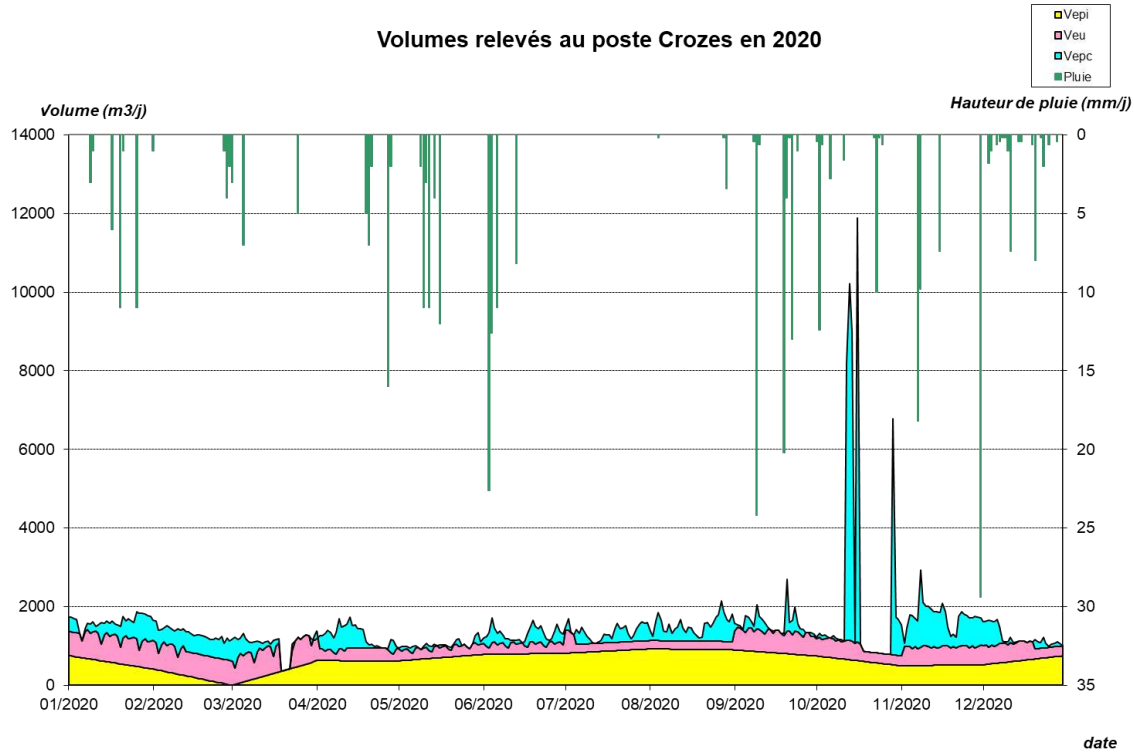

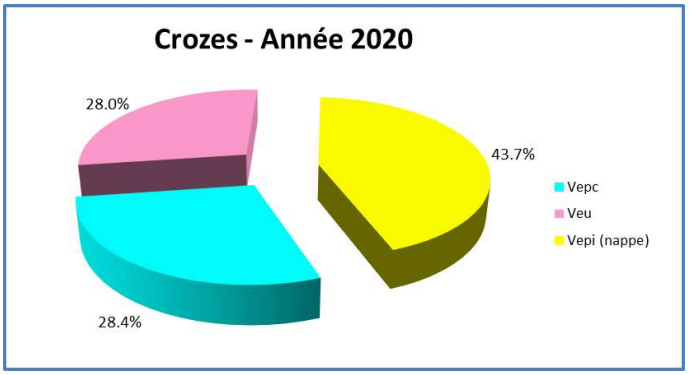

La nappe influence fortement toute l'année les volumes relevés par ce poste de relevage (43.7%). Cette influence est due à la présence du Canal de Craponne à proximité du poste. Les intempéries impactent également les volumes relevés (28.4%). Une obturation de la pompe semble s'être produit mi-Octobre provoquant le pic d'EPC le plus conséquent.

Au vu de la quantité d'eaux claires parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte de ce PR est en priorité 1.**

Le PR François Blanc

Le poste de relevage n'a pas fourni de mesures sur une année complète. **Le fonctionnement des pompes, leur calibrage et la transmission des données sont donc à vérifier au plus vite.**

Le PR Ibis

Le poste de relevage n'a pas fourni de mesures sur une année complète. **Le fonctionnement des pompes, leur calibrage et la transmission des données sont donc à vérifier au plus vite.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Jardin du Bonheur

Ce PR est équipé de deux groupes de pompage de 35 m³/h chacun.

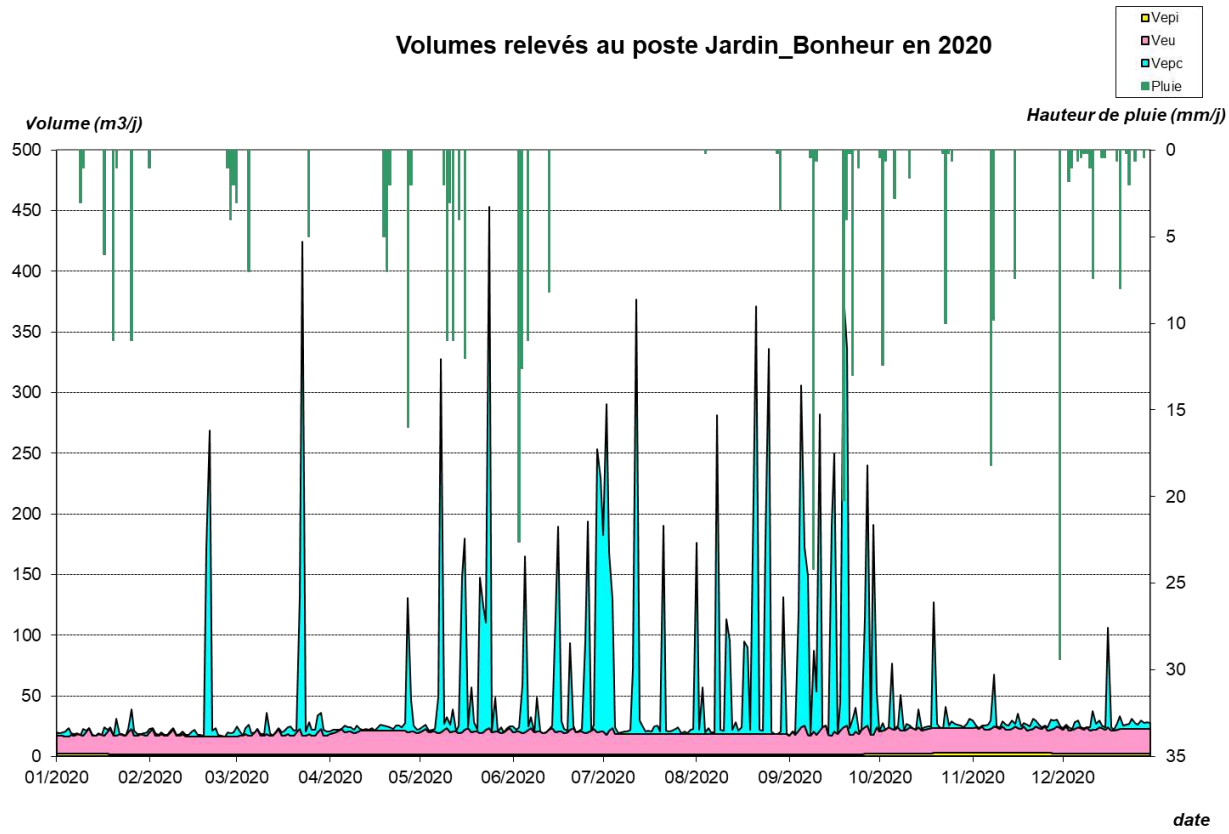

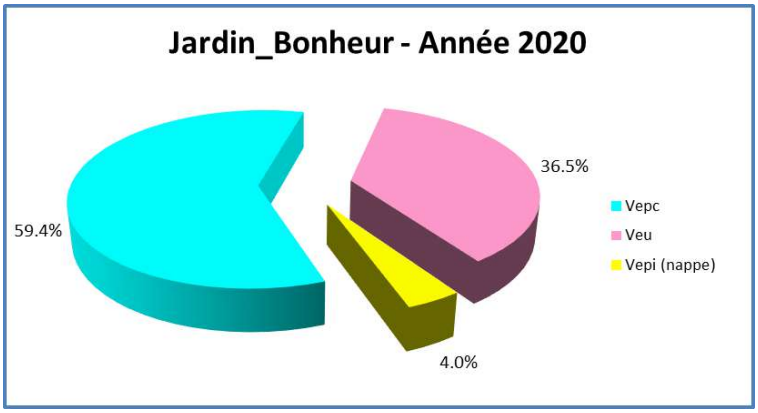

Les pics d'EPC ne semblent pas avérés, notamment en été. Il est préférable de ne pas en tenir compte. La part de volume d'EPC est donc probablement moins conséquente.

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte est en priorité 3.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Lotissement Les Grès

Les volumes relevés par ce poste, équipé de 2 groupes de pompage de 15 m³h chacun.

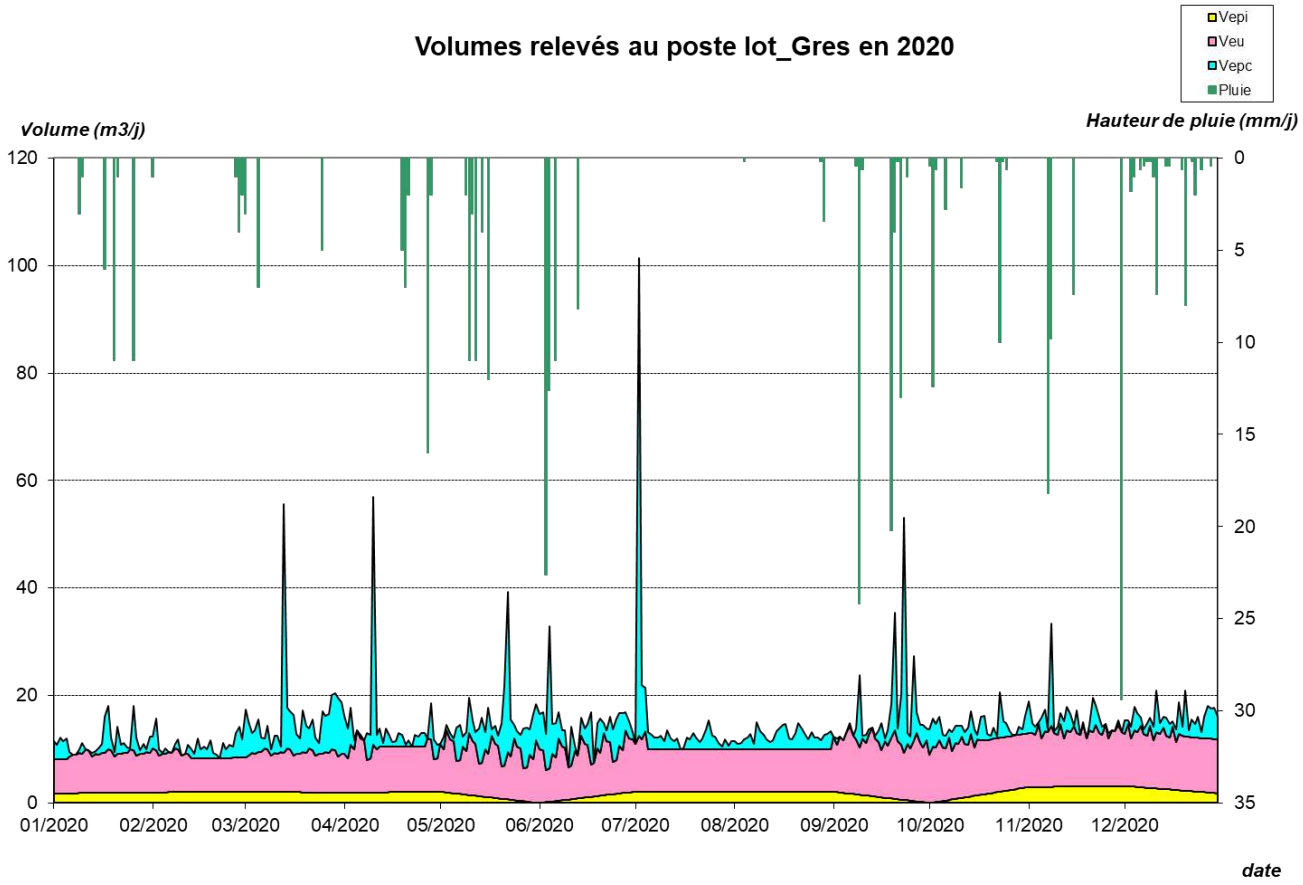

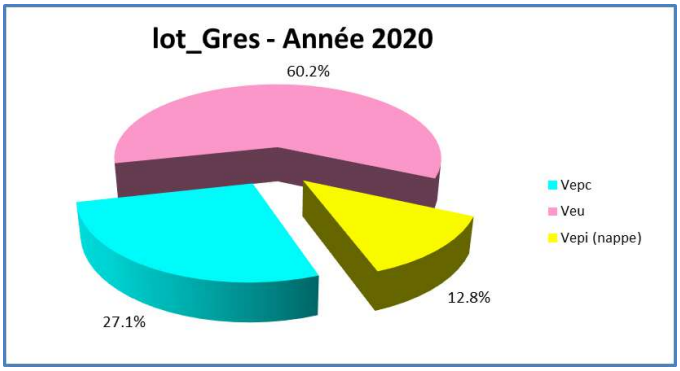

Cet ouvrage relève majoritairement des EU (60.2%). Les pics d'EPC ne sont pas en corrélation avec les épisodes pluvieux, et augmentent fictivement le volume total d'EPC. Une fumigation sera tout de même effectuée sur le bassin de collecte en prévention.

Au vu des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte est en priorité 3 pour la recherche des eaux parasites.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Les Micocouliers

Ce PR est équipé de 2 groupes électropompes de 24 et 26 m³/h.

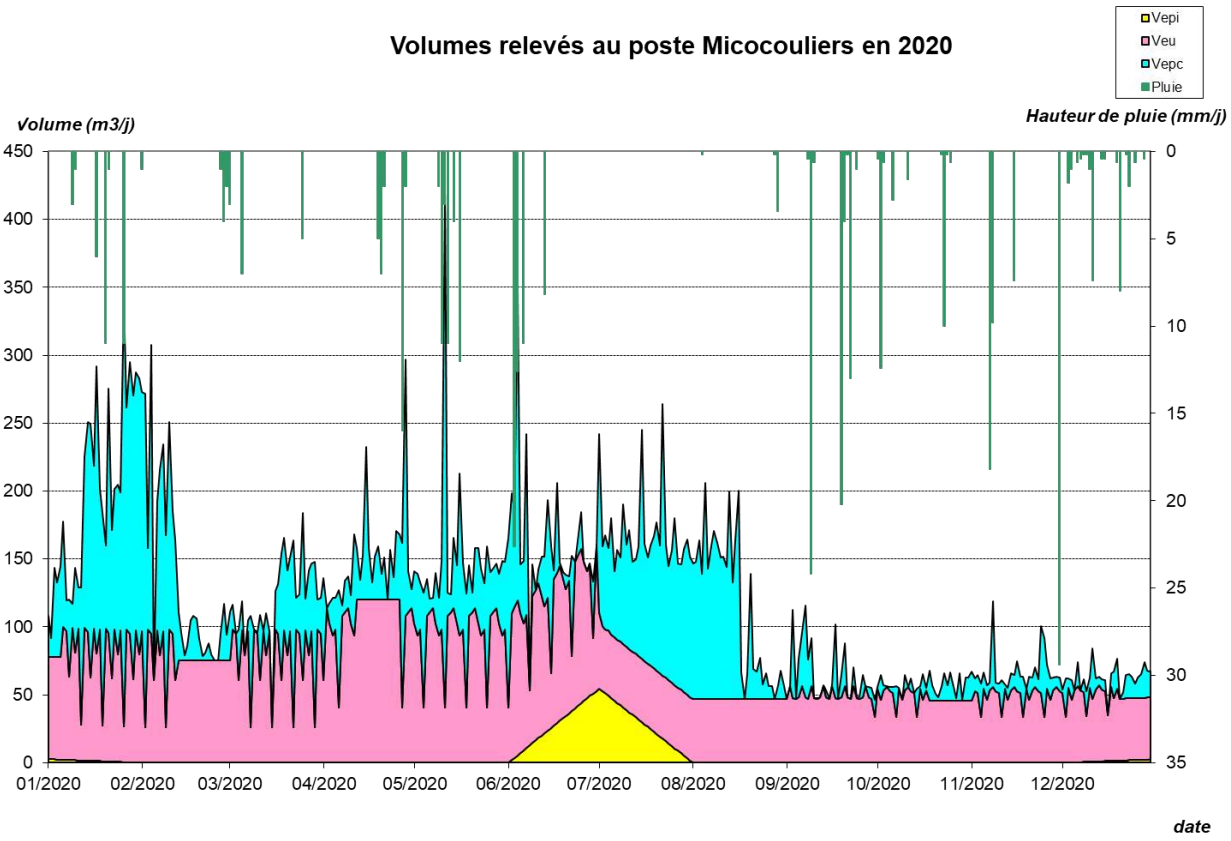

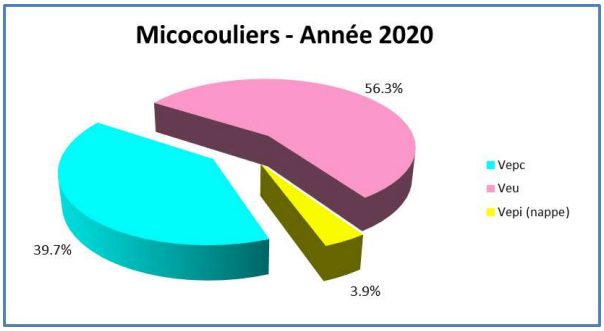

Ce poste relève majoritairement des eaux usées (56.3%) mais il est très influencé par les épisodes pluvieux (39.7% d'EPC) avec un ressuyage important qui peut quadrupler le volume relevé à ce poste. Avec aucune pluie en période estivale, la part d'EPC semble erronée. Il serait judicieux de ne pas prendre en compte les données pendant cette période.

Un dévoiement d'une partie de son bassin de collecte a été réalisé ce qui explique la diminution des volumes observés à partir de fin aout, on observe également une diminution de l'entrée d'EPC, le bassin dévoyé serai qu'à lui sensible aux EPC

Au vu de la quantité d'eaux parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte est en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Pelissanne

Ce poste est équipé de 3 groupes de pompage de 247, 249 et 226 m³/h et récupère l'ensemble des effluents issus des communes de Pelissanne, Aurons et La Barben.

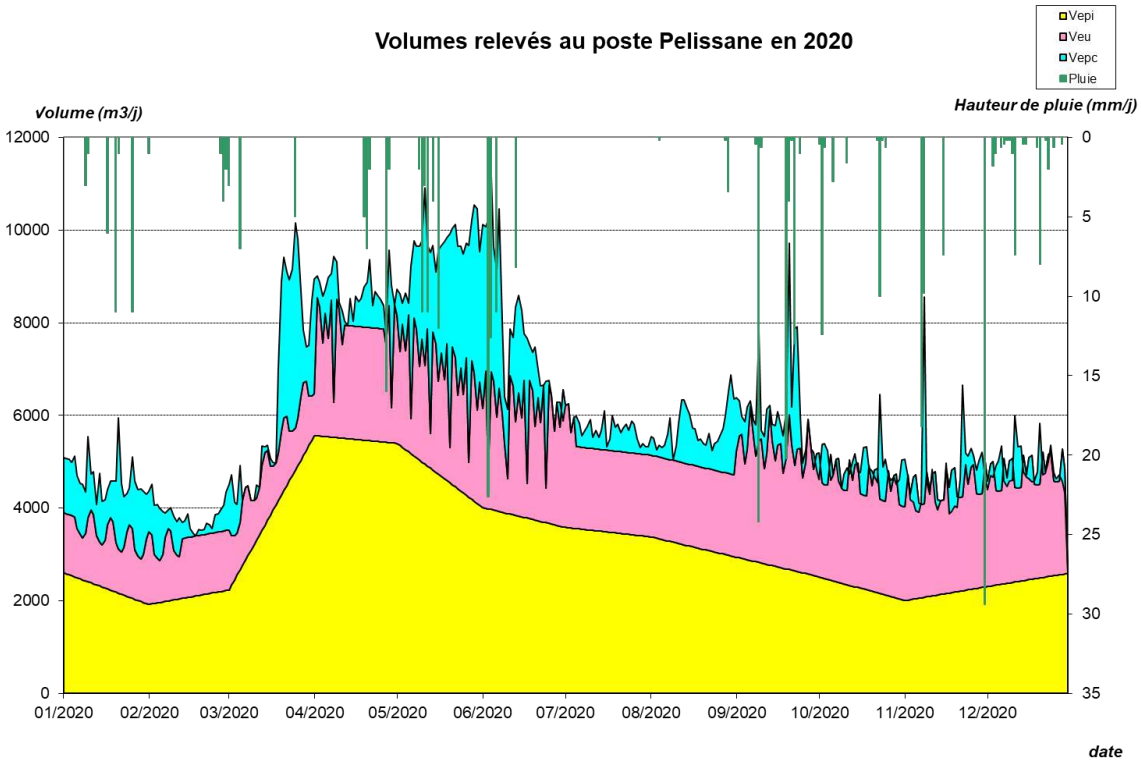

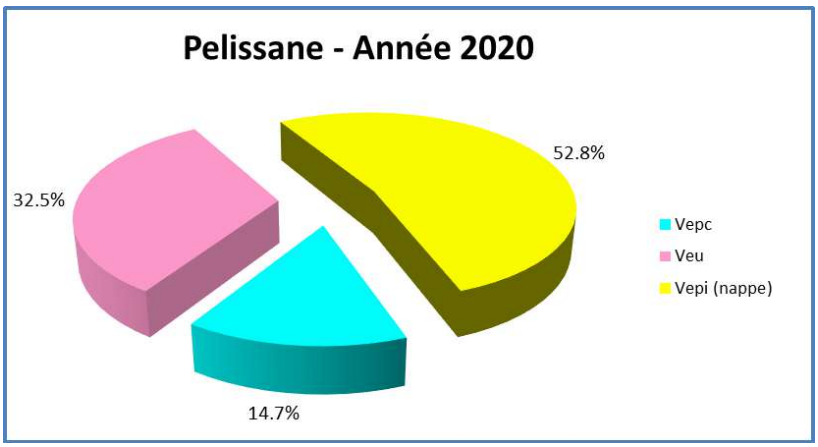

Le PR de Pelissanne relève des volumes moins importants en 2019. Les eaux parasites représentent 67.5% des eaux relevés dont 52.8 % d'EPI et 14.7% d'EPC.

Au vu des volumes journaliers transitant par ce PR il est indispensable que les **communes de Pelissanne, Aurons et La Barben soient en priorité 1 pour la recherche des eaux parasites.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Prison (ZAC de la Crau)

Ce poste est équipé de 2 groupes de pompage de 112 et de 100 m³/h.

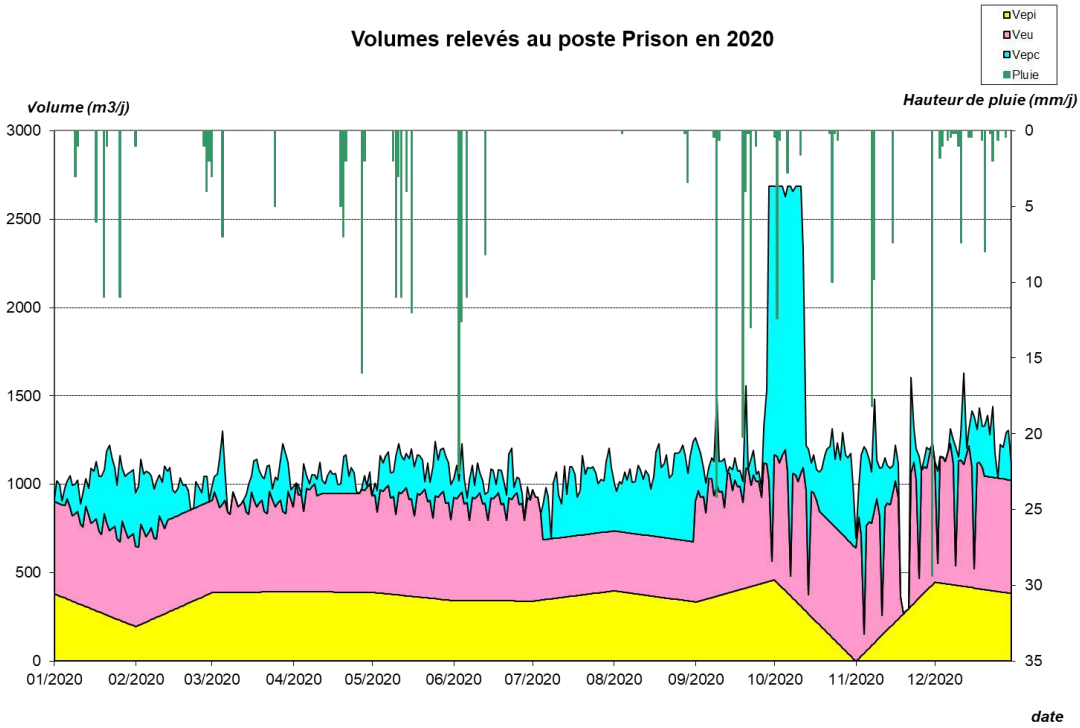

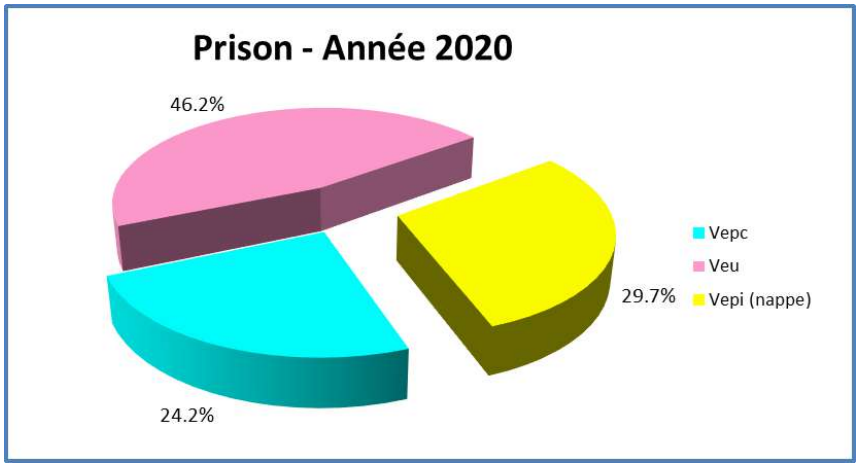

On constate un fort pic début Octobre d'EPC qui n'est probablement pas réel. Il ne faut pas en tenir compte. Celui-ci induit un taux d'EPC probablement supérieur à la réalité.

Toutefois, on observe que ce poste relève majoritairement des eaux parasites.

Au vu de la quantité d'eaux claires parasites et des volumes transitant dans ce PR, **le bassin de collecte est en priorité 1.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Théron

Le poste est équipé de 2 groupes de pompage de 10 m³/h chacun.

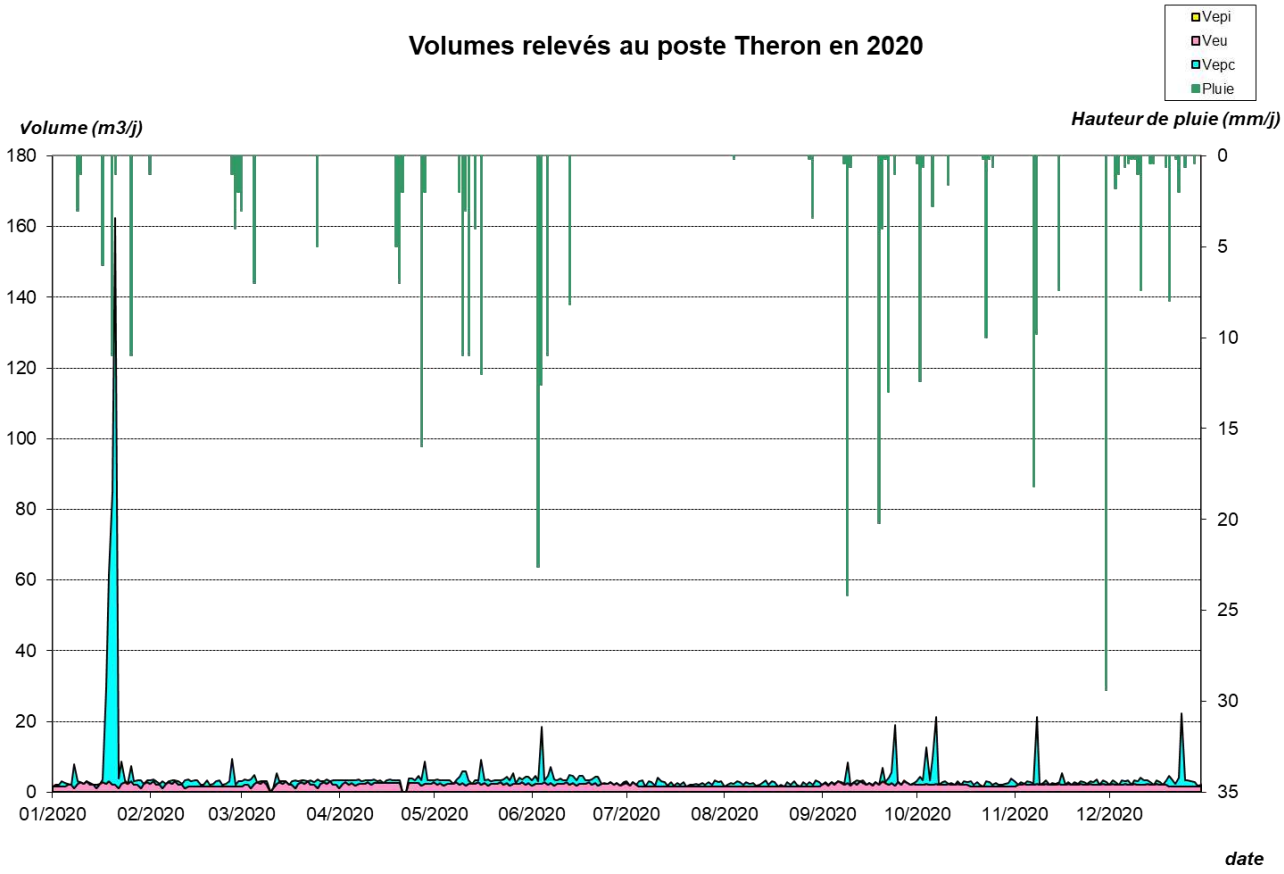

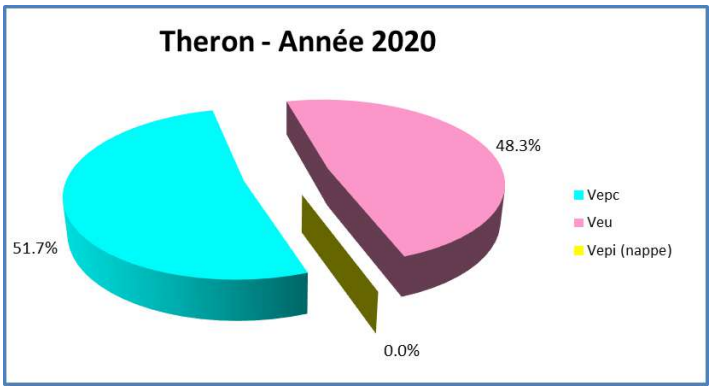

Ce poste relève majoritairement des EPC (51.7%). Une corrélation entre les épisodes pluvieux et l'augmentation des volumes relevés est visible notamment en début d'année.

Au vu des volumes transitant par ce PR, **le bassin de collecte est en priorité 3 pour la recherche des eaux parasites**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le PR Villa Aurelia

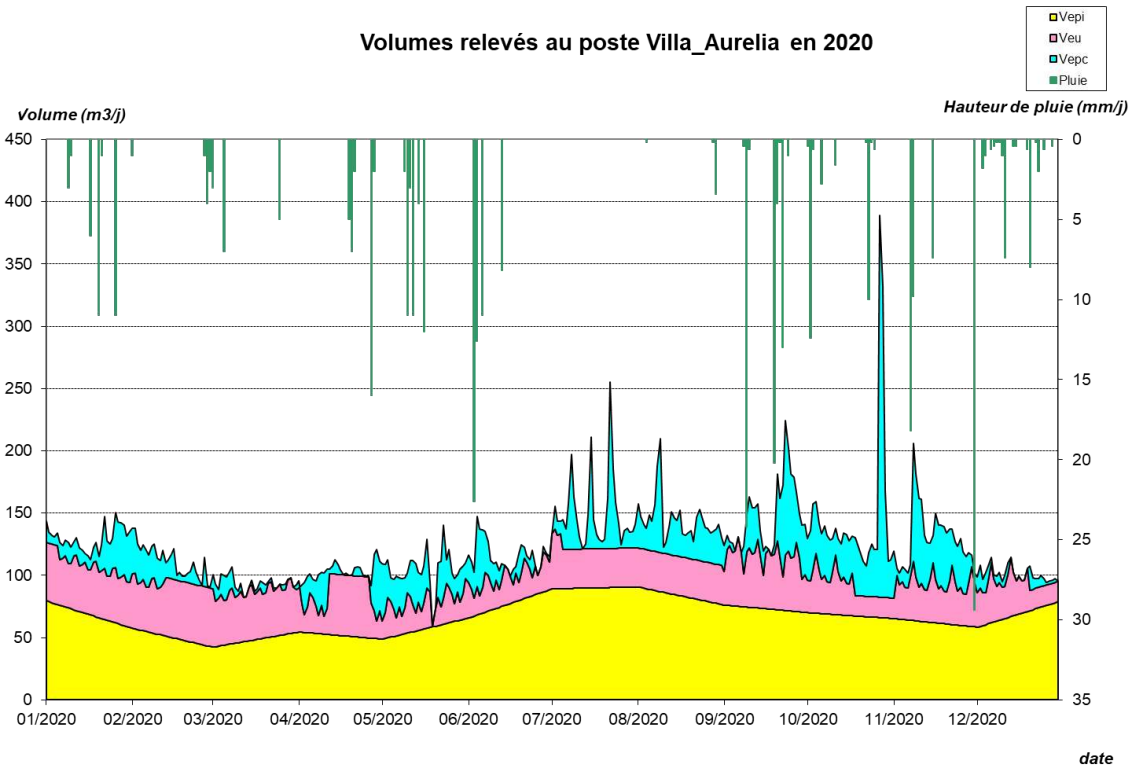

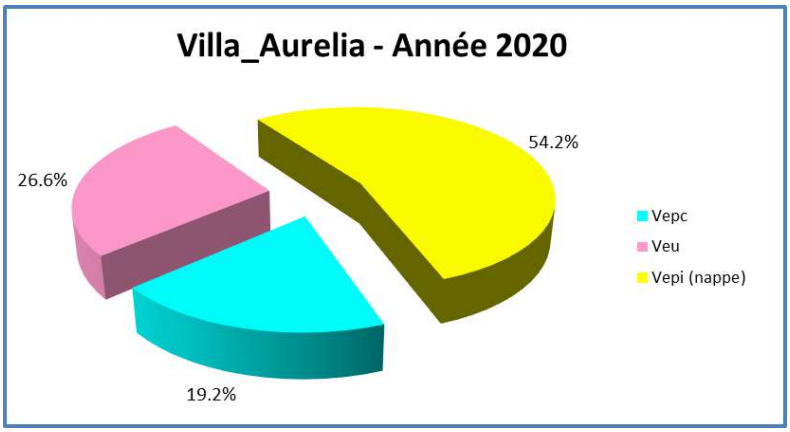

Ce poste relève majoritairement des EPI (54.2%), comme le PR des Crozes qui est situé à proximité. Les EPC impactent également les volumes relevés (19.2%), ce qui est visibles lors des fortes pluies de la fin d'année 2020.
Au vu de la quantité d'eaux parasites, **le bassin de collecte est en priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit SAL03 – Boulevard des Blazols

Ce point mesure les effluents qui proviennent des PR Jardin du Bonheur, St Louis (poste de relevage non télésurveillé) et le lotissement Les grès.

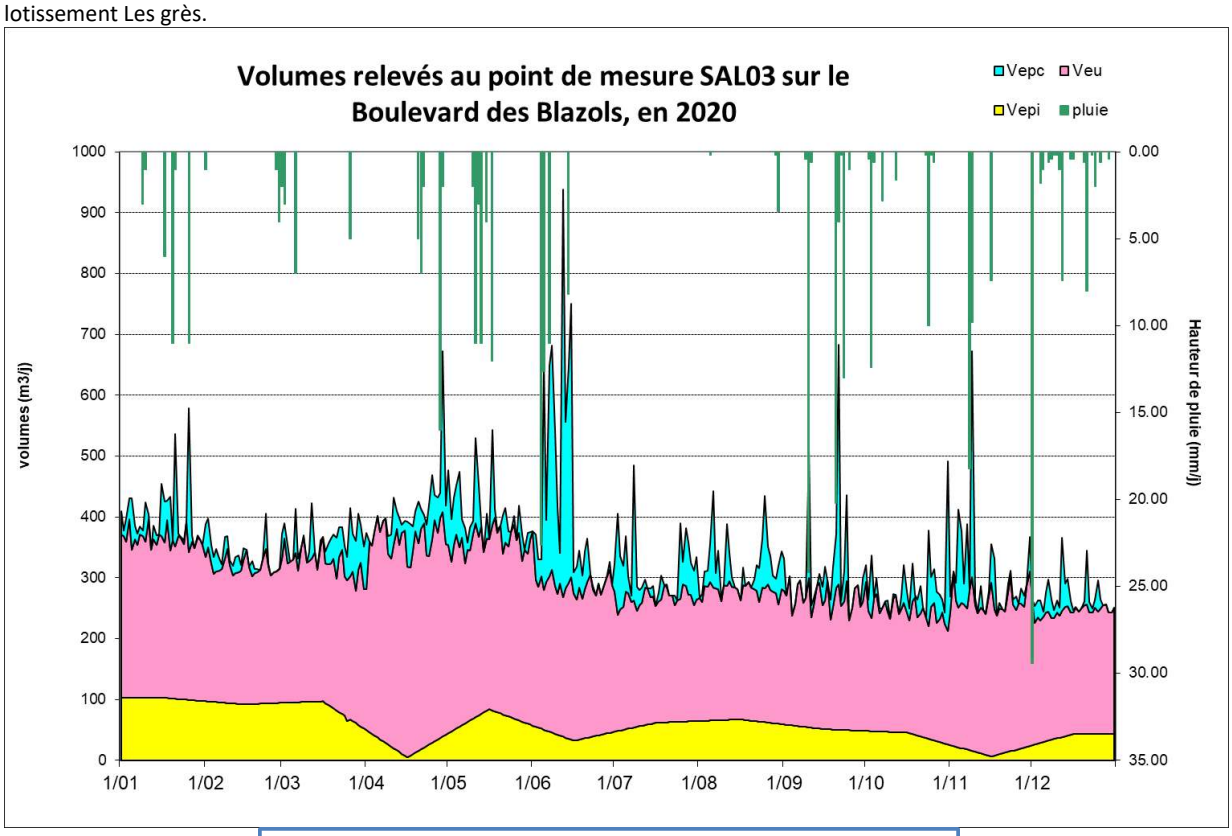

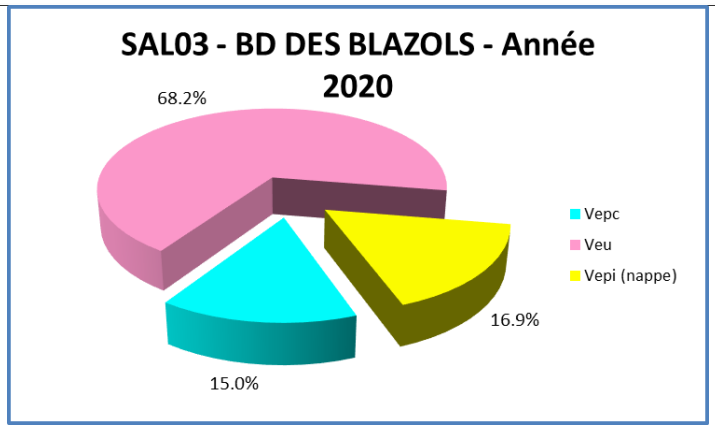

Les volumes transitant par ce point de mesure sont majoritairement constitués d'eaux usées strictes (68.2%). On constate une influence de la nappe tout au long de l'année (16.9%) qui s'explique par la présence de canaux d'irrigation au Nord de la ville de Salon de Provence. Enfin, lors des forts épisodes pluvieux, les volumes transitant par le PM SAL03 augmentent fortement.

Le bassin de collecte du SAL03 **est de priorité 3 dans la recherche des eaux claires parasites.**

Point de mesure de débit SAL04 – Boulevard de la Reine Jeanne

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données seront vérifiés.**

Point de mesure de débit SAL06 – Allée René Corté

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit SAL07 – Boulevard Georges Clémenceau

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit cohérente et sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Entrée de la station d'épuration

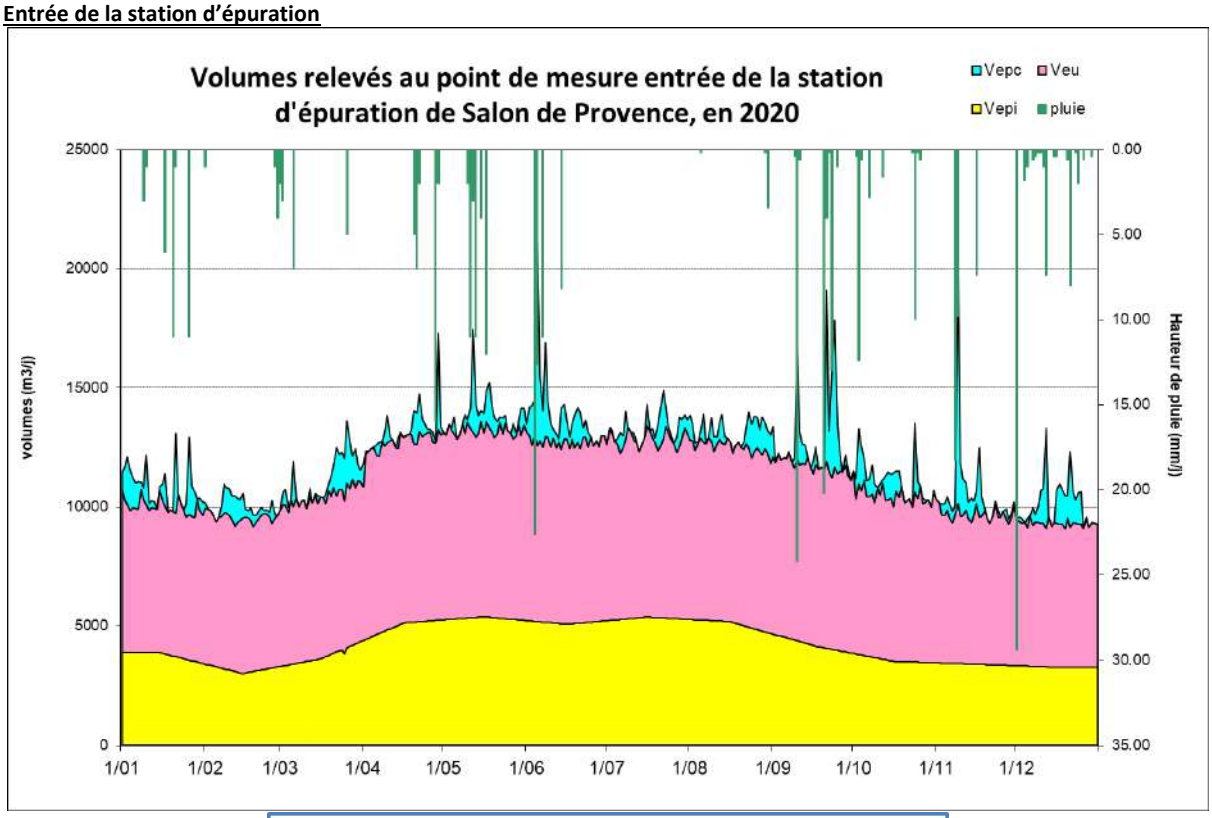

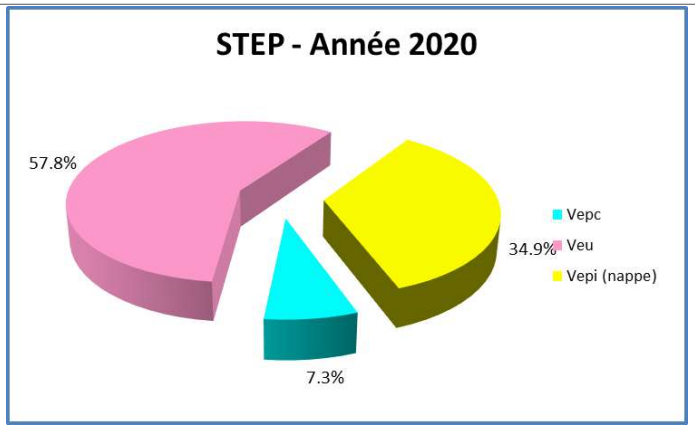

En 2020, la STEP de Salon de Provence a relevé majoritairement des eaux usées strictes (57.8%).
Toutefois, les eaux parasites sont fortement représentées avec 7.3% d'EPC et 34.9% d'EPI. On constate une corrélation entre les évènements pluvieux et l'augmentation des volumes en entrée de la station.
Au vu des volumes arrivant à la station d'épuration et les taux d'eaux parasites, il est essentiel que la commune de Salon et les communes se rejetant dans le réseau doivent faire l'objet de recherches d'eaux parasites en **priorité 1.**

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Bassin de collecte des PR	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR Aire de la Dime	ITV, fumigation	2	76 400 m3/an
PR Les Alpilles	Fumigation	3	1 300 m3/an
PR Bel-Air	-	-	-
PR Catarineto	Fumigation	3	2 500 m3/an
PR CILOF	ITV, fumigation	2	98 300 m3/an
PR Coca-Cola	Fumigation	1	316 400 m3/an
PR Les Crozes	ITV, fumigation	1	383 000 m3/an
PR François Blanc	Diagnostic pompes PR	-	-
PR Ibis	Diagnostic pompes PR	-	-
PR Jardin du bonheur	Fumigation	3	11 580 m3/an
PR Lotissement les Grès	Fumigation	3	2 100 m3/an
PR Les Micocouliers	ITV, fumigation	2	19 300 m3/an
PR Pelissanne	ITV, fumigation	1	1 496 400 m3/an
PR Prison (ZAC de la Crau)	ITV, fumigation	1	224 400 m3/an
PR Théron	ITV, fumigation	3	800 m3/an
PR Villa Aurelia	ITV, fumigation	2	32 900 m3/an

Bassin de collecte des PM	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PM SAL03	Diagnostic sonde LT-US Fumigation, ITV	3	34 700 m3/an
PM SAL04	Diagnostic sonde LT-US Fumigation, ITV	-	-
PM SAL06	Diagnostic sonde LT-US	-	-
PM SAL07	Diagnostic sonde LT-US	-	-
STEP	Fumigation, ITV	1	1 570 400 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Senas

Suivi des anomalies

Sur la commune de Sénas, depuis 2013 il y a eu 80 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 11 anomalies de soldées. Il reste encore 151 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

	A TRAITER PAR :			
ANOMALIES	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
D.E BRANCHEMENT	5			5
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	75		8	83
D.E COLLECTEUR	10			10
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		2		2
D.E OUVRAGE	1			1
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	46		1	47
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU			3	3
Total général	**137**	**2**	**12**	**151**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Sénas est composé de différents équipements :

- 1 Station d'épuration (STEP)
- 5 Postes de relevage (PR) :
  - Baptiste Dubois, dont les données ne permettent pas la réalisation du diagnostic
  - Galaizon
  - Pont de l'Auture, dont les données ne permettent pas la réalisation du diagnostic
  - Lotissement Montplaisir
  - Saurins.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

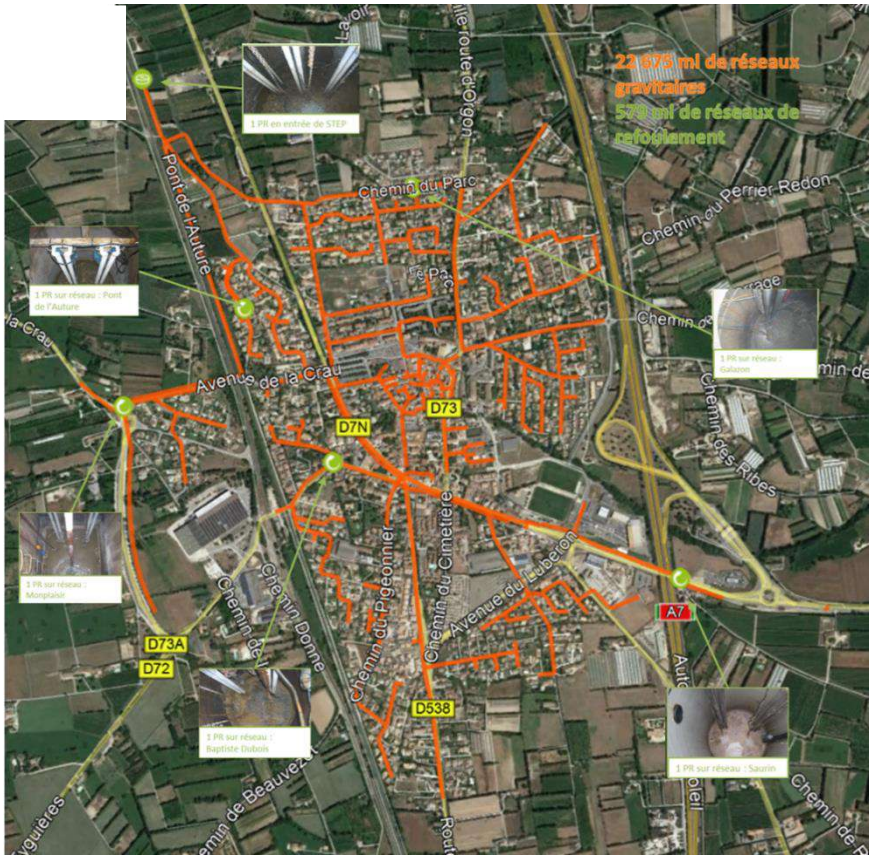

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Sénas

De plus, 2 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

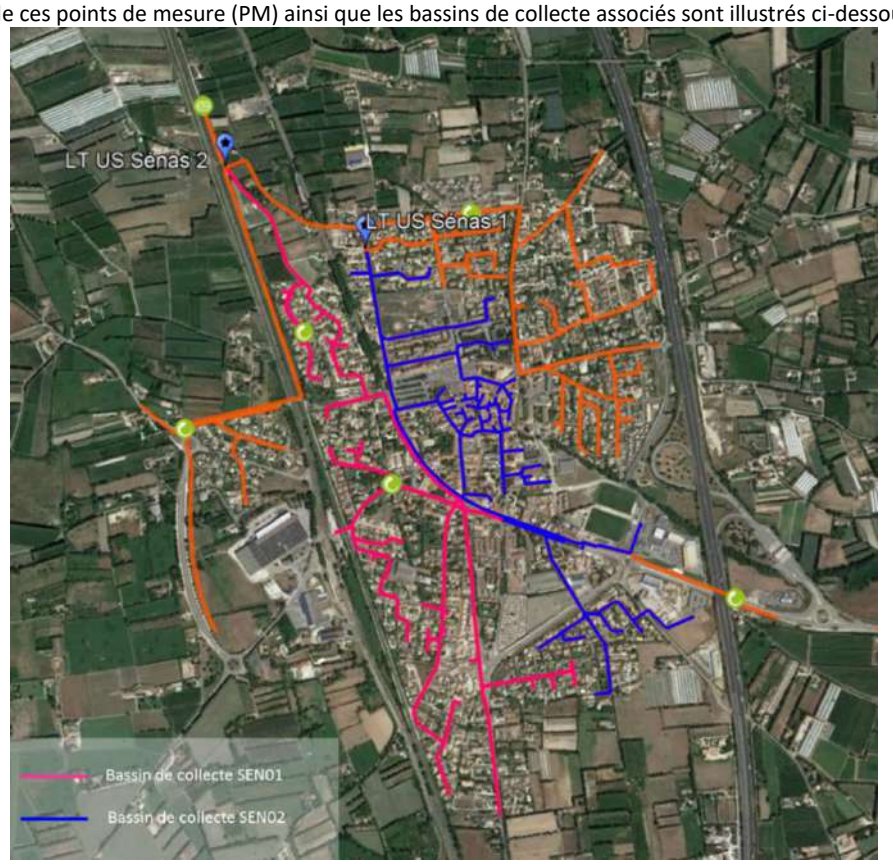

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Sénas

Le réseau communal est composé de 22 675 ml de réseaux gravitaires et de 579 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau de la station d'épuration d'une capacité nominale de 6 000 équivalents-habitants.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Sénas, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage		Galaizon	Lot. Montplaisir	Saurins
Part d'eaux usées (en %)	2017	58,1	45,6	67,7
	2018	44	49.3	54.4
	2019	-	57.2	28.2
	2020	**-**	**71.3**	**42.3**
Part d'EPI (en %)	2017	27,4	22	-
	2018	17	14.2	4.4
	2019	-	10.7	2.9
	2020	**-**	**5.5**	**0**
Part d'EPC (en %)	2017	14,5	32,4	32,3
	2018	39	36.5	41.2
	2019	-	32.1	68.9
	2020	**-**	**23.2**	**57.7**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	41,9	54,4	32,3
	2018	56	50.7	45.6
	2019	-	42.8	71.8
	2020	**-**	**28.7**	**57.7**

Point de mesure		STEP	SEN01	SEN02
Part d'eaux usées (en %)	2017	62,9	63,5	52
	2018	56.7	-	54.1
	2019	62.7	-	-
	2020	-	-	-
Part d'EPI (en %)	2017	21,9	23,7	20,2
	2018	23.1	-	18.4
	2019	22.2	-	-
	2020	-	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Part d'EPC (en %)	2017	15,2	12,8	27,8
	2018	20.2	-	27.5
	2019	15.1	-	-
	2020	-	-	-
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	37,1	36,5	48
	2018	43.3	-	45.9
	2019	37.3	-	-
	2020	-	-	-

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2017, 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE SENAS

PR Galaizon

Un problème de remonté d'information a eu lieu cette année sur ce poste de relevage. **Un contrôle de la transmission des données sera réalisé.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Lotissement Montplaisir

Ce poste est équipé de 2 groupes électropompes de 20 m³/h chacun.

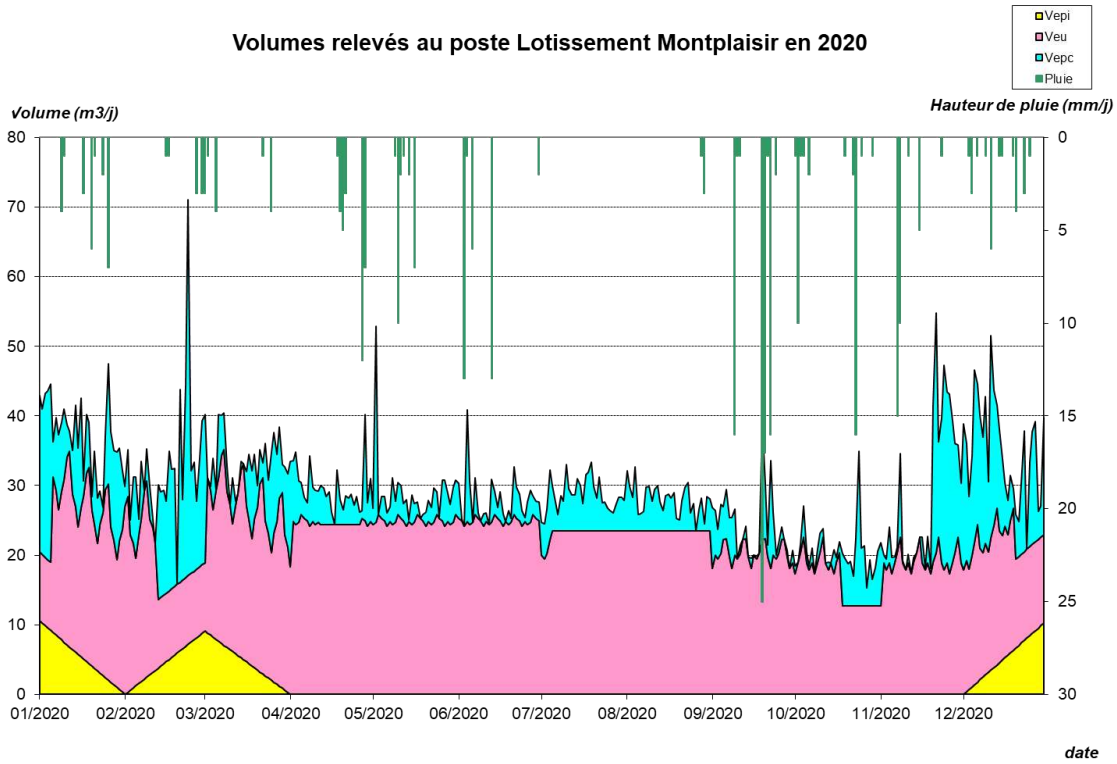

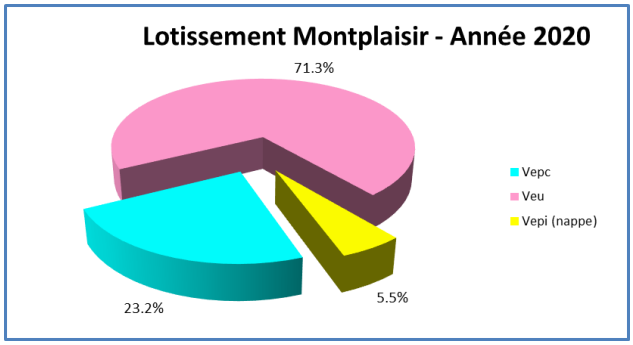

Ce poste relève majoritairement des eaux usées strictes (71.3%). Le bassin de collecte est sensible aux précipitations (23.2%). Les EPI impactent peu le poste de relevage (5.5%).

Ce bassin devra être en priorité 2 dans la recherche des eaux claires parasites.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Saurins

Le PR Saurins est équipé de 2 groupes de pompage de 15 m³/h chacun.

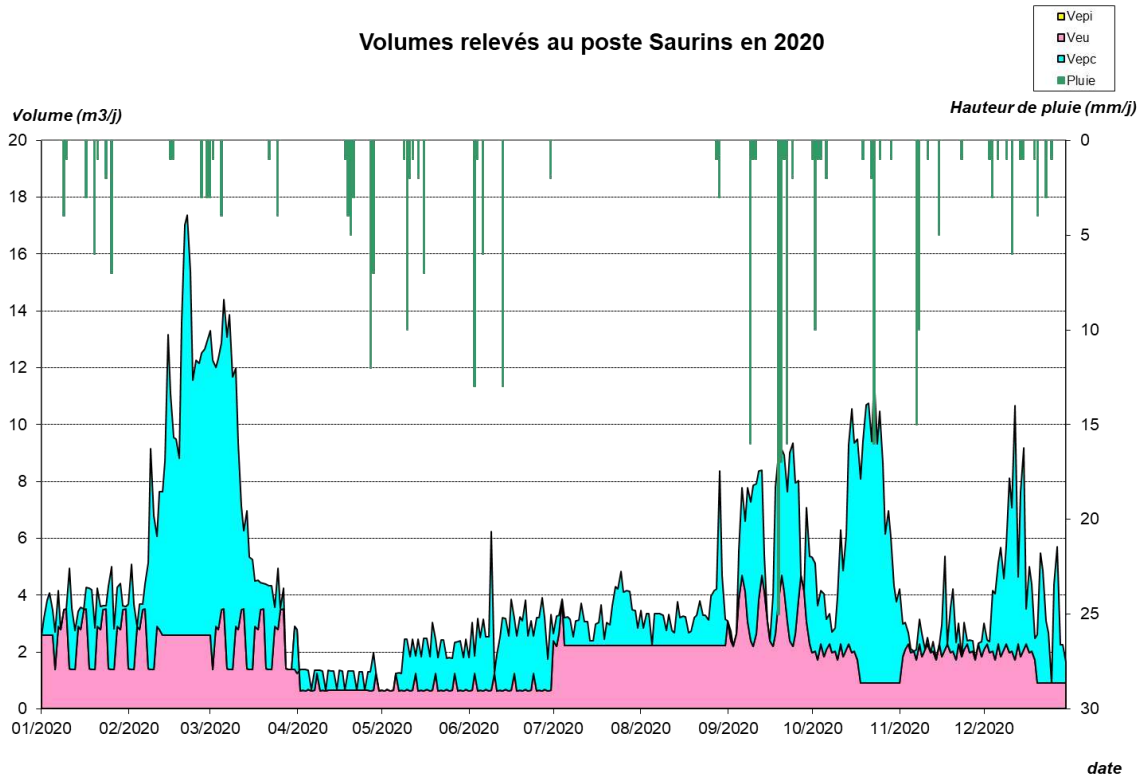

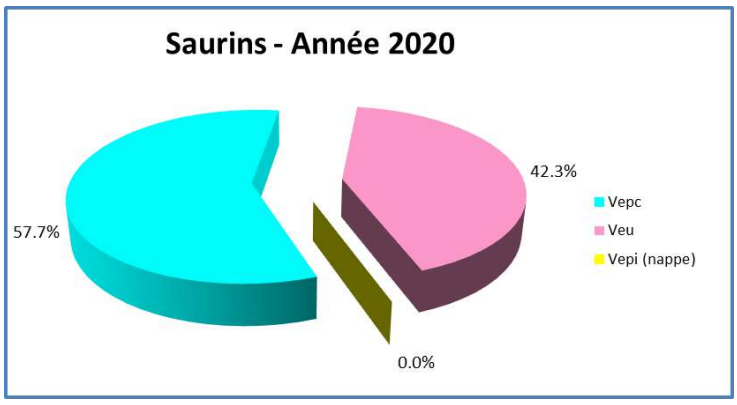

Du fait du faible volume journalier (faible représentativité), les résultats sont incohérents notamment sur la part d'EPC, nous ne priorisons pas la recherche d'eaux parasites sur ce bassin de collecte.
Nous remarquons l'impact des confinements sur les volumes pompés, ce qui montre la faible représentativité de ce poste.

Point de mesure de débit SENA01 – Lot. De la Roubine

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Point de mesure de débit SEN02 – Chemin de l'Auture

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Entrée de la station d'épuration

Le débitmètre n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète (du 06/01/2020 au 03/02/2020) empêchant une analyse fine des résultats.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	**Investigations à mener**	**Priorité**	**Estimation des volumes d'eaux parasites**
PR Baptiste Dubois	Diagnostic télésurveillance	-	
PR Galaizon	Diagnostic télésurveillance	-	
PR Pont de Lauthure	Diagnostic télésurveillance	-	
PR Lot. Montplaisir	Fumigation	2	3 000 m3/an
PR Saurins	-	-	
PM SEN01	Diagnostic sonde LT-US	-	
PM SEN02	Diagnostic sonde LT-US	-	
STEP	-	-	

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Velaux

Suivi des anomalies

Sur la commune de Velaux, depuis 2013 il y a eu 129 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 4 anomalies de soldées. Il reste encore 103 anomalies identifiées, ci-dessous les différents types d'anomalies :

	A TRAITER PAR :			
ANOMALIES	APA	MAIRIE	PRIVE	Total général
AVALOIR RACCORDE AU RESEAU EU		3	5	8
D.E BRANCHEMENT	1		1	2
D.E CAISSE DE BRANCHEMENT	44			44
D.E COLLECTEUR	12			12
D.E ENTRE RESEAU EP / EU		12		12
D.E TRAPPE D'ACCES DU REGARD	2			2
GOUTTIERE RACCORDEE AU RESEAU EU		5	17	22
SURVERSE ENTRE RESEAU EP / EU	1			1
Total général	**60**	**20**	**23**	**103**

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Velaux est composé de différents équipements :

- 1 Surverse réseau en amont du PR les Quatre Tours
- 6 Postes de relevage (PR) :
  - La Bastide Bertin
  - La Plaine de la Crau
  - La Verdière
  - Le Barry
  - Les Quatre Tours (équipé d'une surverse)
  - Pont du Moulin.

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

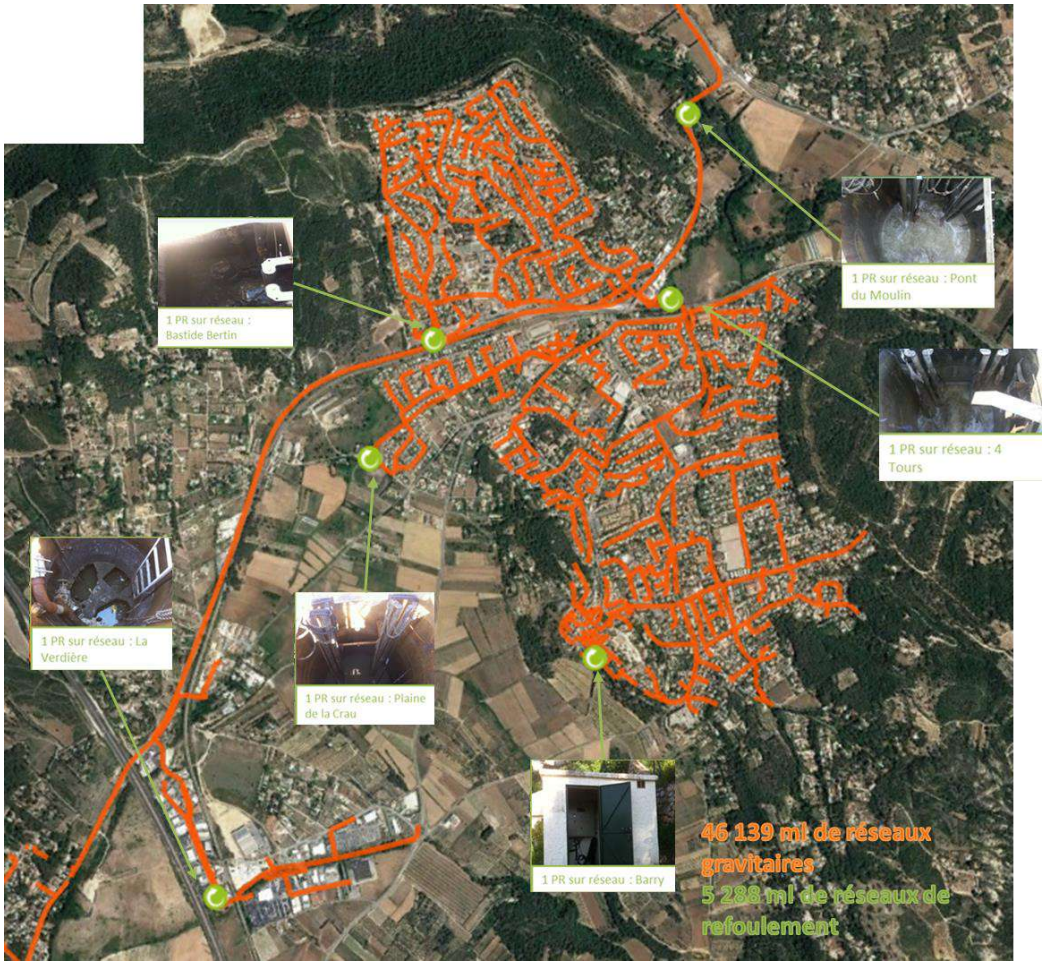

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Velaux

De plus, 3 sondes de type ultrason sont également installées sur le réseau afin d'affiner encore la sectorisation. Les emplacements de ces points de mesure (PM) ainsi que les bassins de collecte associés sont illustrés ci-dessous :

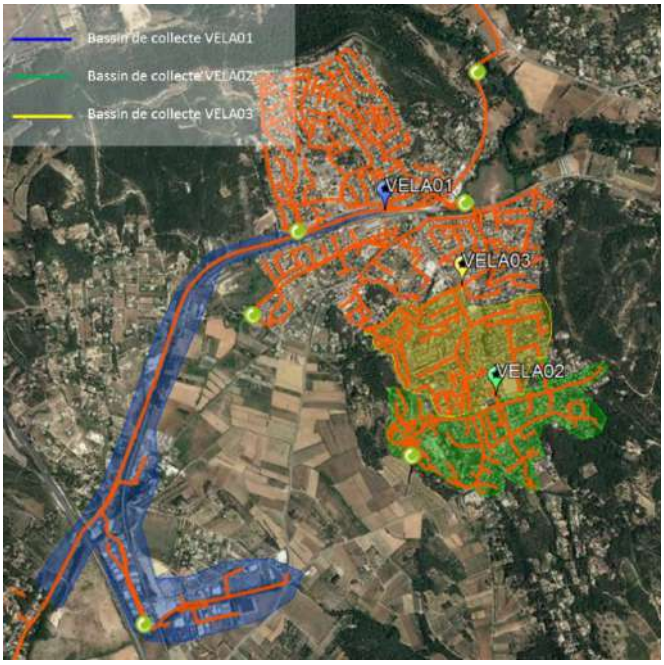

Figure 2 : Présentation des PM de la commune de Velaux

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le réseau communal est composé de 46 139 ml de réseaux gravitaires et de 5 288 ml de réseaux de refoulement, se rejetant au niveau du PR Pont du Moulin. Les effluents de la commune de Velaux sont traités à la STEP de Coudoux.
Les groupes électropompes du PR Pont du Moulin étant équipés de variateurs de vitesse, les données ne sont pas exploitables, le PR étudié comme étant l'exutoire du réseau de Velaux est le PR les 4 Tours.

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans les tableaux suivants avec ceux de 2017, 2018 et 2019. Sur la commune de Velaux, la pluviométrie en **2019** était de **436 mm** et de **460 mm** en **2020**.

Poste de relevage		4 Tours	Barry	Bastide Bertin	Plaine de la Crau	Verdière
Part d'eaux usées (en %)	2017	61,6	73,3	54,2	64,8	27,7
	2018	52.1	56.8	18.3	37.9	24
	2019	54.9	56.5	39.7	64.1	26
	2020	**46.1**	**54.9**	**61.2**	**55.0**	**14.7**
Part d'EPI (en %)	2017	22,2	2,8	-	18,6	36,8
	2018	23.7	10.1	0	13.4	35.9
	2019	14.8	6.8	0	4.7	42.1
	2020	**33.0**	**4.7**	**0**	**22.0**	**46.5**
Part d'EPC (en %)	2017	16,2	23,9	45,8	16,6	35,5
	2018	24.1	33.1	81.7	48.7	40.1
	2019	30.3	36.8	60.3	31.2	31.9
	2020	**20.9**	**40.4**	**38.8**	**22.9**	**38.8**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	38,4	26,7	45,8	35,2	72,3
	2018	47.9	43.2	81.7	62.1	76
	2019	45.1	43.6	60.3	35.9	74
	2020	**53.9**	**45.1**	**38.8**	**44.9**	**85.3**

Point de mesure		VELA01	VELA02	VELA03
Part d'eaux usées (en %)	2017	53,6	81,8	74,0
	2018	37.6	76.2	70.1
	2019	-	-	54.2
	2020	**-**	**77.0**	**72.5**
Part d'EPI (en %)	2017	27,3	5,1	6,5
	2018	12.1	5.1	8.8

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

	2019	-	-	10.1
	2020	**-**	**4.4**	**9.6**
Part d'EPC (en %)	2017	19,1	13,1	19,5
	2018	50.3	18.7	21.1
	2019	-	-	35.7
	2020	**-**	**18.6**	**17.9**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2017	46,4	18,2	26,0
	2018	62.4	23.8	29.9
	2019	-	-	45.8
	2020	**-**	**23**	**27.5**

Tableau 1 : Comparaison des différentes proportions constituant les effluents des années 2019, 2018, 2017 et 2020

Légende	Comparaison 2019/2020
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE VELAUX

Le PR Quatre Tours

Le poste de relevage 4 Tours est équipé de 2 groupes de pompage de 108 et 107 m³/h.

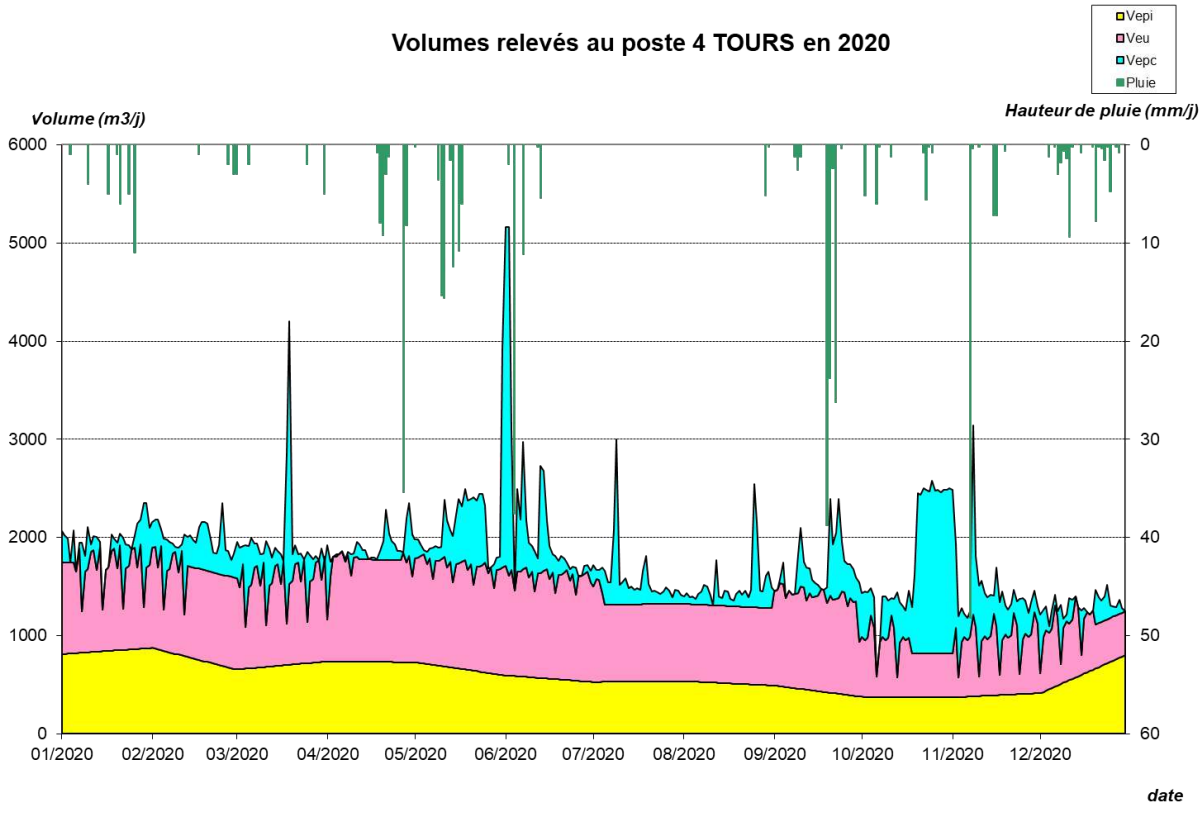

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

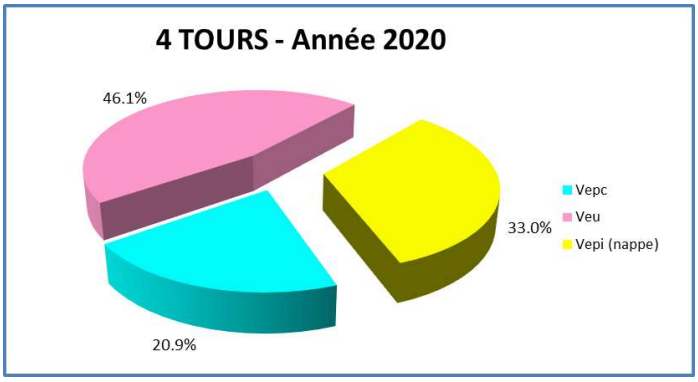

Ce poste récupère la quasi-totalité des effluents de la commune de Velaux. Les volumes qui transitent par cet ouvrage sont en majorité des eaux parasites (53.9%), dont 20.9% d'EPC et 33.0% d'EPI. Les eaux usées ne représentent que 46.1% du volume relevé.
Au vu du linéaire important collecté par ce poste, **ce bassin doit être en priorité 1 pour la recherche des eaux parasites.**

PR Barry

Le PR Barry est équipé de 2 groupes électropompes d'une capacité nominale de 53 et 86 m³/h.

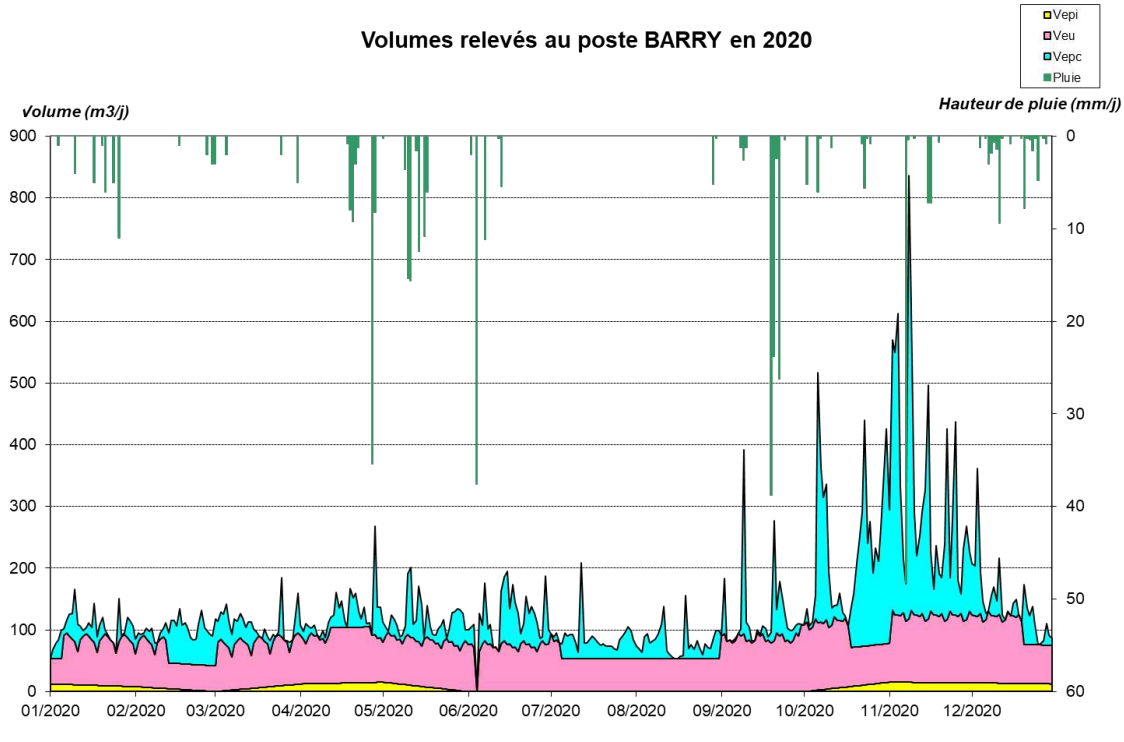

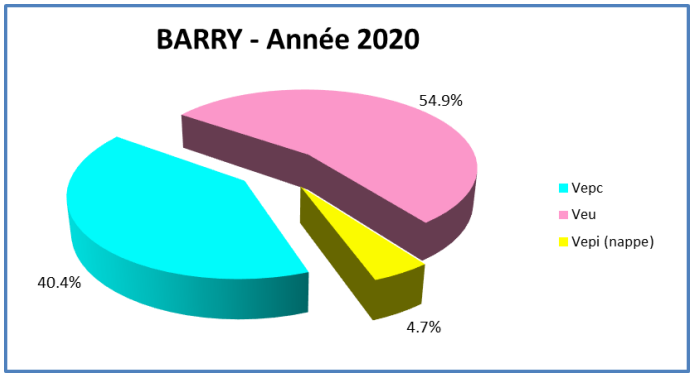

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ce poste relève majoritairement des eaux usées strictes (54.9%). Concernant les eaux parasites, ce sont essentiellement les EPC qui interfèrent sur les volumes transitant par ce PR (40.4%). Le lien entre événements pluvieux et augmentation des volumes est très visible en fin d'année.
Le bassin de collecte du PR Barry fait partie **des priorités 2 en termes de recherche d'eaux parasites.**

PR Bastide Bertin

Ce poste est équipé de 2 groupes électropompes de 36 et 42 m³/h.

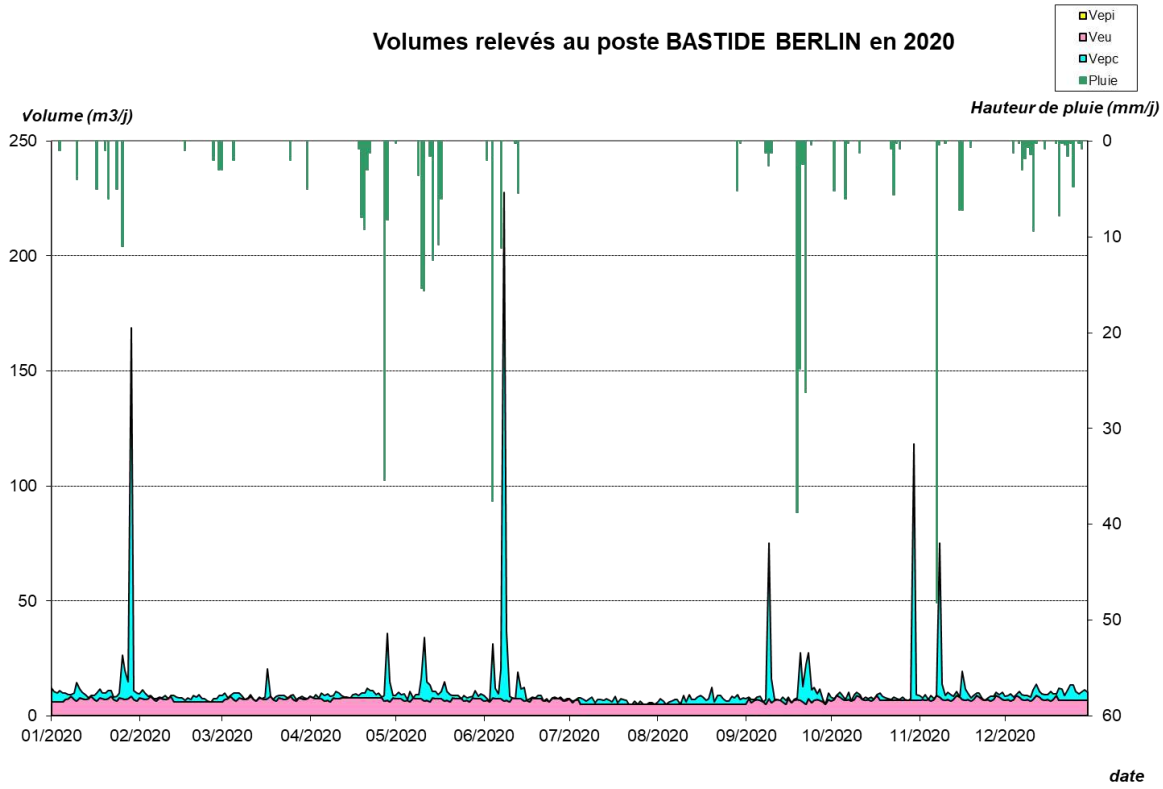

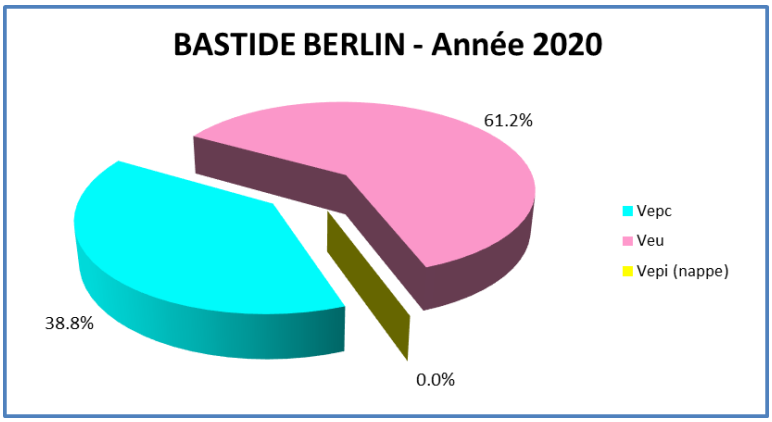

Comme en 2018 et 2019, on n'observe aucune influence de la nappe sur les volumes relevés par ce poste.

Cet ouvrage relève majoritairement des EU (61.2 %) mais est affecté par les EPC (38.8%). Une corrélation est nettement visible entre les épisodes pluvieux et l'augmentation des volumes transitant par ce PR. Les volumes sont multipliés jusqu'à 20 fois.

Le bassin de collecte du PR Bastide Bertin fera partie des **priorités 3 en termes de recherche d'eaux parasites.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR Plaine de la Crau

Le PR Plaine de la Crau est équipé de 2 groupes de pompage de 25 et 27 m³/h.

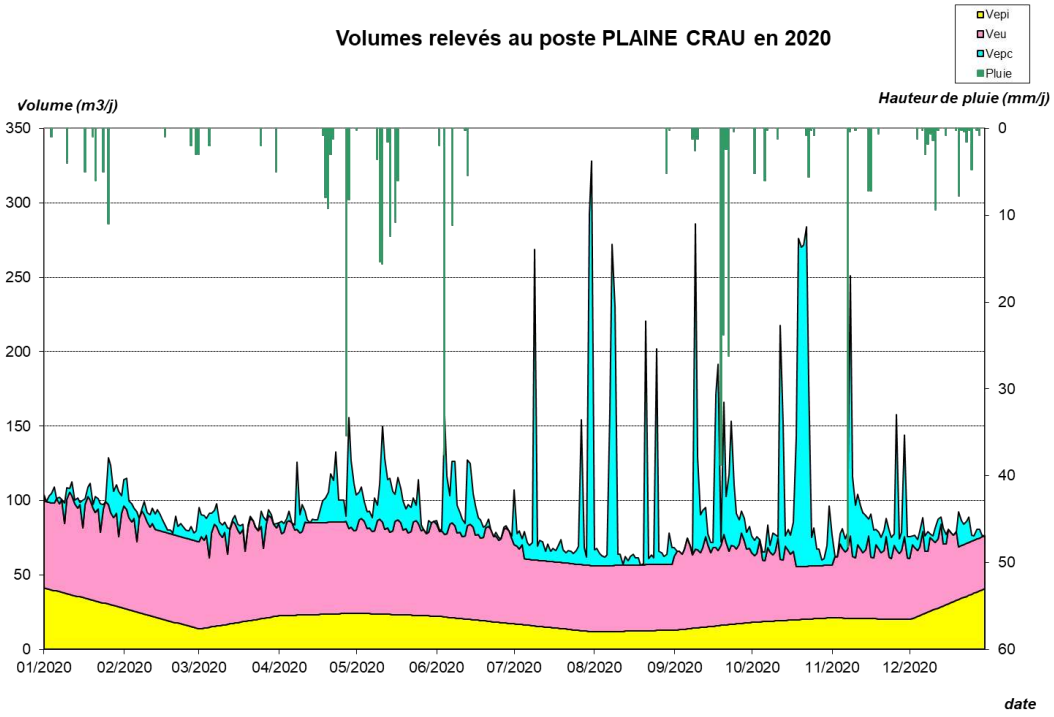

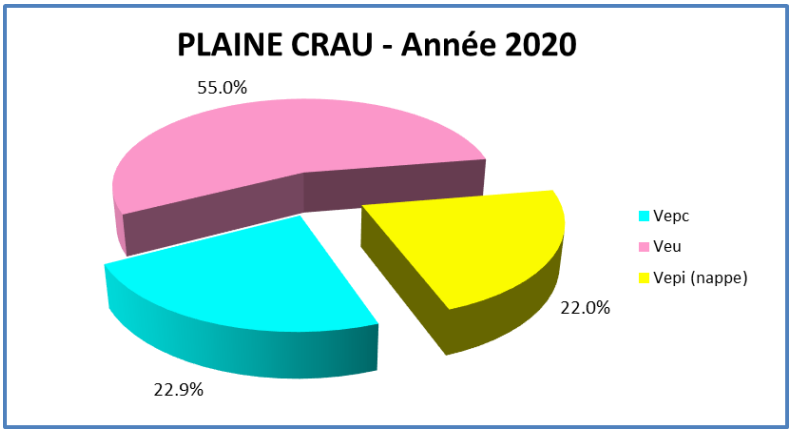

Les volumes relevés sont en majorité des EU (55.0%). Toutefois, les EPC comme les EPI ont un fort impact (22.9% et 22%). On observe une corrélation entre épisodes pluvieux et augmentation des volumes. Cependant, les pics d'EPC en été ne semblent pas justifiés et influencent le résultat final.

Les investigations des eaux parasites sont en **priorité 2 sur le bassin de collecte de ce PR.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

PR La Verdière

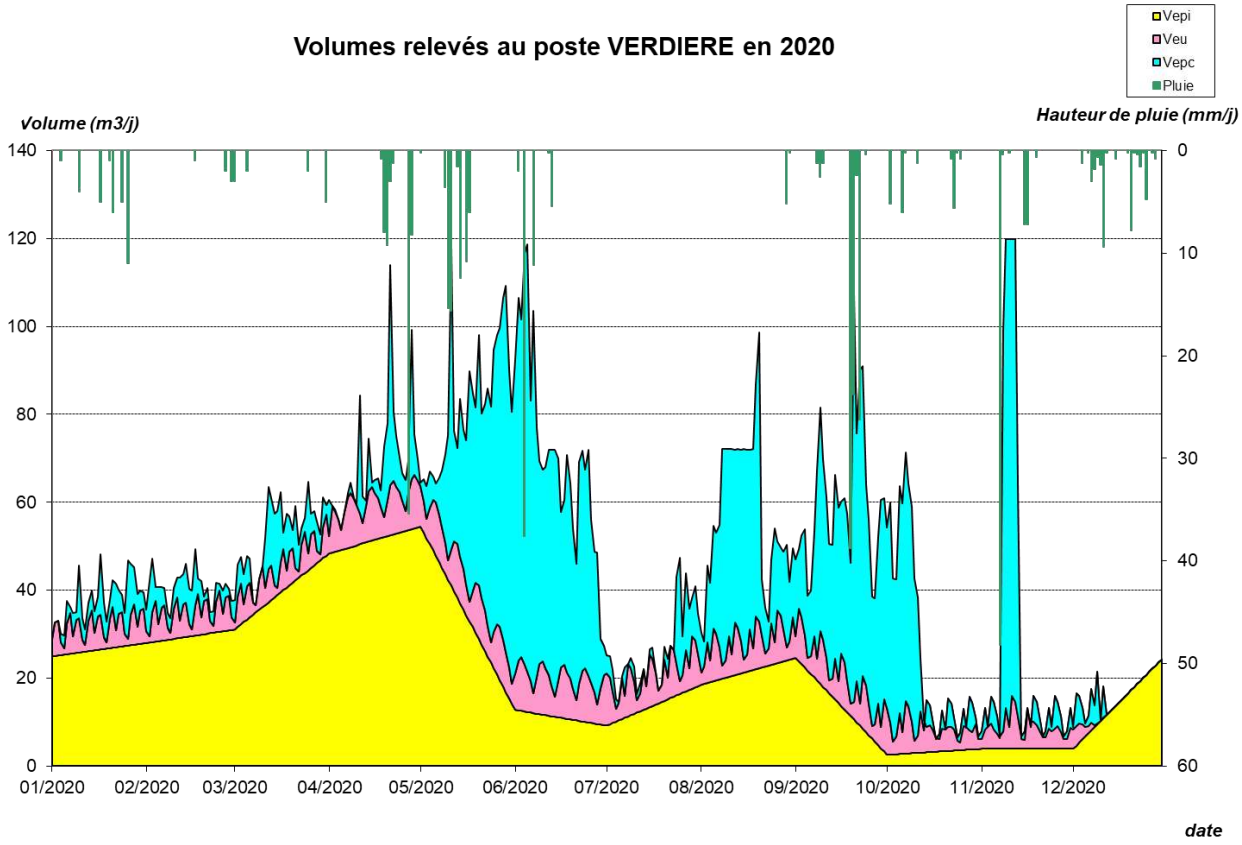

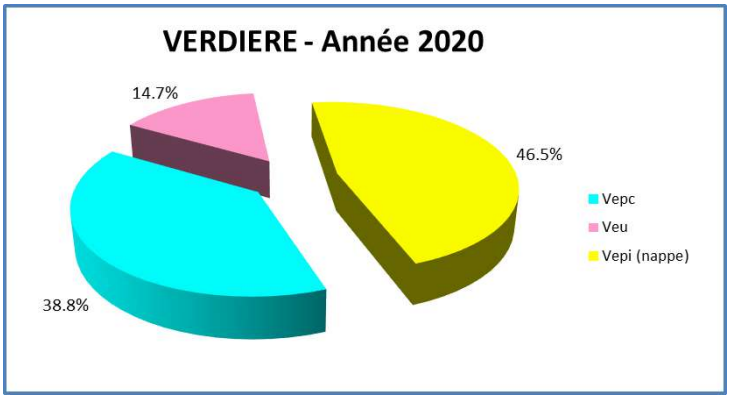

De Janvier à Juin, nous observons une augmentation des volumes pompés à cause d'un bouchage probable des pompes, Le volume d'ECI est surestimé.

Compte tenu des résultats peu cohérents, nous ne pouvons pas prioriser ce bassin de collecte.

Point de mesure de débit VELA01 – Chemin de Berre

Le point de mesure n'a pas fourni de mesure de débit sur une année complète, **le fonctionnement de la sonde et la transmission des données sont à vérifier**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit VELA02 – Stade

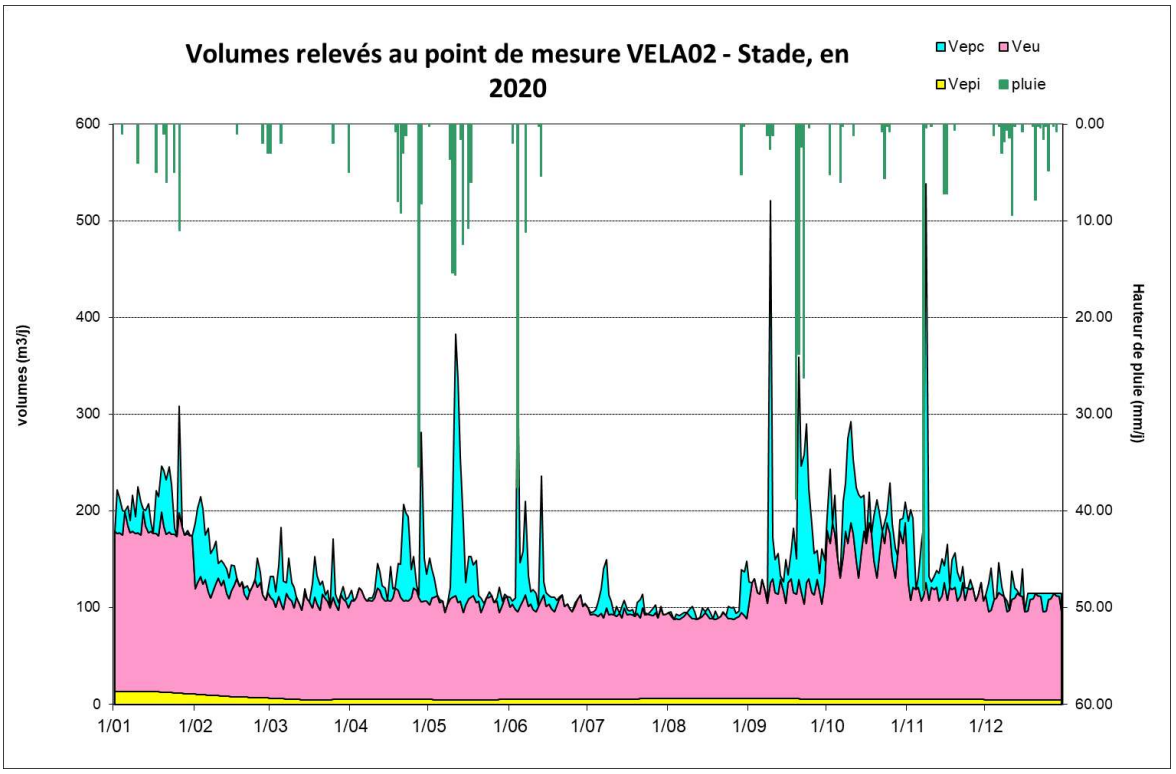

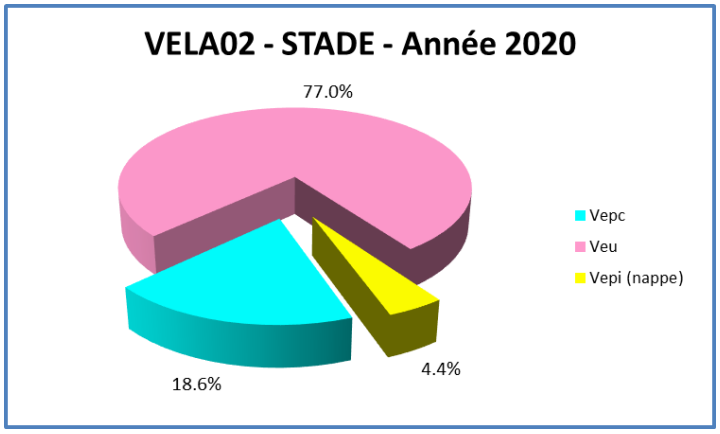

Ce PM récupère principalement des eaux usées (77.0%) et n'est que peu impacté par les EPI. A contrario, les EPC affectent ce poste (18.6%). Une corrélation est d'ailleurs visible entre l'augmentation des volumes transitant par ce point et les événements pluvieux.

Ce bassin de collecte est de **priorité 2.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Point de mesure de débit VELA03 – Impasse des Lilas

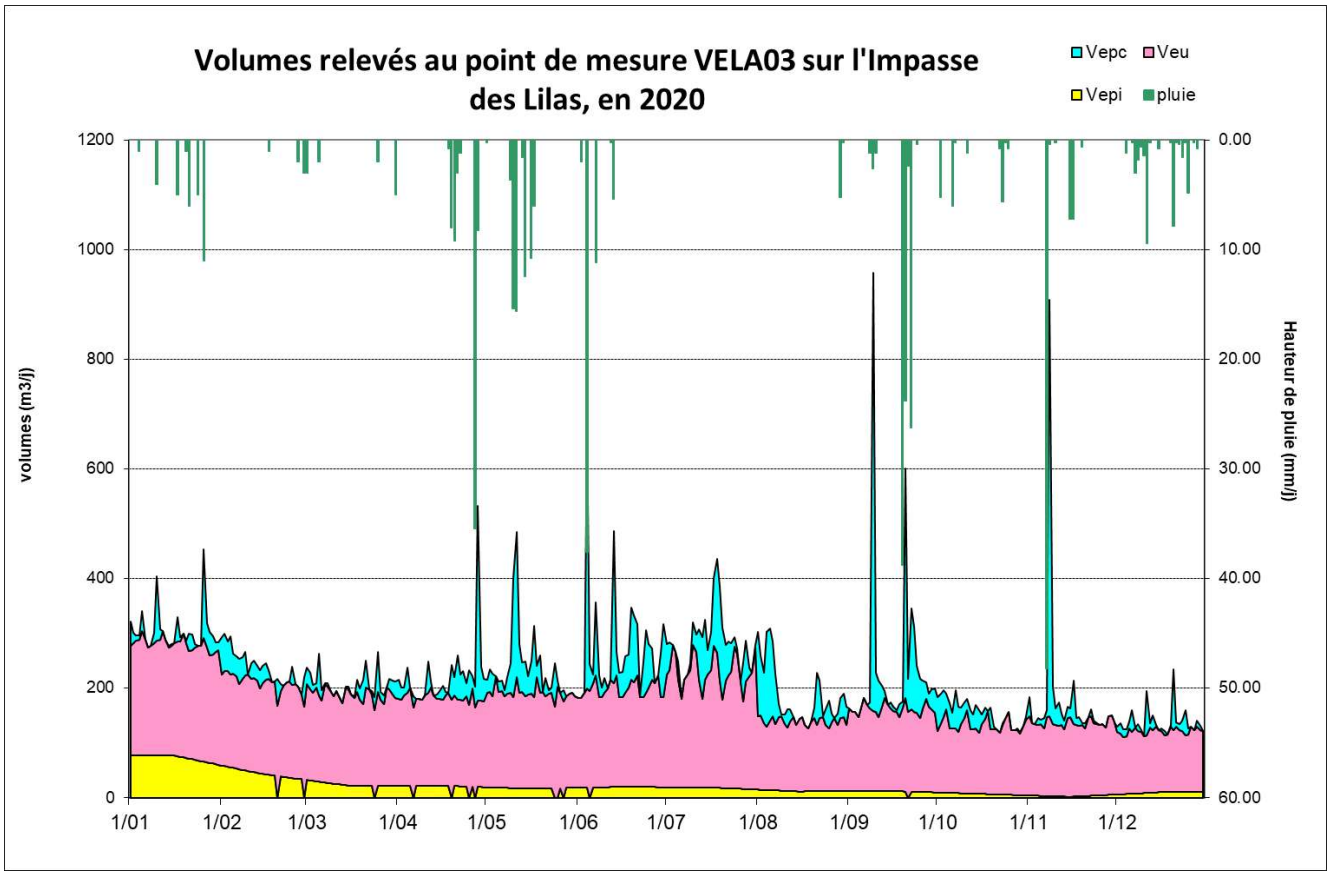

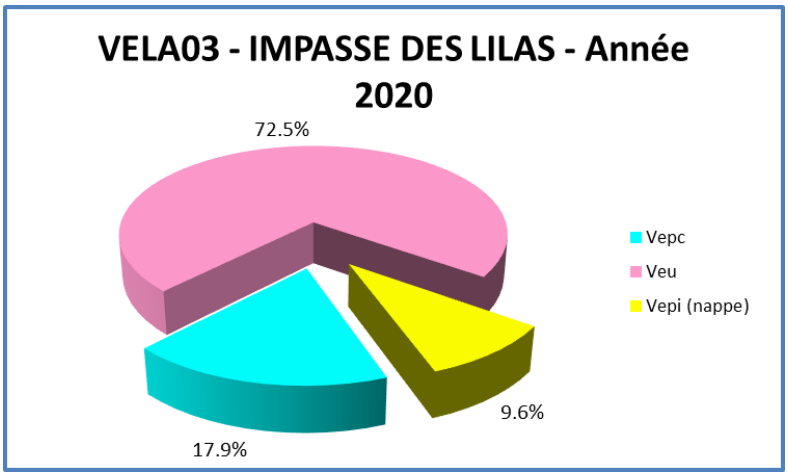

Ce PM récupère le PM VELA02. Les effluents collectés sont majoritairement constitués d'eaux usées strictes (72.5%). Toutefois les eaux parasites sont non négligeables avec 17.9% d'EPC et 9.6% d'EPI. Une corrélation est d'ailleurs visible entre l'augmentation des volumes transitant par ce point et les événements pluvieux.

Ce bassin de collecte est de **priorité 2**.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR 4 Tours	ITV, fumigation	1	350 000 m3/an
PR Barry	Fumigation	2	23 000 m3/an
PR Bastide Bertin	Fumigation	3	1 500 m3/an
PR Plaine de la Crau	Fumigation	2	15 700 m3/an
PR Verdière	Entretien des pompes	-	
PM VELA01	Diagnostic sonde LT-US	-	
PM VELA02	Diagnostic sonde LT-US	2	12 300 m3/an
PM VELA03	Diagnostic sonde LT-US	2	22 700 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Vernègues-Cazan

Suivi des anomalies

Sur la commune de Vernègues, depuis 2013 il y a eu 46 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 43 anomalies de soldées. A ce jour il n'y a plus d'anomalie de recensée.

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Vernègues est composé de différents ouvrages :

- 2 Stations d'épuration (STEP) :
  - Vernègues
  - Cazan
- 3 Postes de relevage (PR) :
  - Vabre (pas de données)
  - Héritière
  - Cazan (l'étude ne porte que sur la STEP de Cazan au vu de la faible distance qui les sépare)

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

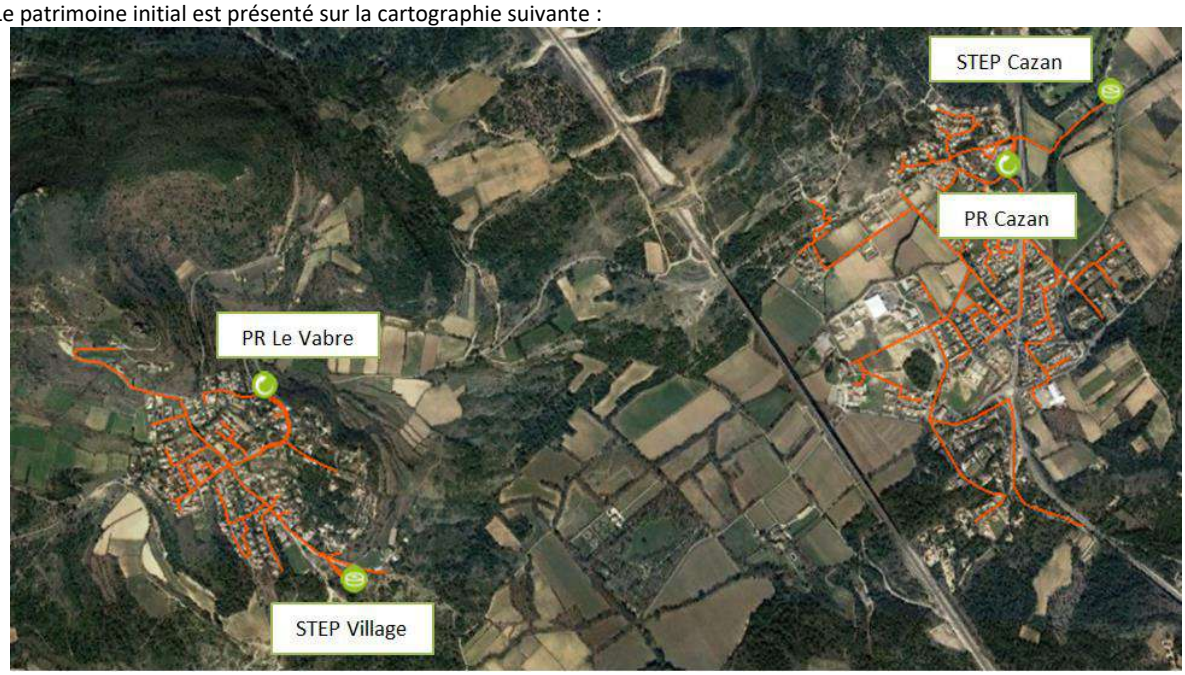

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Vernègues

Le diagnostic du reseau d'eaux usees : diagnostic EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

- EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
- Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
- Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans le tableau suivant avec les résultats de l'année 2018 et 2019. Sur la commune de Vernègues, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage		**STEP Cazan**
Part d'eaux usées (en %)	2018	44.2
	2019	38.5
	2020	-
Part d'EPI (en %)	2018	15.7
	2019	25.5
	2020	-
Part d'EPC (en %)	2018	40.1
	2019	36
	2020	
Part totale d'eaux parasites (en %)	2018	55.8
	2019	61.5
	2020	-

Tableau 1 : Résultats globaux des années 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

DIAGNOSTIC EPOUSE DU RESEAU DE VERNEGUES

Entrée de la station d'épuration de Cazan

Un problème de remontée d'information a eu lieu du 20/07/2020 au 01/10/2020. L'analyse est donc impossible.

Les proportions entre eaux usées strictes et les EPC sont du même ordre de grandeur.
Pour les EPC (37.0%), une corrélation est visible entre les événements pluvieux de la fin d'année et les augmentations de volume arrivant à cet ouvrage.
Le bassin de collecte de ce point est **en priorité 1**.

CONCLUSION DE L'ETUDE

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	**Investigations à mener**	**Priorité**	**Estimation des volumes d'eaux parasites**
STEP de Cazan	-	-	-

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Vernègues-Village

Suivi des anomalies

Sur la commune de Vernègues, depuis 2015 il y a eu 46 anomalies de soldées ; au cours de l'année 2020 il y a eu 43 anomalies de soldées. A ce jour, il n'y a plus d'anomalie de recensée.

Diagnostics eaux claires parasites

Le patrimoine initial du réseau de collecte des eaux usées (EU) de la commune de Vernègues est composé de différents ouvrages :

- 2 Stations d'épuration (STEP) :
  - Vernègues
  - Cazan
- 3 Postes de relevage (PR) :
  - Vabre (pas de données)
  - Les Héritières
  - Cazan (l'étude ne porte que sur la STEP de Cazan au vu de la faible distance qui les sépare)

Le patrimoine initial est présenté sur la cartographie suivante :

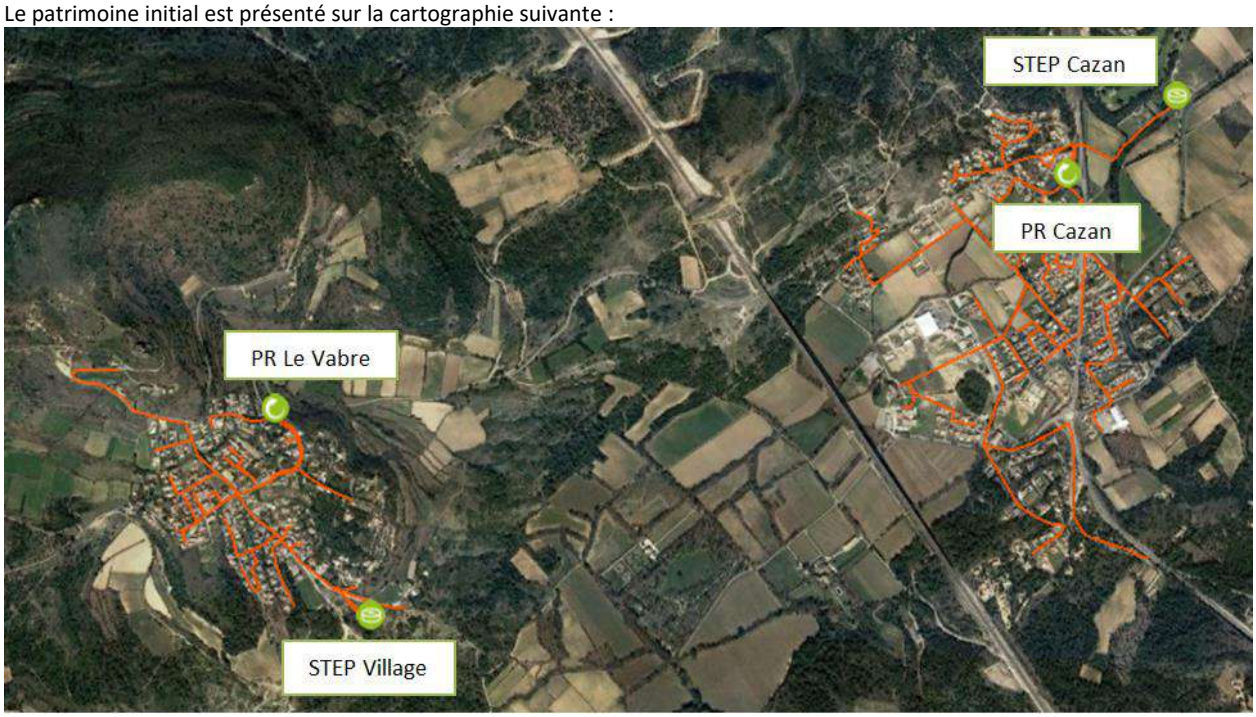

Figure 1 : Présentation du réseau EU de la commune de Vernègues

LE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'EAUX USEES : DIAGNOSTIC EPOUSE

L'identification des effluents présents dans le réseau d'eaux usées de la commune passe par une étude du fonctionnement des postes de relevage communaux appelé le diagnostic EPOUSE. Ce diagnostic a récemment été étendu aux sondes effectuant des mesures de débit. De nombreux paramètres peuvent influencer les mesures des sondes, notamment la présence de flottants ou de sable dans le réseau. De plus, pour obtenir une valeur de débit, une loi hydraulique, différente pour chaque point, est utilisée. Chaque loi est définie grâce à des mesures de débit sur site. Même si ces lois sont régulièrement vérifiées, des biais peuvent parfois être constatés lors de la réalisation des diagnostics.

Cette étude permet de définir la présence, ou non, des effluents suivants dans le réseau :

EU domestiques (représentées en rose sur les graphiques)
Eaux parasites d'infiltration (EPI) provenant de nappe (en jaune)
Eaux parasites de captage (EPC) : issues d'infiltrations d'eaux pluviales dans le réseau (en bleu).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Grâce à la télégestion des postes de relevage, un diagnostic est réalisé depuis les **temps de pompage horaire**s des groupes électropompes sur l'année 2020. Pour les sondes, les **débits calculés** à partir des **mesures de hauteurs d'eau** sont utilisés. Les résultats sont donc à prendre avec plus de précautions.
Les résultats globaux de l'année 2020 sont rassemblés dans le tableau suivant avec les résultats de l'année 2018 et 2019. Sur la commune de Vernègues, la pluviométrie en **2019** était de **416 mm** et de **312 mm** en **2020**.

Poste de relevage		**PR la Vabre**	**STEP Vernègues**
Part d'eaux usées (en %)	2018	-	51.2
	2019	-	38.3
	2020	-	**38.8**
Part d'EPI (en %)	2018	-	12.4
	2019	-	20.1
	2020	-	**24.2**
Part d'EPC (en %)	2018	-	36.4
	2019	-	41.6
	2020	-	**37.0**
Part totale d'eaux parasites (en %)	2018	-	48.8
	2019	-	61.7
	2020	-	**61.2**

Tableau 1 : Résultats globaux des années 2018, 2019 et 2020

Légende	**Comparaison 2019/2020**
	Augmentation de la proportion d'eaux parasites
	Diminution de la proportion d'eaux parasites

Le PR de la Vabre
Les résultats sont incohérents, ce PR ne sera pas traité et **la transmission des données ainsi que l'état des pompes sont à vérifier.**

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Entrée de la station d'épuration de Vernègues

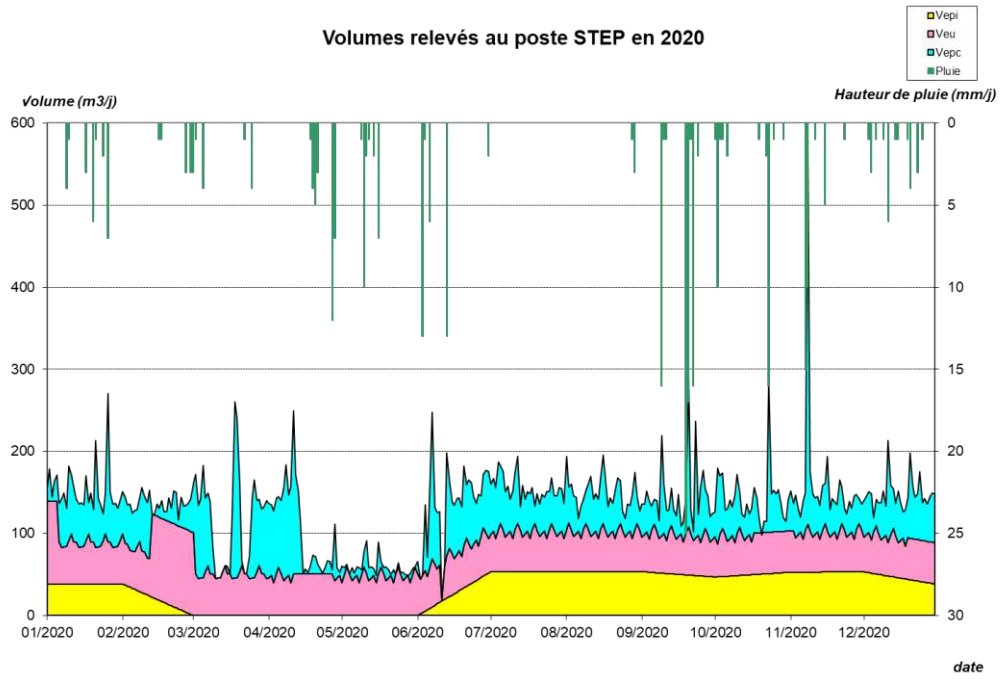

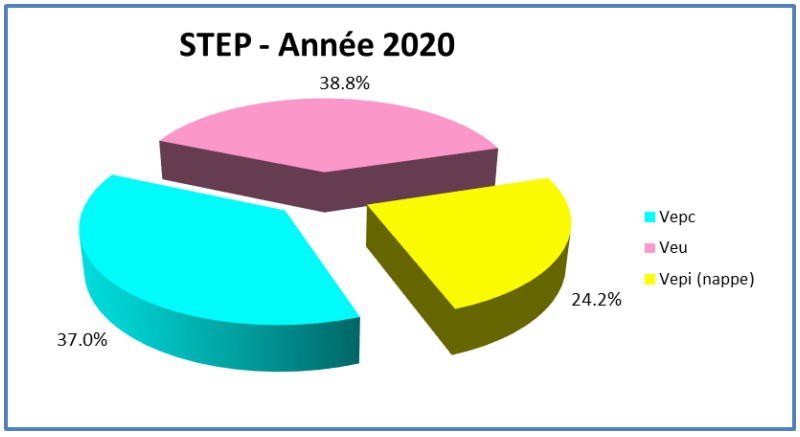

Les proportions entre eaux usées strictes et les EPC sont du même ordre de grandeur.
Pour les EPC (37.0%), une corrélation est visible entre les événements pluvieux de la fin d'année et les augmentations de volume arrivant à cet ouvrage.
Le bassin de collecte de ce point est **en priorité 1**.

Conclusion de l'etude

Afin d'éviter un impact négatif sur le traitement des effluents, dû à l'entrée d'eaux usées trop diluées ou, tout simplement, à des quantités d'effluents trop importantes, **des investigations de type test à la fumée ou inspection télévisuelle dans les canalisations devront être mises en œuvre sur l'ensemble du réseau**. Une sectorisation complémentaire, grâce à des débitmètres portatifs sera également mise en place afin de mettre en évidence les secteurs collectant le plus d'eaux parasites.

Bassin de collecte	Investigations à mener	Priorité	Estimation des volumes d'eaux parasites
PR la Vabre	Intervention pompes PR	-	-
STEP de Vernègues	ITV, Fumigation	1	30 000 m3/an

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte BERRE

Le CDA a été réalisé le 04/09/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

CDAC – 2020 – 06.09.13014.001 – STEP Berre l'Etang (13)

IX- CONCLUSIONS

SYNTHESE DES COTATIONS

1 - Cotation des dispositifs de mesure de débit (sur 10)	10,0
2 - Cotation des dispositifs de prélèvement (sur 10)	8,3
3 - Cotation du comparatif analytique (sur 10)	10,0
4 - Existe-t-il un système qualité performant et les résultats analytiques sont ils déposés selon le scénario d'échange en vigueur	Oui
Cotation globale sur 10 = Moyenne (①+②+③) x ④ (1 ou 0,9)	**9,5**

- Mesures de débits :
  - Déversoir en tête de station : Conforme => Les simulations de hauteurs se sont avérées satisfaisantes, et les débits remontés correspondent à l'équation H/Q intégrée. Prévoir d'intégrer une 4ème hauteur de vérifications en plus du zéro pour 2021 conformément aux prescriptions de l'AERMC.
  - Entrée station : Conforme => Les mesures comparatives sur les 3 DEM en place sont satisfaisantes.
  - Sortie Station : Conforme => Les mesures comparatives sur les 2 files en place sont satisfaisantes.
  - Boues : Conforme => Les mesures comparatives n'ont pas pu être effectuées. Ceux-ci ont été vérifiés électroniquement en Novembre 2019 par KROHNE.
- Prélèvements d'échantillons :
  - Déversoir en tête : Conforme => Le préleveur a été vérifié et fonctionne correctement.
  - Entrée station : Non conforme => la crépine s'est bouchée durant le bilan, faussant le nombre de prélèvements. De plus l'enceinte était à température ambiante. Le bilan a été déclaré non conforme. Après remise en état, le préleveur a été vérifié et fonctionne correctement.
  - Sortie Station : Conforme => Le préleveur a été vérifié et fonctionne correctement. Le bilan a été validé par pesée.
  - Fractionnement : Les échantillons sont confectionnés via une pompe péristaltique et sous agitation mécanique continue. Les flacons sont remplis selon la méthode des tiers.
- Analyses :
  - Température de la glacière à réception : Conforme sur le bilan du 22/06 au 23/06/2020.
  - Délais de mise en analyse : Conforme sur le bilan du 23/06/2020.
  - Analyses : pas d'analyses comparatives sur les eaux, analyses comparatives sur les siccités des boues satisfaisantes.
- Points divers :
  - Comparaison des volumes Entrée / Sortie Station : Conforme => les comparatifs mensuels sont cohérents sur la période de Juin à Août 2020.
  - Température de rejet : Conforme.
  - Pluviométrie : Conforme.
- Qualité :
  - Manuel d'autosurveillance : MAS en cours de signature, version de Mars 2017.
  - Contrôles internes : les vérifications périodiques sont bien effectuées, les fiches de suivi sont bien renseignées.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte EYGUIERES

Le CDA a été réalisé le 14/12/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

CDAR – 2020 – 06.08. 13035002- Réseau d'assainissement de Eyguières (13)

IX- CONCLUSIONS

Vérification annuelle de l'électronique sur le DEM effectuée (en cours pour 2020). Mettre en place le suivi du détecteur de surverse et assurer un état de propreté satisfaisant.

Le contrôle de l'électronique sur le point A1 a été réalisé le 20/01/2021 par la société KROHNE, ci-dessous le constat :

CONSTAT DE VERIFICATION AVEC GS 8 B

Repère EYGUIERE -DO Aval St-Roch

Date 20/01/2021
Nom du contrôleur : Niebojewski JP.
-

Client (Nom et Adresse) : SAUR-APA
Réseau Eyguières

13 EYGUIERES

Contrôle effectué en présence de :

Capteur type	n° série	GK	GKL	DN
TIDALFLUX 4300/F-IP68	A1163007	3,8380	-	DN 200 / 8"

Convertisseur type	n° série	Echelle maxi
IFC 300	A1163007	400 m3/hr

Isolement	1.7 :	>20	MΩ
Résistance	7.8 :	95,1	Ω suivant DN
Equilibrage	entre 1.2 et 1.3 :	Correct	
Isolement :		Correct	

Remarques : Capteur IP68 non visible avec un fond d'eau mais vitesse de circulation nulle.A déjà été visité.

Précision et Linéarité du convertisseur - Contrôle avec le simulateur type GS 8				
Position simulateur		Valeur mA théorique	Valeur mA réelle	Erreur *
0	0%	4,00	4,00	0,00
A	5%	4,80	4,81	0,17%
B	10%	5,60	5,60	-0,08%
C	20%	7,20	7,21	0,09%
D	50%	12,00	12,01	0,02%
E	100%	20,00	20,02	0,06%

En appliquant la correction sur les étalons, l'incertitude d'étalonnage est de 0,25 % de la valeur mesurée. * Valeur corrigée intégrant l'incertitude de l'étalon

Remarques : Mesure 4-20ma effectuée dans la boucle client (mode "vitesse" 0-10m/sec) & report de mesure sur Sofrel S550 OK.1imp/0,1m3:OK .

Courant de champ (mA) :
Valeur réelle
NA
NA
Valeur théorique
125 mA

Valeur Maximum	Précision théorique	Type de convertisseur
+/- 0,8 %	+/- 0,3 %	IFC 020 - IFC 090 - IFC 110 - IFC 300
+/- 0,9 %	+/- 0,4 %	IFC 100
+/- 1 %	+/- 0,5 %	IFC 010 - IFC 050
+/- 1,3 %	+/- 0,8 %	IFC 080 - SC 80
+/- 1,5 %	+/- 1 %	SC 100 - T 900
+/- 2,5 %	+/- 2 %	F 200

L'ensemble ci-dessus référencé est : CONFORME aux spécifications d'origine du constructeur, sans tenir compte des incertitudes de mesure.

Référence des appareils de contrôle utilisés

Type	Date de contrôle	N° Appareil
Simulateur	avr-20	5.3.5.107
Multimètre	mai-20	5.2.1.147
Megohmètre		
Autres		

Commentaires : ENSEMBLE CONFORME. Vu capteur VIDE ce jour à Q=0,0m3/h. Niveau 9,9% & vitesse = 0,0m/sec.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte LA FARE

Le CDA a été réalisé le 19/08/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

L'autosurveillance de ce réseau d'assainissement est bien gérée, le DO est bien suivi et les vérifications périodiques sont bien réalisées. Le pluviomètre ayant été volé, il n'a pas pu être contrôlé. Prévoir la mise en place de hauteurs supplémentaires de contrôle afin de respecter les préconisations de l'AERMC.

Le système de collecte LAMANON

Le CDA a été réalisé le 12/08/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

L'autosurveillance de ce réseau d'assainissement est bien gérée, le DO est bien suivi et les vérifications périodiques sont bien réalisées. Prévoir la mise en place de hauteurs supplémentaires de contrôle afin de respecter les préconisations de l'AERMC.

Le système de collecte LANÇON VILLAGE

Le CDA a été réalisé le 18/01/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

Concernant le DO du PR Des Roquilles, les simulations se sont avérées satisfaisantes et le suivi est effectué. S'assurer toutefois de la propreté du point.
Concernant le DO du PR RN113, le radar est à recaler car il y a un décalage de 5 cm. De plus, le point est très sale à cause d'une problématique récurrente de débordement du PR lors d'épisodes pluvieux. Enfin, il faudra mettre à jour la loi hydraulique du MAS sur ce point car elle ne correspond plus à la réalité du terrain. La programmation de l'automate est cependant bonne (loi de Kindsvater Carter).
Il faudra prévoir la mise en place (lorsque cela est techniquement possible) de 4 hauteurs de vérification conformément aux prescriptions de l'AERMC.

La sonde radar a été recalée le 23/02/2021.

Le système de collecte MALLEMORT

Le CDA a été réalisé le 03/09/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

L'autosurveillance de ce réseau d'assainissement est bien gérée, le DO est bien suivi et les vérifications périodiques sont bien réalisées. Prévoir la mise en place de hauteurs supplémentaires de contrôle afin de respecter les préconisations de l'AERMC.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Le système de collecte SAINT-CHAMAS

Il n'existe pas de point A1 mais il y a un pluviomètre au PR Le Loir qui rentre dans le cadre de l'autosurveillance.

Le CDA a été réalisé le 04/09/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

VIII- CONCLUSIONS

Le pluviomètre du Loir est bien suivi et fonctionne de manière satisfaisante. Les simulations de bascule effectuées ont été bonnes.

Le système de collecte SALON DE PROVENCE

Le CDA a été réalisé le 12/08/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

L'autosurveillance est dans l'ensemble plutôt bien gérée.

Deux points font l'objet de remarques :

- Le DO Goules Aurons qui est bien suivi mais dont la configuration particulière oblige l'exploitant à ballonner le réseau pour le vérifier. Il faudrait réfléchir à une méthode alternative sur ce point.
- Le point réseau RD 538 Branche de Salon sur lequel la sonde piézo du dispositif hauteur/vitesse était HS et qui n'a pas pu être contrôlé. La maintenance du point était en cours et il devait être remis en état.

Tous les autres points sont conformes et les suivis sont bien effectués. Il faudra prévoir la mise en place (lorsque cela est techniquement possible) de 4 hauteurs de vérification conformément aux prescriptions de l'AERMC.

Le système de collecte VELAUX

Le CDA a été réalisé le 19/08/2020 par A2E Environnement, ci-dessous les conclusions :

IX- CONCLUSIONS

Deux points font l'objet de remarques. Le DO Amont 4 Tours qui était hors service (matériel arraché) et n'a pas été vérifié et le TP PR 4 tours pour lequel la mesure de hauteur du radar doit être recalée par rapport au fond du PR afin de pouvoir s'assurer du zéro. Tous les autres points sont conformes et les suivis sont bien effectués. Il faudra prévoir la mise en place (lorsque cela est technique possible) de 4 hauteurs de vérification conformément aux prescriptions de l'AERMC.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

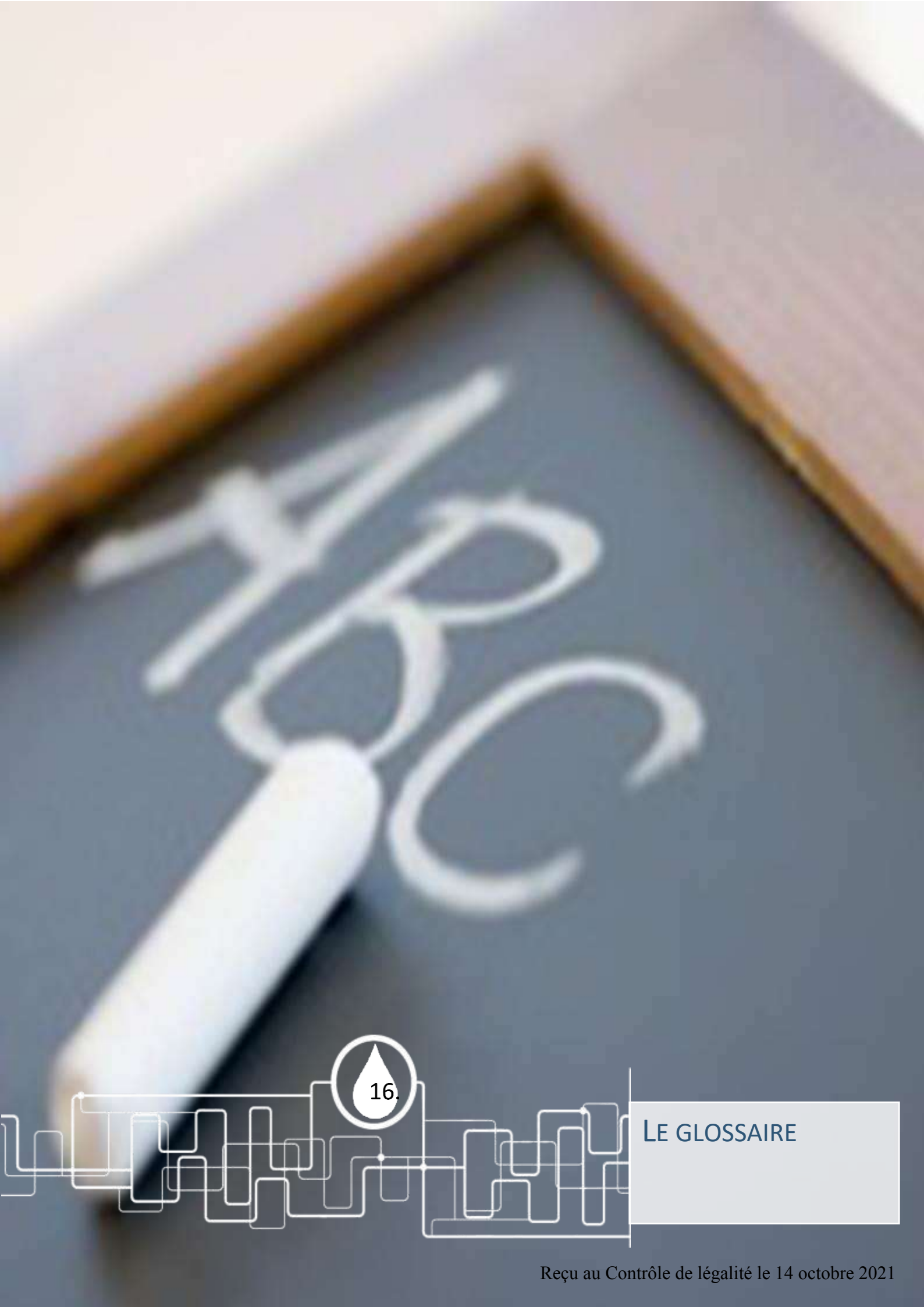

16.

LE GLOSSAIRE

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveillance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer.

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement épuratoire) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchement placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations privatives de l'usager.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat d'abonnement : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Délégataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Délégataire, destruction d'un ouvrage…),
- opération de renouvellement d'une importance telle qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Délégataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Délégataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Délégataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte privatif : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

17.

LES NOUVEAUX TEXTES REGLEMENTAIRES

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2020 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

GESTION DES EFFLUENTS

➢ Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Adoptée le 21 janvier par l'Assemblée nationale et le 30 janvier par le Sénat, sur la base d'un texte consensuel issu de la commission mixte paritaire. Le texte prévoit notamment les avancées suivantes :

- ***REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES ET DES EAUX PLUVIALES** (ARTICLE 69)*
  - ⇨ INSCRIPTION DU « *DEVELOPPEMENT DE LA REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITEES ET DE L'UTILISATION DES EAUX DE PLUIE EN REMPLACEMENT DE L'EAU POTABLE* » DANS L'OBJECTIF DE PROMOTION D'UNE UTILISATION EFFICACE, ECONOME ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU ;
  - ⇨ RENVOI A UN DECRET EN CONSEIL D'ETAT POUR FIXER LES USAGES ET CONDITIONS DANS LESQUELLES LES EAUX USEES TRAITEES PEUVENT ETRE REUTILISEES AINSI QUE LES USAGES ET BATIMENTS POUR LESQUELS LES EAUX DE PLUIE PEUVENT ETRE UTILISEES DE MANIERE COMPTABLE AVEC LE BON ETAT ECOLOGIQUE DES EAUX ;
  - ⇨ RENVOI A UN DECRET EN CONSEIL D'ETAT POUR PRECISER LES MODALITES D'APPLICATION AUX NOUVEAUX IOTA A COMPTER DU 1ER JANVIER 2021, AINSI QU'AUX IOTA EXISTANTS.
- ***NOUVEAU REFERENTIEL REGLEMENTAIRE ET NORMATIF DU RETOUR AU SOL DES BOUES D'EPURATION ET MELANGES DES BOUES EN COMPOST** (ARTICLE 86)*
  - ⇨ REEVALUATION, AU PLUS TARD AU 1ER JUILLET 2021, DES NORMES APPLICABLES AUX BOUES EPANDUES, SEULES OU EN MELANGES, BRUTES OU TRANSFORMEES, NOTAMMENT AFIN D'INTEGRER LES MICROPOLLUANTS NOUVELLEMENT IDENTIFIES (METAUX LOURDS, PARTICULES DE PLASTIQUE, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, DETERGENTS ET RESIDUS PHARMACEUTIQUES, ...). CETTE REVISION, QUI SE MATERIALISERA PAR UN NOUVEL ARRETE, POURRA SE FONDER SUR LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL « PACTE DE CONFIANCE » DE LA FRAC PRESIDE PAR M. ALAIN MAROIS.
  - ⇨ A COMPTER DU 1ER JUILLET 2021, IL SERA INTERDIT DE PROCEDER A L'EPANDAGE DE BOUES OU L'UTILISATION DE COMPOST QUI NE SERAIENT PAS CONFORMES AUX REFERENTIELS NORMATIFS ADOPTES PAR LE GOUVERNEMENT.
  - ⇨ RENVOI A MESURE REGLEMENTAIRE POUR DETERMINER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES BOUES D'EPURATION POURRONT ETRE COMPOSTEES, SEULES OU EN MELANGE AVEC DES DECHETS VEGETAUX, AVEC COMME LIMITE QUE L'OPERATION DOIT PERMETTRE « D'AMELIORER LES CARACTERISTIQUES AGRONOMIQUES DES BOUES ». IL EN SERA DE MEME POUR LE COMPOSTAGE DES DIGESTATS ISSUS DE LA METHANISATION DES BOUES.
- ***INTERDICTION DU COMPOSTAGE DE LA FFOM A COMPTER DU 1ER JANVIER 2027 (ARTICLE 87) ET INTERDICTION DU BRULAGE A L'AIR LIBRE DES BIODECHETS, NOTAMMENT LES DECHETS VERTS, AFIN D'ENCOURAGER LEUR COMPOSTAGE (ARTICLE 88)***

➢ Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau

Le Règlement se recentre sur l'irrigation, tout en prévoyant que « *les États membres peuvent prévoir le recours à l'eau de récupération pour d'autres fins, notamment des fins industrielles, environnementales et de services collectifs* ».

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

ENVIRONNEMENT

➢ Décret n° 2020-828 du 30 juin 2020 modifiant la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau

Le décret simplifie la nomenclature relative aux IOTA en prévoyant les modifications suivantes :

- Fusion des rubriques 2.1.1.0 (stations d'épuration des agglomérations d'assainissement ou dispositifs d'assainissement non collectif) et 2.1.2.0 (déversoirs d'orage situés sur un système de collecte des eaux usées), au sein de la même rubrique n° 2.1.1.0 intitulée « Systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique au sens de l'article R. 2224-6 du code général des collectivités territoriales » ;
- Modification de la rubrique 2.1.3.0 désormais intitulée « Épandage et stockage en vue d'épandage de boues produites dans un ou plusieurs systèmes d'assainissement collectif des eaux usées et installations d'assainissement non collectif » ;
- Remplacement de la rubrique 2.2.1.0 par une rubrique 2.2.1.0 intitulée « Rejet dans les eaux douces superficielles susceptible de modifier le régime des eaux, à l'exclusion des rejets mentionnés à la rubrique 2.1.5.0 ainsi que des rejets des ouvrages mentionnés à la rubrique 2.1.1.0, la capacité totale de rejet de l'ouvrage étant supérieure à 2 000 m3/ j ou à 5 % du débit moyen interannuel du cours d'eau (D) » ;
- Remplacement des rubriques 2.2.3.0 et 2.2.4.0 par une rubrique 2.2.3.0 intitulée « Rejet dans les eaux de surface, à l'exclusion des rejets réglementés au titre des autres rubriques de la présente nomenclature ou de la nomenclature des installations classées annexée à l'article R. 511-9, le flux total de pollution, le cas échéant avant traitement, étant supérieur ou égal au niveau de référence R1 pour l'un au moins des paramètres qui y figurent (D) » ;
- Création d'une nouvelle rubrique 3.3.5.0 intitulée « Travaux, définis par un arrêté du ministre chargé de l'environnement, ayant uniquement pour objet la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif (D) », qui est exclusive de l'application des autres rubriques de la nomenclature IOTA et permettant de ne soumettre qu'à déclaration et non à autorisation les projets de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques définis par arrêté ministériel ;
- Modification de la composition du dossier de déclaration pour les IOTA (art. 4) ;
- Instauration d'un registre dématérialisé pour les propriétaires des systèmes d'assainissement destinés à collecter et traiter une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 12 kg et supérieure à 1,2 kg (art. 5) ;
- Modification de la nomenclature ICPE n° 2716 qui exclut expressément les « stockages en vue d'épandages de boues issues du traitement des eaux usées mentionnés à la rubrique 2.1.3.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 » (art. 6) ;
- Le préfet sera chargé de définir la liste des agglomérations d'assainissement en déterminant les systèmes d'assainissement tels que définis à la rubrique 2.1.1.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du Code de l'environnement (art. 7).

➢ Décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 relatif à l'autorité environnementale et à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Le décret prévoit une réforme de l'autorité environnementale et de l'autorité chargée de mener l'examen au cas par cas pour les projets relevant du champ de l'évaluation environnementale. Il maintient la compétence du préfet de région, pour mener dans la plupart des cas, l'examen au cas par cas des projets locaux et confie à la mission régionale d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable la compétence d'autorité environnementale pour ces mêmes projets.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

➢ **Arrêté du 30 juin 2020 définissant les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique 3.3.5.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011759A)**

L'arrêté fixe les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique IOTA n° 3.3.5.0 relative aux « Travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif, définis par un arrêté du ministre en charge de l'environnement », parmi lesquels :

- ARASEMENT OU DERASEMENT D'OUVRAGE EN LIT MINEUR ;
- DESENDIGUEMENT ;
- DEPLACEMENT DU LIT MINEUR POUR AMELIORER LA FONCTIONNALITE DU COURS D'EAU OU RETABLISSEMENT DU COURS D'EAU DANS SON LIT D'ORIGINE ;
- RESTAURATION DE ZONES HUMIDES.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

➢ **Arrêté du 30 juin 2020 modifiant l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou canaux relevant respectivement des rubriques 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011758A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 9 août 2006 en ce qui concerne les rejets dans les eaux de surface relevant des rubriques n° 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature IOTA, les éléments et critères à prendre en compte pour évaluer les incidences sur les eaux de surface, s'agissant :

- Le flux R1 pour les paramètres de qualité du débit, ;
- La qualité des sédiments marins ou estuariens au regard des seuils de la rubrique 4.1.3.0 ou de ceux de la rubrique 3.2.1.0.

Les dispositions l'arrêté sont applicables aux nouvelles déclarations déposées à compter du 1er septembre 2020.

➢ **Arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05 (NOR : TREL2011756A)**

L'arrêté modifie certaines dispositions relatives aux systèmes d'assainissement collectif et non collectif :

- Les délais de réalisation de l'analyse des risques de défaillances des systèmes d'assainissement sont reconduits (art. 4) ;
- Il est précisé que les stations doivent être dimensionnées de manière à gérer et traiter les boues issues du traitement des eaux usées et de satisfaire les obligations relatives à leur stockage (art. 7) ;
- La nouvelle annexe IV de l'arrêté du 21 juin 2015 fixe les informations devant être transmises dans le registre électronique créé par le décret n°2020-828 du 30 juin 2020 (art. 9) ;
- L'arrêté fixe les délais de réalisation des diagnostics des systèmes d'assainissement en fonction de leur capacité (art. 12) ;
- Les règles de conformité des systèmes de collecte par temps de pluie sont désormais précisées par l'arrêté du 21 juillet 2015 et non plus dans la note technique du 7 septembre 2015 (art. 22).

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

➢ **Arrêté du 15 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles pris en application du décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées (NOR : TREL2011751A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 8 janvier 1998 dans les conditions suivantes :

- Les prescriptions techniques applicables aux épandages de boue sont réécrites afin de détailler l'implantation, le dimensionnement, le dépôt temporaire, la répartition des boues en plusieurs lots, et la conservation d'information concernant les boues ;
- La transmission des données sur les campagnes d'épandage peut se faire par SILLAGE ou par VERSEAU ;
- La transmission des données relatives à l'étude préalable doit être réalisée selon les mêmes modalités que celles pour les données sur les campagnes d'épandage ;
- De nouvelles normes (applicables au 1er janvier 2021) attachées aux paramètres de caractérisation de la valeur agronomique des sols sont précisées (Annexe V, point 3) ;
- Les méthodes d'analyse des ETM sont mises à jour (Annexe V, tableau 6.a du point 4) ;
- Les méthodes d'analyse pour les micropolluants organiques sont aussi mises à jour (Annexe V, tableau 6.b du point 4).

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

➢ **Décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires**

Afin de faciliter la relance de l'économie, le décret relève le seuil de passation sans publicité ni mise en concurrence des marchés publics de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 70 000 €HT, jusqu'au 10 juillet 2021 inclus. Il en va de même pour les lots qui portent sur des travaux (et dont le montant est inférieur à 70 000 €HT), à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur total estimée de tous les lots.

➢ **Décret n° 2020-1261 du 15 octobre 2020 relatif aux avances dans les marchés publics**

Le décret modifie les conditions de versement et de remboursement des avances dans les marchés publics :

- Les avances ne sont plus plafonnees a 60 % du montant TTC initial du marche ;
- L'acheteur peut verser au titulaire une avance d'un montant superieur a 30 % sans obligation pour ce dernier de fournir une garantie financiere (cela reste une simple faculte) ;
- Dans le silence du marche, le demarrage du remboursement de l'avance commence :
  - des que le montant des prestations executees atteint 65 % du montant TTC du marche pour les avances inferieures ou egales a 30 % du montant TTC du marche,
  - des la premiere demande de paiement lorsque le montant de l'avance versee depasse 30 % du montant TTC du marche ;
- Lorsque le montant de l'avance est inferieur a 80 % du montant TTC du marche, son remboursement doit etre termine lorsque le montant des prestations executees par le titulaire atteint 80 % du montant TTC ;
- Lorsque le montant de l'avance depasse les 80 %, l'avance est, dans le silence du marche, integralement remboursee lorsque le montant TTC des prestations executees atteint le montant de l'avance accordee.

➢ **Arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée (NOR : ECOM2004461A)**

Le modèle annexé à l'arrêté correspond à l'avis de marché mentionné au 2° de l'article R. 2131-12 du Code de la commande publique. L'arrêté entre en vigueur le 1er janvier 2022 et s'appliquera aux marchés publics pour lesquels un avis de marché est envoyé à la publication à compter de cette date.

➢ **Arrêté du 28 juillet 2020 fixant le modèle de certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics**

Pris en application du 2° de l'article R. 2191-46 et de l'article R. 2391-28 du Code de la commande publique, l'arrêté fixe le modèle de certificat de cessibilité d'une créance issue d'un marché.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- **Loi n° 2020-43 du 27 janvier 2020 autorisant la ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales**

  La loi permet à la France de ratifier le protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales. Le protocole additionnel vise « à faire entrer dans le champ d'application de la Charte le droit pour tout citoyen qui réside dans la circonscription de la collectivité locale de participer aux affaires de cette collectivité locale ». Le Protocole définit le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale comme « le droit de s'efforcer de déterminer ou d'influencer l'exercice des compétences de la collectivité locale ». Ainsi, les États doivent établir ou maintenir un cadre législatif qui facilite l'exercice du droit de participer aux affaires d'une collectivité locale.

- **Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020, relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique**

  Le décret précise les conditions dans lesquelles il peut être dérogé à l'interdiction qui est faite aux agents publics d'exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative. Il fixe en particulier la liste exhaustive des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire. Il précise également l'obligation de déclaration à laquelle sont soumis à la fois les dirigeants des sociétés et associations recrutés par l'administration et les agents à temps non complet ou exerçant des fonctions à temps incomplet lorsqu'ils exercent une activité privée lucrative. Le décret détermine les modalités du contrôle déontologique exercé par l'administration ou la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), selon le cas, lors d'une demande d'autorisation pour accomplir un service à temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise ou d'une demande de cessation de fonctions, définitive ou temporaire, pour exercer une activité privée lucrative. Il fixe la liste des emplois pour lesquels la saisine de la HATVP est obligatoire pour ces deux types de demandes. Enfin, il détermine les modalités du contrôle préalable à la nomination à certains emplois d'une personne ayant exercé une activité privée au cours des trois années précédentes. Il entre en vigueur le 1er février 2020.

- **Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet**

  Le préfet de région ou de département peut déroger à des normes édictées par les services de l'Etat pour prendre uniquement des décisions individuelles relevant de sa compétence, notamment en matière d'environnement, agriculture et forêt. La dérogation doit être justifiée par un motif d'intérêt général et l'existence de circonstances locales et répondre à certaines conditions de fond et de forme. La décision de déroger prend la forme d'un arrêté motivé, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

- **Décret n° 2020-634 du 25 mai 2020 portant application de l'article L. 1116-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la demande de prise de position formelle adressée au représentant de l'Etat**

  Le décret crée les articles R. 1116-1 et suivants du CGCT, qui organisent la formalisation des échanges entre l'autorité de saisine et le représentant de l'Etat compétent au titre du contrôle de légalité de l'acte concerné : les conditions de la saisine du représentant de l'Etat et de la réponse portée à la connaissance du demandeur, le contenu de la demande et la procédure relative à la transmission de pièces complémentaires, ainsi que le point de départ au délai de 3 mois au terme duquel le silence gardé par le représentant de l'Etat vaut absence de prise de position formelle.

- **Décret n° 2020-556 du 11 mai 2020 relatif à l'application de l'article L. 1611-3-2 du code général des collectivités territoriales**

  Le décret précise les conditions que doivent remplir les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux pour demander à adhérer à l'Agence France Locale.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021

- **Décret n° 2020-606 du 19 mai 2020 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales**

  Le décret détermine les modalités d'application de mesures votées en loi de finances pour 2020, notamment pour la majoration de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, la création d'un nouveau fonds de péréquation départemental, les règles de calcul des dotations allouées aux communes nouvelles, la possibilité de répartition dérogatoire de la dotation globale de fonctionnement selon des critères locaux et la nouvelle dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité.

Reçu au Contrôle de légalité le 14 octobre 2021